

927.

B

640,

6

6

HfBK Dresden - Bibliothek



00601844

ABÉCÉDAIRE

OU

RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE.



M. DE CAUMONT,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES PROVINCES.

ABÉCÉDAIRE
OU
RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE

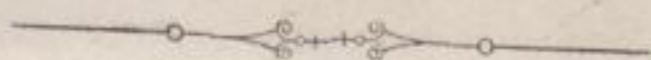
(Architecture religieuse);

PAR M. DE CAUMONT,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,

FONDATEUR DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES DE FRANCE,

Directeur de l'Institut des provinces et de la Société française pour la conservation
des monuments historiques.



Ouvrage approuvé

PAR L'INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE

Pour l'enseignement de cette science dans les Collèges, les Séminaires et les Maisons
d'éducation des deux sexes.



3^e. ÉDITION.

PARIS, { DERACHE, RUE DU BOULOY, N^o. 7;
DIDRON, RUE HAUTEFEUILLE, 13;
CAEN, HARDEL, IMPRIMEUR, ÉDITEUR, RUE FROIDE, 2;
ROUEN, LE BRUMENT, SUCESSEUR DE FRÈRE.

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS.

—
Juin 1854.

ABRÉCÉDAIRE

ÉLÉMENTS D'ARCHÉOLOGIE

PAR M. DE LAUNAY

TOUS LES ÉLÉMENTS DE LA SCIENCE
DE LA MANÈRE LA PLUS CLAIR
ET LA PLUS INTÉRESSANTE
POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES
PRINCIPALES DE FRANCE

727



PARIS : DE LAUNAY, rue de la Harpe, n. 22.
L. DIDOT, rue de la Harpe, n. 18.
CAEN : HADRIEN, rue de la Harpe, n. 2.
ROUEN : LAURENT, rue de la Harpe, n. 2.
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS

Caen, imp. de A. Hardele.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Deux éditions rapidement épuisées de l'*Abécédaire d'archéologie* de M. de Caumont nous imposent le devoir d'en publier une troisième qui renferme 100 pages de plus que la dernière et un grand nombre de figures nouvelles.

Le succès de cet ouvrage n'a rien qui étonne quand on sait que M. de Caumont a le premier établi par l'observation des faits le système de classification chronologique adopté généralement aujourd'hui et qu'il a été dans plusieurs grandes réunions, proclamé à bon droit, *fondateur de l'école française d'archéologie*.

M. de Caumont eut effectivement de bonne heure la pensée d'appliquer aux monuments français une méthode de classification chronologique, dont les classifications des géologues lui traçaient en quelque sorte le plan : il conçut alors l'ouvrage qui a fait sa réputation comme archéologue. Il publia d'abord dans le premier volume de la Société des Antiquaires de Normandie (1824), un *Essai sur l'architecture religieuse du moyen-âge* accompagné de onze planches.

Ce mémoire, qui traçait une classification pour les monuments du moyen-âge, fut partout remarqué malgré ses imperfections, et analysé dans plusieurs journaux scientifiques français et étrangers. Il importa en France, on peut le dire, un genre d'étude dont presque personne ne s'occupait et que plus tard M. de Caumont devait rendre populaire par la publication de son *Cours d'antiquités* qui fit dans l'étude de l'archéologie nationale une véritable révolution.

Ce fut en 1830 que parut le premier volume de cet important ouvrage : avant de le mettre sous presse, M. de Caumont avait fait de l'archéologie l'objet d'un enseignement oral dans la ville de Caen. Il avait entrepris des voyages qui lui avaient permis de voir et de comparer un grand nombre de monuments; il avait fait de longues recherches dans les bibliothèques de Paris,

groupé et analysé les faits consignés dans les collections de l'académie des inscriptions, de la Société des Antiquaires de Londres et dans plusieurs autres recueils du premier ordre; puis généralisant ces faits et les comparant aux résultats qu'il avait obtenus par ses propres observations, il arriva à poser des règles de classification chronologique que son œil clairvoyant, son esprit juste et son talent d'analyse, lui avaient fait découvrir et parfois deviner, règles que les nombreuses observations faites depuis dans les diverses contrées de l'Europe n'ont fait que confirmer.

Plus de soixante auditeurs avaient suivi le *Cours d'antiquités monumentales*. Un grand nombre de dessins de grande dimension et même des modèles en relief, mis sous les yeux de l'assemblée, donnaient aux leçons du jeune professeur un plus grand intérêt encore. Il était impossible de les entendre sans y puiser des connaissances précises sur l'histoire de l'art et la succession des formes aux différents âges. Le cours imprimé a fidèlement reproduit ces conférences, et le succès en a été prodigieux, on peut le dire.

Le quatrième volume, qui traite de l'architecture religieuse du moyen-âge, fut bientôt épuisé. Il a fallu le réimprimer plusieurs fois.

En 1835, parut une nouvelle édition des tomes 4 et 5 du *Cours d'antiquités*, sous le titre d'*Histoire de l'architecture religieuse, civile et militaire du moyen-âge*. Trente planches accompagnaient ce volume.

L'*Histoire sommaire de l'architecture religieuse* en un volume in-8°, avec atlas in-4° et des gravures sur bois dans le texte, autre édition de la partie de l'histoire de l'art, relative aux monuments religieux, a été publiée en 1841.

Enfin l'*abécédaire d'archéologie*, édité en 1850, n'est lui-même qu'une nouvelle édition du dernier ouvrage, avec quelques changements dans la forme et de nombreuses illustrations dans le texte.

Ces différentes réimpressions donnent un total de 8,000 exemplaires, qui se sont répandus sur tous les points de la France, en Belgique, en Allemagne, en Italie et en Angleterre.

On conçoit combien un succès aussi complet dut produire de

résultats pour la propagation des connaissances dont M. de Caumont rendait l'étude si simple et si facile.

De tous côtés on ouvrit dans les séminaires des cours d'archéologie, dans lesquels on reproduisait oralement les leçons faites à Caen par M. de Caumont. Bon nombre de sociétés académiques firent, de la lecture de ces leçons, l'objet de leurs séances. Les hommes du monde, aussi bien que les artistes, les femmes même, se mirent à étudier l'histoire de l'art dans les livres de notre collègue.

Ce ne fut pas seulement une révolution qui s'opéra dans les idées et les connaissances, une révolution se fit aussi dans le goût. Pour les marbres, les bronzes, les tentures, les décorations de tout genre, on chercha de nouveaux motifs dans les formes élégantes et sveltes du style que, quelques années avant, les artistes qualifiaient de *barbare* et de *gothique*.

Certes, l'homme qui a exercé sur son époque une influence aussi considérable DOIT TENIR UNE PLACE DANS L'HISTOIRE DU SIÈCLE, et ce mouvement était dû tout entier à M. de Caumont. Que l'on ne vienne pas dire, en effet, que d'autres avaient suivi la même carrière, car la publication de son ouvrage a devancé de huit années tout ce qui a paru sur le même sujet en France.

Les imitateurs et les copistes n'ont pas manqué dans la suite; mais quand on se met à lire ces différents traités, on voit bientôt que presque tout a été pris dans celui de M. de Caumont. On y a même puisé trop largement et souvent servilement copié le texte et les planches. Tel est ce curé des environs de Fontainebleau, qui écrivait à notre collègue : *Je vous ai fait de nombreux larcins, mais ne me faites pas de peine : je vous en demande l'absolution, en considérant que le produit de la vente de mon livre sera employé à faire bâtir une école de filles dans ma commune.*

Par la fondation de la Société des antiquaires de Normandie en 1824, M. de Caumont avait imprimé une activité considérable dans cette province aux études archéologiques.

Plus tard il voulut communiquer cette impulsion aux autres provinces par la création d'une nouvelle Société archéologique embrassant tout le territoire français.

Dès l'année 1829, plusieurs sociétés savantes et divers archéologues de l'ouest et du nord de la France, se réunirent pour réclamer près du ministre de l'Intérieur contre les décisions municipales qui devaient entraîner la démolition d'un certain nombre de monuments précieux. Cette association, improvisée sous l'inspiration de M. de Caumont, qui parcourait la France pour réunir les éléments de son cours d'antiquités, se signala surtout lorsqu'en 1832 le conseil municipal de Poitiers eut la mauvaise pensée de sacrifier le baptistère Saint-Jean de cette ville, monument unique en France et qui date du V^e. siècle, pour élargir une rue. Des pétitions motivées furent adressées de différentes villes, et ces justes réclamations obtinrent gain de cause : le baptistère Saint-Jean est resté debout, il sera conservé; il est devenu, grâce à ces efforts, le musée d'antiquités du département de la Vienne.

Cependant l'association qui s'était spontanément formée entre les archéologues du Poitou, du Maine, de la Touraine, de la Normandie, etc., etc., avait d'autres services à rendre. Le gouvernement n'avait pas encore songé à créer les comités qui fonctionnent aujourd'hui.

L'association comprit que sa mission était grande : elle fit un appel à tous les hommes de cœur qui voudraient coopérer à son œuvre, et après avoir étendu ses rameaux sur presque tous les points du royaume, elle s'organisa définitivement, en 1834, sous le titre de *Société française pour la conservation des monuments nationaux*.

Le Congrès archéologique de France fondé par cette Société a constamment offert un grand intérêt depuis l'année 1834. M. de Caumont l'a vivifié par ses enquêtes archéologiques si intéressantes, si habilement dirigées, qui, tout en réunissant de précieux matériaux pour l'histoire de l'art dans chaque province, donnent lieu à un véritable enseignement oral toujours infiniment profitable pour les hommes réunis à l'appel de la Société française.

Quand on observe attentivement les monuments de plusieurs provinces, on reconnaît bientôt dans les édifices contemporains des types généraux, uniformes; mais on voit en même temps

des différences dans la manière dont les ornements sont traités, dans la prédominance de telle ou telle sculpture, dans l'adoption de certaines combinaisons habituelles dans une province, plus rares et insolites dans d'autres; en un mot, dans une multitude de détails qui ne frappent pas toujours au premier abord, mais qu'un œil exercé apprécie bientôt avec un peu d'attention.

La Société française a la première, dans les enquêtes archéologiques qu'elle a faites depuis vingt ans, essayé de préciser les caractères qui différencient à la même époque l'architecture des diverses contrées de la France; en d'autres termes, de tracer la géographie des styles architectoniques, de déterminer le synchronisme des différents genres d'architecture dans les provinces de la France. Les résultats obtenus sont positifs, concluants, et M. de Caumont a pu diviser le royaume en plusieurs grandes régions monumentales nettement délimitées.

Ces enquêtes de M. de Caumont ont évidemment donné long-temps après l'idée des questionnaires que le ministre de l'instruction publique a fait paraître par les soins de son comité.

Le Cours d'antiquités de M. de Caumont, qui avait fait de la classification chronologique des monuments du moyen-âge l'objet d'un enseignement régulier, lorsque personne n'y songeait encore, ne fut pas sans influence sur le succès de la Société française. Ce cours était l'ouvrage qui, par toute la France et à l'étranger, avait initié aux mystères de l'archéologie, et l'auteur était devenu un centre vers lequel venaient se grouper tous les amis des études historiques. La Société française fut un lien qui unit plus intimement cette association, que les sympathies et les rapports d'étude avaient d'abord fondée.

Bientôt de nouveaux cours d'archéologie furent, à la demande de la Société française, institués dans un grand nombre de séminaires.

Des livres distribués, des encouragements et des médailles d'argent décernées par la Société, donnèrent à cet enseignement une grande impulsion.

Administrée avec la plus sage économie, la Société française, qui n'a point obtenu de secours du gouvernement, qui n'a d'au-

tres fonds que ceux provenant de la cotisation annuelle de ses membres, a pu voter bon nombre d'allocations pour aider à restaurer des édifices intéressants.

Outre tant de services rendus par la Société française à l'art et à la propagation des connaissances archéologiques, on lui doit encore une large impulsion donnée à la rédaction des *statistiques monumentales* et à la composition des recueils d'inscriptions; effectivement la compagnie, qui, comme son nom l'indique, se voue exclusivement à l'exploration et à la conservation des monuments français, ne pouvait laisser dans l'oubli ces nombreux monuments épigraphiques dans lesquels l'histoire du pays se trouve écrite aussi bien que dans les chroniques; elle a voulu les recueillir avec soin, les classer, en former une grande collection.

De pareils résultats devaient attirer sur son auteur l'attention de tous ces hommes studieux de la France et de l'étranger. Aussi, dès l'année 1833, M. de Caumont était élu correspondant de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres (18 janvier). En décembre 1833, il était, à la demande de M. Guizot, nommé chevalier de la Légion-d'Honneur; en 1844, il reçut la croix d'officier de l'Ordre royal de Belgique, et successivement les décorations de l'Aigle-Rouge de Prusse, de St.-Maurice de Sardaigne, de l'Etoile polaire de Suède.

Tout récemment, S. M. le Roi Maximilien lui envoyait, avec une lettre autographe, la croix de St.-Michel de Bavière, et Sa Sainteté Pie IX le décorait de son ordre en lui adressant un bref dans lequel il donnait sa haute approbation aux publications de notre compatriote sur l'archéologie du moyen-âge.

A tant de témoignages honorables, nous n'avons plus qu'à ajouter les éloquentes paroles que prononçait M. le comte de Montalembert dans une séance publique du Congrès archéologique de France.

L'illustre membre de l'Académie française, après avoir présenté un tableau rapide et saisissant du mouvement archéologique développé en France, terminait ainsi sa belle improvisation :

« Ainsi donc, Messieurs, ayons confiance et réjouissons-nous,

« Certes nous aurons encore à lutter contre les dédains des uns,
« contre la mauvaise volonté des autres, et surtout contre la par-
« cimonie d'un trop grand nombre de corps constitués. Nous ver-
« rons encore démolir ou dénaturer plus d'un monument digne
« d'admiration ou d'intérêt; mais sachons bien que notre cause est
« gagnée. Il nous restera le devoir et le mérite de la persévérance
« dans l'œuvre commencée il y a vingt ans sous peine de la voir
« dégénérer et s'éteindre. Mais tout annonce qu'elle durera et que
« nous verrons de plus en plus ce que nous voyons déjà, c'est-à-
« dire notre art ancien et historique compris, étudié, restauré et
« appliqué jusque dans les moindres détails, depuis les voûtes
« aériennes qui couronnent nos églises, jusqu'aux carrelages his-
« toriés et émaillés destinés à remplacer ces tristes dalles noires et
« blanches qui leur servent de pavé moderne. Bientôt la flèche de la
« Sainte-Chapelle, en se dressant de nouveau au centre de Paris,
« dans la plus belle position qu'offre peut-être aucune ville du
« monde, viendra témoigner à tous que l'heure de la renaissance
« de l'art catholique et national a définitivement sonné.

« Sans doute, dans cette renaissance, tout n'est pas irrépro-
« chable; on peut beaucoup critiquer et se moquer dédaigneuse-
« ment de telle tentative avortée, de telle exagération puérile.
« Mais, comme je l'ai dit ailleurs, on peut avoir raison dans le dé-
« tail et se tromper sur l'ensemble. Les échecs partiels ne changent
« rien au résultat général. Quoi qu'on fasse, la marée monte, le
« flot marche. On ne voit pas bien ce qu'il gagne à chaque moment
« donné. Dans ses mouvements réguliers, mais intermittents, il
« semble reculer autant qu'avancer, et cependant il fait chaque
« jour sa conquête imperceptible, et chaque jour le rapproche du
« but marqué par la providence. Messieurs, la justice exige que
« nous sachions rendre un hommage légitime à ceux qui ont été
« les auteurs et les principaux instruments de cette régénération.
« Parmi eux, il est trois noms qui se recommandent sans réserve à
« votre reconnaissance et à celle de la postérité. Je ne crois pas me
« laisser égarer par l'amitié en réclamant une place hors ligne pour
« M. Rio, dont le livre jusqu'à présent unique sur la peinture chré-

« tienne en Italie a initié tant de lecteurs et de voyageurs aux plus
« pures merveilles de l'art religieux. Vous connaissez tous M. Di-
« dron, son infatigable activité, son dévouement un peu belli-
« queux à notre cause, ses publications, qui ont tant fait pour
« répandre dans le public, et surtout dans le clergé, le goût et l'in-
« telligence des trésors qui nous restent. Mais avant tout, vous
« rendrez hommage avec moi à M. de Caumont, au fondateur de
« nos Congrès. Le premier, lorsque nous étions tous, les uns dans
« l'enfance, les autres dans l'ignorance, il a rappelé en quelque
« sorte à la vie l'art du moyen-âge; il a tout vu, tout étudié, tout
« deviné, tout décrit. Il a plus d'une fois parcouru la France entière
« pour sauver ce qui pouvait être sauvé, et pour découvrir non-
« seulement les monuments, mais ce qui était plus rare encore, les
« hommes qui pouvaient les aimer et les comprendre. Il nous a
« tous éclairés, encouragés, instruits et rapprochés les uns des
« autres. Qui pourrait dire les obstacles, les mécomptes, les dé-
« goûts de tout genre contre lesquels il a dû lutter pendant cette
« laborieuse croisade de vingt-cinq années? Les honneurs auxquels
« il avait droit en France, ne sont pas venus le trouver. Sachons
« lui en tenir lieu par notre affection, notre reconnaissance, notre
« respect. Je lisais l'autre jour dans l'admirable livre de M^{me}. de
« Staël, intitulé : *Dix années d'exil*, qu'en arrivant à Salzbourg
« elle avait vu une grande route percée dans le roc par un arche-
« vêque, et à l'entrée de ce vaste souterrain le buste de ce prince
« avec cette inscription : *Te saxa loquuntur*. Messieurs, quand
« nous élèverons un buste ou une statue à M. de Caumont, nous
« y graverons ces mots : *Te saxa loquuntur* ! Et ces pierres, ce
« seront les monuments de notre vieille France, c'est-à-dire les
« plus nobles pierres qu'on puisse voir sous le soleil. »

A. HARDEL,

Membre de l'Institut des Provinces.

INTRODUCTION.

Il y a des gens qui ont de bons yeux et qui pourtant ne voient rien de ce qui existe autour d'eux parce qu'ils n'ont pas songé à regarder attentivement. On trouve des hommes pour lesquels toutes les formes se confondent et qui ne peuvent distinguer ce qui est beau de ce qui est laid; il y en a d'autres qui ne sont pas sensibles à la musique, qui ne la comprennent pas et sur lesquels les mélodies les plus suaves produisent le même effet qu'une décharge d'artillerie ou que le bruit d'une charette roulant sur le pavé.

Evidemment il manque quelque chose aux êtres ainsi organisés; ils n'ont pas développé les facultés que leur a données la nature, ils ne sont pas au niveau de la civilisation moderne, et, pour répéter ce que j'ai dit ailleurs, car mon opinion n'a pas changé, ils peuvent être comparés à *des instruments qui n'ont pas toutes leurs cordes*.

C'est pour diminuer le nombre de ces hommes imparfaits, mais seulement de ceux qui n'apprécient pas l'harmonie des formes, la beauté des monuments, parce qu'ils n'ont pas les moindres notions de l'histoire de l'art, que le Conseil de la *Société française pour la conservation des monuments* m'a prié de prendre de nouveau la plume et que je me rends à son invitation.

Mais, par où commencerai-je l'instruction élémentaire que me demande la Société? quelle forme, quelle étendue donnerai-je à ces instructions?

Embrasserai-je l'ensemble de l'histoire de l'art réduit même aux proportions les plus minimales?

Non, je serais encore trop long. Je veux faire quelque chose de plus pratique, de plus utile au point de vue où se place la Société, et je me bornerai, quant à présent, à donner quelques notions sur l'architecture du moyen-âge.

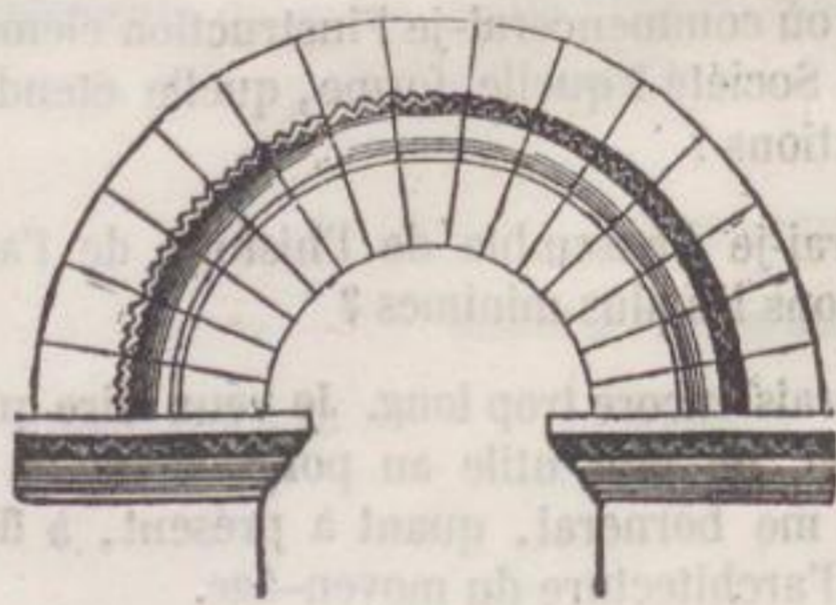
Supposons qu'un observateur parcoure la France, qu'il y voie successivement des édifices chargés de dentelles et de broderies de pierre comme les églises de Caudebec, de Notre-Dame-de-l'Épine, de Notre-Dame-de-Brou, de St.-Maclou, de Rouen; des églises dans le style le plus simple, mais non moins gracieux, de Coutances, de Chartres, de Reims; puis des églises à plein-cintre, comme celles de Vézelay, de St.-Etienne, de Caen; de St.-Sernin, de Toulouse, le plus souvent il se persuadera que ces différents styles sont le résultat du caprice, et que plusieurs architectures ont régné simultanément.

Si son raisonnement va plus loin, et qu'il soit conduit à conclure de l'observation des faits que ces diverses architectures se sont succédé et remontent à des siècles différents, il demeurera persuadé *que les édifices les plus ouvrages sont les plus anciens*. C'est là l'idée que j'ai toujours vu naître dans l'esprit de ceux qui n'avaient point de données archéologiques, et c'est précisément le *contraire de la vérité*.

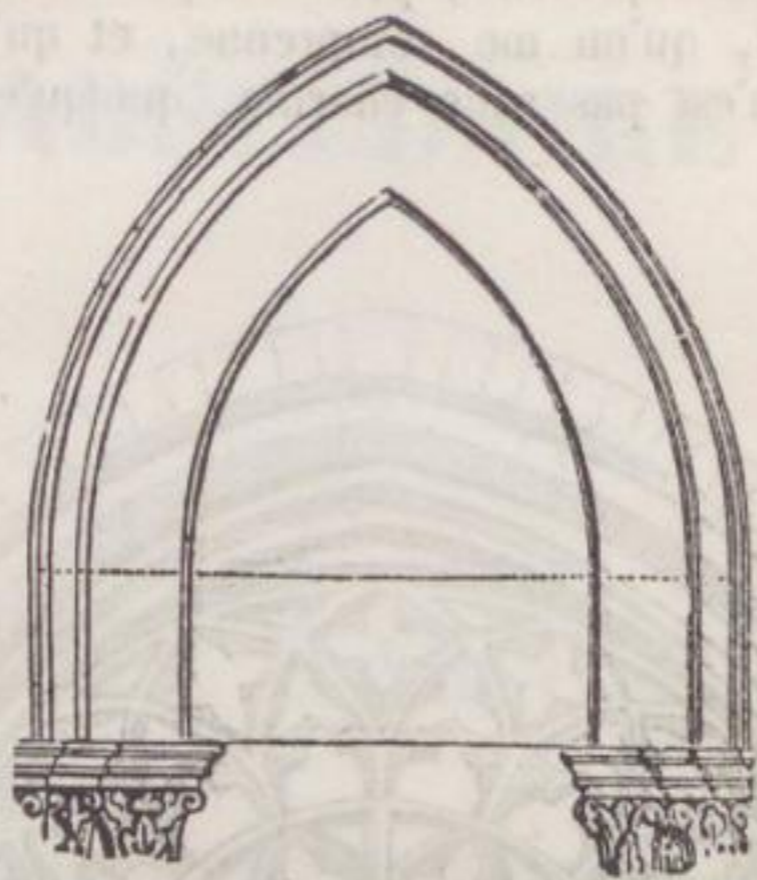
Pour éviter des erreurs aussi graves, il faut donc commencer par indiquer comment se sont développées l'architecture et la sculpture en France; or, rien n'est si simple et si facile avec le secours de quelques figures.

Deux grands faits viennent établir une division très-nette dans l'histoire des monuments, savoir: que jusqu'au XII^e. siècle les principes de l'architecture antique plus ou moins modifiés ont été suivis, mais qu'à partir de cette époque une architecture nouvelle, toute différente de formes et de principes, a surgi dans le monde: ces deux architectures ont pour générateur,

La première, le plein-cintre;



La seconde, l'ogive ou arcade triangulaire.



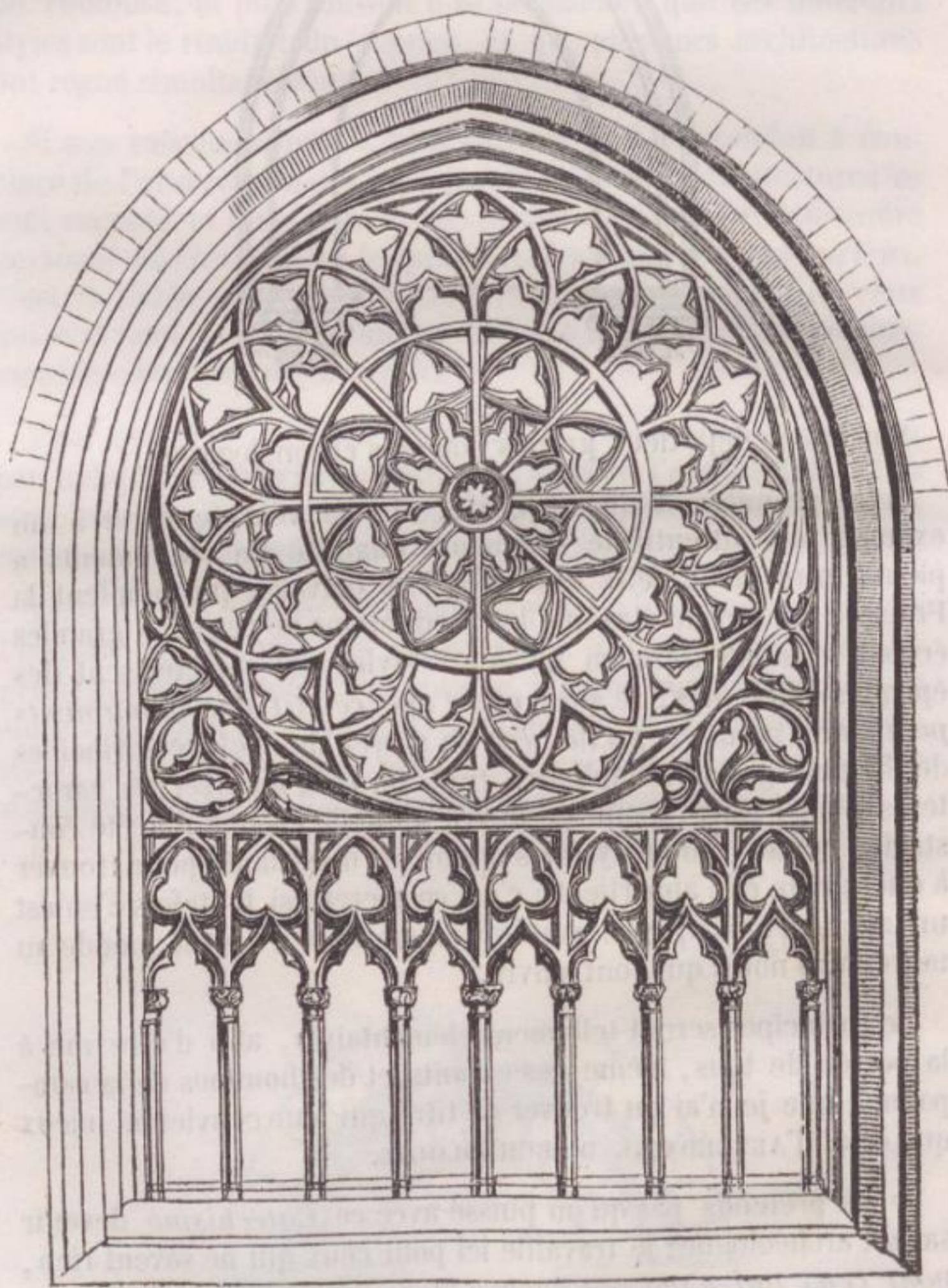
Voici donc déjà deux grands horizons chronologiques.

Cette première donnée acquise, si l'on veut se livrer à un examen plus attentif de l'immense quantité de monuments à plein-cintre et de cette forêt d'églises ogivales qui peuplent la France, on reconnaîtra que les productions de ces deux grandes écoles se subdivisent en plusieurs styles qui caractérisent des époques différentes; de sorte que *l'âge relatif des monuments peut être reconnu facilement* au moyen de quelques principes de la plus grande simplicité. Bref, on peut analyser les caractères d'un édifice, pour découvrir à quelle époque il a été construit, comme on analyse les organes d'une plante pour trouver à quel genre elle appartient : c'est ce secret, si toutefois c'en est un aujourd'hui, que je voudrais apprendre à tout le monde au moyen des notes qui vont suivre.

Ces principes seront tellement élémentaires, afin d'être mis à la portée de tous, même des enfants et des hommes de la campagne, que je n'ai pu trouver de titre qui leur convienne mieux que celui d'ABÉCÉDAIRE D'ARCHÉOLOGIE.

Je ne prétends pas qu'on puisse avec ce *Catéchisme* devenir savant archéologue; je travaille ici pour ceux qui ne savent rien, pour ceux qui n'ont pas encore épilé dans les grands livres; quand ils auront appris à lire, libre à eux de pousser plus loin leur éducation.

Mon rôle est donc des plus modestes et je prie mes lecteurs de ne pas l'oublier; je serai dans ce qui va suivre *maître élémentaire du degré le plus inférieur*; peu m'importe d'ailleurs, pourvu qu'on me lise, qu'on me comprenne, et qu'on trouve que l'archéologie n'est pas sans charme, quoiqu'elle ne procure aucun profit.



ABÉCÉDAIRE

OU

RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE.

CHAPITRE I^{er}.

Qu'est-ce que l'Histoire de l'Art ?

On est convenu d'appeler *Histoire de l'Art*, les vicissitudes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, etc., depuis les temps les plus anciens jusqu'à nous. L'Histoire de l'Art se divise naturellement en plusieurs grandes périodes; par exemple, l'Histoire de l'Art chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains; l'Histoire de l'Art chez les peuples de l'Occident, depuis la conquête romaine jusqu'à l'envahissement de l'Empire par les Barbares; l'Histoire de l'Art en France, depuis l'invasion des Barbares jusqu'au XII^e. siècle; l'Histoire de l'Art depuis le XII^e. siècle jusqu'au règne de François I^{er}., etc.

Nous ne nous occuperons ici de l'Histoire de l'Art qu'autant qu'elle s'applique à l'architecture du moyen-âge.

Qu'appellez-vous moyen-âge ?

On est convenu d'appeler ainsi la période temporaire comprise entre la chute de l'Empire romain (V^e. siècle) et le retour aux formes classiques au XVI^e.

Quels sont les caractères de l'architecture au moyen-âge?

L'architecture des premiers siècles du moyen-âge offrait tous les caractères de l'architecture romaine, dans un état avancé de dégénérescence; nous la désignons sous le nom d'*architecture romane*. Le type roman a persisté jusqu'au XII^e. siècle.

De quels éléments se compose l'architecture romaine, d'où l'architecture romane est dérivée?

De cinq modes principaux de dispositions, dans lesquelles les parties saillantes affectent un arrangement régulier. Les colonnes, les pilastres et certaines moulures caractérisent ces divers modes que l'on désigne sous la dénomination d'*ordres*.

Un ordre se divise en trois parties et se compose d'un *piédestal*, d'une *colonne* et d'un *entablement*. Ces parties ont reçu le nom de membres. Chaque membre se divise en trois parties, ainsi qu'il suit :

1 ^{er} . membre ou piédestal.	{	Base. Dé. Corniche.
2 ^e . membre ou colonne.	{	Base. Fût. Chapiteau.
3 ^e . membre ou entablement.	{	Architrave. Frise. Corniche.

Quelquefois on supprime le premier membre ou piédestal, et le fût de la colonne repose simplement sur une plinthe ou socle servant de soubassement.

Les ordres employés par les Romains étaient au nombre de cinq :

Le Toscan,

Le Dorique,

L'Ionique,

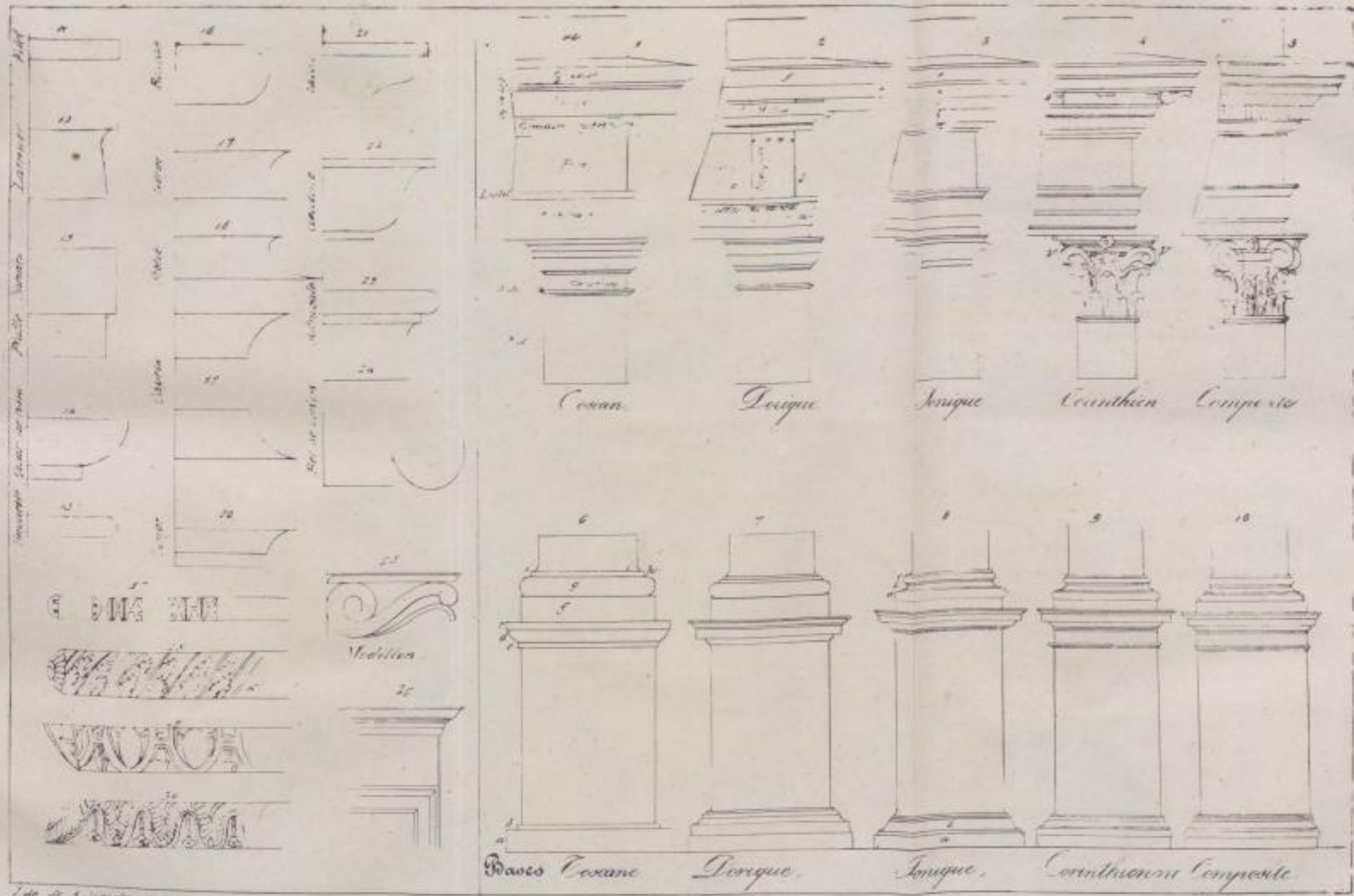
Le Corinthien,

Le Composite.

Le Dorique, l'Ionique et le Corinthien étaient originaires de la Grèce.

Le Toscan et le Composite avaient pris naissance en Italie.

C'est pour cela qu'on désigne quelquefois les trois premiers sous la



Tafel der Columnen & Basen

[Faint, illegible handwriting in a cursive script, possibly a historical document or manuscript.]

dénomination d'*Ordres Grecs*, et les deux autres sous celle d'*Ordres Latins*.

Toutes les colonnes diminuent d'un sixième de leur diamètre inférieur, à partir du tiers du fût jusqu'au chapiteau.

Dans les ordres Toscan, Dorique, Ionique et Corinthien, la colonne a des proportions différentes; celles du Corinthien et du Composite sont les mêmes. Voici le tableau de ces proportions, d'après Vignole :

La hauteur de la colonne est pour l'ordre.	}	Toscan	de 7 fois	}	son diamètre in- férieur.
		Dorique	de 8 fois		
		Ionique	de 9 fois		
		Corinthien	de 10 fois		
		Composite	de 10 fois		

Le module est une mesure équivalant au demi-diamètre de la colonne.

Les distances ou vides compris entre les colonnes s'appellent *entre-colonnements*. Suivant les règles indiquées par Vitruve (liv. III), il y en avait de cinq espèces chez les Romains.

Les architectes modernes ont fixé ainsi, suivant les ordres, la largeur des entre-colonnements.

L'entre-colonnement Toscan est de 4 modules $2\frac{1}{3}$.

Le Dorique de 5 modules $1\frac{1}{2}$.

L'Ionique de 4 *id.* 6 parties.

Le Corinthien de 4 *id.* $2\frac{1}{3}$.

Les principales moulures employées dans la composition des ordres, sont, en nous servant de la nomenclature adoptée par les architectes :

Les *filets* ou *listels*, moulures étroites dont la saillie doit égaler la hauteur (V. la pl., fig. 11).

Les *larmiers*, moulures larges et saillantes placées dans les corniches (fig. 12).

Les *plates-bandes*, moulures larges et plates ayant peu de saillie (fig. 13).

Le *quart de rond*, ou quart de cercle (fig. 14).

La *baguette*, moulure saillante et très-étroite, et semi-circulaire (fig. 15).

Le *tore* ou *boudin*, moulure semi-circulaire et large (fig. 16) (1).

La *gorge*, moulure semi-circulaire, en creux (fig. 17).

La *scotie*, moulure en creux (fig. 18).

Le *cavet*, ou quart de rond en creux (fig. 19).

Le *congé*, qui est une espèce de cavet (fig. 20).

Le *talon*, moulure demi-creuse et demi-saillante, composée d'un quart de rond et d'un cavet (fig. 21).

La *doucine*, moulure semblable au talon, mais disposée en sens contraire (fig. 22).

L'*astragale*, moulure composée d'une baguette et d'un filet réunis (fig. 22).

Quels sont les caractères spéciaux de l'ORDRE TOSCAN ?

Le Toscan (fig. 4) est le plus simple et le plus solide des cinq ordres d'architecture, et conséquemment il se place toujours au rez-de-chaussée des édifices. Si l'on examine les membres de cet ordre en commençant par le bas, on trouve que la base du piédestal se compose d'une plinthe et d'un filet, *a b* (V. la pl., fig. 6); la corniche du même piédestal d'un filet, d'une cymaise et d'un larmier (*c d e*, fig. 6).

Les moulures qui ornent les parties basses du fût, sont de socle ou la plinthe *f*, le tore *g*, le filet *h* et le congé *i*; un astragale orne la partie supérieure du fût. Le chapiteau se compose d'un gorgerin, d'un quart de rond, et d'un tailloir (V. la pl., fig. 4); sa hauteur est d'un module ou demi-diamètre de la colonne.

On remarque dans l'entablement l'architrave séparée de la frise par un listel, la corniche composée d'un talon ou cymaise inférieure, d'un larmier et d'une cymaise supérieure.

Quels sont les caractères spéciaux de l'ORDRE DORIQUE ?

L'ordre Dorique (V. la pl., fig. 2 et 7) n'eut pas de base chez les Grecs, et les colonnes reposaient sur un socle ou plinthe. La base qu'on lui a donnée dans la suite est presque semblable à la base de l'ordre Toscan, et n'en diffère que par un plus grand nombre de filets au socle et à la corniche.

La base de la colonne se compose d'une plinthe, d'un tore, d'une baguette et d'un filet. — Le fût est quelquefois orné de cannelures,

(1) Plusieurs de ces moulures sont ornées de ciselures. On peut voir des baguettes, des tores et des quarts de rond ciselés, numéros 27, 28, 29 et 30.

se touchant l'une l'autre, et dont les intervalles forment des vive-arêtes. Ces cannelures sont au nombre de dix-huit.

Le *chapiteau* est semblable à celui de l'ordre Toscan, à l'exception de quelques moulures.

L'*architrave* est composée de deux plates-bandes, dont la deuxième porte des gouttes (*a a a* fig. 2).

La *frise* est ornée de triglyphes et de métopes (*b c*, fig. 2, même planche).

Les triglyphes (fig. 2) se composent de plusieurs canaux sculptés verticalement au-dessus des colonnes, et occupant l'espace d'un module.

Les métopes sont les intervalles laissés entre les triglyphes, et qui sont carrés, ayant une largeur égale à la hauteur de la frise : le centre des métopes est quelquefois orné de sculptures.

La corniche est *mutulaire* ou *denticulaire*, selon que l'on décore le larmier de mutules ou de denticules. La fig. 2 offre une corniche mutulaire. On distingue dans cette figure d'abord une cymaise inférieure *d* au-dessus des triglyphes et des métopes, puis deux larmiers *e e* dont l'un inférieur porte des mutules, pièces saillantes servant de couronnement aux triglyphes, et enfin la cymaise supérieure *f* surmontée d'un socle.

Dans une corniche denticulaire, les denticules remplaceraient les mutules sur le larmier inférieur.

Quels sont les caractères spéciaux de l'Ordre Ionique ?

L'Ordre Ionique tient le milieu entre les deux ordres précédents que l'on a nommés *solides* et l'ordre Corinthien que l'on désigne sous la dénomination de *délicat*, ainsi que le Composite.

La base du piédestal est ornée d'une plinthe, d'un filet, d'une doucine, d'une baguette et d'un filet ; sa corniche, d'une cymaise composée d'un talon et d'un filet, d'un larmier et d'une cymaise supérieure.

La base de la colonne, plus ornée que dans les ordres précédents, offre une plinthe, et deux tores ou boudins *a c*, séparés l'un de l'autre par une *scotie b* et des filets (V. la pl., fig. 8).

Quand le fût de la colonne Ionique est orné de cannelures, elles y sont au nombre de 24, séparées les unes des autres par des côtes ou listels.

Le chapiteau Ionique est composé d'un quart de rond, d'où partent deux volutes en spirale, en forme de coussin, bordées par un astragale (V. la pl., fig. 3) ; des oves décorent le centre de ce chapiteau.

L'architrave est divisée en trois plates-bandes surmontées d'un talon ; la frise est unie.

La corniche se compose d'une cymaise inférieure *a*, d'un larmier denticulaire *b*, d'une cymaise supérieure intermédiaire *c*, d'un grand larmier *d* et d'une cymaise supérieure *e* (V. la pl., fig. 3).

La hauteur totale de l'ordre est de 28 modules $1\frac{1}{2}$ sans la base.

Quels sont les caractères spéciaux de l'ORDRE CORINTHIEN ?

L'Ordre Corinthien est le plus svelte et le plus riche des 4 ordres ; son piédestal, dont la base est plus ornée que dans les autres ordres, se compose d'une plinthe, d'un tore, d'un filet, d'une doucine, d'une baguette et d'un filet. — Sa corniche est composée d'un gorgerin, d'une cymaise inférieure, d'un larmier et d'une cymaise supérieure (V. la pl., fig. 9).

La base de la colonne, la plus usitée, se compose d'une plinthe, d'un tore, d'une baguette ou filet, d'une scotie, d'un boudin et d'une seconde baguette.

Le fût est orné, comme dans l'ordre Ionique, de 24 cannelures séparées par des listels.

Le chapiteau Corinthien est garni de deux rangs de feuilles d'acanthé, et deux autres volutes plus petites *v v* occupent sur chaque face le centre du chapiteau (V. la pl., fig. 4).

L'architrave consiste dans trois plates-bandes surmontées de baguettes sculptées.

La frise est tantôt unie, tantôt ornée de rinceaux ou de diverses sculptures.

La corniche est encore plus ornée que celle de l'ordre Ionique, et offre de plus qu'elle un rang de modillons richement sculptés, de sorte qu'on distingue ordinairement dans la corniche corinthienne :

- Une cymaise inférieure *a* ;
- Un larmier couvert de denticules, comme dans l'ordre Ionique *b* ;
- Une cymaise intermédiaire *c* ;
- Un larmier portant des modillons *d* ;
- Un grand larmier *e* ;
- Et une cymaise supérieure surmontée d'un socle *f*.

Quels sont les caractères spéciaux de l'ORDRE COMPOSITE ?

L'Ordre Composite, dont la base et le fût ont les mêmes proportions que dans l'ordre Corinthien, est une variété de ce dernier et ne doi

point être regardé comme un ordre proprement dit, quoiqu'on lui ait donné cette qualification. Il offre un chapiteau qui tient de l'ionique, dont il a à peu près les volutes, et du Corinthien dont il emprunte deux rangs de feuilles. Mais son architrave n'a que deux plates-bandes, et sa corniche deux larmiers seulement, dont un est orné de dentelures (V. la pl., fig. 5).

CLASSIFICATION DES STYLES ARCHITECTONIQUES.

Quels principes de classification doit-on établir pour l'architecture au moyen-âge ?

On peut diviser la période de six siècles (du V^e. au XII^e.), à laquelle je donne le nom de romane, en trois époques principales, *la première*, qui s'étend depuis le V^e. jusqu'au X^e. siècle inclusivement; *la seconde*, qui commence à la fin du X^e. siècle et se prolonge jusqu'à la fin du XI^e. siècle; *la troisième*, qui comprend le XII^e. siècle.

Ce fut vers la fin du XII^e. siècle qu'une grande révolution, dont il est facile de suivre le cours, vint changer entièrement l'architecture. L'arc en tiers-point appelé *ogive* fut alors substitué au plein-cintre romain; cette différence capitale dans la forme des arcades, jointe à plusieurs autres, établit un caractère essentiellement distinctif entre l'architecture romane et l'architecture nouvelle, que je désigne par la dénomination de *style ogival*.

Combien de temps le style ogival a-t-il régné ?

Le style ogival a régné en France depuis le XII^e. siècle jusqu'au XVI^e., époque à laquelle une autre révolution dans le goût et dans les idées ramena les artistes à l'imitation de l'architecture grecque et de l'architecture romaine. Cette période de trois siècles et demi peut être divisée elle-même en trois époques, eu égard aux variations de l'architecture ogivale dans les XIII^e., XIV^e., XV^e. et XVI^e. siècles. Le style ogival de la première époque est appelé *primitif*; les mots *secondaire* et *tertiaire* distinguent les deux autres époques.

Voici, du reste, le tableau des divisions que j'ai proposées en 1824 et qui depuis ont été adoptées partout en France et à l'étranger :

<i>Classification des styles.</i>		<i>Durée des styles.</i>
Architecture ROMANE.	Primordiale.	Depuis le V ^e . siècle jusqu'au X ^e .
	Secondaire.	Depuis la fin du X ^e . siècle jusqu'au commencement du XII ^e .
	Tertiaire ou de Transition.	XII ^e . siècle.
Architecture OGIVALE.	Primitive.	XIII ^e . siècle.
	Secondaire.	XIV ^e .
	Tertiaire.	XV ^e . et XVI ^e . (1 ^{re} . moitié).

CHAPITRE II.

CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE ROMANE PRIMITIVE.

Quelle était la forme des premières églises ?

Les premières églises chrétiennes ont été calquées sur les basiliques.

Les basiliques servaient à la fois de tribunaux et de bourses de commerce (1). On s'y réunissait pour parler d'affaires; quelques-unes pouvaient aussi contenir des étalages de marchandises, comme nos halles ou nos bazars.

A l'intérieur, deux rangs parallèles de colonnes ou de pilastres divisaient l'édifice en trois parties inégales dans le sens de la longueur.

La galerie centrale était la plus large et la plus élevée; elle était occupée en partie par les marchands, les plaideurs, les avocats, en partie par le peuple. Les plaideurs et les curieux se plaçaient aussi à droite et à gauche dans les deux ailes latérales.

(1) On peut consulter à ce sujet la troisième partie de mon Cours d'antiquités, pages 286 et suivantes.

A l'extrémité de ces trois galeries il y avait un espace peu profond qui, comme dans nos tribunaux actuels, était réservé exclusivement aux avocats, aux greffiers et aux autres officiers de justice, et qui se terminait par un enfoncement semi-circulaire placé vis-à-vis de la galerie centrale. C'était au milieu de cet hémicycle que s'asseyait le président ou premier juge, ayant à ses côtés les juges assesseurs.

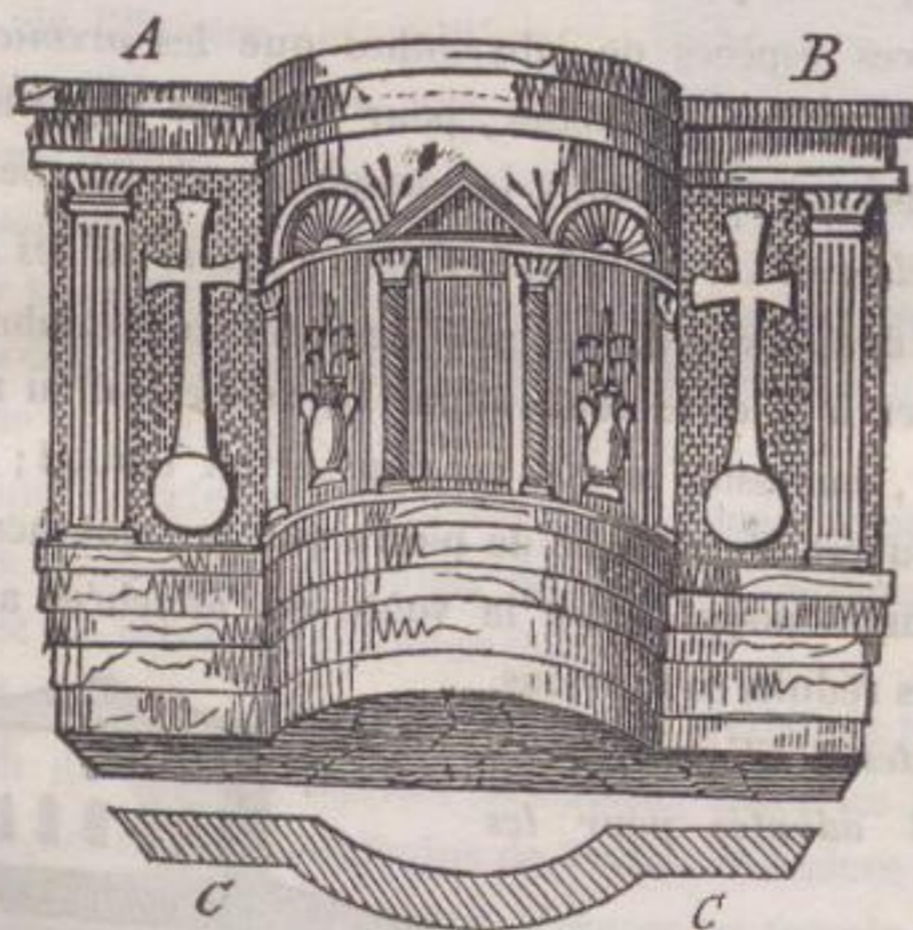


Comment utilisa-t-on les basiliques au culte ?

Les basiliques une fois transformées en églises, il ne fut pas difficile d'adapter les cérémonies religieuses à la disposition du local.

L'évêque ou le prêtre qui officiait entouré des prêtres assistants se plaça au fond de l'hémicycle appelée *tribune*, où siégeaient auparavant les juges sur un siège *cathedra*, ordinairement en marbre, et qui s'élevait au-dessus des bancs en pierre adossés à l'abside destinés aux autres prêtres : de là il dominait et présidait l'assemblée. L'espace réservé aux avocats entre l'hémicycle et les nefs devint une enceinte privilégiée pour les chœurs et les ecclésiastiques ; il prit le nom de *chœur*, l'autel fut placé à peu près entre le chœur et le *presbyterium* ou tribune.

En avant de l'autel on plaça une chaire que l'on appela *ambon*,



UN DES AMBONS DE RAVENNE.

dans laquelle on montait de deux côtés différents et où l'on venait lire l'épître et l'évangile.

Les galeries ou nefs des basiliques furent occupées par les fidèles : le côté droit était celui des hommes et le gauche celui des femmes.

Lorsqu'il y eut deux ordres de colonnes dans la nef centrale, et qu'il régna une galerie au-dessus du premier ordre, ces espèces de tribunes furent réservées aux veuves et aux vierges qui se consacraient à la prière.

Pour rappeler les temps de persécution où les fidèles célébraient les *mystères dans les catacombes*, sur les tombeaux des martyrs, on creusa sous l'autel un caveau dans lequel on déposa les restes des chrétiens morts en odeur de sainteté.

Ce caveau fut appelé la *confession*, en mémoire des martyrs qui avaient versé leur sang pour confesser la foi chrétienne, et dont il contenait les reliques.

Qu'est-ce que les catacombes dont vous venez de parler ?

Ce sont des galeries souterraines auxquelles les Romains avaient donné le nom d'*Arenariæ*, parce qu'elles avaient été creusées pour extraire la pouzzolane, espèce de sable volcanique que l'on employait pour la confection des mortiers.

Ces galeries souterraines se ramifient à l'infini sous la campagne de Rome et forment, à une certaine profondeur au-dessous du sol, une multitude de chemins dans les directions qu'affectaient les veines de pouzzolane exploitées pendant des siècles.

Ce furent ces espèces de labyrinthes que les *premiers chrétiens choisirent pour prier en commun*, pour inhumer les saints, les martyrs et ceux qui appartenaient à la communion chrétienne.

Comment célébraient-ils les mystères dans l'obscurité des catacombes ?

On trouve dans les catacombes des espèces de chambres *cubacula*, qui ont pu servir à cette célébration. Le tombeau d'un martyr (*titulus, memoria, confessio*) adossé au mur servait d'autel ; c'était sur ce tombeau recouvert d'une dalle de pierre que le saint sacrifice se célébrait. Des lampes suspendues à la voûte ou attachées aux murailles éclairaient ces réduits souterrains.

La forme des basiliques fut-elle exclusivement adoptée pour les églises ?

Non. Il y eut dès l'origine quelques églises circulaires : telle fut entr'autres celle de St.-Etienne-le-Rond, à Rome, qui remonte



SAINT-ETIENNE-LE-ROND.

au V^e. siècle. Cette forme fut adoptée pour l'église bâtie à Jérusalem sur le St.-Sépulcre par l'impératrice Hélène, et elle paraît avoir été préférée dès les premiers temps pour les églises dont on faisait des chapelles funéraires.

La forme circulaire et plus fréquemment encore la forme octogone furent aussi adoptées pour les baptistères, qui étaient des édifices distincts près des églises, et dont on parlera dans un autre chapitre.

Les églises bâties en Occident, au V^e. siècle, offrirent-elles des innovations partielles dans le plan des basiliques ?

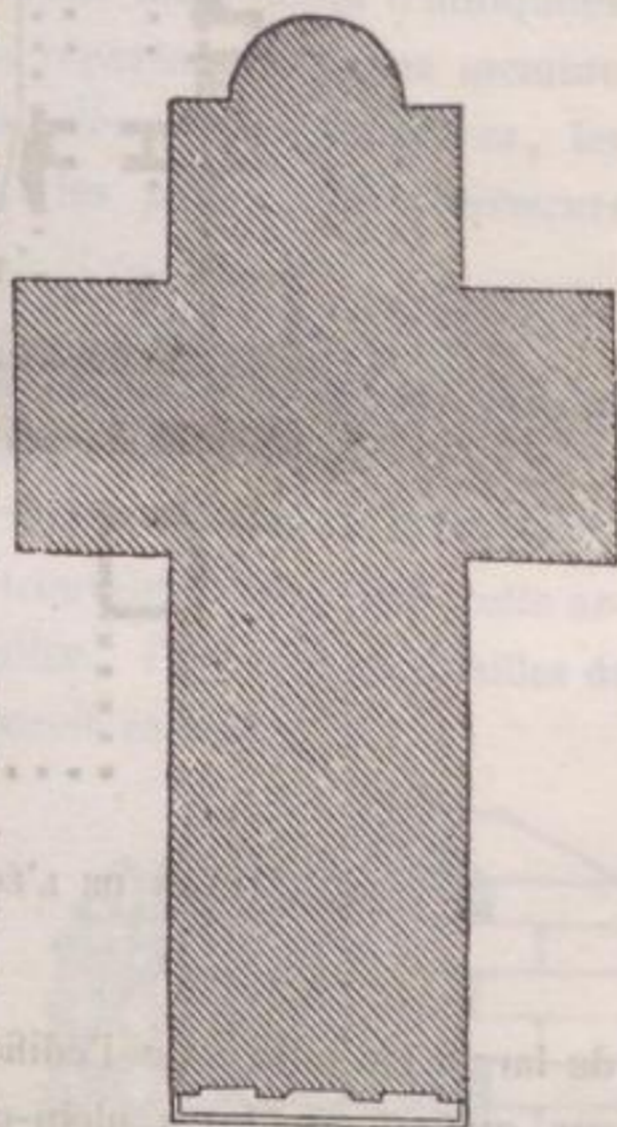
Oui, la plus notable, peut-être, fut l'apparition des *transepts*, c'est-à-dire l'élargissement que prit le vaisseau entre l'abside et les nefs, de manière à donner au plan de l'édifice la forme d'une croix. Quelquefois aussi, au lieu d'une seule abside, on en fit trois de proportions différentes, on mit leur diamètre en rapport avec la largeur des nefs vis-à-vis desquelles elles étaient placées.

Le plan des églises d'Orient fut-il semblable à celui des églises d'Occident ?

Quand Constantin eut transporté à Byzance le siège de l'Empire, et qu'il voulut y fonder, sous l'invocation du Fils de Dieu, un temple auquel il donna le nom de *St.-Sophie*, on reproduisit vraisemblablement le type de l'église St.-Pierre de Rome, qui passait alors pour la plus belle du monde; et l'église de Constantinople dut, à son tour, servir de modèle dans l'empire d'Orient.

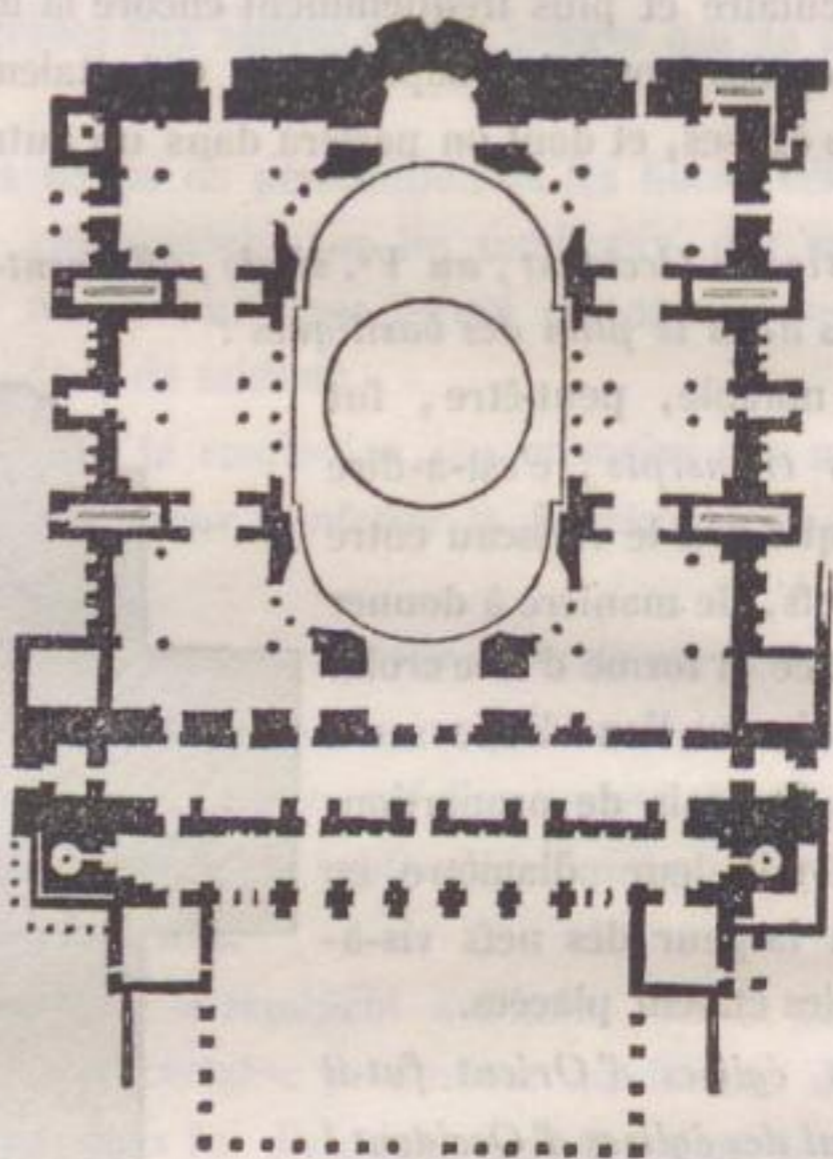
Mais, cette basilique, relevée par Constance, brûlée et réparée deux fois sous Arcadius et Théodose-le-Jeune, fut détruite entièrement dans la cinquième année du règne de Justinien (532).

Ce prince, ami des arts, conçut le projet de rétablir la basilique, et pour l'exécution de cette entreprise, il choisit, entre les plus célèbres architectes de son siècle, Anthémius de Tralles et Isidore de Milet. Ces hommes habiles formèrent le dessin d'élever un temple tel que, surpassant tous les autres en étendue et en majesté, il eût encore sur eux l'avantage de n'être bâti qu'en pierres et en briques; les voûtes



remplacèrent les plafonds en bois, et l'on vit apparaître de lourds pilastres destinés à supporter des coupoles hémisphériques.

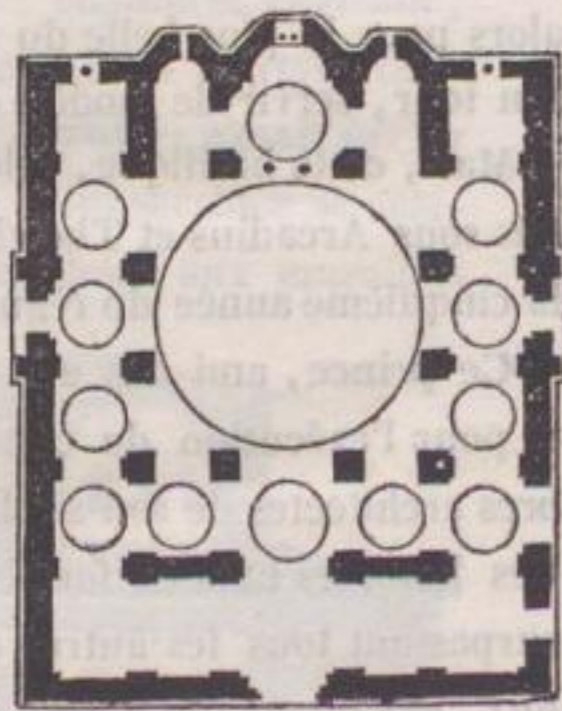
L'église de S^{te}.-Sophie est carrée; elle a 250 pieds de long et autant



PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINTE-SOPHIE.

de large. Du milieu de l'édifice s'élève une vaste coupole, suspendue sur quatre arcades à plein-cintre, que supportent un égal nombre de pilastres isolés, disposés de manière à figurer la croix grecque.

Ce qui avait frappé dans cette construction, c'était le parti qu'on avait su tirer de l'emploi des voûtes hémisphériques, et le bel effet de la coupole centrale. On s'efforça donc de la reproduire dans des temples moins considérables, soit qu'on leur donnât la forme d'une croix grecque, soit qu'ils offrissent simplement un carré ou une enceinte arrondie.



La forme carrée et les voûtes en coupole devinrent ainsi un des caractères principaux des églises grecques.

L'Occident resta fidèle au style latin; le plan des églises fut, à partir du V^e. siècle, peu différent de celui que j'indiquais tout-à-l'heure (pages 9 et 11); seulement le chœur s'allongea progressivement, les autels se multiplièrent, les cryptes prirent un accroissement notable, et s'étendaient parfois sous tout le chœur.

Quels sont les caractères du style roman primitif ou style latin?

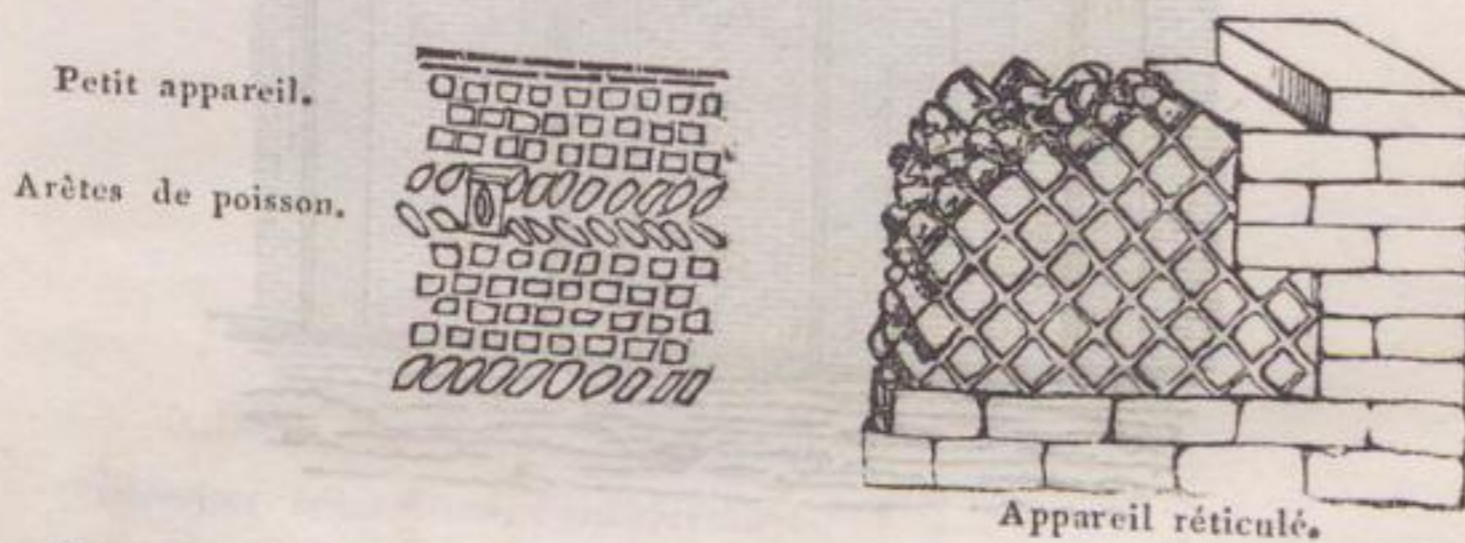
Ces caractères sont multiples, et pour les mieux saisir, il sera bon d'adopter la méthode analytique suivie dans mon Cours d'antiquités monumentales, c'est-à-dire, d'examiner séparément chaque membre du corps architectural : l'appareil, les colonnes et les pilastres, les corniches, l'entablement, les fenêtres, les portes, les ornements intérieurs et extérieurs, etc.

Qu'appelle-t-on appareil?

On appelle appareil la taille et la disposition des pierres qui entrent dans la construction des murs.

Quels sont les appareils usités dans l'architecture romane primitive?

La plupart des appareils romains se trouvent encore dans cette architecture : ce sont le petit appareil régulier, l'appareil en feuilles de fougères ou en arête de poisson, l'appareil réticulé.

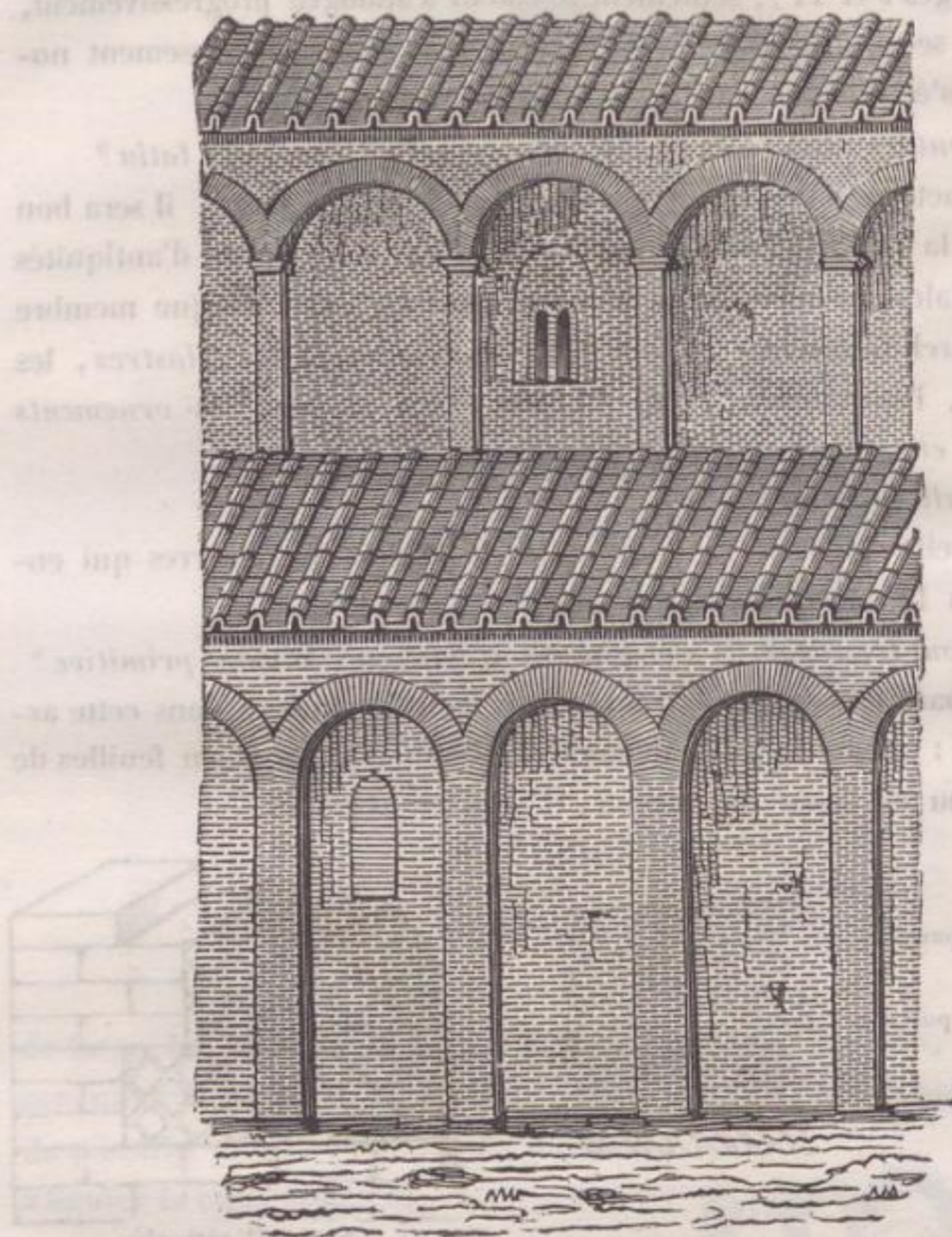


Le grand appareil n'a été employé que rarement dans les premières constructions religieuses de la France du nord; il devait être moins rare dans le midi.

La brique avait été fréquemment employée dans les constructions romaines de petit appareil; elle y avait été disposée par zones horizontales pour maintenir le niveau des assises, et aussi pour l'ornement extérieur des édifices (1). Le même système se perpétua durant plusieurs siècles du moyen-âge.

(1) V. la troisième partie de mon Cours d'antiquités.

Quelques églises sont entièrement construites en briques ; on remarque alors entre chaque assise une couche épaisse de mortier : ce mode



de construction a été général en Italie où, depuis l'empire romain jusqu'à nos jours, on a fait un grand usage de la brique.

Quels caractères les colonnes et les pilastres offraient-ils ?

A Rome et dans les anciennes villes où les monuments romains pouvaient fournir des colonnes, on les employa à soutenir les arcades des nefs ; nous en trouvons une prodigieuse quantité en Italie, mais dans nos contrées beaucoup moins favorisées sous ce rapport, on remplaça souvent les colonnes par des piliers carrés.

Nous trouvons néanmoins quelques colonnes de marbre et des cha-

Chapiteaux d'une composition fort gracieuse qui ont été faits pour les églises des premiers siècles, tels sont ceux que voici :



CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE SOUTERRAINE DE JOUARRE.

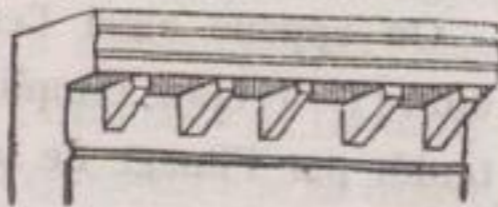


Comment traitait-on l'entablement ?

Souvent on supprima les frises et les architraves, pour ne conserver que des corniches supportées quelquefois par des consoles ou modillons.

Dans bien des monuments ces modillons ne portaient aucun ornement et figuraient simplement l'extrémité d'une poutre taillée en biseau.

Les modillons offraient aussi beaucoup de rapports avec ceux que l'on voit dans les monuments romains des derniers temps, et même dans ceux du III^e. siècle : les bains de Dioclétien à Rome en présentent qui ressemblent tout-à-fait à ceux de nos anciennes églises.



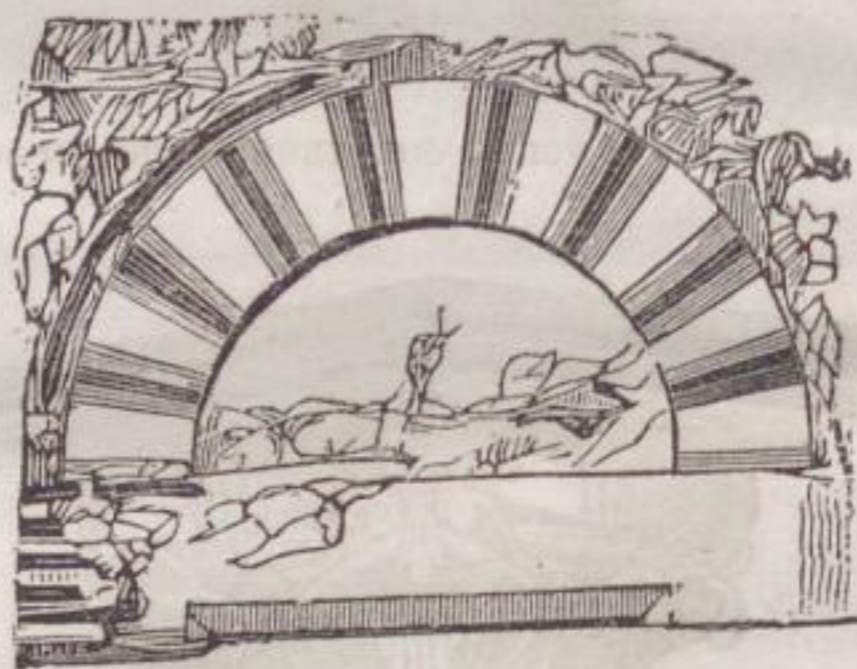
Quel était le caractère des fenêtres?

Les fenêtres n'offraient point de colonnes à l'extérieur, et le cintre qui les couronnait reposait presque constamment sur les pieds-droits de la maçonnerie. Ce cintre lui-même était d'une grande simplicité et rarement décoré de moulures; on n'y voyait le plus ordinairement qu'un rang de pierres symétriques.

Quelquefois ces pierres étaient séparées les unes des autres par deux ou trois briques accolées et disposées suivant le système que l'on observait dans beaucoup de constructions romaines (1).

Quel était le caractère des portes et des arcades?

Portes. Le cintre des portes reposait ordinairement sur de simples pieds-droits ou pilastres, plus rarement sur des colonnes. Presque toujours une porte carrée était ouverte au milieu de l'arcade principale.



Arcades. Les arcades qui mettaient la nef en communication avec les ailes n'offraient le plus souvent que des pierres symétriques, quelquefois séparées les unes des autres par des briques suivant le système du temps; mais la grande arcade qui était au milieu des transepts, entre le chœur et la nef, était quelquefois ornée d'incrustations et de moulures. Cette arcade portait, dans les premières églises, le nom d'*arc triomphal*, parce qu'elle ressemblait à un arc de triomphe.

Qu'est-ce que le tympan?

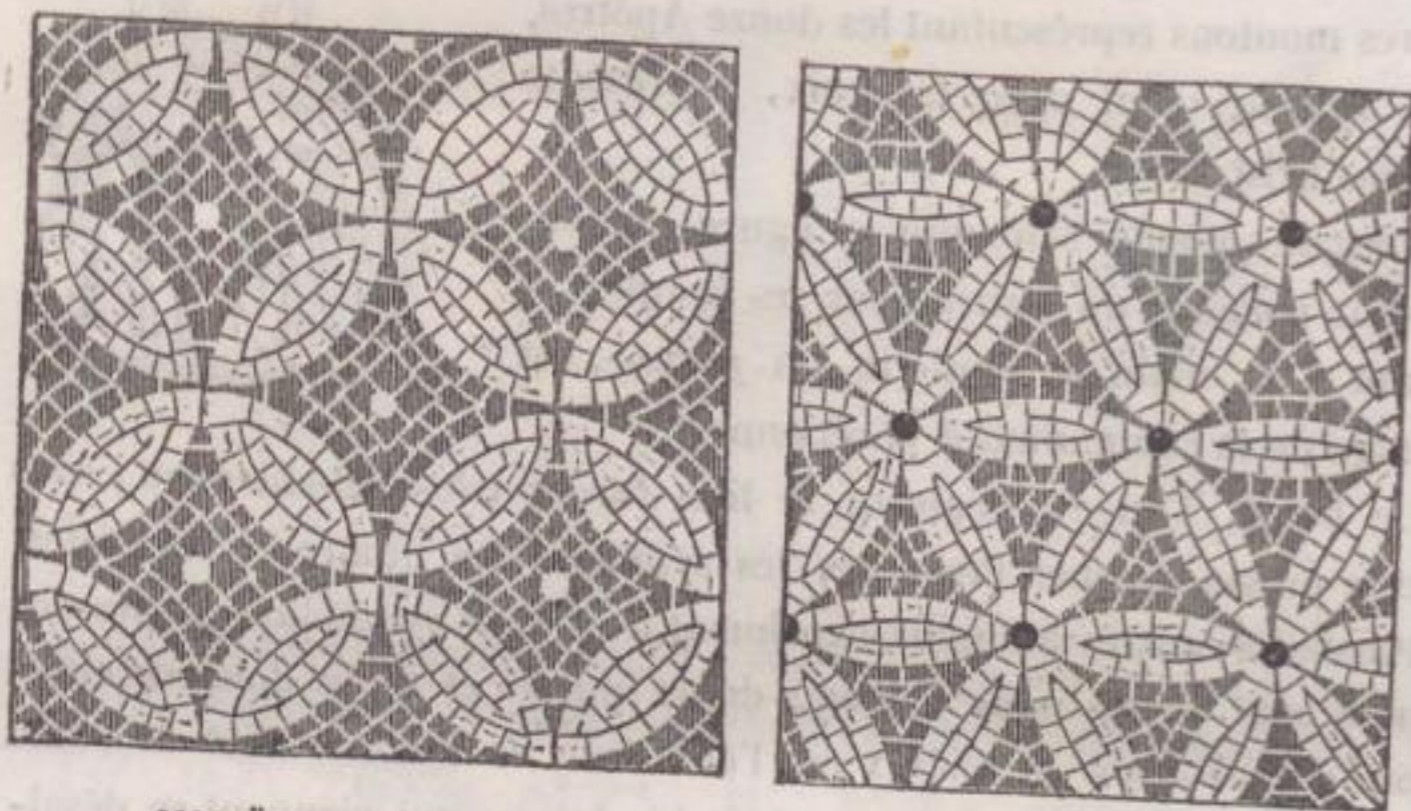
On appelle ainsi l'espace compris entre la porte carrée et l'arc cintré; il était rempli tantôt en petit appareil simple ou réticulé, tantôt par l'image de la croix ou par quelque autre bas-relief.

Quels étaient les ornements du roman primitif?

Il serait difficile, en considérant le peu de monuments anciens qui

(1) V. la deuxième partie de mon Cours d'antiquités.

nous restent, de donner l'énumération précise des moulures employées dans la décoration des édifices religieux de la première époque. On peut affirmer cependant que les figures d'ornement, qui se voient dans les mosaïques et les édifices de l'ère gallo-romaine (1), ont été reproduites par les artistes chrétiens.



MOSAÏQUES GALLO-ROMAINES REPRODUITES AU MOYEN-AGE.

Les incrustations en pierre de couleur et en terre cuite, les arcades sans ouvertures, à plein-cintre, les niches et les fausses fenêtres surmontées d'un fronton triangulaire, furent encore des ornements employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des monuments des premiers siècles du moyen-âge.

A l'intérieur les murs étaient plaqués de marbre, couverts de peintures, incrustés des plus riches mosaïques.

Ces mosaïques principalement employées pour la décoration des absides, des murs latéraux, etc., etc., étaient formées de petits cubes en émail opaque de différentes couleurs et souvent dorés. Le bleu, le vert, le noir, le rose, le blanc, le brun, le grisâtre sont les couleurs qu'on a le plus employées dans la composition des tableaux ainsi formés de fragments vitrifiés.

Nous n'avons plus en France qu'une de ces belles mosaïques en verre, bien qu'elles y aient été nombreuses durant l'ère mérovingienne, ainsi que le prouvent des témoignages incontestables ; c'est celle de Germigny-les-Prés, que l'on croit du IX^e. siècle comme l'église où elle se trouve.

Les tableaux en mosaïque et les peintures à fresque représentaient le Christ, les Apôtres ou d'autres personnages, tantôt sous leur forme

(1) V. la troisième partie de mon Cours d'antiquités.

véritable, tantôt sous diverses formes emblématiques, dont l'usage fut consacré à partir du IV^e. siècle.

Ainsi le Sauveur est souvent figuré par un agneau élevé sur un tertre d'où sortent quatre fleuves et auquel rendent hommage douze autres moutons représentant les douze Apôtres.

L'Agneau, seul avec la croix, représente Jésus-Christ.

Tout le monde sait que la figure du Bon Pasteur portant un agneau sur ses épaules et tenant à la main la houlette ou *pedum*, est l'image de la communauté chrétienne.



Le bœuf, l'ange, l'aigle et le lion furent très-anciennement, sans que je puisse assigner l'époque, les symboles des quatre Evangélistes.

Plusieurs autres animaux expriment des idées symboliques. Les colombes sont prises pour l'image de la pureté et de la douceur chrétienne; le paon ou le phénix est l'emblème de l'immortalité de l'âme et de la félicité éternelle; les cerfs ou les daims, qui viennent se désaltérer à une fontaine, figurent les chrétiens aspirant aux eaux vivifiantes.

Les poissons étaient emblématiques de la qualité de chrétien.

Outre les ornements sculptés et peints sur les murs, on voyait encore dans les églises des tentures en étoffes plus ou moins riches.

On suspendait des rideaux aux balustrades qui entouraient le sanctuaire, aux arcades des nefs, etc. (1).

Les portes elles-mêmes étaient fermées au moyen de rideaux, dont la tradition s'est conservée jusqu'à nos jours en Italie, dans ces pesantes tentures qu'il faut soulever et pousser devant soi pour pénétrer dans les églises.

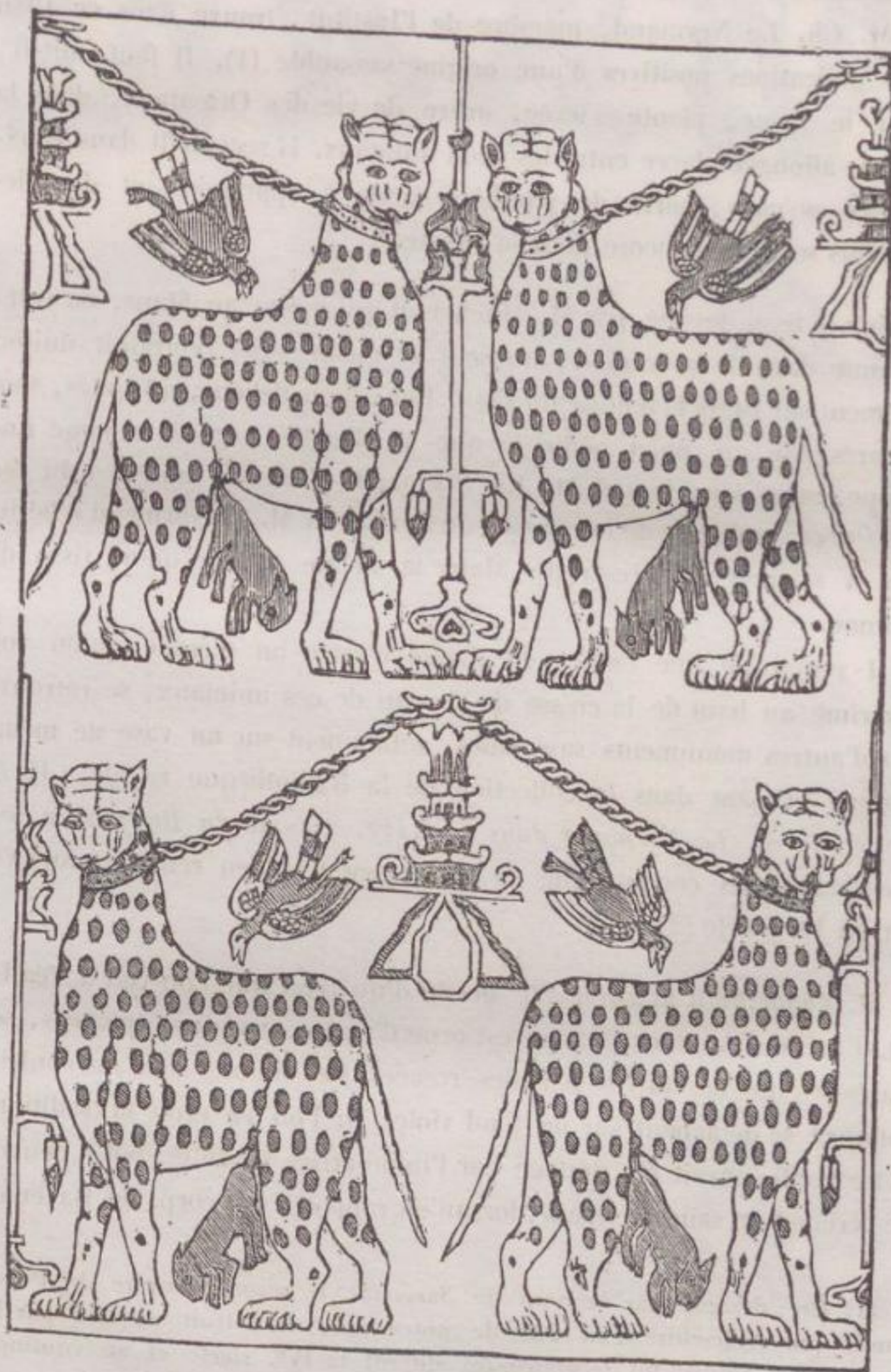
Existe-il encore quelques-uns de ces tissus ?

Ils sont extrêmement rares et renfermés depuis long-temps comme reliques dans les trésors des églises, soit qu'ils servent à envelopper des ossements vénérés, soit qu'ils aient été employés à confectionner d'anciennes chapes ou des chasubles.

Je peux, comme spécimen, figurer quatre tissus de ce genre, dont l'ancienneté ne paraît pas devoir être révoquée en doute, savoir : la chape de saint Mesme, à Chinon, la chape dite de Charlemagne, à Metz, le suaire de saint Germain, à Auxerre, et un tissu qui en-

(1) Anastase-le-Bibliothécaire parle souvent des rideaux qui décoraient les différentes parties des églises.

veloppe des reliques au Mans. Ces quatre échantillons donneront une idée des tissus dont nos églises furent plus ou moins riches pendant la première période romane, c'est-à-dire du IV^e. au XI^e. siècle; ils venaient de l'Orient.



CHAPE DE SAINT MESME, A CHINON.

Le premier montre, sur des bandes horizontales, des espèces de tigres affrontés et enchaînés à un pendentif d'où semblent sortir deux oiseaux. Des lièvres se voient sous le ventre des quadrupèdes.

Le fond est bleu. Les tigres sont alternativement *blancs* avec taches rouges, et *jaunes* avec taches vertes.

Les oiseaux et les lièvres suivent la même alternance, et sont rouges et blancs sur une ligne, verts et jaunes sur l'autre.

M. Ch. Le Normand, membre de l'Institut, trouve dans ce tissu des indications positives d'une origine sassanide (1). Il faut, dit-il, voir le *home*, plante sacrée, arbre de vie des Orientaux, dans la plante allongée placée entre les deux animaux. Il reconnaît dans ceux-ci des *guépars*, sorte de panthère facile à apprivoiser et dont les Indiens se servent encore pour la chasse.

Sur le tissu dessiné par M. Hucher et qui existe au Mans, on voit, comme dans le précédent, un seul et même sujet reproduit uniformément sur toute l'étendue du tissu. Deux lions debout, affrontés, sont séparés par un objet pédiculé que M. Hucher regarde comme une coupe, mais dans lequel M. Le Normand reconnaît un autel du feu ou *Pyrée*, emblème de la religion de Zoroastre. M. Le Normand n'hésite pas à attribuer au tissu du Mans la même origine qu'au tissu de Chinon.

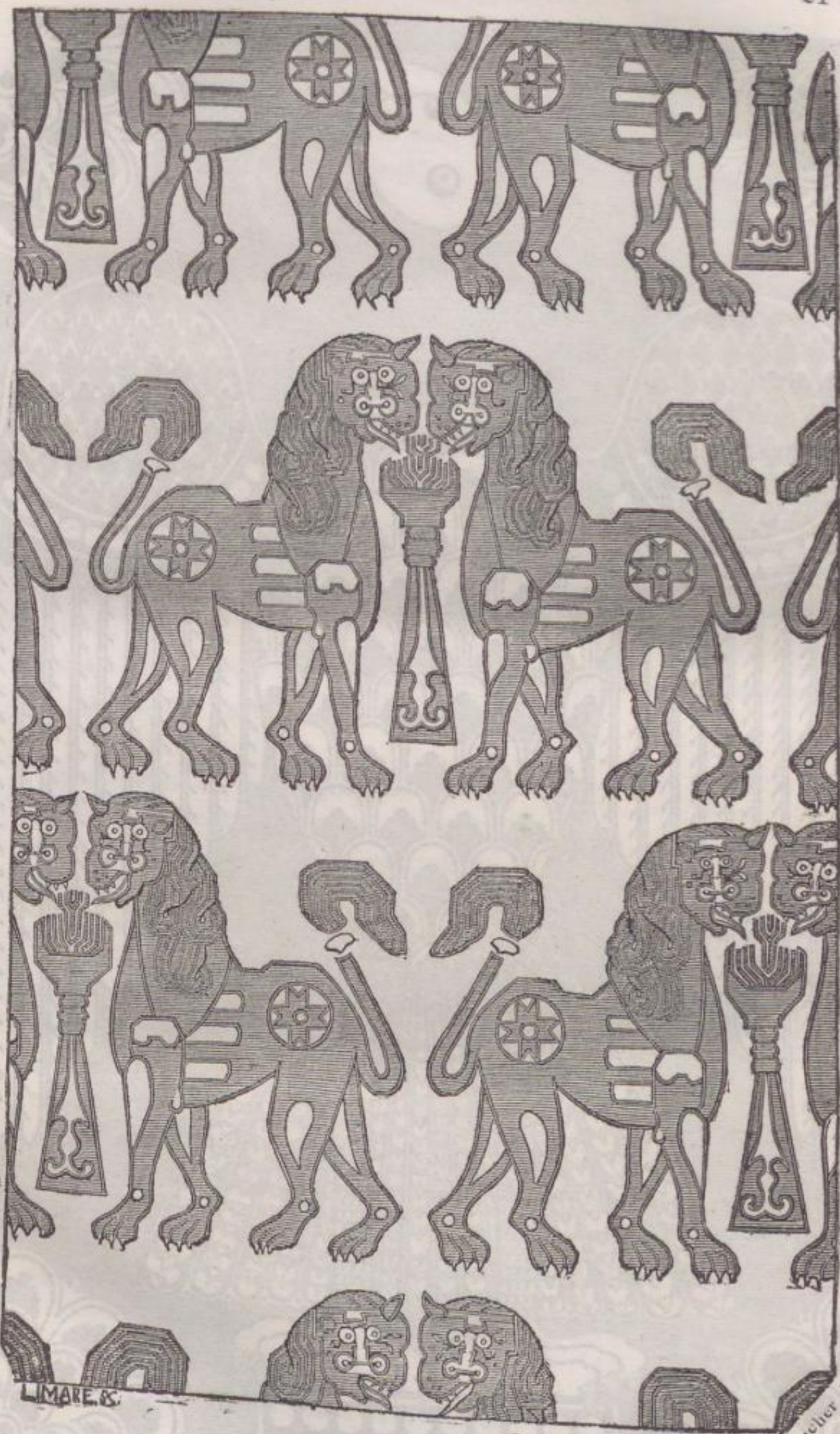
Il remarque que l'objet en forme d'astre ou d'étoile qu'on voit imprimé au haut de la cuisse de chacun de ces animaux, se retrouve sur d'autres monuments sassanides, notamment sur un vase de même origine existant dans la collection de la Bibliothèque royale. (*V. la notice de M. Le Normand dans le XIV^e. volume du Bulletin monumental.*) Il en conclut que ce tissu peut très-bien remonter au IV^e. ou au V^e. siècle (2).

M. Victor Petit m'a remis le dessin d'un tissu que l'on voit à l'église St.-Eusèbe d'Auxerre, et qui est orné d'aigles aux ailes éployées, séparés les uns des autres par des rosaces. Ces figures sont de couleur jaune et se détachent sur un fond violet. Si l'on en croit la tradition, cette étoffe aurait été donnée par l'impératrice Placidie, pour couvrir le cercueil de saint Germain, lorsqu'on rapporta son corps de Ravenne,

(1) On désigne par le nom de *Sassanide* le second empire de Perse, fondé par Ardeschire l'an 223 de notre ère, et détruit en 652 par les Arabes. Cet empire fut très-florissant durant le IV^e. siècle et au commencement du V^e.

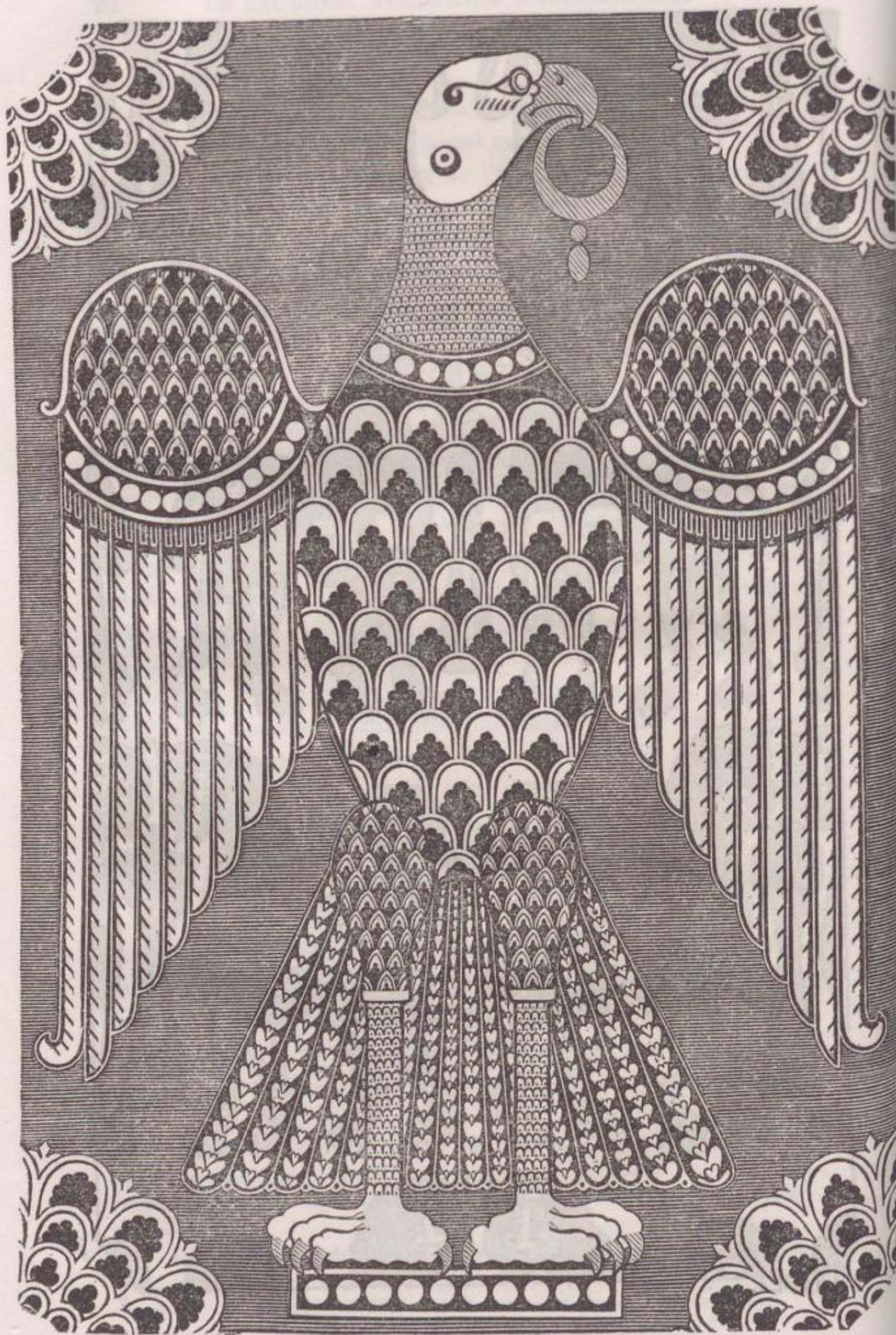
(2) Le fond du tissu de soie est rouge, les lions sont ouvrés en soie verte et rehaussés de plaques rouges disposées dans le but d'imiter les muscles et les os ; de minces filets jaunes dessinent les formes et séparent les couleurs.

(Note de M. Hucher.)



ANCIEN TISSU EXISTANT AU MANS.

ANCIEN TISSU EXISTANT AU MANS.



FRAGMENT DU SCAIRE DE SAINT GERMAIN, A AUXERRE.

au V^e. siècle; elle est d'une belle conservation et connue sous la dénomination de *suaire de saint Germain*.

Le quatrième tissu est une chape conservée dans la cathédrale de Metz, à laquelle elle aurait été donnée par Charlemagne, suivant la tradition; ce tissu appartiendrait par conséquent à une époque moins reculée que les précédents.

Il est en soie rouge; on y voit des aigles aux ailes éployées d'un très-beau style et divers ornements fidèlement rendus dans l'esquisse suivante (1).

Les couleurs employées dans les broderies de la chape de Metz sont le jaune, le bleu, le vert.

La figure que voici montre le détail d'une des broderies répétées plusieurs fois sur la chape entre les aigles du centre et ceux qui occupent les côtés.



Cette autre figure est celle de la tête des monstres qui mordent les jambes des aigles.

Des étoffes du même genre se trouvaient dans beaucoup d'églises, et Anastase-le-Bibliothécaire parle souvent, dans sa vie des papes, des tissus ornés de lions, de griffons, d'aigles qu'on voyait de son temps dans les églises de Rome: il se sert même d'adjectifs pour indiquer ces ornements, et désigne parfois sous la dénomination de *Leonata* les tissus portant des lions, et d'*Aquilata* ceux qui portaient des aigles (2).



Il n'est pas douteux que ces divers tissus ne soient venus de l'Orient, ce qui explique très-bien les images qu'on y trouve; on sait que l'art de travailler la soie ne s'est introduit qu'assez tard en Occident.

(1) Cette esquisse a été faite pour moi, à Metz par M. Bouet.

(2) V. CXI Stephanus, anno 835, p. 236.



CHAPE DITE DE CHARLEMAGNE, A METZ.

Il est essentiel d'observer que la date de la plupart des anciens tissus est très-problématique. M. de Longpérier a découvert sur quelques-uns de ceux que l'on croyait des premiers siècles de l'église, même, à ce qu'il paraît, sur celui de Chinon, figuré page 49, des preuves manifestes d'une origine bien moins ancienne, des XI^e. et XII^e. siècles. Ce n'est donc que sous toute réserve que je viens de présenter les types précédents; mais s'ils ne remontent pas à l'époque qu'on leur a assignée, on peut être certain qu'ils reproduisent les mêmes figures: l'art est resté stationnaire et les mêmes dessins ont été copiés avec une scrupuleuse exactitude pendant des siècles.

Il résulte de cette persistance des types et abstraction faite de l'origine absolue de certains tissus, qu'on doit tenir compte de l'élément décoratif fourni par ces étoffes aux sculpteurs chrétiens; on n'a pas encore fait assez d'études sur ce sujet, et nous le signalons comme très-digne d'occuper les Antiquaires.

Il est certain d'ailleurs que le goût des étoffes à figures d'animaux remonte très-loin; M. l'abbé A. Martin cite dans ses *Mélanges d'archéologie*, un passage d'Astérius, évêque d'Amasée à la fin du IV^e. siècle, dans lequel cet évêque s'élève contre le luxe de son temps, qui avait trouvé le secret d'imiter dans les tissus, en combinant l'union de la chaîne et de la trame, toutes les formes d'animaux.

« On est avide, dit Astérius, d'avoir pour soi, pour sa femme, pour ses enfants, des vêtements ornés de fleurs et de figures sans nombre..... de sorte que quand les riches viennent à se produire en public avec ces peintures, les petits enfants se rassemblent, les montrent au doigt en riant et leur laissent à peine un moment de répit. On voit là des lions, des panthères, des ours, des taureaux, des chiens, des forêts, des rochers, des chasseurs, et tout ce que les peintres savent copier dans la nature.

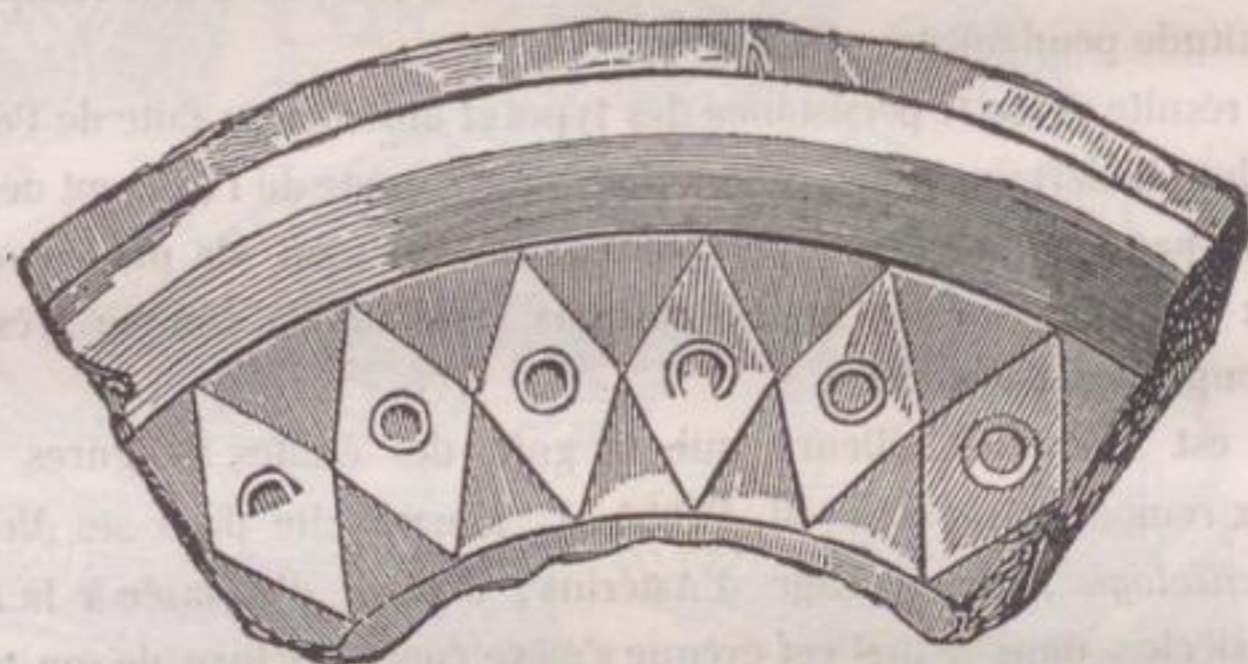
« Ce n'était donc pas assez d'orner ainsi les murailles, il fallait animer les tuniques mêmes, ainsi que les manteaux qui les couvrent. Ceux qui ont plus de religion, parmi les riches, suggèrent aux artistes des sujets tirés de l'histoire évangélique et font représenter J.-C. au milieu de ses disciples, ou bien ses divers miracles, les noces de Cana avec les amphores, le paralytique portant son lit sur ses épaules, l'aveugle guéri par un peu de boue, l'hémorroïsse touchant la frange des vêtements du Sauveur, Lazare sortant du sépulcre, et ils se figurent en cela faire une œuvre pie et se couvrir d'habits agréables à Dieu! »

.....

Pouvez-vous présenter quelques spécimens des sculptures employées dans la décoration des édifices de la période romane primitive ?

Voici quelques moulures d'ornement provenant de la partie des ruines de St.-Samson-sur-Rille, que l'on supposait antérieure à l'invasion des Normands :

L'une montre une série de lozanges en méplat, au centre desquelles sont de petites cavités circulaires qui avaient été remplies avec du ciment coloré.



Dans la seconde, une branche de vigne est conduite en serpentant,



de manière à dessiner des rinceaux ; au centre de chacun des enroulements, est un fruit qui ressemble à un gland et un oiseau becquetant une grappe de raisin.



Dans la troisième, on voit un rang de palmettes et au-dessus une branche ondulée, chargée de feuilles et de fruits.



Dans la quatrième on distingue un vase d'où sortent deux feuilles et deux cornes d'abondance, qui laissent échapper deux grappes de raisin.

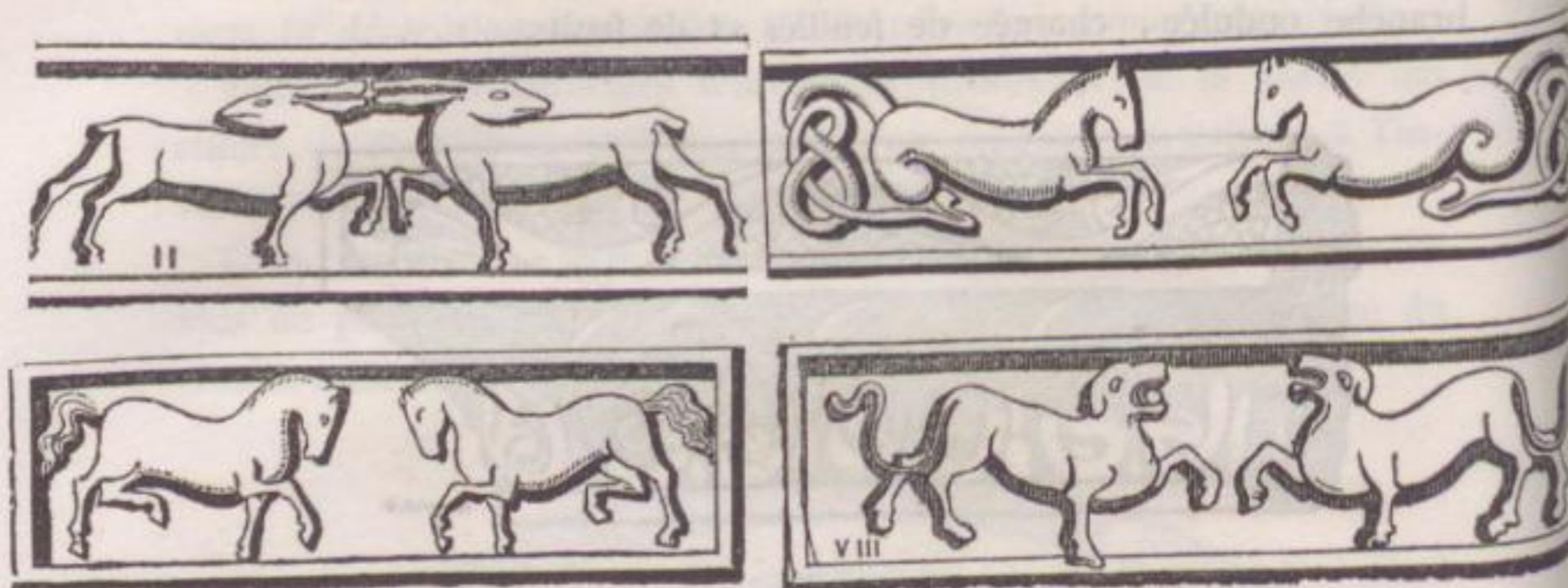


Les figures suivantes d'animaux, parmi lesquelles on distingue des



paons, des phénix, des cerfs, des chevaux, des hippocampes, et quelques autres, sont tirées de la frise d'une église du VII^e.

siècle, aujourd'hui détruite, replacée sur la tour de St.-Germain



d'Auxerre.

Le chapiteau suivant, orné de cercles et d'entrelacs sur les faces et de palmes sur les angles, vient de St.-Samson-sur-Rille (Eure).



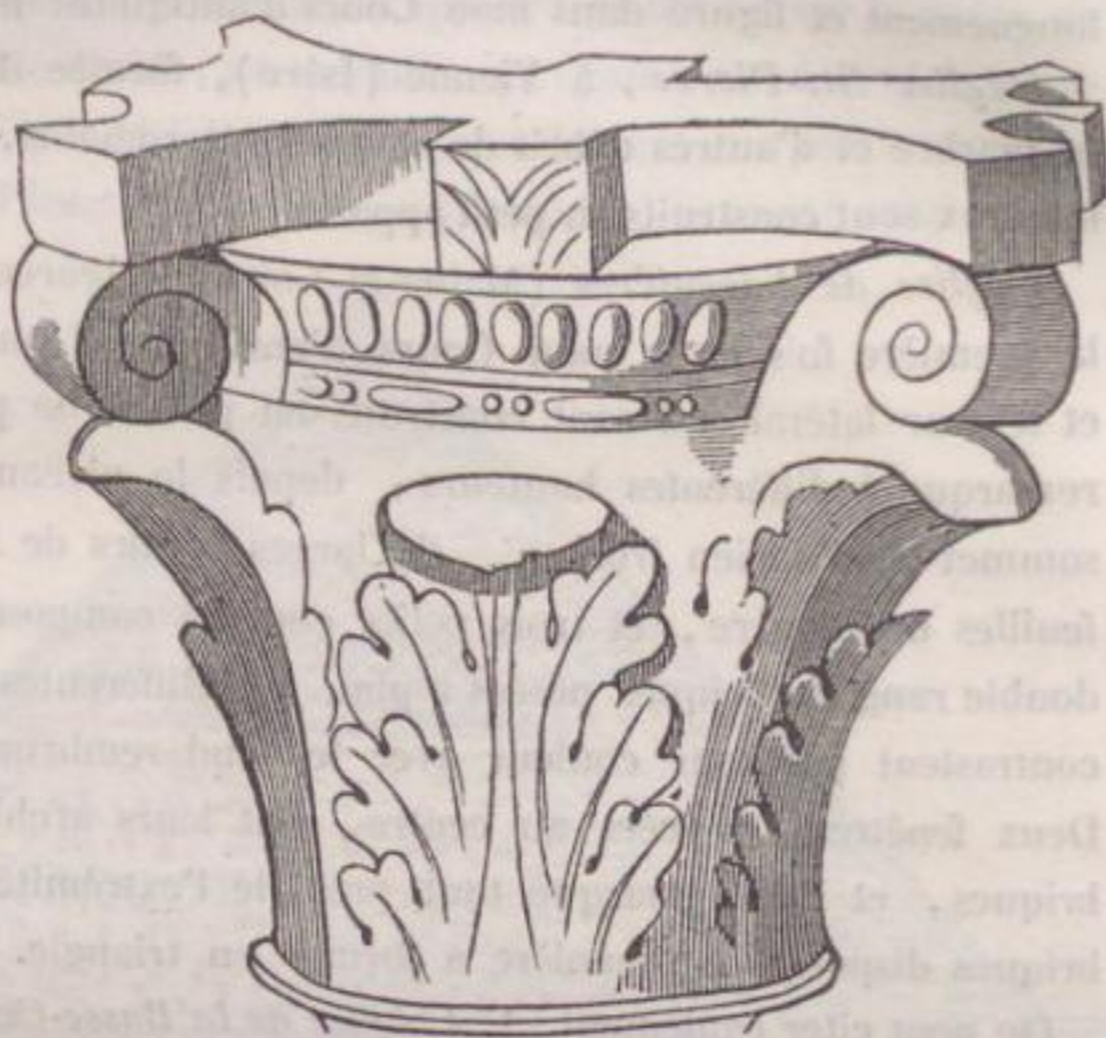
Il est déposé au musée départemental d'Evreux.

On a trouvé encore à St.-Samson des briques de différentes formes, incrustées dans les murs et disposées de manière à former une ornementation régulière.

Le tympan de la porte occidentale de l'ancienne église de St.-Pierre, à Vienne (Isère), présente une décoration de ce genre. Une croix, formée de carreaux en terre cuite, occupe le centre de ce tympan.

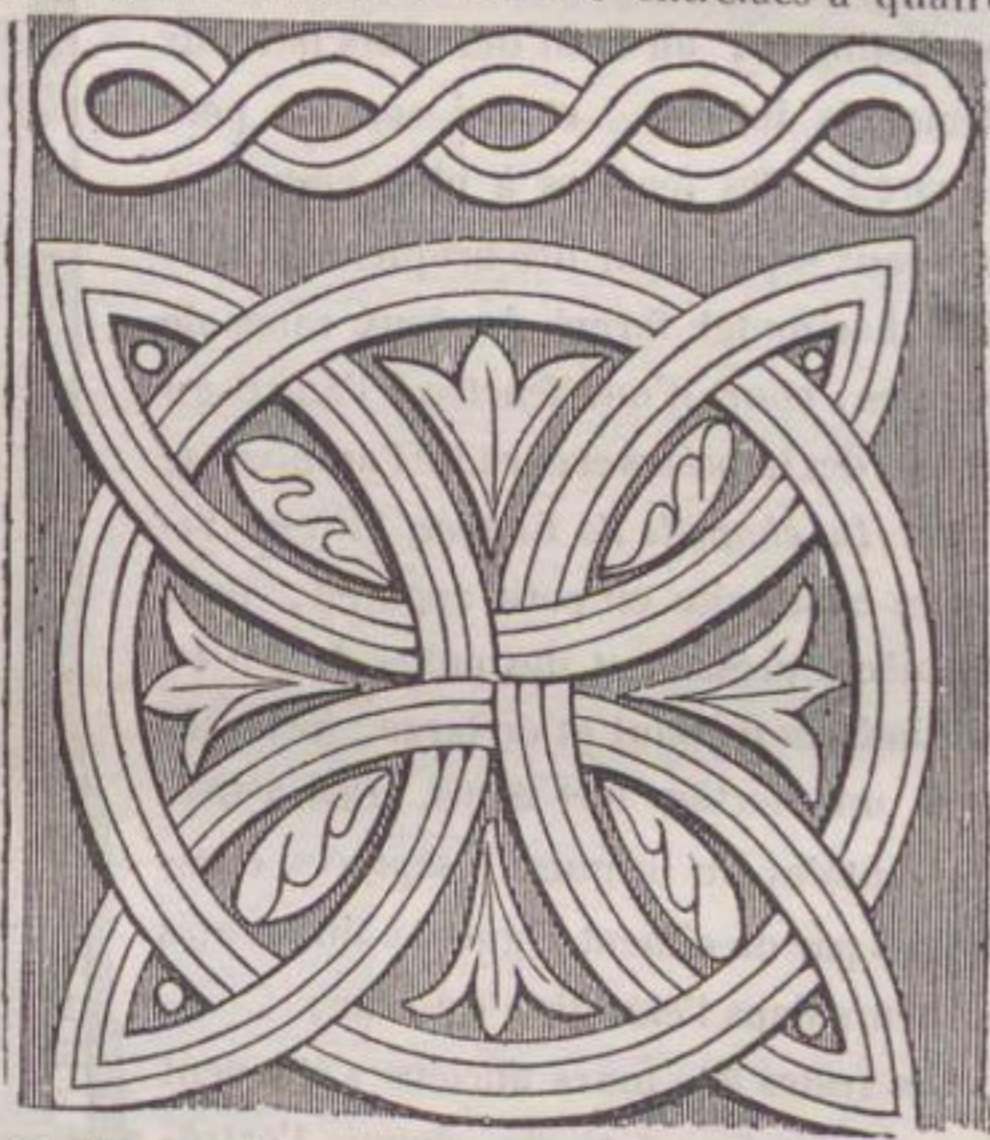
Le chapiteau suivant que j'ai vu au musée d'Arles paraît aussi avoir appartenu à un monument chrétien des premiers siècles.

J'ai retrouvé ce chapiteau composite ailleurs et toujours attribué à de très-anciennes constructions religieuses.



Enfin, la rosace suivante, dont un cercle et des entrelacs à quatre

pétales dessinent le contour et les formes principales, s'est retrouvée plusieurs fois au milieu de débris appartenant à la période romane primitive. Les mêmes combinaisons se rencontrent souvent sur des agrafes et des objets en métal de l'époque mérovingienne.



Existe-t-il encore en France beaucoup d'édifices appartenant au roman primitif?

Extrêmement peu, si on laisse de côté le X^e. siècle, dont les constructions ne sont pas faciles à distinguer de celles du XI^e. siècle.

Ainsi, on connaît le baptistère de St.-Jean de Poitiers, que j'ai décrit

longuement et figuré dans mon Cours d'antiquités monumentales (1).

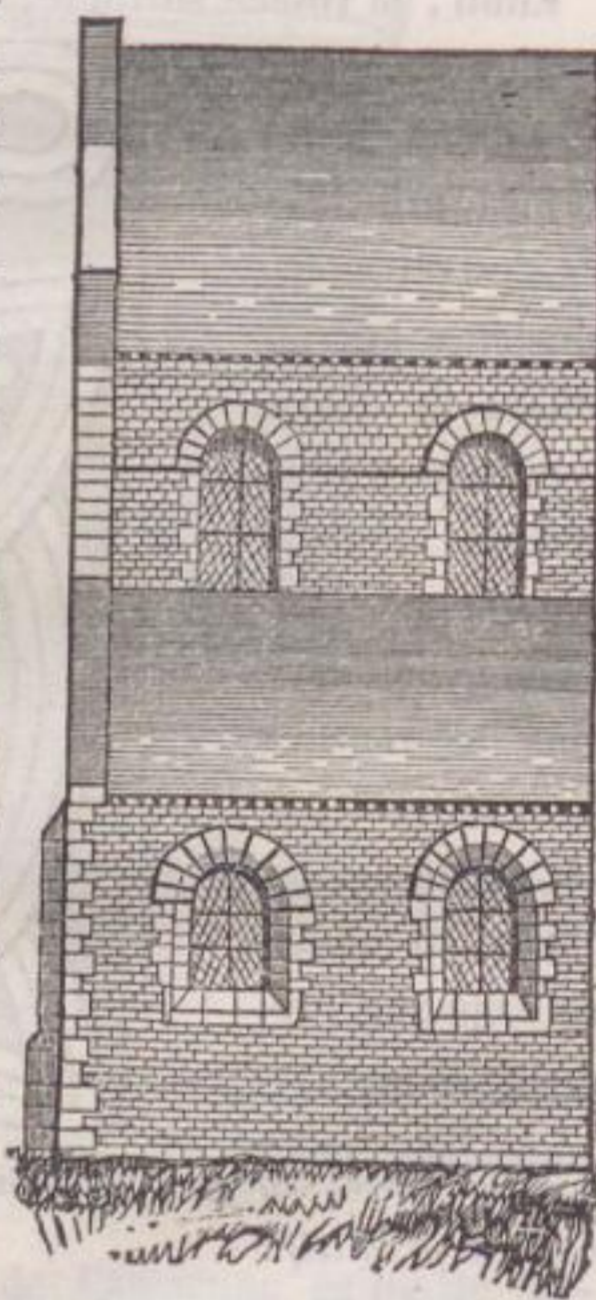
L'église St.-Pierre, à Vienne (Isère), formée de belles colonnes en marbre et d'autres débris de monuments romains, et dont les murs latéraux sont construits en petit appareil.

L'église de Savenières (Maine-et-Loire), figurée et décrite pour la première fois dans mon Cours d'antiquités (tome IV) : la façade et le mur latéral sud sont construits en pierres de petit appareil. On remarque à différentes hauteurs, depuis le niveau du sol jusqu'au sommet de l'ancien fronton, six larges bandes de briques posées en feuilles de fougère, et trois petits cordons composés seulement d'un double rang de briques posées à plat. Ces différentes lignes rougeâtres contrastent par leur couleur avec le fond, rembruni de la muraille. Deux fenêtres, percées au centre, ont leurs archivoltes garnies de briques, et l'on remarque tout près de l'extrémité du pignon, des briques disposées de manière à former un triangle.

On peut citer également : 1°. *L'église de la Basse-OEuvre*, à Beauvais (l'ancienne cathédrale), dans laquelle on distingue, au haut des murs latéraux demeurés intacts, et qui sont en petit appareil, des fenêtres à plein-cintre, à claveaux séparés par des briques : un cordon horizontal formé de deux rangs de briques, court d'une fenêtre à l'autre au niveau des impostes et encadre l'archivolte;

2°. *La chapelle de Langon* (Ille-et-Vilaine) construite en petit appareil, dont les pièces présentent des cubes de 9 à 11 centimètres de haut et de large, incrustés dans un mortier fort épais. Des assises horizontales de briques, séparées elles-mêmes par du ciment, règnent à différentes hauteurs dans l'élévation du mur ;

Les restes de murs anciens s'étendent sur chaque face latérale, depuis l'extrémité ouest dans une longueur d'environ 5 mètres et dans la plus grande partie de la façade occidentale ;

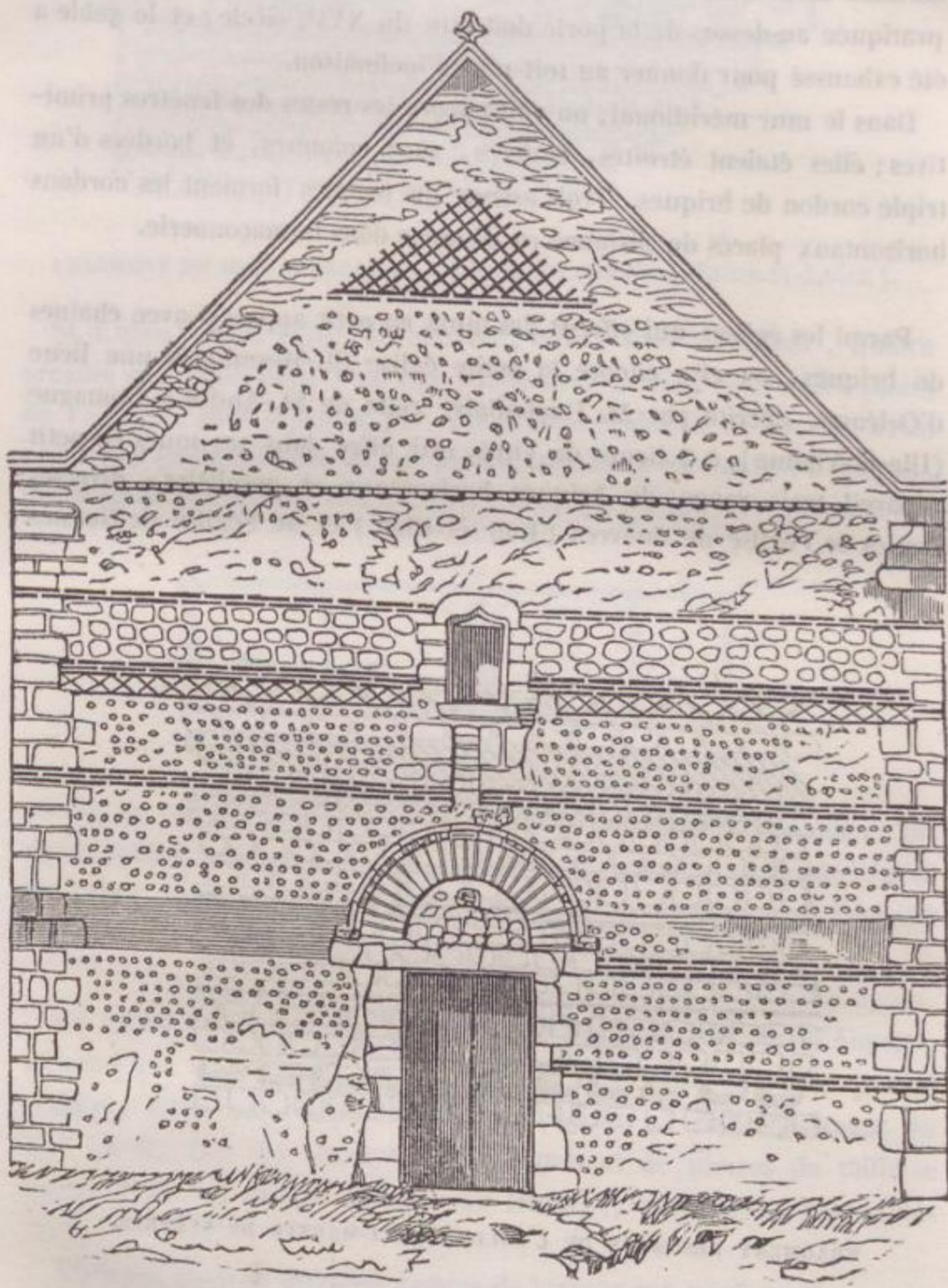


PARTIE DE LA BASSE-OEUVRE.

(1) Ce monument a été décrit depuis, par M. de Chasteignier, dans les mémoires de la Société des Antiquaires de Poitiers.

L'abside conserve des traces de l'appareil primitif; sur la voûte en cul-de-four de cette abside, un enduit assez épais a été décoré de peintures, aujourd'hui très-détériorées, mais qui doivent être fort anciennes;

3°. L'église de *Vieux-Pont-en-Auge* (Calvados) présente aussi un des



FAÇADE DE L'ÉGLISE DE VIEUX-PONT.

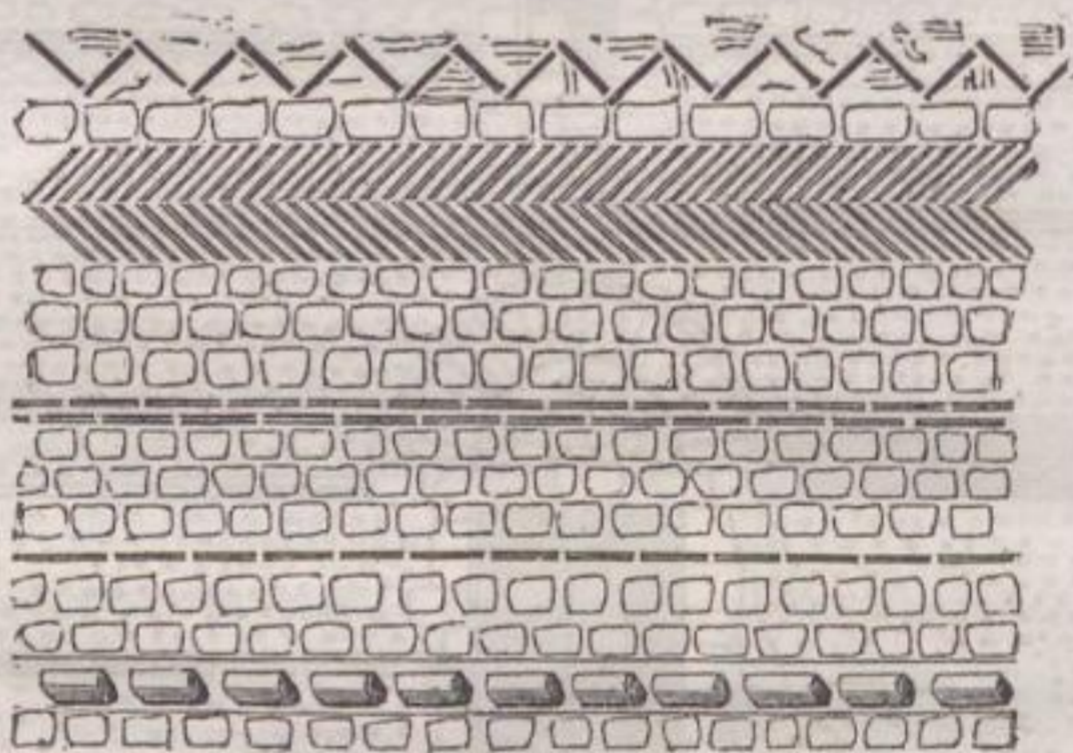
exemples si rares aujourd'hui, de maçonnerie en petit appareil avec chaînes de briques.

Les parties les plus remarquables de cette église sont le mur méridional

dional de la nef et de la façade; mais il faut distinguer dans celle-ci des reprises faites à plusieurs époques : la porte doit avoir été reconstruite au XI^e. ou au XII^e. siècle; du côté gauche de cette porte, l'absence de cordons en briques dans la maçonnerie annonce une reprise; la niche pratiquée au-dessus de la porte doit être du XVI^e. siècle, et le gable a été exhaussé pour donner au toit plus d'inclinaison.

Dans le mur méridional, on voit encore les restes des fenêtres primitives; elles étaient étroites, cintrées, sans colonnes, et bordées d'un triple cordon de briques. Trois assises de briques forment les cordons horizontaux placés de distance en distance dans la maçonnerie.

Parmi les églises qui offrent des murs en petit appareil avec chaînes de briques, on cite encore la petite église St.-Mesmin, à une lieue d'Orléans, décrite par M. Duchallais; celle de St.-André à Domagné (Ille-et-Vilaine), à 3 lieues de Vitré, qui offre dans ses murs en petit appareil trois rangs de briques horizontaux et parallèles; diverses parties de l'église de Suèvres (Loir-et-Cher) et de l'église de Gennes



FRAGMENT DES MURS DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN DE SUÈVRES.

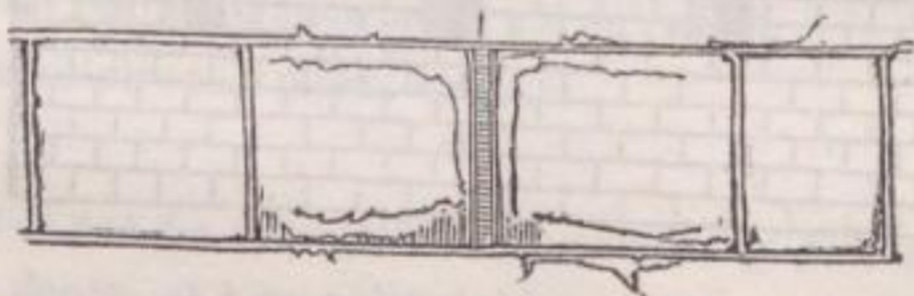
(Façade occidentale.)

(Maine-et-Loire); enfin quelques autres églises réparties dans diverses régions de la France.



FRAGMENT DU MUR LATÉRAL DE L'ÉGLISE DE GENNES (Maine-et-Loire).

St.-Lubin, autre église de Suèvres, offre, sous le clocher, quatre arcades qui pourraient bien être antérieures au XI^e. siècle; les pièces de l'appareil sont séparées par une grande épaisseur de ciment, et on voit entre quelques-unes de ces pièces, comme à St.-Martin d'Angers, des briques verticales. Les briques verticales, entre les pierres d'ap-



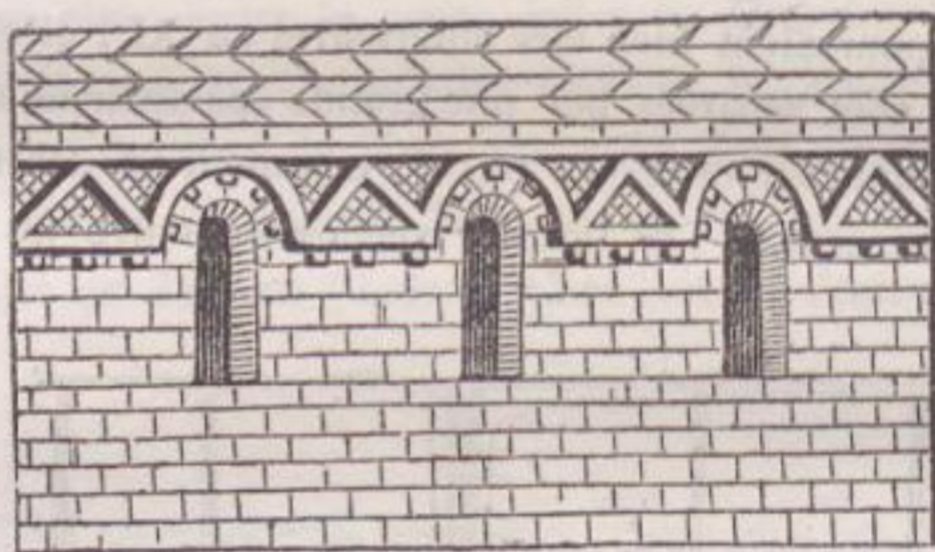
pareil, se rencontrent quelquefois dans les monuments romains : c'est donc encore une présomption d'ancienneté pour la partie de l'église St.-Lubin que je signale, mais dont je ne connais pas l'origine absolue.

Ce qu'on voit encore de la croisée de l'église St.-Martin d'Angers, aujourd'hui transformée en chantier, a été, sauf quelques parties refaites, élevé par l'impératrice Hermengarde au commencement du IX^e. siècle. Des lits alternatifs de briques et de pierres de taille se voient dans les quatre arcades du transept, et dans les murs latéraux.

Elles ont environ quatorze pouces de largeur sur neuf ou dix pouces de hauteur; elles sont séparées les unes des autres par une couche de ciment dont l'épaisseur varie depuis un demi-pouce jusqu'à dix lignes. Les briques employées dans les arcades ont, pour la plupart, neuf à dix pouces de longueur.

D'autres églises peuvent être citées, quoiqu'elles ne présentent pas de chaînes de briques et qu'on ne puisse affirmer absolument qu'elles soient antérieures au commencement du XI^e. siècle; telle est l'église *St.-Généroux* (Deux-Sèvres), dans la partie ancienne de laquelle le revêtement des murs latéraux offre l'appareil réticulé, l'*opus spicatum*, et le petit appareil ordinaire.

Les fenêtres sont à plein-cintre, sans colonnes, et assez étroites; un cordon horizontal en pierre reposant sur des consoles court d'une fenêtre à l'autre, au niveau des impostes, et décrit des cercles encadrant les archivolttes; l'espace compris entre chaque fenêtre est occupé par un fronton triangulaire; un second cordon horizontal décrit une

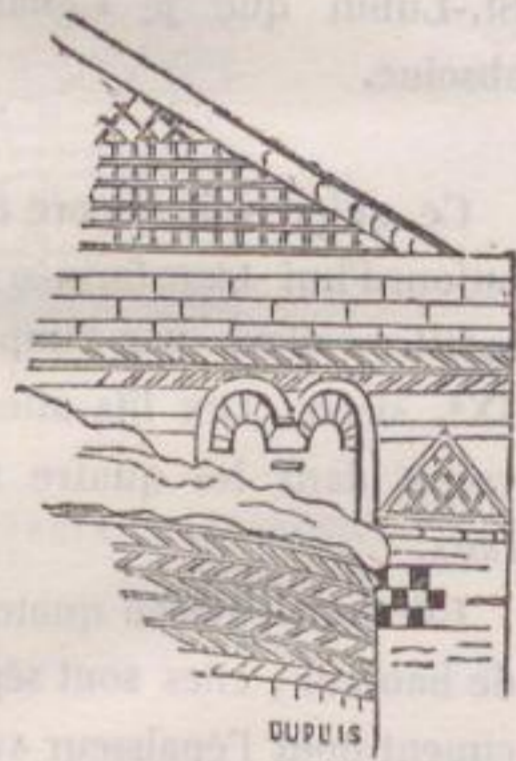


ligne continue au-dessus de ces frontons. Le tout est surmonté de plusieurs assises de pierres taillées en arêtes.

Les mêmes dispositions se retrouvent dans l'église de Cravent (Indre-et-Loire).

Le grand comble oriental de Saint-Généroux, au-dessus des absides, présente aussi différents appareils curieux.

Au lieu de se servir de pièces de même forme et de même volume, on a, dans plusieurs parties des murs, employé les pierres de taille d'une dimension assez considérable, sur lesquelles on a figuré les compartiments réguliers de l'appareil, au moyen de rainures creusées dans la pierre et remplies de ciment coloré.



L'église de Germiny-les-Prés, bâtie, au IX^e. siècle, par Théodulphe,

évêque d'Orléans, présente une abside voûtée en cul-de-four et garnie d'une mosaïque, la seule qui existe en France aujourd'hui; des pilastres existent en avant du sanctuaire, dans ce qui forme le transept: les chapiteaux des colonnes; ceux des pilastres; les mosaïques et les inscriptions paraissent confirmer par leur style, l'époque reculée qu'on assigne à l'église, et tout porte à croire qu'elle est encore, en grande partie, celle que fit bâtir l'évêque Théodulphe. J'attends les dessins que doit faire M. V. Petit de ce petit monument, pour en publier une description dans le *Bulletin monumental*. Le revêtement extérieur des murs est en petit appareil.

Quoique l'église de Valcabrère, près St.-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne), soit, en grande partie, construite avec des débris antiques, il n'est pas certain qu'elle appartienne à la période romane primitive, et quelques-unes de ses parties, notamment le portail historié, l'autel, etc., doivent être moins anciennes; mais le plan général est conforme à celui des basiliques; les pilastres ornés de colonnes antiques appliquées, et les fragments qu'elle renferme donnent à cette petite église un parfum d'ancienneté qui m'engage à la citer, en attendant que son histoire soit mieux connue.

N'existe-t-il pas des descriptions des anciens édifices détruits?

Oui, sans doute, et à ce qui précède, on pourrait ajouter un grand nombre de descriptions d'églises des VII^e., VIII^e. et IX^e. siècles que nous ont laissées les chroniqueurs; mais ces descriptions apprendraient peu de chose de plus que ce que nous savons déjà, car elles parlent de la forme des églises de cette époque plutôt que de leur style architectural.

Plusieurs faits à noter ressortent pourtant des descriptions répandues çà et là dans les chroniques; elles nous prouvent, par exemple, que les autels étaient quelquefois placés le long des murs, sans qu'il y eût de niches ou de chapelles pour les contenir; que celles-ci, moins nombreuses à cette époque qu'elles ne le devinrent dans la suite, étaient formées par l'abside principale et par celles qui se trouvaient au fond des collatéraux ou dans le mur oriental des transepts.

On peut admettre, je crois, que beaucoup d'églises étaient alors construites en bois; ce qui explique pourquoi il en reste si peu aujourd'hui, la promptitude avec laquelle elles étaient élevées et la fré-

quence des incendies qui venaient les détruire, incendies dont nous parlent continuellement les chroniqueurs.

Comment les églises étaient-elles pavées du V^e. au XI^e. siècle?

S'il ne nous reste en France aucun pavé d'église qui puisse remonter à la période romane primitive, nous pouvons au moins répondre à cette question au moyen de documents certains et de quelques débris d'anciens pavés découverts au-dessous des pavages actuels.

Le sanctuaire et le chœur étaient habituellement pavés avec plus de luxe que les nefs : on y employa dans les premiers siècles les mosaïques si répandues sous la domination romaine, les marqueteries ou parquets en marbre de différentes couleurs.

Le pavage des nefs et des bas-côtés consistait en dallages, et souvent dans les premiers temps en des aires de ciment semblables à celles que nous offrent si habituellement les constructions romaines.

Le pavé des nefs peut même, dans certains cas, avoir été décoré de mosaïques, moins riches toutefois que celles du sanctuaire.

L'usage d'enterrer dans les nefs dut rendre le pavage très-irrégulier ; on inscrivit parfois les noms des défunts sur les pavés, la dimension de ceux-ci n'était pas très-considérable d'abord. Enfin, vers la fin du VIII^e. siècle, les couvercles des tombeaux en pierre sortaient souvent du pavé, et quand le nombre s'en fut multiplié, il fallut les enfoncer et les cacher.

Quels étaient les moyens d'exécution?

Il est certain que les ecclésiastiques les plus distingués et les plus instruits faisaient de l'architecture l'objet de leurs études. Les anciens écrivains mentionnent un grand nombre d'évêques et d'abbés qui donnaient les plans de leurs églises, et qui travaillaient eux-mêmes à les construire.

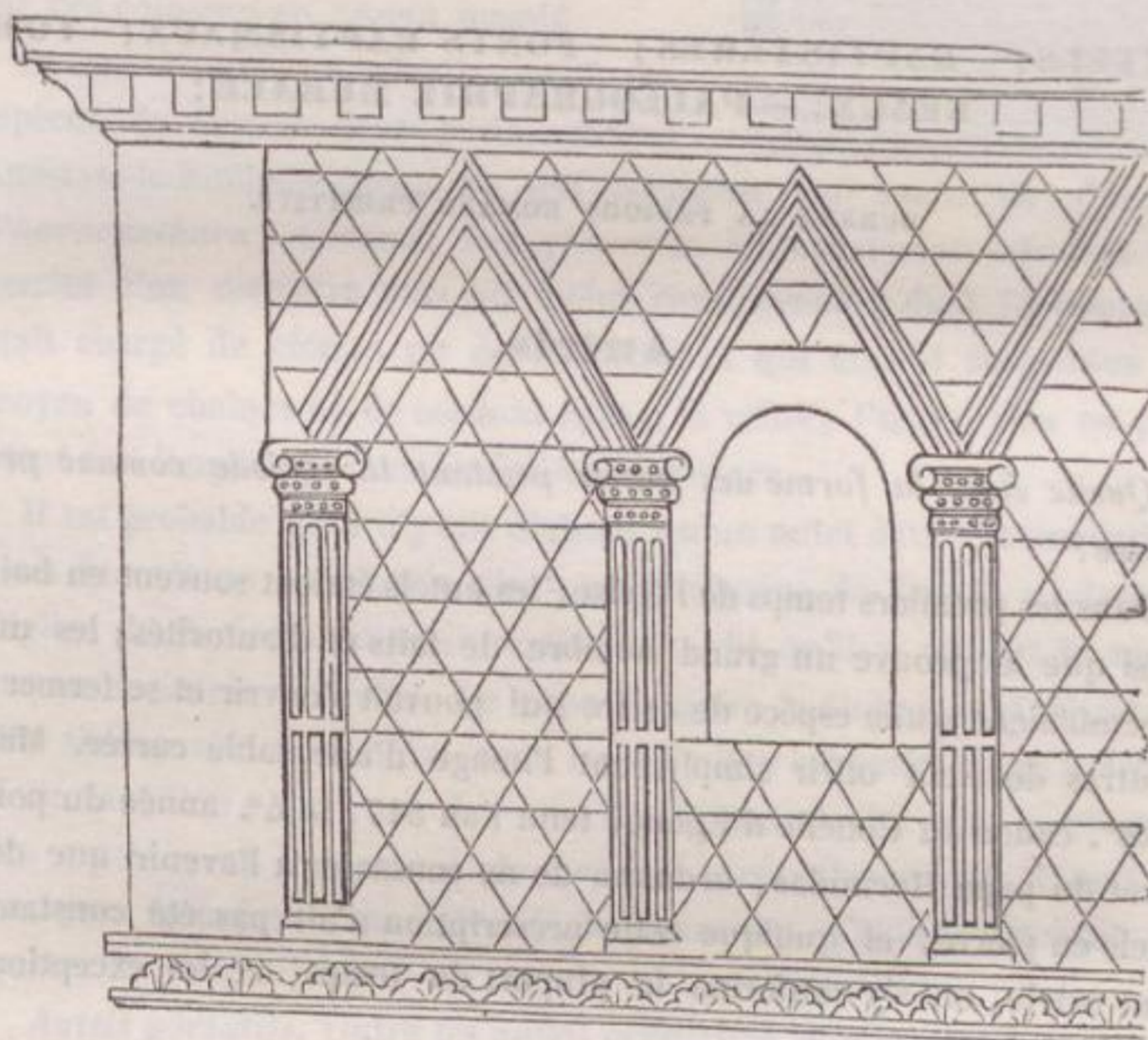
Plusieurs couvents étaient remplis de littérateurs et d'artistes, dans les VII^e. VIII^e. et IX^e. siècles. Les évêques, les moines et les ecclésiastiques en général, étaient souvent architectes, peintres, sculpteurs, etc.

Mais si les abbayes pouvaient en quelque sorte être considérées comme des écoles où se perpétuaient les traditions relatives aux arts et aux sciences, il y avait aussi hors des cloîtres des ouvriers habiles qui travaillaient sous la direction des évêques ou des moines architectes.

Quels ont été les progrès ou la décadence de l'architecture durant la période romane primitive?

Il n'est pas facile d'établir de coupes dans la période de cinq à six

siècles que j'ai assignée au style roman primordial ; cependant l'architecture ne fut point stationnaire pendant un si long espace de temps. Il est probable que depuis le V^e. siècle, l'art de bâtir, imitation servile de l'architecture gallo-romaine, avait plutôt perdu que gagné, lorsque le génie de Charlemagne vint imprimer une nouvelle impulsion aux arts et aux lettres. Il est très-difficile de savoir exactement quels changements se manifestèrent alors dans l'architecture ; les opinions sont sur ce point assez divisées, mais le grand nombre d'églises et d'abbayes élevées en France sous ce prince, imprima nécessairement un grand mouvement. Le charmant fragment de l'abbaye de



FRAGMENT DE L'ABBAYE DE LORSCH.

Lorsch qu'on voit sur le chemin de Manheim à Darmstadt, et qui date de l'an 776, offre des chapiteaux composites et des pilastres ioniques, qui montrent qu'à cette époque encore on imitait assez correctement l'antique.

L'état prospère auquel les arts étaient parvenus ne put se maintenir dans les temps moins heureux qui suivirent le règne de Charlemagne.

Les dissensions intestines et les malheurs sans nombre qui résultèrent de l'invasion des Normands amenèrent bientôt une décadence marquée dans l'architecture ; on vit s'éteindre, à la fin du IX^e. siècle et dans le X^e., le talent des architectes, en même temps que les lumières de l'ancienne civilisation, ranimées par Charlemagne.

Une superstition bizarre contribua peut-être encore à hâter la décadence de l'architecture ; *on croyait que la fin du monde arriverait dans le X^e. siècle* ; le découragement et l'apathie qui résultaient de cette croyance paralysaient les esprits, et loin d'élever des constructions nouvelles, à peine réparait-on les anciennes.

AUTELS ; — BAPTISTÈRES ; — FONTS BAPTISMAUX ; — TOMBEAUX ; — PALÉOGRAPHIE MURALE ;

DURANT LA PÉRIODE ROMANE PRIMITIVE.

Autels.

Quelle était la forme des autels pendant la période romane primitive ?

Dans les premiers temps de l'église, les autels étaient souvent en bois, ainsi que le prouve un grand nombre de faits et d'autorités ; les uns ressemblaient à une espèce de coffre qui pouvait s'ouvrir et se fermer ; d'autres devaient offrir simplement l'image d'une table carrée. Mais le 26^e. canon du Concile d'Epone, tenu l'an 517, la 4^e. année du pontificat du pape Hormidas, ordonna de ne consacrer à l'avenir que des autels en pierre, et quoique cette prescription n'ait pas été constamment suivie, on s'y conforma la plupart du temps, et les exceptions furent assez rares.

Les plus anciens autels de pierre furent carrés, le plus souvent composés d'une table portée sur un pédicule central et sur des colonnes habituellement au nombre de quatre, quelquefois au nombre de six. D'autres autels étaient formés de planches en marbre et offraient l'image d'un coffre. Il y eut aussi des sarcophages de marbre transformés en autels.

Quelques autels étaient revêtus de lames d'or et d'argent et incrustés de pierres précieuses : tous étaient couverts d'étoffes plus ou moins riches, souvent relevées par des broderies dont quelques-unes re-

produisaient de pieuses images. Rien n'est plus intéressant à lire que les descriptions données par Anastase-le-Bibliothécaire, de ces riches surtout d'autels.

Les autels étaient ornés de ciboires; on appelait ainsi un dais ou baldaquin supporté par des colonnes.

Les ciboires étaient d'une grande magnificence dans les églises les plus importantes. Celui que le pape Grégoire I^{er}. fit élever à St.-Pierre de Rome était, d'après Anastase-le-Bibliothécaire, porté sur des colonnes en argent massif.



Devant l'autel on plaçait aussi des espèces de lustres dont parle souvent Anastase-le-Bibliothécaire, et qui portaient les noms de *Phara*, *Pharacanthara*, *Coronæ*. Les phares et les couronnes offraient des cercles d'un diamètre plus ou moins considérable, dont le pourtour était chargé de cierges ou de lanternes et qui étaient suspendus au moyen de chaînes ou de cordons fixés à la voûte; l'usage s'en est perpétué fort long-temps dans les églises de France.

Il est probable qu'il n'y eut d'abord qu'un autel dans chaque église; mais bientôt on en établit plusieurs. Grégoire de Tours, parlant de l'église de Breine au diocèse de Soissons, dit qu'il y célébra la messe sur trois autels différents. Le pape Grégoire-le-Grand, qui vivait au VI^e. siècle, cite une église dans laquelle il y en avait jusqu'à treize. Enfin Mabillon prouve par des autorités incontestables que la pluralité des autels avait commencé de bonne heure. Cependant il faut remarquer que jusqu'au XII^e. siècle beaucoup d'églises n'eurent que quatre ou cinq autels.

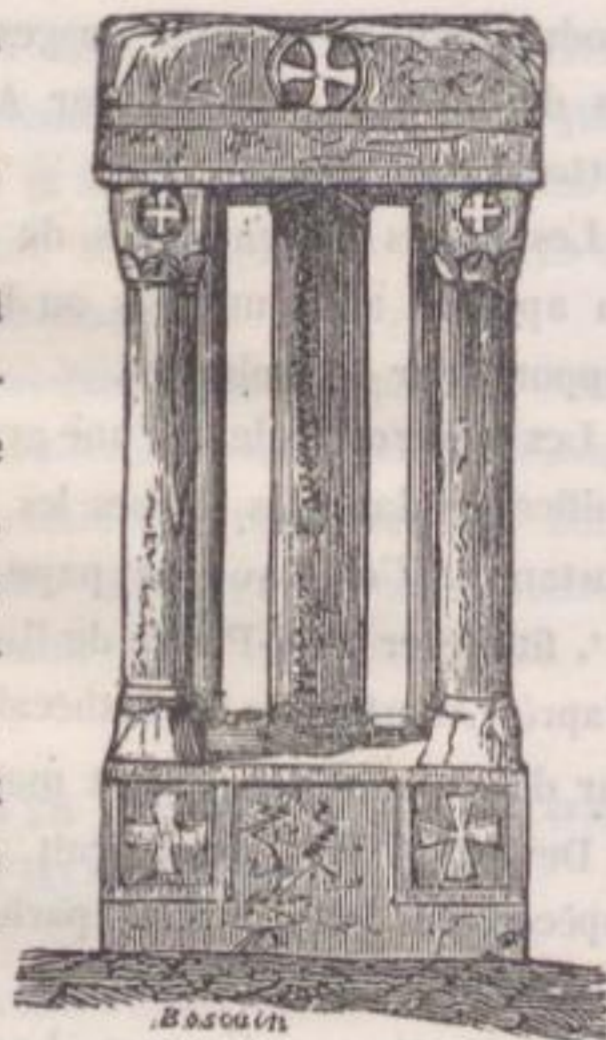
Autels portatifs. Outre les autels ordinaires, il y avait dans quelques églises des autels portatifs; c'étaient des morceaux de marbre ou de bois incrusté de métaux, d'ivoire, etc., etc., de un pied sur tous sens environ, et parfois encadrés dans un cercle de métal ayant une poignée. On trouve ces autels mentionnés dans des conciles, des chartes, etc., sous les dénominations suivantes, *altare viaticum*, *portatile*, *gestatorium*, *lapis portatilis*. On les appelait aussi tables ou autels itinéraires, *altaria itineraria*, parce qu'on s'en servait principalement en voyage.

Il est probable que ces espèces de pierres sacrées se plaçaient sur des

piédestaux, quand elles servaient à la célébration du divin sacrifice.

Existe-t-il en France quelques autels antérieurs au XI^e. siècle ?

Je ne connais guère à citer que l'autel du Ham, table en pierre chargée d'inscriptions, déposée à la bibliothèque de Valognes, et que j'ai décrit dans le 6^e. volume de mon Cours d'antiquités (1) ; un autel très-étroit, porté sur quatre colonnes et un piveau central que j'ai remarqué dans l'église de Tarascon et dont voici l'esquisse ; enfin quelques autels cubiques fort anciens, mais dont la date est incertaine.



ANCIEN AUTEL DANS L'ÉGLISE DE TARASCON.

Baptistères.

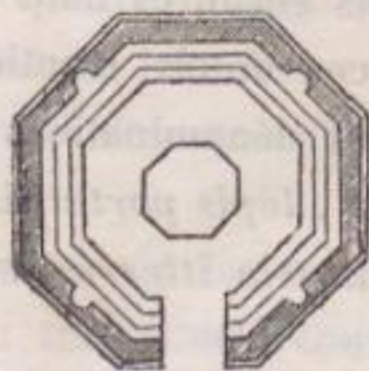
Quelle était la forme et la disposition des édifices dans lesquels on administrait le baptême ?

Ces édifices consistaient, à ce qu'il paraît, en deux pièces principales : l'une destinée aux cérémonies préparatoires, l'autre au baptême proprement dit. Ils étaient parfois spacieux et ornés de portiques à colonnes. La piscine sacrée se trouvait au centre ou vers le fond.

Les églises des premiers temps étaient souvent précédées d'une cour ou *atrium*, environnée d'une galerie et offrant à peu près l'image d'un cloître.

Quelquefois ce fut au milieu de cette enceinte qu'on plaça la piscine destinée à l'administration du Baptême ; mais plus souvent elle se trouvait en-dehors dans un bâtiment séparé de l'église, placé tantôt en avant de celle-ci, tantôt de côté, et parfois adossé aux parties latérales : beaucoup de baptistères furent aussi à une certaine distance des basiliques et tout-à-fait indépendants de ces dernières.

Les baptistères étaient sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. La piscine affectait le plus souvent la forme ronde, carrée



PLANS DE BAPTISTÈRES.

(1) Pages 137 et suivantes.

ou octogone, quelquefois celle d'une croix; on y descendait par des degrés.

Comme le nombre des baptistères était très-restreint et qu'ils ne pouvaient suffire aux besoins, il fallut plus tard annexer des fonts baptismaux à beaucoup d'églises. Alors la piscine fut placée dans le vestibule ou narthex des basiliques, près des portes; et de ce moment on cessa de construire des baptistères, tout en continuant de se servir de ceux qui existaient.

A quelle époque les cuves baptismales furent-elles annexées aux églises?

Il est certain que dans le XI^e. siècle elles étaient très-communes, et qu'elles se trouvaient habituellement à peu de distance des portes d'entrée du côté du Nord-Ouest; mais cet usage était plus ancien; le pape Léon IV recommande au clergé, vers le milieu du IX^e. siècle, d'avoir dans chaque église des fonts en pierre, *unusquisque fontes lapideos habeat*; la translation ou le placement des cuves baptismales dans les églises dut avoir lieu plus tôt, quand l'usage de baptiser les enfants peu de temps après leur naissance devint général, et quand le baptême fut administré par tous les prêtres indifféremment, au lieu de l'être par les évêques; car il fallut multiplier les cuves baptismales et en placer dans les principales églises.

Les baptistères étaient-ils nombreux en France?

Oui, mais il en reste à peine quelques-uns. Je ne connais que l'église St.-Jean de Poitiers déjà citée et le baptistère annexé à la cathédrale d'Aix qui a été reconstruit au XVI^e. siècle, et dont il ne reste d'ancien que les colonnes antiques de marbre et de granite, supportant la coupole.

Le baptistère de Fréjus est d'une date incertaine, mais ne remonte probablement pas aussi loin.

Quant aux fonts baptismaux du IX^e. et du X^e. siècles, j'ignore s'il en existe quelque part: s'il y en a, leurs formes doivent se rapporter à celles du XI^e. siècle et du XII^e., que je ferai connaître à l'article *Roman secondaire*.

Sépultures de la période romane primitive.

Donnez quelques notions sur les tombeaux dont l'âge correspond à la période romane primitive?

Dans cette période comme dans les suivantes, une division toute naturelle se présente à l'esprit, savoir :

Les tombeaux *apparents* qui sont restés visibles et les tombeaux *non apparents* ou recouverts de terre.

Les premiers, qui ont appartenu à des personnages marquants sont très-rares, mais ils offrent un grand intérêt à cause des sculptures et des ornements qui les décorent.

Les seconds se rencontrent par centaines dans les lieux anciennement consacrés aux inhumations.

Tombeaux apparents. Les tombeaux apparents ont dû, dans l'origine, être placés à découvert, soit dans les cimetières, soit sous de petits édifices, soit dans les églises et des chapelles, soit enfin sous des arcades, dans des cryptes ou des caveaux funéraires.

Les plus remarquables sont en marbre, souvent ornés de personnages en bas-relief ou de moulures diverses.

On a trouvé beaucoup de sarcophages chrétiens de marbre à Rome, en Italie et dans le midi de la France; ils sont très-rares dans le Nord.

La parfaite similitude qui existe entre les sujets des bas-reliefs qui recouvrent ceux qui ont été observés, soit en France, soit en Italie, porte à croire que des fabriques existaient dans ce dernier pays et qu'elles expédiaient leurs produits dans le midi de la France, où des dépôts de cercueils existaient dans les grandes villes.

Que représentaient les bas-reliefs sculptés sur les sarcophages ?

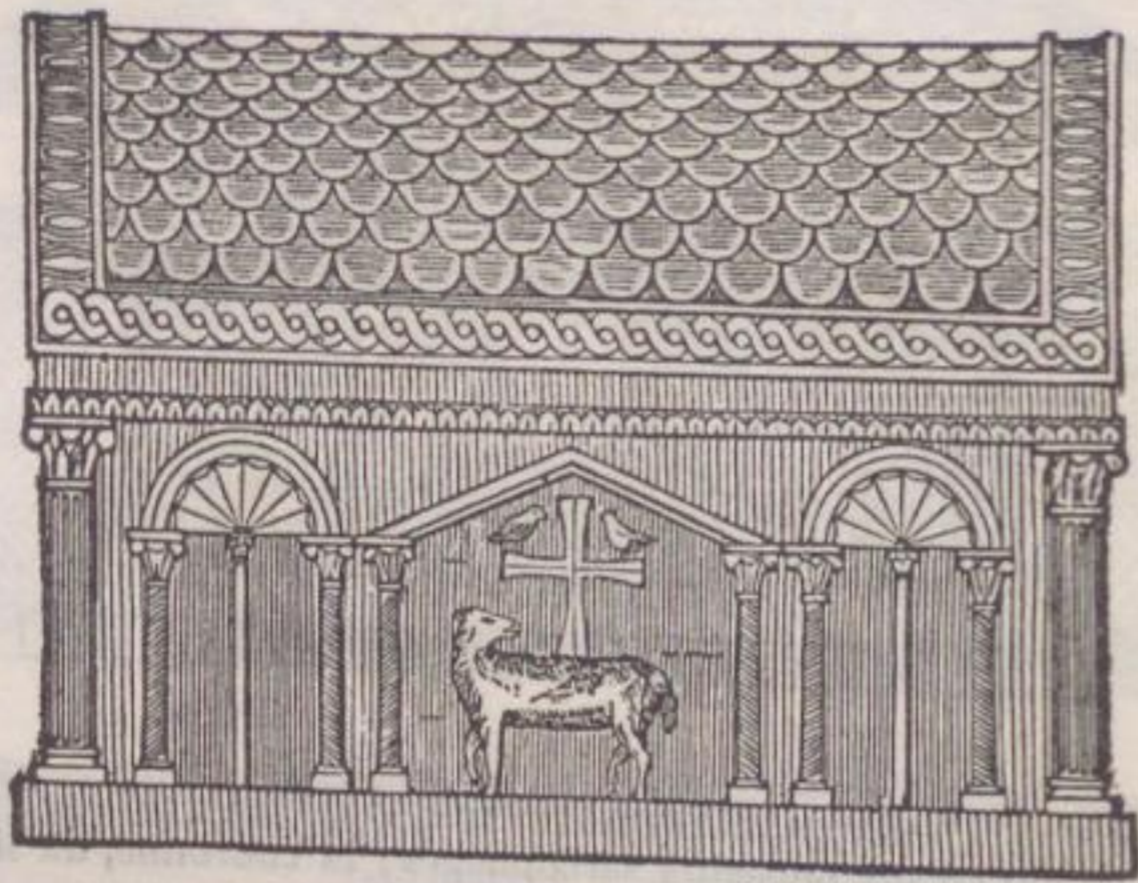
Les principaux sujets reproduits dans ces bas-reliefs se rapportent à l'histoire du Christ ou sont puisés dans les traditions bibliques. Ainsi, l'on y voit J.-C. rendant la vue à l'aveugle, ressuscitant le Lazare, guérissant l'hémorroïse, la multiplication des pains; J.-C. paraissant au tribunal de Pilate. On y trouve souvent Daniel dans la fosse aux lions; Jonas englouti par la baleine et revomi par elle; Moïse faisant jaillir une source du rocher, le passage de la Mer Rouge, etc., etc.

Les sculpteurs se sont aussi appliqués à reproduire certains sujets emblématiques, des animaux, des arbres, qui avaient été symbolisés par les Pères de l'Eglise. Nous y trouvons presque toute la symbolique chrétienne du V^e. siècle.

Décrivez quelques-uns de ces tombeaux ?

Le tombeau de l'empereur Honorius, à Ravenne, offre, au centre, l'Agneau, au-dessus duquel s'élève une croix dont les barres portent

deux colombes, symbole du bonheur procuré aux chrétiens par la Passion du Christ.



TOMBEAU D'HONORIUS, A RAVENNE (EN MARBRE).

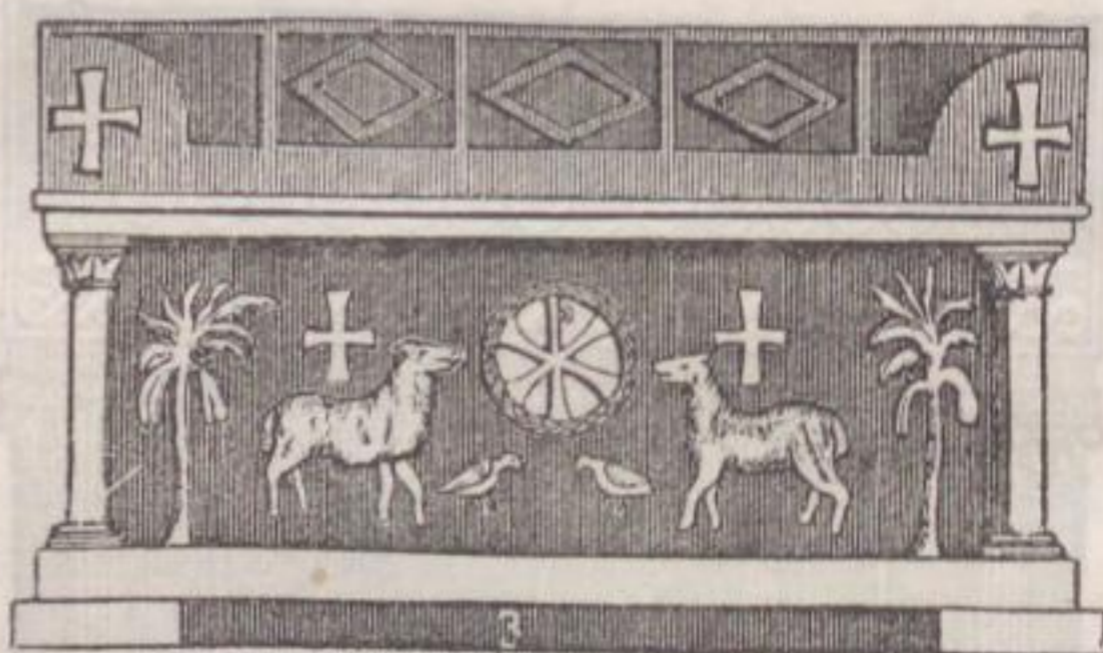
Deux arcades cintrées ou portes simulées portées sur des colonnes cannelées accompagnent ce tableau. A l'extrémité du sarcophage qui devait être en vue, on remarque un vase sur les bords duquel des



L'UNE DES EXTRÉMITÉS DU TOMBEAU D'HONORIUS, A RAVENNE.

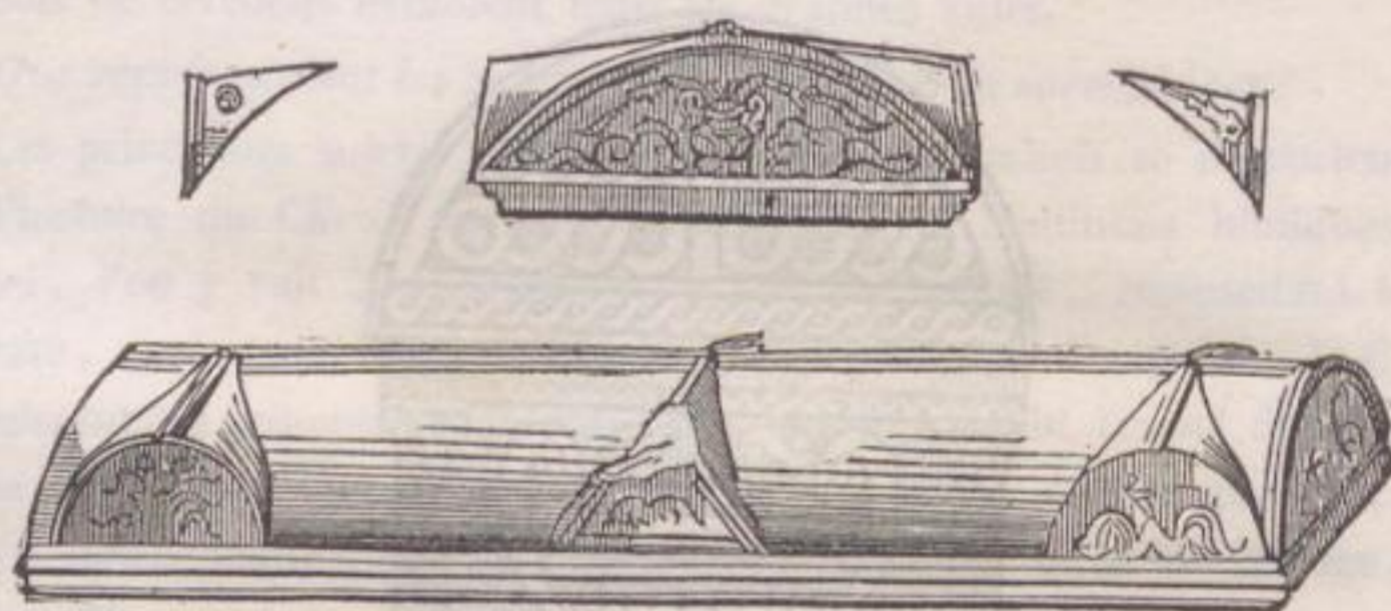
colombes viennent se désaltérer. Cette image, symbole de la douceur et de l'union chrétiennes, se reproduit très-fréquemment au V^e. siècle.

Sur un autre tombeau de Ravenne, j'ai trouvé des palmiers chargés de fruits, des agneaux, des colombes, le monogramme du Christ, etc.



Le phénix et le paon sont un emblème d'immortalité et de résurrection que j'ai vu sur plusieurs sarcophages ; la couronne, un signe funéraire de la plus haute antiquité.

Le dauphin est souvent représenté sur les tombeaux, parce que ce poisson est réputé l'ami des hommes, et que le corps de saint Lucien fut retiré des ondes par un dauphin et porté au lieu de sa sépulture.



COUVERCLE D'UN SARCOPHAGE EN MARBRE, A ST.-HYLAIRE DE POITIERS.

Tous les sujets représentés sur les sarcophages sont analogues à ceux qui se trouvaient en bas-relief ou en peinture dans les catacombes de Rome.

On peut citer, à cause de sa forme qu'on rencontre dans beaucoup d'autres, un magnifique sarcophage en marbre d'une conservation parfaite, muni de son couvercle, qui existe au musée de Bordeaux.

Ce beau sarcophage provient des caveaux de l'église St.-Seurin, dans lesquels on en trouve encore d'autres du même style.



SARCOPHAGE A BORDEAUX.

Ce sarcophage offre un évasement sensible depuis sa base jusqu'à son ouverture ; plusieurs autres cercueils chrétiens affectent la même forme.

Le devant de ce beau cercueil est divisé par des piastres en trois parties principales : le panneau central est occupé d'abord par le monogramme du Christ, encadré dans une espèce de couronne ou de guirlande, puis par des guirlandes de pampres chargés de fruits, sortant de deux vases et remplissant tout l'espace compris entre le monogramme et les pilastres ; les deux autres compartiments sont ornés chacun de deux rangs de cannelures disposées en zig zag et séparés l'un de l'autre par une bordure.

Le couvercle en retrait sur le cercueil, prismatique et à bouts rabattus, est aussi divisé en trois compartiments. Au centre, on y a répété le monogramme du Christ avec les lettres A et ω ; des rameaux à feuilles en forme de cœur remplissent les deux autres compartiments : l'autre côté du toit, qui ne devait pas être en vue, n'offre que des feuilles imbriquées.

Beaucoup de cercueils qui, comme le précédent, ne sont point décorés de personnages, sont couverts de cannelures en spirale qu'on appelle des *strigiles*, parce qu'elles ressemblent par leur forme à l'in-



strument dont les Romains se servaient pour ôter la sueur qui couvrait leur corps et pour se nettoyer la peau dans le bain.

L'étude des sarcophages n'est-elle pas importante pour l'histoire de l'art ?

Très-importante. Nous y voyons d'ailleurs les premiers pas du génie chrétien dans la sculpture, et quoique cette école ne fût pas encore dégagée des traditions païennes, elle nous offre cependant des types hiératiques bien arrêtés et une symbolique déjà compliquée. L'étude des sarcophages est donc d'une grande importance et d'un immense intérêt.

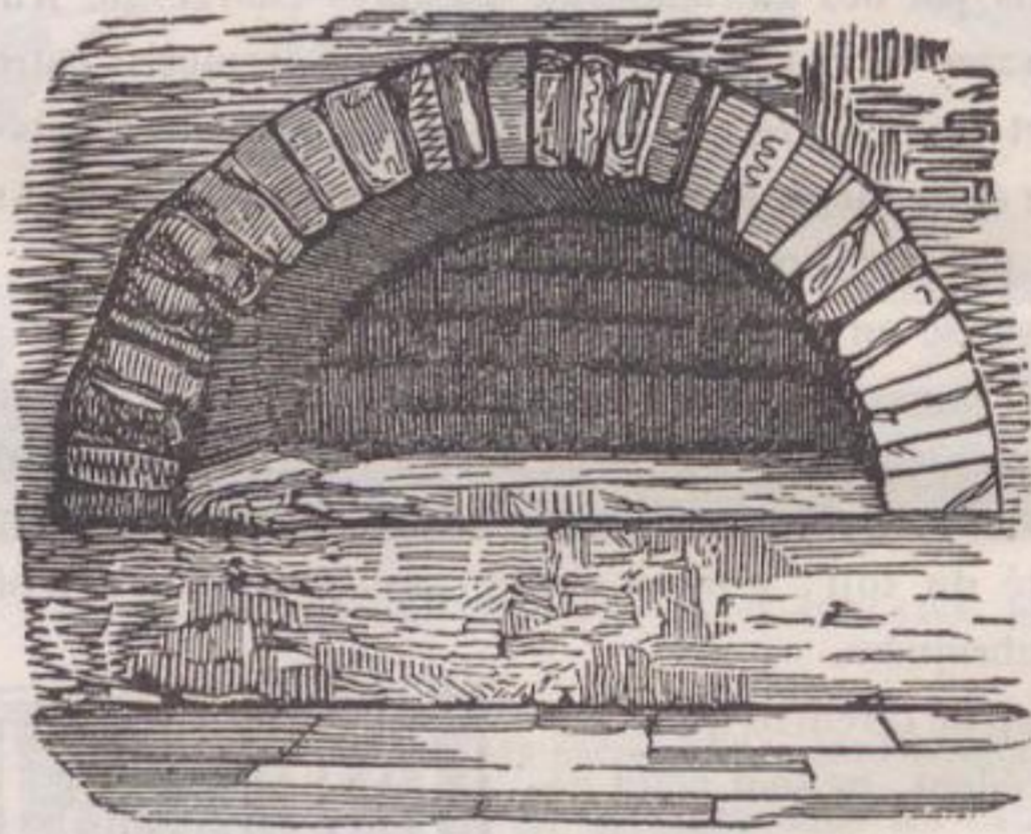
Vous parlez souvent du monogramme du Christ, expliquez-nous cette figure ?

Ce monogramme est celui que Constantin avait fait tracer sur le *labarum* : il se décompose en P (Ro) et X (*chi*), et se traduit par *Christos*; en grec, le Christ. Les lettres A et ω qui accompagnent ordinairement le monogramme, sont placées pour indiquer que J.-C. est le *commencement et la fin*, suivant les paroles rapportées dans l'Apocalypse de saint Jean : *Ego sum alpha et omega, principium et finis*. Tertulien a donné l'explication de ces deux lettres mystiques.



Qu'appellez-vous tombeaux arqués ?

Les catacombes de Rome renferment beaucoup de tombeaux sous des



arcs semi-circulaires; on en fit de pareils dans les murs des cryptes et des églises : ce furent les plus ordinaires, je crois, dans la plupart des villes de France durant les premiers siècles du moyen-âge.

Les tombeaux arqués ont-ils été décorés de sculptures ?

Le plus souvent ils étaient très-simples et sans sculptures, sauf de rares exceptions.

Le couvercle du tombeau de Frédégonde, conservé dans les cryptes de St.-Denis, ou il a été transporté, prouve que l'on a quelquefois représenté l'image du défunt en mosaïque.

Cette mosaïque se compose d'une infinité de fragments d'émaux de différentes nuances, disséminés dans un mastic préparé et coulé sur une pierre de liais. Les draperies, le contour des ornements, en un mot, tout ce qui est trait dans cette figure est formé avec des filets de cuivre incrustés : les places de la tête, des pieds et des mains sont unies, et la pierre du couvercle est restée à nu dans ces parties, mais il est évident que les pieds, les mains et la tête avaient été modelés en métal. L'usage de représenter le défunt en mosaïque s'est prolongé jusqu'au XII^e. siècle.

Pourquoi reste-t-il si peu de tombeaux mérovingiens ?

Parce que les églises qui en renfermaient ont été reconstruites plusieurs fois.

Les tombeaux apparents ont aussi presque tous disparu par suite de la nécessité où l'on se trouva dès le VIII^e. siècle de les cacher au-dessous du pavé des églises, où ils étaient devenus extrêmement nombreux : c'est ce que nous apprend l'un des capitulaires de Théodulphe, évêque d'Orléans, dans lequel nous lisons :

« C'est une ancienne coutume en ce pays d'enterrer les morts dans
« les églises, de sorte qu'elles deviennent des cimetières. Nous défendons
« d'y enterrer personne à l'avenir, si ce n'est un prêtre ou un autre
« homme distingué par sa vertu. On n'ôtera pas, toutefois, les corps
« qui sont dans les églises, mais on enfoncera les tombeaux et on les
« couvrira de pavé, de sorte qu'ils ne paraissent point. »



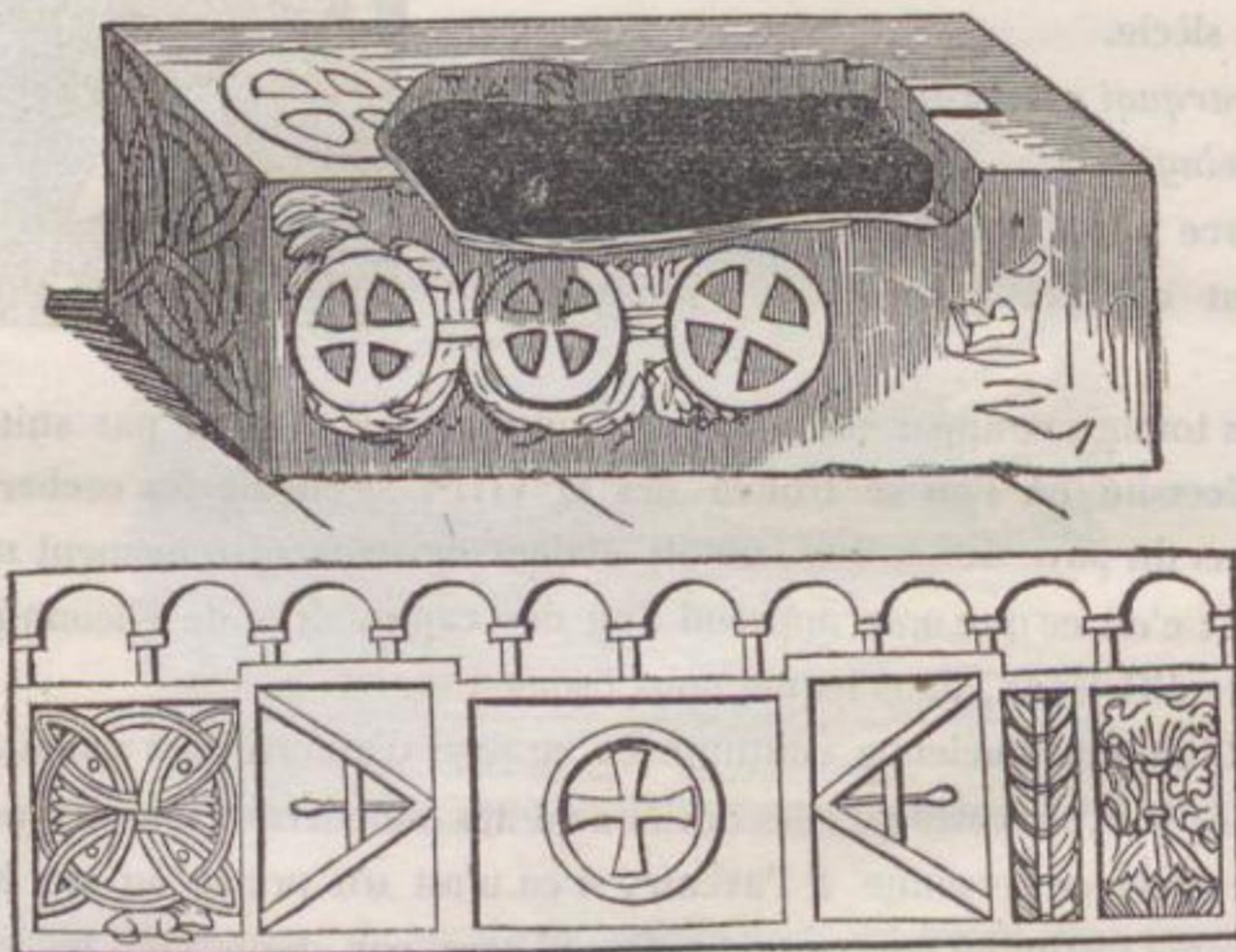
Quels changements eurent lieu après le VI^e. siècle dans l'ornementation des tombeaux apparents?

J'ai décrit et figuré avec soin dans mon Cours d'antiquités (tome VI, p. 242 et suiv.) les tombeaux très-curieux qui existent dans la crypte de Jouarre, et dont plusieurs doivent remonter au VII^e. siècle; on peut consulter les figures que j'ai données dans mon Cours, on verra qu'ils ne ressemblent plus, quant aux ornements et aux sujets, aux sarcophages du V^e. et du VI^e. siècle.

Dans le cours du VIII^e. siècle, du temps de Charlemagne et de ses successeurs immédiats, les tombeaux apparents offrirent à peu près les mêmes formes qu'au VII^e. siècle : je n'en connais guère à citer de cette époque; mais nous avons un certain nombre d'inscriptions tumulaires qui étaient vraisemblablement incrustées dans les murailles voisines des cercueils et qui ont été conservées après la destruction des tombeaux.

A en juger par celles que j'ai pu examiner, on ne gravait plus que rarement sur ces tablettes le monogramme du Christ : les inscriptions carlovingiennes que j'ai rencontrées ne sont point accompagnées des figures symboliques, que nous avons vues aux V^e., VI^e. et VII^e. siècles (les colombes, les paons, etc., etc.).

Voici deux sarcophages qui paraissent antérieurs au X^e. siècle, et qui donneront des spécimens de l'ornementation usitée alors.



Sur l'un sont des espèces de roues ou de croix encadrées.

Sur l'autre on voit une croix encadrée, des arcatures, des enla-

cements, des feuillages et deux niveaux renversés : j'ai trouvé sur beaucoup de cercueils chrétiens du midi de la France cette image du niveau. Serait-ce l'emblème de la mort qui nivelle tous les rangs ? ce serait une explication assez naturelle, et cette figure a été trop souvent répétée pour n'avoir pas une signification.

Quelles particularités les tombeaux non apparents présentent-ils ?

Les cercueils enfouis sous terre sont faits de différents matériaux, suivant les contrées où on les rencontre : le plus souvent on s'est servi de pierre calcaire, et plus elle était tendre et légère, plus elle était recherchée, parce qu'elle était plus facile à travailler et qu'il était plus facile de transporter au loin les cercueils fabriqués dans les carrières où on exploitait la pierre. Le calcaire poreux et coquillier auquel on a donné, en Touraine, le nom de *tuffeau*, et dont l'analogue se trouve sur quelques points de la France, a été employé de préférence là où on pouvait en trouver.

Après le *tuffeau*, les calcaires poreux secondaires, tels que ceux des environs de Caen, du Poitou et de plusieurs autres contrées, ont été recherchés pour le même usage. A leur défaut on s'est servi de grès, d'arkose, et de différentes roches pesantes et plus ou moins difficiles à tailler.

Enfin dans certaines contrées, dépourvues de pierres susceptibles d'être creusées en forme d'auge, et trop éloignées des lieux qui en fournissaient pour qu'on pût y en transporter sans de grandes dépenses, on formait des cercueils avec plusieurs morceaux de pierres plates juxtaposés et cimentés, quelquefois aussi avec des briques ; on trouve même des cercueils ainsi formés de plusieurs pièces dans des localités où l'on pouvait se procurer des cercueils d'un seul morceau, sans doute parce qu'ils coûtaient moins cher et qu'on trouvait sur place des matériaux pour les construire.

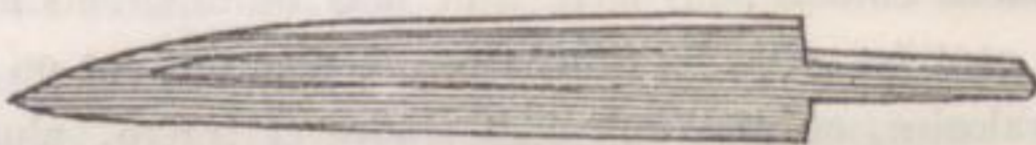
Quant à la forme, ce sont toujours des coffres moins larges vers les pieds que vers la tête, fermés avec un couvercle, tantôt plat, tantôt prismatique ou en dos d'âne.

La partie étroite ou des pieds est en général tournée vers l'Est, de sorte que dans les cimetières que j'ai explorés les cercueils forment des rangs plus ou moins régulièrement alignés, dirigés du Nord au Sud.

Je serais très-embarrassé d'établir un ordre chronologique *absolu* pour ces champs de sépulture, et je ne crois pas devoir y attacher d'importance par cette raison que les inhumations s'étant succédé sans

interruption dans beaucoup de cimetières, depuis le V^e. siècle jusqu'au XVI^e. , ils renferment des cercueils de plusieurs époques.

Dans ceux qui renfermaient des squelettes ayant appartenu à des guerriers, j'ai trouvé des boucles sur la partie des squelettes qui répondait à la hauteur du ventre ; elles étaient évidemment destinées à fixer le ceinturon : à droite du mort gisait une lame de sabre,



coupant d'un seul côté, et sur laquelle on remarquait presque toujours une rainure dessinant, au milieu de la lame, la forme de la lame elle-même.

Ce caractère est à peu près constant. Du côté opposé (à gauche du défunt) était ordinairement une espèce de poignard ou de couteau, très-souvent de la même forme que le sabre.

J'ai trouvé ensuite des clous de bronze, les uns bombés, les autres aplatis, et diverses pièces de métal qui avaient été appliquées sur l'armure, des fibules et autres petits objets.

L'esquisse que voici d'un tombeau ouvert en ma présence et dessiné par moi immédiatement, montre toutes les particularités que je viens de mentionner : à droite le sabre, à gauche le poignard ; sur le bassin, la boucle (C) du ceinturon qui servait à suspendre ces deux armes tranchantes.

Plusieurs de ces cercueils renferment des petites bouteilles, ayant probablement contenu de l'eau bénite. Voici l'image d'un de ces petits vases ;



il est en verre, très-aplati, et présente un goulot cylindrique évasé à son extrémité ; des filets de verre ondulés ou plissés, appliqués sur les deux côtés, à partir de la moitié du goulot jusque sur le ventre de cette bouteille, forment deux anses à l'aide desquelles on aurait pu la porter en sautoir. Des filets semblables, appliqués sur le milieu de l'aplatissement du vase, y dessinent le monogramme du Christ.



Le suivant est de forme globuleuse avec des plis sur la panse.

Ces vases sont le plus souvent en terre cuite et de forme globuleuse.



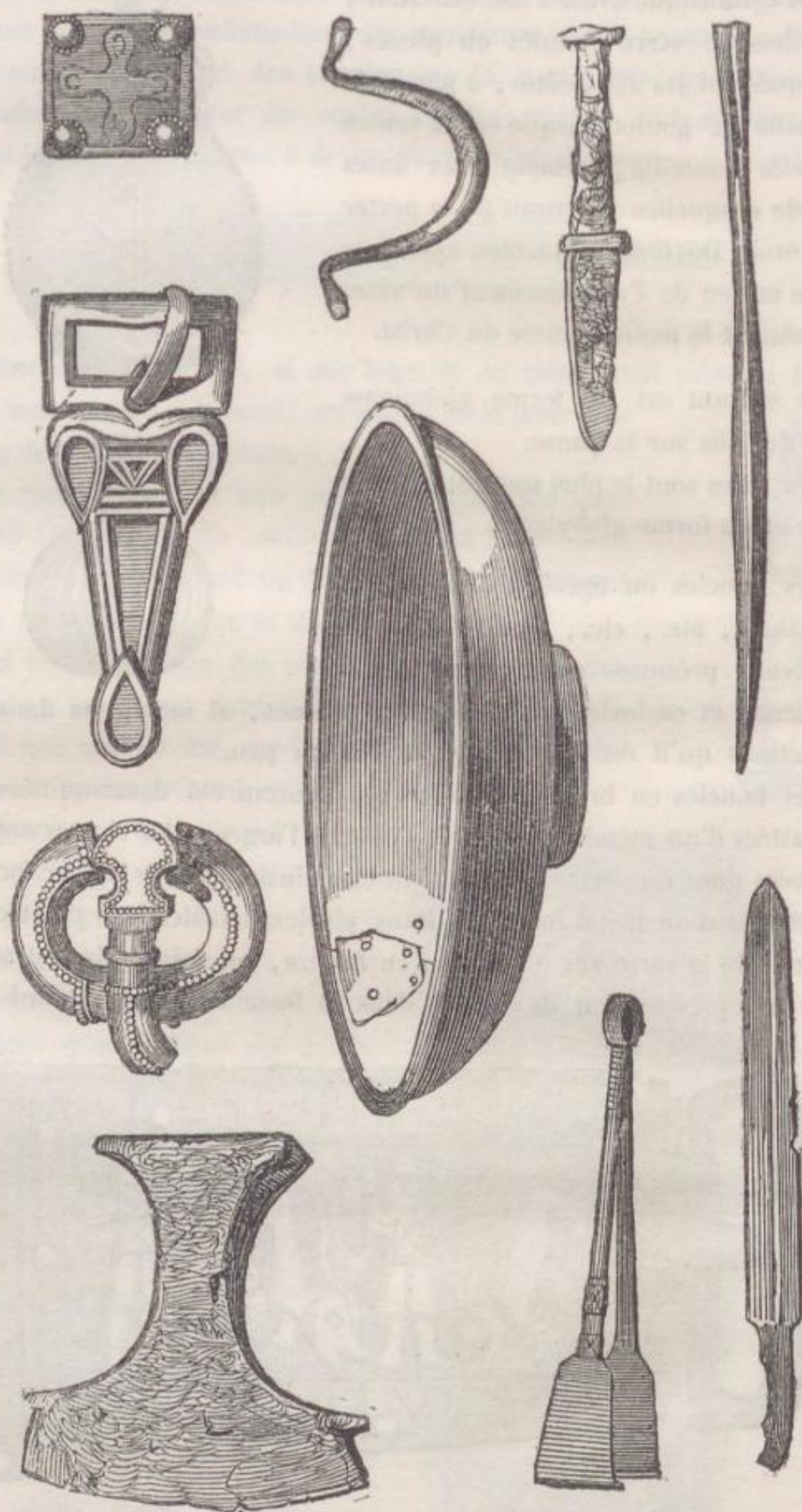
Les boucles ou agrafes, les haches, les sabres, etc., etc., trouvés dans les tombeaux présumés des époques mérovingienne et carlovingienne, sont, à présent, si nombreux dans les collections qu'il est bon de s'y arrêter un peu.

Les boucles en bronze et en fer ont souvent été damasquinées ou incrustées d'un métal qui produit l'effet de l'argent : les figures ont été creusées dans les parties qui devaient être ainsi argentées, pour former un excipient au métal incrusté. Dans plusieurs collections j'ai trouvé exécuté de la sorte sur les agrafes en bronze, un sujet qui n'est autre que la représentation de Daniel dans la fosse aux lions, ainsi que



le prouve l'agrafe ci-jointe qui porte l'inscription suivante :
 † DANIEL PROFETA — ABACV PROFETA, et que j'ai vue dernièrement à

Mâcon. Ceci prouve, si l'on pouvait encore en douter, que ces objets

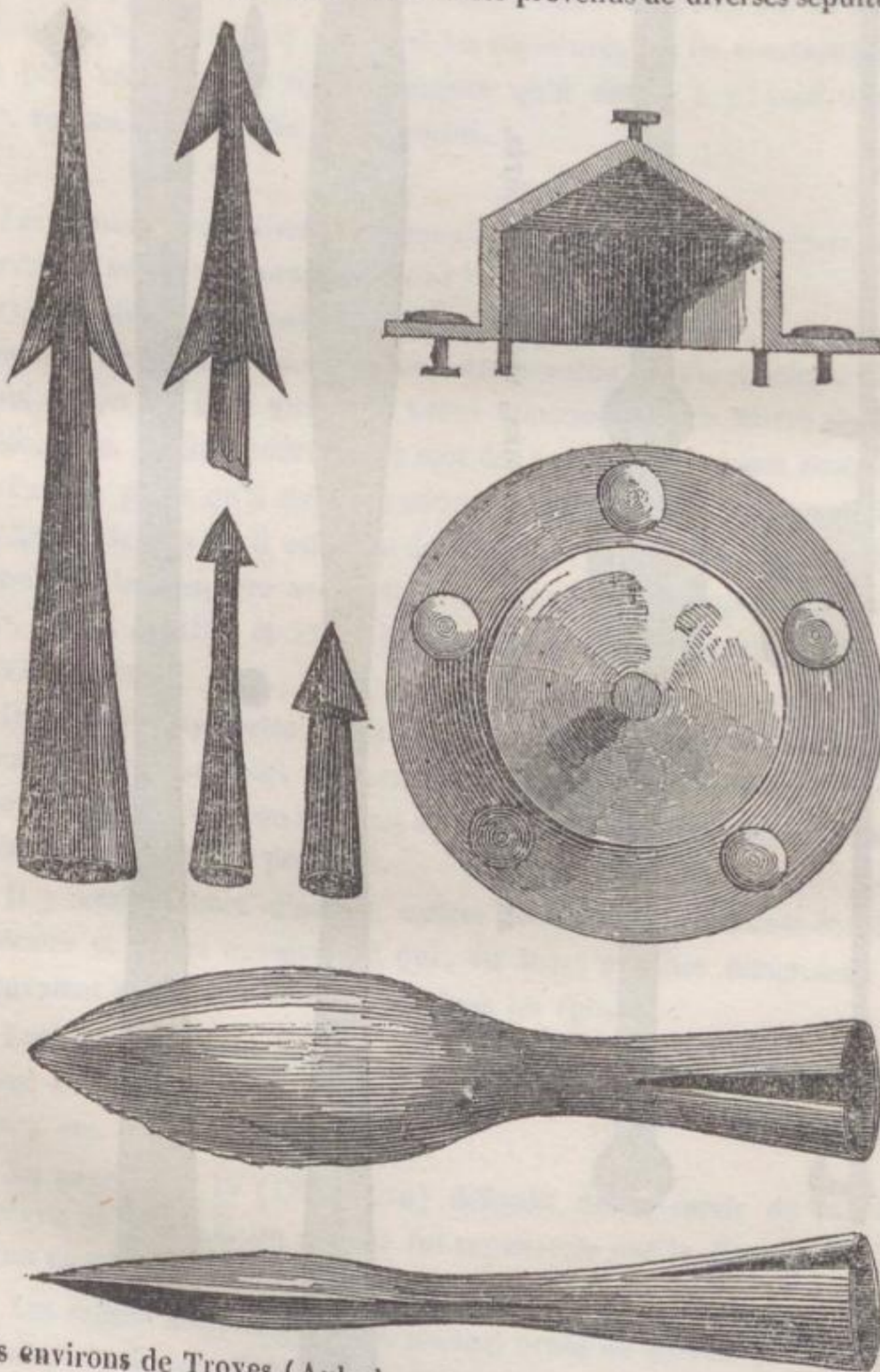


appartiennent bien à l'époque mérovingienne ou carlovingienne.
Ceux dont je groupe ici les figures et qui ont été trouvés dans des

tombeaux du Calvados, sont de même espèce et conséquemment de la même époque : ce sont des agrafes, un poignard, une hache d'armes, ou francisque, un fer de lance, une lame de sabre coupant d'un seul côté ; un vase aplati, en cuivre battu, qui avait éprouvé une avarie et qui est raccommodé au moyen d'une pièce fixée avec des clous rivés.

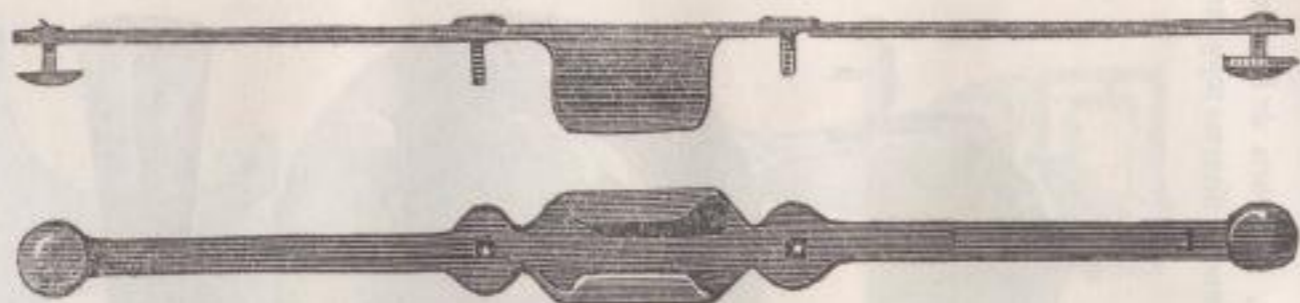
Les pointes de flèches, des fers de lances, les débris de boucliers et les autres objets qui suivent sont aussi provenus de diverses sépultures

LANCES ET FLÈCHES PRÉSUMÉES MÉROVINGIENNES.

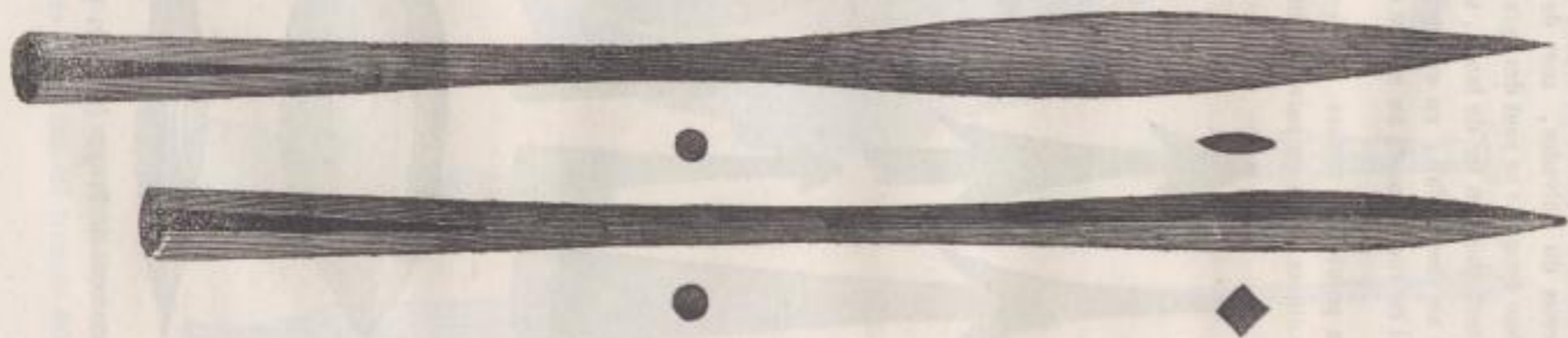


UMBO D'UN BOUCLIER, VU DE FACE ET DE PROFIL.

des environs de Troyes (Aube), présumées de l'époque mérovingienne.



ARMATURE D'UN BOUCLIER MÉROVINGIEN, VUE DE DEUX CÔTÉS.



LANCES PRÉSUMÉES MÉROVINGIENNES.

M. Hugo, conservateur de la bibliothèque publique de Colmar, a recueilli un très-grand nombre d'objets de cette espèce qu'il regarde comme mérovingiens : on en voit une série à Epinal, dans le musée départemental des Vosges ; à Dijon, dans la riche collection de M. Beaudot ; dans celles de la ville de Metz et dans beaucoup d'autres que j'ai visitées.

Enfin M. l'abbé Cochet, de Dieppe, a fouillé plusieurs cimetières mérovingiens dans la Seine-Inférieure, et décrit avec soin les caractères qui distinguent tous ces objets et les sépultures qu'ils accompagnent. On peut consulter les renseignements qu'il donne à ce sujet dans le 19^e. volume du *Bulletin monumental*.

Les trésors des églises n'étaient-ils pas très-riches en objets d'art durant la période romane primitive ?

Oui, mais il reste à peine quelques pièces d'orfèvrerie, qui puissent remonter aussi loin : s'occuper de cette branche de l'archéologie serait nous écarter du plan que nous avons annoncé vouloir suivre dans cet Abécédaire. Je dirai pourtant un mot des calices et des vases accessoires de l'autel, parce qu'il en existe encore quelques-uns réputés antérieurs au X^e. siècle, et qu'il est utile de connaître la forme qu'ils affectèrent alors pour la comparer avec celle des vases de même espèce figurés aux XI^e., XII^e., XIII^e. et XIV^e. siècles, sur des pierres tombales et dans des bas-reliefs.

Il y avait deux sortes de calices ; les calices qui servaient au prêtre pour le Saint Sacrifice, et ceux avec lesquels on administrait la communion aux fidèles ; on appelait ceux-ci *calices-ministériels* : ils étaient plus grands que les premiers.

Il y avait encore d'autres calices dont parlent Anastase-le-Bibliothécaire et divers auteurs, et qui, vu leurs grandes dimensions, ne pouvaient servir que d'ornement dans les églises.

Les calices étaient en or, en argent, en cuivre, etc. ; on en fit aussi en ivoire, en corne, en verre, en étain, et même en bois, etc., etc.

Le pape Léon IV (IX^e. siècle) défendit de se servir de calices de bois ou de verre. Cette défense fut renouvelée par le Concile de Tibur tenu en 895.

Les calices ordinaires étaient souvent ornés de pierres précieuses ; ils avaient la forme d'une coupe hémisphérique, portée sur un pivot et

sur un pied plus ou moins orné de moulures. La plupart étaient garnis de deux anses.

Pour exemple de calices anciens, je présente l'esquisse du calice

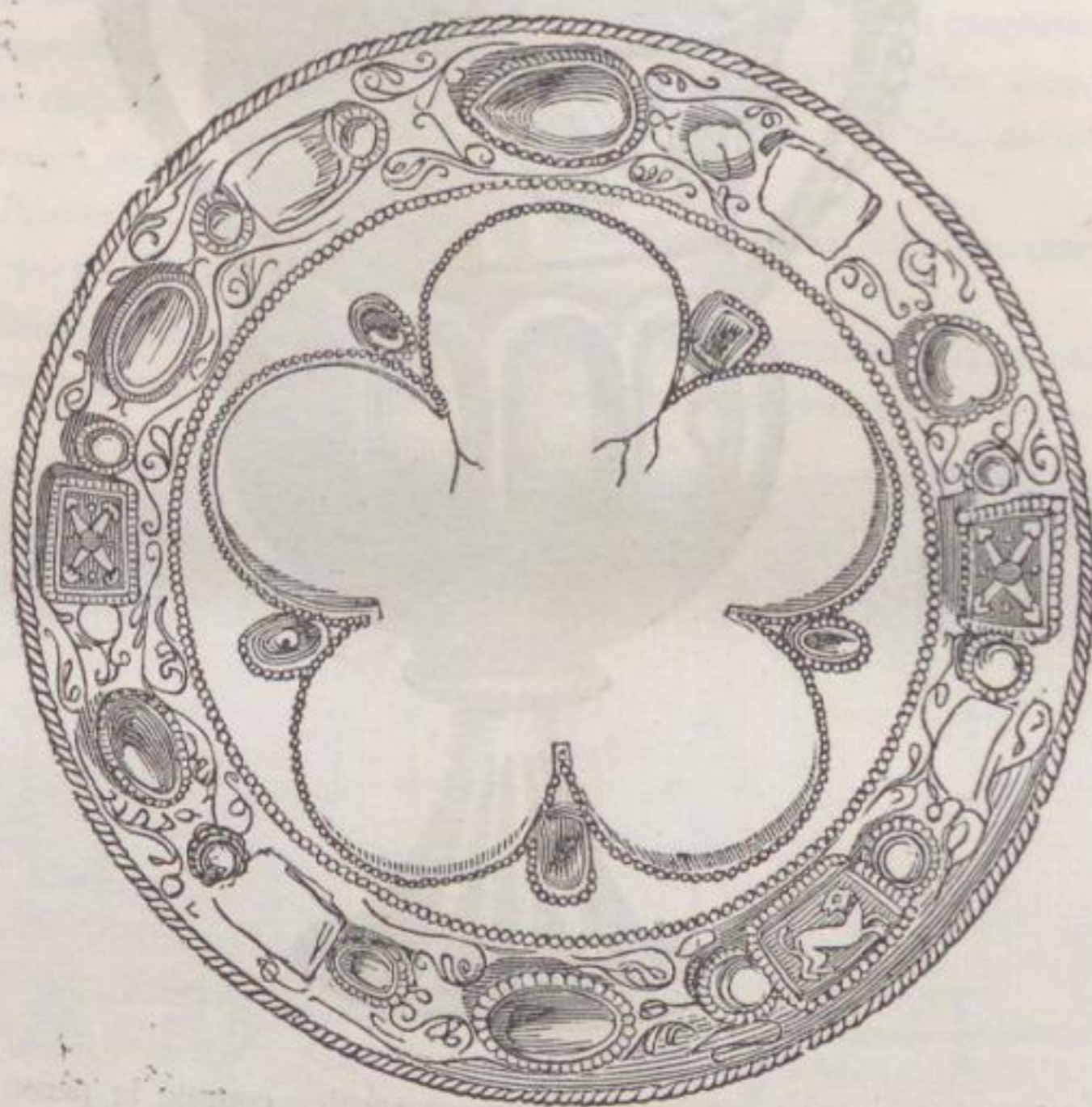


CALICE DE SAINT GOZLIN.

de saint Gozlin, évêque de Toul de 922 à 962, lequel a été décrit par M. Auguste Digot, et qui se trouve à Nancy dans le trésor de la cathédrale.

L'extérieur de la coupe, le pied et les anses, sont richement ornés de ciselures, de pierres précieuses et d'émaux verts et bleus.

Les patènes avaient, dès les premiers temps, à peu près la même forme que de nos jours; les plus riches étaient ornées de pierres précieuses, de ciselures et d'émaux, comme les calices. Voici la patène de saint Gozlin.



PATÈNE DE SAINT GOZLIN.

Son diamètre est de 15 centimètres; la partie intérieure présente une sorte de rosace formée de cinq arcs de cercle garnis d'un ornement en filigrane: des pierres enchâssées se trouvent dans les angles formés par la réunion des arcs. Le cercle extérieur est orné de pierres et d'émaux.

On a trouvé, il y a peu d'années, à Gourdon, arrondissement de Châlons-sur-Saône, une certaine quantité de médailles, dont plus de cent étaient à l'effigie d'Anastase et de Justin, qui ont régné à Constantinople de 508 à 527, et avec elles un petit plateau et un vase à anses en forme

de calice orné de diverses moulures de filigranes et de cœurs, les uns en grenat, les autres en turquoises : si ce n'était pas un calice, attendu



qu'il est d'une très-petite dimension, ce serait, comme le pense M. Rossignol, une des *ampullæ* que nous connaissons sous le nom de burettes. Ainsi les burettes auraient eu parfois, dans le VI^e. siècle, la forme de petits calices; à cette époque, on en avait aussi d'une forme très-différente, comme il serait facile de le prouver, et qui se rapprochait beaucoup de la forme actuelle.

Paléographie murale.

Qu'appellez-vous paléographie murale?

Je désigne ainsi la science des écritures anciennes gravées sur pierre ou sur mur, l'étude des inscriptions gravées à diverses époques dans les églises ou sur d'autres édifices : il est utile de connaître les chan-

gements qui se sont successivement opérés dans la forme des lettres, pour distinguer l'âge des inscriptions.

En quoi la paléographie murale diffère-t-elle de la paléographie manuscrite ?

En ce que l'on a presque constamment employé les lettres capitales pour les inscriptions murales et qu'elles ont toujours eu des proportions comparativement assez grandes, tandis que la paléographie manuscrite embrasse l'étude de tous les genres d'écriture, *capitale, onciale, cursive, mixte, minuscule, etc., etc.*

Pouvez-vous présenter quelques exemples d'inscriptions murales se rapportant à la période romane primitive ?

Durant cette période et la suivante (roman secondaire), les capitales romaines furent presque constamment employées sans altération;



INSCRIPTION DU V^e. SIÈCLE, A TRÈVES.

plus tard, quelques altérations seulement s'introduisirent dans la forme de certaines lettres. Les c devinrent quelquefois carrés; les o approchèrent de la forme d'un losange; puis on vit les lettres liées ou intercalées dans d'autres, mais les lettres liées étaient déjà en usage sous l'empire romain.

Les inscriptions sur pierre des premiers siècles parvenues jusqu'à nous sont presque toutes tumulaires : on y voit le plus souvent le monogramme du Christ avec les lettres A et ω , les colombes symboliques,



etc., etc., comme dans cette inscription qui existe au musée de Trèves (1).

Dans l'inscription suivante que l'on voit au musée de Lyon, et qui doit être aussi d'une date fort reculée, quoique moins ancienne peut-être que la précédente, les lettres sont assez inégales et montrent les altérations que subissaient quelquefois les capitales. Le mot *tumolo* y est employé pour *tumulo*. La lettre I. dans *tumulo* ressemble à un T renversé.

A la seconde ligne on trouve *requiscit* pour *requiescit*, et le Q a la forme du chiffre arabe 9; à la quatrième ligne le Q se compose d'un petit o et d'un I.

Cette inscription est encore remarquable en ce que les figures symboliques, qui consistent en deux paons devant un vase d'où sortent des pampres, ont la tête en bas; je conclus de cette bizarrerie qu'on traçait quelquefois ces figures avant de donner une destination au marbre qui les portait : ici la négligence du graveur des lettres a été telle qu'il n'a pas

(1) Elle doit être lue ainsi en rétablissant les mots abrégés :

Hic in pace requiescit Dignissima Fideles qua vixit annum I menses VIII dies V Dignantius et Meropia patris titulum posuerunt.

distingué de quel côté il fallait placer le commencement de l'inscription (1).

IN HOC TUMULO
 REQUIESCIT BONÆ
 MEMORIÆ ROMANVS
 PRESBITER QVI VIXIT
 IN PACE ANNIS LXIII
 OBIIT NONVM K FEB
 RARIAS



A une époque donnée, chaque ligne est comprise entre deux raies horizontales tracées dans la pierre et dont l'écartement détermine la hauteur des caractères. Cet usage remonte au moins au VII^e. siècle, d'après les Bénédictins, mais on ne peut affirmer que tous les graveurs aient constamment employé ce moyen de se guider ni qu'ils aient commencé en même temps à s'en servir. Ce sont toujours des vues générales que nous présentons.



Voici une inscription de ce genre qui pourrait remonter au VII^e. ou au VIII^e. siècle.

(1) L'inscription doit être lue ainsi :

In hoc tumulo requiescit bonæ memoriæ Romanus presbiter qui vixit in pace annis LXIII obiit nonum Kalendas febrarias.

Le fragment d'inscription suivant existe au musée d'Auxerre ; il



porte sa date, et quoiqu'il n'en reste plus que quelques lettres, elles sont tellement pures que j'ai cru devoir le faire graver : l'encadrement de l'inscription offre d'ailleurs des moulures bien conservées, et les quatre fleuves du Paradis se trouvaient aux angles du cadre représentés sous la forme humaine, comme dans l'antiquité classique.

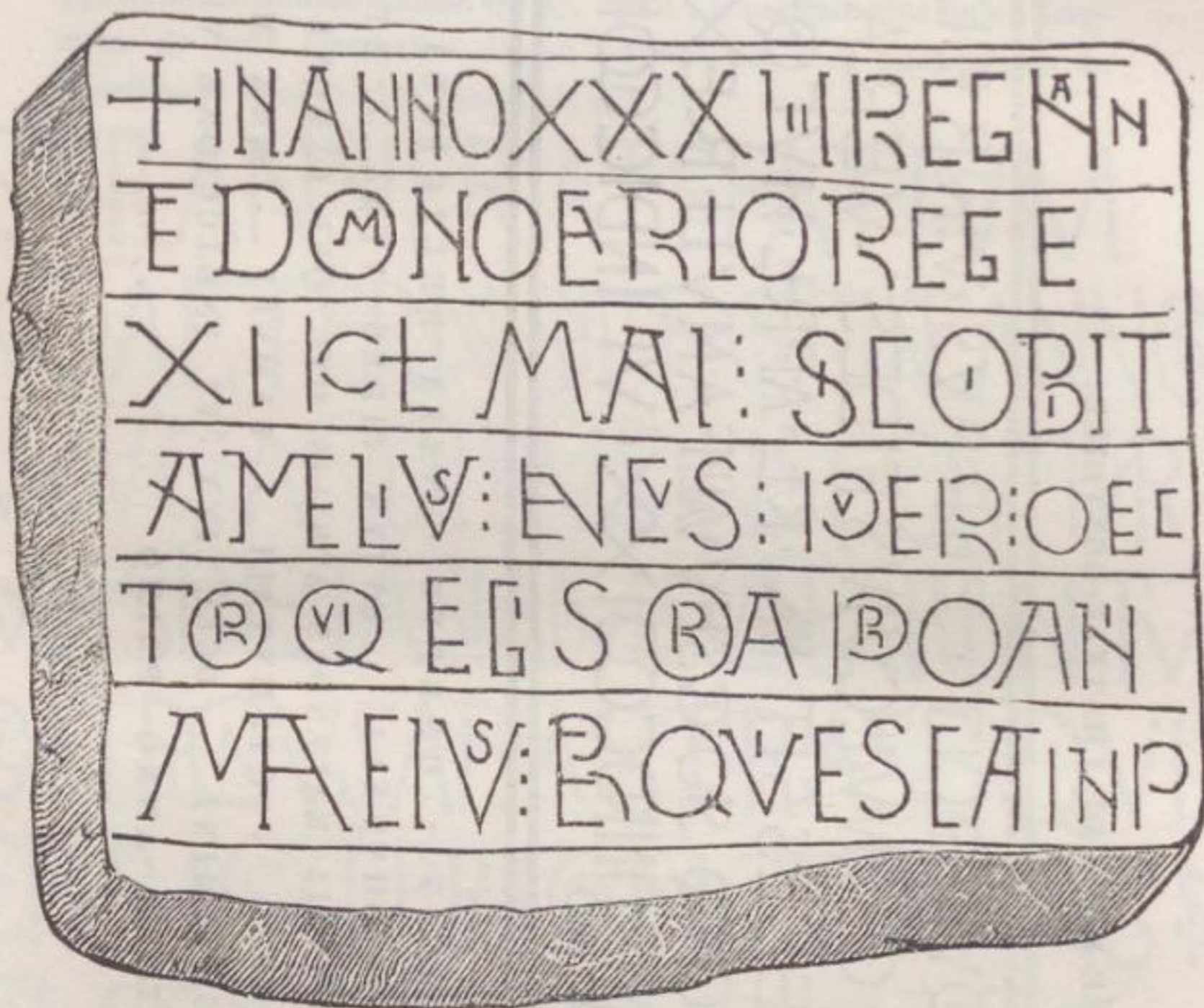
Celle qui suit doit être moins ancienne et peut être du IX^e. ou du X^e. siècle.

Elle est ainsi conçue :

VII idus februarii obiit Ranoldus. Ille fuit natus de Gesta francorum anima ejus requiescat in pace. Amen. Ille fecit istam ecclesiam.



En voici une autre qui remonte au IX^e. siècle, et qui doit être



ainsi lue. Elle offre plusieurs lettres liées et enclavées les unes dans les autres :

IN ANNO XXXIII REGNAN
 TE DOMINO CAROLO REGE
 XI CALENDAS MAI. SIC OBIT
 AMELIUS LAICUS PUER. O LEC
 TOR QUI LEGIS ORA PRO ANI
 MA EJUS REQUIESCAT IN PACE.

L'inscription suivante a été trouvée à Château-Gonthier et replacée sur le mur de l'église voisine; elle est gravée sur une grande planche en ardoise, et les caractères en sont magnifiques.

Elle a été érigée au IX^e. siècle, comme le porte le texte, sous le règne de Charles-le-Chauve.

INSCRIPTION TROUVÉE PRÈS DE CHATEAU-GONTHIER.

169

† SVB HOC LAPIDE REQVIESCIT · CORPVS · VIRI RELIGIOSI
BEATE · MEMORIE NOMINE · GISHVVAL · CVIVS FIDES VERA · ET
VITA FVIT BEATA ; HIC · DECESSIT III · KLE · APRILIS · HVC QVICVQ ·
VENIS · ET CER · NIS · DIC TO Q SO · GSHVVAL · FAMVLI · REX MISE
RE REDS · ANNO INCARNACIONIS DNI · DCCC · IXX · VI INDIC · ONE VIII ·
RE · & · NANTE · KAROLO · IMPR · ANNO · PRIMO

H. MEUNIER

SVB HOC LAPIDE REQVIESCIT · CORPVS · VIRI RELIGIOSI
BEATE · MEMORIE NOMINE · GISHVVALI · CVIVS FIDES VERA · ET
VITA FVIT BEATA ; HIC · DECESSIT III KALENDAS APRILIS HVC QVI CVMQVE ·
VENIS · ET CERNIS · DICITO QVESO · GISHVVALI · FAMVLI · REX MISE
RERE DEVS · ANNO INCARNACIONIS DOMINI · DCCC · IXX · VI INDICIONE VIII ·
REGNANTE · KAROLO · IMPERATORE ANNO PRIMO

Handwritten notes or a second transcription of the inscription in a cursive script.

L'inscription tumulaire d'un jeune fils de Gérard de Roussillon, qui avait été inhumé, à la fin du IX^e. siècle, dans l'église de Pothières, village du diocèse de Langres, était attribuée à un moine nommé Lambert qui vivait au commencement du X^e. siècle ; il ne reste plus qu'un fragment de cette inscription déposé aujourd'hui à la bibliothèque de Châtillon et dont voici le fac-simile (1).

VSTRANSIERATSPATIVM
 INO AETERNOSILEBTNEANNOS
 IVEVCANDIDVSINSEQVTR
 IMASPIETASIAMSCAPARENTV
 DATRQVSADASTRASEQVI
 ER R\$C\$TIBR\$C\$NCTAMENS\$
 CELSORESTITVITQ:DO

FRAGMENT D'INSCRIPTION DÉPOSÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE CHATILLON-SUR-SEINE.

V. Petit del.

On entend par *onciale*, une écriture majuscule qui affecte souvent des contours arrondis, et qui se distingue de la capitale par la forme des lettres A. D. E. G. H. M. Q. T. V. Voici pour exemple quelques mots d'une inscription du IX^e. siècle gravée sur une tablette de marbre.

ET LOCVS MARTIRUM

Cette écriture a été employée parfois dans les inscriptions murales, quand il s'agissait d'inscriptions très-fines, et dans ce cas on a souvent fait de l'écriture mixte, c'est-à-dire mélangée de capitales et de lettres onciales.

(1) M. Mignard, de Dijon, a publié une notice sur cette inscription dans le Compte-rendu des séances tenues à Dijon, en 1852, par la Société française.

CHAPITRE III.

ÈRE ROMANE SECONDAIRE.

Qu'advint-il dans l'histoire de l'art après le X^e. siècle ?

Une ère nouvelle commença pour les arts en même temps que le XI^e. siècle.

L'apathie et le découragement dans lesquels l'attente de la fin du monde avait tenu les esprits pendant le X^e. siècle, se dissipèrent bientôt pour faire place à une activité prodigieuse qui imprima une impulsion toute nouvelle aux arts et à la littérature.

L'architecture surtout prit un caractère qu'elle n'avait point eu auparavant : en Allemagne, en Italie et dans toutes les parties de la France, on vit s'élever des églises remarquables par leur nouveau style et leur belles proportions.

Les faits sont clairs; partout un changement notable, un progrès marqué se manifestait dans l'art de bâtir au XI^e. siècle, et notre division entre les deux genres d'architecture romane ne pouvait être mieux placée qu'à la fin du X^e. siècle.

L'architecture offrait-elle, durant la période romane secondaire, des caractères absolument identiques dans les diverses régions de la France ?

Les monuments normands du XI^e. et du XII^e. siècles, comparés à ceux du Poitou, ces derniers comparés à ceux de la Bourgogne et de l'Auvergne, offrent tous des types généraux uniformes, les mêmes principes de construction, mais avec des différences dans la manière dont les ornements sont traités; ces différences consisteront dans la prédominance de telle ou telle sculpture, dans l'adoption de certaines formes, de certaines combinaisons habituelles dans une province, plus rares ou insolites dans d'autres, en un mot, dans une multitude de détails qui ne frappent pas toujours au premier abord, mais qu'un œil exercé apprécie bientôt avec un peu d'attention.

Sans doute, il faut bien distinguer, dans ces différences, ce qui appartient à l'influence des matériaux, de ce qui vient du goût et de l'habileté des sculpteurs. L'influence des matériaux a toujours été immense, et l'on conçoit qu'une pierre tendre, éclatant sous le moindre effort de l'outil, telle que la craie, n'a pas dû recevoir les mêmes sculptures que les pierres homogènes et d'une dureté moyenne,

comme celles que l'on possède dans le Calvados, dans le Berry et dans plusieurs autres contrées. Le calcaire grossier, lardé de coquilles, ne pouvait être travaillé de la même manière que la pierre dont je viens de parler ; enfin, le granite, si rebelle au ciseau, ne pouvait recevoir les mêmes moulures que les matériaux plus tendres. Ainsi, l'on conçoit que le même système d'ornementation, je dirai plus, que le même ornement sera quelquefois rendu tout différemment suivant la pierre que l'architecte aura mise en œuvre. Sur des matériaux à grain fin, d'une dureté moyenne, on a pu tracer des moulures dont les contours et les détails offraient une pureté de trait que l'on ne pouvait obtenir sur la pierre à gros grain ; sur celle-ci, il fallait s'attacher moins à la pureté de trait qu'au relief et à l'effet général des moulures vues à distance. Ce peu de mots suffit pour exprimer ma pensée ; le fait est d'ailleurs tellement palpable qu'il n'a pas besoin de démonstration.

Il faut donc, dans la géographie des styles architectoniques et dans l'appréciation des dissemblances que présentent, sous ce rapport, les diverses provinces de France, tenir, avant tout, compte de l'influence des matériaux sur le choix des moulures et sur la manière de les traiter. Mais après avoir accordé à cette influence toute l'importance qu'elle a eue sur l'état de l'art, il faut aussi reconnaître des écoles diverses, des différences de goût et d'habileté, qui ne peuvent provenir d'aucune autre cause que des traditions d'école.

Enumérez les caractères principaux de l'architecture religieuse, durant la période romane secondaire ?

Je vais le faire en très-peu de mots, et renvoyer pour plus de détails à mon Cours d'antiquités et à mon Histoire de l'architecture. Il est bon de savoir, avant tout, que j'embrasserai d'un seul coup d'œil le XI^e. et le XII^e. siècles, sauf à indiquer ensuite ce qui distingue les productions de ces deux siècles ; on ne saurait effectivement les séparer, puisque les mêmes formes se sont présentées aux deux époques. Le XII^e. siècle nous offre des contours plus corrects, une ornementation beaucoup plus riche, une exécution infiniment supérieure ; on peut dire que l'architecture romane n'est *arrivée à la perfection* que dans le XII^e. siècle.

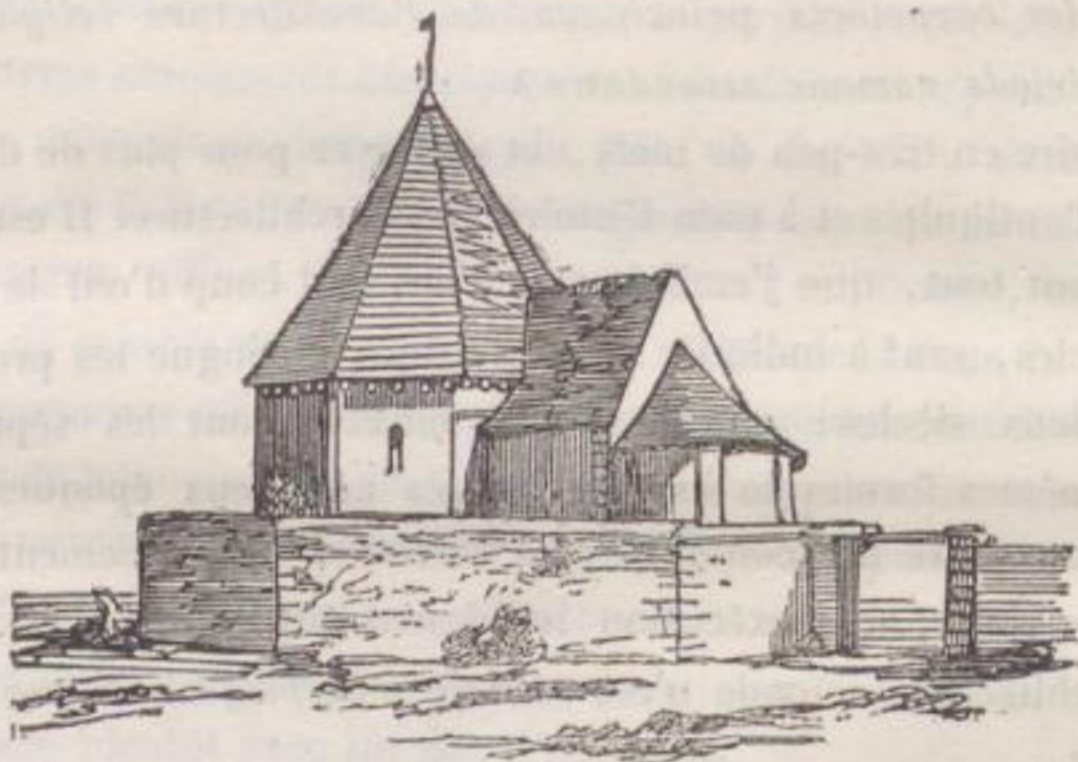
Mais ce style si gracieux, dont les fleurs s'épanouissaient au XII^e. siècle, grandissait au XI^e. ; l'arbre poussait alors les branches et les boutons qui devaient produire les fleurs. Ne séparons donc pas deux époques d'une même vie ; il est plus rationnel, plus philosophique de les étudier dans leurs rapports, sauf à bien apprécier les

phénomènes de leur développement, à suivre, au XII^e. siècle, le perfectionnement des éléments qui existaient dès le XI^e., l'introduction des innovations que le progrès, en toute chose, entraîne avec lui.

Forme des églises. Les églises du XI^e. siècle et du XII^e. furent disposées comme dans les siècles précédents, quant au plan principal. La forme ordinaire était celle d'une croix dont les branches s'étendaient du Nord au Midi, et dont la tête était figurée par le chœur tourné vers l'Est. Un très-petit nombre de grandes églises (églises de Cluny et de St.-Gilles) étaient pourvues de deux transepts et offraient l'image d'une double croix. L'entrée principale était à l'Ouest. La longueur de la nef, comparée à celle du chœur, le développement plus ou moins considérable des transepts, établissaient, dans la forme générale des églises, des variations très-notables. En général, le chœur plus court que la nef, ne formait que le tiers de la longueur totale de l'édifice.

On fit aussi des églises rondes, à l'imitation du St.-Sépulcre de Jérusalem. Le nombre en a même été assez considérable; c'était la forme consacrée pour celles qui servaient de baptistères.

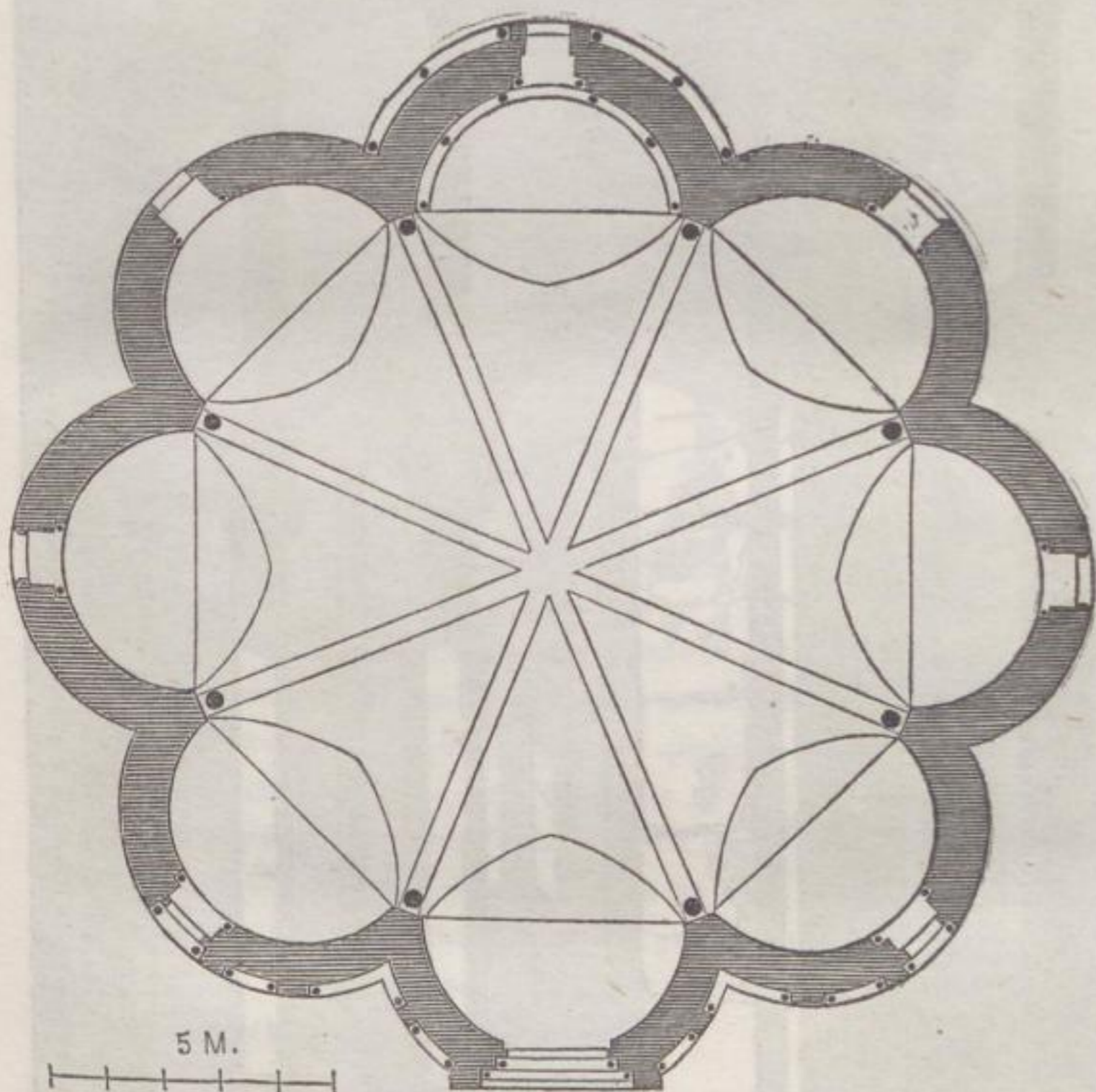
On connaît la curieuse église octogone de Montmorillon à laquelle on a, pendant long-temps, attribué une origine très-reculée, mais qui ne peut remonter au-delà du XII^e. siècle ou de la fin du XI^e.; celle de Neuvy-St.-Sépulcre, dans l'Indre, celle de Lenleff, en Bretagne. On



ÉGLISE RONDE, A METZ.

montre, à Metz, une autre église à nef circulaire, servant aujourd'hui de magasin, et appelée *l'église du Temple*. Près de Carcassonne, on cite l'église circulaire de Rieux-Mérenville; dans l'Indre, celle de Neuvy-St.-Sépulcre.

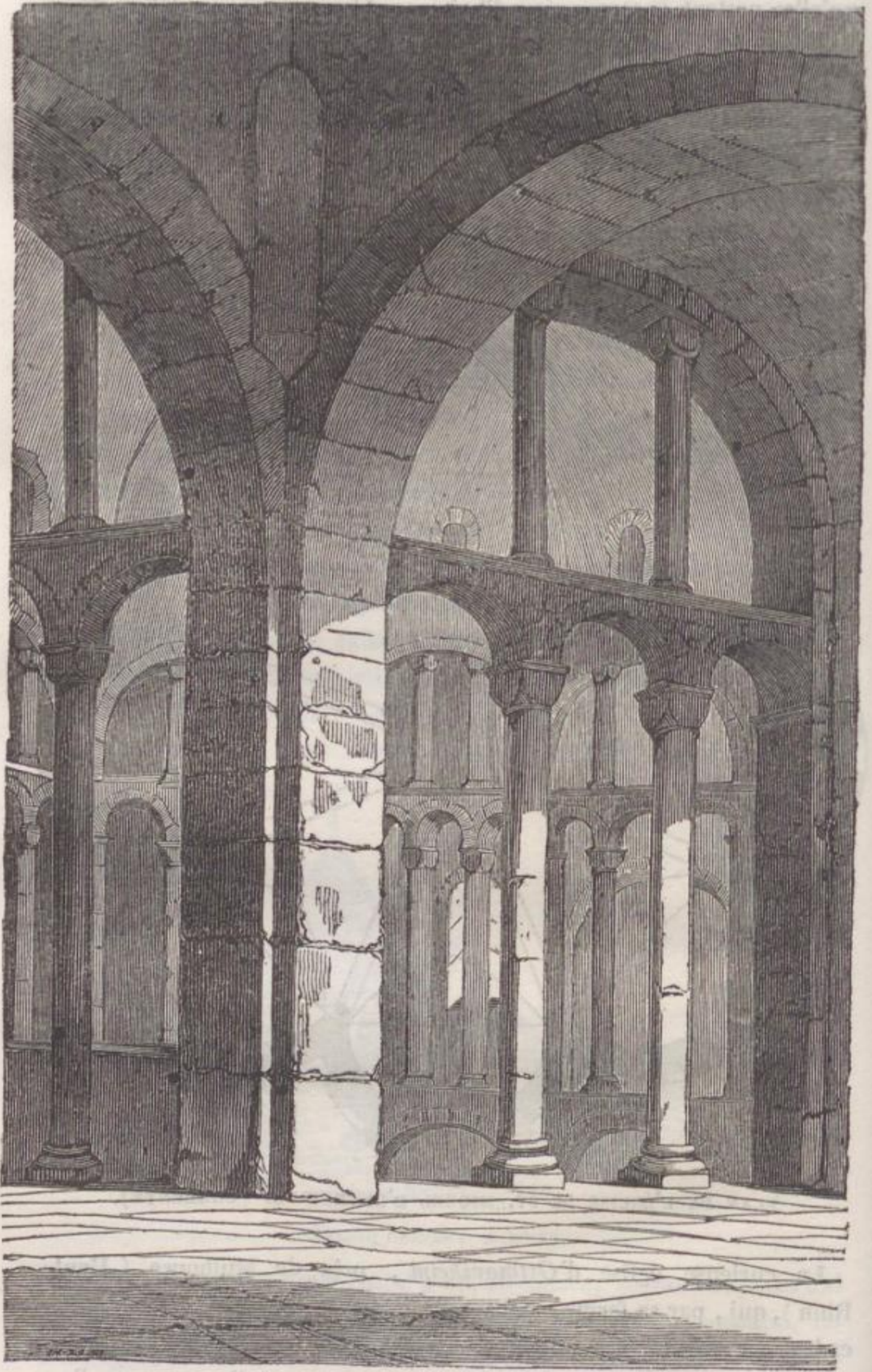
Il existe quelques églises de cette forme en Angleterre, et le nom qu'elles portent encore aujourd'hui, semble prouver que l'intention des architectes anglais était conforme à celle qui a déterminé les architectes français. L'église ronde qui existe à Cambridge et celle de Northampton s'appellent encore, l'une et l'autre, *églises du St.-Sépulcre* celle de Londres est connue sous le nom d'*église du Temple*. Ces trois monuments sont regardés comme l'ouvrage des Templiers. L'église St.-Michel d'Entraigues, près d'Angoulême, est octogone avec une abside sur chacun des 8 pans. Voici le plan de cette église.



PLAN DE L'ÉGLISE DE ST.-MICHEL D'ENTRAIGUES (CHARENTE).

La curieuse église d'*Ottmarshcim*, près de Mulhouse (Haut-Rhin), qui, par sa forme, la disposition de ses tribunes, garnies d'arcades portées sur des colonnes, semble une copie plus ou moins altérée du dôme d'Aix-la-Chapelle, est encore une église octogone d'un

grand intérêt, comme on peut en juger par l'esquisse suivante.



VUE INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE D'OTTMARSHEIM (HAUT-RHIN)
(Prise des tribunes.)

Dans les églises de forme ordinaire, les transepts se terminaient par des murs droits, et s'ils avaient des absides, elles se trouvaient dans les murs de l'Est. Au contraire, en Alsace, sur les bords du Rhin, en Italie, etc., etc., les transepts de plusieurs églises se terminent au Sud et au Nord par des absides semi-circulaires (1).

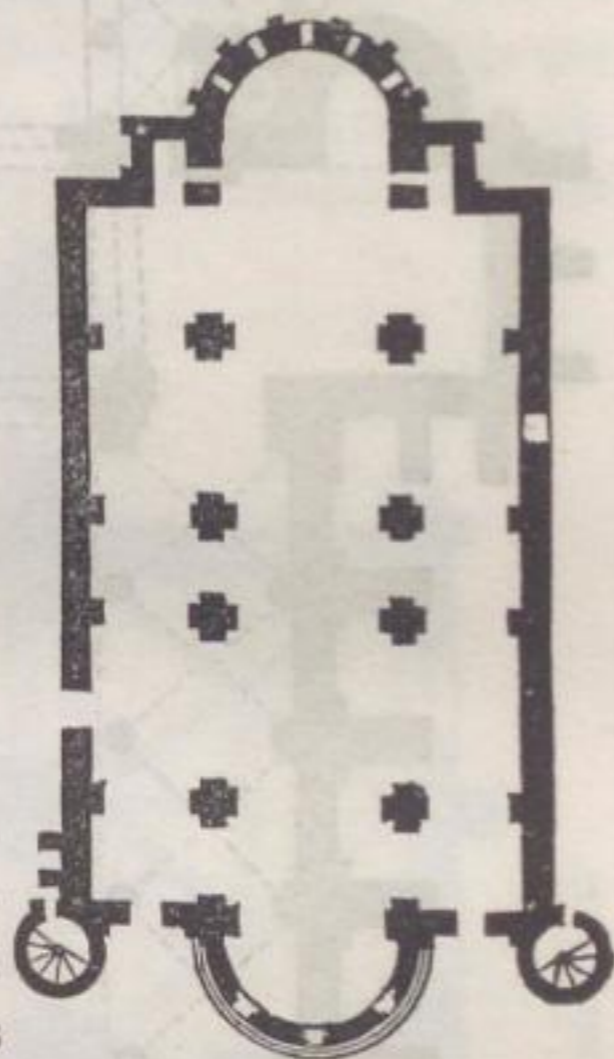
La grande nef offre, presque toujours, du côté de l'Ouest, un mur droit dans lequel s'ouvrent les portes principales. Sur les bords du Rhin en Alsace, etc., on en voit qui ont deux absides : l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest, telles sont les églises de Ste.-Croix de Liège, la cathédrale de Trèves, celle de Worms, de Spire, de Mayence, etc., etc.

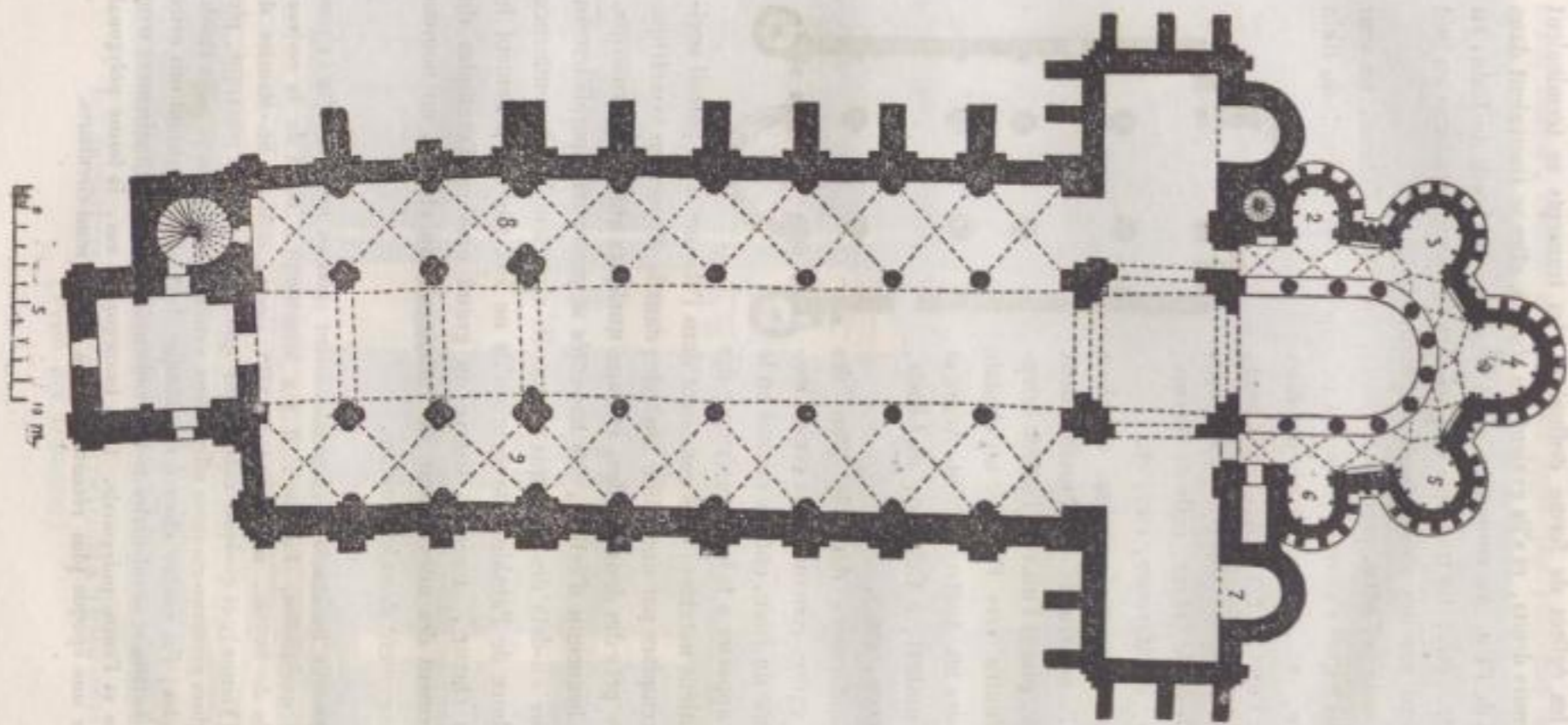
Lorsque les grandes églises ont deux absides, on trouve quelquefois deux transepts, placés l'un vers l'abside orientale, l'autre vers l'abside occidentale (églises des SS. Apôtres, de St.-André et de St.-Cunibert, à Cologne; de Léach, de Mayence, etc.).

Ces différences dans le plan des grandes églises romanes de la région monumentale du Rhin, ont dû, comme on le prévoit, apporter à la forme extérieure des modifications notables; elles consistent dans l'absence d'un portail occidental, remplacé par une saillie absidale; dans la disposition symétrique des tours près des deux absides, et dans quelques autres particularités.

Dans beaucoup d'églises, les bas-côtés se prolongent parallèlement au chœur au-delà des transepts; mais ils s'arrêtent là où commence la courbure de l'abside, de sorte qu'ils ne font pas complètement le tour du chœur, mais on trouve un grand nombre d'exemples du prolongement des ailes autour de l'hémicycle du chœur, on nomme ce prolongement *deambulatorium*.

(1) Quoique les absides transversales soient rares en France, elles s'y rencontrent quelquefois. J'ai cité, il y a long-temps, celles de la curieuse cathédrale de Noyon, monument du XII^e. siècle, celle de St.-Maurice de Gençay (Vienne), et quelques autres. Ainsi que M. Whewel l'a remarqué, plusieurs églises germano-romanes offrent aux extrémités du transept, des absides polygonales; j'ai encore observé que lorsque deux absides existent aux extrémités orientales et occidentales de la grande nef, l'une est ordinairement semi-circulaire et l'autre polygonale. Dans beaucoup de cas, la forme polygonale annonce une époque plus récente que les absides semi-circulaires.



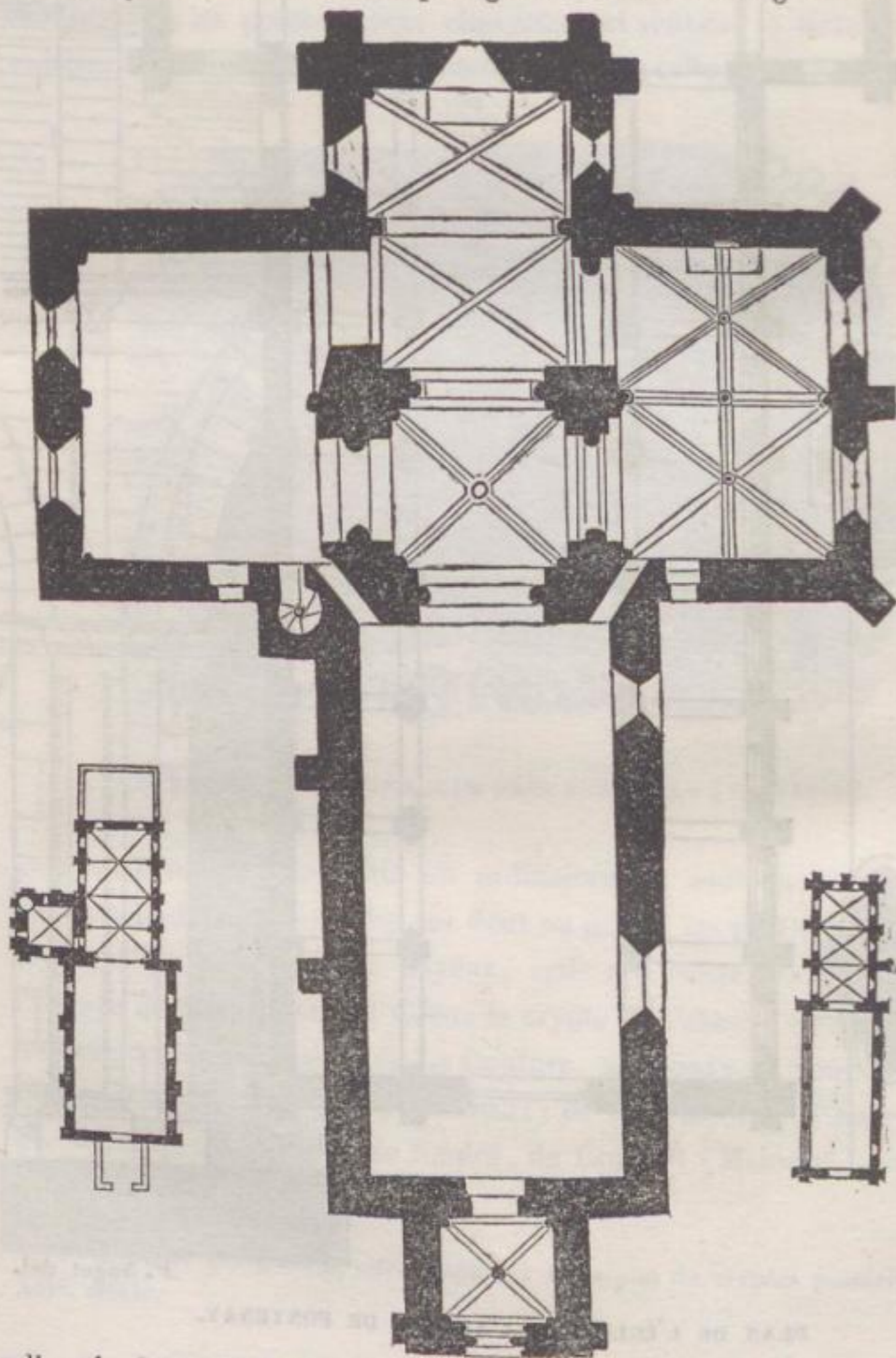


PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-SAVIN.

On garnit en même temps les bas-côtés du chœur de chapelles qui produisirent un grand effet en rayonnant autour du sanctuaire. Il y en a trois d'ainsi disposées à Cunault; j'en ai remarqué cinq à St.-Hilaire de Poitiers, à St.-Savin et dans beaucoup d'autres églises. Ainsi le sanctuaire se trouva reporté plus au centre, et cet allongement du chœur éloigna la forme des églises de celle des basiliques.

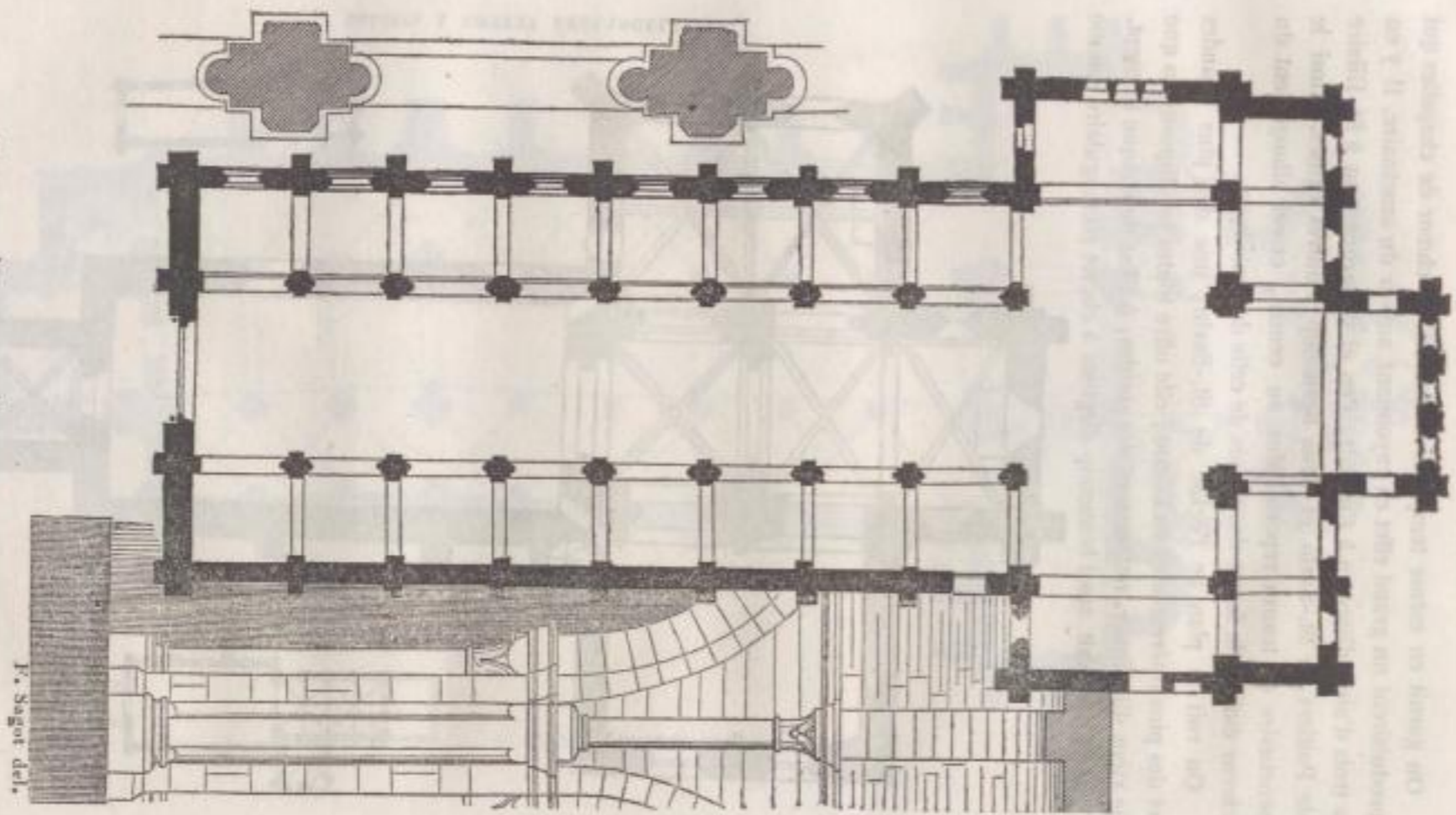
On voit le plan de l'église de St.-Savin, une des plus grandes et des plus intéressantes du Poitou; elle offre toutes les dispositions que je viens d'indiquer, notamment des absides, à l'Est de chaque transept.

Mais il y avait aussi beaucoup d'églises à chevet rectangulaire comme



ÉGLISES A CHEVET RECTANGULAIRE.

celles-ci, dont une forme la croix et les deux autres de simples parallélogrammes rectangles.



PLAN DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE FONTENAY.

ÉLEVATION DES ARCADES DE LA NEF.

Je présente encore le plan de l'église abbatiale de Fontenay (Côte-d'Or), qui ne date que de la 2^e. moitié du XII^e. siècle, et dont le chevet est rectangulaire aussi bien que celui des chapelles orientales ; cette disposition terminale a été assez commune au XII^e. siècle.

Cryptes. Les grandes églises romanes ont souvent été élevées sur des cryptes. Ces chapelles souterraines ont été établies tant que l'architecture à plein-cintre a régné ; en général on a cessé d'en construire après l'adoption de l'architecture à ogives (1).

La plupart de nos cryptes des XI^e. et XII^e. siècles sont placées sous le chœur ; dans les petites églises elles affectent souvent la forme rectangulaire, avec des voûtes sans colonnes, comme celle-ci. Dans les cryptes



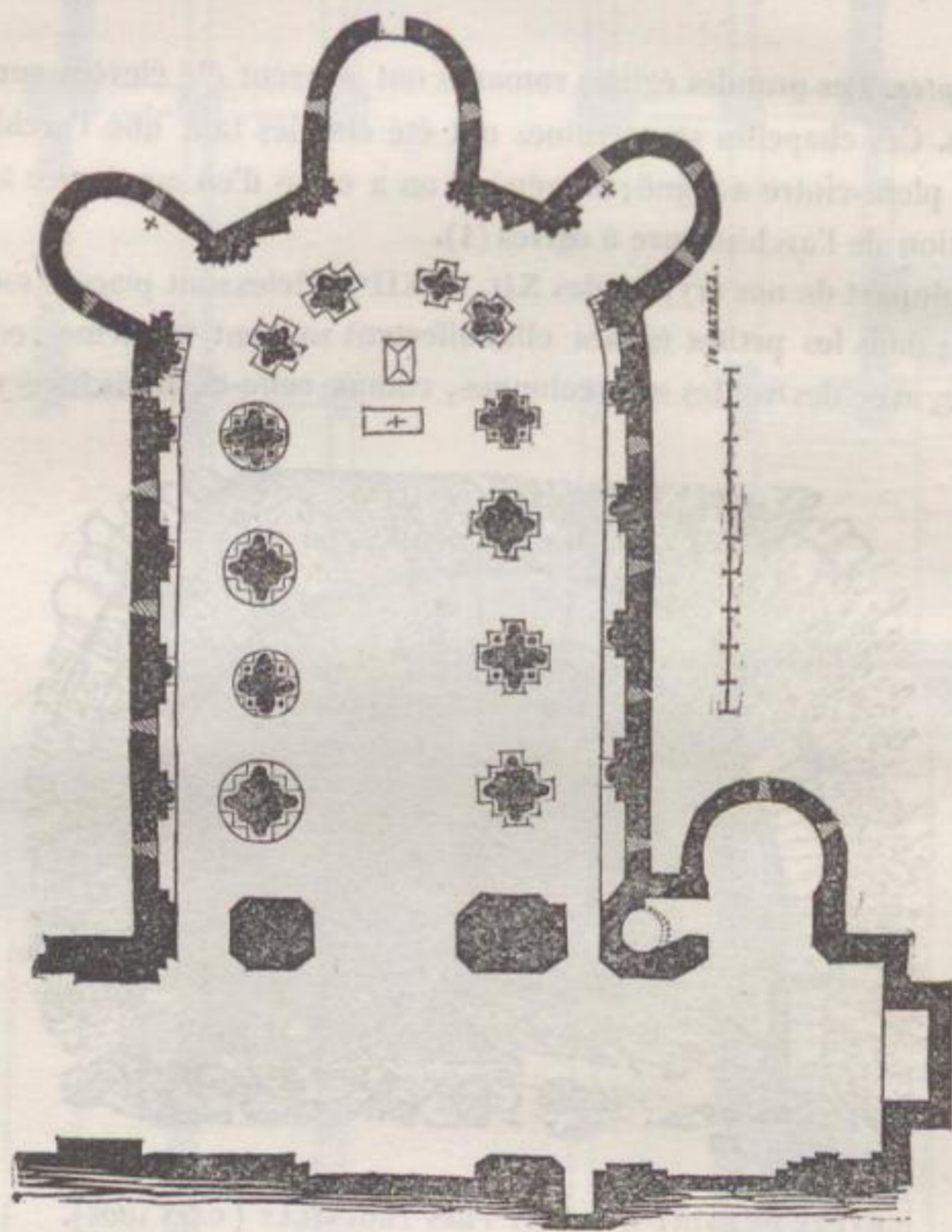
CRYPTE DE SAINT-ARNOULT PRÈS TROUVILLE (CALVADOS).

plus considérables, la voûte est ordinairement soutenue par des colonnes cylindriques disposées sur deux ou quatre rangs. On peut citer la crypte de la cathédrale de Bayeux, celle qui existe sous le chœur de l'abbaye de Ste.-Trinité de Caen ; la crypte de l'abbaye de St.-Florent-le-Vieil, à Saumur ; celles de La Couture, au Mans ; de Notre-Dame de Poitiers ; de St.-Seurin, de Bordeaux ; de la cathédrale d'Auxerre, de St.-Maixent, de Médoc, de Nantes, de Cunault (Maine-et-Loire), de

(1) A peine pourrait-on citer quelques exemples de cryptes postérieures au XII^e. siècle.

Limoges, de Montmille et de Pierre-Font (Oise), etc., etc.

Des cryptes plus étendues sont celles de la cathédrale de Chartres, de St.-Eutrope, à Saintes; de St.-Gilles et de quelques autres grandes



PLAN DE LA CRYPTÉ DE SAINT-EUTROPE.

églises romanes de France et d'Italie.

Quelques cryptes, comme celles de Spire, de Sillé-le-Guillaume (Sarthe) et de plusieurs églises d'Italie, s'étendent sous les deux transepts jusqu'à leurs extrémités.

On descend dans les cryptes par des escaliers placés dans les transepts, dans la nef près de l'entrée du chœur, ou de côté, dans les collatéraux.

Appareils. Les principaux appareils en usage dans l'architecture ro-

maine et dans l'architecture romane primitive, se retrouvent dans celle des XI^e. et XII^e. siècles.

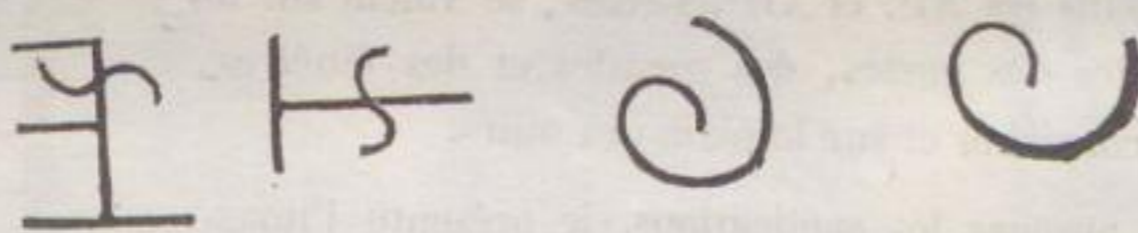
Le petit appareil régulier de quatre pouces carrés et le moyen appareil de huit pouces environ sur cinq, se rencontrent très-fréquemment.

Les édifices construits en moëllon, tels que certaines églises de campagne, offrent assez souvent des murs en blocage. Lorsqu'on s'est servi de pierres plates pour le revêtement, elles ont presque toujours été rangées sur le côté et inclinées alternativement à droite et à gauche (*opus spicatum*, maçonnerie en *feuilles de fougères* ou *arête de poisson*). Une combinaison à peu près semblable a été figurée, mais très-rarement par la coupe des pierres de taille de moyen appareil.

D'autres appareils, les uns composés de pierres hexagones, les autres dont les pièces sont en forme de losange, ont été employés dans les murs extérieurs comme décoration. Ces pièces sont séparées les unes des autres par une couche de ciment coloré en rouge (1).

On rencontre assez souvent en Poitou un autre appareil composé de pierres arrondies d'un côté, carrées de l'autre, et séparées par du ciment coloré. Une fois rangées, elles ressemblent à des écailles imbriquées, ou plutôt à certaines feuilles, car la partie arrondie est souvent placée en-dessus. Elles sont disposées ainsi dans les couronnements coniques de certaines tours, où l'imitation végétale est plus caractérisée (2).

Signes d'appareils. On appelle ainsi des figures diverses très-variées dont quelques-unes ressemblent à des lettres renversées, et que l'on trouve gravées en creux sur les pierres d'appareil dans la plupart des édifices du midi de la France et dans beaucoup d'autres contrées. On

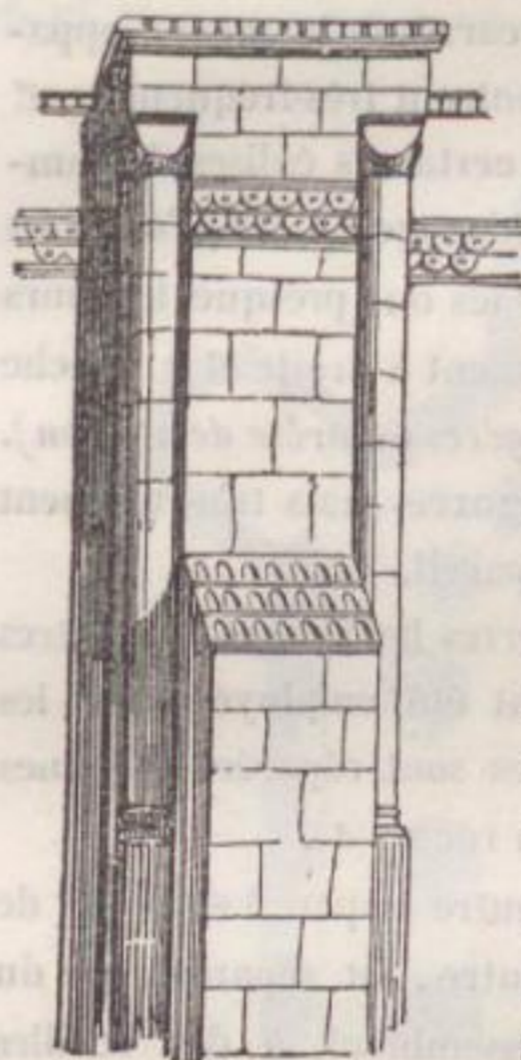


croit communément que ce sont des signes de tâcherons ou de tailleurs de pierre qui auraient à ce moyen reconnu les pièces qu'ils avaient dégrossies.

(1) Ordinairement la couleur rouge a été appliquée seulement à la surface du ciment et n'a pas plus de six lignes d'épaisseur dans les jointures des pierres.

(2) Voir la quatrième partie de mon Cours d'antiquités et l'atlas.

Contreforts. Dans l'architecture romane primitive, les contreforts se présentaient comme de simples pilastres d'ornement; à partir du



XI^e. siècle, ils n'ont encore que très-peu de saillie comparativement à ce qu'ils en acquirent dans la suite. Ce sont des pilastres parfois ornés sur les angles, de colonnes engagées, avec couronnements en pente garnis d'imbrications, ou bien des demi-colonnes qui tantôt s'élèvent jusqu'à la corniche, tantôt s'arrêtent un peu plus bas et se terminent par un petit toit conique (façades de Parthenay-le-Vieux, de St.-Jouin-de-Marnes, etc.,



etc.), murs latéraux de St.-Germer (Oise), etc., etc.

Quelques contreforts rectangulaires à la partie basse se transforment en colonnes à une certaine hauteur.

En Italie, dans le midi de la France, en Alsace, sur les bords du Rhin, etc., les contreforts très-plats ne consistent souvent que dans des ressauts espacés également les uns des autres sur la muraille.

Ornements. Les ornements et les moulures employés dans les XI^e. et XII^e. siècles, se voient sur les archivolttes des portes, des arcades et des fenêtres, sur les corniches et sur le plain des murs.

Pour abrégé les explications, je présente l'image de quelques moulures typiques du roman secondaire: si j'avais une série complète de figures, je pourrais les ranger par grandes régions, c'est-à-dire réunir celles qui se voient le plus habituellement dans une même circonscription, et qui caractérisent, jusqu'à un certain point, une école. Il ne faut pas attacher trop d'importance à ces vues générales qui peuvent être contredites par quelques faits exceptionnels; mais elles méritent la plus grande attention.





ÉCAILLES OU IMBRICATIONS.



TÊTES PLATES.



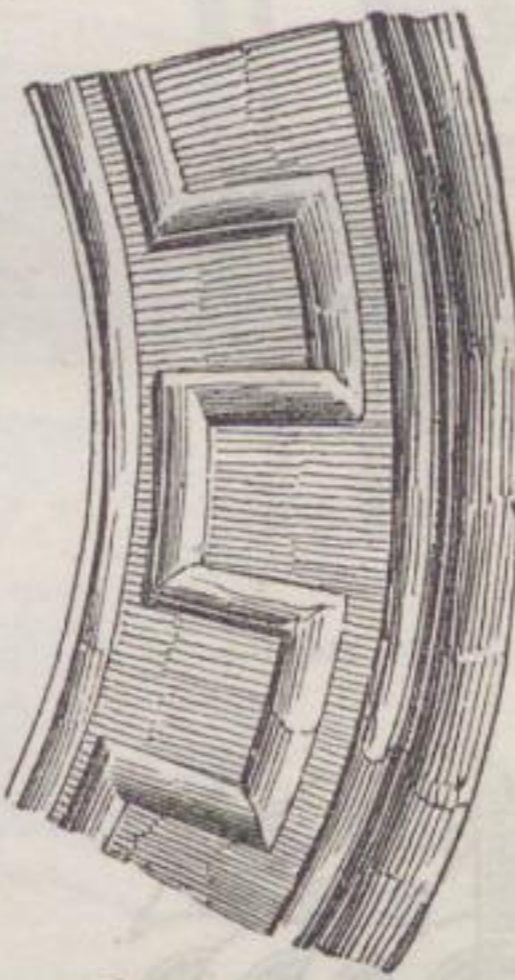
MOULTURES NATTÉES.



TÊTES DE CLOUS.



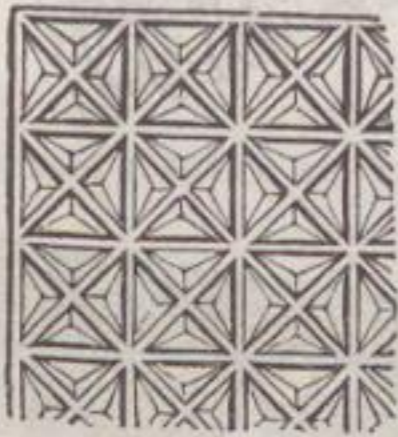
TORSADE.



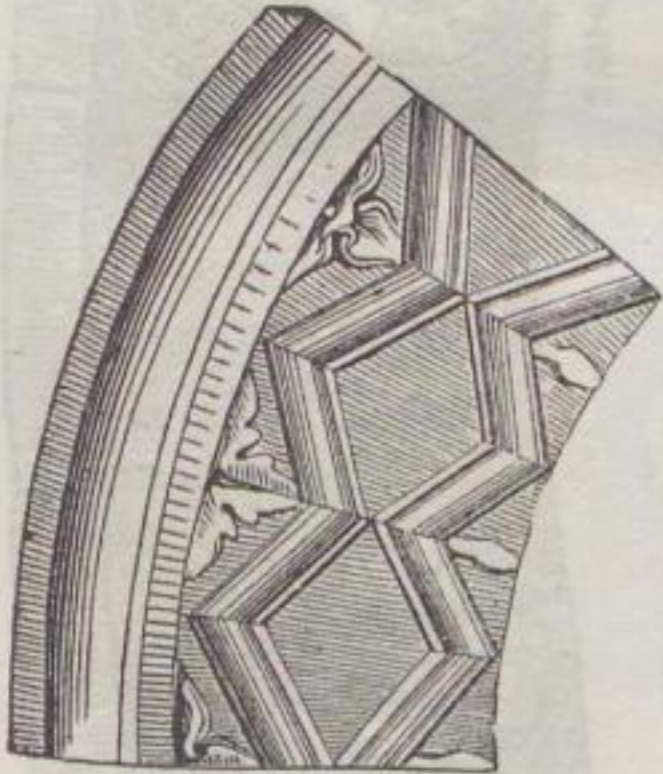
FRÈTE CRÉNELÉE.



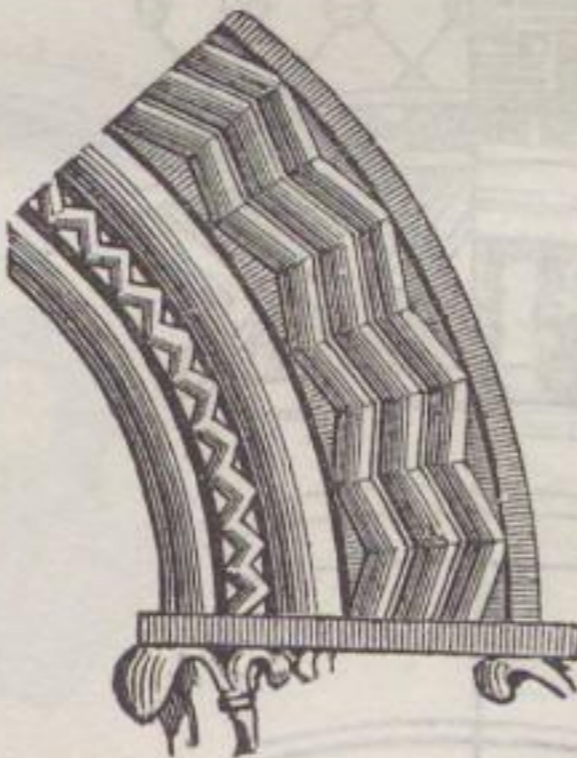
BILLETES.



ÉTOILES.



LOZANGES OU ZIGZAGS OPPOSÉS.



ZIGZAGS OU CHEVRONS BRISÉS.

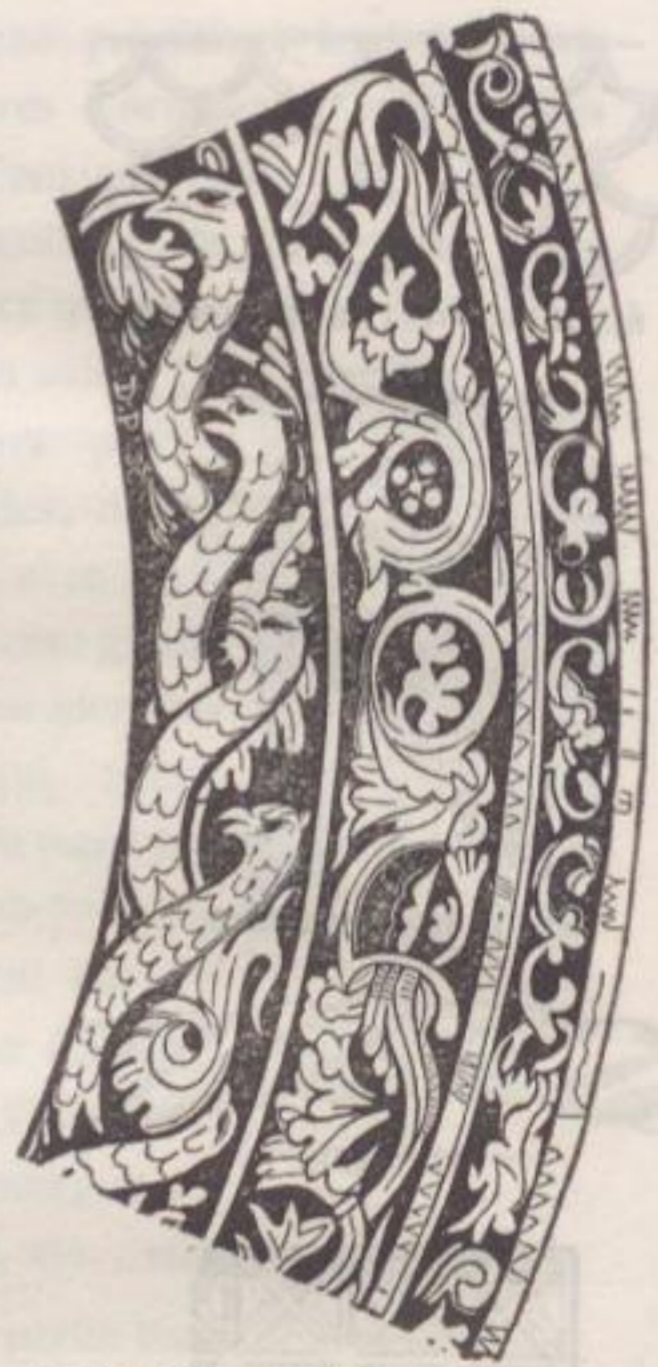


MÉANDRES.

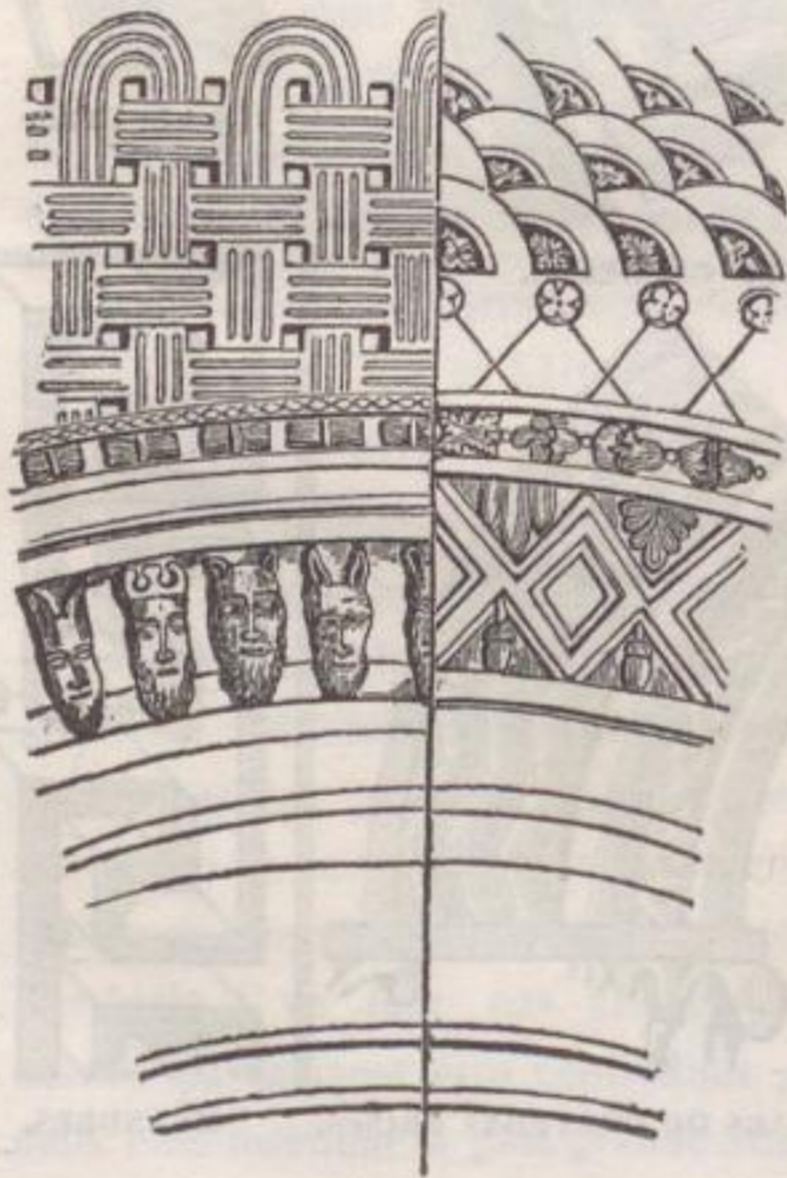
MOULTURES ROMANES (ROMAN NORMAND).



FRÈTES CRÉNELÉES ET ZIGZAGS.



RINCEAUX ET TÊTES D'OISEAUX.

MOULURES NATÉES
ET TÊTES PLATES.IMBRICATIONS ET
LOZANGES.

FLEURONS ET RINCEAUX PERLÉS.

MOULURES ROMANES.



BINGEAUX ET QUADRUPÈDES.



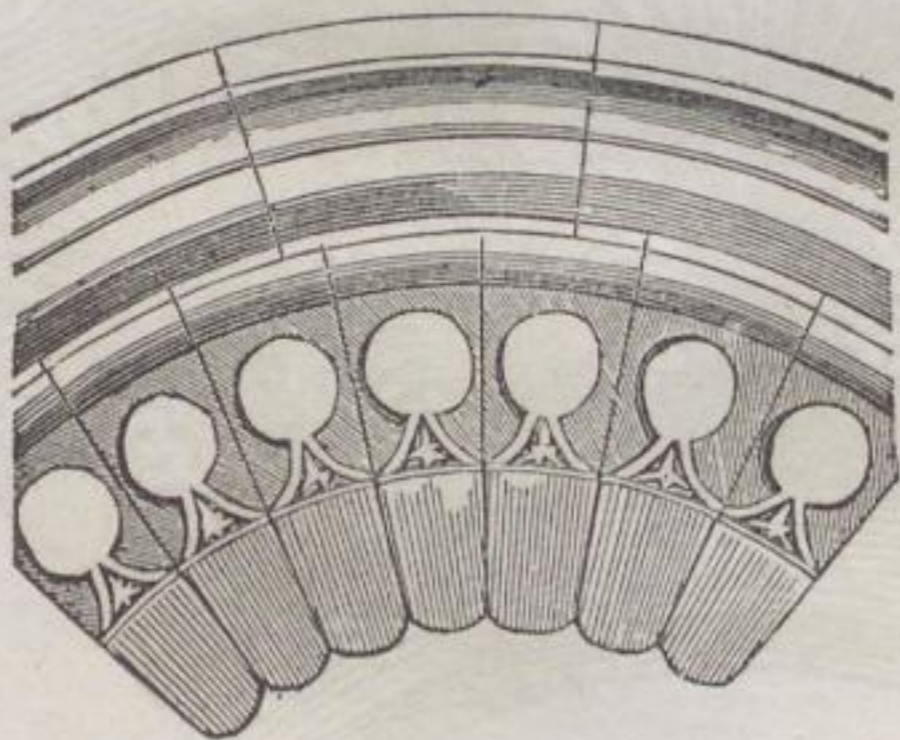
PALMETTES PERLÉES.



GALONS ET MOULURES PERLÉES.



ENLACEMENTS PERLÉS.

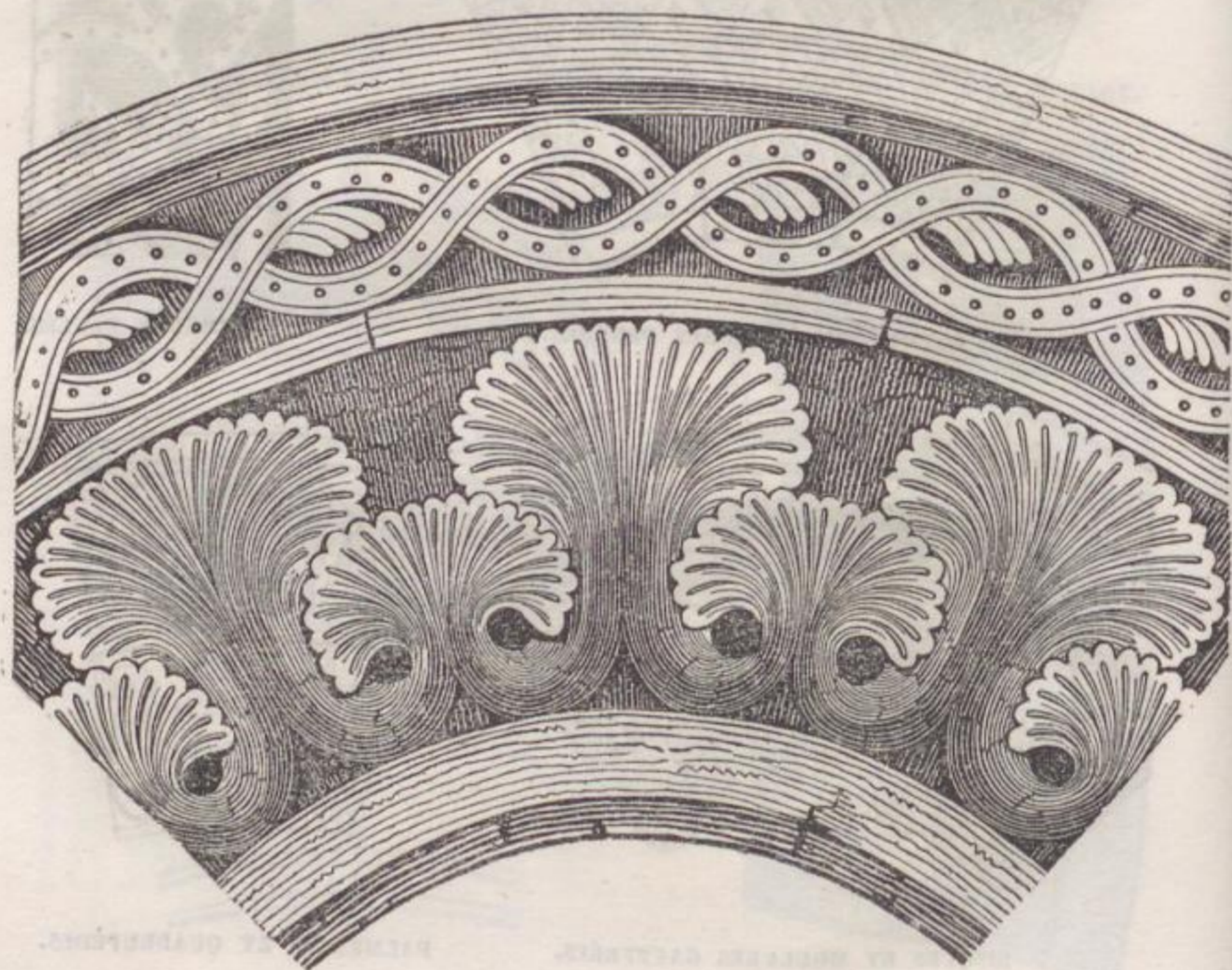
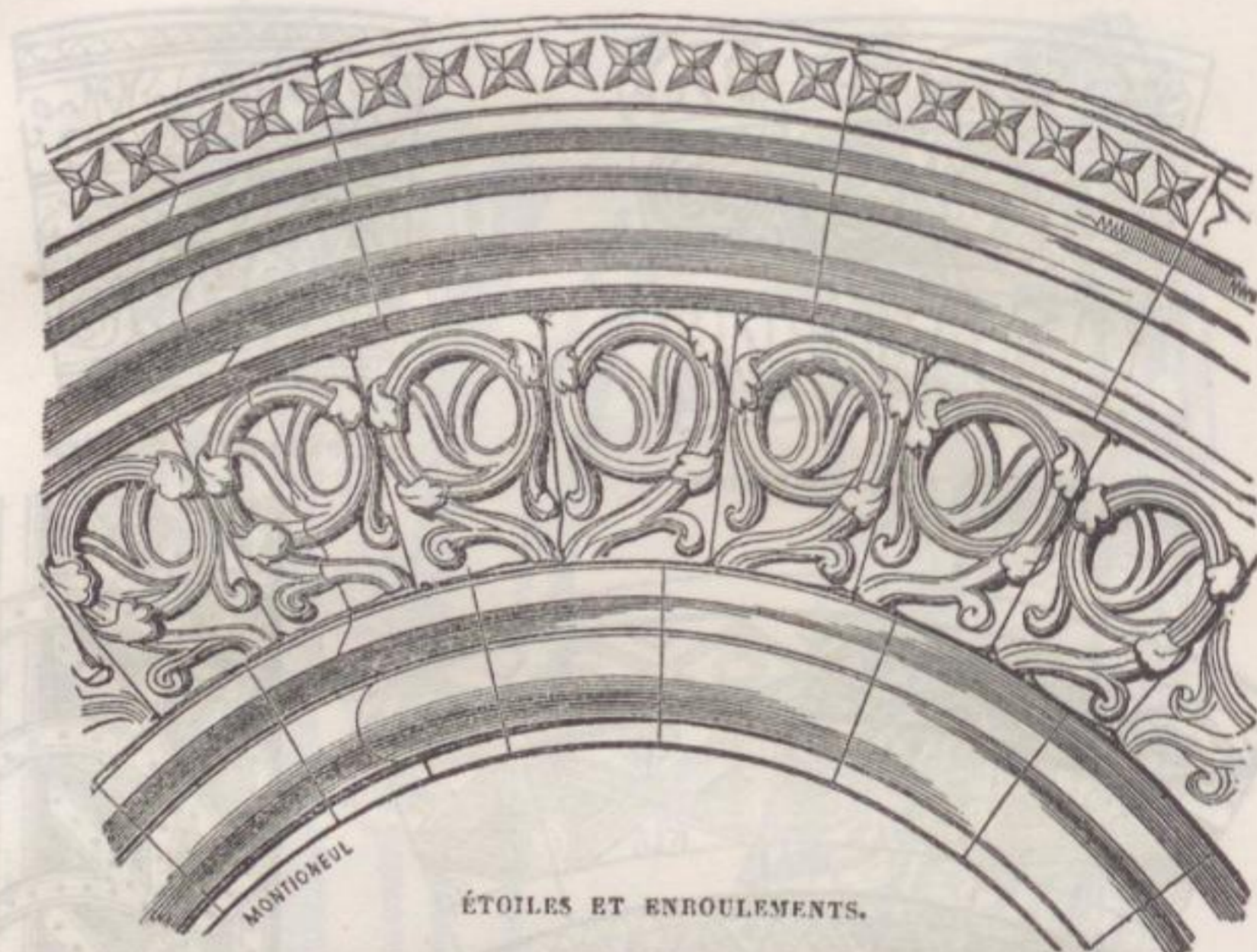


DISQUES ET MOULURES GAUFFRÉES.

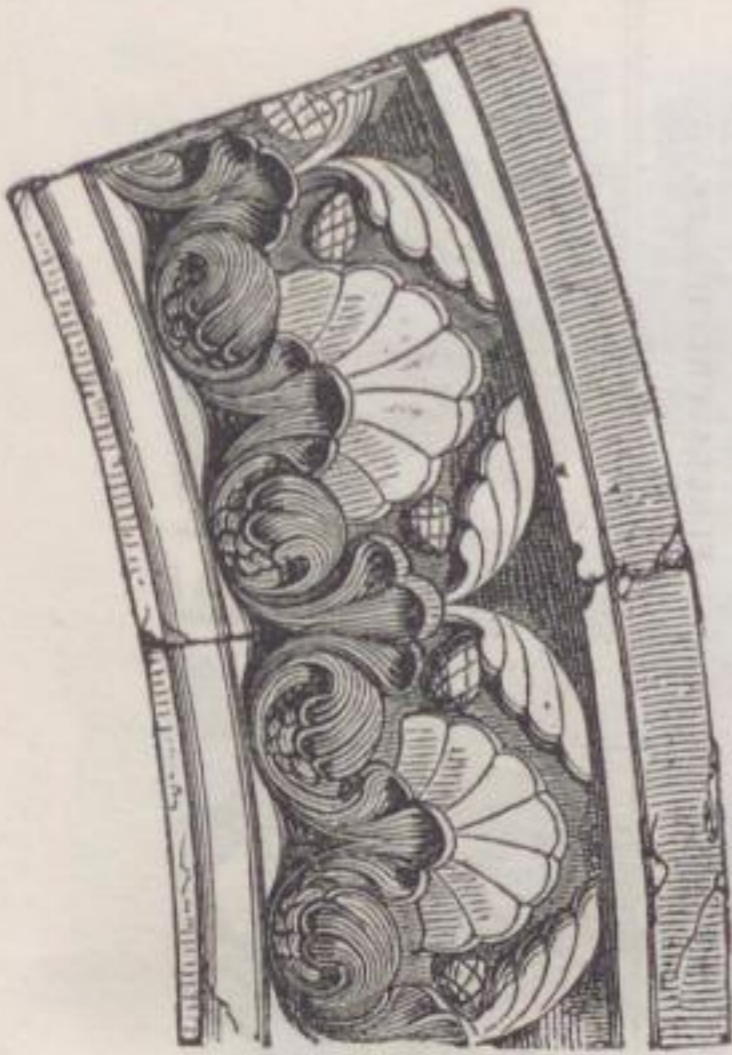


PALMETTES ET QUADRUPÈDES.

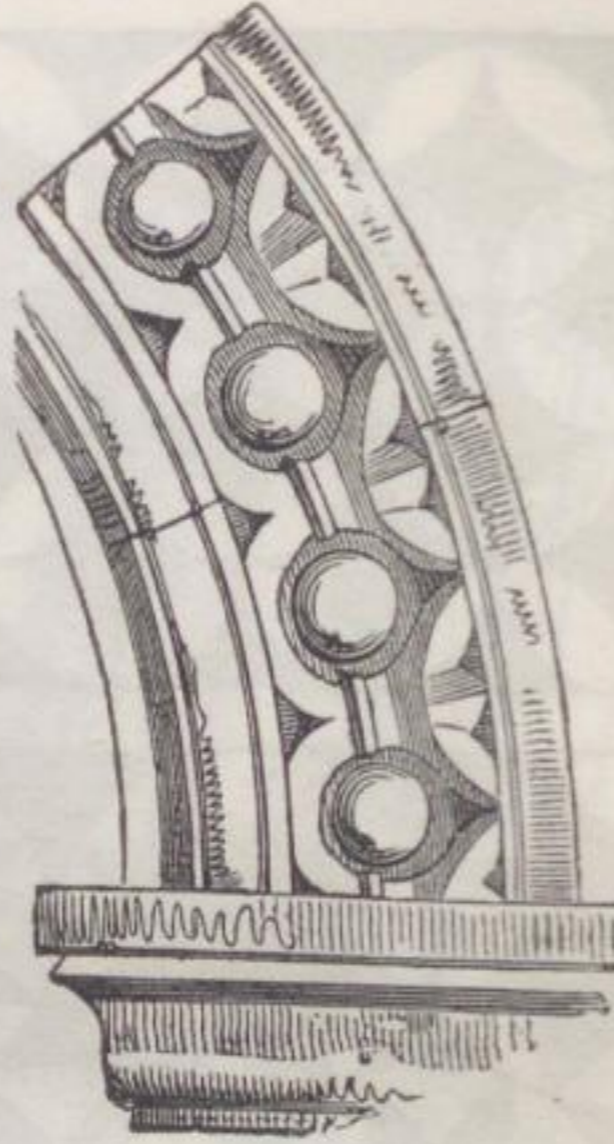
ROMAN POITEVIN ET SAINTONGEAIS.



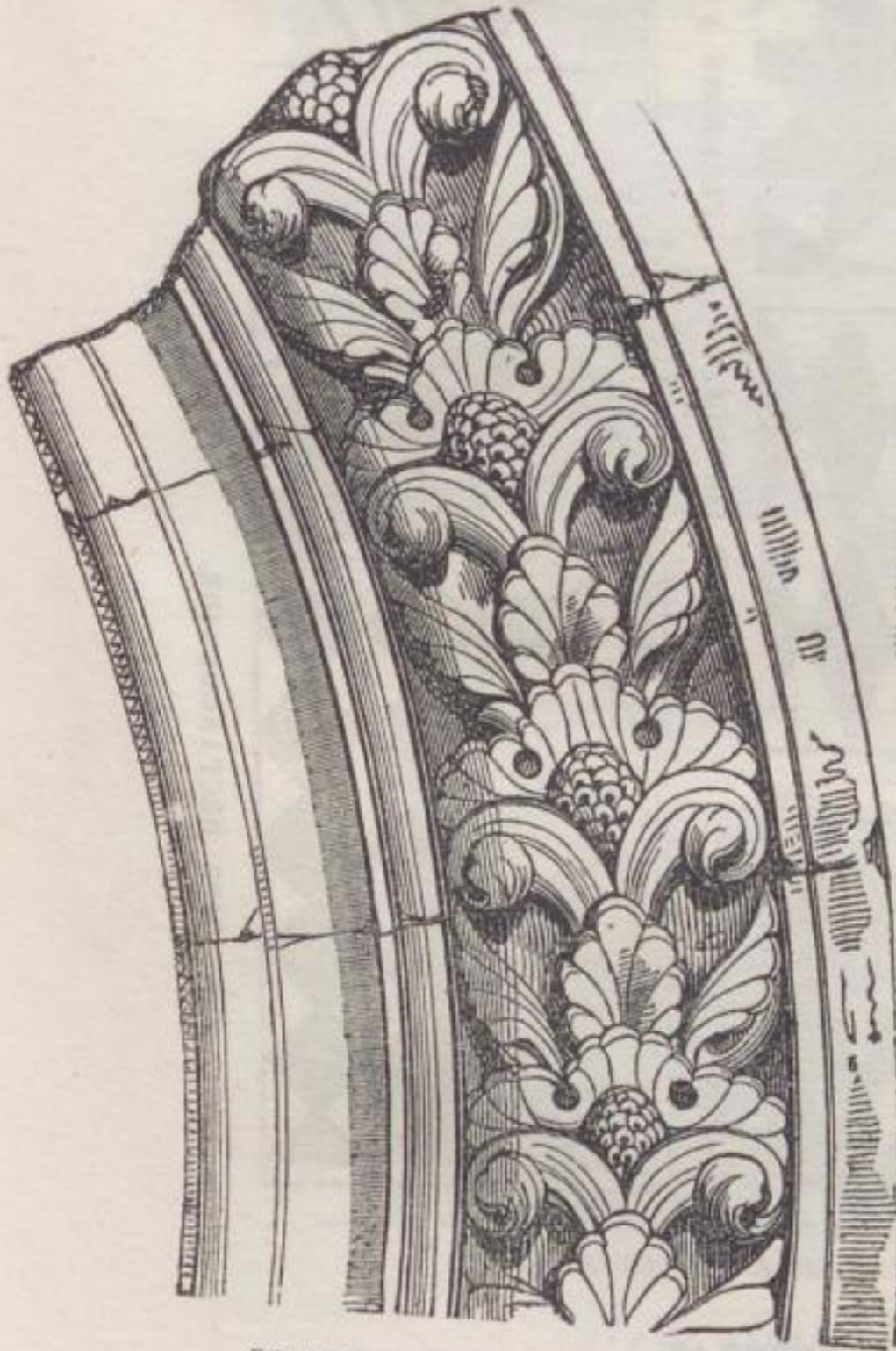
MOULURES FLABELLIFORMES ET BANDETTES PERLÉES.



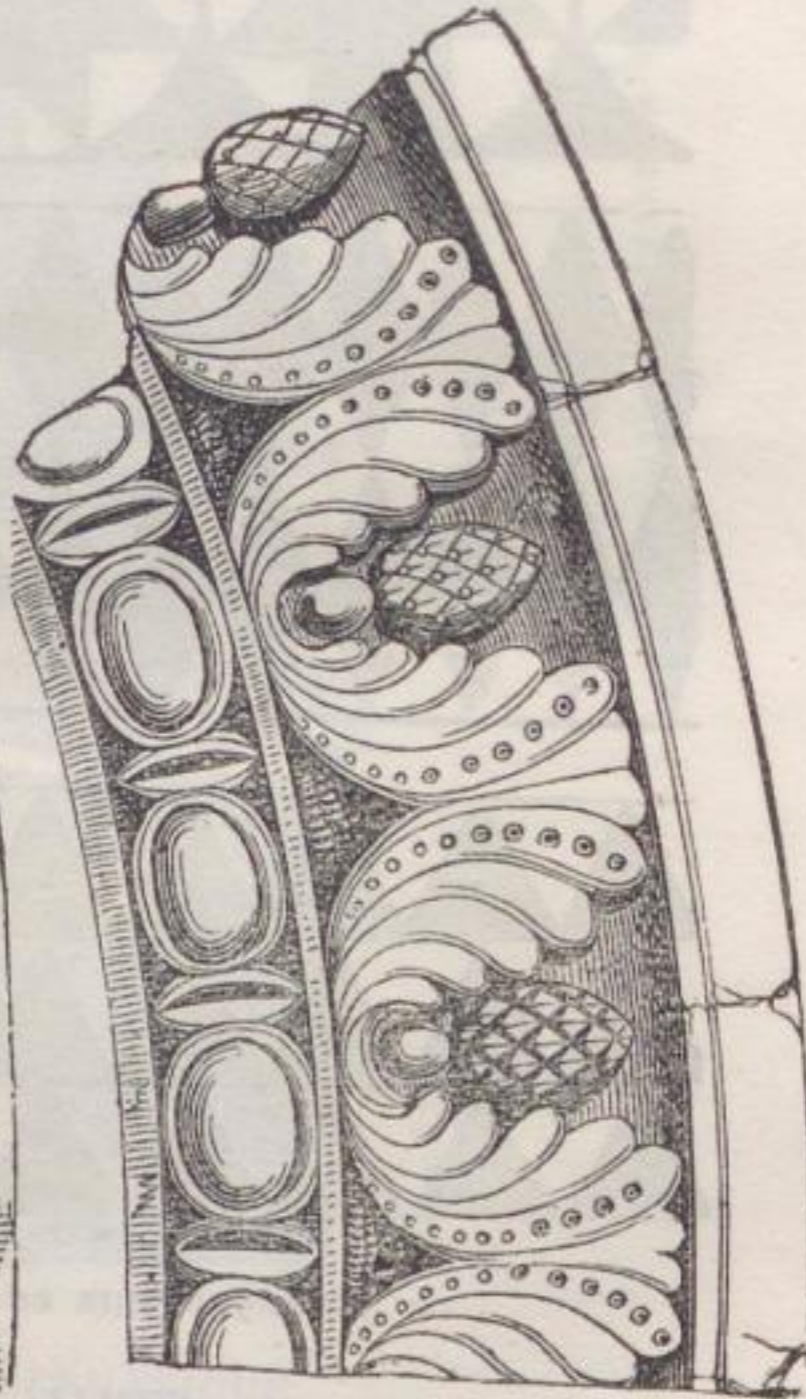
GUIRLANDES DE FEUILLAGES.



IMITATION DE PIERRETES ENCHASSÉS.



ORNEMENTATION VÉGÉTALE.

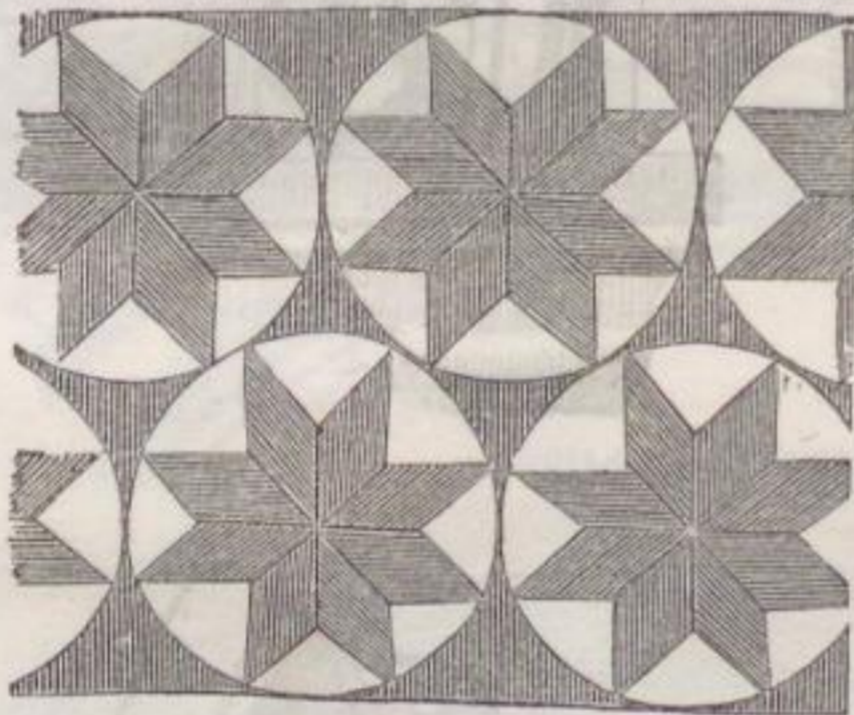


OVES ET PALMETTES.

ROMAN ROURGUIGNON.



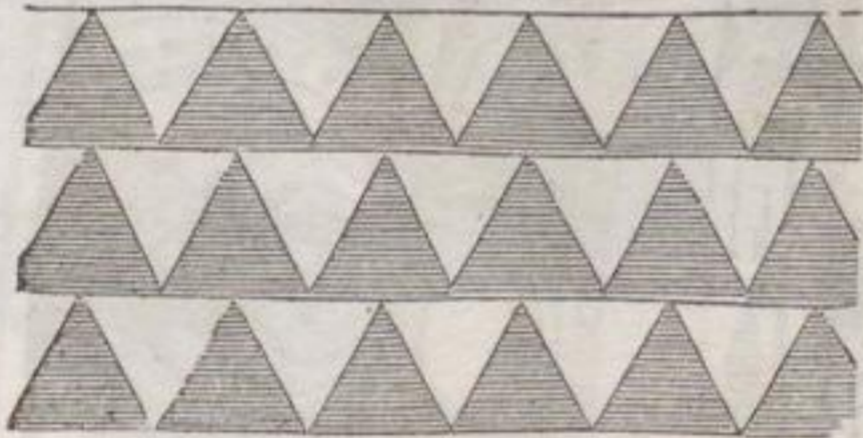
FLEURS CRUCIFÈRES.



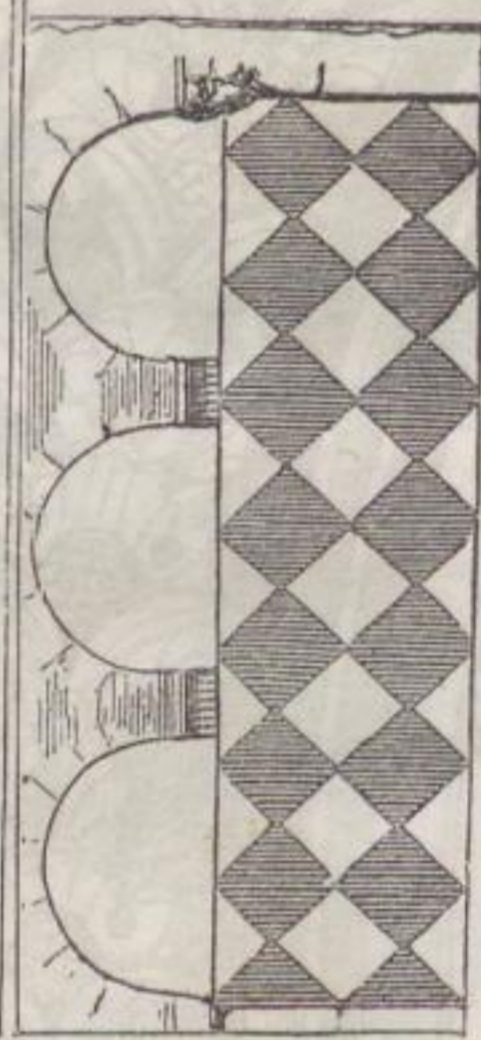
FLEURONS A HUIT POINTÉS.



ÉCHIQUIER LOZANGÉ.



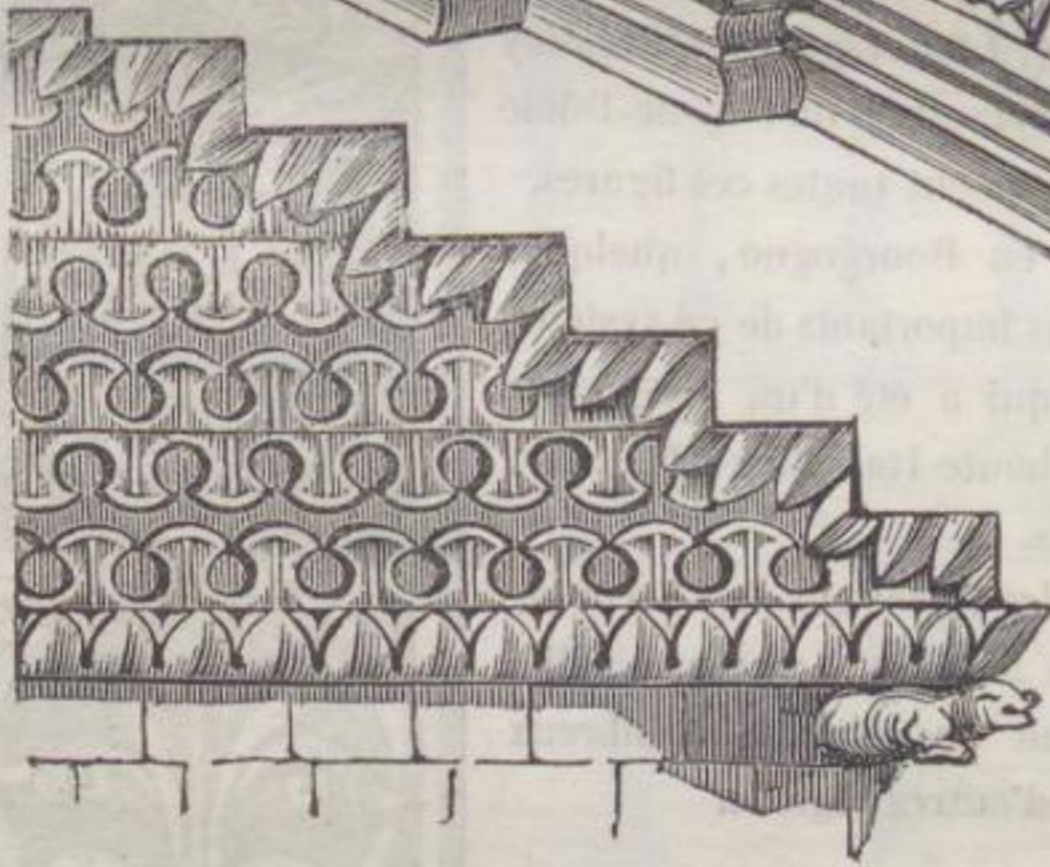
DENTS DE LOUP.



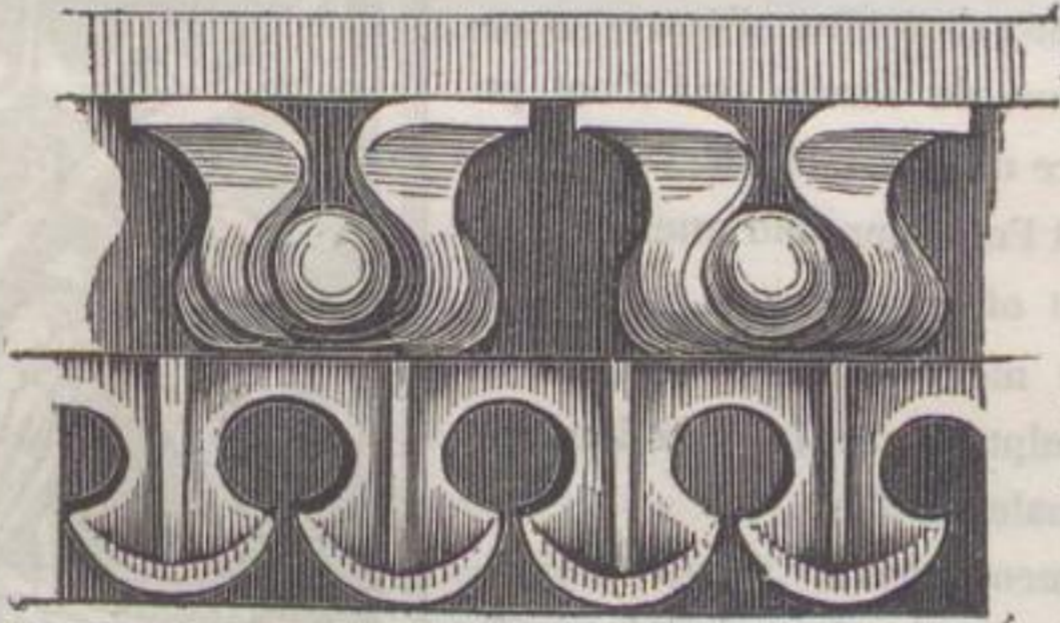
ÉCHIQUIER RECTANGULAIRE.

MARQUETERIE EN PIERRE DE COULEUR.

ROMAN AUVERGNAT.



MOULURES ROMANES A VERDUN.



Liénard del.

STYLE ROMAN GERMANIQUE.

On vient de voir un certain nombre de moulures typiques du roman secondaire : celles qui ont été figurées page 79 appartiennent à la région monumentale du Nord et du Nord-Ouest, c'est-à-dire aux départements situés au Nord de la Loire ; ce sont, la plupart, des moulures dites *géométriques*, parce qu'elles décrivent des carrés, des lozanges, des triangles, etc., etc., etc.

Les moulures perlées réunies p. 80, 81, 82 et 83, appartiennent plus particulièrement aux départements d'Outre-Loire (Poitou, Bery, Bourgogne), ce sont des galons, des rubans, qui dessinent les figures, et non des tores ou baguettes arrondies, comme dans le Nord-Ouest.

L'Auvergne offre beaucoup d'exemples du parti qu'on a tiré des incrustations ou marqueteries. Ce sont ordinairement des pierres de diverses nuances sur un fond blanchâtre ou gris, et figurant des quatre-feuilles, des espèces d'étoiles ou d'autres dessins géométriques ; j'en donne des exemples p. 84. L'ouvrage de M. Mallay sur les églises byzantines du Puy-de-Dôme reproduit exactement toutes ces figures.

On trouve, en Bourgogne, quelques exemples moins importants de ce système de décoration qui a été d'un usage fréquent dans la haute Italie aux XI^e., XII^e. et XIII^e. siècles.

On en voit les traces sur les bords de la Loire, dans le Maine, en Normandie, et l'on pourrait en citer de nombreux exemples dans d'autres régions.

Il me resterait à citer d'autres ornements typiques du roman qui n'ont pu trouver place dans ce tableau ; j'en omets une foule, et l'on comprend que les moulures doivent offrir un grand nombre de variétés, de modifications, suivant le goût des sculpteurs et la direction des écoles régionales.

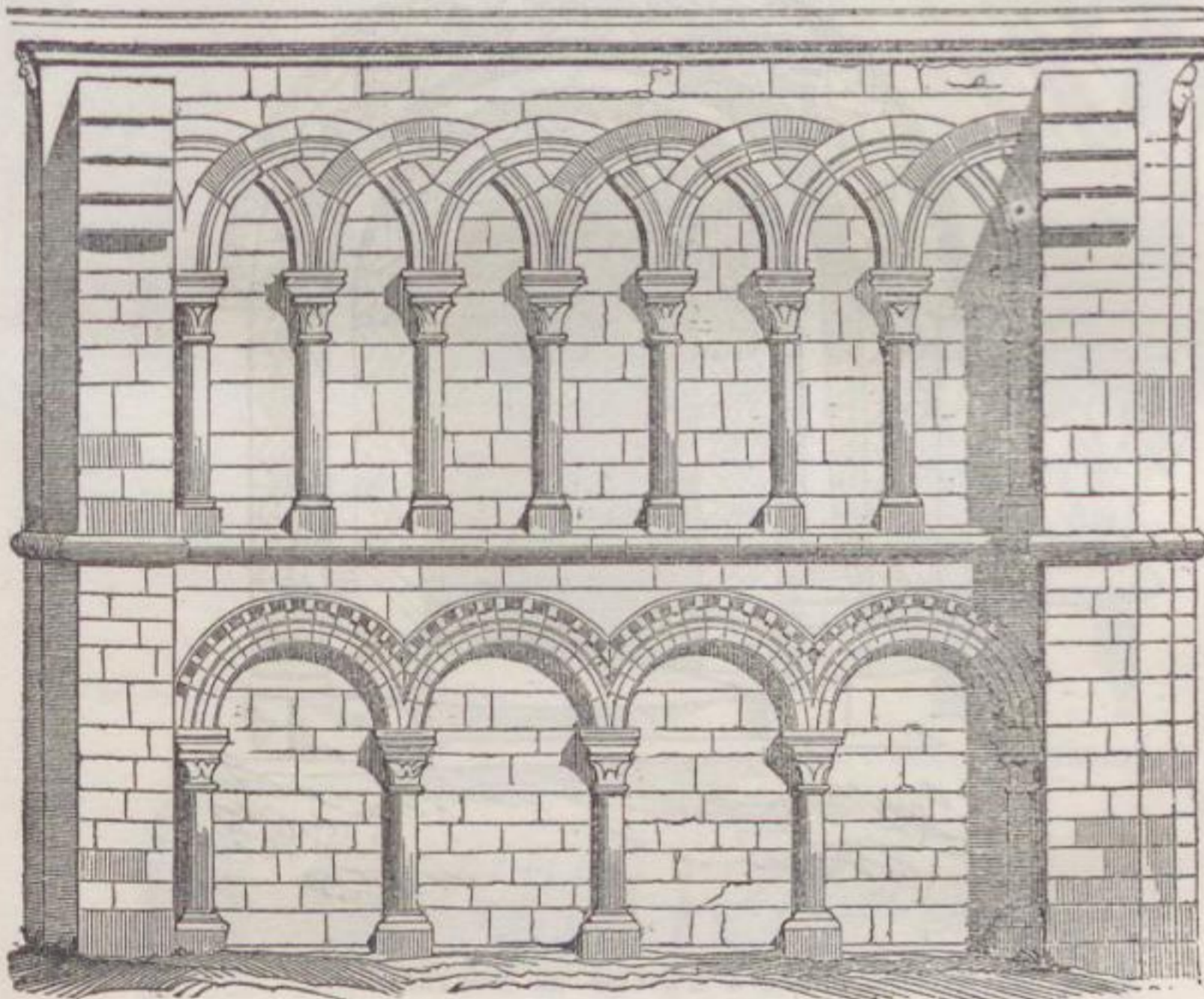
Le spécimen suivant montre la richesse de certaines bordures imitées vraisemblablement des étoffes ou des pein-



L. M. 22

tures de l'Orient. Les encadrements elliptiques formés par les bandellettes sont alternativement remplis par une plante épanouie et par deux oiseaux becquetant des fruits. Les feuilles ou palmettes sont recourbées à leurs extrémités et affectent une disposition pleine de grâce que l'on retrouve très-souvent dans l'ornementation végétale du XII^e. siècle.

ARCATURES. Les grandes surfaces ont souvent été couvertes d'arcades simulées, soit avec de simples pilastres, soit avec des colonnes engagées



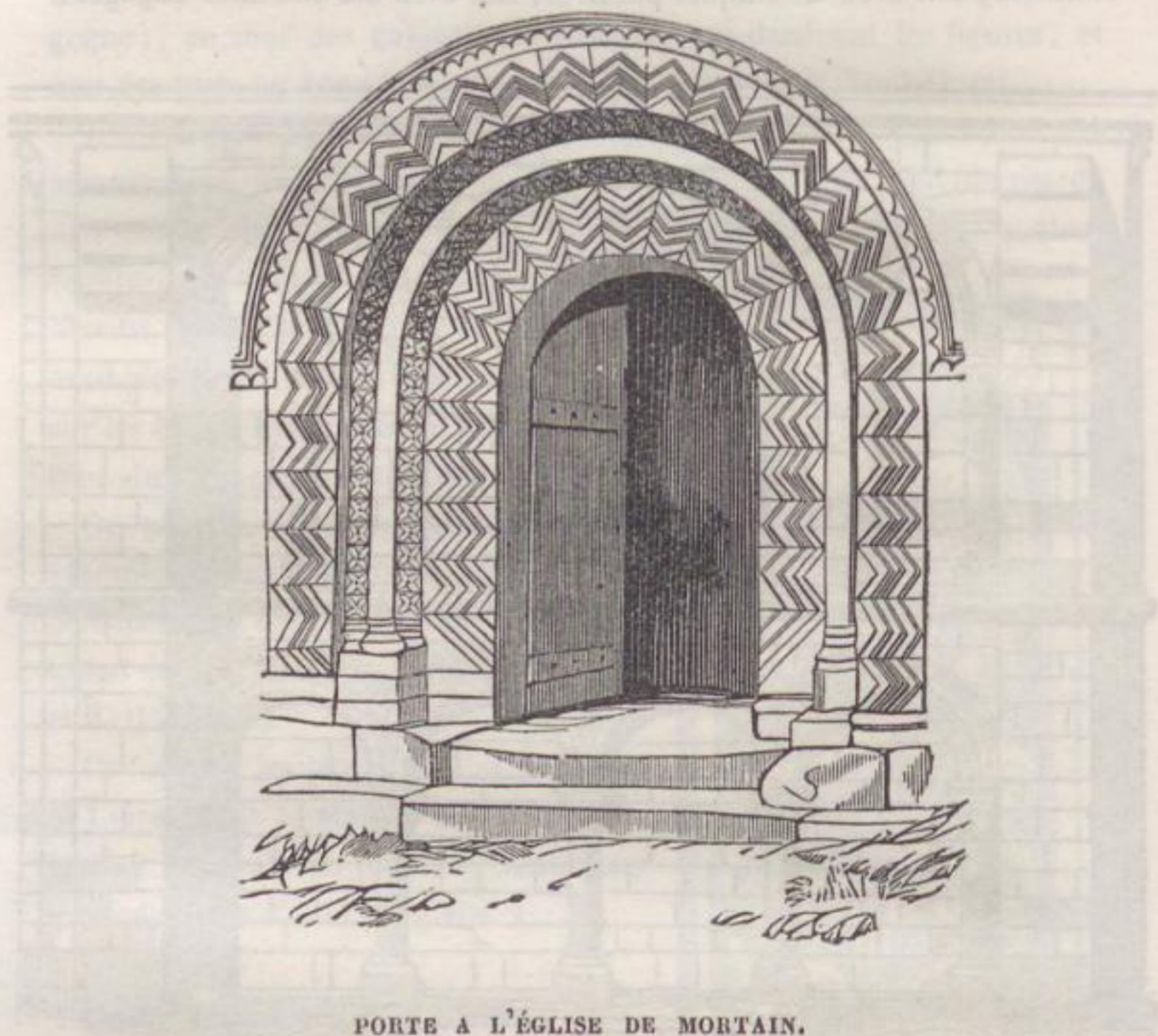
Soupey sculp.

Victor Petit del.

comme dans cette église : ces décorations s'appellent *arcatures*, elles produisent toujours le meilleur effet.

Portes. De toutes les parties des édifices, ce sont les portes qui ont été le plus richement ornées de moulures, souvent elles méritent d'être examinées dans les édifices religieux les plus modestes en apparence ; toutefois, au commencement du XI^e. siècle, elles conservaient encore une grande simplicité.

Ce fut vers la fin du XI^e. siècle et au XII^e. que les archivolttes se multiplièrent, qu'elles se chargèrent d'ornements, qu'il fallut par suite proportionner le nombre des colonnes de support à celui des voussures et donner plus d'épaisseur aux parois intérieures de ces dernières. Quelques portes, surtout vers le XII^e. siècle, n'offrent point de colonnes ni de pilastres et sont ornées depuis le haut jusqu'en bas avec une garniture plus ou moins large de moulures.



PORTE A L'ÉGLISE DE MORTAIN.

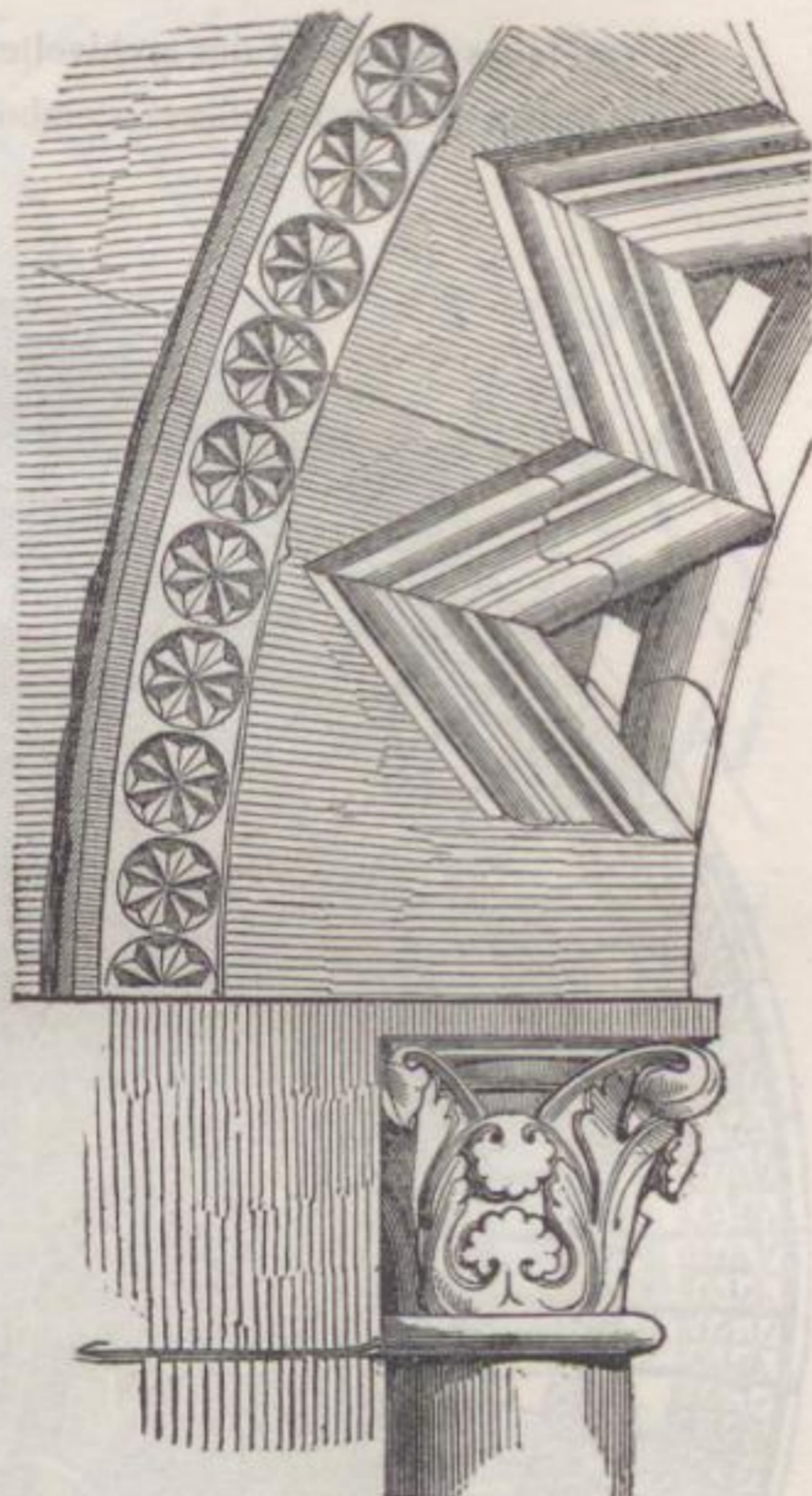
Les ornements d'archivoltes figurés page 79 et suivantes, montrent déjà le système de décoration en usage pour les portes.

Voici d'autres fragments de portes, les unes à une seule archivolte ayant de chaque côté une seule colonne, les autres à plusieurs archivoltes concentriques.

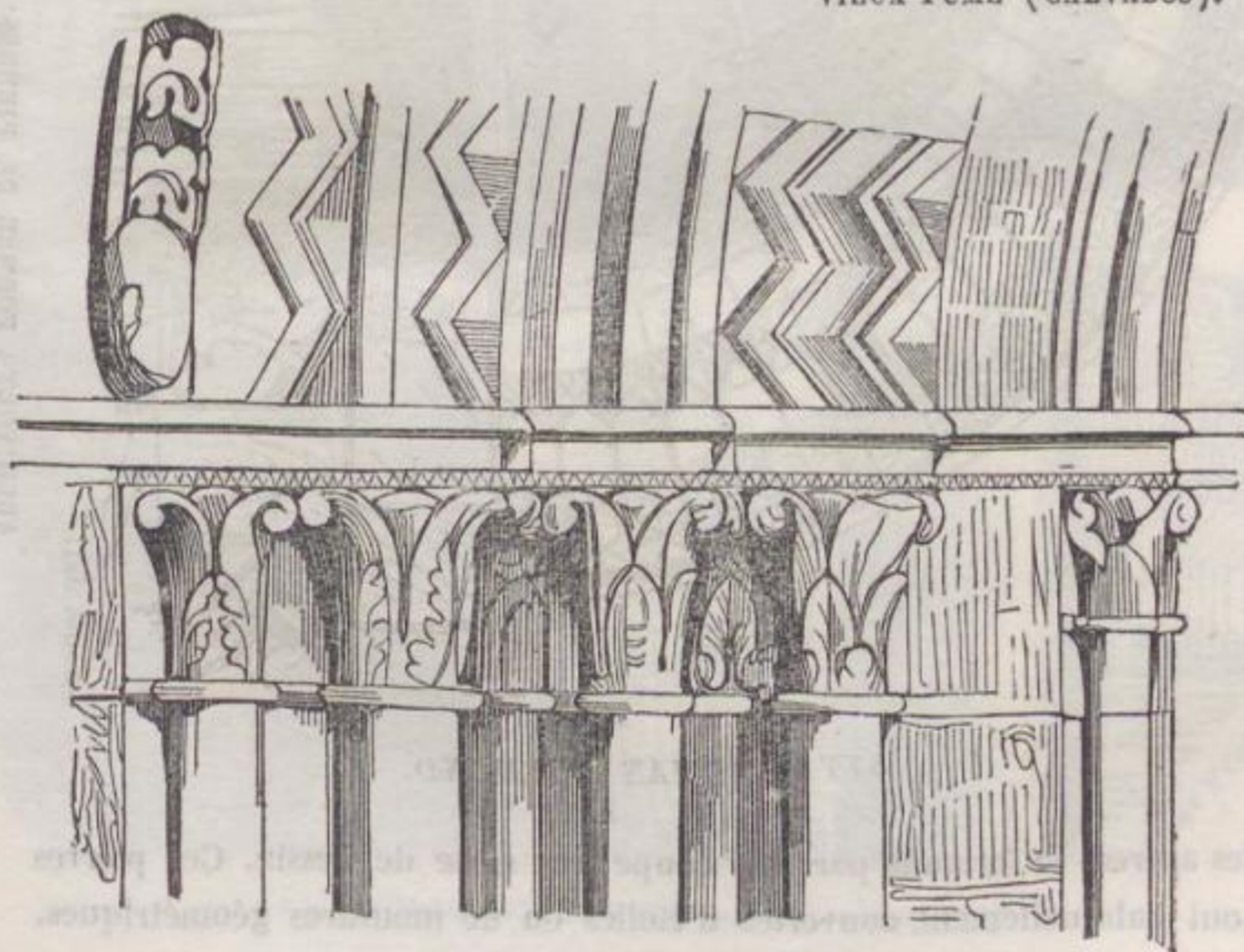
Les combinaisons usitées dans les diverses contrées, pour l'ornementation des portes, offrent une grande variété et seront toujours examinées avec intérêt. C'est là particulièrement qu'on pourra étudier l'état de la sculpture aux XI^e. et XII^e. siècles.



SAINT-ETIENNE DE BEAUVAIS.

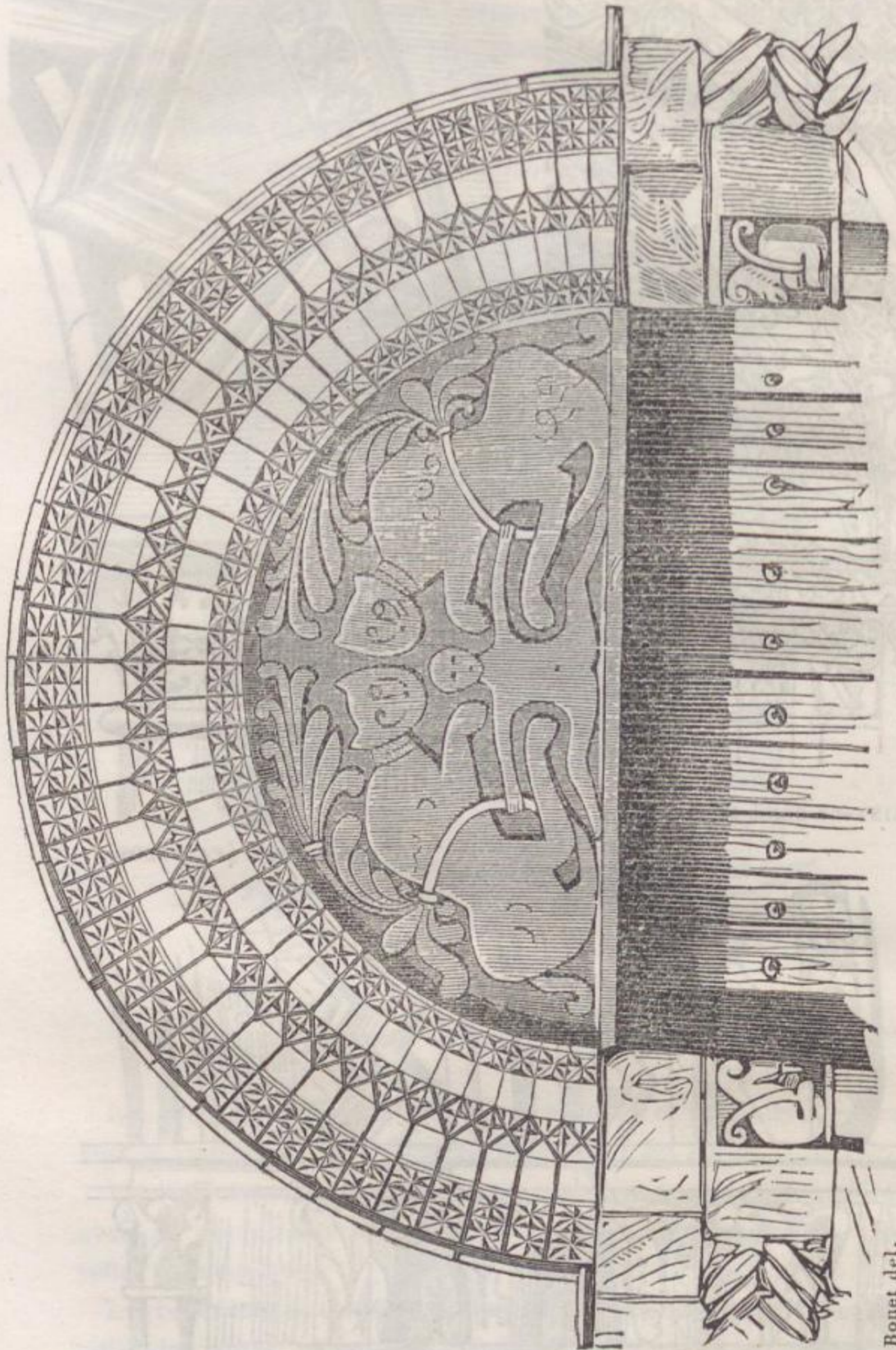


VIEUX-FUMÉ (CALVADOS).



ARCHIVOLTES DE PORTES ROMANES.

Quelques portes ont des archivolttes composées de pierres cunéiformes et d'autres pierres régulières s'emboitant avec précision les unes dans

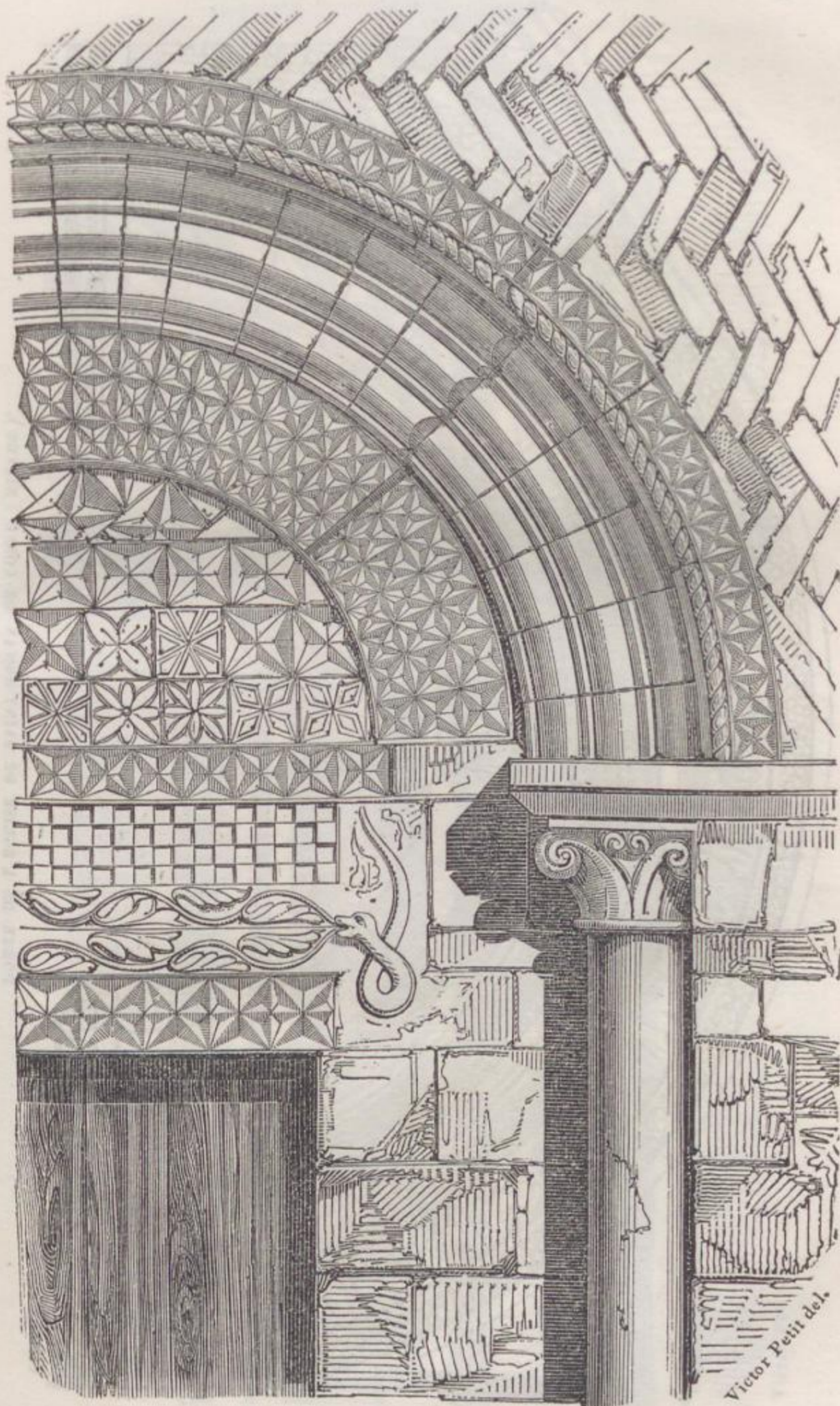


ARCHIVOLTE FORMÉE DE PIERRES SYMÉTRIQUES COUVERTES D'ÉTOILES (ESPÈCE DE MARQUETERIE).

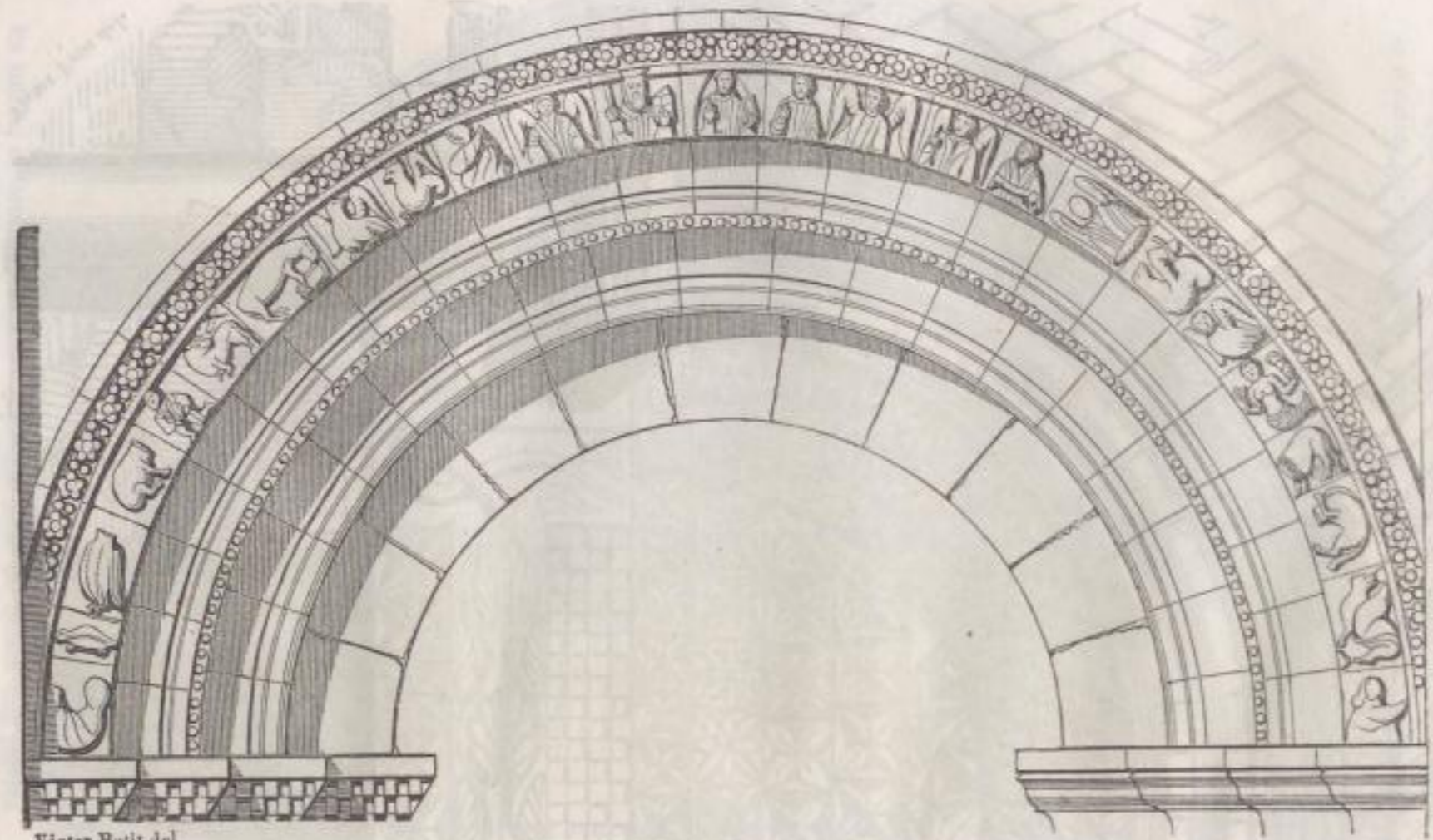
STYLE ROMAN NORMAND.

les autres, et formant par leur coupe une sorte de dessin. Ces pierres sont habituellement couvertes d'étoiles ou de moulures géométriques.

ARCHIVOLTES DE PIERRES CUNÉIFORMES



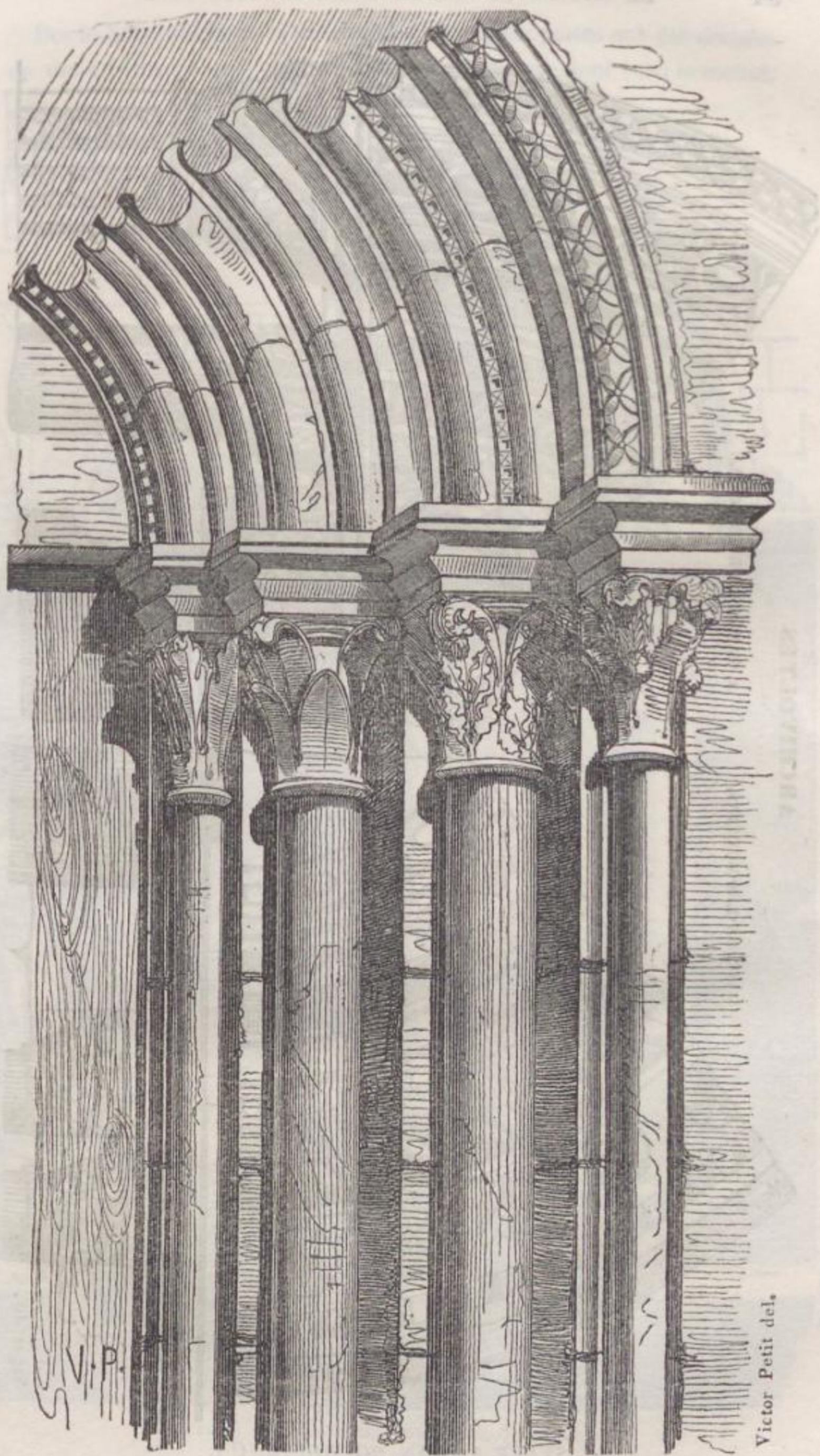
ARCHIVOLTES ET TYMPAN GARNIS D'ÉTOILES.
ROMAN NORMAND.



ATLANTIQUE N° 1000

Victor Petit del

PORTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-AGNAN DE COSNE (NIÈVRE).



PORTE A QUATRE ARCHIVOLTES ORNÉES DE TORES, DE FLEURS
CRUCIFÈRES, etc., etc. (ROMAN BOURGUIGNON).

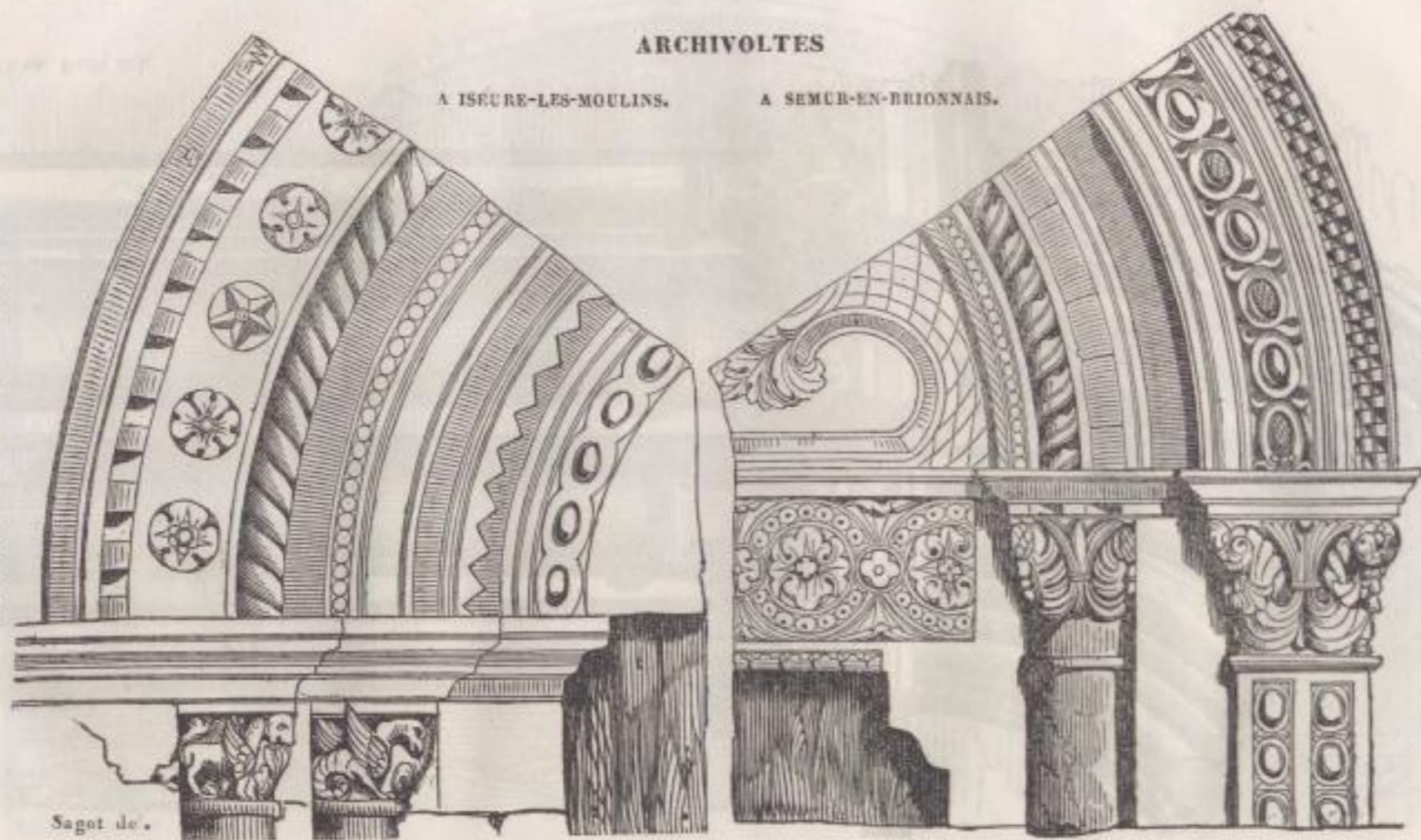
PORTE DE L'ÉGLISE DE SAINT-AGNAN DE COSNE (NIEVRE).

ARCHIVOLTES

A ISÈRE-LES-MOULINS.

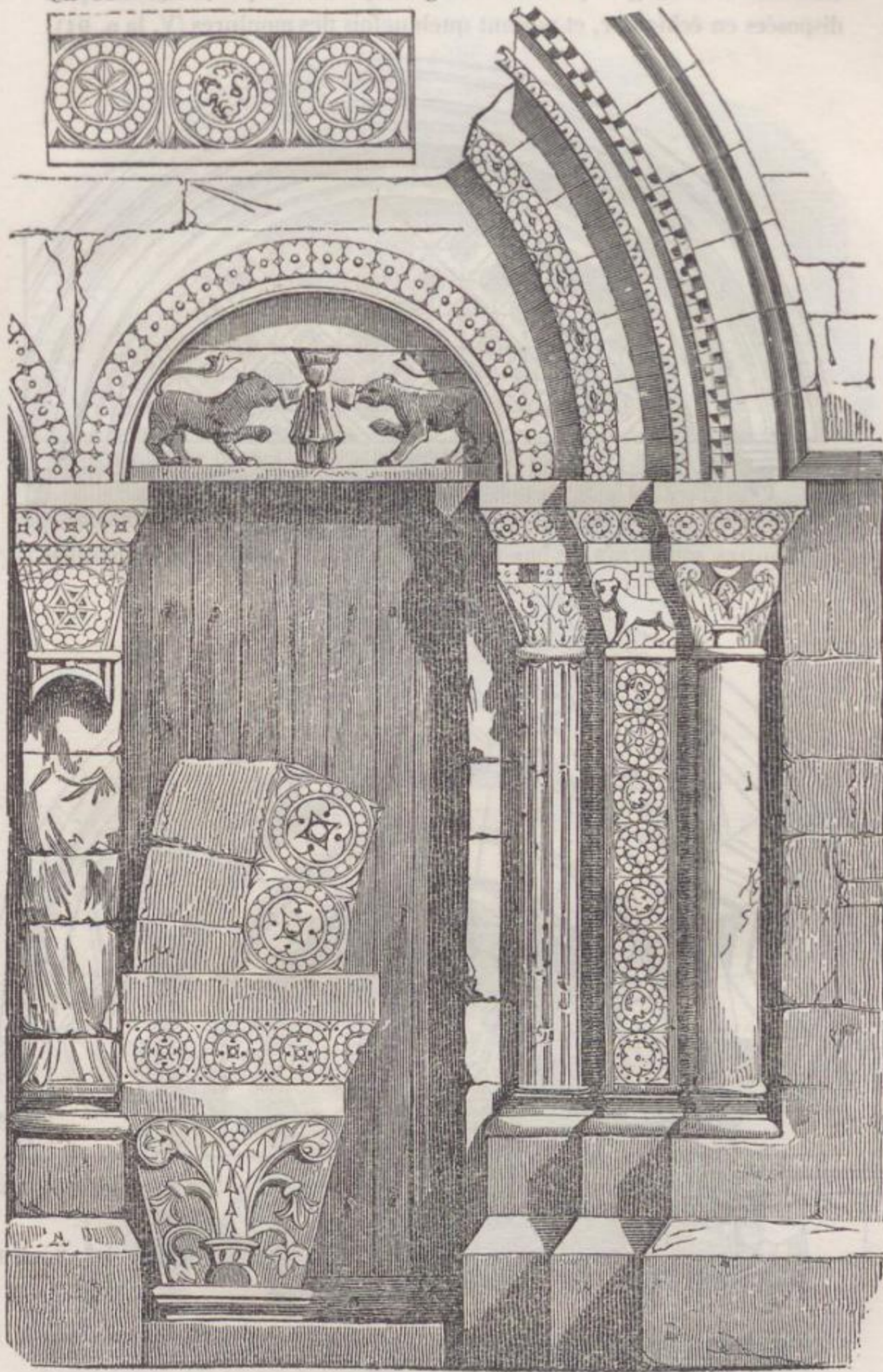
A SEMUR-EN-BRIONNAIS.

STYLE ROMAN BERGIGNON.



Sagot de.

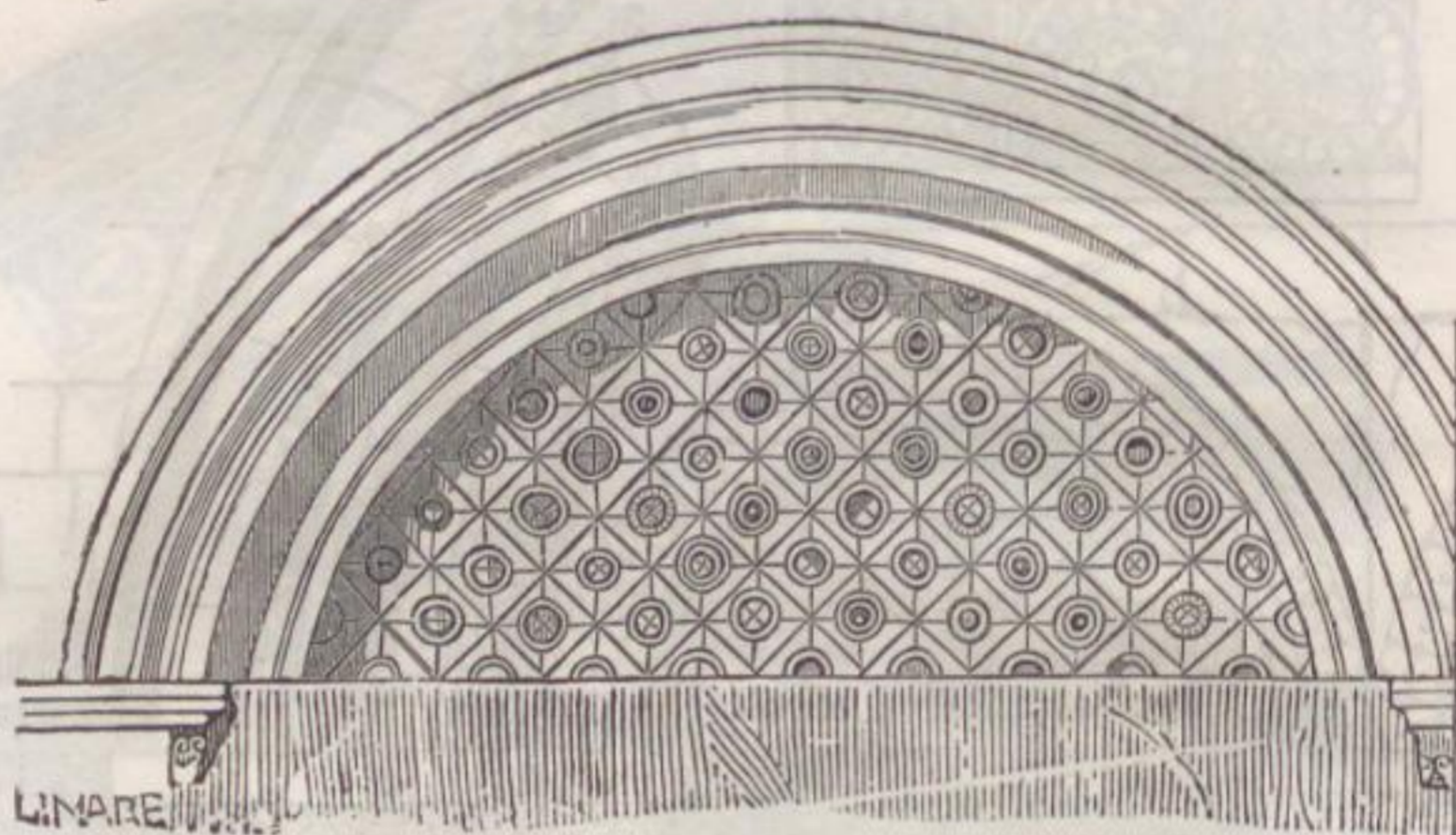
Dès le XII^e. siècle et la fin du XI^e. quelques portes ont été divisées en deux baies, comme celle de l'église de Tonnerre dont voici la moitié.



PORTE A L'ÉGLISE DE TONNERRE (YONNE).

STYLE ROMAN BOURGUIGNON.

Les tympanes méritent souvent l'attention. Beaucoup sont, il est vrai, tout unis, mais quelques-uns sont composés de pièces symétriques disposées en échiquier, et portant quelquefois des moulures (V. la p. 91).



D'autres sont ornés de bas-reliefs; on y voit le patron de la paroisse



comme dans celui d'une église dédiée à saint Pierre, près Bayeux, et

dans celui de l'église St.-Michel d'Entraigues, près d'Angoulême.

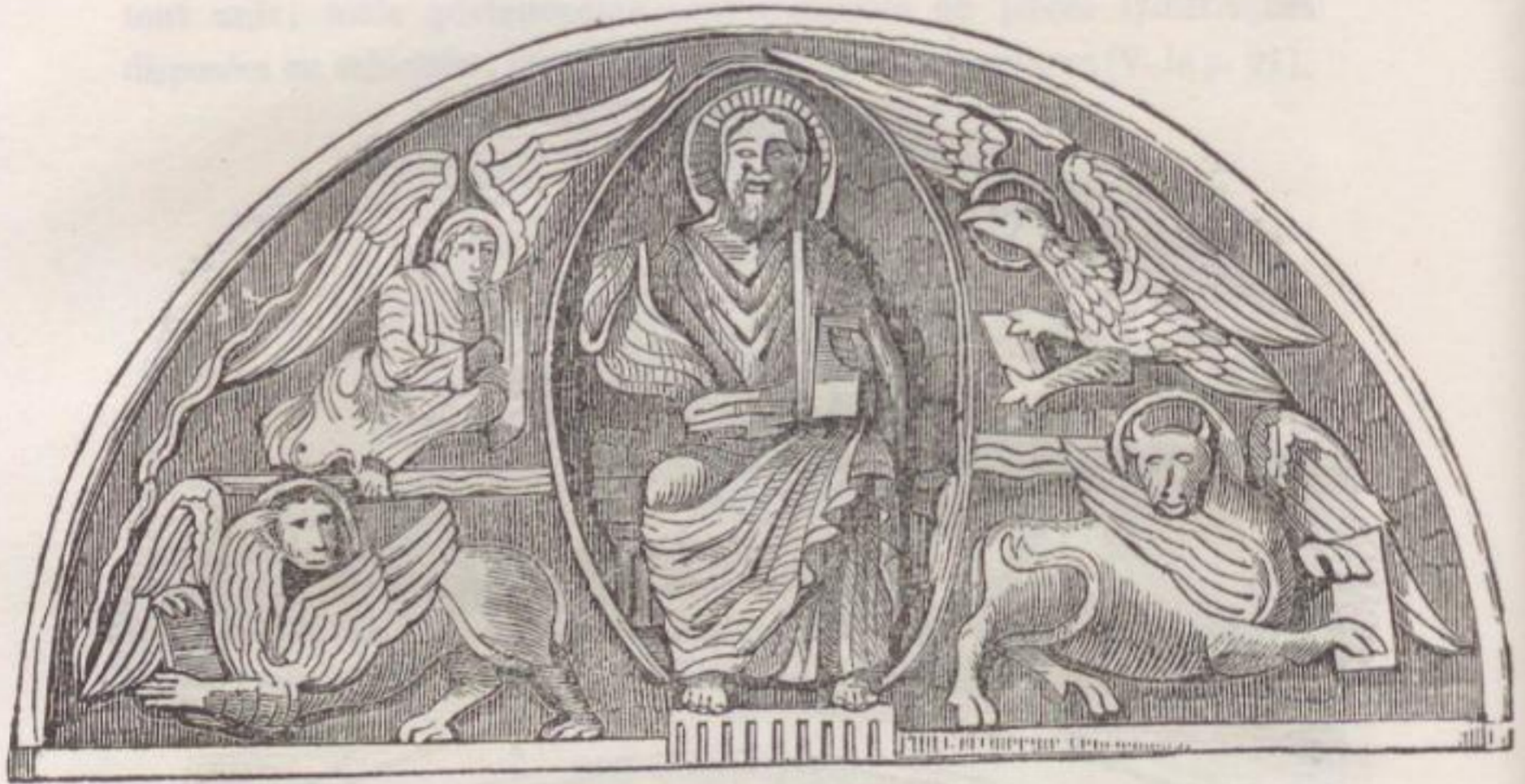


Quelques-uns portent des figures bizarres qui sont peut-être symboliques, mais dont la signification n'est pas assez certaine pour que j'ose l'indiquer.



C'est dans les tympanus qu'on trouve le plus habituellement la représentation du Christ au milieu des symboles des quatre évangélistes.

Nous verrons bientôt combien cette représentation offre d'intérêt pour



l'étude de la statuaire et de l'iconographie chrétiennes.

Porches. Beaucoup de portes, aujourd'hui à découvert, ont été originai-
rement protégées par une toiture, ainsi que le prouve une saillie trian-
gulaire que l'on voit encore dans le mur, et qui servait à soutenir le toit.

Comme exemple des plus vastes porches, on peut citer le vestibule de
l'église d'Airvault (Deux-Sèvres), qui se compose d'une vaste salle
carrée divisée par des piliers et la retombée des voûtes, en trois parties
correspondant à la porte centrale et aux deux portes latérales de la
façade occidentale.

J'ai remarqué à Tournus et à St.-Benoit-sur-Loire, un vestibule à
peu près semblable et divisé intérieurement, comme celui d'Airvault,
par deux rangs de piliers. A Vézelay, il existe aussi un vestibule très-vaste.

Le vestibule qui précède l'église collégiale de Loches est moins grand
que les précédents; il n'est pas divisé intérieurement par des piliers,
quoiqu'il forme aussi un prolongement considérable à l'extrémité oc-
cidentale de la nef.

Le porche qui précède la belle porte occidentale de la cathédrale
d'Autun et celui de l'église de St.-Savin (Vienne), sont formés d'une
vaste arcade ouverte, dans la première église, entre les deux tours,
dans la seconde, sous la tour occidentale.

Le joli petit porche qui précède la porte latérale de la cathédrale
du Mans est ouvert de trois côtés.

Dans d'autres églises, les trois portes qui donnent accès aux nefs, et
souvent les portes ouvertes dans les murs latéraux, sont précédées de

petits péristyles engagés dans la muraille et portés en avant sur deux colonnes, lesquelles viennent elles-mêmes reposer sur le dos de deux lions couchés et portés sur des piédestaux (cathédrales d'Arles, de Plaisance, de San Donino, de Parme, de Modène, d'Ancone, etc., etc.). L'usage de placer ainsi des lions se rattache, à ce qu'il paraît, à celui qui existait de rendre la justice et de faire certains actes publics devant le portail des églises, qui devenait ainsi une espèce de tribunal : de là la formule *inter leones* que portaient certains actes (1).



Nous avons des lions de ce genre dans le Midi de la France (cathédrale d'Arles, portail de St.-Gilles, etc., etc.) et même beaucoup plus au Nord, au Mans (dans la porte placée sous la tour).

Quelquefois les lions, au lieu de porter les colonnes, ont été placés au-dessus des chapiteaux ; je les ai trouvés ainsi dans beaucoup d'églises d'Italie, à St.-Michel-du-Puy et à Cologne, mais ils n'ont jamais dans cette position un volume très-considérable et souvent on n'a figuré

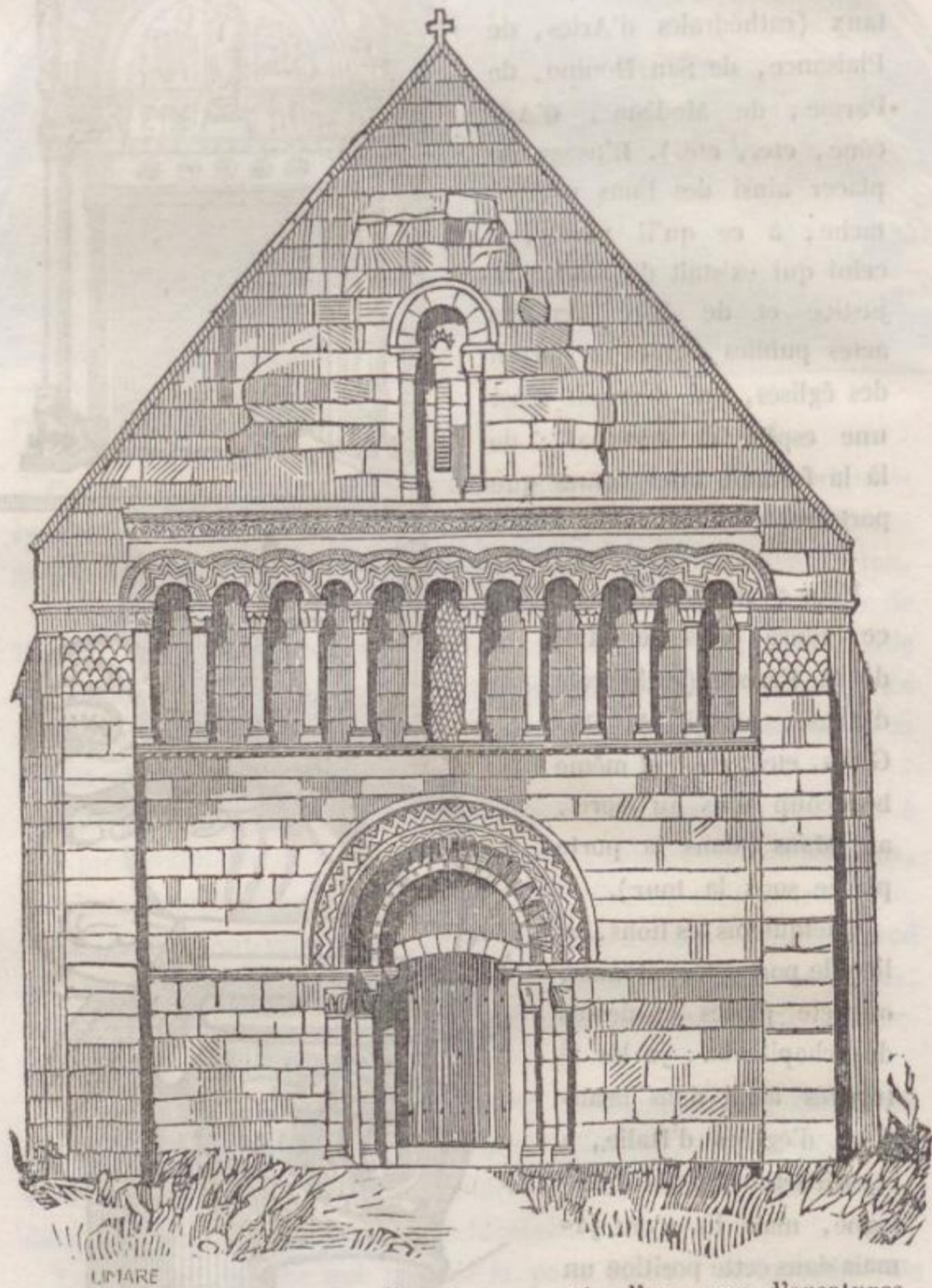


(1) En Angleterre, on rendait aussi la justice sur le parvis des cathédrales, et l'on y faisait les actes qui devaient être entourés d'une grande authenticité.

que la tête et la partie antérieure de leur corps sortant de la muraille.

Façades. Les portes tiennent une grande place dans l'ordonnance des façades des églises romanes, surtout quand ces dernières sont de petite dimension comme les suivantes.

Dans la façade que voici, la porte a deux archivoltes garnies de



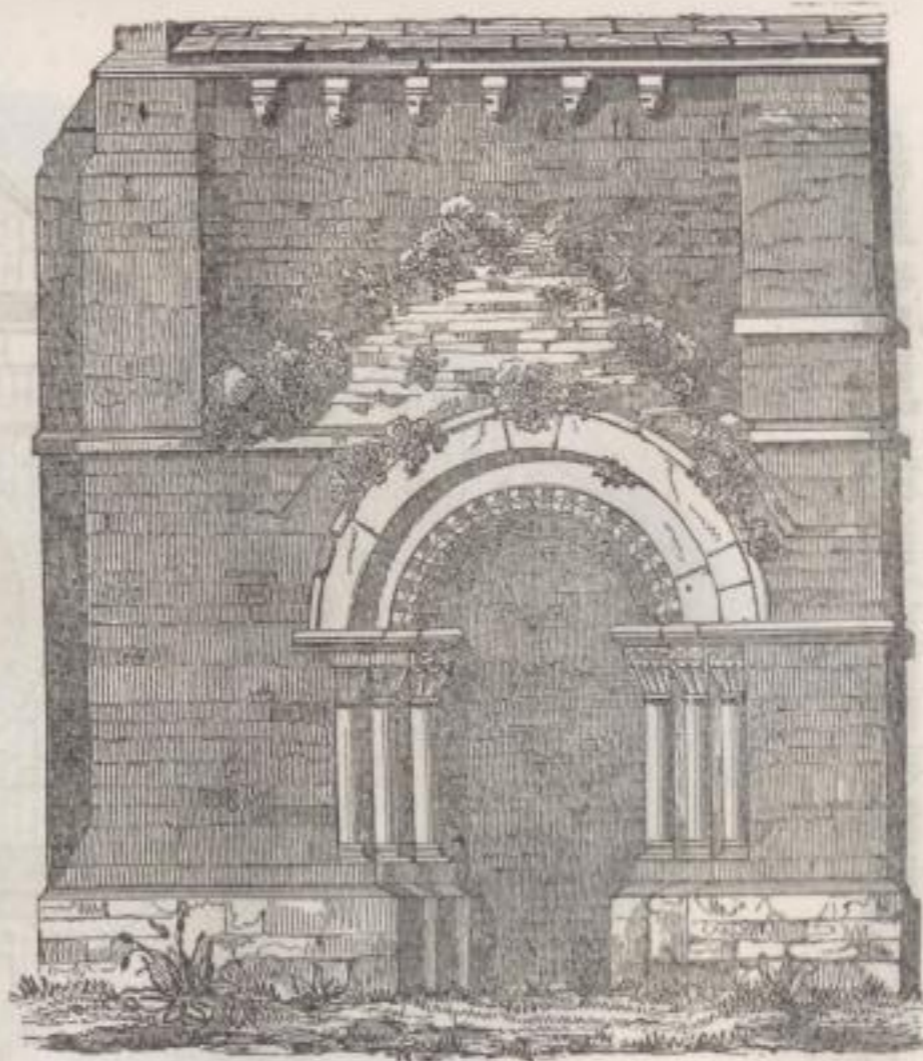
L. P. T. 1871

têtes plates et de lozanges; elle est surmontée d'un rang d'arcatures qui règnent tout au tour de l'édifice; une seule ouverture occupe le centre du fronton. Dans quelques églises qui n'ont pas d'ouverture à l'Ouest, mais de côté au Sud et au Nord, la façade suit le déplacement de la porte et se trouve en réalité là où est la porte d'entrée. L'une des figures suivantes offre un exemple de façade latérale pareille.



F. BOCCAIN

PORTE GARNIE DE TÊTES PLATES ET DE BOUDINS ENTRE DEUX ARCATURES.



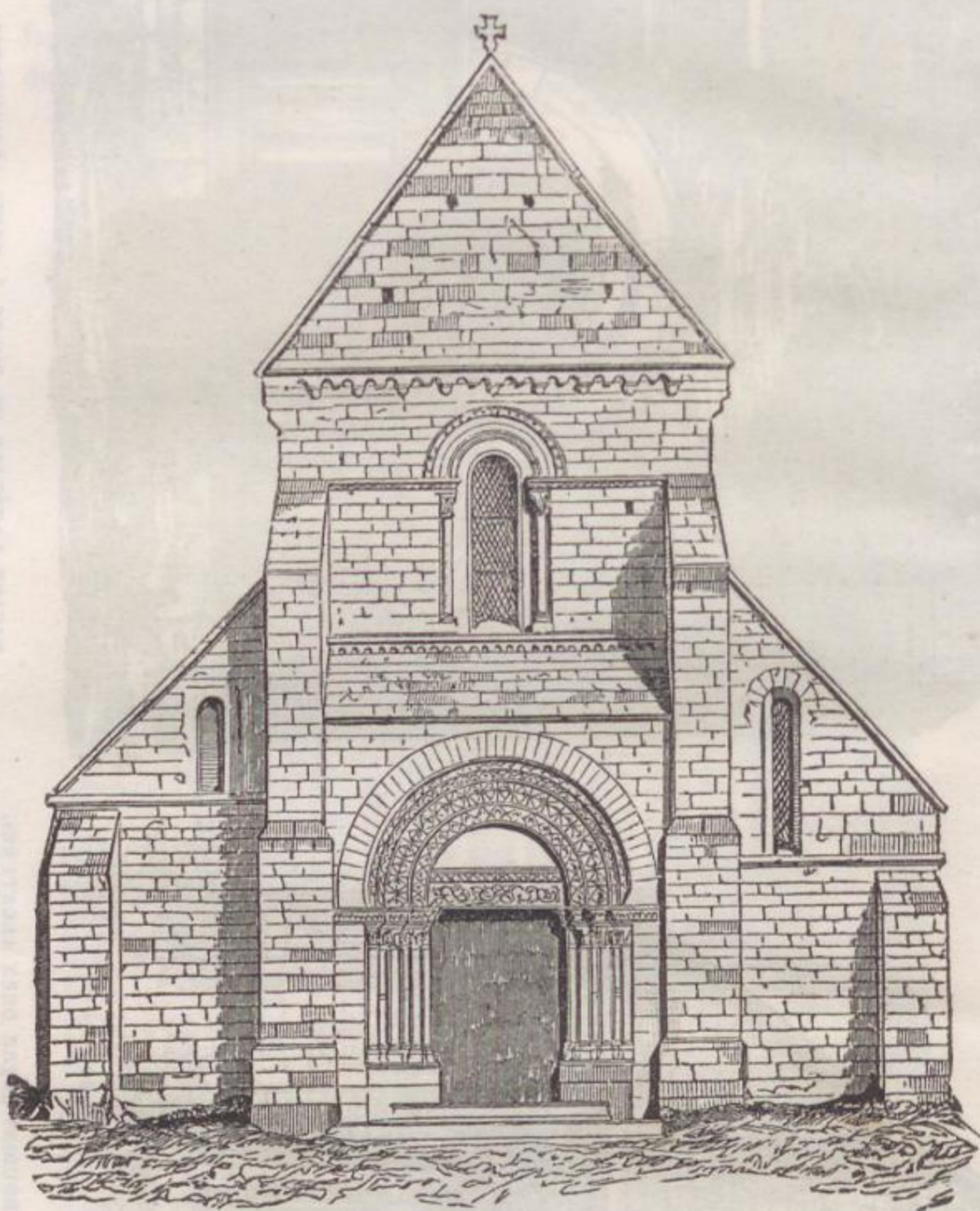
Rouet del.

FAÇADE LATÉRALE ET PORTE A TROIS ARCHIVOULTES.

ÉGLISE ROMAINE SECONDAIRE

101

La façade suivante qui appartient à une église flanquée de bas-côtés est plus élevée que les précédentes : au-dessus de la porte, garnie de



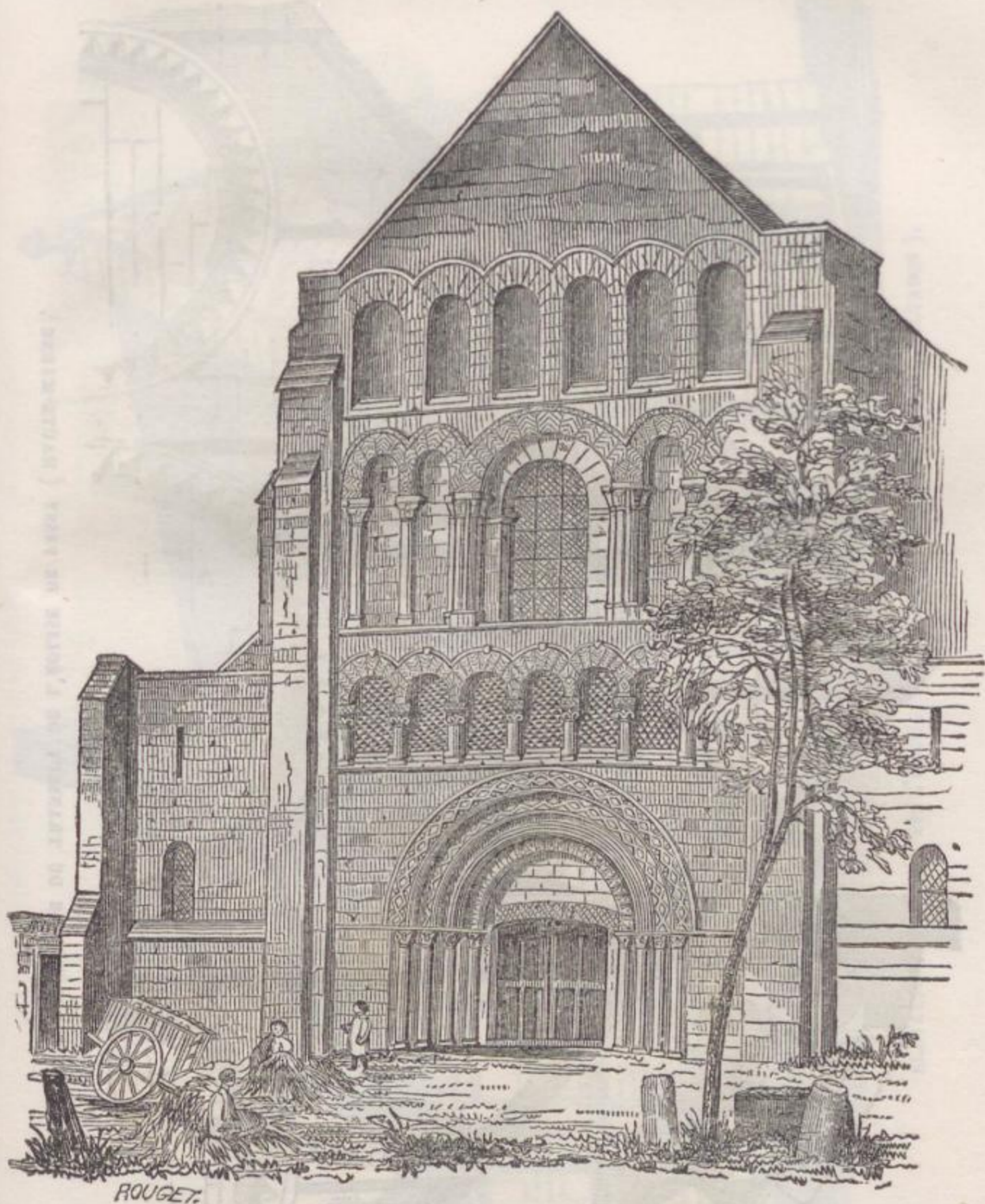
V. Petit del.

FAÇADE DE L'ÉGLISE DE JORT.

trois archivoltés portées sur des colonnes et ornées de diverses moulures, s'ouvre une fenêtre cintrée avec archivoltés et colonnettes ; plus haut est une corniche à modillons et un fronton triangulaire. Cette ordonnance très-simple et d'un bon effet pourrait être adoptée par les architectes qui construisent des églises dans le style roman.

Dans les églises d'une certaine élévation, comme celle qui suit,

les portes sont souvent surmontées de deux ou trois étages des

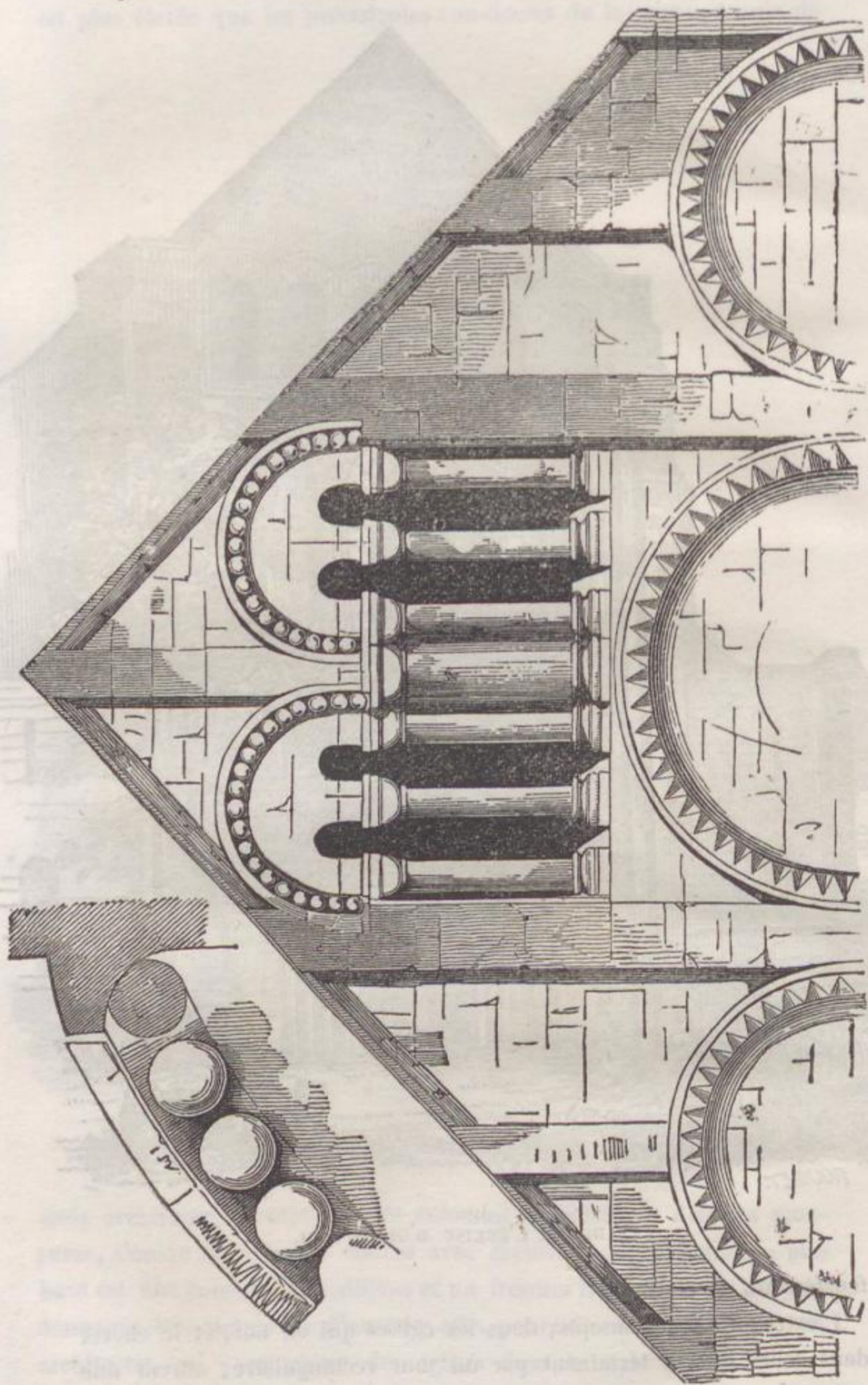


FAÇADE DE L'ÉGLISE D'OISTRICHAM.

fenêtres ou d'arcatures.

L'extrémité des transepts, dans les églises qui en ont, et le chevet dans celles qui se terminent par un mur rectangulaire, offrent une ordonnance qui se rapproche plus ou moins de celle des façades; le cadre à remplir était d'ailleurs à peu près le même. Ce sont, suivant

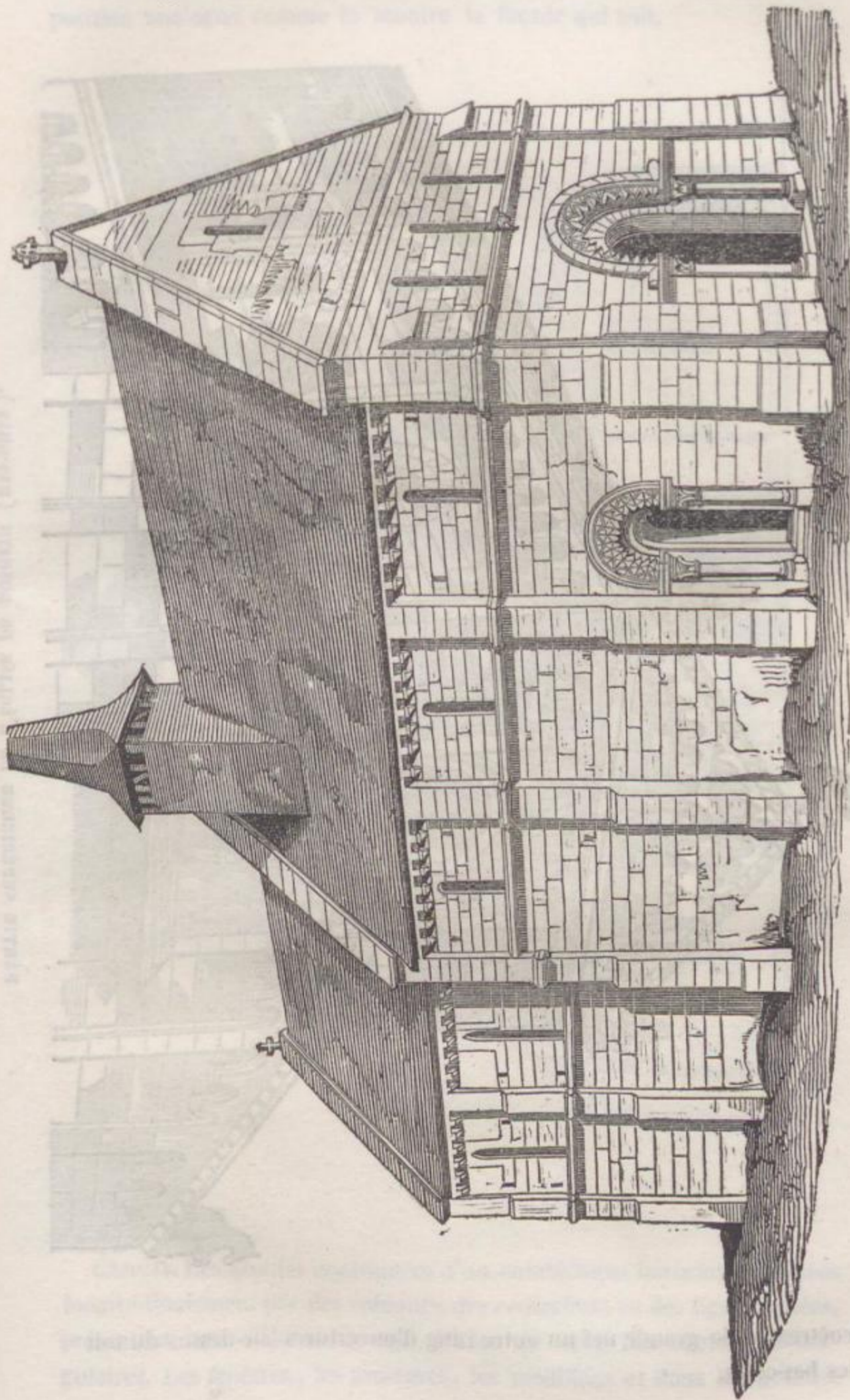
l'importance de l'édifice, un ou plusieurs étages d'arcatures avec des



PARTIE SUPÉRIEURE DU TRANSEPT DE L'ÉGLISE DE VASSY (HAUTE-MARNE).

fenêtres et quelquefois, quoique rarement, d'autres arcatures ou des fenêtres jusques dans le fronton, comme à Vassy (Haute-Marne).

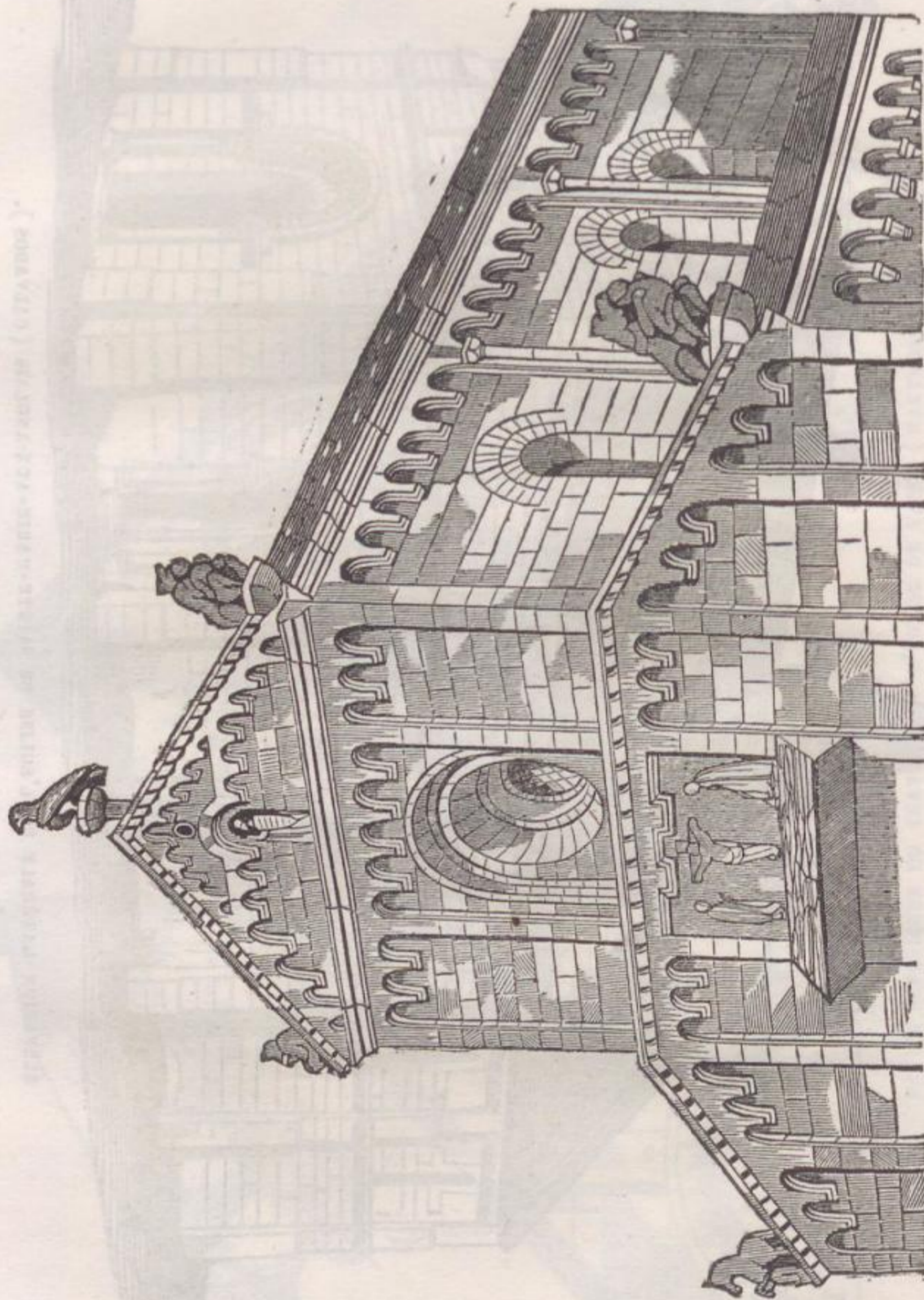
La figure suivante montre quelle était, ordinairement, l'ordonnance



ÉLÉVATION LATÉRALE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS (CALVADOS).

des élévations latérales dans les petites églises qui n'offraient que des fenêtres au-dessus des portes.

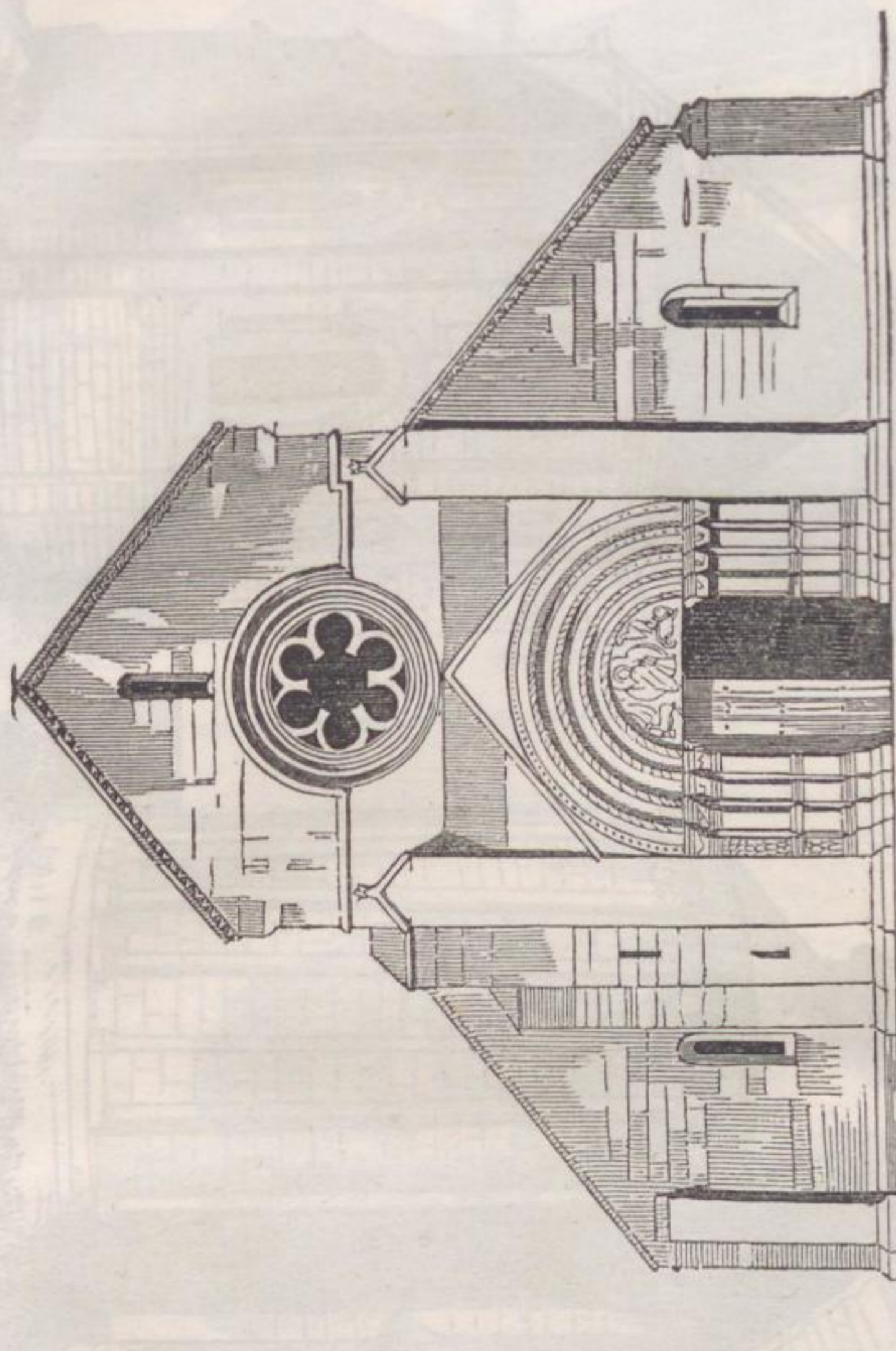
Dans les grandes églises, les bas-côtés présentaient un rang de



PARTIE SUPÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE ROSHEIM (BAS-RHIN).

fenêtres, et la grande nef un autre rang d'ouvertures au-dessus du toit des bas-côtés.

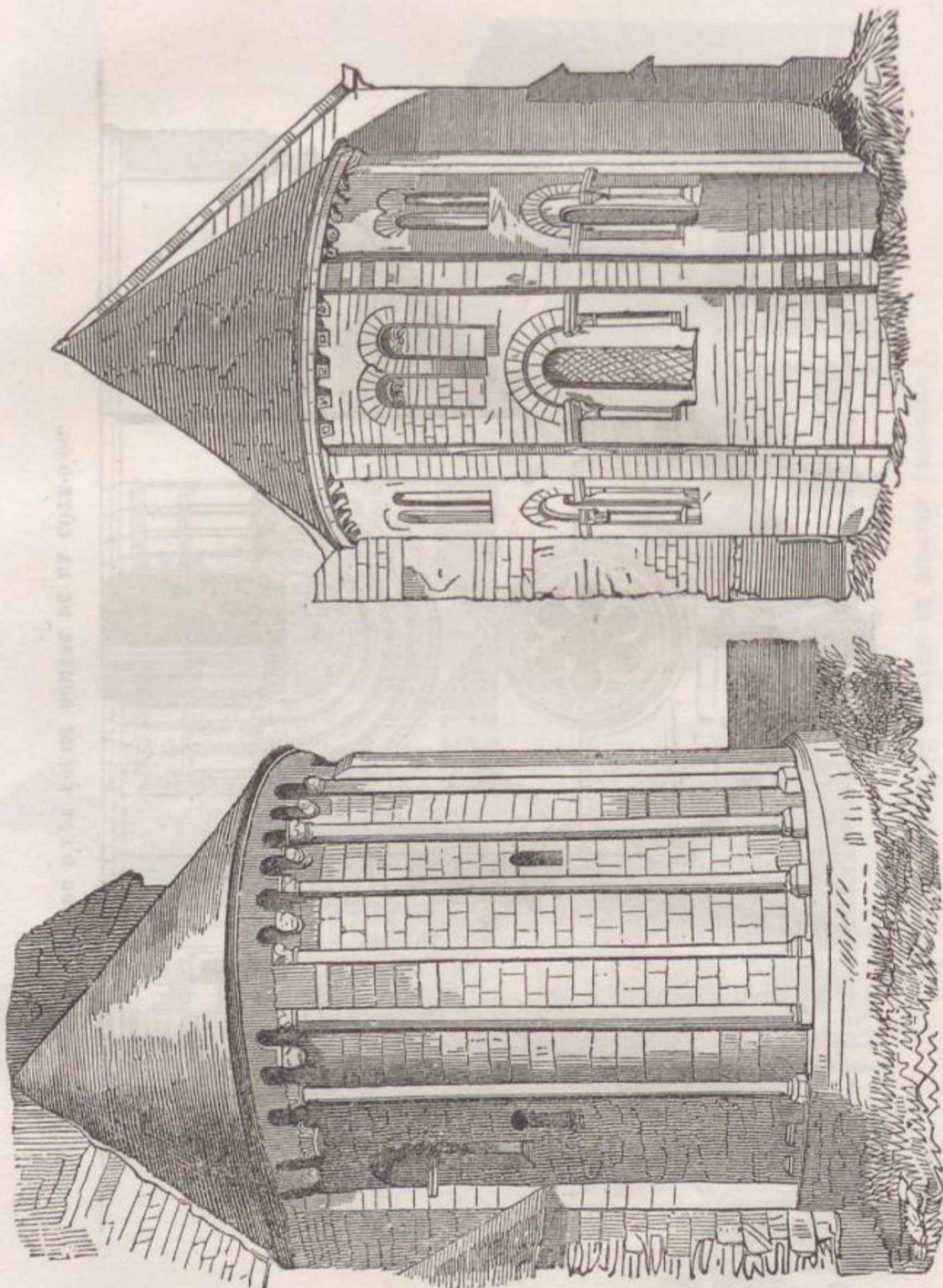
En Bourgogne, les églises romanes présentent souvent une disposition analogue comme le montre la façade qui suit.



FAÇADE D'UNE ÉGLISE ROMANE DE LA CÔTE-D'OR.

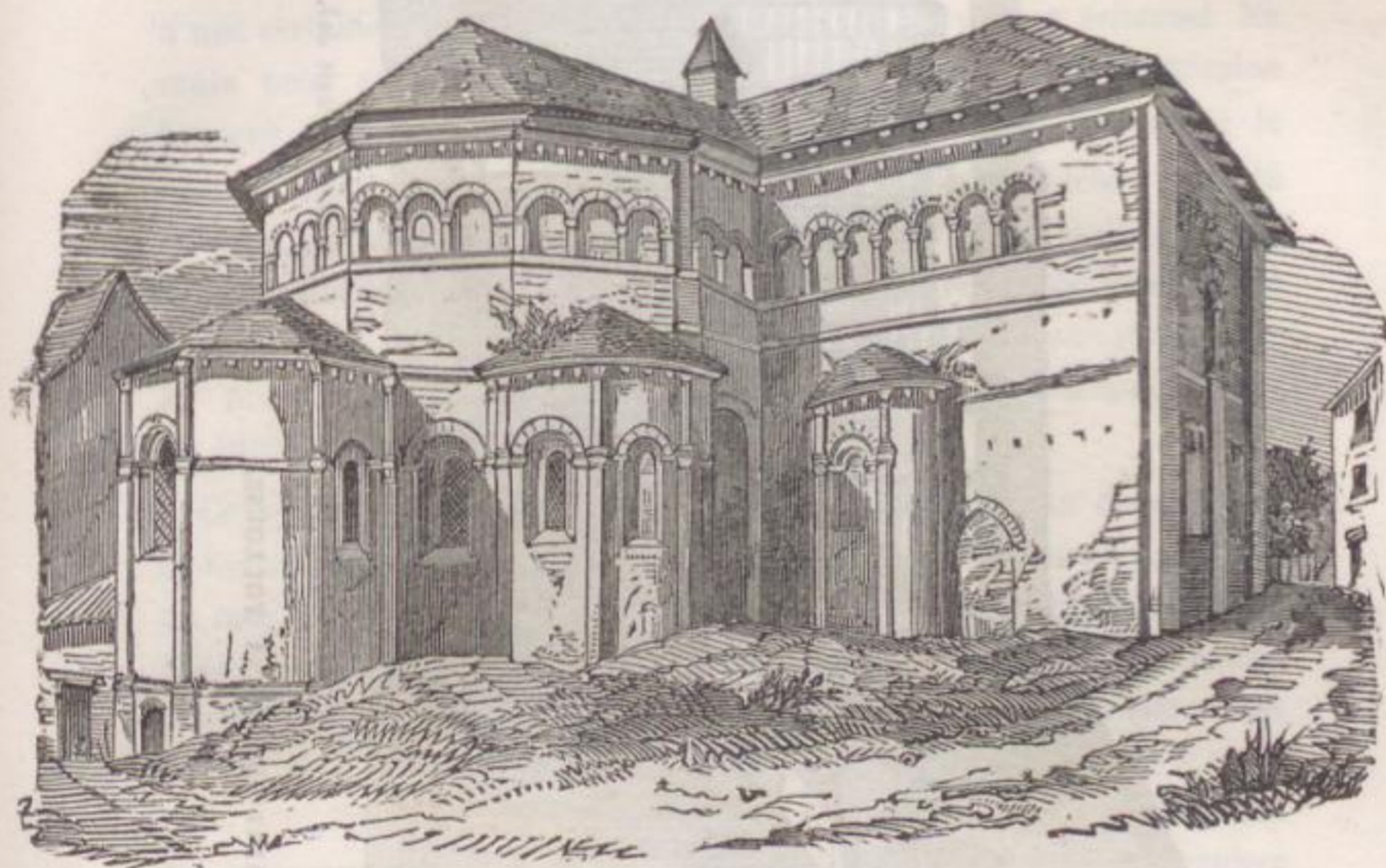
Chevets. Les absides couronnées d'un entablement horizontal, divisées longitudinalement par des colonnes, des contreforts ou des lignes brisées, présentent une ordonnance qui diffère de celle des chevets rectangulaires. Les fenêtres, les arcatures, les modillons et dans les grandes

églises, les moulures ou les marqueteries, comme en Auvergne, forment leur décoration ordinaire. Voici des absides de différentes dimensions :



La première appartient à une église rurale peu élevée ; la seconde à une église d'une élévation moyenne ; la troisième

qui est polygonale, est celle de l'église abbatiale de Solignac



ABSIDE ET TRANSEPT DE L'ABBAYE DE SOLIGNAC.

(Haute-Vienne); la quatrième, également polygonale, se distingue par une galerie qui circule sous la corniche au sommet des murs,

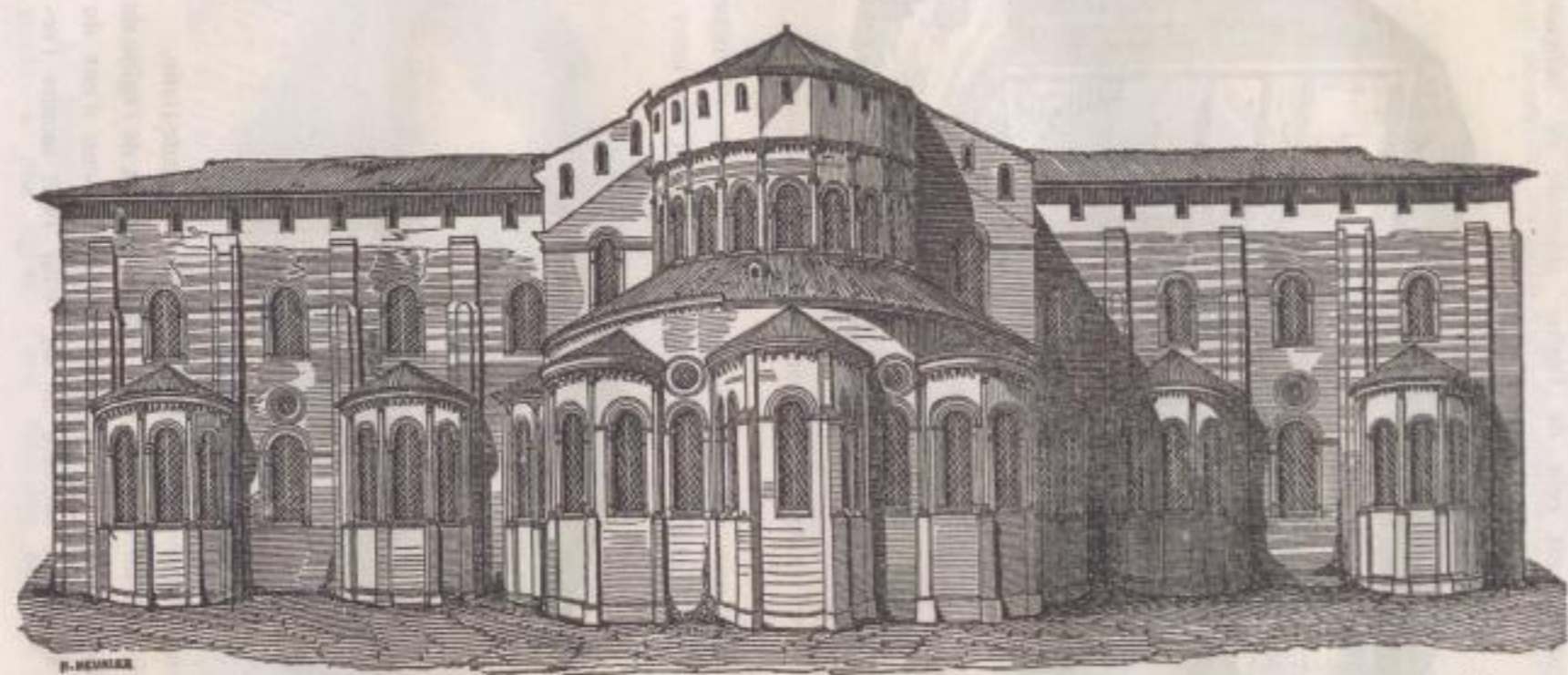


caractère particulier à la région du Rhin et de la Haute-Italie.

Je ne connais pas de transepts plus longs que ceux de l'église de St.-Sernin de Toulouse. Deux absides s'appuient sur chacun d'eux du côté de l'Est. L'esquisse suivante de M. Victor Petit montre l'or-

ROMAN DE TARRAGONA

ROMAN DU LANGUEDOC.



H. HEYER

Victor Petit del.

ABSE ET TRANSEPTS DE L'ÉGLISE SAINT-SERNIN, A TOULOUSE.

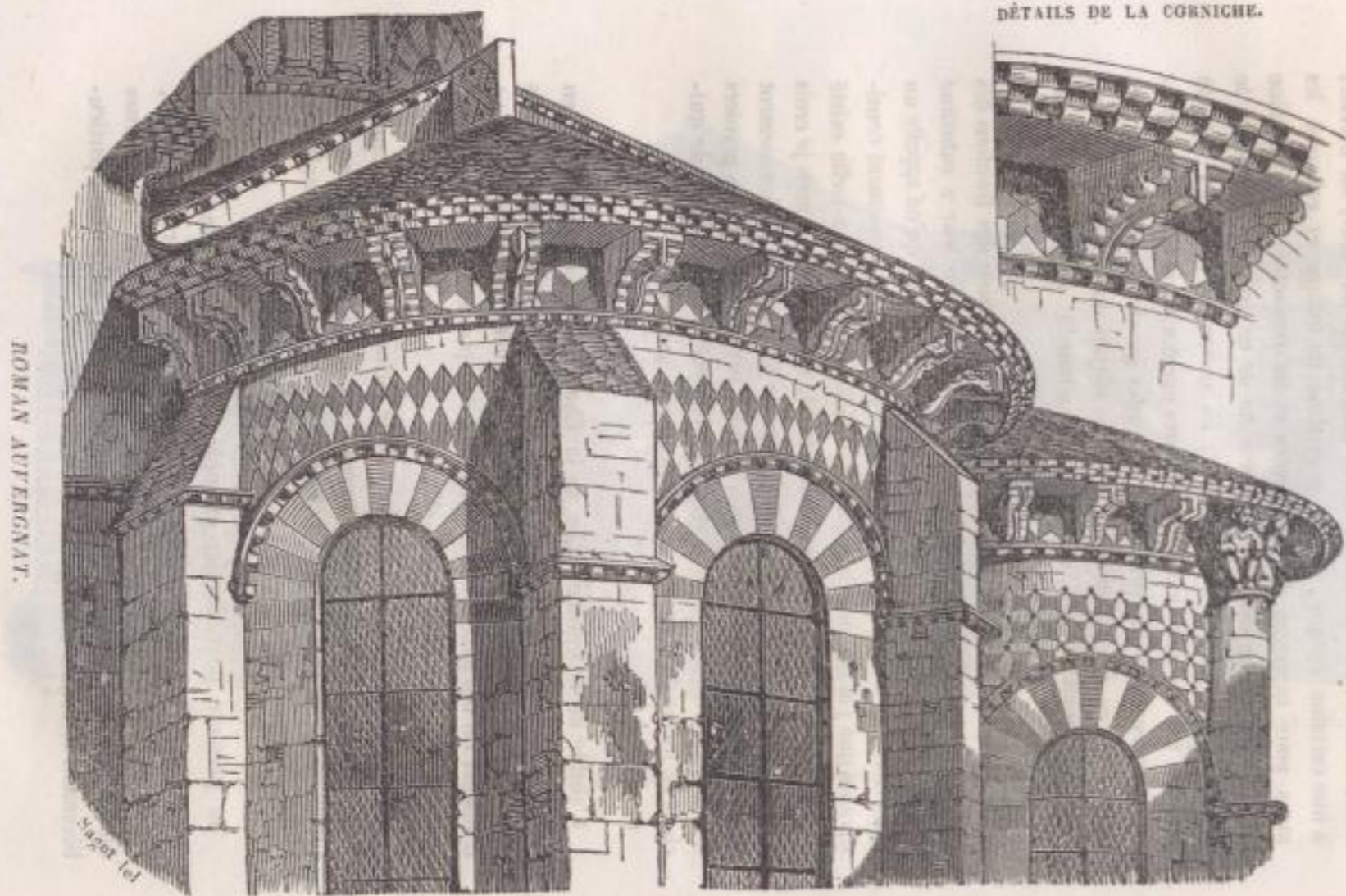
donnance extérieure de cette belle église ; elle serait plus belle encore si là, comme dans plusieurs autres monuments du Midi, on n'avait, à une certaine époque, changé le système de toiture et exhaussé les murs pour supporter les charpentes et les remonter à une certaine hauteur au-dessus des voûtes. Par suite de ce travail, qui a été le résultat d'un système dans le Midi, les anciennes corniches ont été écrasées par un mur percé d'ouvertures carrées d'un effet disgracieux. A ce moyen on a pu pratiquer de vastes greniers entre la voûte et la toiture, ce qui, sans doute, est un moyen de conservation pour les murs, mais ce qui, en revanche, allourdit singulièrement tous les édifices.

Ce système a souvent aussi entraîné la suppression des frontons des transepts et même celui de la façade occidentale : on leur a substitué un mur droit, et le toit, conduit en biseau, a formé ce qu'on appelle un *bout rabattu*. Cette disposition du toit produit un aplatissement considérable que j'ai déploré dans plus d'un édifice du Midi ; a-t-elle existé dès l'origine dans quelques monuments ? Je n'en sais rien ; mais je crois que, pour beaucoup, elle ne date que de l'époque de l'exhaussement des murs supportant la charpente, ce qui a permis d'établir des greniers au-dessus des voûtes et de se servir pour la défense des espèces de guichets en forme de créneaux qui éclairent ces greniers.

L'abside de la grande église de la Charité-sur-Loire, consacrée en 1106, a des transepts moins longs que l'église de St.-Sernin, mais considérables aussi en étendue ; le plan général de cette église est d'ailleurs un des plus vastes conçus à cette époque. Cinq nefs conduisaient au transept comme à St.-Sernin.

Deux de ces nefs se détachaient pour former déambulatoire autour du sanctuaire, les deux autres longeant les murailles paraissaient aussi s'étendre au-delà du transept, et après une travée se terminaient en absidiole semi-circulaire.

Je présente pour dernier exemple la brillante abside de l'église Notre-Dame du Port à Clermont, avec ses modillons garnis de lobes, ses corniches à billettes et ses marqueteries en pierres de couleurs différentes, caractères qui, avec quelques autres, constituent particulièrement le roman auvergnat.

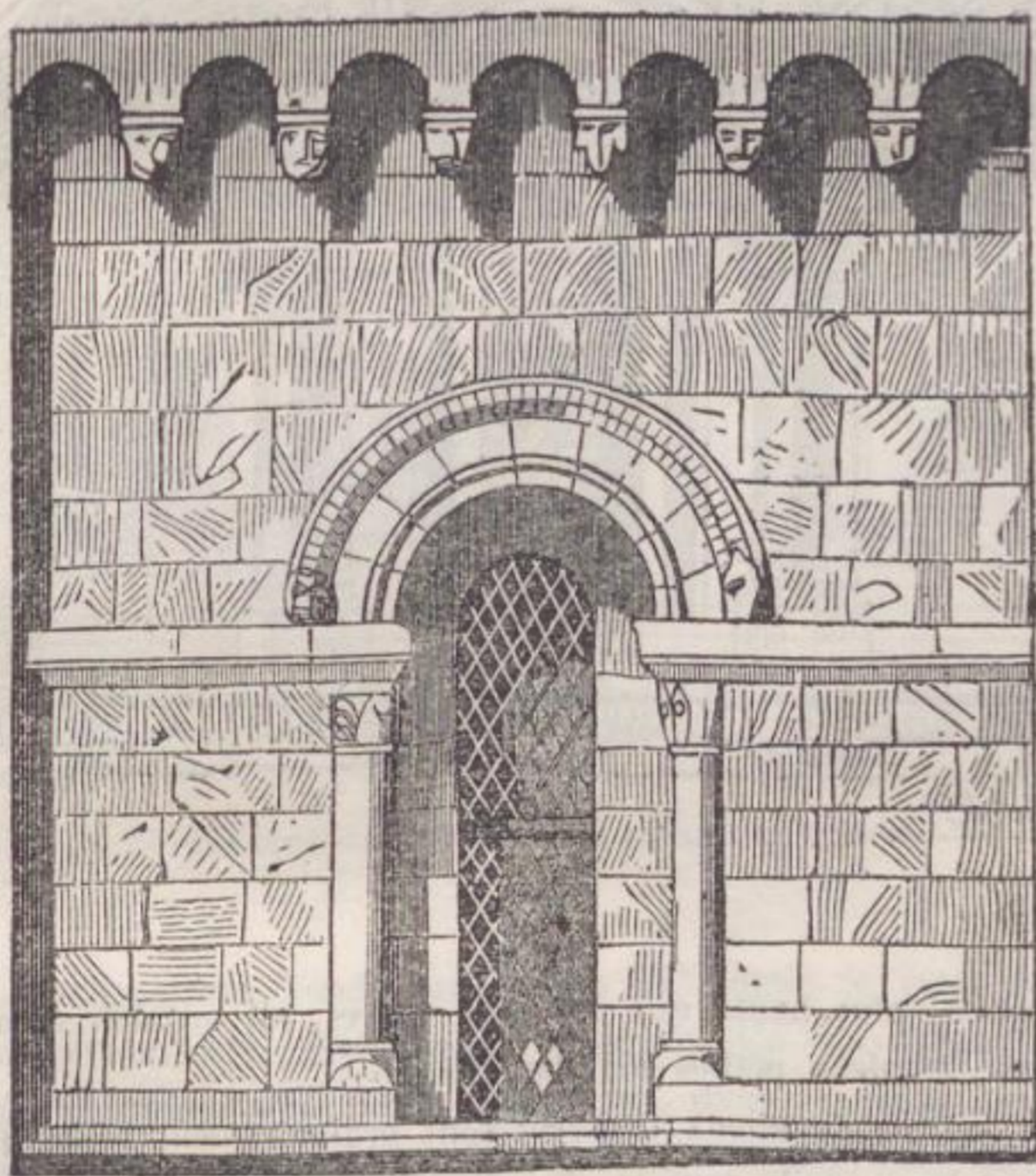


DÉTAILS DE LA CORNIGHE.

ROMAN AUVERGNAT.

FRAGMENT DE L'ABSIDE DE NOTRE-DAME DU PORT, A CLERMONT.

Fenêtres et Roses. Les fenêtres offrent une archivolte, soit simple, soit ornée de moulures, et supportée par des colonnes ou par des pieds-droits. Leurs proportions varient suivant la place qu'elles occupent ; mais elles sont toujours d'une grandeur moyenne. Les plus petites ressemblent à celle que voici, dans nos églises de campagne ; elles y sont assez caractéristiques du XI^e. siècle. Je ne pense pas que les dimensions puissent être d'un grand secours pour la détermination des époques. La présence ou l'absence des colonnes ne peut non plus donner beaucoup de lumière sur l'ancienneté des fenêtres : on

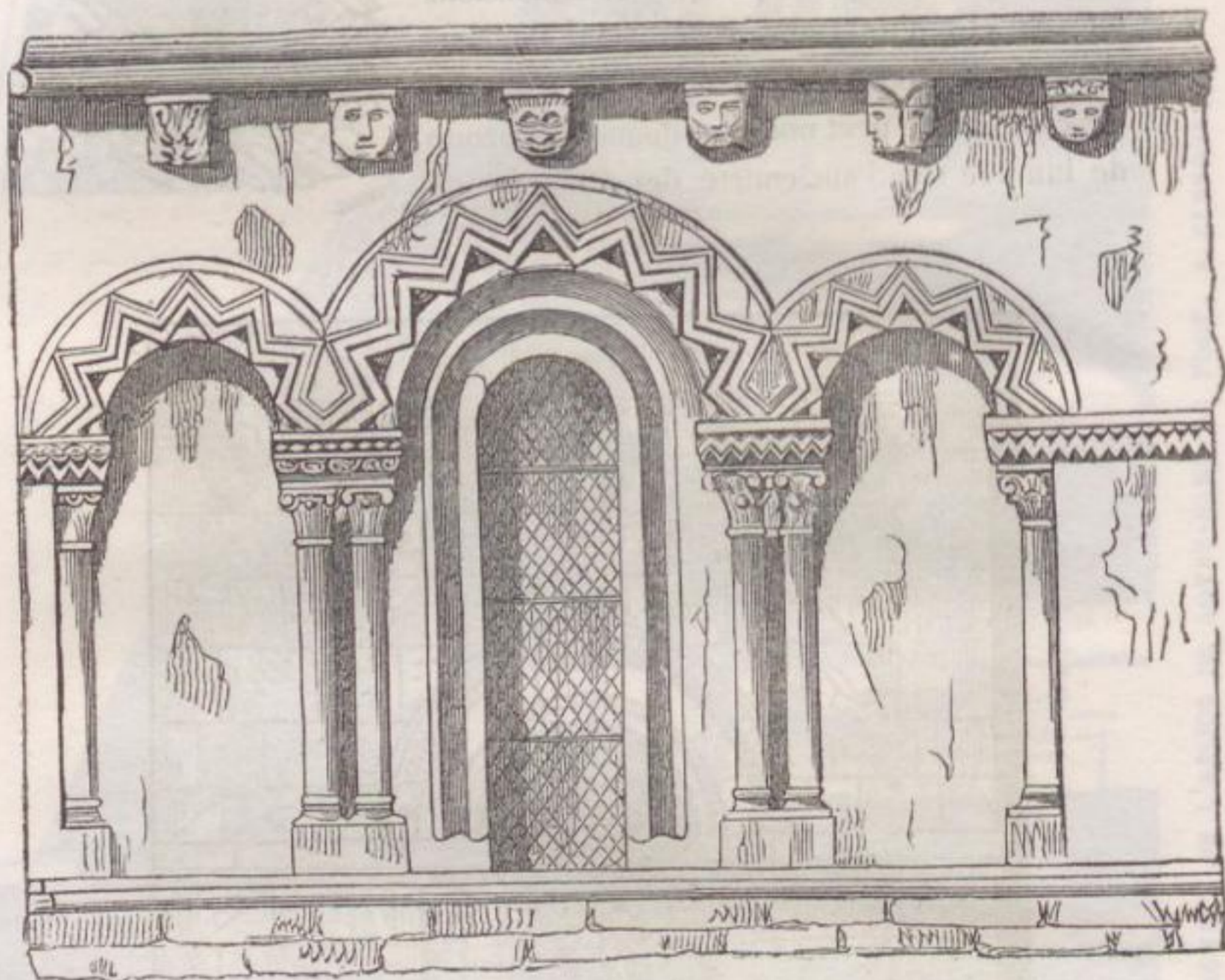


pourrait en citer beaucoup du XII^e. siècle qui sont dépourvues de cet ornement. Il est vrai de dire cependant que, dans les grands édifices, les colonnes sont l'accompagnement ordinaire des fenêtres.

Au XII^e. siècle surtout, celles-ci devinrent fort élégantes et remarquables par la finesse et l'élégance de leurs mou'ures.

Les fenêtres des étages supérieurs sont quelquefois géminées, c'est-à-dire disposées deux à deux, et quelquefois encadrées dans un cintre d'un plus grand diamètre.

On voit aussi des fenêtres réunies trois à trois ou triples; alors celle



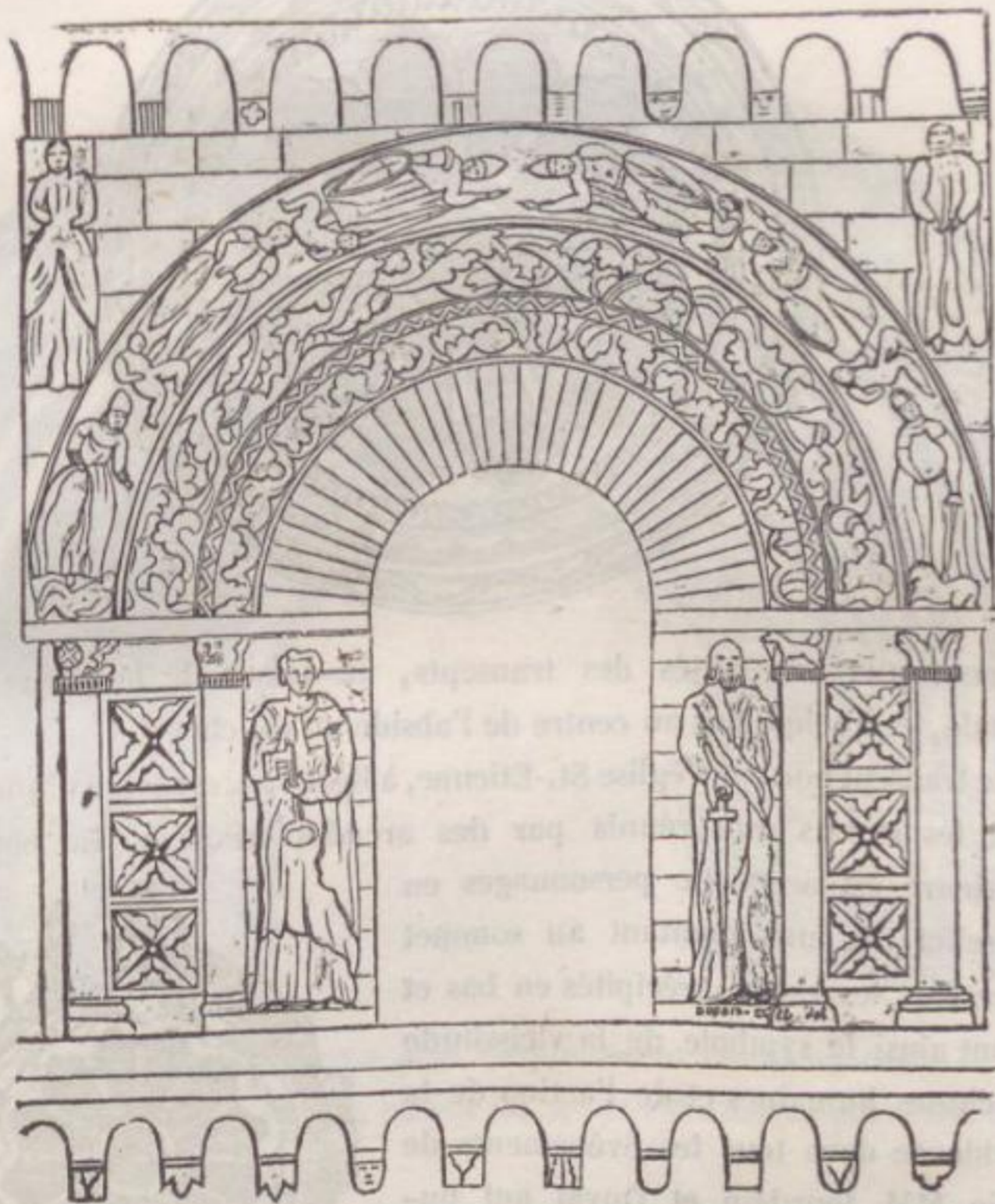
.MC

du milieu, plus haute que les deux autres, est ordinairement seule ouverte, les deux petites sont bouchées.

Les fenêtres le mieux décorées sont ordinairement celles qui surmontent les portails dans les façades ou dans les transepts, et celles qui éclairent l'abside.

Dans la seconde moitié du XII^e. siècle, les archivolttes des fenêtres placées dans les façades au-dessus de la principale porte d'entrée furent quelquefois couvertes de figures en relief: elles ont parfois

des dimensions plus considérables que toutes les autres : telle est la fenêtre centrale de l'église de Civray.



FENÊTRE CENTRALE DE L'ÉGLISE DE CIVRAY.

Les ouvertures rondes auxquelles on donne le nom de *roses*, se voient au XI^e. siècle, mais rarement. Un plus grand diamètre et des bordures plus ornées montrent, dans quelques-unes de ces ouvertures, le passage de l'œil-de-bœuf (*oculus*) aux belles roses qui, dès la fin du XII^e. siècle, ont été si heureusement employées à la décoration des églises.

Alors (2^e. moitié du XII^e.), on commença à diviser ces ouvertures rondes par des meneaux, qui, partant du centre, rayonnaient vers la circonférence, et présentaient plus ou moins de rapport

avec les pièces d'une roue. La place des roses fut marquée dès ce



moment aux extrémités des transepts, au-dessus de la porte occidentale, et quelquefois au centre de l'abside ou du chevet.

Le transept nord de l'église St.-Etienne, à Beauvais, est percé d'une rose dont les rayons sont réunis par des arcades trilobées. La bordure extérieure est ornée de personnages en bas-relief; les uns montant au sommet du cercle, les autres précipités en bas et offrant ainsi le symbole de la vicissitude des choses humaines et de l'action de la providence dans tous les événements de la vie. MM. Jourdain et Duval ont publié un très-bon mémoire sur les roues symboliques de Beauvais et d'Amiens, dans le tome XI du *Bulletin monumental*.



Des roses plus remarquables encore que celles de Beauvais se voient dans la façade de la cathédrale de Chartres et dans le transept de celle d'Angers; on reconnaît dans ces belles fenêtres circulaires du XII^e. siècle le type des chefs-d'œuvre qui ont produit des effets si prodigieux aux XIII^e., XIV^e. et XV^e. siècles.

Arcades. Les arcades établies pour mettre la nef principale en communication avec les ailes, sont disposées comme les portes, et leurs archivoltes ornées des mêmes moulures. Elles sont portées sur

de grosses colonnes monocylindriques, ou sur des piliers garnis de colonnes engagées.

Ces deux espèces de supports sont quelquefois disposés alternativement. Vers la fin du XI^e. siècle, les arcades déploient plus de grâce dans



leurs contours et se couvrent plus fréquemment de moulures.

Le grand arc qui sépare le chœur de la nef est souvent plus orné que les autres.

Quant aux arcades qui décorent les étages supérieurs des murs, elles ont tant de rapports avec les fenêtres par leurs formes et leurs dimensions, qu'on peut leur appliquer ce que j'ai dit de ces dernières.

Parmi les cintres qu'on rencontre aux XI^e. et XII^e. siècles, il y en a qui ne présentent pas un demi-cercle parfait.

On leur a donné le nom d'*arcs en anse de panier*, pour indiquer leur forme déprimée; dans d'autres la courbure excède les dimensions du demi-cercle. On est convenu de les appeler *arcs en fer à cheval*.

L'irrégularité des grandes arcades des nefs est une chose à considérer : il est rare qu'elles aient la même ouverture ou la même hauteur.

On trouve dans les belles arcades romanes de la cathédrale de

Bayeux un exemple frappant de cette irrégularité ; elles ne sont aucunes du même diamètre ; il y en a de surbaissées, d'autres cintrées en fer à cheval, et l'extrados de chacune s'élève à des hauteurs différentes.

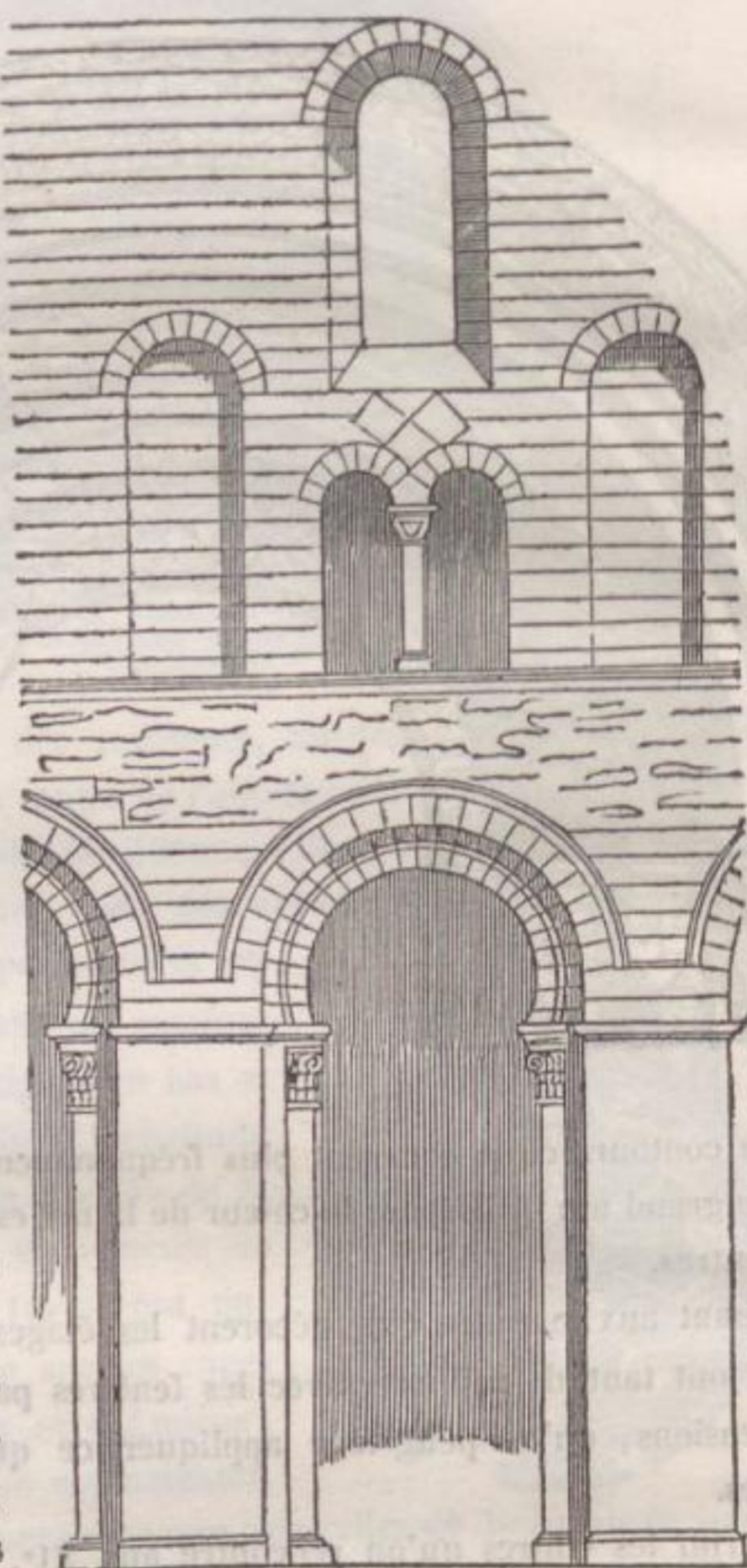
L'ordonnance intérieure est toujours, on le conçoit, subordonnée à l'élévation de l'édifice :

dans les petites églises, elle est d'une extrême simplicité : de petites fenêtres, et quelquefois un cordon, sont tout ce qu'on y distingue ; dans les édifices plus considérables, comme dans ceux qui ont des bas-côtés, les travées de la grande nef se composent souvent de trois ordres, savoir : les arcades du rez-de-chaussée, une galerie que les antiquaires anglais ont appelée *triforium*, et l'étage des fenêtres au-dessus du *triforium*, qu'ils appellent *clérestory*.

Les figures suivantes montrent les élévations de trois églises romanes dans lesquelles cette disposition est observée ; nous la retrouverons dans les siècles suivants jusqu'au XVI^e. siècle.

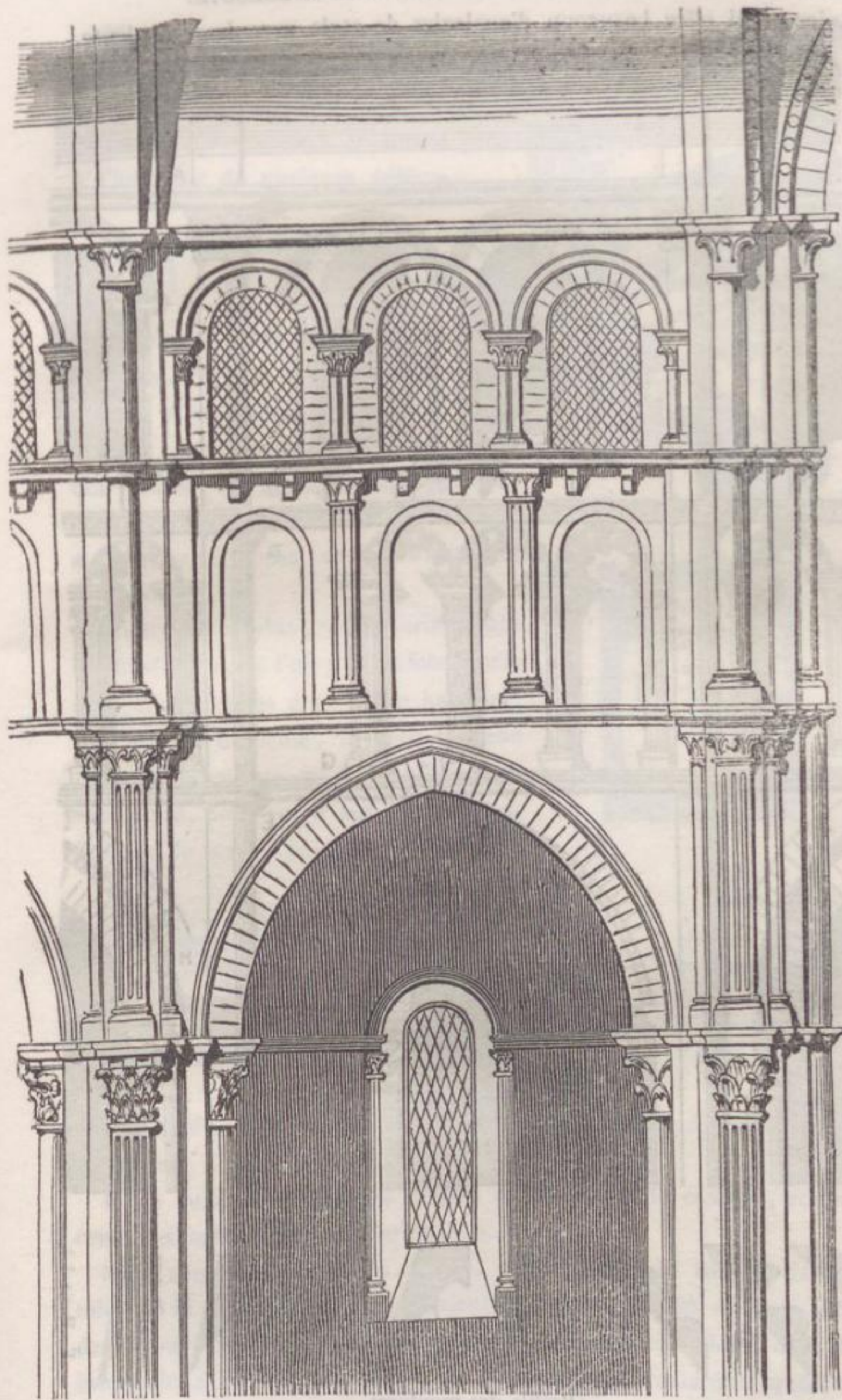
La première travée est tirée de l'église abbatiale de Bernay qui est du XI^e. siècle ; la seconde appartient à la belle église du prieuré de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) qui dépendait de la célèbre abbaye de Cluny ; on y voit des pilastres cannelés qui caractérisent assez souvent le roman de cette partie de la Bourgogne.

La troisième est une de celles du chœur de l'église de La Charité-sur-



Bonnet del.

ÉLEVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE BERNAY (EURE).



CLÉRESTORY.

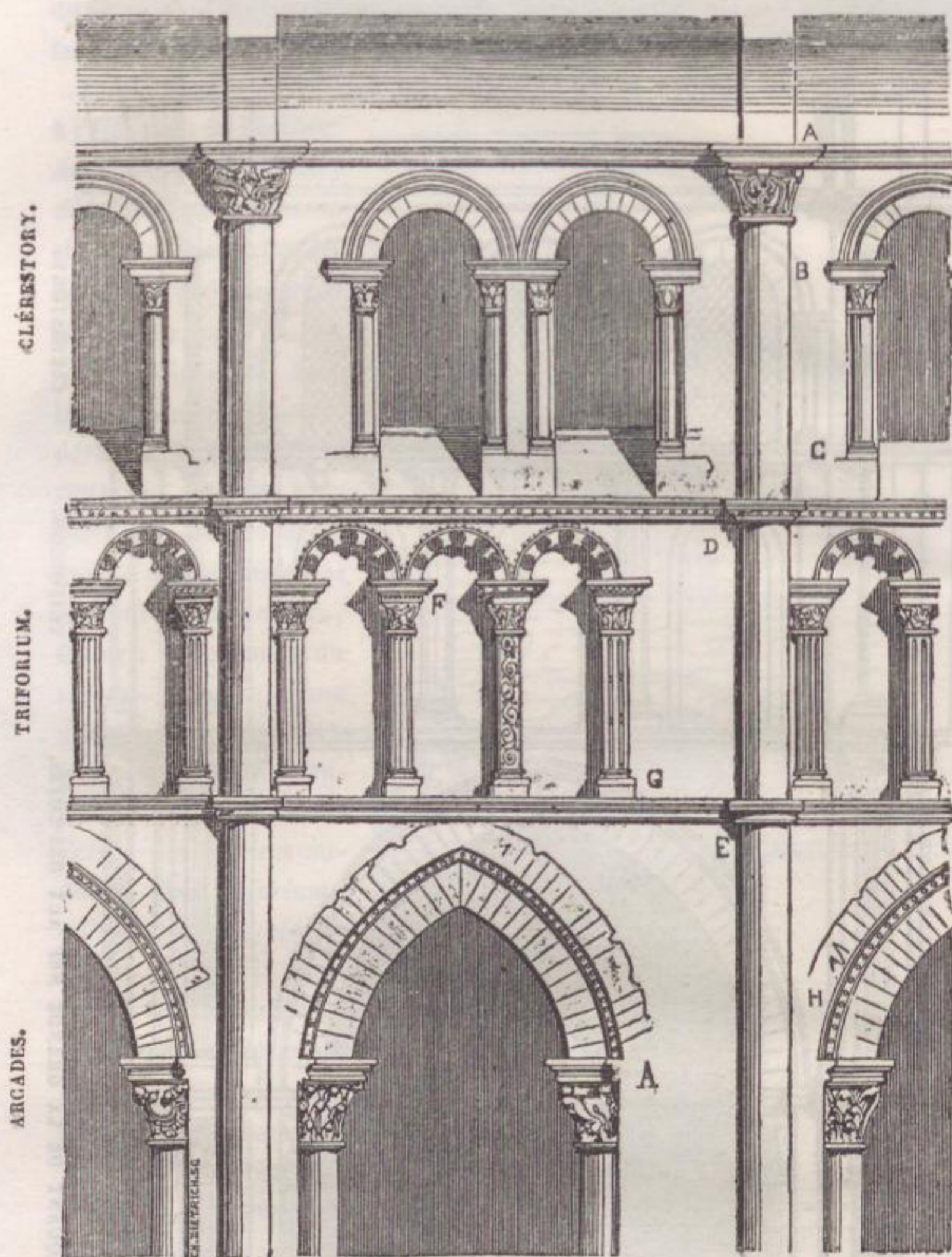
TRIFORIUM.

ARCADES COMMUNIQUEANT DE LA GRANDE NEF AUX BAS-CÔTÉS.

V. Petit del.

ÉLEVATION INTÉRIEURE DE PARAY-LE-MONIAL (SAÔNE-ET-LOIRE).

Loire, qui offre beaucoup d'analogies de style avec la précédente.

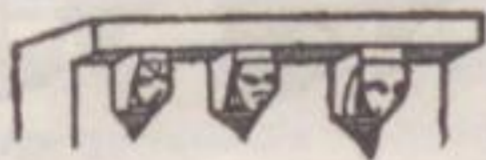


Profils des moulures.

ÉLEVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE (NIÈVRE).

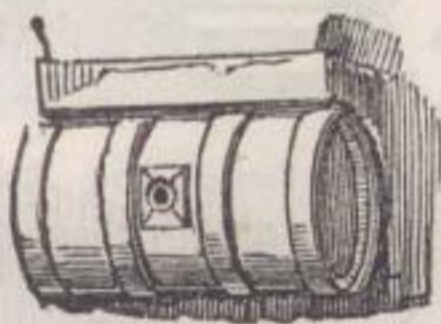
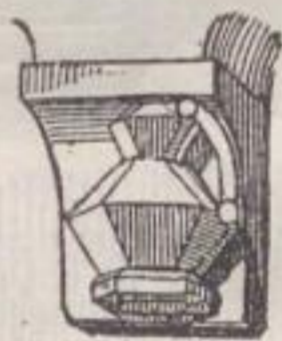
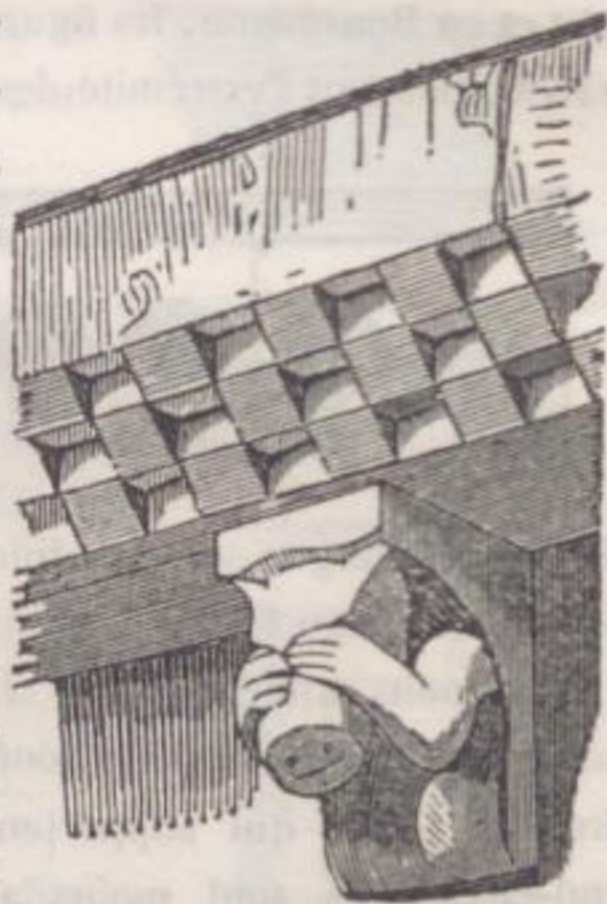
V. Petit del.

Modillons et Corniches. Les corbeaux ou modillons, placés ordinairement sous les corniches des murs extérieurs, remplissent le même office à l'intérieur de quelques édifices.



Le plus souvent ces espèces de consoles figurent des têtes d'hommes grotesques et grimaçantes, des têtes d'animaux, des monstres, des griffons, des volutes, des sautoirs, des angles de corniche, les signes du zodiaque, etc., etc. ; on y voit aussi assez souvent des obscénités.

On trouve la plus grande variété dans les modillons, et l'on y a parfois représenté divers objets d'un usage habituel, tels que la bouteille, le petit tonneau dont se servent encore les ouvriers de la campagne, pour porter aux champs leur boisson, le verre à boire, etc.

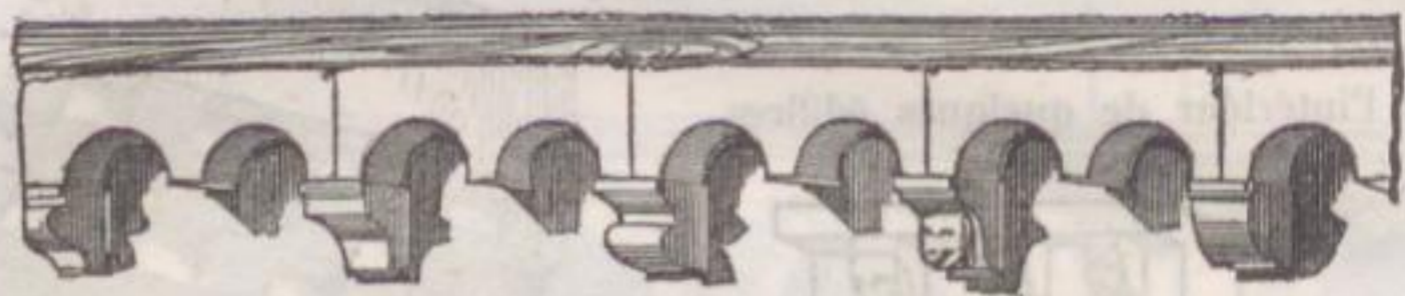


Quelquefois des rosaces ou autres figures ont été sculptées entre les modillons.

Il y a aussi des modillons simples et en forme de console, comme ceux des églises romanes primitives.

Nous avons déjà vu qu'en Alsace, sur les bords du Rhin et dans le midi de la France, le couronnement des murs repose sur des piers droits ou ressauts avec des arcatures à consoles très-plates dans les intervalles ; suivant les provinces, on pourrait remarquer quelques différences dans la manière dont les modillons sont traités. Dans

l'Est et en Bourgogne, les figures grimaçantes sont plus rares que dans le N.-O. Souvent l'extrémité des consoles est taillée en doucine, très évi-

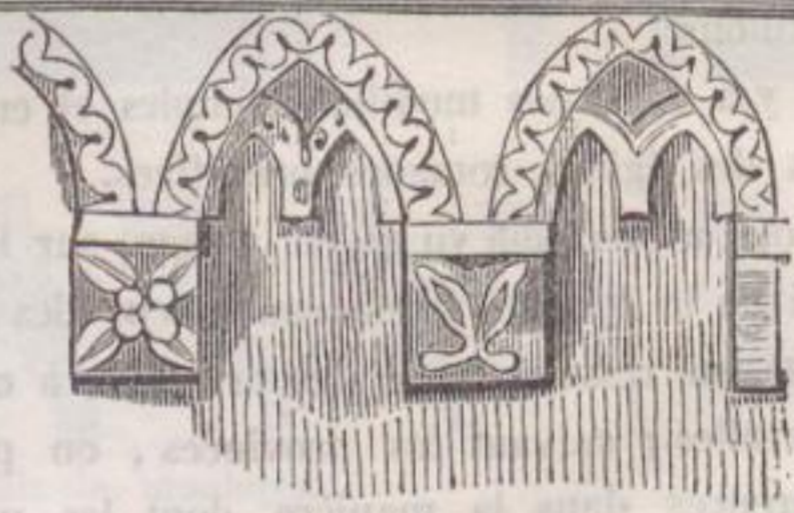
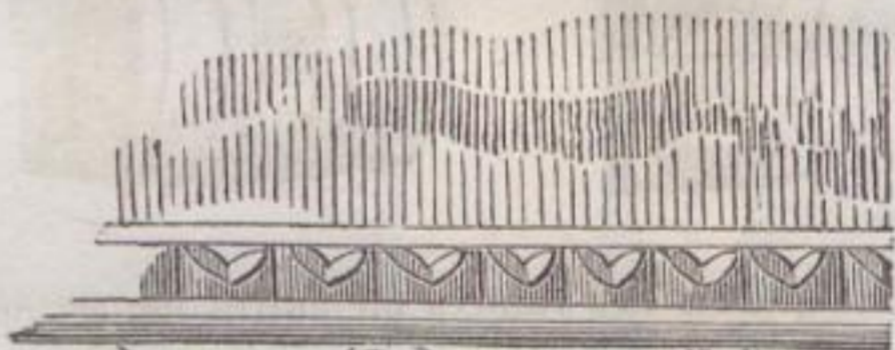
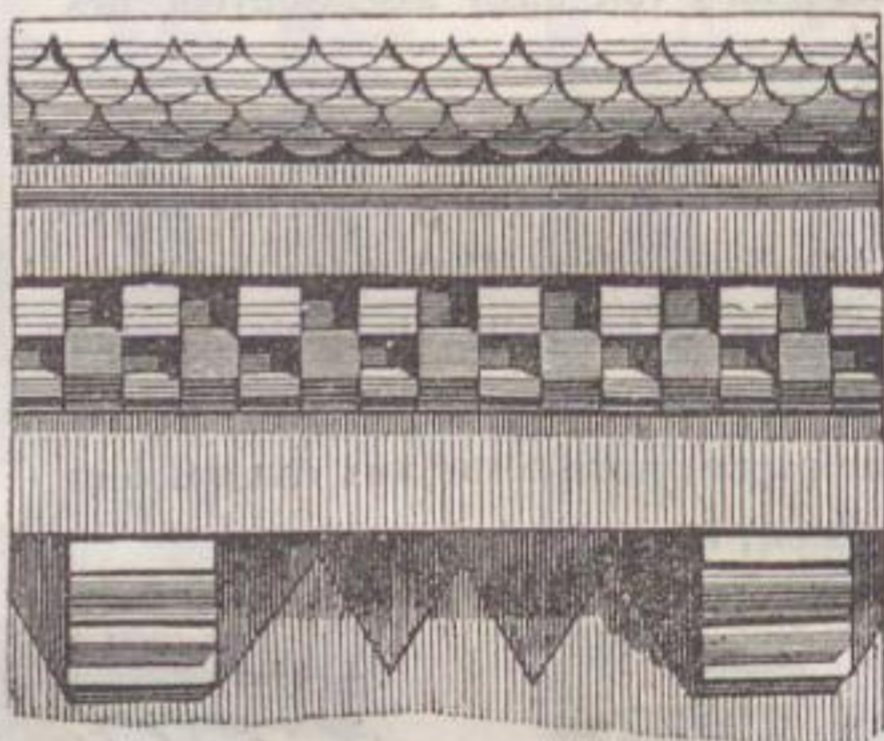
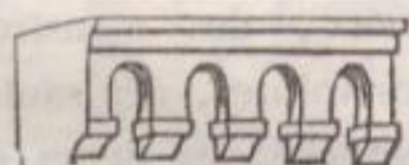


dée. En Auvergne, les modillons et les corniches ont beaucoup de saillie (voir page 112).

Sans nous attacher aux variations locales en considérant les modillons d'une manière générale, on peut dire que ceux qui supportent des arcades semi-circulaires sont moins anciens que les modillons à entablement droit, et leur succèdent parfois à la fin du XI^e. siècle.

Ceux-là sont, à leur tour plus vieux que les modillons séparés les uns des autres par de petits arcs trilobés, ou alternant avec des dents de scie, comme on en voit dans le XII^e. siècle, ou que les modillons aplatis et portant des arcs, dans lesquels se dessinent d'autres consoles avec sous-arcatures.

Enfin, les modillons aplatis, ornés de fleurons ou d'autres moulures et surmontés d'arcatures en ogive avec sous-arcatures ou contre-corbeaux



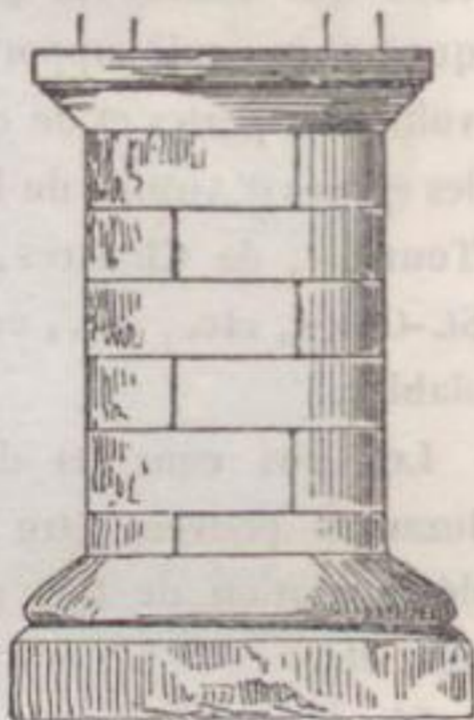
et les modillons en dents de scie, sont les moins anciens de tous : on les rencontre très-communément dans le XIII^e. siècle.



La corniche qui surmonte les modillons est quelquefois toute simple ; d'autres fois elle est ornée de zigzags, de moulures hachées (V. p. 88 et 121), de denticules, de dessins en échiquier, de torsades, etc.

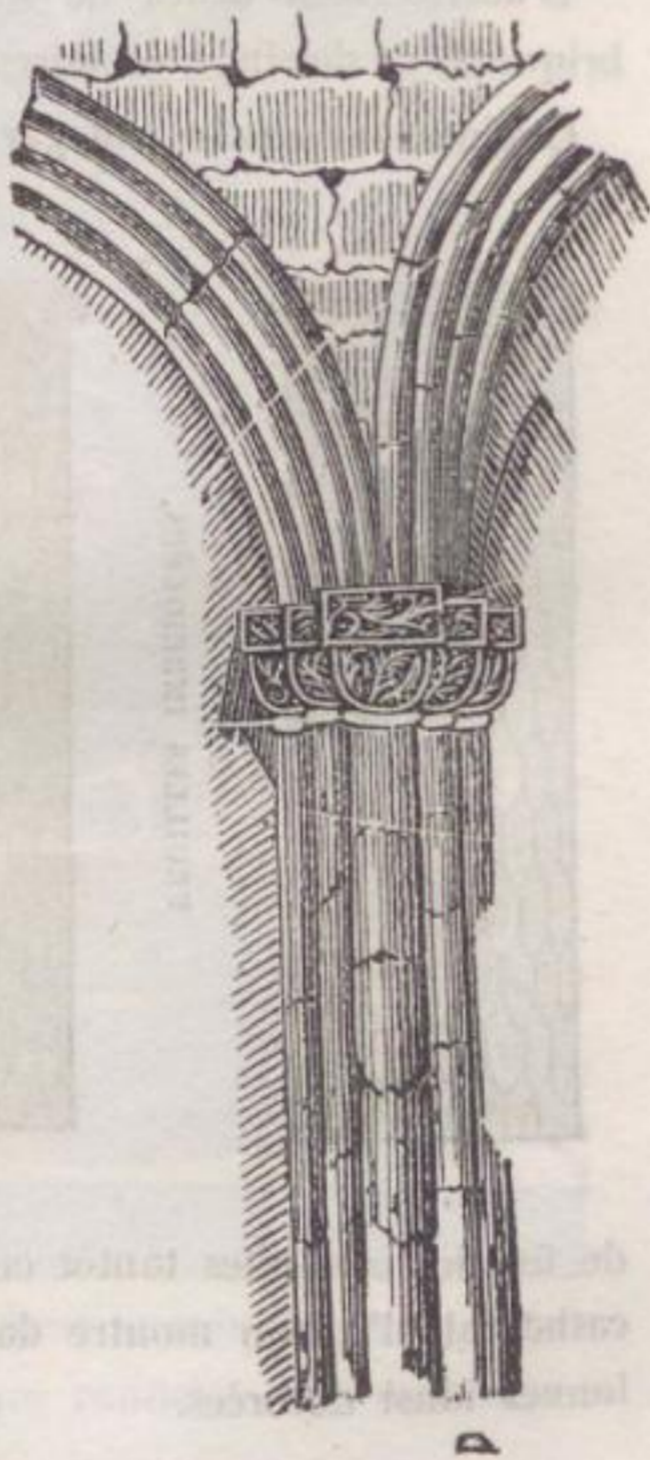
Elle se modifie comme les modillons dans le cours du XII^e. siècle, et se charge quelquefois de moulures variées.

Colonnes. Les colonnes présentent un grand nombre de proportions diverses suivant la position qu'elles occupent ; le plus souvent elles sont droites entre la base et le chapiteau, et n'ont point de renflement ; dans l'église Ste.-Marie du Capitole, à Cologne, la diminution du fût entre la base et l'astragale est considérable.



Certaines colonnes sont pesantes et courtes, formées d'un gros fût cylindrique.

L'usage s'introduisit assez généralement dans le XI^e. siècle de former les piliers d'un assemblage de demi-colonnes réunies en faisceau. Cette innovation, l'une des plus notables du XI^e. siècle, est un acheminement très-marqué vers le système nouveau d'architecture que nous verrons adopté dans la suite ; là est renfermé un des principaux éléments du style ogival. Du moment que la colonne n'était plus le support réel, mais seulement l'accessoire, l'ornement du support, on pouvait sans inconvénient en varier à l'infini les proportions.



Bientôt des fûts d'une longueur disproportionnée s'élançèrent d'un seul jet depuis le pavé jusqu'aux combles, soit pour aller recevoir les arceaux de la voûte, soit pour diviser les murs par ces lignes perpendiculaires

et également espacées d'un effet si prodigieux dans la perspective d'un grand édifice.

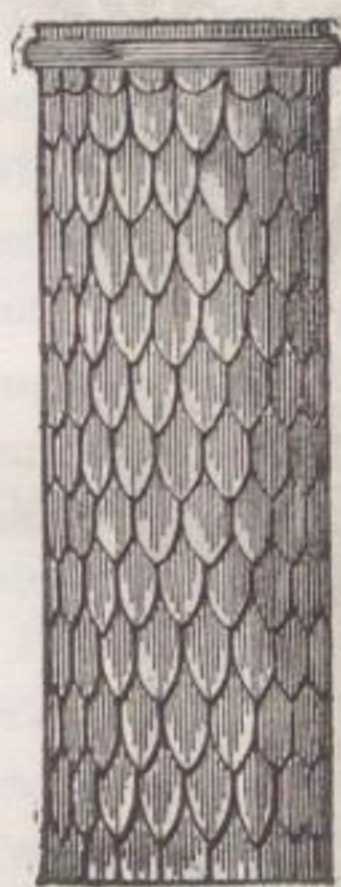
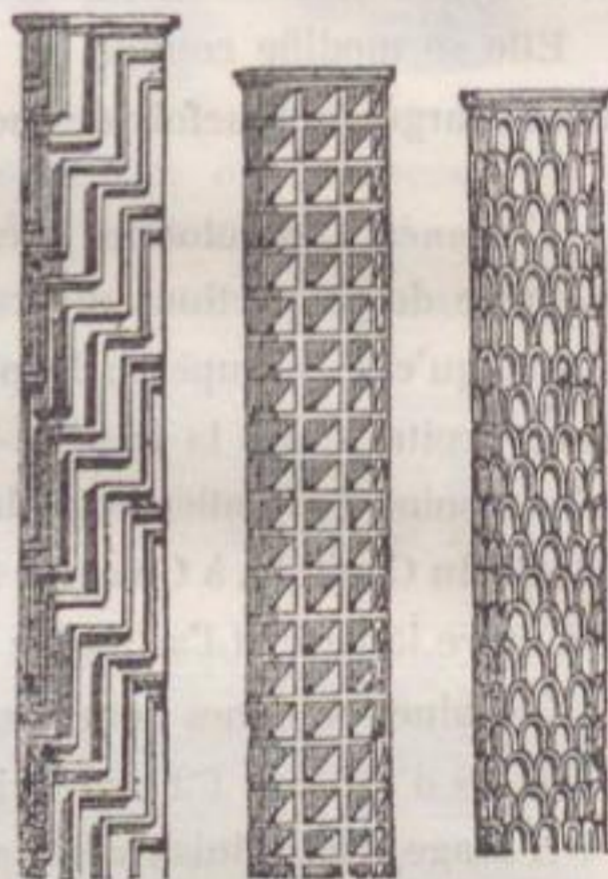
Il me paraît évident que c'est dans le nord et le centre de la France qu'on a commencé à grouper les colonnes.

Dans le XII^e. siècle, les fûts devinrent de plus en plus élégants ; on couvrit parfois de moulures diverses ceux qui étaient le plus en vue ; tels que ceux qui supportaient les archivoltes des portes et de quelques fenêtres ; les églises d'Autun, du Puy, de Sémur, de Tournus, de Chartres, de Bourges, de St.-Gilles, etc., etc., en offrent de semblables.

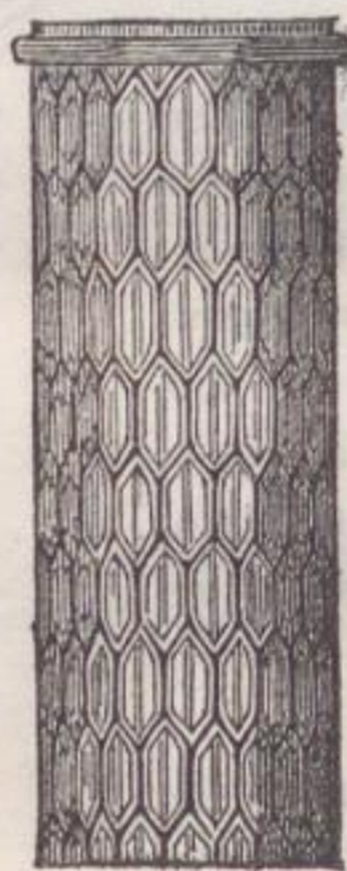
Les uns couverts de zigzags et de lozanges peuvent être désignés sous la dénomination de fûts zigzaggués, lozangés, etc.

D'autres sont ornés de feuilles imbriquées, de dessins alvéolaires, etc., etc.

Quelques-uns enfin sont garnis de guirlandes de perles, de fleurs ou



FEUILLES IMBRIQUÉES.



MOULURES ALVÉOLAIRES.



GUIRLANDES VERTICALES.

de feuilles conduites tantôt en spirale, tantôt en lignes verticales. La cathédrale d'Autun montre dans ses deux portes des exemples de colonnes ainsi décorées.

D'autres colonnes m'ont présenté des rinceaux profondément fouillés et tapissant le fût depuis la base jusqu'au chapiteau. Cette riche ornementation dont plusieurs exemples existent en Italie (cathédrale de Pise, baptistère, etc., etc.) se rencontre dans les arcades du cloître St.-Aubin d'Angers, dont presque toutes les colonnes sont couvertes de moulures variées. Evidemment, ces rinceaux sont imités de ceux que l'on voyait sur quelques colonnes de la période gallo-romaine, et telles qu'on en voit encore une à l'arc de triomphe de Besançon.

La même filiation peut être indiquée pour d'autres colonnes divisées à différentes hauteurs par des espèces de cercles, que j'ai observées quelquefois, notamment dans l'église St.-Sauveur de Nevers. Ces colonnes rappellent tout-à-fait une de celles qu'on rencontre à l'arc de triomphe de Besançon, déjà cité.

Pilastres. Les pilastres qui, dans beaucoup de provinces, sont restés unis et sans moulures ont, dans d'autres, été décorés de cannelures, de riches chapiteaux, et ils ont remplacé les colonnes. Ce système paraît s'être développé en Bourgogne, dans le Bourbonnais, dans le diocèse de Langres, dans une partie de la Suisse et le long du Rhône: les cathédrales d'Autun et de Langres, et la grande église de la Charité-sur-Loire, celle de Paray-le-Monial en fournissent des exemples remarquables.

Plusieurs antiquaires pensent qu'il faut chercher l'origine des



COLONNE DU CLOITRE DE ST.-AUBIN.
pilastres cannelés des monuments

de la Bourgogne, dans l'intention qu'on a eue d'imiter les pilastres gallo-romains qui décorent les portes d'Arroux et de St.-André, dans la ville d'Autun. Je suis d'autant plus porté moi-même à admettre un pareil raisonnement qu'à Langres, les arcs de triomphe gallo-romains sont aussi décorés de pilastres cannelés et que cet exemple a dû déterminer les architectes de la cathédrale à se servir de pilastres, imitant en cela les modèles antiques qu'ils avaient sous les yeux.

Parmi les autres églises dans lesquelles on observe des pilastres cannelés, je peux citer celles de Tournus, de S^{te}.-Ménéhould, de Souvigny, les cathédrales de Lyon, de Genève et de Lausanne (chœur), celle de Vienne, etc., etc., de Beaune, de Paray-le-Monial, de Cluny.

Il en existe aussi à Châlons-sur-Saône; dans l'église de Sémur on



PILASTRES DANS L'ÉGLISE DE SÉMUR.

voit des pilastres dont voici l'esquisse; l'un d'eux est orné de galons tressés.



PARTIE DE LA CATHÉDRALE DE LANGRES, AVEC PILASTRES CANNELÉS.

Bases. Deux espèces de bases ont été employées aux XI^e. et XII^e. siècles; la base attique et la base formée d'un simple chanfrein ou d'un tore aplati qui répond à la base Toscane. Dans beaucoup de mo-

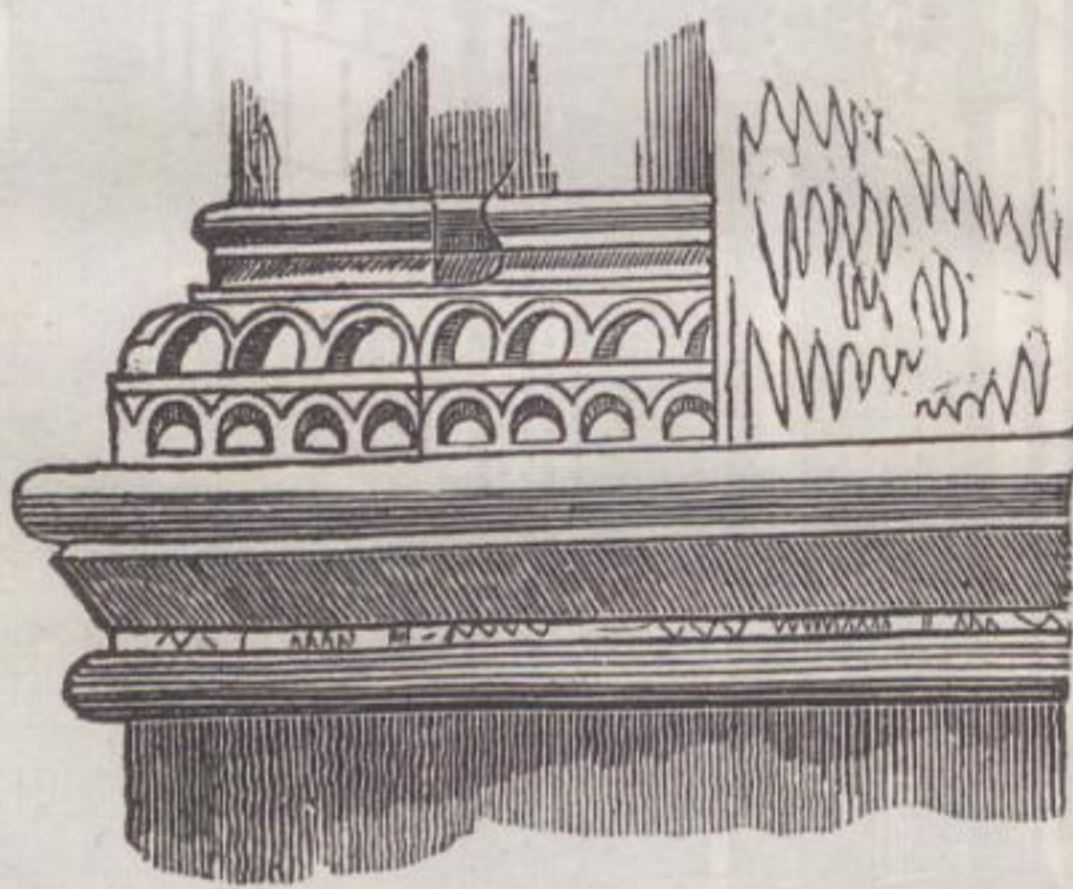


numents à dates certaines du XI^e. siècle, on trouve la base formée d'un simple chanfrein, quelquefois garni de zigzags ou de frètes crénelées; mais la base attique est généralement usitée au XII^e. siècle.

Des bases sur l'origine desquelles il ne peut guère rester d'incertitude et que je n'ai jamais trouvées antérieurement au XII^e. siècle, présentent un épanouissement très-sensible du premier tore et sont ornées de moulures figurant des perles ou des pierreries. On en voit de sem-



CHANFREIN ORNÉ DE FRÈTES CRÉNELÉES.

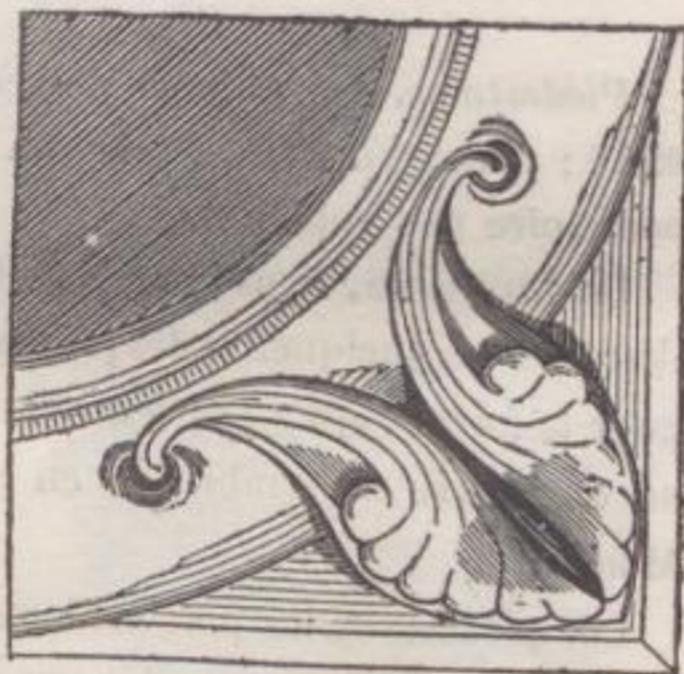


blables dans la cathédrale de Genève, en Bourgogne et dans les régions où le style roman secondaire a brillé du plus vif éclat.

PARTIE DE LA CATHÉDRALE DE GENÈVE, VUE PÉRIODIQUE

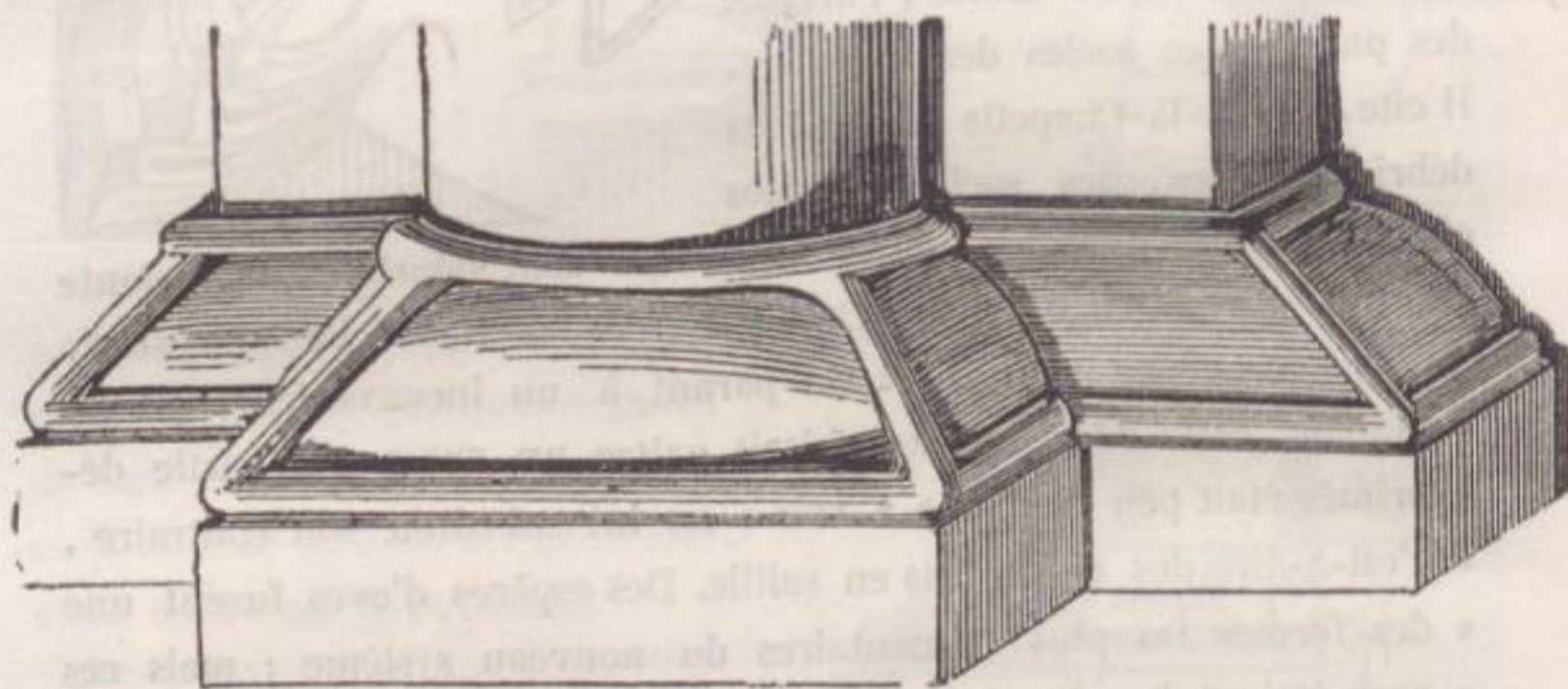
Les bases du XII^e. siècle sont aussi très-souvent munies de pattes ou de feuilles qui les rattachent aux angles du piédestal carré sur lequel elles reposent.

M. l'abbé A. Martin fait remonter au VIII^e. siècle, au moins, l'origine des pattes, des socles des colonnes. Il cite, à Aix-la-Chapelle, parmi les débris antiques, des socles de bases carlovingiennes dont les angles supérieurs sont déprimés, sans doute afin de ne rien laisser perdre à la vue, des tores si richement ornés, sous la décadence romaine. « En parant à un inconvénient, dit M. « Martin, cette dépression en faisait naître un autre. La partie dé-
« primée était peu agréable à voir : on lui substitua son contraire,
« c'est-à-dire des ornements en saillie. Des espèces d'oves furent une
« des formes les plus élémentaires du nouveau système ; mais ces
« oves étaient lourds et sans mouvement. L'art en se développant y
« insinua la vie et ses caprices. Au XII^e. siècle une végétation com-
« plaisante descendait du gros tore et s'accommodait au terrain : bientôt
« ces feuilles ont emprunté dans nos cathédrales le galbe le plus élé-
« gant et le mouvement le plus varié. »



Un caractère qui semble être particulier au XI^e. siècle est la baguette peu accentuée qui dissimule les parties anguleuses des tailloirs ; cette baguette se remarque à Nevers dans la crypte de St.-Cyr et dans la chapelle de St^e.-Julitte : on la voit dans les cryptes de St.-Etienne d'Auxerre, et dans l'église de St.-Savinien de Sens. M. l'abbé Crosnier

indique les dates précises de la construction de ces édifices, la crypte de St.-Cyr et la chapelle de St.-Julitte sont de 1028, la crypte d'Auxerre de 1030, et l'église de St.-Savinien de Sens est aussi de 1028; or, ces trois églises placées à distance les unes des autres, portant le caractère qui vient d'être signalé, les angles dissimulés par des baguettes peu accentuées, pourraient donc être considérées comme présentant



BASES ET PIÉDESTAUX DES COLONNES DE LA CRYPTÉ DE SAINT-CYR,
A NEVERS.

le type des bases de cette époque, au moins pour la contrée où elles se trouvent placées.

Piédestaux. La plupart des colonnes sont assises sur un socle peu élevé; mais, au XII^e. siècle, on apporta plus de recherche dans cet accessoire des colonnes.

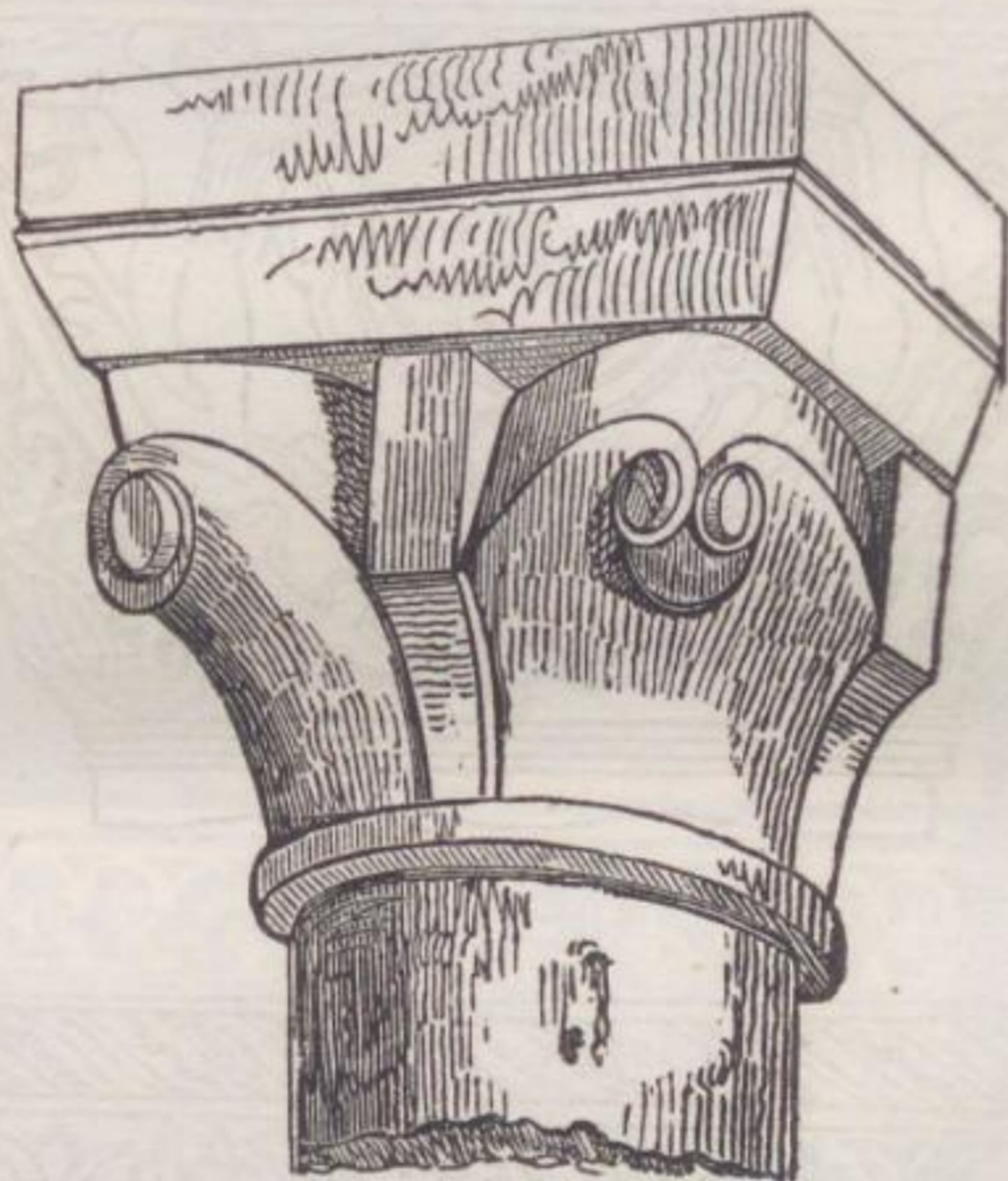
En Auvergne, dans le midi de la France, en Italie, les colonnes à fûts détachés ont quelquefois des piédestaux que je ne saurais mieux comparer, pour la forme, qu'à plusieurs in-folios empilés les uns sur les autres; on en trouve de semblables en Sicile, notamment dans le cloître de Montréal.

Les piédestaux les plus ordinaires se composent de plusieurs larmiers en retrait qui s'élèvent plus ou moins au-dessus du sol.

Chapiteaux. Les chapiteaux du XI^e. et du XII^e. siècle sont extrêmement variés et d'un grand intérêt; je ne peux citer ici que quelques-uns des principaux types.

Un des chapiteaux du XI^e. siècle, les plus simples et en même

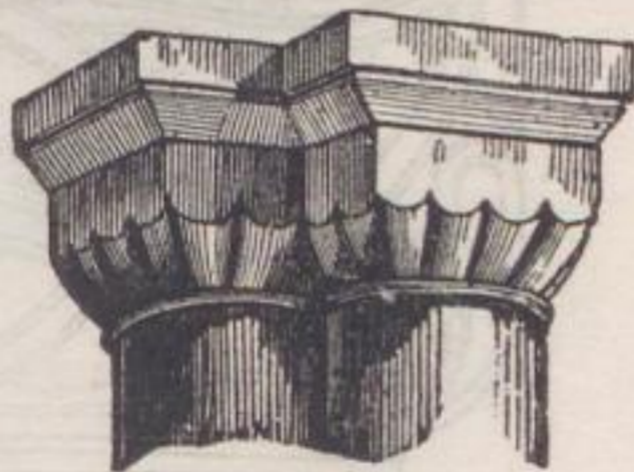
temps les plus communs, est celui-ci, qui se compose seulement de deux



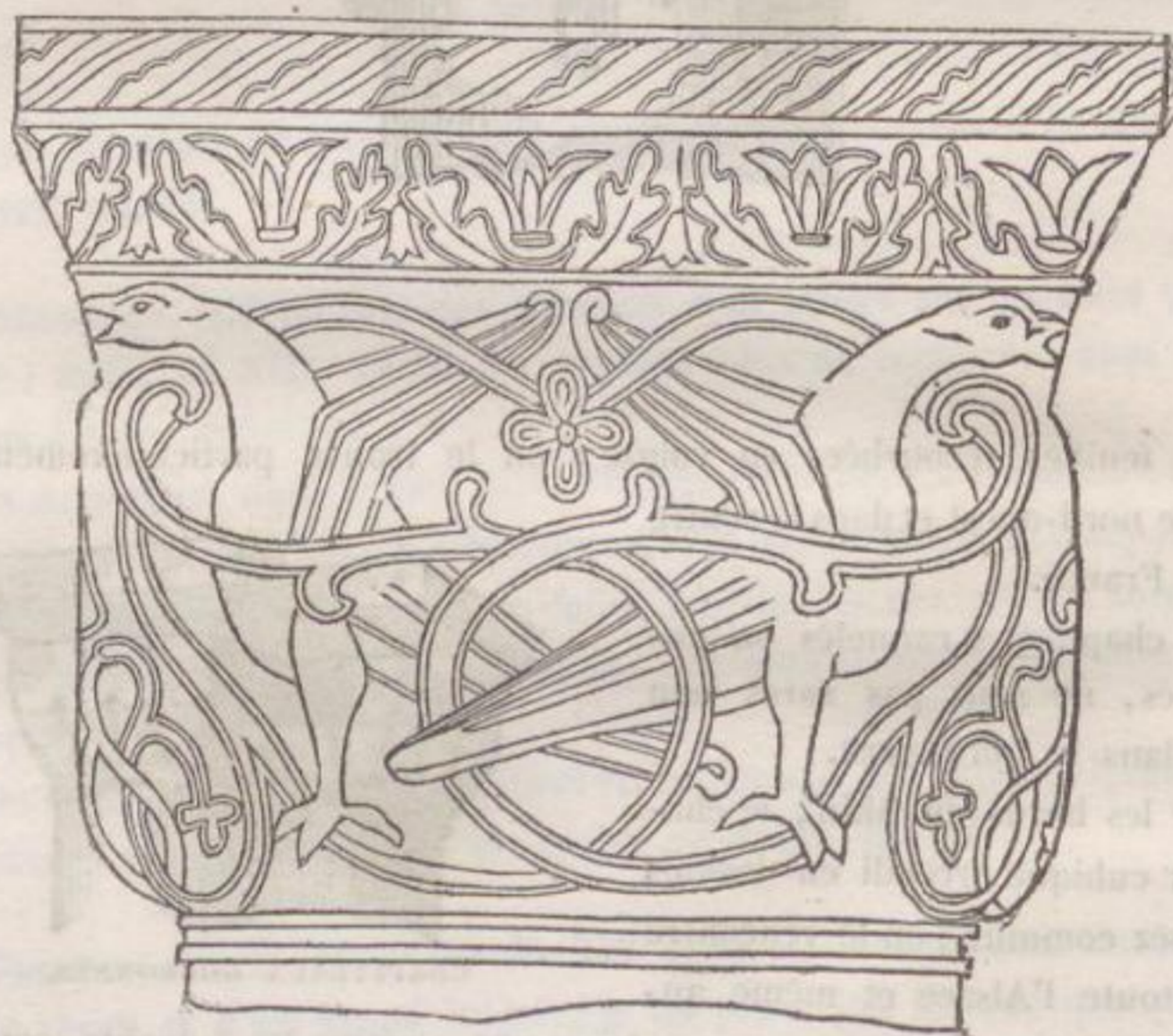
larges feuilles recourbées en volute ; on le trouve particulièrement dans le nord-ouest et dans le centre de la France.

Les chapiteaux cannelés ou godronnés, ne sont pas rares non plus dans le nord-ouest.

Sur les bords du Rhin, le chapiteau cubique arrondi en-dessous est assez commun ; on le rencontre dans toute l'Alsace et même au-delà de la chaîne des Vosges : quelques-uns, comme les suivants, sont couverts de moulures d'un beau style.



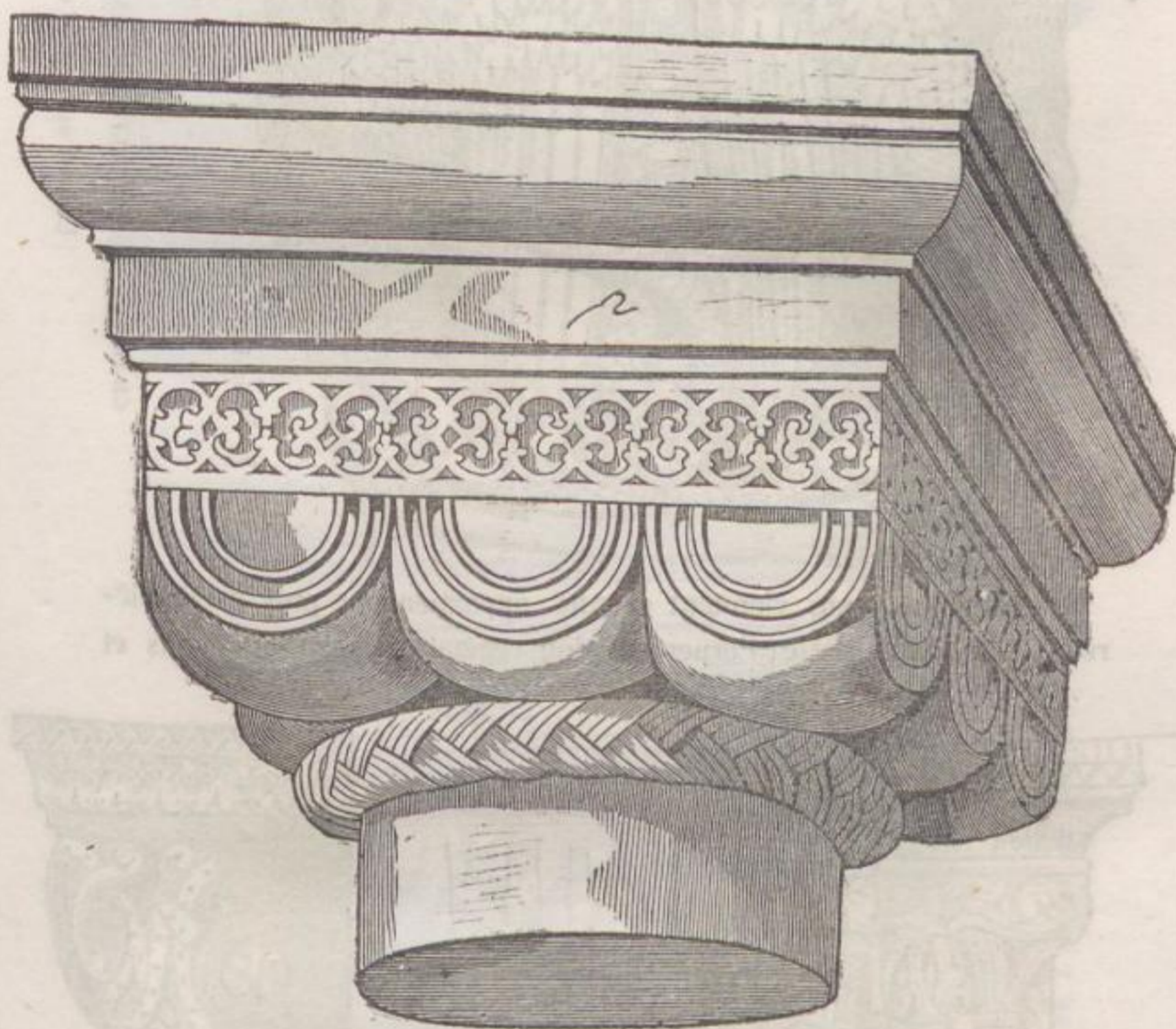
CHAPITEAUX GODRONNÉS.



CHAPITEAUX CUBIQUES ORNÉS (ROMAN GERMANIQUE).

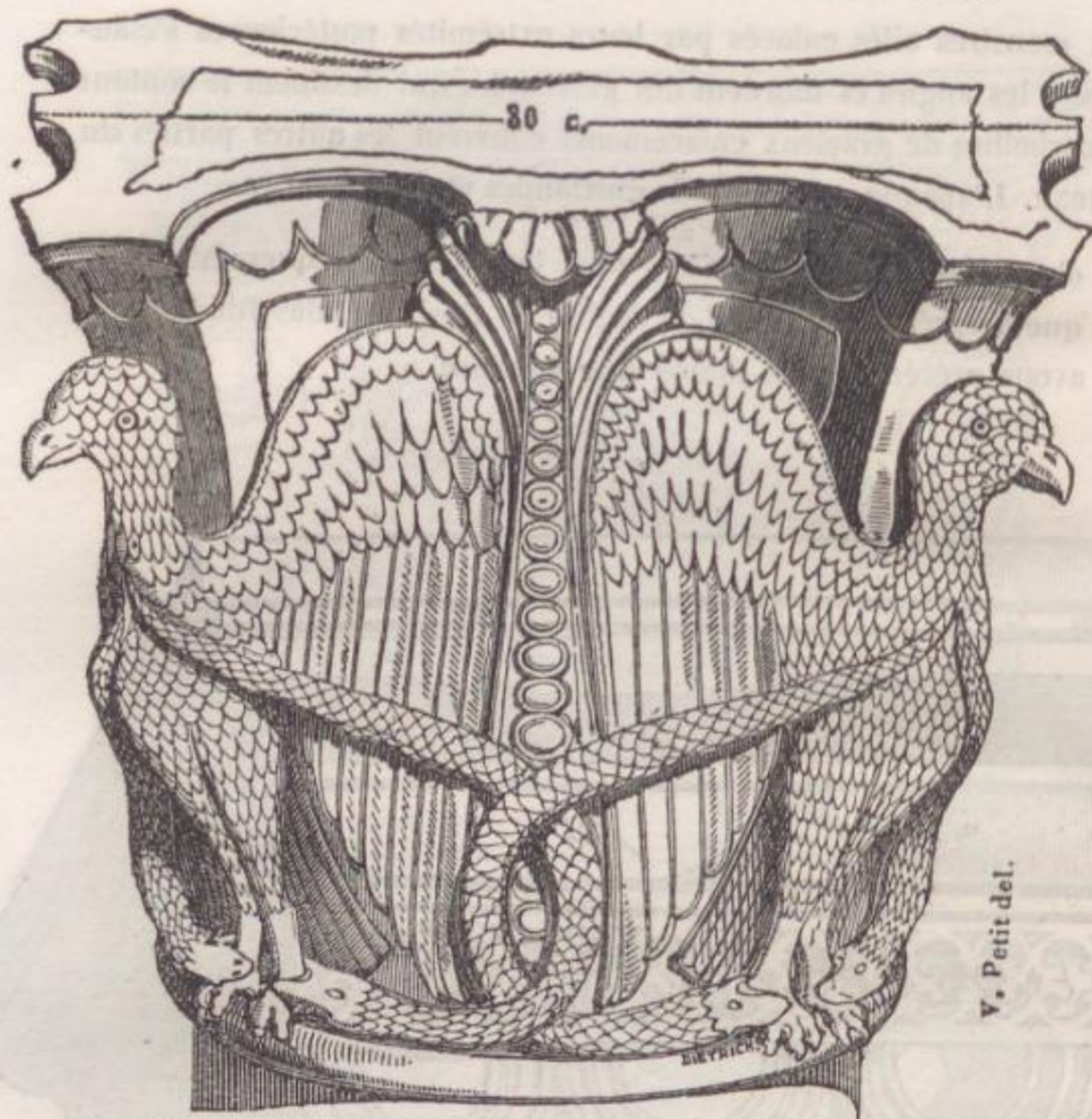
Des monstres ailés enlacés par leurs extrémités postérieures s'élancent vers les angles et mordent des guirlandes qui dessinent le contour de la corbeille; de gracieux enlacements couvrent les autres parties du chapiteau. L'abaque est décoré de guirlandes et de palmettes.

Le chapiteau cubique suivant, plus large et conséquemment plus lourd que les précédents, vient de l'église de Rosheim (Bas-Rhin), dont nous avons précédemment donné une esquisse.



UN DES CHAPITEAUX DE L'ÉGLISE DE ROSHEIM (BAS-RHIN).

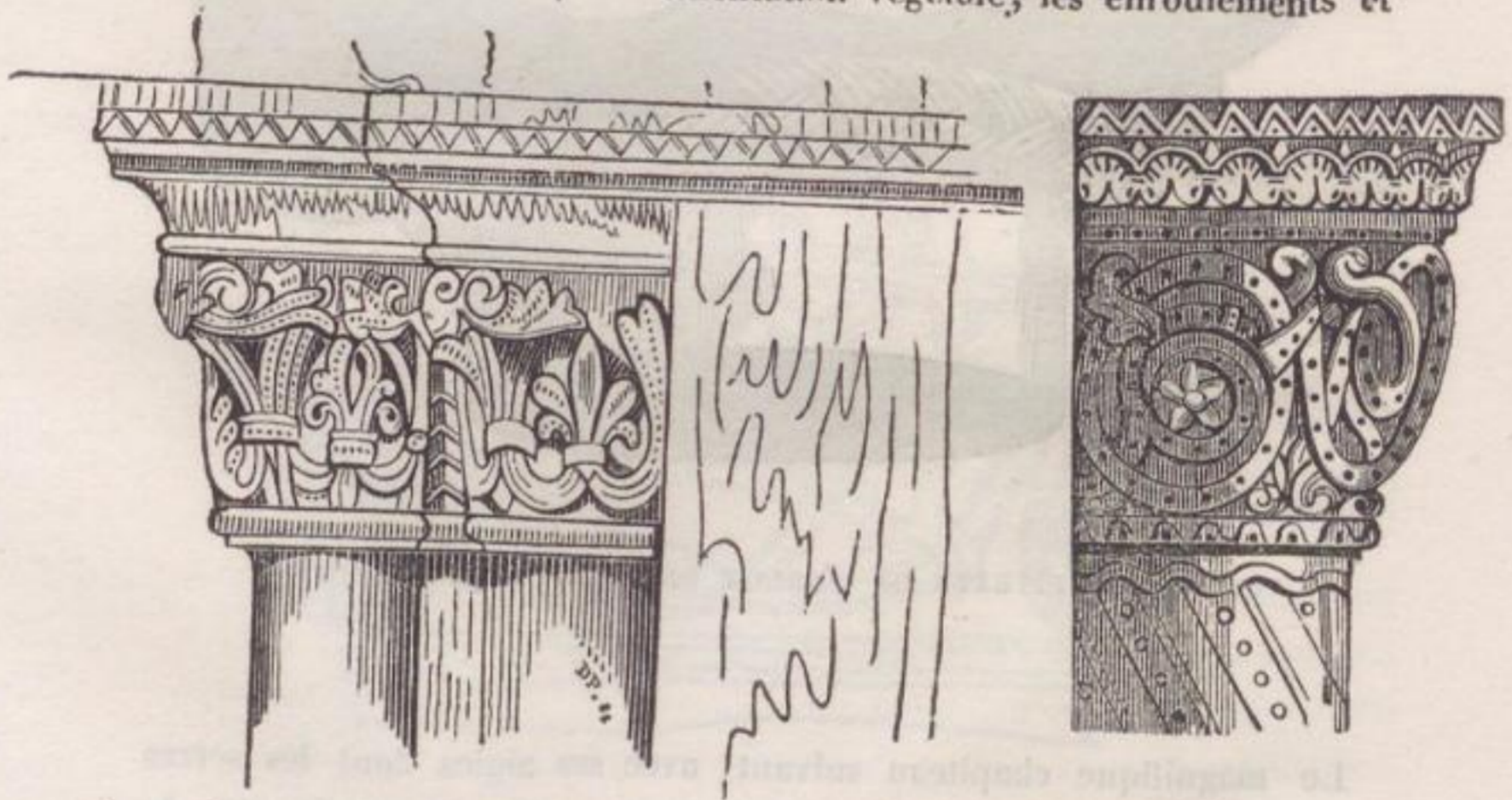
Le magnifique chapiteau suivant, avec ses aigles dont les serres sont mordues par des serpents, provient de l'église St.-Martin de Nevers; c'est un des plus élégants que le XII^e. siècle ait produits.



CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DE NEVERS

(Déposé au musée de cette ville).

Les chapiteaux qui viennent ensuite appartiennent plus particulièrement au XII^e. siècle; l'ornementation végétale, les enroulements et



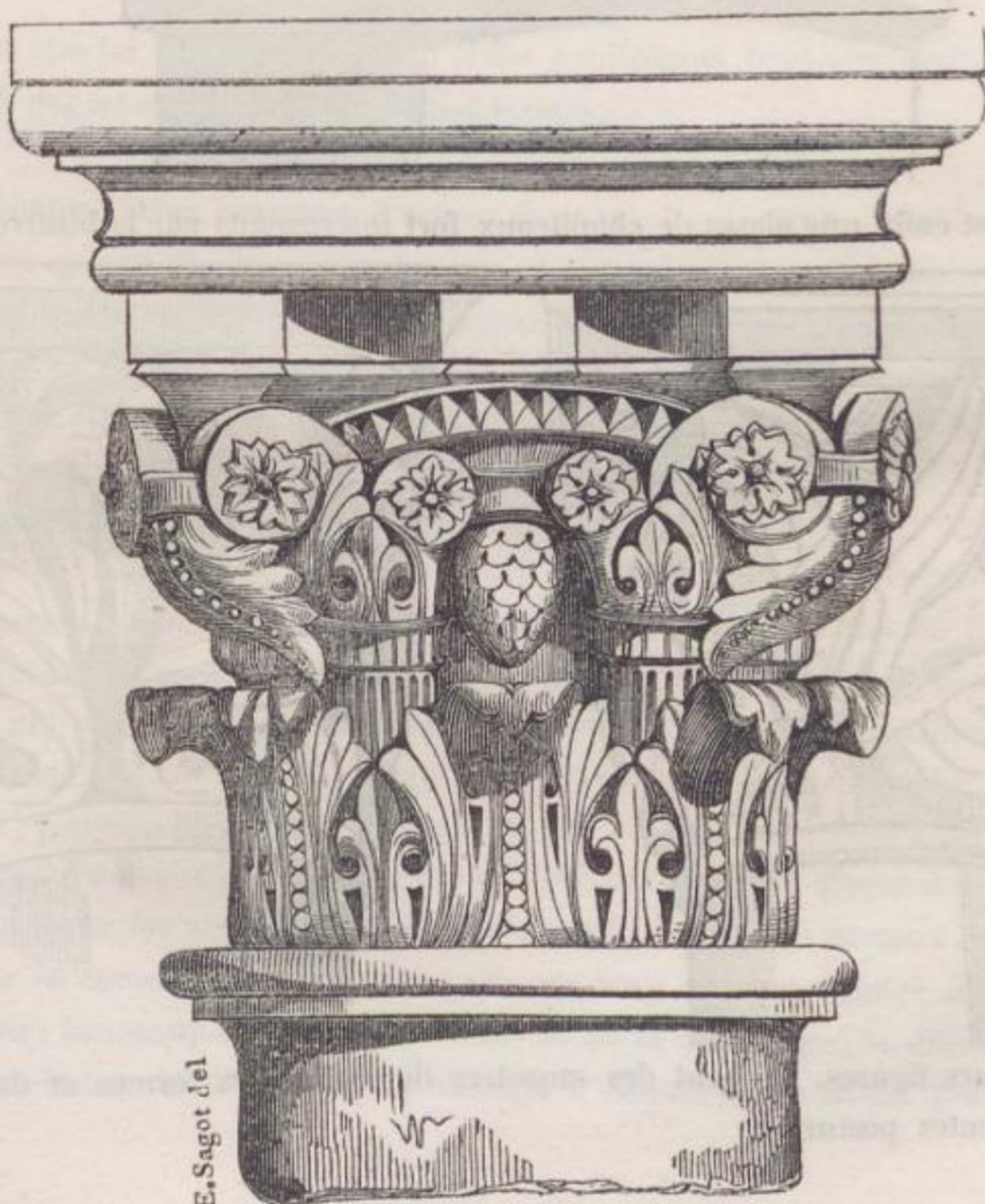
les galons perlés y dominent : ce sont les plus élégants. Rien de plus remarquable sous ce rapport que les trois chapiteaux suivants qui appartiennent au roman bourguignon.



CHAPITEAU AVEC FUT CISELÉ, AU MUSÉE DE CLUNY.



CHAPITEAU A FUT GALONNÉ.



CHAPITEAU DE L'ÉGLISE DE SEMUR.

E. Sagot del

CHAPITEAUX ROMANS TIRÉS DE LA BOURGOGNE.

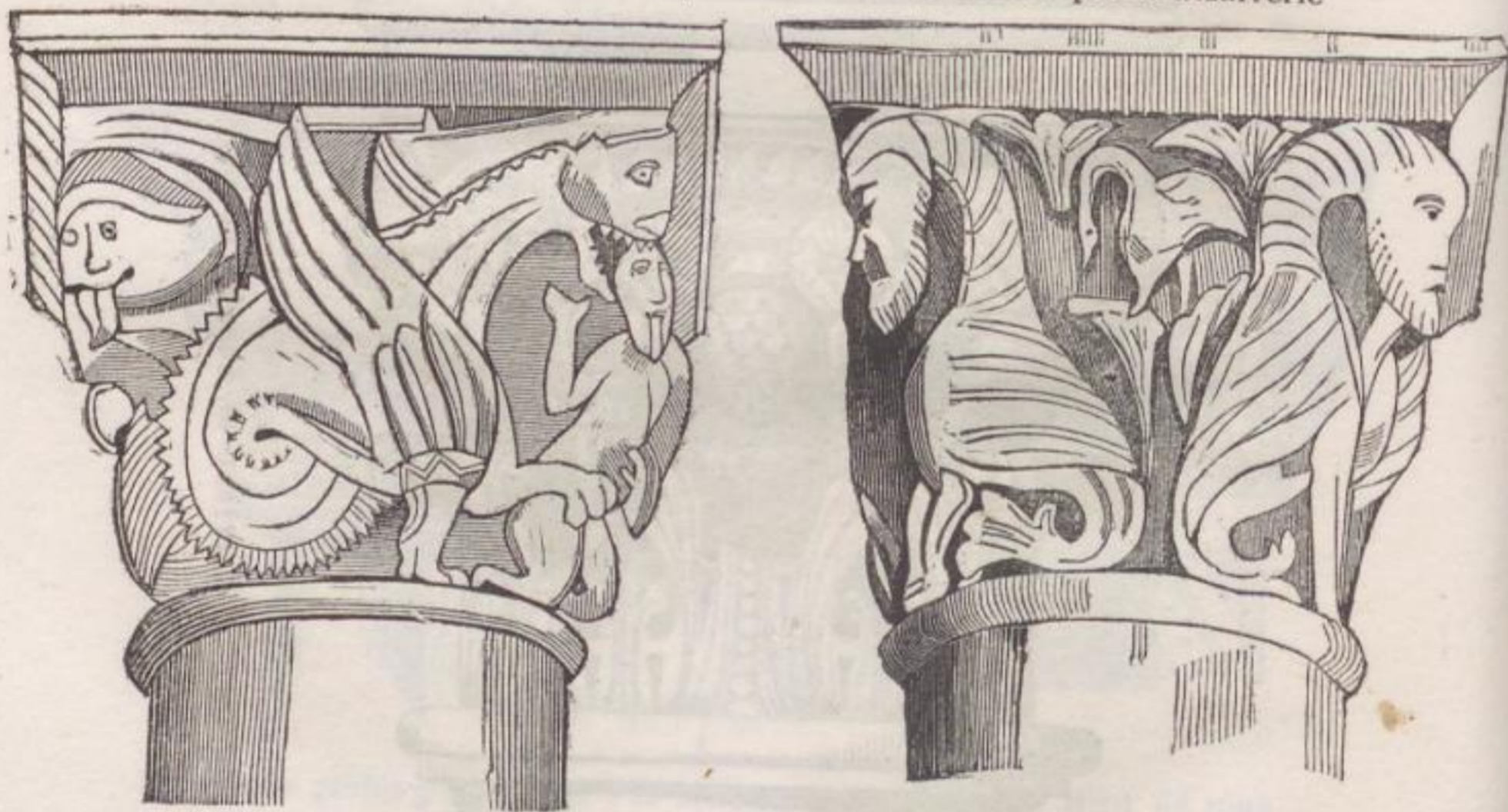
(Déposé au musée de cette ville.)

On appelle chapiteaux historiés ceux qui offrent des sujets religieux en bas-reliefs, comme le suivant, sur lequel on voit le sacrifice d'Abraham.



LE SACRIFICE D'ABRAHAM SUR UN CHAPITEAU DE S. -BENOIT-SUR-LOIRE.

Il est enfin une classe de chapiteaux fort intéressants par la bizarrerie



de leurs figures. Ce sont des monstres de différentes formes et dans différentes postures.

STYMONON AS DE BRIT PRAMOS ZIANTHON

On a cru découvrir des symboles dans ces divers sujets figurés, mais j'ai toujours trouvé les explications données un peu trop conjecturales



pour être ici reproduites : que l'étude continue et peut-être arrivera-t-on à des interprétations plus satisfaisantes.

Voûtes. Dans beaucoup d'églises romanes il n'y avait de voûtes en pierre qu'aux absides : pour le reste, la charpente du toit restait visible ou elle était cachée par un lambris en bois.

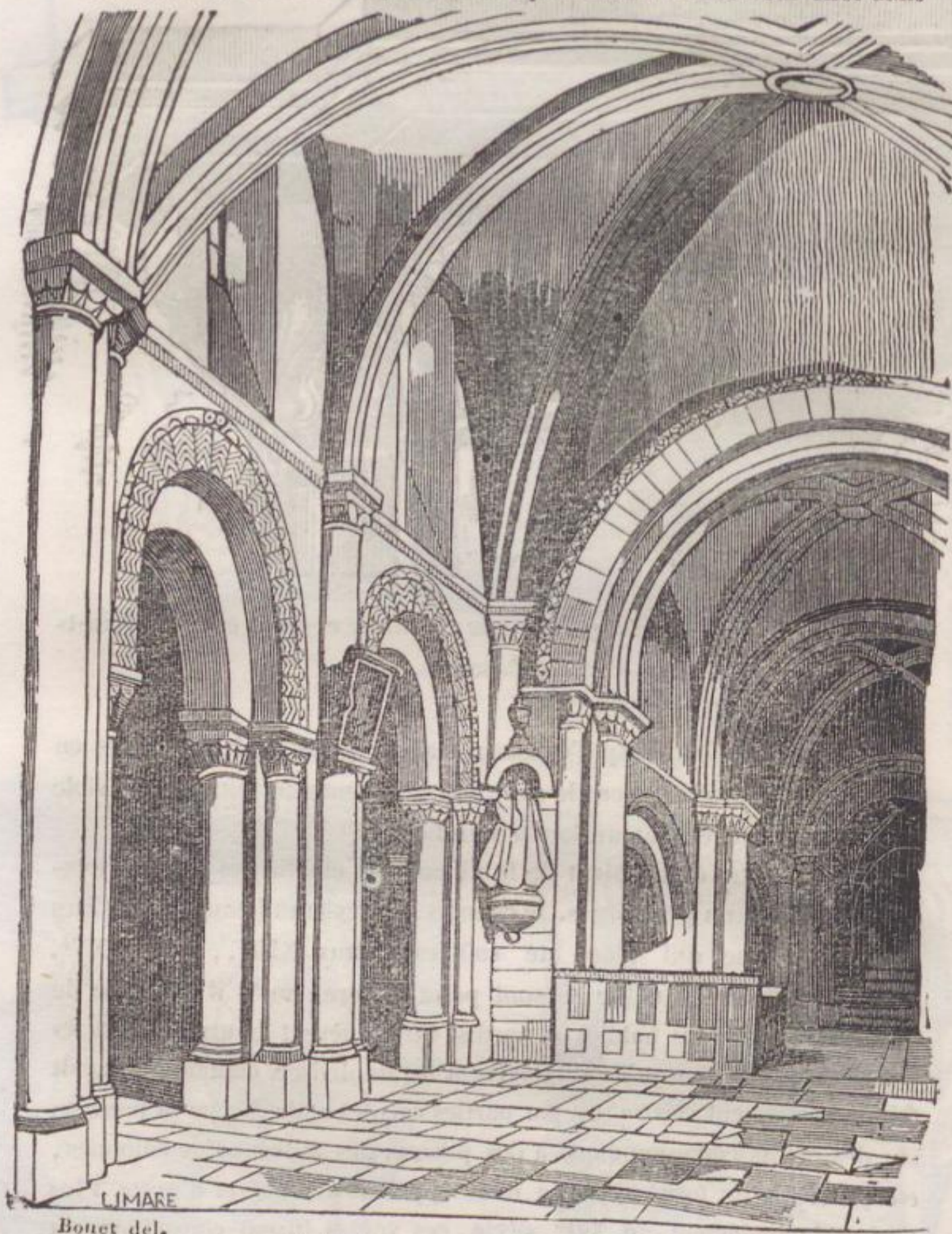
Les architectes éprouvaient de la difficulté à établir les voûtes lorsqu'elles étaient un peu larges. Je connais un très-grand nombre d'églises de cette époque qui n'ont été voûtées qu'aux XIII^{e.}, XIV^{e.}, XV^{e.} siècles, et d'autres qui ne le sont point encore ; mais il est juste de dire que les artistes habiles et hardis surmontèrent heureusement les obstacles. Le moyen qu'ils employèrent fut de diviser, comme on l'avait fait anciennement, les voûtes par parties carrées et de diriger la pression sur des points correspondants à des piliers, des faisceaux de colonnes, etc., etc., et de former ce que nous appelons des *voûtes d'arête*. Plus tard, principalement au XII^{e.} siècle, ces voûtes furent consolidées au moyen d'arceaux en pierre de taille, conduits en lignes diagonales.

Quoique les architectes aient tiré un grand parti des arceaux croisés pour la consolidation des voûtes, ils ont aussi souvent négligé de s'en servir ; beaucoup d'églises du Poitou et de la Saintonge (St.-Hilaire et Notre-Dame de Poitiers, St.-Eutrope à Saintes), ne m'ont présenté



que des arcs parallèles dans les voûtes cintrées que M. Willis nomme *voûtes en wagon* ; je pourrais en dire autant de beaucoup d'églises de l'Auvergne, du midi de la France, etc., etc.

Les arceaux croisés diagonalement produisent le meilleur effet dans



VOUTES AVEC ARCEAUX CROISÉS.

les voûtes, et l'on peut encore les considérer comme un des éléments de la décoration de nos églises ; le plus souvent, ils sont taillés en forme de tores ou boudins.

A St.-Maurice d'Angers, les arceaux sont couverts d'un chapelet



J. Sagot del.

VOUTES DE L'ÉGLISE DE PARAY-LE-MONIAL (SAÔNE-ET-LOIRE).

de rosaces, que j'ai retrouvées dans d'autres constructions de la fin du XII^e. siècle.

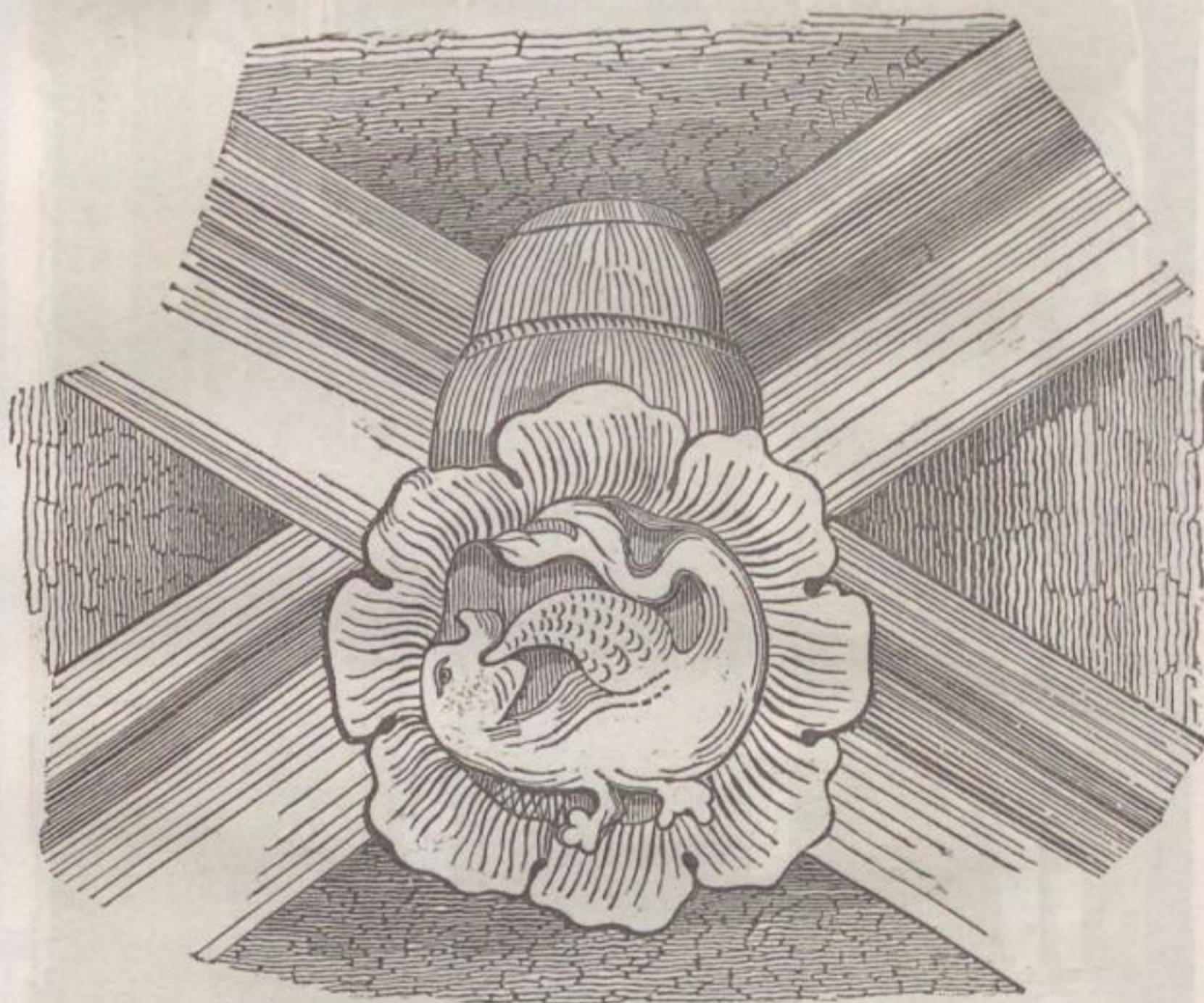
Dans quelques églises, à St.-Germer, par exemple, ces tores sont enrichis de diverses moulures, galons, lozanges, zig-zags, broderies, etc.

Quelquefois, quoique rarement, les points d'intersection des arceaux

sont ornés de fleurons formant clef de voûte.



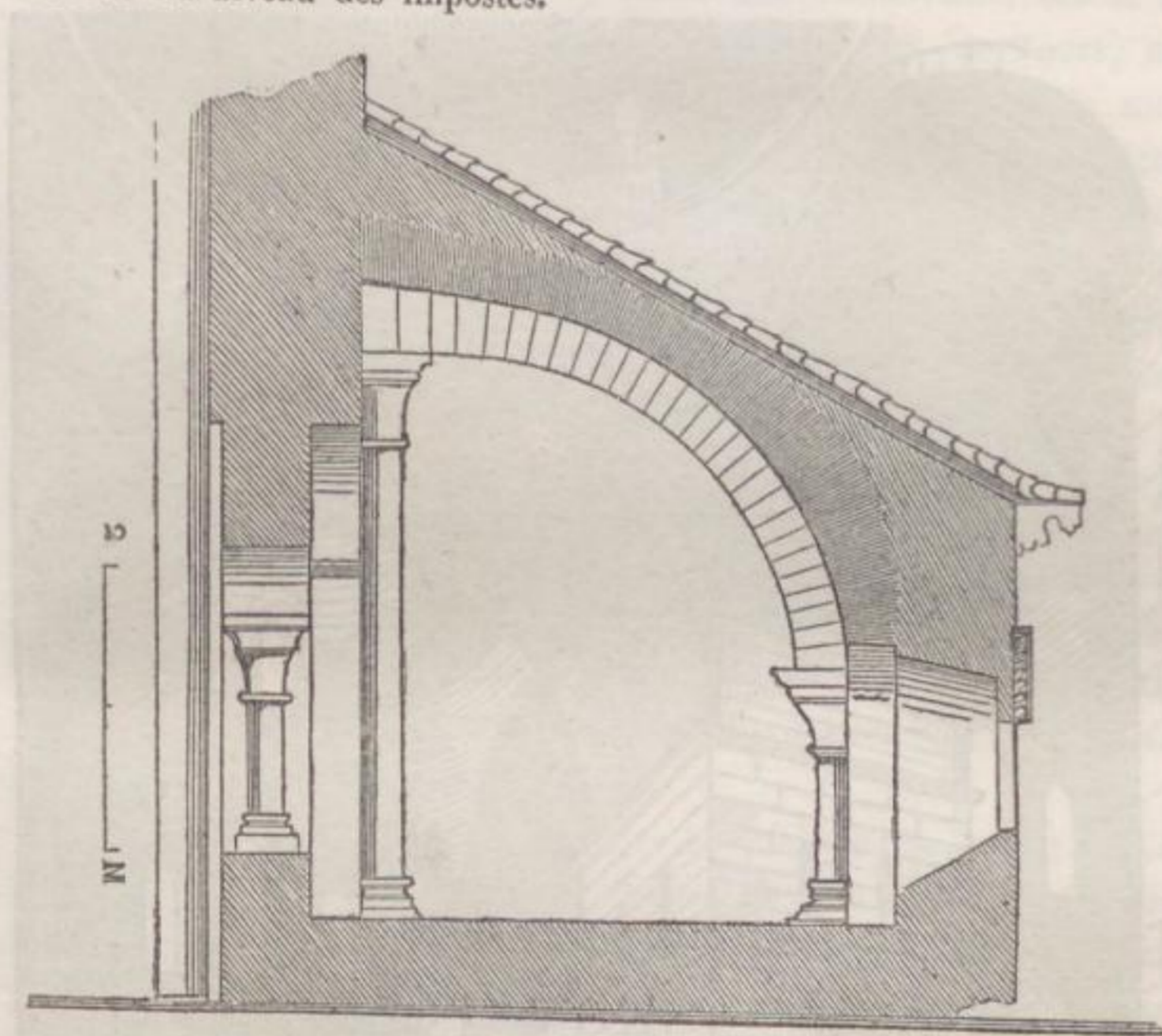
ARCEAUX DE VOUTE A S.-GERMER.



CLEF DE VOUTE A SAINT-GERMER.

Pour diminuer la poussée, on a, dans quelques églises, eu soin d'exhausser les voûtes et de leur donner la forme d'un fer à cheval. Les voûtes des ailes dont la portée était beaucoup moins considérable et qui ne présentaient pas la même difficulté d'exécution, ont été disposées de manière à soutenir la voûte centrale. Ces ailes ont, en effet, dans les églises dont je parle, une hauteur presque égale à celle de la grande nef

et semblent avoir été élevées jusque-là pour servir de contreforts à la voûte principale. Ainsi dans quelques édifices, la voûte des ailes ou celle des galeries qui les surmontent ne forme qu'un quart de cercle qui vient s'appuyer en arc-boutant sur les murs de la nef, un peu au-dessous du niveau des impostes.



On ne peut méconnaître dans cette disposition l'origine des arcs-boutants, qui jouent un si grand rôle dans l'architecture à ogives.

Au centre du transept, où il y avait ordinairement une tour, les voûtes prenaient souvent la forme ovoïde et se rapprochaient plus ou moins des coupes adoptées en Orient.

Qu'est-ce qu'une coupole ?

C'est une voûte qui représente la moitié d'une sphère, et qui, comme une calotte, couvre les différentes parties des nefs, le transept, etc., etc.

Y avait-il plusieurs coupes dans une même église ?

Sans doute, il en fallait plusieurs pour couvrir la nef, le transept, le chœur. A Saint-Front de Périgueux, il y a cinq coupes; il y a des églises orientales qui en offrent un nombre plus considérable.

Comment ces coupes arrondies étaient-elles établies sur des murs dont les divisions devaient toujours offrir des carrés ?

On établissait entre les arcs, des pendentifs qui étaient disposés de

manière à former avec eux, à la partie supérieure, un cercle horizontal qui devait porter la coupole.

Les absides se couvraient de demi-coupoles. C'est ainsi, dit Thomas Hoppe (*Hist. de l'architecture*), que, dans les églises grecques,



VOUTES EN COUPOLE DE L'ÉGLISE SAINT-FRONT, A PÉRIGUEUX.

toutes les surfaces rectilignes, carrées, angulaires, se changèrent en surfaces circulaires et curvilignes, concaves à l'intérieur, convexes à l'extérieur.

Y a-t-il, en France, beaucoup d'églises à coupoles?

Le nombre en est assez limité aujourd'hui; un fait très-curieux, c'est la manière dont ces églises sont distribuées sur le sol français. Il y a long-temps que j'avais constaté *l'absence complète* d'églises à coupoles au nord de la Loire, tandis que Fontevrault, sur la rive gauche du fleuve, et Loches, à quelques lieues de Tours, nous offrent deux exemples remarquables d'églises voûtées de la sorte; mais depuis, M. de Verneilh, qui a fait une étude spéciale des églises à coupoles en France, a trouvé que ces monuments sont décidément beaucoup plus nombreux qu'on ne le pensait. J'en connais, dit-il, déjà plus de douze dans le seul département de la Dordogne: je sais qu'il en existe au moins autant hors du département, et les enquêtes faites par la Société française en ont relevé plusieurs autres.

M. de Verneilh croit que tous les monuments à coupoles, compris entre la Loire et la Dordogne (au-delà de laquelle il n'y en a pas selon lui), se rattachent par Saint-Front de Périgueux à la grande souche bysantine: c'est un point capital qu'il a établi au moyen de plans et de coupes à une échelle uniforme, où l'on peut suivre les dégradations successives d'un seul et même type commun à Saint-Front de Périgueux et à Saint-Marc de Venise.

Il était très-important de constater la vraie date de Saint-Front. Cet édifice a été construit, d'après M. de Verneilh, peu de temps après Saint-Marc, de 976 à 1047, au moment où les colonies vénitiennes se fondaient dans la région centrale de la France. L'an 1000, la comtesse Emma de Périgord, mère de l'évêque Martin, bâtissait l'abside ou chapelle de Saint-André, ce qui prouve que les constructions étaient déjà assez avancées. — L'église à coupoles de Saint-Jean-de-Côte, en Périgord, a été bâtie par l'évêque Raymond de Thiviers, dans la seconde moitié du XI^e. siècle; celle de Saint-Astier, dans la première moitié du XII^e., par l'évêque Raoul-de-Couhé. Celle de Saint-Avit-des-Autels date de 1117 et de 1142. La cathédrale d'Angoulême est de 1101 à 1130; celle de Saintes, dont il ne reste qu'un des transepts, était du même temps. Les églises de Fontevrault et de Cahors ont été consacrées par le pape Calixte II; ainsi des autres. La plus ancienne, après Saint-Front, serait la cathédrale du Puy-en-Velay. En somme, la présence de voûtes en coupoles dans une église n'est point un signe de haute antiquité. Elle annonce plutôt le XII^e. que le XI^e.

En Poitou, en Anjou et ailleurs, les voûtes s'abaissent, non seulement vers les deux murs latéraux des nefs, mais aussi vers l'ar-

chivolte des arcs dans le sens longitudinal de l'édifice, de manière à former une suite d'ondulations.

TOURS. — Que sait-on de l'origine des tours ?

Les Romains se servaient de cloches et ce furent eux qui les introduisirent en Gaule ; mais l'époque où elles devinrent d'un usage général dans les églises, n'est pas encore certaine ; on la fixe communément au V^e. siècle. D'abord peu volumineuses, les cloches ne nécessitèrent pas l'érection d'un bâtiment particulier ; ce ne fut guère qu'au VIII^e. ou au IX^e. siècle que leur volume plus considérable rendit les tours indispensables. Anastase-le-Bibliothécaire rapporte qu'en 770 le pape Etienne III en fit bâtir une sur l'église Saint-Pierre de Rome, dans laquelle il plaça trois cloches pour appeler les fidèles aux offices (1).

L'auteur ne dit pas que cette église manquât de tour auparavant, mais il y a lieu de le supposer.

Or, si la première basilique du monde chrétien ne fut pourvue d'une tour que dans la deuxième moitié du VIII^e. siècle, nous pouvons admettre hardiment qu'on n'en éleva guère avant cette époque en France, et encore y furent-elles rares jusqu'à la fin du X^e. siècle. La plupart de nos abbayes n'en avaient point dans le IX^e., car il n'en est pas fait mention dans les descriptions que nous possédons et qui renferment des détails très-circonstanciés sur la forme, les murailles, les fenêtres, le pavé, les dorures et sur les différentes parties de ces édifices tels qu'ils existaient alors.

Tout en admettant que les tours d'églises furent extrêmement rares chez nous avant le IX^e. siècle, je ne prétends pas déterminer l'époque de leur apparition ni la limiter au VIII^e. ; quelques rudiments de tours pouvaient déjà s'être montrés auparavant.

L'association des tours avec le corps des édifices religieux présenta pendant long-temps de grandes difficultés : tantôt on les plaça près du portail de l'Ouest, quelquefois aux extrémités des transepts : mais bien souvent les architectes moins hardis établirent leurs tours à côté des églises et en firent ainsi des constructions accessoires presque sans liaison avec le reste. C'est ainsi qu'on les trouve presque toutes à Ravenne et dans les villes d'Italie.

Quelle était la forme des tours ?

Quelle que fût d'ailleurs la place qu'elles occupaient, les tours

(1) Stephanus III A D 770 fecit super basilicam Sancti Petri turrim in qua tres posuit campanas quæ clerum et populum ad officium Dei convocarent (Anast. biblioth. in vitâ Stephani III).

étaient assez ordinairement carrées, terminées par une pyramide obtuse à quatre pans, et percées sur leurs faces d'un certain nombre de fenêtres semi-circulaires; cette forme s'est conservée dans les tours des églises de Rome.

Par une exception très-remarquable, on avait adopté à Ravenne et dans quelques contrées la forme cylindrique pour les tours les plus anciennes.

Les tours qui furent construites au commencement du XI^e. siècle durent être peu élevées. Dans le cours du XII^e., on les exhaussa de plusieurs étages; on orna les murs d'arcades bouchées et de fenêtres.

Un grand nombre de tours étaient terminées par une pyramide à quatre pans, soit en pierre, soit en charpente: le plus souvent, cet obélisque était obtus, comme dans les siècles précédents, mais on fit aussi des pyramides plus élevées.

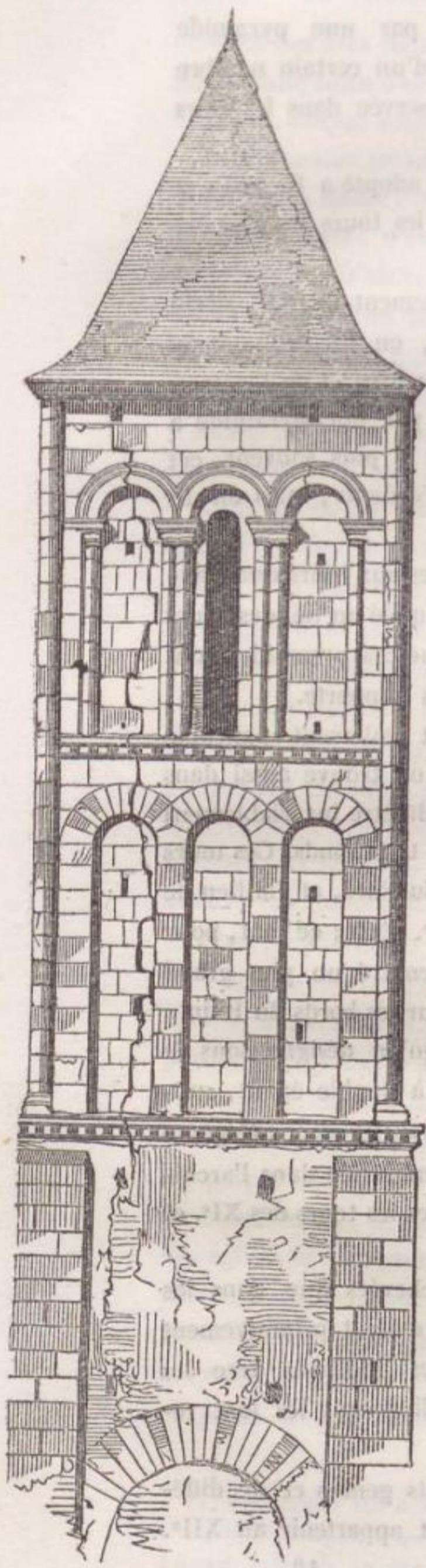
On ne savait pas encore marier les toits octogones aux tours quadrangulaires; lorsqu'on trouve la forme octogone appliquée au toit des tours romanes, il y a presque toujours lieu de croire que ces pyramides sont moins anciennes que le corps de la tour qui les supporte.

Il faut bien remarquer que mon observation est seulement applicable aux tours dont la base est quadrangulaire; car on trouve aussi dans l'architecture romane des tours octogones qui ont dû être invariablement couvertes par des toits de même forme ou par des toits ronds. Ces tours octogones sont rares dans l'architecture romane du Nord, et j'ai lieu de croire que celles qu'on y voit ne datent que du XII^e. siècle; ce sont, pour ainsi dire, des tours de transition. J'en ai rencontré un plus grand nombre dans le Poitou, et elles sont communes sur les bords du Rhin.

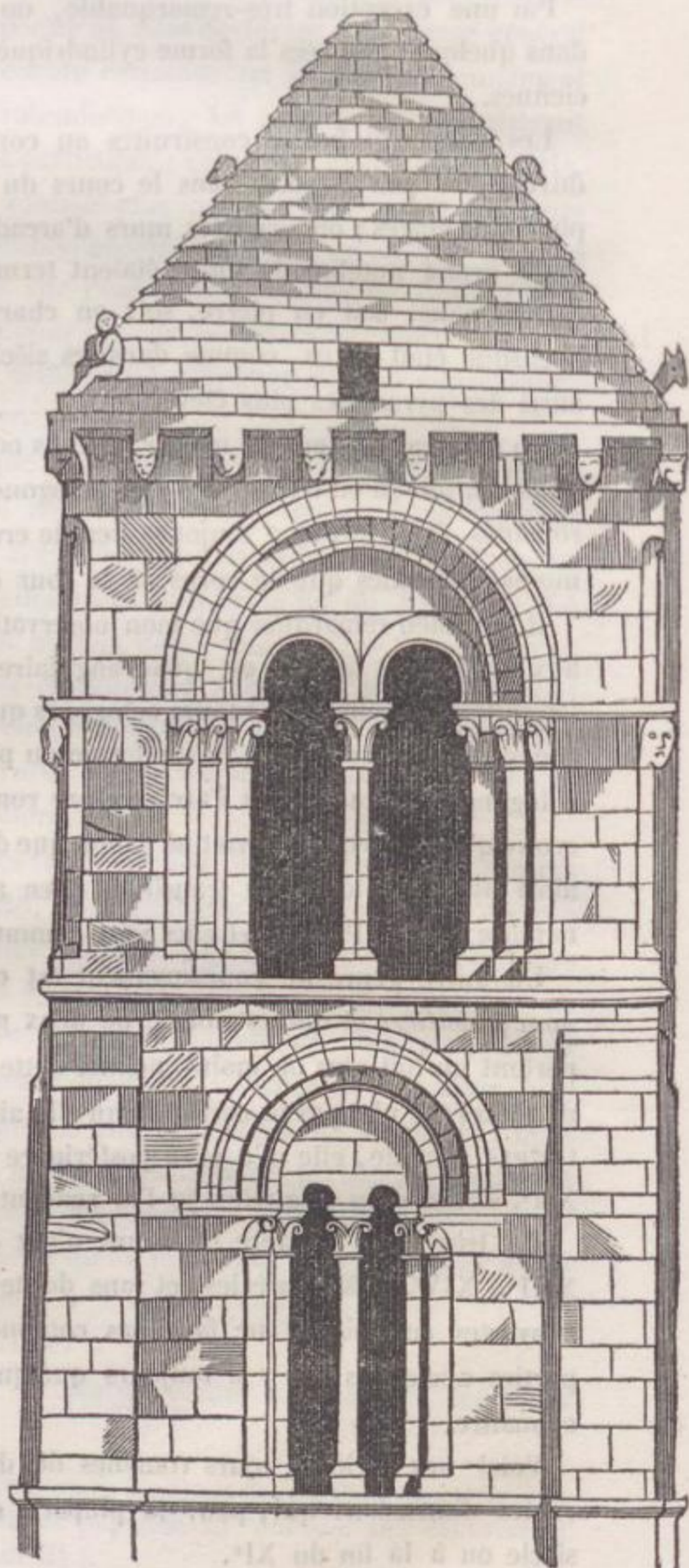
Un autre genre de couronnement est celui qu'on désigne sous le nom de *bâtière* et qui est formé de deux gables à double égout, supportant un toit plus ou moins incliné. Cette forme est la moins élégante de toutes; je n'ai pas la certitude qu'elle ait été employée dans l'architecture romane, elle m'a paru postérieure à toutes les tours des XI^e. et XII^e. siècles dans lesquelles je l'ai rencontrée.

Un très-grand nombre de tours n'ont été achevées que dans les XIII^e., XIV^e. et XV^e. siècles, et sans doute elles étaient primitivement couvertes en bois. Il ne faut pas confondre ces additions avec les parties anciennes, il y a toujours quelques indices qui les font reconnaître.

Voici une série de tours romanes de différents genres et de différentes dimensions qui, pour la plupart, doivent appartenir au XII^e. siècle ou à la fin du XI^e.



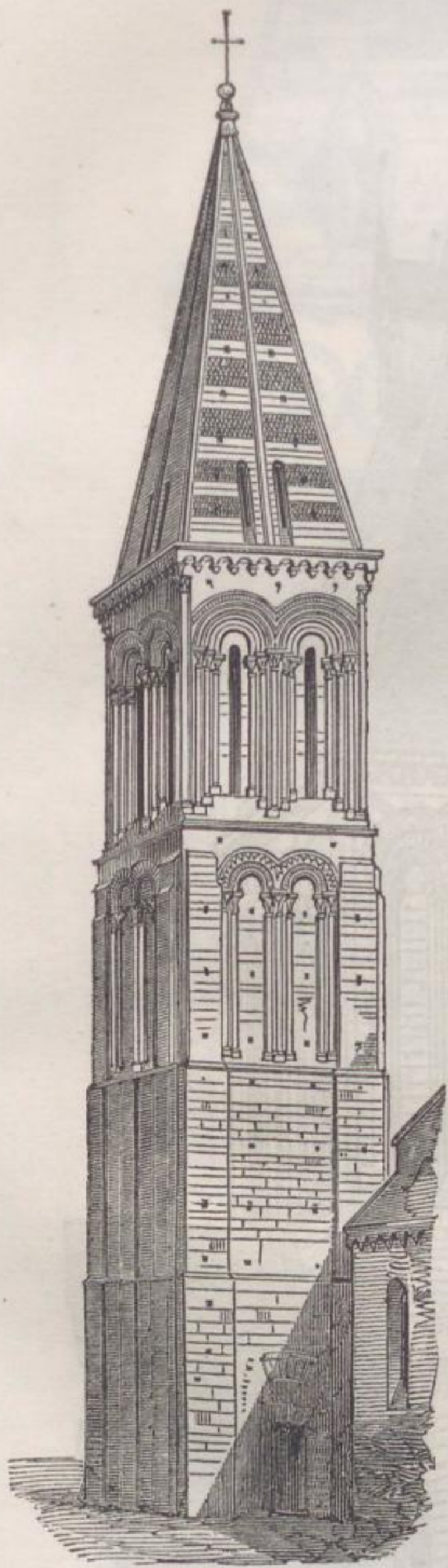
TOUR ROMANE ORNÉE D'ARCATURES AVEC TOIT QUADRANGULAIRE EN CHARPENTE.



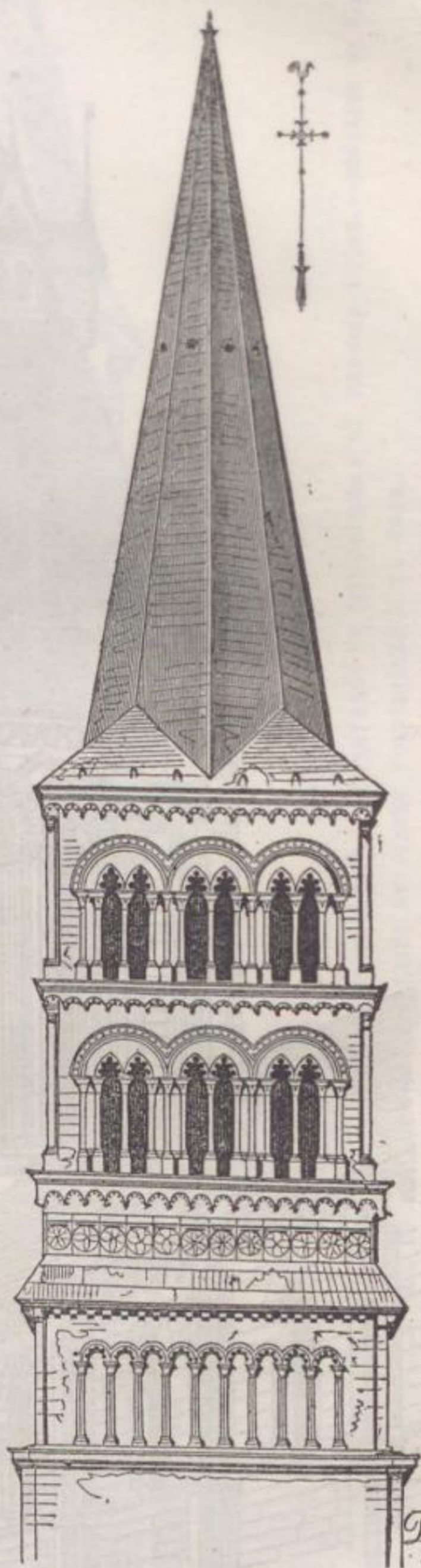
TOUR AVEC FENÊTRES GÉMINÉES ET TOIT DE PIERRE.

SPÉCIMENS DE TOURS ROMANES.

TOUR AVEC FENÊTRES GEMINÉES ET TOIT DE PIERRE.



TOUR ORNÉE D'ARCATURES ET PERCÉE DE DEUX FENÊTRES SUR CHAQUE FACE AVEC TOIT PYRAMIDAL EN PIERRE A QUATRE PANS.

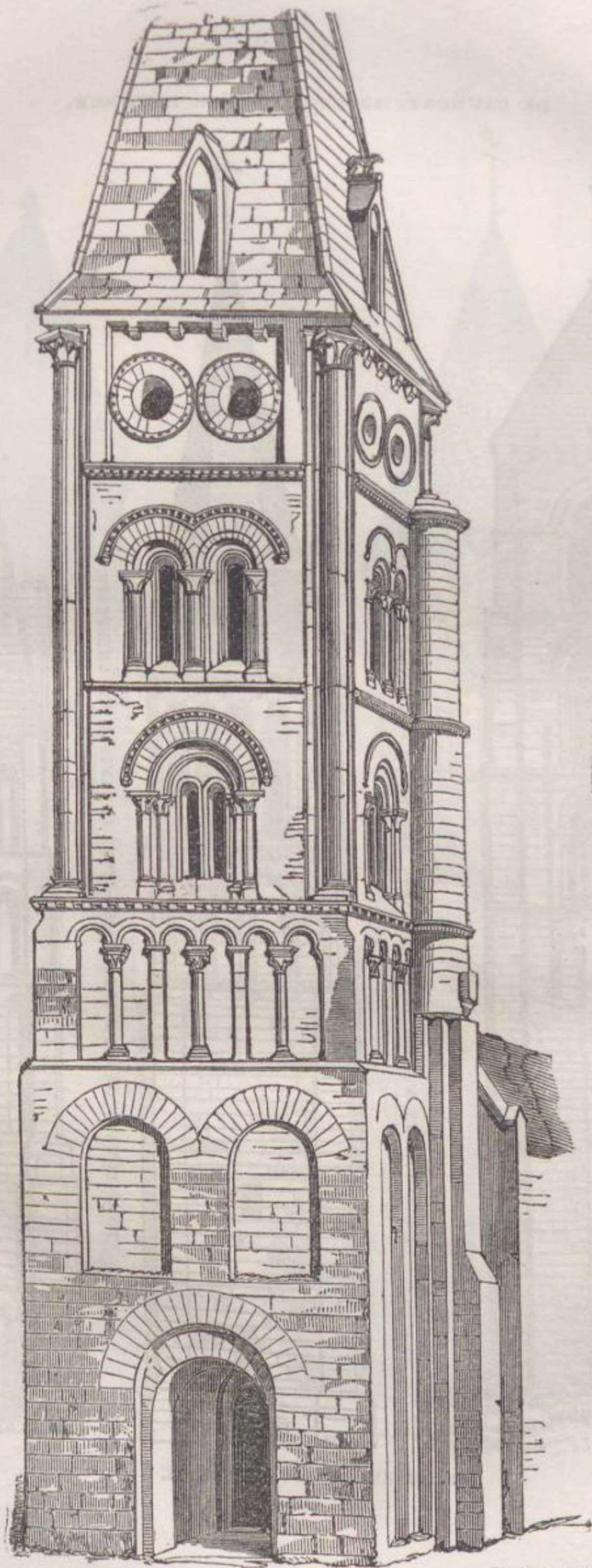


TOUR DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE AVEC FENÊTRES GEMINÉES, ARCATURES, FRISE ET ENTABLEMENTS SCULPTÉS.

SPÉCIMENS DE TOURS ROMANES.



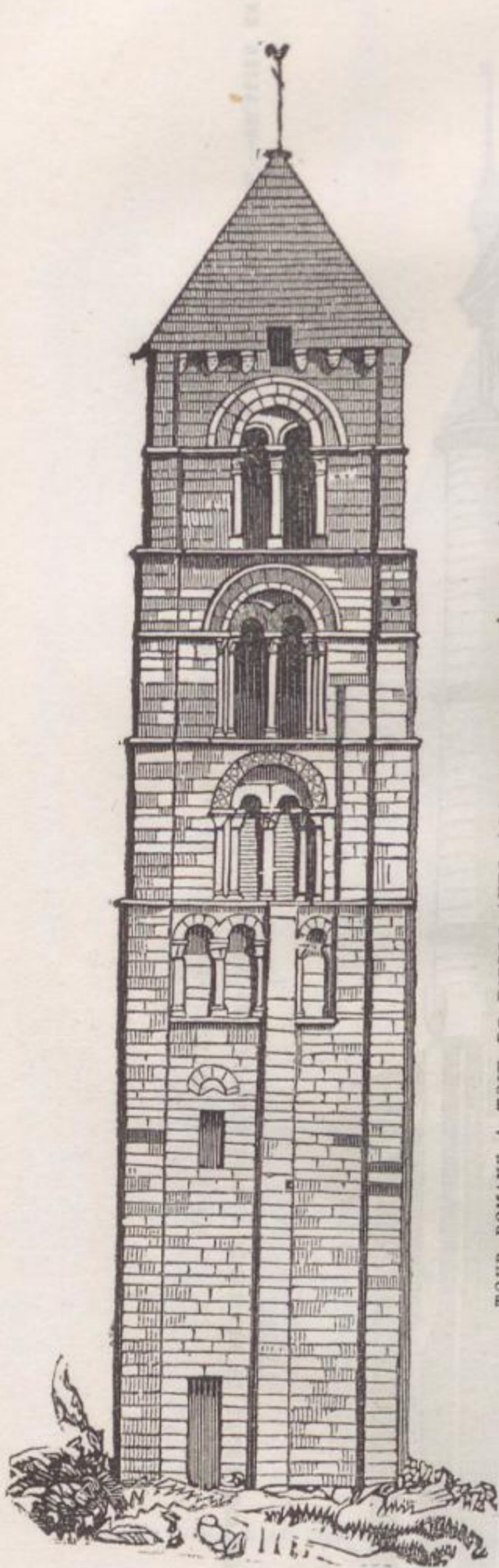
TOUR ROMANE AU CENTRE D'UN TRANSEPT, SURMONTÉE D'UN TOIT EN CHARPENTE
DU XVI^e. SIÈCLE AVEC QUATRE LANTERNES AU SOMMET.



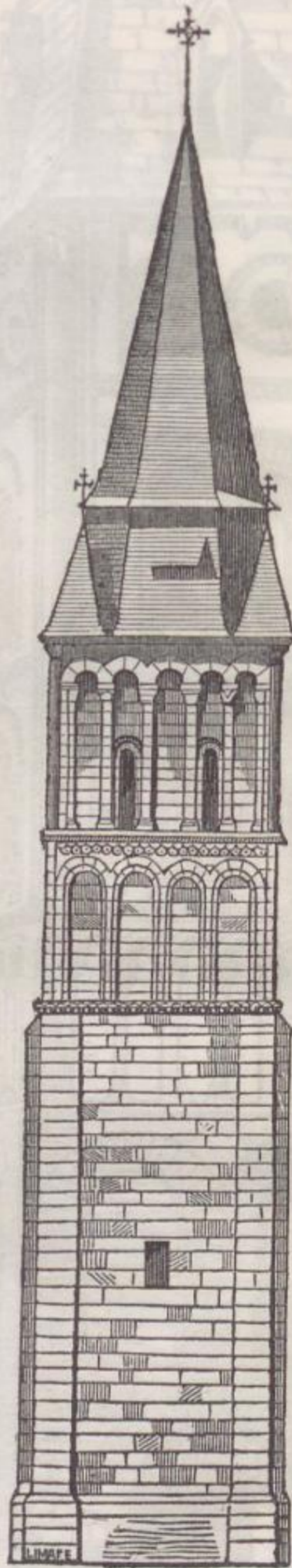
TOUR ROMANE ORNÉE DE PLUSIEURS ÉTAGES D'ARCATURES ET DE FENÊTRES.—OUVERTURES EN ŒIL-DE-BŒUF AU DERNIER ÉTAGE.—ESCALIER EN SAILLIE SUR UN DES ANGLES.—PYRAMIDE EN PIERRE POSTÉRIEURE A LA TOUR.

V. Petit del.

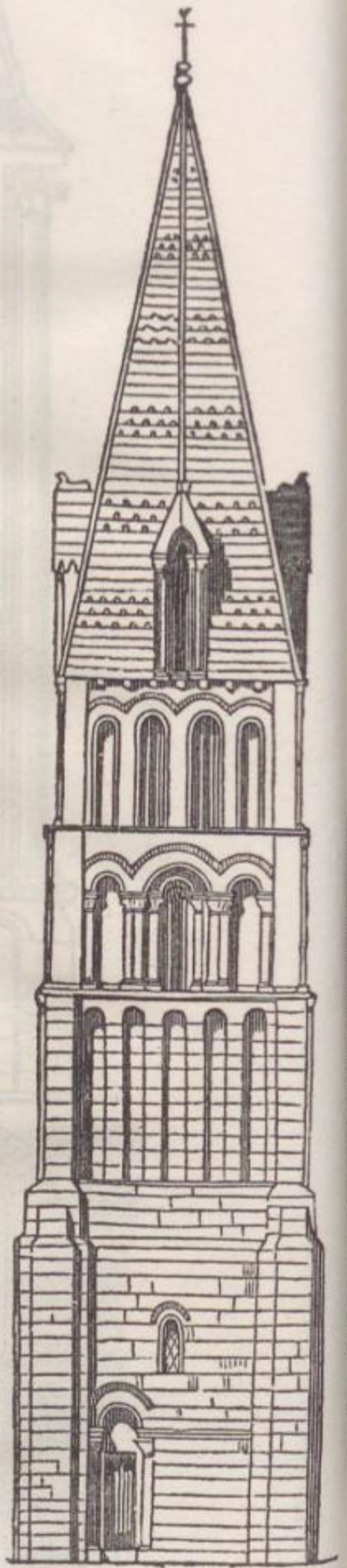
TOUR DE COLLEVILLE (CALVADOS).



TOUR ROMANE A TOIT DE PIERRE AVEC ARCATURES ET FENÊTRES GÉMINÉES.



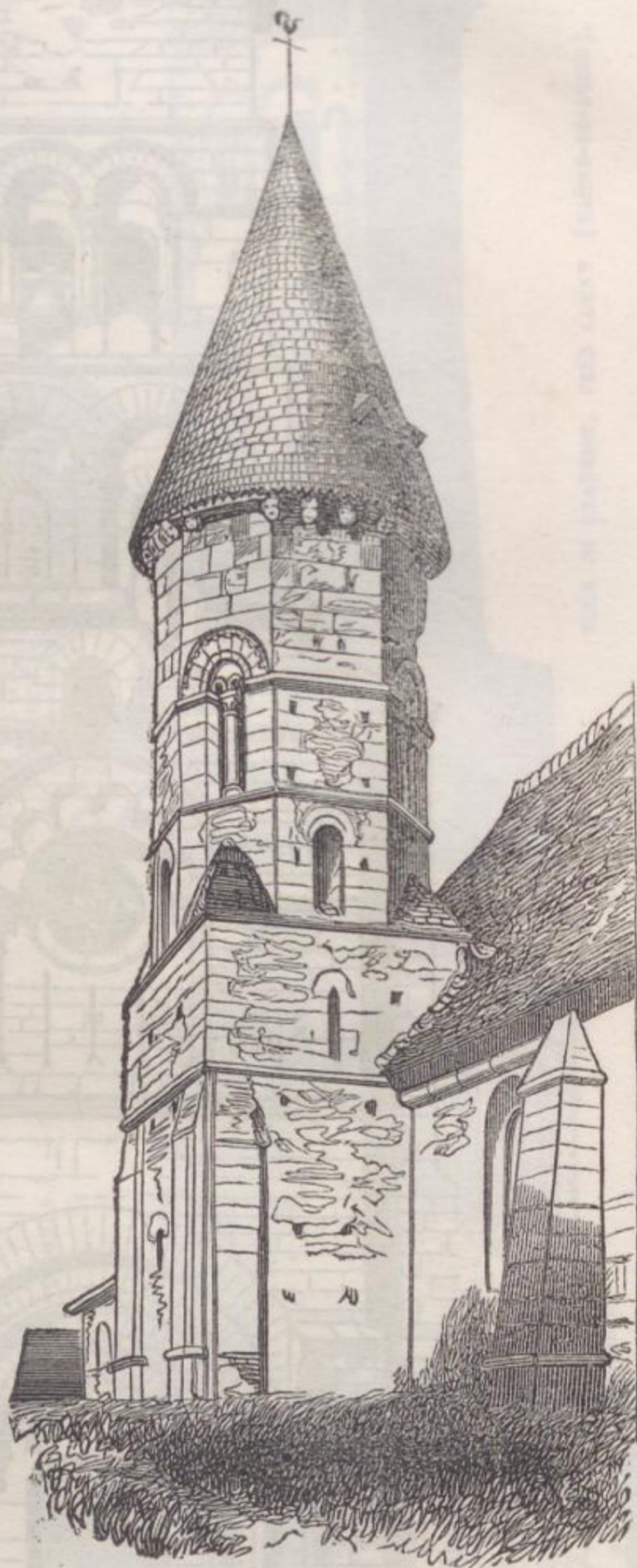
TOUR ROMANE ORNÉE D'ARCATURES.—TOIT PYRAMIDAL EN CHARPENTE.



SPÉCIMENS DE TOURS ROMANES.



TOUR ROMANE A TOIT EN BÂTIÈRE D'UNE ÉPOQUE POSTÉRIEURE.



TOUR OCTOGONE A TOIT CONIQUE EN CHARPENTE.

Bouet del.

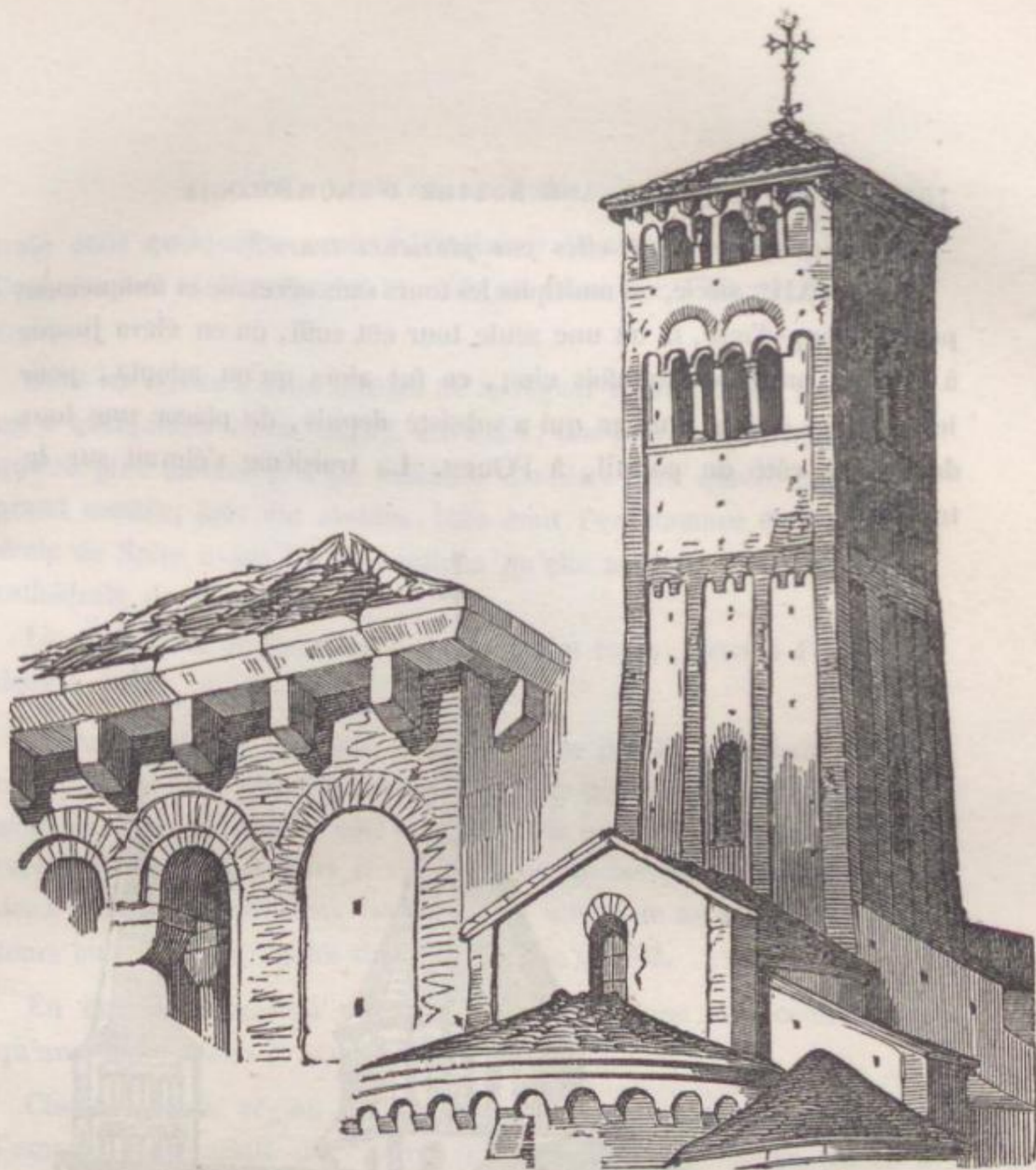
SPÉCIMENS DE TOURS ROMANES.



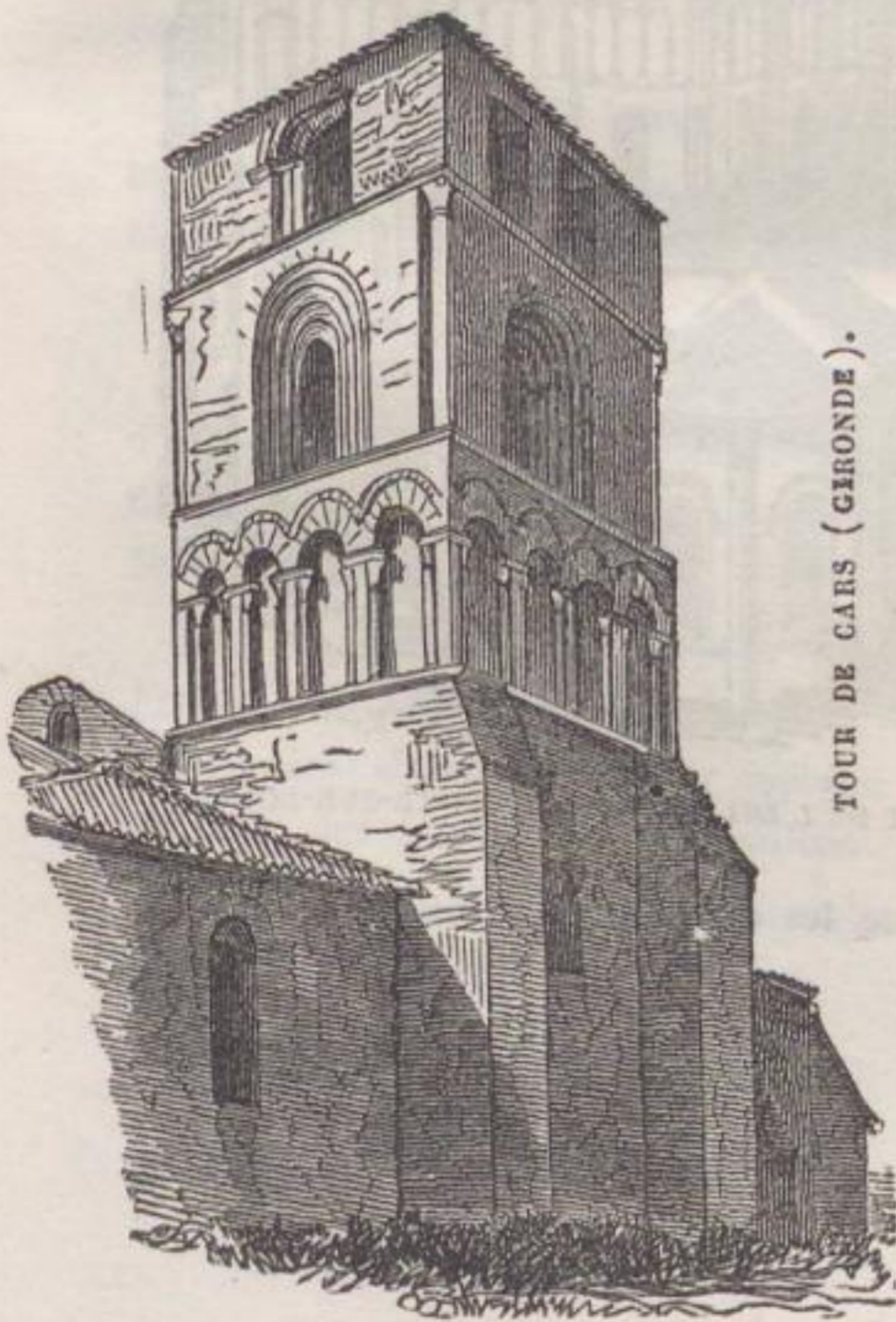
TOUR A CRUAS (UN DES TYPES DE LA VALLEE DU RHONE).

SPÉCIMENS DE TOURS ROMANES.

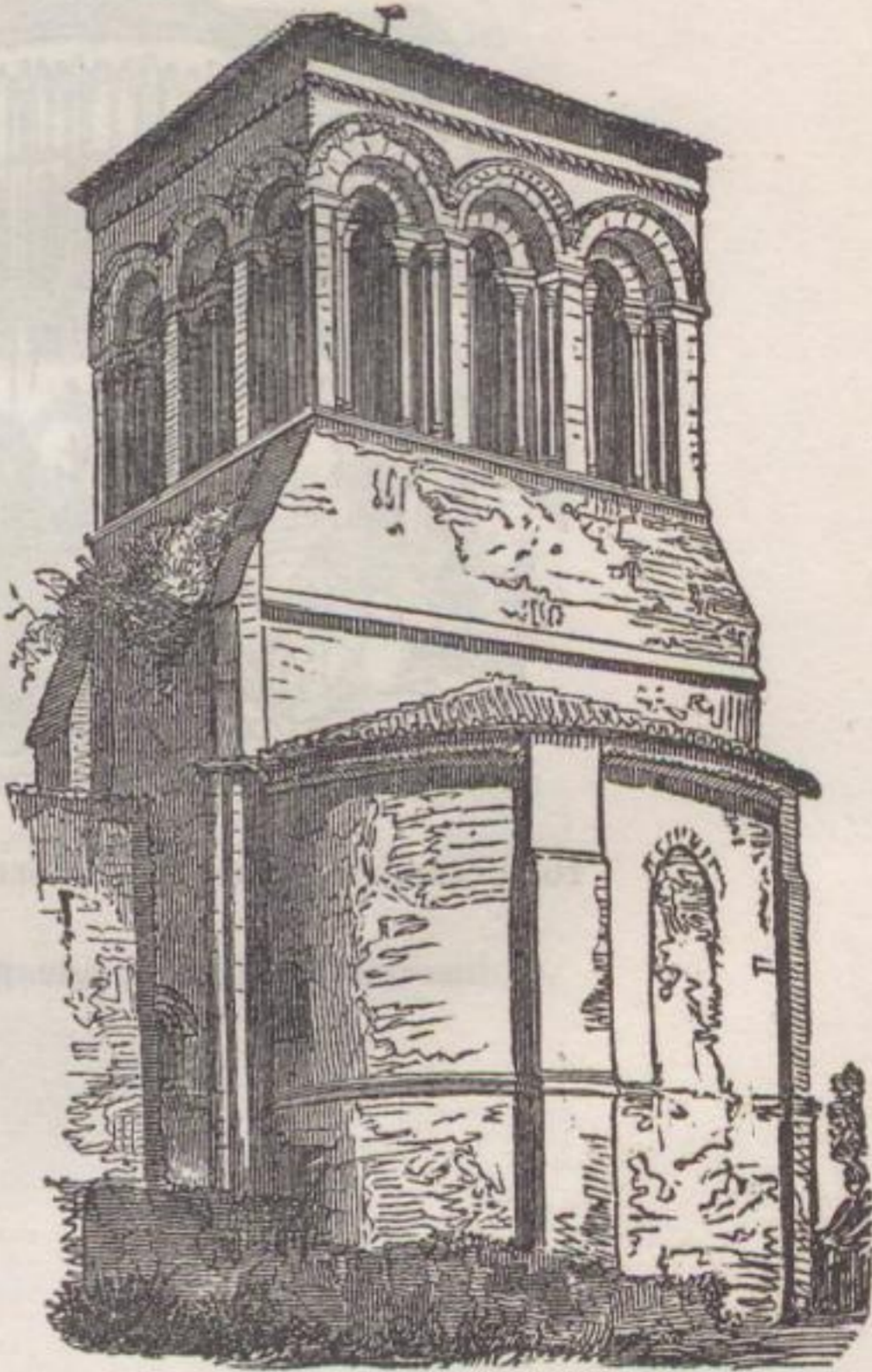
UNIVERSITÄT ZÜRICH



TOUR DE CRAPAISE, PRÈS CLUNY (SAÔNE-ET-LOIRE).



TOUR DE CARS (GIRONDE).

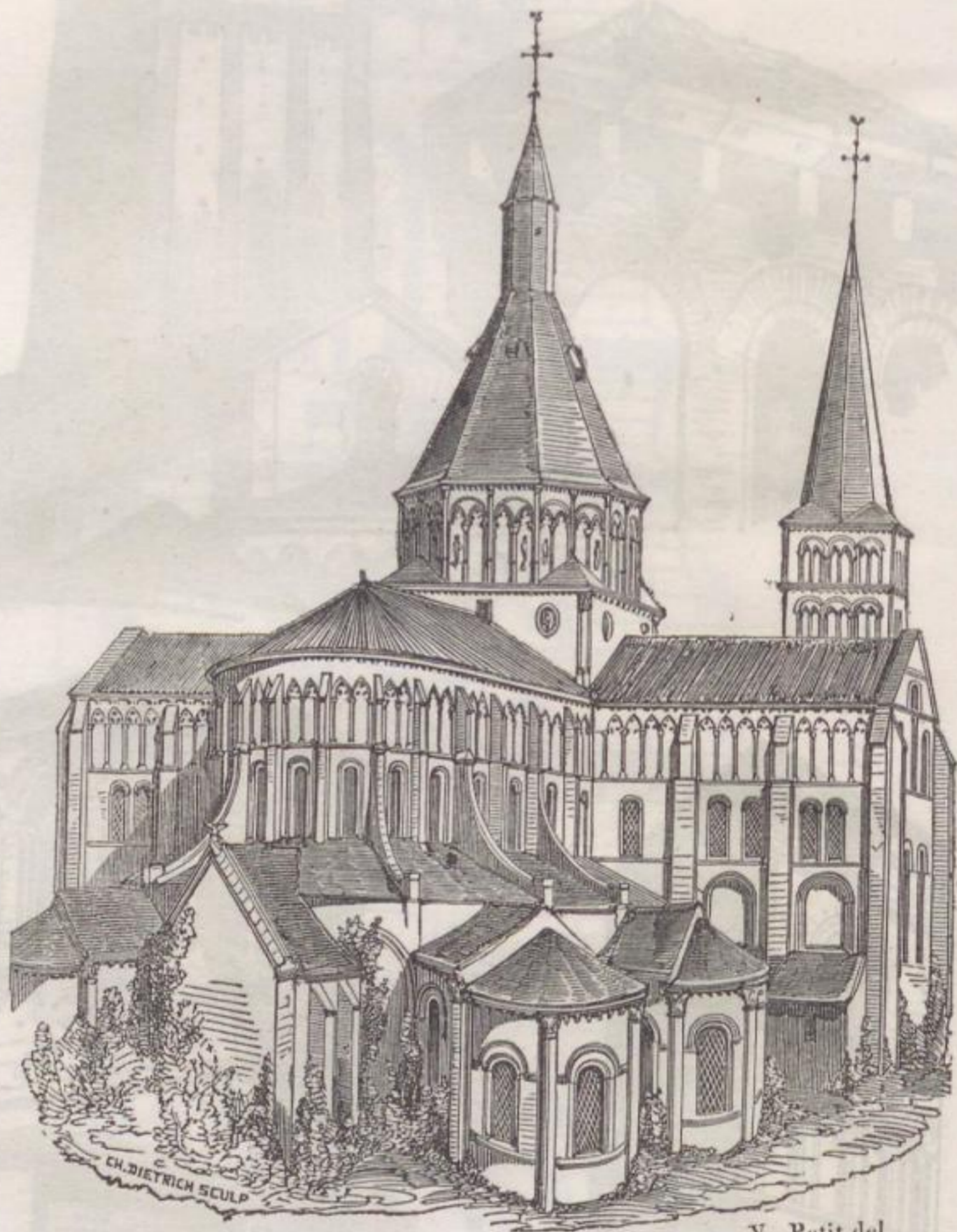


TOUR DE LAFOSSE (GIRONDE).

SPÉCIMENS DE TOURS ROMANES.

Certaines églises n'ont-elles pas plusieurs tours ?

Oui, au XII^e. siècle, on multiplia les tours sans nécessité et uniquement pour le coup-d'œil, là où une seule tour eût suffi, on en éleva jusque à trois et même quelquefois cinq, ce fut alors qu'on adopta, pour les grandes églises, l'usage qui a subsisté depuis, de placer une tour de chaque côté du portail, à l'Ouest. La troisième s'élevait sur le transept.



TOUR CENTRALE, ABSIDE ET TRANSEPT DE L'ÉGLISE DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE.

Ordinairement moins haute que les deux autres, cette tour cen-

trale était quelquefois ornée à l'intérieur de manière à rester ouverte jusqu'au toit et à présenter un vide ou dôme sur l'intersection de la croix.

Dans les églises à deux absides de la région monumentale du Rhin, on a quelquefois élevé jusqu'à six tours, une sur chaque transept et quatre plus élevées et d'un moindre diamètre aux quatre angles du grand comble, près des absides; telle était l'ordonnance de la cathédrale de Spire avant les réparations qu'elle a subies, et celle de la cathédrale de Worms.

La cathédrale de Bamberg a quatre belles tours, deux à l'Ouest et deux à l'Est.

La cathédrale de Tournai, si bien décrite par M. Lemaistre d'Anstaing, et qui offre plus d'un rapport avec les grandes églises Rhénanes, avait une tour de chaque côté des transepts qui se terminent en demi-cercle. Elle aurait 9 tours si elle était complètement romane; savoir: deux tours à l'Ouest, deux tours à l'Est, une tour au centre et quatre tours aux deux extrémités des transepts ou de côté.

En France, beaucoup d'églises n'avaient qu'une tour centrale ou qu'une tour placée à l'Ouest.

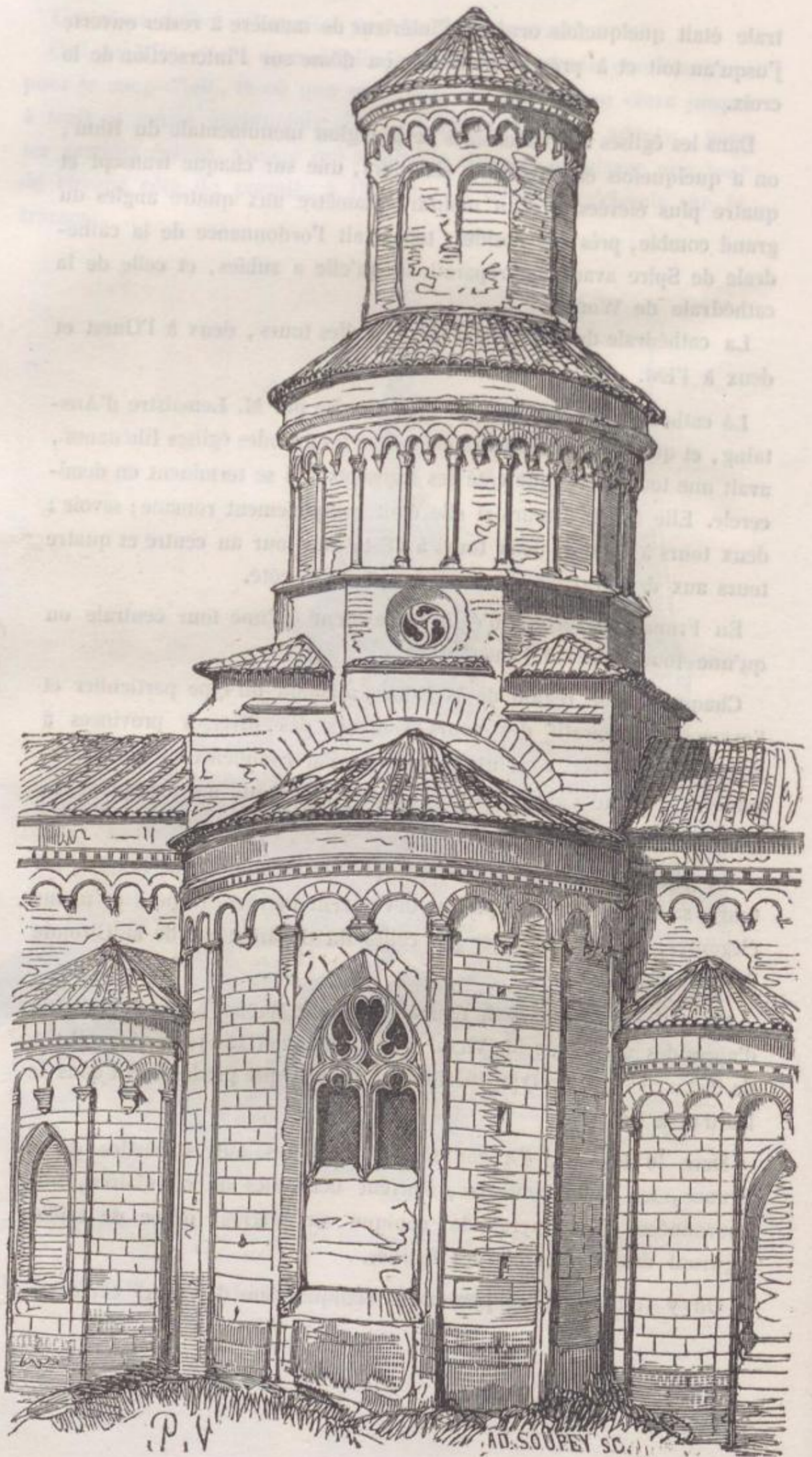
Chaque grande région de la France a adopté un type particulier et l'examen comparatif des tours romanes des diverses provinces a beaucoup d'intérêt, c'est un travail que j'ai commencé et que je terminerai dès que j'aurai réuni quelques types qui me manquent encore.

En général, à mesure qu'on avance vers le midi de la France, les tours, sauf quelques exceptions, deviennent lourdes, trapues et moins élégantes, on peut en juger par celles du département de la Gironde figurées page 153.

On voit par les tours de Cruas (vallée du Rhône), que je présente d'après des dessins de M. Victor Petit (p. 152 et 156), combien il y a de distance entre ce type méridional et ceux qui prédominent dans le Nord et le Centre.

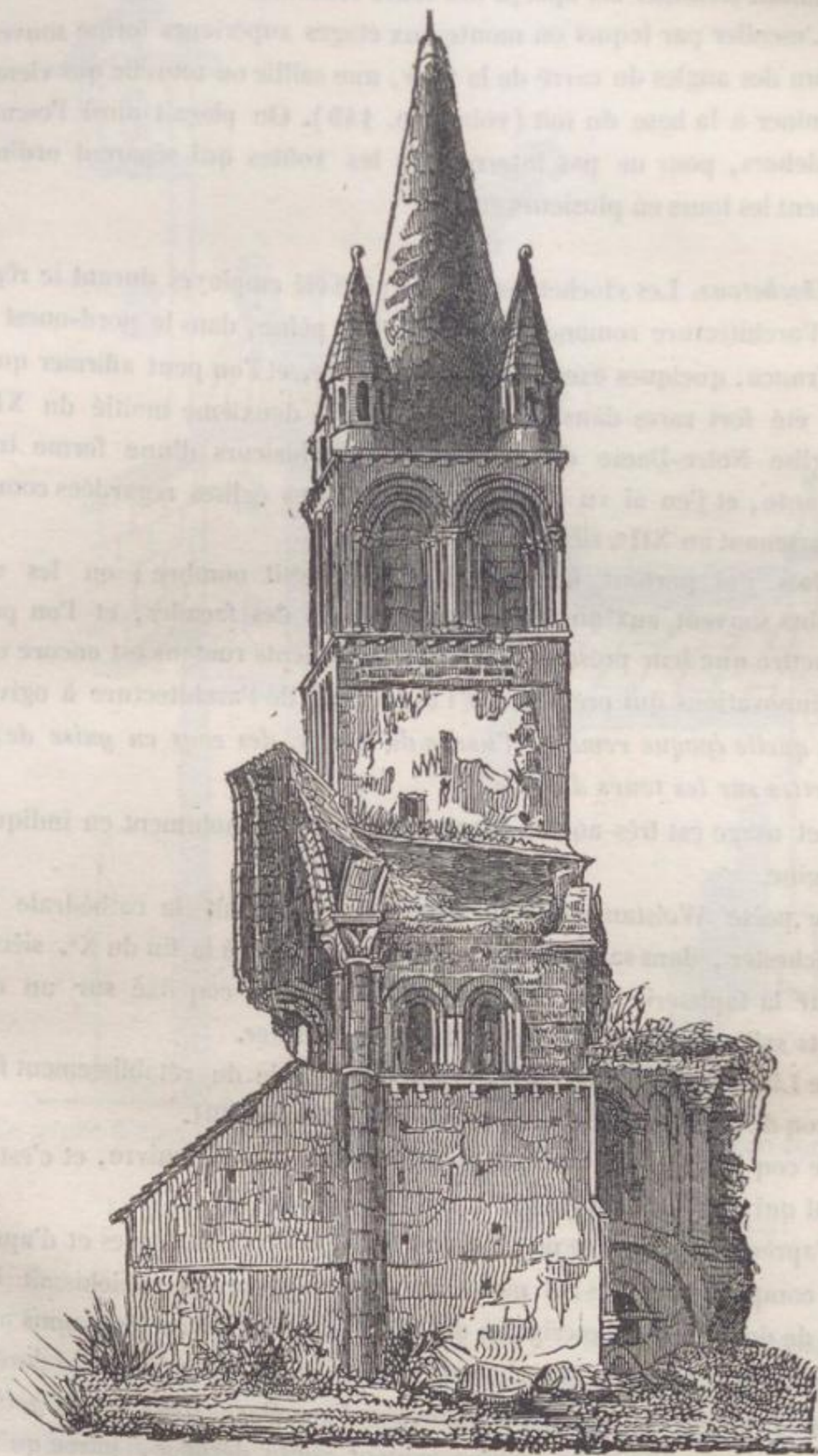
Dans le Poitou, l'Angoumois et quelques autres parties de la France, les tours centrales, souvent octogones ou circulaires, sont couronnées d'une pyramide conique en pierres, ornée de saillies figurant des écailles ou des feuilles.

On y voit aussi des pyramides coniques sur des tours carrées.



TOUR CENTRALE ET ABSIDE DE CRUAS.

Le fait se reproduit dans la tour de Déols (Indre), où des clochetons



TOUR DE DÉOLS.

à bases cylindriques occupent les angles résultant de l'application du toit conique sur le carré.

Je pourrais produire beaucoup d'autres types assez singuliers, s'il ne fallait terminer cet aperçu des tours romanes.

L'escalier par lequel on monte aux étages supérieurs forme souvent, à l'un des angles du carré de la tour, une saillie ou tourelle qui vient se terminer à la base du toit (voir la p. 449). On plaçait ainsi l'escalier en-dehors, pour ne pas interrompre les voûtes qui séparent ordinairement les tours en plusieurs étages.

Clochetons. Les clochetons n'ont guère été employés durant le règne de l'architecture romane; j'en connais à peine, dans le nord-ouest de la France, quelques exemples du XI^e. siècle, et l'on peut affirmer qu'ils ont été fort rares dans ce pays, avant la deuxième moitié du XII^e. L'église Notre-Dame de Poitiers en a plusieurs d'une forme très-élégante, et j'en ai vu de pareils sur d'autres églises regardées comme appartenant au XII^e. siècle.

Mais j'ai partout été frappé de leur petit nombre; on les voit le plus souvent aux angles des transepts et des façades, et l'on peut admettre que leur présence dans les monuments romans est encore une des innovations qui préparaient l'avènement de l'architecture à ogives.

A quelle époque remonte l'usage de placer des coqs en guise de girouettes sur les tours d'église?

Cet usage est très-ancien, sans qu'on puisse absolument en indiquer l'origine.

Le poète Wolstan parle du coq qui surmontait la cathédrale de Winchester, dans sa vie de saint Ethelwold écrite à la fin du X^e. siècle.

Sur la tapisserie de Bayeux, nous voyons un coq fixé sur un des points saillants du toit de l'abbaye de Westminster.

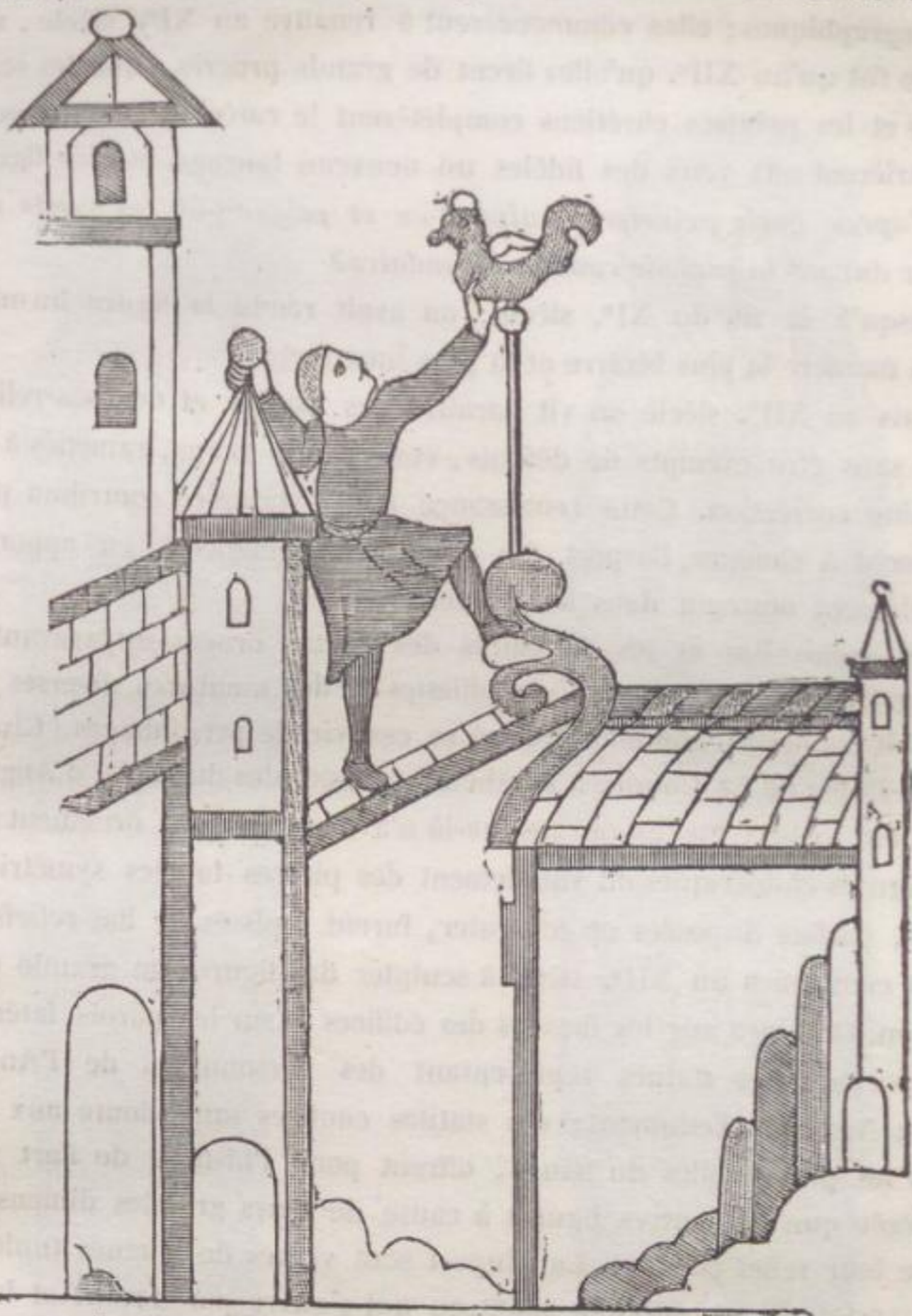
Le Livre Noir de l'évêché de Coutances parle du rétablissement fait du coq de la cathédrale, détruit par la foudre en 1091.

Le coq de Brescia fabriqué au IX^e. siècle était de cuivre, et c'est le métal qui était usité alors.

D'après le témoignage de plusieurs écrivains ecclésiastiques et d'après des comptes d'églises, il paraît qu'assez souvent on enrichissait les coqs de dorure. La description de Wolstan et le Livre Noir nous apprennent que ceux de Winchester et de Coutances avaient été dorés. Eckard, auteur du X^e. siècle, dans son livre *De casibus sancti galli*, parle d'un coq que deux voleurs avaient voulu dérober, parce qu'ils s'étaient imaginés qu'il était d'or massif (1).

(1) L'abbé Barraud, *Recherches sur les coqs des églises.*

Ainsi, dès le XI^e. siècle, nos églises étaient surmontées de coqs.



REPRÉSENTATION DU COQ DE L'ABBAYE DE WESMINSTER SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

Ce genre d'anémoscope doit avoir été emprunté à la civilisation romaine.

ICONOGRAPHIE DES XI^e. ET XII^e. SIÈCLES.

Qu'entend-on par iconographie ?

La représentation en sculpture ou en peinture des personnages et des faits ayant trait à la religion, forme ce que nous appelons l'Iconographie chrétienne ; l'Iconographie peut être considérée comme la connaissance des images et de leurs attributs. C'est dans la Bible, dans la légende dorée, et quelquefois dans les fabliaux, qu'il faut en chercher l'explication (1).

(1) V. *Instructions sur l'Iconographie chrétienne*, par M. Didron.

L'ère des iconoclastes avait, pendant long-temps, anéanti les études iconographiques; elles commencèrent à renaître au XI^e. siècle, mais ce ne fut qu'au XII^e. qu'elles firent de grands progrès, que les sculpteurs et les peintres chrétiens complétèrent le catéchisme monumental et parlèrent aux yeux des fidèles un nouveau langage par les figures.

D'après quels principes sculptait-on et peignait-on les sujets religieux durant la période romane secondaire?

Jusqu'à la fin du XI^e. siècle, on avait rendu la figure humaine de la manière la plus bizarre et la plus incorrecte.

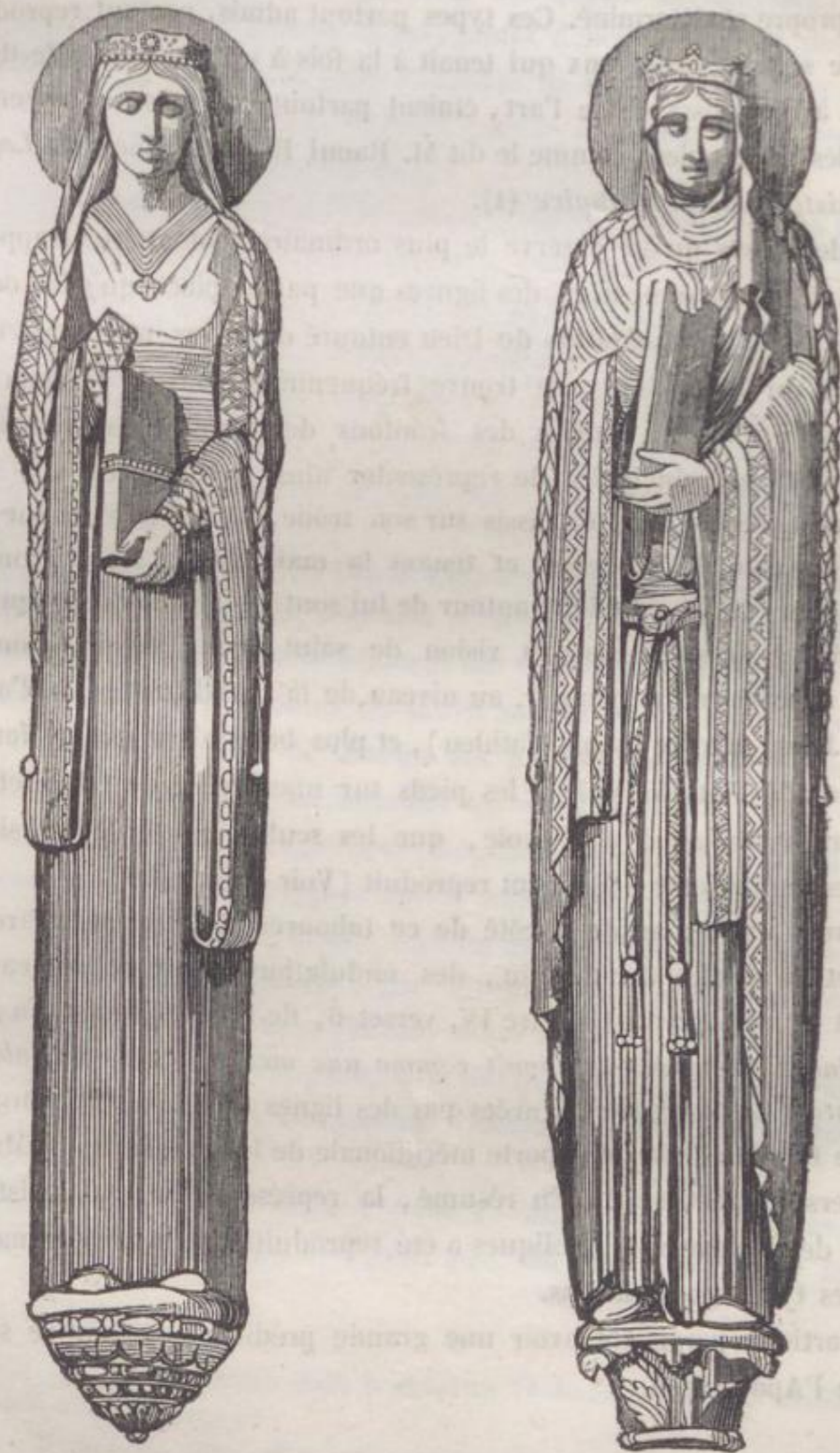
Mais au XII^e. siècle on vit paraître des statues et des bas-reliefs, qui, sans être exempts de défauts, étaient, au moins, ramenés à une certaine correction. Cette renaissance de la statuaire contribua puissamment à changer l'aspect des monuments religieux, en apportant un élément nouveau dans leur décoration.

Les archivoltes et les voussures des portes ornées auparavant de zigzags, de frètes crénelées, de billettes et des moulures diverses que j'ai fait connaître, commencèrent à se couvrir de personnages (Civray, Notre-Dame de La Coudre à Parthenay, cathédrales du Mans, d'Angers, etc., etc.); les tympanes qui jusque-là n'avaient eu pour ornement que des figures chimériques ou simplement des pierres taillées symétriquement, parfois disposées en échiquier, furent tapissés de bas-reliefs.

On commença au XII^e. siècle à sculpter des figures de grande proportion. On plaça sur les façades des édifices et sur les parois latérales des portes, des statues représentant des personnages de l'Ancien et du Nouveau-Testament; ces statues confiées sans doute aux artistes les plus habiles du temps, offrent pour l'histoire de l'art plus d'intérêt que les autres figures à cause de leurs grandes dimensions et de leur relief complet. La plupart sont vêtues de longues tuniques recouvertes d'une espèce de manteau qui s'ouvre par devant et laisse apercevoir de riches étoffes, le plus souvent bordées de galons renfermant des pierres précieuses enchâssées.

Dans toutes ces statues, on remarque de longs bustes, des yeux saillants fendus, des sourcils arqués, une sorte de raideur et d'absence de mouvement qui, indépendamment de leur costume et de leur *physionomie byzantine*, les feront toujours distinguer de celles du XIII^e. siècle et du XIV^e. Si l'on examine les statues qui décorent le grand portail de Chartres, celles que l'on voit au Mans, à Provins, à Bourges, à Arles, à St.-Gilles, à Angers, etc., etc., dans toutes on remarquera les caractères que je viens d'indiquer; on les retrouvera dans les autres représentations en bas-relief ou en peinture qui appartiennent à la même école.

Ce qui distingue les figures de cette époque, soit bas-reliefs, soit statues, c'est l'imitation d'un type à peu près uniforme dans les traits



STATUES DU XII^e. SIÈCLE.

du visage, la tournure et le costume des différents personnages (1).

(1) Souvent ces statues ont été peintes, leurs yeux ont quelquefois des prunelles en émail incrustées dans la pierre.

Le Père éternel, le Christ, la Vierge, les Apôtres, les Saints, les Anges, reçurent dans ce système leurs traits, leur forme, leur costume propre et déterminé. Ces types partout admis, partout reproduits avec le scrupule religieux qui tenait à la fois à un sentiment de dévotion et à l'impuissance de l'art, étaient partout exécutés au moyen de procédés semblables, comme le dit M. Raoul Rochette dans ses *Leçons sur l'histoire de la statuaire* (1).

Un des sujets qu'on observe le plus ordinairement et qui frappe le plus, tant par la dimension des figures que par la place qu'elles occupent, c'est la représentation de Dieu entouré de divers attributs, qui, à partir du XI^e. siècle, se trouve fréquemment sur le tympan des portes et parfois au milieu des frontons des églises. On remarque deux manières principales de représenter ainsi la divinité.

Souvent Jésus-Christ est assis sur son trône, vêtu d'une longue tunique enrichie de broderies et tenant la main droite élevée comme pour donner la bénédiction : autour de lui sont les symboles des quatre évangélistes désignés dans la vision de saint Jean, savoir, dans la partie supérieure du tympan, au niveau de la tête du Sauveur, l'aigle (saint Jean), l'ange (saint Mathieu), et plus bas, le lion (saint Marc), et le bœuf (saint Luc). Il a les pieds sur une espèce de tabouret ou escabeau *scabellum* à claire-voie, que les sculpteurs du XII^e. siècle ont presque toujours fidèlement reproduit (Voir la page 98).

Souvent on remarque à côté de ce tabouret figurant peut-être la terre et au centre du tableau, des ondulations figurant des eaux, suivant ce passage du chapitre IV, verset 6, de l'Apocalypse : *En face du trône du Seigneur il y avait comme une mer de verre semblable à un cristal*. Les eaux sont figurées par des lignes ondulées, à Bourges, dans le tympan de la belle porte méridionale de la cathédrale du Mans, à Angers et ailleurs (2). En résumé, la représentation du Christ au milieu des animaux symboliques a été reproduite à peu près de même dans les tympan byzantins.

Les artistes paraissent avoir une grande prédilection pour ce sujet tiré de l'Apocalypse.

(1) *Cours d'archéologie* professé à la Bibliothèque royale en 1828.

(2) Des ondulations semblables, qui font le tour du tympan, expriment peut-être dans quelques tableaux l'arc-en-ciel dont il est parlé dans le chapitre IV, paragraphe 3.

(3) Les sculpteurs du XII^e. siècle ont essayé de peindre l'image du trône

Ailleurs Jésus-Christ est représenté dans l'attitude que je viens d'indiquer, mais, au lieu des symboles des quatre évangélistes, on voit seulement à ses côtés deux anges, tantôt debout et tenant des encensoirs, tantôt à genoux et dans l'attitude de la prière. Au lieu de tenir un livre, le Christ est représenté parfois les deux mains étendues : c'est ainsi qu'on le voit à Autun.

Sur le tympan de la grande église de Vézelay, nous voyons le Christ de grandeur colossale la tête entourée d'un nimbe croisé, les cheveux séparés sur le front et retombant sur les épaules, la figure grande et noble, les mains étendues comme pour bénir.

Le costume se compose d'un péplum plissé à très-petits plis, retombant jusqu'à la ceinture, d'une robe très-ample, plissée de même, à grandes manches, qui laissent voir une autre robe d'une étoffe différente (1).

À droite et à gauche du Christ sont les douze Apôtres, de proportion relativement plus petite, leur tête n'arrivant guère qu'aux hanches du personnage principal : tous tiennent des livres ou des tablettes.

De l'extrémité des mains du Christ sortent des lignes ou rayons qui se dirigent sur la tête de chacun des personnages dont il vient d'être question, et qui sont évidemment les apôtres.

Cette représentation mystique des grâces opérées par l'imposition des mains se voit dans quelques autres bas-reliefs, mais ici elle est plus curieuse peut-être qu'ailleurs, à cause de l'expression des figures : elles paraissent frappées, saisies, par l'inspiration qu'elles reçoivent du rayon lumineux qui vient toucher leurs têtes.

Saint Pierre, reconnaissable à la clef qu'il porte, est le plus rapproché du Christ ; sa tête et ses genoux touchent presque aux vêtements du Seigneur.

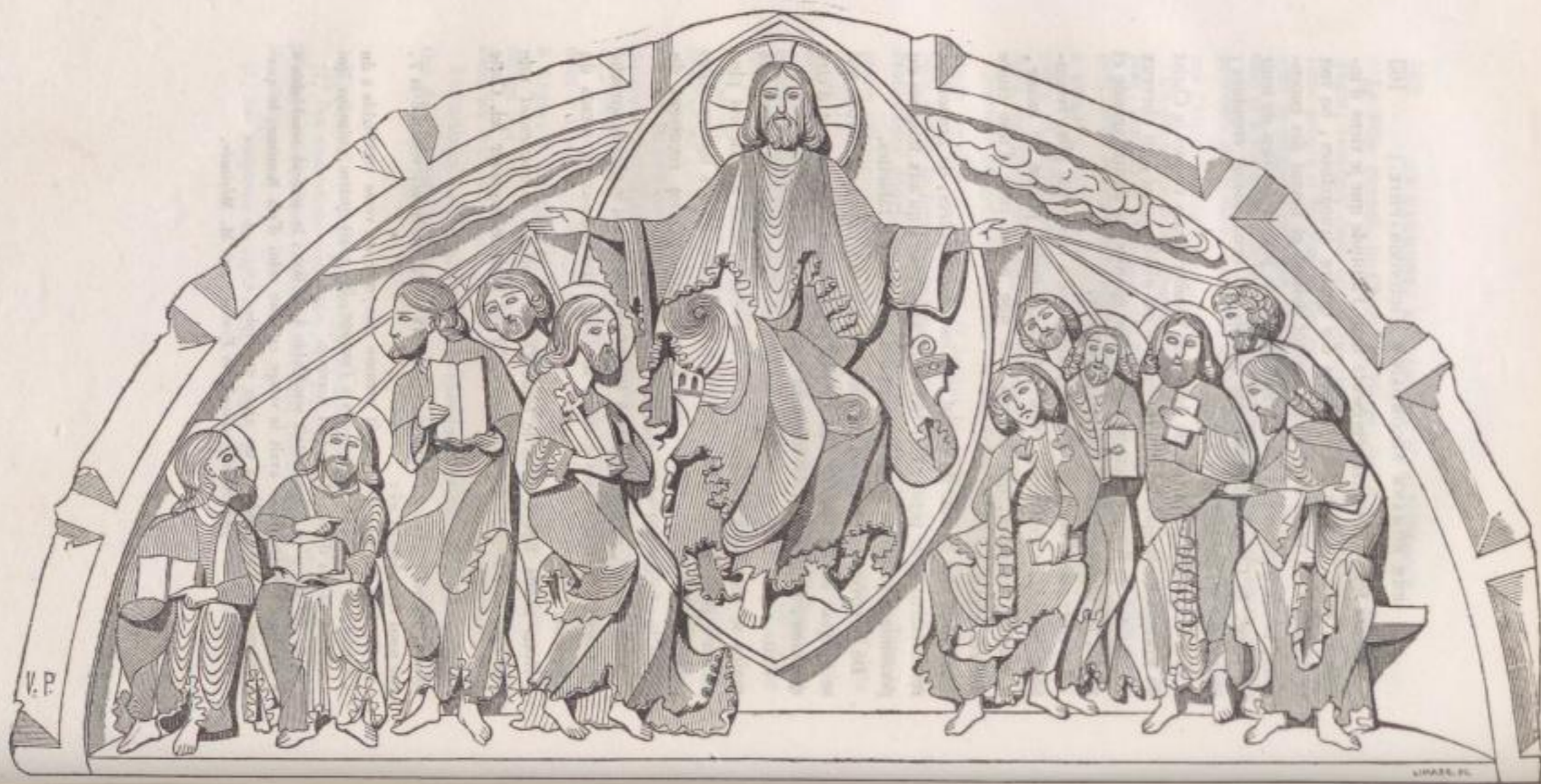
Nous avons figuré dans le tome IX du *Bulletin monumental* une esquisse de fresques de Montoire qu'il est bon de rappeler ici. Cette

céleste, tel qu'il est décrit dans le chapitre IV de l'Apocalypse, versets 6 et 7, que nous transcrivons ici :

« En face du trône, il y avait comme une mer de verre semblable à du cristal, et au milieu du trône et à l'entour, il y avait quatre animaux qui étaient pleins d'yeux devant et derrière.

« 7. Le premier animal était semblable à un lion, le second semblable à un bœuf, le troisième avait le visage comme celui d'un homme, le quatrième était semblable à un aigle qui vole. »

(1) *Notes d'un voyage dans le centre de la France*, par M. Mérimée.



esquisse, que nous devons à M. Launay, membre de la Société française, à Vendôme, et que nous avons donnée aussi dans le 6^e. volume de notre *Cours d'antiquités* (chapitre des peintures murales), montre Jésus-Christ entouré de ses douze apôtres les mains écartées comme à Vézelay, mais au lieu de rayons sortant de l'extrémité des doigts, le Christ a dans chaque main une plaie (celle des clous du crucifiement) d'où sort un ruisseau de sang. Ce jet de sang se ramifie et chacun des filets qui s'en détache va s'attacher au front d'un des apôtres.

On voit que ce sujet est le même, quant à l'idée, que celui que le sculpteur a rendu différemment sur le tympan de Vézelay.

Les archivolttes qui encadrent le tympan offrent quelquefois des personnages en bas-relief. Ce sont souvent les vieillards dont il est parlé dans les passages suivants de l'Apocalypse :

A côté du trône il y en avait vingt-quatre autres, et sur ces vingt-quatre trônes étaient assis vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches, et ayant des couronnes d'or sur leur tête... (chapitre IV, paragraphe 4). Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, ayant chacun des harpes et des coupes pleines de parfums qui sont les prières des saints (chap. V, n^o. 8).....



UN DES 24 VIEILLARDS DE L'APOCALYPSE, A CHARTRES.

Ces vieillards à têtes couronnées sont toujours représentés un instrument de musique dans une main et tenant l'autre élevée avec une fiole ou une coupe (cathédrale de Chartres, St.-Denis, Notre-Dame de La Coudre à Parthenay, Notre-Dame de Saintes, etc., etc.).

Jésus-Christ ainsi entouré de cette cour céleste préside ordinairement au jugement dernier.

Dans les siècles précédents, on l'avait peint plein de douceur, souvent imberbe, sous la figure du bon Pasteur.

Au XI^e. siècle, il juge et punit les pécheurs.

QUOS SCELUS EXERCET ME JUDICE POENA COERCET (1), lui fait dire l'artiste : autour de lui se développe l'appareil de la grande scène du jugement dernier (2).

A Autun, par exemple, aux pieds du Christ, sont des tombeaux d'où sort une multitude de petits corps humains. Les uns ressuscitent avec des attributs ou des attitudes qui indiquent la piété et le dévouement au service de Dieu. D'autres, au contraire, tiennent leurs têtes dans leurs mains en signe de douleur. Quelques vices sont indiqués par des figures symboliques. Au milieu du bandeau, un ange tenant un glaive, repousse les coupables qui veulent passer à la droite.

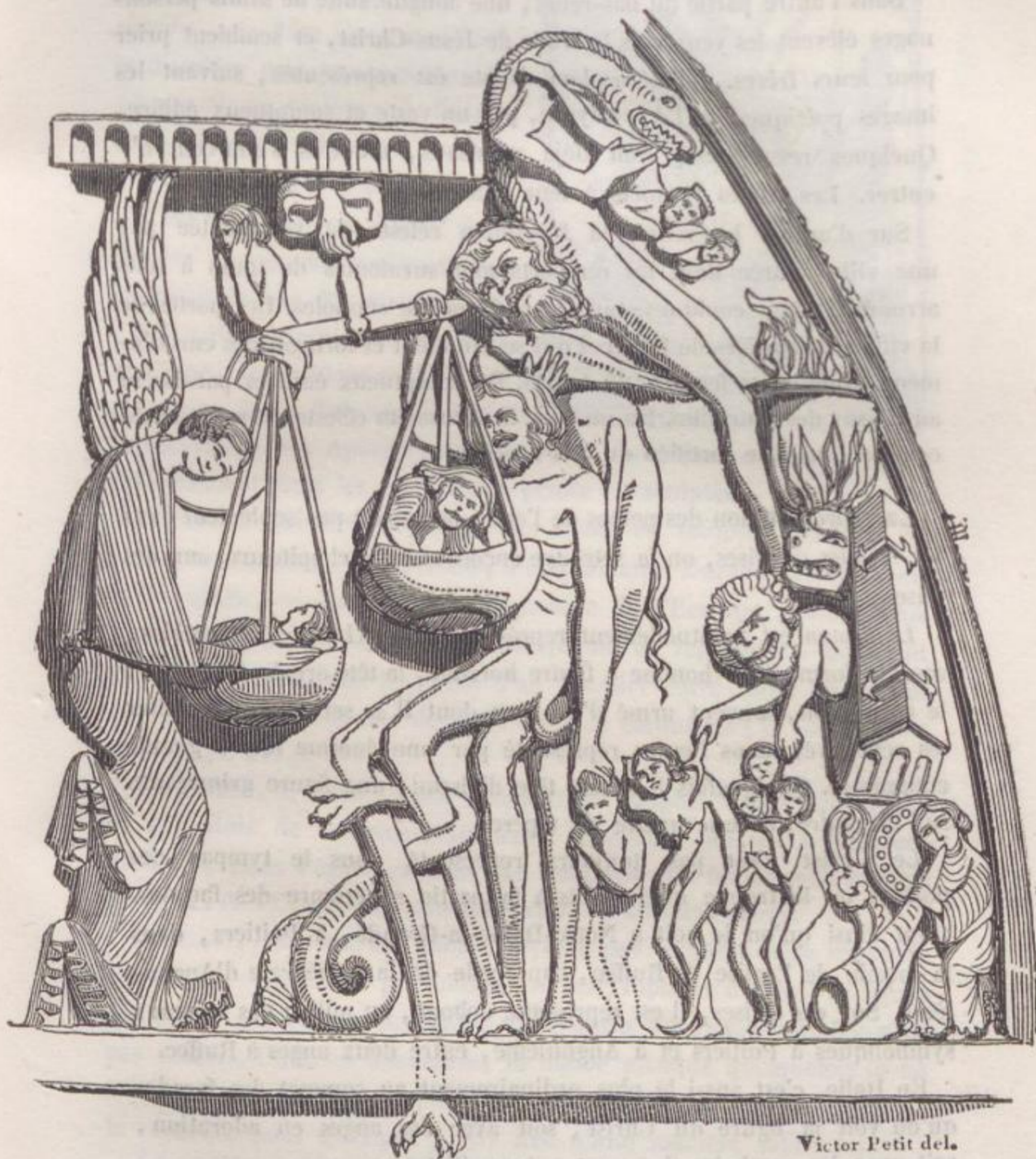
Plus haut, on aperçoit une balance soutenue par une main qu'entourent des nuages. L'archange saint Michel et le prince des démons mettent dans des bassins, l'un un petit homme bien fait, emblème de la vertu, l'autre un monstre, emblème du mal. Tandis que l'accusé, dont le sort est débattu dans ce moment solennel, tâche de se rapprocher de l'Archange, Satan fait tous ses efforts pour que la balance penche de son côté, et un de ses suppôts apporte un lézard, autre emblème du mal, afin d'en charger encore le bassin où sont appréciés les péchés; mais l'Archange est vainqueur, sa main puissante imprime au

(1) Inscription placée autour du Christ du portail de la cathédrale, à Autun.

(2) On explique la représentation assez habituelle du Jugement dernier à partir du X^e. siècle par l'affaiblissement des croyances; l'opinion généralement répandue au X^e. siècle, dans la chrétienté, que l'an 1000 devait être fixé pour la fin du monde, n'ayant été justifiée par aucun événement, on répandit des doutes sur la résurrection des morts. Les prédicateurs, pour affermir la foi ébranlée, prirent assez souvent pour sujet de leurs sermons le Jugement dernier, et les architectes des XII^e. et XIII^e. siècles en placèrent le tableau dans la partie la plus apparente des églises qu'ils construisirent. Il fallait des images plus frappantes que celles dont on avait orné les églises durant l'ère primitive du style roman; on peignit l'enfer dont la représentation hideuse et saisissante n'avait point été essayée tant que la foi n'avait point eu besoin d'être ravivée.

fléau de la balance un mouvement qui assure l'avantage à la somme des bonnes œuvres.

Près de là est une chaudière dans laquelle un démon entasse les



Victor Petit del.

FRAGMENT DU GRAND BAS-RELIEF DU PORTAIL D'AUTUN.

malheureux réprouvés. Un autre démon, qui a le corps dans le fourneau qui sert à chauffer la chaudière, en sort à moitié pour enchaîner d'autres damnés et les entraîner dans le feu éternel. L'impression que

produit cette image est adoucie par l'idée gracieuse de deux ressuscités qui vont chercher un asile dans les plis ondoyants de la robe de l'Archange.

Dans l'autre partie du bas-relief, une longue suite de saints personnages élèvent les yeux vers le trône de Jésus-Christ, et semblent prier pour leurs frères. La Jérusalem céleste est représentée, suivant les images poétiques de l'Apocalypse, par un vaste et somptueux édifice. Quelques ressuscités y sont déjà parvenus, d'autres s'efforcent d'y entrer. Les Anges viennent à leur aide (1).

Sur d'autres bas-reliefs la Jérusalem céleste est représentée par une ville murée dont les remparts sont surmontés de tours à toits arrondis, tantôt coniques, tantôt en forme de coupoles. Les portes de la ville sont bardées de ferrures qui se ramifient et forment des enroulements comme les ferrures du temps. De somptueux édifices paraissent au-dessus des murailles. En un mot, la Jérusalem céleste est représentée comme une ville fortifiée du XII^e. siècle.

La représentation des peines de l'enfer ne se voit pas seulement dans les façades d'églises, on la retrouve encore sur des chapiteaux, sur des frises, etc.

Le démon est habituellement représenté, aux XI^e. et XII^e. siècles, sous la forme d'un homme à figure horrible, la tête armée de cornes, le corps velu, souvent armé d'un croc dont il se sert pour précipiter les réprouvés dans l'enfer représenté par une énorme tête à gueule enflammée. Quelquefois il a une tête d'oiseau, une figure grimaçante sur le ventre, et une queue de vipère.

Le Christ n'est pas toujours représenté dans le tympan des portes; on le trouve quelquefois à la partie supérieure des façades. C'est ainsi qu'on le voit à Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers, dans la façade de l'église de Ruffec, dans celle de la cathédrale d'Angoulême. Sur ces églises, il est représenté debout, au milieu des animaux symboliques à Poitiers et à Angoulême, entre deux anges à Ruffec.

En Italie, c'est aussi le plus ordinairement au sommet des façades qu'on voit la figure du Christ, soit avec des anges en adoration, soit avec les symboles des quatre évangélistes.

(1) Voir la *Description du portail de l'église cathédrale d'Autun*, par M. l'abbé Devoucoux, membre de l'Institut des provinces, et la belle planche figurant ce tympan dans le grand ouvrage de M. Du Sommerard, intitulé : *Les Arts au moyen-âge*.

J'ai dit que le Sauveur est ordinairement entouré des animaux symboliques, d'anges ou d'autres personnages; il peut aussi se trouver isolé dans les portes dont le diamètre peu considérable n'a pas permis au sculpteur de figurer les accessoires ordinaires.

Qu'appellez-vous nimbe ?

C'est un cercle ou disque qui, sur les monuments antiques, environnait la tête des divinités.

Les artistes chrétiens adoptèrent le nimbe; non-seulement les trois personnes de la Trinité, mais la Sainte Vierge, les Apôtres, les Saints, la Vertu personnifiée reçurent cet ornement dans les monuments peints ou sculptés.



Le nimbe qui entoure la tête des saints est toujours rond ou en forme de bouclier: il est rond, dit Guillaume Durand, écrivain du XIII^e. siècle, conformément à ce passage de l'Écriture: *Scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos*. Mais quand on représentait un saint vivant, le nimbe avait la forme d'un bouclier carré, dont les quatre côtés étaient symboliques des quatre vertus cardinales (V. mon *Cours d'antiq.*, t. IV, p. 207).

En France, le nimbe se voit rarement aux Prophètes, aux Patriarches et aux Rois de l'Ancien-Testament; cependant on en a quelques exemples. Dans l'église grecque, au contraire, on les nimbait comme les Saints de l'Évangile et sans distinction les uns des autres.

Au reste, l'absence du nimbe ne doit pas toujours faire révoquer en doute la sainteté du personnage. A St.-Trophime d'Arles, la figure du Christ qui occupe le centre du tympan du grand portail, n'est pas nimbée. Dans les bas-reliefs, le nimbe manque quelquefois là où il n'était pas facile de le placer et dans les figures trop éloignées de la muraille pour qu'il pût y être fixé d'une manière solide.

Les trois personnes de la Trinité n'ont-elles pas un signe distinctif dans leur nimbe ?

Les trois personnes de la Trinité se distinguent facilement de tous les autres personnages nimbés, parce qu'une croix grecque se dessine au milieu de leur nimbe. Ainsi le Père, le Fils, et le St.-Esprit ont

des nimbes crucifères ; et quand ils sont représentés par des figures symboliques, ces figures sont entourées du nimbe croisé.

Présentez quelques exemples à l'appui de cette assertion.

L'agneau, symbole du Christ, immolé par les enfants d'Israël, porte constamment le nimbe croisé (1).

Dans les bas-reliefs du XII^e. siècle et dans les siècles suivants, l'agneau soutient toujours du pied une croix à laquelle flotte sou-



vent un petit étendard, qu'il se retourne quelquefois pour examiner.

Voici la colombe, image du St.-Esprit, la tête également entourée du nimbe crucifère.



Dieu le père est parfois représenté par une main sortant des nuages ou du ciel, entourée du nimbe comme la suivante. Cette main présente toujours les trois premiers doigts ouverts et les autres fermés : c'est là la main bénissante.

Qu'est-ce que l'auréole ? L'auréole est cet encadrement elliptique que beaucoup d'antiquaires ont désigné sous le nom de *vesica piscis*, et qui encadre habituellement la figure du Christ (V. la page 98, et le Christ de Vézelay, p. 164).

Cependant les auréoles ne sont pas toujours de cette forme, il y en a de rondes et de quadrilobées.

L'auréole, que M. Didron appelle gloire, est réservée aux trois per-



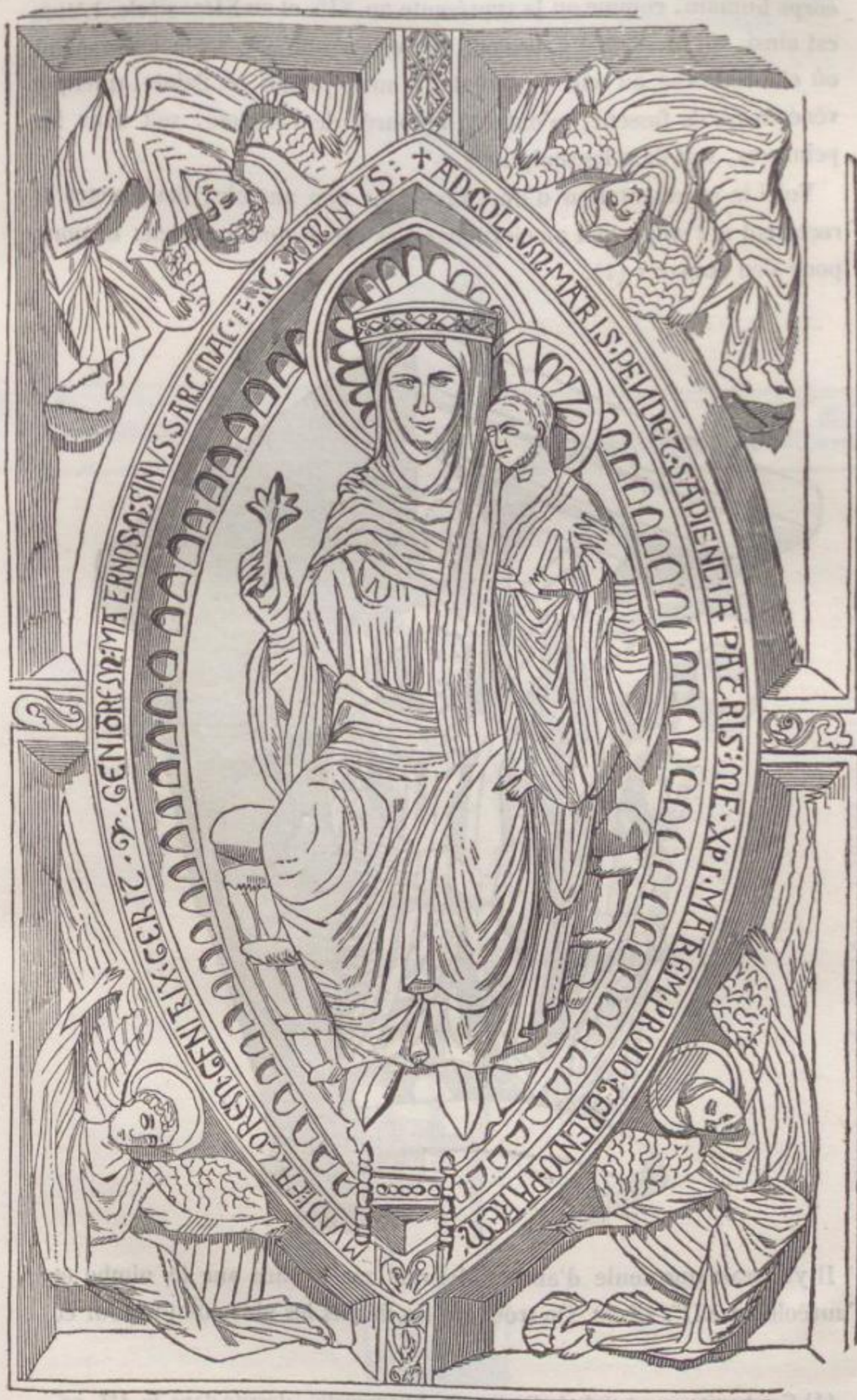
(1) L'agneau à sept yeux et à sept cornes de l'Apocalypse a été rarement figuré sur les monuments : le nombre 7 désigne les sept esprits ou sept dons envoyés par Dieu sur la terre.

Le nombre 7 est aussi celui des têtes et des cornes des bêtes infernales de l'Apocalypse.

La bête à 7 têtes de l'Apocalypse a chacune de ses têtes nimbées, excepté celle qui est blessée à mort et qui est dépourvue de nimbe habituellement.



sonnes divines et à la Sainte Vierge. Nous trouvons la Sainte Vierge



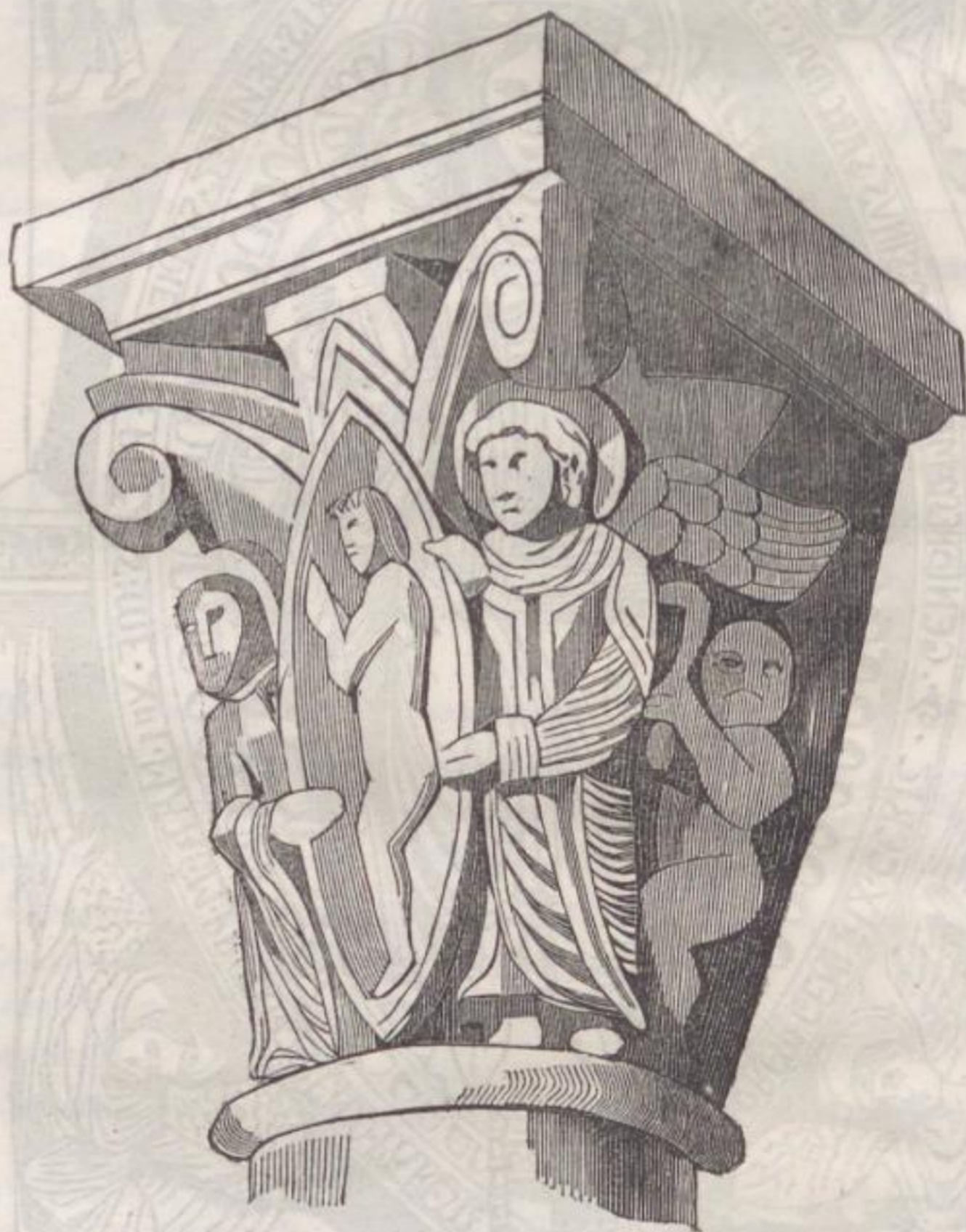
LA SAINTE VIERGE ENCADRÉE DANS UNE AURÉOLE ELLIPTIQUE, SUR LE TOMBEAU DE SAINT JUNIEN.

Léo Drouyn del.

encadrée dans une auréole sur le tombeau de saint Junien , près Limoges.

L'auréole entoure parfois l'âme des Saints, figurée par un petit corps humain, comme on la représente au XI^e. et au XII^e. siècle. L'âme est ainsi, dit M. l'abbé Crosnier, déifiée en quelque sorte au moment où elle retourne au sein du Créateur; mais jamais les Saints, quelque vénérés qu'ils fussent, n'ont été entourés de l'auréole, soit dans les peintures, soit dans les sculptures.

Voici la représentation d'une âme dans une auréole, deux anges la reçoivent et l'emportent au ciel malgré les efforts que font deux démons pour s'en emparer (1).

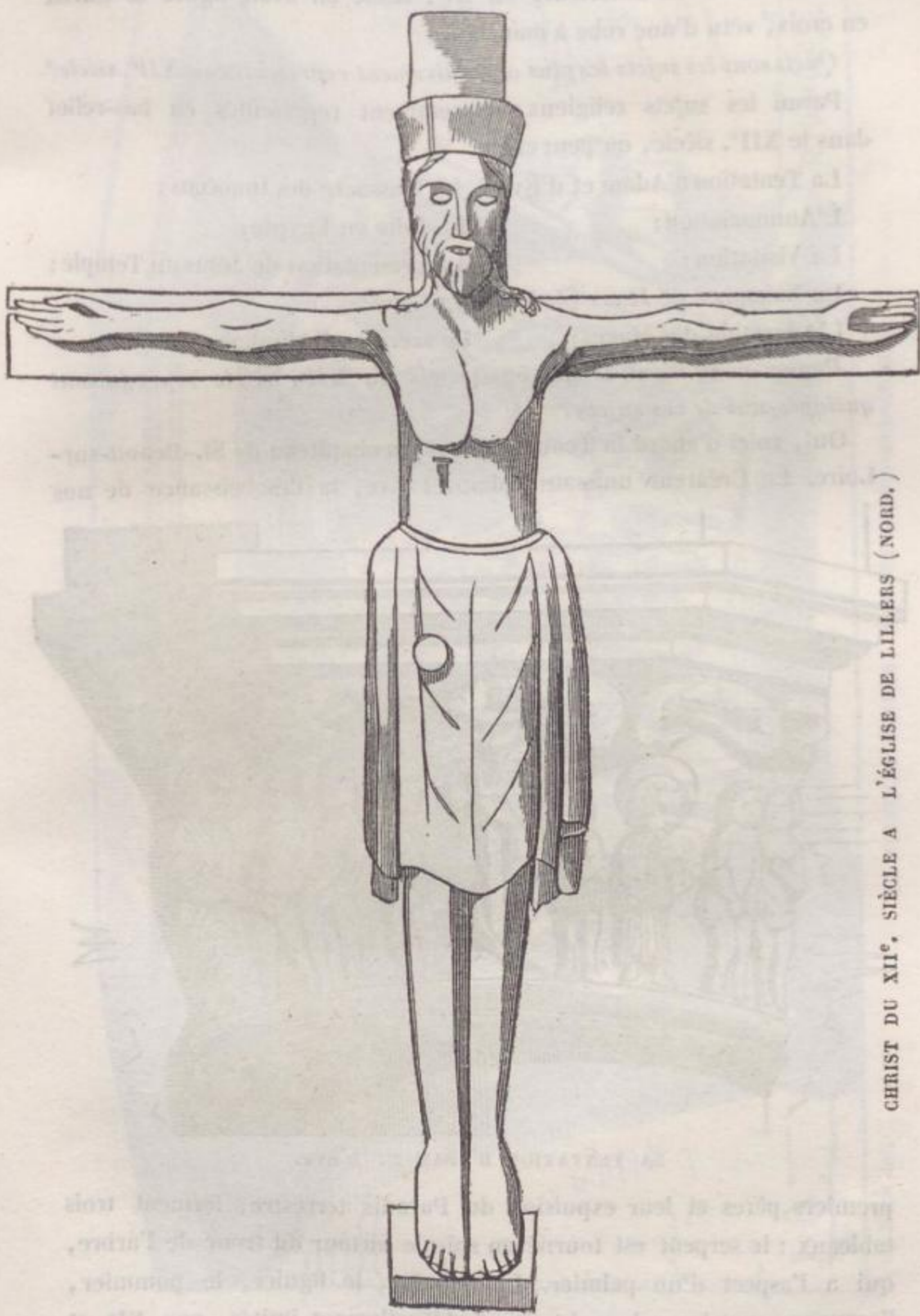


Il y aurait une foule d'autres observations à faire sur le nimbe et l'auréole au XII^e. siècle. On trouvera les détails les plus complets sur ce

(1) Ce chapiteau est tiré de l'église de Rucqueville, décrite dans le 1^{er}. volume de ma *Statistique monumentale du Calvados*.

sujet dans l'*Iconographie chrétienne* de M. Didron et dans l'ouvrage plus élémentaire qu'a publié sur le même sujet M. l'abbé Crosnier.

On avait figuré très-rarement le Christ en croix du VI^e. siècle au X^e. :



CHRIST DU XII^e. SIÈCLE A L'ÉGLISE DE LILLERS (NORD.)

on le rencontre encore rarement dans les sculptures antérieures au XIII^e.

Aux XI^e. et XII^e. siècles il porte une espèce de jupon ; la tête est couverte d'une couronne ou d'une espèce de toque ; les pieds sont attachés l'un à côté de l'autre, chacun avec un clou.

Dans les siècles antérieurs au XI^e. siècle on avait figuré le Christ en croix, vêtu d'une robe à manches.

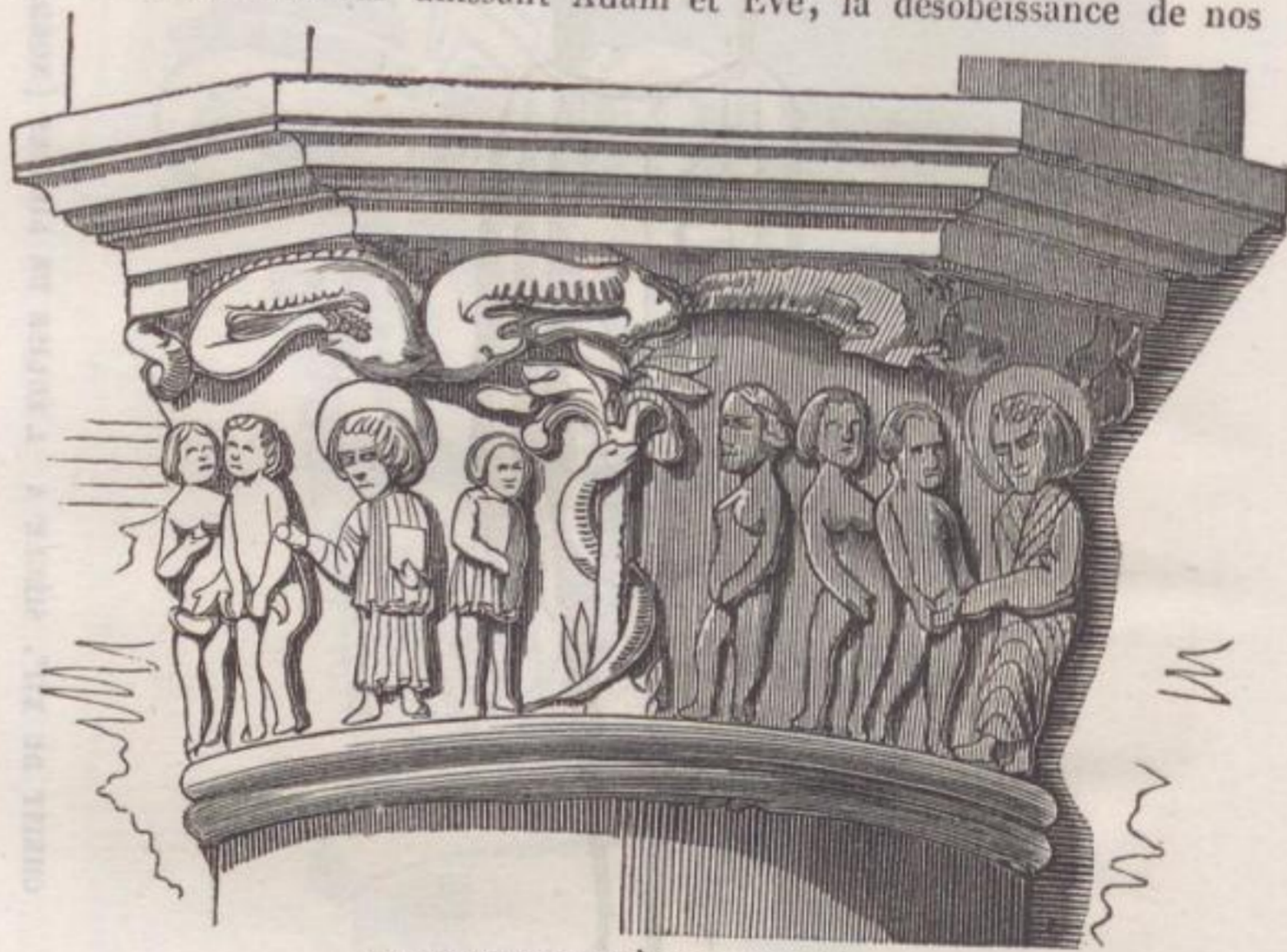
Quels sont les sujets les plus ordinairement représentés au XII^e. siècle?

Parmi les sujets religieux fréquemment représentés en bas-relief dans le XII^e. siècle, on peut citer :

La Tentation d'Adam et d'Eve ;	Le Massacre des Innocens ;
L'Annonciation ;	La fuite en Egypte ;
La Visitation ;	La présentation de Jésus au Temple ;
La Naissance de Jésus-Christ ;	La Cène ;
L'Adoration des Mages ;	Le sacrifice d'Abraham.

Pouvez-vous montrer des bas-reliefs du XII^e. siècle reproduisant quelques-uns de ces sujets ?

Oui, voici d'abord la Tentation, sur un chapiteau de St.-Benoît-sur-Loire. Le Créateur unissant Adam et Eve, la désobéissance de nos



LA TENTATION D'ADAM ET D'ÈVE.

premiers pères et leur expulsion du Paradis terrestre, forment trois tableaux : le serpent est tourné en spirale autour du tronc de l'arbre, qui a l'aspect d'un palmier. Le palmier, le figuier, le pommier, l'oranger, sont les arbres le plus habituellement imités, aux XI^e. et XII^e. siècles, dans la reproduction de ce sujet biblique.

Fuite en Egypte. — Le chapiteau suivant, tiré de St.-Benoit-sur-Loire, offre une scène sur chacun de ses côtés présentés en développement dans mon esquisse. Au milieu est la Sainte Vierge assise sur



LA FUITE EN ÉGYPTÉ, A SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.

Victor Petit del.

un âne avec l'enfant nimbé, les pieds posés sur une espèce de marche-

piéd ; saint Joseph conduit l'âne par la bride ; derrière l'âne , sur le côté droit du chapiteau , un dragon est terrassé et percé d'une lance par un personnage mutilé , dans lequel je reconnais saint Michel ; sur le côté opposé , un soldat me paraît poursuivre les émigrants ; enfin , une main sortant des nuages doit être celle de Dieu protégeant la fuite de la Sainte Vierge.

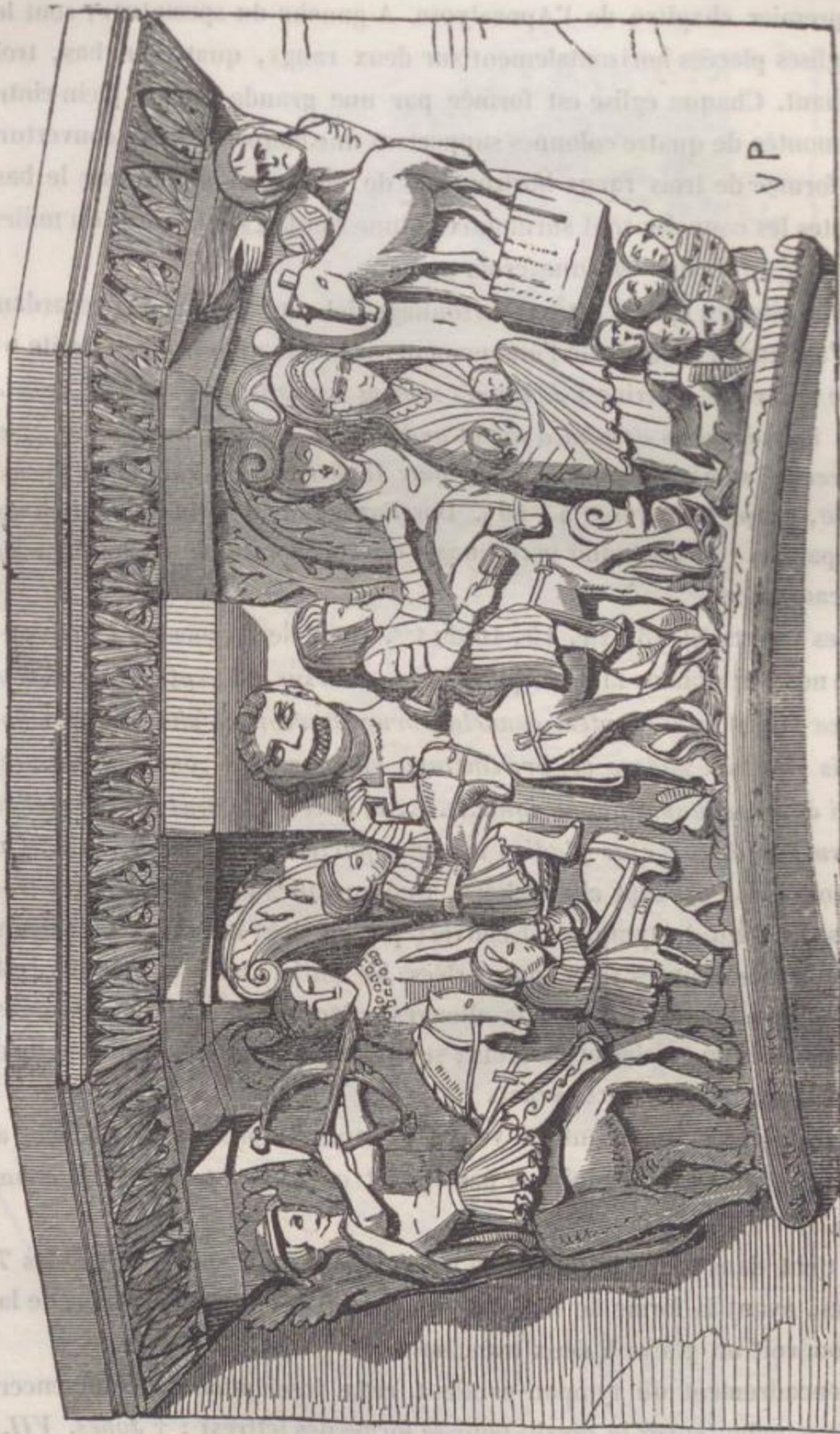
La Visitation. — La salutation de la Sainte Vierge et d'Elisabeth , est figurée sur le chapiteau suivant : sous une arcade représentant l'intérieur d'une maison , les deux femmes s'embrassent ; des têtes



d'anges apparaissent au-dessus. Sur un des côtés du chapiteau est un ange tenant un encensoir.

Sacrifice d'Abraham. — J'ai précédemment (V. p. 136) produit un chapiteau sur lequel se trouve le sacrifice d'Abraham : au centre , Abraham , armé d'un glaive à deux tranchants , lève le bras pour frapper son fils qui se trouve assis sur un autel à colonnes , tandis qu'il lui tient les cheveux de l'autre main. L'ange qui survient lui pose une main sur la tête et l'autre sur l'épaule. Derrière Abraham est un personnage dans les jambes duquel paraît un bélier ; de l'autre côté du chapiteau , on voit les préparatifs du sacrifice qui doit remplacer celui que l'obéissance d'Abraham était sur le point d'accomplir : déjà le bélier est posé sur l'autel.

On distingue sur cet autre chapiteau dessiné à St.-Benoît, par M. Victor Petit, l'agneau nimbé monté sur le livre des sept sceaux, les



cavaliers de l'Apocalypse, le démon et plusieurs autres figures, dont il est facile de reconnaître les attributs.

Nous trouvons dans le tympan de l'église de La Lande-de-Cubzac (Gironde), dessiné par M. Léo Drouyn, une traduction de presque tout le premier chapitre de l'Apocalypse. A gauche du spectateur, sont les 7 églises placées horizontalement sur deux rangs, quatre en bas, trois en haut. Chaque église est formée par une grande arcade plein-cintre surmontée de quatre colonnes supportant une coupole dont la couverture est formée de trois rangs horizontaux de pierres arrondies par le bas. Toutes les coupoles sont surmontées d'une boule : sur la boule du milieu du rang supérieur est une croix grecque.

A droite des églises est un personnage debout, retourné et regardant en l'air dans l'attitude de l'étonnement, il presse avec la main droite un livre contre sa poitrine : *Johannes septem ecclesiis quæ sunt in Asiâ.... Fui in spiritu in dominicâ die et audivi post me vocem magnam.... et conversus sum ut viderem vocem quæ loquebatur mecum....* (Apocalypse, chap. 1^{er}., vers^{ts} 4, 10). Derrière saint Jean et au milieu du tympan on voit un grand personnage qui occupe toute la hauteur de l'encadrement.

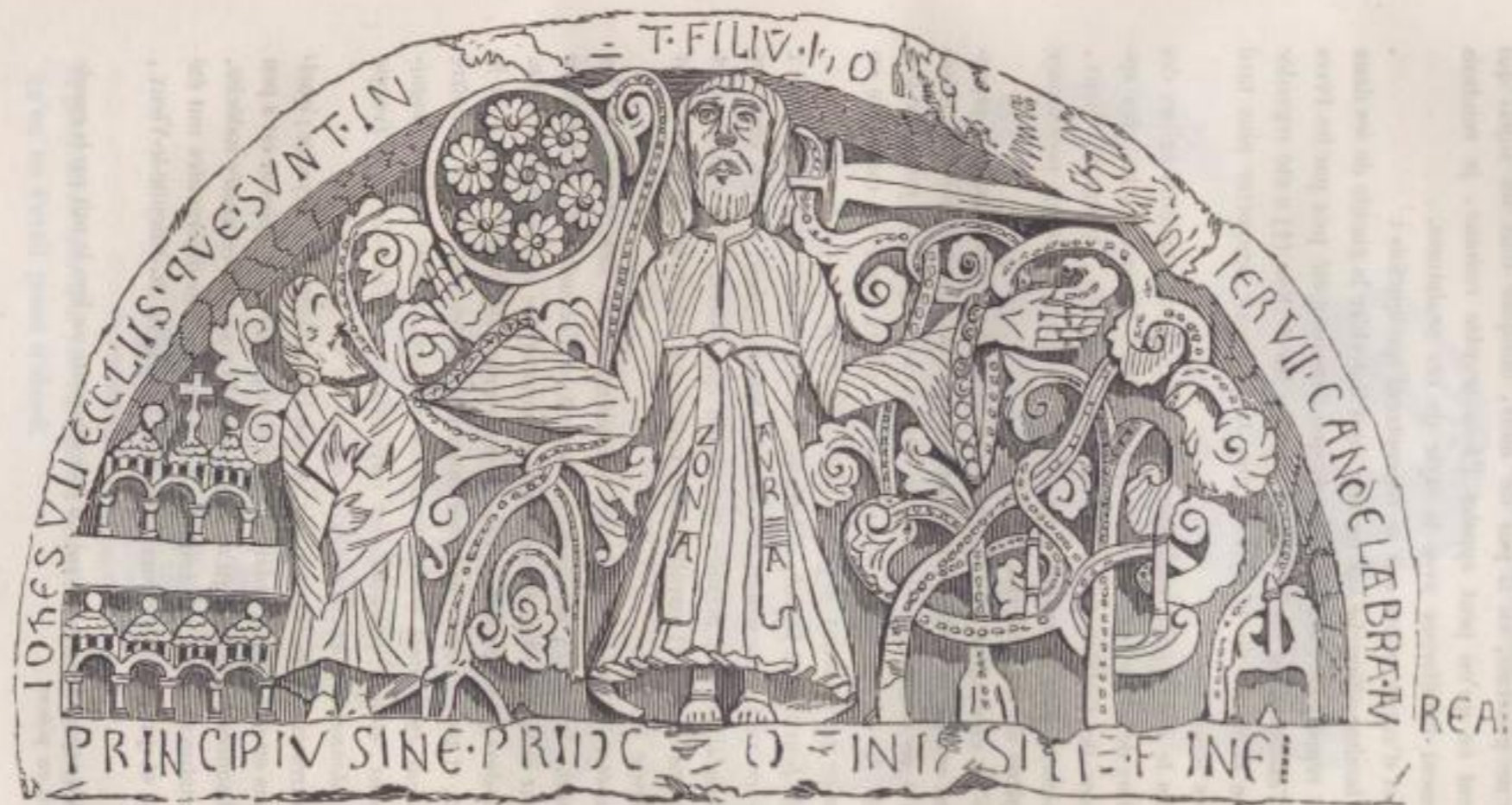
Les versets 12, 13, 14, 15, 16 du 1^{er}. chap. de l'Apocalypse vont encore nous en donner la description : *Et conversus vidi septem candelabra aurea, et in medio septem candelabrorum aureorum similem fili^o hominis vestitum podere et præinctum ad mamillas zonâ aureâ... et oculi ejus tanquam flammæ ignis..... et habebat in dexterâ suâ stellas septem; et de ore ejus gladius utrâque parte acutus exibat.....* On ne voit plus, des sept chandeliers, que quelques tiges et quelques trépieds. Le fond du tympan est couvert par de très-beaux enroulements de feuillages dont les tiges sont perlées. Le Christ, les bras étendus, est vêtu d'une longue robe à plis allongés, dont les manches très-larges sont bordées de cercles et de croix ; sur les bouts tombants de la ceinture on lit l'inscription : ZONA AVREA.

Le sculpteur, en faisant les yeux très-ronds et presque farouches, a probablement voulu traduire le passage *et oculi ejus tanquam flammæ ignis.*

Il tient dans la main droite un cercle dans lequel sont figurées les 7 étoiles, ayant la forme de fleurs de marguerites ; du côté gauche de la tête on voit un glaive à deux tranchants.

L'encadrement du tympan contient cette inscription, à commencer par la gauche (voyez le dessin pour la forme des lettres) : † *Johes. VII. eccliis. que. sunt. in..... t. fili^o ho..... ter VII candelabra aurea.*

Sur l'encadrement horizontal inférieur : *Principiū. sine. principio. finis. sine. fine.*



Léo Drouyn del.

TYMPAN DE L'ÉGLISE DE LA-LANDE-DE-CUEZAC (GIRONDE).

IRM ROMANE SECONDAIRE. (ICONOGRAPHIE.)

179

Je ne pourrais, en si peu de mots, indiquer tous les sujets qui forment ce qu'on peut appeler l'*Iconographie romane* ; je voudrais seulement familiariser avec le style de ces sculptures.

Voici d'autres sujets qui se rencontrent quelquefois :

Un homme affourché sur un lion dont il déchire la gueule de ses deux mains représente Samson. On sait que Samson a été pris par les Pères pour l'emblème du Christ ; que sa victoire sur le lion (1) a été regardée comme la figure de la victoire que J.-C. devait remporter plus tard sur les idolâtres.

Dans le Poitou, on remarque sur les façades de plusieurs églises des cavaliers de grandeur naturelle qui occupent les arcades les plus apparentes de l'édifice (Civray, St.-Hilaire-de-Melle, Airvault, Vieux, Parthenay, Benet, Aulnay, etc., etc.), et qui foulent un personnage aux pieds de leur cheval.

Il s'est élevé déjà de longues discussions pour savoir ce que représentent ces personnages à cheval ; et comme ils sont presque tous brisés et qu'il ne reste souvent d'entier que le cheval, il a été jusqu'ici fort difficile de se prononcer. Le cavalier le mieux conservé que j'aie vu se trouve à Parthenay-le-Vieux (Deux-Sèvres).

MM. Jourdain et Duval, d'Amiens, ont publié une note sur ce sujet : peut-être serait-ce, disent ces savants iconographes, un des cavaliers de l'Apocalypse, le premier mentionné qui portait une couronne et était armé d'un arc ; cavalier dans lequel les interprètes reconnaissent une figure de J.-C.

Peut-être encore serait-ce la reproduction du fait attesté par les Ecritures, liv. 2 des Machabées, chap. 3, à l'occasion de la tentative faite par Séleucus, roi d'Asie, pour s'emparer des richesses du temple.

Héliodore, chargé par le roi de cette entreprise, était entré dans le temple, et prêt à forcer le trésor, quand lui et les siens virent paraître un cheval sur lequel était monté un homme terrible habillé magnifiquement, et qui, fondant avec impétuosité sur Héliodore, le frappa en lui donnant plusieurs coups des pieds de devant.

D'autres enfin persistent à voir un saint Martin dans ce cavalier ; quelques-uns en ont fait le fondateur de l'église, mais cette opinion est à peu près abandonnée. Depuis qu'on s'en occupe la question est restée indécise.

La statue mutilée, sur laquelle des opinions très-divergentes ont été émises, et qui se trouve incrustée dans le mur de St.-Etienne-le-Vieux,

(1) On sait que Samson ayant un jour rencontré un lion le prit par la gueule et le mit en pièces.

à Caen, statue que je crois du XII^e. siècle, représentait le même sujet.



Je l'ai retrouvé sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun,



et je ne doute pas que ces figures ne soient beaucoup plus répandues qu'on ne l'avait pensé d'abord.

Ne voit-on pas diverses sculptures symboliques dans les églises des XI^e. et XII^e. siècles ?

L'antagonisme entre le bien et le mal n'est pas seulement exprimé par la condamnation des méchants et la récompense des bons; on retrouve l'opposition de ces deux principes indiquée dans beaucoup d'autres sculptures. Par exemple, on voit quelquefois les vertus terrassant les vices. Les vertus, sous la figure des femmes, le casque en tête, portent des boucliers au bras gauche, et tiennent de la main droite une épée à deux tranchants qu'elles plongent dans la gueule des figures qui représentent les vices et qu'elles ont terrassées. Ce sont ordinairement des femmes qui représentent les vertus; Durand, évêque de Mende, en indique le motif dans son *Rationale divinorum officiorum*. Les vertus, dit-il, sont représentées sous la figure de femmes parce qu'elles touchent et nourrissent (*mulcent et nutriunt*).

L'image des vices se reproduit de différentes manières. L'une de ces représentations symboliques les plus singulières est celle de la femme



UN CHAPITEAU DE L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-NICOLAS D'ANGERS.

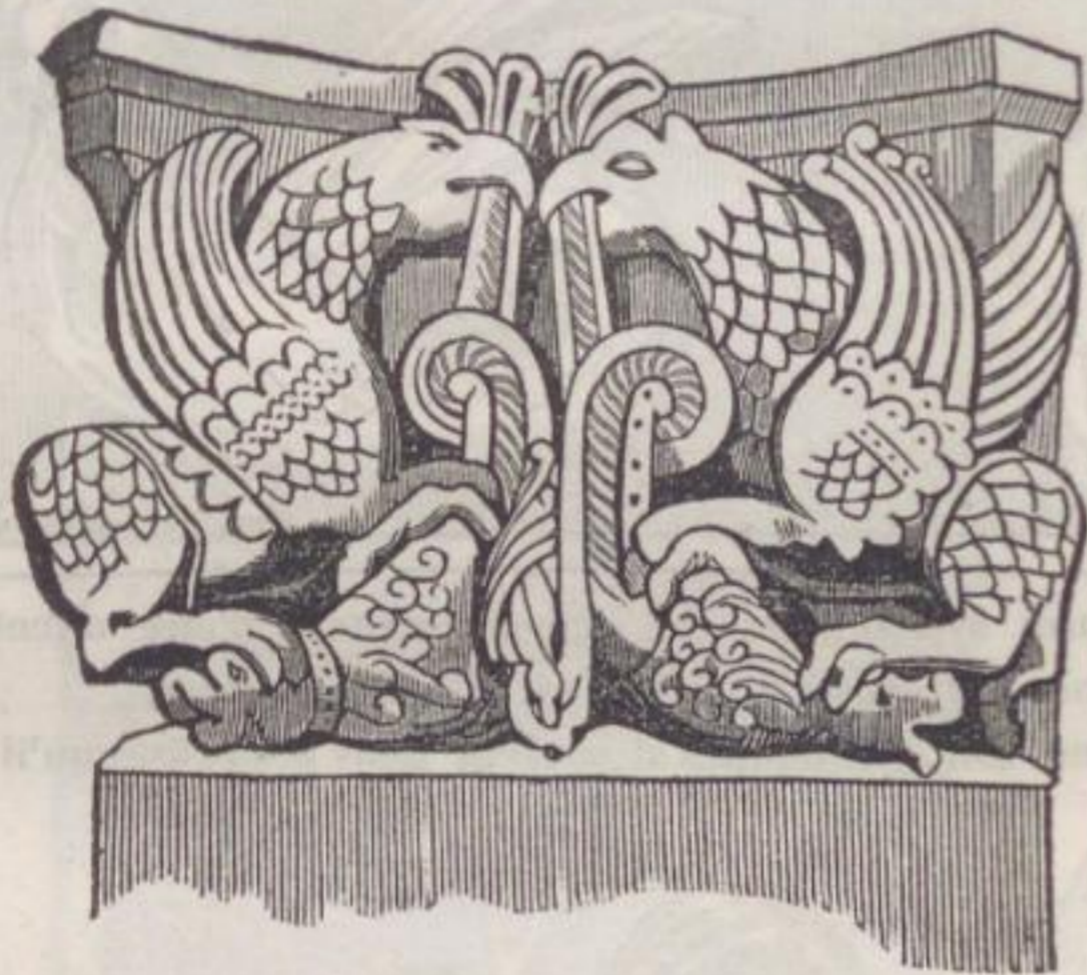
dont les mamelles sont dévorées par des serpents enlacés, quelquefois par des crapauds ou d'autres reptiles (Montmorillon, Ste.-

André dans l'aveu d'abord

Croix de Bordeaux, St.-Cernin de Toulouse, St.-Sauveur de Dinan, St.-Jouin de Marnes, etc., etc.).

Il paraît que ces images hideuses se rapportent plus particulièrement aux passions de la chair, dérèglements, adultères, etc., etc. (1).

Le sphinx, la chimère et le griffon, dont on voit des représentations



si nombreuses sur nos églises byzantines, avaient été adoptés par les chrétiens comme doués du pouvoir d'éloigner les esprits malins. C'est vraisemblablement cette croyance qui a fait placer à l'entrée des églises de France, ces lions dont j'ai déjà parlé, et auxquels on supposait le pouvoir d'éloigner les ennemis invisibles ou de paralyser leur mauvais vouloir.

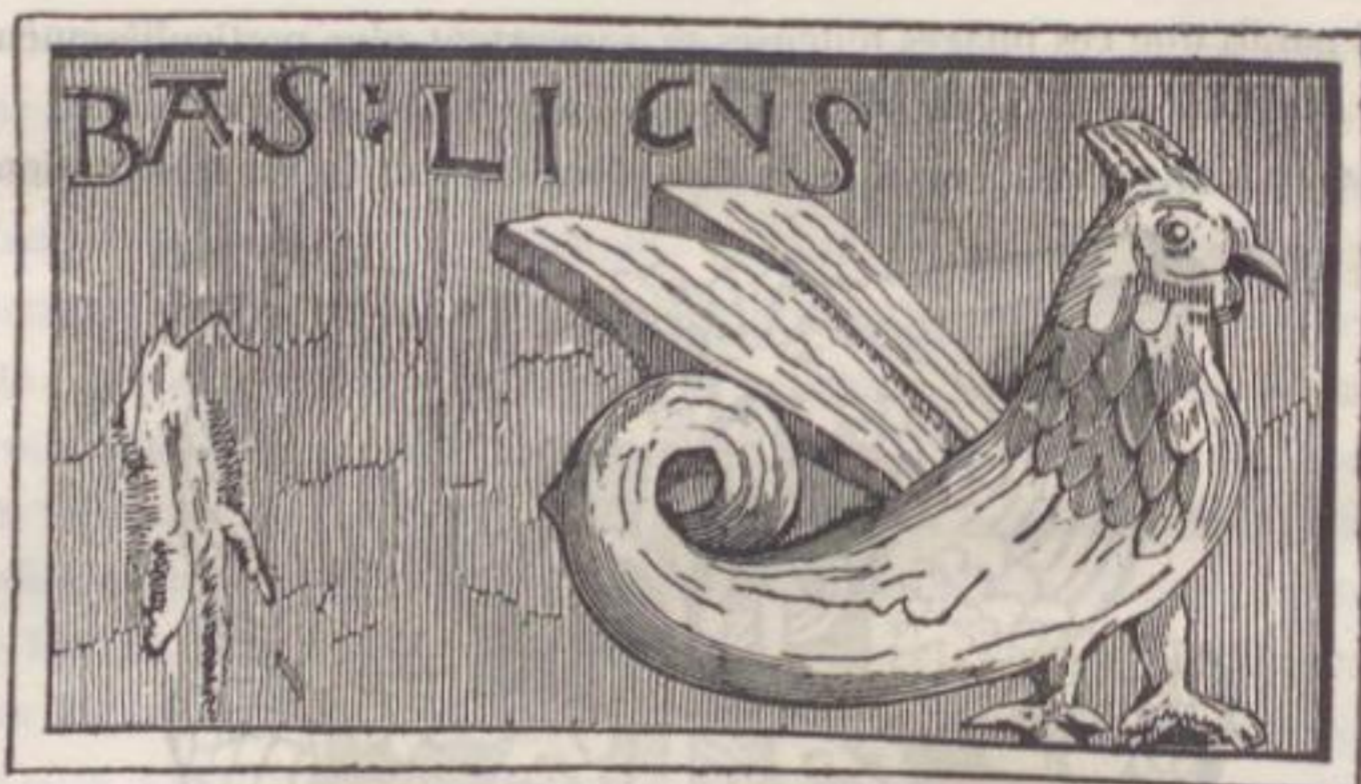
On peut consulter sur les idées mystiques qui se rapportaient à certains animaux, les *bestiaires* ou commentaires écrits au moyen-âge sur ce sujet. MM. Martin et Cahier en ont publié plusieurs dans leurs *Mélanges d'archéologie*, et M. Hippeau vient de publier, sous le titre *Bestiaire divin*, un volume in-8° qui renferme un très-grand nombre de recherches savantes sur le même sujet.

Le basilic a par devant la forme d'un coq, par derrière celle d'un serpent, *habet caudam ut coluber, residuum verò corporis ut gallus*,

(1) Les reptiles et surtout le serpent, étaient considérés comme l'emblème du vice; aussi, d'après leurs légendes, les premiers évêques ont-ils presque tous vaincu des serpents monstrueux; allégorie par laquelle on a voulu peindre le triomphe de la foi sur la superstition.

Saint Marcel, évêque de Paris, délivra aussi cette ville d'un serpent qui était venu d'une forêt des environs, et qui, selon la légende, avait creusé la fosse d'une dame de haute naissance, accusée d'adultère, pour dévorer une partie de son corps.

selon le texte de Vincent de Beauvais. C'est ainsi qu'il était représenté sur une église des environs de Lyon. Le basilic, l'aspic, le dragon et



autres figures symboliques du démon méritent d'être attentivement étudiées dans les églises romanes où elles se trouvent.

Les sirènes sont reproduites si souvent dans nos églises qu'il est bien



REPRÉSENTATION DE LA SIRÈNE DANS LE CLOITRE S^t.-AUBIN D'ANGERS.

difficile de ne pas admettre qu'elles aient eu un sens symbolique.

Selon M. l'abbé Voisin, la sirène pourrait bien représenter l'âme chrétienne purifiée par le Baptême. On la trouve effectivement sur des baptistères.

A Angers, la sirène tient d'une main un poisson, emblème du Christ, de l'autre un glaive que l'on croit être l'emblème de l'autorité de la foi ou de la puissance de la parole divine.

Le sagittaire poursuivant un cerf ou un bélier (capricorne) qu'il perce de traits, est encore une figure dont la présence, au milieu des

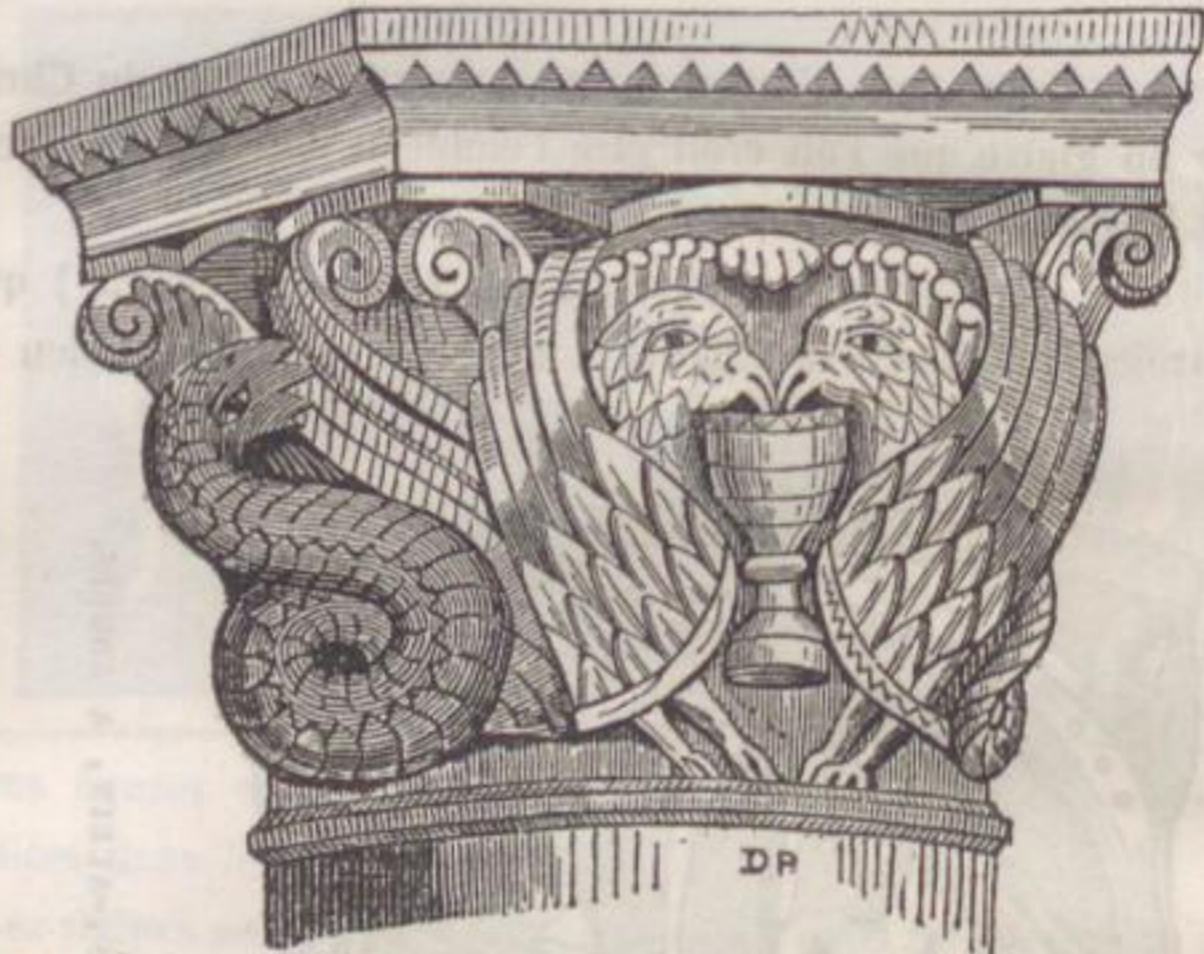


REPRÉSENTATION DU SAGITTAIRE DANS LE CLOITRE S'-AUBIN, A ANGERS.

tympans des portes et dans les archivolttes, ne peut passer inaperçue, et comme l'a dit M. Potier, conservateur de la bibliothèque publique de Rouen, il y a lieu de rechercher quel motif les artistes du moyen-âge ont eu pour la reproduire si souvent.

Au XII^e. siècle, j'ai rencontré des oiseaux à queue de serpent

buvant dans un calice, comme on en voit sur le chapiteau suivant de la nef de la cathédrale du Mans. Ce sujet n'a peut-être rien de sym-



bolique. Quelques-uns pourtant l'ont regardé comme la reproduction modifiée par le goût bysantin des deux colombes buvant dans une coupe, l'emblème de la douceur et des vertus chrétiennes, que l'on trouve très-fréquemment gravées au trait sur les pierres tumulaires des premiers siècles de l'église.

Enfin quelques bas-reliefs sont peut-être des réminiscences de mo-



TYMPAN D'UNE PORTE LATÉTALE A MARIGNY (CALVADOS).

numents de l'Orient, tels sont les animaux séparés par un arbre que l'on a cru être le *home* ou arbre symbolique des Orientaux.

Le même sujet se trouve exprimé différemment dans le tympan qui suit :



V. Petit del.

TYMPAN DE L'ÉGLISE DE COLLEVILLE-SUR-MER (CALVADOS).

ce sont des oiseaux à têtes de dragon, et comme le cintre était peu élevé, il a fallu leur donner une autre position et comprimer le *home*. L'attitude forcée de ces oiseaux ne manque pas, d'ailleurs, d'élégance et de mouvement.

La même pensée paraît avoir guidé le ciseau du sculpteur dans la porte suivante où l'on voit deux animaux bizarres séparés par un arbre.



Les lions affrontés si communs dans l'ornementation romane, rappellent aussi ceux qu'on rencontre sur des monuments de l'Orient et sur le tissu que nous avons cité précédemment (V. la page 21).

On a donné une explication assez curieuse des différentes figures qui couvrent les chapiteaux de la crypte de l'église de St.-Parize-le-Châtel, diocèse de Nevers. Ces figures seraient les symboles des sept Péchés capitaux; l'Envie serait représentée par le hibou; l'Orgueil par le singe jouant du violon et le porc pinçant de la harpe; l'Avarice par un homme serrant entre ses mains des bourses pleines, qu'il craint qu'on ne lui ravisse; l'Impureté par une sirène à deux queues; la Colère par un centaure poursuivant un cerf; la Paresse par la tortue, et la Gourmandise par un diable cornu placé devant une chaudière.



V. Petit del.

SCULPTURES SUR LES CHAPITEAUX DE LA CRYPTÉ DE PARIZE-LE-CHATEL (NIÈVRE).

Mais ce n'est pas là, probablement, l'explication vraie de ces figures, et je ne la reproduis ici que pour exercer la sagacité des archéologues : je crois qu'on pourra leur trouver un sens beaucoup plus satisfaisant.

Le sujet que voici (un homme entre deux monstres) et que j'ai trouvé exprimé avec quelques variantes sur divers monuments du XII^e. siècle, ne voudrait-il pas dire que l'homme fortifié par la religion, parvient à maîtriser les monstres les plus redoutables, images des passions humaines ; ce serait la traduction de la légende qui nous montre partout les premiers évêques terrassant des dragons et s'en faisant obéir au nom de Jésus-Christ.

Du reste, il faut se garder de pousser trop loin l'interprétation des figures et prendre garde de donner trop d'extension au symbolisme. A toutes les époques, la fantaisie a été un des éléments de l'art, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il y ait eu dans l'ornementation, au moyen-âge, des figures de convention comme il y en avait dans l'architecture grecque et dans l'architecture romaine.



V. Petit del.

Quant aux figures grotesques et parfois obscènes qui ornent les façades ou l'entablement des édifices religieux, ce serait, selon l'opinion de quelques antiquaires, la personnification des vices. Ils seraient là pour avertir les fidèles qu'ils doivent entrer dans le temple le cœur pur, et laisser à l'extérieur toutes les passions qui souillent l'âme. Selon d'autres, la plupart de ces figures bizarres *n'avaient aucune signification et n'étaient que des ornements créés par le caprice des sculpteurs.*

Les figures grotesques déplaisaient à saint Bernard. Voici comment il s'exprime à ce sujet dans une lettre écrite, vers l'an 1125, à Guillaume, abbé de St.-Thierry : « *A quoi bon tous ces monstres grotesques en peinture et en sculpture?... A quoi sert une telle difformité, ou cette beauté difforme? Que signifient ces singes immondes, ces lions furieux, ces centaures monstrueux.....? Que signifient ces guerriers qui combattent, ces chasseurs qui donnent du cor..... ces quadrupèdes à queues de serpent, etc., etc.?.....* » (1).

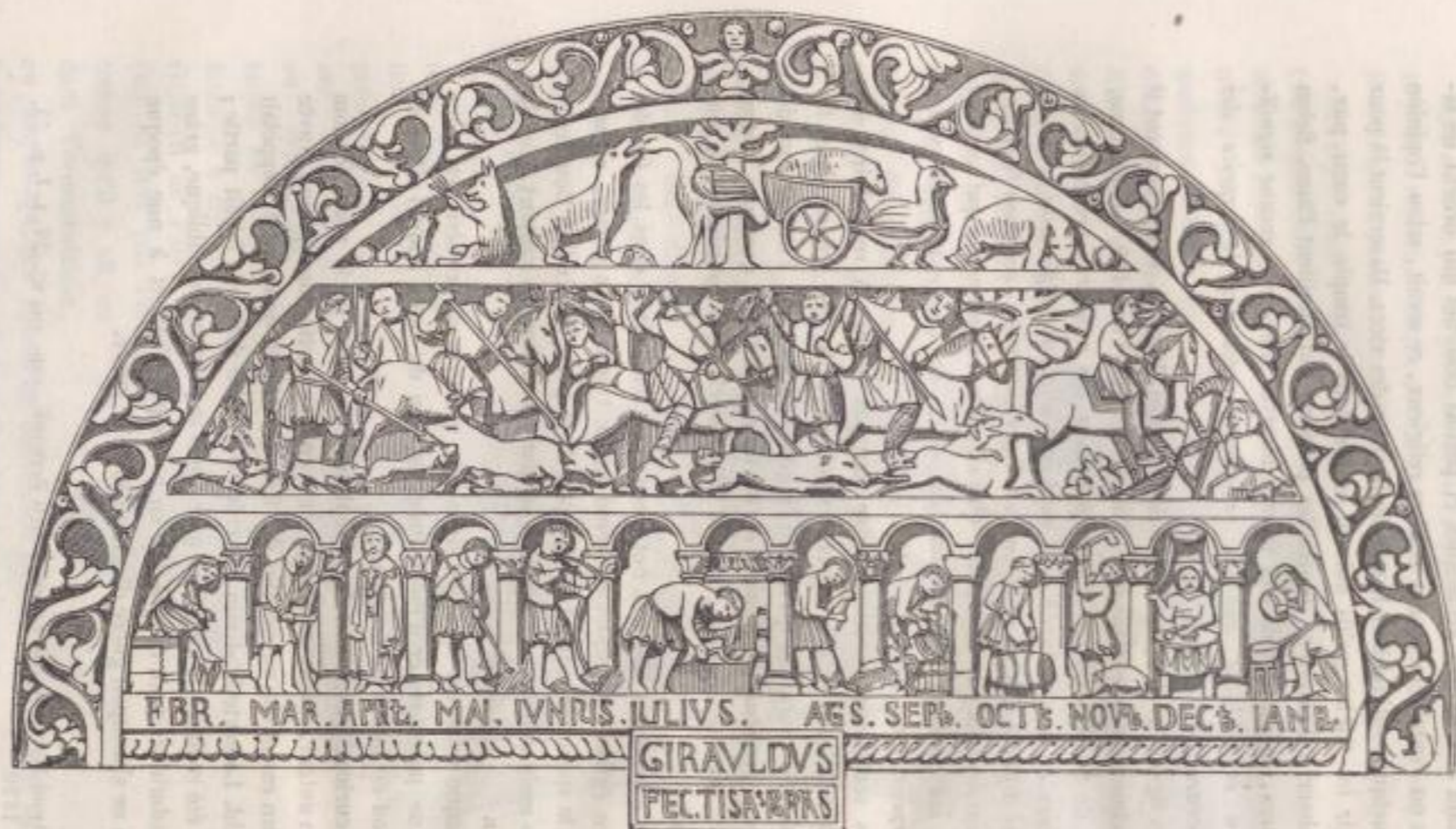
Les sculpteurs chrétiens ne se sont pas bornés à reproduire des sujets religieux et des sujets symboliques, ils ont trouvé dans les fables, des moralités qu'ils ont jugées bonnes pour l'instruction du peuple : la scène du renard et de la cigogne, et quelques autres sujets, ont été sculptés, dès le XII^e. siècle, sur plusieurs de nos églises.

Les calendriers illustrés ont aussi tenu leur place dans les façades de nos églises, quelquefois même sur le tympan des portes, comme dans le spécimen suivant (le tympan de la porte St.-Ursin à Bourges), où les mois sont représentés chacun par une action en rapport avec la saison.

Chaque scène est encadrée dans une arcature particulière, et, pour qu'il ne puisse rester d'incertitude, le nom du mois auquel elle correspond est inscrit au-dessous.

Ce curieux monument de la sculpture du XII^e. siècle porte le nom de son auteur, GIRAUDUS FECIT ISTAS PORTAS; cette inscription, gravée dans un cartouche au-dessous des figures, atteste donc qu'il s'appelait Girauld. La porte St.-Ursin a survécu à l'église dont elle faisait partie; elle a été replacée le long d'un mur, près la promenade publique, grâce à un administrateur éclairé qui en a compris l'intérêt à une époque où on ne s'occupait guère d'antiquités de ce genre.

(1) Apud Mabillon, inter opera sancti Bernardi, cap. XII, n^o. 29, t. I, p. 53. Paris, 1690.



TYMPAN DE LA FORTE SAINT-URSIN, A BOURGES.

Quel parti a-t-on tiré de la peinture pour la décoration des églises romanes ?

On en a couvert les murs et les voûtes et reproduit en couleurs tous les sujets que le ciseau du sculpteur gravait sur la pierre. Malheureusement le badigeon et le goût déplorable pour le regrattage ont fait disparaître la plupart des peintures anciennes qui pouvaient montrer l'effet de ces décorations polychromes. Il nous en reste pourtant quelques débris à l'aide desquels on peut encore s'en faire une idée assez juste. Ainsi beaucoup de colonnes ont été peintes en rouge, quelques chapiteaux en vert, les voûtes l'ont été en bleu-ciel ; il est facile de reconnaître que souvent les figures des bas-reliefs se détachaient sur des fonds de couleur différente et que leurs vêtements ont été peints et dorés.

Les murs et les voûtes ont dans quelques églises été couverts de peintures représentant des scènes de l'Écriture ; l'église de St.-Savin, en Poitou, nous fournit l'exemple le plus remarquable que l'on puisse citer. Les peintures d'un immense intérêt qui couvrent les voûtes de cet édifice représentent dans une suite de tableaux dont les personnages sont de grande proportion, des sujets de l'Histoire Sainte et de l'Apocalypse. Les peintures de la crypte offrent l'histoire de saint Savin et de saint Cyprien, martyrisés, selon la tradition, tout près du bourg actuel ; la description de ces curieuses figures nécessiterait un long mémoire : il me suffit de les signaler.

Les teintes ocreuses ou rougeâtres dominant dans ces grands tableaux et dans ceux beaucoup plus petits que l'on rencontre ailleurs, aux XI^e. et XII^e. siècles.

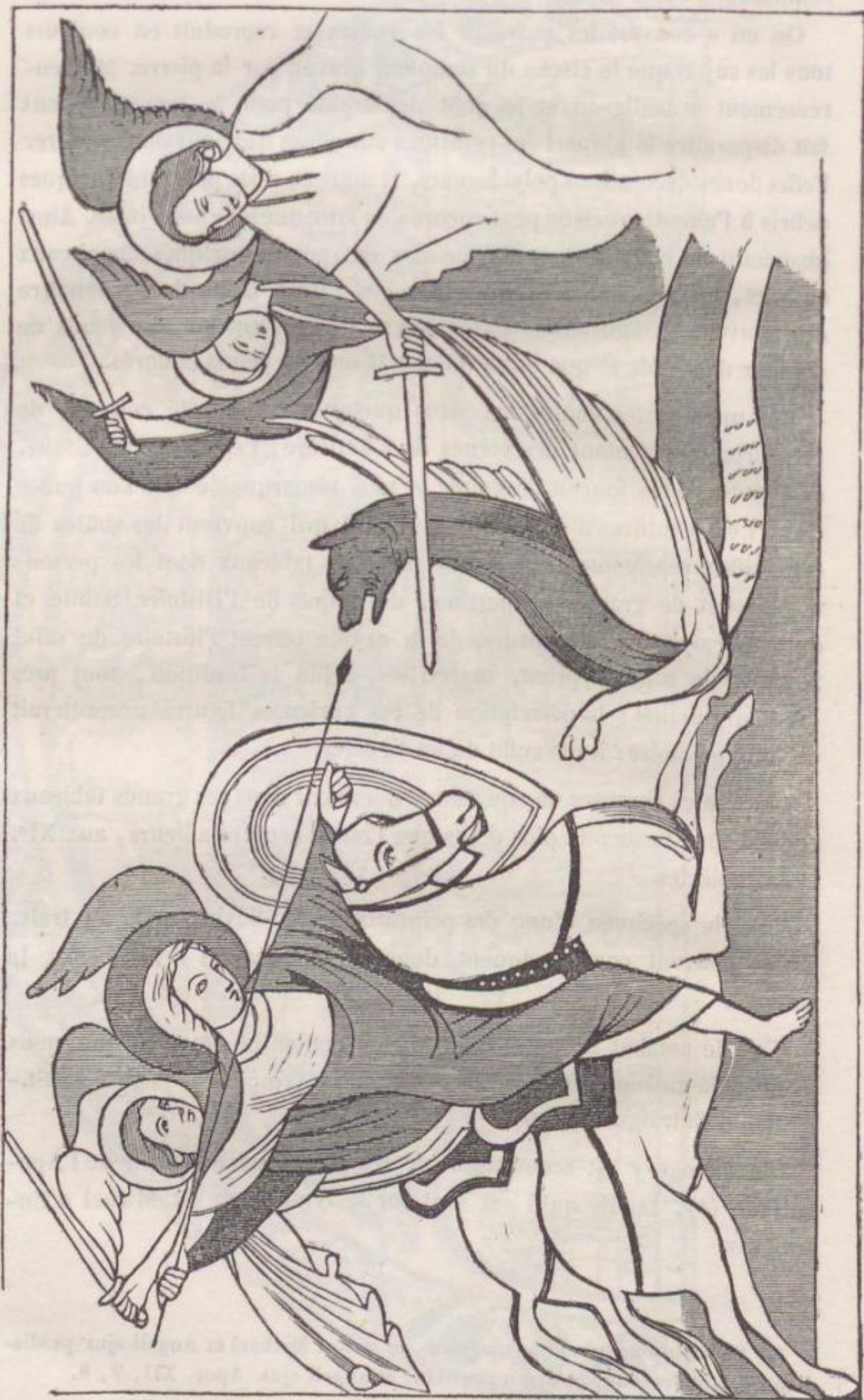
Voici le spécimen d'une des peintures de St.-Savin, mais au trait, et ne pouvant par conséquent donner une idée de l'effet et de la couleur.

C'est le combat de l'archange Michel contre le dragon, que nous avons déjà vu représenté en bas-relief sur un tympan de l'église de St.-Michel d'Entraigues (p. 97).

L'Archange y est accompagné de ses anges, selon le texte de l'Apocalypse (1), tandis qu'il est seul sur le tympan de St.-Michel d'Entraigues.

(1) Et factum est praelium magnum in caelo : Michael et Angeli ejus praeliabantur cum dracone, et draco pugnabat et angeli ejus. Apoc. XII, 7, 8.

L'Archange est monté sur un cheval blanc; il dirige contre le dragon



COMBAT DE L'ARCHANGE MICHEL PEINT A SAINT-SAVIN.

une espèce de javeline très-mince; un ange, à côté de lui, tient un bouclier pointu par le bas.

Le dragon est accompagné lui-même de deux anges armés d'épées, à pied, et qui paraissent le défendre.

Voici encore la figure de Jonas et des ornements architectoniques



PEINTURE MURALE A SAINT-SAVIN.

peints à St.-Savin.

Quelques colonnes y avaient été peintes, de manière à représenter

des marbres, des agathes, etc., etc., comme on a essayé de l'indiquer sur cette esquisse.



Les peintures de St.-Savin ont été décrites par M. Mérimée dans un ouvrage spécial publié aux frais du gouvernement.

« La palette des artistes qui ont travaillé à St.-Savin, dit ce savant académicien, était des plus restreintes, et je doute qu'ils aient fait usage

de toutes les ressources que comportait ce genre de peinture, même de leur temps. Les couleurs qu'ils ont employées sont le blanc, le noir, deux teintes de jaune, plusieurs teintes de rouge, plusieurs nuances de vert, du bleu, et les teintes résultant de la combinaison des couleurs précédentes avec le blanc.

Le blanc des fresques de St.-Savin couvre peu; il s'est décomposé souvent, et parfois il est devenu comme translucide. Les inscriptions de la nef tracées en blanc sont maintenant illisibles.

Le noir a été rarement employé pur. Mêlé au blanc, il servait à faire diverses nuances de gris.

Les rouges se sont, en général, très-bien conservés. Ce sont, je crois, des ocres, et, par conséquent, ils n'ont jamais une grande vivacité. La teinte qui se reproduit le plus fréquemment est intense, un peu violacée et tirant sur le pourpre.

Les jaunes sont également bien conservés. Il y a des draperies peintes en jaune qui ont un éclat remarquable, et que nos ocres n'ont point, ce me semble, aujourd'hui.

Le bleu est fortement altéré. On s'en est, d'ailleurs, servi assez rarement. Presque toujours il a pris une teinte verdâtre et sale. L'analyse que M. Chevreul a faite a démontré que le cobalt était la base de cette couleur.

Le vert est quelquefois très-brillant et très-vif. J'ignore sa composition, mais je doute que ce soit une terre naturelle. La teinte la plus claire manque, je crois, à la fresque moderne. »

Il est inutile de dire qu'aucune de ces couleurs n'a de transparence. Toutes ont un aspect terreux et terne. Il est évident qu'on ne les a jamais recouvertes d'un vernis ou d'un encaustique, comme quelques peintures murales des anciens.

Les peintures suivantes se trouvent dans l'église de Tournus, dont elles décorent une des arcades; on y voit, au milieu d'une bordure courante de galons formant des espèces de méandres, diverses figures grotesques assez intéressantes.

Ceci nous rappelle qu'à St.-Savin il existe aussi des figures grotesques et des animaux fantastiques dont je peux offrir ici un spécimen: ce sont des chevaux ailés, des oiseaux ayant de longs becs recourbés en-dessus, des quadrupèdes à têtes humaines, etc., etc., etc.

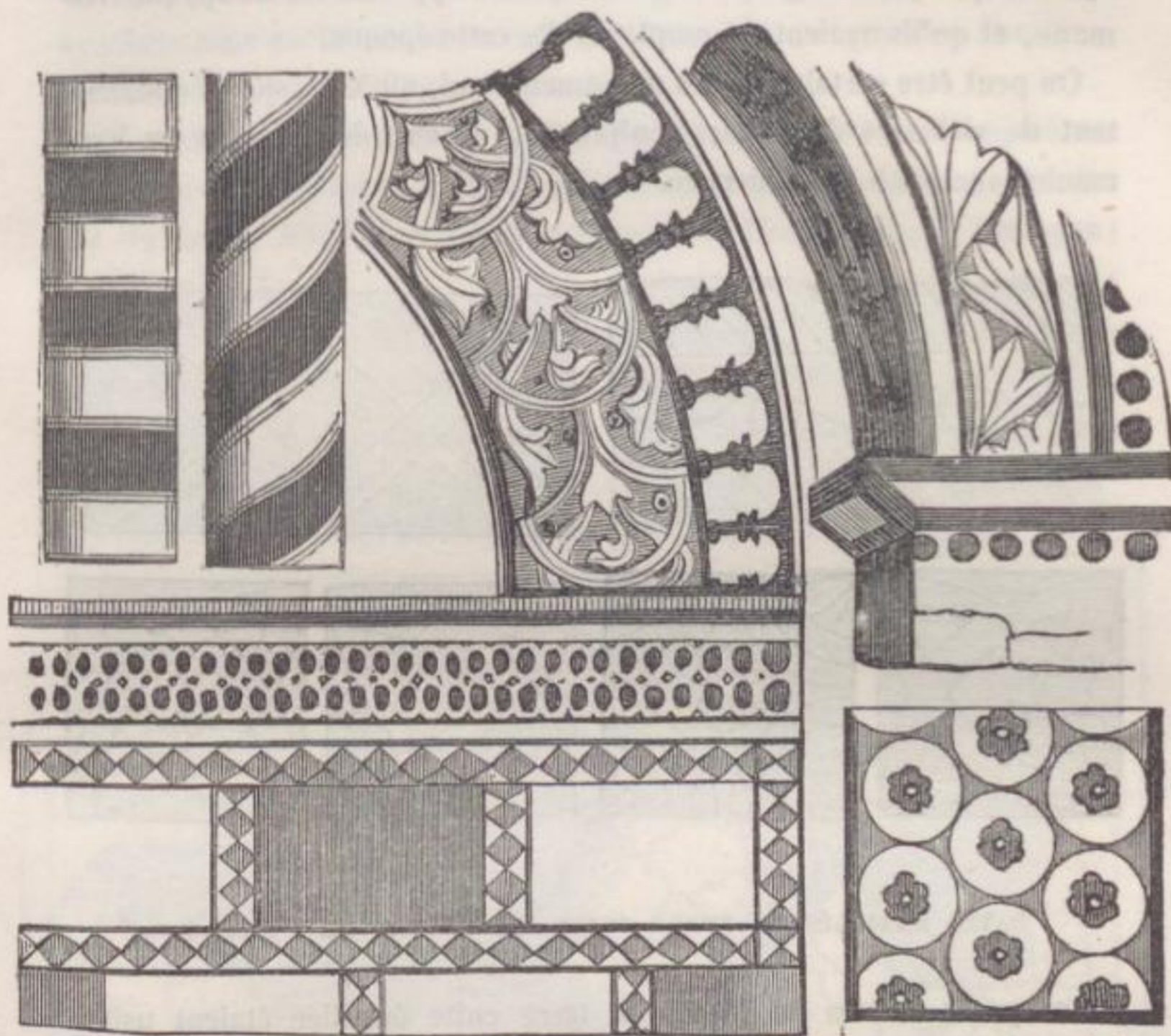


PEINTURES A TOURNUS (SAÔNE-ET-LOIRE).



PEINTURES A SAINT-SAVIN (VIENNE).

Voici d'autres peintures murales tirées de deux églises romanes du Bourbonnais, et figurant, les unes, des espèces de marqueteries,



E. Sagot del.

les autres, des enroulements, des feuillages et des ornements de différentes formes.

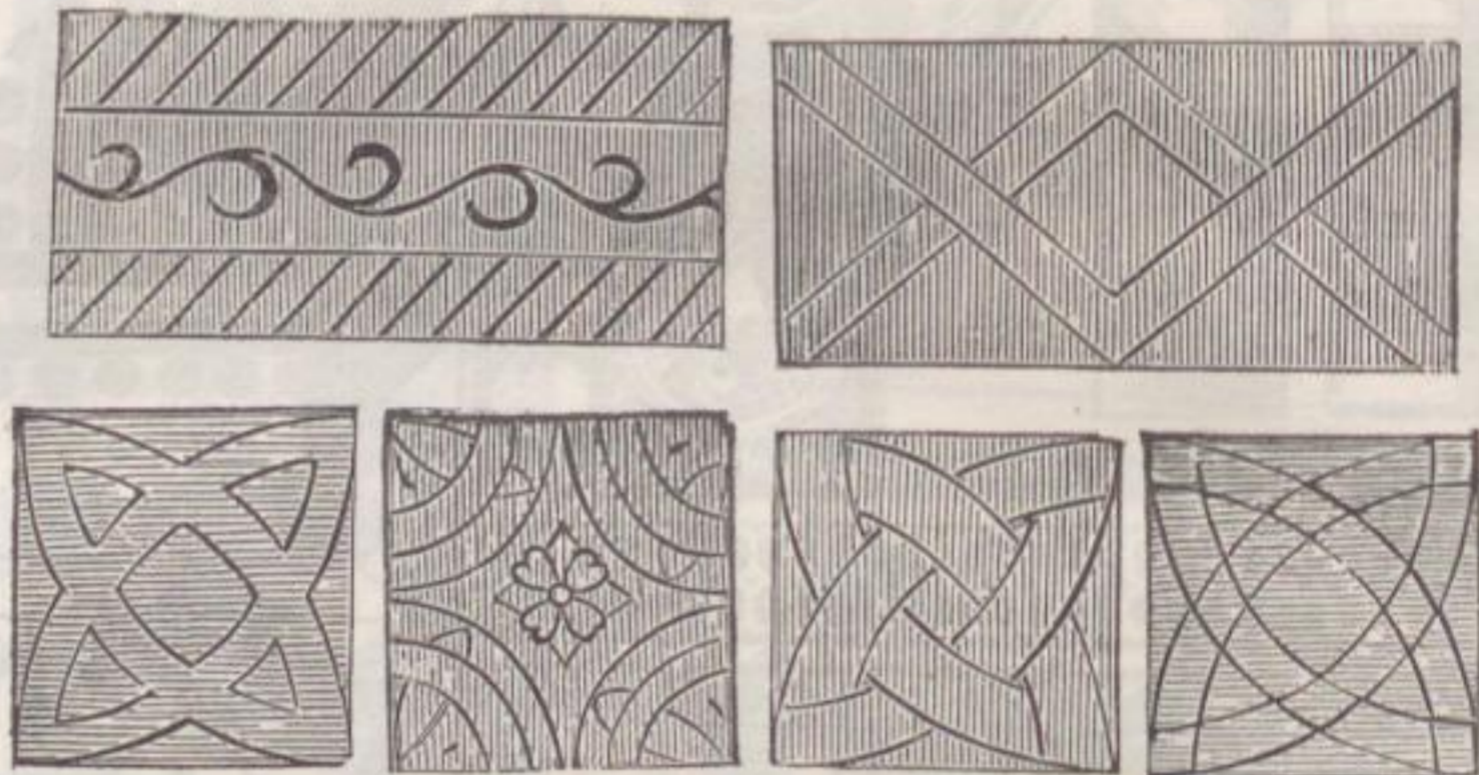
Quel fut le mode de pavage usité durant la période romane secondaire ?

Nous avons très-peu de renseignements sur les pavés de nos églises aux XI^e. et XII^e. siècles; nous savons seulement qu'au XII^e. siècle surtout, le sanctuaire était souvent pavé de mosaïques ou de marqueteries; on dut commencer à employer les pavés formés de dalles plus ou moins grandes avec dessins en relief très-peu saillants qui se détachaient sur un fond rempli par un ciment de couleur maintenu et en quelque sorte incrusté à la surface du pavé pour faire ressortir les dessins sculptés en méplat.

Le département du Nord renferme encore des spécimens remarquables de ces pavés; mais comme il n'est pas sûr qu'ils remontent au-delà du XIII^e. siècle, quoique le style de quelques-uns semble l'an-

noncer, nous les décrirons plus tard : toujours est-il que j'ai trouvé ailleurs quelques fragments de ces pavés appartenant à l'époque romane, et qu'ils avaient été employés dès cette époque.

On peut être certain que les monuments qui, au XII^e. siècle, étaient tant de richesses dans leurs sculptures, avaient des pavages en harmonie avec cette magnificence.



PAVÉS ÉMAILLÉS EN TERRE CUITE DES XI^e. ET XII^e. SIÈCLES.

Les pavés formés de pièces en terre cuite émaillée étaient usités dès le XI^e. siècle; M. Digot en a remarqué dans l'église romane de Mousson qui date du XI^e. siècle, et dans une autre église de Lorraine (celle de Laitre-sous-Amance), consacrée en 1076. Je présente quelques-unes de ces briques émaillées.

Les églises romanes ne sont-elles pas très-nombreuses en France ?

Oui, on pourrait en citer des centaines : si l'on veut connaître les plus importantes, on peut consulter le catalogue imprimé dans mon *Histoire de l'architecture au moyen-âge*, page 235 et suivantes, les nombreux renseignements donnés sur les églises de France dans les 49 volumes déjà parus du *Bulletin monumental*, et les publications diverses faites depuis quelques années dans les départements.

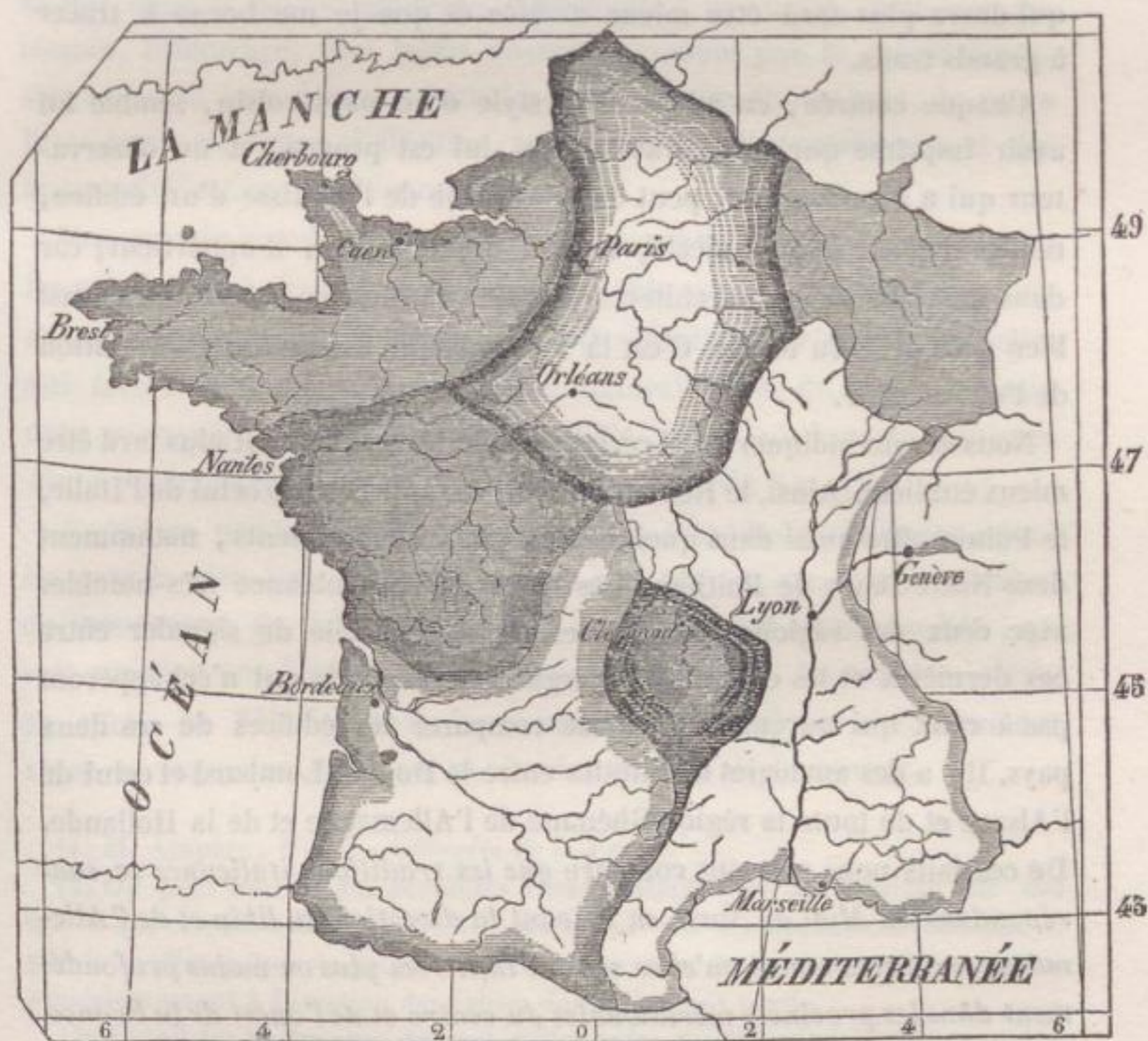
En combien de régions monumentales peut-on diviser la France durant la période romane secondaire ?

Des voyages multipliés m'ont permis de comparer les édifices de presque tous nos départements, dans le but de rechercher quelles mo-

difications le génie des architectes pouvait avoir introduites dans telle ou telle province de France, et d'autre part, pour examiner s'il y avait synchronisme parfait entre les édifices offrant, à de grandes distances, identité de types architectoniques.

D'après les observations que j'ai faites, j'ai divisé l'empire en plusieurs régions que l'on peut circonscrire à peu près ainsi qu'il suit : La région du Nord et de l'Île-de-France ; la Normandie ; la Bretagne ; le Maine, l'Anjou et la Touraine ; le Poitou, l'Aunis, la Saintonge ; le Midi, depuis la Garonne jusqu'aux frontières ; l'Auvergne ; la Bourgogne ; la région de l'Est ou Franco-Germanique.

On peut simplifier encore ces divisions et les réduire à sept comme les indique la carte suivante, savoir : la région du Nord et de l'Île-de-France, s'étendant de la Belgique jusqu'au Sud de la Loire ;



CARTE DES RÉGIONS MONUMENTALES DE LA FRANCE AU XII^e. SIÈCLE.

La région du Nord-Ouest comprenant la Normandie et la Bretagne ;
La région de l'Ouest, embrassant le Poitou, la Saintonge, la Touraine, et une partie de l'Anjou.

La région du Sud-Ouest, s'étendant depuis la Dordogne jusqu'aux Pyrénées.

La région de l'Auvergne, limitée aux départements du Puy-de-Dôme, à la Haute-Loire et à quelques contrées voisines ;

Le Roman Germanique, dont le centre est sur les bords du Rhin et qui, après avoir occupé l'Alsace, pénètre au-delà des Vosges dans plusieurs départements ;

La région du Roman Bourguignon qui, par une dégradation insensible, s'allie au Roman de la vallée du Rhône et à celui de la Provence, et qui pourtant peut en être distingué de telle sorte qu'on diviserait en deux parties ce grand espace compris entre les frontières de la Bourgogne et la Méditerranée.

C'est là une esquisse géographique un peu vague, j'en conviens, qui devra plus tard être mieux arrêtée et que je me borne à tracer à grands traits.

Chaque contrée, en adoptant le style d'un pays voisin, semble lui avoir imprimé quelque caractère qui lui est propre, et un observateur qui a beaucoup vu, peut dire, à la vue de l'esquisse d'un édifice, non-seulement à quel siècle, mais à quelle région il appartient ; car dans ses vicissitudes, l'architecture obéit à l'influence des localités aussi bien qu'à celle du temps. C'est là un point qui mérite toute l'attention de l'observateur.

Nous devons indiquer aussi certaines affinités qui devront plus tard être mieux étudiées. Ainsi, le Roman du Midi se rapproche de celui de l'Italie, le Poitou offre aussi dans quelques-uns de ses monuments, notamment dans Notre-Dame de Poitiers, des traits de ressemblance très-notables avec ceux des régions transalpines. Il serait facile de signaler entre ces dernières et les églises d'Auvergne, des rapports qui n'échapperont pas à ceux qui auront le loisir de comparer les édifices de ces deux pays. Il y a des analogies manifestes entre le Roman Lombard et celui de l'Alsace et de toute la région Rhénane de l'Allemagne et de la Hollande. De ces faits nous pouvons conclure *que les traditions italiennes se sont répandues du Midi au Nord, en suivant la direction du Rhin et de l'Allemagne, en même temps qu'elles se sont infiltrées plus ou moins profondément dans les provinces méridionales du centre et de l'ouest de la France.*

Les régions situées au nord de la Loire (Ille-de-France, Orléanais, Normandie, etc., etc.), qui avaient moins de débris antiques sur leur sol, ont aussi moins fidèlement suivi les traditions du Midi. Dès le XII^e. siècle, les colonnes se sont groupées, les piliers romans se sont, comme nous le voyons à l'Abbaye-Blanche près Mortain, couverts

de colonnes effilées; l'acheminement vers le style ogival est plus manifeste dans ce pays que dans les autres.

Quels ont été les progrès de l'architecture et de la sculpture pendant la période romane secondaire.

Le progrès a été constant et manifeste depuis le XI^e. siècle jusqu'à la fin du XII^e.; mais c'est au XII^e. que l'architecture romane se montre parée de toutes ses richesses, que le ciseau du sculpteur fécond, hardi, gracieux dans toutes ses créations, orne les édifices de ses plus belles et de ses plus brillantes moulures.

Le XII^e. siècle forme donc une époque très-remarquable dans l'histoire de l'art, et peut donner lieu à une subdivision dans la classification des monuments de la période romane secondaire.

Au XII^e. siècle, époque incomparable, tout naît, tout resplendit à la fois dans le monde moderne. Chevalerie, croisades, architecture, langue, littérature, tout jaillit ensemble comme par la même explosion; c'est là que débute véritablement l'histoire de nos arts, de notre littérature, de notre civilisation, comme celle des autres arts et des autres civilisations de l'Europe (1).

Une grande impulsion donnée au commerce de l'Italie avec l'Orient, les pèlerinages à Jérusalem devenus plus fréquents, et surtout les croisades, établirent entre l'Orient et l'Occident des relations nouvelles qui favorisèrent de plus en plus la naturalisation du goût byzantin dans nos contrées. Aussi voit-on, au XII^e. siècle, un luxe de moulures que n'avaient point encore étalé les monuments du XI^e. (2).

En même temps que s'opère ce nouveau travail d'assimilation, dont les progrès sont manifestes pour ceux qui visitent un certain nombre de monuments du XII^e. siècle et les comparent à d'autres du XI^e., on voit paraître une forme nouvelle pour les voûtes et les arcades, c'est, en effet, au XII^e. siècle qu'on commence à employer fréquemment L'ARC EN POINTE OU OGIVE qui prédomina dans le siècle suivant.

(1) M. Ampère, *Histoire littéraire de la France*.

(2) On peut trouver des moulures caractéristiques du XII^e. siècle sur des églises qui ont été bâties dans le XI^e. siècle, suivant des documents certains. Il paraît en effet qu'un très-grand nombre de portes et de façades ont été sculptées postérieurement à l'érection des églises dont elles font partie.

On élevait des portes avec des archivoltes unies que l'on ciselait plus ou moins long-temps après l'achèvement de l'édifice. J'en connais plusieurs du XI^e. siècle, qui ne sont ornées qu'à moitié et qui prouvent la vérité de mon assertion.

Ainsi, on sculptait quelquefois d'avance, et avant de les assembler, les pièces qui devaient composer les cintres des portes; quelquefois aussi elles ne l'étaient qu'après leur assemblage: la nature des ciselures et des matériaux influait sans doute sur le choix du procédé que l'on suivait à cet égard.

Quelle opinion doit-on se former sur l'origine des moulures usitées dans l'architecture romane secondaire?

Les débris antiques répandus sur différents points de la France et qui peuvent dater des III^e. et IV^e. siècles, nous offrent des moulures semblables, sauf l'exécution, à celles que nous trouvons sur les églises.

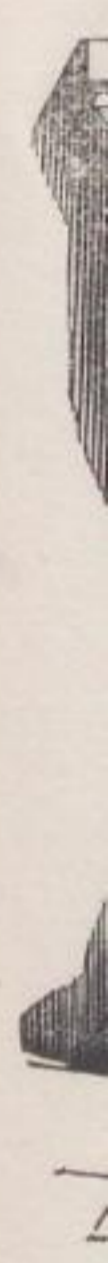
Si l'on examine les mosaïques découvertes dans le midi de la France, notamment celles qui sont aujourd'hui déposées dans le musée de Lyon, à la maison carrée de Nismes, à Vienne, à Narbonne et dans quelques autres cabinets, et celles que nous découvrons chaque jour dans le nord de la France, on retrouvera, dans les bordures de ces tableaux les zigzags, les frètes crénelées, les quatre-feuilles, les étoiles, les entrelacs, les tissus nattés, etc., etc.

Les figures exprimées en mosaïques durant l'ère gallo-romaine furent traduites en relief sur les monuments du moyen-âge.

La France centrale entra franchement et avec bonheur dans cette voie; moins riche que l'Italie en peintres et en mosaïstes, elle se détacha plus vite des traditions anciennes et chercha dans les reliefs ce que l'Italie demandait encore souvent, aux XI^e. et XII^e. siècles, à la peinture et à l'application des pièces de couleur (1).

Mais si les pavés en mosaïques et les débris de monuments gallo-romains épars sur le sol ont guidé le ciseau des artistes; si, à Autun et à Langres, par exemple, on a copié les pilastres cannelés des arcs de triomphe et des portes antiques qui s'y voient encore; si, dans un grand nombre de façades, on a si bien imité sur le fût des colonnes les feuilles imbriquées, les rinceaux et d'autres moulures que nous voyons sur des fûts antiques, il ne faut pas en conclure que tout soit indigène dans la décoration de nos églises du XII^e. siècle. Les étoffes, les galons, les peintures, les manuscrits, les reliquaires ciselés et tant d'autres objets d'art apportés de Constantinople, avaient sans doute multiplié des types, des motifs de dessin, dont nos architectes surent profiter. Il faut ici, comme en toute chose, se garder d'adopter un système exclusif pour ces origines: tout attribuer aux importations de l'Orient, comme l'ont fait quelques archéologues, serait, je crois, une grande erreur, de même qu'il ne faut pas attribuer aux monuments antiques indigènes une influence absolue.

(1) L'Auvergne, attachée à l'école italienne par des causes qu'il ne m'a pas été donné de bien apprécier et qui tiennent peut-être uniquement aux matériaux diversicolores fournis par ces roches volcaniques, continua plus long-temps à employer la marqueterie concurremment avec les moulures en relief.



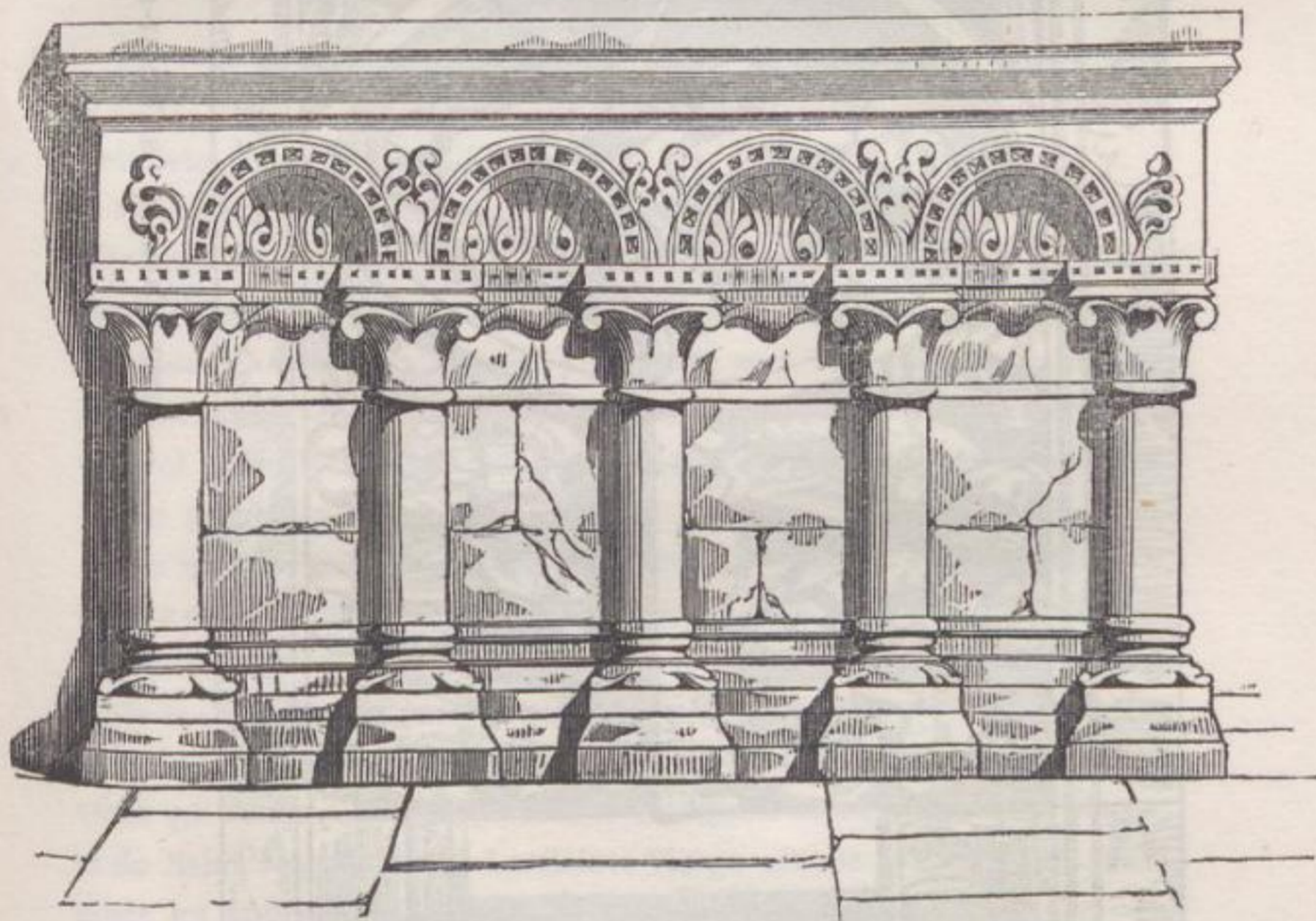
**AUTELS. — FONTS BAPTISMAUX. — TOMBEAUX. — LIEUX
DE SÉPULTURE. — VASES SACRÉS. — TISSUS. —
PALÉOGRAPHIE MURALE,**

PENDANT LA PÉRIODE ROMANE SECONDAIRE.

Autels.

Quels caractères les autels offraient-ils pendant la période romane secondaire ?

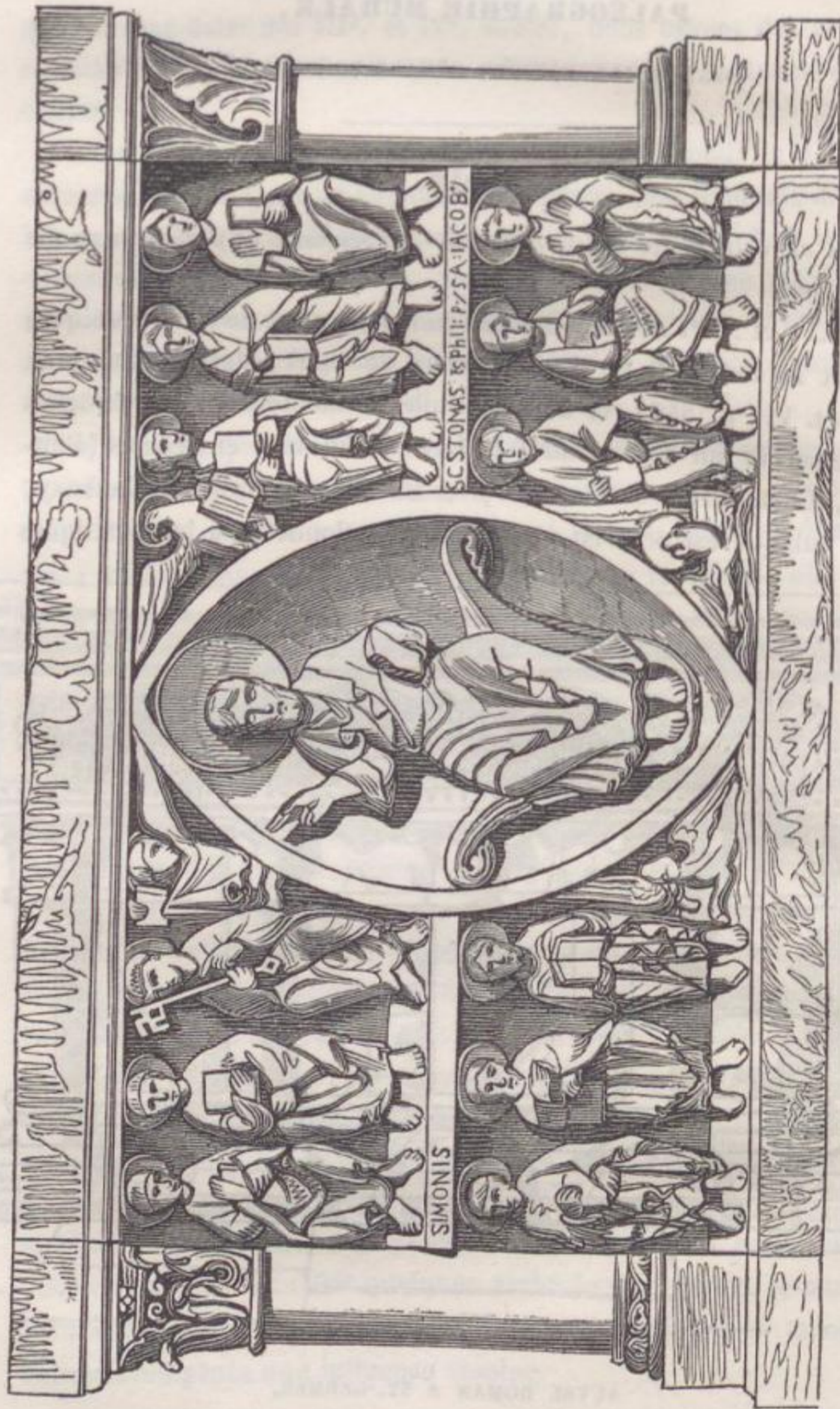
Aux XI^e. et XII^e. siècles, les autels étaient souvent de forme cubique; tels sont les autels de St.-Savin et ceux de Spire, décrits dans mon *Cours* (t. VI, p. 540), et dans le *Bulletin monumental*; quelquefois la table portait sur des colonnes et il restait un vide en-dessous (Pontorson, Chatillon-sur-Marne, etc.). A St.-Germer près de Gournay, l'autel cubique est orné en avant de cinq colonnettes à bases attiques



AUTEL ROMAN A ST.-GERMER.

portant quatre cintres, dont les archivoltes sont garnies de petites moulures quadrangulaires en creux. Des feuillages occupent les tympanes de ces quatre arcades.

L'autel de l'église Ste.-Marguerite, près de Dieppe, ressemble beaucoup à celui de St.-Germer.



AUTEL D'AVENAS (SAÔNE-ET-LOIRE).

A Avenas (Saône-et-Loire), l'autel, de la seconde moitié du XII^e. siècle très-probablement, offre un type beaucoup plus riche. On voit

sur le devant, au-dessous de la table portée par des colonnes, le Christ dans l'auréole elliptique et les douze apôtres rangés sur deux lignes.

L'autel de St.-Guilhem-du-Désert (Hérault), de la fin du XI^e. siècle (1076), est de la même forme que le précédent, mais il participe à la fois de la sculpture et de la peinture en ce qu'il est orné de mosaïques.

Sur un large panneau de marbre blanc, deux cadres d'arabesques entourent deux figures du Christ, l'une assise, tenant un livre dans ses mains et entourée des quatre symboles évangéliques; l'autre en croix, accompagnée des figures de Marie, de saint Jean, et de deux Anges; les côtés reproduisent seulement la bordure d'arabesques. Ces figures et ces arabesques ont été sculptées en relief plat, et l'intervalle entre les reliefs est rempli de verres colorés de teintes très-foncées; comme le relief plat ne pouvait rendre que le contour extérieur dans les figures, on a indiqué par un trait léger les détails intérieurs.

Nous devons à Mgr. Muller, évêque de Munster, l'esquisse d'un devant d'autel, aujourd'hui dans sa ville épiscopale, mais qui autrefois se trouvait dans celle de Soest.

Ce devant d'autel est en bois; les figures ont été peintes en couleurs très-vives sur un fond d'or. La bordure est en saillie et sculptée et peinte. Aux angles supérieurs de cette bordure, se voient, dans des médaillons circulaires, deux des grands prophètes, que l'on reconnaît, à leur légende, pour les prophètes *Isaïe* et *Ezéchiël*: dans les angles inférieurs, qui ont perdu les figures correspondantes, devaient se trouver les deux autres prophètes, *Jérémie* et *Daniel*.

Ces quatre prophètes correspondaient aux figures symboliques des quatre évangélistes qui entourent le trône de J.-C. Au centre du tableau: le Rédempteur est assis au milieu d'une auréole à quatre lobes; bénissant de la main droite, il porte dans la main gauche le livre ouvert, offrant ces mots qui indiquent le mystère de l'Eucharistie: *Ego sum panis vivus qui de calo descendi*; il est accompagné d'abord de la Sainte Vierge et de Saint Jean-Baptiste. La Sainte Vierge occupe le côté droit, elle porte les sept colombes, représentant les sept dons de l'Esprit; la colombe centrale, dans un cadre de plus grand diamètre, est le symbole de la Sagesse, *Sapientia*. Saint Jean porte l'Agneau dans un cadre arrondi.

La sainte placée à droite de la Sainte Vierge est la patronne de l'église



V. Petit d. . .

AUTEL DE L'ÉGLISE DE SAINTE-WALPURGIS DE SOEST, AUJOURD'HUI A MUNSTER DANS LE MUSÉE DE KUNSTVESCIN.

où se trouvait l'autel, sainte Walpurgis : la figure d'évêque, portant le pallium, près saint Jean-Baptiste, doit être, d'après Mg^r. Muller, un archevêque de Cologne. La ville de Soest appartenait, en effet, à la circonscription métropolitaine de Cologne jusqu'à la dernière organisation des évêchés du royaume de Prusse.

N'y avait-il pas des autels revêtus d'or et d'argent ?

Les églises les plus riches avaient parfois des tableaux en métal qui recouvraient toute la partie antérieure de l'autel et qui pouvaient à volonté s'y placer et s'en détacher. Nous citerons pour exemple le magnifique devant d'autel de la cathédrale de Basle, de la première moitié du XI^e. siècle, figuré dans l'atlas de mon *Cours d'antiquités*, pl. LXXX. Ce devant d'autel est en or et pèse au moins 26 marcs. Il a 3 pieds 8 pouces de hauteur sur 5 pieds 6 pouces de largeur.

La planche d'or, travaillée au repoussé, est appliquée sur un fond de bois de cèdre de 3 pouces d'épaisseur.

Elle renferme cinq figures en relief de 22 pouces d'élévation, qui représentent le Sauveur, les trois archanges, Michel, Gabriel, Raphaël, et saint Benoît.

Comment consacrait-on les autels chrétiens ?

Les autels étaient consacrés par l'onction du Saint Chrême, par la bénédiction sacerdotale et par des reliques qu'on y déposait : ces reliques étaient scellées dans des cavités pratiquées dans la pierre de l'autel.

Grégoire de Tours indique suffisamment comment se faisait cette dédicace dans les premiers siècles de l'église, en parlant de celle qu'il fit d'un oratoire : « Après avoir passé la nuit en prière, » dit-il, « nous sommes « entrés le matin dans la chapelle et nous avons béni l'autel que notre « piété y avait fait élever. De retour à la basilique, nous avons fait « enlever les saintes reliques, et, au milieu d'un cortège de prêtres « et de lévites, nous nous sommes dirigés vers la porte de l'oratoire « avec les restes des saints, ornés de voiles et portés sur un bran- « card. »

Quelques autels étaient adossés à des tombeaux de saints (St.-Savin, St.-Mathias de Trèves) ; quand ils étaient ainsi en contact ou qu'ils étaient placés au-dessus des cryptes qui renfermaient des reliques, on se dispensait d'en incruster dans l'autel même.

Voici le curieux bas-relief représentant, à Tarascon, la consécration du principal autel de l'église de cette ville, à la fin du XII^e. siècle ;



on y voit deux évêques s'appuyant sur leurs crosses et ayant chacun devant soi un vase rempli d'huile sainte pour les onctions.

Quels étaient les ornements et accessoires de l'autel ?

Il paraît que jusqu'au IX^e. siècle, on ne plaçait rien sur la table de l'autel ; les ornements qu'on y voit aujourd'hui n'ont commencé que fort tard à être tolérés : on croyait que rien ne devait être mis en présence de l'Eucharistie, excepté le livre des évangiles renfermant la parole de Dieu même.

Ce n'est, à ce qu'il paraît, qu'à partir du X^e. siècle que des croix ont été placées sur les tables des autels.

Les images placées sur l'autel ont été extrêmement rares avant le XIII^e. siècle ; il ne faut pas confondre avec celles-ci les peintures qui décoraient les murs de l'abside et dont parlent les écrivains.

L'abbé Thiers, savant liturgiste, pense qu'avant le XII^e. siècle on suspendait bien des guirlandes et des couronnes de fleurs autour et au-dessus des autels (1) et sur les murs (2), mais qu'on n'en déposait point sur la table même de l'autel.

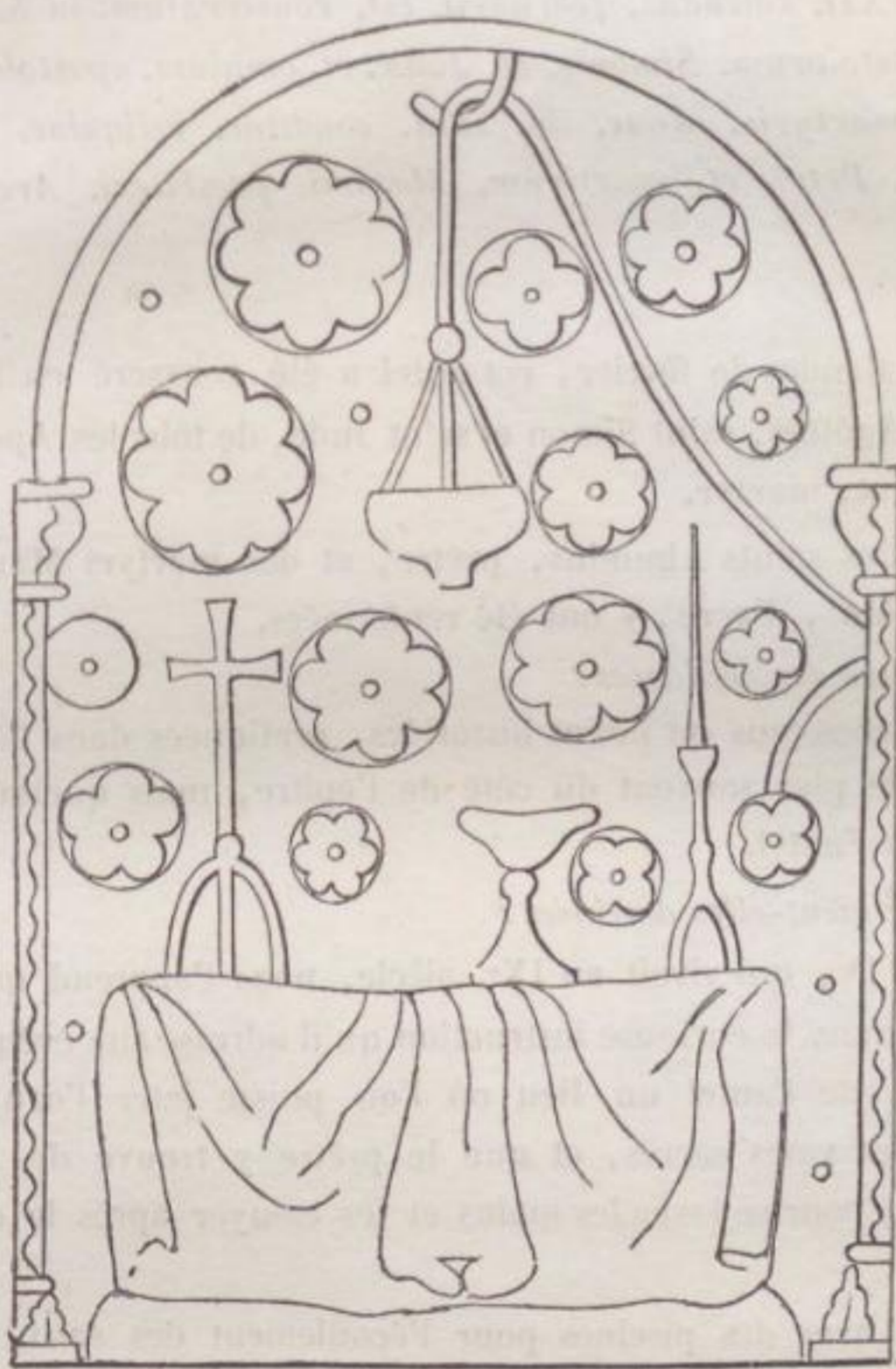
Les autels figurés sur la châsse émaillée de saint Calmin, de Riom, montrent la simplicité de ce que nous appelons de nos jours

(1) *Texistis variis altaria festa coronis,
Pingitur ut filis floribus ara novis.*

Fortunat Carm. 9 ad Radegund. l. 8.

(2) Grégoire de Tours, de Gloria Confessorum, rapporte que le prêtre Severin attachait des lis autour des murailles d'une église qu'il avait bâtie : *Solitus erat flores liliorum, tempore quo nascuntur, colligere, ac per parietes hujus ædis appendere.*

la garniture de l'autel, on ne distingue qu'une croix, un calice et un chandelier.



AUTEL PEINT EN ÉMAIL SUR LA CHASSE DE SAINT CALMIN DE RIOM.

Il n'y avait pas de tabernacle pour recevoir les hosties, l'Eucharistie se conservait dans des vases faits les uns en forme de colombe, les autres en forme de tours qui étaient tantôt suspendus, tantôt renfermés dans des armoires placées à côté de l'autel.

Aux XI^e. et XII^e. siècles, les autels étaient souvent consacrés en l'honneur de plusieurs saints. On y renfermait aussi plusieurs reliques.

Des inscriptions dédicatoires étaient quelquefois gravées sur le bord de la table des autels comme à St.-Savin, en Poitou, et quelquefois, comme à Montierneuf de Poitiers, sur des tables en pierre qu'on incrustait dans les murs voisins (1).

(1) Voir mon *Cours d'antiquités*, t. VI, page 155 et suivantes.

Une de ces inscriptions dédicatoires de Montierneuf de Poitiers que je cite comme exemple, peut être lue de la manière suivante :

Hoc. altare. XII. kalendas. februarii. est. consecratum. in honore. sanctorum. apostolorum. Simonis. et. Judæ. et. omnium. apostolorum. et. Vincentii. martyris. atque. ibi. sunt. conditæ. reliquiae. sanctorum. Abundi. Petri. et. martirum. Maximi. presbiteri. Archelai. diaconi.

C'est-à-dire :

Le XII des calendes de février, cet autel a été consacré en l'honneur des saints Apôtres, saint Simon et saint Jude, de tous les Apôtres, et de saint Vincent, martyr.

Les reliques des saints Abundus, prêtre, et des martyrs Maxime, prêtre, et Archélaus, diacre, y ont été renfermées.

Qu'appellez-vous des crédences?

Ce sont des niches plus ou moins historiées, pratiquées dans l'épaisseur des murs, le plus souvent du côté de l'épître, mais quelquefois des deux côtés de l'autel.

A quel usage étaient-elles destinées?

Le pape Léon IV, qui vivait au IX^e. siècle, nous l'apprend quand il recommande, dans la curieuse instruction qu'il adresse aux évêques, qu'il y ait près de l'autel un lieu où l'on puisse jeter l'eau qui a servi à laver les vases sacrés, et que le prêtre y trouve de l'eau et du linge blanc pour se laver les mains et les essuyer après la communion (1).

Les crédences avec des piscines pour l'écoulement des eaux, paraissent avoir succédé aux armoires qui, dès le V^e. siècle, existaient dans les églises des deux côtés de l'autel.

D'après Paulin, évêque de Nole, dans celle de droite étaient enfermés les objets composant le saint ministère, c'est-à-dire, les calices et les autres vases en usage dans les cérémonies religieuses; celle de gauche contenait les livres saints, savoir : le livre des évangiles, ceux des psaumes et des épîtres et le missel.

A quelle époque voit-on paraître les crédences dans les églises?

Ce n'est que dans la 2^e. moitié du XII^e. siècle (cathédrale de Lau-

(1) *Locus in secretario aut juxta altare sit præparatus, ubi aqua effundi possit, quando vasa abluuntur et ibi linteum nitidum cum aquâ dependent, ut ibi sacerdos manus lavet post communionem.*

sanne, Sugères (Deux-Sèvres), Pontigny (Yonne), etc., et encore sont-elles rares avant le XIII^e. La plupart de celles qu'on voit dans les églises romanes ont été établies après coup.

A défaut de crédenches, il paraît qu'il y avait près de certains autels des piscines pédiculées et percées, au fond de la cuvette, d'un trou pour l'écoulement de l'eau qui avait servi à laver les mains du célébrant.



PISCINE PÉDICULÉE DU XII^e. SIÈCLE, A SAINT-GABRIEL.

J'ai dessiné celle que voici dans l'église de l'ancien prieuré de St.-Gabriel (Calvados), où elle se trouve encore en place dans le sanctuaire, du côté de l'épître; la cuvette

en est très-peu profonde et les moulures qu'elle porte sur chaque face annoncent le XII^e. siècle.

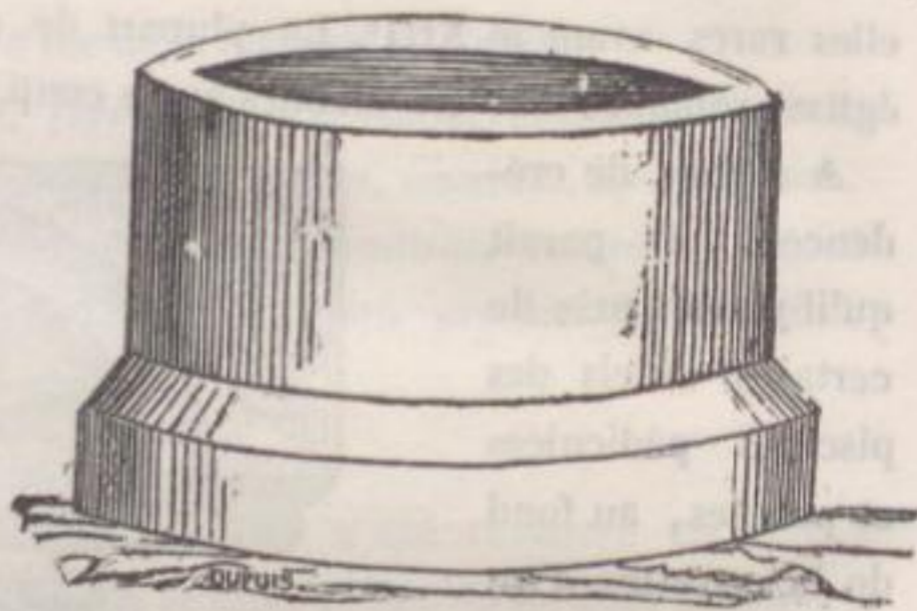
Fonts baptismaux.

Les fonts devaient être en pierre; le concile de Lérida, tenu en 524, décida que le prêtre qui ne pouvait s'en procurer, devait avoir un vase consacré exclusivement au baptême et attaché à l'église à perpétuelle demeure. Conformément à cette prescription, les anciens fonts qui existent sont presque tous en pierre, plus ou moins dure (calcaire, marbre, grès, granite, etc.); un petit nombre seulement sont en plomb. On en a fait aussi en bronze.

Quelles sont les formes principales des fonts au XI^e. et au XII^e. siècle ?

On peut indiquer plusieurs types. Les fonts en forme de cuve, ressemblant à une margelle de puits, sont le plus souvent parfaitement ronds, parfois ovales, ou quadrilobés comme celui

de Pont-à-Mousson décrit par M. Digot et figuré dans le tome XII^e.



FONT QUATRILOBÉ DE PONT-A-MOUSSON.

du *Bulletin monumental* ; les cuves baptismales sont parfois or-

nées de bas-reliefs, quelquefois aussi de colonnes cantonnées.

Le font de Pont-à-Mousson réunit ces deux caractères.

Sur la face que je viens de présenter, on voit Saint-Jean-Baptiste prêchant la pénitence aux Publicains et aux soldats, qui venaient en foule le trouver dans le désert, ainsi que le rapporte saint Luc. Saint Jean est nimbé, un peu plus grand que les autres personnages, vêtu d'un manteau qu'il tient serré de la main gauche et qui laisse à découvert le bras droit et une partie de la poitrine.

Sur le second bas-relief, le Précurseur, placé et vêtu comme dans le premier, baptise deux juifs entièrement nus et plongés dans une cuve.

Sur la troisième face que voici, le précurseur baptise Jésus-Christ. Le Sauveur, qui a dépouillé ses vêtements, est enfoncé jusqu'à la ceinture dans le Jourdain, dont les eaux s'amoncellent autour de lui. J.-C.



BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST SUR LE FONT DE PONT-A-MOUSSON.

porte un nimbe crucifère; il a les cheveux longs et partagés sur le front. La main gauche est dans le fleuve et il bénit de la droite. Au-dessus de sa tête, on a figuré le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, les ailes étendues, la tête en bas: plus haut, on voit la tête de Dieu le père portant le nimbe crucifère.

Vis-à-vis Saint-Jean, l'artiste a sculpté un ange, debout, qui tient

étendu le vêtement que J.-C. va reprendre en sortant du fleuve. Plus haut, un autre ange qui vole balance un encensoir près de la tête du Sauveur.

Dans le bas-relief suivant, un évêque, assisté d'un clerc, administre le baptême à deux cathécumènes; un ange, qui plane au-



UN DES BAS-RELIEFS DU FONT DE PONT-A-MOUSSON.

dessus d'eux, figure l'esprit de Dieu descendant sur les nouveaux chrétiens.

J'ai dit qu'au XII^e. siècle on a coulé des fonts en bronze et en plomb. J'en ai décrit plusieurs dans le VI^e. volume de mon *Cours d'antiquités monumentales* (pages 38, 39 et suivantes). Depuis cette publication, M. Bouet a dessiné les fonts de St.-Evroult de Montfort, près de Gacé (Orne), qui offrent une cuve en plomb, portée sur un pédicule en pierre d'un style moins ancien et se rapportant au XIII^e. siècle.

La circonférence du bassin de plomb est divisée par quatre figures drapées, les pieds nus, tenant à la main un livre et placées sous des arcs découpés à dents de scie et d'un travail très-grossier. Ces figures, qui représentent les quatre Evangélistes, sont toutes quatre le produit

du même type; le reste du pourtour de la cuve est occupé par les tra-



FONT BAPTISMAL, A S^t-EVROULT DE MONTFORT (Orne).

vaux des mois, chacun surmonté par le signe du zodiaque correspondant, mais ces sujets se répètent et sont placés sans ordre. La plupart sont représentés deux fois, quelques-uns s'y rencontrent trois fois, et le compartiment juillet-août s'y rencontre quatre fois.

Il est facile de voir que les matrices qui ont servi à faire le moule portaient chacune deux mois.

Il existe une différence remarquable entre les grossiers arcs dentés, au milieu desquels sont placés les Evangélistes, et les arches élégantes qui encadrent les mois; celles-ci ressemblent beaucoup plus aux encadrements des calendriers que l'on trouve dans quelques anciens manuscrits, qu'aux arcatures qui existent dans les constructions en pierre.

Les arcs qui entourent les quatre Evangélistes sont le seul renseignement qui puisse aider à fixer l'époque de la fonte de la cuve qui appartient au style roman; les sujets doivent avoir subi un ou plusieurs remaniements, et on peut en apercevoir des traces dans une entaille semi-circulaire qui existe au pied de quelques compar-

timents (Janv. Fev., Mai Juin, Septembre Octobre) et qui divisait l'année de quatre en quatre mois.



Bouet del.

FRAGMENT DE LA CUVE EN PLOMB DE L'ÉGLISE SAINT-EVROULT DE MONFORT (ORNE).

Il a été publié dans un journal archéologique anglais un article sur un font baptismal dont les bas-reliefs sont entièrement semblables à ceux de St.-Evroult, et que l'auteur de cet article pense avoir été fondu en France, parce que, dit-il, les noms des mois et des signes sont en français : dans ceux qui nous occupent les noms sont en latin.

M. Didron a décrit et figuré dans ses *Annales archéologiques*, un font en cuivre du XII^e. siècle qui existe dans l'église de St.-Barthélemy de Liège. Plusieurs des bas-reliefs qui ornent cette intéressante cuve baptismale, notamment celui qui représente le baptême de J.-C., ont beaucoup de rapport avec ceux des fonts de Pont-à-Mousson (p. 214).

Les fonts pédiculés simples ou monopédiculés se composent d'un réservoir hémisphérique porté sur un fût cylindrique reposant sur une base carrée.



FONT MONOPÉDICULÉ DE MAGNEVILLE (MANCHE).

Dans les fonts pédiculés, simples ou *monopédiculés*, le réservoir destiné à contenir de l'eau, et que je propose de nommer *fontaine* ou *calice*, est porté sur un fût cylindrique assez court, reposant sur une base carrée, de sorte que le calice forme le chapiteau de cette colonne surbaissée.

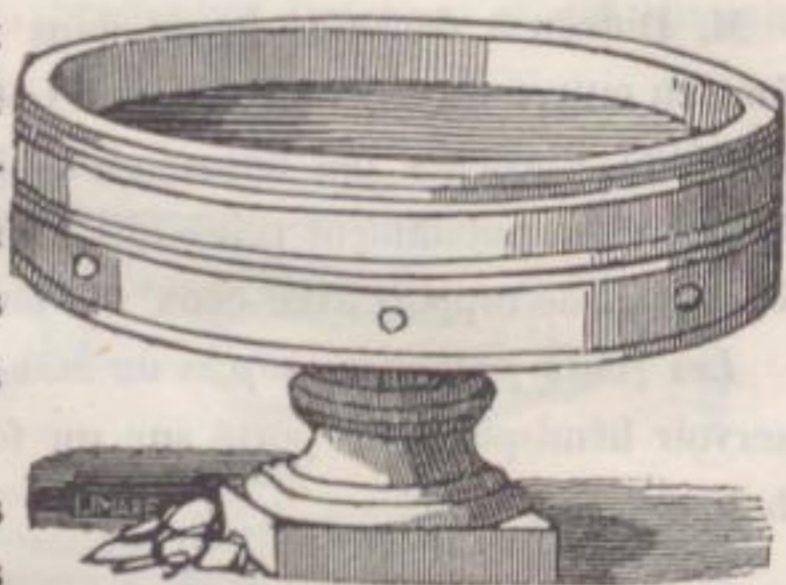
Ces fonts offrent eux-mêmes deux variétés.

Dans les uns, mais ce sont les plus rares, le calice est arrondi à l'extérieur comme à l'intérieur.

Dans les autres, le calice hémisphérique en-dedans et en-dessous se trouve encadré dans une table quadrangulaire dont l'épaisseur forme frise sur chaque face.

Quelques fonts pédiculés sont très-larges, tel est celui qui existe dans la crypte de St.-Eutrope, à Saintes. J'en ai vu d'une dimension à peu près égale dans le centre de la France.

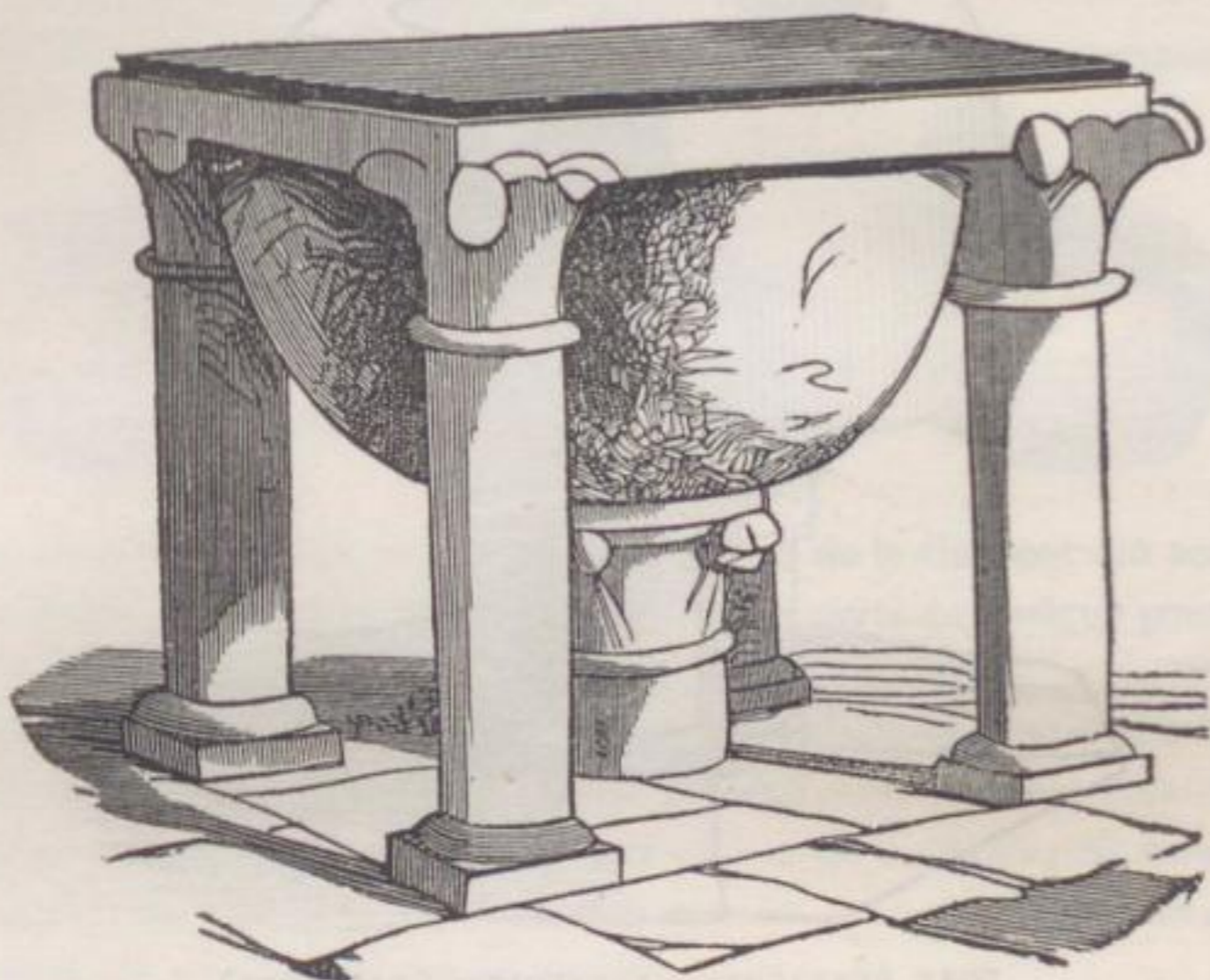
Au XII^e. siècle, les fonts pédiculés deviennent parfois d'une grande richesse et portent des moulures très-élégantes sur la partie extérieure du réservoir et sur celle qui supporte le fût. Le font de Chérens (Nord) est un des plus élégants de cette espèce.



FONT DE CHÉRENS (NORD).

Les fonts pédiculés composés ne diffèrent des précédents que par

l'addition de quatre colonnes auxiliaires supportant les angles de la table.



FONT PÉDICULÉ COMPOSÉ.

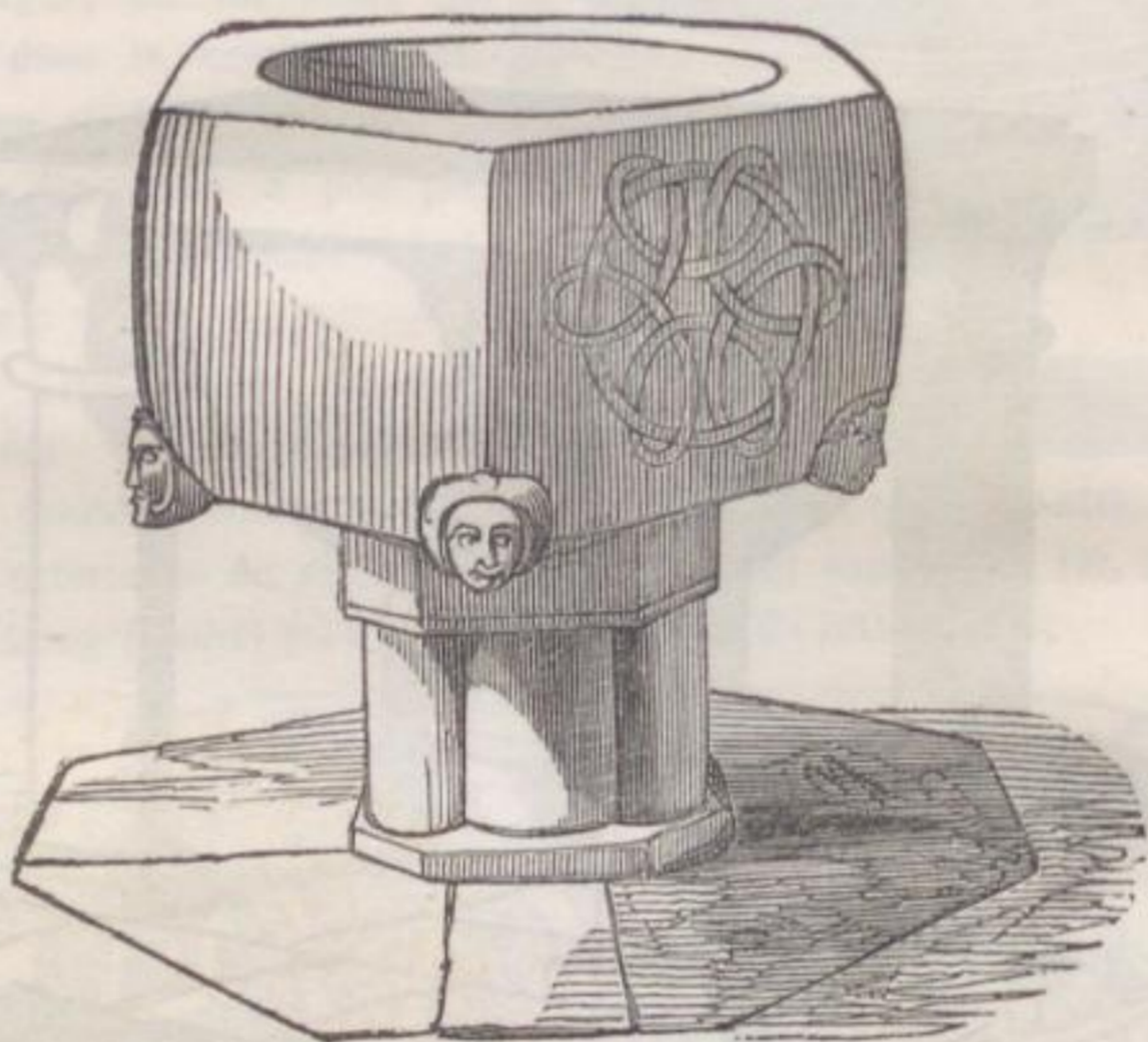
Les fonts à cariatides sont composés d'une grande coupe hémisphérique portée par quatre personnages en pied faisant l'office de cariatides. Deux de ces personnages ont la face tournée vers le réservoir et le soutiennent avec effort de leurs mains, en même temps qu'ils l'appuient sur leurs poitrines et leurs cuisses. Les deux autres tournent le dos à l'eau baptismale ; leurs mains élevées viennent s'appuyer sur les bords de la piscine qu'ils portent sur leurs reins.

Les fonts de cette espèce que j'ai vus sont en granite et taillés dans le même bloc.

Les fonts tabulaires à réservoir rectangle ont la forme d'un carré long, et le réservoir, au lieu d'être arrondi comme tous les autres, est lui-même carré. Tel est le font tabulaire placé dans le transept nord de la cathédrale d'Amiens. Il est élevé sur cinq supports dont quatre sont disposés aux angles et un au milieu. Le réservoir d'un seul morceau en pierre de liais, a hors œuvre 7 pieds 2 pouces sur 2 pieds 10 pouces ; il porte à chacun de ses angles une figure de prophète, et présente l'image d'une table allongée.

Dans *les fonts pentagones*, le pédicule est souvent formé

de plusieurs colonnettes groupées taillées dans la même pierre, et



FONT PENTAGONE, A CABOURG (CALVADOS).

l'extérieur est pentagone au lieu d'être carré, mais les exemples en sont rares.

Tombeaux.

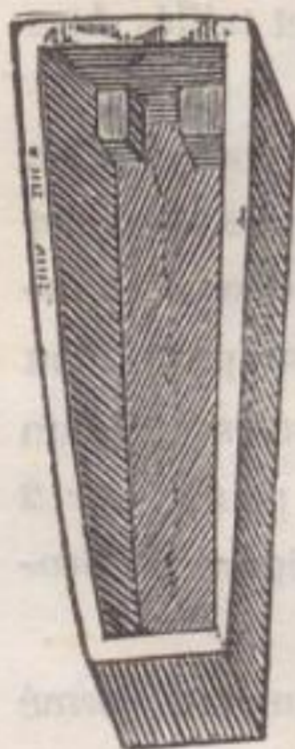
Quelles particularités caractérisent les sépultures aux XI^e. et XII^e. siècles ?

La forme des cercueils ou des tombeaux non apparents a été à peu

près la même depuis le XI^e. siècle jusqu'au XVI^e. Quelquefois, à partir du XII^e., on remarque à l'intérieur un espace circulaire pour recevoir la tête.

Quelquefois aussi la place de la tête est indiquée par deux arêtes en pierre ménagées à l'extrémité du coffre. Le couvercle est tantôt plat, tantôt prismatique.

Outre l'eau bénite, on plaçait dans le cercueil des pots remplis



de charbon, dans lesquels on brûlait de l'encens ; ces pots étaient percés de petits trous sur la panse pour que le charbon eût de l'air et que la combustion pût durer le temps nécessaire.

J'ai eu l'occasion d'observer un assez grand nombre de ces vases, dont voici la forme la plus habituelle.



La plupart, destinés aux usages ordinaires de la vie, ont été accidentellement convertis en cassolettes, quand la perte de quelque parent a mis dans la nécessité d'en agir ainsi.

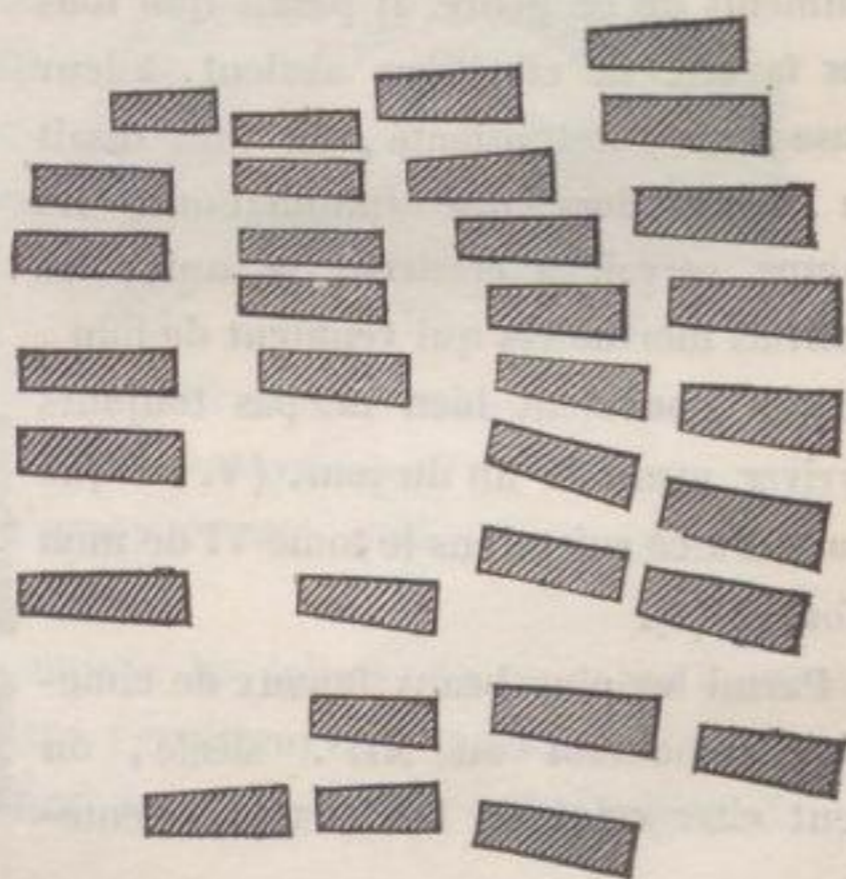
Cet usage existait très-certainement au XII^e. siècle et peut-être longtemps auparavant. On place, dit G. Durand, *de l'encens près du cadavre pour combattre les mauvaises odeurs qu'il exhale ; cet encens est aussi le symbole des bonnes œuvres qui sont pour le défunt une recommandation puissante auprès de Dieu.*

N'y a-t-il pas des champs de sépulture remplis de cercueils en pierre?

Dans le Poitou, la Saintonge, la Champagne et plusieurs autres contrées, on voit des espaces considérables au-delà de l'enceinte actuelle des cimetières, qui sont en quelque sorte pavés de cercueils en pierre : les couvercles de ceux-ci se montrent partout à rase terre, et rien n'est plus saisissant que ces tombeaux disposés en lignes parallèles, formant, s'il est permis de parler ainsi, d'immenses bataillons.

On a porté à 20,000 le nombre des cercueils de pierre observés dans d'anciens cimetières ruraux, mais il est vrai de

dire que ces inhumations remontaient en partie à des temps antérieurs au XI^e. siècle, et en partie à des siècles postérieurs.



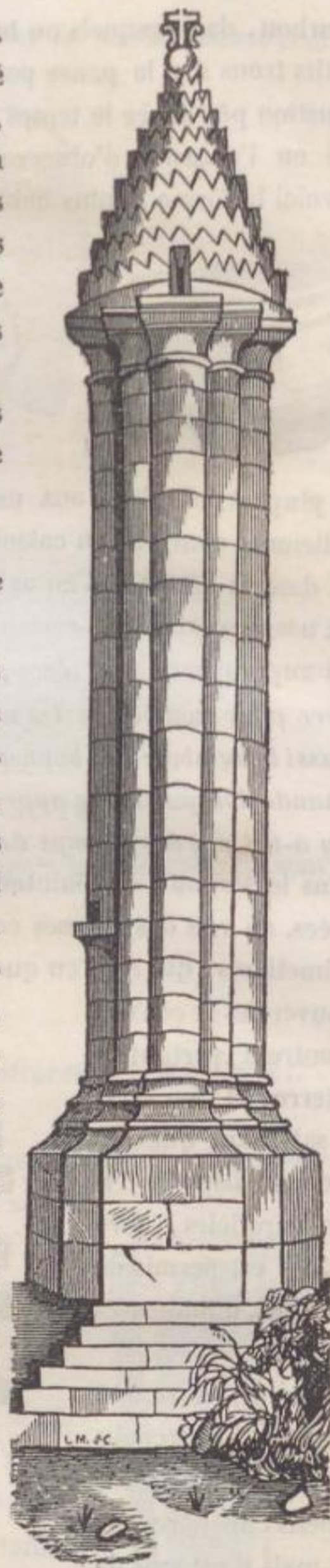
Les mêmes faits se présentent partout. Dans quelques cercueils on avait inhumé plusieurs membres de la même famille, c'est au moins ce que j'ai conclu de la présence de deux et quelquefois de trois têtes réunies. Dans plusieurs sépultures la tête de celui qui avait été inhumé le premier avait été ramenée vers les pieds pour faire place au second.

J'ai donné des détails fort étendus sur les cimetières dans le VI^e. volume de mon *Cours d'antiquités*.

FANAUX. *Qu'appellez-vous fanaux de cimetière ?*

Ce sont des colonnes creuses, rondes ou carrées, ayant au sommet plusieurs ouvertures dans lesquelles on entretenait, au moyen-âge (XII^e. et XIII^e. siècles surtout), des lampes allumées au milieu des grands cimetières. J'ai décrit, dans le VI^e. volume de mon *Cours*, page 324 et suivantes, plusieurs monuments de ce genre. Il paraît que tous les fanaux de cimetière avaient, à leur base, un autel orienté, où l'on disait la messe lors des inhumations. La lampe servait à éclairer, la nuit, les convois mortuaires qui venaient de loin, et qui pouvaient bien ne pas toujours arriver avant la fin du jour. (V. ce que j'ai dit à ce sujet dans le tome VI de mon *Cours*) (1).

Parmi les plus beaux fanaux de cimetière remontant au XII^e. siècle, on peut citer celui de Fenioux (Charente-



FANAL DE CIMETIÈRE, A CELLEFROIN (CHARENTE).

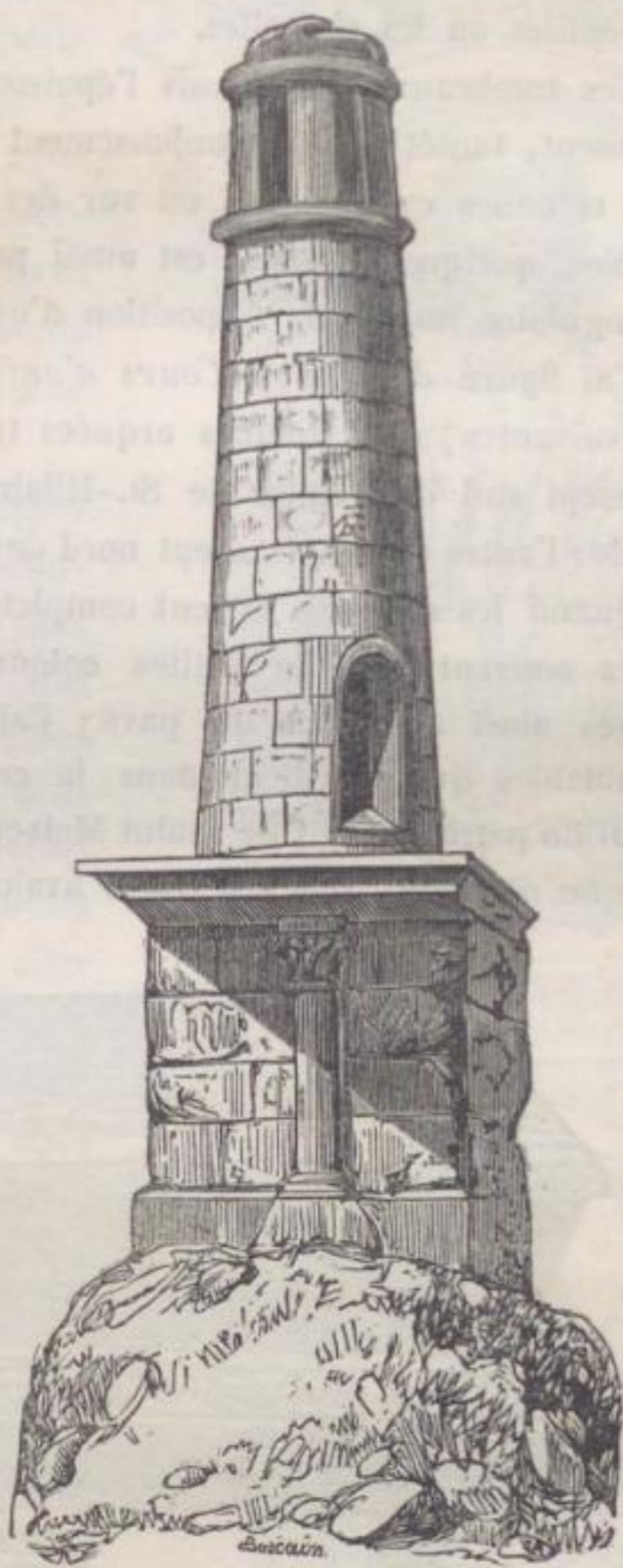
(1) Depuis que j'ai le premier signalé et décrit les fanaux de cimetière, plusieurs antiquaires s'en sont occupés, notamment MM. de Chasteignier, Texier,

Inférieure), figuré dans mon *Cours*, pl. 87, n°. 2. Celui de Cellefroid (Charente), ceux de Ciron (Indre), de Felletin (Creuse), de Parigné-l'Évêque (Sarthe), de Journet, etc., etc., etc.

Quelquefois les fanaux ont été remplacés par des chapelles sépulcrales surmontées d'une colonne creuse et d'un fanal.

Les chapelles sépulcrales et lanternes des morts ont donc été établies dans un même but.

Le fanal allumé, sinon toujours, au moins dans certaines occasions au sommet des colonnes, était une sorte d'hommage rendu à la mémoire des morts, un signal rappelant aux passants la présence des trépassés et réclamant leurs prières pour eux. M. Lecoindre-Dupont, de Poitiers, remarque que les colonnes ou fanaux se rencontraient particulièrement dans les cimetières qui bordaient les chemins de grande communication, ou qui étaient dans des lieux très-fréquentés.



FANAL DE CIMETIÈRE, A JOURNET.

TOMBEAUX APPARENTS. *Quels caractères offrèrent les tombeaux apparents durant la période romane secondaire?*

Les tombeaux apparents n'appartiennent qu'à des notabilités de l'époque à laquelle ils furent érigés.

Comme il fallait éviter d'encombrer les églises, on les plaça souvent sous des arcades pratiquées dans l'épaisseur des murs, à l'intérieur, et quelquefois à l'extérieur, dans les cloîtres, les salles capitulaires,

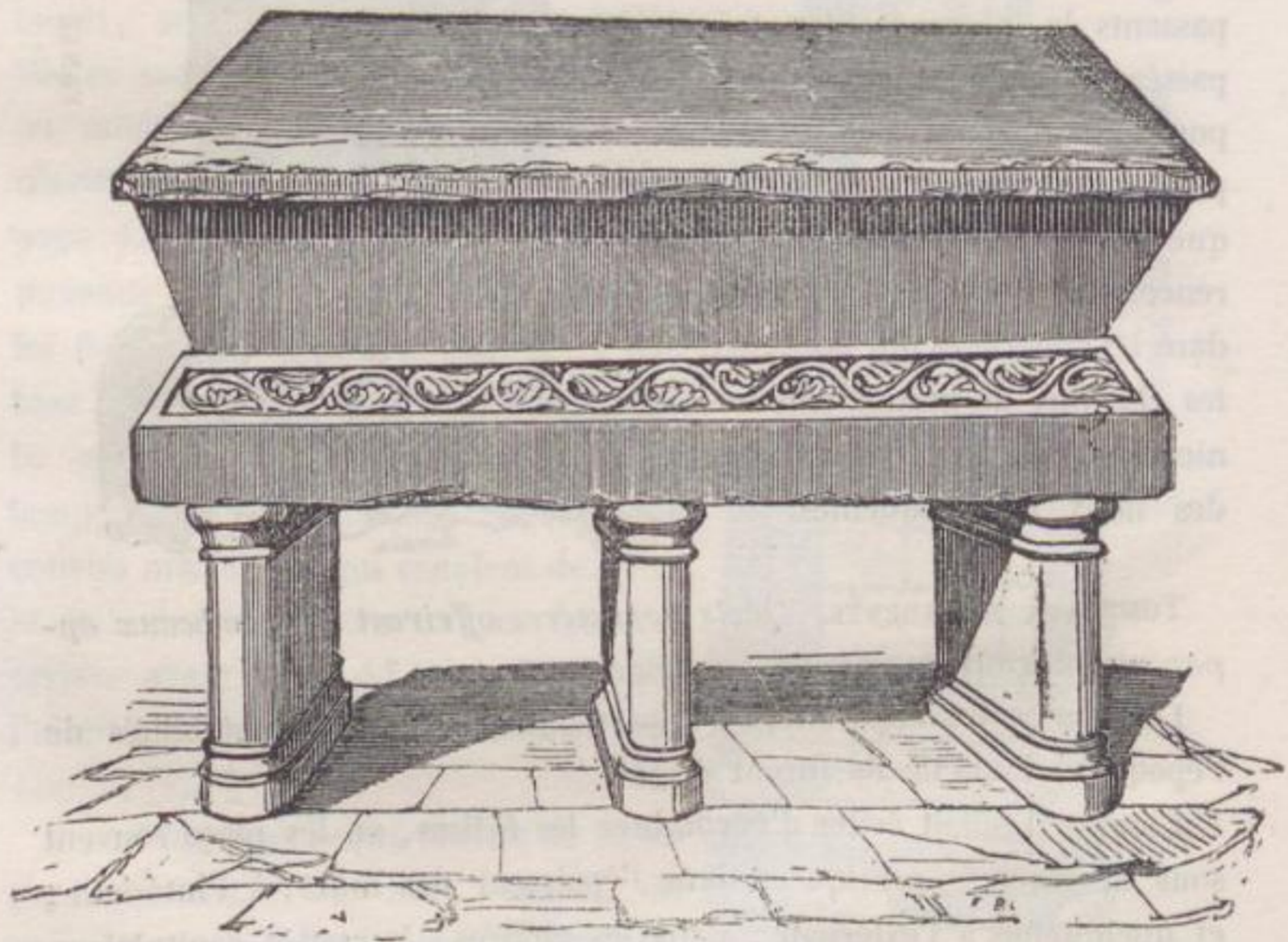
de Lavillegile et Lecoindre-Dupont, membres de la Société française pour la conservation des monuments.

etc. ; un petit nombre de tombeaux furent isolés dans les cryptes , les églises ou les chapelles.

Les tombeaux placés dans l'épaisseur des murs sous des arcades reposent, tantôt sur un soubassement en pierres de taille, tantôt sur des colonnes cylindriques ou sur des espèces de chantiers. Le couvercle, quelquefois plat, est aussi parfois de forme prismatique ou triangulaire imitant la disposition d'un toit à double égout.

J'ai figuré dans mon *Cours d'antiquités* et décrit (t. VI, p. 357 et suivantes) deux tombes arquées très-remarquables, l'une dans le transept sud de l'église de St.-Hilaire à Poitiers et datant du XI^e. siècle; l'autre dans le transept nord de l'église d'Airvault (Deux-Sèvres).

Quand les cercueils étaient complets et hors terre, ils étaient portés assez souvent par de petites colonnes courtes ou des piliers, et élevés ainsi au-dessus du pavé; j'ai figuré, pl. C, deux cercueils semblables qui se voient dans la crypte de St.-Maixent. L'un est celui du patron de la ville (saint Maixent), l'autre celui de saint Léger, évêque d'Autun, dont les restes avaient été apportés de Bourgogne.



TOMBEAU ÉVASÉ AVEC COUVERCLE PRISMATIQUE A BOUTS RABATTUS.

Les tombeaux isolés et portés sur des tables de pierre élevées, comme

le précédent, sur des colonnettes ou sur des espèces de chantiers (car ces deux genres de supports ont été indifféremment en usage), peuvent offrir un évasement considérable de la base à l'ouverture, de manière à former avec le couvercle prismatique à bouts rabattus, la figure d'un prisme pentagonal taillé en biseau.

Au XII^e. siècle, les cénotaphes se couvrirent d'un plus grand nombre de moulures; les arcades sous lesquelles s'abritèrent ceux qui étaient incrustés dans les murailles furent bordées d'archivoltes plus richement sculptées; le cercueil lui-même fut quelquefois couvert de moulures. Nous pouvons citer pour exemple de ce progrès le magnifique tombeau de saint Junien (Haute-Vienne), auquel nous avons déjà emprunté l'image de la Sainte Vierge entourée de l'aurole elliptique (p. 471) : sur les deux faces latérales de ce tombeau, on voit dans des niches aux arcs surbaissés, vingt-quatre statuettes sculptées en haut-relief, et représentant des vieillards. Ils sont rangés trois à trois, douze du côté de la Vierge, et douze du côté opposé; ils sont barbus, assis sur des trônes et drapés dans de riches vêtements. Le nimbe, attribut de la sainteté, se montre derrière leur tête; des couronnes entourent leurs fronts : ils tiennent d'une

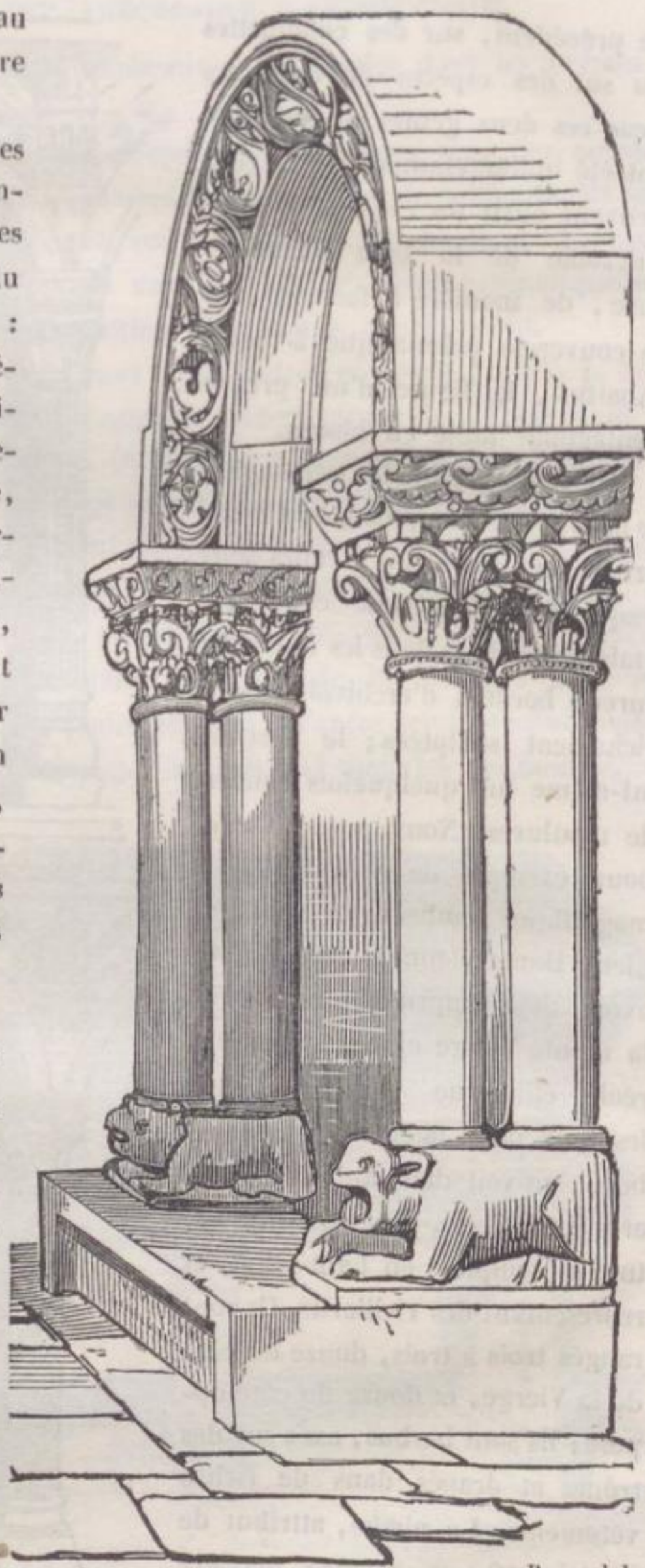


FRAGMENT DU TOMBEAU ROMAN DE S^t.-JUNIEN (H^{te}.-VIBNNE).

main une coupe au cou allongé ; de l'autre une cithare.

Du reste, les petites arcatures qui les renferment sont décorées avec tout le luxe du style roman fleuri : l'art byzantin a déployé toutes les richesses de son ornementation capricieuse, au-dessus des arcs surbaissés, sur les chapiteaux des colonnettes, sur les fûts surtout qui sont tour à tour losangés, cannelés en spirale, imbriqués, chevrons, contre-chevrons, chargés d'étoiles, d'entrelacs et d'enroulements.

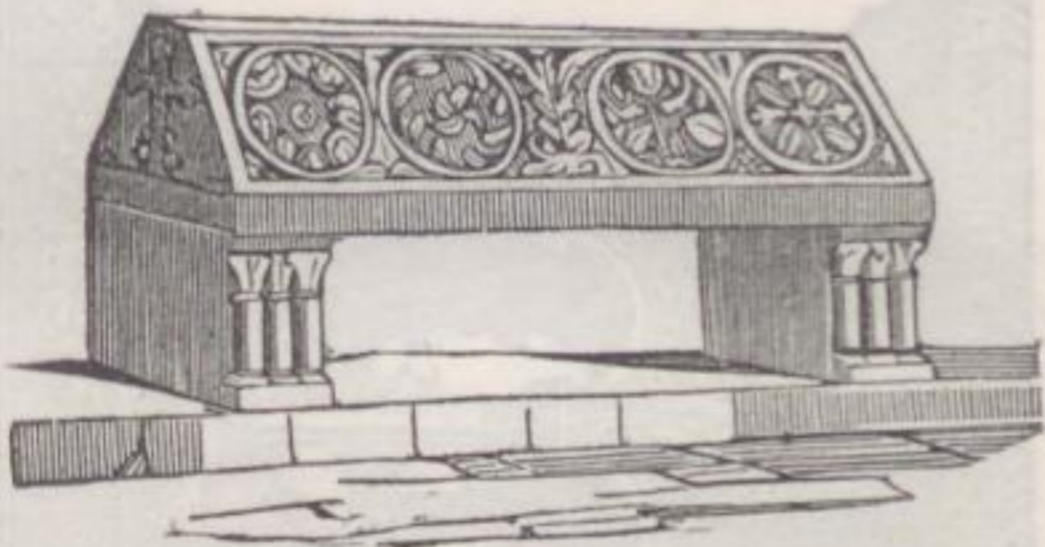
Nous pouvons encore citer pour exemple l'arcade en saillie portée sur deux colonnes reposant elles-mêmes sur des lions, le long du mur méridional dans la cathédrale de Trèves ; elle recouvre la tombe du cardinal Ivo, mort en 1142 ; l'archivolte est garnie de rinceaux bien fouillés (1).



TOMBEAU DANS LA CATHÉDRALE DE TRÈVES.

(1) Le pavé de l'église, ayant été exhaussé, cache une partie de la tombe qui forme le soubassement des colonnes.

Voici encore, comme spécimen des moulures exécutées sur les cercueils, une pierre tumulaire portée à ses extrémités sur deux chantiers décorés en avant de trois colonnettes, qui existait dans le cloître de Nouaillé, à 3 lieues de Poitiers.



Le toit était orné de feuillages et de quatre rosaces; les extrémités, de la figure d'une croix. Une inscription gravée sur le faite attestait que le tombeau était celui d'un prieur nommé Guillaume. Il devait être de la fin du XII^e. siècle.

Ce fut à cette époque (au XII^e. siècle) que l'on commença à sculpter la statue du défunt sur quelques tombeaux : les statues de Richard Cœur-de-Lion, de Henri II et de sa femme, qui existent à Fontevrault, sont couvertes de peintures qui relèvent les draperies de leurs costumes. Ce sont les statues les plus curieuses que je puisse citer du XII^e. siècle.



RICHARD CŒUR-DE-LION.



ÉLÉONORE D'AQUITAINE, FEMME DE HENRI II

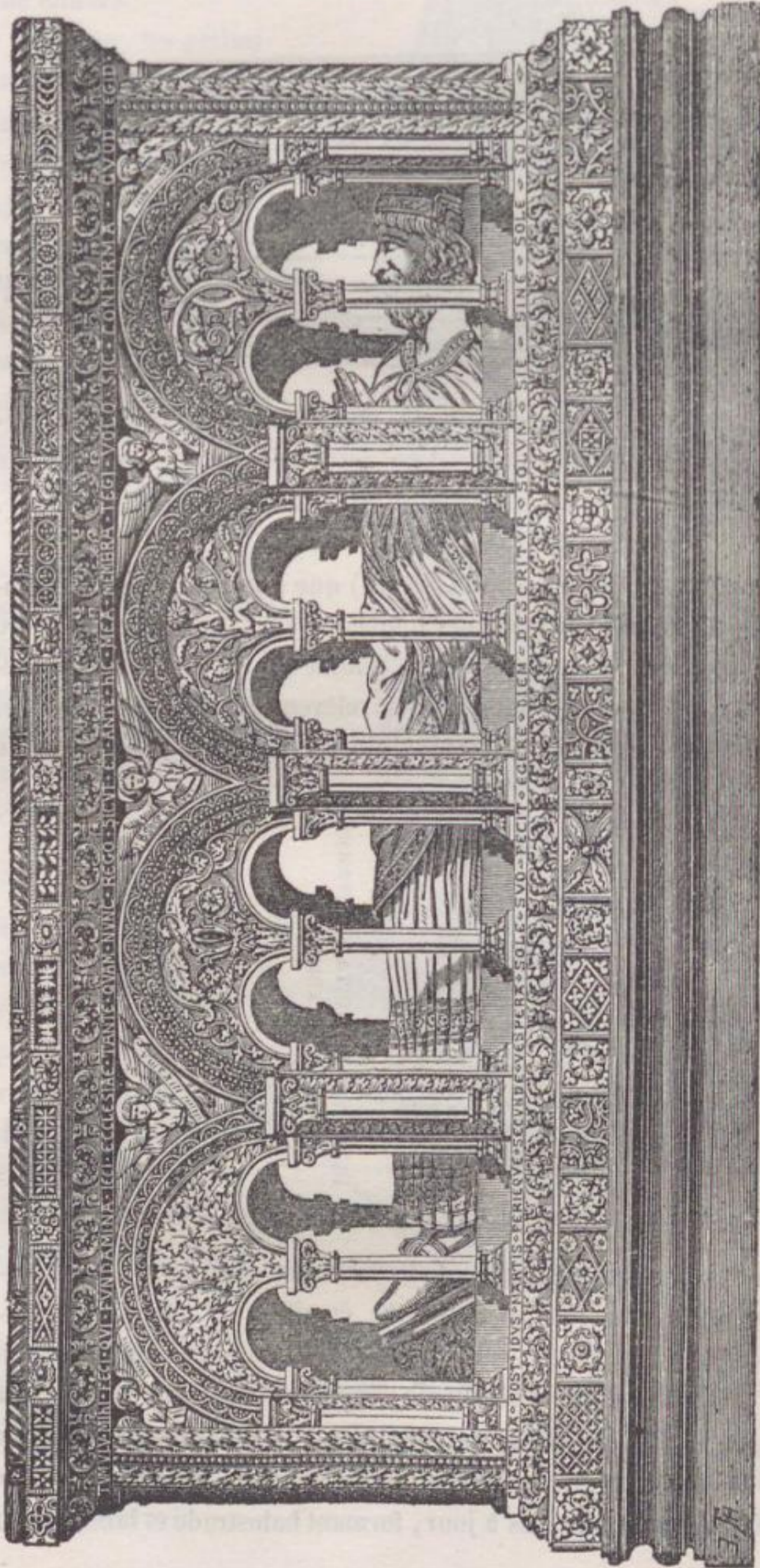


ISABELLE D'ANGOULÊME, FEMME DE JEAN-SANS-TERRE.

TÊTES DE STATUES SCULPTÉES SUR LES TOMBEAUX DE FONTEVRAULT.

Quelques tombeaux qui sortaient de la classe ordinaire étaient revêtus de plaques d'argent ou de cuivre émaillé : tel était le magnifique tombeau de Henri I^{er}., 9^e. comte de Champagne, qui existait autrefois dans l'église St.-Etienne de Troyes et dont j'ai publié une esquisse, pl. C. bis de l'atlas de mon *Cours d'antiquités*. La statue était abritée sous un monument en forme d'autel, dont chaque face était percée de quatre arcades à jour, formant balustrade et laissant voir

la statue. Ces arcades étaient subdivisées chacune en deux cintres par une



colonne : des anges remplissaient les intervalles compris entre les archi-

TOMBEAU DE HENRI I^{er}, DIT LE LARGE, COMTE DE CHAMPAGNE, MORT EN 1180.

(Autrefois dans l'église St.-Etienne, à Troyes.)

voltes des arcades ; enfin, l'entablement et le soubassement étaient complètement couverts de moulures et de broderies de la plus grande richesse.

Pierres tombales.

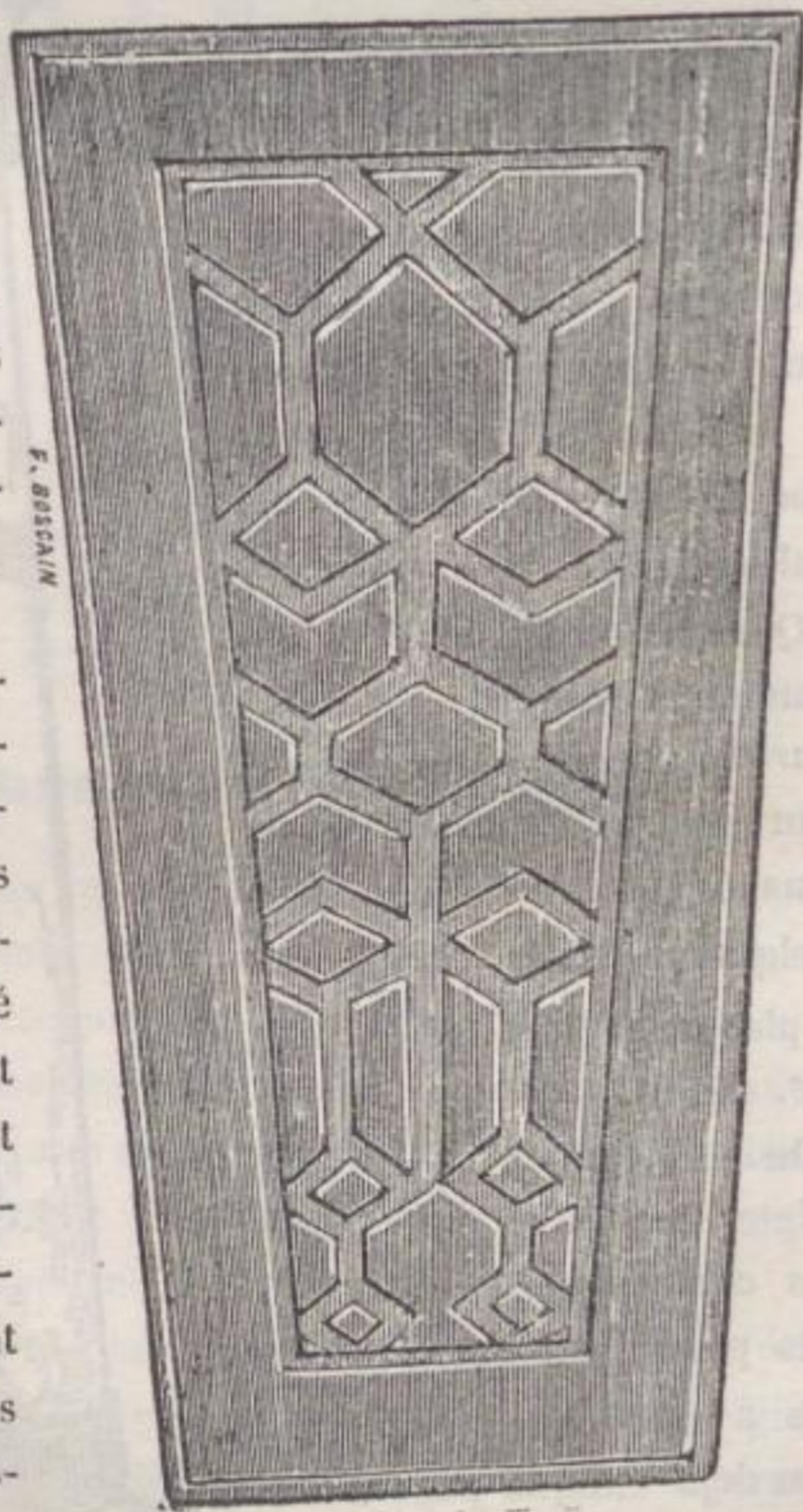
Qu'appellez-vous pierres tombales ?

Ce sont de grandes dalles, ordinairement d'un seul morceau, recouvrant les cercueils enterrés sous le pavé des églises. Les pierres tombales font conséquemment partie de ce même pavé et ne peuvent être confondues avec les tombeaux apparents précédemment décrits : elles doivent former une classe à part dans les monuments funéraires.

Il nous reste à peine quelques pierres tombales du XII^e. siècle, parce qu'elles ont été usées par les chaussures des fidèles qui ont chaque jour circulé dans les églises depuis cette époque : je crois aussi que ce fut principalement au XIII^e. siècle que les pierres tombales devinrent communes.

Ces pierres reçurent, au XII^e. siècle, des moulures en creux et parfois des ornements en méplat (entrelacs, zigzags, losanges, croix, etc., etc.).

Dans l'*atrium* qui précède à l'Ouest l'église Ste.-Marie-du-Capitole, à Cologne, j'ai vu plusieurs pierres tombales qui ont été déposées là, après avoir été enlevées soit de l'église soit du cloître qui en est tout près : plusieurs de ces tombes offrent des dessins géométriques qui rappellent ceux de certaines mosaïques gallo-romaines : voici l'esquisse d'une de ces pierres.



PIERRE TOMBALE DU XII^e. SIÈCLE, A COLOGNE.

F. BOSSAIN

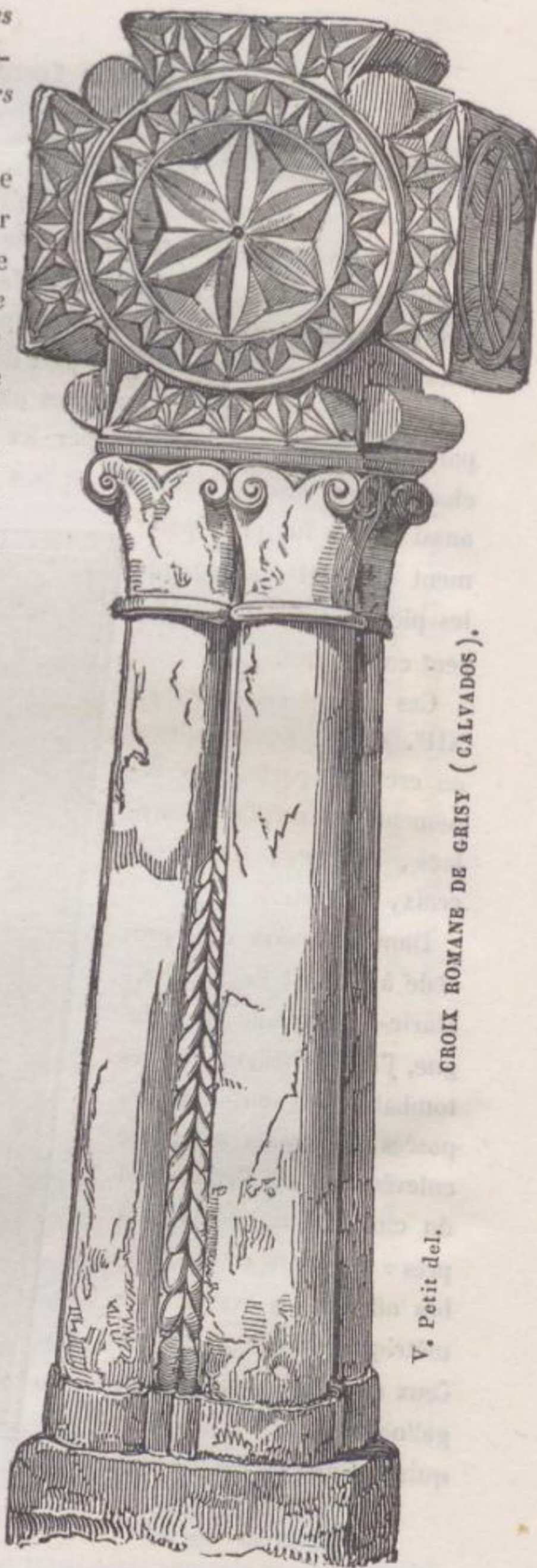
Croix de pierre.

Reste-t-il quelques-unes des croix élevées dans les cimetières et dans les carrefours aux XI^e. et XII^e. siècles ?

Il en reste si peu de l'époque romane, que je n'en peux offrir qu'un spécimen complet; je l'emprunte à ma *Statistique monumentale du Calvados* : c'est la croix de Grisy placée sur le bord d'une voie romaine, sur la limite de deux communes. Ce petit monument se compose d'une croix grecque couverte d'étoiles et ornée, au centre, d'un fleuron entouré d'un cercle garni de moulures, puis de quatre colonnes groupées en faisceau; le tout taillé dans le même bloc de pierre calcaire et d'un seul morceau.

Quelques croix offraient absolument l'image de celles qui couronnent encore les pignons d'un grand nombre d'églises romanes; on en cite dans quelques localités, et ce furent les plus communes aux XI^e. et XII^e. siècles.

On ayt, au XII^e. siècle, sculpter le Christ sur quelques croix en pierre, et on imita pour cette image le type alors adopté, type que nous avons déjà indiqué page 173, et que nous retrouvons sur les croix en cuivre émaillé de la

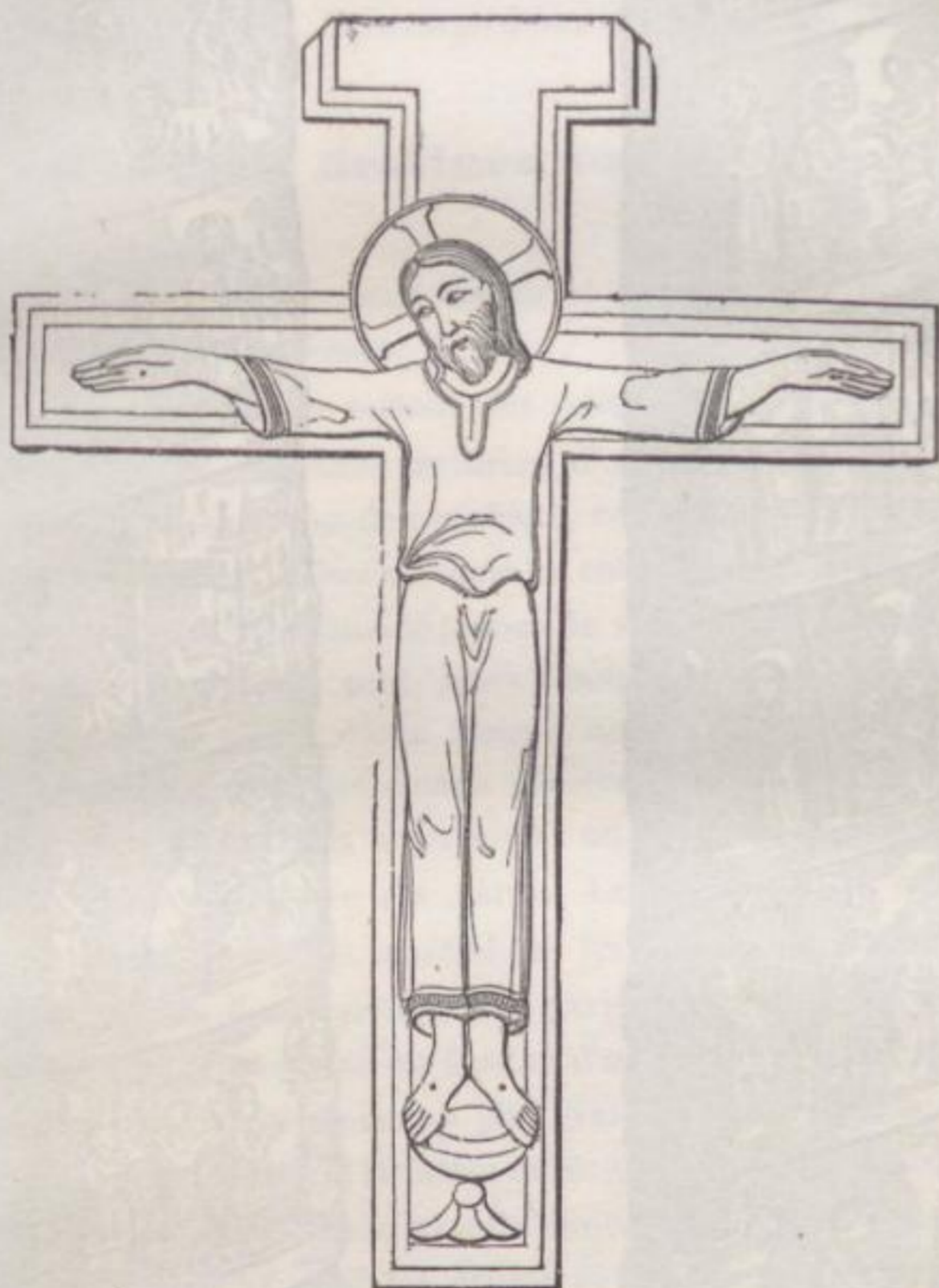


CROIX ROMANE DE GRISY (CALVADOS).

V. Petit del.

même époque dont l'exemple suivant peut donner une idée.

TYPE ADOPTÉ POUR LA REPRÉSENTATION DU CHRIST EN CROIX



DURANT LA PÉRIODE ROMANE.

Colonne de bronze à Hildesheim.

La colonne du Christ qu'on voit à Hildesheim, sur la place qui précède la cathédrale, est un monument de la plus haute importance, dont je suis bien aise de présenter une esquisse. C'est une colonne de bronze, fondue d'un seul morceau, haute de 14 pieds, offrant, dans une série de 28 bas-reliefs disposés en spirale, comme ceux de la colonne trajane, la vie de J.-C. L'esquisse ci-jointe présente la colonne vue de deux côtés. Elle a perdu le chapiteau de bronze qui la recouvrait.

Je manque de renseignements sur la destination primitive de cette colonne; mais je ne serais pas surpris qu'elle eût été, dans l'origine, surmontée d'une croix qui aurait été placée au-dessus du chapiteau, détaché du monument pour lequel il avait été fondu. On regarde la



COLONNE DE BRONZE, DITE COLONNE DU CHRIST, A HILDESHEIM.

F. Sagot del.

Dardelet sculpt.

colonne de Hildesheim comme remontant au XI^e. siècle. On l'a placée sur un socle carré en pierre, formant piédestal et haut de plus d'un mètre.

Objets destinés au culte.

Qu'avez-vous à dire des vases sacrés et autres objets destinés au culte, durant la période romane ?

Au XI^e. et au XII^e. siècle surtout, les reliquaires, les vases sacrés, les crosses d'évêques et d'abbés devinrent d'une grande richesse. Nous ne citerons que quelques-uns de ces objets, ceux qu'on rencontre le plus habituellement dans les églises ou dans les collections.

Les coffrets en cuivre émaillé, dans le style byzantin, destinés à renfermer des reliques, sont assez communs. Ces coffrets ont presque toujours la forme d'une maison ou d'une chapelle couverte d'un toit à double égout; les émaux décorent le toit, les parois latérales extérieures et les deux extrémités: on a figuré le plus souvent les apôtres et le Christ sur ces parois. Le Christ occupe ordinairement, à lui seul, l'une des extrémités; les apôtres ou les saints ont été disposés sur les faces latérales. Je parle des reliquaires de petite dimension et dont la longueur est à peine d'un pied et souvent moindre: il y en a quelques autres beaucoup plus grands, mais de même forme, et, comme exemple, je citerai la châsse de St.-Calmin, à Mozat, près Riom.

Cette curieuse châsse, d'une grande dimension, qui est figurée dans l'ouvrage de M. Mallay, *Sur les églises byzantines de l'Auvergne*, se compose de planches en cuivre émaillé ajustées sur une charpente, de manière à présenter l'image d'un cercueil à couvercle prismatique ou plutôt celle d'une église à deux pignons, comme les coffrets beaucoup plus petits dont je parlais tout-à-l'heure: elle contient les reliques de saint Calmin et de sainte Numadie, son épouse, et les peintures en émail représentent les différents actes de piété qui signalèrent leur vie, tels que la construction du monastère de Mozat, etc.

Des inscriptions expliquent ces tableaux. Deux d'entre eux représentent l'ensevelissement de Calmin et de Numadie et leurs âmes figurées par des corps nus emportés au ciel par des anges.

Les châsses émaillées sont faites avec des planches de cuivre rouge sur lesquelles le burin a creusé de nombreux vides remplis d'émaux de diverses couleurs. Lorsque le cuivre paraît à la surface, il est doré et dessine des ornements d'architecture, la tige des fleurs ou les nimbes des personnages. Les figures ciselées, ou le plus souvent

frappées au repoussoir, font saillie sur le cuivre. D'autres fois les têtes seules sont saillantes et le corps ou même le personnage tout entier est indiqué par un trait creux qui dessine les contours.

D'après les explorations de M. l'abbé Texier, le Limousin possède de nombreux reliquaires émaillés de style roman. Il cite comme les plus remarquables ceux d'*Ambazac* et de *Saint-Viame* (Corrèze), dont les dimensions sont assez considérables (0^m. 85 sur 0^m. 73 de hauteur), ceux de la Guène (Corrèze), de Saint-Aurélien à Limoges, et celui de Solignac.

On a renfermé les reliques dans des objets de forme diverses et de



VIERGE BYZANTINE, EN BOIS, A TOURNUS.

différentes matières, quelquefois dans des cavités pratiquées au centre



V. Petit del.

LA VIERGE NOIRE DE DIJON (Vue de face).

accessoires, chose très-difficile sans la permission de l'autorité ecclésiastique supérieure.

Les crosses en cuivre émaillé du XII^e. siècle et du XI^e. sont encore en assez grand nombre dans les collections. Dans la crosse de Robert d'Arbrissel, abbé de Fontevault, déposée au musée d'Angers et une autre qui existe au musée d'Amiens, la partie recourbée, formant la crosse proprement dite, imite le corps d'un serpent : les espèces d'écaillés qui la recouvrent sont en émail bleu, entourées d'un bord doré. Le saint Michel et le dragon en forme de salamandre, qu'il perce de sa lance sont dorés, les yeux sont en émail; sur le dos du dragon sont incrustées des turquoises.

Dans plusieurs autres crosses du XII^e. siècle, j'ai trouvé cette représentation de l'archange frappant le dragon, et vraisemblablement l'adoption de ce sujet était emblématique des combats que livraient au malin esprit les chefs de la milice chrétienne (évêques, abbés), auxquels ces crosses étaient destinées. D'autres crosses ressemblent à un serpent formant plusieurs tours de spire et n'offrent pas de personnage au centre.

Les fers à pains d'autel sont très-rares; on en connaît pourtant quelques-uns du XII^e. siècle : ce sont deux pièces en métal gravées en creux qui, en se rapprochant, imprimaient sur les deux côtés de l'hostie des figures religieuses, telles que la croix, la représentation du Christ, etc, etc.

Les ciboires en cuivre doré émaillé étaient fort en usage aux XI^e. et XII^e. siècles. Voici la forme que j'ai trouvée le plus habituellement dans les collections. Le ciboire reproduit par cette esquisse appartient



à M. l'abbé Barraud, membre de l'Institut des provinces, à Beauvais.



GIBOIRE EN BRONZE ÉMAILLÉ.

Les ciboires offraient quelquefois la forme d'une colombe. Tel est celui qu'on voit au musée d'Amiens. C'est une colombe en cuivre émaillé reposant sur un plateau à bords ciselés; le plateau, vers le centre, devient concavo-convexe et sur la partie concave, on lit cette inscription circulaire gravée par une main inhabile : OLIM ECCLESIOE DE RAINCHEVAL. Les rebords du plateau sont percés de douze petites ouvertures, disposées dans un ordre symétrique, pour attacher les chaînettes qui devaient tenir la colombe suspendue. Les ailes et la queue sont seules émaillées, le reste du corps était recouvert d'une peinture brune que le temps a fait disparaître en partie. On a tâché d'imiter l'agencement des plumes par des écailles imbriquées, nuancées

dont chaque bras se termine par une abside. Entre les bras de la croix s'élèvent des tourelles. Voici le plus simple de ces deux encensoirs : il est en argent ; l'autre en bronze doré et beaucoup plus compliqué a



ENCENSOIR EN ARGENT DU XII^e. SIÈCLE, A FRÈVES.

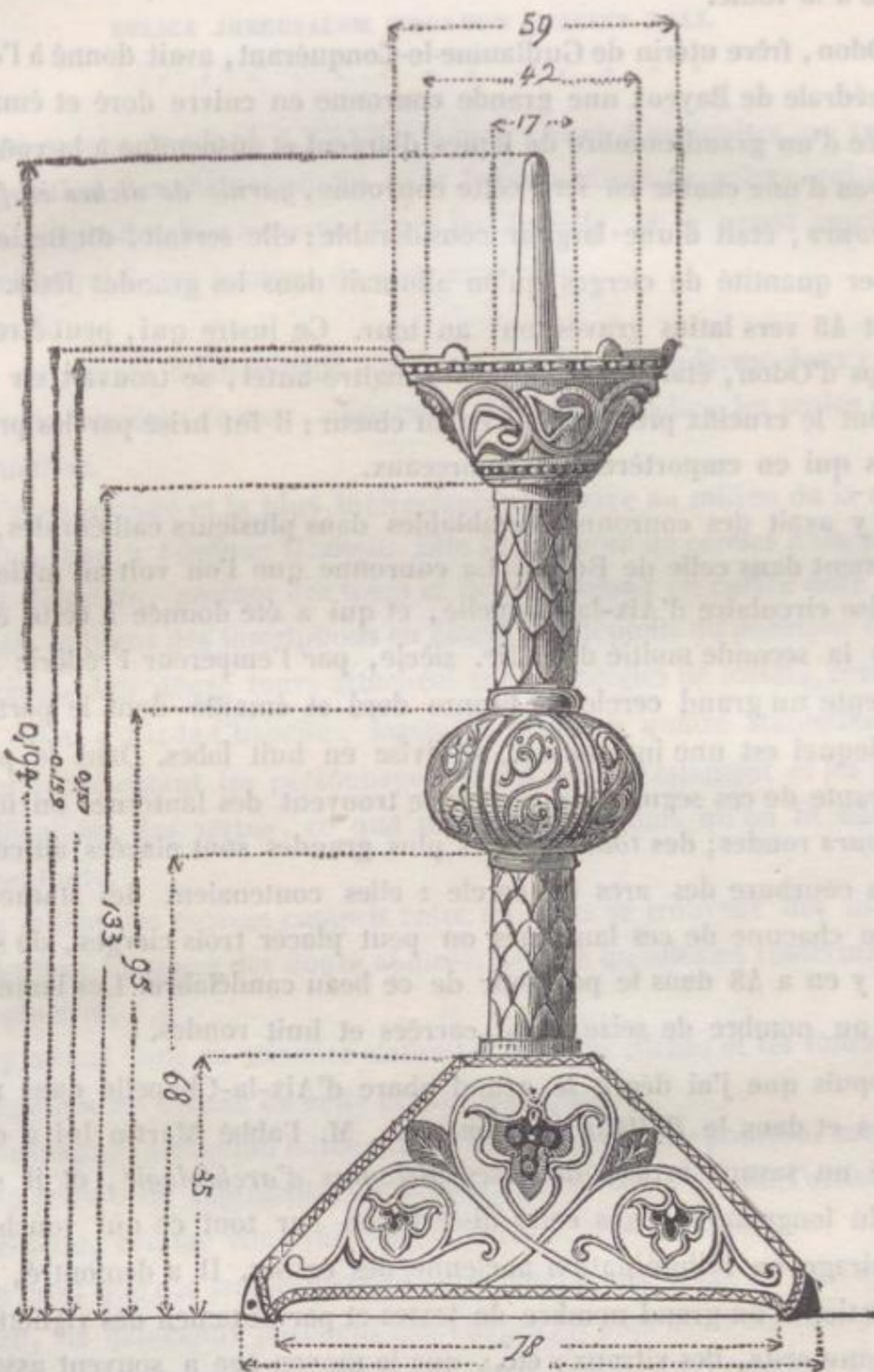
été décrit et figuré dans le *Bulletin monumental* (1) par le savant Mgr. Muller, évêque de Munster. Il est couvert d'inscriptions et décoré de personnages bibliques.

La plupart des anciens encensoirs sont en bronze.

Les lampes et les flambeaux étaient décorés de moulures et d'entrelacs, dans le même goût que les encensoirs, et souvent ornés d'émaux. Le chandelier le plus remarquable que j'aie vu est celui qui appartient à M. d'Espaulard, au Mans ; c'est un véritable chef-d'œuvre. Voici un

(1) T. XIII, p. 196.

chandelier beaucoup plus simple, en bronze émaillé, appartenant à M. le marquis de Turgot, chez lequel il a été dessiné par M. Bouet.



CHANDELIER DU XII^e. SIÈCLE, EN BRONZE ÉMAILLÉ.

Couronnes de lumière. Aux XI^e. et XII^e. siècles, on suspendait aux voûtes des églises des espèces de lustres en usage long-temps auparavant, et dont j'ai déjà parlé page 39.

Ces couronnes se composaient de cercles plus ou moins considérables

dont le pourtour était chargé de cierges, de lanternes, de statuettes, etc., etc., et qui étaient suspendus au moyen de chaînes ou de cordons fixés à la voûte.

Odon, frère utérin de Guillaume-le-Conquérant, avait donné à l'église cathédrale de Bayeux une grande couronne en cuivre doré et émaillé, ornée d'un grand nombre de lames d'argent et suspendue à la voûte au moyen d'une chaîne en fer : cette couronne, garnie de niches en forme de tours, était d'une largeur considérable; elle servait, dit Beziars, à porter quantité de cierges qu'on allumait dans les grandes fêtes. Il y avait 45 vers latins gravés tout au tour. Ce lustre qui, peut-être, au temps d'Odon, était placé devant le maître-autel, se trouvait en 1562 devant le crucifix près de l'entrée du chœur; il fut brisé par les protestants qui en emportèrent les morceaux.

Il y avait des couronnes semblables dans plusieurs cathédrales, notamment dans celle de Reims. La couronne que l'on voit au milieu de l'église circulaire d'Aix-la-Chapelle, et qui a été donnée à cette église dans la seconde moitié du XII^e. siècle, par l'empereur Frédéric I^{er}., présente un grand cercle de bronze doré et émaillé dont le portour, sur lequel est une inscription, se divise en huit lobes. Dans la partie rentrante de ces segments de cercle se trouvent des lanternes en forme de tours rondes; des tours carrées plus grandes sont placées au centre de la courbure des arcs du cercle : elles contenaient des statuettes. Entre chacune de ces lanternes on peut placer trois cierges, de sorte qu'il y en a 48 dans le pourtour de ce beau candélabre. Les lanternes sont au nombre de seize, huit carrées et huit rondes.

Depuis que j'ai décrit le grand phare d'Aix-la-Chapelle dans mon *Cours* et dans le *Bulletin monumental*, M. l'abbé Martin lui a consacré un savant article dans ses *Mélanges d'archéologie*, et il s'est étendu longuement dans cette dissertation sur tout ce qui touche à l'éclairage ou l'illumination ancienne des églises. Il a démontré, par la citation d'un grand nombre de textes et par l'examen des vignettes, de manuscrits, des vitraux, etc., que le moyen-âge a souvent associé les lampes et les couronnes, et que cette couronne de lumière devint plus tard pour l'artiste et pour le fidèle, une figure de la Jérusalem céleste, qui couronne pour l'éternité les œuvres accomplies par Dieu en faveur de ses élus.

L'inscription de la couronne donnée à l'église d'Aix-la-Chapelle par l'empereur Frédéric Barberousse, prouve incontestablement que cette

pensée inspirait l'artiste qui l'a confectionnée : il suffit d'en citer quelques mots :

CELICA JHERUSALEM SIGNATUR IMAGINE TALI.

.....

Si on se reporte à la pl. LXXXI de mon *Cours d'antiquités*, on verra la disposition des chaînes en fer avec leurs pommes de cuivre qui servent à suspendre la couronne d'Aix-la-Chapelle, et le grand cercle à huit lobes qui forme le corps de cette couronne.

La cathédrale d'Hildesheim, près de Hanovre, renferme deux couronnes de lumière : ce sont, avec celle d'Aix-la-Chapelle, les seules que je connaisse.

La plus grande et la plus intéressante se trouve au milieu de la nef. On l'attribue à l'évêque Hezilon. Elle se compose de cercles d'un très-grand diamètre, portant des tours et des flambeaux en cuivre doré sur lesquels se lisent des inscriptions en émail : la dentelle du pourtour était en argent. Les douze tours attachées sur les cercles de métal, comme dans celle d'Aix-la-Chapelle, logeaient chacune quatre statuette en argent représentant les personnages de l'Ancien Testament et les personnifications des vertus, ce que prouvent les noms qu'on lit encore sur ces tours.

Au milieu des espaces compris entre les tours se trouvent des niches qui portent les noms des douze apôtres, preuve qu'elles en renfermaient les statuette.

Il y aurait donc eu soixante statuette dans les niches et les tours qui garnissaient les cercles de cette grande couronne.

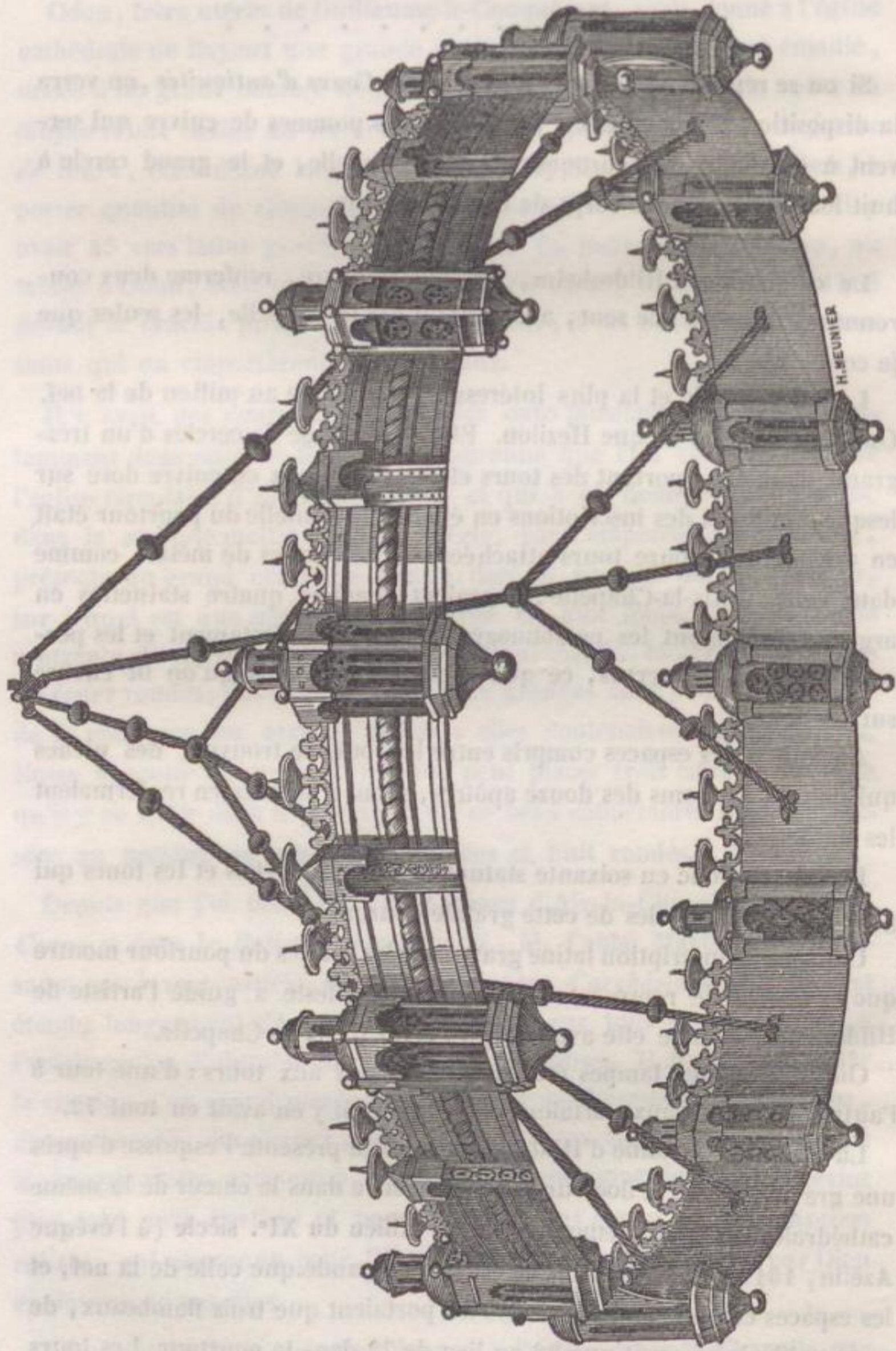
Une longue inscription latine gravée sur les cercles du pourtour montre que la pensée de représenter la Jérusalem céleste a guidé l'artiste de Hildesheim, comme elle avait inspiré celui d'Aix-la-Chapelle.

On croit que des lampes étaient superposées aux tours : d'une tour à l'autre, six flambeaux portaient des cierges ; il y en avait en tout 72.

La seconde couronne d'Hildesheim, dont je présente l'esquisse d'après une gravure de M. le docteur Kratz, se trouve dans le chœur de la même cathédrale. On la fait remonter vers le milieu du XI^e. siècle (à l'évêque Azélin, 1014—1054) ; mais elle est moins grande que celle de la nef, et les espaces compris entre les tours ne portaient que trois flambeaux, de sorte qu'il n'y en avait que 36 au lieu de 72 dans le pourtour. Les tours ou niches renfermaient 48 statuette en bronze qui n'existent plus.

Les deux couronnes de Hildesheim sont suspendues à la voûte au

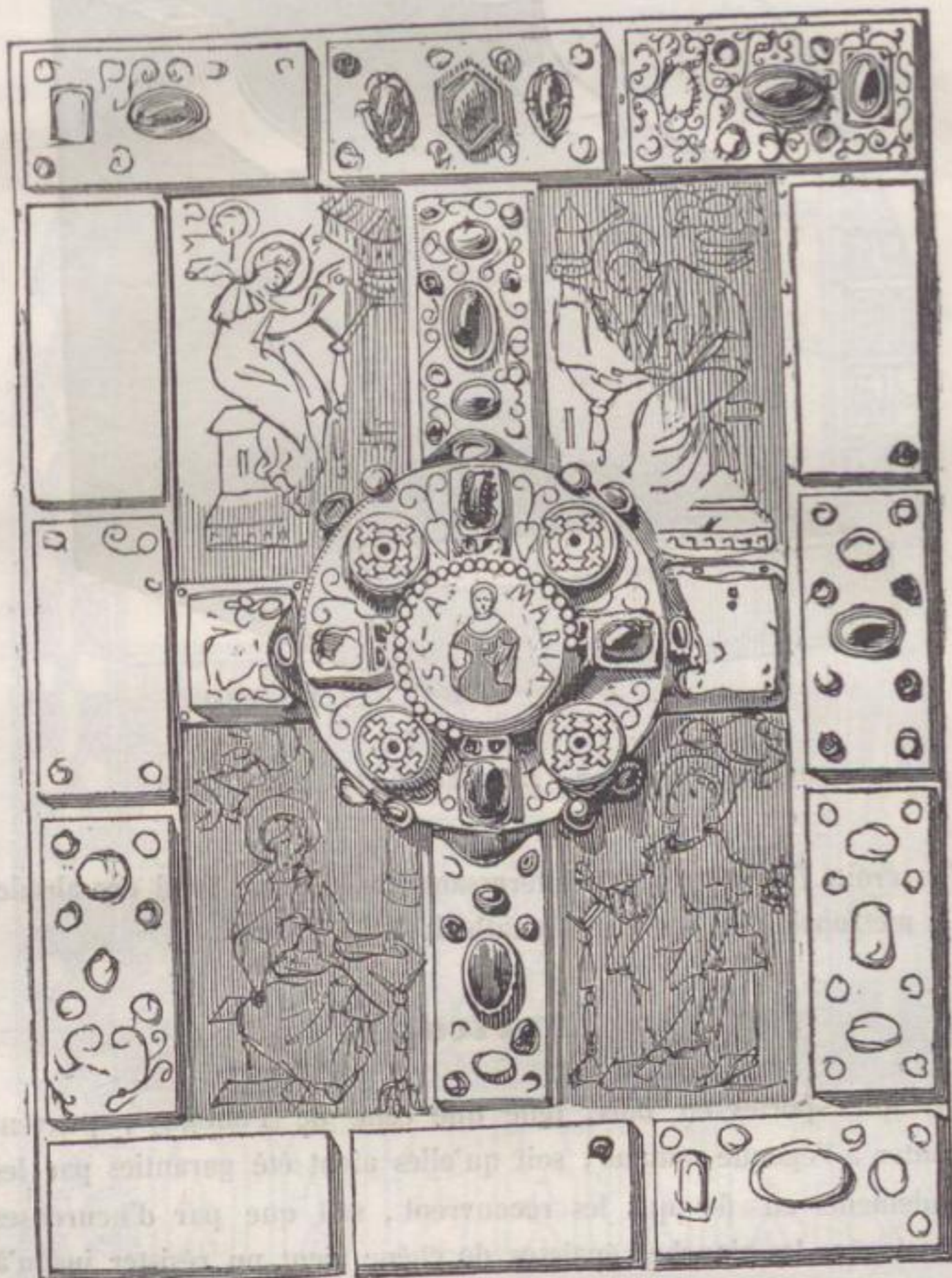
moyen d'une longue chaîne qui vient aboutir à des tringles en fer (voir la figure ci-jointe), qui se ramifient, comme le font à Aix-la-Chapelle



UNE DES COURONNES DE LUMIÈRE DE LA CATHÉDRALE DE HILDESHEIM.

les chaînes qui en tiennent la place (voir mon *Cours d'antiquités*, t. VI, p. 121 et suivantes).

Couvertures de livres. Quelques manuscrits ou livres d'église avaient une couverture de cuivre ou d'argent découpée à jour dans le goût byzantin.

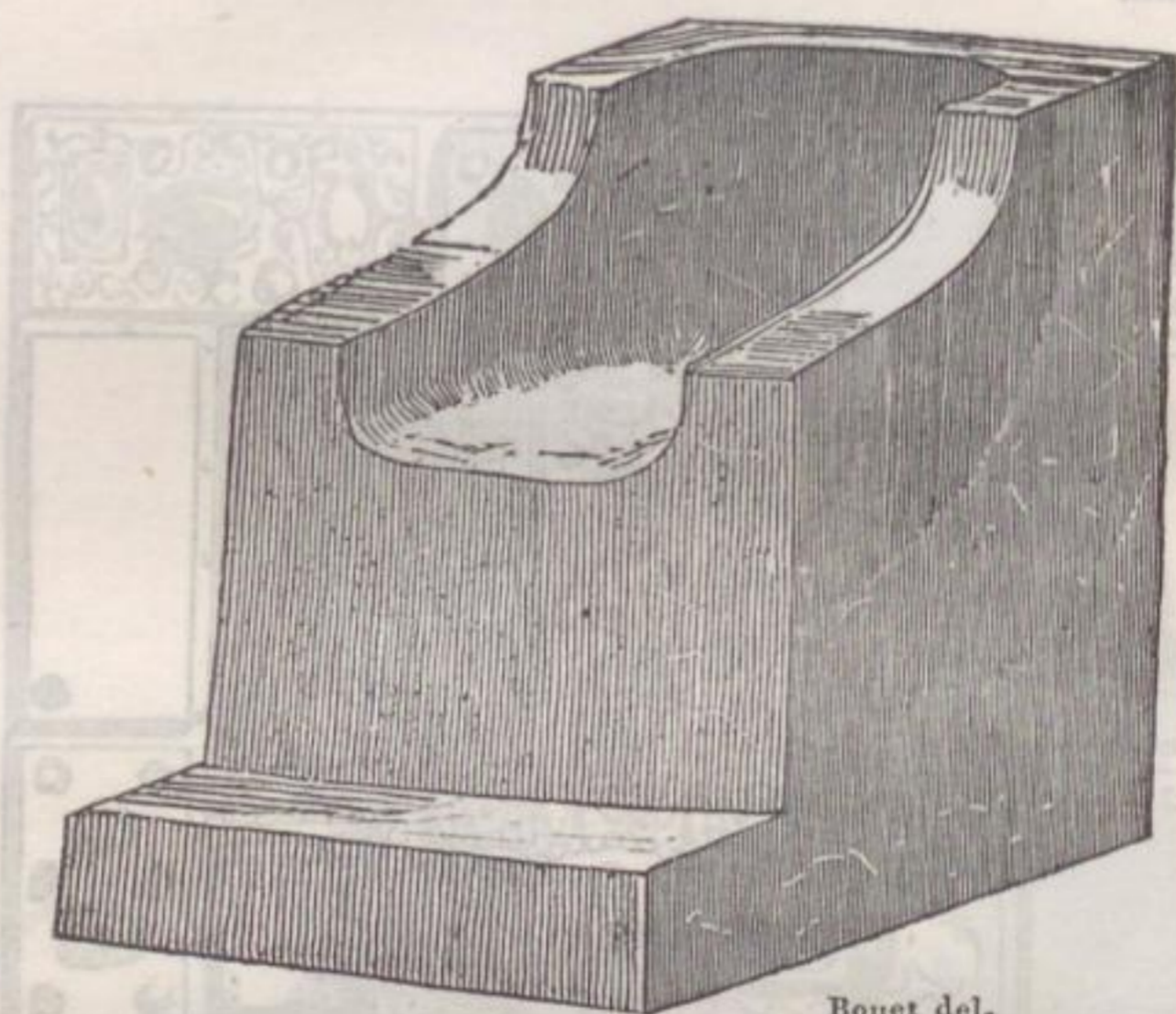


bonnet del.

COUVERTURE DE LIVRE EN MÉTAL, ORNÉE DE PIERRERIES.

Sièges et Meubles. Je ne connais pas de sièges ou de stalles en bois, qui puissent remonter au XII^e. siècle. Quelques chaires épiscopales en marbre ou en pierre ont seules persisté; telle est la chaire en marbre rouge, dans laquelle venaient s'asseoir les évêques de

Bayeux, à St.-Vigor, lors de leur prise de possession; elle est très-simple, taillée dans le même bloc, et remonte au XI^e. siècle, à ce



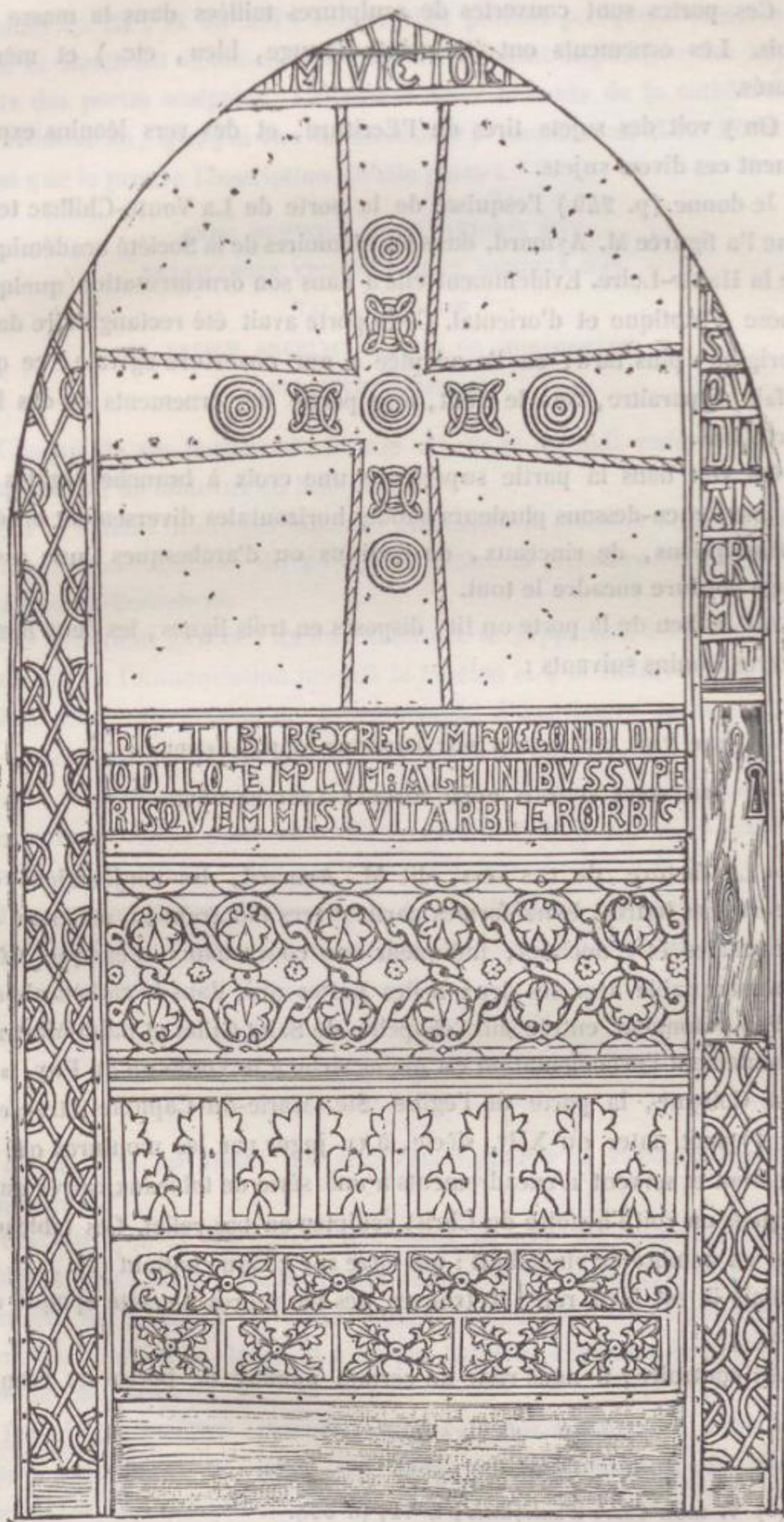
CHAIRE ÉPISCOPALE, EN PIERRE, DU XI^e. SIÈCLE.

qu'on croit. Des chaires plus intéressantes existent au fond des absides de la métropole de Lyon et de la cathédrale de Vienne.

Portes.

Quelques portes en bois, telle que celle de Pontigny, peuvent remonter à l'époque romane, soit qu'elles aient été garanties par les enroulements en fer qui les recouvrent, soit que par d'heureuses circonstances les planches épaisses de chêne aient pu résister jusqu'à nos jours aux vers et aux autres causes de destruction.

En Auvergne, on cite, à la cathédrale du Puy et à l'église de La Voute-Chilhac, non loin de cette ville, des portes en bois que M. Aymard n'hésite pas à regarder comme romanes. Les portes de la cathédrale du Puy, que j'ai vues et que M. Mérimée a citées dans son Voyage en Auvergne, ferment des chapelles placées sous la nef le long du grand escalier par lequel on monte à l'église.



Houet del.

PORTE EN BOIS A L'ÉGLISE DE LA VOUTE-CHILHAC (HAUTE-LOIRE).

Ces portes sont couvertes de sculptures taillées dans la masse du bois. Les ornements ont été peints (rouge, bleu, etc.) et même dorés.

On y voit des sujets tirés de l'Écriture, et des vers léonins expliquent ces divers sujets.

Je donne (p. 249) l'esquisse de la porte de La Voute-Chilhac telle que l'a figurée M. Aymard, dans les Mémoires de la Société académique de la Haute-Loire. Evidemment elle a dans son ornementation quelque chose d'exotique et d'oriental. Cette porte avait été rectangulaire dans l'origine : plus tard, on l'a adaptée à une ouverture ogivale, ce qui a fait disparaître, vers le haut, une partie des ornements et des inscriptions.

On voit dans la partie supérieure une croix à branches égales et pattées, et en-dessous plusieurs bandes horizontales diversement ornées d'inscriptions, de rinceaux, de fleurons ou d'arabesques : une assez large bordure encadre le tout.

Au milieu de la porte on lit, disposés en trois lignes, les deux hexamètres léonins suivants :

HIC TIBI REX REGUM HOC CONDIDIT ODILO TEMPLUM :
AGMINIBUS SUPERIS QUEM MISCUIT ARBITER ORBIS.

« La facture de ces vers, dit M. Aymard, les conjonctions de
« certaines lettres, leurs formes particulières montrant un mélange de
« capitales et d'oncials, indiquent une concordance d'époque très-
« remarquable avec les deux belles portes qui, dans la cathédrale du
« Puy, donnent entrée aux chapelles de Saint-Gilles et Saint-Martin ;
« seulement l'ornementation est moins riche à la Voute qu'au Puy. »

A Cologne, la porte de l'église Ste.-Marie-du-Capitole (transept Nord) peut dater du XII^e. siècle, à en juger par les moulures qui la décorent et servent d'encadrements à une série de tableaux carrés dans lesquels on voit l'histoire du Christ sculptée en bas-relief. Ces tableaux sont au nombre de vingt-huit ; quatorze sur chaque battant (1).

Mais il est bien rare de trouver des sculptures de cette époque en bois.

Au contraire, il nous reste un certain nombre de portes de bronze

(1) V. mon *Cours d'antiquités*, t. VI, p. 594.

fondues au XI^e. et au XII^e. siècle; elles portent presque toutes leur date et montrent comment les bas-reliefs étaient disposés sur les battants des portes sculptées. La porte à deux battants de la cathédrale de Hildesheim, que j'ai vue dernièrement, remonte au XI^e. siècle, ainsi que le prouve l'inscription qu'elle porte :

ANNO DOMINICE INCARNATIONIS MXV
BERNWARDUS EPISCOPUS DIVE MEMORIE HAS
VALVAS FUSILES
IN FACIEM ANGELICI TEMPLI OB MONIMENTUM
SUI FECIT SUSPENDI.

Chacun de ces battants de bronze est divisé en huit cadres renfermant autant de tableaux en bas-reliefs.

Sur le battant droit, ces tableaux présentent la création de l'homme, sa chute, son expulsion du paradis terrestre et plusieurs autres scènes de l'Ancien-Testament.

Sur le battant gauche, les huit tableaux se rapportent à l'histoire de J.-C. depuis l'Annonciation jusqu'à la Passion et à la Résurrection.

Les portes de bronze de la cathédrale d'Augsbourg ne sont pas moins curieuses que les précédentes; on y voit trente-cinq compartiments renfermant trente-trois bas-reliefs et les anneaux de chacun des battants. Cette porte vient d'être décrite (1853) par M. le docteur Franz Joseph Allioli.

Il y a des portes de bronze à Aix-la-Chapelle et dans plusieurs grandes églises d'Italie : une monographie comparative de tous ces monuments en métal serait très-intéressante.

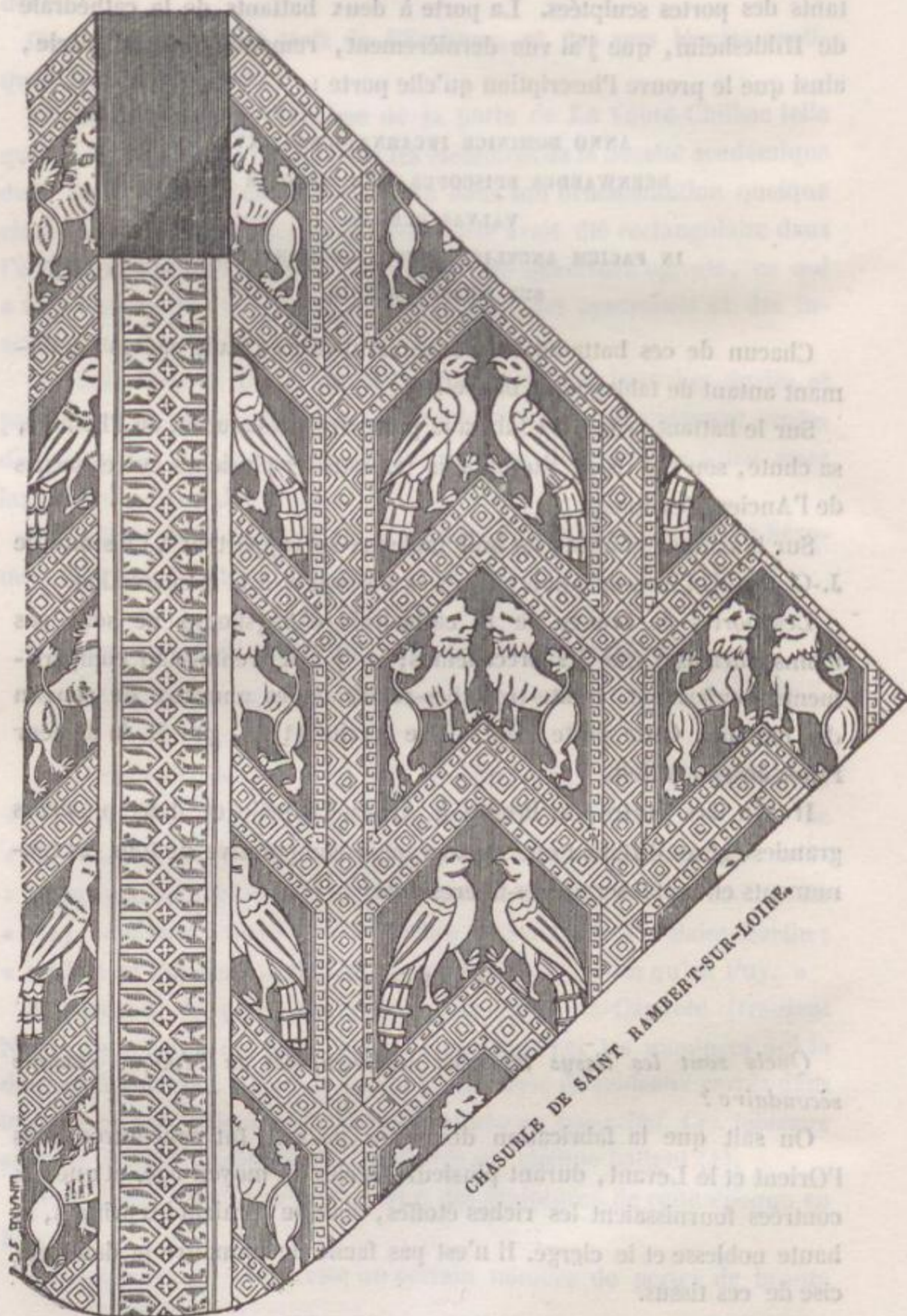
Tissus.

Quels sont les tissus les plus remarquables de l'époque romane secondaire ?

On sait que la fabrication des tissus de soie fut concentrée dans l'Orient et le Levant, durant plusieurs siècles du moyen-âge, et que ces contrées fournissaient les riches étoffes, dont se paraient les princes, la haute noblesse et le clergé. Il n'est pas facile de connaître la date précise de ces tissus.

Parmi les quelques chasubles que l'on fait remonter à l'ère romane secondaire, on peut citer celle de Saint-Rambert-sur-Loire, décrite par M. l'abbé Bouet.

Cette chasuble, fermée de toutes parts, n'a qu'une ouverture dans la partie supérieure, à peine suffisante pour laisser passer la tête du



prêtre. Elle n'est pas échancrée comme les chasubles actuelles; les côtés cependant sont un peu arrondis et ont environ quatre centi-

mètres de moins que la bande centrale. Elle va en s'élargissant jusqu'aux extrémités inférieures, qui ont assez d'ampleur pour que le prêtre puisse, au moment de la célébration des saints mystères, la relever sur les bras et que cependant le devant et le derrière continuent de retomber presque jusqu'à ses pieds. Elle n'a pas non plus la raideur de nos chasubles modernes; mais, comme un manteau léger et soyeux, elle retombe autour du corps en plis larges et ondoyants. Son ornementation est riche, simple et gracieuse: sur un fond de soie, des filigranes d'or dessinent de gracieux compartiments, dans lesquels sont relevés, en or, alternativement deux colombes et deux lions affrontés, aux formes pures et bien arrêtées. Les compartiments sont interrompus par une bande d'environ 10 centimètres de largeur, qui descend des deux côtés de l'ouverture jusqu'au bas de la chasuble. Cet ornement sacerdotal n'a qu'un mètre 5 centimètres de hauteur.

Les tissus les plus précieux, l'or, les pierreries, les broderies les plus exquises, les peintures les plus délicates furent prodiguées dans l'ornementation des chasubles. Des débris des anciennes mosaïques, les miniatures des plus anciens manuscrits et le récit des écrivains qui les ont décrites, les représentent ainsi dès les premiers siècles de l'église.

L'ornement le plus saillant et le plus ordinaire de la chasuble antique était une bande partant de l'extrémité inférieure jusqu'à l'ouverture supérieure; là elle se divisait pour contourner celle-ci, se réunissait de nouveau et descendait jusqu'à la partie inférieure dorsale, ressemblant parfaitement au pallium archiépiscopal. Dom De Vert prétend même que c'était le véritable pallium ancien, qui, plus tard, fut réduit aux simples bandelettes. Dans les anciennes chasubles, c'est pour l'ordinaire sur ces bandes qu'étaient prodigués les plus précieux ornements.



Le tissu que voici a été trouvé dans un tombeau présumé du XI^e siècle.

Il existe à Troyes un manuscrit recouvert d'un tissu très-ancien qui, malgré son état avancé d'usure, a pu être dessiné.

Ce tissu porte des oiseaux affrontés et ressemble à d'autres déjà cités dans le *Bulletin monumental*.



ANCIEN TISSU A TROYES.

Ce tissu doit avoir été confectionné en Orient, mais il est bien loin d'être comparable, pour l'élégance du dessin, la beauté du style, à ce magnifique tissu que nous visitons l'année dernière à Toulouse, M. Des Moulins, M. V. Petit, M. Drouyn, M. Lacurie et moi : celui-là est bien oriental, et je ne connais rien de plus gracieux que ces grands oiseaux affrontés.

Le savant conservateur du musée du Louvre, M. A. de Longpérier, auquel j'ai montré mon dessin, pense que cette belle étoffe peut remonter au premier quart du XII^e. siècle : il a lu sans hésitation aucune de la manière suivante l'inscription arabe qui remplit la bordure ou soubassement sur lequel reposent les paons et les autres animaux :

EL BARAKA-T-EL KAMILAH



MAGNIFIQUE TISSU DU XII^e. SIÈCLE DANS LE TRÉSOR DE S^t.-SERVIN DE TOULOUSE.

Cette légende, qui est répétée en deux sens différents, l'une allant de droite à gauche et l'autre de gauche à droite, veut dire :

BÉNÉDICTION PARFAITE.

(sous entendu au propriétaire.)

La chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, à Sens, est en soie violette, brodée près du collet et bordée de galons qui forment par-



CHASUBLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY, A SENS.

devant un dessin symétrique. Les beaux enroulements suivants décorent aussi une des chasubles de Thomas Becquet. La mitre, du même prélat, également conservée dans le Trésor de la cathédrale de Sens, offre



BRODERIES ET ENROULEMENTS SUR UNE CHASUBLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY.

V. Petit del.

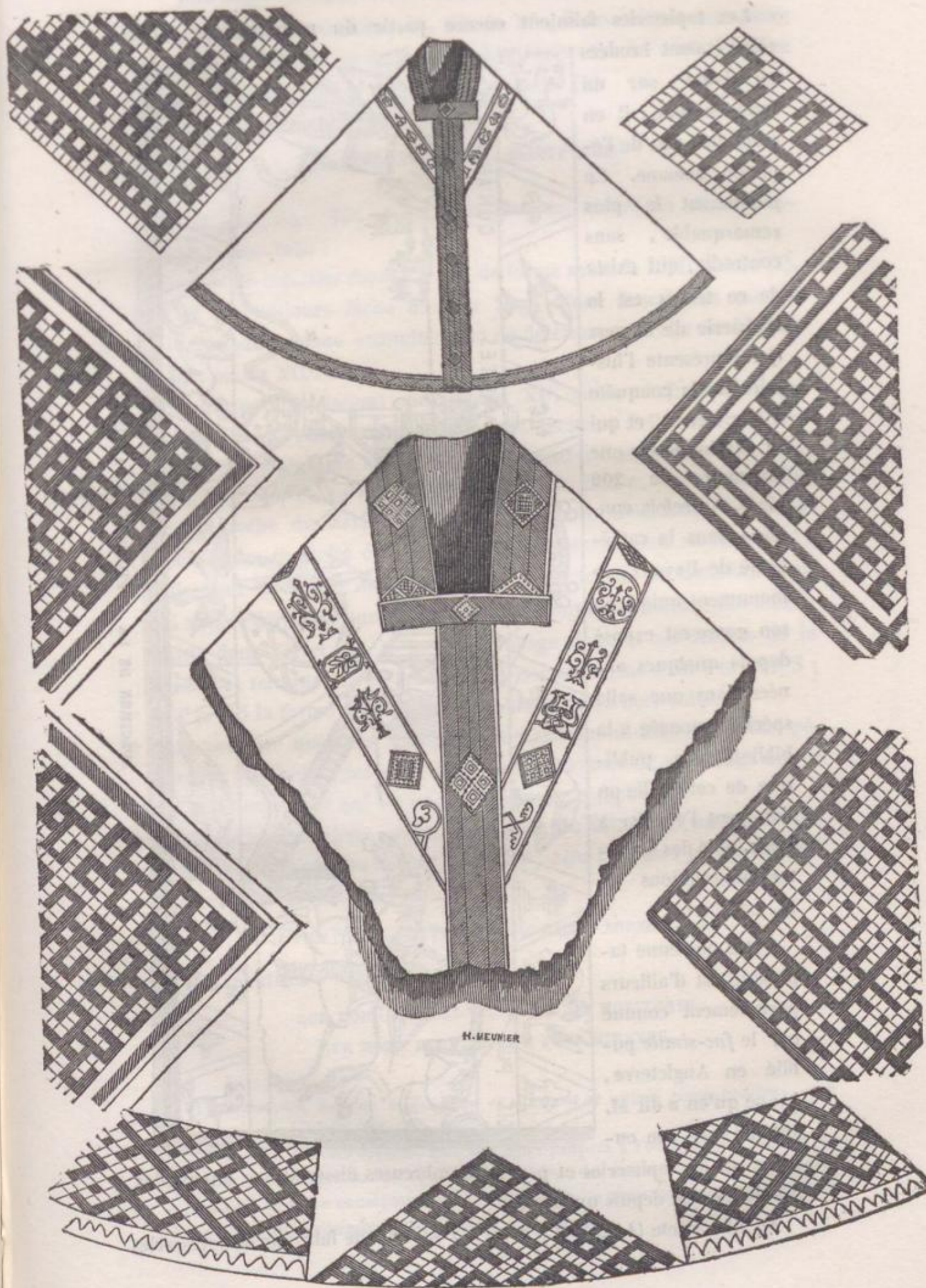
un tissu rehaussé par des galons dessinant des rinceaux dans le goût byzantin et par d'autres broderies fidèlement rendues dans le dessin suivant.



MITRE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY, A SENS.

Bonet del.

Je reproduis, sur la page suivante, l'esquisse d'une chasuble attribuée aussi à saint Thomas de Cantorbéry et qui existe à Tournai.

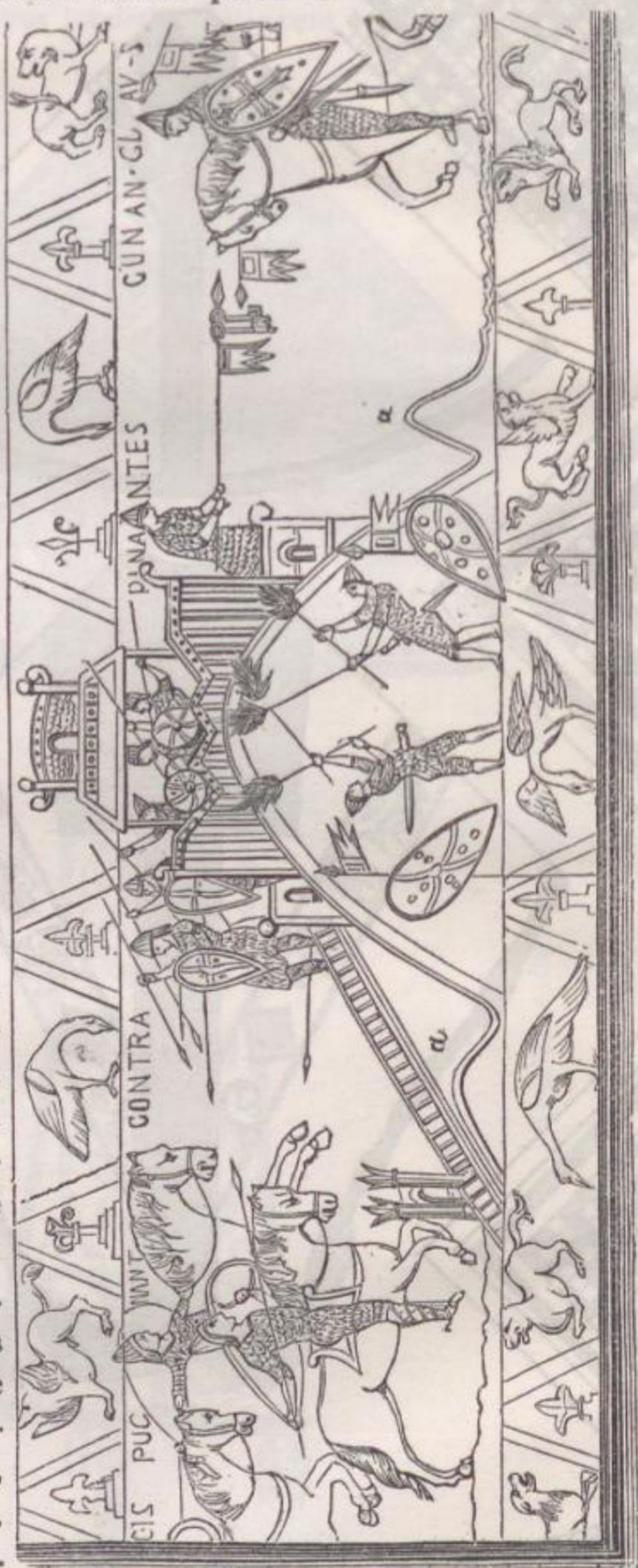


CHASUBLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY, A TOURNAI,
Et détails des galons.

Les tapisseries faisaient encore partie du mobilier des églises ; elles étaient brodées en laine sur un fond en toile ; il en reste fort peu de l'époque romane. Le monument le plus remarquable, sans contredit, qui existe de ce temps est la tapisserie de Bayeux qui représente l'histoire de la conquête d'Angleterre, et qui se développe sur une longueur de 200 pieds. Autrefois conservé dans la cathédrale de Bayeux, ce monument unique en son genre est exposé depuis quelques années dans une salle spéciale annexée à la bibliothèque publique de cette ville où l'on peut l'étudier à loisir, aidé des savantes observations de M. Lambert.

Cette ancienne tapisserie est d'ailleurs parfaitement connue par le *fac-simile* publié en Angleterre, par ce qu'en a dit M. Jubinal dans son ouvrage sur les tapisseries et par les nombreuses dissertations auxquelles il a donné lieu depuis un siècle.

Au XI^e. siècle (1025), il y avait à Poitiers une fabrique de tapisseries



SPÉCIMEN DE LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

qui étaient alors renommées, et, dès le X^{e.}, il en existait une autre à l'abbaye de St.-Florent de Saumur. Les tapisseries de cette fabrique étaient ornées de fleurs et de figures d'animaux (1).

Paléographie murale.

Quels sont, aux XI^{e.} et XII^{e.} siècles, les caractères des inscriptions monumentales ?

Comme les capitales changent peu de forme avant le XIII^{e.} siècle (2), il n'est pas toujours facile de fixer l'âge d'une inscription murale de la période romane secondaire, et de déterminer si elle est du X^{e.}, du XI^{e.} ou du XII^{e.} siècle.

Beaucoup d'inscriptions murales du XI^{e.} siècle n'offrent rien qui les distingue de celles d'une époque plus ancienne : elles sont toujours faciles à lire malgré les abréviations et les lettres liées.

Au XII^{e.} siècle, surtout dans la seconde moitié, à mesure que l'on approche du XIII^{e.}, quelques lettres se modifient, la forme générale des capitales éprouve des changements, elles se resserrent, s'allongent de bas en haut; on distingue le travail de transformation qui s'opère dans l'écriture murale comme dans l'architecture elle-même. Ainsi, dans l'H et l'N le second jambage descend au-dessous de la ligne et se termine par un crochet; l'U semble formé d'un I et d'un S; le T prend la forme d'un C surmonté d'une barre horizontale.

Je présente quelques exemples qui rendront sensibles les faits généraux; il n'entre pas dans mon plan de donner de plus longs détails sur la paléographie qui est une science assez compliquée.

Le premier spécimen est une inscription du XI^{e.} siècle, un peu fruste, gravée sur la porte de l'église de Surain, près Bayeux : je lis, en rétablissant deux mots effacés :

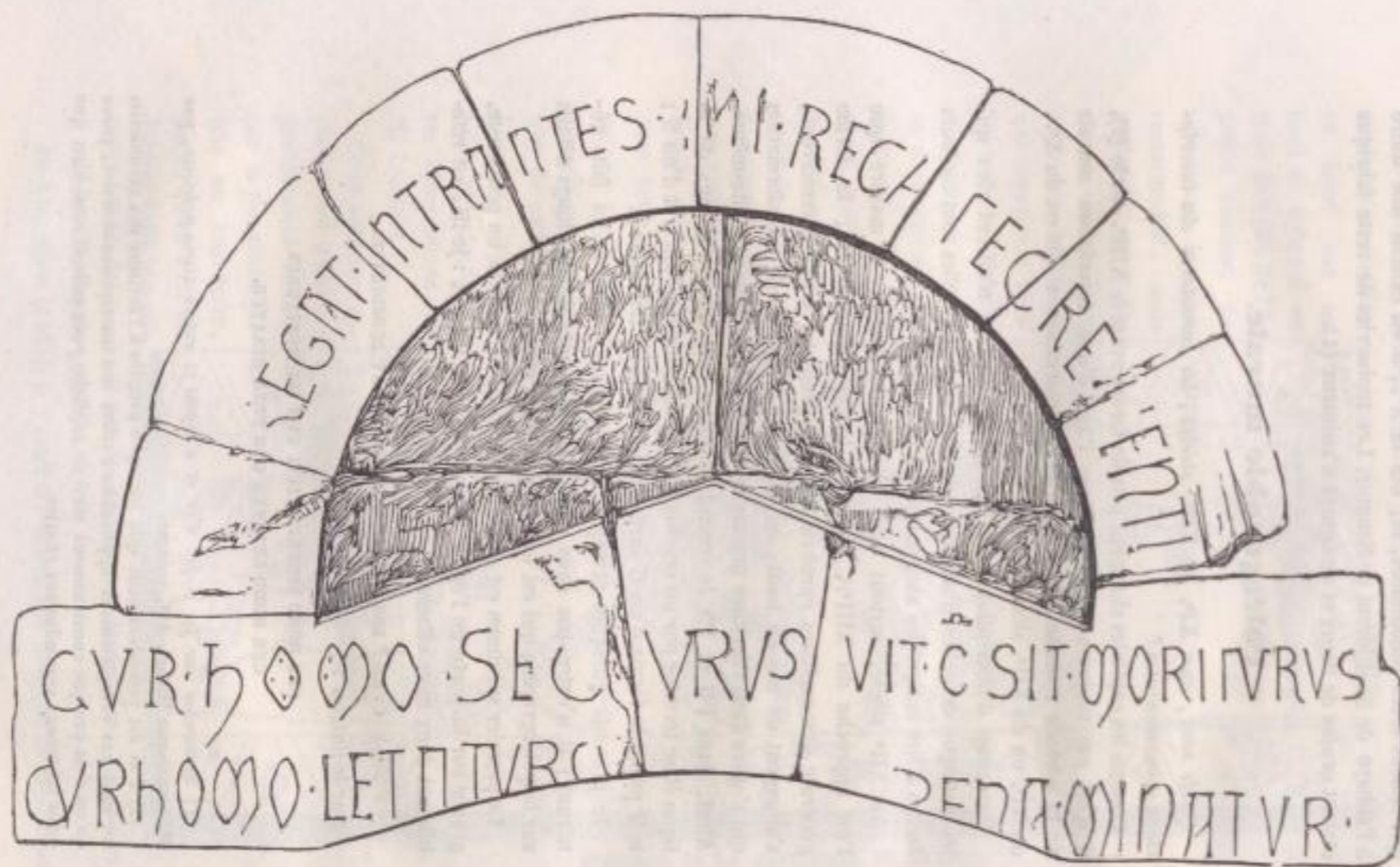
Cruce ? REGAT INTRANTES sic REGAT EGREDIENTES

Sur le linteau :

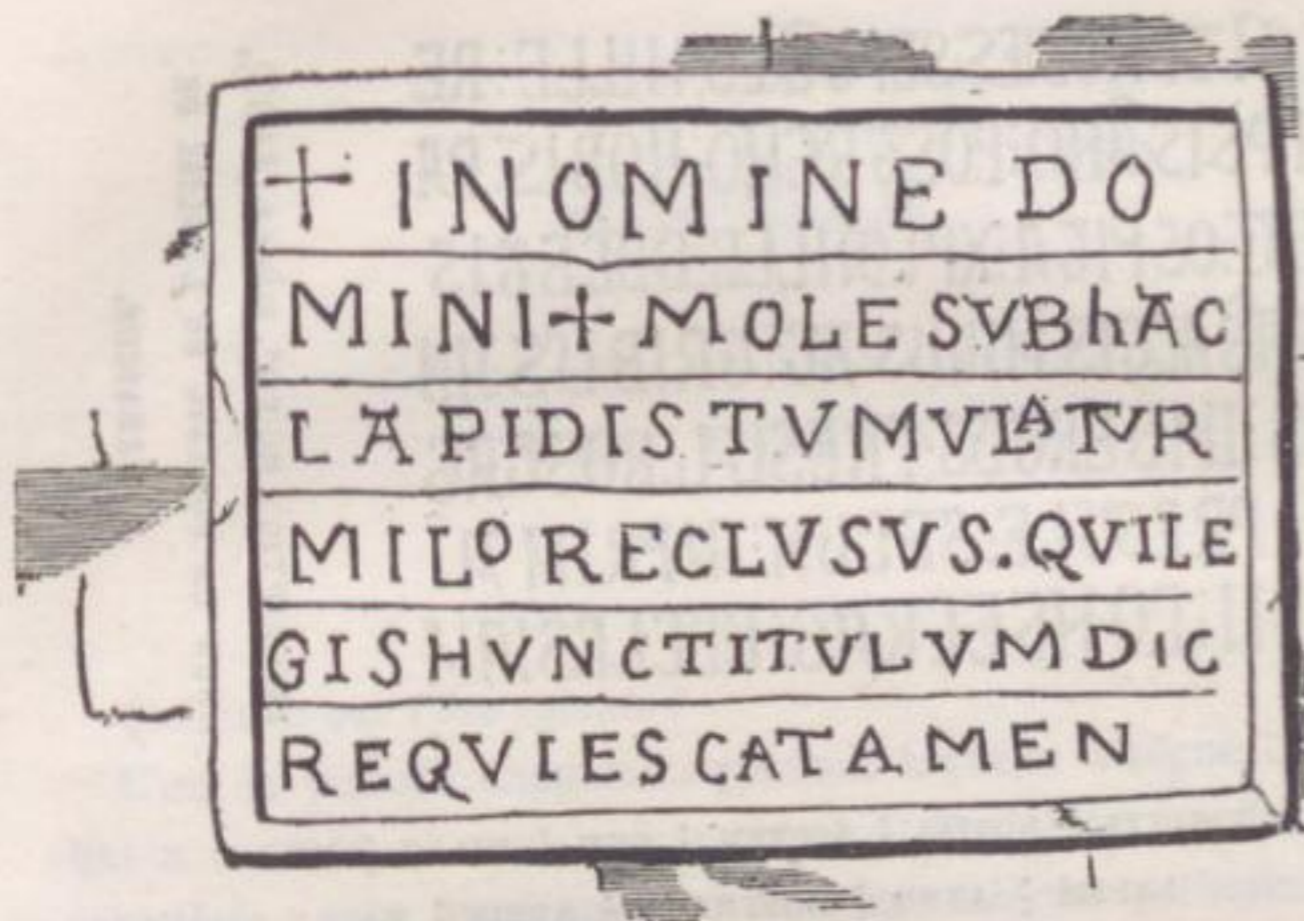
CUR HOMO SECURUS VIVIT CUM SIT MORITURUS
CUR HOMO LETATUR CUM PENA MINATUR.

(1) *Recherches sur les étoffes d'or et d'argent et autres tissus précieux*, par M. Francisque Michel. 1^{er}. volume.

(2) J'ai dit précédemment que les règles propres à l'écriture des manuscrits ne sont pas complètement applicables à celles des inscriptions murales, parce qu'on s'est presque constamment servi de capitales pour celle-ci aussi bien que pour les sceaux appendus aux chartes.

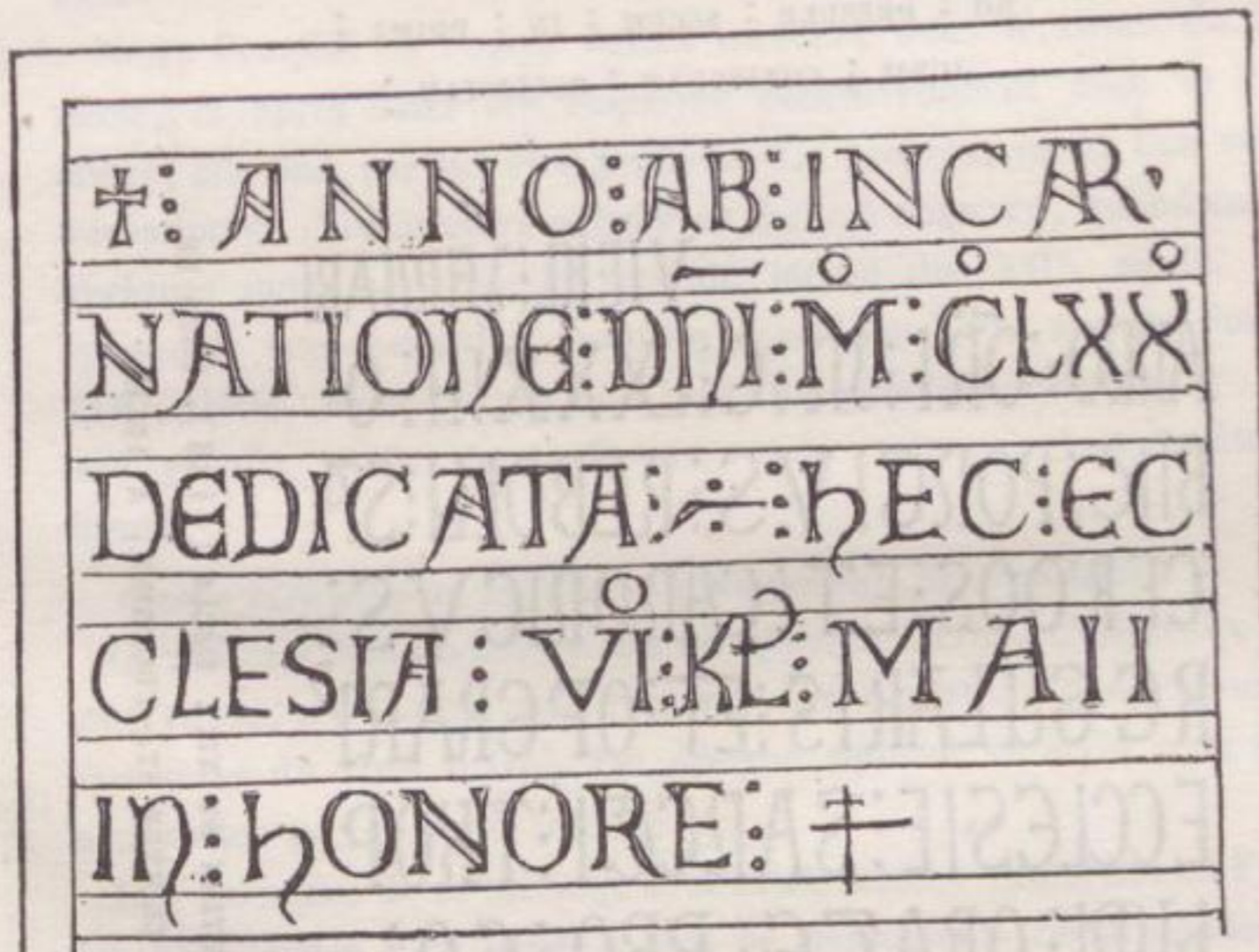


INSCRIPTION DU XI^e. SIÈCLE SUR LA PORTE MÉRIDIONALE DE L'ÉGLISE DE SURAIN (CALVADOS).



INSCRIPTION DU XI^e. SIÈCLE, TIRÉE DE ST. HILAIRE DE POITIERS.

† IN NOMINE DOMINI † MOLE SUB HAC LAPIDIS TUMULATUR MILO RECLUSUS. QUI LEGIS HUNC TITULUM DIC REQUIESCAT AMEN.



INSCRIPTION DU XII^e. SIÈCLE (1170), DANS L'ÉGLISE D'OSMOY, ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEL (SEINE-INFÉRIEURE).

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO CENTESIMO SEPTUAGESIMO (1170) DEDICATA FUIT HEC ECCLESIA SEPTIMO KALENDAS MAII IN HONORE.

Le nom du saint n'a pas été gravé et l'inscription est inachevée, comme le prouve l'espace réservé sur la pierre pour deux autres lignes.

VIGINTI: NOVIES: SEPTĒ: CUM: MILLE: RE
 LAPSI: ANNO: POSTREMO: NOBIS: PA
 TET: OSPITA: XPI: MILLE: DUCĒTIS
 TRANSACTIS: MINUS: ET: TRIBUS: AN
 NIS: IMBERTUS: PRESUL: ROSTAG
 NO: PRESULE: SECUM: INPRIMA
 JUNII: CONSECRAT: ECCLESIAM

INSCRIPTION DU XII^e. SIÈCLE (1197),
 SUR LE PORTAIL DE L'ÉGLISE DE
 TARASCON.

VIGINTI : NOVIES : SEPTĒ : CUM : MILLE : RE
 LAPSI : ANNO : POSTREMO : NOBIS : PA
 TET : OSPITA : CHRISTI : MILLE : DUCENTIS :
 TRANSACTIS : MINUS : ET : TRIBUS : AN
 NIS : IMBERTUS : PRESUL : ROSTAG
 NO : PRESULE : SECUM : IN : PRIMA :
 JUNII : CONSECRAT : ECCLESIAM :

VII: KL: JANUARI
 ANNO: DNI: M: C: LXXXIII: O
 BIIT: PONCIUS: REBOLLI: SA
 CERDOS: ET: CANONICVS:
 REGULARIS: ET: OPERARIY
 ECCLESIE: SANCTI: TROP
 HIMI: ORATE: PRO: EO:

INSCRIPTION DU XII^e. SIÈCLE (1183), DANS LE
 CLOITRE ST.-TROPHIME, A ARLES.

SEPTIMO : CALENDAS : JANUARI : ANNO : DOMINI : M : C : LXXXIII
 (1183) : OBIIT : PONCIUS : REBOLLI : SACERDOS : ET : OPERARIUS :
 ECCLESIE : SANCTI : TROPHIMI : ORATE : PRO : EO.

CHAPITRE IV.

ÈRE OGIVALE.

Qu'est-ce que l'ère ogivale ?

C'est la période temporaire pendant laquelle a régné l'architecture qui a succédé au style roman, et dont l'ogive est un des principaux caractères : nous avons indiqué dans un tableau préliminaire (p. 8) la durée du style ogival.

Le style ogival s'est-il substitué tout d'un coup au style roman ?

Non, l'emploi de l'ogive devint fréquent dans le cours du XII^e. siècle, et après avoir été employée concurremment avec le plein-cintre, elle finit par lui être préférée. Le progrès, ou si l'on veut la formation de l'architecture ogivale est facile à observer, quand on visite quelques monuments de la seconde moitié du XII^e. siècle. Cette époque de transformation s'appelle *transition*; elle a pour limite le XIII^e. siècle : alors l'arc en tiers point fut généralement employé dans une grande partie de la France et le style ogival complètement formé.

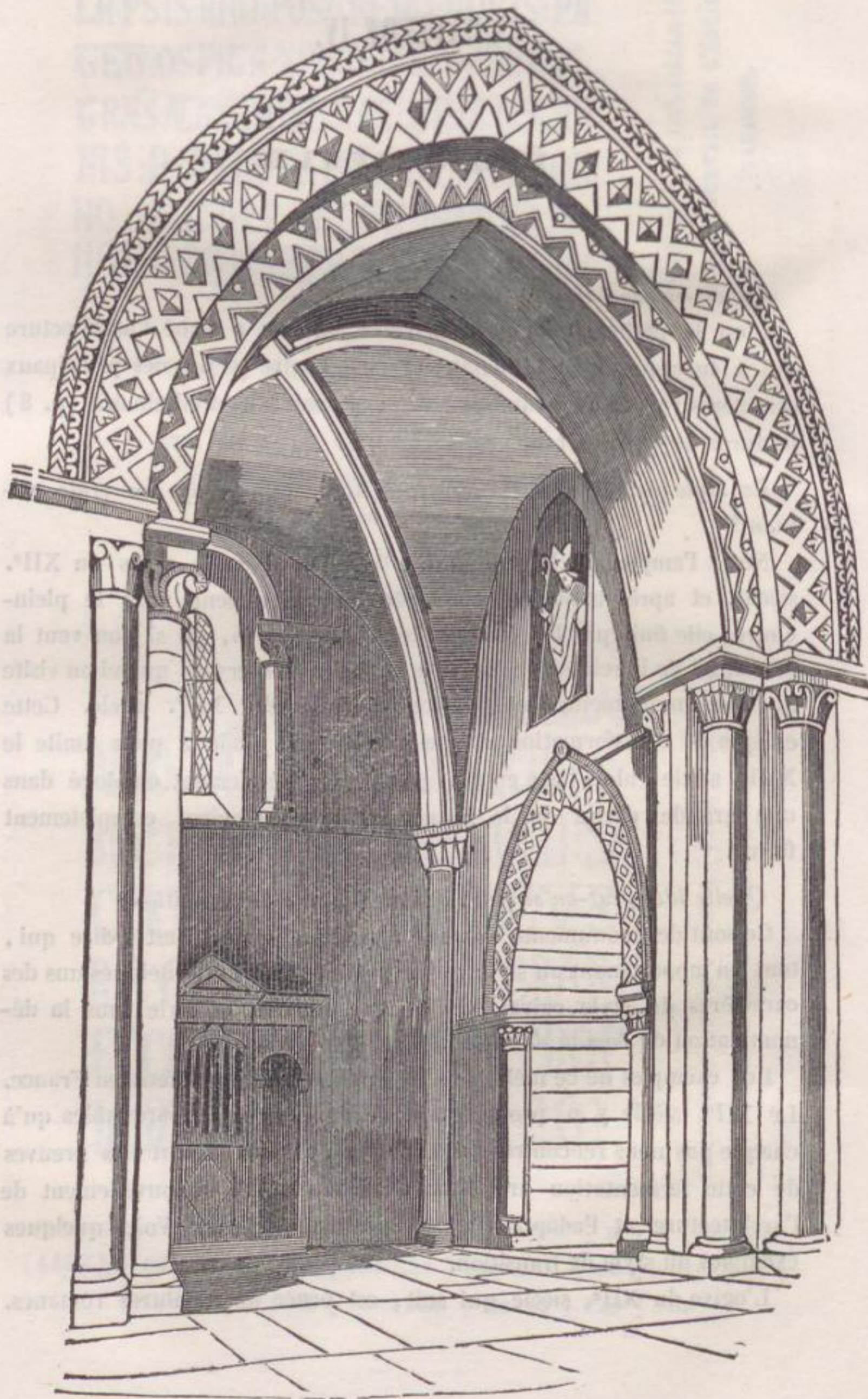
Quelle idée peut-on se faire des monuments de transition ?

Ce sont des monuments mixtes en quelque sorte, c'est-à-dire qui, tout en appartenant au style roman, offrent pourtant quelques-uns des caractères du style ogival. On désigne souvent ce style sous la dénomination de *roman de transition*.

Les exemples de ce mélange sont extrêmement nombreux en France. Le XII^e. siècle y a produit tant de monuments remarquables qu'à chaque pas nous rencontrons des édifices qui nous offrent des preuves de cette fermentation artistique qui préparait le renouvellement de l'architecture et l'adoption d'un nouveau système. Voici quelques exemples du style de transition.

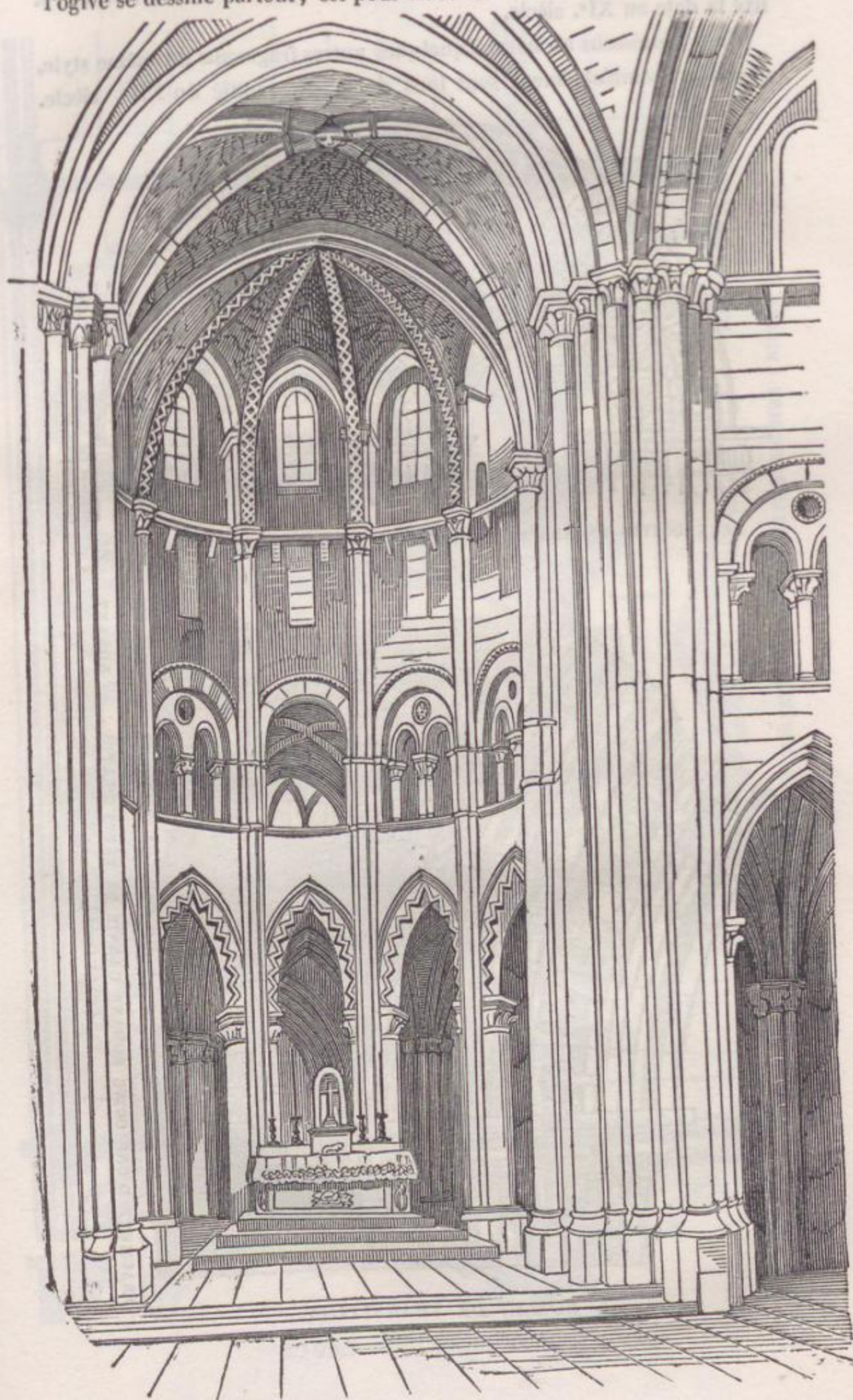
L'ogive du XII^e. siècle qui suit, est ornée de moulures romanes.

romanes. Les colonnes et leurs chapiteaux appartiennent beaucoup plus au style roman qu'au style ogival.



La grande et belle église de St.-Germer, dans laquelle la forme de

l'ogive se dessine partout, est pour nous un monument de transition,



INTÉRIEUR DU CHŒUR DE SAINT-GERMER (OISE).

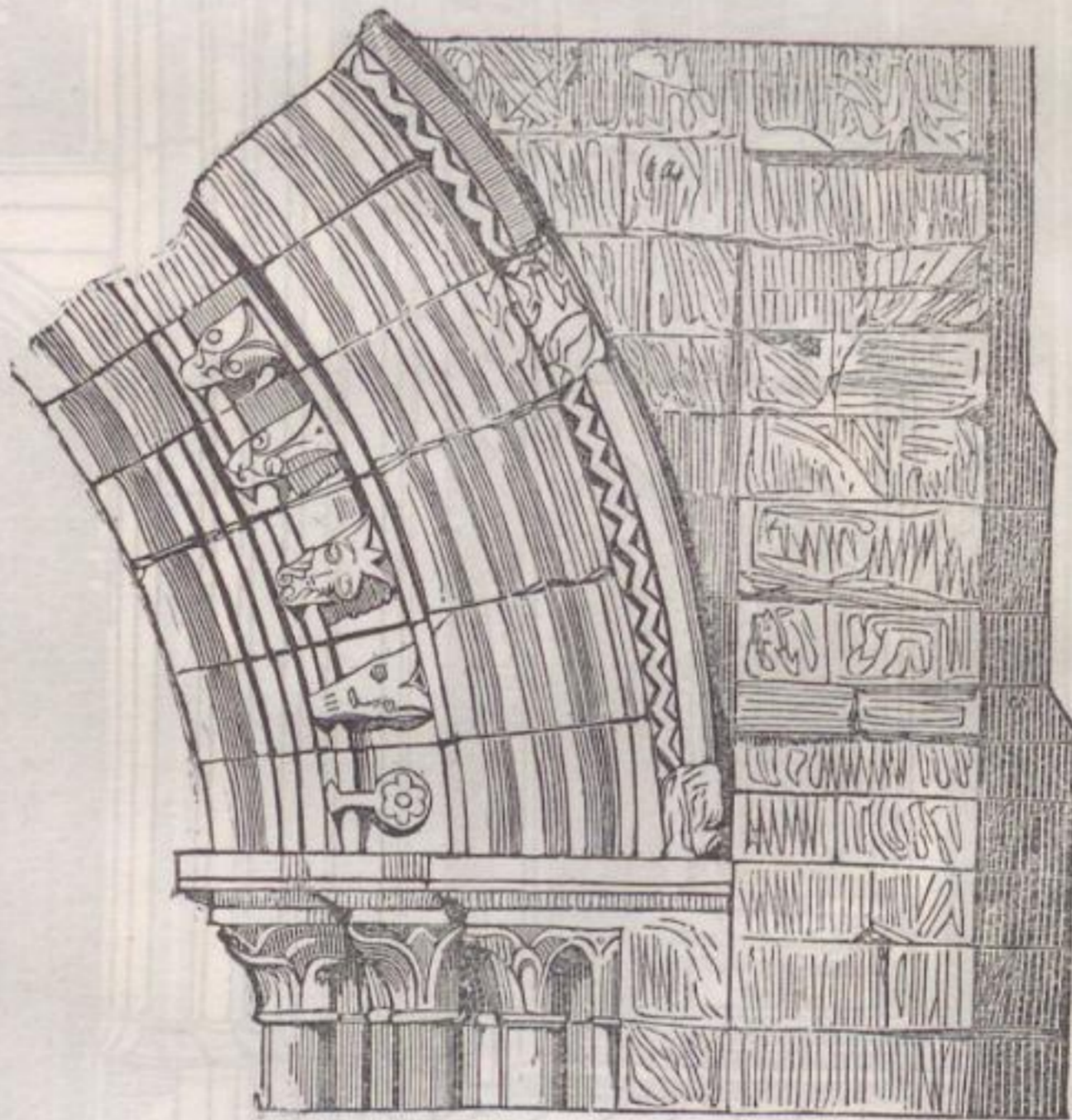
STYLE DE TRANSITION.

bien que jusqu'ici, peut-être faute de documents suffisants, on en ait fixé la date au XI^e. siècle.

Nous réunissons au hasard quelques autres fragments du même style, et qui vraisemblablement sont tous de la 2^e. moitié du XII^e. siècle.



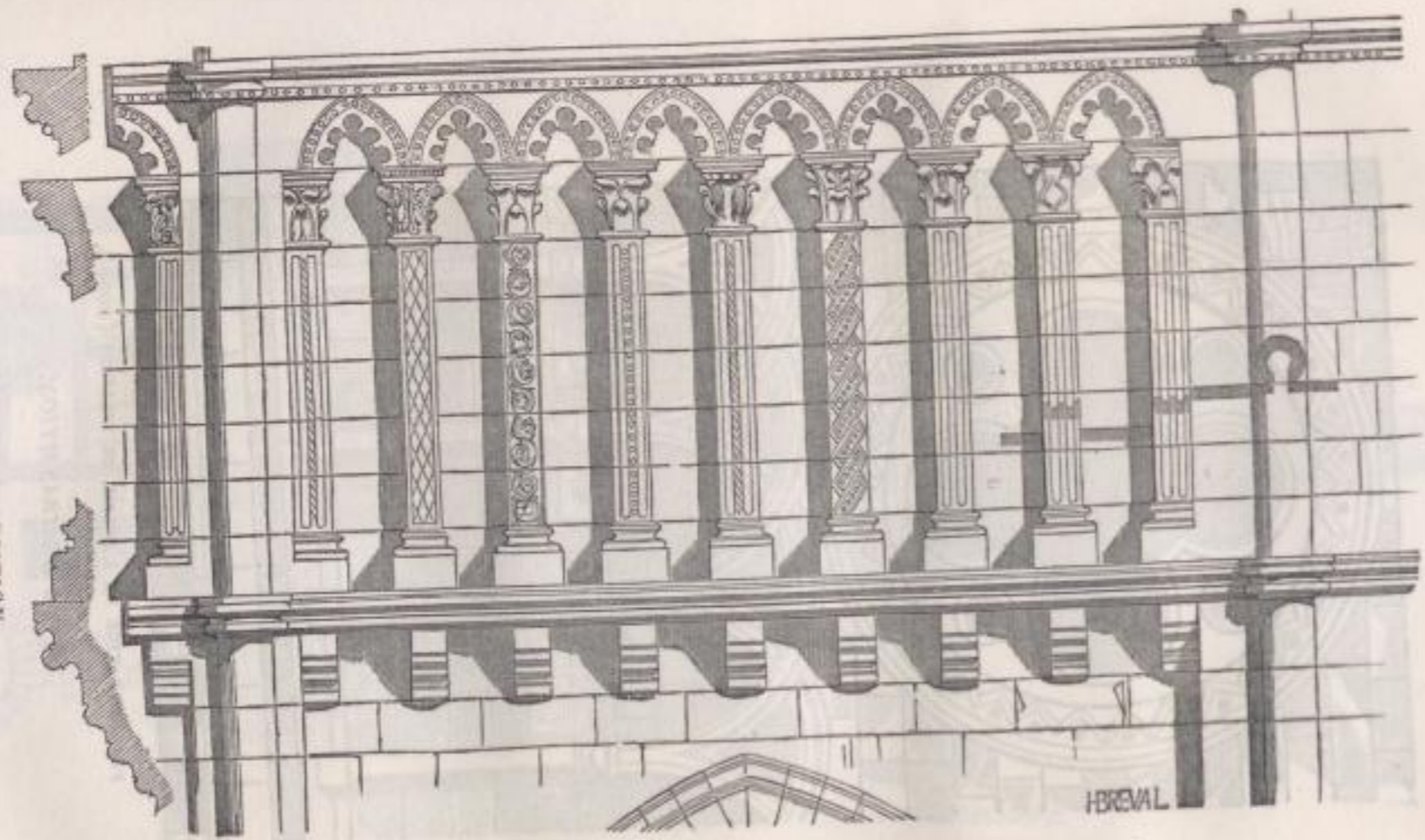
DEUX OGIVES ENCADRÉES DANS UN CINTRE. — FAÇADE DE L'ÉGLISE DE CIVRAY (VIENNE).



FRAGMENT D'UNE OGIVE ROMAINE GARNIE DE TÊTES PLATES, A NONANT (CALVADOS).

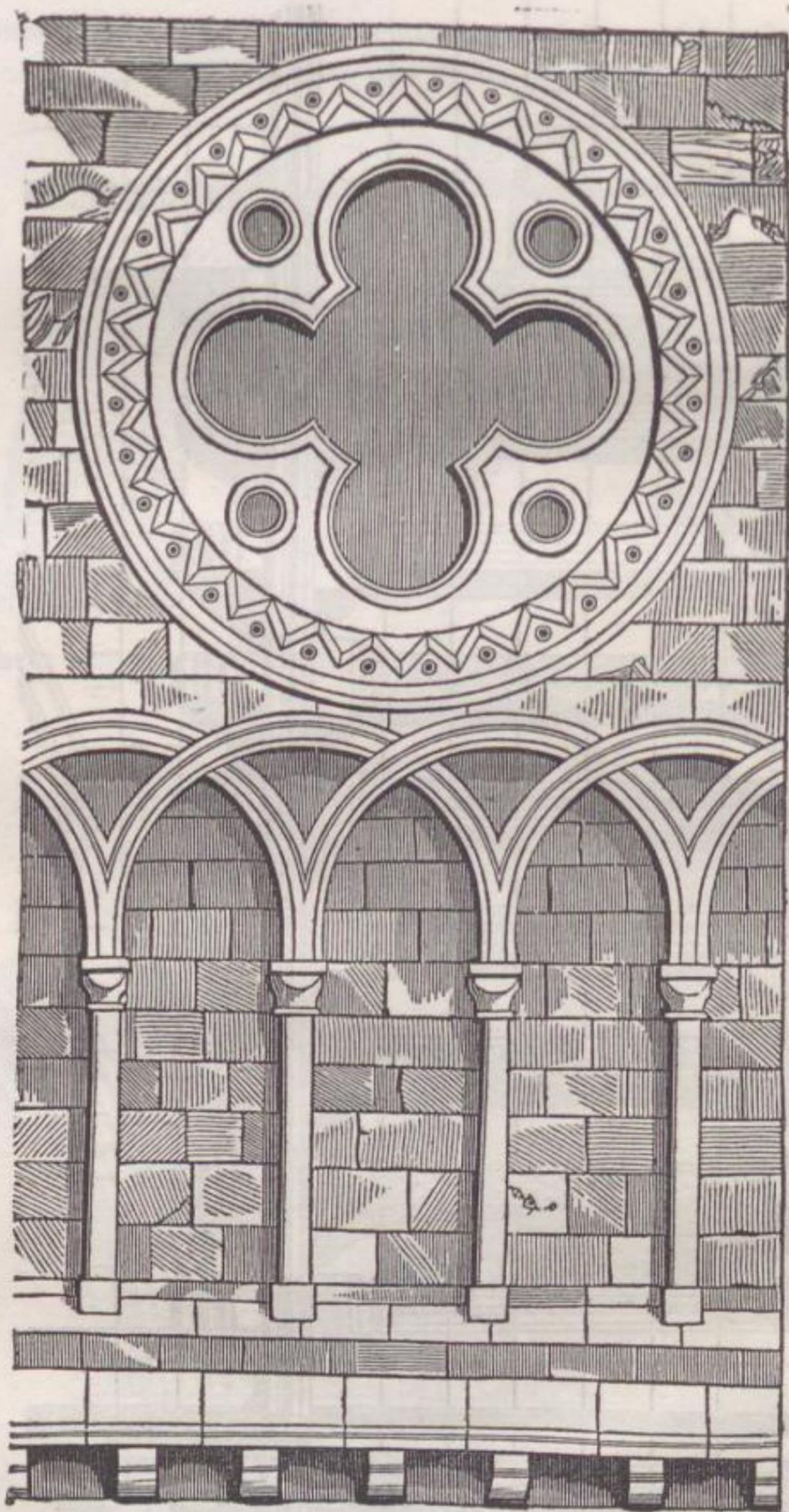
ROMAN DE TRANSITION.

ROMAN DE TRANSITION.



ARCATURES DE TRANSITION A LA CHARITÉ-SUR-LOIRE (NIÈVRE).

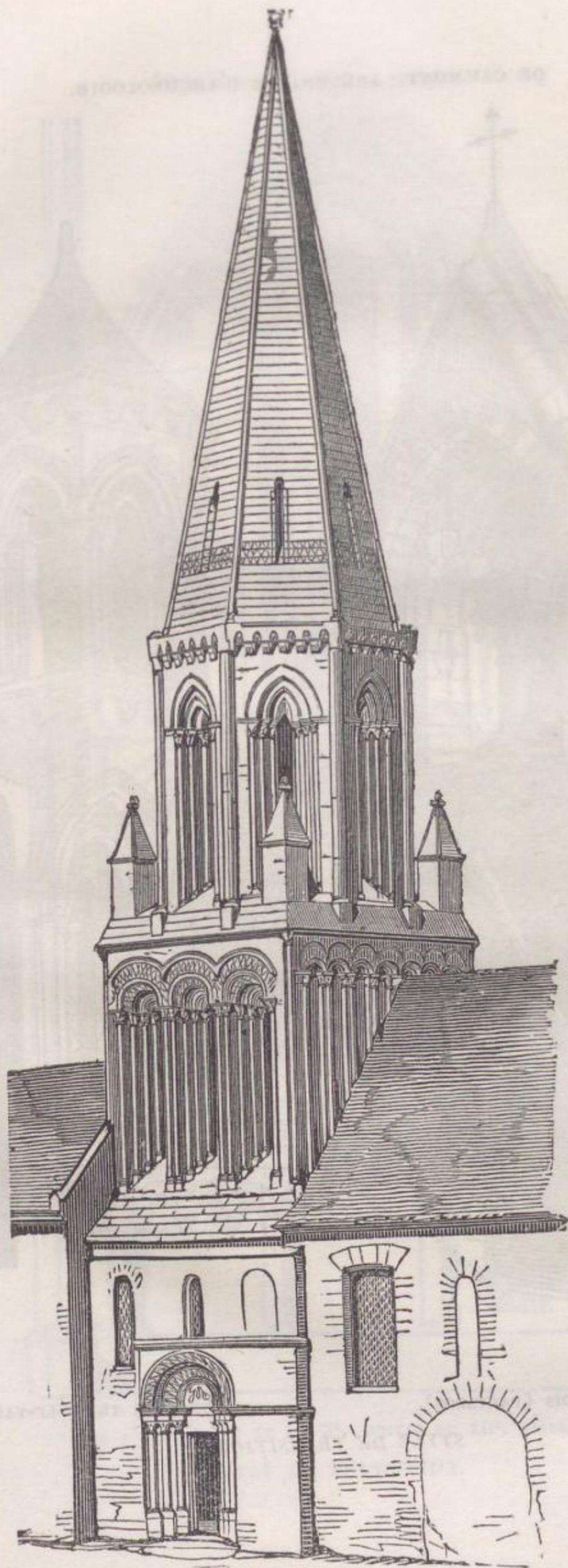
ÈRE OGIVALE.—TRANSITION.



FRAGMENT TIRÉ DE L'ÉGLISE DE LILLIERS (NORD).

STYLE DE TRANSITION.

.BOITREAU DE CAUMONT

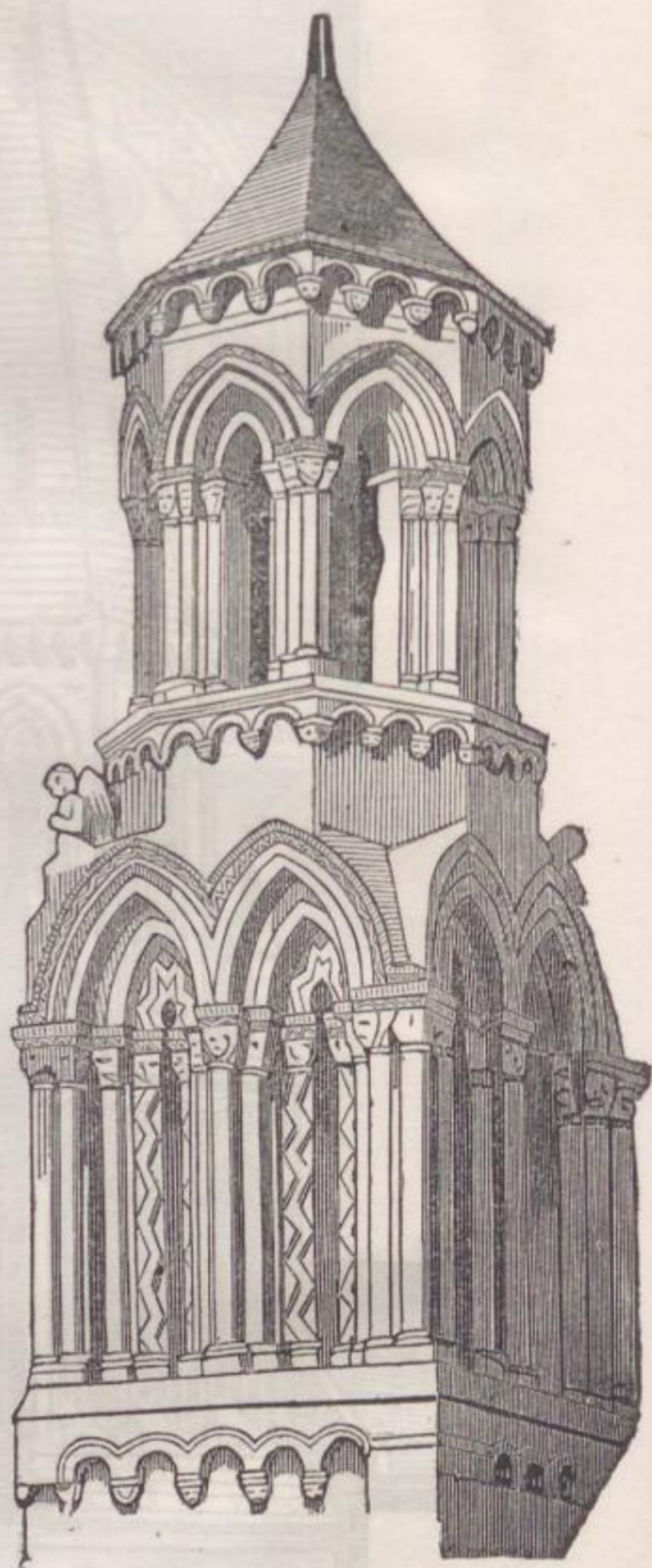


TOUR DE TRÉVIÈRES (CALVADOS). — (STYLE DE TRANSITION).

V. Petit del.

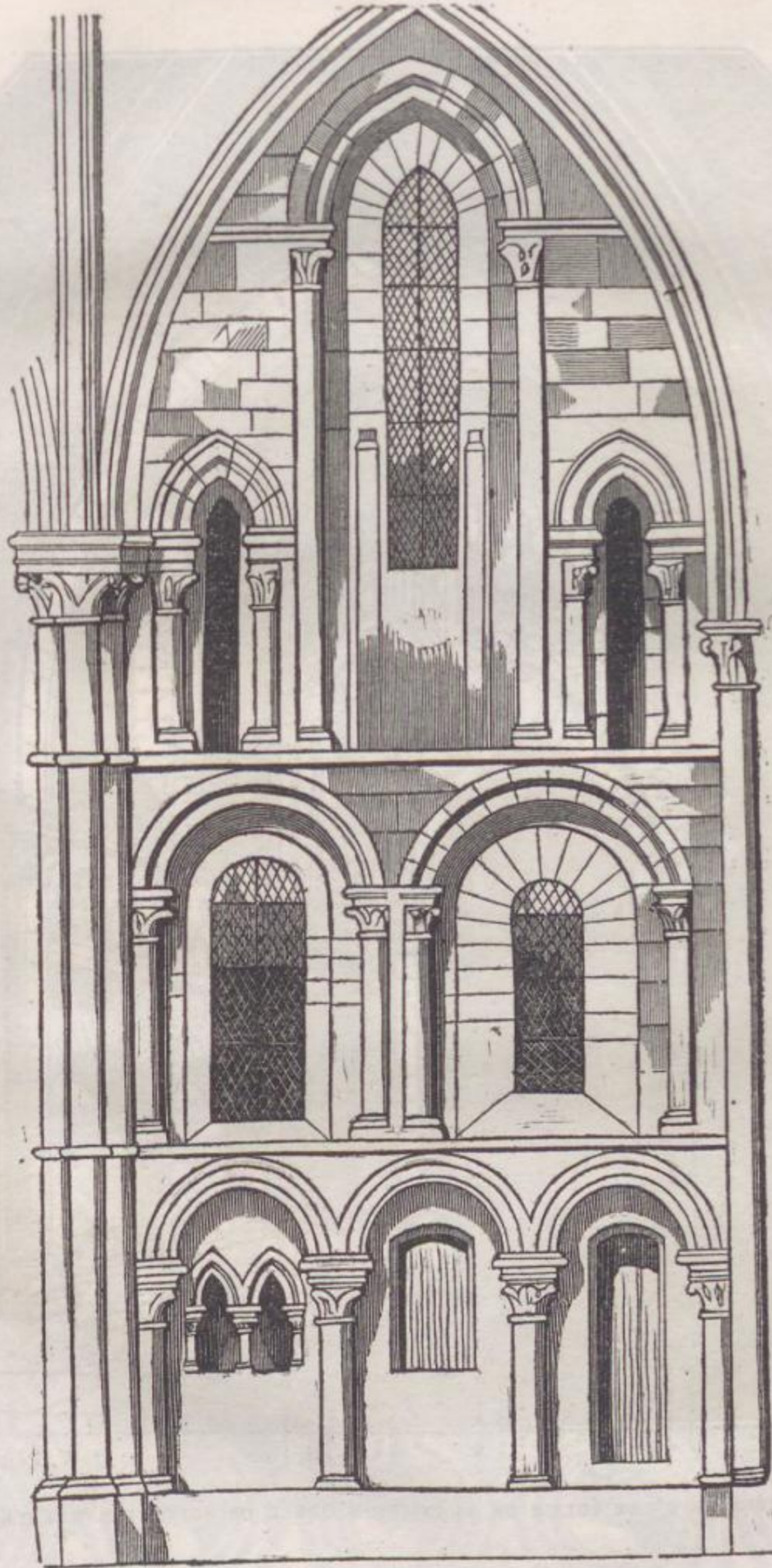


TOUR-ARCADE DE MITHOIS (CALVADOS).



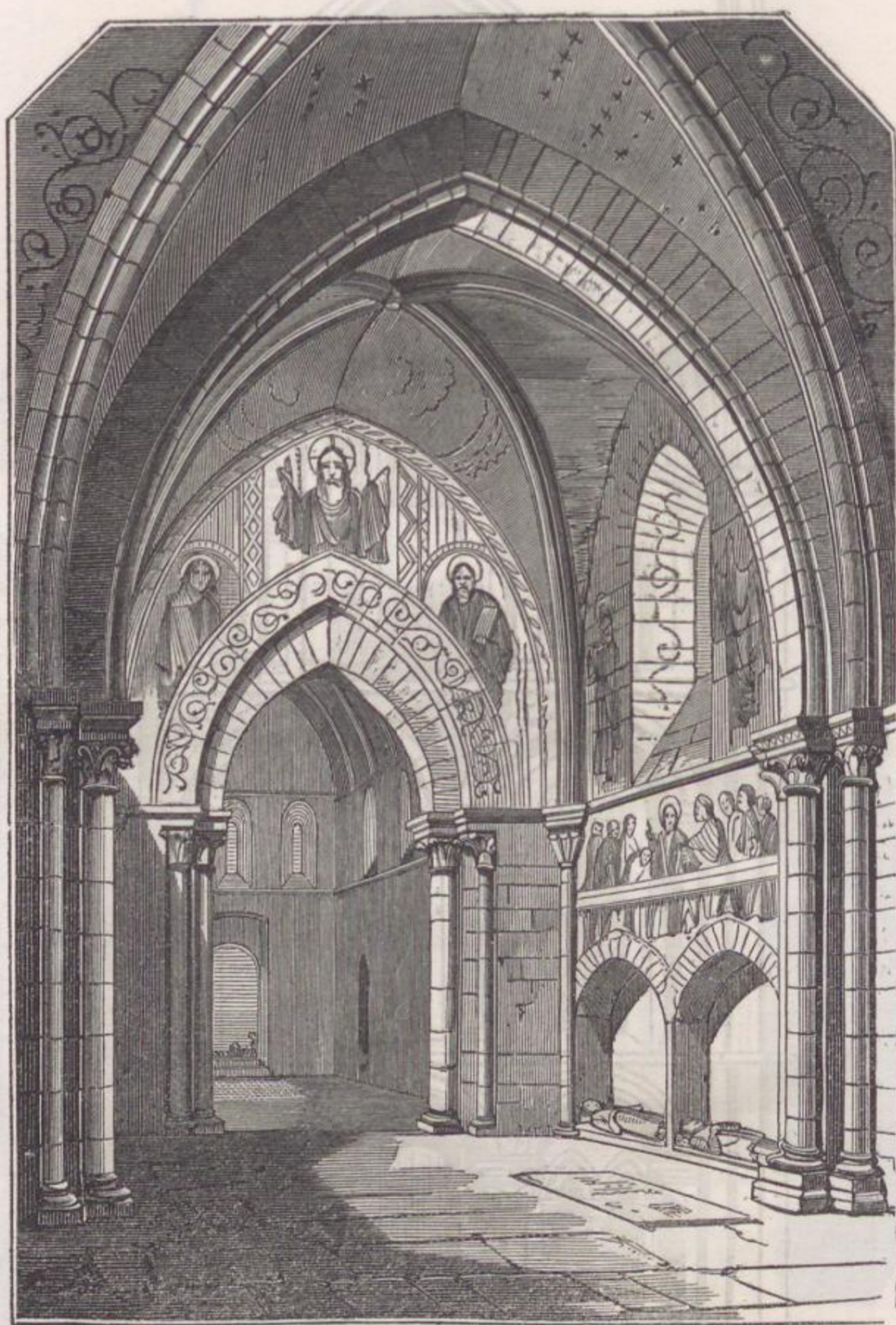
TOUR DE TRACY-LE-VAL (OISE).

STYLE DE TRANSITION.



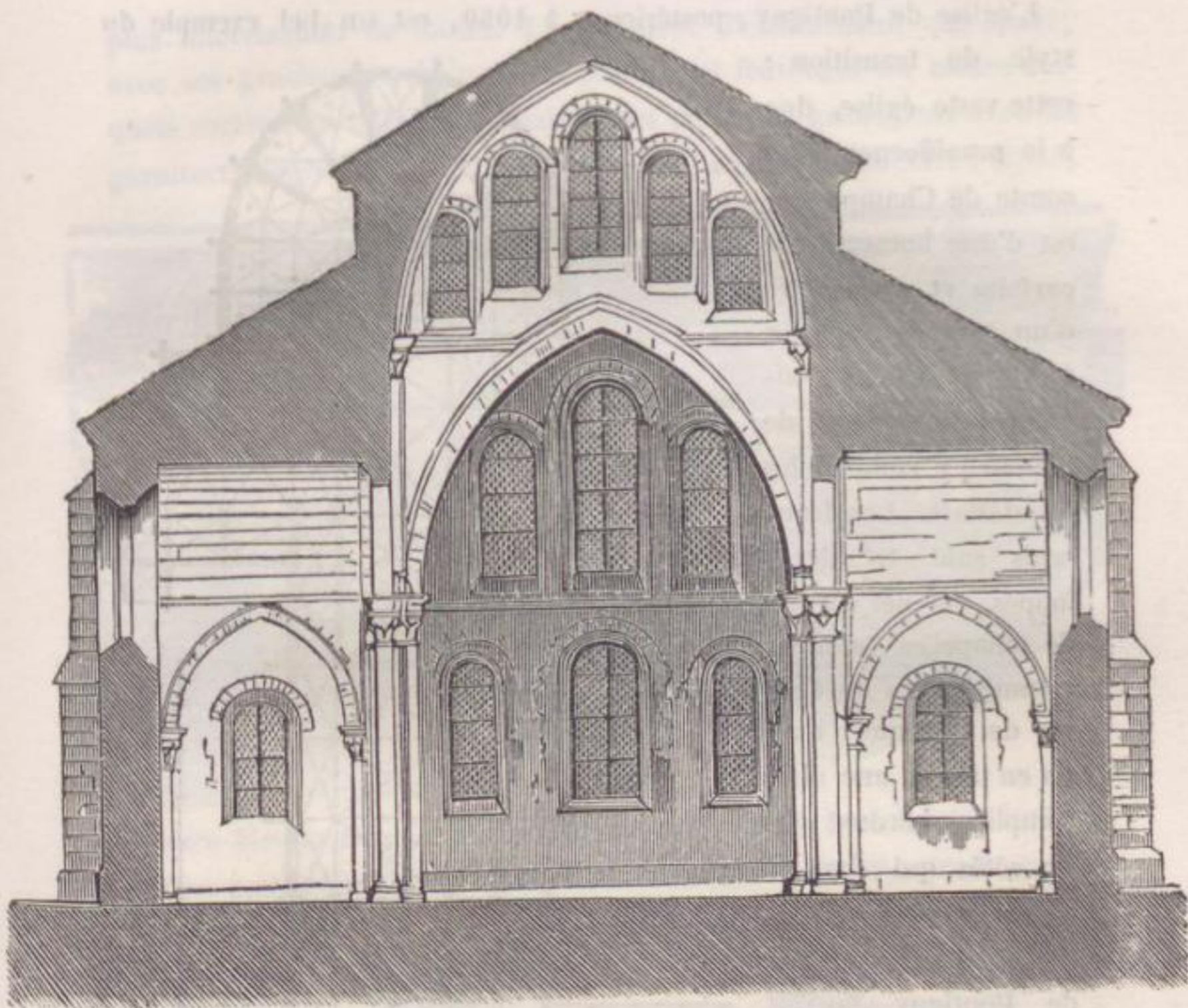
TRAVÉE D'UNE ÉGLISE DE LA 2^e. MOITIÉ DU XII^e. SIÈCLE.

STYLE DE TRANSITION.



V. Petit del.

INTÉRIEUR D'UNE ÉGLISE DE TRANSITION ORNÉE DE PEINTURES MURALES.



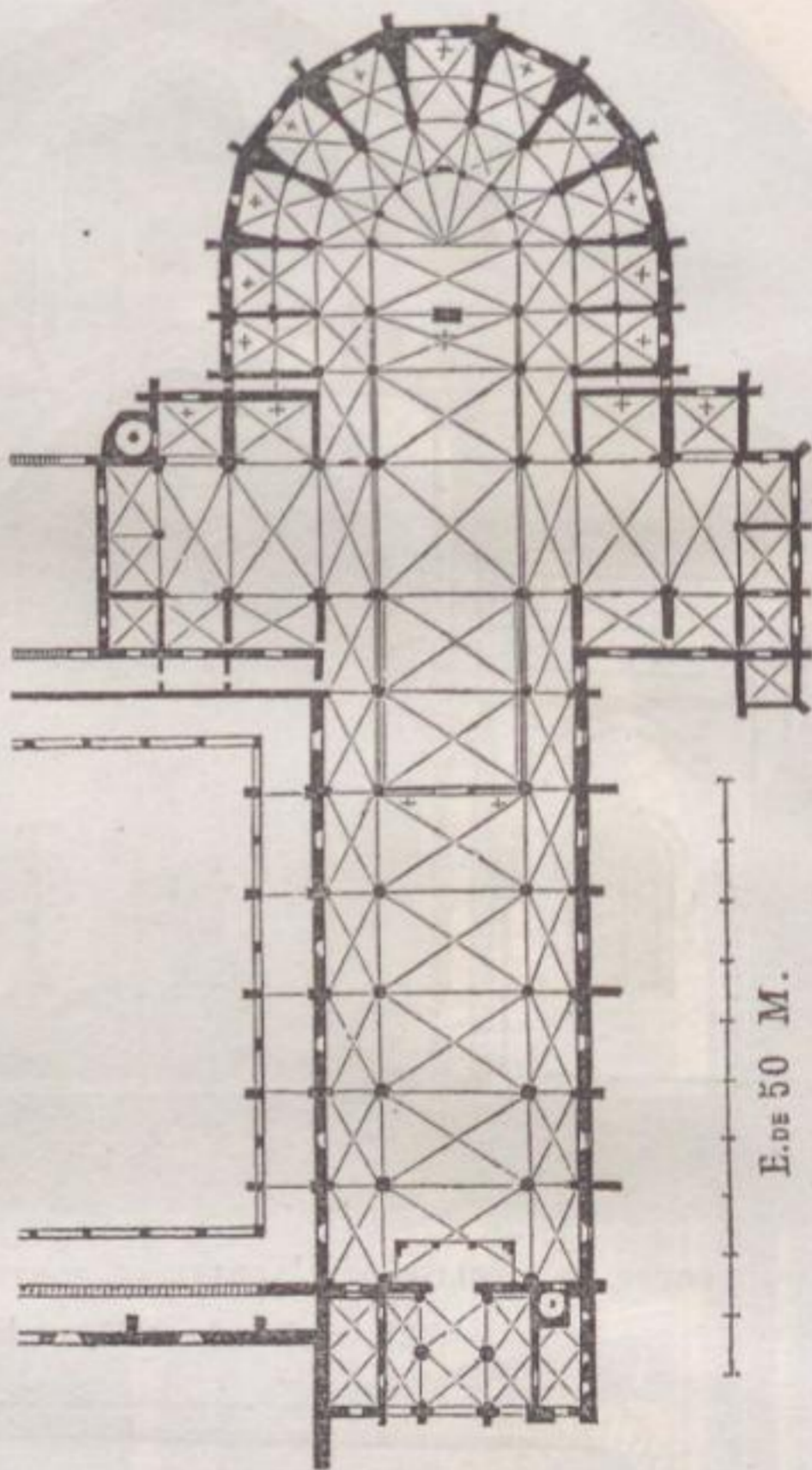
COUPE DE L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE FONTENAY (CÔTE-D'OR).
2^e. moitié du XII^e. siècle.



ENLACEMENTS DU XII^e. SIÈCLE A LA CHAPELLE DES TEMPLIERS DE LAON.

L'église de Pontigny, postérieure à 1050, est un bel exemple du style de transition : cette vaste église, due à la munificence d'un comte de Champagne, est d'une homogénéité parfaite et semble être d'un seul jet. Elle a 108 mètres de longueur et 22 mètres de largeur, y compris les collatéraux. Les transepts sont très-développés. La nef n'a pas de chapelles latérales comme toutes les églises de l'époque, mais on en trouve une série complète bordant les bas-côtés qui font le tour du chœur.

Le style de l'église de Pontigny fournit un excellent horizon pour fixer les idées sur l'état de l'architecture dans la 2^e. moitié du XII^e. siècle. L'arc en



PLAN DE L'ÉGLISE DE PONTIGNY.

tiers-point y domine dans les arcades comme dans les fenêtres ; l'ornementation des colonnes est la même partout : leur base repose sur un socle carré ; les chapiteaux sont ornés de feuilles d'eau dans la nef et le transept, de crosses dans le chœur.

Tout caractérise le style de transition, mais la transition qui appartient déjà plutôt au style ogival qu'au style roman.

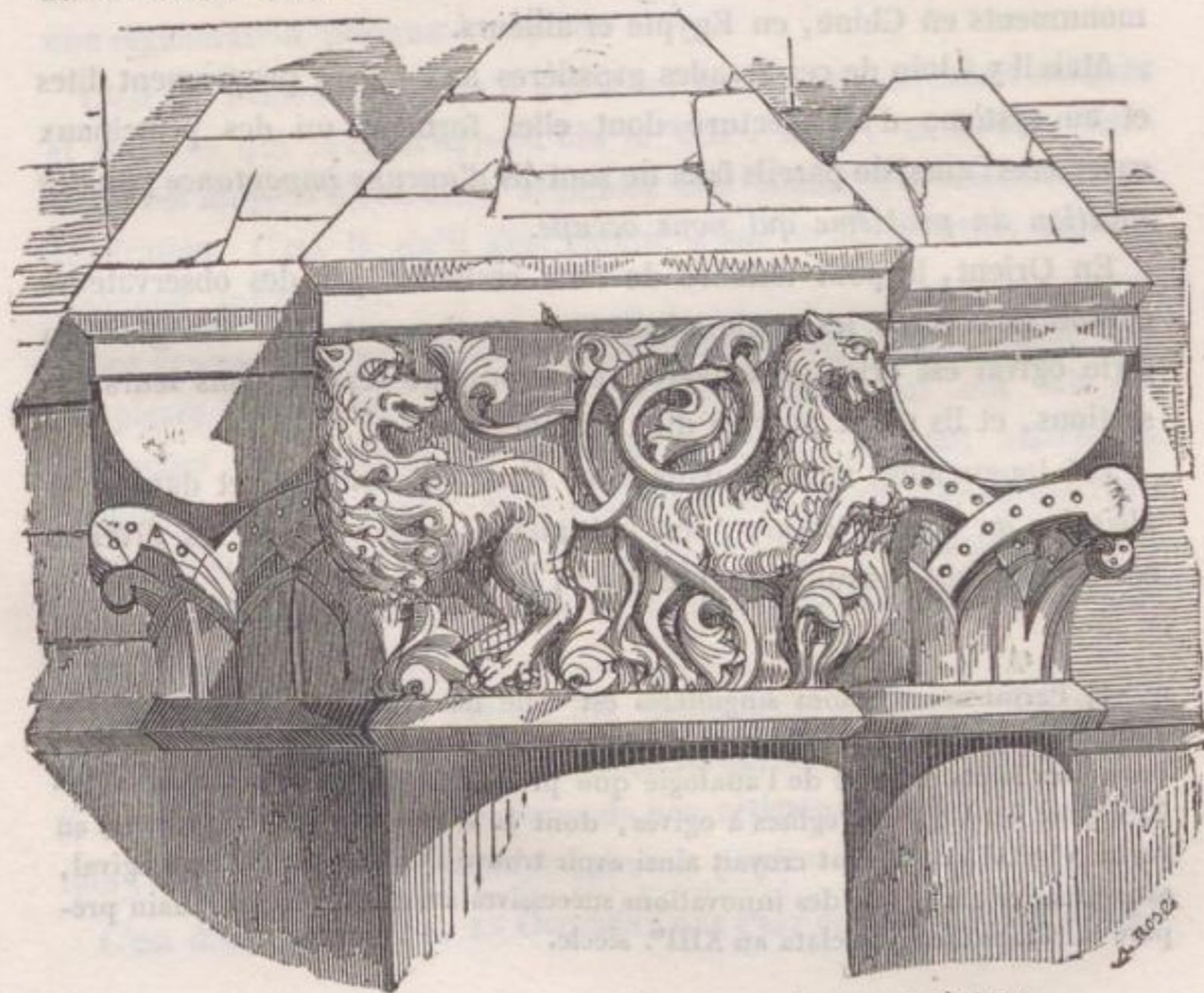
La révolution architectonique qui s'opérait durant la période transitionnelle ne consistait pas seulement dans la substitution de l'ogive au plein-cintre, mais aussi, comme nous le démontrerons, dans l'adoption d'un système nouveau de moulures pour la décoration et dans l'abandon de la plupart des ornements usités aux XI^e. et XII^e. siècles.

Cette époque est féconde en combinaisons gracieuses, et une des

plus intéressantes de toutes. Le fragment d'entablement que voici, avec ses gracieux enchainements perlés, ses feuillages au milieu desquels sortent des têtes, combinaison des corbeaux grimaçants avec les garnitures végétales qui devaient seules être employées au XIII^e. siècle,



montre bien la richesse et l'originalité qui caractérisaient cette époque de l'art architectural en France. Il en est de même de cet autre fragment



tiré d'une église dans laquelle les ogives se marient aux cintres.

Dans quelle contrée l'ogive a-t-elle pris naissance ?

En laissant de côté les opinions plus ou moins bizarres de quelques antiquaires (1), on peut réduire à trois les principales hypothèses émises sur l'origine du style ogival.

Suivant les uns, ce genre d'architecture existait très-anciennement en Orient, et les Croisés enthousiasmés de ce qu'ils avaient observé dans ce pays, importèrent l'ogive en Europe, où elle fut généralement adoptée peu de temps après.

Les seconds sont d'accord avec les premiers quant à l'origine de l'ogive ; mais ils croient que les Maures avaient introduit cette arcade en Espagne avant les Croisades, et qu'elle se répandit de là dans toute l'Europe, en même temps que la philosophie arabe.

Les troisièmes, dont le nombre s'accroît chaque jour, rejettent les deux systèmes précédents, et démontrent que l'architecture à ogives est née dans l'Europe occidentale.

Que pensez-vous de ces opinions ?

On ne peut nier que l'arcade en tiers-point ne fût connue longtemps avant d'être appliquée à un système particulier d'architecture ; le type de cette arcade existe dans les ouvertures formées de pierres surplombant les unes sur les autres, comme on en voit dans plusieurs monuments en Chine, en Egypte et ailleurs.

Mais il y a loin de ces arcades grossières aux ogives proprement dites et au système d'architecture dont elles forment un des principaux caractères : aussi de pareils faits ne sont-ils *d'aucune importance pour la solution du problème qui nous occupe.*

En Orient, le petit nombre de faits recueillis par des observateurs consommés force les antiquaires qui soutiennent que l'origine du style ogival est orientale à mettre beaucoup de réserve dans leurs assertions, et ils n'ont pu rien dire de concluant.

J'ai longuement analysé dans mon *Cours d'antiquités* et dans mon *Histoire de l'architecture*, les arguments employés par les diverses écoles. On peut consulter ce que j'en ai dit.

(1) Parmi ces opinions singulières est celle de Warburton, qui a cherché l'origine du style ogival dans les voûtes naturelles formées par les arbres séculaires des forêts. Frappé de l'analogie que présentent les grandes avenues d'arbres avec les nefs des églises à ogives, dont la décoration est empruntée au règne végétal, ce savant croyait ainsi avoir trouvé l'origine du système ogival, sans prendre garde que des innovations successives avaient de longue main préparé la révolution qui éclata au XIII^e. siècle.

Si l'ogive était employée en Orient avant le XII^e. siècle, ce qui n'est pas probable, l'usage n'en était pas général, puisque l'église St.-Marc de Venise, élevée dans le XII^e. par des artistes renommés de Constantinople, les cathédrales de Pise, de Pavie, de Véronne, érigées vers le même temps avec le concours d'architectes étrangers, offrent toutes un style analogue à celui qui régnait chez nous dans le XI^e. siècle. Bien d'autres faits prouvent que le style roman était usité à Byzance et dans l'empire grec au XI^e. siècle. D'un autre côté, le style ogival de l'Orient diffère sensiblement de celui qui régna chez nous au XIII^e. siècle : il n'en a ni la légèreté ni tous les accessoires, c'était, à quelque chose près, l'architecture byzantine avec des arcades en tiers-point au lieu de cintres, en d'autres termes, notre architecture de transition avec nos premières ogives du XII^e. siècle.

Telle est l'idée qu'on se forme en examinant les dessins qui ont été faits des monuments orientaux à ogives, et dont aucun n'est probablement antérieur au XIII^e. siècle.

De là nous pouvons conclure que si l'arc en tiers-point est imité des monuments de l'Orient, *ce que personne n'a pu démontrer*, le style ogival a subi dans le Nord de l'Europe une sorte de métamorphose, une régénération presque complète.

C'est là, évidemment, qu'il a pris les formes excessivement maigres et élancées qui le caractérisent dès le XIII^e. siècle, et qu'il a développé ces moyens d'exécution vraiment merveilleux qui excitent notre admiration. C'est là qu'il s'est revêtu *d'une ornementation végétale* inconnue auparavant.

Les causes qui ont déterminé l'adoption du style ogival, sont plus complexes qu'on ne l'a pensé jusqu'ici. Ceux qui ont fait des recherches sur l'origine de cette architecture, se sont attachés à certains caractères isolés, sans examiner avec assez d'attention l'ensemble des éléments qui la composent, et sans tenir compte des innovations successives qui en avaient fort anciennement préparé la naissance.

Plus on avance dans l'étude des monuments du moyen-âge, plus on demeure convaincu que l'architecture ogivale s'est développée sous la triple influence des conceptions de nos artistes indigènes, des souvenirs romains et du goût oriental qui avait pénétré en Occident.

C'est donc, je le crois, EN OCCIDENT QUE S'EST FORMÉ LE STYLE OGIVAL.

Quand on voit de près l'architecture du XIII^e. et de la fin du XII^e. siècle, on reconnaît que l'ogive a été commandée par les besoins et l'expérience.

La poussée des voûtes à plein-cintre sur les murs latéraux et la solidité qu'il fallait leur donner pour qu'ils puissent résister à cette poussée excluait l'ouverture des larges fenêtres; les églises étaient sombres et lourdes.

On trouva dans l'arc brisé ou ogive un moyen de diminuer cette poussée, et ce fut le principal motif de l'abandon de l'arc plein-cintre pour l'arc aigu. En même temps, on dirigea le poids de la poussée sur des parties garnies de contreforts et soutenues par des arcs-boutants, alors on put alléger les murs et percer de larges ouvertures entre les piles sur lesquelles portait le poids des voûtes.

Du reste on aurait grand tort de confondre *l'ogive avec le style ogival*. La question de l'origine de l'ogive, si on l'isolait des autres caractères du système architectural qui prévalut en même temps qu'elle, SERAIT UNE QUESTION OISEUSE; et eût-on résolu la question de *l'invention de l'arc ogive*, on n'en serait pas moins incertain sur *l'origine du style ogival*.

J'ai établi il y a long-temps que les premiers essais ont été faits d'abord dans les contrées qui avaient peu de monuments romains, et particulièrement dans l'Ille-de-France, la Normandie et l'Angleterre. Nous verrons bientôt la preuve de ce fait dans le développement précoce du style ogival dans les mêmes contrées.

Le style ogival a-t-il prévalu en même temps dans toutes les provinces de France?

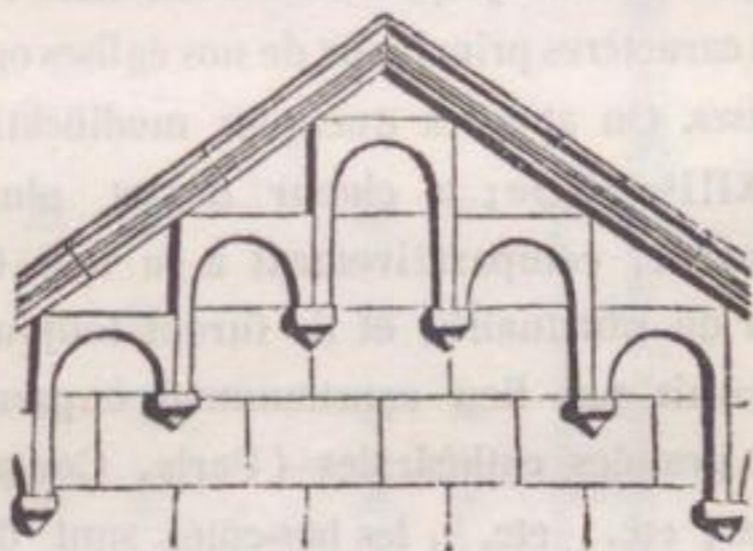
Non, des églises romanes ont été bâties dans certaines contrées, lorsque l'architecture ogivale régnait déjà sans partage dans d'autres, et l'architecture à plein-cintre n'a pas été partout abandonnée au commencement du XIII^e. siècle, ainsi le Midi et plusieurs autres contrées de la France ont conservé fort long-temps, et quelquefois jusqu'au XIV^e. siècle, le style roman de transition; les innovations ont été tardives dans un pays, rapides dans un autre, et l'on aurait tort de vouloir toujours régler les progrès variables de l'art sur la marche uniforme du temps.

En résumé, l'ogive a été usitée dès la première moitié du XII^e. siècle dans la France occidentale; il est impossible de faire remonter

moins loin quelques parties de l'église de Chartres et plusieurs autres édifices dans lesquels l'ogive domine.

Il n'en est pas moins vrai que l'architecture romane a régné longtemps encore concurremment avec ce nouveau style et que, même dans les contrées où ce dernier a prédominé, l'arc en tiers-point ne triompha complètement du cintre qu'à la fin du XII^e. siècle. Il faut donc assigner comme terme moyen à l'architecture de transition la période comprise entre le XI^e. siècle et le XIII^e., dans le centre, le nord et le nord-ouest de la France.

Sur les bords du Rhin, dans la Lorraine, le Lyonnais, le midi de la France, et dans d'autres contrées, LE ROMAN DE TRANSITION A PERSISTÉ JUSQU'À LA FIN DU XIII^e. SIÈCLE.



CHAPITRE V.

STYLE OGIVAL PRIMITIF.

(DE 1200 A 1300.)

Quels sont les caractères du style ogival primitif ou du XIII^e. siècle.

Au commencement du XIII^e., l'architecture nouvelle est empreinte d'une physionomie qui rappelle l'ancien style ; ce n'est guère qu'au milieu du XIII^e. siècle qu'elle acquiert la légèreté, l'élégance et les heureuses proportions qui donnent, selon moi, tant de supériorité au style ogival de la première époque sur celui des siècles postérieurs. Je dois me borner à faire connaître les caractères généraux de cette architecture ; l'observation apprendra bientôt à apprécier les différences au moyen desquelles on peut découvrir l'ancienneté relative des monuments élevés depuis le XII^e. siècle jusqu'à la fin du XIII^e. Ceci posé, voici l'énumération des caractères principaux de nos églises ogivales primitives.

Forme des églises. On apporta quelques modifications dans le plan des églises, au XIII^e. siècle ; le chœur devint plus long qu'il ne l'avait été auparavant, comparativement à la nef. On prolongea les collatéraux autour du sanctuaire, et ils furent toujours bordés de chapelles, ce qui n'avait pas lieu constamment auparavant.

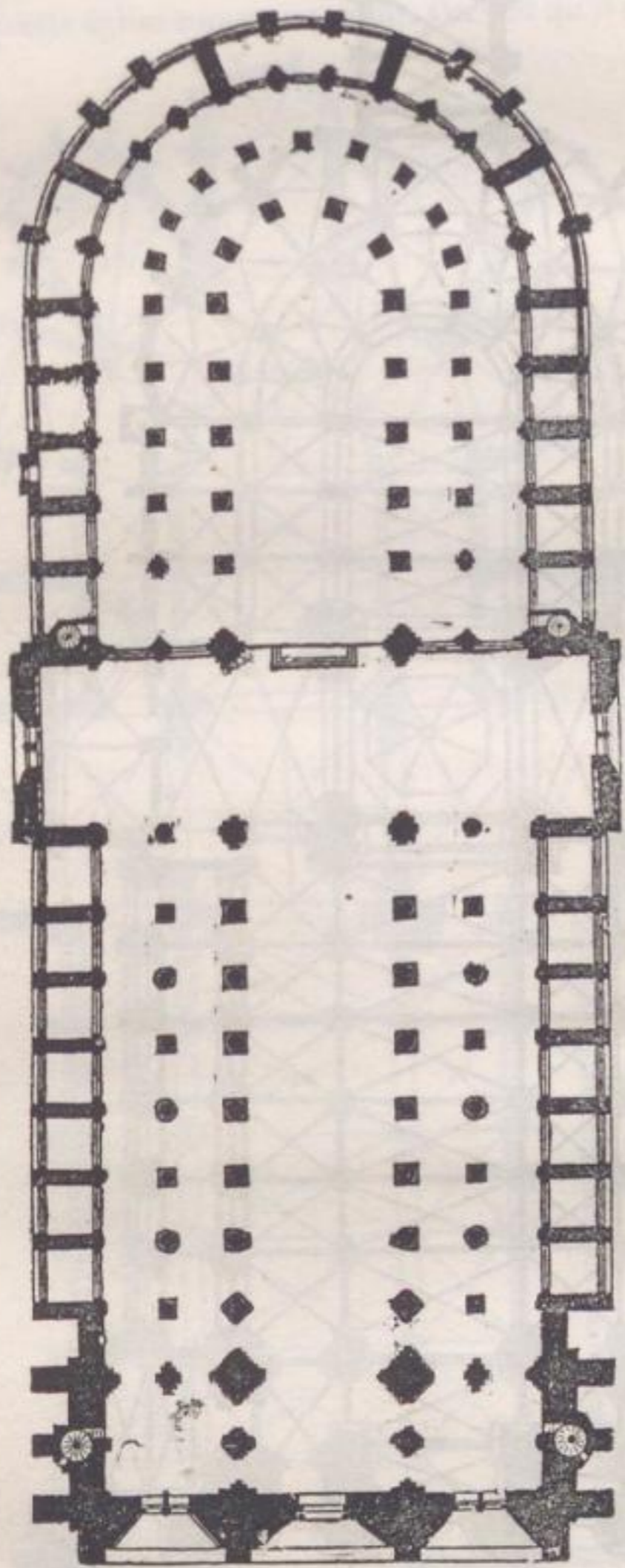
Dans quelques grandes cathédrales (Paris, Coutances, Chartres, le Mans, Bourges, etc., etc.), les bas-côtés sont doubles et l'on a deux allées au lieu d'une autour du sanctuaire. (V. la page 283.)

Quelquefois on donna à la chapelle terminale placée derrière le rond point du chœur, plus d'extension qu'aux autres ; elle fut alors consacrée à la Sainte Vierge (V. la page 284), mais quoique cet usage ait pris naissance vers le XIII^e. siècle, c'est, je crois, dans le XIV^e. qu'il a été le plus général.

Au XIII^e. siècle, on ne garnissait point encore de chapelles les bas-côtés de la nef ; on n'en trouve pas à Chartres, à Reims, à Noyon, ni dans un grand nombre d'autres basiliques : celles qu'on voit aujourd'hui le long des nefs des églises de cette époque, ont été construites au XIV^e. siècle ou au XV^e.

On trouve au XIII^e., comme dans les siècles précédents, des églises sans absides, qui se terminent par une muraille plate percée de deux ou trois fenêtres ; ces églises sont assez communes dans les campagnes. Les collatéraux, lorsqu'ils existent, se terminent eux-mêmes par un

mur droit des deux côtés du sanctuaire. Cette disposition se rencontre aussi dans quelques grands édifices, cathédrales de Poitiers, de Dol, de Laon, église St.-Serge à Angers, etc.



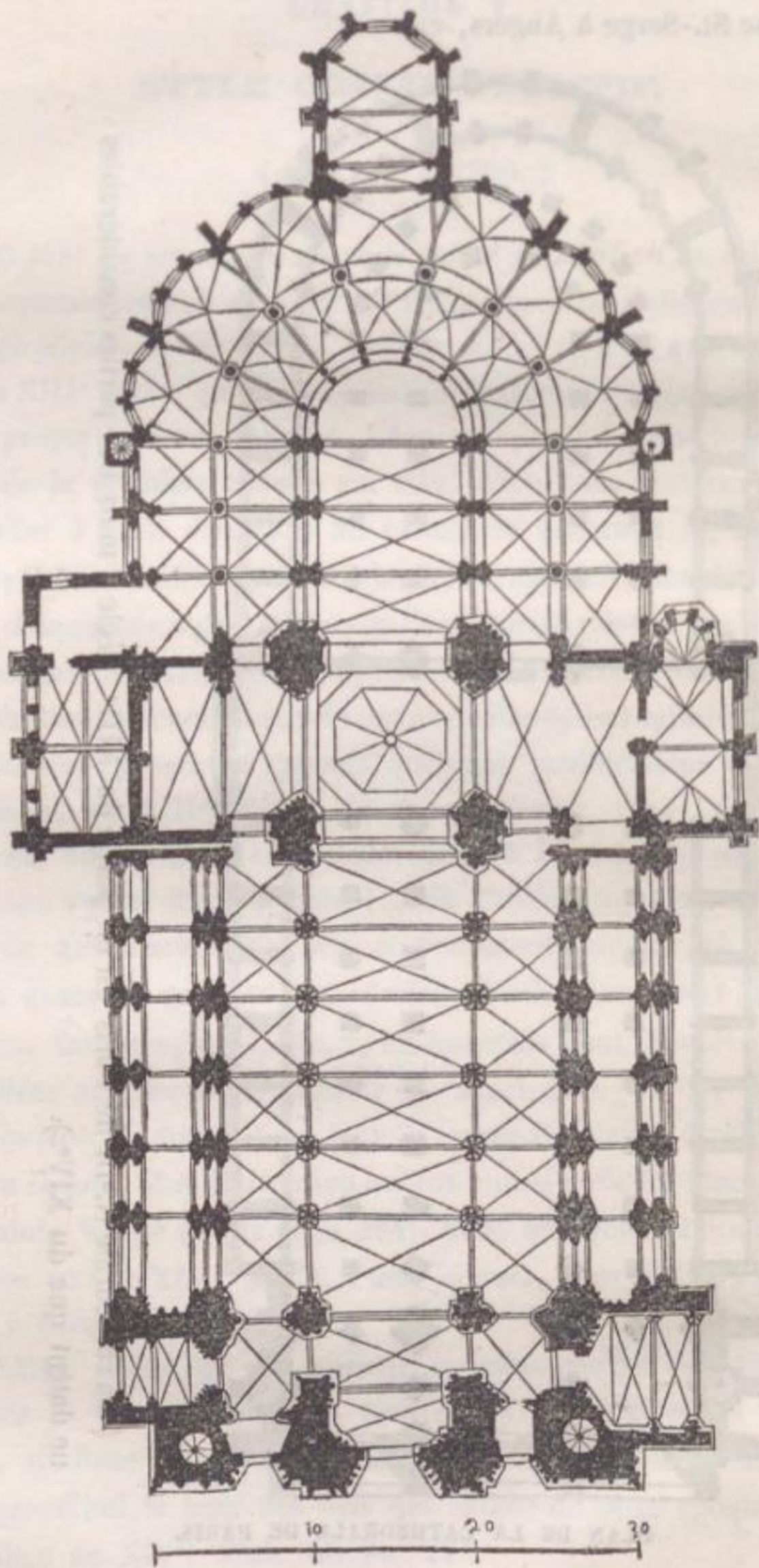
(La cathédrale N.-D. de Paris est en partie du XIII^e. siècle, mais des parties considérables ne datent que du XIV^e.)

PLAN DE LA CATHÉDRALE DE PARIS.

Enfin quelques églises ont des absides à pans coupés ou des absides anguleuses.

L'église abbatiale de St.-Pierre-sur-Dive appartient tout entière au

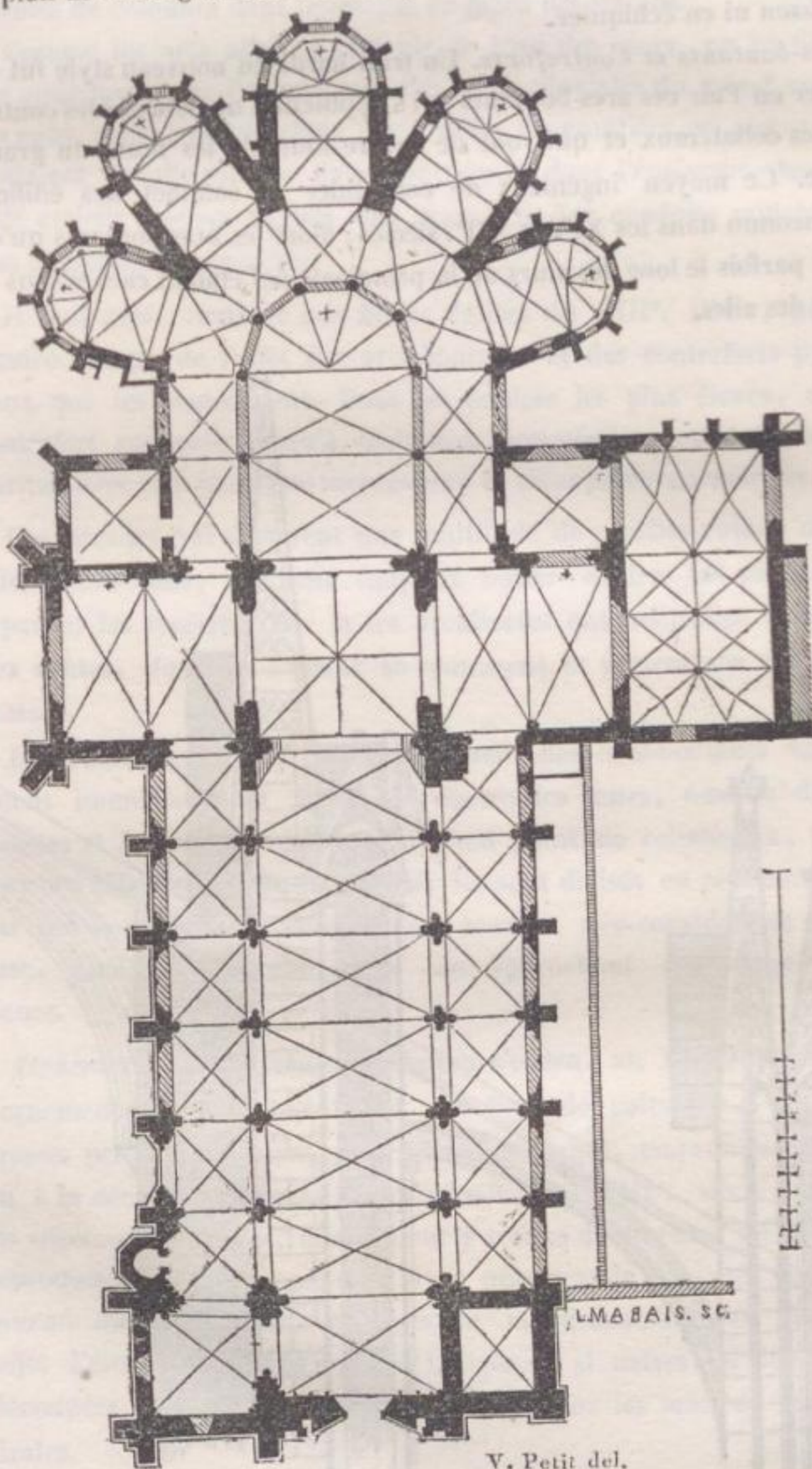
Levé par M. Doissard, architecte.



(La cathédrale de Coutances est en très-grande partie du XIII^e. siècle; les chapelles bordant les collatéraux de la nef, une partie du portail occidental et la chapelle de la Vierge datent du XIV^e.)

PLAN DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES.

XIII^e. siècle, par la disposition de son plan, quoique des parties plus anciennes aient été conservées dans la reconstruction du XIII^e., et que d'autres aient été refaites au XIV^e. et au XV^e. siècles; je présente donc le plan de cette église comme exemple. On voit qu'il n'y a pas de chapelles



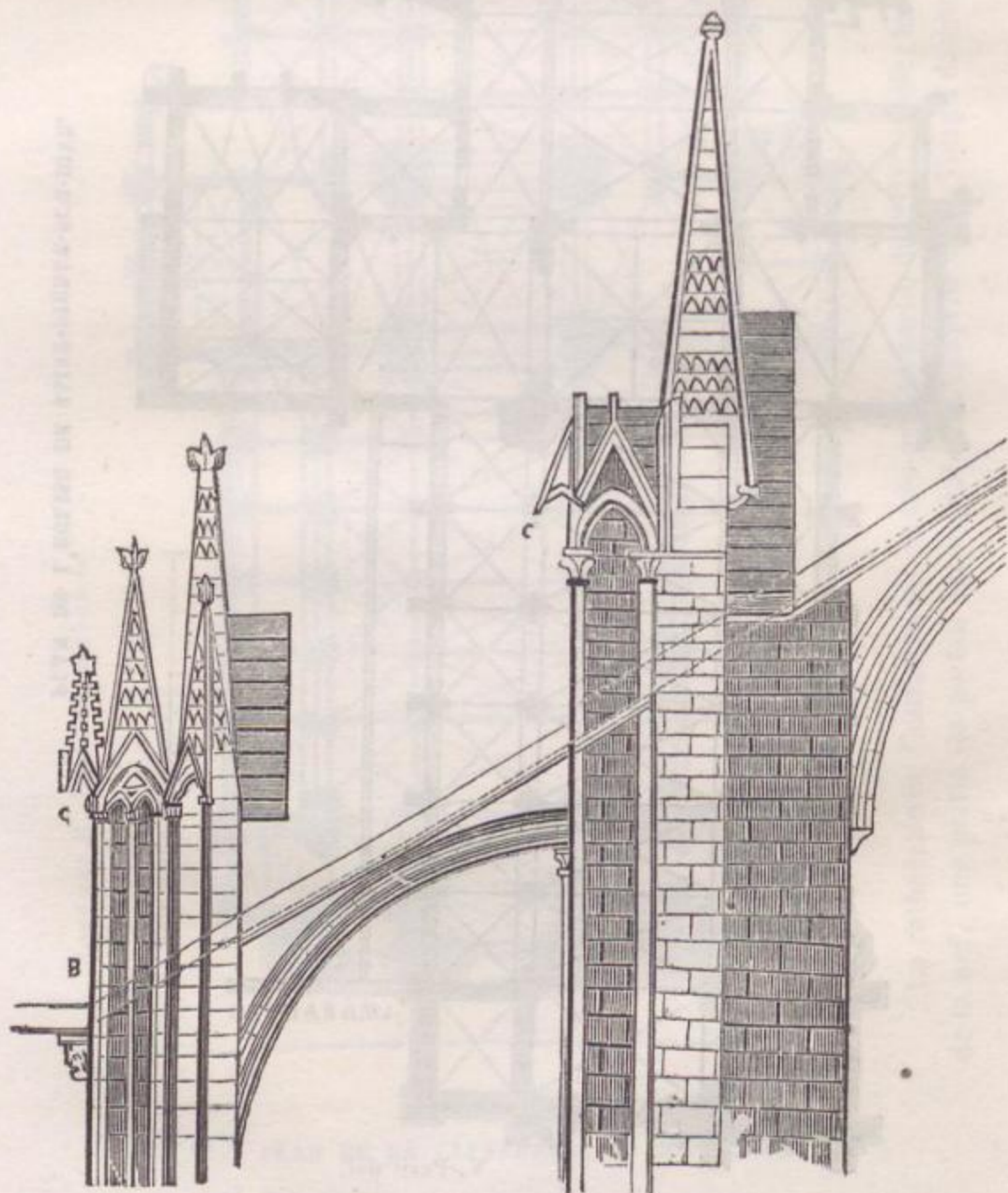
PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE.

le long des bas-côtés; les chapelles absidales sont au nombre de cinq qui

se détachent les unes des autres et se terminent toutes par une abside.

Appareils. On cessa tout-à-fait d'employer les petites pierres taillées carrément; les pièces de l'appareil furent généralement plus grandes et de forme moins régulière; on ne disposa plus les pierres en *arête de poisson* ni en échiquier.

Arcs-boutants et Contreforts. Un trait hardi du nouveau style fut de projeter en l'air ces arcs-boutants qui s'appuient d'un côté sur les contreforts des collatéraux et qui vont de l'autre soutenir les murs du grand comble. Ce moyen ingénieux de consolider le sommet des édifices était inconnu dans les XI^e. et XII^e. siècles; alors les arcs-boutants qu'on élevait parfois le long des murs de la principale nef étaient cachés sous la toiture des ailes.



ARCS-BOUTANTS DU XIII^e. SIÈCLE. — NEF DE LA CATHÉDRALE DE BAYEUX.

Du moment que les arcs-boutants formèrent des *arcades aériennes*,

les contreforts s'élevèrent comme des tours au-dessus des toits des ailes. On les couronna de clochetons tantôt carrés, tantôt octogones, quelquefois d'un fronton aigu ou d'un toit à double égout. Sur les pieds-droits de ces contreforts pyramidaux, on pratiqua des niches garnies de colonnes dans lesquelles on plaça des statues.

Comme les arcs allaient soutenir le haut des murs, on en fit aussi des aqueducs pour l'écoulement des eaux pluviales du grand comble; ces eaux étaient reçues dans une espèce de gouttière en pierre; elles coulaient ensuite sur les dalles pratiquées dans l'épaisseur des arcs, puis étaient rejetées au-delà des murs par des conduits saillants que l'on a nommés *gargouilles*.

Il faut avoir examiné nos belles églises du XIII^e. siècle, pour se rendre compte de l'effet des arcs-boutants et des contreforts pyramidaux qui les soutiennent. Dans les édifices les plus élevés, chaque contrefort supporte jusqu'à trois arcs projetés les uns au-dessus des autres, avec une hardiesse surprenante et en apparence téméraire.

Ces arcades qui décrivent une multitude de courbes autour de l'abside et des nefs, viennent toujours butter contre les massifs qui séparent les fenêtres. Par là les architectes ont neutralisé la poussée des voûtes, dont les arceaux se réunissent et portent sur ces mêmes massifs.

Les contreforts, soit qu'ils supportent des arcs-boutants ou qu'ils soient immédiatement appliqués contre les murs, comme dans les façades et le long des églises qui n'ont point de collatéraux, présentent des pilastres de forme carrée; ils sont divisés en plusieurs étages par des corniches, et leur saillie, souvent très-considérable vers la base, diminue progressivement en approchant des étages supérieurs.

Ornements. Une grande révolution s'opéra, au XIII^e. siècle, dans l'ornementation architectonique : au lieu de palmettes, de feuilles grasses perlées, de galons plus ou moins riches, empruntés à la Flore ou à la décoration orientale, on se mit, au XIII^e. siècle, à imiter les végétaux indigènes, le sculpteur y trouva d'immenses ressources; il reproduisit des types nouveaux avec une grande habileté, et la *Flore murale du XIII^e. siècle* présente au monumentaliste un intéressant sujet d'études dans ces feuilles indigènes, si naïves, si délicatement découpées et jetées avec tant de bonheur sur les murs de nos cathédrales.

Nous n'avons pas la prétention de présenter le tableau complet de la Flore murale du XIII^e. siècle, mais seulement quelques figures : elles suffiront pour montrer toute la dissemblance qui existe entre l'ornementation du style roman et celle du style ogival (1).

Il ne faudra pas toujours chercher dans l'exécution des végétaux une imitation rigoureuse; selon ses tendances, le sculpteur a été plus ou moins fidèle dans la reproduction, ce qui fait dire à notre savant botaniste et ami, M. Des Moulins, de Bordeaux : « Les fleurs artificielles ne datent pas du jour où les modistes en ont orné les chapeaux de nos dames. Dans les monuments, comme dans les tableaux, comme dans les modes, on remarque et on remarquera toujours, on signalera comme une exception précieuse, l'imitation fidèle et rigoureuse des formes de détail des végétaux. On peut arguer de faux modèles classiques, tout aussi bien que les types les plus élégants des diverses phases sculpturales de notre art chrétien. »

Les feuilles de vigne, de chêne, de rosier, de saule, des fleurs crucifères très-élégantes, les feuilles et les fleurs de nénuphar, de fraisier, de renoncule, les feuilles de trèfle à pétales arrondis, ont été reconnues dans plusieurs de nos cathédrales du XIII^e. siècle.

(1) La Flore murale du XIII^e. siècle n'est pas encore faite : nous avons engagé plusieurs botanistes archéologues, notamment M. Des Moulins, à s'en occuper : il y a déjà consacré un mémoire. Voici le catalogue des plantes reconnues dans la cathédrale de Reims par M. Saubinet :

FAÇADE.

Guirlande d'acanthé.
Circium acaule.
Quercus.
Quercus pedunculata ou robur.
Vitis vinifera.
Potentilla fragaria.
Potentilla reptans.
Rosa canina (avec fleur).
Ranunculus acris (avec fleur).
Rosa arvensis.
Ranunculus lingua.

A L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

Sagittaria sagittifolia.
Agrimonia.
Hedera Helix.

Hydrocotyle vulgare.

Azarum vulgare.

Hex aquifolium.

Vitis (avec grappes).

Ranunculus (avec fleur).

Castaneus ? (avec fleur).

Glecoma Hederacea.

Fougères.

DANS LE TRIFORIUM.

Azarum Europœum.

Glecoma Hederacea.

Acanthe.

Vigne sauvage.

Laurier.

Arum vulgare.

Malva silvestris.

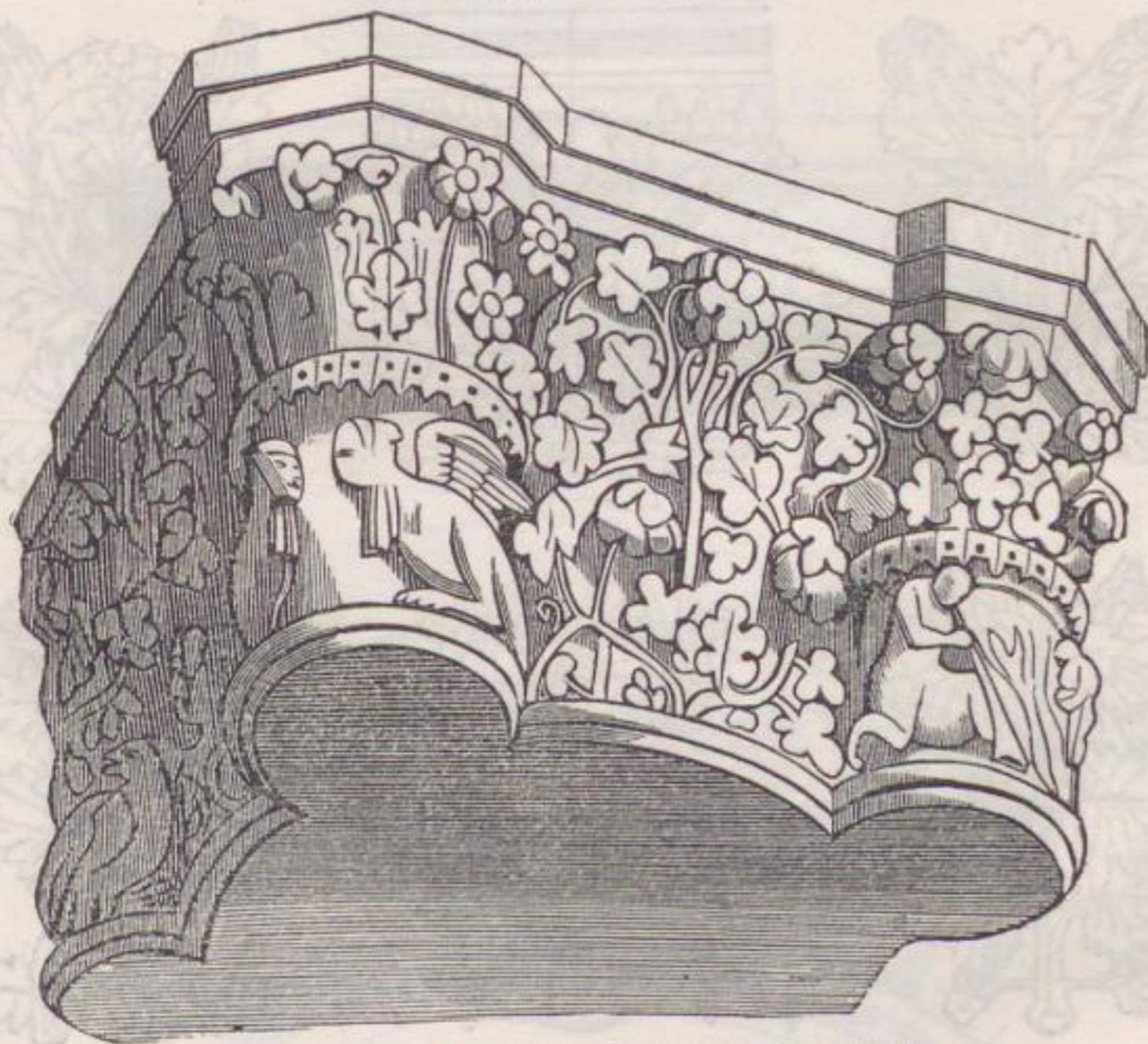
Ranunculus (avec fleur).



FEUILLES DE VIGNE.



GUIRLANDE DE ROSES.



CHAPITEAU DE LA CATHÉDRALE DE REIMS,
Garni de feuilles de vigne et de fleurs de la famille des Rosacées.

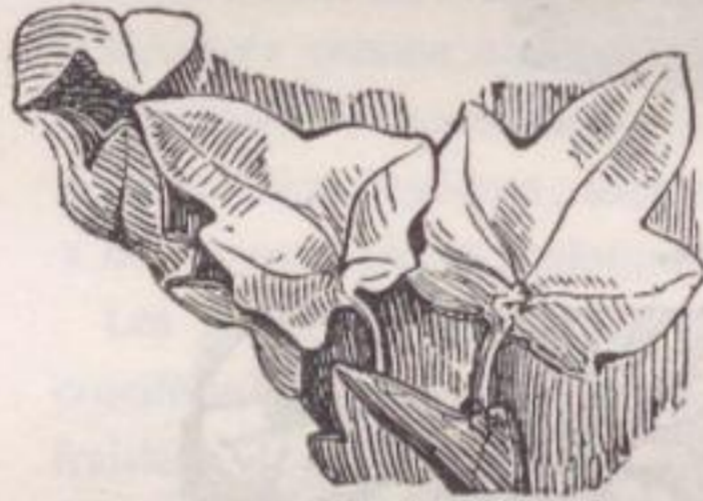
OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À TRÉVES



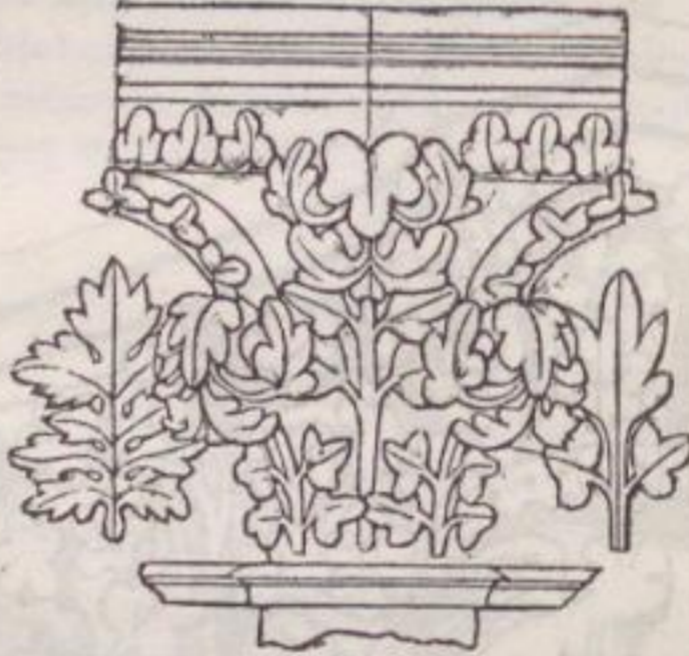
BOUQUETS DE ROSES SUR UN CHAPITEAU.



FEUILLES D'AULNE.



FEUILLES DE LIERRE.



ORNEMENTATION VÉGÉTALE DU PORTAIL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, A TRÈVES.

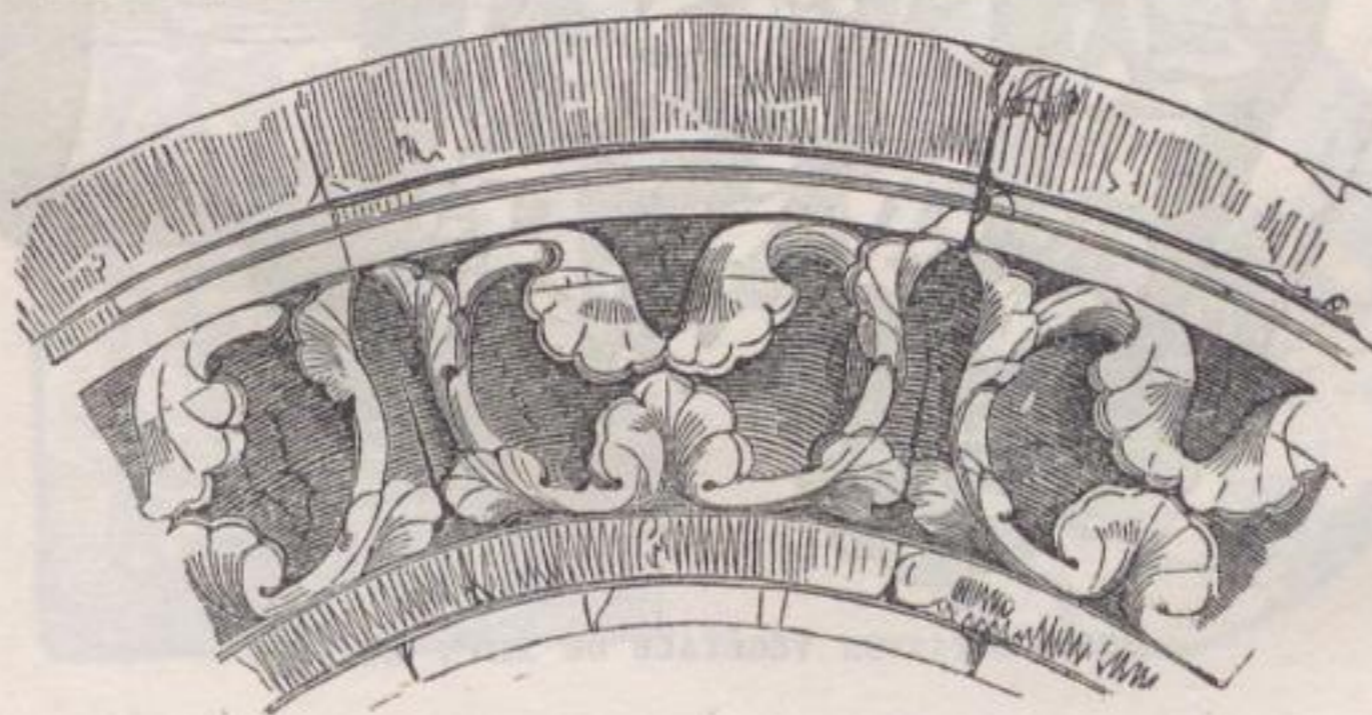
CHATELAIN DE LA CATHÉDRALE DE TRÈVES (CATHÉDRALE DE TRÈVES)



DÉCORATION VÉGÉTALE D'UN CHAPITEAU DE LA FIN DU XIII^e. SIÈCLE.



DÉCORATIONS VÉGÉTALES TIRÉES DE LA CATHÉDRALE DE LAON
(1^{re}. MOITIÉ DU XIII^e. SIÈCLE).



CHAPITEAU DE LA CATHÉDRALE DE LAON (OGIVAL PRIMITIF)

ORNEMENTATION VÉGÉTALE DU XIII^e SIECLE.

CHAPITEAUX DE LA CATHÉDRALE DE REIMS (GALERIES INTÉRIURES).



BORDURE VÉGÉTALE A LA CATHÉDRALE DE SENS.



FLEURONS OU ROSACES DE LA CATHÉDRALE DE LAON.



STYLE OGIVAL PRIMITIF.

Les violettes ne ressemblent pas toujours à la fleur de ce nom, et l'on comprend sous la même dénomination plusieurs fleurons de formes différentes, sculptés en relief, qui garnissent les archivoltes, les pieds-droits des portes et des fenêtres, et quelquefois les arceaux des voûtes. J'ai souvent observé, sur les voussures des portes principalement, des violettes à pétales renversées, et évidées en-dessous avec tant de délicatesse qu'elles ne tiennent à la pierre que par leurs extrémités.

Les feuilles entablées ont reçu cette dénomination, parce qu'elles forment des bordures sur les parties saillantes de l'entablement, notamment sur les tailloirs.

Les crochets ou crosses sont placés sur les angles des pyramides, le long des frontons, sous les corniches et dans quelques autres parties des édifices, surtout à l'extérieur; ils se rencontrent principalement dans le XIII^e. siècle, mais on les trouve dès la fin du XII^e. Ils ont pour caractère, dans le XIII^e., d'être allongés et terminés par un évasement qui figure tantôt un petit fleuron, tantôt une feuille roulée en forme de volute. On peut ajouter qu'ils sont plus écartés les uns des autres que ceux du XIV^e. siècle, et qu'au lieu d'être implantés constamment sur les parties les plus saillantes, telles que les angles des pyramides, le bord des frontons, etc, etc., ils sortent quelquefois du centre des cannelures pratiquées dans les voussures des portes entre les colonnes ou le long des pilastres.



Quelquefois les crochets ou crosses se terminent par des figures humaines ou des têtes d'animaux.

Le portail de l'église de la Couture, au Mans, montre dans ses voussures des crochets, terminés les uns par des bouquets de feuillages, les autres par des têtes humaines.

Les pinacles présentent de petites pyramides trop peu élevées pour pouvoir être confondues avec les clochetons auxquels elles ressemblent toujours plus ou moins. Ces pyramides ont été, comme nous le verrons, bien plus communes dans le XIV^e. siècle que dans le XIII^e.

Les *dais* forment des couronnements en saillie, qui ne tiennent que d'un côté au mur qui les supporte. Le plus souvent ils surmontent les niches destinées à recevoir des statues.

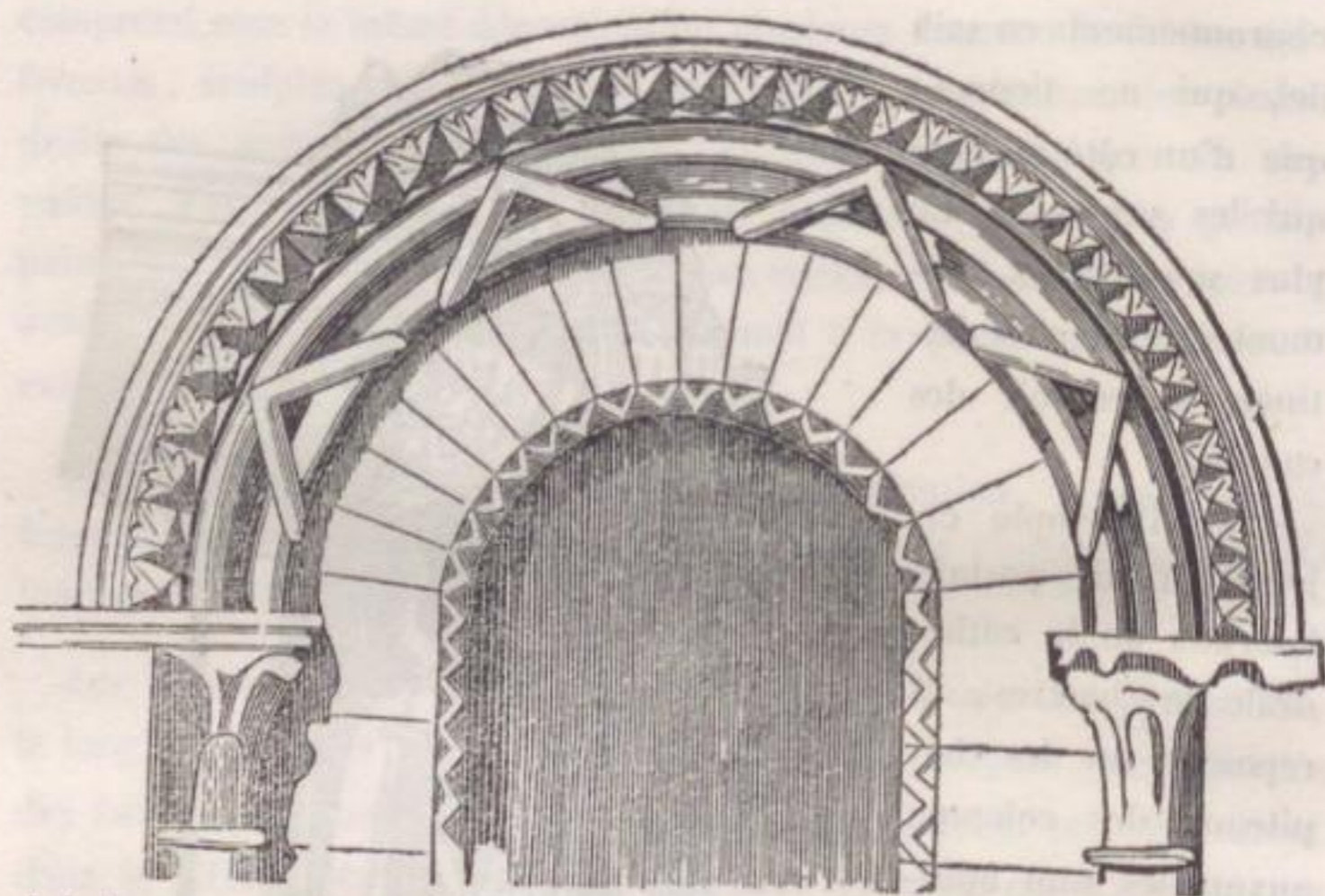
Dans l'exemple ci-joint, tiré des portails latéraux de la cathédrale de Chartres, ils reposent sur les chapiteaux des colonnes auxquelles sont adossées les statues. Le plus ordinairement ces *dais* sont ornés de tours qui figurent peut-être la Jérusalem céleste.

Aux ornements que je viens d'indiquer, il faut ajouter quelques moulures caractéristiques de l'architecture romane, et qui se représentent dans le XIII^e., mais avec un style particulier, une finesse d'exécution qui ne permet pas de les confondre avec celles des siècles précédents. Ce sont les zigzags, les têtes saillantes, les têtes plates, les étoiles, les billettes, etc., etc.



Bouet del.

La porte que voici nous fournit un exemple, non-seulement de l'em-



ploi de ces moulures (zigzags, violettes, etc.), mais aussi du plein-cintre employé par exception au XIII^e. siècle.

Entablement. Dans le XII^e. siècle, les modillons à figures grimaçantes avaient été peu à peu remplacés par des consoles semblables à celles-ci :

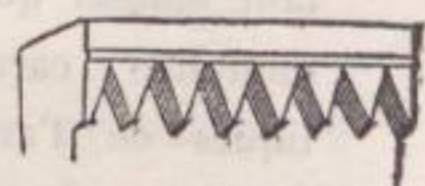


ou bien en forme de dents de scie ; ces consoles ont été employées pendant tout le temps que j'assigne au style ogival primitif, ainsi que les feuillages entablés.

Mais un changement plus considérable s'opéra dans l'entablement des grands édifices par l'addition des balustrades. On couronna les corniches avec des rampes en pierre dès les dernières années du XII^e. siècle : ces balustrades devinrent l'accessoire ordinaire des corniches qui terminent les murs principaux, à l'extérieur.

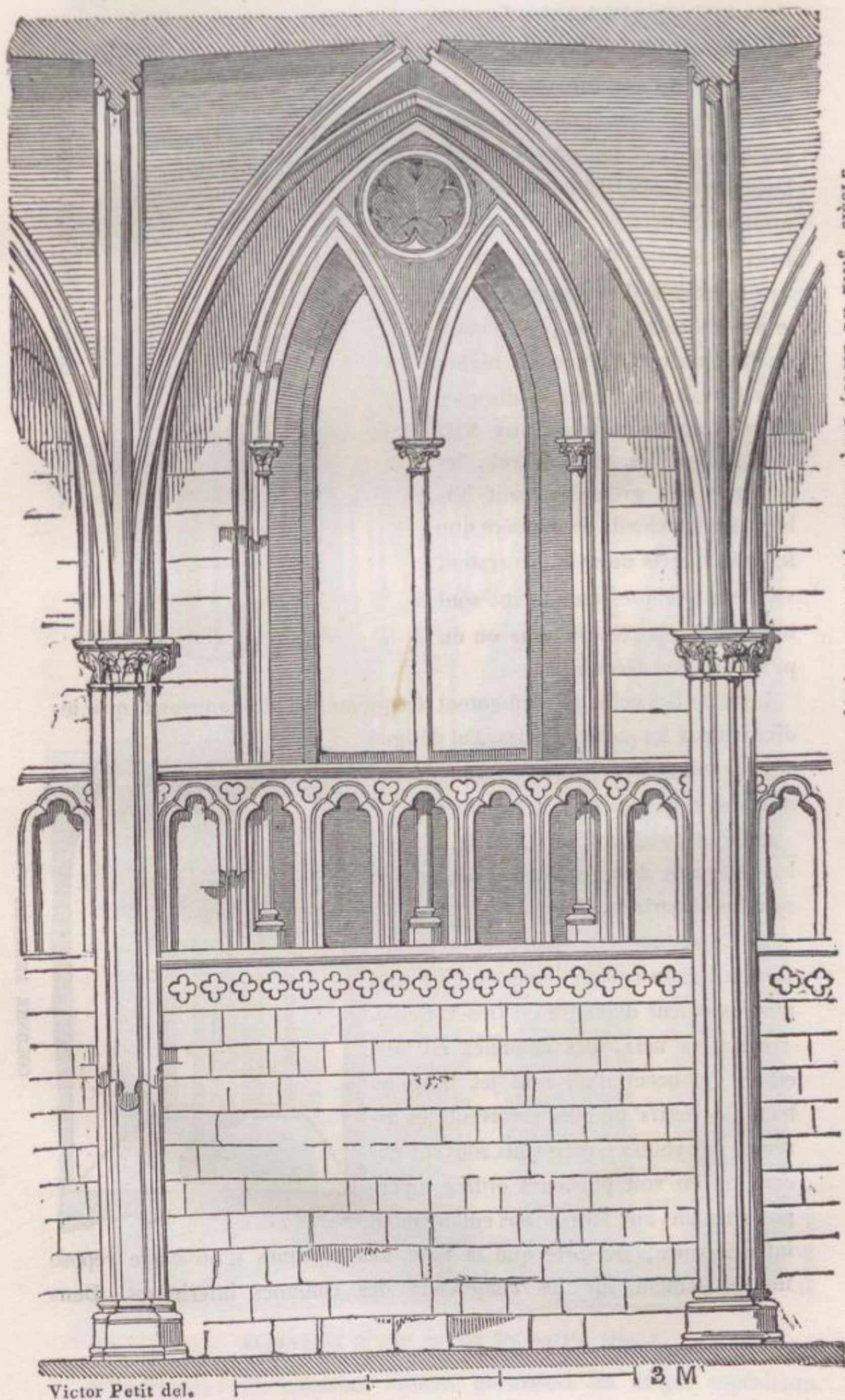
Dans les églises où l'on remarque trois rangs de balustrades, le premier est au-dessus des chapelles, le second surmonte les bas-côtés et le troisième règne autour du grand comble ; mais le plus souvent on n'en voit que deux rangs, l'un au-dessus des chapelles, et l'autre au-dessus du grand comble.

Les balustrades qui prédominent au XIII^e. siècle sont portées sur des arcs ogives, ou sur des arcs trilobés, tantôt à colonnes, tantôt sans colonnes.



BALUSTRADES DU XIII^e. SIÈCLE.

A l'intérieur on a principalement placé les balustrades au-dessus de la



BALUSTRADE TRILOBÉE SÉPARANT EN DEUX PARTIES L'ÉLEVATION INTÉRIEURE D'UNE ÉGLISE DU XIII^e. SIÈCLE.

Victor Petit del.

3 M'

corniche qui surmonte le premier ordre comme dans cette élévation d'une église du XIII^e. siècle.

BALUSTRADES DU XIII^e. SIÈCLE.

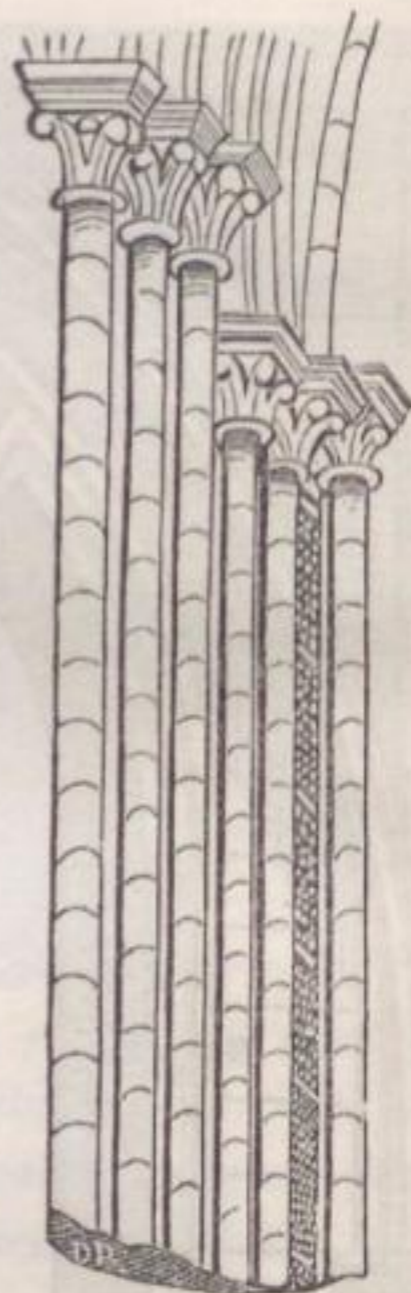
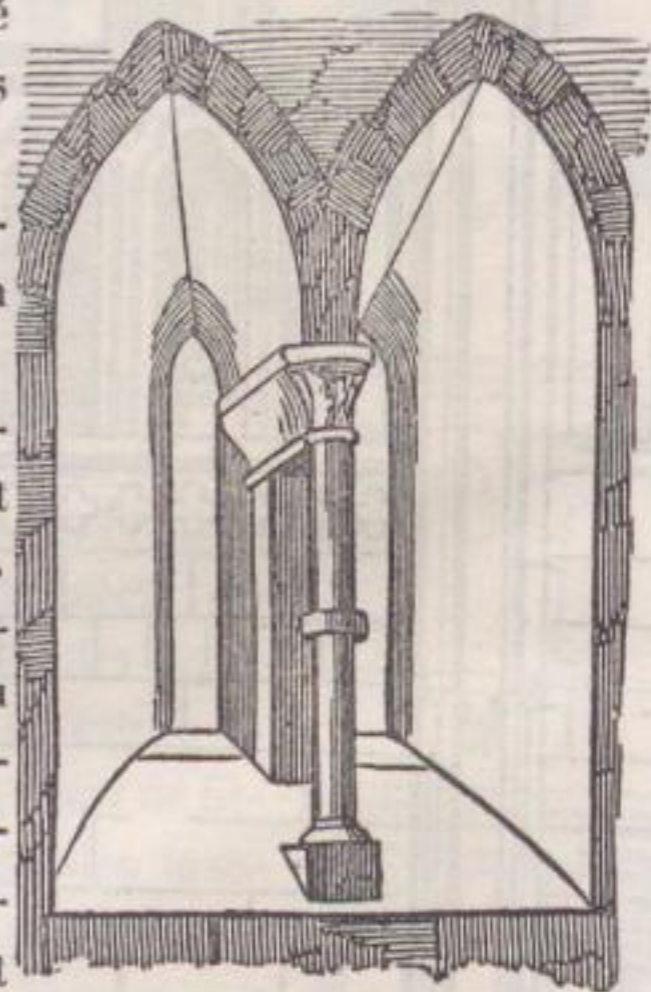
Colonnes et pilastres. Les colonnes minces et allongées forment un des caractères les plus frappants de l'architecture ogivale. Le plus souvent elles étaient disposées par faisceaux et tapissaient les pilastres, toujours nombreux dans les grands édifices; c'est, je crois, dans le nord de la France que les groupements de colonnes ont été le plus fréquents et le plus remarquables : c'est dans cette région qu'on avait commencé à disposer les colonnes en faisceau, aux XI^e. et XII^e. siècles. En général, les colonnes soit groupées, soit isolées, se détachent, de manière que les trois quarts du cylindre restent visibles; quelques-unes même sont tout-à-fait séparées du mur ou du pilier qu'elles décorent.

Les fûts des colonnes présentent fréquemment des anneaux qui les divisent par les parties égales. J'ai désigné sous le nom de *colonnes annelées* celles qui sont ainsi munies de renflements.

On voit aussi, au XIII^e. siècle, des colonnes torses dont le fût est conduit en spirales (Chartres, Gênes, etc., etc.).

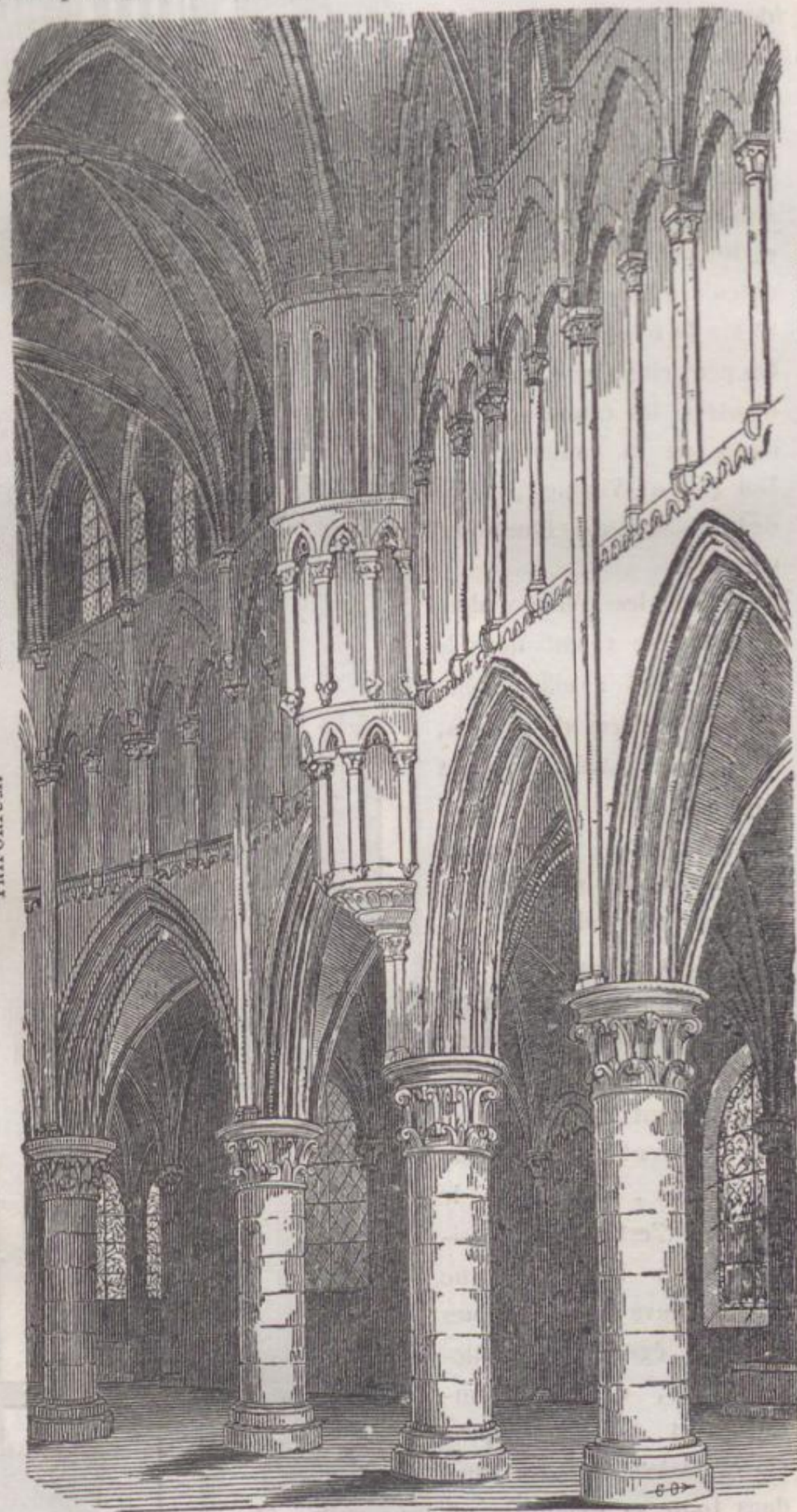
La longueur des colonnes varie suivant la hauteur des édifices où elles sont placées et leur diamètre est très-variable.

Dans les nefs, des colonnes en faisceaux s'élançant d'un seul jet jusqu'au haut des murs où elles reçoivent les arceaux des voûtes; mais plus souvent encore on en voit plusieurs ordres superposés les uns aux autres sans entablement intermédiaire, de sorte que la base des colonnes d'un étage repose immédiatement sur les chapiteaux des colonnes inférieures. Dans

FAISCEAU DE COLONNE DU XIII^e. SIÈCLE.

COLONNE ANNELÉE.

beaucoup d'églises, le premier ordre est composé de grosses colonnes



COLONNES DEL FUNDUS DE ET CLERESTORY DE DOR

CLERESTORY.

TRIFORIUM.

TRIFORIUM.

Bonet del.

ÉLEVATION D'UNE ÉGLISE DU XIII^e. SIÈCLE.

cylindriques: les colonnes minces garnissent les étages supérieurs.

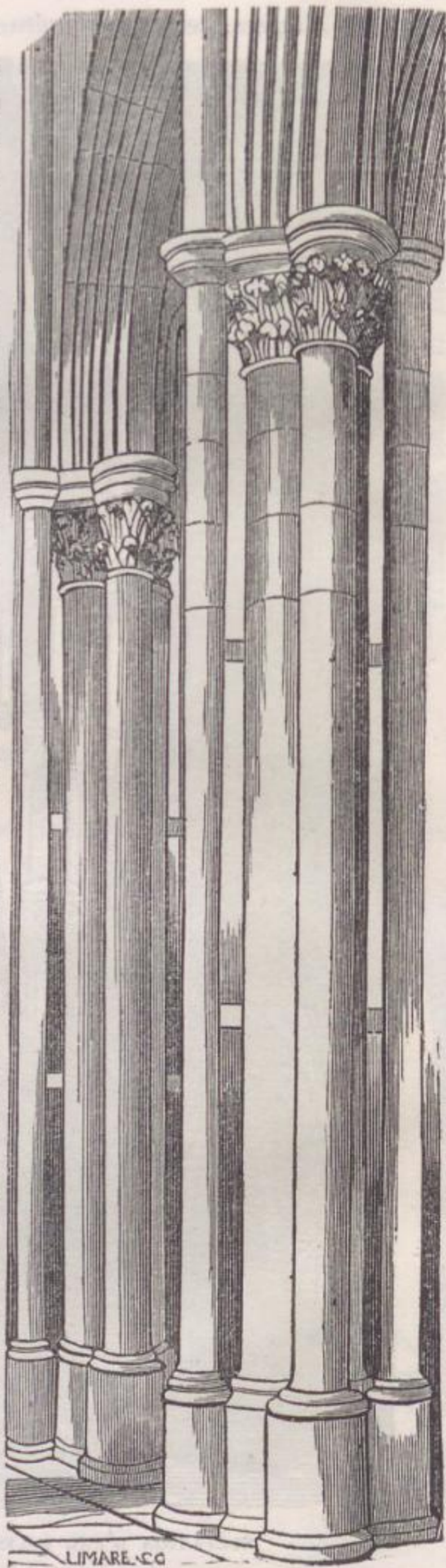
COLONNE ANNELEE.

On a fait, au XIII^e. siècle, des colonnettes détachées dont la légèreté étonne quand on compare la longueur des fûts à leur petit diamètre. Quelquefois ces fûts sont d'un seul morceau, et toujours il a fallu, pour obtenir quelque solidité, se servir de très-grandes pièces. On peut citer entre beaucoup d'autres les colonnes détachées de la cathédrale de Dol (Ille-et-Vilaine), celles de la cathédrale de Lausanne, etc., etc.

A Dol, les colonnes dont je parle se voient dans la grande nef : elles s'élèvent, détachées des piliers, depuis le pavé jusqu'aux voûtes.

A Lausanne, elles se détachent aussi sur chaque pilier de la grande nef.

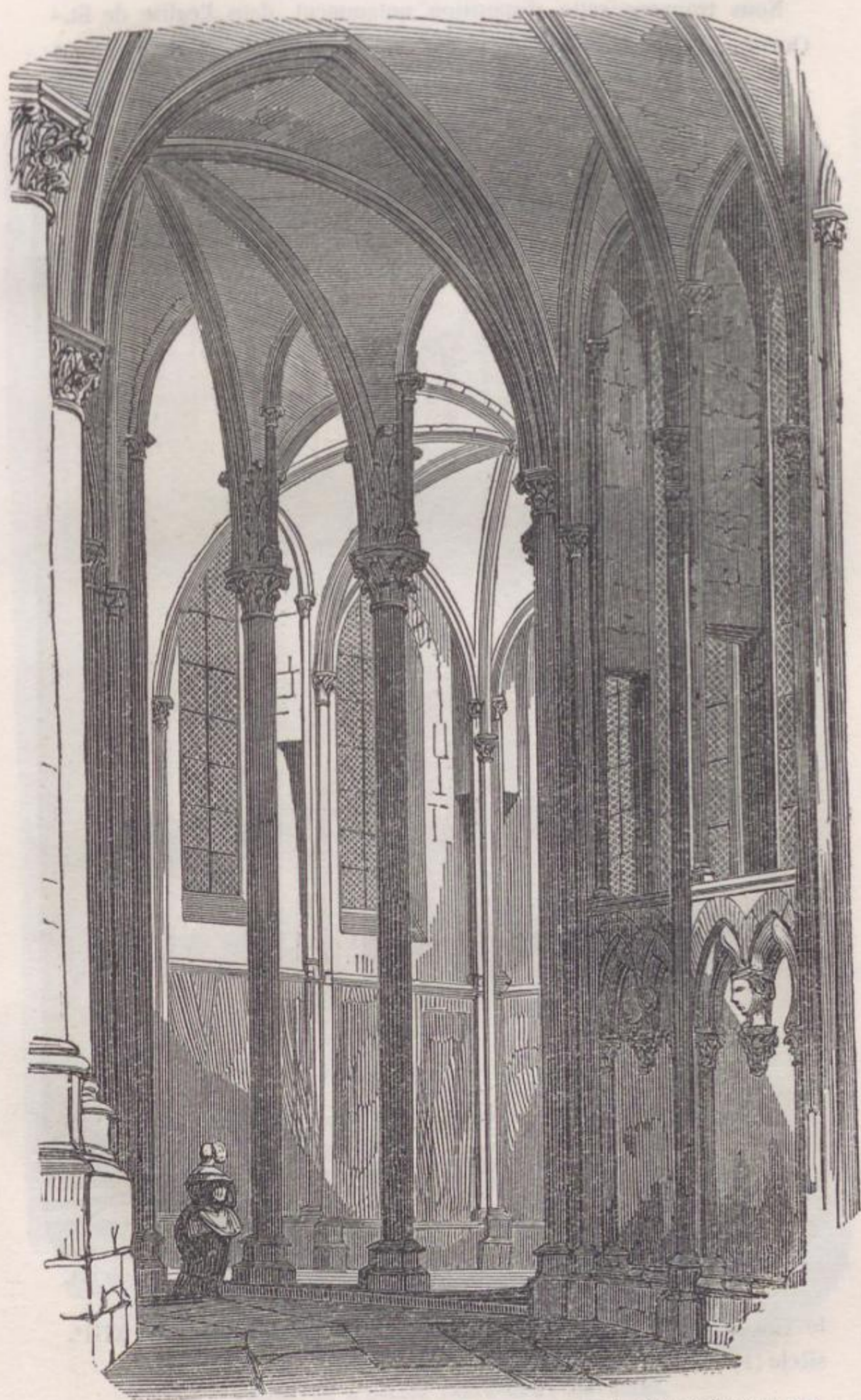
Dans la cathédrale d'Auxerre, des colonnes très-sveltes et monocylindriques forment une sorte de claire-voie devant les chapelles qui s'ouvrent au-dessus des collatéraux, derrière le chœur. C'est une disposition d'un bel effet que l'on retrouve dans quelques grandes églises de l'Ille-de-France, de la Champagne et des autres provinces où le style ogival était dans toute sa splendeur au XIII^e. siècle.



COLONNES DÉTACHÉES DE LA CATHÉDRALE DE DOL.

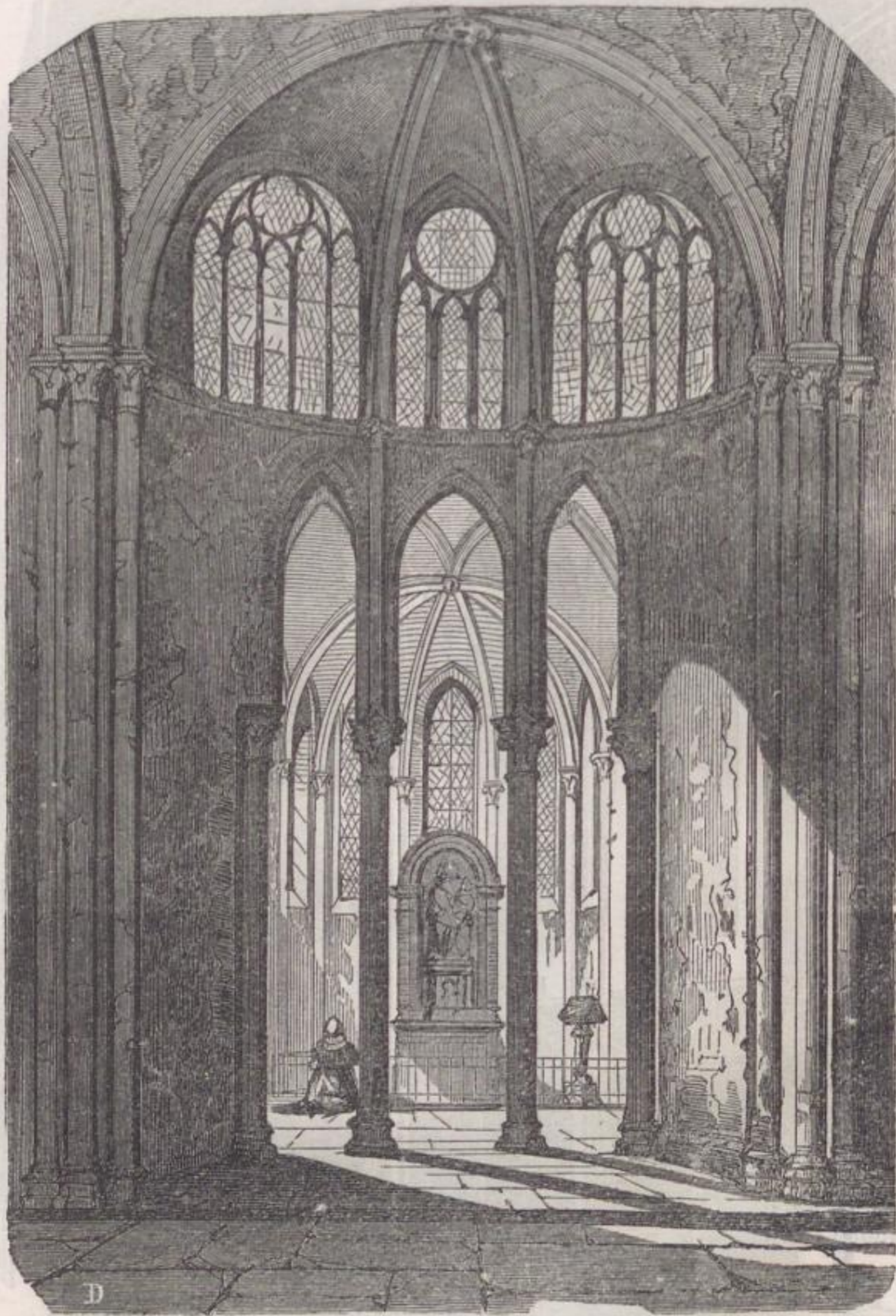
LIMARE. CG

Quelques-unes des colonnes unies forment les chapelles



VUE DE LA CHAPELLE TERMINALE ET DES COLONNES DÉTACHÉES QUI LA PRÉCÈDENT DANS LA CATHÉDRALE D'AUXERRE.

Nous trouvons cette disposition notamment dans l'église de St.-Quentin; mais elle existait déjà dans celle de St.-Rémy de Reims, dont

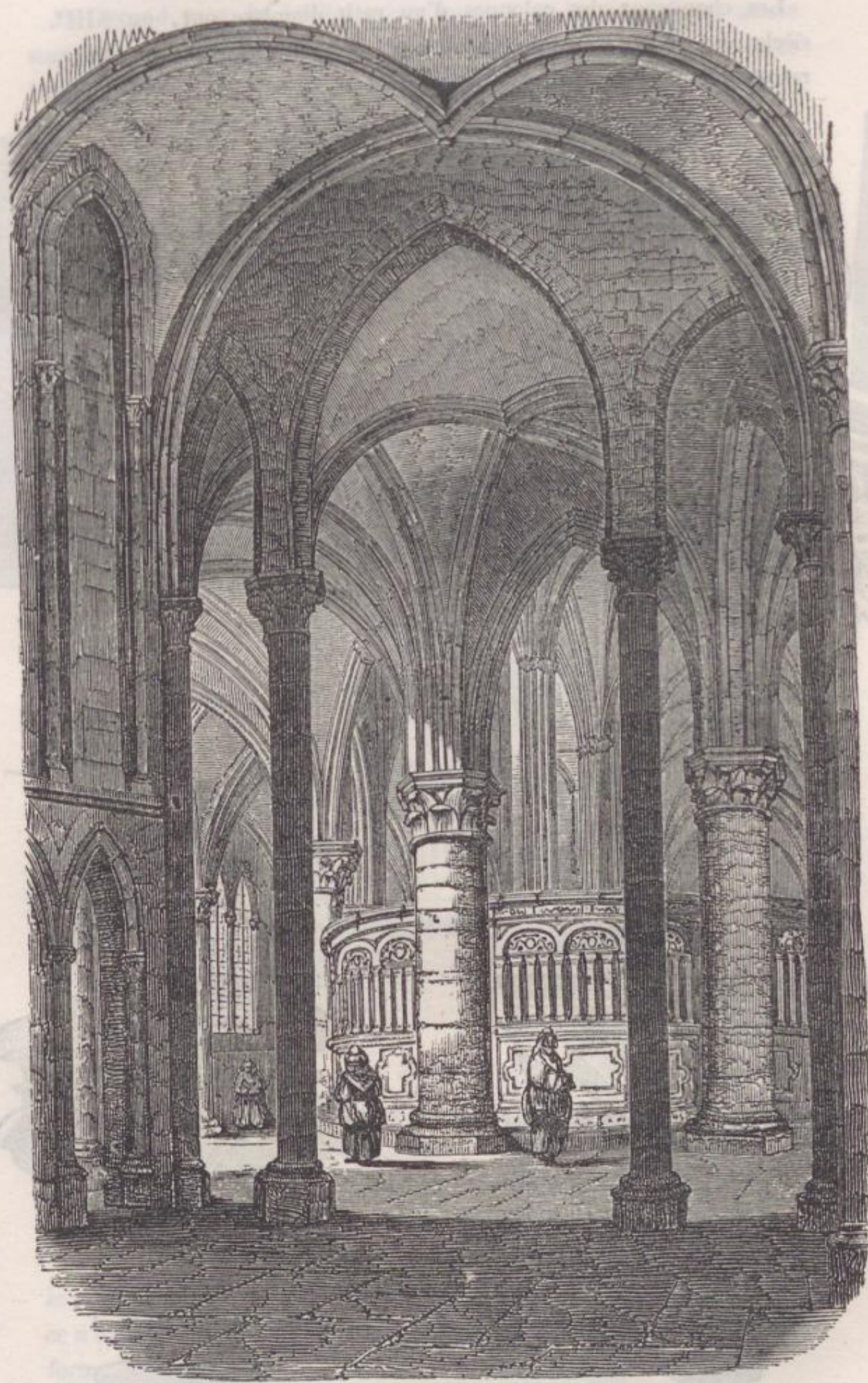


ABSIDE A L'ÉGLISE DE SAINT-QUENTIN.

E. Sagot del.

le chœur remonte, à ce qu'il paraît, à la 2^e. moitié du XIII^e. siècle (1).

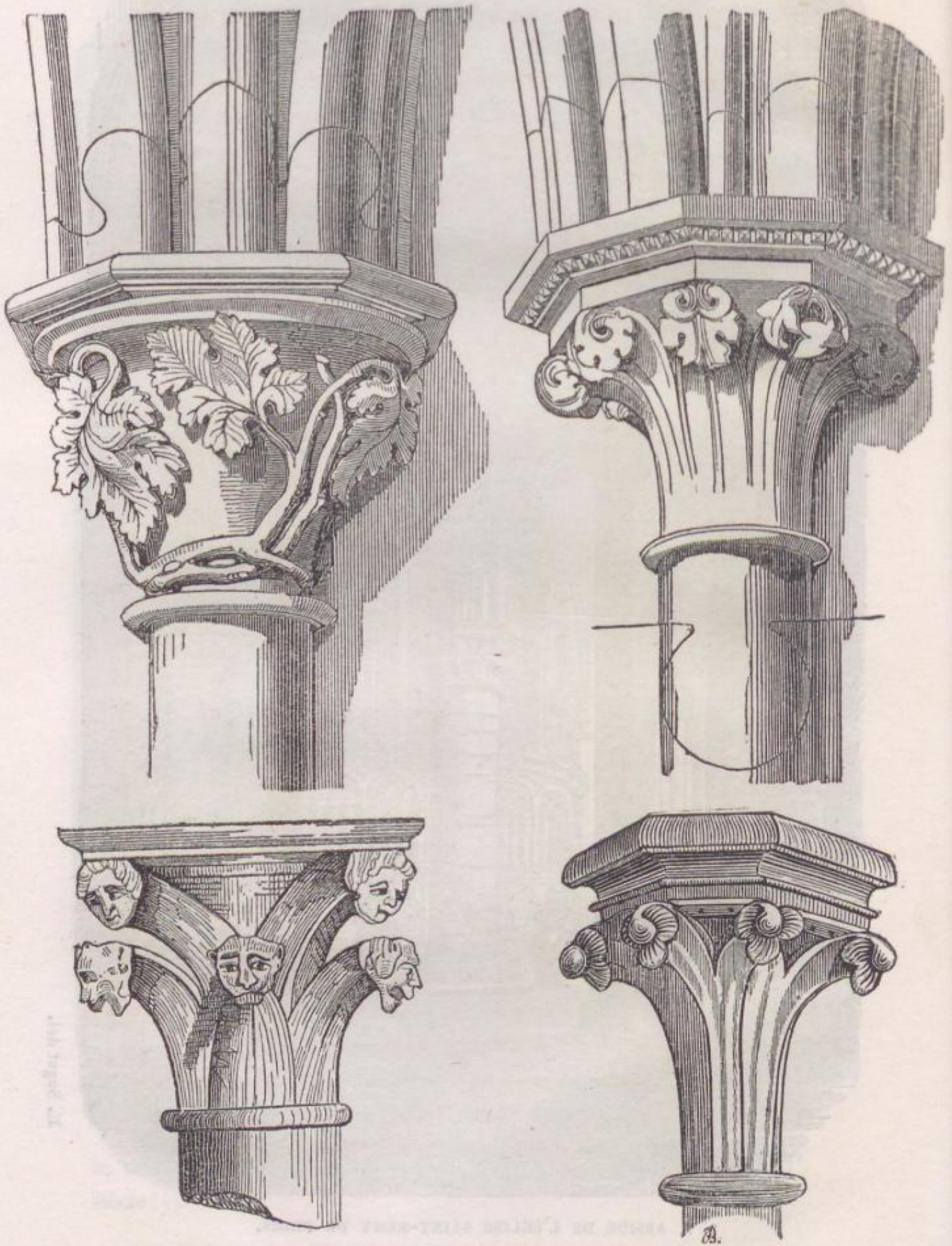
(1) V. le tome XV du *Bulletin monumental*.



L. Sagot del.

ABSIDE DE L'ÉGLISE SAINT-RÉMY DE REIMS.

Les chapiteaux des colonnes d'un petit diamètre ont, au XIII^e. siècle, un galbe très-caractéristique et sont d'une élégance qu'on ne retrouve à aucune autre époque.

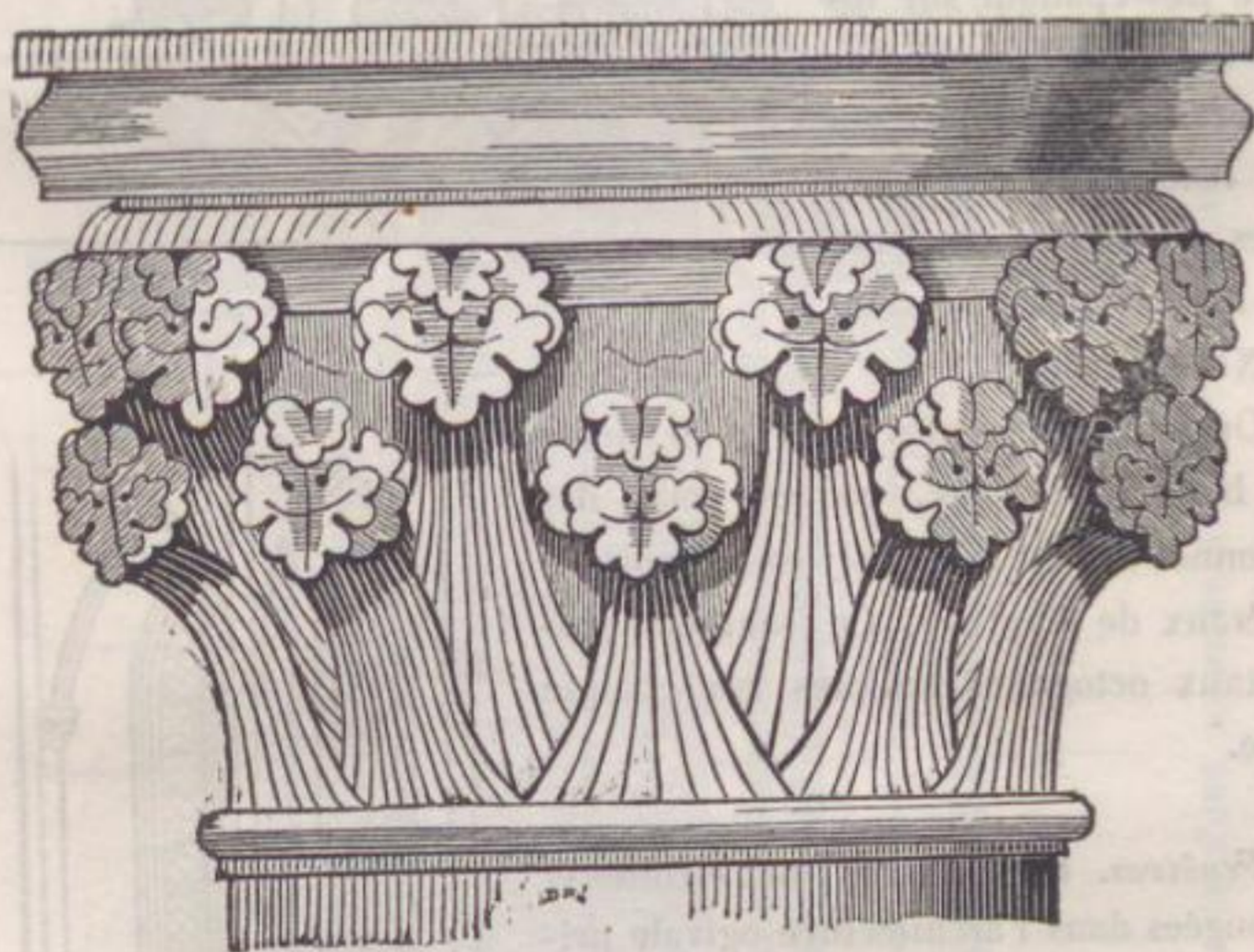


CHAPITEAUX DU XIII^e. SIÈCLE.

Un second rang de feuilles existe souvent sur les chapiteaux, même sur ceux qui appartiennent à des fûts de petite dimension, surtout lorsque ceux-ci sont isolés; et les feuilles du rang inférieur sont quelquefois d'une autre espèce que celles de la partie supérieure de la corbeille.

Dans les colonnes monocylindriques d'une grande dimension, telles que celles qui supportent souvent les arcades du premier ordre au pourtour du sanctuaire, les bouquets de feuilles sont d'autant plus nombreux que le diamètre du chapiteau est plus considérable.

Le chapiteau que voici est un de ceux qui couronnent les grandes

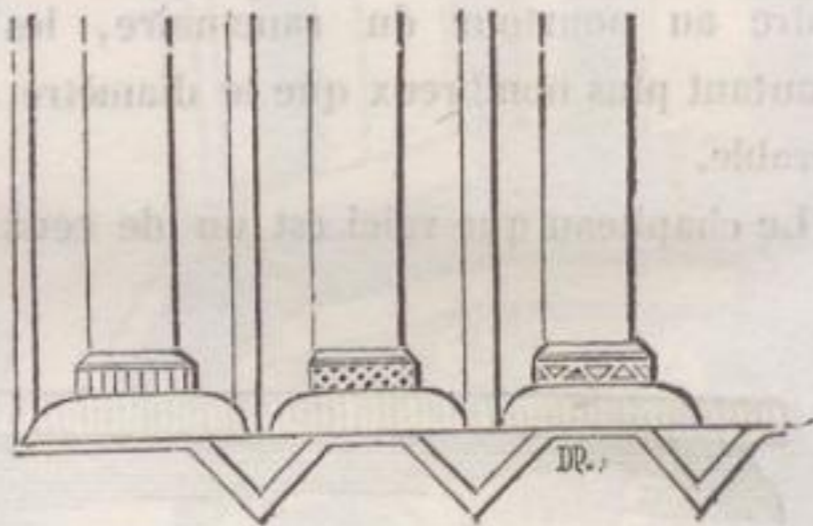


colonnes accouplées, flanquées de deux colonnettes qui entourent le chœur de la cathédrale du Mans, et qui ont été élevées, d'après M. l'abbé Tournesac, durant une période comprise entre 1232 et 1270. Les deux rangs qui les recouvrent se terminent par des bouquets presque sphériques de feuilles roulées en volutes.

Au XIII^e. siècle, surtout durant la première moitié, l'abaque ou le tailloir qui surmonte la corbeille du chapiteau est souvent carré; ce n'est guère qu'au milieu de ce siècle qu'il affecte constamment la forme octogone.

Les bases des colonnes du XIII^e. siècle sont très-caractérisées; on en voit encore quelques-unes munies, comme au XII^e. siècle, de feuilles ou appendice qui les rattachent au piédestal; mais dans les plus ordinaires le tore inférieur est très-évasé par rapport au tore supérieur, et la scotie qui les sépare l'un de l'autre est creusée de telle sorte qu'elle forme au pied de la colonne un petit canal dans lequel l'eau pourrait séjourner.

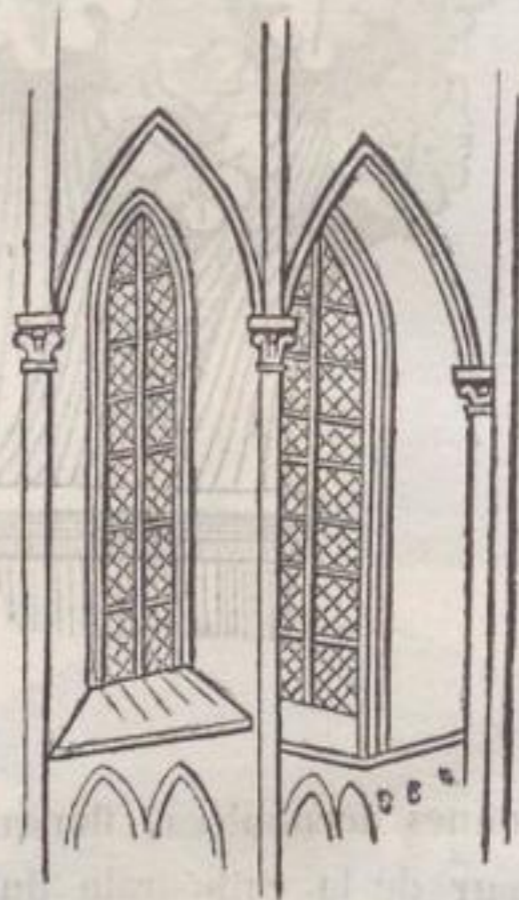
Dans quelques colonnes de la fin du XIII^e. siècle les bases se composent, comme dans le spécimen que voici, d'un premier tore très-épanoui sur lequel repose immédiatement un second tore ou un listel couvert de petites moulures; ce genre de base se voit aussi dans le XIV^e. siècle.

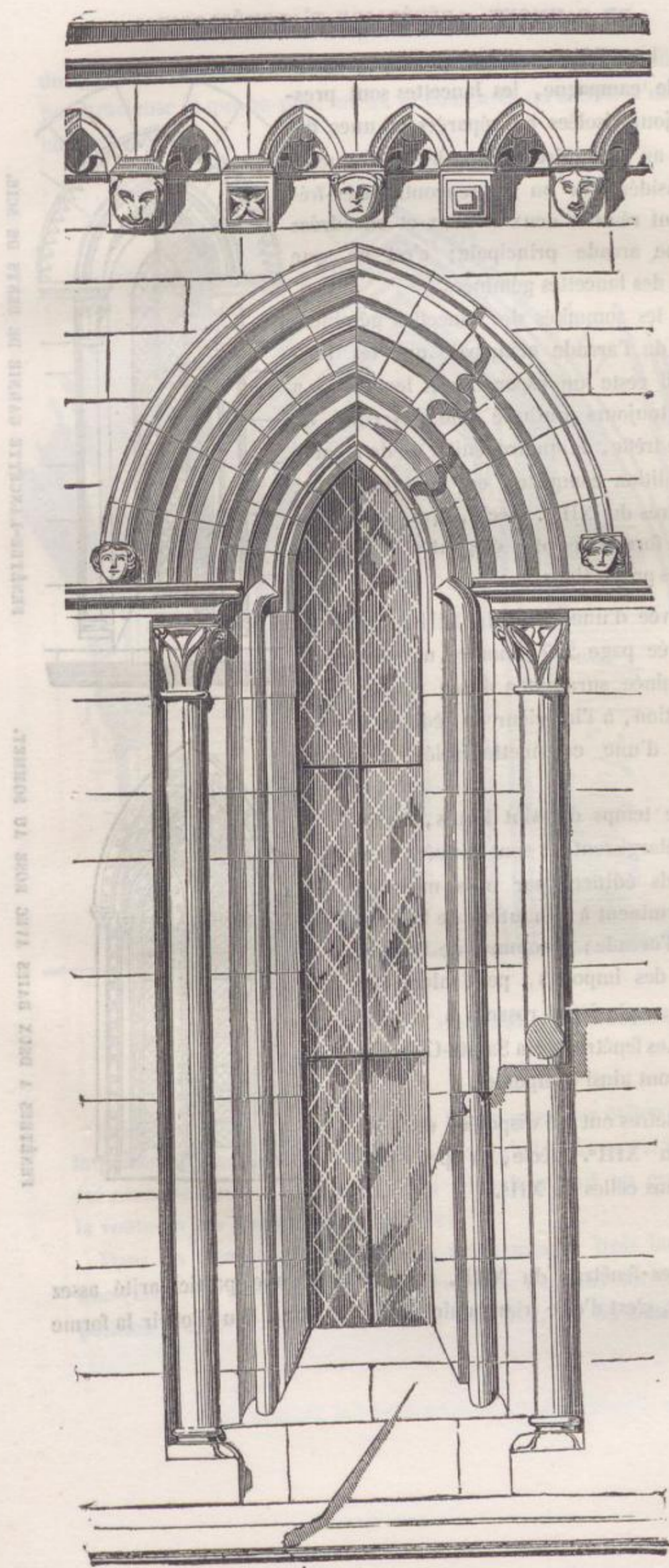


Outre ces différentes bases on en trouve de bien plus riches, comme celles des colonnes ornant les péristyles des portails latéraux de Chartres. Ce sont des piédestaux octogones sculptés sur chaque face.

Fenêtres. Les fenêtres sont étroites et allongées dans l'architecture ogivale primitive : comme elles ressemblent en quelque sorte à un fer de lance, les antiquaires anglais leur ont donné le nom de Lancettes. Les proportions des lancettes varient; on en voit de très-courtes et de très-longues dans les monuments de la même époque.

Il y a des fenêtres qui ne présentent point d'ornements; d'autres qui sont couronnées d'un simple cordon garni de dents de scie ou d'un léger zigzag; la plupart offrent des voussures cannelées soutenues par des colonnes appliquées sur les parois des ouvertures.





FENÊTRE-LANCETTE GARNIE DE VOISSURES SURMONTÉE D'UNE CORNICHE A PETITS MODILLONS PORTANT UNE ARCATURE OGIVALE.

(Style très-ordinaire en Normandie.)

Dans les édifices peu élevés, tels que nos églises de campagne, les lancettes sont presque toujours isolées ou séparées les unes des autres; au contraire, dans les monuments plus considérables on les rencontre très-fréquemment réunies deux à deux et encadrées dans une arcade principale; c'est ce que j'appelle des lancettes géminées.

Entre les sommités des lancettes géminées et celle de l'arcade principale qui les renferme, il reste un espace dans lequel on a presque toujours pratiqué une ouverture en forme de trèfle, de quatre-feuille ou de rosace. Cette addition complète, en quelque sorte, les fenêtres du XIII^e. siècle, qui présentent alors les formes les plus élégantes et les plus heureuses proportions.

La travée d'une église du XIII^e. siècle que j'ai figurée page 297, montre une belle lancette géminée surmontée d'une rose et dont la séparation, à l'intérieur de l'édifice, se compose d'une colonnette isolée très-élégante.

Vers le temps de saint Louis, les fenêtres s'élargissent et sont divisées dans les grands édifices par trois meneaux qui se terminent à la hauteur de la naissance de l'arcade; le sommet de l'ogive, à partir des impostes, peut alors être rempli par plusieurs rosaces à quatre-feuilles. Les fenêtres de la Sainte-Chapelle de Paris sont ainsi composées.

Les fenêtres ont été disposées dans les églises du XIII^e. siècle, à peu près comme dans celles du XII^e.

Quelques fenêtres du XIII^e. siècle offrent une particularité assez singulière, c'est d'être triangulaires au sommet au lieu d'offrir la forme



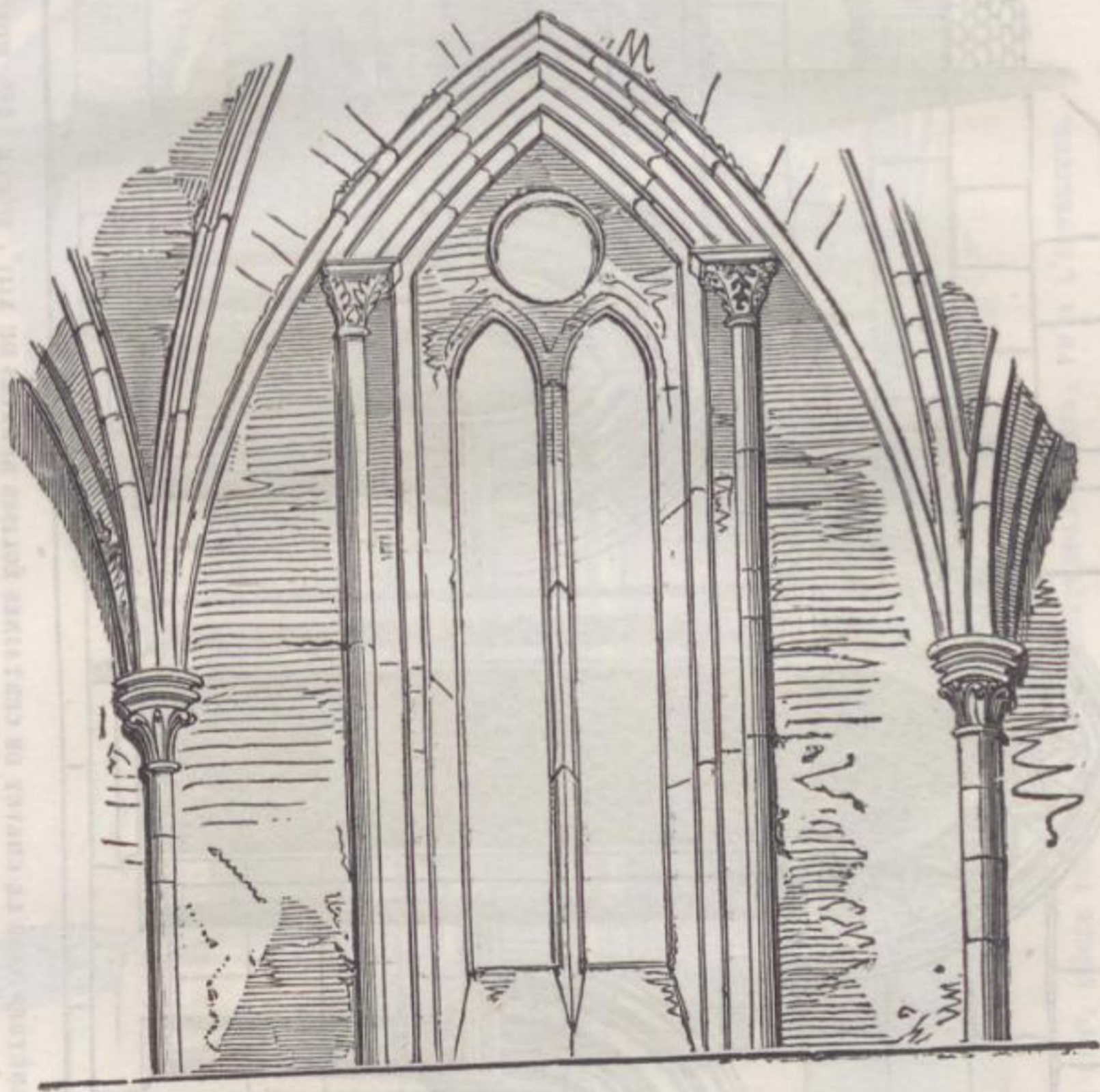
FENÊTRE-LANCETTE GARNIE DE DENTS DE SCIE.



FENÊTRES A DEUX BAIES AVEC ROSE AU SOMMET.



de l'ogive : l'esquisse suivante fera comprendre cette disposition fort peu gracieuse et qui ne peut mieux se comparer qu'à celle d'un accent circonflexe.



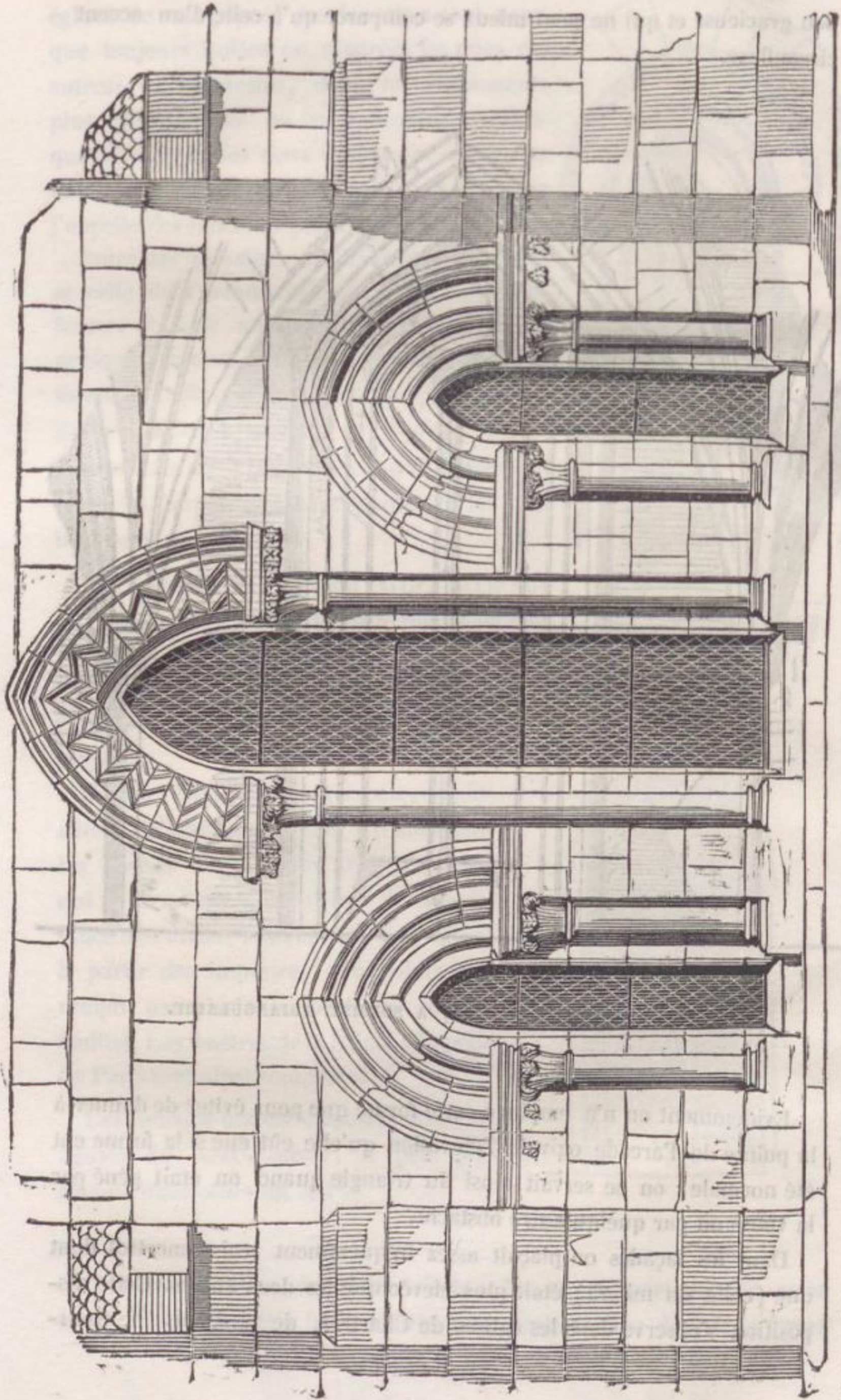
FENÊTRE DU XIII^e. SIÈCLE, A SOMMET TRIANGULAIRE.

Evidemment on n'a employé cette forme que pour éviter de donner à la pointe de l'arcade ogivale l'élévation qu'elle eût eue si la forme eût été normale : on se servait ainsi du triangle quand on était gêné par la voûte ou par quelque autre obstacle.

Dans les façades on plaçait assez fréquemment trois lancettes dont une (celle du milieu) était plus élevée que les deux autres. Cette disposition s'observe dans les églises de Chartres, de St.-Denis, de Gour-

qui n'est pas d'origine et qui se termine par un mur droit.

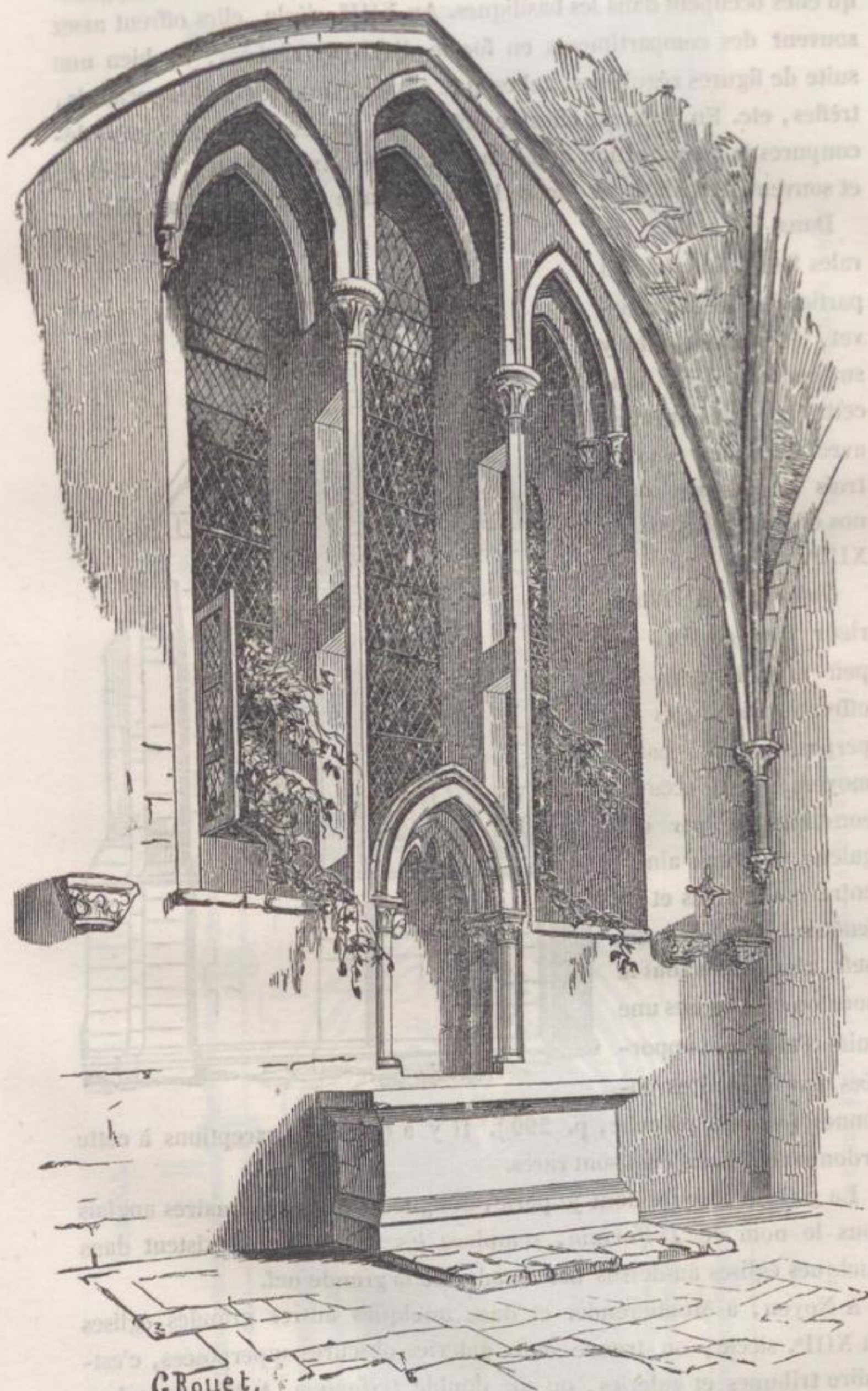
nay et dans celle de Mortain. Elle existe aussi aux chevets des églises



qui n'ont pas d'absides et qui se terminent par un mur droit.

V. Petit del. DISPOSITION TRINAIRE DES FENÊTRES DANS LE CHEVET DE CERTAINES ÉGLISES RURALES DU XIII^e SIÈCLE (1^{re} MOITIÉ).

Vers le milieu du XIII^e. siècle, les lancettes sont plus rapprochées



CHEVET DU XIII^e. SIÈCLE PERCÉ DE TROIS FENÊTRES-LANCETTES, VU A L'INTÉRIEUR.

fort allongées, mais inégales en hauteur dans les chevets.

DISPOSITION TRINAIRE DES FENÊTRES DANS LE CHEVET DE CERTAINES ÉGLISES RURALES DU XIII^e. SIÈCLE (1^{re} MOITIÉ).

v. F. et. d. del.

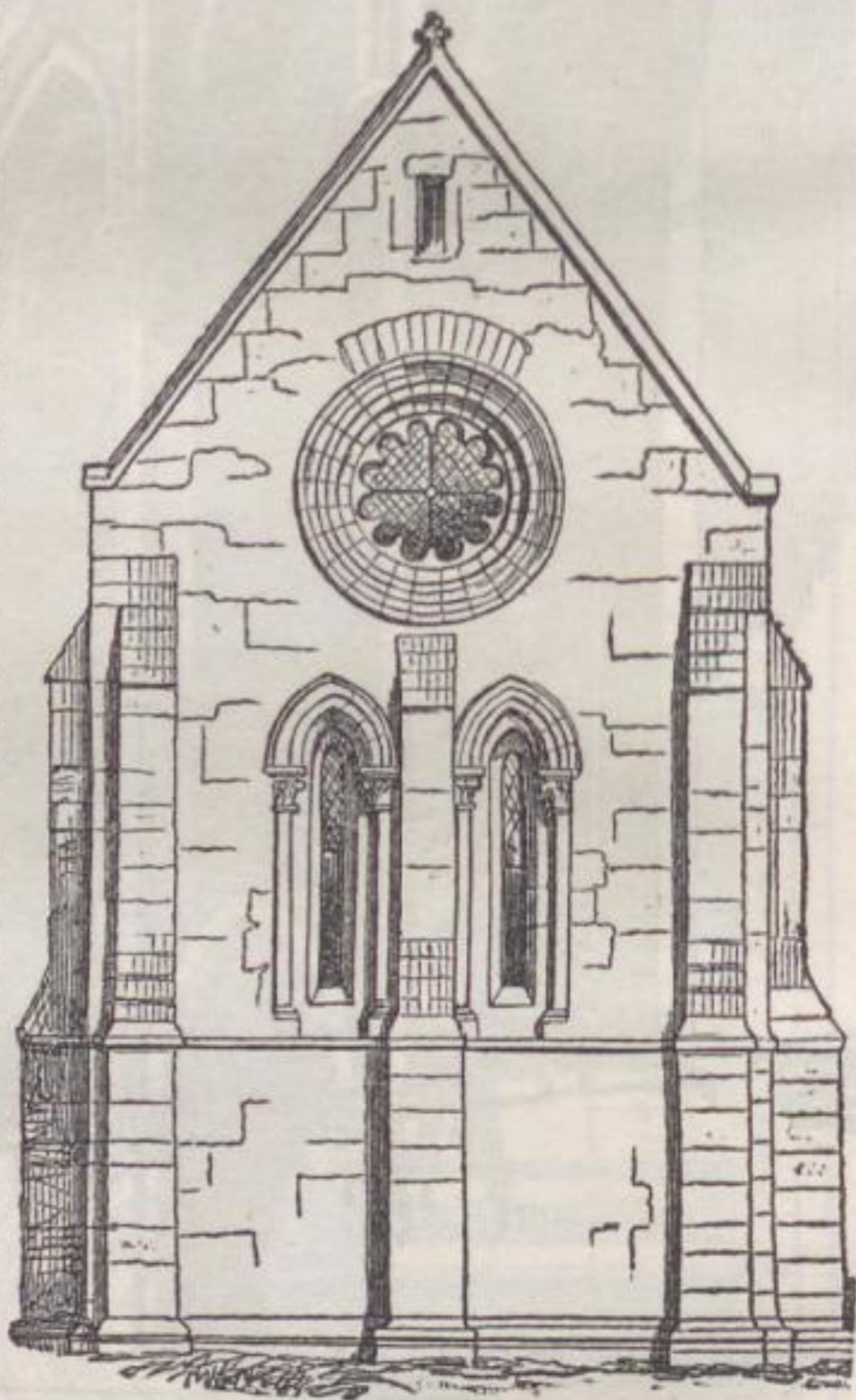
Roses. J'ai parlé de l'effet produit par les grandes roses et de la place qu'elles occupent dans les basiliques. Au XIII^e. siècle, elles offrent assez souvent des compartiments en forme d'ogives trilobées, ou bien une suite de figures régulières, telles que rosaces, quatre-feuilles encadrés, trèfles, etc. En général, elles ne présentent pas encore dans leurs découpures la complication que l'on remarque aux XIV^e. et XV^e. siècles, et souvent elles affectent encore la forme d'une roue comme au XII^e.

Dans les églises rurales les roses se voient particulièrement au chevet, et souvent elles y surmontent deux lancettes, reproduisant ainsi avec elles le nombre trois si habituel dans nos édifices religieux du XIII^e. siècle.

Galleries. A l'intérieur des édifices un peu considérables qui offrent trois étages superposés, la partie moyenne est occupée constamment par une galerie obscure; ainsi, entre les arcades et les fenêtres des grandes nefs, règne dans tout le pourtour des églises une suite d'arcades supportées par de petites colonnes (voir la planche, p. 299). Il y a quelques exceptions à cette ordonnance, mais elles sont rares.

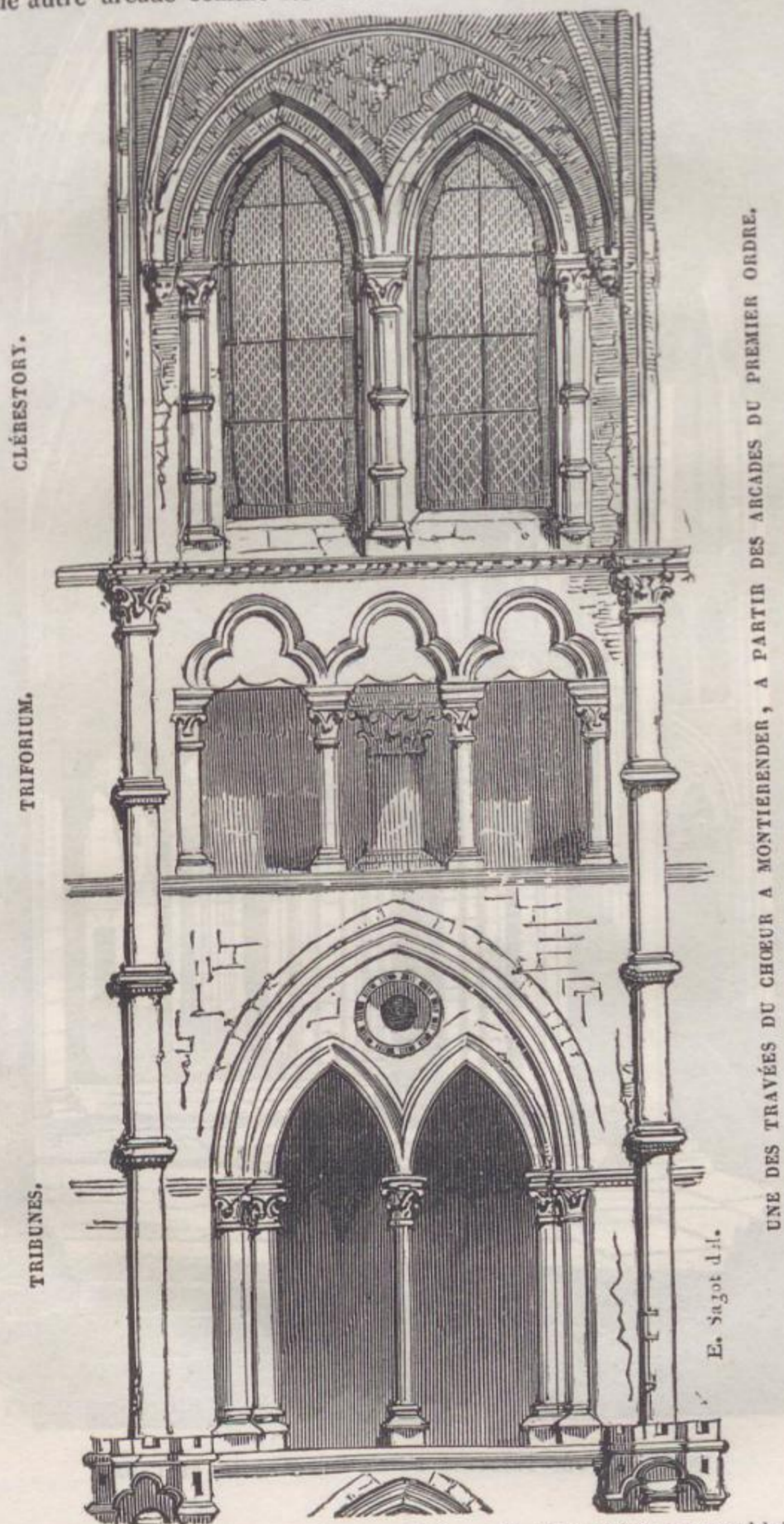
La galerie obscure dont je parle, désignée par les antiquaires anglais sous le nom de *Triforium*, remplace les tribunes qui existent dans quelques églises au-dessus des arcades de la grande nef.

A Noyon, à Montierender et dans quelques autres grandes églises du XIII^e. siècle, on trouve deux galeries obscures superposées, c'est-à-dire tribunes et galeries, ou un double *triforium*. A Montierender, le premier triforium se compose de lancettes géminées encadrées dans



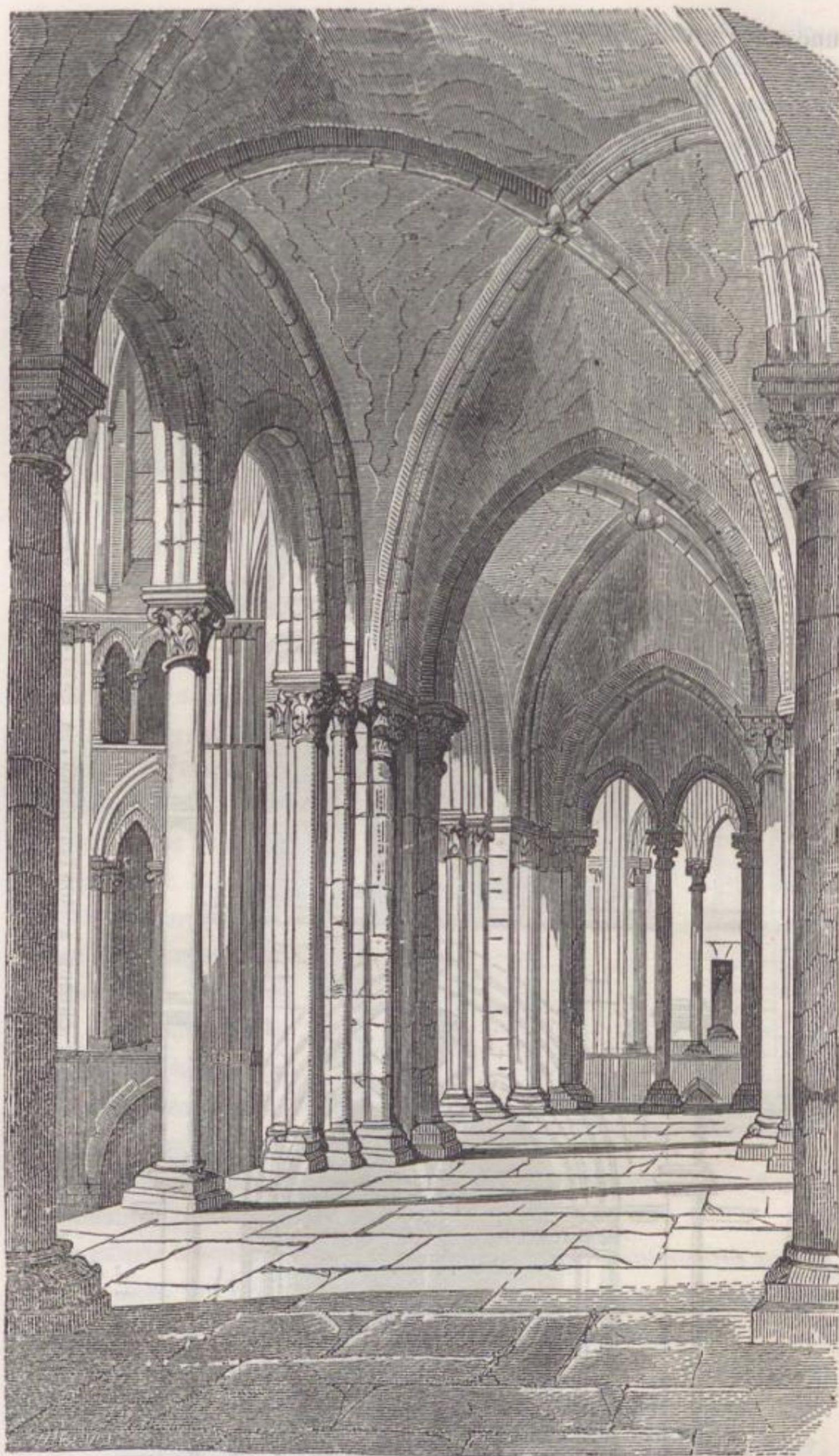
qui n'est pas d'origine et qui se termine par un nez droit.

une autre arcade comme les fenêtres de la même époque, le second



UNE DES TRAVÉES DU CHOEUR A MONTIENENDER, A PARTIR DES ARCADES DU PREMIER ORDRE.

d'une arcature trilobée. A Noyon et à Laon la disposition est semblable.

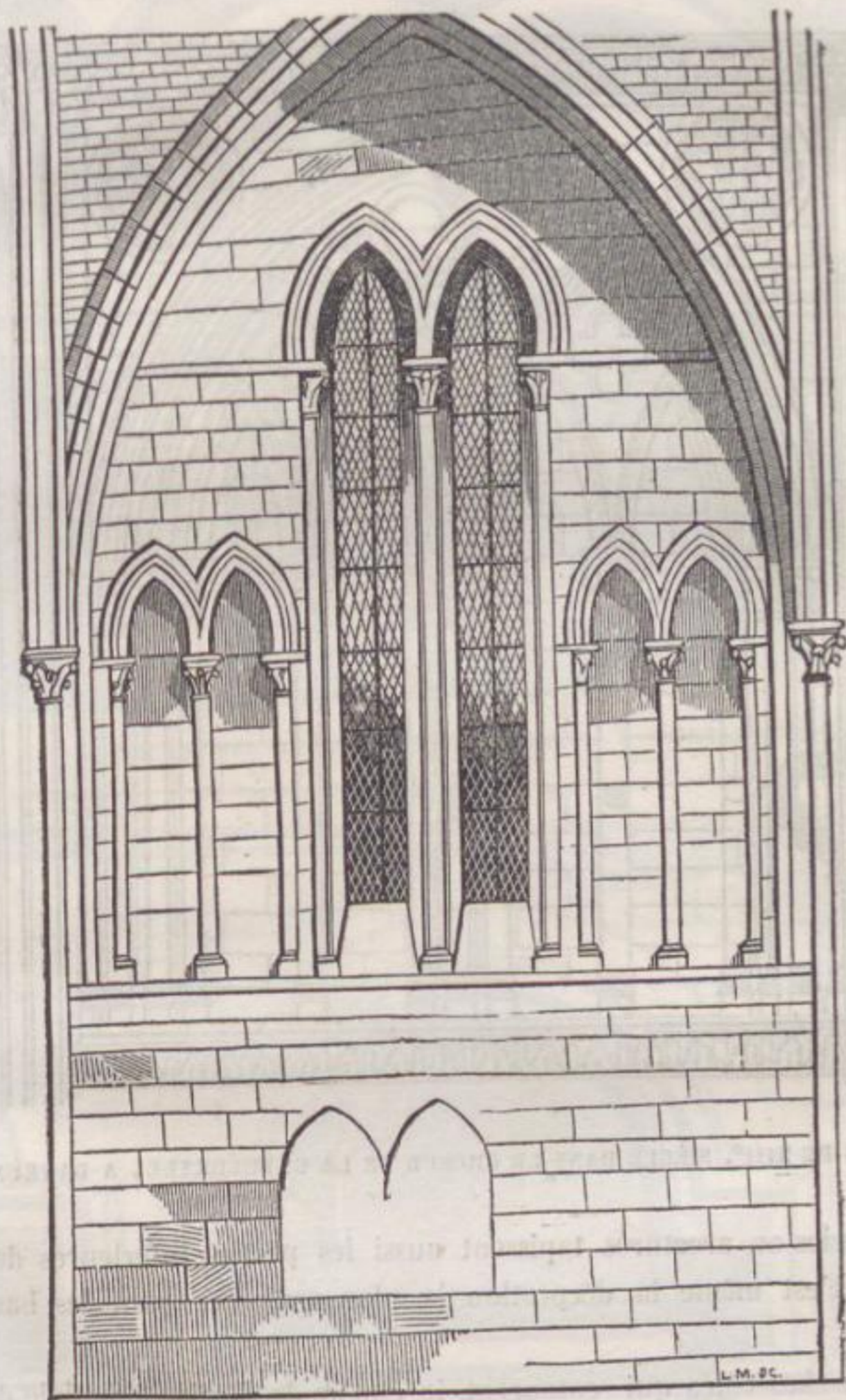


INTÉRIEUR DES TRIBUNES DE LA CATHÉDRALE DE LAON.

Il s'agit d'une section tribune. A noter qu'à Laon la disposition est semblable.

Dans quelques églises du XIII^e. siècle, d'une élévation médiocre, les fenêtres pénètrent et s'encadrent dans la galerie du triforium, au lieu de former un étage séparé.

La travée que voici offre un exemple de cette disposition et de la



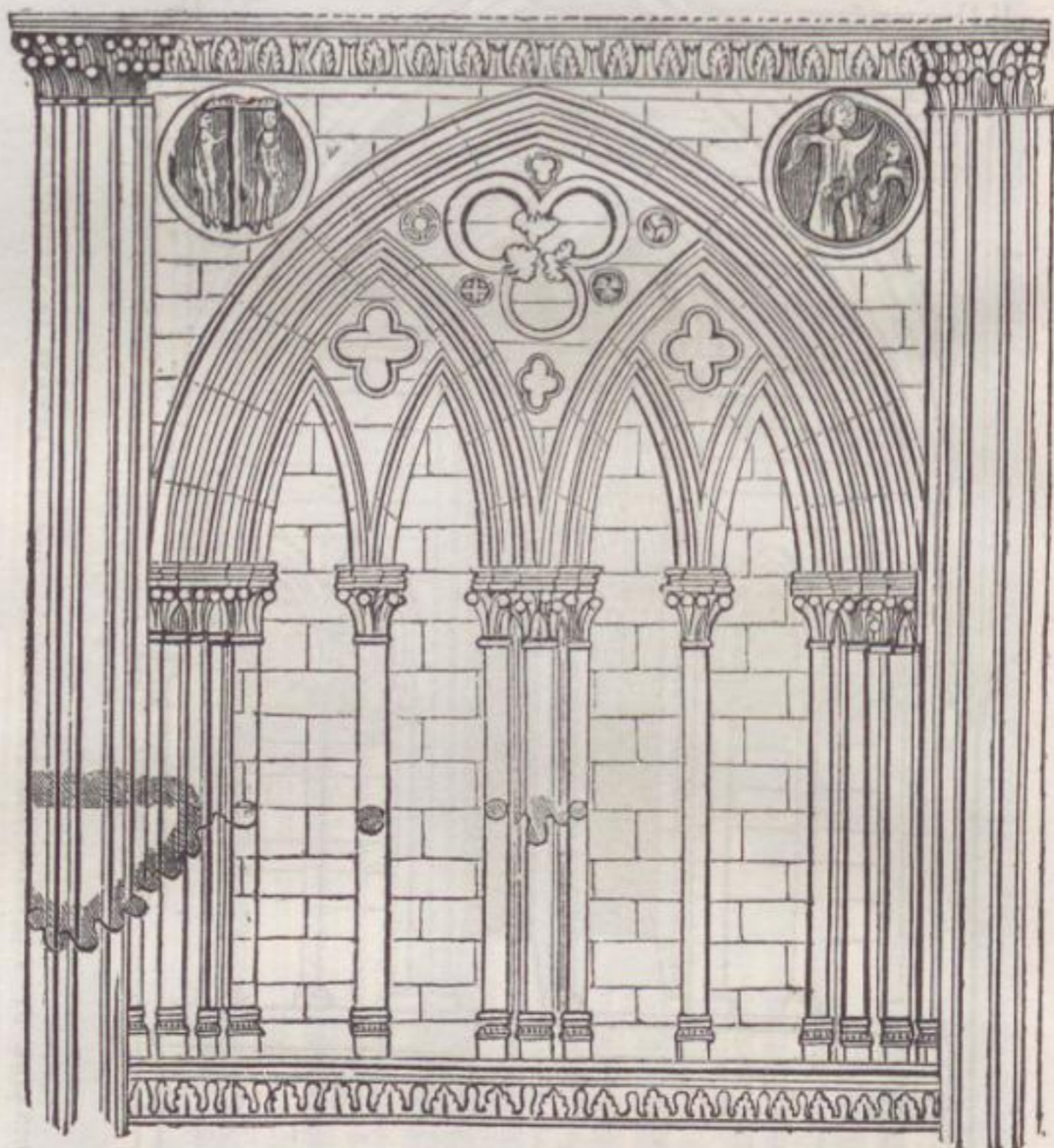
DISPOSITION BINAIRE ET TRINAIRE DES FENÊTRES ET DES ARCATURES DU TRIFORMIUM.

combinaison binaire des fenêtres-lancettes et des arcades du triforium ; combinaison qui n'est pas très-commune, mais dont j'ai trouvé quelques exemples.

Tantôt ces arcatures du triforium sont simples en forme de lancettes,

ARCATURES DE TRIFORMIUM EN FORME DE LANCETTES

tantôt géminées et encadrées dans une ogive d'un plus grand diamètre; quelquefois on les trouve disposées de la même manière, trois à trois et même quatre à quatre, comme dans le chœur de Bayeux, construit vers 1240.

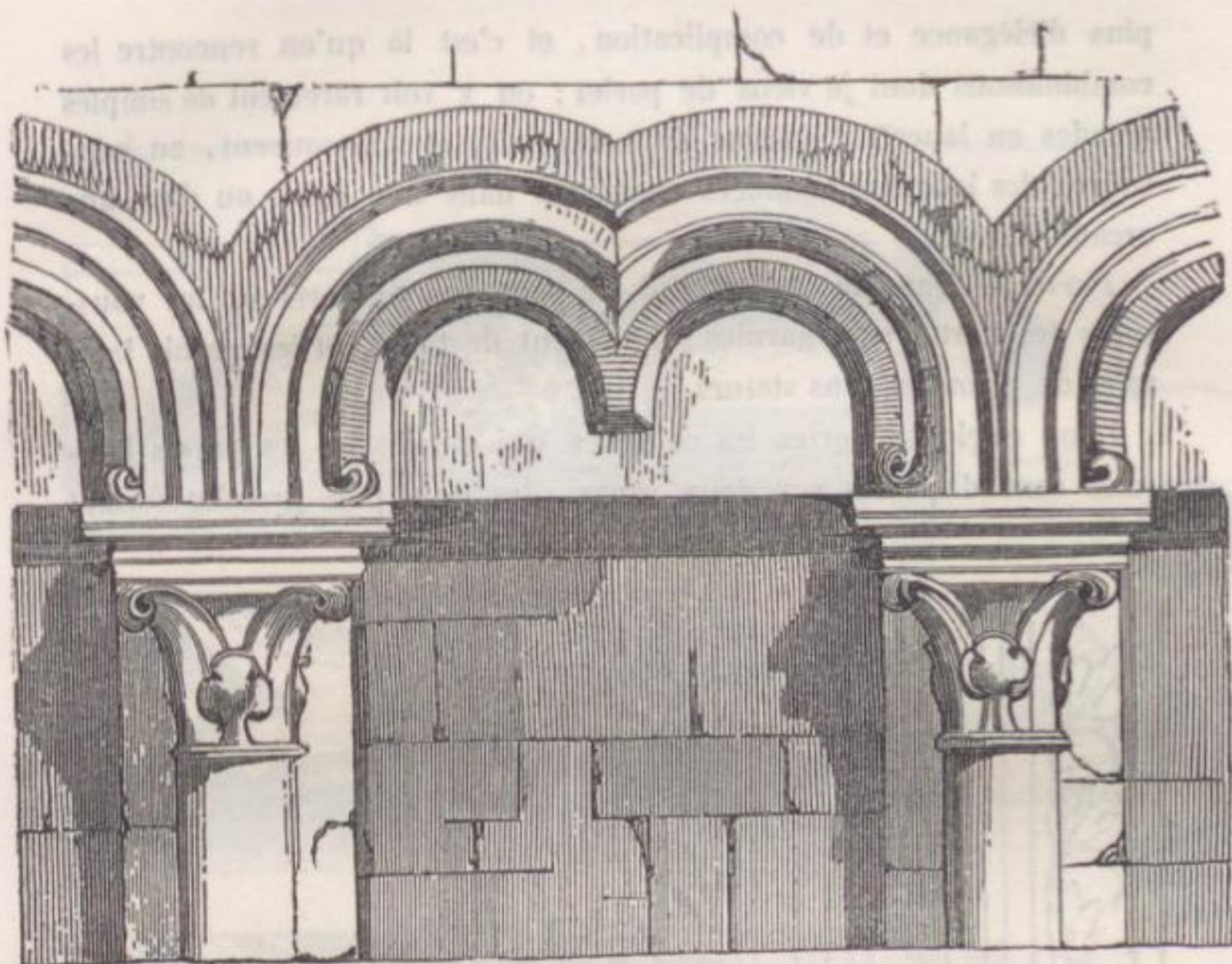


ARCATURES DU XIII^e. SIÈCLE DANS LE CHŒUR DE LA CATHÉDRALE, A BAYEUX.

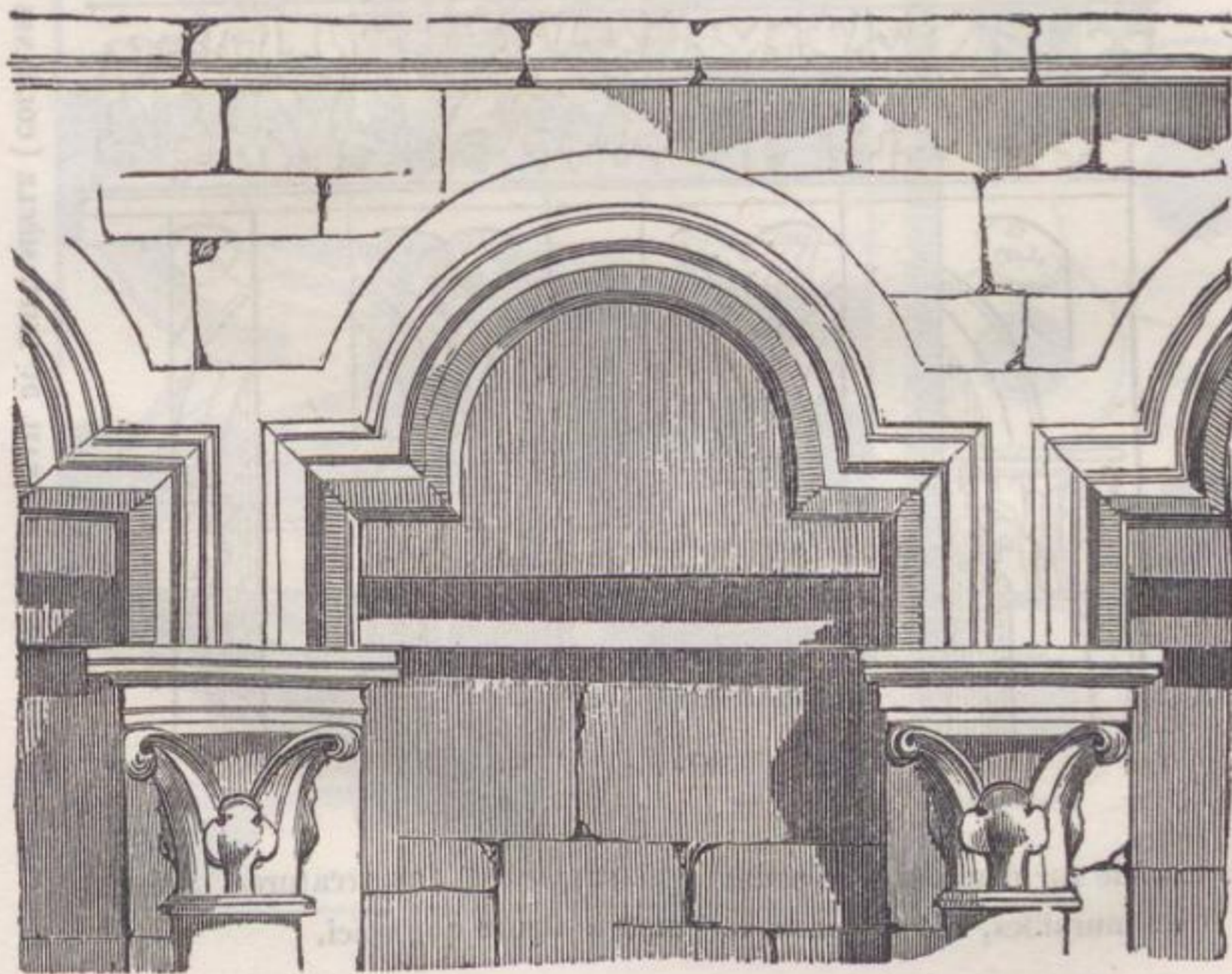
Les galeries ou arcatures tapissent aussi les parties inférieures des murs, et c'est même la décoration la plus ordinaire pour les bas-côtés.

Dans les bas-côtés qui entourent le chœur de l'église abbatiale de Montierender (Haute-Marne), les arcatures du XIII^e. siècle offrent des combinaisons assez rares; le cintre y remplace l'ogive, et dans quelques-unes la forme carrée se dessine au-dessous du cintre. Les figures suivantes montrent ces deux dispositions.

En général, c'est au pourtour du chœur que les galeries offrent le



ARCATURES AVEC CINTRES GÉMINÉS, A MONTIERENDER.



ARCATURES DU XIII^e. SIÈCLE DANS LES BAS-CÔTÉS DU CHOEUR DE MONTIERENDER.

E. Sagot de'.

plus d'élégance et de complication, et c'est là qu'on rencontre les combinaisons dont je viens de parler; on y voit rarement de simples arcades en lancettes comme dans les nefs, et très-souvent, au contraire, des lancettes géminées encadrées dans une ogive ou dans une arcade cintrée.

Portes. — Dans les églises qui ne sont pas très-ornées, les voussures des portes sont garnies simplement de tores, et les parois latérales de colonnes sans statues.

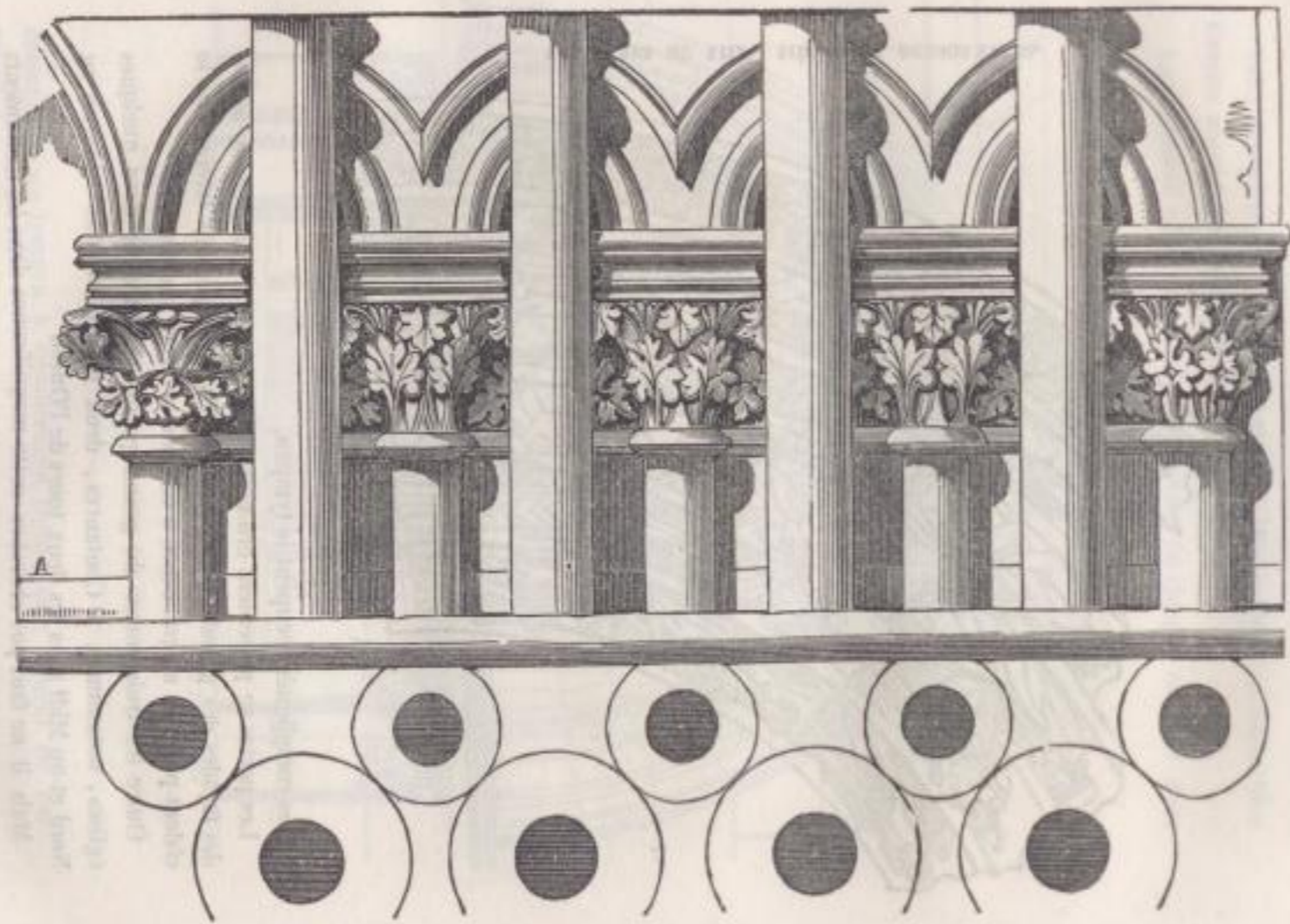
Dans quelques portes les colonnes qui garnissent les parois latérales sont disposées sur deux rangs, les unes plus grandes faisant



FRAGMENT D'UN PORTAIL DU XIII^e. SIÈCLE (COLONNES DISPOSÉES EN CLAIR-VOIE).

saillie sur d'autres plus petites qui supportent des arcatures tapissant les murailles, comme on le voit dans la figure que voici.

FRAGMENT D'UN PORTAIL DU XIII^e. SIÈCLE (COLONNES DISPOSÉES EN CLAIR-VOIE).



B
M

STYLE OGIVAL PRIMITIF. 319

COLONNES DISPOSÉES EN CLAIRE-VOIE.

Cette disposition très-fréquente au XIII^e. siècle, en Normandie et en Angleterre, se rencontre également au XIV^e. siècle.

Dans les grandes églises, des statues entées sur les colonnes (Voir la fig. p. 295) garnissent les parois latérales des portes.

Les voussures sont ornées de petites figures, des bas-reliefs plus ou



VOUSSURES DU XIII^e. SIÈCLE, A PERSONNAGES.

moins compliqués occupent le tympan.

Les portes se présentent ordinairement au nombre de trois au milieu des façades des grandes églises, et souvent les portails latéraux ne le cèdent point en magnificence à ceux de la façade occidentale.

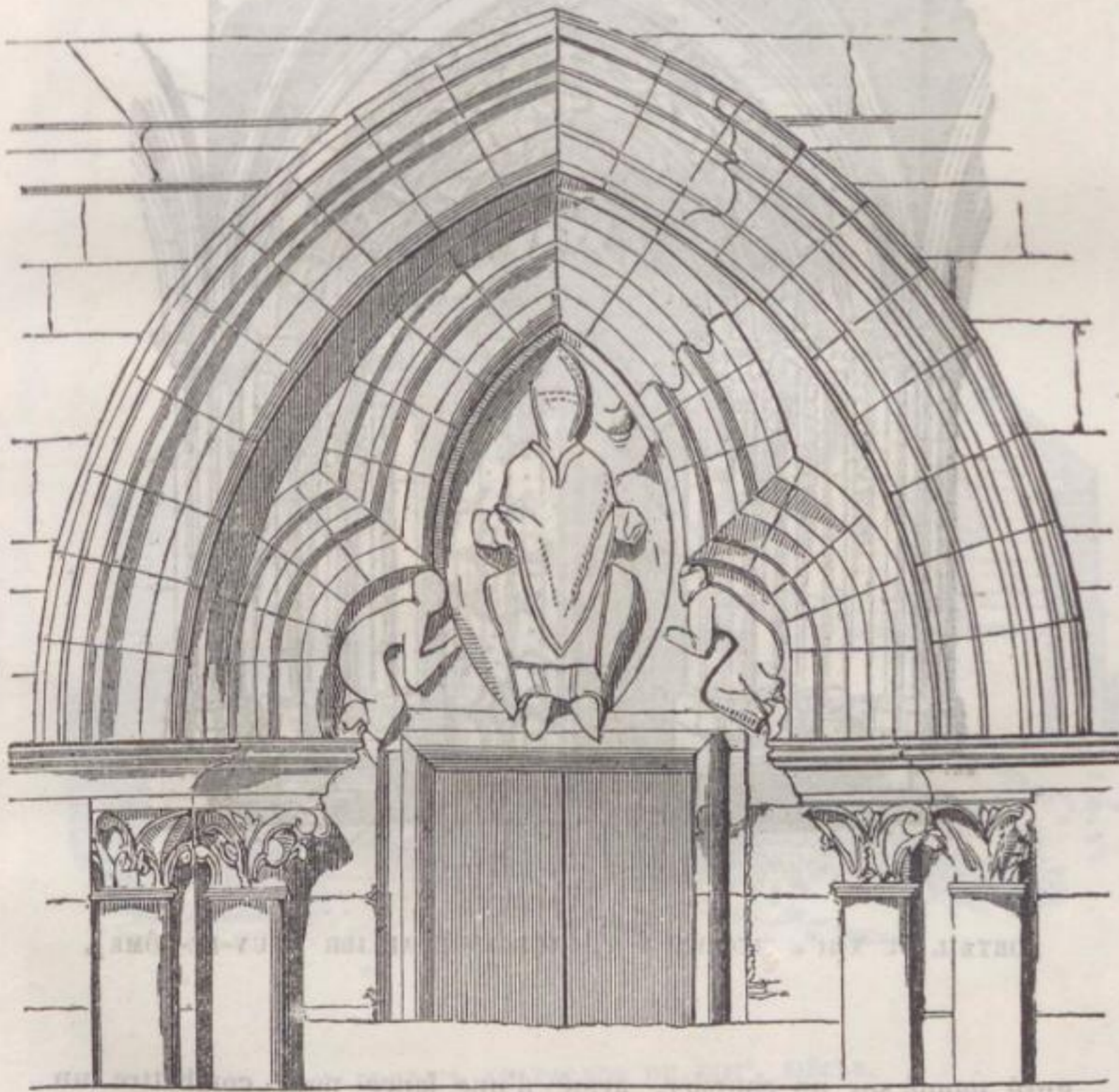
Outre les trois portes du grand portail, on trouve dans quelques églises, notamment à Coutances, deux portes latérales ouvertes au Nord et au Midi sous les deux tours de l'Ouest.

Mais il ne faut pas chercher cette magnificence dans les monuments

de troisième ordre qui peuplent nos campagnes : la fleur des champs se distingue des produits de nos serres par la grâce et la naïveté, il en est de même de nos églises rurales du XIII^e. siècle comparées aux cathédrales.

Voici des portes et des façades qui ont leur intérêt, quoique bien simples auprès des entrées de ces métropoles.

La première offre des voussures portées de chaque côté sur deux



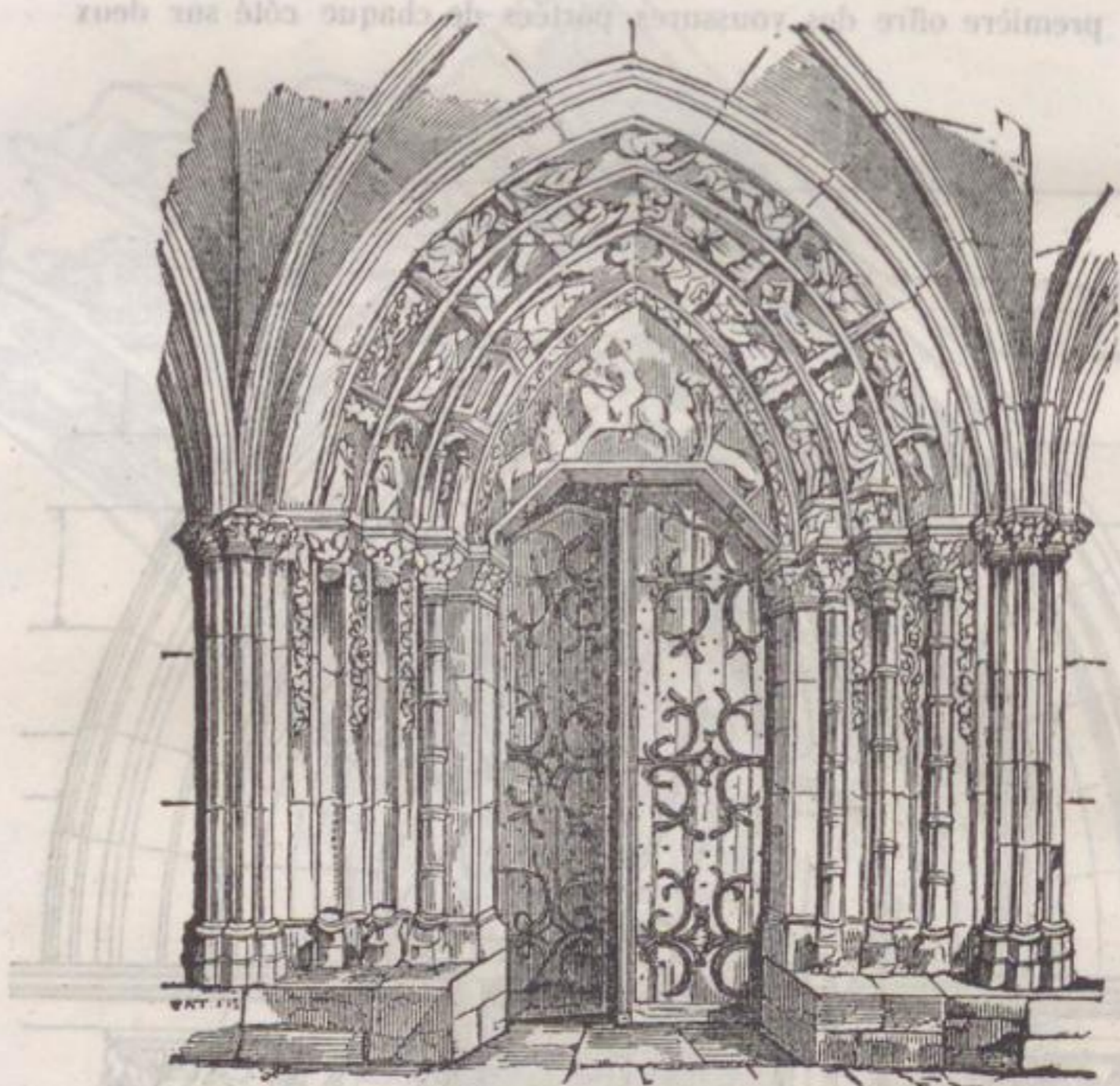
V. Petit del.

PORTE DU XIII^e. SIÈCLE, A RYES (CALVADOS).

colonnes et un tympan à encadrement trilobé avec figures en bas-relief.

La deuxième, celle de l'église de St.-Georges-ès-Allier (Puy-de-Dôme), signalée par M. E. Thibault, membre de la Société française, montre des voussures garnies de personnages, portées de chaque côté sur trois colonnes.

Dans le tympan, saint Georges, patron de la paroisse, est fi-



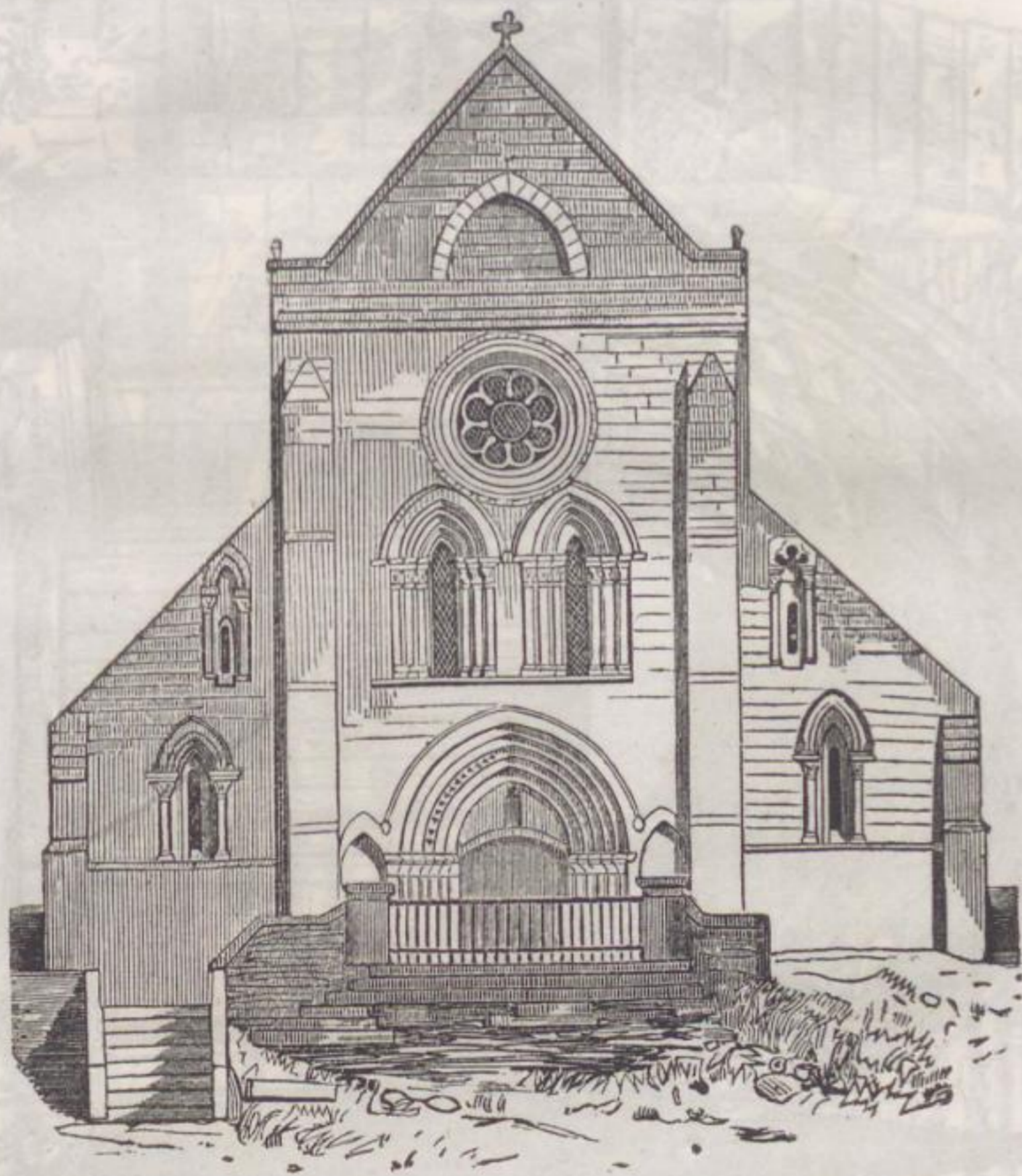
PORTAIL DU XIII^e. SIÈCLE, A S^t.-GEORGES-ÈS-ALLIER (PUY-DE-DÔME).

guré monté sur un coursier, armé d'une lance pour combattre un dragon.

Habituellement saint Georges est représenté délivrant une fille d'un dragon, pour marquer qu'il a purgé sa province de l'idolâtrie.

Les battants de la porte de St.-Georges-ès-Allier sont remarquables par leur ancienneté; ils sont bardés de ferrures qui sont peut-être du même temps que l'architecture du portail.

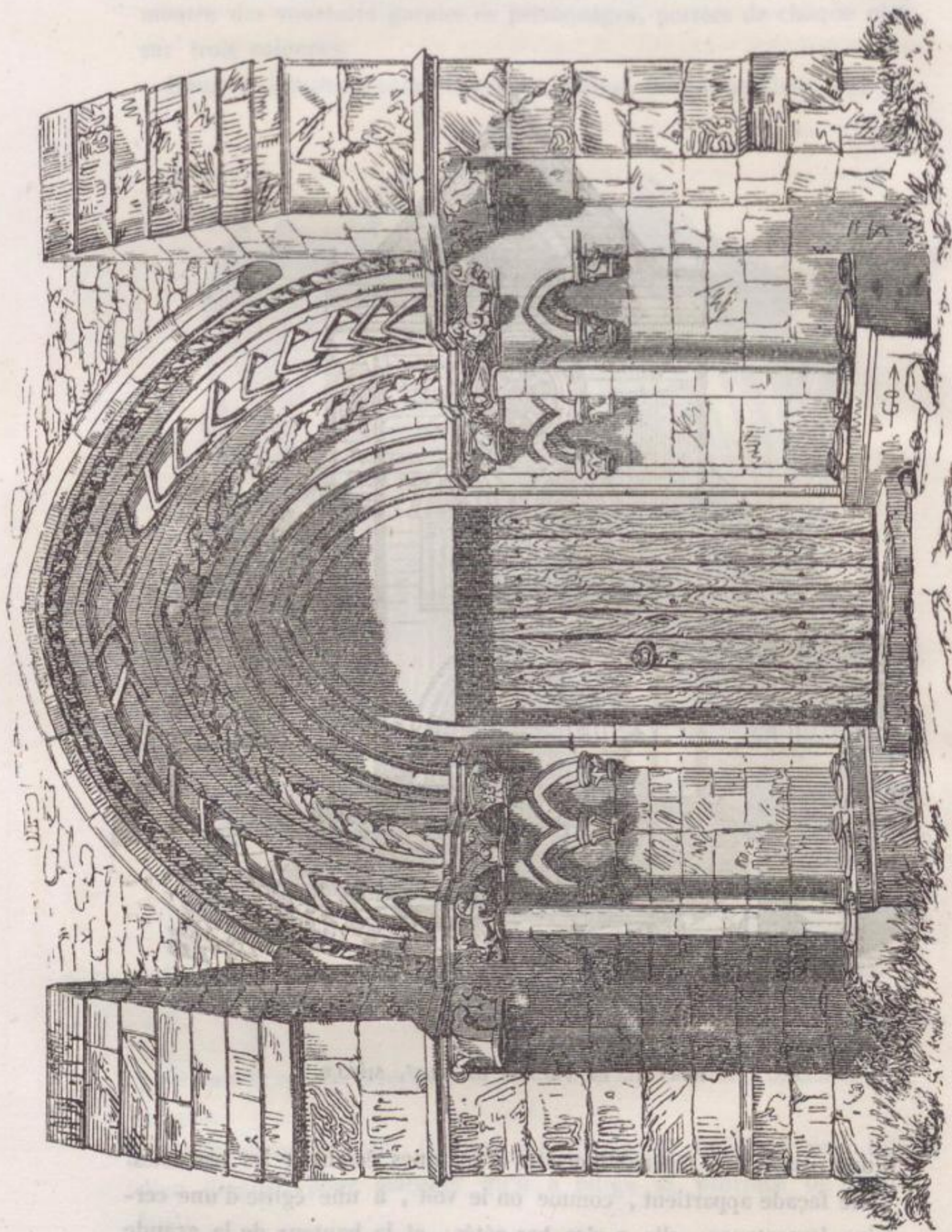
La troisième figure montre une porte à plusieurs voussures accompagnée de deux arcatures, surmontée de deux fenêtres-lancettes et



PORTAIL ET FAÇADE DU XIII^e. SIÈCLE.

d'une rosace. Des fenêtres-lancettes à colonnes éclairent les bas-côtés. Cette façade appartient, comme on le voit, à une église d'une certaine importance; elle a des bas-côtés, et la hauteur de la grande nef est en rapport avec l'étendue de l'édifice, qui pourtant est de troisième ordre.

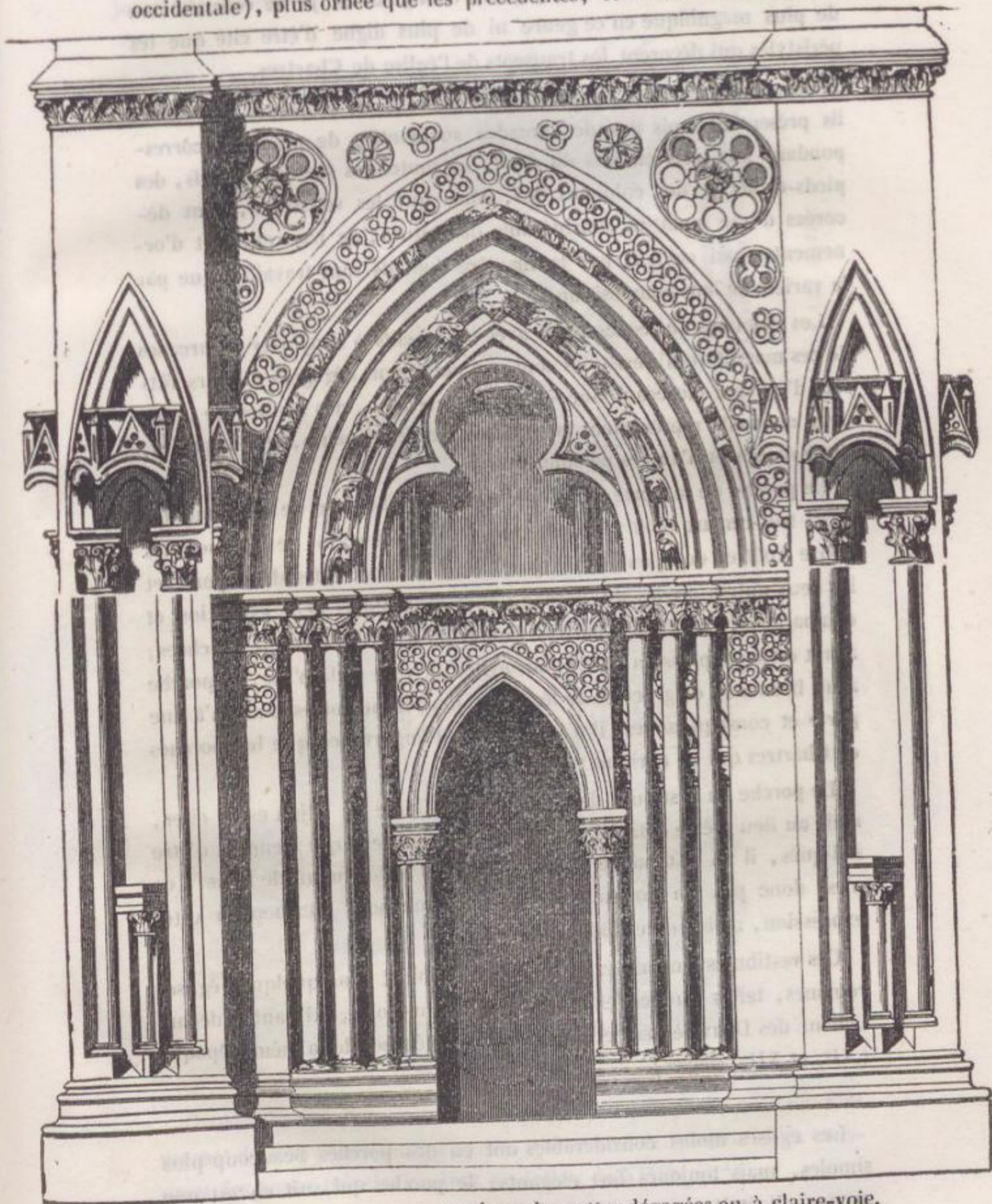
Le portail que voici est garni de feuilles de chêne et de chevrons délicatement évidés; les voussures reposent sur des colonnes disposées



PORTE DU XIII^e, SIÈCLE.

en claire-voie et complètement détachées en avant des arcatures qui garnissent le mur. Quelques-unes de ces colonnes sont brisées, mais les chapiteaux restent.

Cette autre porte est une de celles de la cathédrale de Lisieux (façade occidentale), plus ornée que les précédentes, et trilobée à l'intérieur.



Les voûtures reposent sur des colonnettes dégagées ou à claire-voie.
Des niches à statues couronnées de dais garnissent les contreforts qui encadrent cette belle ouverture.

PORTE DU XIII^e SIÈCLE.

Porches. — Quelques portails sont précédés d'un porche plus ou moins saillant, surmonté de pignons triangulaires; je ne connais rien de plus magnifique en ce genre ni de plus digne d'être cité que les péristyles qui décorent les transepts de l'église de Chartres.

Ces péristyles sont élevés sur des perrons de plusieurs marches : ils présentent trois grandes arcades surmontées de pignons, correspondant aux trois entrées du fond, et soutenues sur des massifs, des pieds-droits et des colonnes qui, ainsi que les voussures, sont décorées d'une quantité considérable de statues, de bas-reliefs et d'ornements aussi curieux par la manière dont ils sont travaillés que par la variété de leur composition.

Les colonnes qui concourent avec les massifs à supporter les arcades de ces magnifiques péristyles sont ordinairement dégagées et leurs fûts sont d'un seul morceau. Sur les parois latérales, des statues de grandeur naturelle représentent les Apôtres, les Patriarches, les Prophètes, des Evêques et d'autres personnages.

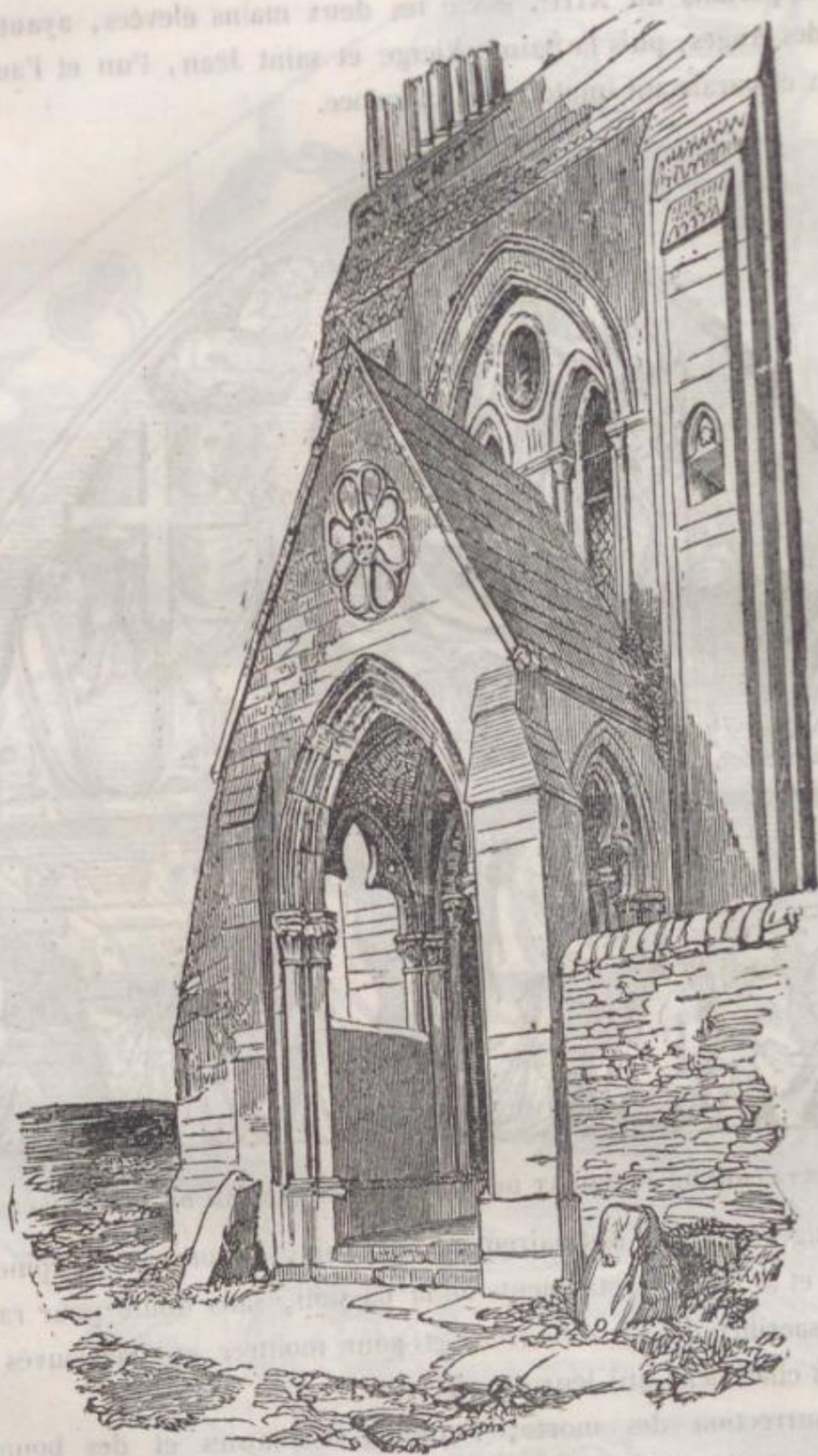
Le porche de la porte méridionale de la cathédrale de Lauzanne est aussi très-remarquable; il était ouvert de trois côtés, les statues des douze Apôtres occupent, trois par trois, les deux côtés de la porte et les deux autres angles du porche : elles sont d'une belle exécution et comparables à celles de Chartres. Les arcades latérales ont été bouchées; avant cette suppression, faite pour éviter le vent et la pluie, ce porche avait beaucoup de grâce et de légèreté, mais il ne correspond qu'à une porte et conséquemment il a bien moins d'importance que les porches de Chartres qui en abritent trois.

Le porche ou vestibule de l'église Notre-Dame de Dijon est à citer, mais au lieu d'être détaché de l'église, comme ceux qui viennent d'être indiqués, il en fait partie et a été pris sur la longueur de la nef : ce n'est donc pas un porche dans le sens que nous attachons à cette expression, mais un vestibule.

Ces vestibules sont imités de ceux qui se voient dans quelques églises romanes, telles que celles de St.-Benoît-sur-Loire, Airvault, département des Deux-Sèvres, et plusieurs autres églises de la même époque (XI^e. et XII^e. siècles).

Les églises moins considérables ont eu des porches beaucoup plus simples, mais toujours fort élégants; le porche qui suit en est une preuve, il était comme celui de Lauzanne ouvert de trois côtés. La

plupart des anciens porches ont été détruits, il n'en reste guère au jourd'hui du XIII^e. siècle.



PORCHE DU XIII^e. SIÈCLE PERCÉ D'ARCADES TRILOBÉES SUR LES CÔTÉS.

Disposition des figures dans les portes. — Il me paraît utile de dire un mot de l'arrangement des figures qui ornent le tympan et les voussures des portes principales dans les églises du XIII^e. siècle.

A partir de la moitié du XIII^e. siècle et lorsque le système ogival est complètement développé, il est rare de trouver, comme au XII^e.,

le Christ au milieu des symboles des quatre Évangélistes (voir la page 98); quand le Christ préside au jugement dernier, on le voit sur presque tous les portails du XIII^e. siècle les deux mains élevées, ayant à ses côtés des Anges, puis la Sainte Vierge et saint Jean, l'un et l'autre à genoux et paraissant implorer sa clémence.



REPRÉSENTATION DU JUGEMENT DERNIER SUR UN TYMPAN DU XIII^e. SIÈCLE.

Des Anges tiennent ordinairement la Croix, la couronne d'épines, les clous et la lance, instruments de la passion, sans doute pour rappeler le sacrifice du divin Sauveur et pour montrer aux réprouvés la justice du châtement qui leur est réservé.

La résurrection des morts, l'examen des fautes et des bonnes œuvres symbolisé par le pèsement des âmes, puis la séparation des bons conduits au ciel et des méchants livrés aux démons et précipités dans l'enfer, se développent tantôt sur une, tantôt sur deux lignes, au-dessous du tribunal céleste.

Le même tableau, très-développé, occupe le vaste tympan du grand portail de la cathédrale d'Amiens. Voici la disposition du tribuna



PARTIE SUPÉRIEURE DU TYPAN DU GRAND PORTAIL DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

STYLISCHES SYSTEM DER ARCHITECTUR

céleste dans la partie supérieure de ce tympan : la Sainte Vierge et saint Jean sont à genoux aux pieds du Christ ; deux anges, l'un portant le soleil, l'autre la lune, occupent, avec des édifices figurant la Jérusalem céleste, le sommet du tympan. La grande scène de la résurrection et du jugement se développent en-dessous : c'est un des plus grands et des plus vastes tableaux de ce genre que nous puissions citer.

Les voussures, qui encadrent les tableaux sculptés sur le tympan des grandes portes ogivales, sont garnies de statuette presque entièrement détachées, dans l'arrangement desquelles je crois avoir reconnu un système arrêté : ainsi j'ai presque toujours remarqué des anges sur les voussures les plus rapprochées du Christ, puis successivement sur les autres, les apôtres, des martyrs, et des personnages de l'Ancien-Testament.

On rencontre parfois aussi dans les voussures des portes, surtout sur celles dont la représentation du jugement dernier occupe le centre, dix statuette de femmes, les unes tenant soigneusement à deux mains une lampe en forme de coupe ; les autres tenant négligemment d'une seule main la même lampe renversée. On ne peut méconnaître, dans ces figures, la représentation des vierges sages et des vierges folles de la parabole rapportée par saint Mathieu, ch. xxv.

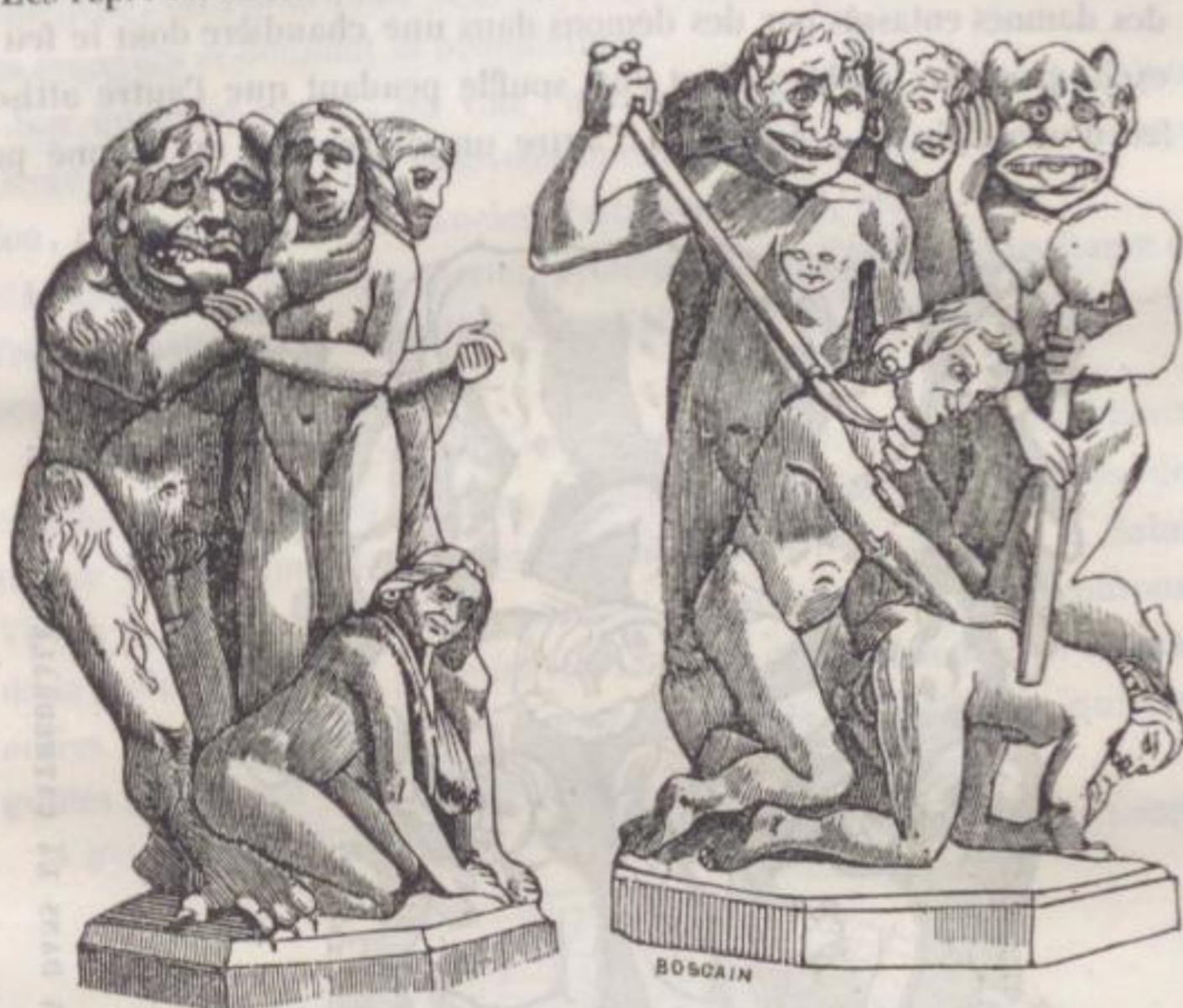
Le sculpteur a toujours eu soin de placer les vierges sages à la droite du Christ et du côté des bienheureux ; les vierges folles à sa gauche, du côté des réprouvés.

On pourrait décrire successivement un assez grand nombre de portails du XIII^e. siècle (Chartres, Bourges, Paris, La Couture, au Mans, St.-Seurin de Bordeaux, Amiens), dans lesquels le tableau du jugement dernier est reproduit à peu près de la même manière. Les



bienheureux, conduits par des anges, se dirigent vers la Jérusalem céleste figurée par une ville ceinte de murailles ou par une tour, à l'entrée de laquelle ils reçoivent une couronne.

Les réprouvés sont entraînés, à gauche, par des démons aux formes



les plus bizarres et les plus hideuses, puis précipités dans les flammes



de l'enfer, figuré par une énorme gueule prête à tout engloutir.

Les figures suivantes, tirées de la cathédrale d'Amiens, montrent des damnés entassés par des démons dans une chaudière dont le feu est excité par deux diables, dont l'un souffle pendant que l'autre attise le feu d'une main et présente de l'autre un fer rouge à un damné pour



REPRÉSENTATION DES PEINES DE L'ENFER DANS LA CATHÉDRALE D'AMIENS.

étancher sa soif. La plupart des réprouvés ont des lézards ou des crapauds qui s'attachent à diverses parties de leurs corps.

Sur le pilier du milieu qui sépareit les portes géminées de l'entrée

principale, on remarquait souvent une statue de J.-C. portant le livre des évangiles et donnant sa bénédiction.

Sur quelques portes, on voit l'histoire de J.-C., la vie de la Sainte Vierge (1), sa mort, son ensevelissement par les apôtres et son assomption, différents sujets de l'Ancien Testament, etc., etc.

Les tympans des deux portes principales de l'église Notre-Dame de Trèves, bâtie vers le milieu du XIII^e. siècle, méritent d'être cités comme exemples.

Sur l'un de ces tympans la Vierge tient l'enfant Jésus sur ses genoux ; elle foule aux pieds un dragon, emblème du péché. A droite, on distingue l'Adoration des Mages : le roi le plus rapproché de la Sainte Vierge a mis un genou à terre et s'est découvert ; il porte sa couronne de la main gauche, et présente son offrande de la main droite : les deux autres rois sont debout, leur couronne sur la tête ; l'étoile qui les a guidés est figurée dans la bordure qui encadre le tympan.

A gauche de la Vierge, on voit la présentation de J.-C. au temple.



TYMPAN A NOTRE-DAME DE TRÈVES.

Derrière la Sainte Vierge, saint Joseph porte de la main gauche un panier à anse, dans lequel sont deux colombes, offrande ordinaire des personnes du peuple.

(1) Quelquefois on trouve dans le tympan le Christ et sa mère, assis sur deux sièges, à peu près semblables et en quelque sorte *ex æquo*, ce qui n'a jamais lieu dans les tableaux où le Sauveur préside au jugement dernier ; dans ceux-ci la Sainte Vierge a toujours l'attitude suppliante dont nous avons parlé.

Après ces groupes qui remplissent presque tout le tympan, on voit d'autres personnages plus petits qui débordent sur la guirlande de l'encadrement et l'interrompent : ce sont, du côté gauche, les bergers avertis par un ange de la naissance du Christ, et du côté droit, le massacre des Innocents.

L'autre tympan représente le couronnement de la Sainte Vierge; le Christ, reconnaissable à son nimbe croisé, pose la couronne sur la tête de sa mère, aidé par un ange placé du côté opposé; puis viennent deux autres anges debout tenant des couronnes : l'espace qui reste de chaque côté est occupé par des arbres (1).

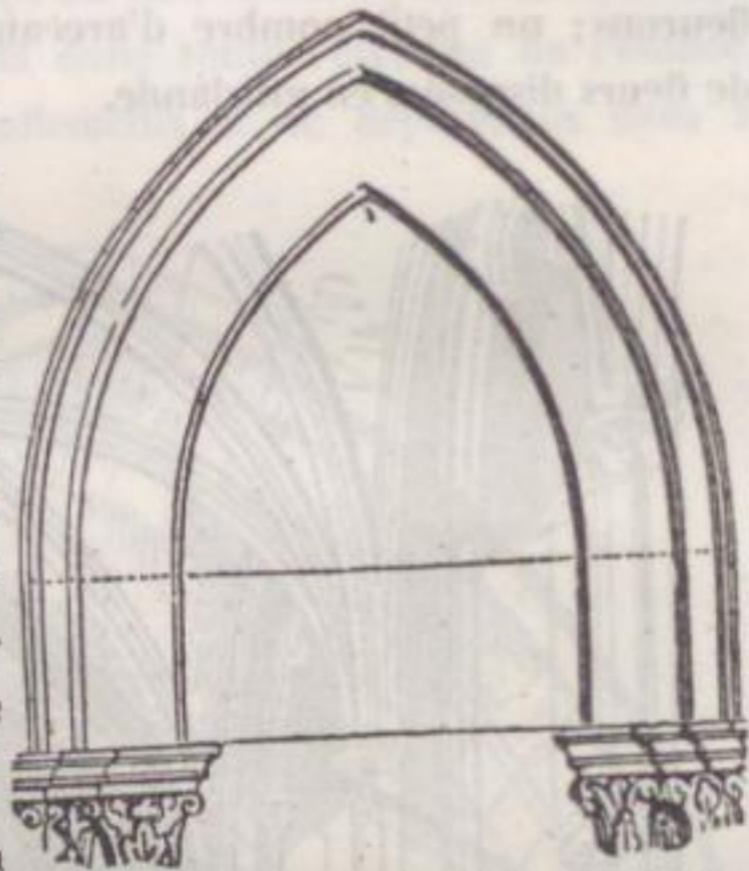


TYMPAN A NOTRE-DAME DE TRÈVES.

La voussure la plus rapprochée du tympan, et qui en forme la bordure, est remplie par huit anges, dont deux encensent la Vierge et six ont des couronnes à la main. Dans la seconde voussure on voit des anges portant des vases à parfums, des livres, des ciboires, etc. Le tout est garni de guirlandes de feuillages admirablement exécutées.

(1) Il est difficile de savoir si ces deux arbres, dans l'un desquels est un oiseau, sont mis là pour remplir les vides ou s'ils ont une autre destination. On sait que le palmier était le symbole de la résurrection.

Arcades. Les grandes arcades supportées par des colonnes ou des pilastres à l'intérieur des nefs ne sont jamais ornées de figures en bas-relief comme les portes. Souvent, au XIII^e. siècle, l'arc de ces ogives est surélevé et se rétrécit légèrement près des impostes. Cette disposition des arcades contribue beaucoup à donner aux monuments à ogives de la première époque la hardiesse et l'élanement qui en font, à nos yeux, le principal mérite.



Voûtes. C'est peut-être dans la construction des voûtes que les architectes du XIII^e. siècle ont montré le plus d'habileté. Il y a des voûtes qui n'ont que six pouces d'épaisseur, et qui sont jetées d'un mur à l'autre à plus de 100 pieds d'élévation, avec une hardiesse admirable; jamais elles ne sont faites en pierre de taille, mais en petites pierres mêlées avec beaucoup de mortier, et cependant ces voûtes, si faibles en apparence, ont une telle solidité qu'elles résistent, après des siècles, aux efforts des hommes et des éléments (1).

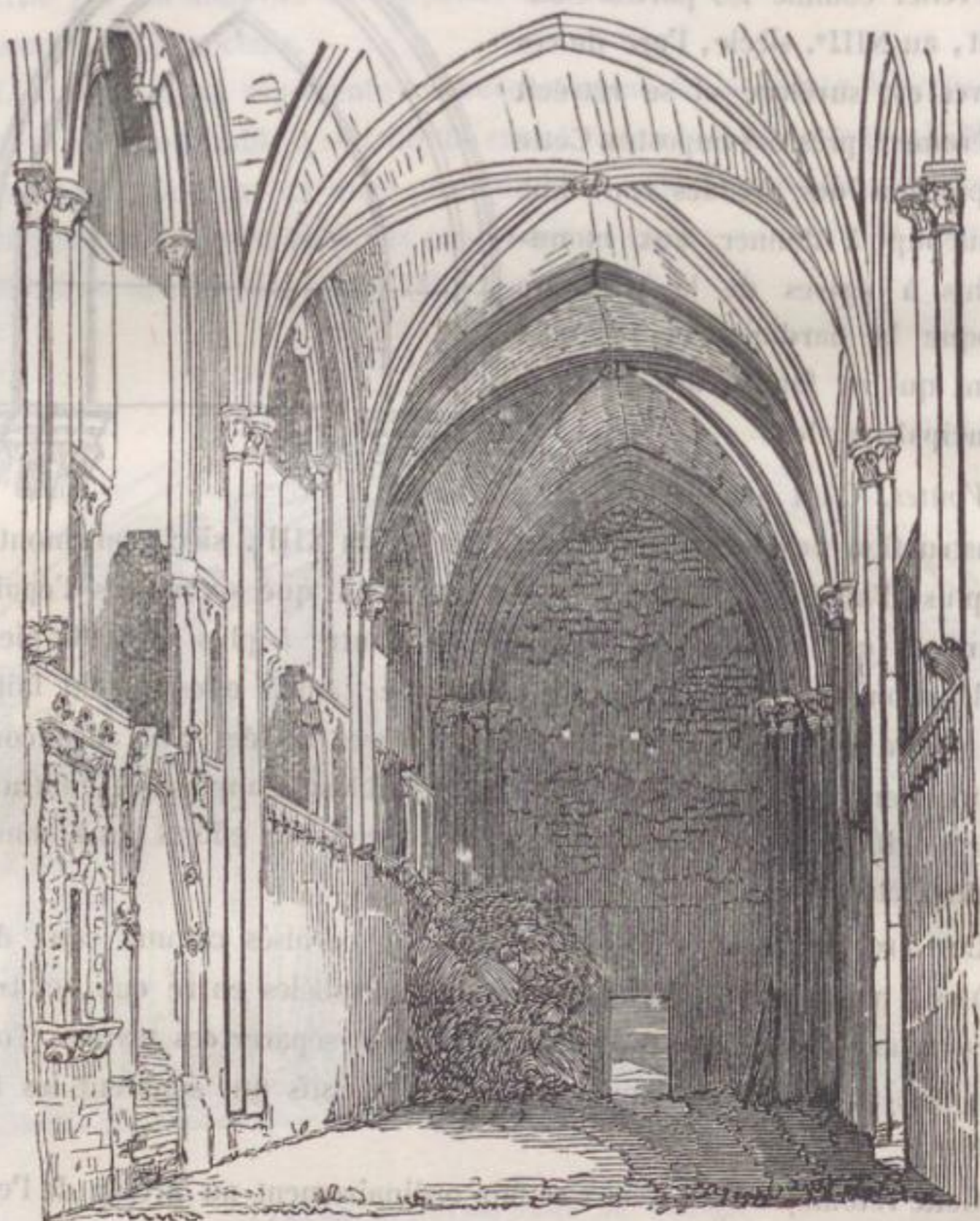
Les arceaux des voûtes en ogives sont croisés comme ceux des voûtes à plein-cintre; quelques-uns sont parallèles entre eux, et traversent les nefs en ligne droite de manière à séparer ces travées. Tous viennent se réunir et s'appuyer sur les massifs qui séparent les fenêtres.

Cette retombée des arceaux se fait ordinairement au niveau de l'entablement qui supporte les fenêtres du troisième étage. Il en résulte que, vues du portail de l'Ouest, ces fenêtres se trouvent masquées en partie et séparées les unes des autres par les arêtes de la voûte.

(1) Je connais des voûtes du XIII^e. siècle qui sont exposées depuis plus de soixante ans à l'action des eaux pluviales par suite de l'enlèvement des toits des églises dont elles font partie et qui sont encore très-solides. Certes, des voûtes en pierres de grand appareil n'auraient pas résisté plus long-temps, et jamais il n'eût été possible, vu la pesanteur des matériaux et la légèreté des supports, de les établir à des hauteurs aussi considérables que les voûtes de nos églises ogivales.



Les points où s'opère le croisement des arceaux sont ornés de fleurons; un petit nombre d'arceaux ont été tapissés de violettes ou de fleurs disposées en guirlande.



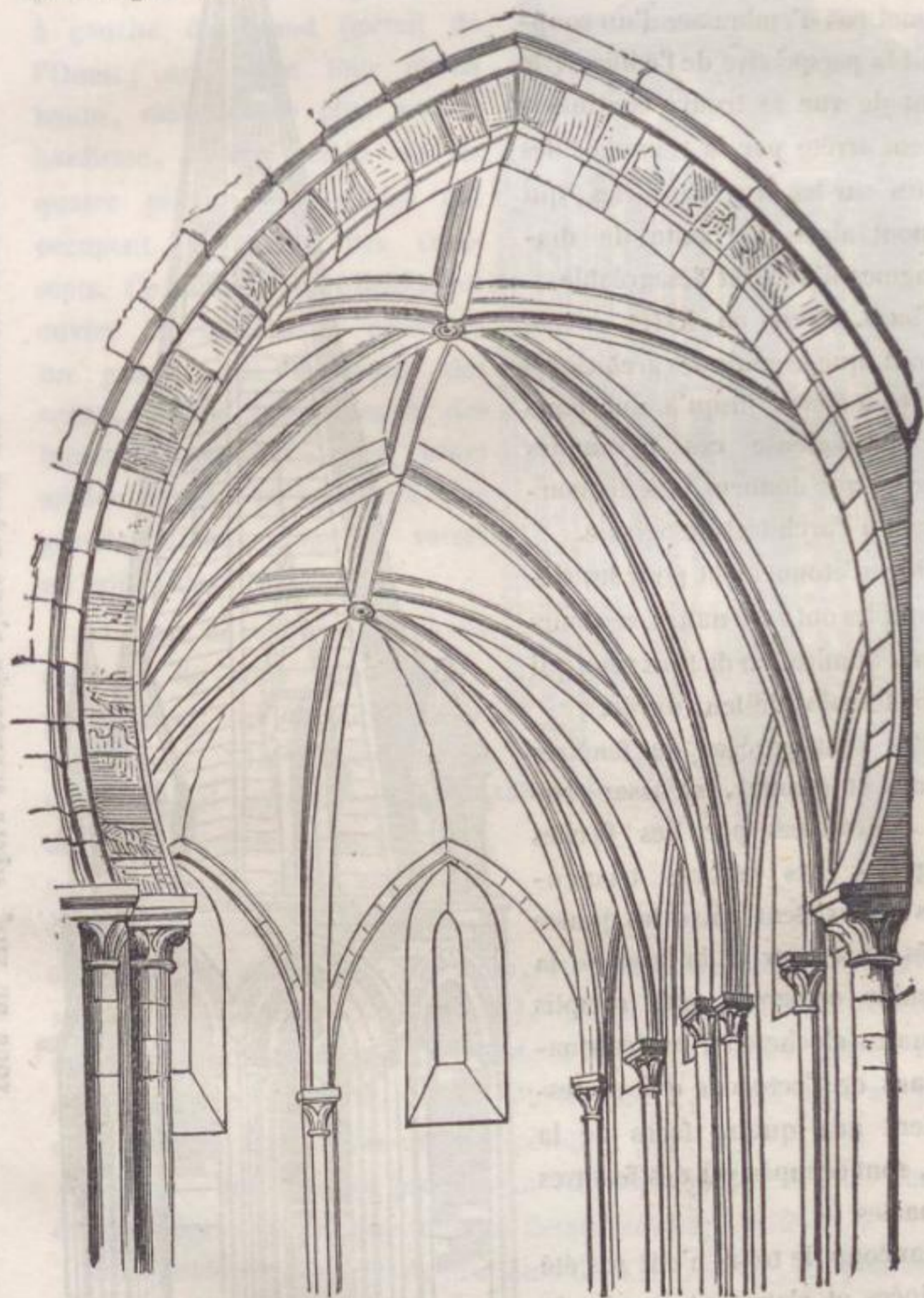
VOÛTE DE LA 2^e. MOITIÉ DU XIII^e. SIÈCLE.

On remarque dans la hauteur de l'arc des voûtes les mêmes variations que dans celle des arcades.

En Anjou, en Poitou, et en général au-delà de la Loire, on trouve constamment, au XIII^e. siècle et dans les siècles suivants, un système de voûtes qui n'a point été usité dans les provinces du Nord ni dans beaucoup d'autres contrées de la France.

Les nefs ont été longitudinalement divisées par des arcs parallèles correspondant à chaque travée, et les voûtes viennent dans le sens

longitudinal s'appuyer sur eux en s'abaissant, comme elles le font sur les murs latéraux; de sorte, qu'au lieu d'offrir, comme ailleurs, un niveau constant à leur sommet dans toute l'étendue de l'édifice, elles présentent une suite de renflements et de dépressions dans le sens longitudinal.



VOUTE DU XIII^e. SIÈCLE AVEC ARCEAU LONGITUDINAL ONDULÉ.

Ces voûtes, dont chaque compartiment est de forme conique, sont d'ailleurs fortifiées par des arceaux ou boudins, dont les uns se croisent à angle droit et les autres diagonalement, à peu près comme on les

trouve dans les voûtes coniques qui occupent le centre du transept de nos églises ogivales du Nord.

Ce système, qui peut offrir quelques avantages pour la solidité, ne permet pas d'embrasser d'un coup-d'œil la perspective de l'édifice : le point de vue se trouve continuellement arrêté par la retombée des voûtes sur les arcs parallèles, qui forment ainsi une suite de diaphragmes d'un effet désagréable.

Tours. C'est au XIII^e. siècle surtout, que le génie des architectes parvint à élever jusqu'à une hauteur prodigieuse ces pyramides élancées qui donnent tant de mouvement à l'architecture ogivale.

Objet d'étonnement pour les siècles qui les ont vues naître, ces tours feront l'admiration de tous ceux qui seront témoins de leur durée.

Elles sont percées de fenêtres longues et étroites, et assez souvent couronnées par des flèches octogones. Les espaces triangulaires qui existent entre les quatre angles de la tour et la base de la pyramide octogone sont remplis de quatre clochetons, et les quatre pans de l'octogone qui correspondent aux quatre faces de la tour, sont occupés par des fenêtres à pinacles.

Beaucoup de tours n'ont pas été terminées et s'arrêtent là où eût dû commencer la pyramide octogone. Elles sont alors couvertes d'une plate-forme ou d'un toit supporté par une charpente (Notre-



TOUR DU XIII^e. SIÈCLE SURMONTÉE D'UNE FLÈCHE PYRAMIDALE OCTOGONE.

LIMARE

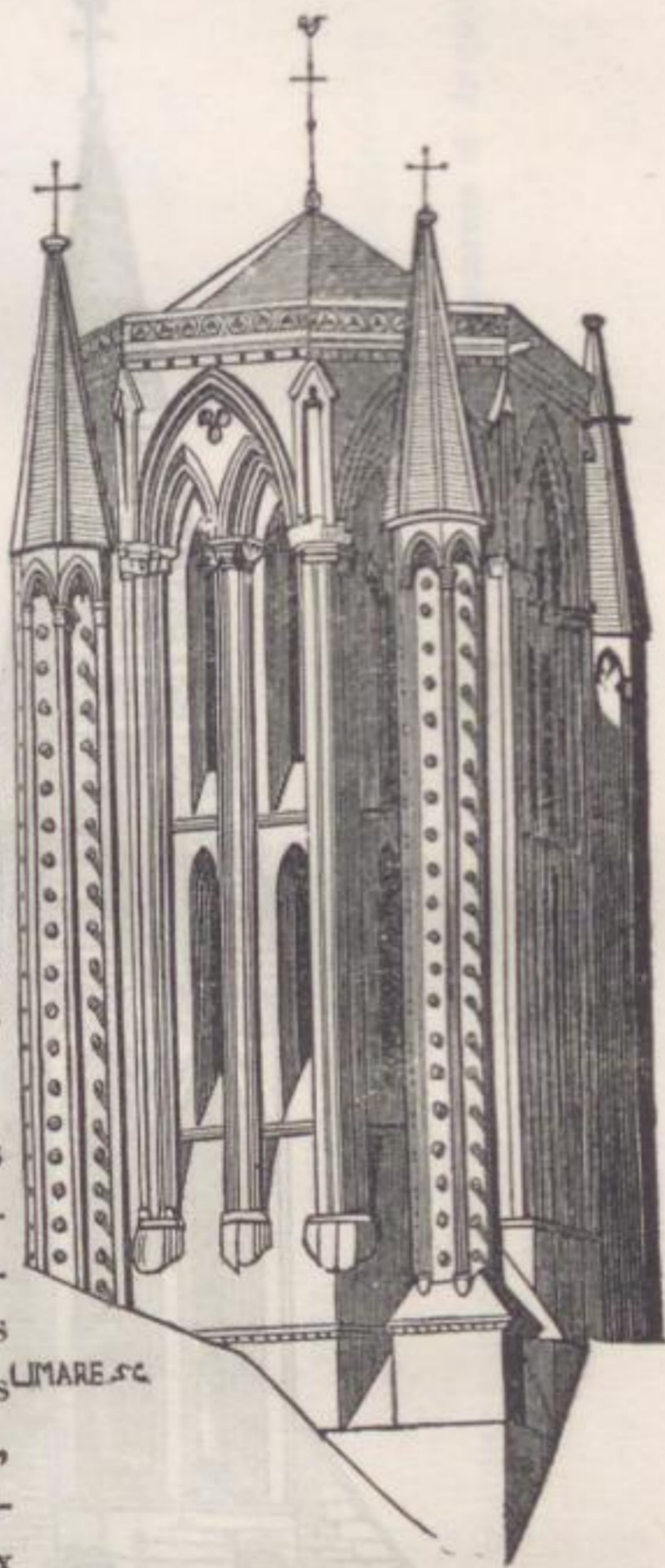
Dame de Paris, Reims, etc.). Dans les grandes églises du XIII^e. siècle, comme dans celles du XI^e. , les deux tours principales sont placées à droite et à gauche du grand portail de l'Ouest; une autre tour moins haute, mais d'une plus grande hardiesse, s'élève portée sur les quatre piliers des arcades qui occupent le centre des transepts. Ce dôme était quelquefois ouvert de manière à présenter un grand vide au-dessus des voûtes. Alors semblables à des lunettes colossales, ces tours allaient puiser la lumière à une grande hauteur pour la verser au milieu des nefs.

Mais on ne s'est pas toujours contenté de trois tours principales dans les grands monuments du XIII^e. siècle; les transepts qui offrent des portails d'une structure remarquable, au Nord et au Midi, sont quelquefois flanqués chacun de deux tours carrées, isolées sur trois faces, et percées de longues ouvertures sans vitres (Chartres, Reims, etc.), qui devaient offrir la répétition des deux grandes tours de l'Ouest. A Chartres, deux autres tours étaient encore placées de chaque côté du chœur, à peu près au point où commence la courbure du rond-point.

Ces tours qui auraient produit un effet admirable, si elles eussent été achevées, sont presque toujours demeurées imparfaites (1).

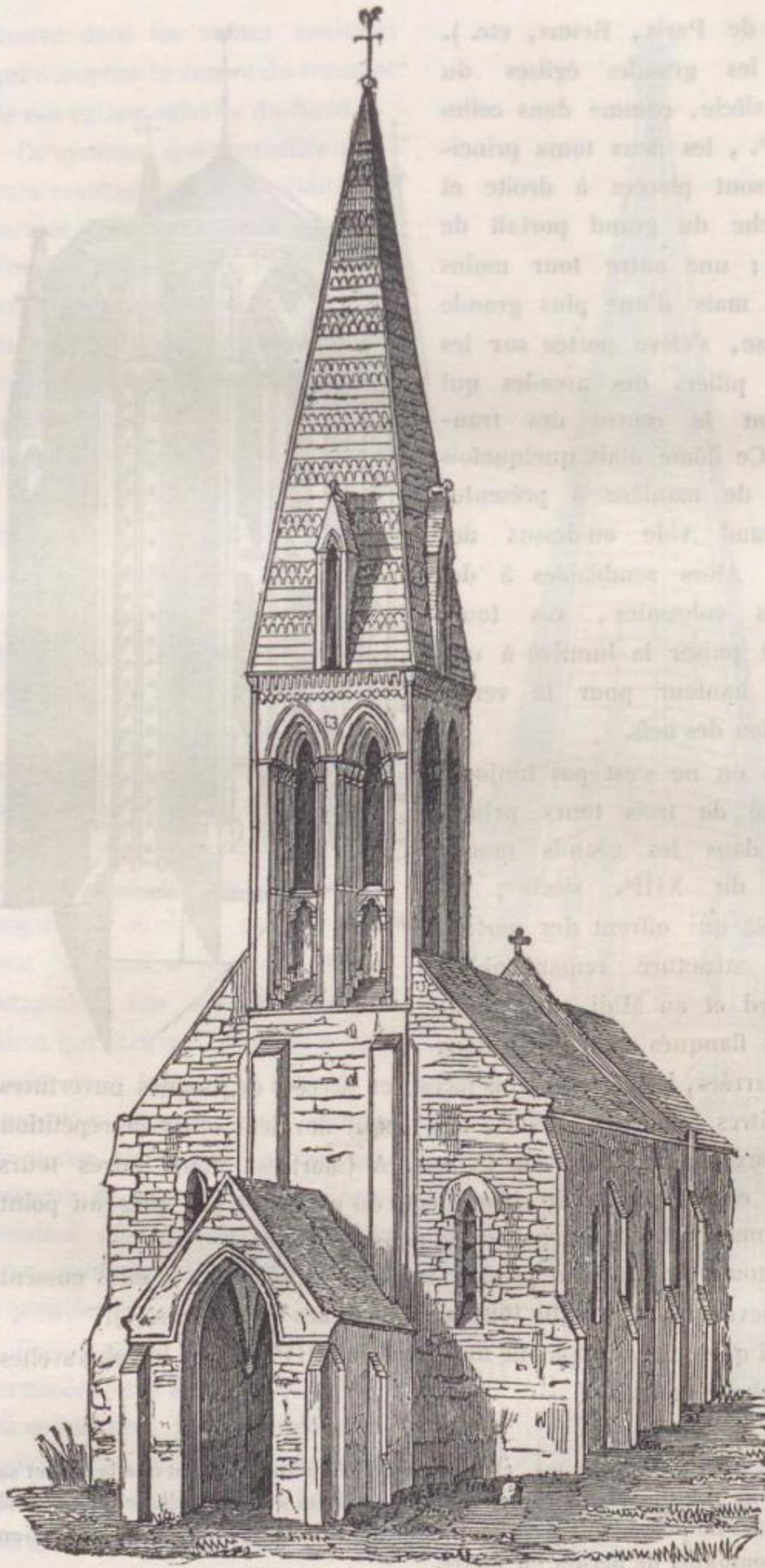
Voici quelques exemples de nos tours du XIII^e. siècle, les plus sveltes et les plus élégantes.

(1) A Chartres et à Reims, elles ne s'élèvent guère plus haut que le toit et se terminent par des plates-formes. Mais la solidité avec laquelle elles ont été construites ne permet guère de douter que dans l'origine on n'eût eu l'intention de les couronner de flèches en pierre.

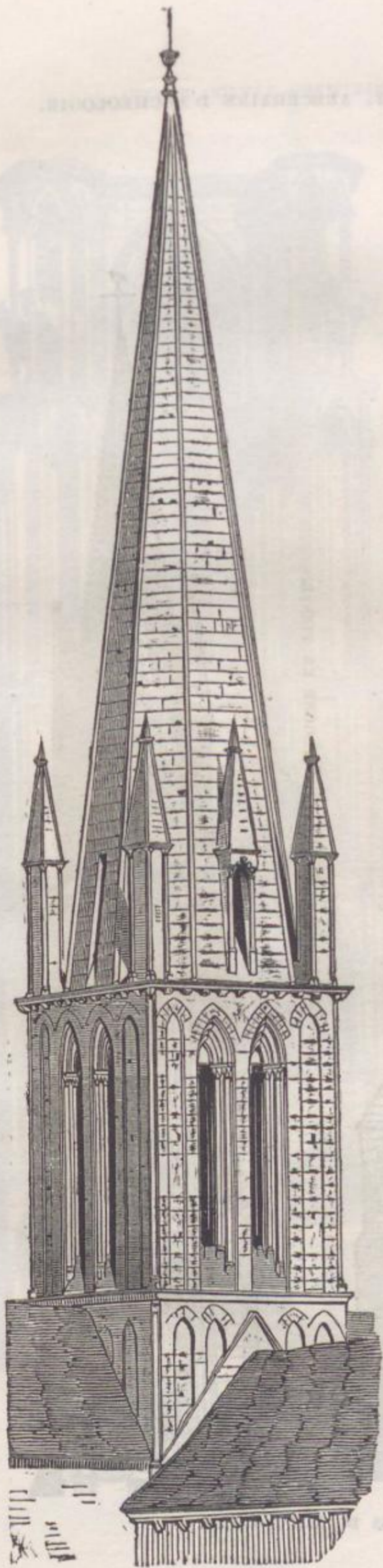


TOUR CENTRALE DE LA CATHÉDRALE DE COUTANCES.

LIMARE sc

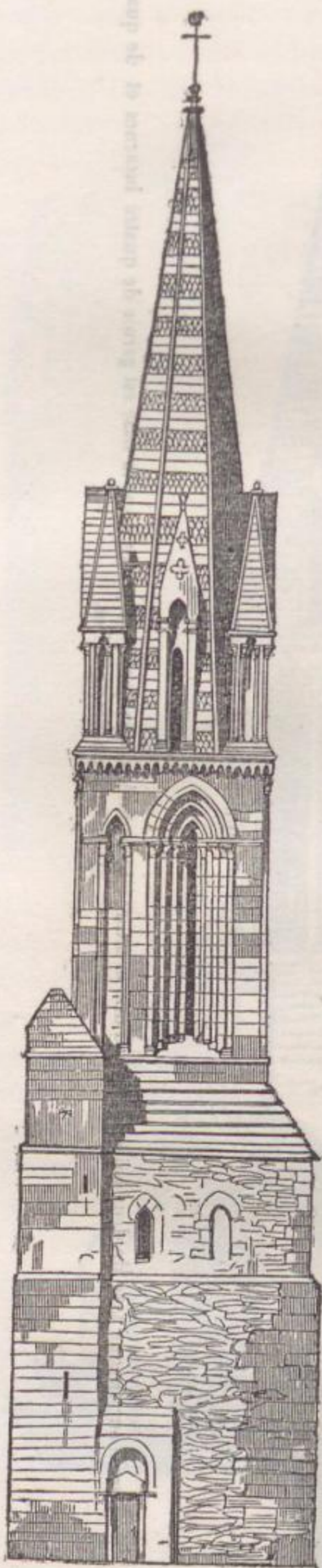


TOUR DU XIII^e. SIÈCLE, PERCÉE DE DEUX BAIES SUR CHAQUE FACE, SURMONTÉE D'UNE FLÈCHE A QUATRE PANS.

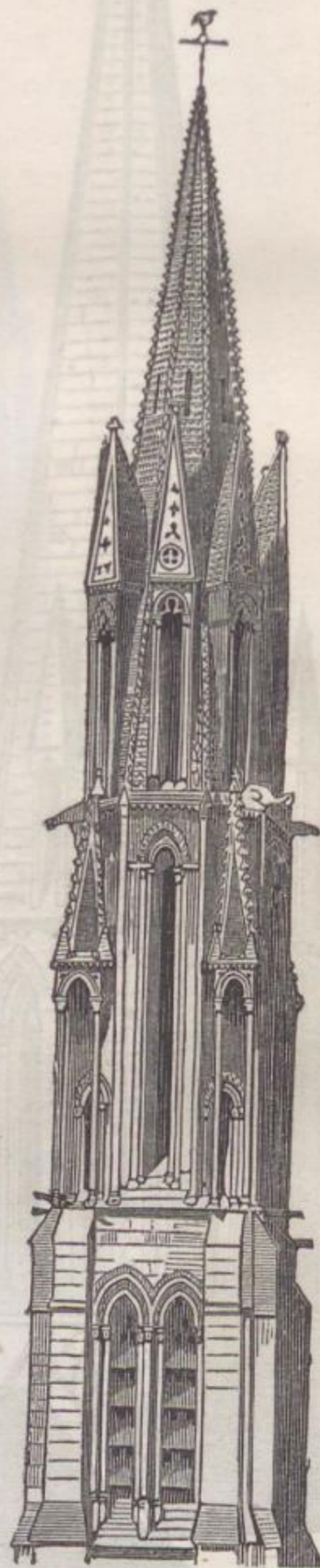


TOUR DU XIII^e. SIÈCLE

Percée sur chaque face de deux baies acostées d'une arcature; couronnée d'une flèche en pierre dont la base est garnie de quatre lucarnes et de quatre clochetons quadrangulaires.

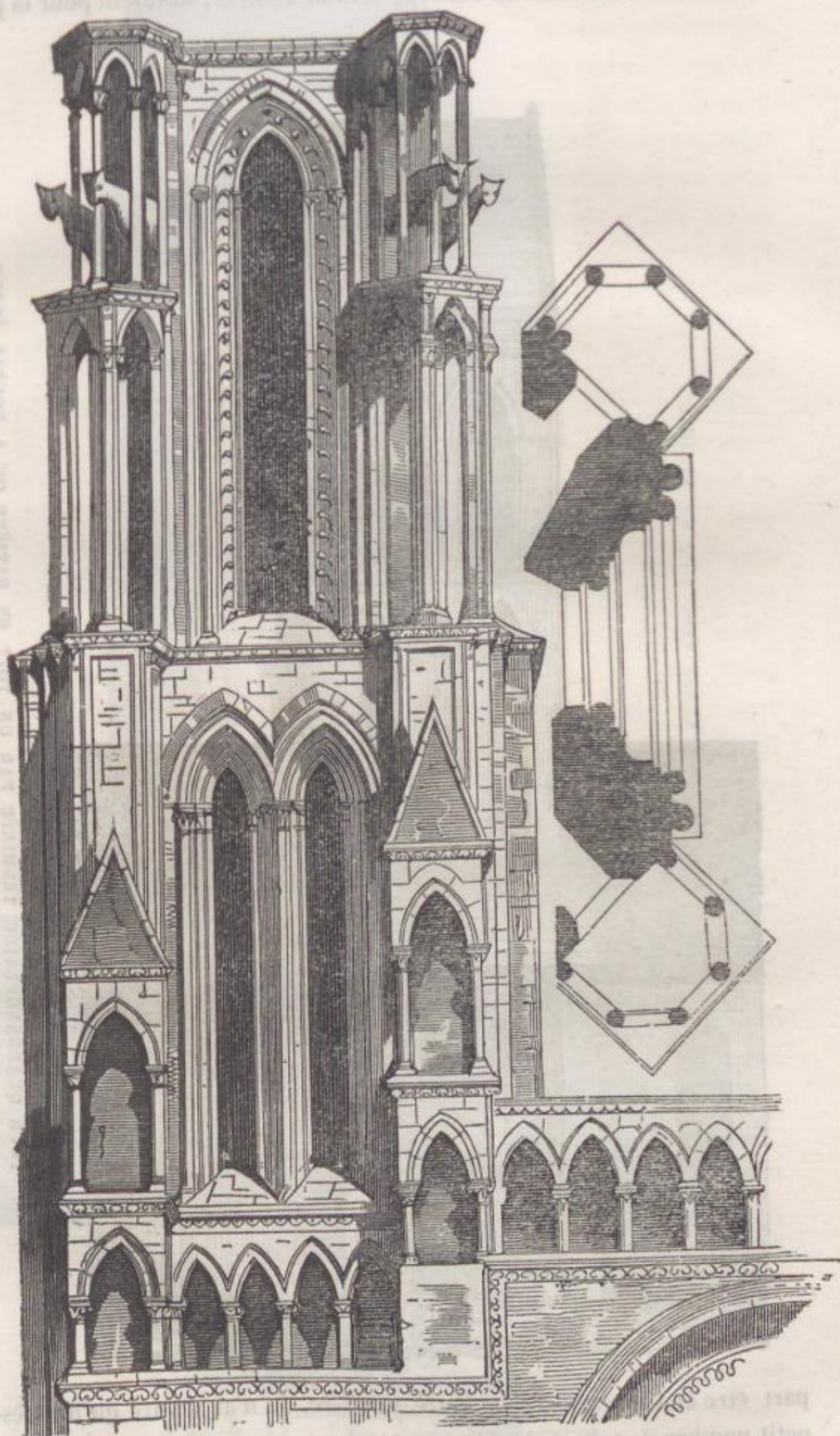


TOUR CARRÉE AVEC FLÈCHE OCTOGONE EN PIERRE.



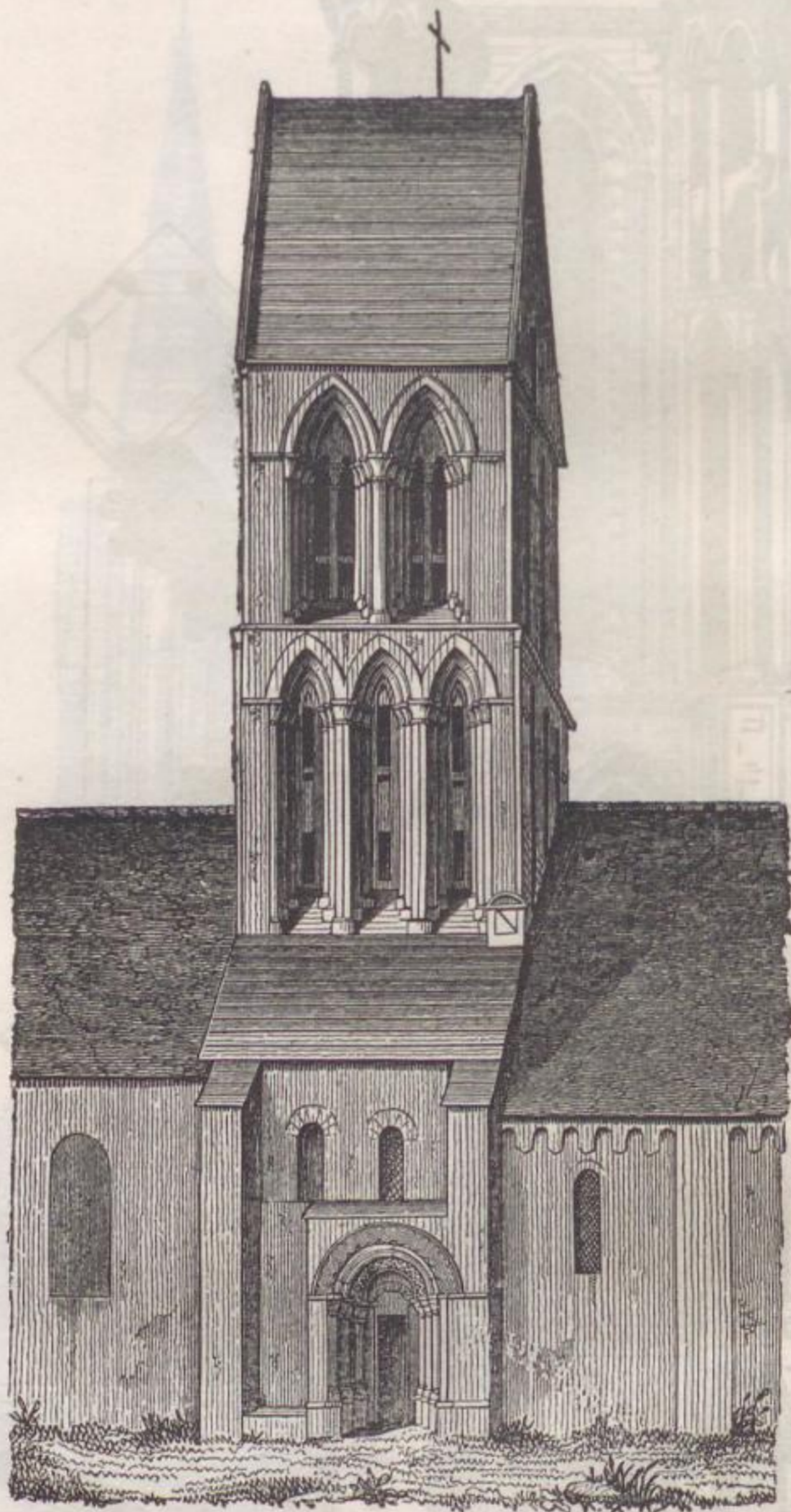
TOUR OCTOGONE AVEC FLÈCHE DE MÊME FORME PERCÉE, SUR CHAQUE FACE, D'UNE FENÊTRE COURONNÉE D'UN FRONTON AIGU.

TOURS DU XIII^e. SIÈCLE.



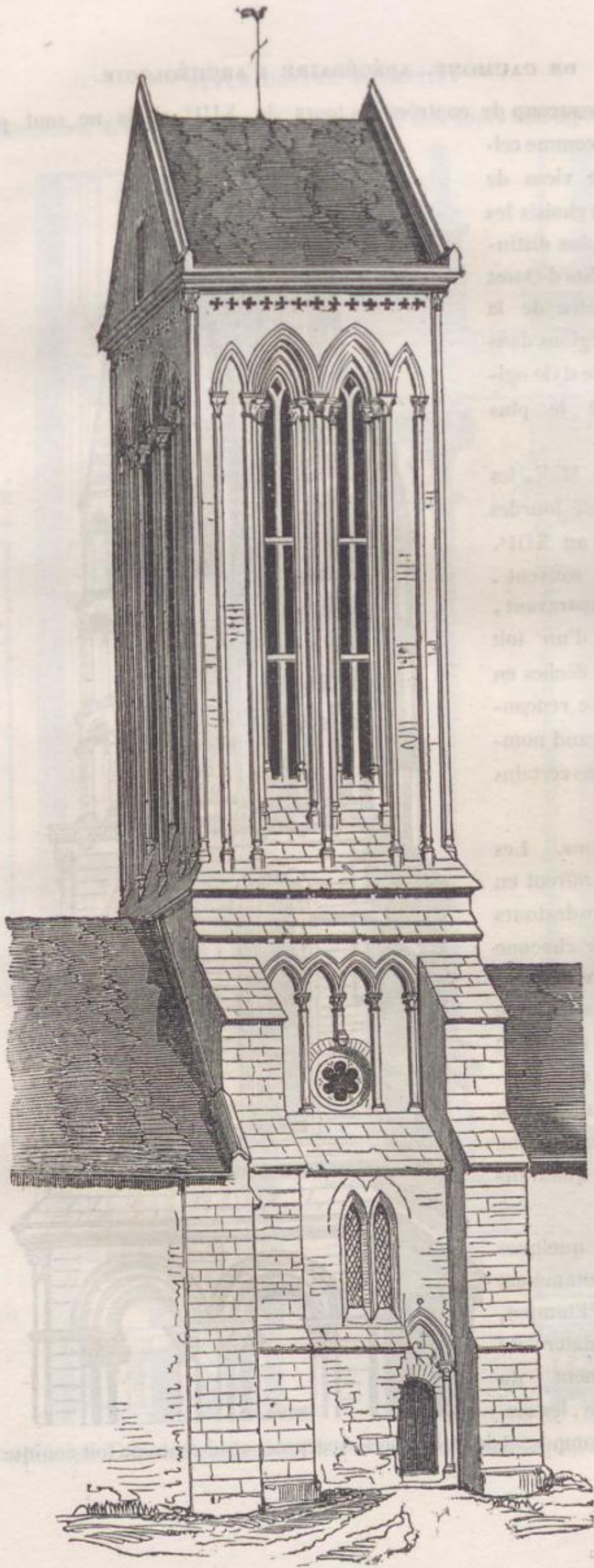
UNE DES TOURS DE LA CATHÉDRALE DE LAON.

Les tours terminées en batière, comme celle-ci, devaient pour la plu-



TOUR QUADRANGULAIRE TERMINÉE PAR UN TOIT EN BATIÈRE OU A DOUBLE ÉGOUT.

part être couronnées d'une autre manière. Je n'ai trouvé qu'un très-petit nombre de toits à double égout qui remontassent au XIII^e. siècle : la plupart sont postérieurs à la tour qui les porte.



TOUR PERCÉE DE LONGUES FENÊTRES-LANCETTES AVEC TOIT EN BÂTIÈRE.

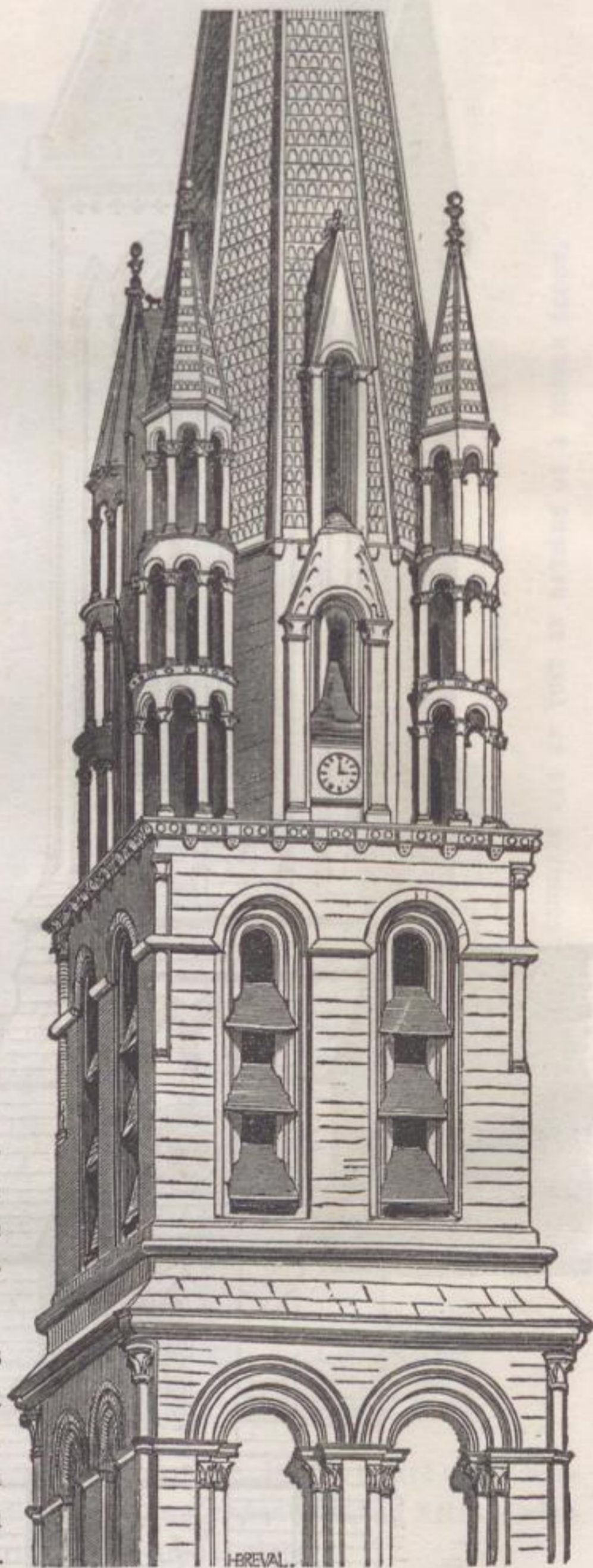
Dans beaucoup de contrées les tours du XIII^e. siècle ne sont pas élégantes comme celles que je viens de figurer ; je choisis les types les plus distingués du Nord-Ouest et du centre de la France : régions dans lesquelles le style ogival a été le plus brillant.

Dans le Midi, les tours ont été lourdes et trapues au XIII^e. siècle, et souvent, comme auparavant, couvertes d'un toit obtus. Les flèches en pierre ne se rencontrent en grand nombre que dans certains pays.

Clochetons. Les clochetons offrent en petit l'image des tours percées sur chacune de leurs faces d'une ouverture en forme de lancette géminée ; la plupart se terminent par une flèche octogone ou par une pyramide quadrangulaire.

Dans quelques tours, notamment dans celle d'Etampes, qui doit dater du commencement du XIII^e. siècle, les clo-

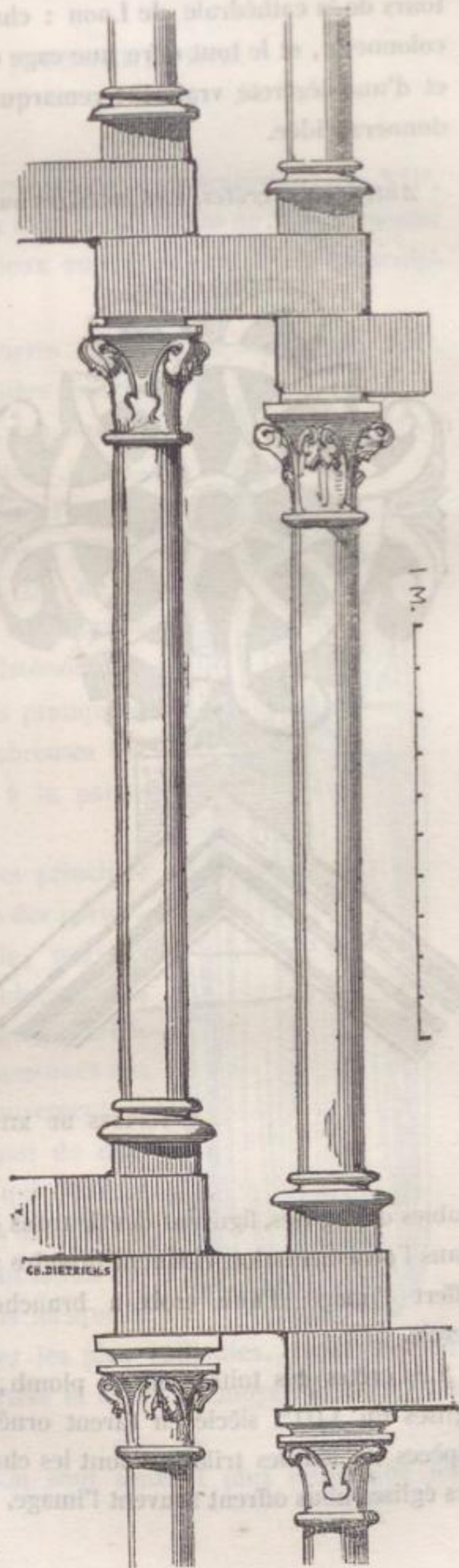
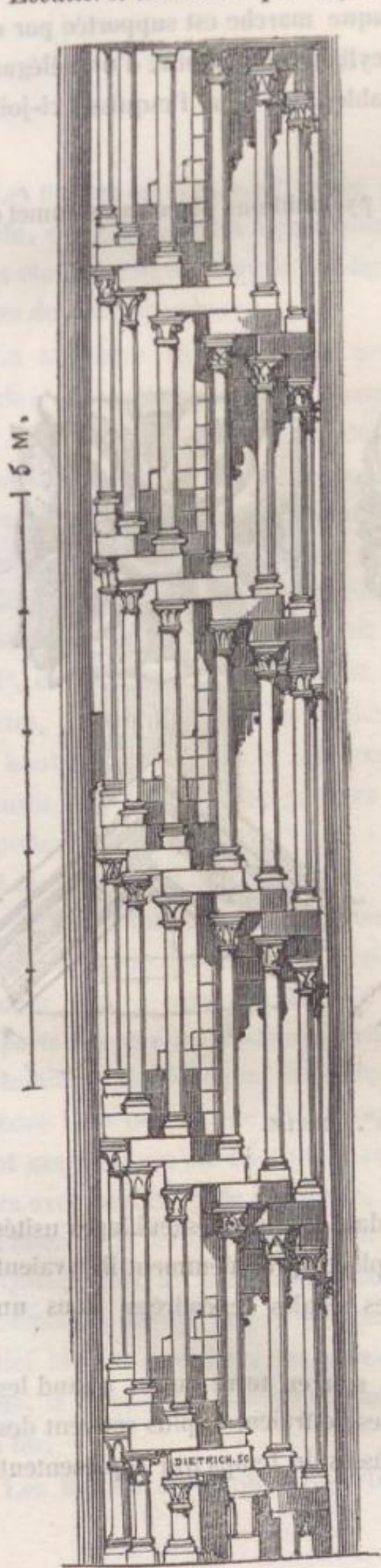
chetons se composent de trois étages superposés au-dessous du toit conique.



TOUR DE L'ÉGLISE D'ÉTAMPES.

Escaliers. L'escalier par lequel on monte aux tours correspond habi-

DISPOSITION GÉNÉRALE DES COLONNES DANS L'ESCALIER DE LA CATHÉDRALE DE LAON.

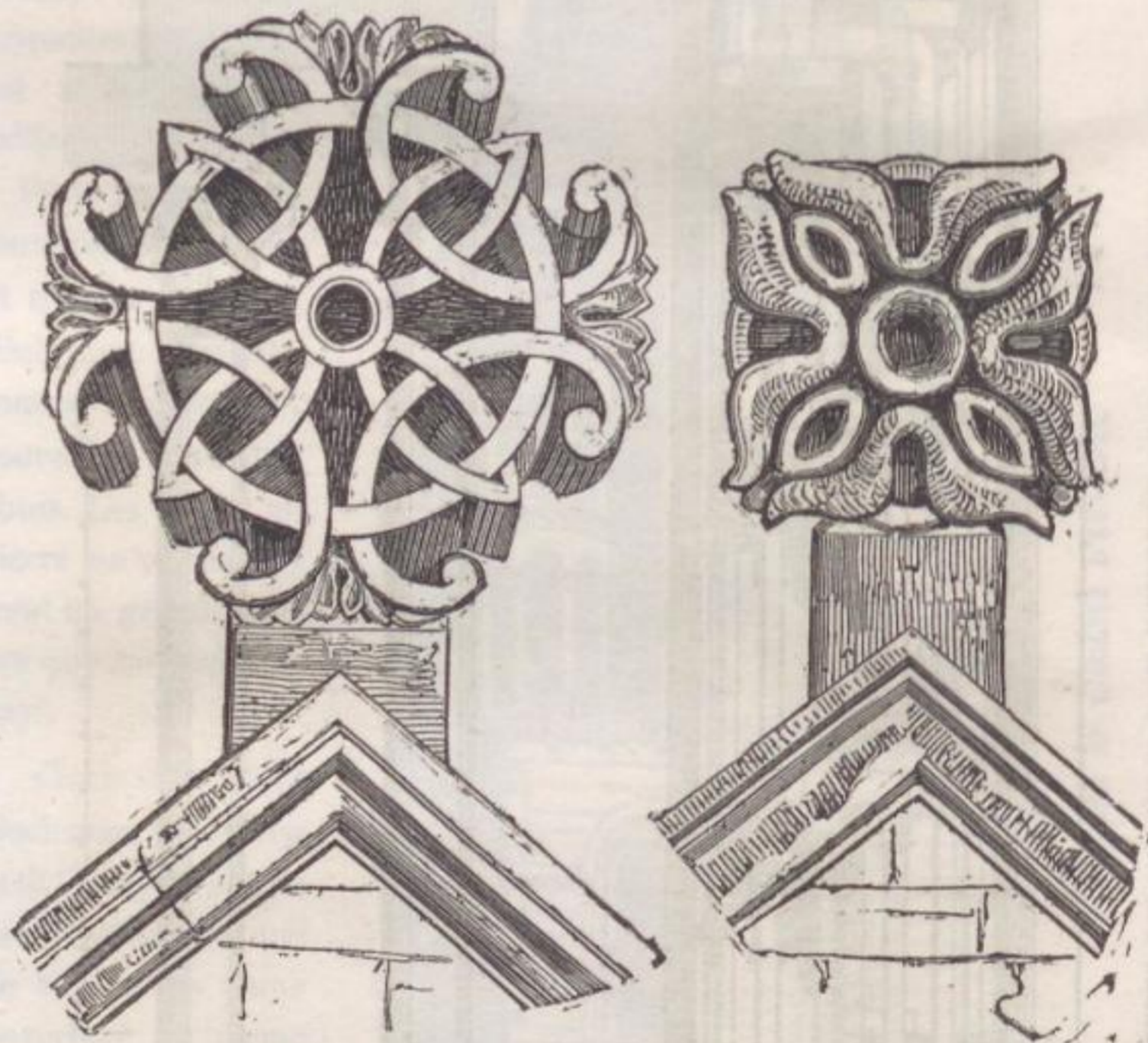


DÉTAILS DES COLONNES DE L'ESCALIER.

tuellement à un des clochetons; il y en a de très-remarquables par leur

hardiesse, et entre tous je signalerai l'escalier par lequel on monte aux tours de la cathédrale de Laon : chaque marche est supportée par une colonnette, et le tout offre une cage cylindrique à jour, d'une élégance et d'une légèreté vraiment remarquables, et dont l'esquisse ci-jointe donnera l'idée.

Antéfixes et crêtes. Les antéfixes ou pyramidions placés au sommet des



ANTÉFIXES DU XIII^e. SIÈCLE.

gables des églises, figurent des fleurons dans lesquels les feuillages usités dans l'ornementation viennent prendre place; précédemment ils avaient offert l'image d'une croix à branches égales encadrées dans un cercle.

Les crêtes des toits, soit en plomb, soit en terre cuite, quand les églises du XIII^e. siècle en furent ornées, offraient le plus souvent des espèces de feuilles trilobées dont les châsses du temps qui représentent des églises nous offrent souvent l'image.

STATUAIRE ET ICONOGRAPHIE.

Les figures en bas-relief, rares encore au commencement du XII^e. siècle, ont été sculptées à profusion dans le XIII^e. On ne saurait penser sans étonnement au travail prodigieux auquel se sont livrés les sculpteurs de cette époque.

La statuaire fit de grands progrès à partir de la fin du XII^e. siècle; on remarque dès la première moitié du XIII^e. de la souplesse et du mouvement dans les poses, de l'expression dans les figures. A mesure que les progrès de l'art se manifestèrent, on multiplia les statues à l'extérieur des monuments religieux. On ne se contenta plus, comme on l'avait fait dans le XII^e. de les placer sur les parois latérales des portes, elles occupèrent les niches pratiquées au haut des contreforts et les nombreuses arcatures qui forment des galeries à la partie supérieure des façades.

Les statues du XIII^e. siècle, et principalement celles qui ornent les parois des portes, et qui sont de grandeur naturelle, peuvent donner lieu à une multitude d'observations importantes sur les costumes religieux, civils et militaires de l'époque. Si quelques-unes ont encore trop peu de vie et de mouvement, il faut convenir qu'on en trouve aussi de drapées avec beaucoup de hardiesse, qui décèlent un talent déjà perfectionné chez les artistes.

Quelquefois les personnages sont taillés entièrement à même la pierre; mais lorsque le relief est un peu fort, les parties les plus saillantes, telles que les bras, la tête, etc., ont été rapportées et fixées au moyen de crampons en fer.

Les figures de petite proportion sont souvent plus finies que les





STATUE DE DIEU BÉNÉDISSANT, FOULANT AUX PIEDS LE DRAGON ET LE BASILIC.



SAINTE PIERRE PORTANT LES CLEFS ET LA CROIX INSTRUMENT DE SON SUPPLICE.

STATUES DU XIII^e. SIÈCLE.

SAINT PIERRE PORTANT LES CLEFS ET LA CROIX INSTRUMENT DE SON SUPPLICE.



STATUE DANS DES NICHES SURMONTÉES DE LEURS DAIS.



SAINT MICHEL ARCHANGE PROCÉDANT AU PÉSEMENT DES AMES.

STATUAIRE DU XIII^e. SIÈCLE.

grandes, et nous pourrions en signaler une quantité considérable qui toutes seraient dignes d'attention : les figures suivantes qui représentent des élus conduits par des Anges, sont, entre mille autres, une preuve de ce que j'avance.



La candeur et la naïveté ont été souvent exprimées avec bonheur dans ces figurines.

L'Iconographie n'a-t-elle pas pris au XIII^e. siècle des développements considérables ?

Oui, les détails dans lesquels nous venons d'entrer sur l'ornementation des portails et sur la statuaire, ont déjà fait connaître plusieurs des sujets les plus importants du catéchisme monumental du XIII^e. siècle ; l'iconographie devint si riche et si compliquée qu'il faudrait un ouvrage pour se familiariser avec les allégories et les compositions diverses des artistes. Ce n'est pas dans un rudiment tel que celui-ci que nous pouvons nous livrer à une étude aussi étendue ; nous renvoyons aux travaux de MM. Jourdain et Duval, à ceux de M. Didron, et à l'Iconographie chrétienne de M. Crosnier (1).

(1) Imprimée d'abord dans le Bulletin monumental, t. XIV, puis publiée

Nous nous bornerons à présenter quelques figures qui prépareront à une étude plus approfondie du sujet, en même temps qu'elles offriront de nouveaux exemples des sculptures du XIII^e. siècle.

L'arbre de Jessé est une représentation par laquelle les sculpteurs et les imagiers du moyen-âge rendaient sensible l'accomplissement de la prophétie qui avait prédit que Jésus-Christ naîtrait de la race de David, huitième fils de Jessé : *Et egredietur Virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.* Les nombreuses représentations qui existent de ce sujet symbolique, présentent un arbre généalogique offrant les différents personnages de la race de David, depuis Jessé jusqu'à la Sainte Vierge : la figure de celle-ci occupe le faite de l'arbre, et les autres figures sont habituellement portées chacune par une branche, dont la hauteur détermine l'ordre chronologique. Ce sujet se trouve sculpté dans un grand nombre de cathédrales et peint sur beaucoup de vitraux, depuis le XIII^e. siècle jusqu'au XVI^e.

Jessé est figuré endormi, tantôt couché, tantôt assis; la tige de l'arbre généalogique sort de sa poitrine, quelquefois de sa tête. La figure précédente montre Jessé assis, dormant, la tête appuyée sur la main droite.

Elle est tirée de la cathédrale d'Amiens.

à part en un volume in-8^o. de 300 pages. Paris, Derache, rue du Bouloy, 7.



FRAGMENT D'UN ARBRE DE JESSÉ.

Les sept dons du St.-Esprit. — Quelquefois, au lieu de figurer le Saint-Esprit sous la forme d'une seule colombe, on en voit plusieurs, ordinairement sept, autour du Seigneur; on voulait par là indiquer les sept dons du Saint-Esprit : à Amiens les colombes figurant les dons sont disposées avec grâce sur les feuilles d'une guirlande de pampres encadrant la figure du Christ, qui lui-même représente le Saint-Esprit, et plus bas, des deux côtés de son siège.



Le Saint-Esprit fut quelquefois représenté sous la forme humaine durant toute la période ogivale.

Anges et Archanges. — Des trois archanges, Michel, Gabriel et Raphaël, c'est saint Michel qu'on trouve le plus ordinairement figuré, soit qu'il terrasse le démon, comme nous l'avons déjà vu sur un tympan du XII^e. siècle (p. 97), soit qu'il procède au pèsement des âmes. C'est surtout dans l'exercice de cette dernière fonction qu'on le voit sur les tableaux du jugement dernier qui recouvraient si souvent, au XIII^e. siècle, les tympan de nos grandes portes d'églises.

Dans le combat, il porte un bouclier du bras gauche et de la main droite une lance ou un glaive.

Hors du combat il est revêtu d'une longue robe à plis ondoyants (voir la figure présentée p. 350); il porte une balance, comme ministre de la justice, quelquefois un globe.

Gabriel se voit dans les bas-reliefs de l'Annonciation; on lui met ordinairement un lis en main.

Les Anges représentés dans leurs différentes fonctions ont toujours les pieds nus et sont nimbés.

L'église et la synagogue ou la loi nouvelle opposée à l'ancienne.

Dans le XIII^e. siècle et les siècles suivants, on a représenté la synagogue sous la figure d'une femme, image de la religion antérieure à l'avènement du Christ, et on l'a mise en regard d'une autre statue couronnée, représentant la religion chrétienne triomphante, qui reçoit dans un calice le sang de Jésus-Christ crucifié.

La synagogue est figurée les yeux couverts d'un bandeau, et penchant sa tête d'où la couronne se détache et tombe, pour montrer que la religion d'Israël a fléchi devant la religion chrétienne. Elle n'a point de manteau et tient en main une bannière ou guidon brisé en deux ou trois endroits de la hampe (V. mon *Cours*, t. VI^e, p. 484). Enfin, elle laisse tomber de ses mains les tables de la loi qui ont cédé la place aux lois du christianisme; son nom est souvent inscrit sur le livre SYNAGOGA.



L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE SUR UN VITRAIL DU XIII^e. SIÈCLE.

Le soleil et la lune qu'on aperçoit dans la scène du crucifiement ont été regardés comme les images des deux Testaments; saint Augustin dit que la lune peut être considérée comme l'image de la synagogue: de même que la lune emprunte sa lumière du soleil, et qu'elle resterait dans l'obscurité si un autre corps venait intercepter ses rayons: de même la Loi Ancienne serait inexplicable sans le secours de la Loi Nouvelle. La synagogue est toujours placée du côté de la lune.

Nous voyons l'église et la synagogue sculptées en grande proportion dans le portail de l'église Notre-Dame à Trèves. Ces statues sont remarquables quoiqu'elles aient subi des dégradations et des mutilations.



L'ÉGLISE ET LA SYNAGOGUE DANS LE GRAND PORTAIL DE N.-D. A TRÈVES.

L'Ancien et le Nouveau Testament sont représentés par des livres ; le livre symbolique de la Loi Ancienne est arrondi par le haut comme les Tables de la Loi (voir la figure précédente) : il est toujours carré quand il représente la Loi Nouvelle.

Les quatre fleuves du Paradis, que les iconographes regardent comme figurant les quatre évangélistes, ont été représentés au XIII^e. siècle par des urnes d'où jaillissent des eaux abondantes ; quelquefois les urnes sont tenues par des personnages.

Aux quatre Evangélistes les sculpteurs réunirent parfois les quatre grands Prophètes, Daniel, Jérémie, Isaïe et Ezéchiel.

Ils ont aussi placé les douze Patriarches, les douze petits Prophètes, et les Sybilles.

Les douze Patriarches sont les douze enfants de Jacob, pères des douze tribus d'Israël.

Benjamin.

Juda.

Aser.

Zabulon.

Gad.

Issachar.

Nephtali.

Siméon.

Dan.

Joseph.

Ruben.

Levi.

Quand leurs noms ne sont pas écrits près de leurs figures, ils sont reconnaissables à certains attributs rappelant la célèbre prophétie de leur père mourant (1).

On donne aussi le nom de Patriarches aux justes de l'Ancienne Loi, (Noë, Abraham, Jacob, etc.).

Les douze petits Prophètes n'ont souvent aucun attribut particulier et seraient difficiles à reconnaître si leurs noms n'étaient inscrits dans les cadres qui les renferment.

Les Sybilles apparaissent dans le XIII^e siècle sur quelques-uns de nos monuments religieux.

Ces antiques prophétesses étaient regardées comme ayant prédit la venue du Christ, d'où elles ont figuré dans la décoration des églises; sculptées, mais plus souvent encore peintes sur verre, elles y sont ordinairement vêtues des plus riches costumes. Les sybilles les plus connues étaient ainsi désignées; la sybille de *Cumes*, la *Tybartine*, la *Persique*, la *Lybienne*, la *Sarmienne*, la *Delphique*, la *Phrygienne*, l'*Hélespontine*, l'*Erytréenne*, etc.

On en ajoute plusieurs autres; quelques-uns en ont fixé le nombre à douze, peut-être pour les faire correspondre au nombre des Apôtres et des petits prophètes.

Leur nom est ordinairement gravé près de leur image. Plus tard, vers le XV^e siècle, on les représenta portant des phylactères sur lesquels étaient écrits leur oracles.

Apôtres.—On connaît les attributs des Apôtres. Plusieurs sont tirés du genre de mort qu'ils endurèrent.

(1) V. *Iconographie chrétienne* de M. l'abbé Crosnier, p. 190.

Saint Pierre porte les clefs et parfois la croix, instrument de son supplice.

Saint Paul, l'épée avec laquelle il fut décapité.

Saint Jean tient à la main un calice duquel s'échappe un dragon (1).

Saint André porte la croix.

Saint Jacques-le-Majeur, le glaive, comme saint Paul, ou un bâton de pèlerin.

Saint Philippe, une croix.

Saint Barthélemy, un large coutelas ou une croix, à cause de l'incertitude du genre de sa mort : comme il fut écorché, on l'a aussi figuré portant sa peau sur un bâton.

Saint Mathieu porte une pique ou une équerre.

Saint Jude, un bâton ou une massue, quelquefois la palme du martyr seulement.

Saint Jacques-le-Mineur, un bâton ; il fut assommé après avoir été précipité du haut du temple.

Saint Thomas tient une grosse pierre à la main : les architectes du moyen-âge l'honoraient comme leur patron et lui donnaient quelquefois une lance pour attribut.

Saint Mathias tient une hache ou un glaive.

Depuis le XIII^e. siècle, on a représenté les Apôtres avec les attributs que je viens d'indiquer : l'esquisse suivante d'une vignette dont nous ne connaissons pas la date, nous montre toujours les douze Apôtres avec leurs attributs.



S. Pierre, S. André, S. Jacques-le-Majeur, S. Jean, S. Thomas, S. Jacques-le-Mineur.

(1) Un prêtre d'idoles ayant dit à cet Apôtre qu'il croirait à son Dieu s'il ava-

On les a représentés de même jusqu'au XVII^e. siècle et même jusqu'à nos jours.



S. Philippe, S. Barthélemy, S. Mathieu, S. Simon, S. Jude, S. Mathias.

Les vertus et les vices ont fourni, comme au siècle précédent, de nombreux sujets aux sculpteurs du XIII^e. siècle, mais au lieu de représenter les vices sous des formes hideuses, de les montrer vaincus par la vertu armée d'une lance, on a mis plus de recherche dans la distinction des spécialités.

Chaque vertu a été figurée par un de ses actes ou attributs les plus frappants, et dans un autre tableau, mis en regard, chaque vice a été peint par l'action honteuse qui le caractérise.

On a commencé aussi à placer ces sujets ou bas-reliefs dans de petits cadres.

Je citerai, pour exemples, quelques-unes des représentations de ce genre décrites dans le *Bulletin monumental*, par MM. Jourdain et Duval, membres de l'Institut des provinces.

Ajoutons que les vertus prirent les insignes de la chevalerie et qu'elles portent habituellement un écusson chargé de symboles indiquant leurs mérites spéciaux.

Il est dit que saint Jean accepta un calice rempli de poison, mais Dieu permit que la mort sortît de la liqueur avant d'être bue, sous la forme d'un reptile.

neur.

Il est dit que saint Jean accepta un calice rempli de poison, mais Dieu permit que la mort sortît de la liqueur avant d'être bue, sous la forme d'un reptile.

Il est dit que saint Jean accepta un calice rempli de poison, mais Dieu permit que la mort sortît de la liqueur avant d'être bue, sous la forme d'un reptile.

VERTUS.

VICES.



LA FOI, représentée par une vierge assise, la tête couverte d'un voile, portant sur son écusson un calice.



L'IDOLATRIE. Un homme priant devant un singe.



L'ESPÉRANCE. Femme voilée, ayant sur son écusson une croix de résurrection.



LE DÉSESPOIR. Un homme qui se suicide en se perçant le cœur de son glaive.



LA CHARITÉ. Une femme, ayant pour emblème une brebis, se dépouille de son vêtement pour le donner à un pauvre.



L'AVARICE. Une femme assise près d'un coffre-fort, compte et considère les pièces de monnaie qu'elle en a sorties.

LA JU
de l'

LA I
d'

LA T
cot

VERTUS.

VICES.



LA JUSTICE a sur son écusson un phénix, symbole de l'immortalité, et tient en main une palme.

L'INJUSTICE est figurée par un homme cherchant à corrompre son juge.



LA PRUDENCE a pour emblème un serpent, d'après ces paroles du Seigneur : soyez prudents comme des serpents.

LA FOLIE marche sur des pierres roulantes, en tient dans ses mains et en reçoit sur sa tête.



LA TEMPÉRANCE porte une colombe sur son écu ; cet oiseau étant le symbole de la pureté, fille de la Tempérance.

LA PRÉSUMPTION tombe avec le coursier qu'elle montait.

VERTUS.



LA FORCE en costume de guerrier, une épée nue à la main, a le lion pour attribut.

VICES.



LA PEUR laisse tomber son glaive et fuit un ennemi imaginaire sortant d'un buisson.



LA PATIENCE porte sur son écusson un bœuf, animal docile et supportant patiemment le travail.



LA COLÈRE est représentée par une femme irritée contre un moine qui lui donne des conseils; elle cherche à l'assassiner.



LA DOUCEUR porte sur son écusson l'image de l'Agneau, dont la douceur est proverbiale.



LA FIERTÉ, représentée par un seigneur assis repoussant du pied son vassal.

VERTUS.

VICES.



LA CONCORDE porte une branche d'olivier sur son écu.



LA DISCORDE est indiquée par une lutte entre un homme et une femme.



L'OBÉISSANCE porte sur son écusson un chameau, animal des plus dociles.



L'INOCENCE est figurée par un personnage parlant avec arrogance à un évêque.



LA PERSÉVÉRANCE a mérité la couronne par ses efforts constants, elle la porte sur la tête et sur son écu.



L'INCONSTANCE est figurée par un moine abandonnant le couvent qu'il avait considéré comme un heureux refuge.

de ses prophéties. Dans la première, Izaïe a la vision du Très-Haut



sur son trône entouré de séraphins (ch. vi, v. 1 et 2); dans la seconde, un des séraphins purifie les lèvres d'Isaïe avec un charbon ardent (ch. vi, v. 6 et 7).

Les sujets des deux autres médaillons sont tirés des prophéties de Jérémie. Dans le premier, le prophète enfouit près du fleuve de l'Euphrate, selon l'ordre du Seigneur, sa ceinture de lin (Jérémie, ch.



xiii, v. 4 et suiv. jusqu'à 8); dans le second, le prophète Hananias ôte la chaîne du cou de Jérémie (ch. xxviii, v. 9 et suiv.).

Voici deux sujets de la vie d'Ezéchiel. Dans le premier, Ezéchiel a la vision d'une roue dans une roue (Ezéchiel, ch. 1^{er}, v. 16) ; dans le



second, le prophète devant Jérusalem, lui annonce des malheurs (divers chapitres, notamment le second).

Les sujets suivants se rapportent au prophète Daniel. Dans le pre-



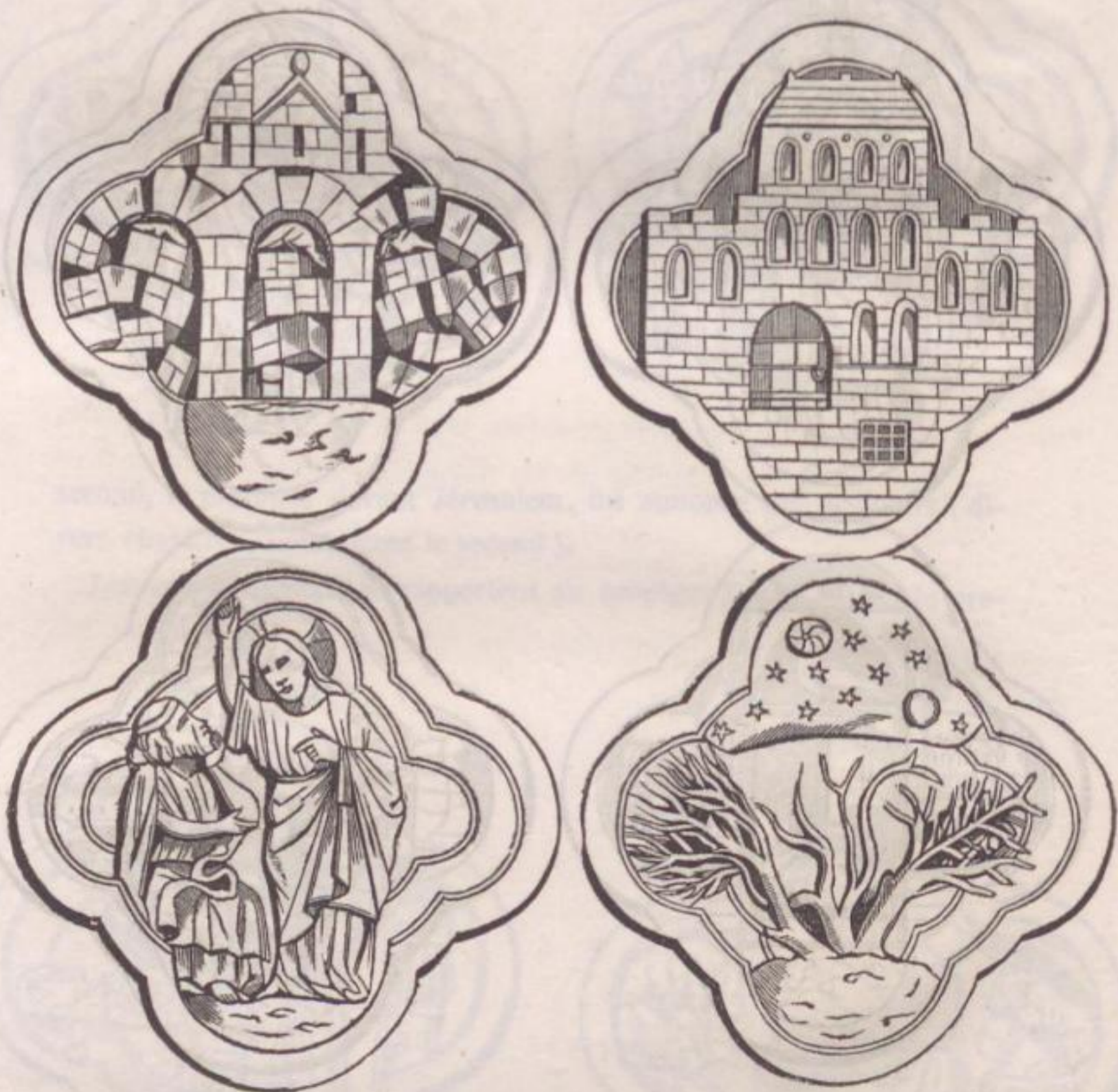
mier, on voit Daniel devant Balthasar ; dans le second, Daniel dans la fosse aux lions (ch. v et vi).

Les quatre médaillons qui suivent se rapportent au prophète Sophonie. Dans le premier, le Seigneur visite Jérusalem la lumière à la main (ch. 1^{er}, v. 12) ; dans le second, le Seigneur étend sa main sur Juda et



sur les habitants de Jérusalem (id., v. 4 et 8) ; dans le troisième, le hérisson demeure dans les maisons et le corbeau sur le linteau (ch. II, v. 14) ; dans le quatrième, les troupeaux et toutes les bêtes des nations couchent au milieu d'Assur (ibid.).

Je place ici quatre médaillons qui se rapportent au prophète Aggée. Dans le premier, on voit le temple ruiné (ch. II, v. 4); dans le second, le temple rebâti (ch. II, v. 8 et suiv.); dans le troisième,



le Seigneur apparaît au prophète (ch. I et II), et lui montre le temple ruiné; dans le quatrième, la terre et tout ce qu'elle produit sont desséchés (ch. I^{er}, v. 11).

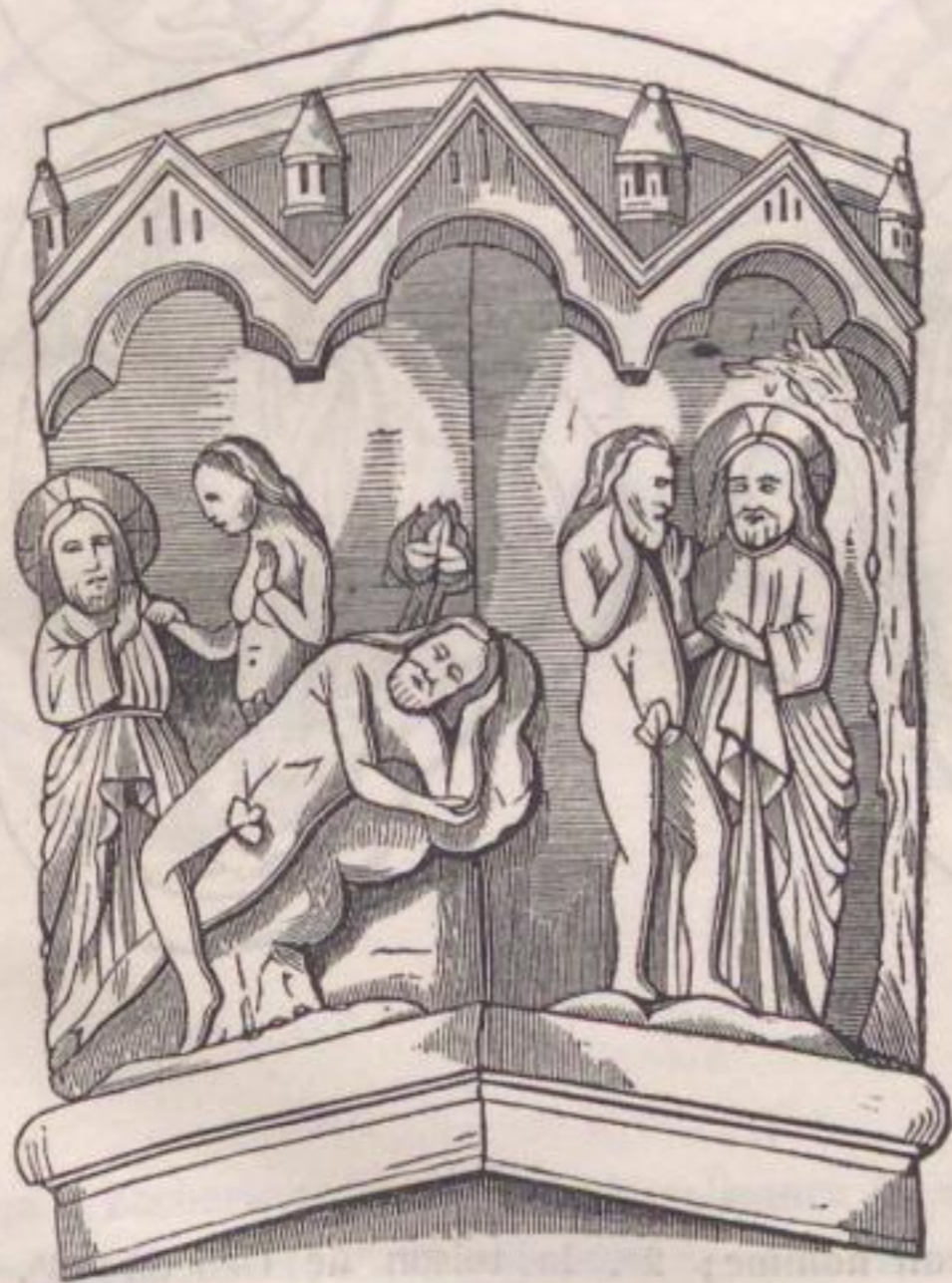
Les deux médaillons que voici sont tirés de la vie du prophète Zacharie :

1°. un ange lui apparaît et lui montre le ciel (ch. v, v. 5); 2°. une



femme dans un vase représentant l'impiété, est élevée entre le ciel et la terre par deux femmes ailées (ibid., v. 6, 7, 8 et 9).

Sur le trumeau qui porte la statue de la mère de Dieu au portail de



ce nom, on voit 1°. la création d'Adam; 2°. la création d'Eve. C'est la première Eve en face de la seconde, la chute avant la réparation.

Les quatre figures suivantes représentent la virginité de la Sainte Vierge dans le mystère de l'Incarnation, elles sont sculptées au-dessous des statues colossales de Marie et de l'ange représentant ce mystère et montrent 1°. la pierre vue par Daniel qui se détache de la montagne sans



la main d'aucun homme; 2°. la toison de Gédéon; 3°. le buisson ardent; 4°. la verge d'Aaron.

Voici quatre médaillons sculptés au-dessous des statues colossales de Marie visitant sainte Elisabeth : ils représentent 1°. l'Ange appa-



raissant à Zacharie pour annoncer la naissance de saint Jean ; 2°. Zacharie devenu muet ; 3°. la naissance de saint Jean ; 4°. Zacharie écrivant que l'enfant sera appelé Jean.

On voit dans les quatre médaillons accompagnant les statues colossales de Marie et du vieillard Siméon figurant la présentation au temple : 1°. la fuite en Egypte; 2°. les idoles de l'Egypte tombant



de leur trône au moment de l'entrée de Jésus-Christ; 3°. Jésus-Christ enseignant dans le temple; 4°. le retour à Nazareth.

Pour montrer le rapport qui existe entre les médaillons et les grandes images ou les statues dans certains portails, je vais présenter, toujours

d'après MM. Jourdain et Duval, les statues de Salomon et de la reine de Saba qu'on voit à Amiens sur un des latéraux d'un des porches de la grande façade appelée *Porche de la mère de Dieu*.

Les quatre médaillons qui remplissent le soubassement immédiatement au-dessous des statues, ont un rapport certain et évident avec ces grandes images.

Le 1^{er}. médaillon (v. p. 374) représente le monarque devant un temple, à genoux sur une courte colonne, les mains jointes et un peu élevées vers le ciel. Le livre des Rois, après avoir raconté la construction et la dédicace du temple de Jérusalem, dit que le roi de Juda s'adressa au peuple dans l'*atrium* du temple, et que se tournant ensuite vers le temple lui-même, il adressa à Dieu une admirable prière, agenouillé sur un socle que les Paralipomènes nomment *basis*.

Le 2^e. médaillon au-dessus du précédent est historié du roi Salomon, le diadème au front, le sceptre en main, siégeant sur un trône principalement remarquable par l'ornementation de ses six degrés, par les deux bras qui, s'allongeant de chaque côté, empoignent des deux mains les accoudoirs du siège, et par les deux lions qui se tiennent à droite et à gauche auprès des mains. Les versets 18^e. et 19^e. du 10^e. chap. du 3^e. livre des Rois donnent l'explication de ces faits. Il y est dit que *le roi Salomon fit de plus un grand trône d'ivoire qu'il revêtit d'un or très-pur. Ce trône avait six degrés... et deux mains tenaient le siège des deux côtés, et deux lions étaient auprès des deux mains.*

La statue de la reine de Saba est aussi clairement désignée par les sujets d'historiation des deux médaillons qui lui correspondent.

Sur l'un d'eux est représenté un festin royal dans lequel le monarque assis à une table splendidement servie se montre entouré d'officiers de sa maison, d'échansons et de serviteurs. Sur l'autre, le roi toujours couronné indique à une reine, parée comme lui du diadème et du manteau, la scène du premier cartouche, en même temps que de l'autre main, il lui désigne les deux tableaux représentant le trône de Salomon et sa prière au temple. On comprendra facilement le sens de ces deux sujets sur la seule exposition du texte sacré : *Or, la reine de Saba voyant toute la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie, la manière dont la table était servie, les appartements de ses officiers, les diverses classes de ceux qui le servaient, la magnificence de leurs habits, ses échansons et les holocaustes qu'il offrait dans la maison du Seigneur, fut ravie en admiration, et elle dit au Roi : Ce qu'on m'avait rapporté dans mon royaume de vos entretiens et de votre sagesse était véritable.*



STATUE DE LA REINE DE SABA.



STATUE DE SALOMON.



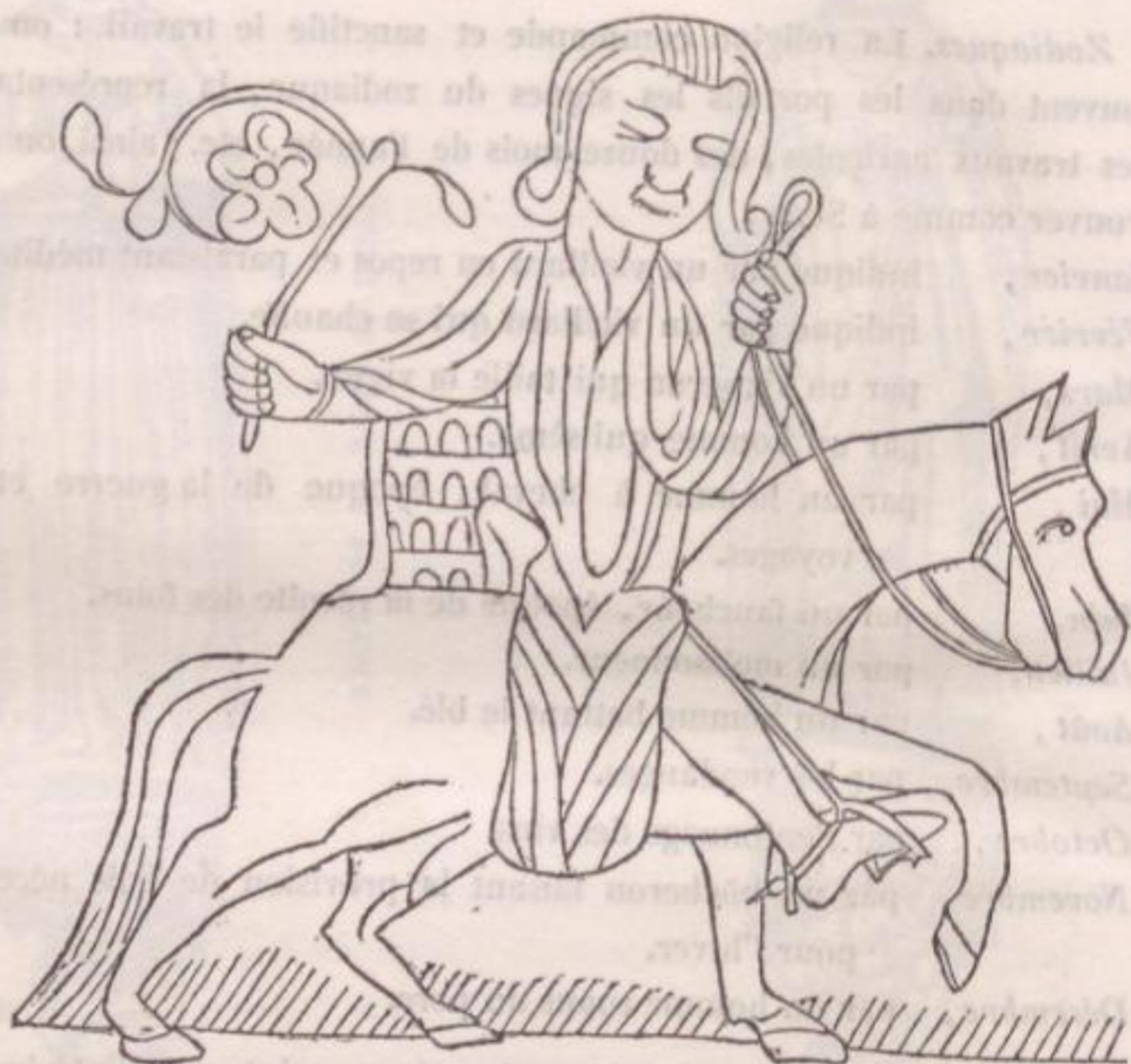
Zodiaques. La religion commande et sanctifie le travail : on voit souvent dans les portails les signes du zodiaque, la représentation des travaux agricoles, des douze mois de l'année, etc. ; ainsi on peut trouver comme à Sens :

- Janvier*, indiqué par un vieillard en repos et paraissant méditer.
Février, indiqué par un vieillard qui se chauffe.
Mars, par un vigneron qui taille la vigne.
Avril, par un homme qui sème.
Mai, par un homme à cheval, époque de la guerre et des voyages.
Juin, par un faucheur, époque de la récolte des foins.
Juillet, par un moissonneur.
Août, par un homme battant le blé.
Septembre, par les vendanges.
Octobre, par l'entonnage des vins.
Novembre, par un bûcheron faisant la provision de bois nécessaire pour l'hiver.
Décembre, par un homme tuant un porc.

Les zodiaques ont aussi été représentés en peinture à l'intérieur des églises ; j'en ai signalé un du XIII^e. siècle sur l'arc triomphal de l'église de Pritz, près Laval, dont les figures sont peintes avec beaucoup de naïveté. Voici celles qui représentent les mois de mai, d'août et d'octobre : le mois d'août est figuré par un homme qui fauche et qui moissonne ;



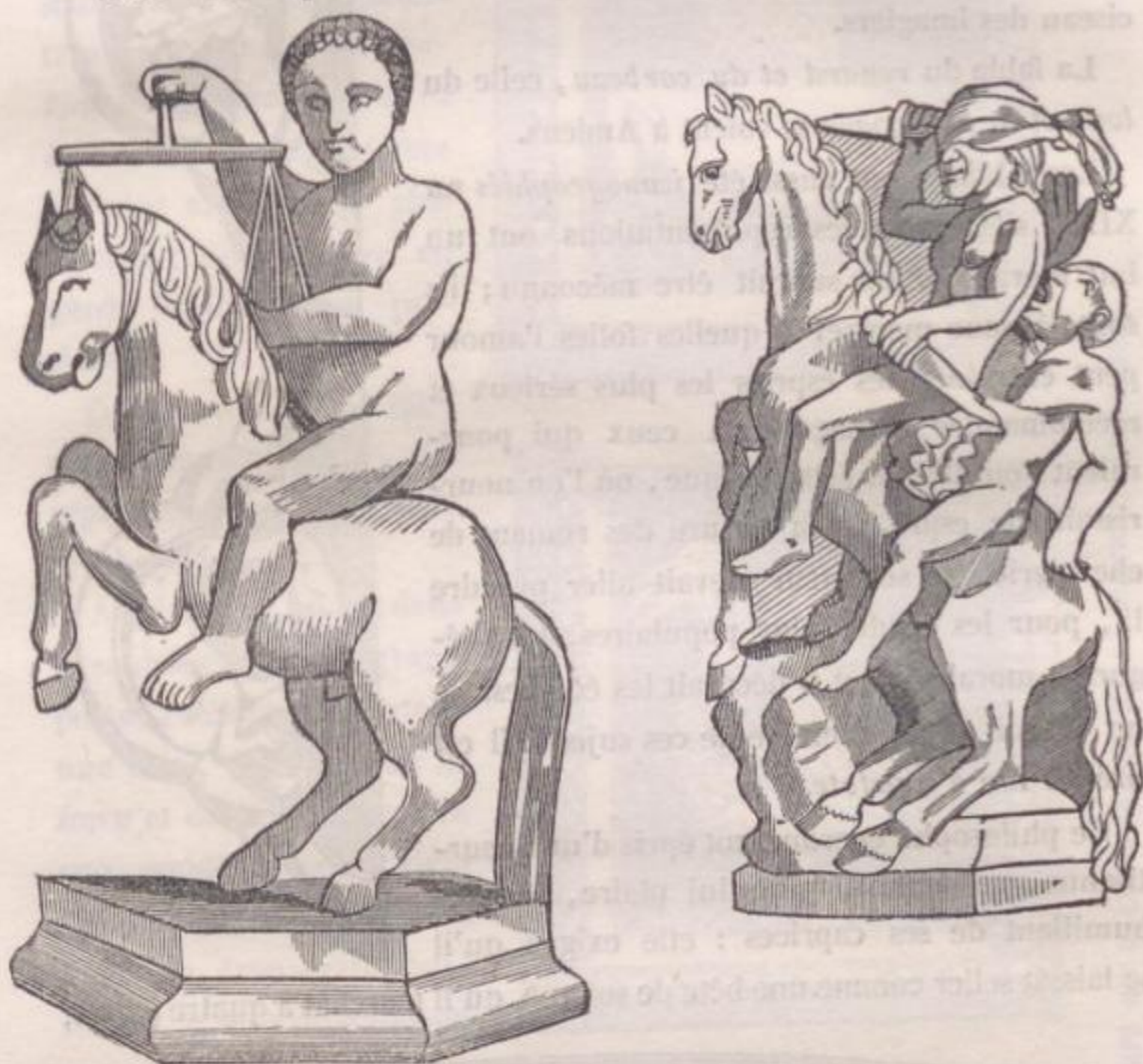
le mois de mai, saison des voyages, par un jeune homme à cheval ;



en octobre un homme sème le blé et les pommiers sont chargés de fruits.

L'Apocalypse a fourni son contingent de sujets aux sculpteurs du XIII^e. siècle : les figures tirées de ce poème ont, dans la composition des grandes pages historiées de nos artistes, une place déterminée par leur rapport avec les autres images du tableau qu'ils ont présenté à l'attention des fidèles.

Voici deux figures tirées de la cathédrale d'Amiens : ce sont deux



des chevaux mentionnés dans le chapitre VI de l'Apocalypse ; l'un, le cheval noir, dont le cavalier portait une balance ; l'autre, le cheval pâle portant la mort qui devait répandre le meurtre sur la terre.

Toutes les sciences viennent de Dieu et doivent concourir à sa gloire. Les iconographes les ont figurées par des personnages symboliques ayant leurs attributs particuliers.

La théologie, en costume de clerc.

La musique, avec une lyre ou un autre instrument.

La pédagogie, avec ses disciples sur des bancs.

La philosophie, la tête couverte d'une toque.

L'architecture, avec la règle qui lui sert de mesure.

La géométrie, avec un compas.

La peinture, avec sa palette et ses pinceaux.

L'astronomie, avec la sphère céleste.

Les fables et les apologues ont exercé le ciseau des imagiers.

La fable du *renard et du corbeau*, celle du *loup et de la cigogne* se voient à Amiens.

Les fabliaux ont aussi été *iconographiés* au XIII^e. siècle, et ces représentations ont un but moral qui ne saurait être méconnu; ils sont là pour montrer à quelles folies l'amour peut entraîner les esprits les plus sérieux et recommander la sagesse à ceux qui pourraient l'oublier. A cette époque, où l'on nourrissait son esprit de la lecture des romans de chevalerie, le sculpteur devait aller prendre là, pour les rendre plus populaires, les allégories morales dont il décorait les édifices. Je ne citerai qu'un exemple de ces sujets : il est tiré du *Lai d'Aristote*.

Ce philosophe éperdument épris d'une courtisane, se soumit, pour lui plaire, au plus humiliant de ses caprices : elle exigea qu'il se laissât seller comme une bête de somme, qu'il marchât à quatre pattes,



en la portant sur son dos jusqu'au palais d'Alexandre : le sculpteur a reproduit sur plusieurs cathédrales le sage Aristote ainsi égaré par l'amour,

servant de monture à la courtisane, qui lui a mis une selle et une bride.

Le sens moral est bien facile à découvrir. Le sculpteur a voulu démontrer que l'impureté rabaisse l'homme jusqu'à la brute, et que les hommes les plus sages et les plus vertueux doivent être en garde contre leurs passions.

On trouve aussi au XIII^e. siècle comme au XII^e. des représentations d'animaux symboliques.

Ainsi, à Sens, on voit dans le soubassement du grand portail, l'éléphant portant une tour, emblème de la force et de la patience; le coq, emblème de la vigilance, et d'autres animaux dont on trouverait facilement le sens mystique en se reportant aux bestiaires publiés et commentés par MM. Martin, Cahier et Hippeau.

On voit qu'il faut une étude attentive des sujets pour reconnaître leurs attributs, mais il devient facile de les interpréter, quand on a étudié un certain nombre de grandes façades historiées d'églises.

Je m'arrête, il me suffit



BAS-RELIEFS DU GRAND PORTAIL DE LA CATHÉDRALE DE SENS.

d'avoir indiqué la marche et les ouvrages où l'on pourra puiser des connaissances iconographiques.

Quel fut le mode de pavage usité pour les églises au XIII^e. siècle?

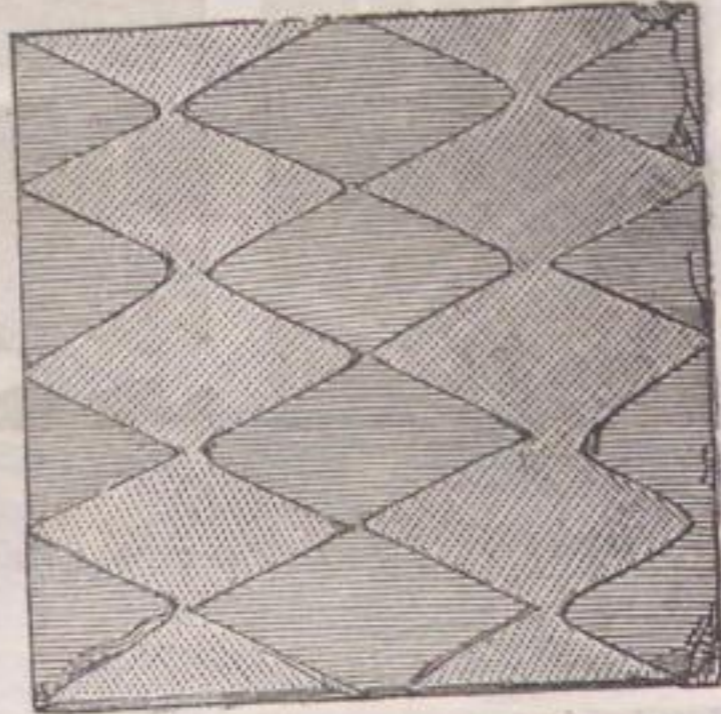
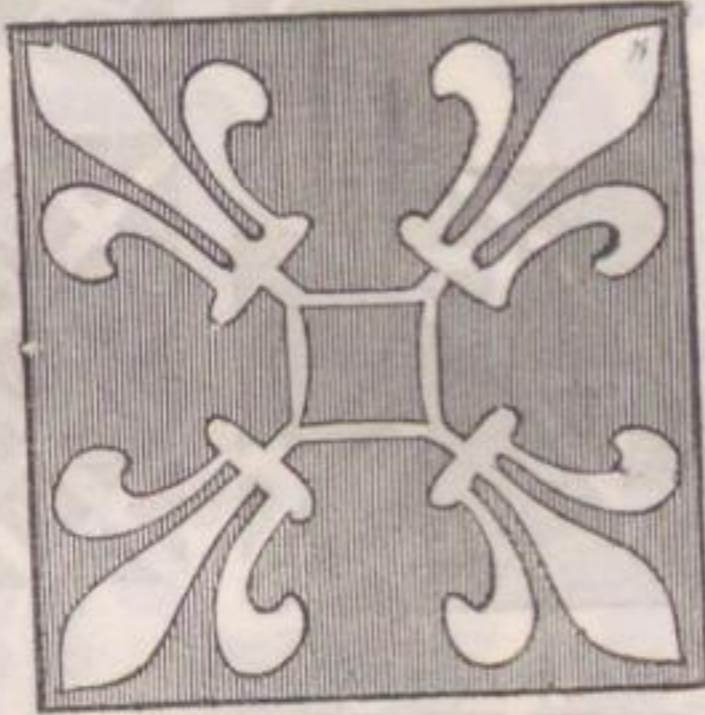
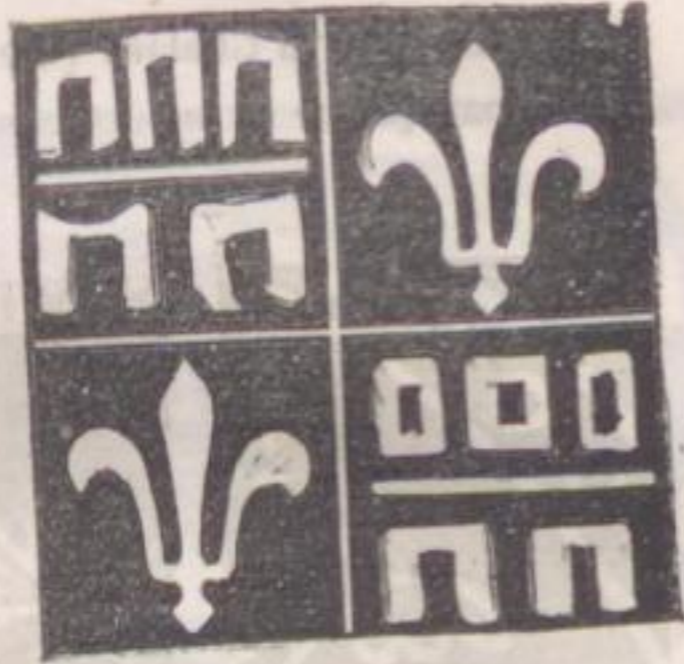
Les pavés du XIII^e. siècle étaient quelquefois simples, mais souvent riches et variés; il en reste assez de beaux débris pour que nous puissions rétablir, par la pensée, dans leur entier, ces parquets de nos grandes églises.

Ce fut aussi à cette époque que les pierres tombales se multiplièrent et qu'elles étalèrent leurs dessins plus ou moins compliqués, encadrant la figure du défunt gravée au trait.

Mais nous nous occuperons de ces dalles en parlant des tombeaux. Pour ne parler que des pavés proprement dits, et nous borner aux types les plus habituels, je vais présenter quelques carreaux de terre cuite émaillée. Les figures dont ils sont ornés se trouvent sur un grand nombre de carreaux de même espèce tirés de localités diverses. Les châteaux, armoirés de Castille, par exemple, sont très-fréquemment reproduits sur ces pavés comme sur les bordures des vitraux du XIII^e. siècle. Du reste, ces carreaux sont assez variés, ils portent souvent des armoiries, des figures d'animaux, etc., etc.



UN PAVÉ-TOMBEAU DU XIII^e. SIÈCLE.



PAVÉS EN TERRE CUITE ÉMAILLÉE.

A l'abbaye de la Chalade (Meuse) les carreaux émaillés sont agencés quatre par quatre et ont 10 centimètres sur quatre faces : ils présentent



PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE (MEUSE).

des dessins en général circulaires. Les fonds sont rouges et les dessins jaunes. On en trouve une centaine dans le transept septentrional.

On formait quelquefois, par la réunion de ces carreaux en terre cuite, de belles rosaces dont l'effet se mariait au reflet des vitraux.

Celle qui suit a été dessinée dans une église de Champagne par M. de Barthélemy; elle offre une charmante bordure d'animaux grotesques disposés en guise de rinceaux.

PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE.



PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE.

PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE.

PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE.

PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE.

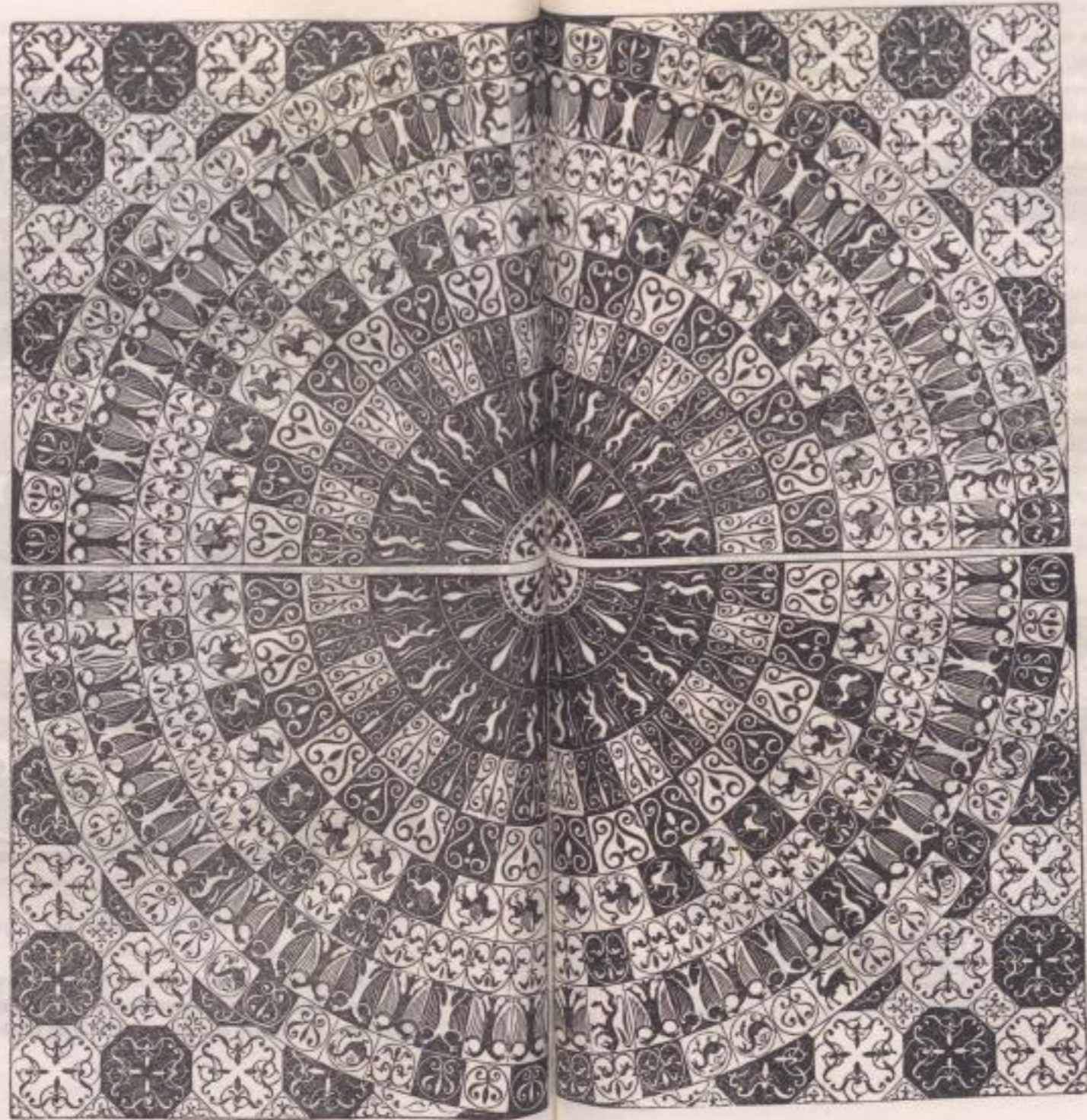
PAVÉS EN TERRE CUITE DE L'ABBAYE DE LA CHALADE.



H. MEUNIER

Le plus magnifique pavé de ce genre que je puisse signaler est celui de St.-Pierre-sur-Dive (Calvados).

Les cerfs passants, les fleurs de lis, les aigles à deux têtes, les lions, les chimères forment l'ornementation principale des carreaux, avec des feuillages, des fleurons et d'autres figures d'un très-beau style.



FRISE DU SANCTUAIRE DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE-SUR-DIVE (CALVADOS).

calcaires. Le fragment précédent montre à peu près les mêmes sujets que ceux de la rosace : ainsi des lions, des fleurs de lis, des cercles entrelacés ornés de diverses figures dans leurs intersections, des chimères, des aigles à deux têtes s'y retrouvent avec quelques autres ornements.

Des effigies de personnage marquants ont été également formées au moyen des carreaux en terre cuite. L'image que voici se composait, à l'abbaye de Fontenay près Caen, de 13 morceaux de brique ayant chacun 8 pouces en carré : elle représentait un chevalier armé de son épée et vêtu de sa cotte d'armes et de sa jacque de mailles.

On voit au musée d'Avranches quelques pièces d'un tombeau de ce genre tiré des ruines de l'abbaye de Hambie, diocèse de Coutances : cette tombe avait fait saillie sur le pavé, et les bords taillés en biseau portaient une inscription peinte en émail.

Après les pavés de terre cuite on peut citer les *dalles historiées*, comme on en rencontre encore dans quelques églises du nord de la France : ce sont de grandes dalles avec des dessins en bas-reliefs très-peu saillants, qui se détachent sur un fond rempli par un mortier de couleur.

Les dalles principales qui avaient eu pour but de paver artistement



le chœur de l'église de St.-Omer, étaient entourées de pierres travaillées de même style et offrant une grande variété d'ornements; on y voit des éléphants, des animaux semblables à ceux que l'on sculptait sur les chapiteaux, des rosaces et autres sujets. Les pierres principales ou grandes dalles qui s'encadraient au milieu de ces curieux parquets historiés, portaient, quelques-unes au moins, des inscriptions, prouvant qu'elles avaient été offertes à l'église de St.-Omer en l'honneur du patron de la ville, par de puissants et généreux bourgeois. M. Hermant, dans un mémoire publié par la Société des Antiquaires de la Morinie, prouve que les donateurs vivaient au XIII^e. siècle (vers l'année 1260). On voyait entr'autres sujets, sur les dalles de St.-Omer, les arts libéraux que l'on trouve souvent en bas-relief sur les portails, notamment la musique, figurée par



LA MUSIQUE REPRÉSENTÉE SUR UN DES PAVÉS DE ST.-OMER.

un personnage assis, pinçant des deux mains un instrument à cordes. On doit attacher d'autant plus d'importance à ces magnifiques pavés qu'ils complètent le système d'ornementation de nos églises. Ainsi, les peintures aux murs et aux voûtes, les fenêtres en vitraux de couleur,

et enfin les pavés émaillés, comme à St.-Pierre-sur-Dive, et les dalles historiées, comme à St.-Omer, tel est le système complet : ajoutons que nous trouvons sur les pavés de St.-Omer, comme sur les vitraux, les images des donateurs. Sur deux pavés de St.-Omer, on voit les figures de deux chevaliers de la famille de sainte Aldegonde, tandis qu'un pareil nombre est consacré à la représentation des membres de la famille de Vasselin.



UN DES DONATEURS DES PAVÉS DE ST.-OMER.

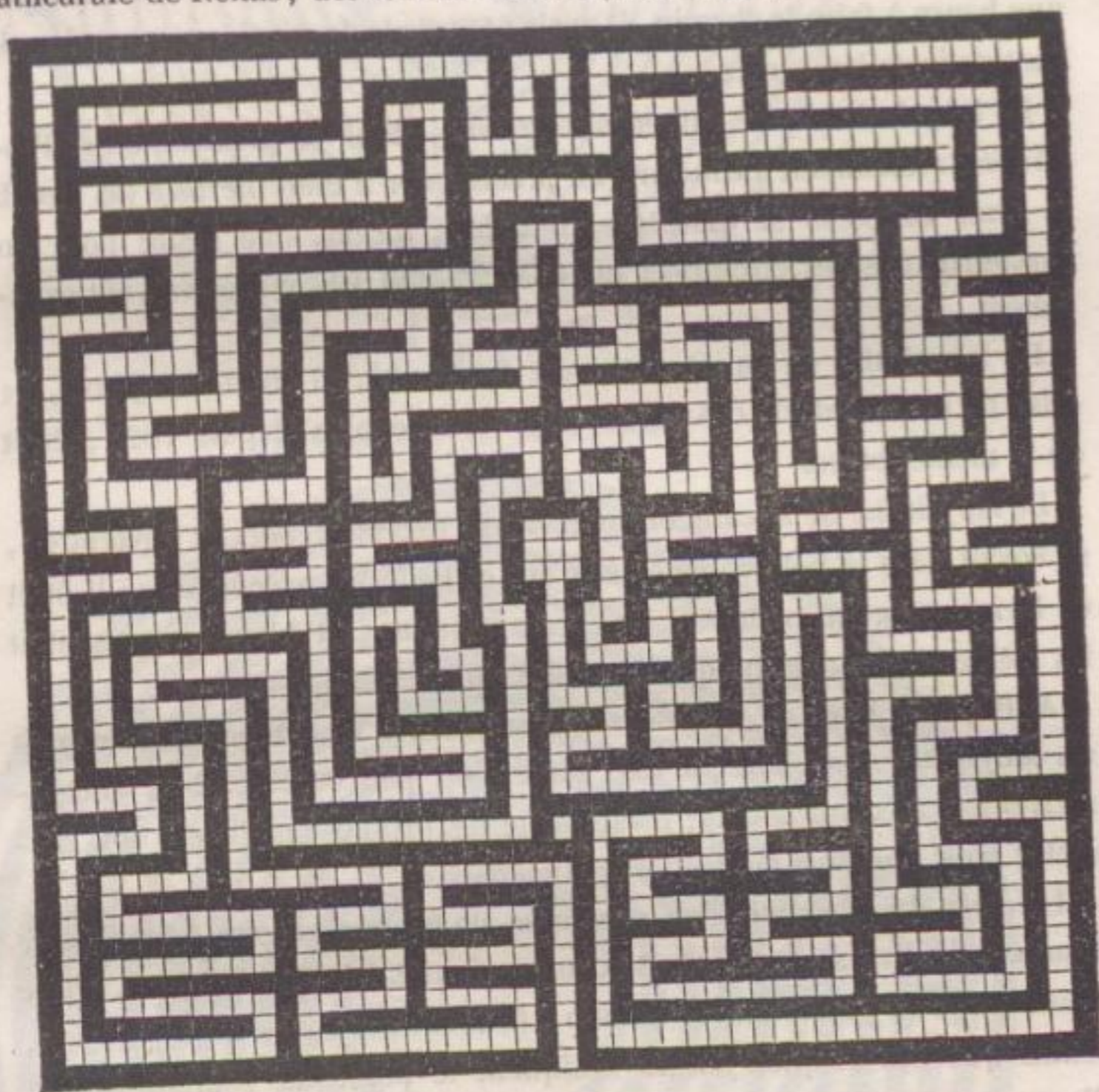
S'il ne reste plus en France qu'un très-petit nombre de dalles historiées, il n'est pas douteux que la plupart des pavés des églises ont été renouvelés, et les pierres tombales ont bien pu, dans beaucoup de cas, prendre la place des pavés historiés; celles-ci disparaissaient à leur tour pour faire place aux pavages mesquins de notre époque.

On possède, dans un village voisin de St.-Omer, quelques autres dalles semblables, provenant des ruines de Therouane, mais qui sont malheureusement dans un état presque entier de dégradation. Nous donnons dans la planche suivante quelques spécimens des figures qui les décorent.

PAVÉS HISTORIÉS DU XIII^e. SIÈCLE.

Labyrinthes. — Je dois dire un mot des pavés figurant un labyrinthe; c'étaient quelquefois des carrés, mais plus souvent des espèces de grandes rosaces tracées au moyen de lignes concentriques, combinées avec une précision géométrique et coupées par d'autres lignes de manière à former dans leur ensemble un labyrinthe.

Ces labyrinthes étaient considérés comme l'emblème du temple de Jérusalem; à l'époque des croisades, on y faisait des stations qui tenaient lieu du pèlerinage de la Terre-Sainte. Cela s'observait dans la cathédrale de Reims, dès le XIII^e. siècle (vers 1240).



LABYRINTHE DE ST.-BERTIN.

Le labyrinthe de St.-Bertin, à St.-Omer, est détruit, mais on en possède un dessin publié par M. Wallet.

« Il était composé de carreaux blancs ou jaunes et de carreaux noirs ou bleus et était inscrit dans un carré; son chemin de parcours présentait, comme tous ceux que nous connaissons, un guillochis simple continu, mais ce guillochis était ici à angles droits.

« Ce pavé était composé de 49 carreaux de chaque côté; par conséquent, sa superficie présentait un nombre de 2,401 carreaux. »

Il se trouvait dans le transept méridional de l'église; on le détruisit, dit-on, parce que les enfants et les étrangers qui le parcouraient troublaient l'office divin.

C'était le plus ordinairement dans la grande nef que ces pavés étaient placés, quoiqu'il y en eût quelques-uns, comme à St.-Bertin, dans les transepts, devant les principales portes latérales.

On voyait, il y a peu d'années, au milieu de la nef de Chartres, un labyrinthe circulaire exécuté en pierre bleue, que l'on appelait communément la *lieue*, parce que pour le parcourir à genoux on mettait une heure à faire le chemin. Il avait 668 pieds de développement depuis l'entrée jusqu'au centre.

Le labyrinthe de la cathédrale de Sens, dont je présente aussi l'esquisse, ressemblait beaucoup au précédent : il était incrusté de plomb et avait 30 pieds de diamètre : il fallait, dit-on, une heure pour en parcourir tous les circuits et on faisait 2,000 pas en les suivant exactement.

Le labyrinthe de St.-Quentin est octogonal; il existe toujours, et celui de la cathédrale d'Amiens, qui n'existe plus depuis 1825, était de la même forme.

Le labyrinthe de la cathédrale d'Arras, détruit depuis la Révolution, se voyait dans la nef, comme ceux des cathédrales précédentes; il était de forme octogone, composé de carreaux jaunes et bleus, et présentait les mêmes combinaisons que ceux d'Amiens et de St.-Quentin.

A Bayeux, dans la grande salle annexée à la cathédrale, on voit un labyrinthe circulaire, d'une dimension peu considérable, comparativement aux précédents; il est formé de briques émaillées : son diamètre n'est que de 3 mètres 78 centimètres.

La voie du labyrinthe est composée de briques carrées à fond noir, chargées de divers ornements de couleur jaune. D'autres briques, d'une teinte noire et posées sur le champ, forment des lignes de séparation, tandis que des briques jaunes indiquent le point de communication d'un cercle à un autre. — Chacun de ces cercles était composé de briques du même échantillon.

Les sujets qu'elles représentent sont des griffons, des armoiries, des rosaces, etc.

Quel fut, au XIII^e. siècle, l'état de la peinture décorative?

La peinture murale a reproduit parfois les mêmes sujets que la sculpture et concouru avec elle à décorer les églises : la peinture fut très-habituellement usitée au XIII^e. siècle, et il n'y a guère d'église qui n'en offre encore quelques traces sous le badigeon



LABYRINTHE DE CHARTRES.



LABYRINTHE DE LA CATHÉDRALE DE SENS.

qui la recouvre. Dans un très-grand nombre, j'ai trouvé le dessin suivant exécuté en rouge sur les murs. Ce sont des pierres d'appareil avec un fleuron au centre ;

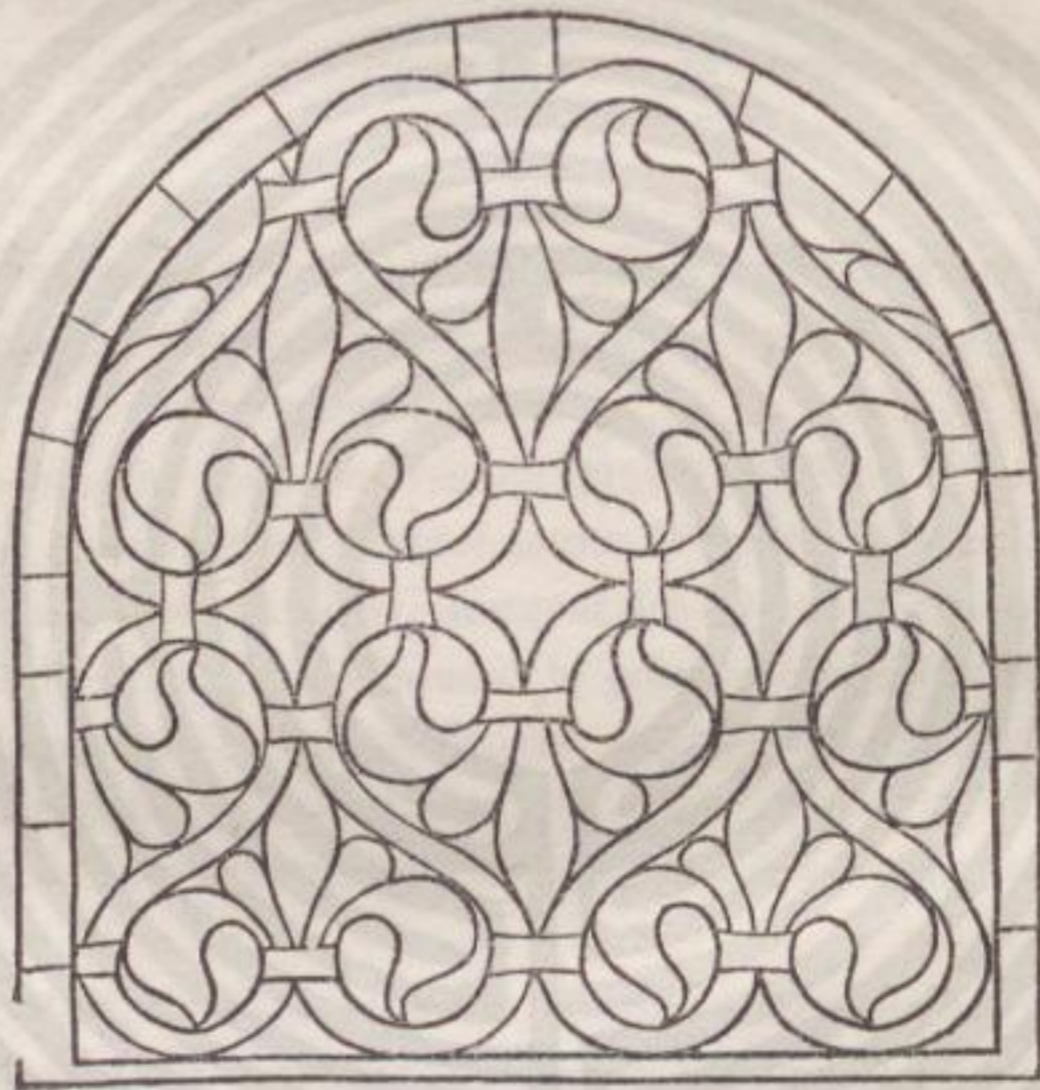
ailleurs j'ai vu des arcatures et l'imitation de quelques détails architectoniques, toujours peints en rouge d'ocre, en vert, en jaune et en bleu sur un fond blanchâtre.



On retrouve les mêmes teintes que dans les peintures du XII^e. siècle, mais le travail a subi des changements analogues à ceux de l'architecture.

Vitraux peints.

Un nouvel élément de décoration fut produit en grand, au XIII^e. siècle, par l'introduction des vitraux peints dans les églises ; il y avait eu quelques vitres peintes dès le XII^e. M. Texier a publié le dessin d'un vitrail qu'il croit de 1135 et dont voici l'esquisse, mais ce ne



fut qu'au XIII^e. siècle que ce genre de décoration put être adopté partout.

REPRODUCTION DE LA COLLECTION DE M. DE CAUMONT

Quelle origine peut-on attribuer aux vitraux de couleur ?

Il est parfaitement certain que le verre a été employé à beaucoup d'usages chez les Romains, et de bonne heure chez nous on s'en servit pour vitrer les fenêtres des églises. Le verre de couleur put très-bien y être disposé de manière à former des mosaïques, mais il règne beaucoup d'obscurité sur ce que pouvaient être, jusqu'au XII^e. siècle, les vitres peintes.

Effectivement on ne connaît pas, aujourd'hui, une seule vitre de couleur qui puisse, avec certitude, être rapportée au-delà du XII^e. siècle, et c'est réellement à cette époque que commence pour nous l'histoire de la peinture sur verre. Il est assez remarquable que le développement de ce genre de peinture coïncide avec le temps des croisades, et l'on en a conclu que les peintures, les mosaïques et peut-être les vitraux de l'Orient, où il y avait toujours eu des artistes, avaient dû inspirer les créateurs ou les rénovateurs de la peinture sur verre en Occident; mais il ne faut pas exagérer les conséquences de cette supposition. Sans nier l'influence de l'Orient, M. Emile Thibault croit que *l'art de la peinture sur verre tout français n'a emprunté de l'Orient que son style d'ornementation, en s'inspirant du souvenir de ses riches tapis.*

Le développement de la peinture sur verre coïncide encore avec l'adoption de l'arc en ogive pour les ouvertures des édifices; on conçoit quelle influence cette forme exerça sur la marche de l'art du peintre verrier et réciproquement quelle influence le progrès de la peinture sur verre exerça sur le développement de l'architecture ogivale, en permettant aux architectes de percer ces énormes fenêtres que l'on trouve dans les édifices, dès la fin du XIII^e. siècle.

Les seules vitres à personnages, que l'on cite comme remontant certainement au XII^e. siècle, sont celles que donna l'abbé Suger à son église, et dont il reste encore des verrières à St.-Denis.

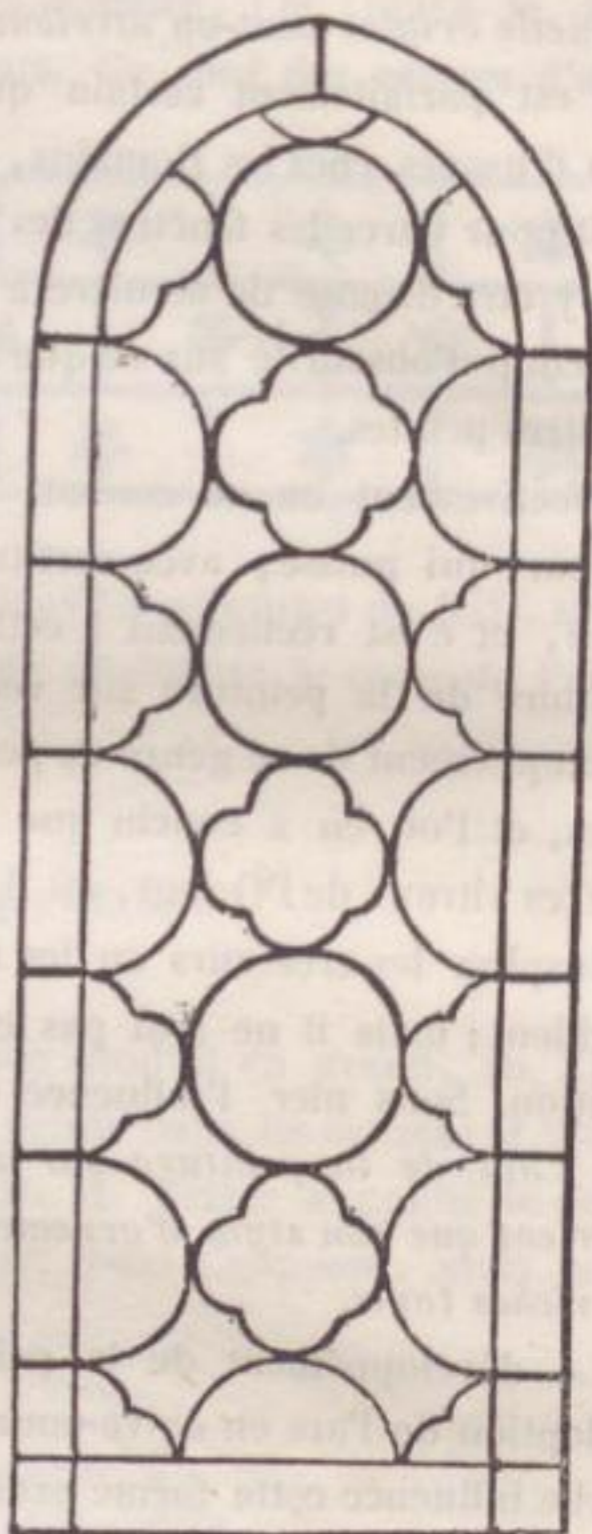
Plusieurs autres verrières sont présumées du XII^e. siècle, mais on n'a pas, pour le prouver, comme à St.-Denis la *signature* de Suger, et l'on doit être très-réservé dans l'attribution de dates aussi reculées.

Les vitraux peints du XIII^e. siècle, jusqu'au temps de saint Louis et long-temps encore après son règne, sont composés de médaillons de différentes formes (circulaires, elliptiques, quadrilobés) en losange, etc., etc., disposés symétriquement sur un fond de mosaïque, comme le montre l'esquisse suivante d'une fenêtre en forme de lancette, telles qu'on les faisait le plus souvent dans la première moitié du XIII^e. siècle.

Des médaillons alternativement ronds et quadrilobés forment une ligne verticale de tableaux au centre de la fenêtre; d'autres cadres se trouvent à droite et à gauche des précédents; mais vu le peu d'espace, ils n'offrent que des moitiés de cintre et de quatre-feuilles : dans les ouvertures en lancettes, qui ont peu de largeur et un grand développement dans le sens de la hauteur, on a souvent réduit ainsi à moitié les médaillons qui touchent à la bordure de l'encadrement.

Ce sont ces médaillons qui ont été remplis de figures; le reste n'offre qu'un fond de mosaïque.

Les mosaïques des fonds présentent le plus souvent des compartiments, tantôt carrés ou en losange, remplis de fleurs à quatre pétales, tantôt arrondis et garnis de feuillages, souvent avec des fleurons dans les intervalles qui séparent les cercles les uns des autres.



MOSAÏQUES DE FONDS DE VITRAUX.

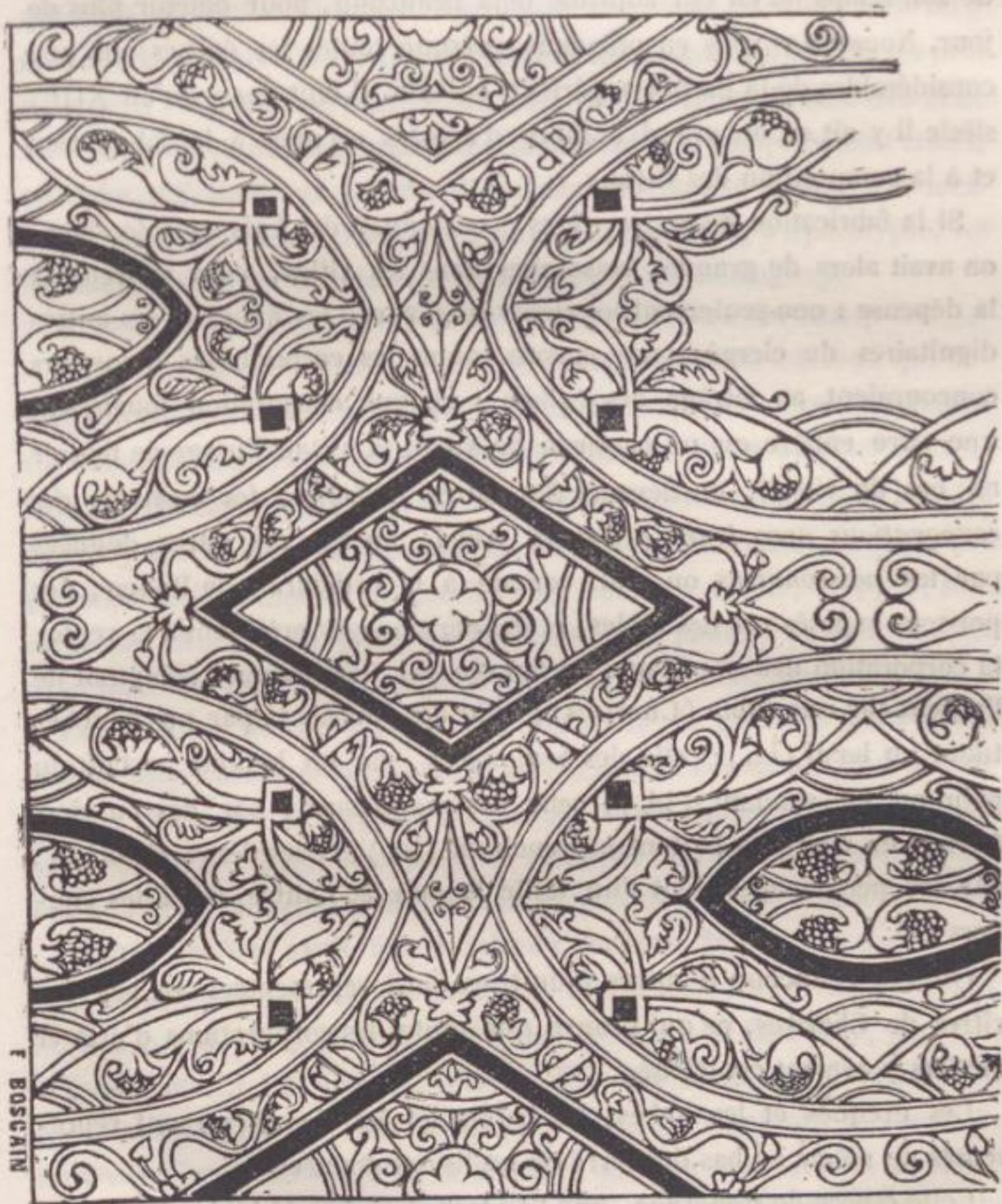
BORDURES DE VITRAUX.

Les bordures sont aussi assez variées; elles offrent des feuilles recourbées en crochets; des entrelacs dessinant des encadrements elliptiques, aux centres et aux extrémités desquels s'épanouissent des

palmettes; des feuillages de différents genres, recourbés à leurs extrémités en offrant des formes analogues à celles que l'on trouve dans certaines moulures de la fin du XII^e. siècle.

Quant aux couleurs, c'est le *bleu*, le *rouge* et le *vert* qui dominent. Ces trois couleurs principales s'harmonisent très-bien entr'elles et produisent un très-bel effet. On a employé le *jaune*, le *brun* et quelques autres nuances, avec sobriété.

On vit aussi, au XIII^e., des vitraux en grisaille, c'est-à-dire dont le



GRISAILLES TIRÉES DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES.

F. BOSCAIN

fond blanc était couvert de dessins et d'entrelacs noirs ou gris. Ces vitres, moins chères que les vitres à personnages, produisaient aussi, dans les églises, un clair obscur d'un effet agréable : elles sont ordi-

nairement divisées et relevées par des bandes dessinant des encadrements elliptiques, en losange, etc., et se détachant en noir, quelquefois en verre de couleur sur le fond. Le spécimen précédent est tiré d'un des vitraux de ce genre les plus élégants que j'aie rencontrés dans la cathédrale de Chartres.

Les vitraux de couleur se sont multipliés, partout, au XIII^e. siècle, avec une rapidité surprenante. L'abbé Le Bœuf fut étonné d'en trouver une si grande quantité dans les églises du diocèse de Paris, quoique de son temps on en eût supprimé déjà beaucoup, pour obtenir plus de jour. Nous en voyons encore dans presque toutes les églises un peu considérables de la première période ogivale. Il faut donc qu'au XIII^e. siècle il y ait eu un grand nombre d'artistes occupés à la fabrication et à la composition des vitraux.

Si la fabrication de ces verrières occasionnait des frais considérables, on avait alors de grandes ressources dans les villes, pour subvenir à la dépense : non-seulement les riches seigneurs, les abbés et les autres dignitaires du clergé, mais encore toutes les corporations d'ouvriers concouraient au vitrage des églises : chaque corporation fournissait une vitre entière ou un panneau de vitre, et c'était l'usage de figurer au bas du vitrail, au-dessous des autres tableaux, *les membres des corporations avec leurs attributs*. Ainsi, au bas des vitres données par les *poissonniers* on voit, comme à la cathédrale de Rouen, des poissons exposés sur des tables, et des personnages présidant à la vente ; la corporation des *changeurs* est figurée par des hommes comptant de l'argent sur une table (Chartres) ; celle des *bouchers*, par un boucher tuant un bœuf (id.) ; celle des *boulangers*, par un homme portant du pain ou en vendant (id.) ; celle des *maréchaux*, par des ouvriers ferrant un cheval et battant une enclume (id.) ; celles des *cordonniers*, par des personnages dont l'un taille le cuir et l'autre coud les souliers (id.).

On voit beaucoup d'autres industries ainsi représentées au bas des vitres de Chartres, ce qui prouve que toutes les corporations d'arts et métiers y avaient contribué.

Les évêques et les abbés, les barons et les chevaliers sont représentés de même au bas des verrières qu'ils ont données.

Cette espèce de *signature*, que l'on trouve au bas de toutes les vitres, est très-importante à examiner, puisqu'elle indique infailliblement quels en furent les donateurs.

Dans les fenêtres composées de lancettes surmontées d'une rose,

l'image du donateur a quelquefois été encadrée dans la rose qui forme le couronnement de la fenêtre ; c'est ainsi qu'à Chartres, on voit représentés, dans ces vitres circulaires, des rois, des ducs, des comtes, des barons bienfaiteurs de cette cathédrale revêtus de leurs armures, montés sur des chevaux richement harnachés et caparaçonnés, ayant leur écu chargé d'armoiries ; mais cette place me paraît avoir été réservée aux grandes notabilités de l'époque.

Non-seulement on voit, sur les vitraux du XIII^e. siècle, des tableaux qui nous montrent l'histoire légendaire des saints patrons, mais on y retrouve la plupart des sujets qui décorent les façades des édifices les plus richement sculptés. Les cathédrales qui, comme celles de Chartres et de Bourges, avaient une si grande quantité de fenêtres, complètement closes, en verre, offraient aux peintres d'immenses surfaces à remplir ; ils mettaient également à contribution l'Ancien Testament, l'Apocalypse, les légendes et tous les emblèmes alors admis par les théologiens.

Donnez quelques explications sur la confection des vitraux ?

C'était au peintre verrier à faire la distribution des tableaux qui devaient former chaque fenêtre et des fonds sur lesquels il devait les placer : sur les mesures données, il devait établir son dessin et l'arrêter en couleur sur ces cartons. Le trait du contour des figures qu'il avait à peindre devait y être formé si exactement que les pièces nombreuses, dont chaque panneau était composé, rapprochées les unes des autres, en ayant soin de laisser entr'elles la place de l'épaisseur du plomb, pussent remplir avec justesse l'espace auquel le panneau de verre était destiné.

Ces cartons, qui devaient coûter beaucoup de peine et d'attention, étaient soigneusement conservés et servaient à la confection de plusieurs vitraux destinés à des églises différentes. Aussi trouve-t-on, dans des vitres du XIII^e. siècle éloignées les unes des autres, les mêmes sujets, reproduits de la même manière et provenant des mêmes cartons.

Pierre Le Viel avait fait la même remarque. Il cite des vitraux du XIII^e. siècle, identiques de dessin et d'exécution, dans les églises de St.-Etienne de Limoges, de Clermont-Ferrand, de Cambrai, de Poissy, etc., etc.... Les mêmes verriers devaient transporter, suivant les besoins, leurs ateliers dans différentes villes. La signature *Clemens vitrearius Carnotensis*, qu'on lit à Rouen sur une des verrières de la cathédrale, nous apprend que l'artiste qui les a faits était de Chartres : la confection des nombreuses verrières de la cathédrale avait dû occuper des peintres long-temps dans cette ville : il y avait vraisemblablement là une école.

Les vitraux du XIII^e. siècle sont toujours composés de pièces de petite dimension, parce qu'alors l'art était privé de plusieurs ressources importantes dont il se servit plus tard, telles que les moyens d'étendre le verre en grandes feuilles et celui de diriger à propos les coups de feu, plus ou moins violents, par l'action desquels les substances colorantes pénétraient ou teignaient superficiellement les pièces découpées qui entraient dans la composition de la verrière.

Souvent les pièces se brisaient au feu ; or, moins elles étaient grandes, moins on avait ce danger à redouter, et, si la fracture arrivait, il était plus facile et moins coûteux de les réparer.

La difficulté que, faute d'employer le diamant, on éprouvait alors pour tailler le verre, et qui occasionnait aussi des fractures, était encore une des causes de l'emploi des pièces de petite dimension : cet emploi, il faut le dire, donne aux grandes verrières du XIII^e. siècle une solidité considérable, et nous lui devons la conservation des vitres nombreuses qui nous restent de cette époque. Ces vitraux ont une telle solidité qu'ils peuvent résister à des chocs violents : j'ai vu des enfants s'exercer longtemps à jeter sur eux des pierres sans parvenir à les crever.

La mise en plomb des panneaux terminée, il fallait placer ces différents morceaux dans les fenêtres qu'ils étaient destinés à fermer, et les assujettir solidement avec des barres de fer scellées dans la pierre : ces barres de fer s'appellent *armatures* ; elles entraient quelquefois dans le système du dessin en suivant le contour des médaillons ou encadrements renfermant des personnages.

Quelle est en France la distribution géographique du style ogival primitif ?

On trouve en France un très-grand nombre d'églises appartenant au style ogival primitif, mais elles ne sont pas également réparties dans toutes les provinces.

Les observations que j'ai faites, celles que plusieurs observateurs ont entreprises de leur côté, ont démontré depuis long-temps déjà que le style ogival du XIII^e. siècle, tel que je viens de le décrire, devient de plus en plus rare à mesure qu'on s'avance du Nord vers le Midi, contrée dans laquelle il a eu beaucoup de peine à s'acclimater. Des observations, faites il y a quinze ans, m'avaient porté à circonscrire la région où l'architecture ogivale a pris son plus grand développement par une ligne idéale embrassant la Normandie, le Maine, l'Orléanais, la Touraine, le pays Chartrain, l'Ile de France, la Champagne et le nord de la France. Cette

circonscription n'était pas d'une exactitude rigoureuse : elle devra recevoir des modifications, mais nous pouvons provisoirement l'admettre pour ramener nos divisions géographiques aux termes les plus simples.

Ainsi, dans cette région, le style ogival s'est développé dès le commencement du XIII^e. siècle avec les caractères que j'ai indiqués. Nous le voyons timide encore, mais cependant avec ses formes et ses combinaisons bien arrêtées dans la nef de Fécamp, bâtie à la fin du XII^e. et au commencement du XIII^e. siècle, par l'abbé Radulf, mort en 1220. Le beau chœur de la cathédrale de Bayeux, plus avancé que la nef de Fécamp, s'élevait aussi dans la première moitié du XIII^e. ; vers le même temps nous voyons surgir nos plus belles cathédrales gothiques, telles que celle de Chartres qui, commencée dans le XII^e. siècle, fut achevée et dédiée en 1260, par Pierre de Maincy, soixante-seizième évêque ; celle de Reims commencée peu de temps après 1210, par le célèbre architecte Robert de Coucy ; la cathédrale d'Amiens commencée en 1221 ; enfin les cathédrales de Paris, d'Auxerre, de Tours, du Mans, de Séz, de Rouen, de Lisieux et tant d'autres églises qui appartiennent, au moins en partie, au XIII^e. siècle, et aux dernières années du XII^e.

Sous saint Louis, cette architecture atteignit son apogée par l'emploi des larges fenêtres, des sculptures les plus fines et les plus pures, des formes les plus harmonieuses ; la chapelle que ce prince ajouta à son palais, en 1245 (la S^{te}.-Chapelle de Paris), fait époque dans les annales de l'architecture française. De ce moment, le principe d'élévation et de légèreté fit des progrès rapides et le style ogival revêtit les formes les plus gracieuses.

Ainsi, sans chercher d'autres exemples, la Sainte-Chapelle de Paris que tout le monde connaît, nous montre l'état de l'art à la fin de la première moitié du XIII^e. siècle dans les provinces situées au Nord de la Loire. L'architecture ogivale était moins avancée dans les autres régions que nous avons citées en parlant de l'architecture romane.

Si nous prenons d'abord l'Alsace et les provinces rhénanes, cette région du *roman-germanique*, nous pourrions affirmer qu'une grande partie des édifices de ce pays, dans lesquels le style ogival se montre à peine, où le style roman prédomine, appartiennent au XIII^e. siècle. Le roman de transition régnait encore sur les bords du Rhin, lorsque, sur quelques points de la France, le style ogival était déjà brillant d'élégance et de légèreté.

Ainsi, il résulte des observations faites par les antiquaires allemands et de celles que j'ai pu faire moi-même, qu'au XIII^e. siècle, on n'employait point, au moins généralement, le style gracieux et léger que

nous trouvons dans nos cathédrales d'Amiens, de Reims, de Chartres et de Paris, style qui régnait aussi en Angleterre, où il a reçu la dénomination d'*ancien anglais* (*early english*).

Il faut dire toutefois que certains édifices exceptionnels nous montrent le style ogival à peu près aussi avancé que chez nous. Telles sont l'église Notre-Dame de Trèves, élevée vers 1227, et diverses parties de la cathédrale de Cologne, commencée en 1248. Mais ces basiliques, dont le style est si différent de celui qu'on a employé pour la plupart des édifices contemporains, ont très-vraisemblablement été construites par des compagnies d'ouvriers étrangers et élevées sous la direction d'artistes ou d'architectes qui appartenaient à l'école française. Ce fait, que j'avais annoncé en 1837, a été depuis prouvé d'une manière tout-à-fait satisfaisante par le savant baron de Roisin, de Trèves.

Le retard dans l'adoption du style ogival, au XIII^e. siècle, et la persistance de l'architecture romane, parallèlement au style ogival primitif, sont remarquables aussi en Lorraine et dans le pays Messin.

La formation complète du genre gothique a été également plus tardive dans les provinces du centre que chez nous, et si l'on s'avance plus au Sud, dans le Lyonnais et le Dauphiné, les monuments de ce style deviennent de plus en plus rares. Il est vrai que certaines églises du premier ordre font exception, mais leur rareté confirme la supposition que je faisais tout-à-l'heure pour expliquer le style avancé de la cathédrale de Cologne; ils sont l'œuvre de corporations formant une école à part et composée d'hommes étrangers au pays.

Dans le midi de la France, l'architecture de transition, cette époque de fusion entre le style roman qui finit et le style ogival qui commence, ne se manifeste qu'au XIII^e. siècle, comme en Allemagne. Alors seulement l'ogive, tout en gardant une certaine lourdeur, un caractère et des détails romans, commence à prédominer et à revêtir des formes qui lui sont propres. Les édifices qui appartiennent incontestablement au XIII^e. siècle offrent un mélange continu de cintres et de tiers-points, d'ornements byzantins et ogivaux, de formes pesantes et élancées. S'il y a quelques exceptions, parmi les monuments du XIII^e. siècle du midi de la France, elles sont dues à des causes étrangères au pays.

Si de la Provence nous nous transportons dans les autres provinces du Sud, et que même nous remontions vers l'Aquitaine du Nord, nous remarquerons que, pendant que chez nous la forme ogivale était déjà en usage, elle n'était pas comprise par les artistes qui commençaient à l'employer.

« L'ogive dans leurs édifices produit l'effet d'un élément étranger et
 « bizarre ; elle ne se marie pas avec les autres parties des constructions ;
 « elle y vient en corps , pour ainsi dire , et non en esprit ; l'arc plein-
 « cintre est devenu aigu sans que ses proportions aient été changées ,
 « il n'est ni plus étroit , ni plus élevé , et la pointe qui le termine est
 « souvent si peu prononcée qu'il faut un œil attentif pour l'apercevoir.
 « Du reste , l'architecture est restée la même. Les colonnes sont courtes
 « et rares , les chapiteaux carrés , historiés , à feuilles grasses ou à en-
 « roulements ; les ornements , imités de l'antique ou barbares ; les fa-
 « çades sont toujours percées de larges portes cintrées ou d'une ogive à
 « peine sentie , surmontées d'un fronton à peine plus exhaussé que les
 « frontons antiques ; les tours sont rares et massives (1). »

M. Parcker, d'Oxford, est persuadé que l'architecture romane persiste et résiste à l'art ogival suivant certaines directions correspondant aux principales lignes de communication avec l'Italie fréquentées au moyen-âge, tandis que l'architecture ogivale s'avance en sens contraire entre ces lignes formant elle-même des courants au milieu des régions romanes vers le Midi. Cette théorie ingénieuse sera prochainement développée dans le *Bulletin monumental*.

Ce coup-d'œil, beaucoup trop rapide sans doute, suffit cependant pour limiter approximativement la région dans laquelle naquit, en France, et se développa le style ogival primitif, et déjà il conduit, comme on le voit, à préciser dans quelles contrées était le siège principal de l'école architectonique à laquelle nous devons les basiliques ogivales élevées au XIII^e. siècle.

S'il m'était permis d'analyser l'architecture à plein-cintre qui régnait au XII^e. siècle, dans les contrées où le style ogival paraît s'être d'abord développé, nous verrions que des combinaisons habituelles dans ce pays, et fort rares ou complètement inconnues dans les autres, préparaient insensiblement aux innovations que devait consacrer irrévocablement l'architecture ogivale. Ainsi, dès la fin du XI^e. siècle, nous trouvons en Normandie et ailleurs, et aussi en Angleterre, des colonnes de différents modules disposées en faisceau sur les piliers, tandis que les régions d'outre-Loire ne nous offrent habituellement que les colonnes cantonnées en croix sur les quatre faces du pilier ; nous voyons au Nord de la Loire ces colonnes s'élaner en faisceau jusqu'à la naissance des voûtes, caractère frappant du style gothique.

(1) V. M. Renouvier, *Sur le style ogival dans le midi de la France*.

Si nous comparons les fenêtres aiguës du XIII^e. siècle avec les fenêtres semi-circulaires du XI^e. et du XII^e. , nous pourrions remarquer que les lancettes géminées nous représentent absolument, sauf la forme aiguë des arcades, les cintres géminés, si souvent employés dans l'architecture romane; les fenêtres disposées trois à trois, telles qu'on en voit à la fin du XII^e. siècle et au XIII^e. , nous rappellent aussi les cintres disposés de même dans le siècle précédent.

La distribution des arcades et des portes est, à peu de chose près, la même dans le XIII^e. que dans les siècles précédents.

Quant aux ornements, on peut dire que les trèfles, les quatre-feuilles et quelques autres habituellement employés dans le XIII^e. s'étaient montrés dans le XII^e.

Nous pourrions pousser beaucoup plus loin notre examen comparatif, si ce court aperçu ne suffisait pour prouver que beaucoup d'éléments du nouveau style étaient compris dans l'architecture romane de la dernière époque; au reste, il n'est pas moins extraordinaire que presque partout et presque en même temps on ait abandonné, dans la région du Nord, le cintre pour l'ogive, l'ancien système pour le nouveau.

L'usage des toits élevés présentant une inclinaison favorable à l'écoulement des eaux pluviales, prévalut de bonne heure dans le Nord, et c'est une des causes qui durent puissamment influencer sur l'adoption de l'arcade en pointe.

Je vais mentionner quelques églises appartenant au style ogival primitif; les unes de la première moitié du XIII^e. siècle, les autres de la seconde moitié. Suivant le temps auquel elles appartiennent et le talent plus ou moins avancé des architectes, les unes offrent dans leurs arcades, leurs colonnes, leurs moulures, un air robuste qui les rattache à l'architecture du XII^e. siècle, et à l'époque de transition; les autres, au contraire, montrent le style ogival à l'état parfait, léger, svelte, élégant et bien proportionné dans toutes ses parties.

Eglise d'Epinal.	Très-curieuse, probablement de la première moitié du XIII ^e . Triforium trilobé. Colonnes annelées, etc., etc., etc.
Montierender (Haute-Marne).	Le chœur fort élevé, dans lequel on remarque des tribunes et un triforium superposés. Les bas-côtés qui l'entourent. La chapelle de la Vierge, etc., etc.
Joinville (Haute-Marne).	En partie.

Cathédrale de Laon.	Commencée au XII ^e . siècle, mais, selon toute apparence, terminée dans la première moitié du XIII ^e .; plusieurs parties de cet édifice, notamment la façade, offrent le type du plus ancien style ogival et le développement de ce style. On peut l'étudier avec profit.
La grande église de St.-Quentin. Cathédrale de Reims	En grande partie. Edifice remarquable. Toute entière, sauf un petit nombre de reprises. Commencée en 1211 et à peu près achevée 30 ans après, sous la direction de l'architecte Robert de Coucy.
Ruines de l'abbaye de Longpont (Picardie).	Grande église en ruine qui avait été dédiée en 1227 en présence de saint Louis. La certitude de cette date donne un grand intérêt archéologique à l'édifice.
Cathédrale d'Amiens.	Le chœur et la nef, sauf diverses chapelles, l'extrémité des transepts et des reprises qu'il serait difficile d'indiquer sans des plans et des élévations. Commencée en 1220, achevée en 1269, sauf les additions et reprises dont nous venons de parler. Trois architectes fameux dirigèrent successivement les travaux; Robert de Lusarches, Thomas de Cormont et son fils Renault.
Cathédrale de Soissons.	Le chœur date du commencement du XIII ^e . siècle, ainsi que le prouve une inscription attestant que, l'an 1212, cette partie de l'église fut ouverte aux chanoines.
St.-Denis. N.-D. de Paris.	Partie du chœur et de la nef. Le chœur et la nef, sauf les transepts et différentes parties. Commencée sous Philippe-Auguste, continuée durant le XIII ^e .; achevée seulement au XIV ^e . La galerie étroite, dans laquelle il ne peut circuler qu'une ou deux personnes, et que nous avons désignée sous le nom de triforium, est remplacée dans toute l'étendue de la grande nef et du chœur par une large tribune qui, comme à Fécamp, à Noyon et dans quelques autres églises peut contenir un grand nombre de fidèles.
Sainte-Chapelle de Paris.	En entier (sauf la rose occidentale qui est du XV ^e . siècle, et quelques parties refaites). Admirable édifice, construit en 1245 par Pierre de Montereau.
Sainte-Croix, à Provins. N.-D. de Mantes.	La grande nef et le collatéral du Sud. Chœur et nef, sauf quelques retouches. Bâtie par Eudes de Montreuil, qui avait accompagné saint Louis à la croisade. Il est facile de reconnaître que la porte à droite de l'entrée principale (S.-O.) a été recouverte par une application qui doit être de la fin du XV ^e . siècle.
Cathédrale de Chartres.	La nef (sauf la façade occidentale, la partie inférieure des tours et quelques parties). Les transepts, le chœur et les chapelles qui l'entourent (il faut excepter l'imagerie qui orne la clôture du chœur et qui est bien postérieure).
Eglise de St.-Pair à Chartres.	Diverses parties de la nef offrant, au-dessus des arcades du premier ordre, un triforium trilobé et, au cléristory, des lancettes géminées surmontées d'une ouverture ronde.
Eglise de la ville d'Eu (S.-Inf.).	La nef et les collatéraux. La voûte de ceux-ci s'élève jusqu'au-dessus du triforium, de sorte que les arcs géminés qui répondent au triforium sont éclairés par les fenêtres des bas-côtés et forment une espèce de galerie à jour très élégante. La partie basse du chœur est aussi du XIII ^e . siècle (les deux ordres supérieurs appartiennent au troisième style ogival).
Cathédrale de Rouen	Le chœur et la nef, en partie construits dans la première moitié du XIII ^e . par l'architecte Ingelram, qui fut chargé, vers le même temps, de la reconstruction de l'église de l'abbaye du Bec. Mais il faut excepter la partie supérieure de la grande nef qui paraît avoir été reprise en

	sous-œuvre; les transepts, les chapelles latérales et plusieurs autres parties postérieures au XIIIe. siècle, notamment les fenêtres du chœur. La voûte des bas-côtés de la nef s'élève comme à l'église d'Eu, au-dessus des arcs qui répondent au triforium.
Fécamp.	La nef commencée vers la fin du XIIe. siècle, construite en grande partie par l'abbé Radulph, mort en 1220. — Fenêtres en lancettes de la première époque. — Grandes tribunes, au-dessus des bas-côtés, remplaçant le triforium.
Cathédrale de Beauvais.	Les parties basses et moyennes, construites par Eudes de Montreuil, architecte de saint Louis.
Sainte-Chapelle de St.-Germer.	Construite vers la fin du XIIIe., à l'imitation de la Sainte-Chapelle de Paris.
Moulineaux (Eure).	Presque toute entière. Petite église assez remarquable et bien caractérisée.
Louviers (Id.).	La nef. Colonnes monocylindriques au premier ordre surmontées de colonnettes. L'extérieur appartient au dernier style ogival.
St.-Pierre de Lisieux.	La plus grande partie de la nef, des transepts et du chœur. Cette église, commencée au XIIe., fut continuée au XIIIe. siècle par Jourdain Du Hommet, mort en 1218; puis, après un incendie arrivé en 1226, réparée par l'évêque Guillaume du Pont-de-l'Arche, qui y ajouta diverses chapelles.
Saint-Etienne, à Caen.	Le chœur et les bas-côtés qui l'entourent.
Langrune (Calvados).	Le chœur et la nef. Quelques chapiteaux du chœur sont fort élégants. La tour est remarquable; la pyramide qui la surmonte doit être d'une époque postérieure.
Cathédrale de Bayeux.	Le chœur et les chapelles qui l'entourent, élevé vers le milieu du XIIIe. siècle. Les parties supérieures des murs latéraux de la nef.
Chapelle du Séminaire de Bayeux.	Très-élégante; fenêtres en lancettes; chevet rectangulaire.
N.-D. de Vire.	La nef en partie.
Norrey (Calvados).	Eglise très-intéressante, dont la date ne m'est pas encore connue, et qui doit être de la fin du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe.
Cathédrale de Sées.	La nef et ses bas-côtés sans chapelles. La façade occidentale (sauf les contreforts énormes maladroitement appliqués postérieurement et les parties refaites des tours).
Contances.	Tout l'édifice, sauf les chapelles des bas-côtés de la nef, et la chapelle de la Vierge. La façade occidentale.
Mortain.	Le chœur et la nef, sauf l'extrémité du rond-point qui paraît du XVe. siècle, et la porte latérale, au Sud, qui est romane.
Cathédrale de Dol.	La nef (la façade de l'Ouest exceptée) et une grande partie du chœur. Les colonnes de la nef méritent d'être remarquées; quelques-unes se détachent complètement des piliers dont elles sont l'accessoire, caractère que l'on trouve dans quelques édifices du XIIIe.
Cathédrale du Mans	Le chœur, les bas-côtés et les chapelles qui l'entourent, élevés en grande partie en 1230 et 1270, d'après les recherches de M. l'abbé Tournesac.
Cathédrale St.-Gatien, à Tours.	Le chœur et les chapelles qui l'entourent, fondés dans la deuxième moitié du XIIe. siècle, et terminés vers 1266, sous l'épiscopat de Vincent de Permil. Les chapelles qui entourent le chœur ont presque toutes conservé leurs fenêtres en lancettes; les chapiteaux des colonnes du premier ordre sont très-caractérisés.
St.-Julien de Tours.	Reconstruite en partie au XIIIe. siècle, sous le règne de saint Louis, d'après Chalmel, auteur de l'histoire de la Touraine.
N.-D. de Lamballe.	Quelques parties.
Cathédrale de Saint-Pol de Léon (Finistère).	La nef presque toute entière, la façade occidentale et la base des tours.

Candes.	Portail latéral, orné de statues très-remarquables. Quelques parties de la nef.
Cathédrale de Poitiers.	L'ornementation intérieure (chapiteaux et bases des colonnes; voûtes, moulures, etc., etc.) annonce en partie le XIIIe. siècle: ce monument a été commencé sous le règne de Henri II; mais il n'a vraisemblablement été achevé qu'au XIIIe. Le portail occidental est même postérieur au XIIIe. siècle.
Cathédrale de Bordeaux.	Parties de la nef. Peut-être quelques parties du chœur. (Ce dernier paraît plutôt se rapporter au XIVe.).
Basas (Gironde). St.-Gery, à Cahors.	Quelques parties construites vers 1233. Le chevet percé de trois lancettes, dont une, celle du milieu, plus élevée que les deux autres. Le reste de l'église est plus ancien et appartient au style roman.
St.-Amable, à Riom.	Le chœur, commencé en 1248, d'après les recherches de MM. Bouillet et Gonod, continué jusqu'en 1265. Le transept est du XIVe.
Cathédrale de Vienne (Isère).	Le chœur en partie. Frise en marbre blanc, incrustée de ciment rouge, mode d'incrustation que l'on trouve aussi dans l'abside de la cathédrale de Lyon et qui rappelle les incrustations que l'on voit en Toscane et ailleurs dans un grand nombre d'églises, notamment à St.-Michel et à la cathédrale de Luques, dans la façade de la cathédrale de Pise, etc. etc. Je n'ai point observé d'incrustations semblables en France, ailleurs qu'à Lyon et à Vienne.
Cathédrale de Lyon.	Les fenêtres dans la partie supérieure de l'abside; peut-être quelques parties de la nef.
Cathédrale de Saint Laurent, à Gênes.	La façade et le portail de l'Ouest. Cette façade est d'une richesse qui rappelle ce que nous avons de mieux parmi nos églises ogivales primitives du commencement du XIIIe. siècle, dans le nord de la France. Les trois portes qui ornent ce beau portail offrent des voûtures multiples reposant sur des colonnes à chapiteaux allongés, comme on les faisait au XIIIe.; quelques-unes de ces colonnes sont torses: on en voit aussi de garnies de perles conduites en spirale.
Cathédrale de Lausanne.	La nef (sauf l'ornementation de la façade). Remarquable par son vestibule elliptique.
N.-D. de Dijon.	Bâtie dans la seconde moitié du XIIIe. siècle. Un vestibule précède le portail; la façade occidentale est remarquable par ses parties superposées, rappelant la disposition de quelques églises italiennes, et par les frises ornées de rinceaux très-bien fouillés qui forment, entre chaque étage, des lignes horizontales peu en rapport avec le génie du style ogival.
Cathédrale de Bourges.	Le chœur, la nef en partie, sauf les chapelles des collatéraux. Quelques portions seulement de la façade comprise entre les deux tours. Vaste basilique fort élevée (110 pieds sous voûte), terminée circulairement à l'Est, et dans laquelle il n'y a pas de transepts. Deux rangs de bas côtés occupent tout le pourtour. La disposition de ces nefs rappelle aussi celle que l'on trouve dans quelques églises du XIIIe. siècle, notamment dans le chœur de la cathédrale du Mans.
Cathédrale d'Auxerre.	Le chœur. La première pierre en fut posée, en 1216, par Guillaume de Seignelay, il fut construit en grande partie par son successeur Henri de Villeneuve. La forme des fenêtres, la proportion des arcades, les bases, les colonnes et leurs chapiteaux à feuilles galbées, etc., tout annonce le beau temps de l'architecture ogivale primitive.
Vézelay (Yonne). Cathédrale de Strasbourg.	Le chœur et les chapelles qui l'entourent. Quelques parties, notamment le transept méridional.

Cathédrale de Toul.	La nef (sauf la façade occidentale qui est du XVe.) et le chœur en partie.
Eglise du St.-Sepulcre, à Chaumont-en-Bassigny	La nef, sauf les chapelles des bas-côtés, qui doivent être du XVe. siècle.
Cathédrale de Châlons-sur-Marne.	Le chœur et les bas-côtés qui l'entourent.
Cathédrale de Sens.	Parties de la nef.
Cathéd. de Troyes	Le chœur en partie et les chapelles qui l'entourent, commencées en 1208 sous l'épiscopat d'Hervée.
St.-Nicolas de Gand.	Quelques parties de la façade et les murs latéraux.
Lacken, près Bruxelles.	Chœur avec fenêtres en lancettes.
Eglise du Sablon, à Bruxelles.	En partie. Bâtie vers 1288.
Cathédrale Sainte-Gudule, à Bruxelles.	Parties du chœur bâties en 1226; terminées, dit-on, en 1273. Une grande partie de cette église a été refaite. La façade et les tours paraissent être du XIVe. ou du XVe. siècle; d'autres parties sont moins anciennes encore.

Quel jugement doit-on porter sur l'architecture du XIII^e. siècle?

A mon avis, le XIII^e. siècle est la belle époque de l'architecture ogivale. Dès le XIV^e. il y eut moins d'harmonie dans l'ensemble, l'architecture perdit de son élévation; on remarque plus de recherche et moins de naïveté dans les figures.

Il faudrait être complètement dépourvu de goût et de sensibilité, pour contempler sans émotion l'effet magique de nos belles églises du XIII^e. siècle. Les heureuses proportions observées par les architectes dans la forme des arcades et des fenêtres, la vaste étendue des nefs, ces murs aériens sur lesquels on a semé les découpures et les élégantes broderies; toutes ces merveilles de sculpture et de hardiesse rehaussées par la clarté mystérieuse d'un jour que les vitraux peints ont terni, impriment à l'âme un sentiment éminemment religieux.

Et lorsque, placé sous le portique d'une cathédrale, l'œil saisit tout l'espace du temple, parcourt la nef centrale, glisse avec étonnement sous ces voûtes à la fois légères et gigantesques pour venir se perdre dans le lointain où apparaît le rond-point, on ne peut se défendre d'une vive exaltation, d'une sorte de tressaillement; l'aspect d'une basilique frappe les sens, comme le ferait une poésie sublime ou une belle mélodie.

Si de l'intérieur on passe à l'extérieur, on n'est pas moins charmé des proportions à la fois vastes et gracieuses du vaisseau, de l'élégance des tours, de la profusion des clochetons, des arcs-boutants et des contreforts.

L'examen le plus superficiel suffit pour convaincre qu'une pensée

prédomine dans les monuments du XIII^e. siècle, savoir : *l'élancement, la direction vers le ciel*. Cette forme pyramidale qui se produit dans toutes les parties dominantes des édifices, non-seulement dans les frontons, les tours, les clochetons, mais encore dans les fenêtres à lancettes, contribue beaucoup à donner aux basiliques une apparence de hauteur qu'elles n'ont pas toujours en réalité. C'est aussi de cet accord dans les formes que naît l'harmonie et l'unité qui distinguent si heureusement les monuments de la première époque ogivale.

Il suffit d'observer sans prévention l'aspect magnifique des grandes églises élevées par les architectes du moyen-âge, pour se convaincre que le style ogival du XIII^e. siècle convient plus particulièrement à nos temples, auxquels il imprime un caractère solennel, que n'offrent point en ce genre les imitations plus ou moins heureuses de l'architecture antique.

Par quels moyens parvenait-on à bâtir, aux XII^e. et XIII^e. siècles, ces basiliques répandues en si grand nombre dans toutes les parties de la France ?

Le clergé possédait des revenus considérables, et quelquefois il pouvait entreprendre de grands travaux sans réclamer de secours étrangers. Mais il lui fallut bien souvent recourir à l'assistance des fidèles; alors il trouvait dans le zèle extraordinaire, dans l'enthousiasme inconcevable qui animait les esprits, de telles ressources en tout genre, qu'au lieu de se borner à construire de nouvelles églises et à réparer les anciennes, on en renversait quelquefois de très-solides pour les réédifier d'après les règles du style ogival. Non contents de contribuer par des offrandes à la construction des basiliques, les fidèles se rendaient en foule dans les lieux où l'on en élevait, pour prendre part aux travaux les plus pénibles. C'était une sorte de pèlerinage qu'on entreprenait pour racheter ses fautes et pour obtenir des grâces spirituelles.

Dans une lettre écrite, en 1145, aux religieux de l'abbaye de Tuttebery, en Angleterre, Haimon, abbé de St.-Pierre-sur-Dive, peint l'empressement avec lequel on se livrait à ces actes de dévotion.

Haimon rapporte que pendant la nuit on allumait des cierges sur les charriots, autour de l'église en construction, et qu'on veillait en chantant des hymnes et des cantiques.

Enfin, il nous apprend (et ceci est intéressant à noter) que le pieux usage de se réunir, pour travailler à la construction des églises, avait pris naissance à Chartres, à l'occasion des travaux qui furent faits à

la cathédrale de cette ville, que d'autres réunions eurent lieu peu de temps après à St.-Pierre-sur-Dive pour aider à construire l'église de cette abbaye, et qu'ensuite de semblables congrégations se formèrent dans toute la Normandie, *surtout dans les lieux où l'on élevait des temples sous l'invocation de la Sainte Vierge* (1).

On trouve aussi dans une lettre de Hugues, archevêque de Rouen, écrite en 1145 à Thierry, évêque d'Amiens, des détails sur ces grandes réunions d'ouvriers bénévoles.

« Les habitants de Chartres (dit l'archevêque de Rouen), ont concouru à la construction de leur église en charriant des matériaux; notre Seigneur a récompensé leur humble zèle par des miracles qui ont excité les Normands à imiter la piété de leurs voisins. Nos diocésains ayant donc reçu notre bénédiction se sont transportés à Chartres où ils ont accompli leur vœu.

« Depuis lors, les fidèles de notre diocèse et des autres contrées voisines ont formé des associations dans un but semblable; ils n'admettent personne dans leur compagnie, à moins qu'il ne se soit confessé, qu'il n'ait renoncé aux animosités et aux vengeances et ne se soit réconcilié avec ses ennemis.

« Cela fait, ils élisent un chef sous la conduite duquel ils tirent leurs charriots en silence et avec humilité (2). »

Mais cette foule qui venait travailler par corvée à la construction des églises n'avait aucunes notions d'architecture; elle agissait évidemment sous la direction des architectes (3), et ceux-ci devaient être fort nombreux, puisqu'on bâtissait partout avec tant d'ardeur au XII^e. et au XIII^e. siècle.

(1) Hujus sacræ institutionis ritus apud Carnotensem ecclesiam est inchoatus, ac deinde in nostrâ virtutibus innumeris confirmatus, postremo per totam fere Normanniam longe lateque convaluit ac loca per singula matri misericordiæ dicata, precipue occupavit (*Annales de l'ordre de saint Benoît*, t. VI, p. 394).

Il est à remarquer qu'on eut pour la Sainte Vierge une très-grande dévotion à partir du XII^e. siècle; c'est à cette époque que l'on commença à donner à la chapelle qui lui était dédiée de plus vastes dimensions qu'aux autres.

(2) Voir le reste de cette lettre dans un mémoire de M. Richome sur l'abbaye de St.-Pierre-sur-Dive.

(3) Les travailleurs bénévoles étaient principalement occupés à transporter les matériaux. Plusieurs antiquaires attribuent à la difficulté que l'on devait éprouver à voiturier les pierres, le volume peu considérable qu'elles offrent presque toutes dans les constructions du moyen-âge; il faut compter aussi pour beaucoup la facilité que l'on trouvait à manier des pièces d'un petit volume surtout lorsqu'il fallait les placer dans les pyramides et dans les murs élevés des églises.

Il paraît que, dès cette époque, les maçons ou tailleurs de pierre se réunirent en compagnies, qui avaient leurs statuts et leurs chefs, et qui allaient s'établir dans les lieux où il y avait des édifices religieux à construire.

Quand on considère la perfection et l'uniformité des monuments du XIII^e. siècle, on ne peut douter qu'il n'existât parmi les architectes une doctrine bien arrêtée et des connaissances beaucoup plus étendues qu'on ne l'a supposé pendant long-temps.

AUTELS. — CRÉDENCES OU PISCINES. — FONTS BAPTISMAUX. — BÉNITIERS. — TOMBEAUX ET LIEUX DE SÉPULTURE. — SIÈGES ET STALLES. — PORTES FERRÉES. — VASES SACRÉS. — TISSUS. — PALÉOGRAPHIE MURALE,

DURANT LA PREMIÈRE PÉRIODE OGIVALE.

Autels.

Quels furent, au XIII^e. siècle, la forme et la disposition des autels.

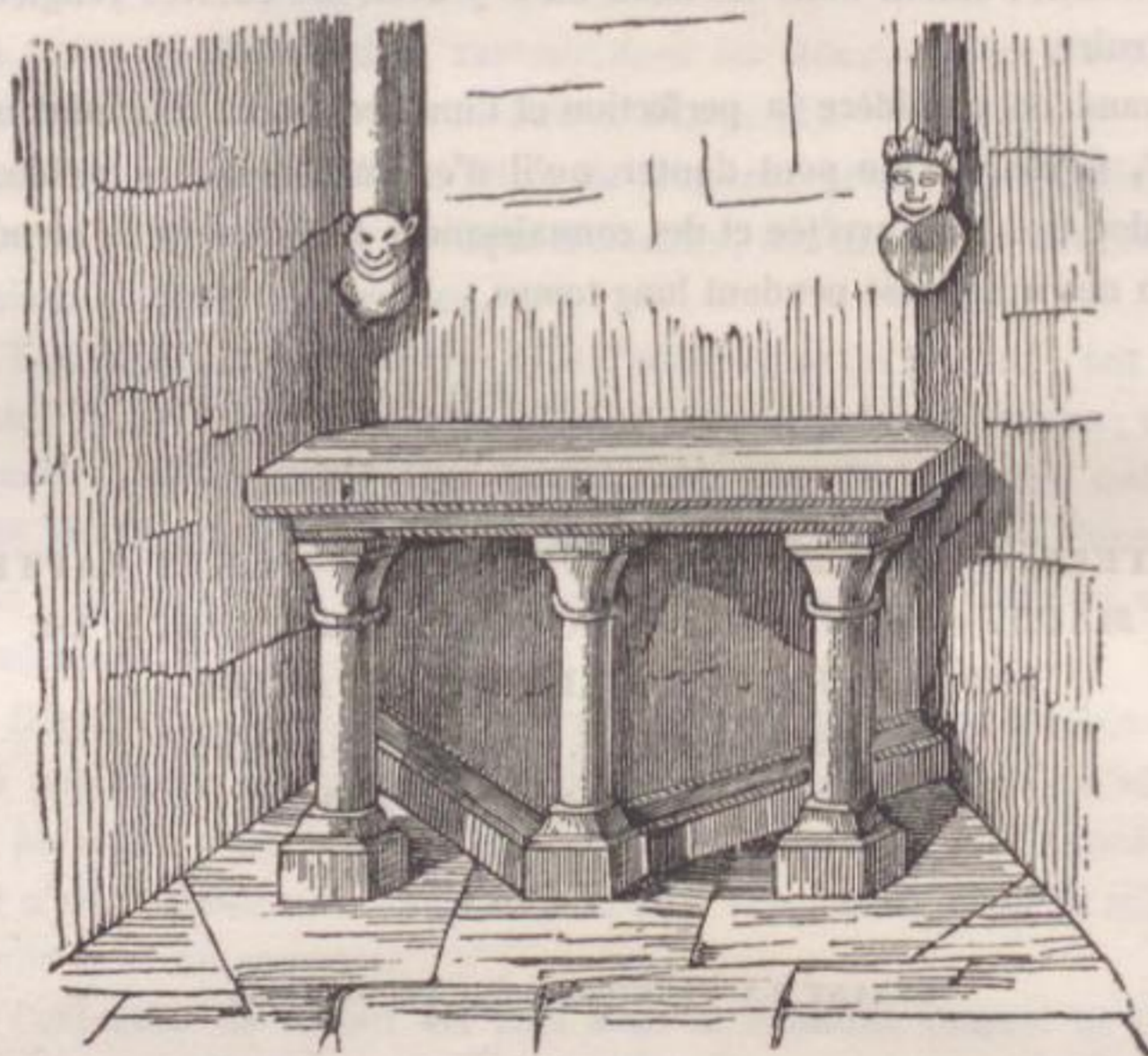
Les autels du XIII^e. siècle ont des caractères qui peuvent être indiqués en quelques mots.

Ce furent, comme auparavant, des tables en pierre portées sur des colonnettes et des arcades détachées, quelquefois des massifs garnis d'arcatures sur le devant.

Ils se distinguent des autels romans par les formes et les moulures du style ogival, et souvent aussi parce qu'ils sont plus larges et conséquemment moins carrés, que dans les XI^e. et XII^e. siècles.

Je donne ci-après l'esquisse d'un autel que je crois de la fin du XIII^e. siècle, et qui existe dans l'église de Norrey près Caen, vraisemblablement de la même époque. La table repose sur un massif triangulaire et en avant sur trois colonnettes, dont deux sont complètement

dégagées ; trois trous pratiqués dans l'épaisseur de la table de pierre, au-dessus des chapiteaux des colonnes, ont peut-être renfermé des re-



AUTEL DU XIII^e. SIÈCLE, A NORREY (CALVADOS).

liques : je n'en ai point remarqué de traces à Norrey, mais ailleurs les reliques de consécration sont incrustées dans des trous semblables.

AUTEL A ST.-GERMER. J'ai dessiné, au fond de la Sainte-Chapelle de St.-Germer, un autel du XIII^e. siècle, porté sur des arcs trilobés très-légers et dont l'intérieur présente une cavité dans laquelle on pouvait placer un cercueil ou une châsse. J'ignore si jamais il en a été ainsi, mais cette galerie à claire-voie servant de support à la table justifie ma supposition ; et, d'ailleurs, on sait que beaucoup d'autels étaient creux comme celui-ci et qu'ils renfermaient des reliquaires : la largeur de cet autel est à peu près de 2^m. (1^m. 98), la profondeur de 1^m., la hauteur de 0^m. 97.

Quelques tables d'autels étaient portées, aux deux extrémités, sur des jambages en pierre faisant l'office de chantiers, et le centre offrait

une vaste cavité dans laquelle on pouvait déposer des châsses et des reliques. Ces jambages étaient quelquefois décorés de colonnettes taillées dans la pierre même.

On vit aussi aux XIII^{e.} et XIV^{e.} siècles des autels massifs, soit unis, soit garnis d'arcatures et semblables, sauf le style des colonnes et des ornements, à celui que j'ai figuré en parlant des autels du XII^{e.} siècle; mais il est bon de remarquer que plusieurs de ces autels étaient creux dans l'origine et n'ont été remplis que dans la suite : j'ai lieu de croire que la plupart avaient leur table portée sur des colonnes et offraient une cavité intérieure comme ceux de Norrey.

Quels étaient, au XIII^{e.} siècle, les accessoires des autels ?

Sur la plupart des autels des XIII^{e.} et XIV^{e.} siècles, il n'y avait pas de tabernacle pour recevoir les hosties : l'Eucharistie se conservait dans des vases faits, les uns en forme de colombes, les autres en forme de tours, qui étaient tantôt suspendus, tantôt renfermés dans des armoires placées à côté de l'autel, dans la muraille.

Il paraît que ces deux modes de conservation étaient indifféremment usités : Odon Rigault, archevêque de Rouen, prescrivit dans une de ses visites (1266) au prieur de Bohon (Manche), d'adopter l'un ou l'autre : *Rogavimus priori ut corpus Domini faceret et procuraret reponi in aliquo vasi pixide vel hujus modi, in aliquo loco celebri et eminente, SUPRA ALTARE VEL JUXTA.*

Les images placées sur l'autel ont été extrêmement rares avant le XIII^{e.} siècle; il ne faut pas confondre avec celles-ci les peintures qui décoraient les murs de l'abside et dont parlent les écrivains.

L'abbé Thiers, savant liturgiste, pense qu'avant le XII^{e.} siècle on suspendait bien des guirlandes et des couronnes de fleurs autour et au-dessus des autels et sur les murs, mais qu'on n'en déposait point sur la table même de l'autel.

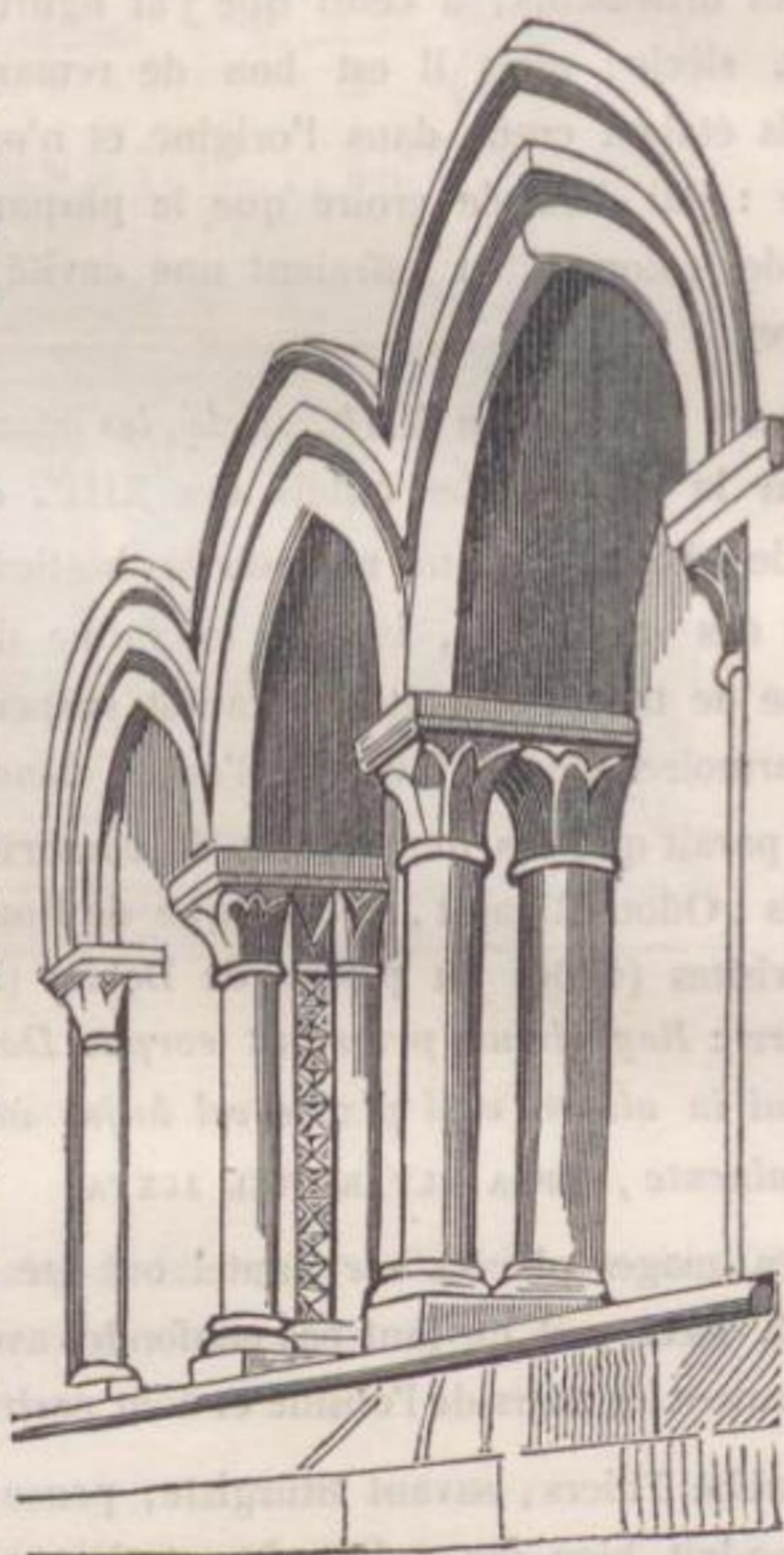
Il n'y eut pas non plus de contre-rétables avant la fin du XIII^{e.} siècle, et ceux que l'on vit alors dans quelques églises furent très-bas : ornés de petites figures sculptées, disposées sur une seule ligne et représentant des traits de l'Écriture sainte ou de la vie de J.-C. Lorsque les autels étaient adossés à un mur, le rétable pouvait être décoré de feuillages et de broderies sculptées.

Crédences.

Quelle était la forme des crédences au XIII^e. siècle ?

Les crédences, extrêmement rares dans le XII^e. siècle (V. la page 212), se voient partout au XIII^e.; c'est donc à cette époque qu'il faut en général faire remonter les plus anciennes de celles qui nous restent.

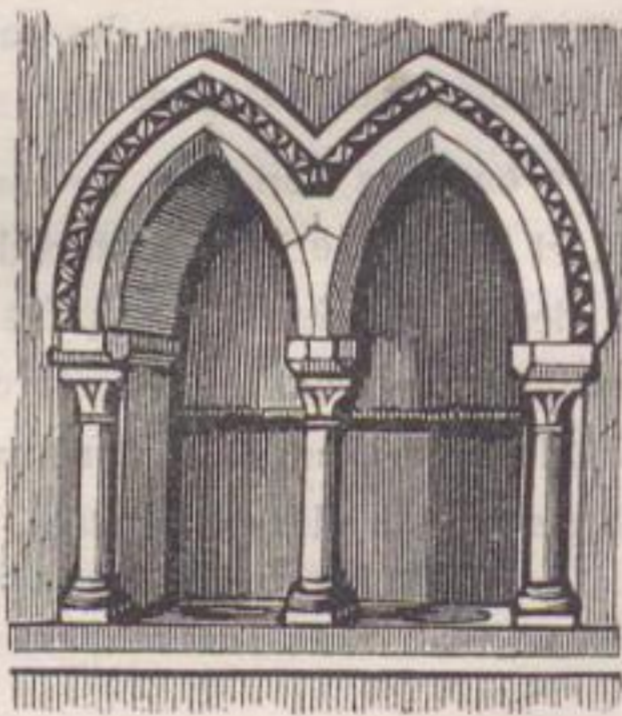
Toutes les chapelles des grandes églises en sont pourvues, quelques-unes en ont plusieurs disposées à droite et à gauche de l'autel. Elles sont ordinairement divisées dans la hauteur par une tablette horizontale en pierre sur laquelle on pouvait déposer des vases sacrés, et au-dessous est la cuvette ou piscine percée d'un trou pour l'écoulement de l'eau, conformément à la prescription du pape Léon IV. (V. la page 212.)



CRÉDENCES DE LA 1^{re}. MOITIÉ DU XIII^e. SIÈCLE.

Les crédences sont réunies ou géminées comme celles-ci au commencement du XIII^e. siècle.

Dans la seconde moitié du XIII^e. siècle, les crédences participèrent dans leur ornementation de la richesse et de l'élégance qui caractérise cette belle époque de l'ère ogivale. On en trouve alors beaucoup comme



CRÉDENCE GÉMINÉE DU XIII^e. SIÈCLE.

celles-ci subtrilobées au sommet, et surmontées d'un fronton triangulaire garni de crochets, couronné par un fleuron.



CRÉDENCES GÉMINÉES SUBTRILOBÉES À FRONTONS, DE LA 2^e. MOITIÉ
DU XIII^e. SIÈCLE.

On voit de magnifiques crédences autour du sanctuaire de la Sainte-Chapelle de Paris, bâtie par saint Louis; il y en a de fort belles aussi dans la Sainte-Chapelle de St.-Germer (Oise); elles y sont plus élevées et en plus grand nombre que dans les églises ordinaires.

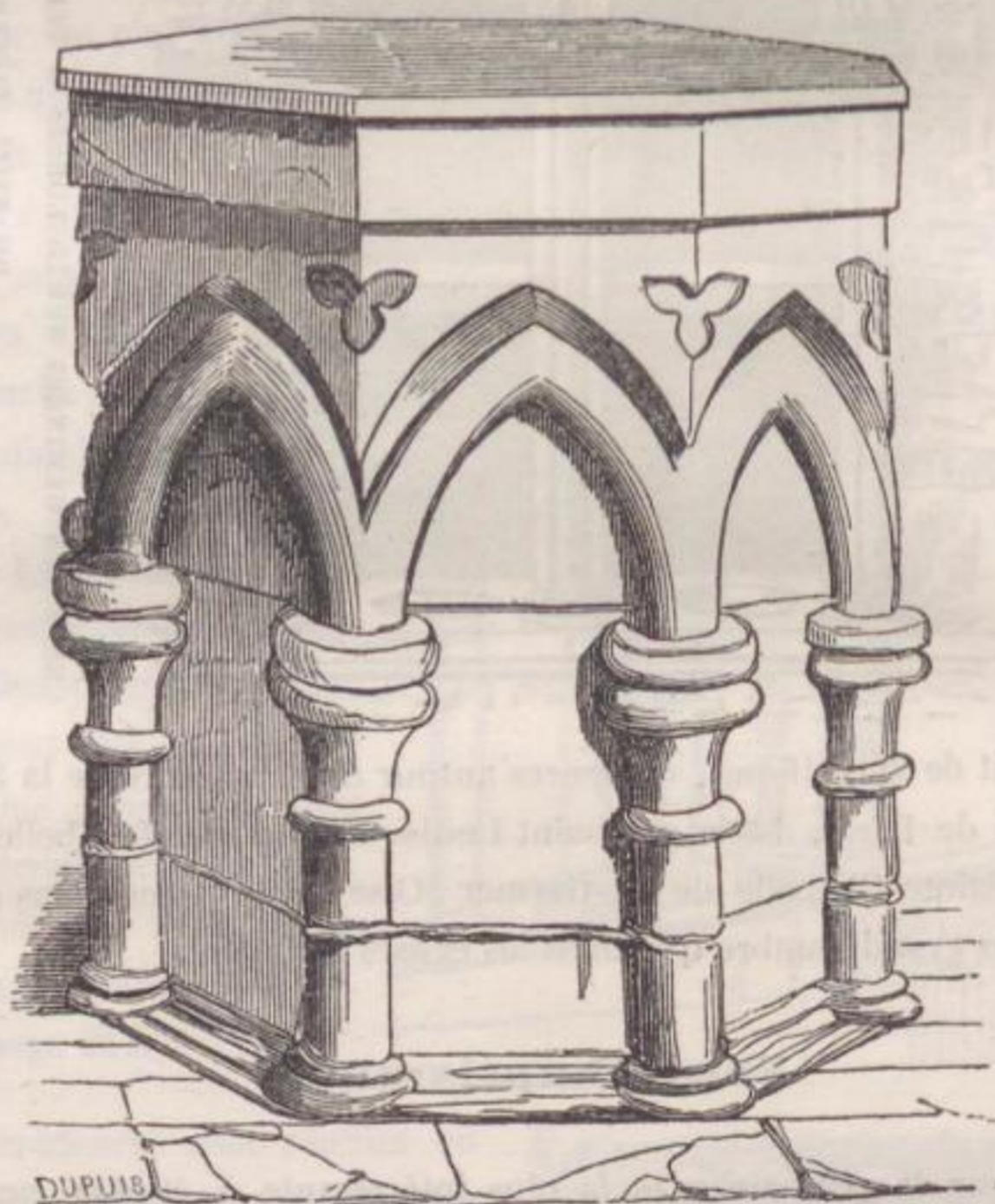
Fonts baptismaux.

L'époque la plus riche et la plus intéressante à étudier pour les fonts baptismaux est celle du XII^e. siècle. Les fonts du XIII^e. sont moins nombreux et moins remarquables sous le rapport du travail.

Comme les fonts du XII^e. siècle étaient en pierre très-solide et choisie (marbre, pierre de liais, granite) et qu'ils méritaient l'attention par leurs formes et leurs ornements, on les a conservés et replacés dans beaucoup d'édifices qui ne datent que de la période ogivale, et c'est ce qui explique pourquoi nous trouvons encore aujourd'hui proportionnellement plus de fonts qui méritent d'être remarqués du XII^e. siècle que des siècles postérieurs.

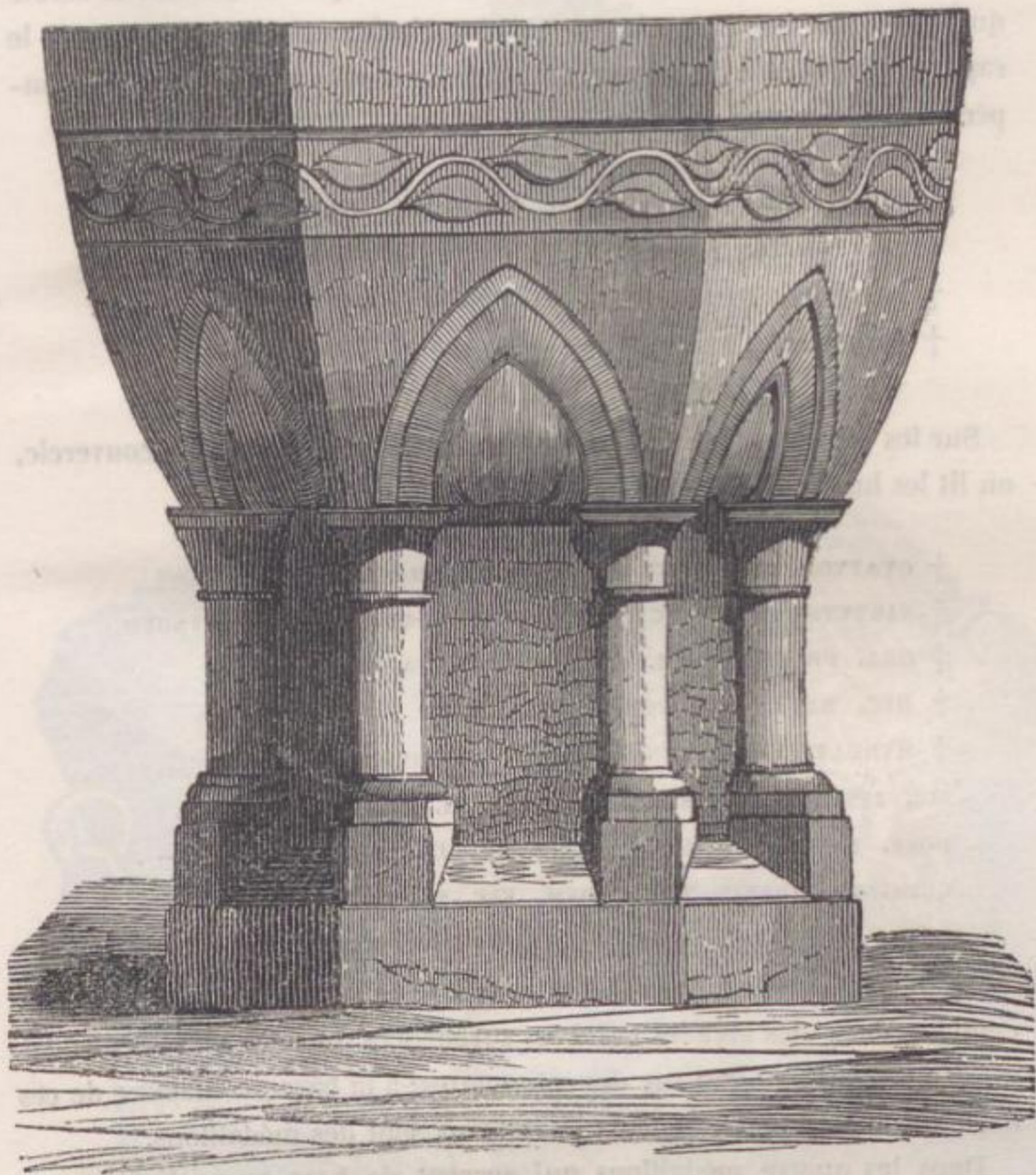
D'après mes observations, il n'y a pas de combinaisons nouvelles pour les fonts au XIII^e. siècle, mais seulement modification de quelques-uns des types précédents et abandon presque total des autres. Ces modifications résultent, premièrement de l'adoption des décorations du style ogival pour les chapiteaux des colonnes, les frises, etc.; secondement, de l'introduction de la forme octogonale pour quelques cuves et pour le réservoir des fonts pédiculés. Mais il est à remarquer que ce réservoir est toujours arrondi à l'intérieur lorsque l'extérieur est à pans coupés.

Ainsi j'ai observé, parmi les fonts du XIII^e. siècle, des cuves octogones dont les pans sont ornés d'arcatures ogivales, des fonts mo-



CUVE BAPTISMALE OCTOGONE ORNÉE D'ARCATURES.

nopédiculés caliciformes, c'est-à-dire dont le réservoir est arrondi en-dehors et en-dedans; des fonts pédiculés composés ou à colonnes auxiliaires, à table rectangulaire comme celui qui est figuré p. 224, quelquefois octogones ayant des colonnes auxiliaires sur quatre de leurs faces. Je ne peux que renvoyer aux détails que j'ai donnés sur les fonts du XIII^e. siècle, dans le tome VI de mon *Cours* et aux planches qui reproduisent plusieurs de ces fonts.



FONT PÉDICULÉ CALICIFORME OCTOGONE ORNÉ D'ARCATURES DANS L'ÉGLISE DE
LHUITRE (AUBE).

Font en bronze de la cathédrale de Hildesheim. — Le font de la cathédrale de Hildesheim est en bronze, d'une conservation parfaite, et c'est peut-être le plus magnifique qui existe de la 2^e. moitié du XIII^e. siècle.

La cuve repose sur quatre personnages ayant chacun un genou en terre et tenant une urne dont l'eau se répand sur le pavé : ce sont les figures emblématiques des quatre fleuves du paradis, et sur le cercle qui porte sur leurs épaules se lit l'inscription suivante, expliquant le rapport symbolique de chacun de ces fleuves avec la prudence, la tempérance, le courage et la justice.

† TEMPERIEM. GEON. TERRE. DESIGNAT. HIATVS.
 † EST. VELOX. TIGRIS. QVO. FORTIS. SIGNIFICATVR.
 † FRVGIFER. EVFRATES. EST JVSTITIA. QVE. NOTATVS.
 † OS MVTANS. PHISON. EST. PRVDENTI. SIMILATVS.

Sur les cercles qui garnissent le bord de la cuve et celui du couvercle, on lit les huit vers qui suivent :

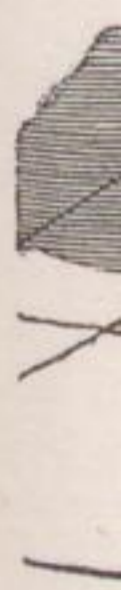
† QVATVOR. IRBORANT. PARADISI. FLVMINA. MVNDVM.
 † VIRTVTES. QVE. RIGANT. TOTIDEM. COR. CRIMINE. MVNDVM.
 † ORA. PROPHE TARVM. QVE. VATICINATA. FVERVNT.
 † HEC. RATA. SCRIPTORES. EWANGELII. CECINERVNT. †
 † MVNDAT. VT. IMMVNDI. SACRI. BAPTISMATIS. Vnda.
 SIC. JVSTE. FVSVS. SANGVIS. LAVACHRI. TENET. VSVS. — .
 POST. LAVAT. ATTRACTA. LACRIMIS. CONFESSIO. FACTA. — .
 CRIMINE. FEDATIS. LAVACHRVM. FIT. OPVS. PIETATIS. †

Quatre tableaux en bas-relief occupent le contour de la cuve ; ils sont compris dans des arcades trilobées surbaissées qui leur servent d'encadrement et qui reposent sur des colonnettes ; à la base de chacune de ces dernières et au-dessus de leurs chapiteaux sont des médaillons.

Dans les quatre médaillons qui servent de base aux colonnettes et qui reposent sur les figures représentant les quatre fleuves du paradis, sont quatre vertus : la *prudence*, la *tempérance*, le *courage*, la *justice*, ce qui explique les vers relatifs aux quatre fleuves.

Les médaillons qui surmontent les colonnettes renferment les prophètes *Isaïe*, *Jérémie*, *Daniel*, *Ezéchiël*, surmontés des quatre évangélistes saint *Mathieu*, saint *Luc*, saint *Marc*, saint *Jean*.

On comprendra cette disposition des sujets en jetant un coup-d'œil sur l'esquisse ci-jointe exécutée par M. E. Sagot, dans laquelle on voit de face la colonnette qui sépare deux des quatre cadres ornant le pourtour de la cuve. On trouve, en allant de bas en haut, au-dessus





H. MEUNIER

Sa got del.

VUE DU FONT EN BRONZE DE LA CATHÉDRALE DE HILDESHEIM.

du fleuve *Phison*, emblème de la prudence, cette vertu représentée par une femme couronnée avec l'inscription *Prudentia*; puis au-dessus de la colonnette le prophète *Isaïe*, et plus haut saint Mathieu.

On voit dans mon dessin les Israélites passant le Jourdain sous la conduite de Josué et portant l'arche d'alliance. La légende suivante accompagne le bas-relief:

AD. PATRIAM. JOSVE. DVCE. FLVMEN. TRANSIT. HEBREVS.
DVCIMVR. AD. VITAM. TE. DVCE. FONTE. DEVS.

On lit autour d'un autre bas-relief qui représente le passage de la Mer Rouge :

PER. MARE. PER. MOYSEN. FVGIT. EGIPTVM. GENVS. HORVM.
PER. CHRISTVM. LAVACHRO. FVGIMVS. TENEBRAS. VICIORVM.

Les deux vers suivants accompagnent le bas-relief représentant le baptême de J.-C. :

HIC. BAPTIZATVR. CHRISTVS. QVO. SANCTIFICATVR.
NOBIS. BAPTISMA. TRIBVENS. IN. FLAMINE. CRISMA.

Dans le quatrième bas-relief, la Sainte Vierge est représentée tenant l'enfant Jésus. Un personnage crossé et mitré qu'on voit sur le premier plan doit être Wilbernus, qui a donné ce font dans la seconde moitié du XIII^e. siècle.

Voici les deux vers qui expliquent ce bas-relief :

† WILBERNVS. VENIE. SPE. DAT. LAVDIQVE. MARIE.
HOC. DECVS. ECCLESIE. SVSCIPE. CHRISTE. PIE.

Le couvercle de ce beau font baptismal est de forme conique et à charnières comme ceux des petits ciboires en cuivre émaillé dont nous avons produit un spécimen à la page 240.

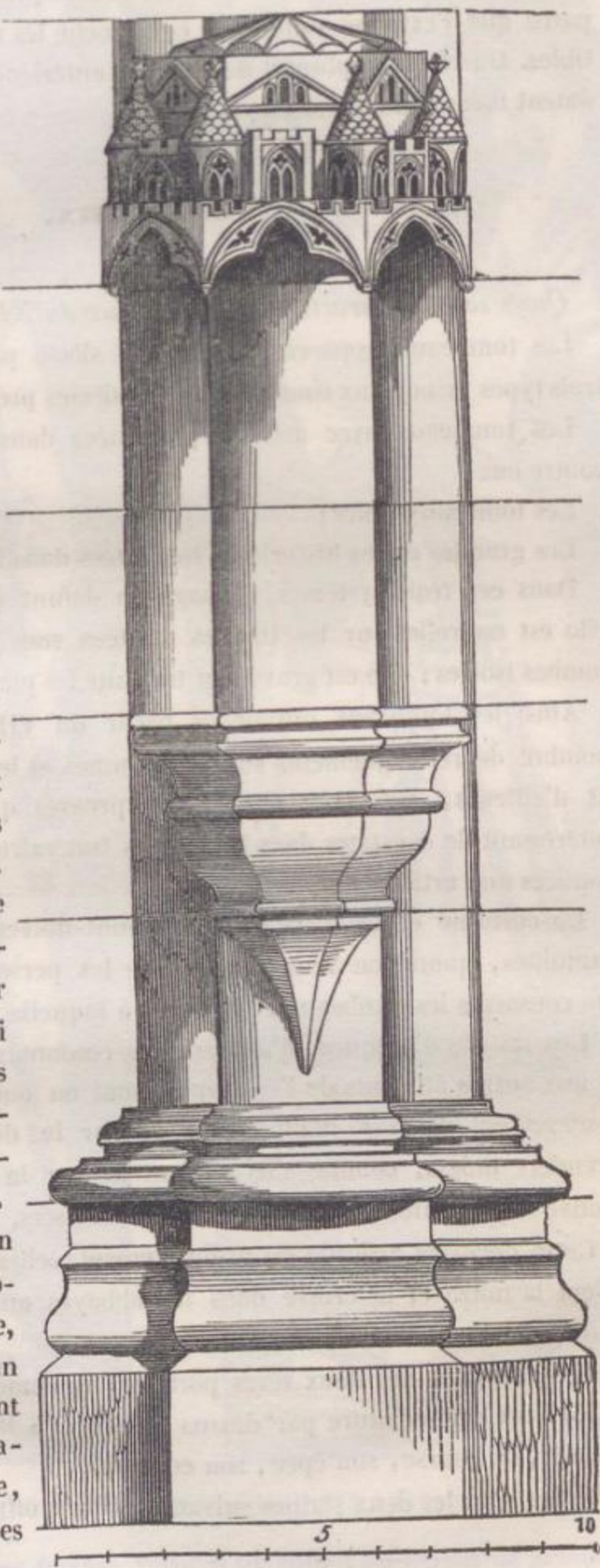
Quatre bas-reliefs avec des inscriptions, encadrés dans des arcades trilobées, garnissent ce couvercle qui se termine par un fleuron.

Bénitiers.

Les bénitiers ont-ils eu des formes particulières au XIII^e. siècle ?

Les bénitiers affectèrent anciennement la forme de cuves plus ou moins larges, d'autres étaient pédiculés comme les fonts baptismaux et ont été confondus avec ces derniers, mais il en reste fort peu de ce genre. Ils tenaient trop de place. On leur a substitué de bonne heure des réservoirs beaucoup moins volumineux, tantôt creusés dans une espèce de colonne, tantôt en encorbellement dans le mur voisin de la porte. Le plus ancien exemple authentique que je connaisse de ce dernier genre de bénitiers qui sont à présent les plus communs dans nos églises, est celui de Villeneuve-le-Roy (Yonne).

Il se compose d'un réservoir octogonal appliqué sur une colonne, et il est surmonté d'un dais ou couronnement offrant la représentation d'une citadelle, comme presque tous les dais du XIII^e. siècle.



BÉNITIER DU XIII^e. SIÈCLE, A VILLENEUVE-LE-ROY.

Quant aux bénitiers détachés des murs et qui ressemblent aux fonts baptismaux, c'est dans les contrées granitiques que j'en ai vu le plus, parce que l'extrême solidité de cette roche les rend presque indestructibles. Du reste, la plupart ne sont pas antérieurs au XIII^e. siècle et ne datent même que des siècles suivants.

Tombeaux.

Quels sont les caractères des tombeaux du XIII^e. siècle ?

Les tombeaux apparents du XIII^e. siècle peuvent se rapporter à trois types principaux comme ceux des siècles précédents, savoir :

Les tombeaux avec arcades pratiquées dans les murs ou adossés contre eux ;

Les tombeaux isolés ;

Les grandes dalles historiées, incrustées dans le pavé des églises.

Dans ces trois systèmes, l'image du défunt est souvent reproduite ; elle est en relief sur les tombes abritées sous des arcades, et sur les tombes isolées ; elle est gravée au trait sur les pierres tombales.

Ainsi les tombeaux offrent, à partir du VIII^e. siècle, un grand nombre de renseignements sur les costumes et les usages. La statuaire fit d'ailleurs, au XIII^e. siècle, des progrès qu'il est facile et très-intéressant de constater dans les statues funéraires, qui ont été souvent confiées aux artistes les plus habiles.

Le costume et les attributs du défunt doivent être soigneusement examinés, quand on veut reconnaître les personnages auxquels ont été consacrés les tombeaux et l'époque à laquelle ils ont été érigés.

Les statues d'évêques, d'ailleurs très-reconnaissables à leurs mitres, et aux autres attributs de l'épiscopat, sont en outre distinguées par le soulèvement de leur main droite et par le déploiement des deux premiers doigts, comme s'ils allaient donner la bénédiction. On en trouve aussi beaucoup qui ont les mains croisées.

Cette dernière attitude est ordinairement celles des abbés, qui portaient la mitre et la crosse dans les abbayes auxquelles ce privilège était accordé.

Les séculiers des deux sexes portaient également des habits longs ; ils avaient une ceinture par dessus la robe, à laquelle on suspendait ses clés, sa bourse, son épée, son couteau.

Telles sont les deux statues suivantes, l'une offrant un guerrier vêtu

de sa jacque de maille, recouverte d'une cotte d'armes, portant à la ceinture, du côté gauche, une dague et un bouclier triangulaire ;



Victor Petit de.

STATUES TOMBALES DE SAINTE-MARIE-AUX-ANGLAIS.

l'autre représentant une femme vêtue d'un surcot au-dessus de la cotte hardie, et tenant la main droite relevée sur la poitrine.

Telle est aussi la statue qui orne le tombeau de Guillaume, fils de Hugues II, seigneur de Naillac-sur-Blanc, mort en 1266, et qui existe encore dans l'église de Gargilesse sur la Creuse.



Le style des moulures et les détails architectoniques qui accompagnent l'effigie du défunt, offrent des caractères plus certains et d'ailleurs plus apparents encore que le costume des statues souvent très-frustes et mutilées, pour classer chronologiquement les monuments funéraires, et quand les inscriptions manquent, ou qu'elles n'indiquent pas de date, il faudra se guider par le style du monument, en appliquant les règles que nous avons établies.



TOMBEAUX ARQUÉS DU XIII^e. SIÈCLE.

Voici deux tombeaux arqués, dont l'un est orné d'arcatures trilobées, et l'autre d'arcades ogivales. On en trouve dans les murs latéraux de plusieurs églises du XIII^e. siècle. La nef de l'abbaye de Lehon, près Dinan, était bordée de tombeaux à peu près semblables, dont les statues ont presque toutes été brisées ou déplacées. Quelquefois les arcatures renfermaient des statuettes comme dans le tombeau de Dilo (Yonne).

L'abbaye de Lehon, près Dinan, était bordée de tombeaux à peu près semblables, dont les statues ont presque toutes été brisées ou déplacées. Quelquefois les arcatures renfermaient des statuettes comme dans le tombeau de Dilo (Yonne).

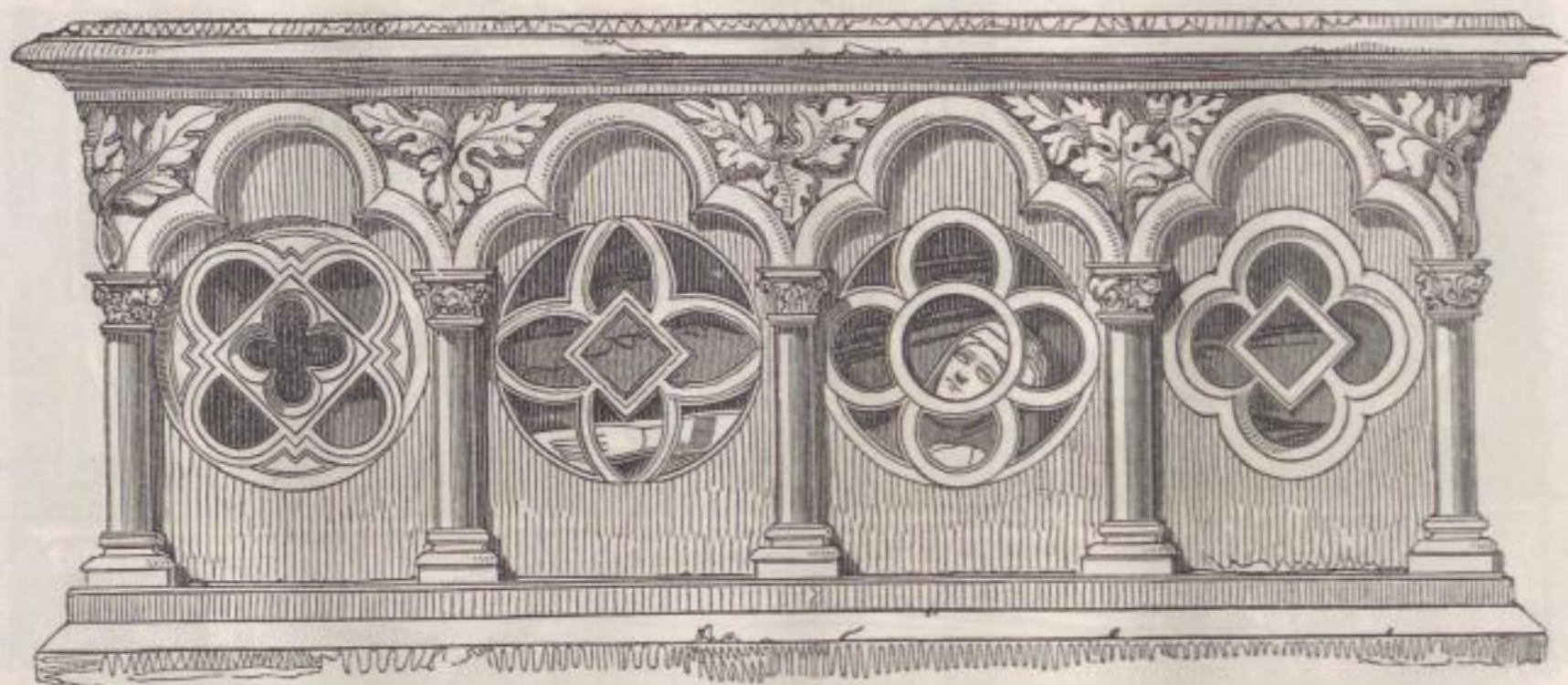


V. Pet t del.

TOMBEAU DE DILO (YONNE) ORNÉ D'ARCATURES RENFERMANT DES STATUETTES.

STYLE OGIVAL PRIMITIF.

425

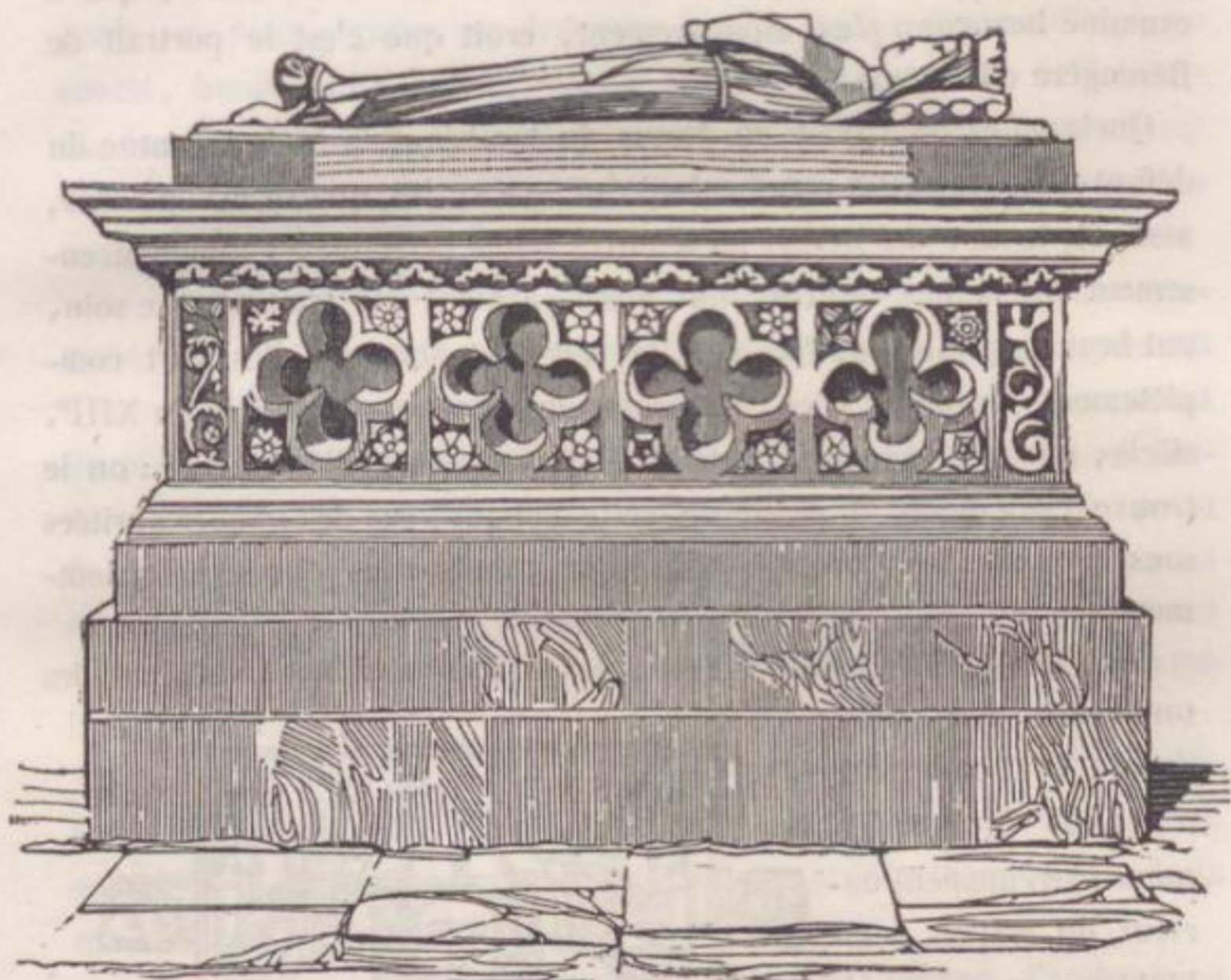


Victor Petit del.

TOMBEAU DU XIII^e. SIÈCLE (1226), AUX CERISIERS (YONNE)

(Orné d'arcatures trilobées dont le centre est évidé à jour).

Le tombeau de la reine Bérengère, femme de Richard-Cœur-de-Lion, morte dans la première moitié du XIII^e. siècle, était pri-



TOMBEAU DE LA REINE BÉRENGÈRE, AU MANS.

mitivement à l'abbaye de Lepeau, près du Mans, où cette princesse avait été inhumée, et fut transporté dans le transept nord de la cathédrale de cette ville, en 1821.

Le tombeau subit alors quelques changements.

En faisant abstraction de ces parties modernes, on aura le tombeau tel qu'il existait au XIII^e. siècle, c'est-à-dire une statue de grande proportion, couchée sur un cercueil orné sur les grands côtés de quatre-feuilles à lobes arrondis, cantonnés chacun de quatre petites roses. Les huit petites roses inférieures sont semblables, formées d'un double rang de cinq pétales; les roses du rang supérieur sont, au contraire, différentes les unes des autres, et l'une est remplacée par une feuille de chêne.

La statue de la reine Bérengère a la tête portée sur un coussin : sa robe est fixée au moyen d'une ceinture à laquelle est suspendue l'escarcelle : elle tient des deux mains sur sa poitrine un petit tableau

sculpté représentant une reine, dont le costume est à peu près le même que celui de la statue; j'avais autrefois pensé que ce pouvait être la figure de la patronne de la défunte; Mais M. Hucher, qui a examiné beaucoup plus attentivement, croit que c'est le portrait de Bérengère elle-même.

Quelquefois on voyait au-dessus du tombeau, près de la statue du défunt, des statuettes représentant des anges, les quatre évangélistes, assis et tenant des livres, ou d'autres saints personnages: malheureusement ces petites figures, qui toutes avaient été traitées avec soin, ont beaucoup plus souffert que le reste, et souvent elles sont complètement mutilées. C'est, je crois, dans la seconde moitié du XIII^e. siècle, que cet ornement accessoire a commencé d'être usité: on le trouve également, à partir de cette époque, sur des tombes abritées sous des arcades, comme celles que nous avons citées précédemment.

On a quelquefois coulé en bronze les statues destinées à recouvrir les tombeaux: nous avons dans la cathédrale d'Amiens deux spécimens extrêmement curieux de statues semblables; ce sont, je crois, les seules qui existent à présent en France. Elles sont posées sur le pavé, l'une à droite, l'autre à gauche de la grande porte occidentale, mais autrefois elles étaient plus loin dans la nef, ce n'est qu'en 1762 qu'elles ont été transférées où on les voit à présent.

La tombe placée à droite de la porte est celle de l'évêque Evrard de Fouilloy, qui posa la première pierre de



TOMBE D'EVARD DE FOUILLOY, EN BRONZE.

la cathédrale en 1220, et mourut en 1223. Le prélat est représenté vêtu de ses habits pontificaux (chasuble, aube, etc., etc.), donnant la bénédiction de la main droite, les pieds chaussés de sandales et posés sur deux reptiles ou dragons; la tête coiffée d'une mitre très-courte, bordée d'un galon, repose sur un coussin semé de fleurons ou de quatre-feuilles. A la hauteur des bras sont deux anges agitant des encensoirs, et plus bas, près des genoux, deux clercs tenant des cierges allumés.

Le tout est encadré dans une ogive trilobée portée par deux colonnettes, et accompagnée, à la partie supérieure, de tours crénelées et d'autres ornements assez ordinaires au XIII^e. siècle. Six lions servaient de pieds ou de supports à cette épaisse table de bronze qui probablement se trouvait posée sur un soubassement en pierre : je n'ai point de renseignements précis sur la disposition première du tombeau avant sa translation à la place qu'il occupe à présent. Une inscription en vers léonins existe sur le bord de l'encadrement trilobé qui renferme la statue.

L'autre tombeau de bronze est celui de Geoffroy d'Eu qui succéda à Evrard de Fouilloy, et mourut en 1237, après avoir élevé jusqu'aux voûtes la construction commencée par son prédécesseur : il est de la même forme que l'autre.

Le tombeau du fondateur de la cathédrale de Cologne, l'archevêque Conrad de Hochsteden, est aussi en bronze : la statue du prélat qui a six pieds et demi a subi de notables dégradations ; la main droite a été enlevée, les pieds brisés.

PIERRES TOMBALES. Si quelques personnes eurent des monuments élevés hors terre, un bien plus grand nombre étaient ensevelies sous le pavé des églises ; pour les plus notables on cherchait à exprimer, au moyen de la gravure au trait, sur la pierre, l'image du défunt dans une arcade, avec les accessoires que nous venons de remarquer sur les tombes en relief : quoique l'on ait, comme je disais tout-à-l'heure, fait disparaître une grande partie de ces pierres en repavant les églises et que beaucoup d'autres aient été usées par le frottement prolongé des chaussures des fidèles, il en reste une quantité considérable encore et qu'il est fort intéressant d'examiner et qui devraient être dessinées avec soin.

J'ai déjà figuré p. 380, en parlant des pavés, la pierre tombale d'un abbé de St.-Ouen de Rouen : on y voit l'abbé, au milieu d'une

arcade ogivale subtri-lobée, les mains croisées sur la poitrine, la crosse inclinée et maintenue par le bras droit.

Toutes les parties du costume sont très-nettement rendues, et l'on distingue facilement la *chasuble*, le *manipule* brodé de fleurs, suspendu au bras gauche, l'*aube* dont le bas porte aussi des broderies, etc., etc.

Les pieds reposent sur un chien.

A la hauteur des épaules deux clercs portent des flambeaux, et plus haut, entre la tête de l'ogive et les angles de la pierre tombale, sont deux anges tenant des encensoirs. L'inscription est gravée en belles lettres majuscules tout autour de la pierre et sur la bande qui dessine l'archivolte de l'ogive (1).



PIERRE TOMBALE DE NICOLAS DE GODERVILLE, ABBÉ DE SAINT-OUEN DE ROUEN.

(1) Voici le texte de cette inscription :

ABBAS PACIFICUS, HUMILIS, PIUS ATQUE PUDICUS,
 JUSTUS, MAGNIFICUS, FRATERNE PACIS AMICUS,
 PRUDENS, FACUNDUS, PATIENS, PAUCISQUE SECUNDUS
 NON EA QUÆ MUNDUS QUÆRENS, A CRIMINE MUNDUS
 MORIBUS ORNATUS, OMNI PROBITATE PROBATUS
 VERMIBUS ESCA DATUS JACET HIC NICCOLAUS HUMATUS
 TANTI PASTORIS ANIMÆ SINE LABE LABORIS
 DET FONS DULCORIS, DOMINUS DIADEMA DECORIS.

Une autre pierre tombale, dont voici l'esquisse et qui se trouve dans l'église du Mont-aux-Malades, près Rouen, est de la fin du XIII^e. siècle, ainsi que l'atteste l'inscription gravée sur la bordure.

La figure de la défunte est encadrée dans une ogive tréflée, surmontée d'un fronton garni de feuilles rampantes : deux anges tenant des encensoirs occupent les angles de la pierre, de chaque côté du fronton.

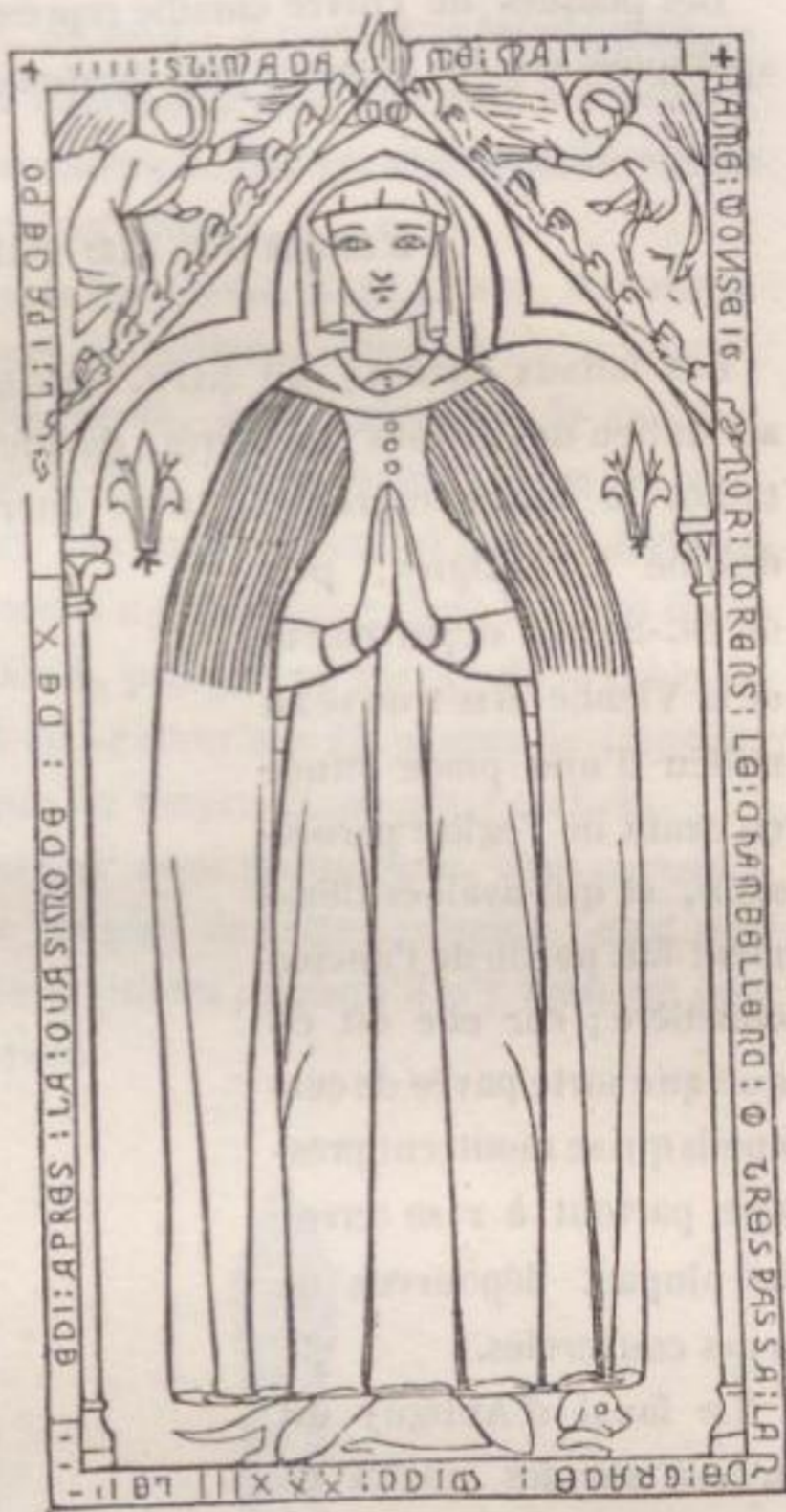
On remarquera le voile et la coiffure qui étaient en usage à la fin du XIII^e. et au XIV^e. siècle, et le vêtement boutonné sur la poitrine et à manches justes, que l'on appe-

lait *Cotte hardie*, par dessus lequel est une espèce de surcot ou de manteau plissé sur les épaules.

Les pieds reposent sur un chien, les mains sont jointes et relevées : c'était la position qu'on leur donnait presque toujours sur les tombeaux des laïques et quelquefois sur ceux des moines.

Les prélats les ont ordinairement croisées, comme nous les avons vues sur la tombe de Nicolas de Goderville, ou élevées, comme dans l'effigie de l'évêque d'Amiens ; ainsi voilà trois attitudes différentes, dont une paraît particulièrement attribuée aux laïques.

Quelques tombes plates ont été recouvertes d'une planche de cuivre gravée au trait, quelquefois même émaillée : mais on conçoit qu'elles aient tenté la cupidité et été, plus que les autres exposées à la destruction. Je ne crois pas qu'il en reste maintenant une seule du XIII^e. siècle.



Des plaques de cuivre émaillé représentant le défunt étaient parfois appliquées sur les murs au pied desquels se trouvaient les tombes (1).

Fanaux de cimetière.

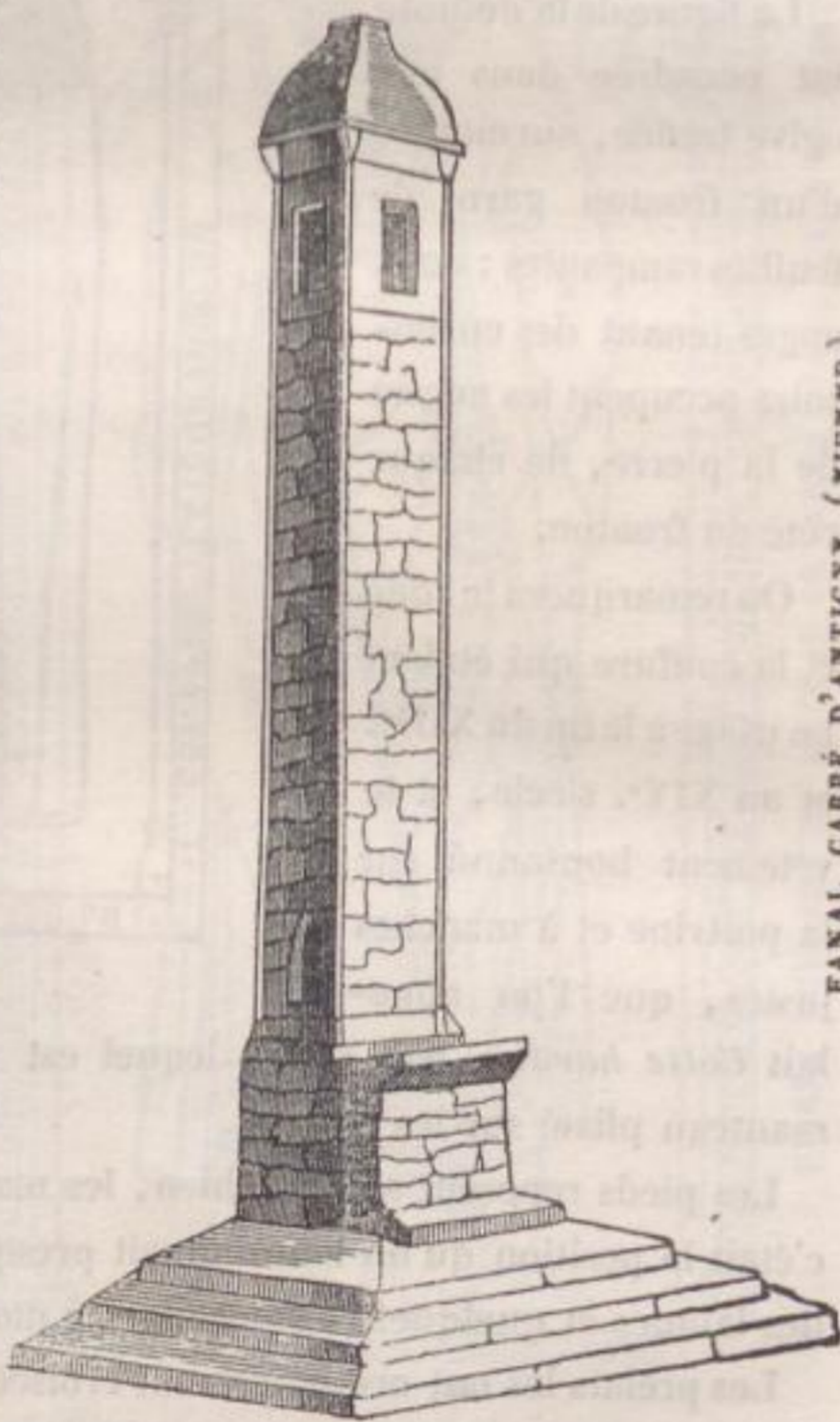
Les fanaux furent, au XIII^e. siècle comme au XII^e., construits au milieu des grands cimetières; ils affectèrent tantôt la forme ronde, tantôt la forme carrée. Je n'en citerai qu'un seul; celui que j'ai dessiné à Antigny, près de St.-Savin, département de la Vienne; il se trouve au milieu d'une place située en avant de l'église paroissiale, et qui avait évidemment fait partie de l'ancien cimetière; car elle est en quelque sorte pavée de cercueils qui se montrent presque partout à rase terre, la plupart dépourvus de leurs couvercles.

Le fanal d'Antigny est décoré sur les angles de petites colonnettes dont les bases ornées de pattes annoncent le XIII^e. siècle. Un autel en pierre a été ménagé sur le socle qui porte cette colonne; on y parvient aujourd'hui par un escalier de trois marches qui doit être moins ancien que la pyramide,

La largeur de l'autel est de 1 mètre 9 cent. et la profondeur de la table de 55 cent.

La colonne quadrangulaire qui s'élève au-dessus de l'autel a, sur

(1) V. pour plus de détails le chap. IV du tome VI de mon *Cours d'antiquités monumentales*.



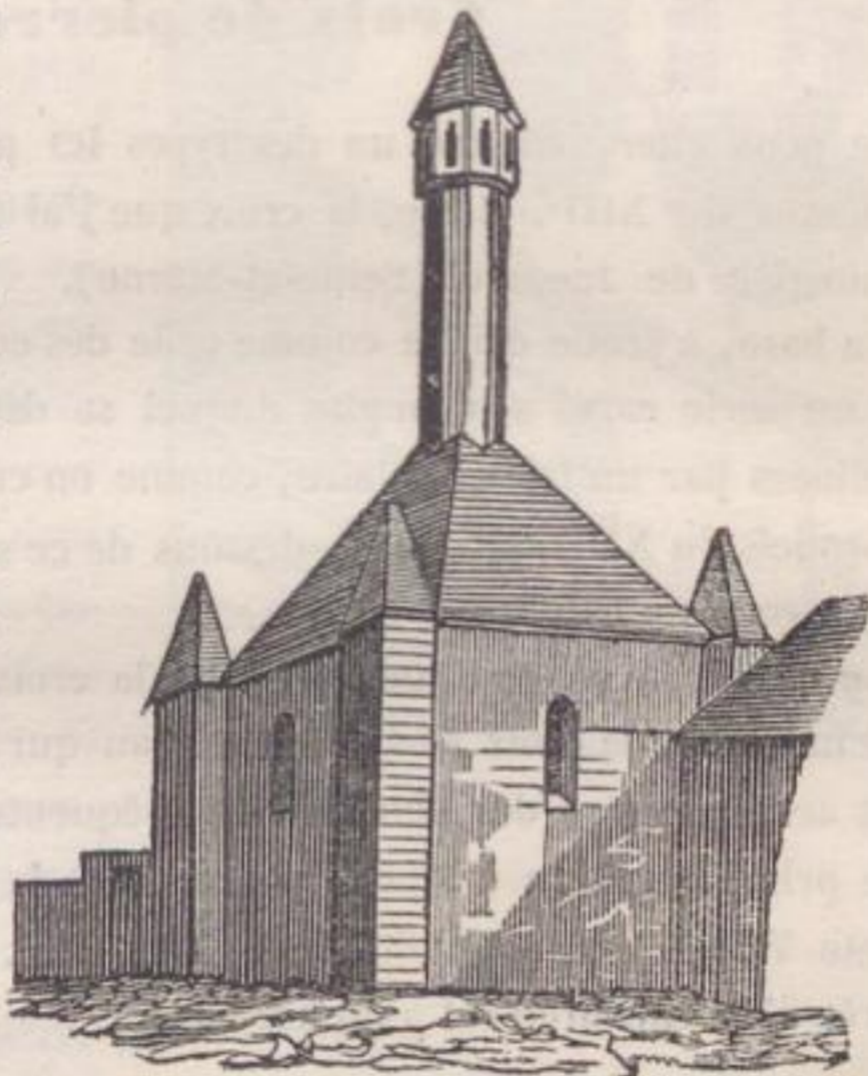
FANAL CARRÉ D'ANTIGNY (VIENNE).

chaque face, à partir de sa base, 88 cent., y comprises les colonnettes angulaires; la hauteur totale du monument peut être de 6 à 7 mètres. Son toit quadrangulaire, taillé en carène de navire, était primitivement surmonté d'une croix en pierre qui est tombée.

Quatre fenêtres carrées, orientées Est-Ouest, Nord et Sud, s'ouvrent, au-dessous de ce toit, au sommet de l'édifice: c'était là qu'on plaçait autrefois le fanal. Pour monter jusque-là, à l'intérieur de la colonne creuse, il fallait grimper comme le font les ramoneurs dans les cheminées; quelques trous dans les pierres pouvaient d'ailleurs faciliter cette ascension. La porte qui servait à s'introduire dans le corps de la colonne est percée du côté du Nord, presque au niveau de la table de l'autel; elle n'a que 21 pouces de hauteur sur 43 pouces de largeur; vraisemblablement elle était fermée au moyen d'une porte en bois.

L'autel accolé au fanal d'Antigny nous prouve que, dans certaines circonstances, on disait la messe au pied de cette pyramide: c'est une des plus complètes que nous ayons visitées, puisqu'il n'y manque que la croix qui formait le couronnement.

Les chapelles sépulcrales avec fanaux sont très-rares: je ne connais de conservée que celle de l'ancien cimetière des religieuses de Fontevrault, qui se trouve aujourd'hui sur la promenade publique. Elle est carrée, flanquée de quatre contreforts. Du sommet du toit en pierre de l'édifice s'élève une colonne creuse de 4 à 5 mètres de hauteur portant une lanterne octogone à son sommet. Chacune des faces de la lanterne est percée d'une ouverture; un toit conique recouvre le tout; à l'intérieur la chapelle est voûtée en coupole surhaussée: les angles du carré sont rachetés au moyen de petites voûtes qui transforment le plan



CHAPELLE SÉPULCRALE AVEC FANAL, A FONTEVRAULT.

carré en octogone. De chaque angle de cet octogone, à la naissance de la coupole et du sommet des murs qui les unissent, partent des nervures qui s'élèvent en se rapprochant et s'arrêtent à la naissance de la colonne creuse qui couronne l'édifice.

On connaît la date de cette chapelle. Nous avons un document authentique qui suffirait à lui seul pour lever tous les doutes s'il en restait encore après l'étude de ses caractères architectoniques. C'est une charte de Bertha, dixième abbesse de Fontevrault, élue en 1217, et datée de 1223, par laquelle elle confirme une donation qu'une de ses religieuses, Ala, duchesse de Bourbon, fit en faveur de cette chapelle, *qu'elle avait fait bâtir* (1).



COUPE DE LA VOUTE DE LA CHAPELLE
DE FONTEVRAULT.

Croix de pierre.

Je peux citer, comme un des types les plus complets et les mieux conservés du XIII^e. siècle, la croix que j'ai signalée le premier dans le cimetière de Jouarre (Seine-et-Marne).

La base, à scotie évidée comme celle des colonnes du temps, repose sur un socle carré aux angles duquel se détachent de petites tours terminées par un toit circulaire, comme on en trouve souvent dans les bas-reliefs du XIII^e. siècle; au-dessous de ce socle est un soubassement en pierre et un escalier.

Le fût de la colonne, ou l'arbre de la croix, est très-mince et d'un seul morceau; la croix sort du chapiteau qui le surmonte: les bras en sont terminés par des fleurons très-fréquents dans l'architecture ogivale primitive. D'un côté on a représenté le Christ, et de l'autre, la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus; ces deux petits bas-reliefs sont entourés d'un encadrement à quatre lobes.

(1) « Noveritis quod venerabilis Ala quondam ducissa Borbonii post vero
« multum tempore religiosa monialis et benefactrix nostra, dedit nostro con-
« silio et assensu in puram et perpetuam eleemosinam capellam quam adstrui
« fecit de suo proprio in medio cimiterii nostri, in honore beatæ Catharinæ
« XLIX solidos quatuor denarios minores singulis annis percipiendos..... »

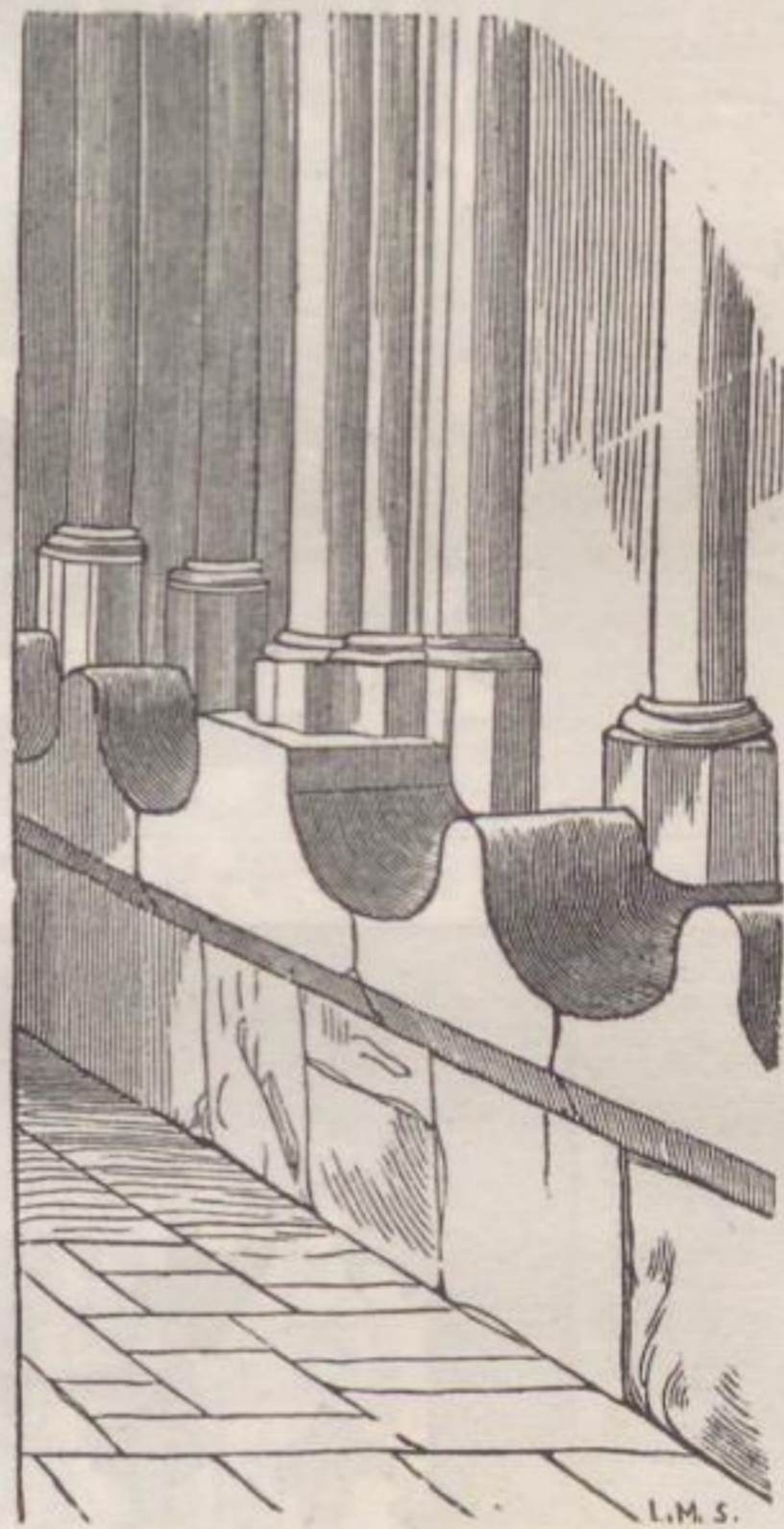
Sièges et Stalles.

Qu'avez-vous à dire des stalles ?

Les sièges en pierre du XIII^e. siècle, pour le célébrant ou pour l'évêque, se rapprochent souvent par leur forme de ceux du XII^e. ; mais on les a placés quelquefois dans des niches, sous un dais offrant une grande complication de détails.

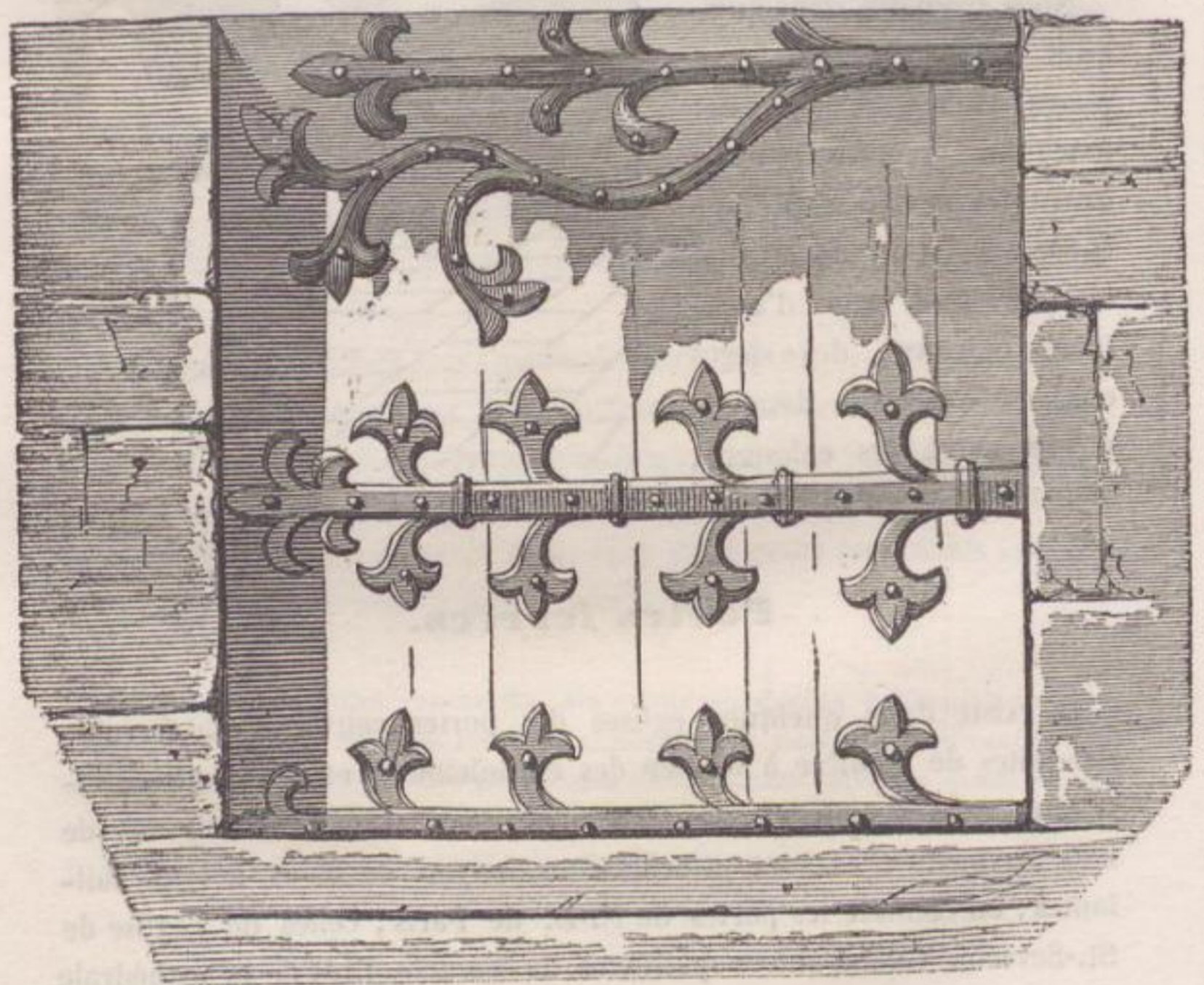
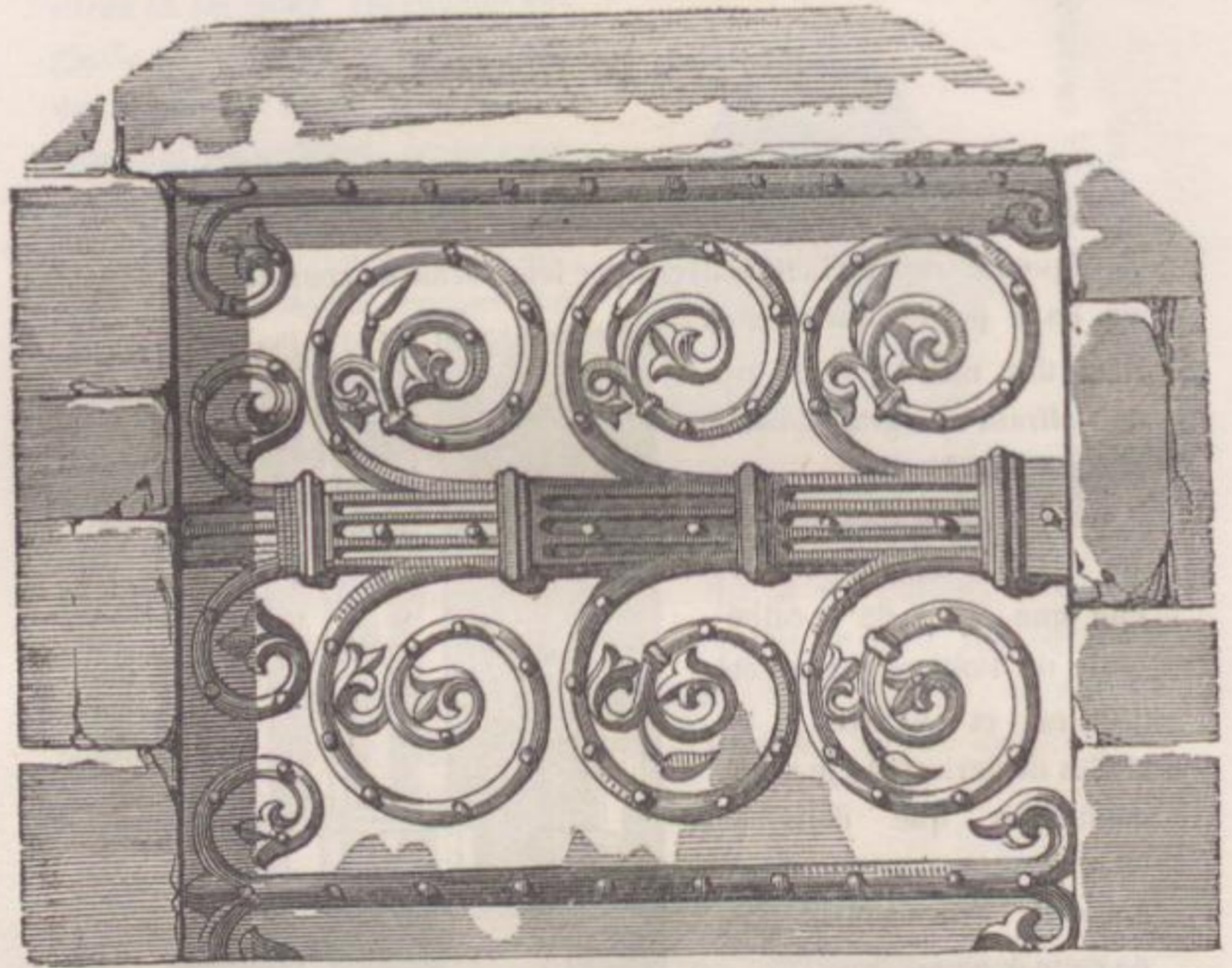
En fait de stalles en bois du XIII^e. siècle, on ne cite que celles de la cathédrale de Poitiers qui ont été décrites et figurées ; les stalles ne devinrent, je crois, communes que dans le XIV^e. , et encore nous en reste-t-il extrêmement peu de cette époque.

Nous trouvons dans quelques églises des sièges en pierre établis le long des murailles et qui remplaçaient les stalles. Dans une église du Calvados, dont les murs sont ornés d'arcatures ogivales, des sièges ont été creusés dans la pierre entre les colonnes, de manière que chaque arcature correspondait à un siège.



Portes ferrées.

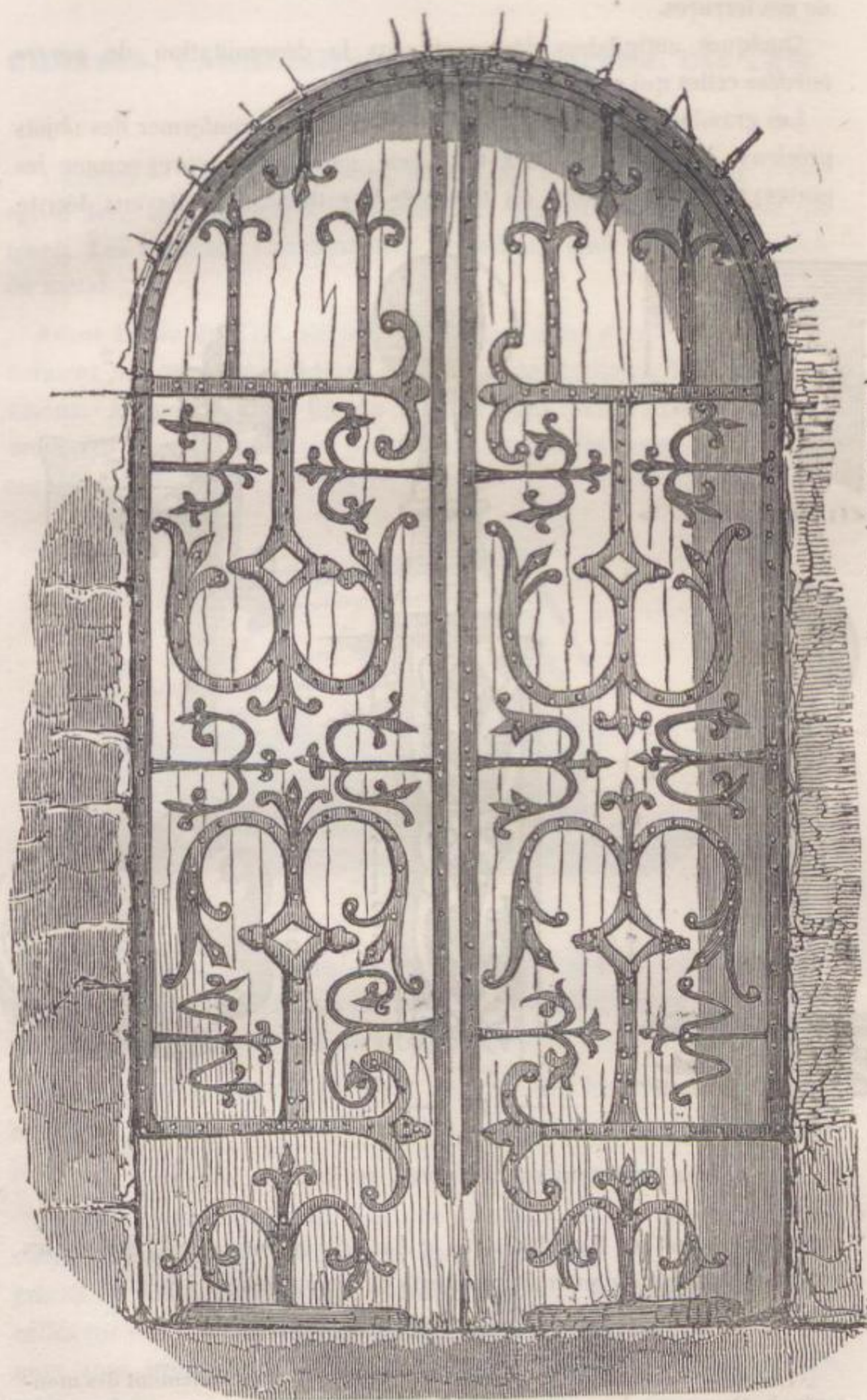
Il existe dans quelques églises des portes couvertes de ferrures conduites de manière à former des enroulements et des dessins compliqués : ces armatures couvrent presque entièrement les battants de bois auxquels elles sont attachées au moyen de clous à têtes saillantes ; on connaît les portes de N.-D. de Paris, celles de l'église de St.-Severin. Voici d'autres spécimens de ferrures tirés de la cathédrale



PORTES FERRES DE LA CATHEDRALE DE SENS.

H. Sagot del.

de Sens. Quoique les portes de l'église d'Orcival, département du Puy-



PORTES FERRÉES DE LA CATHÉDRALE DE SENS.

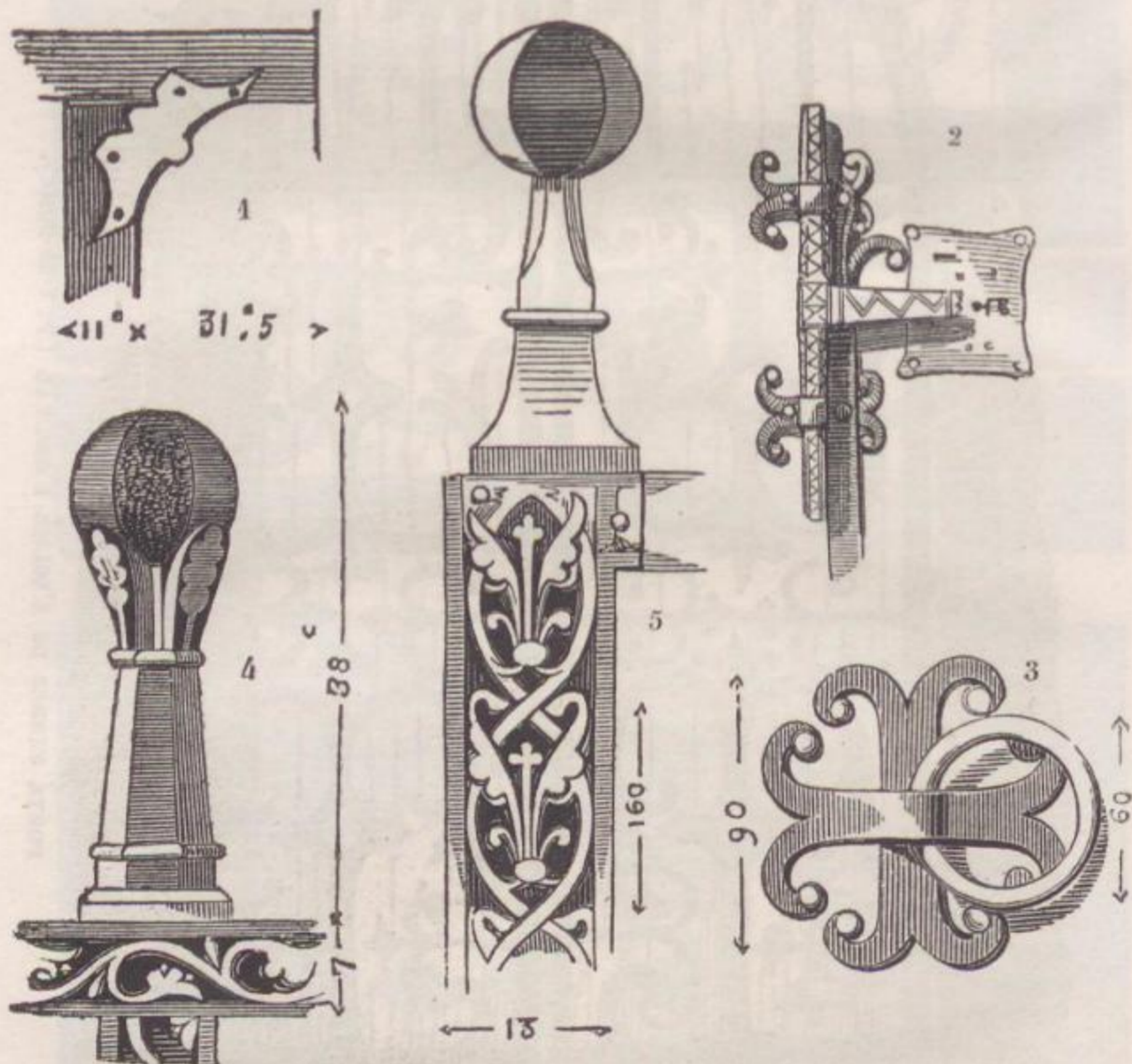
PORTE FERRÉE DE L'ÉGLISE D'ORCIVAL (PUY-DE-DÔME).

de-Dôme, aient été citées comme appartenant à l'époque romane, je ne les crois pas antérieures au XIII^e. siècle, et j'en présente aussi un dessin,

On voit qu'il y a beaucoup d'art et d'élégance dans les ramifications de ces ferrures.

Quelques antiquaires désignent sous la dénomination de *portes bardées* celles qui sont ainsi revêtues de fer.

Les grandes armoires et les meubles, destinés à renfermer des objets précieux, étaient aussi, au XIII^e. siècle, garnis de ferrures comme les portes; telle est l'armoire du trésor de la cathédrale de Bayeux décrite



DÉTAILS DES FERRURES DE L'ARMOIRE DU TRÉSOR, A BAYEUX (1).

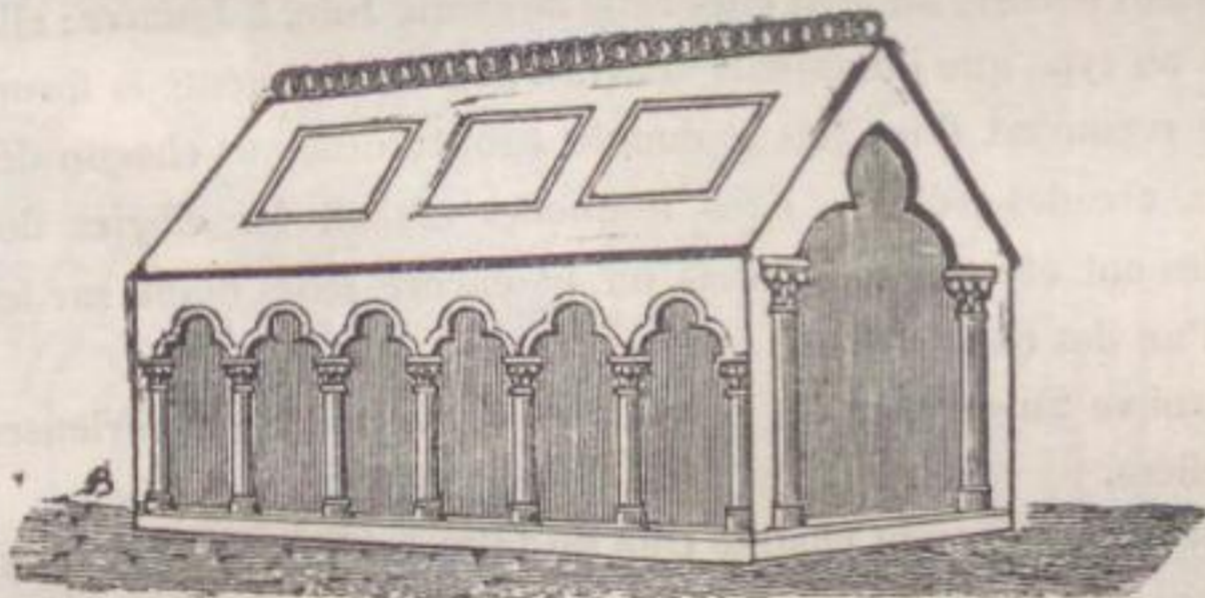
par MM. Bouet et Bourdon dans le *Bulletin monumental*, et dont les panneaux avaient en outre été couverts de peintures.

(1) 1. Pied de l'armoire. 2. Serrure. 3. Poignée. 4. Couronnement des montants. 5. Ornement des extrémités de l'armoire avec leur couronnement.

Châsses, Candélabres, Vases sacrés, etc., etc.

CHASSES. — Au XIII^e. siècle, les châsses affectent la forme d'une église avec ses contreforts, ses pinacles, ses arcatures et même ses tours. Les ciselures rivalisent avec l'émaillage pour orner cet édifice en métal.

Avant la fin du XII^e. siècle, les arcatures et les personnages qui décoraient les parois des châsses étaient presque toujours figurés par des émaux. A partir de la fin du XII^e. et dans tout le XIII^e. siècle, les arcatures furent portées sur des colonnes détachées, comme dans cette esquisse.



CHASSE DU XIII^e. SIÈCLE ORNÉE
D'ARCATURES TRILOBÉES.

Les figures, au lieu d'être en émail, furent souvent en bronze, en argent ou en or. Les châsses devinrent des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie dans lesquels l'émail n'était qu'accessoire.

Souvent des bas-reliefs décorent les toits des bas-côtés et du grand comble. L'édifice est couronné d'un faitage en cuivre découpé à jour.

Les émaux sont appliqués avec une rare habileté. Ils offrent une fraîcheur et une finesse d'exécution qui ne laissent rien à désirer. Les émaux du XIII^e siècle ne sont effectivement que des espèces de vitraux collés sur cuivre, comme l'a dit M. Texier, et hormis peut-être quelques tons bruns, on y retrouve les belles couleurs des verrières du XIII^e. siècle.

Une châsse magnifique est celle de Notre-Dame, à Aix-la-Chapelle, qui offre l'image d'une église ogivale avec des transepts, et qui doit dater du XIII^e. siècle. Je pourrais citer une autre châsse fort belle et plusieurs objets émaillés du trésor de cette église si riche en chefs-d'œuvre d'orfèvrerie. Les châsses dont je parle sont toutes ornées d'émaux, de dorures, de pierres précieuses, de bas-reliefs finement ciselés, etc., etc.

La belle châsse de St.-Taurin d'Evreux, décrite par M. le Prévost, et figurée dans un des volumes de la Société des Antiquaires de Normandie, est incrustée d'émaux bleus, rouges, verts, jaunes, blancs, etc., offrant à peu près les mêmes nuances que les vitraux du XIII^e. siècle. Cette châsse a la forme d'une église du XIII^e. avec transepts, clochetons, contreforts, etc.

Parmi les nombreuses châsses du XIII^e. siècle d'un ordre inférieur qui nous restent encore, on peut citer celle de sainte Jule, à Jouarre; elle se rapporte au type que j'indiquais tout-à-l'heure et présente la forme d'un édifice recouvert d'un toit à double égout, orné sur chacun des côtés de six arcades triflées, dans lesquelles étaient les effigies des apôtres : elles ont été enlevées, mais on lit encore leurs noms sur les arcades de l'un des côtés.

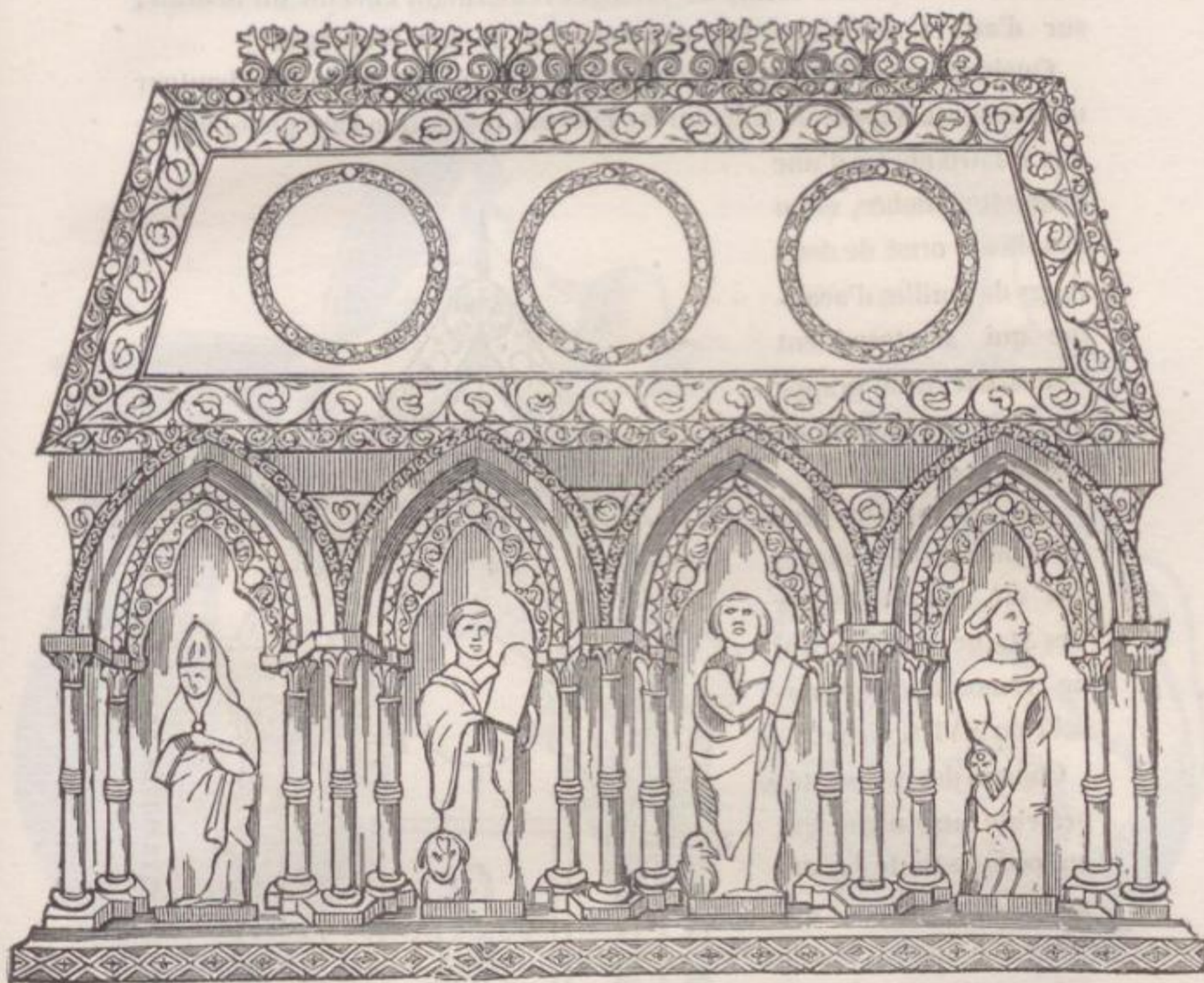
Puis on trouve au-dessous des six arcades des inscriptions curieuses que j'ai publiées.

Trois tableaux occupaient chaque côté du toit; les inscriptions, dont quelques-unes sont malheureusement imparfaites, parce qu'en arrachant les bas-relief on a endommagé les encadrements, expliquaient les tableaux. Je suppose qu'ils avaient rapport à la vie de sainte Jule. L'un de ces tableaux représentait évidemment l'abbesse à laquelle on doit cette châsse, l'offrant à la sainte dont elle allait renfermer les reliques; car l'inscription du cadre est ainsi conçue : EUSTOCHIA ABBATISSA SECUNDA OFFERT CAPSAM ISTAM SANCTAE JULIAE VIRGINI.

Aux deux extrémités de la châsse sont des arcades triflées, ornées de pierreries, qui renfermaient vraisemblablement des figures assises.

La commune du Coudray-St.-Germer (Oise) possède une châsse qui peut remonter, comme celle de sainte Jule, à la première moitié du XIII^e. siècle, et sur laquelle MM. Barraud et Beaudé, de Beauvais, ont donné des renseignements.

Cette châsse est en bois, des plaques de cuivre doré en recouvrent toute la surface, et des baguettes du même métal sculptées à jour forment différents encadrements. Elle est haute de 64 centimètres ;



CHASSE DU COUDRAY-ST.-GERMER (OISE).

les deux grands côtés ont 82 centimètres de long, les deux autres n'en ont que 35.

Sur chacune des deux grandes faces sont pratiquées quatre niches contiguës, dont le fond est droit et qui ont cependant une profondeur assez considérable.

La partie supérieure de ces niches est trilobée ; au-dessus de la trilobure est un tympan garni de feuillages découpés à jour, au milieu desquels se trouvent enchâssées trois pierres fines de diverses couleurs.

Les arcades reposent de part et d'autre sur une imposte peu élevée

que supportent trois colonnes cylindriques disposées en triangle. Les feuilles de cuivre, qui revêtent les fûts de ces colonnes, sont couvertes d'une espèce de gaufrure offrant différents dessins; sur les unes, on remarque un réseau formé de losanges renfermant chacun un fleuron, sur d'autres des rinceaux, des torsades et des feuillages.

Quelques-unes de ces colonnes présentent au milieu de leur hauteur un anneau composé de trois tores; elles ont toutes une base plate, munie aux quatre angles d'une languette trilobée, et un chapiteau orné de deux rangs de feuilles d'acanthé qui se terminent toutes par une grappe de raisin retombant en forme de crochet.

Les figures que renferment ces huit niches ont été remplacées par des statues en bois qui ne remontent pas au-delà du XVII^e. siècle.

Chacun des petits côtés présente une niche qui en occupe toute la largeur. Ces niches, qui offrent à peu près la même disposition que celles des grandes façades, sont un peu plus hautes que les autres, leur sommet occupant une partie du gable.

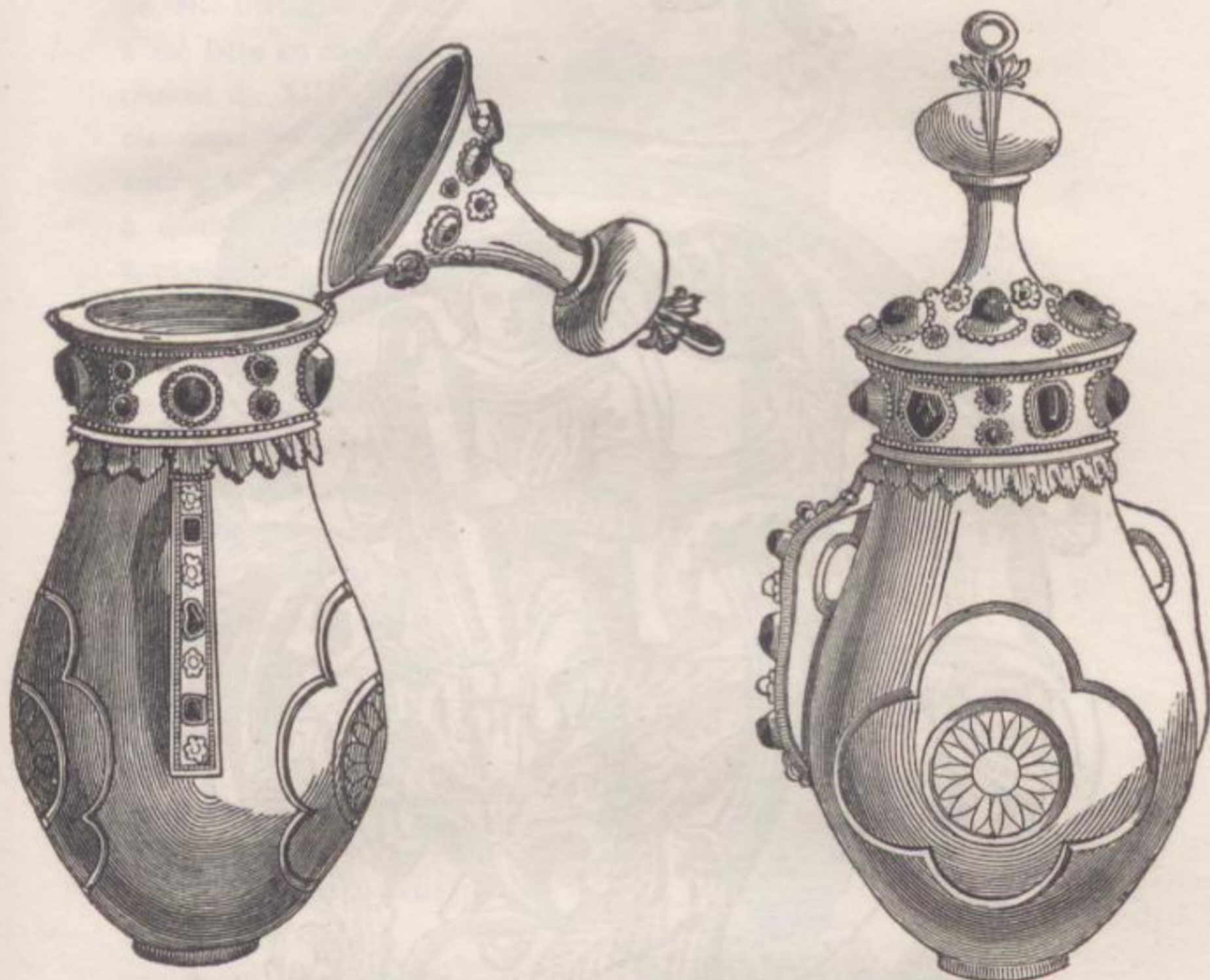
Le faite de la chässe est surmonté d'une espèce de crête haute de 3 centimètres et épaisse de 5 millimètres qui règne dans toute la longueur et qui se compose de rinceaux découpés à jour.

Le charmant petit vase que voici me paraît de la fin du XIII^e. siècle : il a été trouvé à l'abbaye de St.-Evroult (Orne) : il est en cristal de roche, haut de plus de 3 pouces, épais de 3 lignes, muni de



UNE DES EXTRÉMITÉS DE LA CHASSE DU COUDRAY.

deux anses sur les côtés et orné sur la panse d'une rose à quatre-feuilles. Le couronnement se compose d'un cercle et d'un élégant couvercle à charnière en vermeil, incrusté de perles d'améthistes, de grenats, et portant une petite boule à la partie supérieure.



VASE TROUVÉ A SAINT-EVROULT.
(Vu de deux côtés.)

Une bande de vermeil également ornée de pierres et ciselée s'appliquait sur les anses du vase pour assujettir plus solidement le couronnement.

Le XIII^e. siècle a produit beaucoup d'autres morceaux d'orfèvrerie infiniment remarquables, tels que flambeaux, candélabres, etc., etc. Le magnifique candélabre conservé dans la cathédrale de Milan, et connu sous le nom d'*arbre de la Vierge*, est un chef-d'œuvre de ciselure; il peut, à tous égards, être considéré comme étant le plus splendide ouvrage de ce genre. On en doit la description à M. Victor Petit.



V. Petit del.

UN DES ENROULEMENTS DU GRAND CANDÉLABRE DE MILAN.

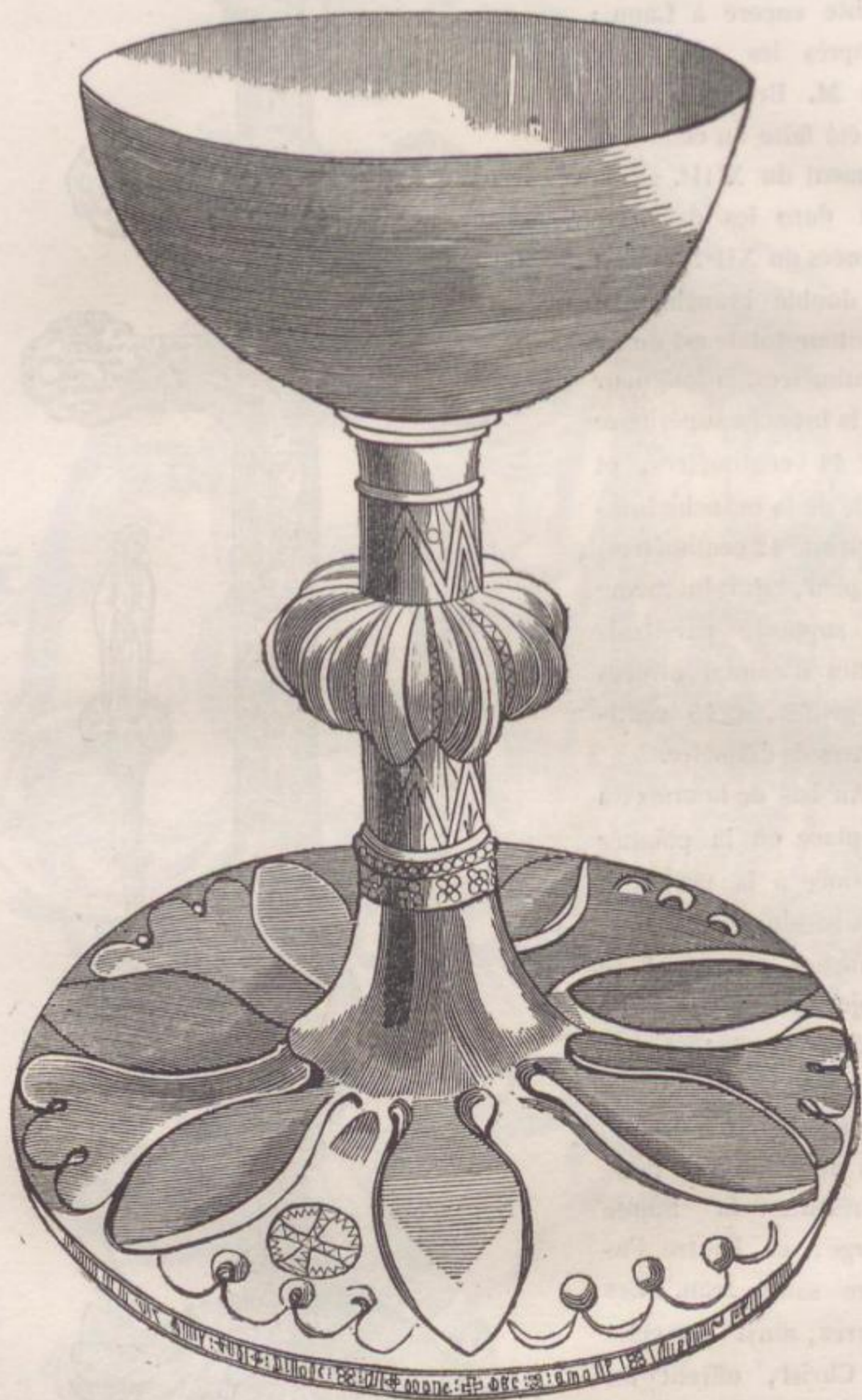
CROIX D'AUTEL. La croix d'autel que voici existe encore à Laon ; d'après les recherches de M. Bretagne, elle a été faite au commencement du XIII^e. siècle ou dans les dernières années du XII^e. : elle est à double branche. Sa hauteur totale est de 47 centimètres, la longueur de la branche supérieure de 41 centimètres, et celle de la branche inférieure de 42 centimètres ; le pied, qui lui-même est supporté par trois pattes d'animal armées de griffes, a 45 centimètres de diamètre.

Au bas de la croix, à la place où la poignée destinée à la porter la sépare du pied, deux branches en argent se projettent de chaque côté, et supportent chacune une statuette en vermeil de 54 millimètres de hauteur ; l'une représente la Sainte Vierge, et l'autre l'apôtre saint Jean. Ces figures, ainsi que celle du Christ, offrent un spécimen remarquable de la plastique de l'époque. Le pied est aplati ; de forme circulaire et orné de feuilles de vigne.



CROIX D'AUTEL A LAON.

CALICES. Nous citerons comme spécimen des calices du XIII^e. siècle celui qu'on a conservé dans la commune de Biville, département de la



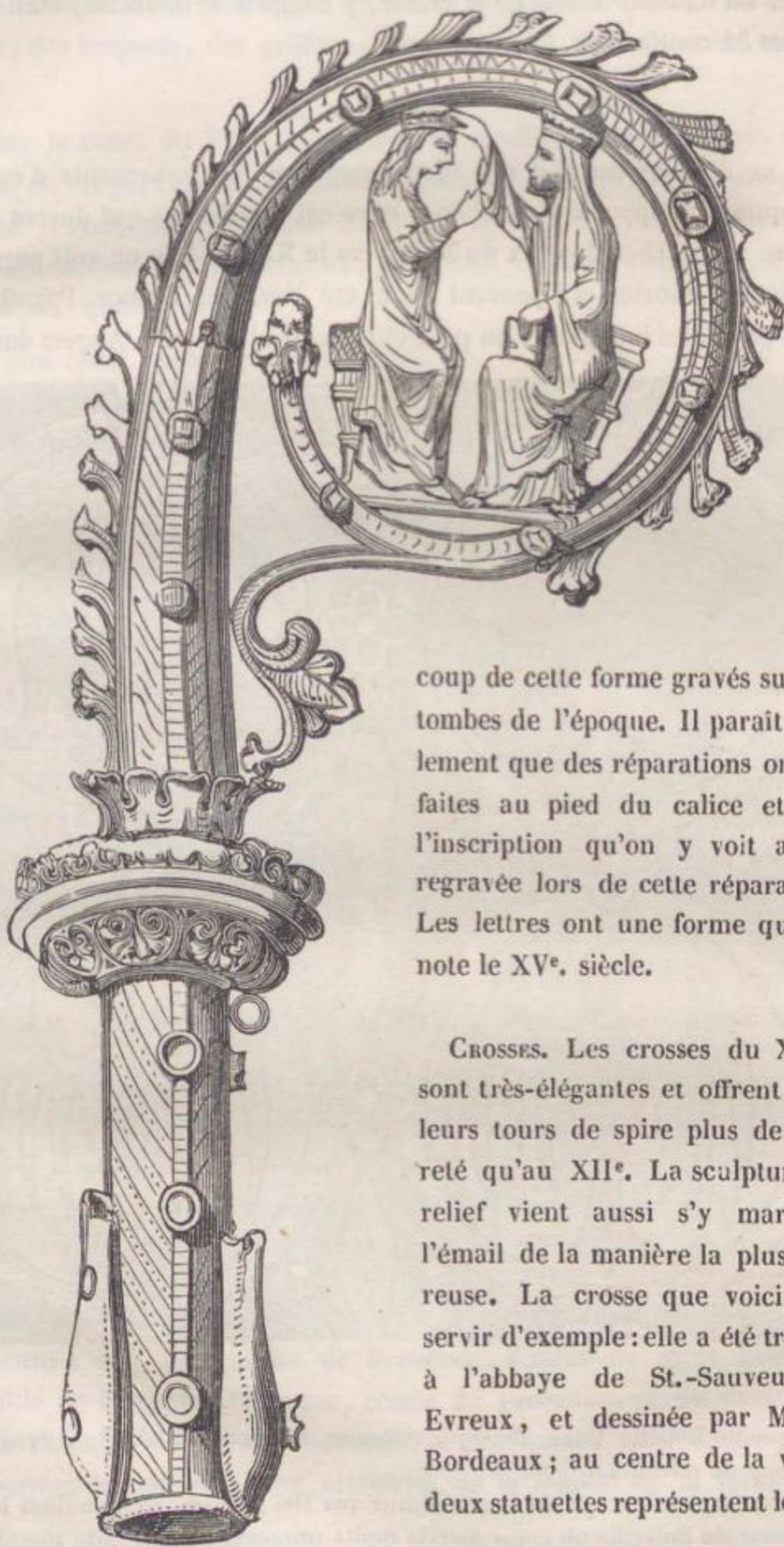
CALICE DONNÉ PAR SAINT LOUIS AU BIENHEUREUX THOMAS DE BIVILLE.

Manche, et qui avait été, d'après une tradition constante, donné par saint Louis, avec des ornements dont nous allons parler, au bienheureux Thomas Hélie, mort en odeur de sainteté dans cette commune en 1253 (1).

(1) Dès l'année 1266, c'est-à-dire 13 ans après la mort de Thomas Hélie, son

La forme de ce calice est bien celle du XIII^e. siècle. J'en ai vu beau-

CROSSE DU XIII^e. SIÈCLE CONSERVÉE A EVREUX.



coup de cette forme gravés sur des tombes de l'époque. Il paraît seulement que des réparations ont été faites au pied du calice et que l'inscription qu'on y voit a été regravée lors de cette réparation. Les lettres ont une forme qui dénote le XV^e. siècle.

CROSSES. Les crosses du XIII^e. sont très-élégantes et offrent dans leurs tours de spire plus de légèreté qu'au XII^e. La sculpture en relief vient aussi s'y marier à l'émail de la manière la plus heureuse. La crosse que voici peut servir d'exemple : elle a été trouvée à l'abbaye de St.-Sauveur, à Evreux, et dessinée par M. R. Bordeaux ; au centre de la volute deux statuette

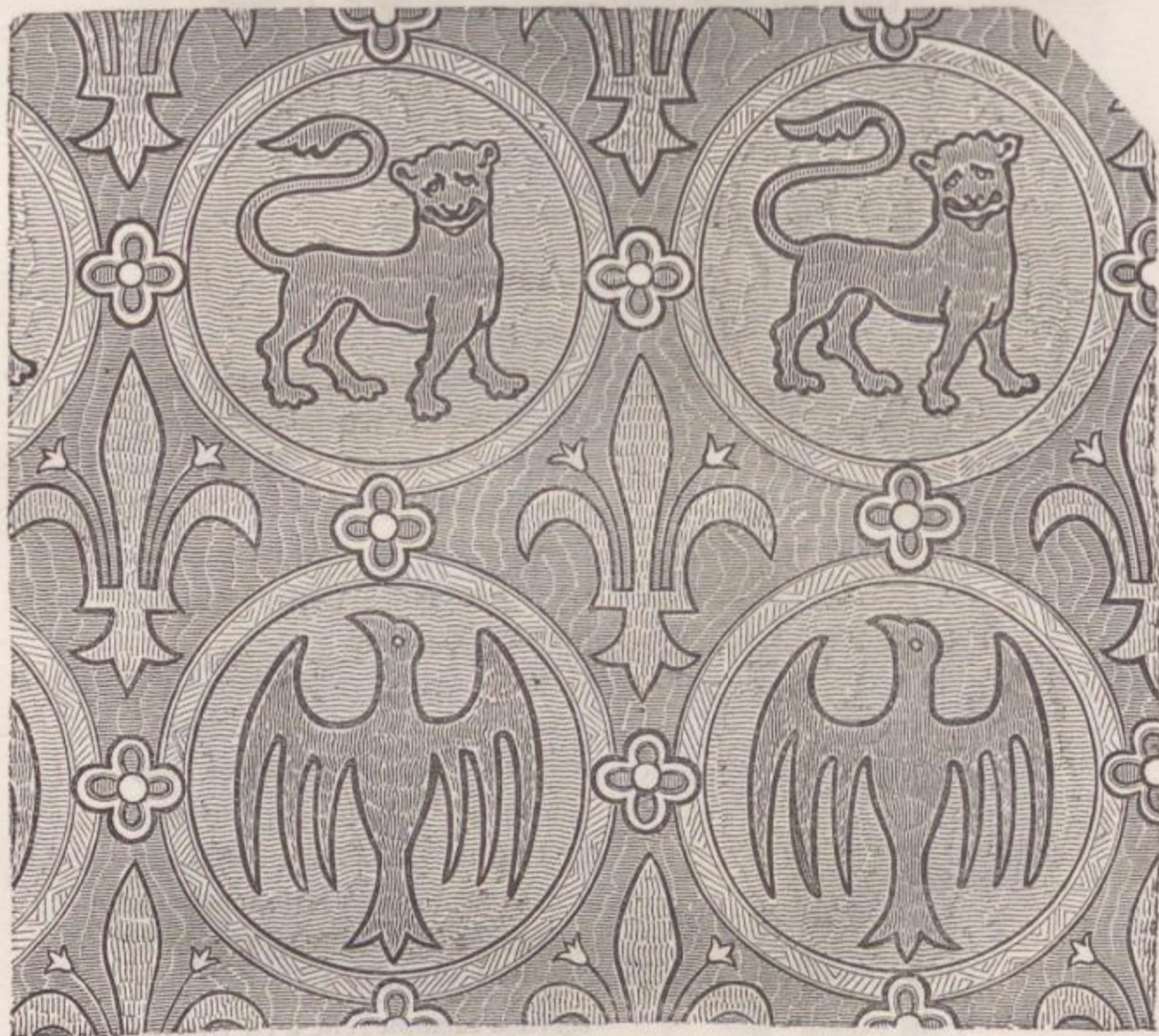
représentent le cou-

tombeau était fréquenté par un grand nombre de pèlerins ; nous voyons l'ar-

ronnement de la Sainte Vierge, sujet très-fréquemment exécuté au XIII^e. siècle. La hauteur totale de la crosse, y compris le manche, était de 2 mètres 34 centimètres.

Tissus.

Je ne dirai qu'un mot des tissus employés aux ornements d'église. Quelques-uns, apportés de l'Orient, offraient des dessins qui durent souvent se rapprocher de ceux du XII^e. Vers le XIII^e. siècle on voit paraître des tissus armoriés qui peuvent avoir été tissés en France. Parmi les tissus présumés indigènes, on peut citer celui-ci trouvé à Angers dans le



S

chevêque de Rouen, Odon Rigault, visiter ce tombeau où, dit-il, se faisaient beaucoup de miracles.

« Idus septembris (1266) accessimus per Dei gratiam ad tumulum beati
« Thomæ de Buievile ob cujus merita multa miracula fiebant inibi manifesta
« et varia ab omnipotenti Domino Jhsu Xristo. »

FR

tombeau de Raoul de Beaumont, qui fonda, au XIII^e. siècle, le chœur de la cathédrale, et sur lequel on distingue alternativement des fleurs de lis, des léopards, des griffons, des aigles aux ailes éployées et des lions.

Dans le cours du XIII^e., les tissus se modifièrent sous divers rapports : on vit paraître parmi les ornements les armoiries des donateurs, ce qui n'avait pas eu lieu au XII^e., et quelquefois des personnages disposés comme dans les vitraux, au milieu de cadres arrondis, elliptiques ou quadrilobés.

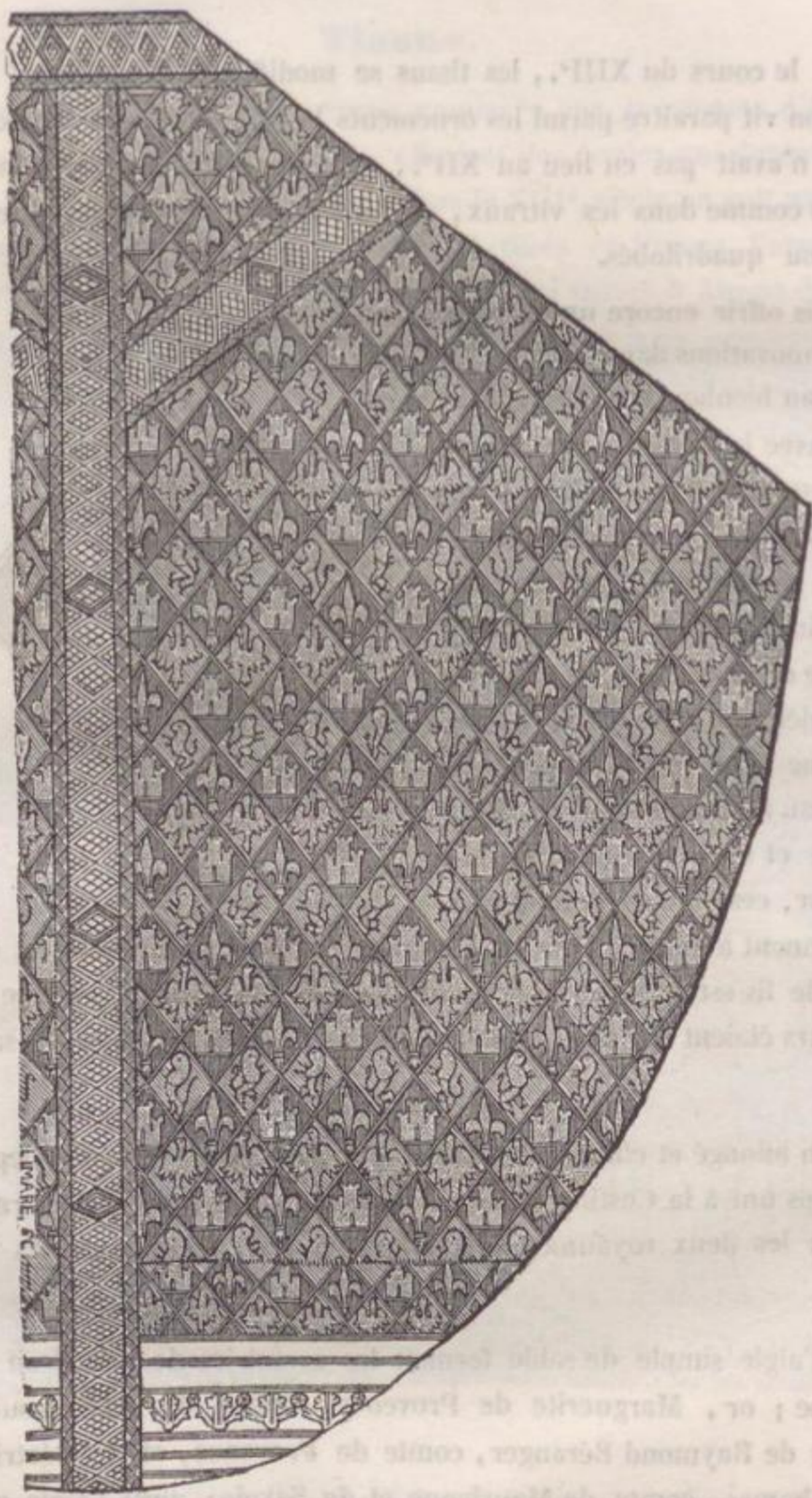
Je puis offrir encore un exemple de ces innovations dans la chasuble donnée au bienheureux Thomas de Biville avec le calice que je décrivais. Cette chasuble, dont le tissu se compose de soie et de fil d'or, présente sur toute sa surface des compartiments en losange formant une sorte de damier. Quatre figures sont brodées dans les losanges ; savoir, une fleur de lis, une façade de château à trois tours crénelées, un aigle et un lion efflanqué, allongé : or, ces figures héraldiques appartiennent à saint Louis et à sa famille. Tout le monde sait que la fleur de lis est le signe héraldique des rois de France, et que les trois tours étaient les armoiries de Blanche de Castille, mère de saint Louis.



Le lion allongé et efflanqué appartenait au royaume de Léon, depuis long-temps uni à la Castille sous la domination de la famille de la reine Blanche : les deux royaumes une fois réunis, on en cumula les armoiries.

Enfin l'aigle simple de sable formait les armoiries de la maison de Maurienne ; or, Marguerite de Provence, femme de saint Louis, était fille de Raymond Béranger, comte de Provence, et de Béatrix, fille de Thomas, comte de Maurienne et de Savoie ; ainsi l'aigle que nous voyons appartenait aux armoiries de la famille de la reine de France.

L'esquisse de la chasuble que je présente, d'après un dessin de M. Bouet, montre la disposition de ces figures héraldiques.



CHASUBLE DONNÉE PAR SAINT LOUIS AU BIENHEUREUX THOMAS DE BIVILLE.

Les armes de France et de Castille sont disposées sur la même ligne et alternent ; les lions et les aigles sont disposés en lignes horizontales

sans alternances; de sorte que chaque ligne, composée de fleurs de lis et du château de Castille, se trouve encadrée entre une ligne de lions et une ligne d'aigles.

Les couleurs sont, comme on le pense bien, très-ternies. Les armes de France et de Castille paraissent avoir été sur fond rouge, les autres sur fond de sinople ou verdâtre; et comme il y a deux rangs de ces dernières armoiries pour un des armes de France et de Castille, la teinte verdâtre domine.

Le bas de la chasuble doit avoir été raccommodé; l'étoffe, du reste fort ancienne, qui a servi, a des couleurs moins altérées que les autres: les principales sont le vert et le jaune.

Le galon qui sépare la chasuble, au centre, est d'un travail particulier.



FRAGMENT DU MANIPULE CONSERVÉ A BIVILLE.

Avec la chasuble, on conserve à Biville un manipule, dont le travail n'est pas le même que celui de la chasuble et se rapporterait plutôt à celui du galon qui en orne le centre. Il a peu de largeur; on y voit des dessins dont le spécimen que voici fera comprendre l'effet et la disposition.

J'ai trouvé le même dessin sur un très-grand nombre de galons du XIII^e. siècle et de la fin du XII^e., et je suis bien aise d'en offrir un exemple, parce qu'il me paraît assez bien caractériser cette époque.

Paléographie murale.

Quelle était la forme des capitales au XIII^e. siècle pour les inscriptions murales ?

Les E ont la forme d'un C dont les deux extrémités seraient reliées par une barre verticale.

Le D, l'I, l'L, l'O, l'S conservent la forme ancienne.

Le G affecte les mêmes formes qu'au XII^e. siècle.

L'H et l'N ont leur second jambage allongé et terminé en crochet, et l'M ressemble à un O reposant sur un trait horizontal et séparé en deux parties par une ligne verticale.

Vers la fin du XIII^e. siècle, et en approchant du XIV^e., les lettres sont un peu plus larges que dans la première moitié du XIII^e. ; elles paraissent suivre, en cela, la tendance de l'architecture elle-même, puisque les fenêtres et les portes ont plus d'ampleur que dans le demi-siècle précédent.

L'écriture cursive n'a guère été employée, au XIII^e. siècle, que pour les manuscrits.

Voici une inscription murale de la fin du XIII^e. siècle :

ANNO · DOMINI
MILLESIIMO · DVCENTESIMO
OCTOGESIMO · NONO

Les capitales employées pour les sceaux ont absolument la même forme que celles des inscriptions murales. Nous allons en donner quelques exemples ; le sceau suivant, qui représente un ecclésiastique célébrant la messe, avec cette légende : SIGILLUM DOMINI BRUNI PRESBITERI, doit être de la fin du XIII^e. siècle ; je n'en connais pas la date précise.



Les autres sceaux que voici, dessinés par M. Hucher, datent, le premier, de 1222, le second, de 1235, le troisième, de 1240, et le quatrième de 1295; ils ont appartenu à des seigneurs du Maine, et portent pour légendes :

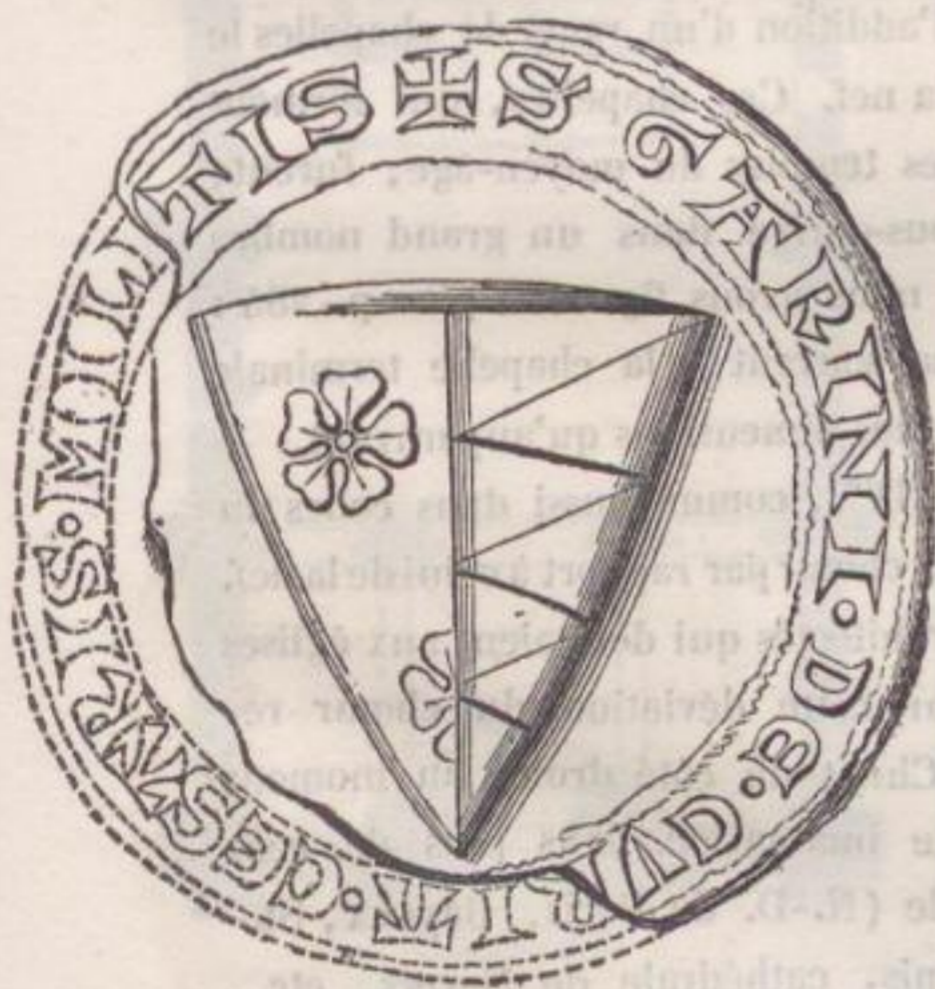
S. (SIGILLUM) FULCONIS DE TUSSEIO.

SIGILLUM FULCONIS RIBOULE.



S. GARINI DE CURIA CESARIS MILITIS.

S. GUILLERMI DE SILIACO MILITIS.



CHAPITRE VI.

STYLE OGIVAL SECONDAIRE.

DE 1300 A 1400 ENVIRON.

Quels sont les caractères qui distinguent le style ogival secondaire du primitif.

Avant d'indiquer ces caractères, je dois faire observer que, vers la fin du XIII^e. siècle, l'architecture ogivale offrait déjà la plupart des formes qui la distinguent au XIV^e., et l'on comprend combien il serait difficile d'établir des limites absolues pour la durée de chaque style.

Dans toute classification, les coupes les plus simples sont les meilleures, on a préféré faire concorder l'avènement du style ogival secondaire avec le commencement du XIV^e. siècle; *mais une fois pour toutes, rien ne doit être absolu dans les divisions*; la marche de l'art a été progressive et constante; il y a plutôt dégradation entre les productions d'un siècle et celles du siècle qui le suit, que des différences tranchées à époques fixes et précises; et qui voudrait toujours appliquer trop rigoureusement les principes, courrait risque de se tromper dans la véritable appréciation des dates: en toutes choses

IL FAUT AVOIR RECOURS AUX TEMPÉRMENTS.

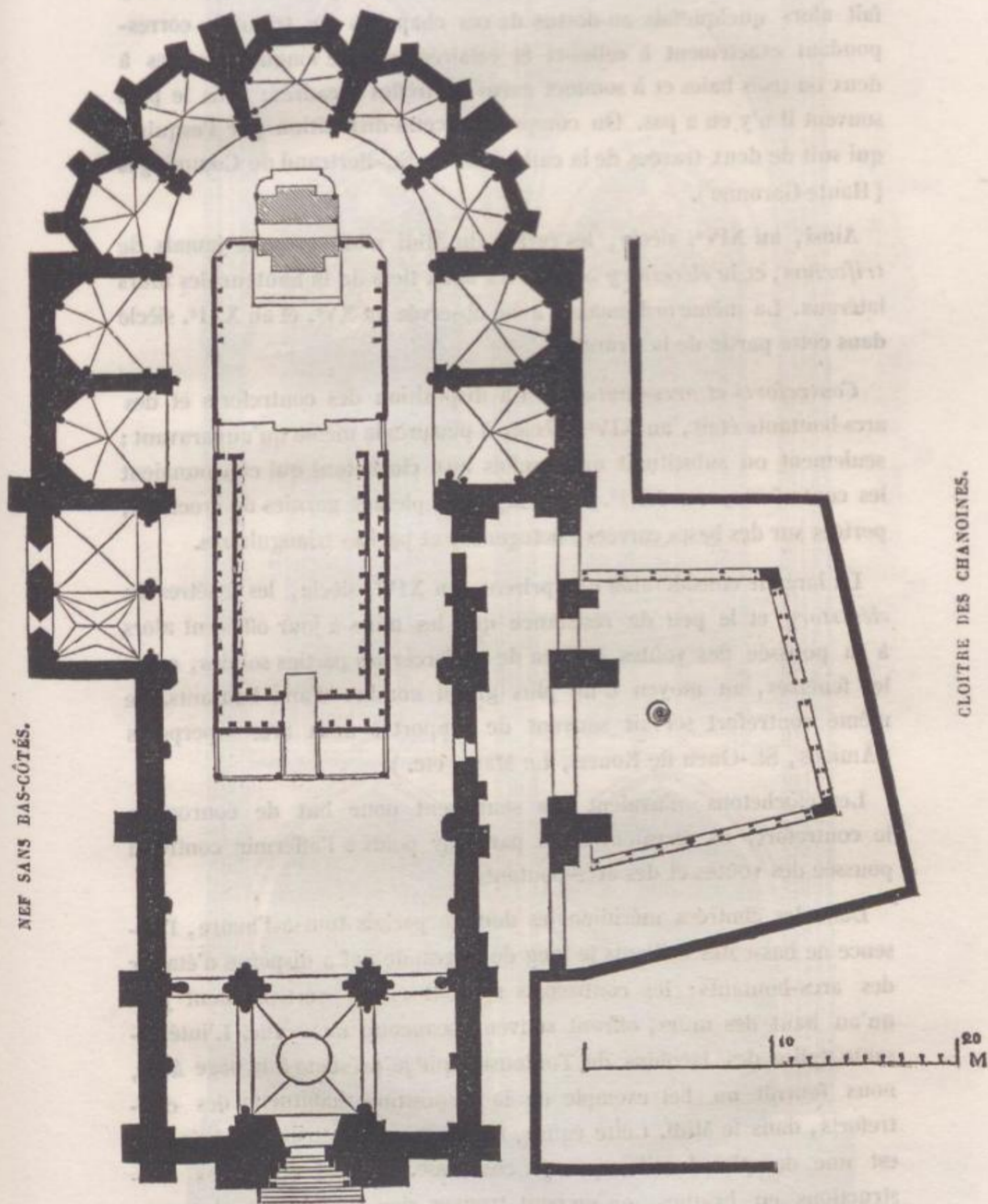
Forme des églises. Un changement notable s'introduisit au XIV^e. siècle dans le plan des églises par l'addition d'un rang de chapelles le long de chacun des bas-côtés de la nef. Ces chapelles, qui forment en quelque sorte le complément des temples du moyen-âge, furent, à cette époque, construites en sous-œuvre dans un grand nombre d'églises, comme à Coutances dont nous avons figuré le plan p. 284: à partir du XIV^e. siècle, on donna souvent à la chapelle terminale dédiée à la Sainte Vierge de plus grandes dimensions qu'auparavant.

On remarque dans les églises du XIV^e., comme aussi dans celles du XIII^e., une légère déviation de l'axe du chœur par rapport à celui de la nef.

On croit généralement que les architectes qui donnaient aux églises la forme de la croix voulaient par cette déviation du chœur représenter l'inflexion de la tête du Christ du côté droit, au moment où il expira; j'ai remarqué cette inclinaison dans plus de cent édifices du XIII^e. et du XIV^e. siècle (N.-D. de Paris, Bayeux, St.-Pierre-sur-Dive, Le Mans, St.-Denis, cathédrale de Nevers, etc., etc.), et d'autres l'ont observée de leur côté, de sorte qu'il faut bien

chercher une cause pour cette disposition : celle qu'on admet généralement est, je crois, la plus vraisemblable.

Contrairement à ce qui se passe dans le nord, dans le midi de la France, notamment dans le Sud-Ouest, beaucoup d'églises du XIV^e.



PLAN DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-BERTRAND (HAUTE-GARONNE).

siècle n'ont pas de bas-côtés accolés à la nef; le chœur n'en a lui-même

que par suite de la clôture du jubé et des stalles qui le séparent du reste de l'église.

Au lieu de bas-côtés, on trouve des chapelles rectangulaires entre les épis des contreforts qui reçoivent les arceaux des voûtes. On a fait alors quelquefois au-dessus de ces chapelles des tribunes correspondant exactement à celles-ci et éclairées par de longues fenêtres à deux ou trois baies et à sommet garni de trèfles encadrés; mais le plus souvent il n'y en a pas. On comprendra cette disposition par l'esquisse qui suit de deux travées de la cathédrale de St.-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne).

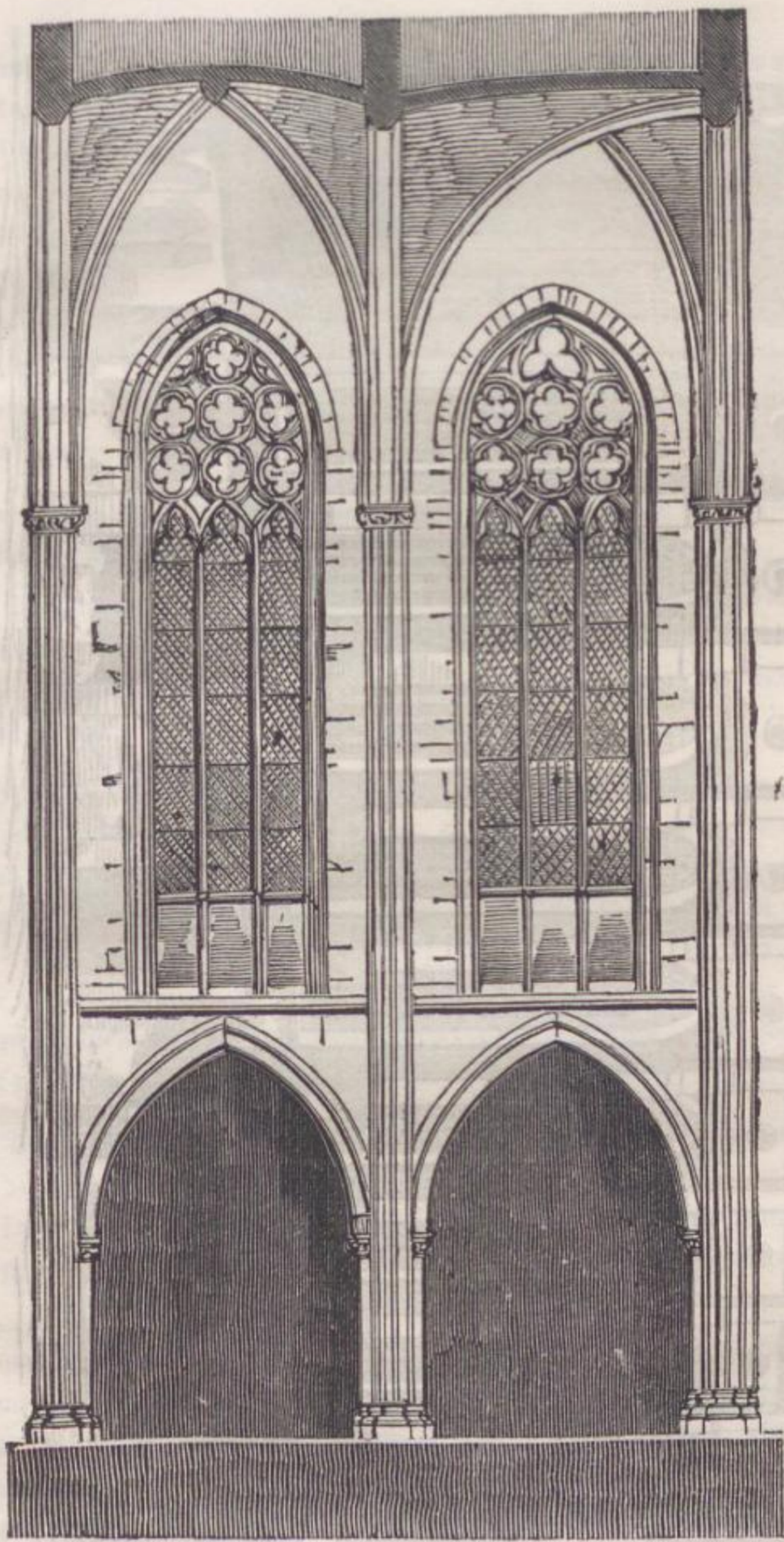
Ainsi, au XIV^e. siècle, les églises du Midi n'ont presque jamais de *triforium*, et le *clérestory* occupe les deux tiers de la hauteur des murs latéraux. La même ordonnance a été observée au XV^e. et au XVI^e. siècle dans cette partie de la France.

Contreforts et arcs-boutants. La disposition des contreforts et des arcs-boutants était, au XIV^e. siècle, à peu près la même qu'auparavant; seulement on substituait quelquefois aux clochetons qui couronnaient les contreforts, au XIII^e., des aiguilles pleines garnies de crochets, portées sur des bases carrées, octogones, et parfois triangulaires.

La largeur considérable que prirent, au XIV^e. siècle, les fenêtres du *clérestory* et le peu de résistance que les murs à jour offrirent alors à la poussée des voûtes obligea de renforcer les parties solides, entre les fenêtres, au moyen d'un plus grand nombre d'arcs-boutants. Le même contrefort servait souvent de support à deux arcs superposés (Amiens, St.-Ouen de Rouen, Le Mans, etc.).

Les clochetons n'avaient pas seulement pour but de couronner le contrefort, ils servaient aussi par leur poids à l'affermir contre la poussée des voûtes et des arcs-boutants.

Dans les contrées méridionales dont je parlais tout-à-l'heure, l'absence de bas-côtés saillants le long de la grande nef a dispensé d'établir des arcs-boutants; les contreforts se sont élevés verticalement jusqu'au haut des murs, offrant souvent beaucoup de saillie. L'intéressante église des Jacobins de Toulouse, que je présente à la page 458, nous fournit un bel exemple de la disposition habituelle des contreforts, dans le Midi. Cette église, entièrement construite en briques, est une des plus hardies que je connaisse. Comme étude des constructions en briques, on ne peut trouver rien de mieux à observer,



DEUX TRAVÉES DE LA CATHÉDRALE DE ST.-BERTRAND DE COMMINGES.



ÉGLISE DES JACOBINS DE TOULOUSE ENTIÈREMENT CONSTRUITE EN BRIQUES.

et c'est un des plus beaux monuments de notre France méridionale.

L'emploi de la brique a entraîné des modifications dans la forme des ouvertures et dans celle des ornements, et ici surtout l'influence des matériaux a été tellement considérable que l'observateur étranger au pays reste dans le plus grand embarras quand il s'agit de déterminer une date pour les constructions dont les ogives se ressemblent pendant plusieurs siècles.

Nous verrons tout à l'heure, en examinant la tour de l'église des Jacobins, que les ogives des monuments en briques sont quelquefois pointues en losange, forme insolite ailleurs et adoptée évidemment en vue de l'emploi des pièces de terre cuite.

Ornements. La plupart des ornements du XIII^e. siècle se retrouvent dans le XIV^e.

Les feuillages, dont j'ai précédemment offert des esquisses en parlant de la flore murale (p. 289), et qui ornent souvent les monuments de la deuxième moitié du XIII^e. siècle, caractérisent tout autant le commencement du XIV^e.

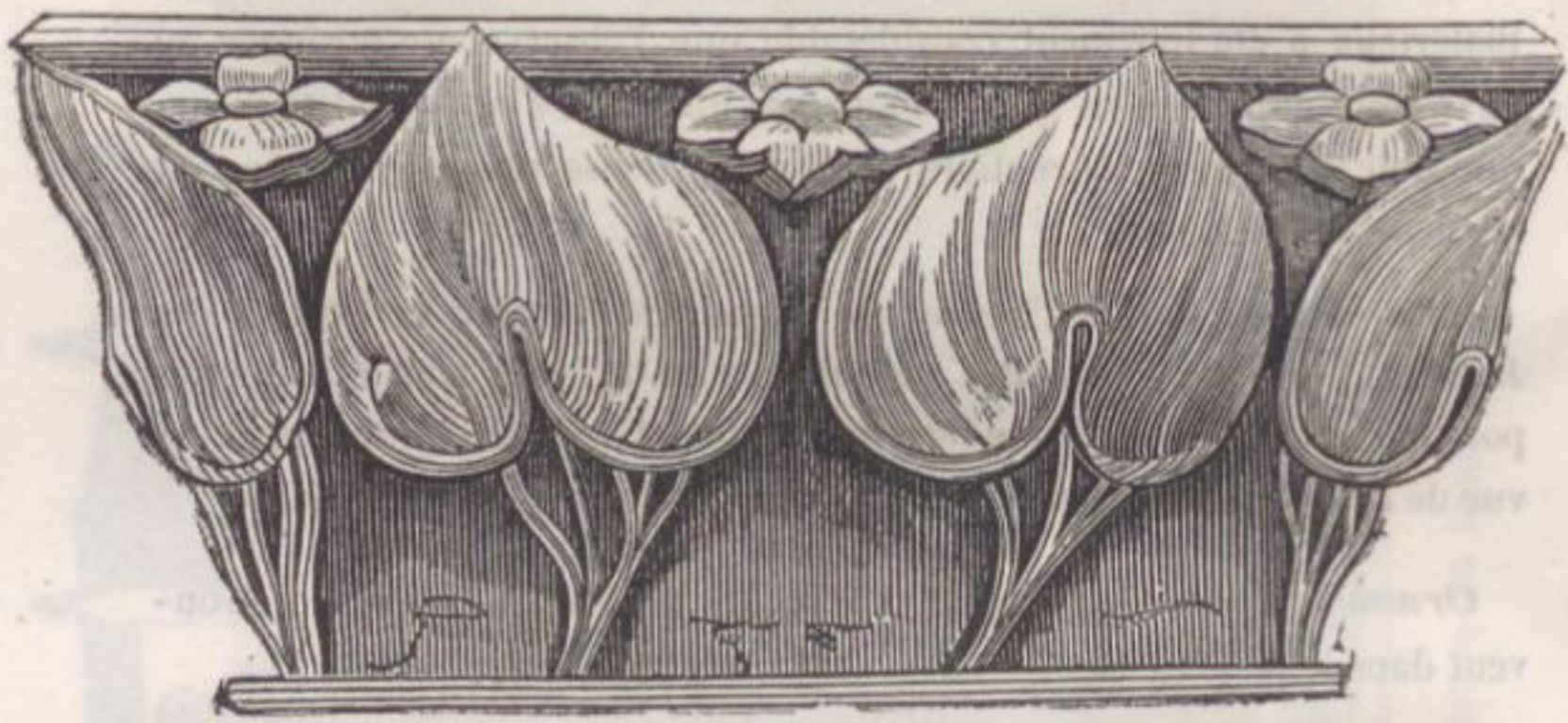
A part ces analogies, les moulures offrent un faire différent au XIV^e. siècle, dans la seconde moitié, surtout. Si l'on remarque en général beaucoup de *facilité* dans les sculptures, on y trouve aussi bien souvent de la maigreur; les tores n'ont plus la rondeur ni la saillie qui les distinguent dans le XIII^e.; en un mot, ce n'est plus la touche du XIII^e. siècle. Ces différences sont plus faciles à saisir à l'œil qu'à exprimer dans une description, c'est pourquoi je vais seulement parler de celles qui m'ont paru les plus frappantes.

Les trèfles se rencontrent souvent sur les murs, tantôt gravés en creux avec peu de profondeur, tantôt figurés par des tores peu saillants. Dans quelques trèfles, les angles formés par la partie rentrante qui sépare les lobes les uns des autres sont ornés de feuillages trilobés.

Ce que je disais des trèfles peut s'appliquer aux quatre-feuilles dont on a fait très-fréquemment usage au XIV^e. siècle. Les quatre-feuilles d'un grand diamètre que l'on a figurés sur les murs, dans les frontons, au centre des fenêtres, etc., etc., soit isolés, soit réunis et disposés en triangle, sont assez souvent entourés d'un cercle,

et alors on peut les appeler *quatre-feuilles encadrés*, pour les distinguer de ceux qui n'offrent pas ce caractère.

Décoration végétale. Parmi les décorations végétales les plus remarquables, voici des feuilles et des fleurs que l'on trouve au XIV^e. siècle.



LOTUS OU NÉNUPHAR.



FEUILLES DE FRAISIER ?



FEUILLES DE CHÊNE.



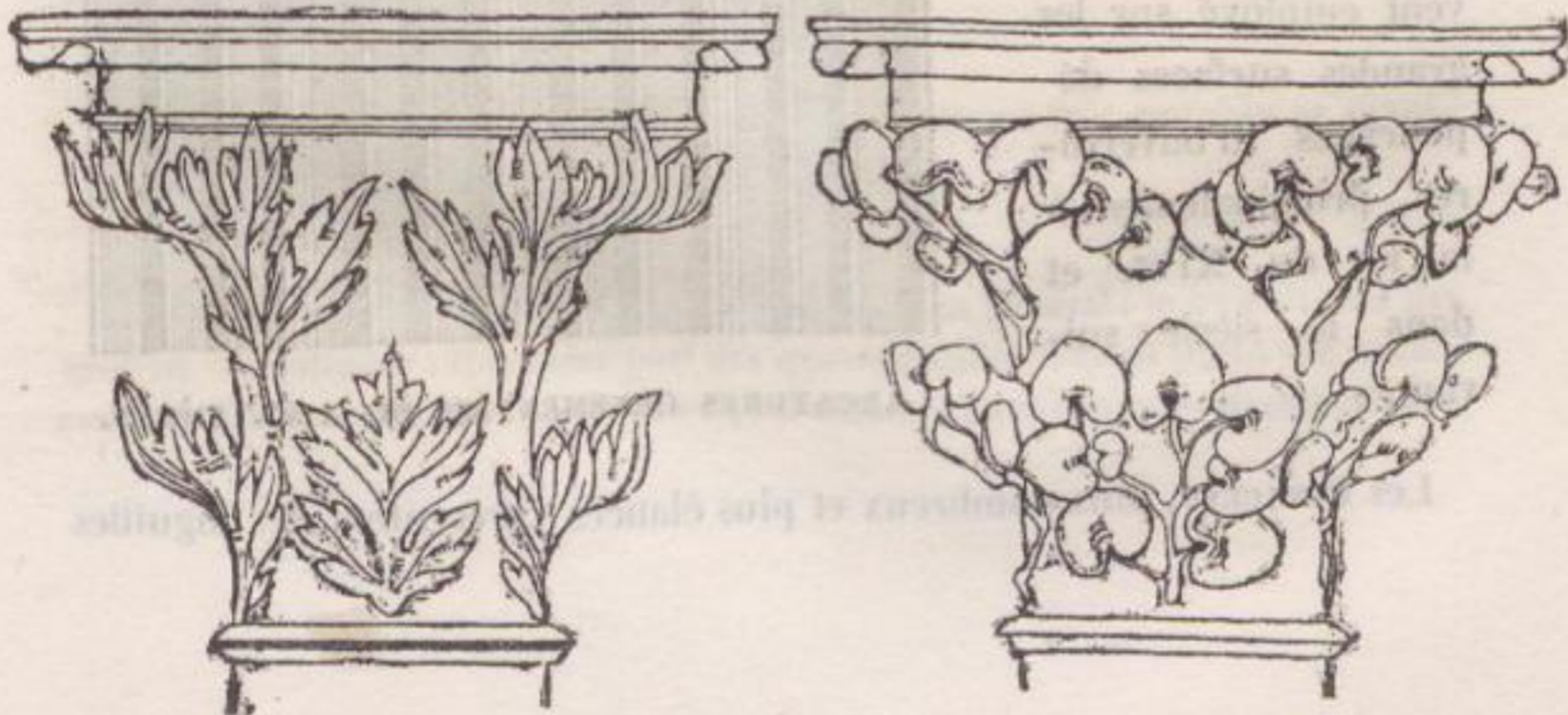
FEUILLES DE LIERRE.



LIERRE OU VIGNE SAUVAGE.

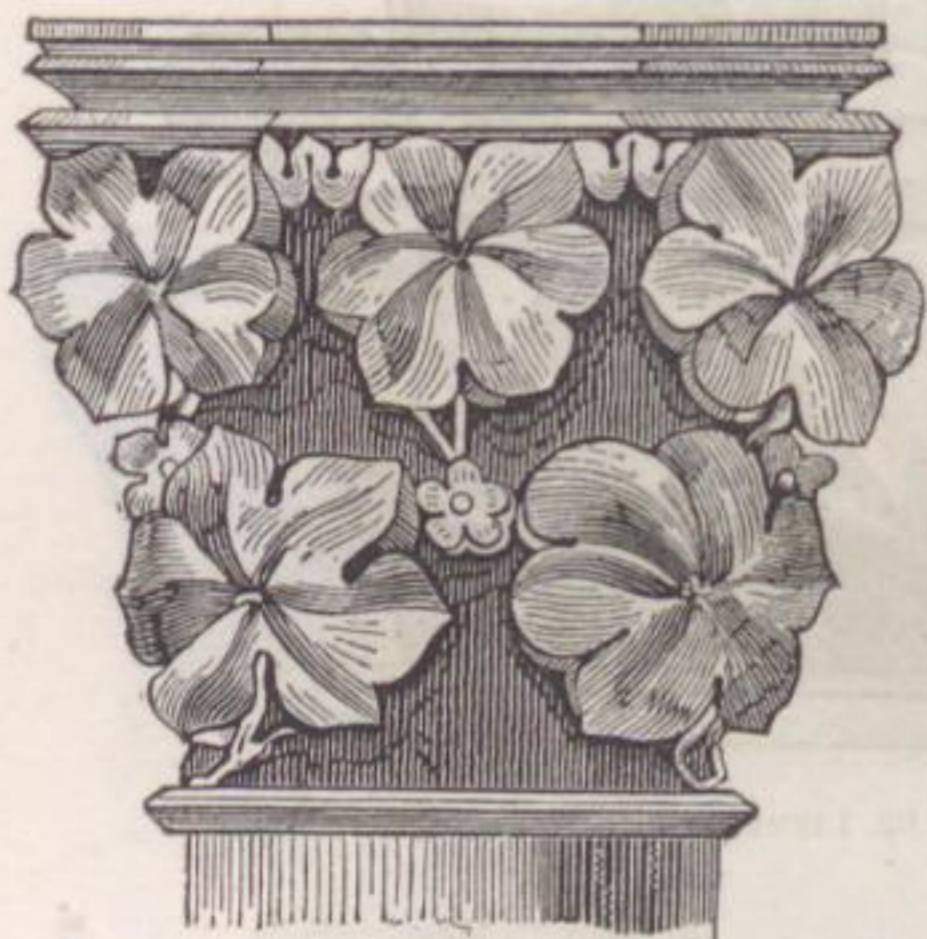


LOUISE VIDAL



FEUILLAGES DU XIV^e. SIÈCLE (CATHÉDRALE DE STRASBOURG).

ORNEMENTATION VÉGÉTALE DU XIV^e. SIÈCLE.



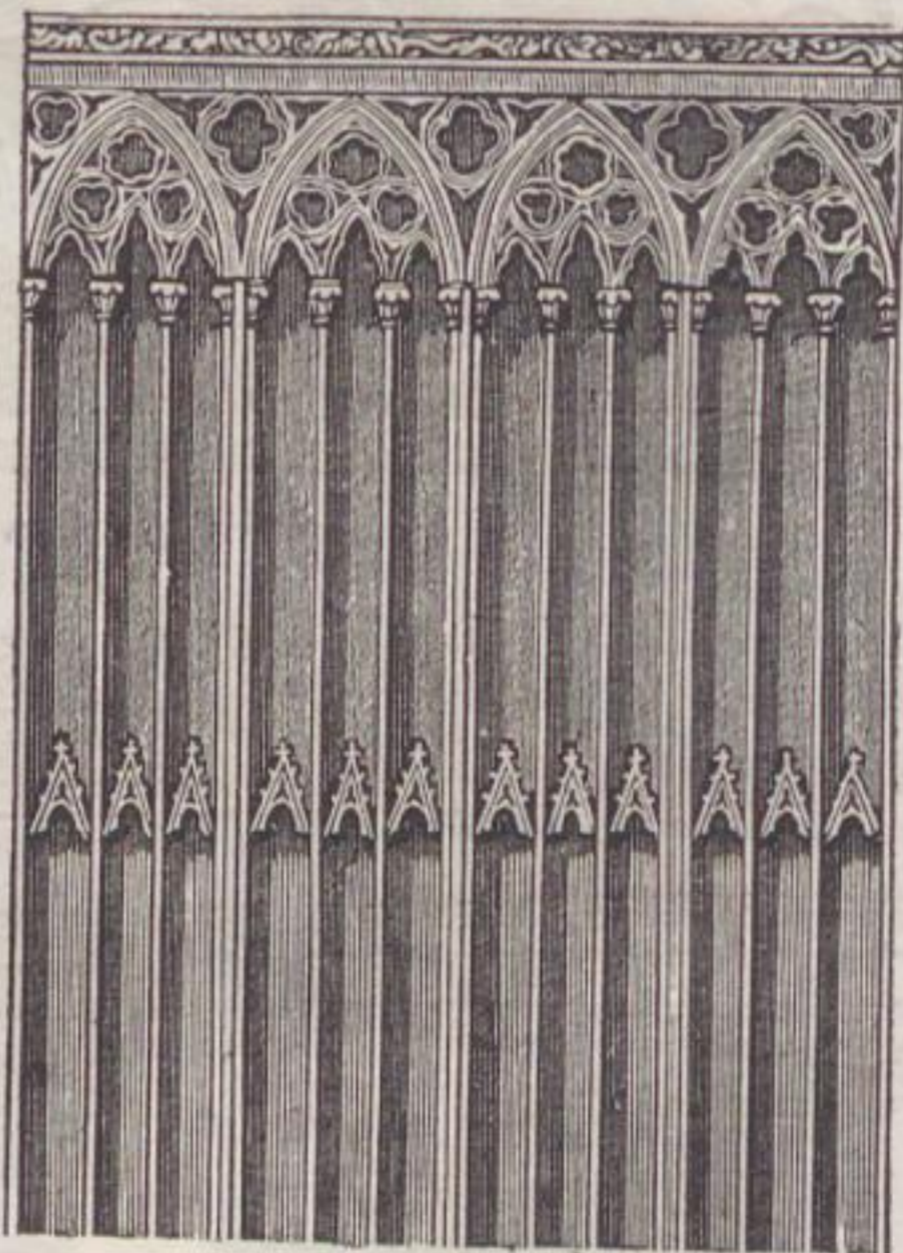
PENSÉES ET MIOSOTIS.



FEUILLES DE RENONCULES.

ARCATURES. Les arcatures sont couronnées de frontons triangulaires souvent garnis de crochets.

On voit aussi les murs décorés d'arcatures très-élevées, subdivisées par de légers meneaux et le sommet rempli de broderies comme les fenêtres. Ce genre de décoration fut souvent employé sur les grandes surfaces dépourvues d'ouvertures, principalement à la fin du XIV^e. et dans le siècle suivant.

ARCATURES ORNEMENTÉES DU XIV^e. SIÈCLE.

Les PINACLES, plus nombreux et plus élancés, présentent des aiguilles

garnies de crochets, semblables à celles que nous avons déjà signalées au sommet de quelques contreforts; ils sont souvent couronnés de fleurons.

Les **DAIS** se compliquent et s'allongent; ils offrent souvent, comme au siècle précédent, l'image d'un édicule avec gables ou frontons triangulaires, surmontés de tours; ou bien ils imitent une enceinte fortifiée ou un château, forme sous laquelle on représente aussi la Jérusalem céleste dans les bas-reliefs.

Les **CROCHETS**, placés avec profusion sur les parties que j'ai déjà désignées, sont plus serrés que dans le XIII^e. siècle. Quelques-uns se transforment en larges feuilles recourbées.

Dès le XIII^e. siècle, deuxième moitié, on avait dans quelques édifices substitué les feuilles aux crochets, types habituels de la première époque ogivale et que j'ai figurés p. 294; on voyait, je crois, des feuilles au-dessus des fenêtres de la S^{te}.-Chapelle de Paris, mais elles ne furent définitivement préférées aux crochets qu'au XIV^e.



Balustrades. Les balustrades présentent des rosaces, des trèfles ou des quatre-feuilles encadrés, au lieu des petites arcades ogives qui dominant au XIII^e. siècle (1); quelques-unes offrent des arcades trilobées, aiguës.

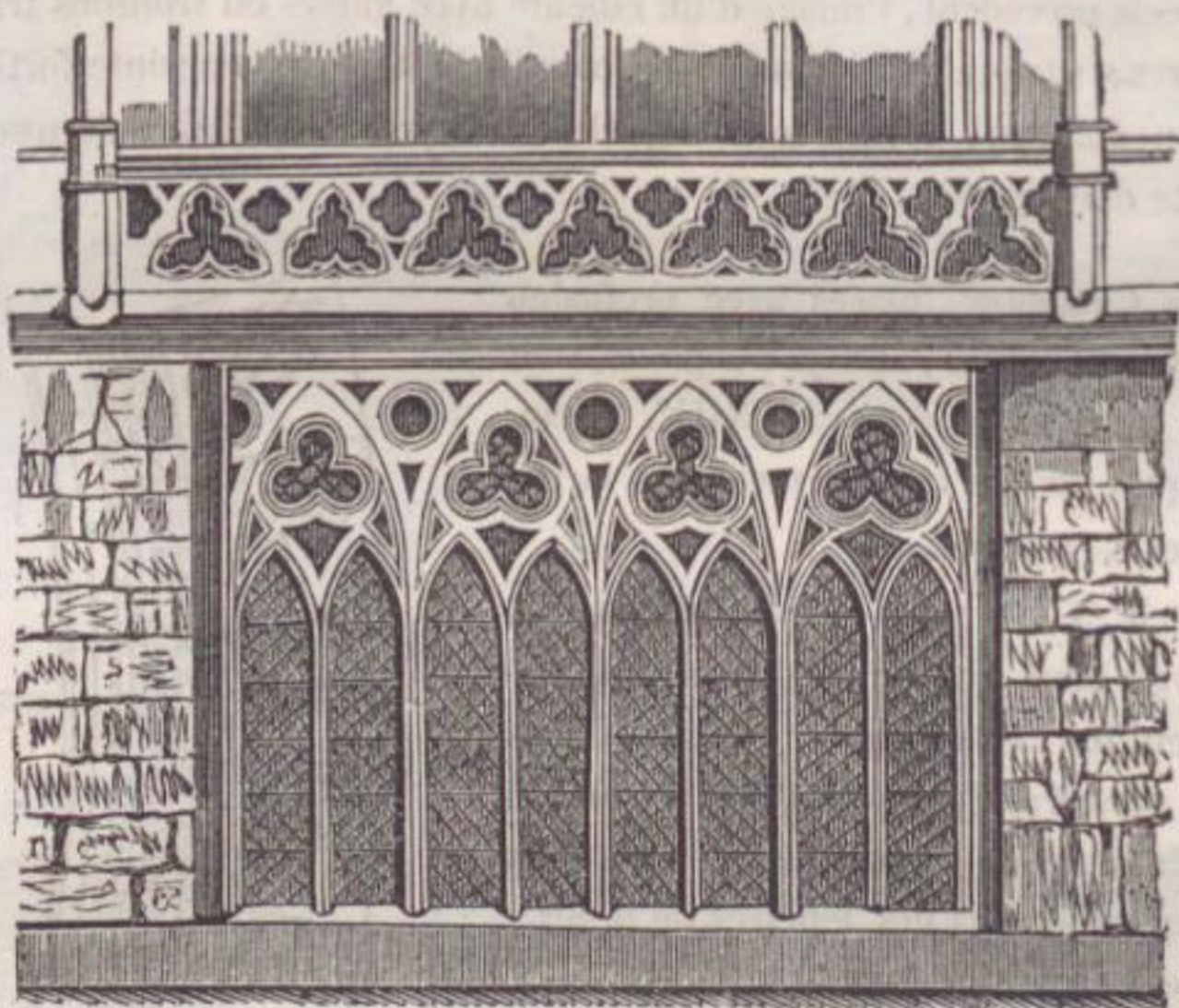


Triforium. Au XIV^e. siècle, un changement très-notable se mani-

(1) Il ne faut pas oublier que je parle toujours en général; je ne prétends pas que les balustrades supportées par des quatre-feuilles n'aient point été usitées avant le XIV^e. siècle. Il y en avait eu probablement des exemples dans le XIII^e.

resta dans la galerie du *triforium*; au lieu d'être obscure comme auparavant, elle devint transparente au moyen de fenêtres qui correspondaient aux arcs de la galerie.

Le spécimen suivant montre un *triforium* transparent au-dessous



d'une large fenêtre de *clérestory*: alors les murs furent véritablement à jour. Quelques *triforiums* transparents sont attribués à la deuxième moitié du XIII^e. siècle, mais la plupart ne sont que du XIV^e. et du XV^e.

Colonnes. La disposition des colonnes est la même dans le XIV^e. siècle que dans le XIII^e.; celles qui sont groupées commencent à devenir maigres et ne se détachent pas aussi bien qu'auparavant des piliers qui les soutiennent; au commencement du XIV^e. siècle, il n'est pas rare de rencontrer encore des chapiteaux que l'on serait tenté de rapporter au XIII^e., mais bientôt la corbeille se déforme et les feuillages changent de nature. On ne voit plus, vers le milieu du XIV^e. siècle, ces crochets qui se courbent en volute et qui forment en quelque sorte l'ornement obligé des chapiteaux du XIII^e.; les feuilles s'infléchissent, se rangent sur le chapiteau comme pour mieux le couvrir.

Voici la coupe de quelques chapiteaux du XIV^e. ; cet exemple caractérise assez bien cette époque, non seulement par sa forme, mais encore par ses feuillages qui ont été souvent reproduits. On peut remarquer dans le galbe de ces végétaux quelque chose de recher-



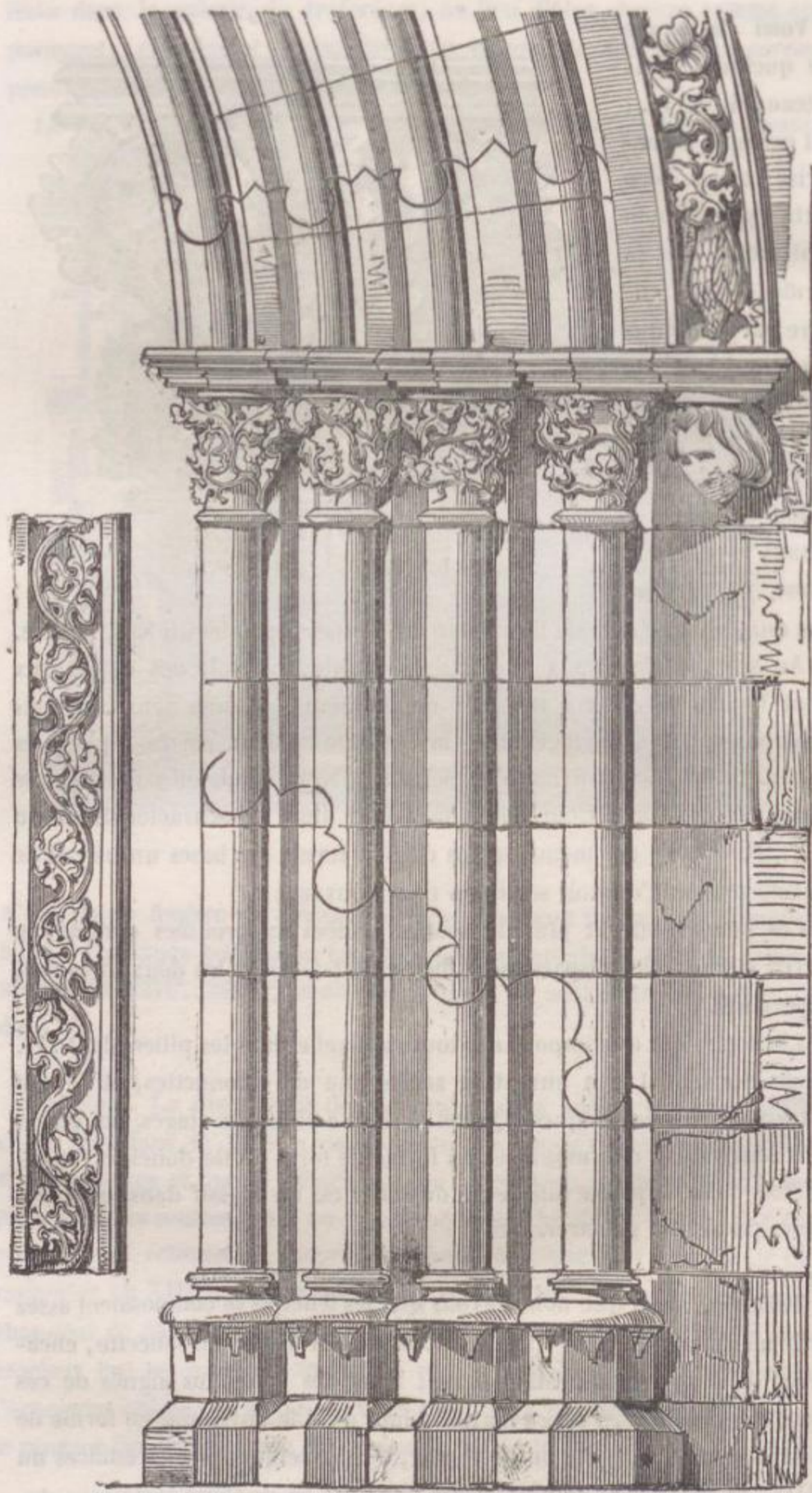
ché qui s'éloigne déjà de la naïveté des formes végétales du XIII^e. siècle.

Au XIV^e. siècle, dans la deuxième moitié, on voit des chapiteaux dont les feuillages sont disposés de manière à former deux bouquets superposés, et à partager ainsi la corbeille en deux parties à peu près égales. Le fragment suivant d'un portail du XIV^e. siècle offre un exemple de cette disposition. Cette combinaison est aussi très-caractéristique du XV^e. Il s'opère en même temps dans la forme des bases un travail de transformation d'où doit sortir un type nouveau.

Ces bases n'offrent plus de scoties évidées ou creusées comme au XIII^e. siècle; elles disparaissent même tout-à-fait et les deux tores sont superposés.

Les socles ont une importance toute nouvelle dans les piliers du XIV^e. siècle. Souvent il y a autant de socles que de colonnettes, et ils sont octogones ou prismatiques. Quand le socle a plusieurs étages, ces étages sont séparés par des moulures en forme de tores ou de doucines; quelquefois enfin la partie inférieure du pilier est un massif dans lequel les socles paraissent pénétrer.

Fenêtres. Ainsi que nous l'avons dit, les fenêtres se composaient assez ordinairement, au XIII^e. siècle, de deux ouvertures en lancette, encadrées dans une plus grande ogive; entre les sommités aiguës de ces lancettes géminées, l'usage n'avait admis qu'une ouverture en forme de quatre-feuille, de trèfle ou de rosace, et si quelques grands édifices du XIII^e. en présentent de plus larges, on peut en quelque sorte regarder

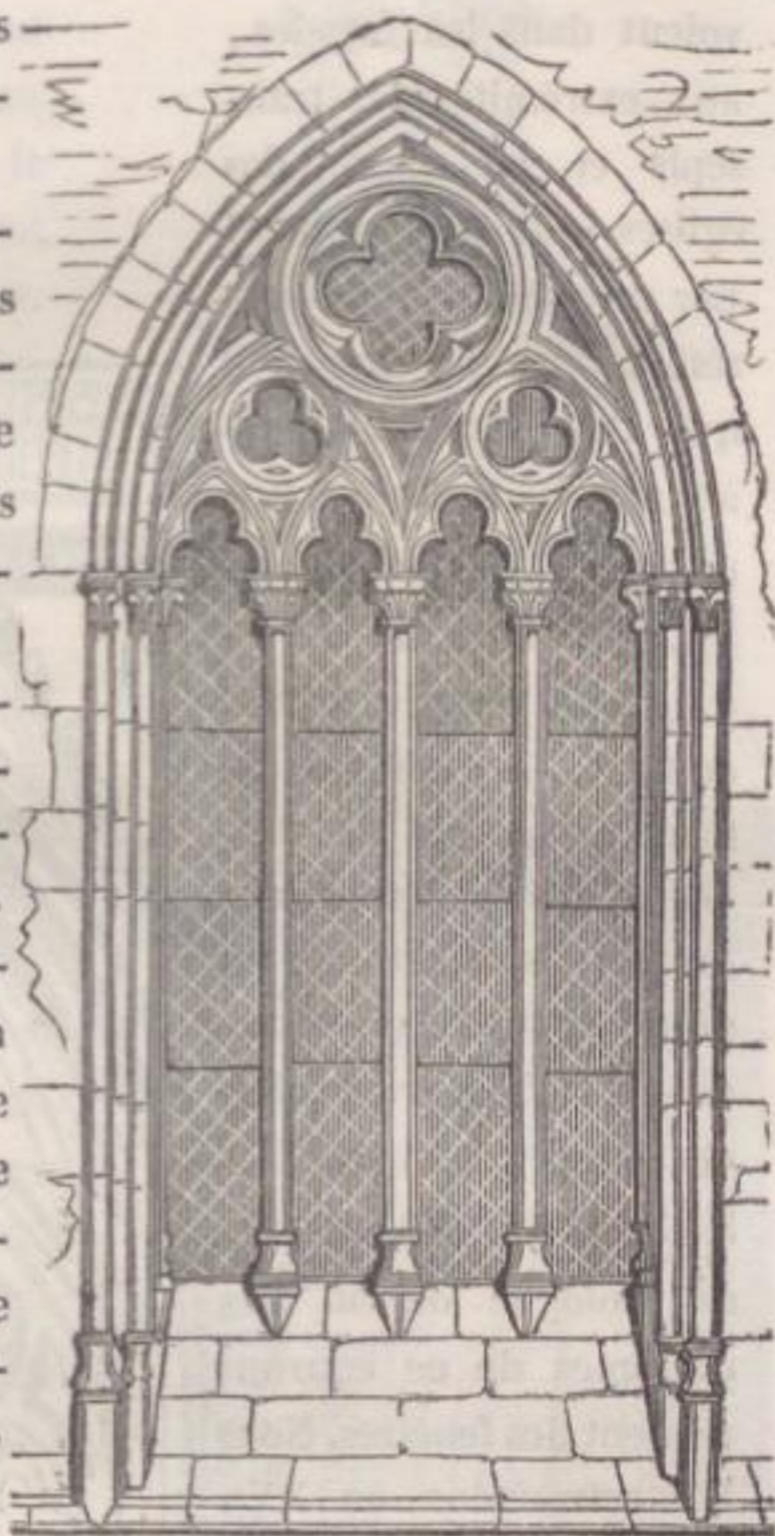


COLONNES AVEC CHAPITEAUX A DEUX BOUQUETS DE FEUILLAGES.

ces fenêtres comme exceptionnelles ou comme datant de la fin du siècle; d'ailleurs dans quelques églises elles ont été reprises en sous-œuvre et élargies.

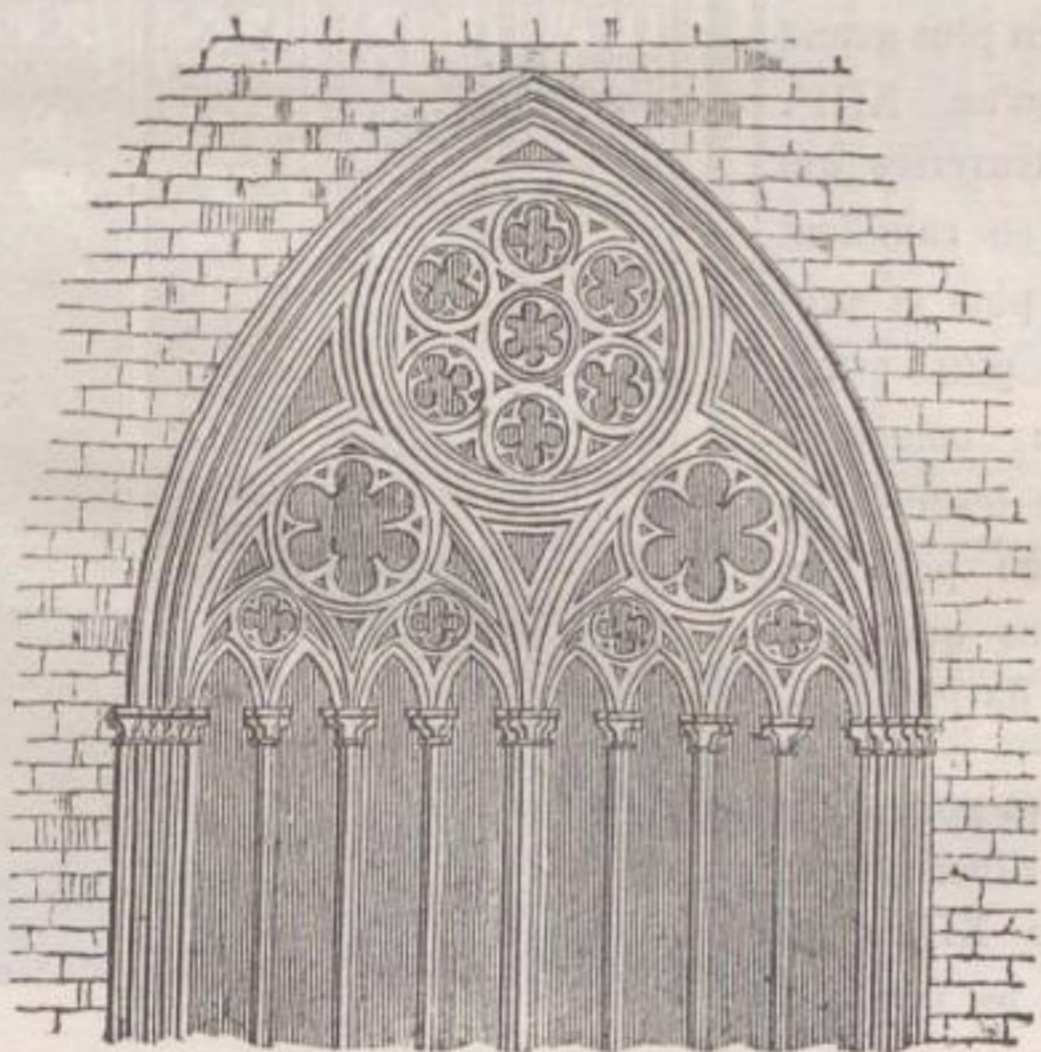
Au XIV^e. siècle, plusieurs colonnes ou meneaux divisaient ces ouvertures dans le sens de la largeur, et le centre de l'arcade présentait plusieurs compartiments en forme de trèfles, de quatre-feuilles ou de rosaces.

La combinaison la plus habituelle est celle-ci : deux ogives géminées surmontées d'une rose polylobée occupant toute la fenêtre. Chacune des deux ogives se décompose en deux parties ou en deux baies, surmontées d'une rose, de sorte que l'ensemble de la fenêtre présente en grand l'image des deux ogives géminées qu'elle encadre, et qui représentent elles-mêmes les fenêtres du XIII^e. siècle.



FENÊTRE DU XIV^e. SIÈCLE.

Il existe enfin des fenêtres du XIV^e. qui réunissent deux fenêtres



FENÊTRE A HUIT BAIES DU XIV^e. SIÈCLE.

semblables à la précédente, surmontées d'une rose d'un grand diamètre :

COLONNES AVEC CHÂPITEAUX A DEUX BOUQUETS DE FEUILLAGES.

CHÂPITEAUX AVEC DEUX BOUQUETS DE FEUILLAGES

ces larges ouvertures se voient dans les façades, aux extrémités des transepts et au chevet des églises qui se terminent par un mur droit : elles y remplacent les lancettes que l'on réunissait trois à trois dans les monuments du XIII^e. siècle.

Les fenêtres du *clérestory* sont, dans les grands édifices, surmontées de frontons garnis de crochets qui s'élèvent au-dessus des balustrades du grand comble, en forme de pyramides triangulaires à jour : les cathédrales de Metz, d'Amiens et de Cologne offrent des exemples de ce couronnement des fenêtres. Nous les retrouvons au XV^e. siècle.

Roses. Les roses ont, en général, un plus grand diamètre qu'au XIII^e. siècle ; les traverses qui les divisent se ramifient de plus en plus et produisent un plus grand nombre de compartiments, dans lesquels on trouve à peu près les mêmes dessins que dans les fenêtres de l'époque.

Portes. Les portes du XIV^e. siècle diffèrent peu de celles du XIII^e. ; les voussures et les tympan



FENÊTRE DE LA NEF DE LA CATHÉDRALE DE METZ, SURMONTÉE D'UN FRONTON GARNI DE CROCHETS, S'ÉLEVANT AU-DESSUS DE LA BALUSTRADE.

sont également, dans les monuments importants, chargés de petites figures en bas-relief; les frontons triangulaires qui les couronnent sont quelquefois découpés à jour au lieu d'être pleins comme dans le XIII^e. ; ils sont aussi ordinairement plus élevés et garnis de crochets. Sur les tympans de quelques portes, des trèfles, des quatre-feuilles ou des rosaces remplacent les figures en bas-relief.

Iéonographie et statuaire. Les sujets qui ont été représentés en bas-relief au XIII^e. se retrouvent au XIV^e. Nous n'avons donc rien à ajouter à ce que nous avons dit précédemment. Si les statuaires du XIV^e. siècle sont plus habiles que leurs devanciers, leurs figures ont souvent moins de naïveté. On s'attache plus aux petits détails et moins à l'effet général : les draperies sont quelquefois un peu tourmentées.

Jusqu'au XIV^e. siècle, on avait représenté la Sainte Vierge assise, portant l'enfant Jésus sur ses genoux (V. la page 171) ; on pensait alors que la mère de Dieu devait recevoir assise les hommages des fidèles et qu'il n'était pas digne d'elle de se tenir debout. A partir du XIV^e., on la figure debout, portant l'enfant Jésus sur le bras.

Dans la représentation du jugement dernier sur le tympan des portes, le Christ ne domine pas toujours la scène comme au XIII^e. ; on la fait en général de plus petite proportion, afin de réserver plus de place pour les autres détails.



LA SAINTE VIERGE DEBOUT (XIV^e. SIÈCLE).

Cependant nous le trouvons encore à peu près, comme au XIII^e. siècle, dans beaucoup de portails de la première moitié du XIV^e. Le



spécimen précédent, déposé au musée de St.-Lo, doit être de cette époque.

Les supports en encorbellement sont assez souvent, au XIV^e. siècle, ornés de figures bizarres, de quadrupèdes, de reptiles, etc. Les sculpteurs ont parfois essayé de faire de véritables caricatures. On distingue quelquefois des images de moines parmi les figures satiriques. Cette observation peut être notée pour l'histoire de la sculpture et l'appréciation des idées du temps : le XV^e. siècle offre beaucoup d'exemples semblables.

Arcades. Les arcades n'offrent pas de surélévement; les impostes et le sommet de l'ogive représentent les trois points d'un triangle équilatéral.

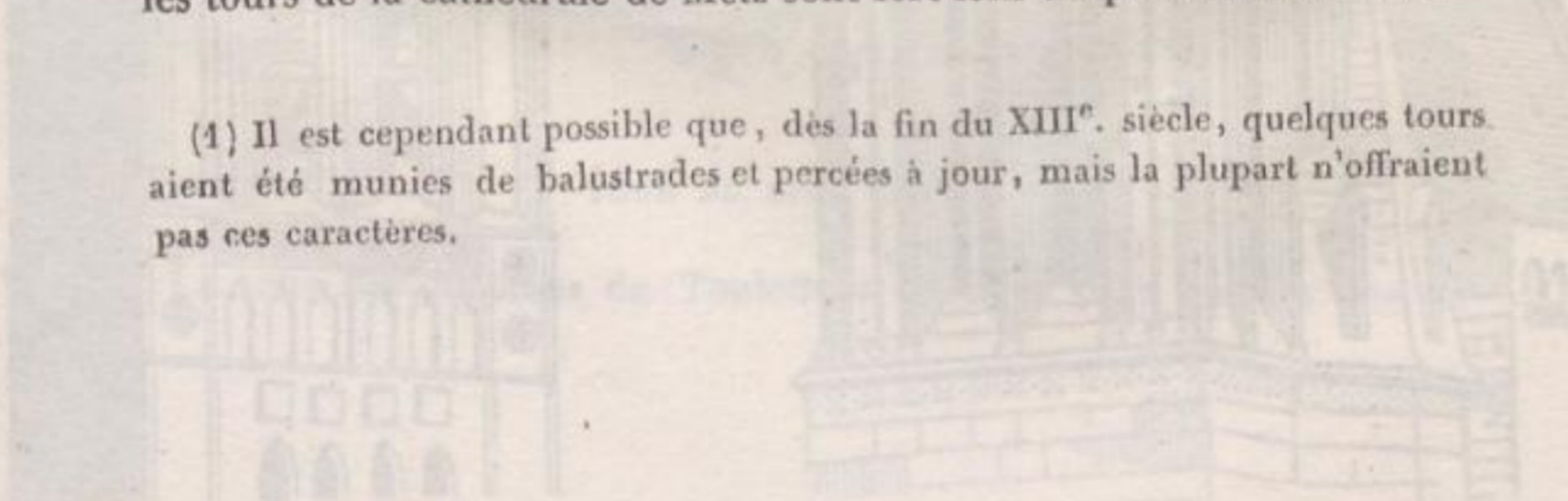
On ne trouve plus aussi fortement accentuées les moulures alternativement rondes et creuses, qui ornent au XIII^e. les archivoltés des grandes arcades; les scoties moins profondément évidées que celles du XIII^e. siècle, les tores moins bien arrondis et parfois elliptiques ne produisent plus ces oppositions de lumière et d'ombre qui donnent aux arcs multiples du premier style ogival une précision, un effet si remarquables.

Tours. Dans les tours couronnées d'une flèche en pierre, un trottoir garni d'une rampe se voit presque toujours entre la tour et la base de la pyramide qui la surmonte, à partir du XIV^e. siècle. Jusque-là les toits pyramidaux des tours avaient reçu peu d'ornements, on y avait seulement sculpté des modillons imbriqués ou des tuiles festonnées; mais au XIV^e., on les perça de trous découpés en trèfles, en rosaces, etc. : on couvrit leurs angles de crochets. La réunion de ces différents caractères peut servir à distinguer les grandes tours du XIV^e. de celles du XIII^e. (1).

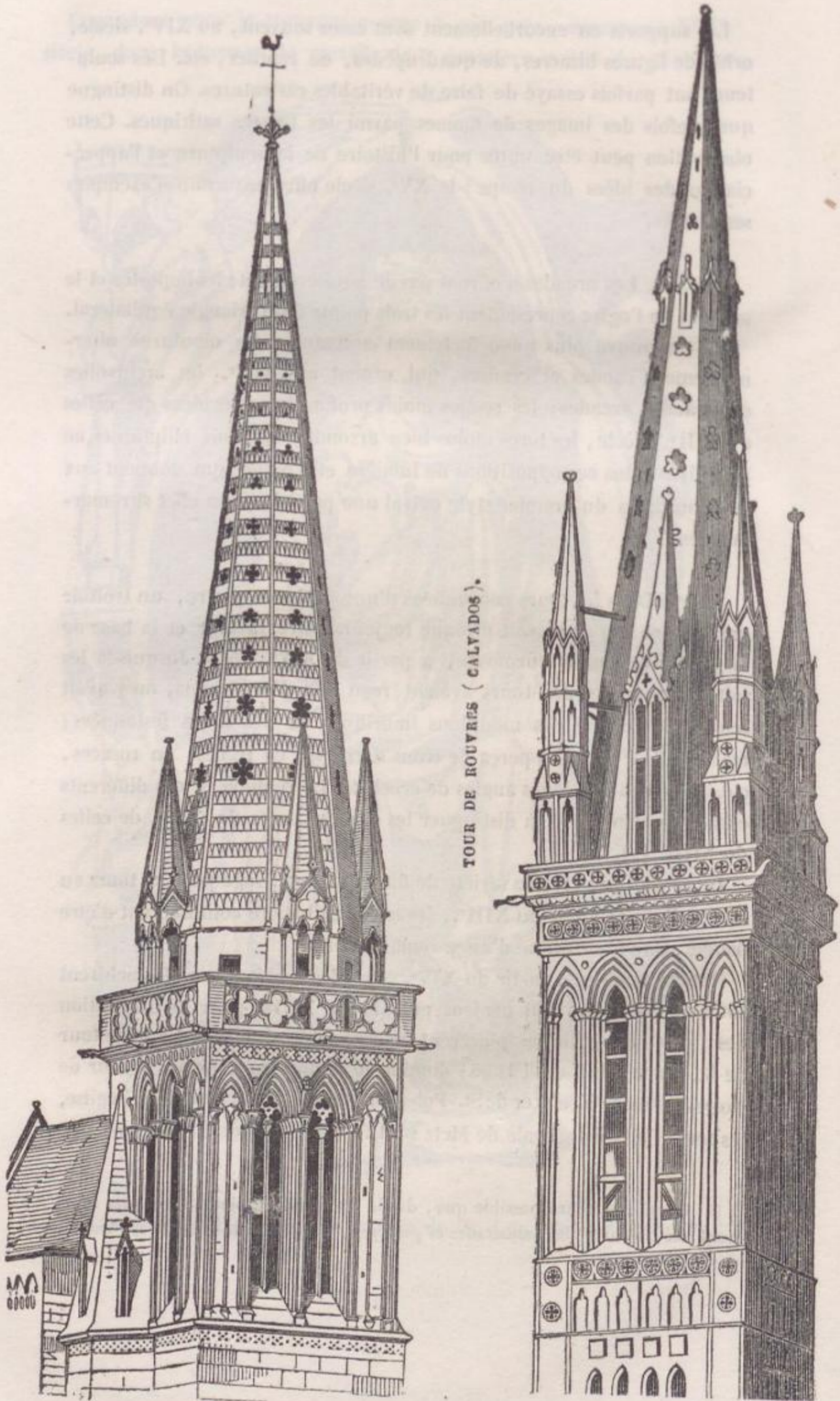
Du reste, une grande variété de formes fut en usage pour les tours au XIV^e. siècle; comme au XIII^e., les tours en bâtière continuèrent d'être usitées; on en vit même d'assez remarquables.

Notons aussi qu'à partir du XIV^e. siècle les architectes s'affranchirent souvent des règles qui avaient prévalu au XIII^e. pour la disposition des tours, et qu'ils les placèrent un peu arbitrairement. La belle tour de St.-Pierre de Caen (1308) domine le portail méridional; la tour de Notre-Dame du Kreisker de St.-Pol-de-Léon s'élève au centre de l'église, les tours de la cathédrale de Metz sont fort loin du portail occidental.

(1) Il est cependant possible que, dès la fin du XIII^e. siècle, quelques tours aient été munies de balustrades et percées à jour, mais la plupart n'offraient pas ces caractères.



TOUR DE METZ



TOUR DE ROUVRES (CALVADOS).

TOUR DE NOTRE-DAME DU KREISKER, A SAINT-POL-DE-LÉON (FINISTÈRE).

TOURS DU XIV^e. SIÈCLE.

TOUR DE NOTRE-DAME DU KREISKER, A SAINT-POL-DE-LÉON (FINISTÈRE).

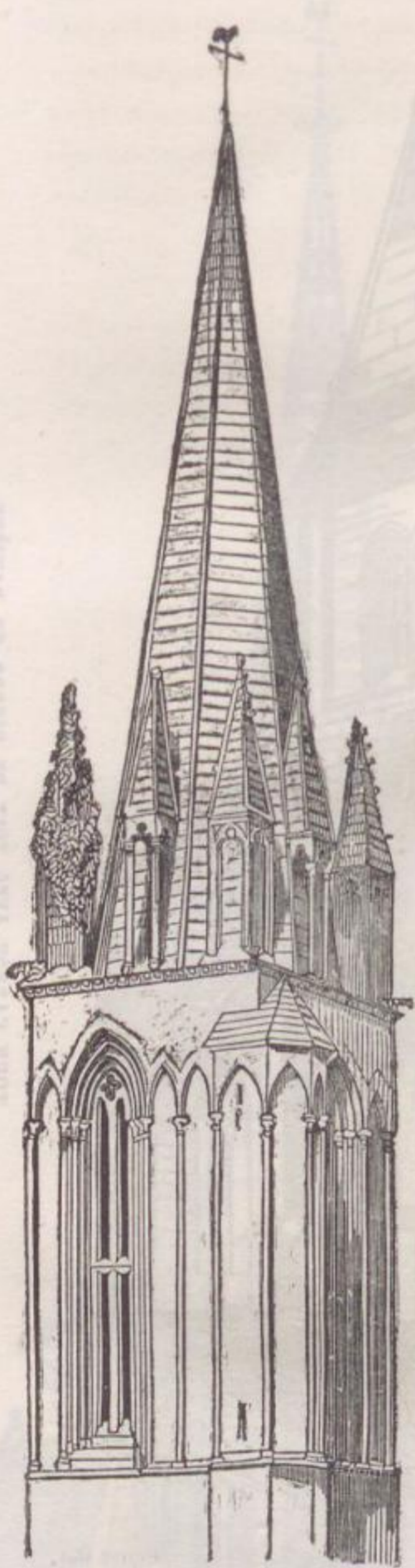


TOUR CARRÉE AVEC TOIT DE PIERRE EN BÂTIÈRE.

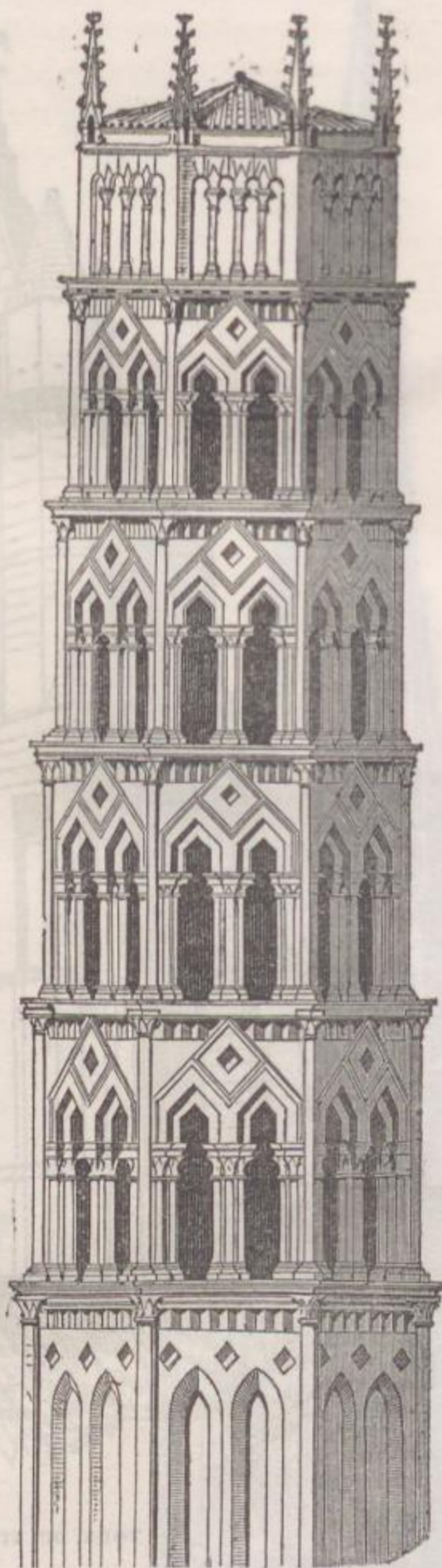
Bouet del.

TOUR DU XIV^e. SIÈCLE.

La tour des Jacobins de Toulouse, une des plus hardies que je



TOUR DE VIERVILLE (CALVADOS).

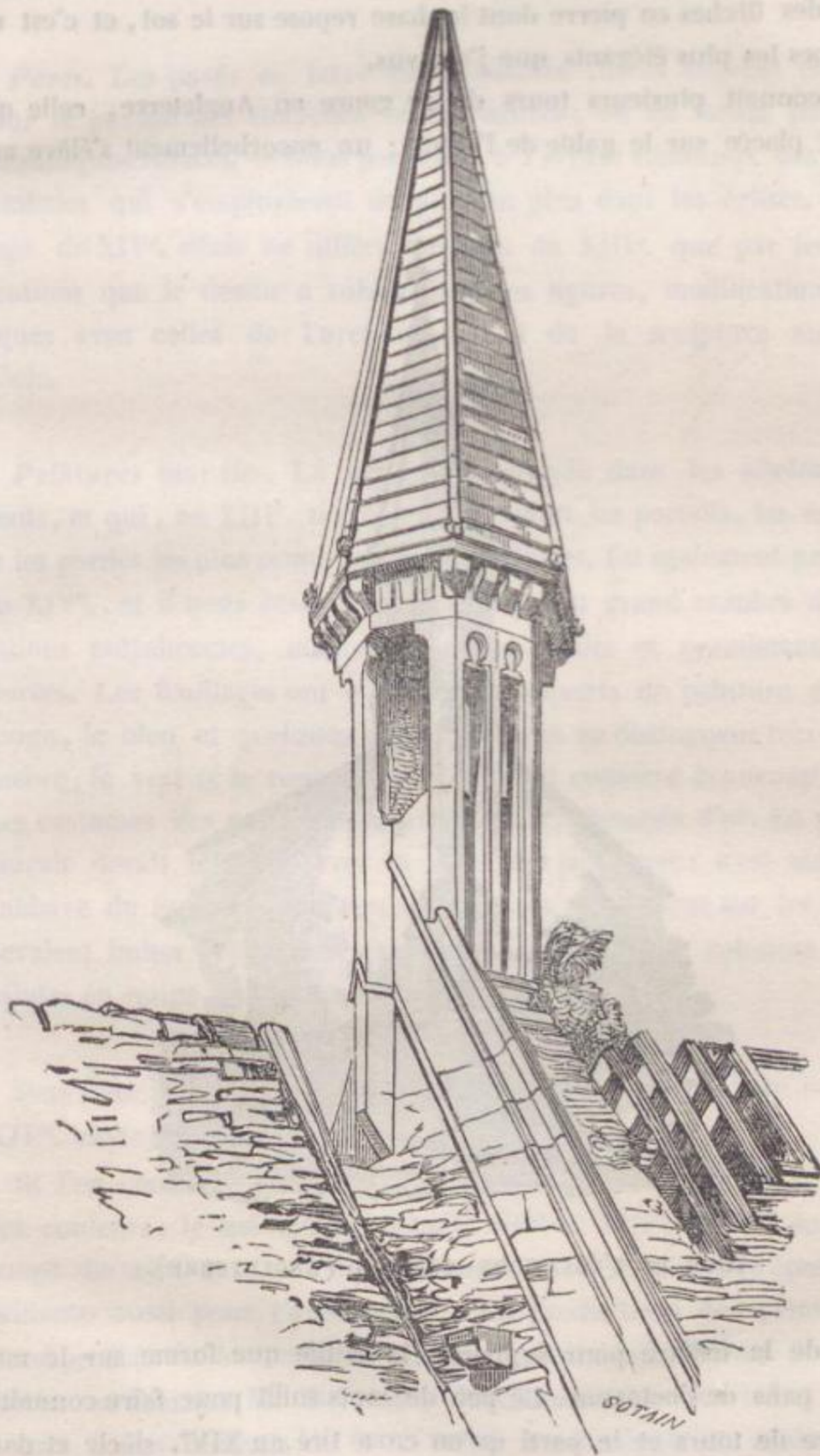


TOUR DES JACOBINS, A TOULOUSE.

connaisse et dont j'ai déjà dit un mot en parlant des constructions en

briques, se compose d'une série d'étages à peu près égaux dont les ouvertures sont toutes en forme *de losange* à partir d'une certaine hauteur. Cette forme a, comme je l'ai dit, été motivée par l'emploi de la brique.

Quelques flèches d'une petite dimension ont été établies en encor-



TOUR DE L'ÉGLISE DE VILLONS (CALVADOS).

bellement sur le mur qui sépare le chœur de la nef ou sur le gable occidental de celle-ci.

TOUR DES JACOBIENS, A TOULOUSE.

Aucun clocher n'est sans doute moins coûteux et ne demande moins de matériaux, l'effet en est assez bon surtout quand il est placé entre le chœur et la nef. Celui que j'ai présenté page 475 et qui existe dans le Calvados est ainsi placé; il offre sur une très-petite échelle l'apparence des flèches en pierre dont la base repose sur le sol, et c'est un des types les plus élégants que j'aie vus.

On connaît plusieurs tours de ce genre en Angleterre, celle qui suit est placée sur le gable de l'Ouest; un encorbellement s'élève au-



TOUR DE L'ÉGLISE DE CORSTON (ANGLETERRE).

dessus de la fenêtre pour supporter la saillie que forme sur le mur un des pans de l'octogone. Ce peu de mots suffit pour faire connaître ce genre de tours et le parti qu'on en a tiré au XIV^e. siècle et dans les siècles suivants.

Clochetons. Les clochetons offrent en petit l'image des tours, seulement ils n'ont point de rampe à la base de la pyramide, et leur toit n'est pas découpé à jour; ils sont fréquemment octogones. Quelques clochetons octogones offrent un petit fronton triangulaire au-dessus de chaque face de la tourelle, à la naissance du toit pyramidal.

Pavés. Les pavés en terre cuite émaillée furent souvent employés pour le pavage des chapelles et des églises; on en forma parfois de magnifiques rosaces. — Nous parlerons à l'article tombeaux des pierres tombales qui s'employèrent de plus en plus dans les églises. Le pavage du XIV^e. siècle ne différa de celui du XIII^e. que par les modifications que le dessin a subies dans les figures, modifications identiques avec celles de l'architecture et de la sculpture au XIV^e. siècle.

Peintures murales. La peinture employée dans les siècles précédents, et qui, au XIII^e. siècle, avait couvert les portails, les arcatures et les parties les plus remarquables des édifices, fut également prodiguée au XIV^e., et il nous reste de cette époque un grand nombre de décorations polychromes, malheureusement ternies et grandement détériorées. Les feuillages ont été souvent couverts de peinture verte: le rouge, le bleu et quelques autres nuances se distinguent très-souvent encore; le vert et le rouge ont en général conservé beaucoup d'éclat. Les costumes des personnages avaient été rehaussés d'or. La peinture murale devait rivaliser avec la peinture sur verre; c'est ainsi qu'à l'abbaye de St.-Omer des figures de saints se voyaient sur les murs et devaient imiter l'effet des vitraux de couleur. Les colonnes étaient peintes en rouge, leurs chapiteaux en vert.

PEINTURE SUR VERRE. *Quel fut l'état de la peinture sur verre au XIV^e. siècle?*

Si l'on considère l'effet général, l'harmonie des teintes et la richesse des couleurs, le bel âge du vitrail, c'est le XIII^e. siècle, surtout le temps de saint Louis. A mesure qu'on s'écarte de cette époque, si brillante aussi pour l'architecture, les productions des peintres verriers perdent de leur mérite. Un des restaurateurs de l'art du peintre verrier en France, M. Thévenot, de Clermont, a dit: « Les vitraux
« sont moins brillants de ton, moins harmonieux de couleur dans

« l'ensemble et l'aspect général au XIV^e. siècle. Il y avait dès-lors une disposition évidente à *substituer le dessin à la couleur.* »

Quoique l'on ait encore figuré des légendes renfermées dans des médaillons, cependant à partir du XIV^e. siècle, on peignit les figures beaucoup plus grandes qu'au XIII^e., et souvent de grandeur naturelle; elles étaient encadrées dans des arcades tréflées au sommet et couvertes d'un fronton triangulaire garni de crochets, accompagné de deux pinacles ou clochetons, comme nous en voyons dans l'architecture de l'époque. Ainsi l'on abandonna peu à peu l'usage des encadrements chargés de petites figures, placés sur fond de mosaïque. Les fonds sur lesquels se détachaient les figures étaient d'une seule couleur dans chaque baie, et quelquefois dans plusieurs baies des fenêtres.

Quant à l'exécution des personnages, on s'étudia à mieux exprimer les ombres, à donner plus de relief aux draperies; les couleurs eurent un peu moins de brillant, on fit un plus grand usage au XIII^e. siècle des tons jaune et vert pâle.

Les morceaux de verre furent un peu plus grands, et les plombs conséquemment plus écartés.

L'emploi des émaux, dont il est difficile de fixer absolument l'origine, prit une grande extension vers la fin du XIV^e. siècle. Ces émaux ou couleurs fusibles s'introduisaient dans des entailles pratiquées dans le verre au moyen de l'émeri; écoutons l'explication que donne Pierre Le Vieil de ce procédé et de ses avantages :

« Les draperies des figures devinrent plus riches, lorsqu'on s'avisa
 « de graver tous les ornements nécessaires avec l'émeri et l'eau, qui
 « rongeaient la couleur et découvrait le fond blanc du verre. On formait
 « une broderie par le moyen d'une nouvelle couverture d'or ou d'argent
 « qu'on y appliquait suivant le coloris arrêté sur les cartons, composée
 « elle-même de ces nouveaux émaux. Alors les fleurs de lis de l'écu de
 « France, réduites à trois par Charles V, qui étaient insérées et en-
 « castrées avec le plomb dans un carreau de verre bleu, fondu tel dans
 « toute sa masse, percé à l'endroit de fleurs de lis de verre jaune avec
 « autant de soin et de risque que de perte de temps; ces trois fleurs
 « de lis, dis-je, se montrèrent sur un champ d'azur d'un seul mor-
 « ceau, sur la surface duquel elles furent creusées et recouvertes d'un
 « émail de couleur d'or, sur le revers du fond blanc que l'émeri avait
 « découvert. Dans d'autres écussons, les plus chargés de pièces de blason,
 « dont l'assemblage avait auparavant employé un temps considérable

« à cause de la multiplicité des pièces de rapport qui entraient dans
« leur exécution, les différents quartiers se développèrent sur autant
« de verre de la couleur de leurs champs : on y grava les pièces carac-
« téristiques du blason, on les recouvrit des émaux qui leur conve-
« naient, couchés, comme nous l'avons dit, sur le revers de la gra-
« vure, où l'on avait découvert le blanc du verre, de peur qu'à la
« cuisson qu'il fallait en faire, les couleurs ne vinsent à se mêler et
« à se confondre. »

Au XIV^e. siècle on exécuta des grisailles composées comme auparavant d'entrelacs, de feuillages et de hachures croisées, plus ou moins serrées.

Ces verrières, toujours plus économiques que les autres, produisaient un effet très-satisfaisant.

Que peut-on dire de la distribution géographique du style ogival secondaire ?

La région que nous avons indiquée comme celle où s'est développé le style ogival primitif, lorsqu'il existait à peine dans d'autres contrées, est aussi celle où les monuments du XIV^e. siècle ont été plus brillants et plus remarquables. Toutefois, à cette époque, les bords du Rhin virent aussi s'élever bon nombre d'édifices importants du même style.

Dans le midi de la France, ou plutôt au-delà de la Loire jusqu'à la Méditerranée, les monuments à ogives furent toujours assez rares; ils témoignèrent de la timidité des architectes et de leur tendance à se rapprocher, quant aux dimensions, du type des siècles précédents. Il faut toutefois, comme nous l'avons fait déjà pour une autre époque, excepter quelques cathédrales, telles que celles de Clermont, de Narbonne et plusieurs autres.

En considérant que, dans le midi de la France et sur les bords du Rhin, les architectes étaient encore, au XIII^e. siècle, fidèles aux principes de l'école du XII^e., on pourrait être tenté de croire qu'au XIV^e. siècle, ils auraient dû adopter le style ogival primitif; mais il n'en est point ainsi : quand ils se décidèrent à adopter le style ogival, ils le prirent dans l'état où il se trouvait. Nous le voyons, au XIV^e. siècle, en Allemagne et ailleurs, avec des caractères à peu près semblables à ceux qui dominant chez nous.

En Allemagne, on trouve une preuve de ce que j'avance dans la cathédrale de Francfort, dont le chœur a été bâti en 1315, et qui présente effectivement les caractères de cette époque, dans la cathédrale

de Strasbourg, et dans quelques autres. Si le système d'ornementation qui domine dans ces édifices se rapproche beaucoup du nôtre, il faut dire toutefois qu'on y remarque l'emploi de grandes fenêtres allongées, d'une légèreté fort remarquable, que nous n'avons pas aussi habituellement chez nous. Ces fenêtres sont employées surtout dans les églises, qui n'ont pas de bas-côtés, et qui offrent, par conséquent, pour l'établissement des jours, des murs verticaux d'une grande hauteur. Telles sont les fenêtres si élevées et dont les meneaux ont tant de portée et de légèreté, de la cathédrale de Francfort, celles de la cathédrale de Metz et celles du chœur de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. On voit aussi se développer, ainsi que l'a remarqué judicieusement M. Whewel, un système d'ornementation d'après lequel les moulures des façades étaient disposées sur deux plans différents, de manière que les unes se détachaient complètement des autres et formaient claire-voie. Ce système, que nous trouvons à Strasbourg, dans la cathédrale, produit un effet tel que la façade semble être placée derrière un riche écran découpé à jour.

Au reste, il ne faut pas en général, je crois, attribuer spécialement au XIV^e. siècle ce brillant système de décoration; on l'observe dans quelques monuments de cette époque, mais il appartient tout autant au XV^e.

Dans le centre et le midi de la France, je n'ai rien remarqué qui différencie essentiellement le style du XIV^e. siècle de celui qui prédomine chez nous et en Angleterre; seulement, comme je le disais en commençant, les édifices de ce genre n'ont pas acquis le même développement que dans le Nord, leurs moulures sont plus maigres et moins bien fouillées.

L'Italie, toujours attachée aux anciennes formes, répudia longtemps l'ogive: on y a employé le plein-cintre jusqu'au XIV^e. siècle, combiné avec les moulures ogivales.

L'architecture ogivale n'a jamais été comprise en Italie, les églises manquent d'élévation; il est très-rare qu'elles aient un *triforium*, et les fenêtres du *clérestory* sont souvent remplacées par une ouverture ronde, comme à S^{te}.-Pétronille de Bologne. On peut attribuer à cette suppression d'un étage, dans les églises ogivales d'Italie, le peu d'élégance, je pourrais dire la pesanteur qui les distingue presque toutes.

Les constructions religieuses du XIV^e. siècle ne sont pas rares, nos principales églises commencées au XIII^e. ont été continuées au XIV^e. et n'ont souvent été terminées qu'au XV^e.; mais il n'est pas toujours

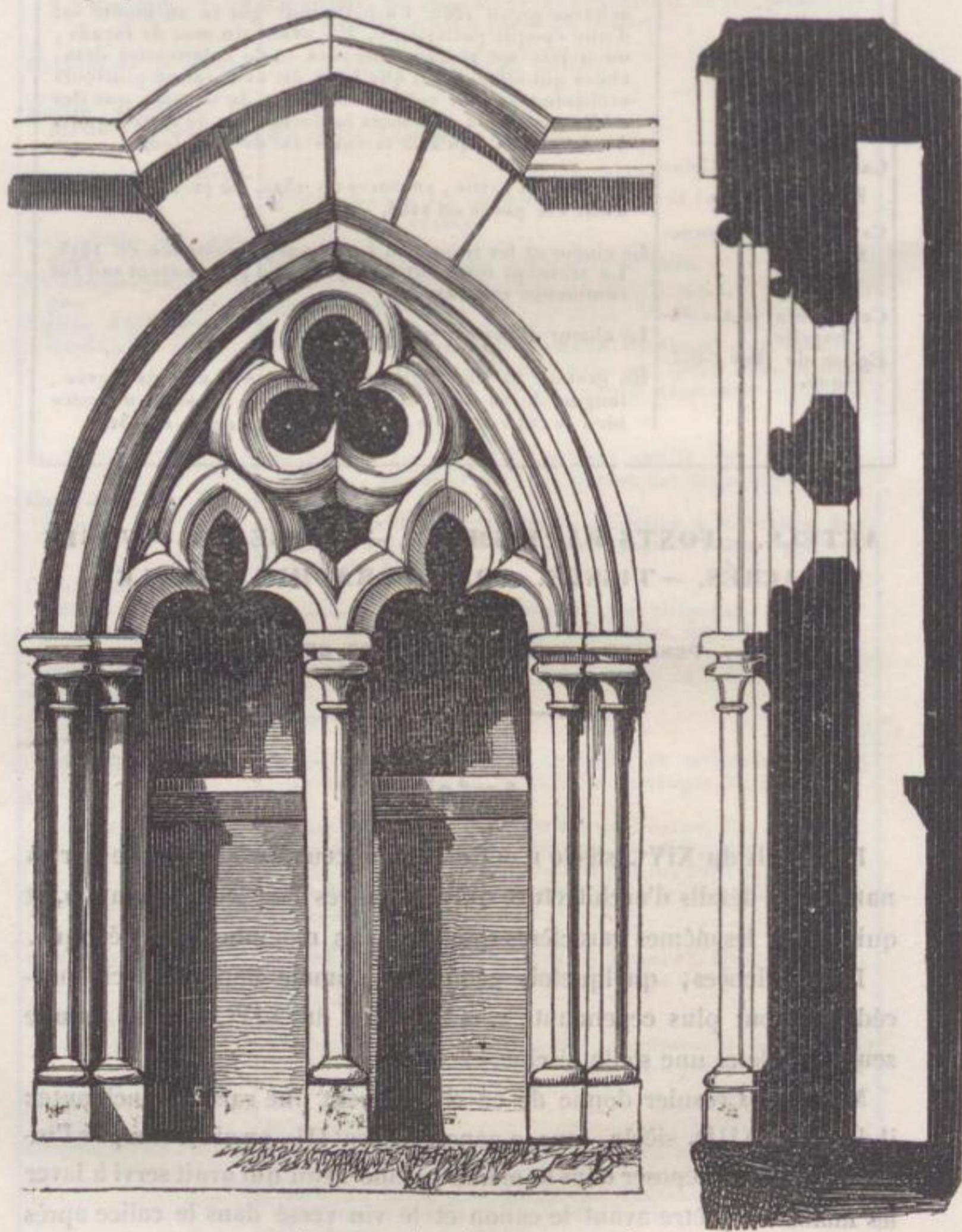
facile de distinguer ce qui, dans ces édifices, appartient à l'époque qui nous occupe, par la raison que les architectes du XIV^e. se sont quelquefois conformés au style employé par leurs devanciers, pour ne pas détruire l'unité qui doit régner dans une œuvre pareille. Un examen attentif conduit néanmoins à reconnaître les parties construites au XIV^e. siècle, dans les édifices qui appartiennent au premier et au second style ogival, lors même qu'elles sont peu caractérisées.

J'indique dans le tableau suivant quelques spécimens du style secondaire.

La Sainte - Chapelle du château de Vincennes.	Fondée en 1379. Prilliant exemple de l'architecture ogivale rayonnante ou secondaire.
Cathédrale d'Amiens.	Les transepts, en partie, les chapelles latérales de la nef, différentes reprises, etc., etc.
Cathédrale de Paris.	La porte rouge. Quelques chapelles latérales de la nef.
St.-Séverin, id.	Quelques parties de façade et le portail voisin au nord. Deuxième moitié du XIV ^e . (1347-1389).
Cathédrale de Rouen.	La chapelle de la Vierge. Diverses retouches. Quelques parties des transepts appartiennent probablement aussi au XIV ^e . siècle.
Eglise St. Ouen de Rouen	En partie. La première pierre fut posée en 1318 par l'abbé Mardargent, qui mourut en 1339, après avoir construit la plus grande partie du chœur et les onze chapelles qui l'entourent; il laissa à ses successeurs le soin de poursuivre l'entreprise; les travaux furent continués assez lentement, car la croisée, la tour centrale et d'autres parties ne sont que du XV ^e .
Eglise de Fécamp.	Côté sud du chœur, Grandes fenêtres à meneaux légers.
St.-Pierre de Caen	La magnifique tour (sauf le porche qui précède le portail). Construite en 1308, ainsi que l'atteste une inscription.
Cathéd. de Bayeux.	Le portail appliqué après coup sur la façade de l'église; quelques-unes des chapelles latérales de la nef; peut-être une partie des transepts.
Prieuré de Sainte-Gauburge (Orne).	L'église et l'ancien cloître, au moins en partie, de la première moitié du XIV ^e ., d'après M. de la Sicotière qui en a donné la description.
Cathédrale de Coutances (Manche).	Quelques-unes des chapelles latérales de la nef. La chapelle de la Vierge, bâtie par Silvestre de la Cervelle, dans la seconde moitié du XIV ^e . siècle.
Eglise de Montebourg (Id.)	Consacrée en 1319 par Guillaume de Thieuville, évêque de Coutances, d'après les recherches de M. l'abbé de Lamarre.
Eglise de St.-Malo (Ille et-Vilaine).	Le chœur seulement. Aux grandes fenêtres du clercostory et au triforium à doubles arcatures trilobées, surmontées d'une ouverture à quatre lobes, j'ai jugé cette église de la première moitié du XIV ^e . siècle; elle pourrait toutefois avoir été commencée au XIII ^e . Les chapiteaux des colonnettes ont la forme qu'on leur donnait à cette époque.

Eglise de Treguier (Côtes-du-Nord).	Construite postérieurement à 1339. Cette église est du reste de plusieurs époques et offre beaucoup de parties du XVe.
Eglise Ste.-Trinité, à Vendôme.	Le chœur, les chapelles qui l'entourent et les premières arcades de la nef à partir du transept.
Cathédrale de Tours.	Partie des transepts et de la nef.
Eglise collégiale de Mézière (Indre).	En partie. Consacrée en 1339.
Cathédrale de Bourges.	Quelques-unes des chapelles latérales de la nef. Diverses parties de l'édifice.
Cathédrale de Poitiers.	La façade occidentale et les trois portails.
Cathédrale de Limoges.	Quelques parties.
Eglise d'Uzeste (Gironde).	Construite en partie par Bertrand de Gouth, archevêque de Bordeaux, qui devint pape en 1305, sous le nom de Clément V, et qui fut enterré dans cette église en 1316.
St.-Emilion (Id).	En partie. Le portail latéral en saillie sur le mur de l'église, autrefois orné des statues des douze Apôtres.
Cathédrale de Rhodéz.	Diverses parties, seulement, difficiles à délimiter des autres qui sont du XVe. Les parties basses peuvent dater du XIVe.
Cathédrale de Narbonne.	Quelques parties, notamment les chapelles latérales, dont deux furent fondées par Gilles Aybelin, mort en 1318. D'autres parties de l'église ne sont que du XVe siècle, et le reste doit dater de la fin du XIIIe.
Eglise St.-Laurent, au Puy. L'abbaye de la Chaise-Dieu.	En grande partie. Peu intéressante.
St.-Mathieu, à Gènes (Italie).	En partie. Eglise fondée en 1343, et terminée vers la fin du XVe siècle. Monument décrit par M. Branche.
Cathédrale de Nevers.	Probablement quelques parties de l'église. Le charmant cloître qui l'avoi sine construit en 1308, ainsi que l'atteste l'inscription suivante que j'ai lue sur l'abaque d'un des chapiteaux des colonnes : A. D. M. CCC. VIII. XL (Kalendas) APRILIS.
Cathédrale de Nevers.	La nef (sauf l'extrémité qui est romane). Quelques parties du pourtour du chœur (le corps de ce dernier paraît du XVe.).
Cathédrale de Fribourg (Suisse).	Quelques parties. Cette église, commencée en 1283, a été continuée dans le XIVe. Diverses parties ne datent que du XVe.
N.-D. de Lépine, près Châlons (Marne).	En grande partie.
Cathédrale de Troyes.	Quelques parties. Peut-être quelques-unes des arcades de la nef au-dessous du triforium qui appartient au style du XVe. Je suppose que l'édifice aura été interrompu au-dessus du premier ordre, et qu'au XVIe siècle ou aura repris les travaux.
Cathédrale de Metz.	La nef construite en grande partie depuis 1367.
Eglise St.-Thomas, à Strasbourg.	Le chœur (La nef est plus ancienne).
Cathédrale de Strasbourg.	La nef et la façade occidentale, en grande partie. On sait que Hervin de Steinbach, mort en 1318, avait élevé la façade jusqu'au-dessus du premier ordre,

done un moyen terme qui paraissait propre à conserver le respect dû aux Saintes Espèces, et en même temps à ne pas s'éloigner des usages jusqu'alors généralement adoptés.



CRÉDENCE GÉMINÉE DU XIV^e. SIÈCLE.

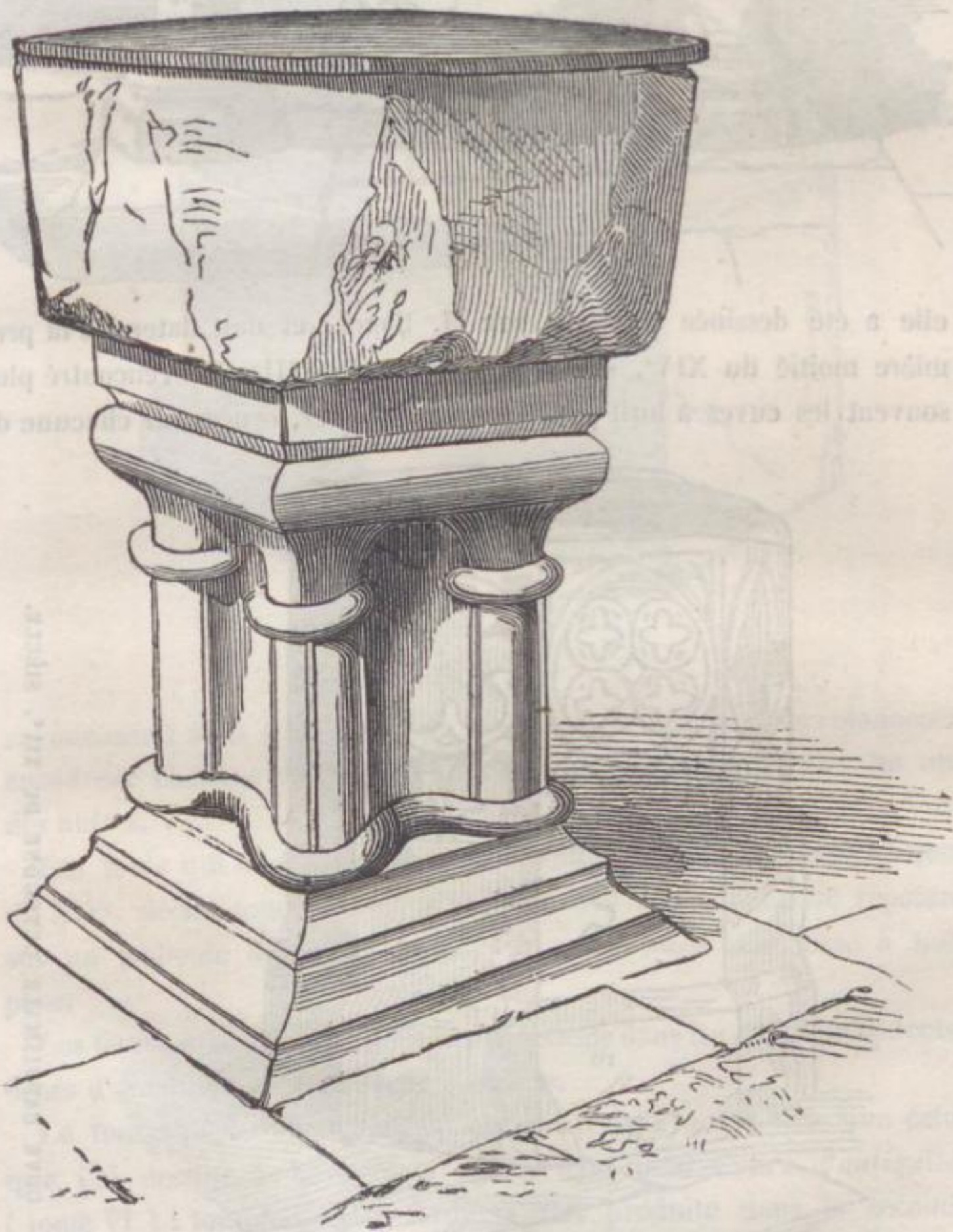
On établit *deux piscines*, l'une réservée aux ablutions proprement dites, l'autre destinée à recevoir les eaux ordinaires.

Mais au XIV^e. siècle l'usage de prendre les ablutions était établi, les répugnances avaient été surmontées; voilà pourquoi on revient alors à la piscine simple et l'on voit disparaître la piscine géminée. J'en ai

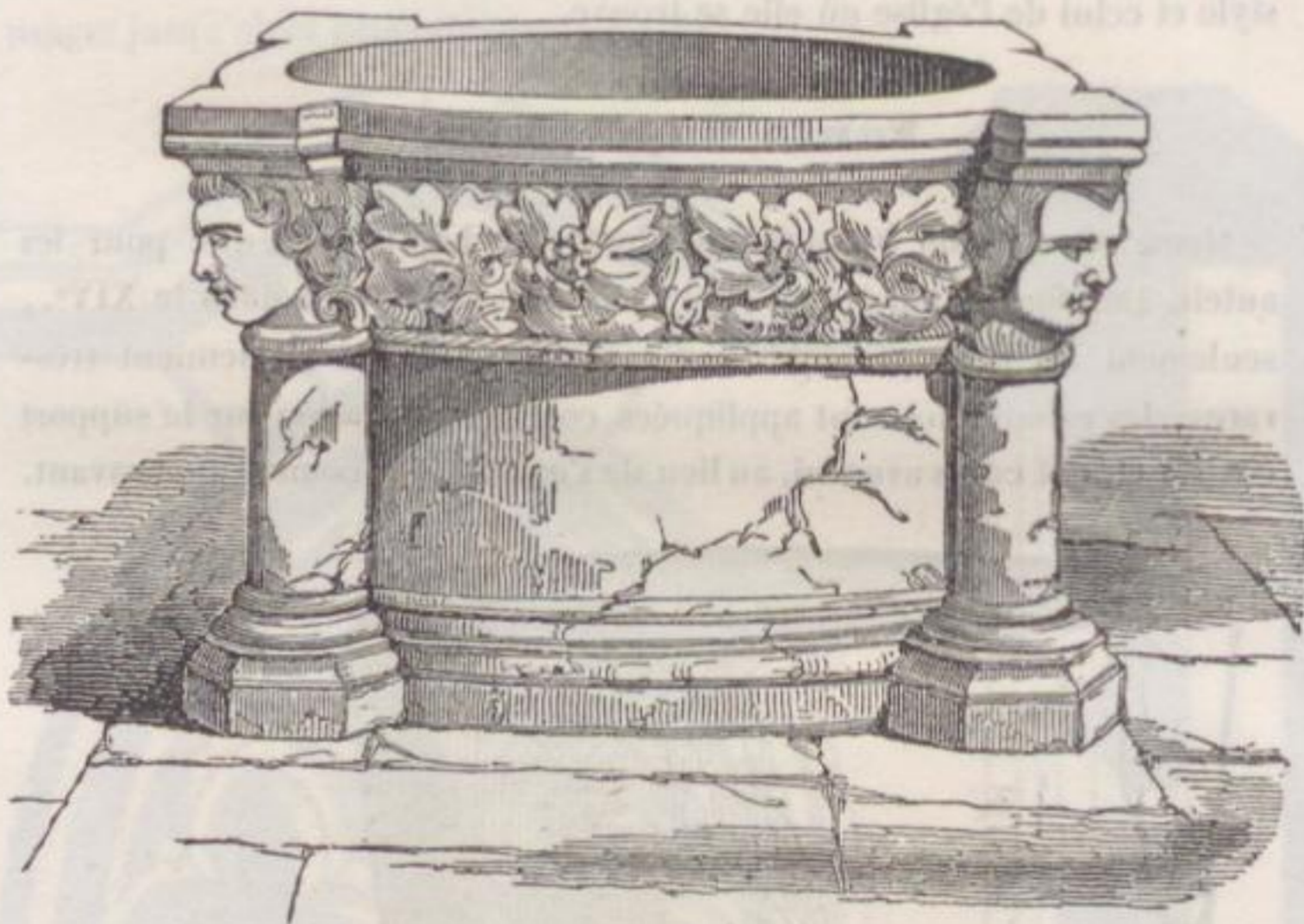
rencontré, néanmoins, dans la première moitié du XIV^{e.}, et celle que je présente ici pourrait même n'être pas antérieure à 1350, d'après son style et celui de l'église où elle se trouve.

Fonts Baptismaux.

Même observation à faire pour les fonts baptismaux que pour les autels. Les formes usitées au XIII^{e.} siècle se retrouvent dans le XIV^{e.}, seulement les fonts pédiculés à colonnes auxiliaires deviennent très-rare, les colonnettes sont appliquées comme décoration sur le support central et font corps avec lui, au lieu de s'en détacher comme auparavant.



Secondement, les cuves cylindriques deviennent rares : celle qui suit est ornée de quatre colonnes comme certains fonts romans ;

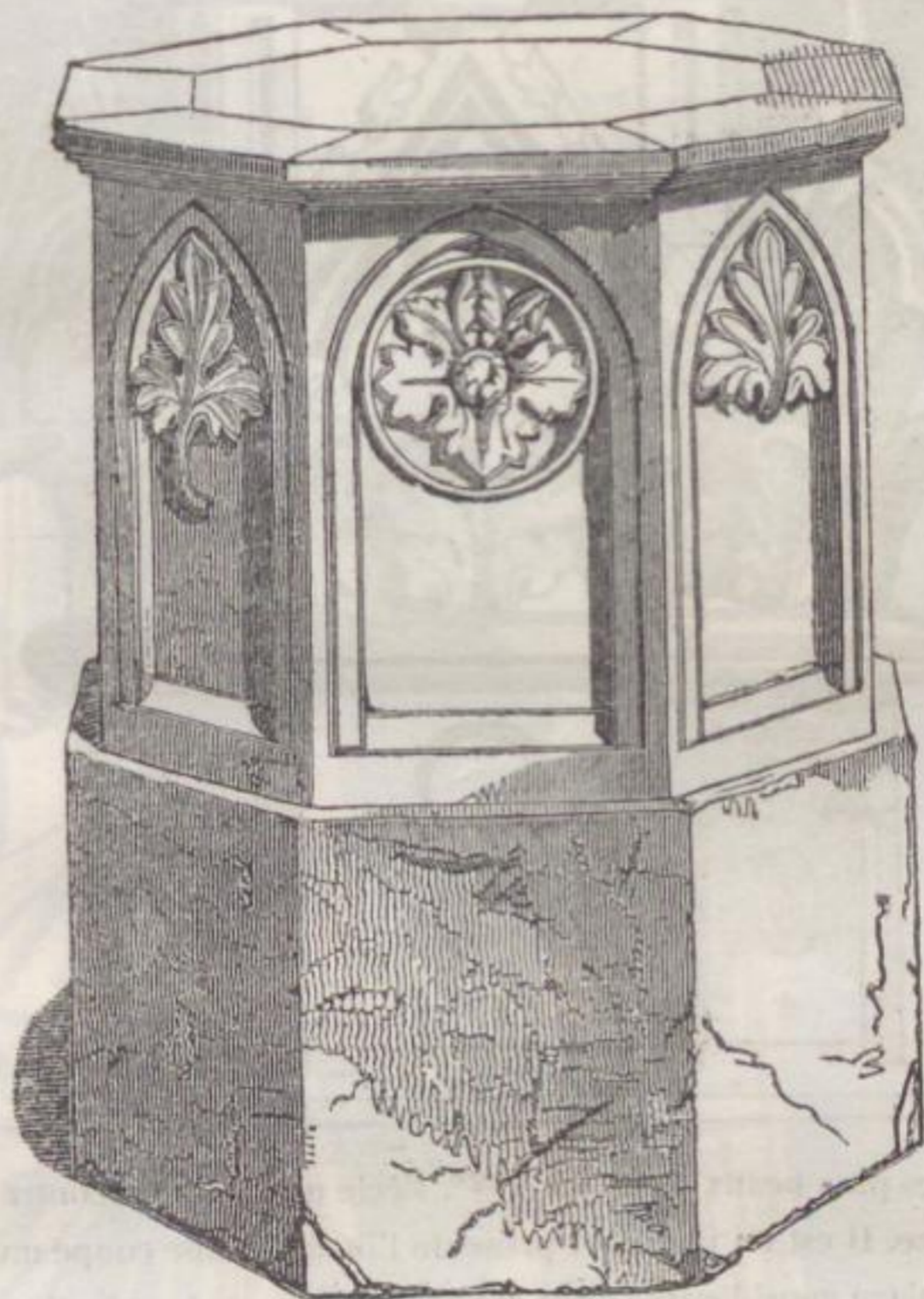


elle a été dessinée à Cluny par M. Sagot, et doit dater de la première moitié du XIV^e. siècle ou de la fin du XIII^e. J'ai rencontré plus souvent les cuves à huit pans comme celles-ci, ornées sur chacune de



CUVE BAPTISMALE OCTOGONE DU XIV^e. SIÈCLE.

leurs faces de dessins ou compartiments qui figurent une fenêtre



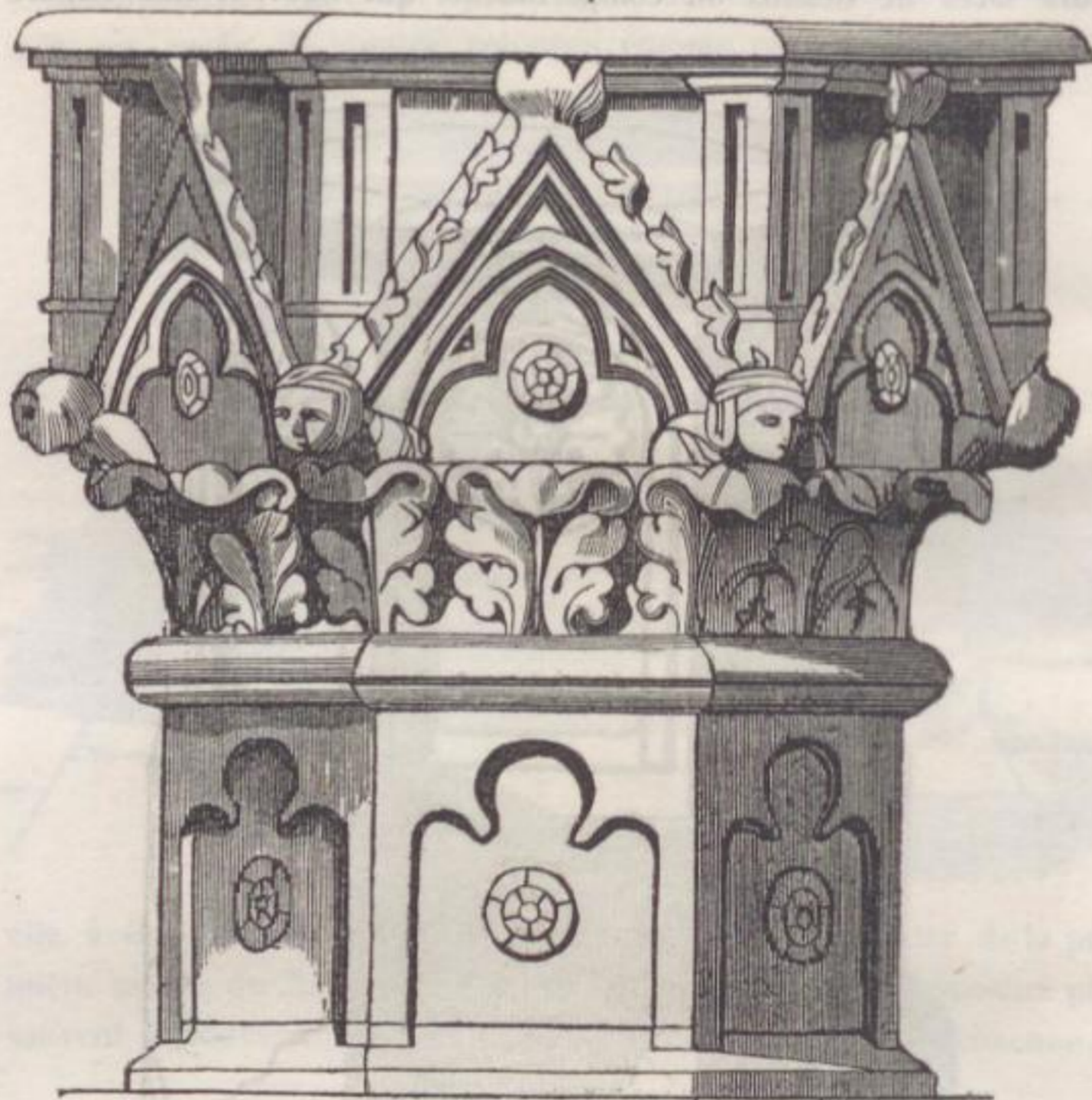
rayonnante : dans quelques-unes des cuves de ce type, des colonnettes encadrent chacune de ces fenêtres et séparent les panneaux les uns des autres.

Les fonts qui m'ont paru le plus répandus et le plus caractéristiques du XIV^e. siècle, sont les monopédiculés avec calice octogone reposant sur un pédicule de même forme, et ayant aussi une base à huit pans.

Les panneaux sont habituellement, comme dans les types précédents, ornés d'arcatures ou de fenêtres simulées.

Le font suivant appartient à cette catégorie aussi bien que celui que j'ai dessiné à Langres et figuré dans mon *Cours d'antiquités* (tome VI) : toutefois cette forme s'était produite dans la seconde

moitié du XIII^e., et on ne saurait spécialement l'attribuer au XIV^e..



L'un des plus beaux fonts du XIV^e. siècle que j'aie rencontré est celui de Mayence. Il est en plomb et présente l'image d'une coupe multilobée, d'un diamètre considérable, qui repose sur un court pédicule octogone. Les lobes de la coupe sont extérieurement ornés de moulures dans le style du XIV^e. siècle, et des images du Sauveur, de la Sainte Vierge, de saint Martin et des douze Apôtres. Il a été fondu en 1328.

Tombeaux.

Les tombeaux du XIV^e. siècle ne se distinguent de ceux du XIII^e. que par la manière dont les ornements sont traités. Les caractères que j'ai indiqués pour l'architecture du XIV^e. siècle, devront facilement faire reconnaître les tombes à arcades placées le long des murailles; les colonnettes qui supportent les voûtes, les frontons à feuilles rampantes qui souvent couronnent l'arc ogival, les pinacles qui parfois les accompagnent, enfin les moulures qui garnissent le devant du tombeau, fournissent des moyens faciles de classification chronologique, pour les monuments de quelque importance.

Les trois statues suivantes, dessinées à Campigny (Calvados), appartiennent à deux tombeaux du XIV^e. siècle : le premier offre deux



STATUE TOMBALE DANS L'ÉGLISE DE CAMPIGNY.

statues couchées, le mari et la femme : le mari est revêtu de la cotte



STATUE TOMBALE DU XIV^e. SIÈCLE, DANS L'ÉGLISE DE CAMPIGNY.

206,6

de mailles et de la cotte d'armes. Il a attaché au côté gauche son bouclier, son épée, ses gants; sous les pieds un lion. La femme portée un habillement à manches serrées garnies de boutons jusqu'au coude, recouvert d'un surcot largement drapé et un voile sur la tête. Ses pieds reposent sur un chien, emblème de la fidélité.

Le second tombeau est celui d'une femme dont le costume est le même. Un portique subtrilobé, dans le style du XIV^e. siècle, surmonte la tête de la statue qui repose sur un coussin porté par deux anges.

Trois tombeaux remarquables du XIV^e. siècle existent dans la grande église de Fécamp.

Sur un de ces tombeaux, autour de la statue assez bien drapée et la tête surmontée d'un dais, étaient six figurines, dont deux seulement subsistent : les autres, mutilées, n'offrent plus qu'une partie du corps : autant qu'on peut en juger aujourd'hui, les posés de ces statuette étaient très-bonnes, et l'on doit regretter qu'elles aient été si complètement endommagées.

Sur la partie antérieure du tombeau sont des arcades à présent au nombre de neuf et demie, car la dernière vers la tête du défunt a été presque supprimée; elles devaient être primitivement au nombre de dix. Dans chacune de ces arcades tréflées à l'intérieur, sont sculptées en bas-relief diverses scènes de la vie de Jésus-Christ, savoir : la Nativité, la Passion, la Résurrection, l'Ascension, etc., etc.

L'autre tombeau n'avait, en-dessus, que quatre figurines. La mitre et le collet de la statue sont ornés de pierreries. La partie antérieure du tombeau est garnie de six niches en bas-relief, plus soignées que les précédentes. Les personnages étaient plus grands. Chaque compartiment est couronné de trois petits frontons triangulaires disposés de manière à abriter les personnages. La même chose existe à l'opposé. Ce tombeau devait être isolé, et je pense qu'il n'est plus dans sa position primitive.

Le troisième tombeau est fort endommagé. Il y a sept arcades en avant du tombeau. Entre les frontons se voient des anges ailés debout. On distingue différents groupes de personnages dans les arcatures.

PIERRES TOMBALES. Les pierres tombales ont été, au XIV^e. siècle, magnifiques d'exécution : tous les détails du costume y sont rendus avec une grande exactitude; les compositions architecturales destinées à former l'entourage des personnages représentant des chapelles ou des travées d'une

église. Ils ont leurs types correspondants dans les décorations de même genre dont on encadrait, au XIV^e., sur les vitraux, les personnages que l'église offrait à la vénération des fidèles (1). Je présente pour exemple la belle pierre tombale dessinée à St.-Ouen-en-Belin, département de la Sarthe, par M. Hucher, membre de l'Institut des provinces. Cette pierre, qui recouvrait deux tombes, offre aussi deux effigies, celles d'Andrieu d'Averton, sire de Belin et d'Isabeau de Breinville, sa femme, morts dans la première moitié du XIV^e.

La pierre est divisée en deux arcatures ogivales trilobées encadrant les deux personnages, lesquelles sont surmontées de frontons présentant les découpures les plus fines et les ornements les plus élégants du XIV^e.

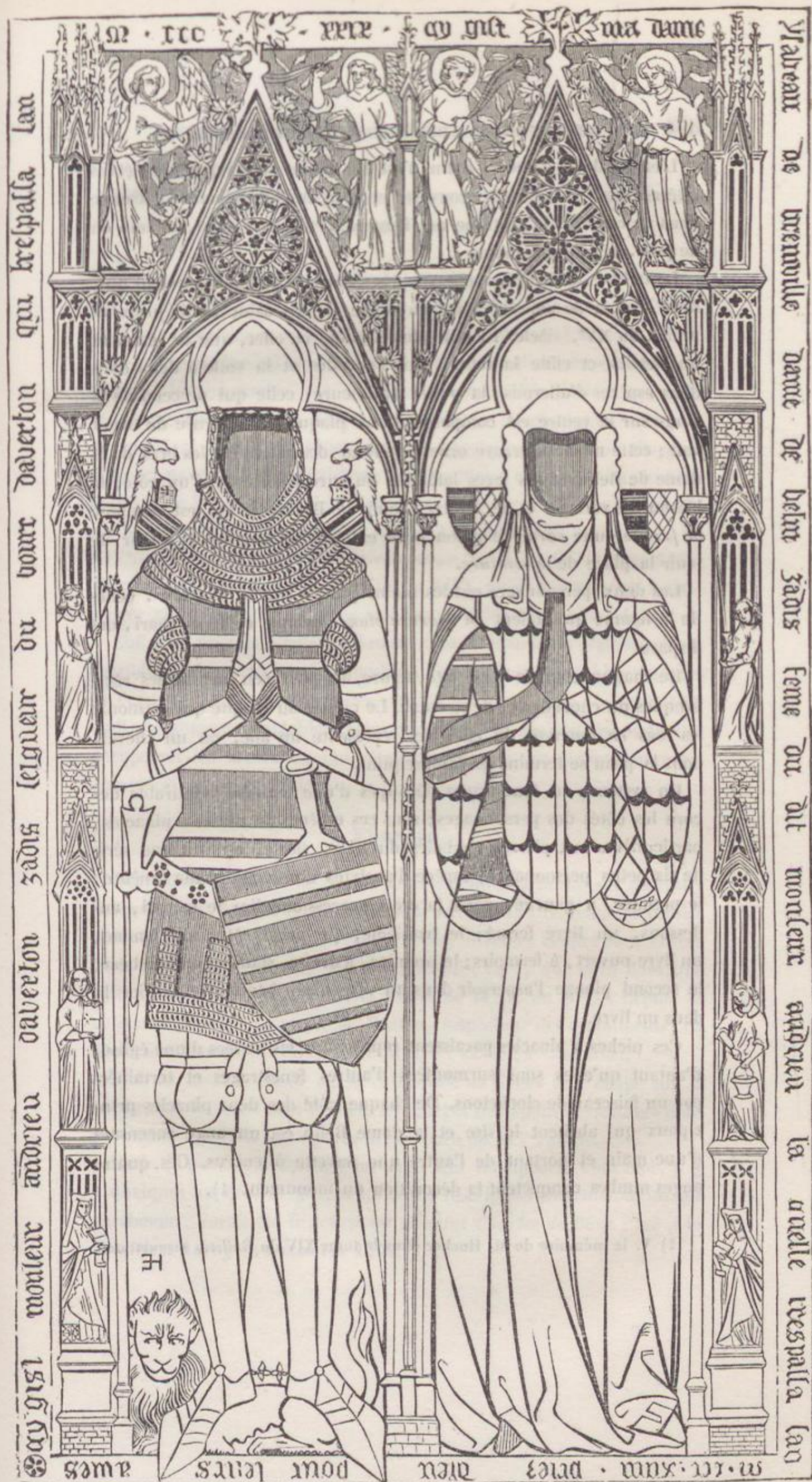
Andrieu d'Averton, dit M. Hucher, nous présente l'aspect fidèle d'un chevalier du XIV^e. équipé de pied en cap; il porte en tête le *pot de fer* conique, identique à celui du Prince Noir, dans l'effigie sculptée sur son tombeau à la cathédrale de Cantorbéry; comme dans la statue de ce dernier, le casque est relié au *camail* qui protège le col par un système de chaînette très-caractérisé. Le *haubert*, ou plus spécialement le *haubergeon*, recouvre tout le tronc depuis la partie inférieure du visage qu'il encadre d'un austère ornement, jusqu'aux deux tiers des cuisses.

Le seul vêtement apparent et qui recouvre tous les autres jusqu'à mi-cuisses, est la *cotte d'armes* chargée du blason du chevalier et se terminant en lambel, c'est-à-dire en lanières crénelées de 10 centimètres de longueur.

La *ceinture militaire*, large d'environ 4 centimètres, entoure le bas des reins et la naissance des cuisses du personnage; elle paraît ornée de pierreries, ou tout au moins de rosaces émaillées, enchâssées dans des articulations de métal, selon l'usage du temps; elle soutient, d'un côté, la *dague de miséricorde*, de l'autre l'épée à deux tranchants: par-dessus celle-ci, du côté gauche du personnage, on voit appendu l'*écu* du chevalier, blasonné comme la cotte d'armes.

Des *brassards* avec *cubitières* articulées protègent les bras; au défaut de l'aisselle, on voit paraître le haubergeon; les jambes sont couvertes de *plates* nommées *cuissards*, *genouillères*; derrière les cuisses on voit paraître le *cuir gamboisé* placé directement sur la peau; les pieds du personnage sont appuyés sur un lion.

(1) André Pottier.



PIERRE TOMBALE DU XIV^e. SIÈCLE, A DEUX PERSONNAGES.

L'effigie de la dame de Belin n'est pas moins compliquée de détails intéressants; elle a la tête couverte et la figure littéralement encadrée dans un *camail* : le costume des femmes a toujours suivi, de loin ou de près, celui des hommes.

La taille et les hanches sont comprises dans cet élégant vêtement qui, sous le nom de *surcot*, a été en usage depuis saint Louis jusqu'au milieu du XV^e. siècle. Rien de plus élégant, en effet, que ce vêtement qui dessine et effile la taille, puis l'encadre et la voile à demi dans deux espèces d'ailerons; la partie antérieure, celle qui descend de la gorge sur le ventre est composée d'une plaque de fourrure de menu vair; cette même fourrure orne l'intérieur des ailerons; les bras de la dame de Belin et les faces latérales du surcot portent, d'un côté, le blason d'Averton, et de l'autre, celui de Breinville qui est composé de *frettes*; une sorte de galon orné entoure les hanches et a l'air de tenir la place de la *ceinture*.

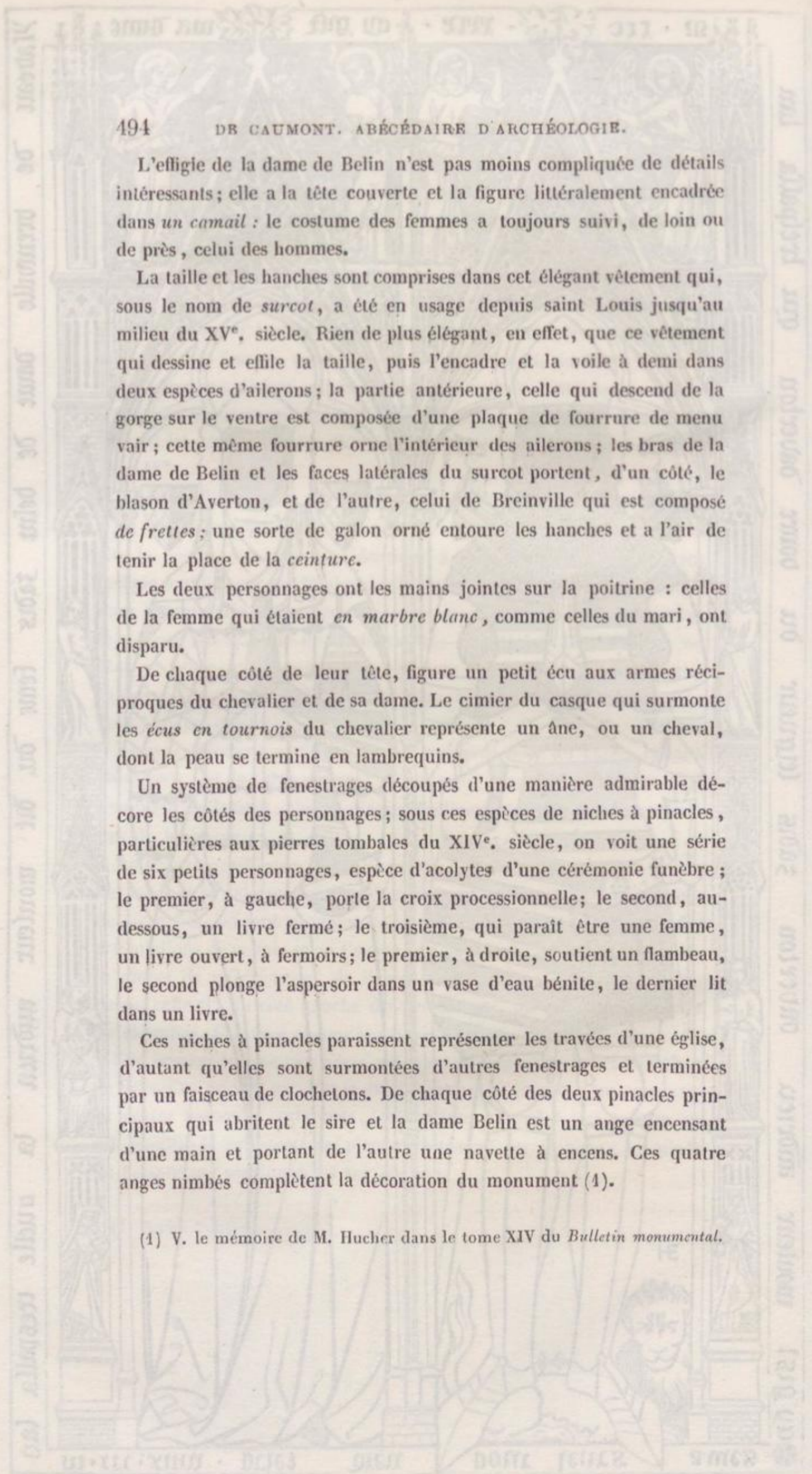
Les deux personnages ont les mains jointes sur la poitrine : celles de la femme qui étaient en *marbre blanc*, comme celles du mari, ont disparu.

De chaque côté de leur tête, figure un petit écu aux armes réciproques du chevalier et de sa dame. Le cimier du casque qui surmonte les *écus en tournois* du chevalier représente un âne, ou un cheval, dont la peau se termine en lambrequins.

Un système de fenestragés découpés d'une manière admirable décore les côtés des personnages; sous ces espèces de niches à pinacles, particulières aux pierres tombales du XIV^e. siècle, on voit une série de six petits personnages, espèce d'acolytes d'une cérémonie funèbre; le premier, à gauche, porte la croix processionnelle; le second, au-dessous, un livre fermé; le troisième, qui paraît être une femme, un livre ouvert, à fermoirs; le premier, à droite, soutient un flambeau, le second plonge l'aspersoir dans un vase d'eau bénite, le dernier lit dans un livre.

Ces niches à pinacles paraissent représenter les travées d'une église, d'autant qu'elles sont surmontées d'autres fenestragés et terminées par un faisceau de clochetons. De chaque côté des deux pinacles principaux qui abritent le sire et la dame Belin est un ange encensant d'une main et portant de l'autre une navette à encens. Ces quatre anges nimbés complètent la décoration du monument (1).

(1) V. le mémoire de M. Hucher dans le tome XIV du *Bulletin monumental*.



Stalles et boiseries, vases sacrés, croix, ornements en métal.

Nous trouvons dans les stalles de l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, un magnifique spécimen des boiseries sculptées du XIV^e. siècle; nous en donnons des fragments dans la planche suivante.

Les châsses, les calices, les croix processionnelles, les ciboires, les crosses, les encensoirs, etc., etc., offrent au XIV^e. siècle à peu près les mêmes formes qu'au XIII^e. Les détails architectoniques seulement se modifient suivant le style du XIV^e. Quelques crosses se chargent de crochets et de festons trilobés: la magnifique crosse conservée dans le trésor de la cathédrale de Cologne est un bel exemple des plus riches monuments de ce genre au XIV^e. siècle. Les encensoirs ont encore, au XIV^e. siècle, une forme globulaire comme au XII^e. (V. la page 242). Ce n'est que dans la seconde moitié du XIV^e. qu'ils commencent à s'allonger pour prendre, au XV^e., une forme décidément pyramidale.

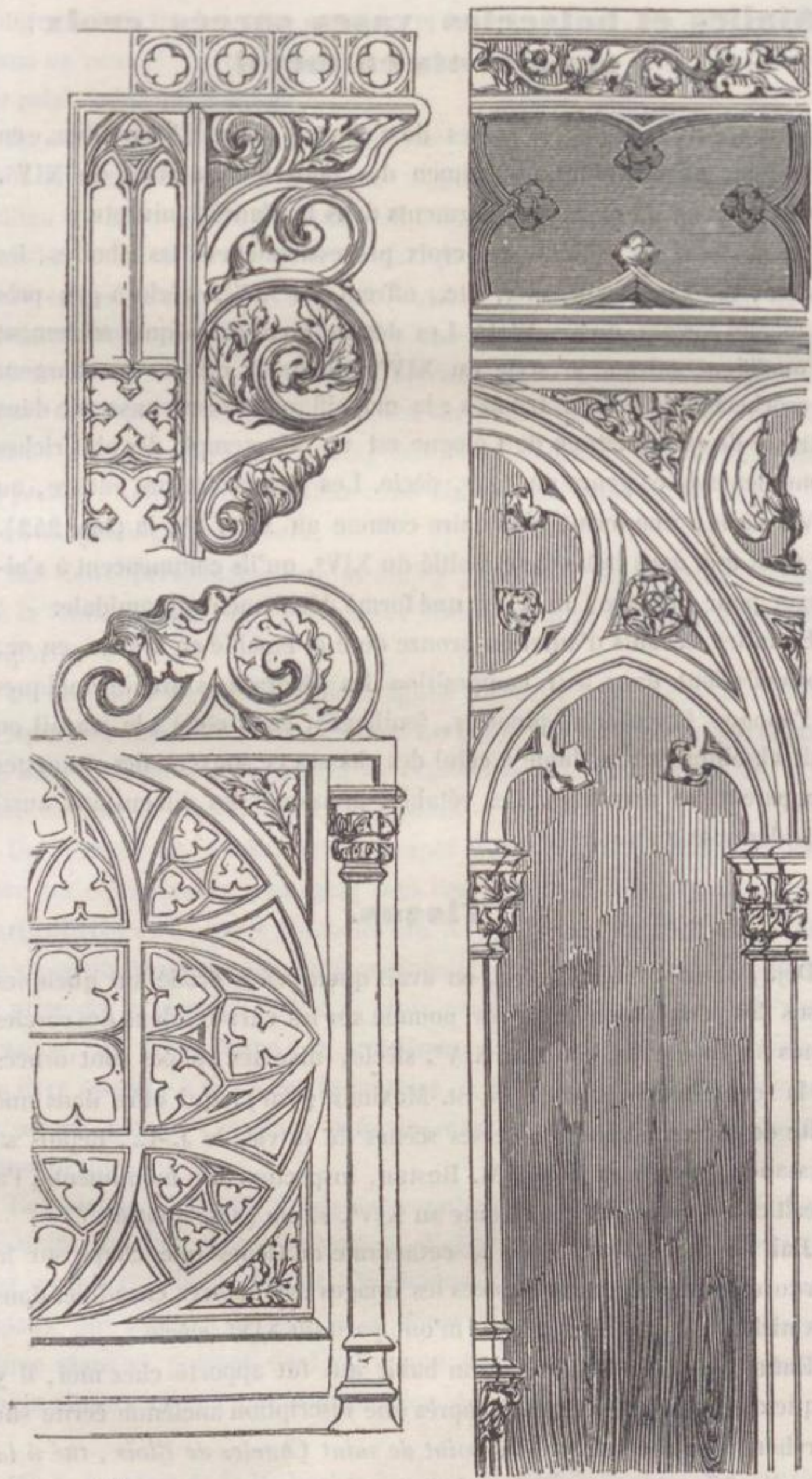
Enfin les devants d'autel en bronze doré et émaillé en argent, en or, reproduisaient dans leur composition les décorations architectoniques de l'époque (arcatures, pinacles, feuillages, etc., etc.): le travail en était absolument semblable à celui des châsses et souvent des statuettes occupaient les arcatures. Les rétables prennent des dimensions aussi considérables qu'au XIII^e.

Tissus.

Déjà, dans le XIII^e. siècle, on avait quelquefois brodé sur quelques tissus des personnages encadrés, comme sur les vitraux, dans des cercles ronds, quadrilobés, etc. Au XIV^e. siècle, diverses chapes sont ornées de la sorte, telle que celle de St.-Maximin (Var), qui offre dans une suite de cadres arrondis diverses scènes de la vie de J.-C., depuis sa naissance jusqu'à sa mort. M. Rostan, inspecteur des monuments, l'a décrit et a prouvé qu'elle remonte au XIV^e. siècle (1^{re}. moitié).

J'ai vu dans le trésor de la cathédrale de Gênes une chape sur la bordure de laquelle sont brodées les images des apôtres encadrées dans des niches ogivales. Ces figures m'ont paru du XIV^e. siècle.

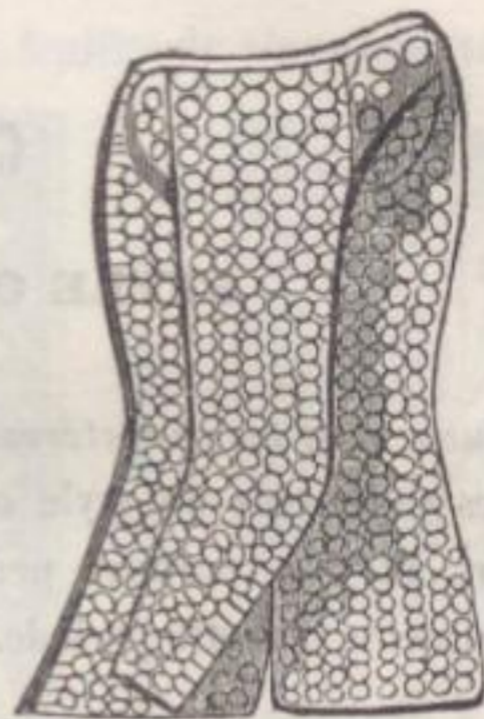
Enfin je possède le dessin d'un habit qui fut apporté chez moi, il y a quelques années, et qui, d'après une inscription ancienne écrite sur parchemin, aurait été *le pourpoint de saint Charles de Blois, tué à la bataille d'Auray en septembre 1364.*



E. Sagot del.

FRAGMENT DES STALLES DE L'ABBAYE DE LA CHAISE-DIEU.

Quoique cet habit n'ait évidemment rien de religieux, il nous offre un exemple rare et bien conservé d'un tissu qui ne peut remonter moins loin que la date indiquée, en supposant que l'attribution qu'on en



POURPOINT DE CHARLES DE BLOIS.

fait soit sans fondement, ce qu'il m'est impossible de discuter.

L'étoffe, de soie brodée d'or, offre des compartiments octogones remplis alternativement d'un aigle et d'un lion; la figure d'un quatre-feuille lancéolé se trouve dessinée par la réunion des alvéoles octogones.

Paléographie murale.

J'ai donné, p. 452, une inscription de la fin du XIII^e. siècle: la forme des lettres capitales resta la même durant la première moitié du XIV^e.; le spécimen suivant est tiré de la tombe de Simonne de Barzé,

□ A U A N A O I □ □ Θ :
 D Θ : □ A : S Θ I N Z
 A N D R I Θ : □ A N :
 M I L : A A A : X X V I I

morte l'avant veille de la saint André, l'an 1327, et inhumée à Tournus: on a employé aussi pour les inscriptions les minuscules des manuscrits de la même époque, c'est-à-dire des lettres anguleuses comme celles-ci:

l a n + m i l + t r o i s + c e n s + c o r a n t e + e t + d i x + e p t

Cet abandon fréquent des majuscules est à noter, puisque dans la paléographie murale il établit en quelque sorte une coupe, un horizon chronologique.

La pierre tombale du sieur d'Averton, que nous avons figurée, nous offre dans son inscription un exemple de cet abandon.

CHAPITRE VII.

STYLE OGIVAL TERTIAIRE.

Quels sont les caractères du style de la troisième époque?

Les caractères du style ogival de la troisième époque sont faciles à saisir, et l'on éprouve peu d'incertitude dans la détermination des monuments de cette période.

Forme des églises. Il ne paraît pas qu'aucunes modifications aient été introduites au XV^e. siècle dans le plan des églises; la forme générale demeura la même depuis le XIV^e. jusqu'au temps où l'on abandonna le style ogival pour revenir à l'architecture classique. Toutefois des artistes du XV^e. ont eu de la tendance à s'écarter de la régularité symétrique des XIII^e. et XIV^e. siècles; ils ont fait aux églises existantes des additions qui en détruisent souvent l'harmonie : ils leur ont accolé les chapelles hors de proportion avec celles qui existaient auparavant et qui produisent l'effet d'une excroissance monstrueuse sur le corps des édifices. La Bretagne est une des contrées de la France où ces irrégulières additions sont les plus fréquentes et les plus frappantes.

Ornements. Les formes prismatiques ou anguleuses dominant dans les moulures du XV^e. siècle; elles se manifestent dans les tores, les nervures, les traverses et jusque dans les moindres détails, ce qui donne aux ornements un air de maigreur, une sécheresse de trait que n'offrent point ceux des XIII^e. et XIV^e. siècles.

Ces nervures prismatiques sont peut-être le caractère le plus frappant de l'architecture ogivale de la troisième époque et la font reconnaître au premier abord.

Trèfles et quatre-feuilles. Les pétales des trèfles et des quatre-feuilles ne se terminent pas toujours par une pointe-mousse, comme dans les siècles précédents, mais par une pointe aiguë.

Ornementation végétale. Les feuillages affectent, à partir du XV^e. siècle, des formes tout-à-fait différentes de celles que nous avons remarquées au XIII^e. et au XIV^e. ; ce sont des feuilles de choux frisés,

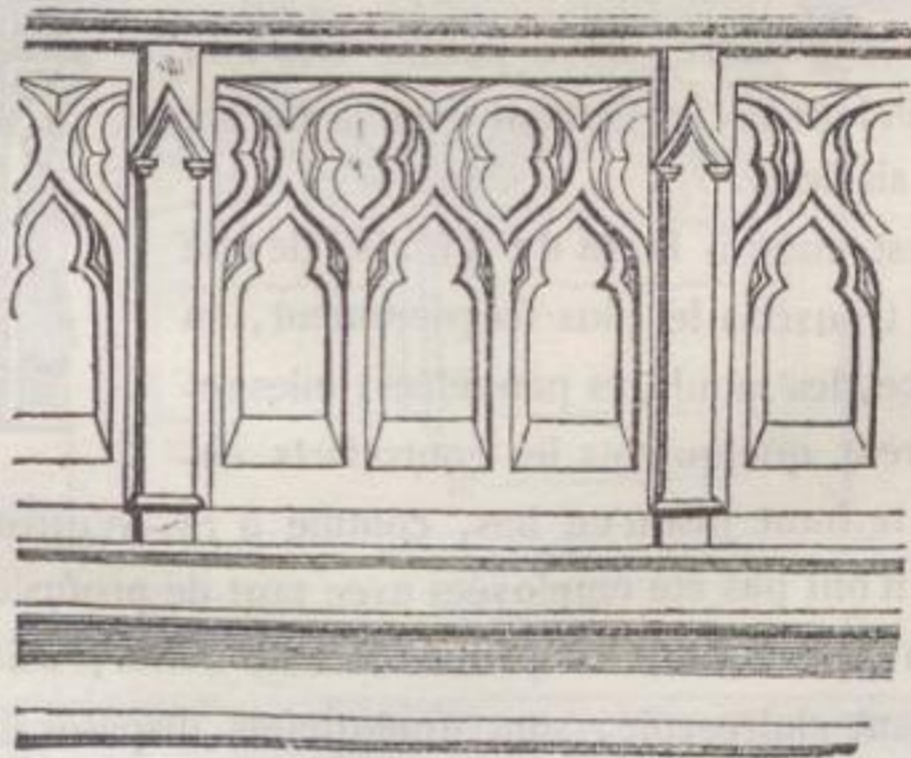
de chardon et de quelqu'autre plante. Les feuilles de vigne ont été employées avec les feuilles déchiquetées : celles-ci forment dans les rampants des portes, des fenêtres, des corniches, des guirlandes exécutées avec tant d'art qu'elles se détachent complètement et tiennent à peine au mur ; ces guirlandes sont parfois enlacées avec des rubans. Les sculpteurs se sont souvent plu à figurer divers animaux au milieu de feuillages.



Crochets. Les crochets, quelquefois peu différents de ceux du XIV^e. siècle, montrent pour la plupart un changement de forme analogue à celui des ornements.

Ordinairement ils représentent des feuilles de choux ou de chardons frisées, arrondies, contournées et ressemblant à des têtes de Dauphins.

Arcatures. Les arcatures sont presque toutes surmontées d'un fronton pyramidal portant des impostes, qui est souvent garni de crochets et couronné d'un bouquet de feuillages frisés. La plupart de ces arcatures en renferment d'autres qui sont trilobées.



BALUSTRADE DU XV^e. SIÈCLE.

Balustrades. Les dessins contournés que nous allons remarquer dans les compartiments des fenêtres se montrent également dans les balustrades en pierres.

Pinacles. Les pinacles en application sur les contreforts et sur les parties saillantes des édifices sont ornés de crochets. Les rampants des frontons reposent assez souvent sur des animaux.

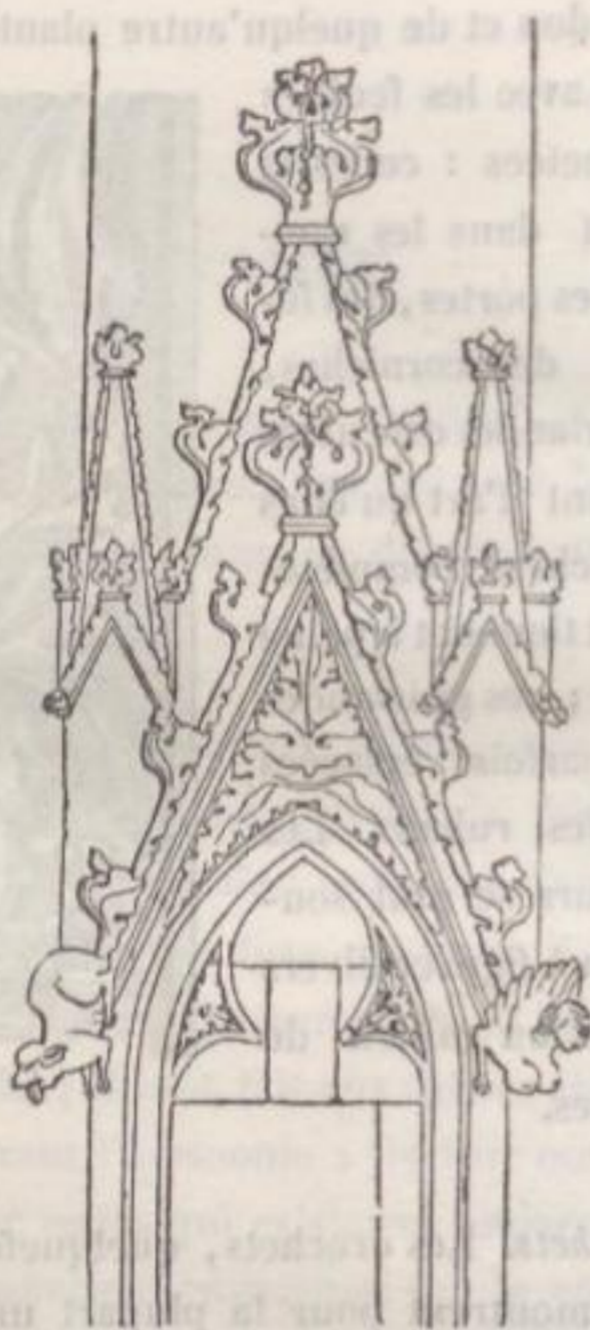
Dais. Les dais offrent aussi des couronnements pyramidaux très-complicés, beaucoup d'églises du XV^e. siècle renferment des ornements de ce genre d'une grande finesse d'exécution.

Panneaux. Tel est le nom que M. Rickman et plusieurs autres Antiquaires anglais donnent à de petites arcades trilobées, ordinairement superposées les unes aux autres et séparées par des lignes horizontales, qui ont été figurées sur les murs durant les XV^e. et XVI^e. siècles. Ces sculptures symétriques, qui divisent les murailles en compartiments égaux, et qui en cachent la nudité, présentent de l'analogie avec les panneaux des boiseries, et c'est en raison de cette ressemblance qu'elles ont reçu le nom par lequel on est convenu de les désigner.

En Angleterre, on a poussé très-loin l'emploi de cet ornement vers la fin du XV^e. siècle.

C'est aussi à la fin du XV^e. siècle que nous trouvons le plus fréquemment, en France, les moulures pannelées; elles recouvrent quelquefois les contreforts depuis le haut jusqu'en bas, comme à St.-Wulfrand d'Abbeville, mais elles n'ont pas été employées avec tant de profusion qu'en Angleterre.

En Allemagne, les panneaux soit collés, soit détachés du mur et formant claire-voie, sont quelquefois disposés de manière à suivre le mouvement du toit ou celui des frontons triangulaires dans les fa-



PINACLES EN APPLICATION.

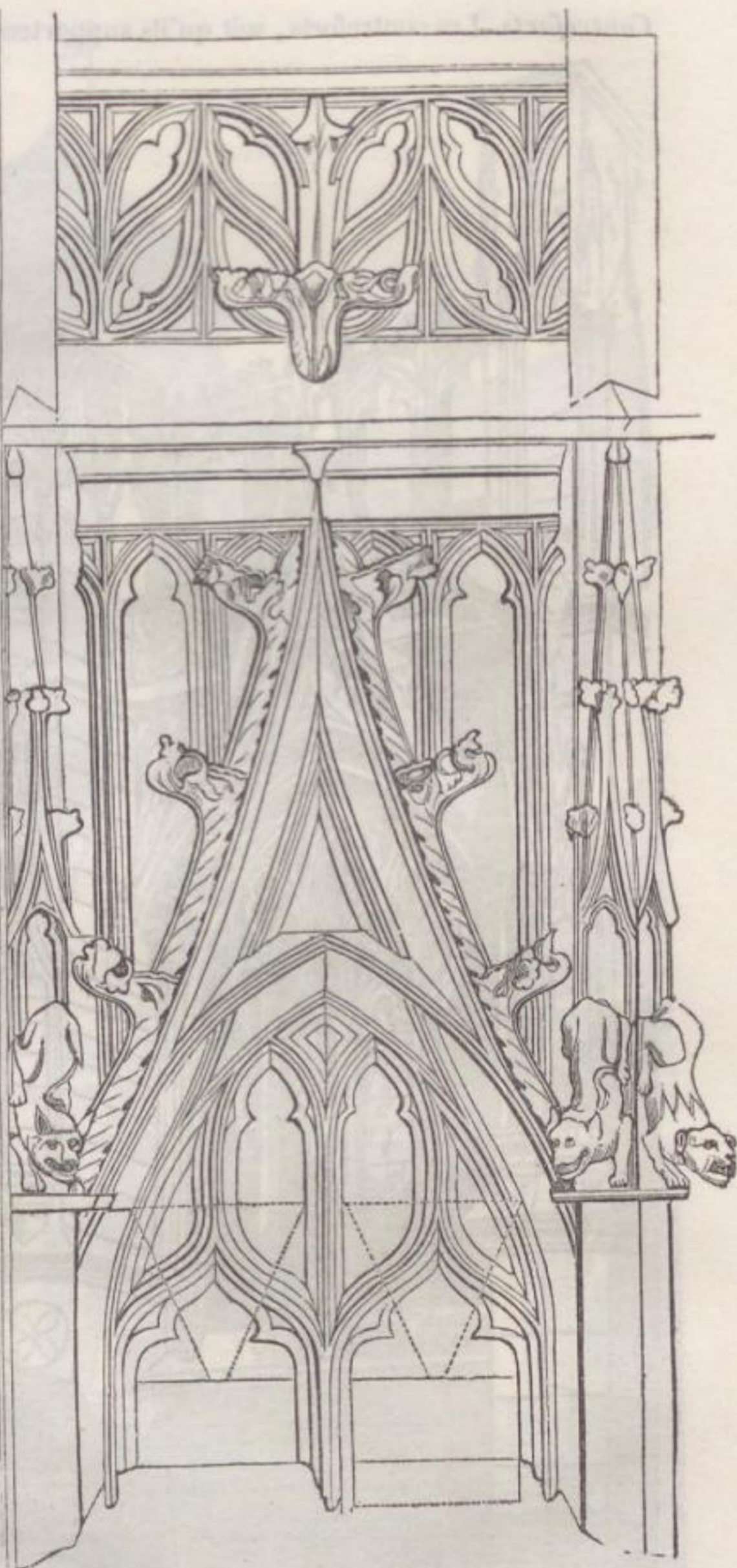


PANNEAUX.

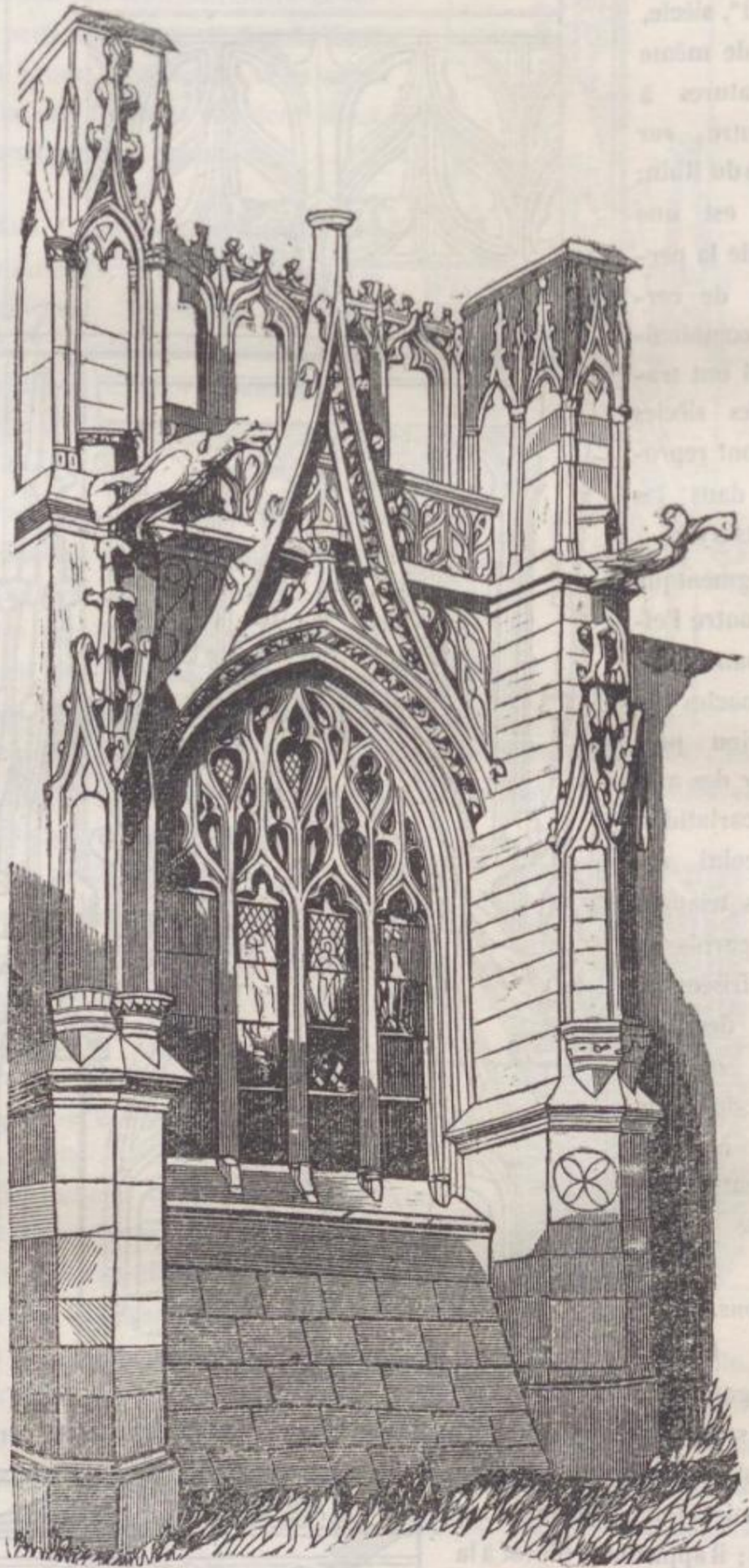
çades; on avait, dès le XI^e. siècle, disposé de même les arcatures à plein-cintre, sur les bords du Rhin; et ceci est une preuve de la persistance de certaines combinaisons qui ont traversé les siècles et se sont reproduites dans les différents styles.

Le fragment que voici montre l'effet des panneaux, des pinacles en application portant sur des animaux - cariatides, enfin celui des frontons triangulaires garnis de feuilles frisées au-dessus des fenêtres, et surmontés de balustrades à compartiments flamboyants.

Festons. Les festons forment une élégante garniture suspendue aux voussures des portes et des fenêtres. Cet ornement est surtout caractéristique des derniers temps de la période ogivale; il appartient plutôt à la fin du XV^e. qu'à la première moitié de ce siècle.

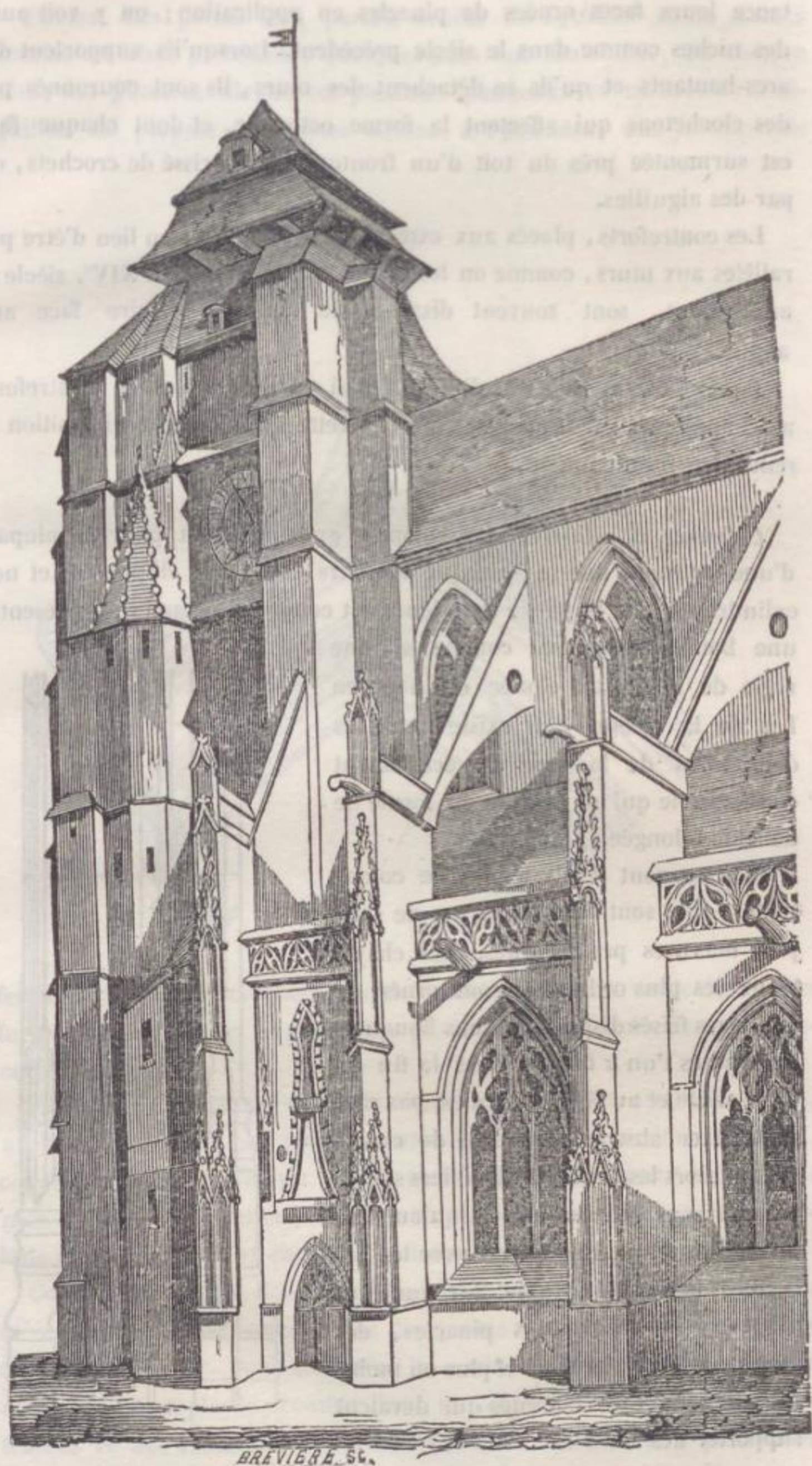


Contreforts. Les contreforts, soit qu'ils supportent des arcs-boutants,



CONTREFORTS, FENÊTRE, BALUSTRADE ET ARCATURES DANS LE STYLE FLAMBOYANT DE LA FIN DU XIV^e. SIÈCLE.

soit qu'ils soutiennent immédiatement les murs, ont de distance en dis-



NEF DE L'ÉGLISE DE PONT-L'ÉVÊQUE (CALVADOS).

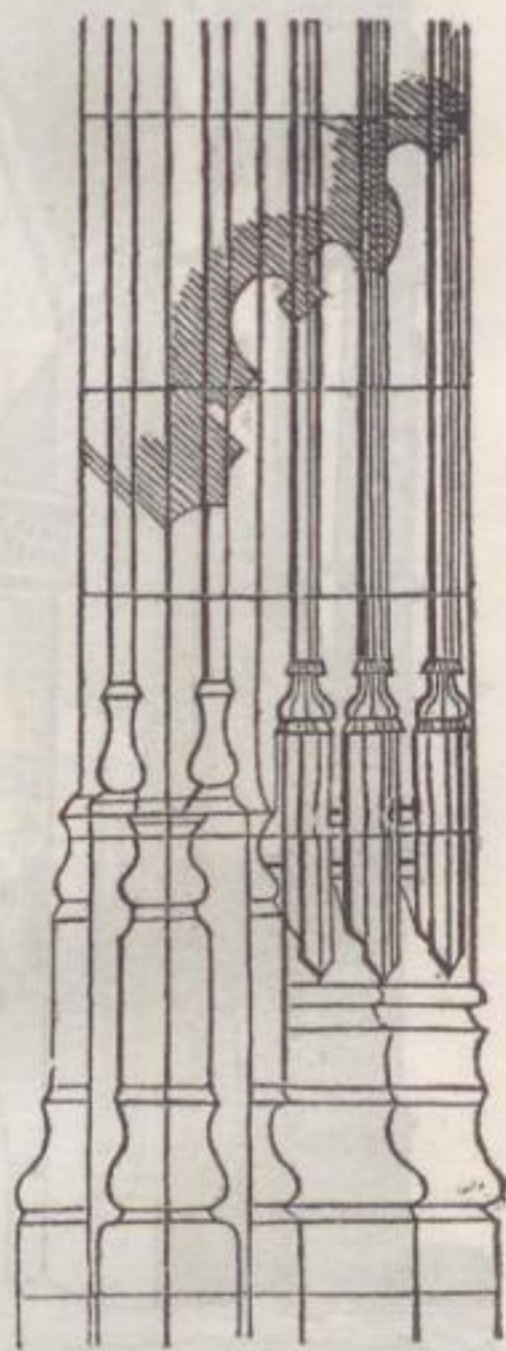
tance leurs faces ornées de pinacles en application ; on y voit aussi des niches comme dans le siècle précédent. Lorsqu'ils supportent des arcs-boutants et qu'ils se détachent des murs, ils sont couronnés par des clochetons qui affectent la forme octogone, et dont chaque face est surmontée près du toit d'un fronton aigu hérissé de crochets, ou par des aiguilles.

Les contreforts, placés aux extrémités des édifices, au lieu d'être parallèles aux murs, comme on les trouve constamment au XIV^e. siècle et auparavant, sont souvent disposés de manière à faire face aux angles.

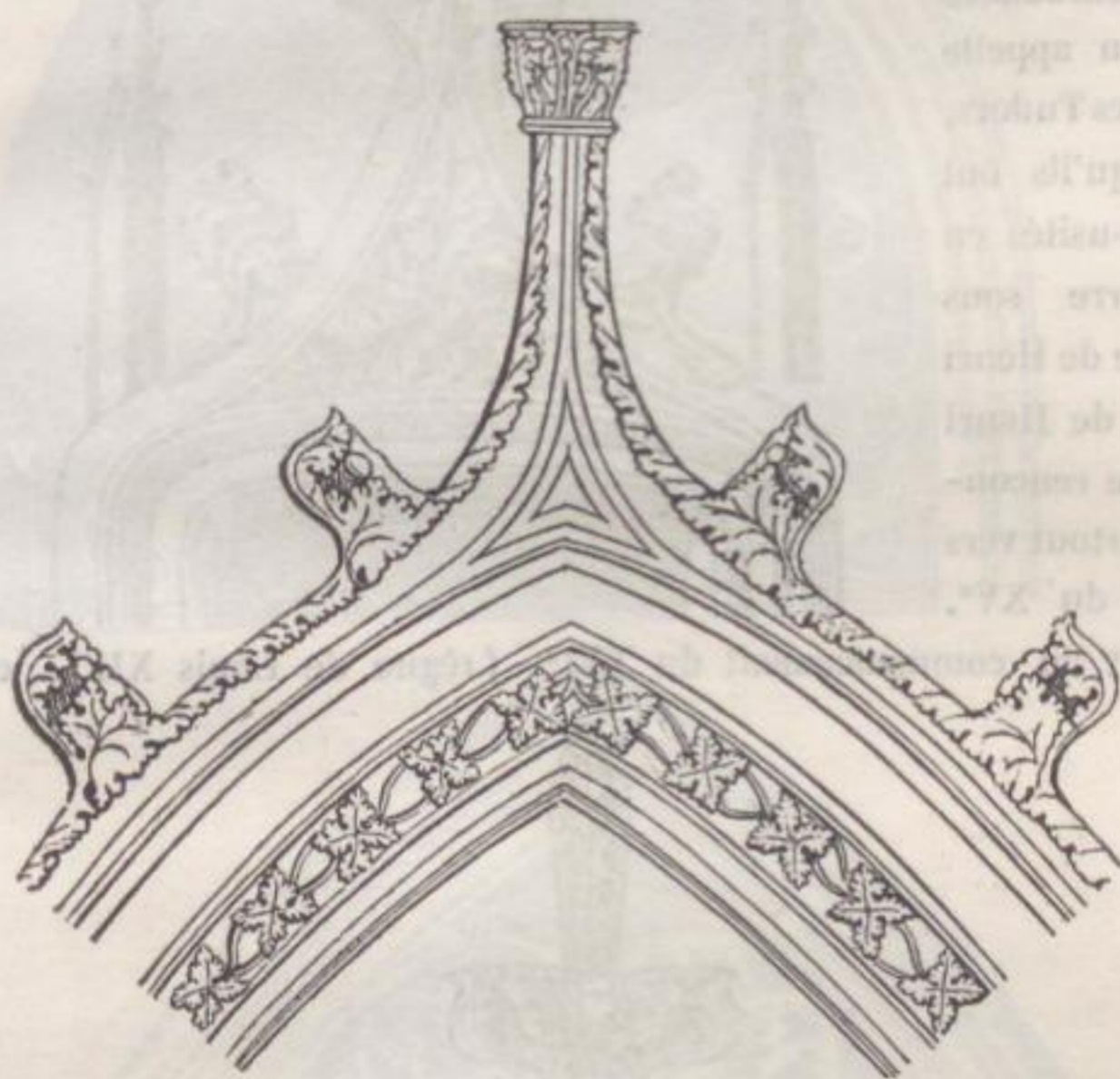
Jamais, avant le XV^e. siècle, je n'ai vu d'exemples de contreforts ainsi appliqués sur les angles, mais, à cette époque, cette disposition se rencontre fréquemment.

Colonnes et pilastres. Les colonnes groupées sont pour la plupart d'une extrême finesse ; presque toujours elles sont elliptiques et non cylindriques, et la partie antérieure est coupée de manière à présenter une bande anguleuse, comme si une règle de bois était clouée du haut en bas de la colonne : il existe entre les deux tores de la base un écartement considérable qui se module en forme de doucine allongée.

Bien souvent il n'y a plus de colonnettes, elles sont remplacées par de simples nervures prismatiques. Les chapiteaux les plus ordinaires sont ornés de feuillages frisés disposés en deux bouquets superposés l'un à l'autre. Vers la fin du XV^e. siècle et au XVI^e., il n'est pas rare de trouver absence complète de chapiteaux : alors les nervures des piliers se prolongent sans interruption jusqu'au faite de l'édifice et ne font qu'un avec les arceaux ramifiés de la voûte. Sur quelques pilastres, on trouve des pinacles, des moulures d'un grand relief plus ou moins compliquées et des consoles qui devaient supporter des statues.



Portes. Les portes sont parfois ornées de figurines et de statues comme au siècle précédent; quelques-unes ont seulement, de chaque côté, des pilastres divisés en plusieurs panneaux et surmontés d'aiguilles. La plupart des portes offrent, à l'extrados, une bordure de



feuillage ornée de crochets, dont le sommet s'élève verticalement en forme de pédicule et supporte un piédestal quelquefois destiné à recevoir une statue.

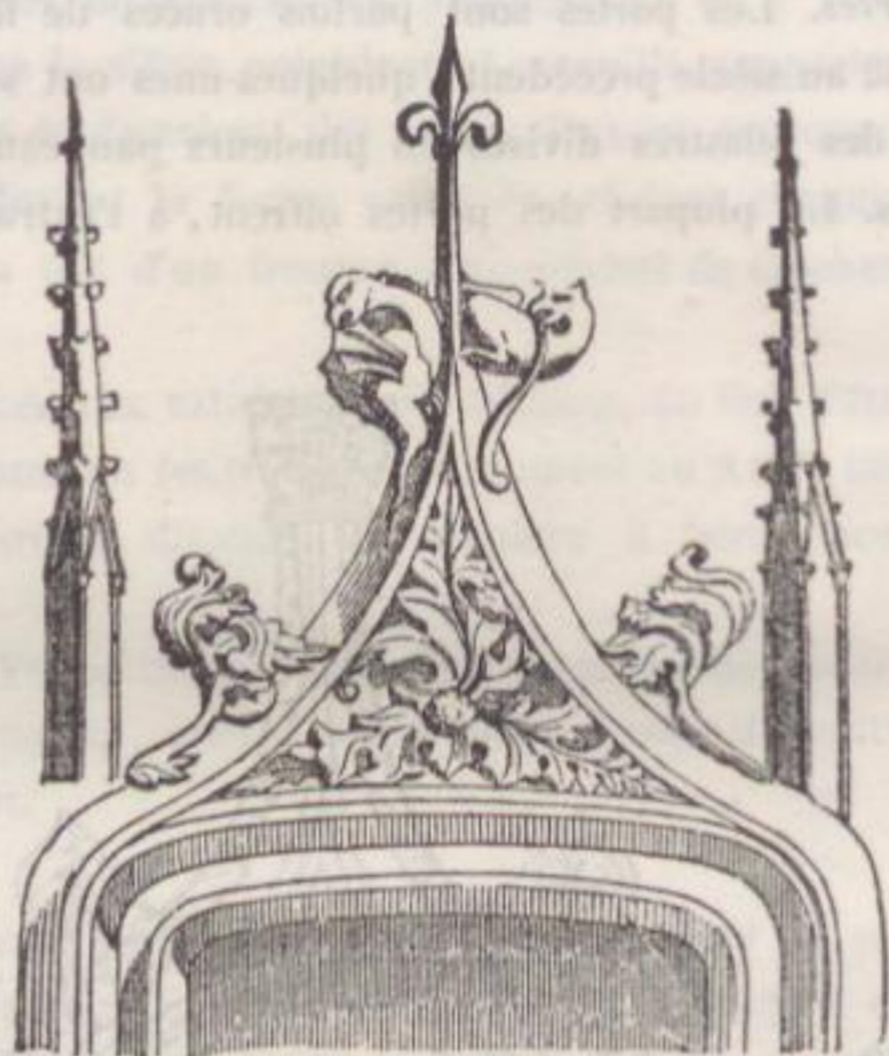
Enfin, dans beaucoup d'arcades du XV^e. et du XVI^e. siècle, les lignes, au lieu de produire une pointe mousse par leur intersection diagonale, comme dans les ogives du XIII^e. et du XIV^e., se relèvent subitement près du point de jonction, de sorte que l'ogive ressemble à une accolade et résulte de deux courbes conduites en doucine.

Ce mouvement, que l'on trouve souvent dans l'architecture mauresque, se reproduit non-seulement dans les portes, les fenêtres, les arcades simulées, etc., etc., mais dans tous les ornements où la forme elliptique de l'ogive est employée, comme dans les lobes des trèfles, des quatre-feuilles et des rosaces. Il contribue à donner un caractère particulier

Les portes et fenêtres de cette époque ont souvent des extrados ornés de crochets et de feuillage, dont le sommet s'élève verticalement en forme de pédicule et supporte un piédestal quelquefois destiné à recevoir une statue.

aux arcades et aux ornements de la troisième époque ogivale.

Les portes en arcs surbaissés que l'on appelle aussi arcs Tudors, parce qu'ils ont été très-usités en Ang'eterre sous le règne de Henri VII et de Henri VIII, se rencontrent surtout vers la fin du XV^e.

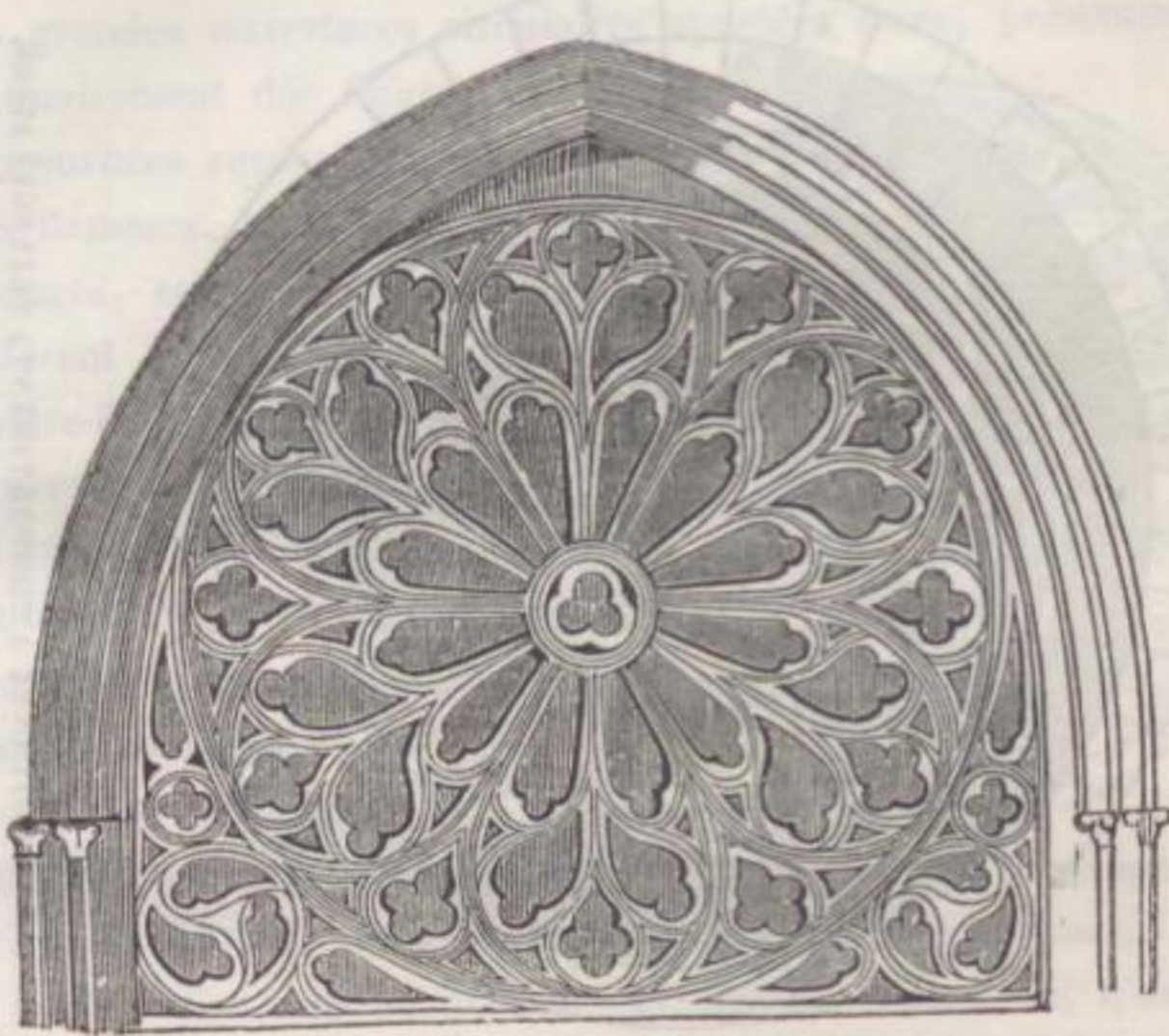


siècle et au commencement du XVI^e. (règne de Louis XII); elles

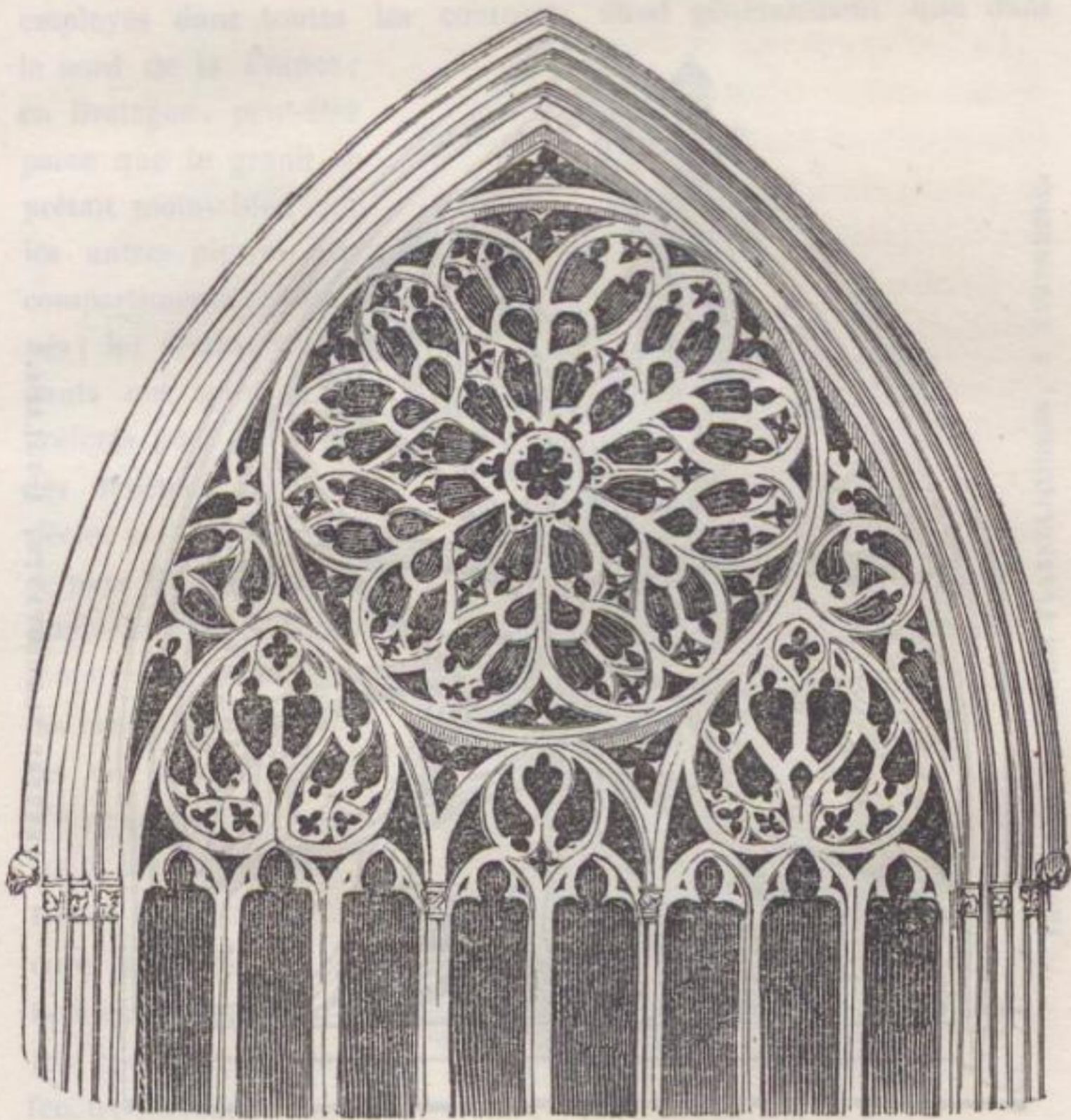


sont comme les autres garnies de belles feuilles recourbées et couronnées d'un panache pédiculé.

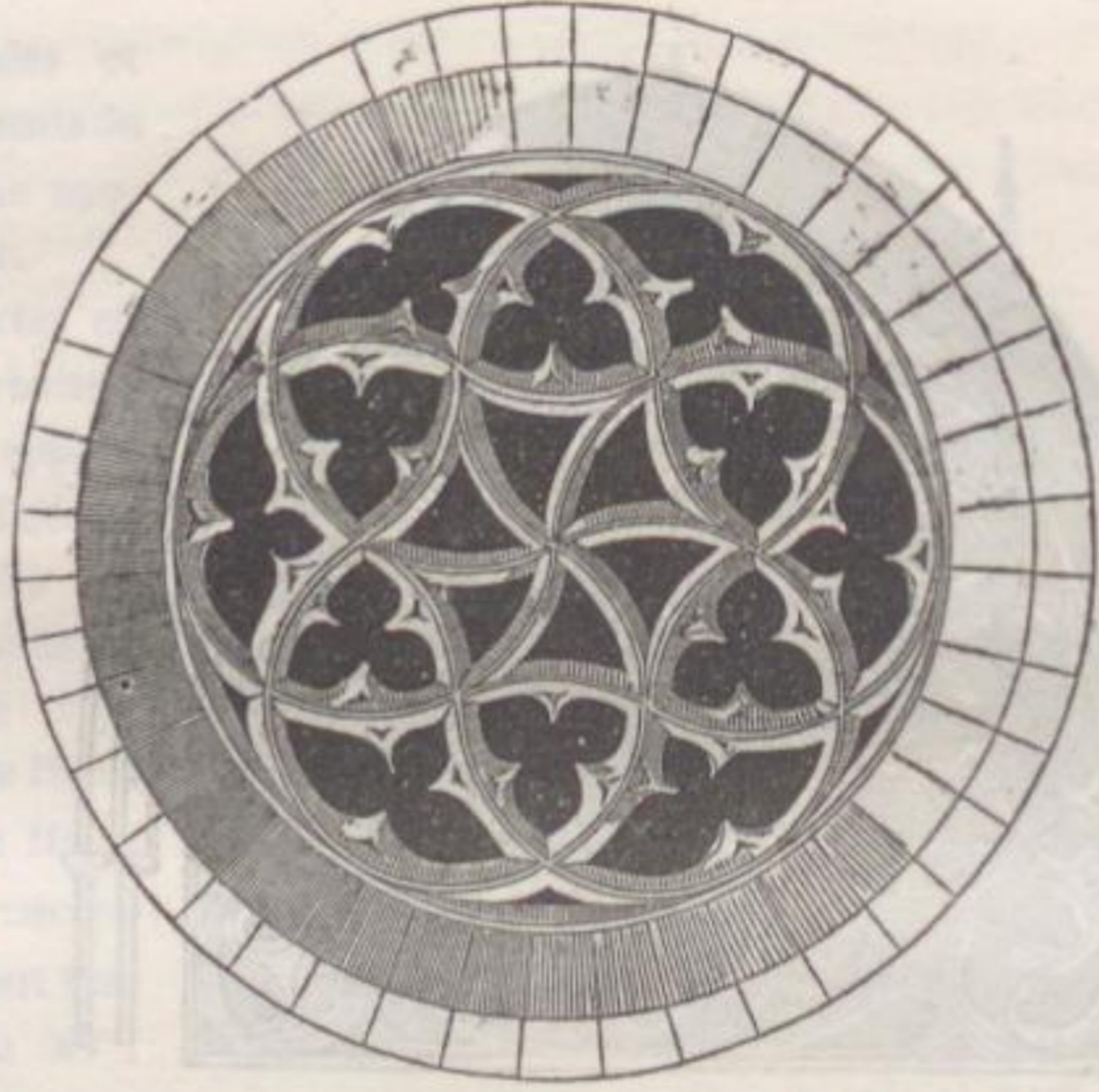
Fenêtres et roses. Les compartiments qui divisent les fenêtres et



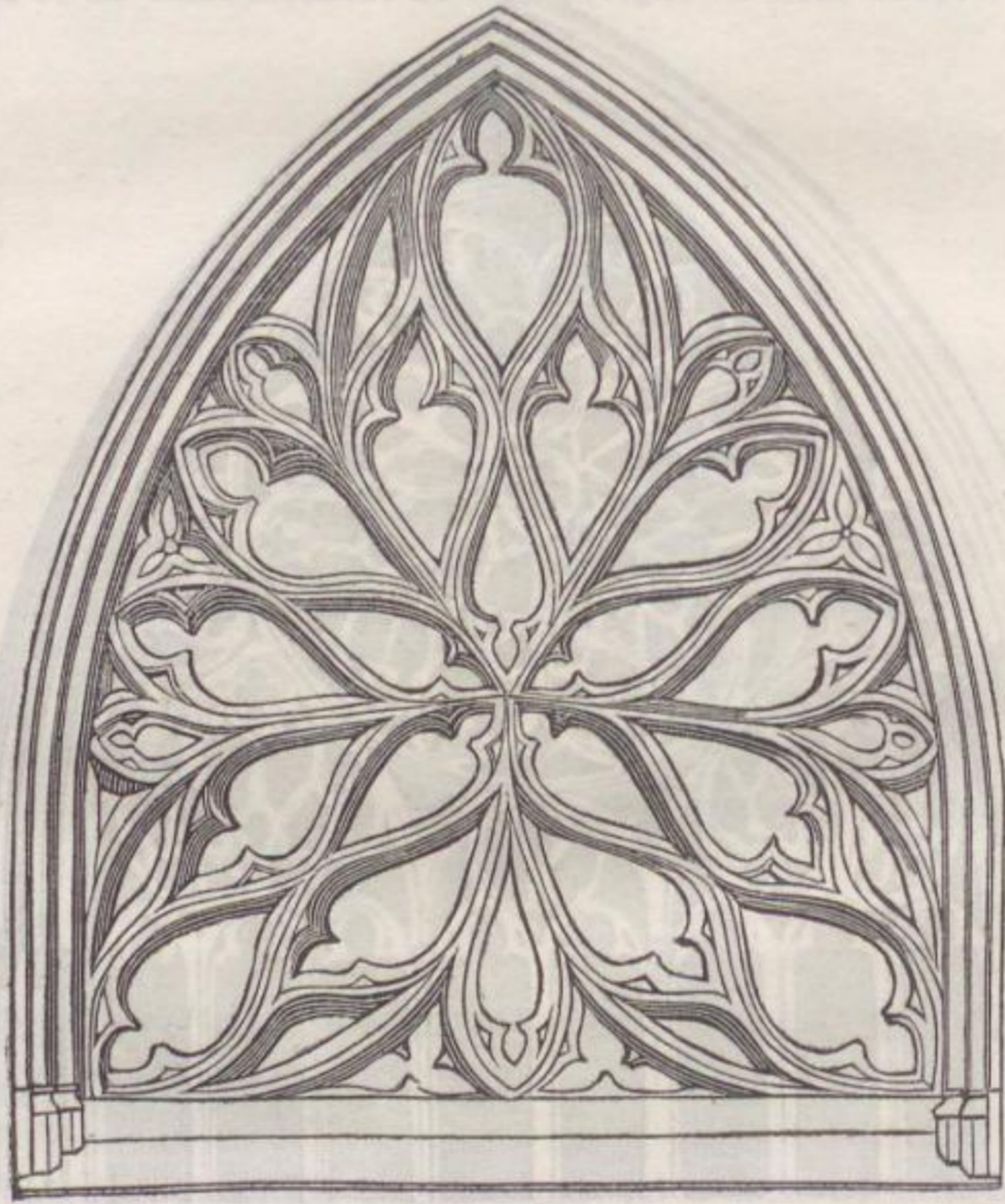
FENÊTRES A L'ABBAYE D'ARDENNES (CALVADOS).



GRANDE FENÊTRE DE LA CATHÉDRALE DE ST.-BRIEUX.



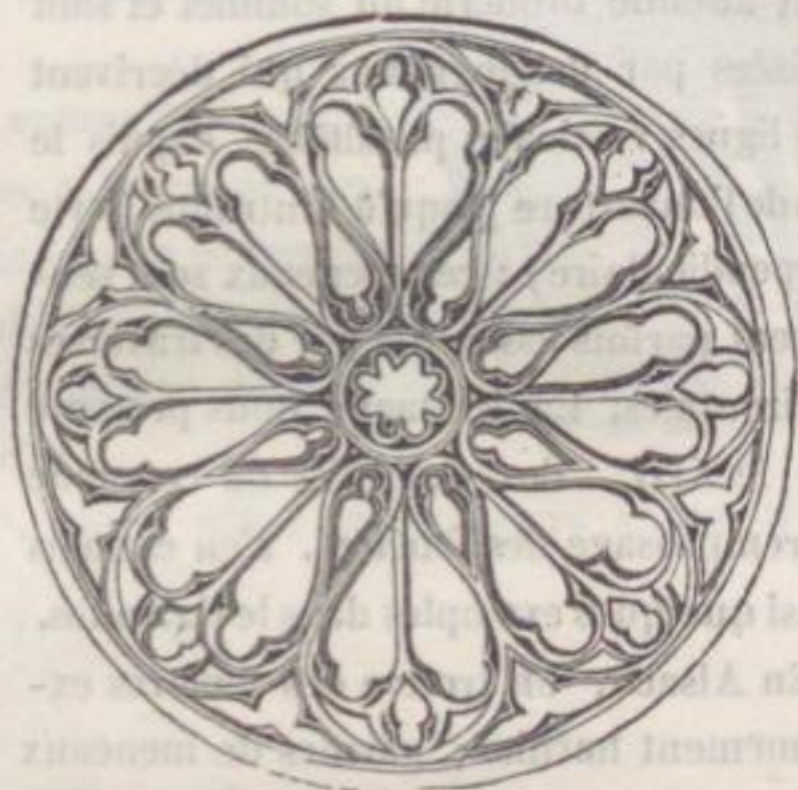
ROSE FLAMBOYANTE A COMPARTIMENTS TRIANGULAIRES.



FENÊTRE FLAMBOYANTE, A FALAISE.

Bonet del.

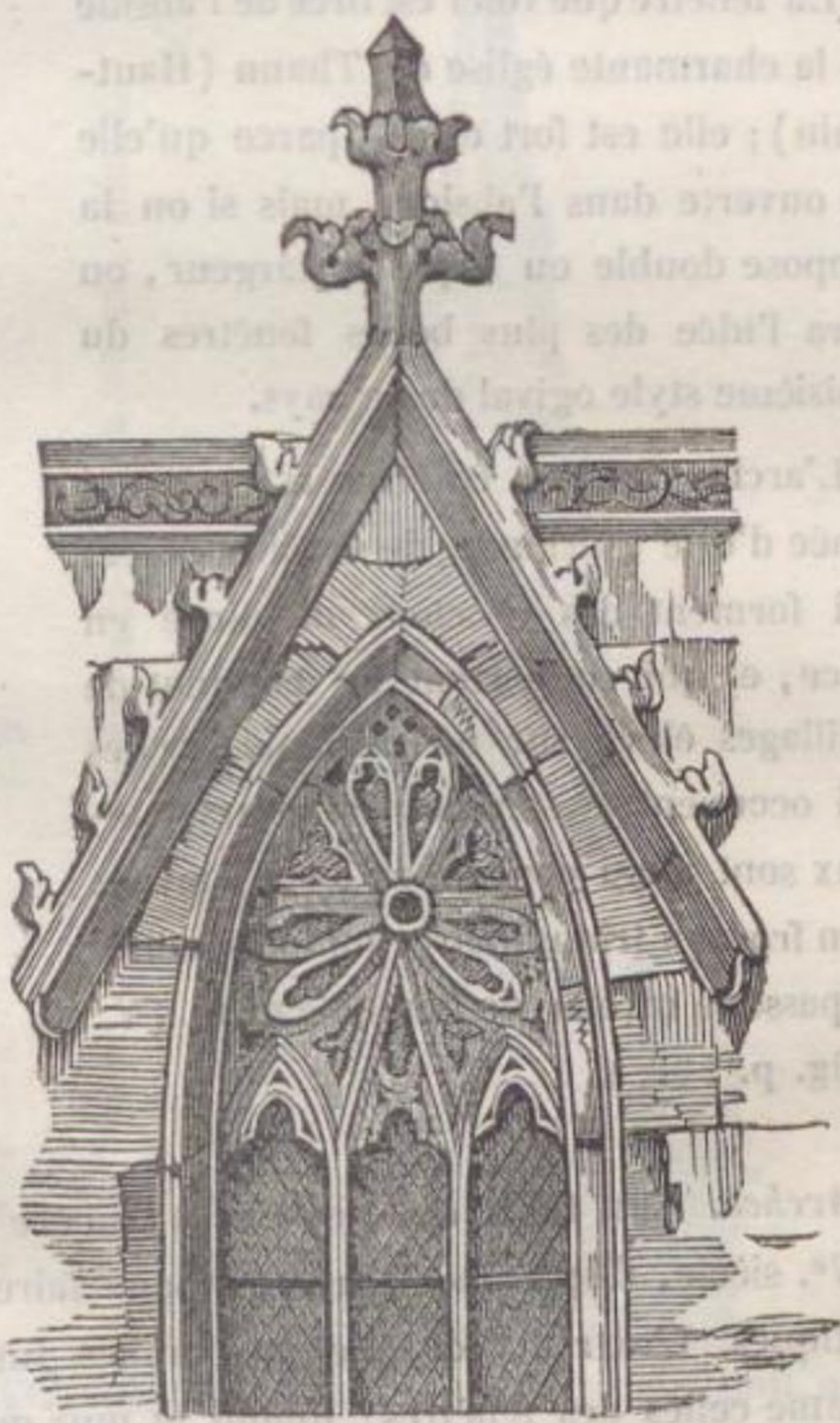
les grandes ouvertures circulaires appelées roses, présentent le plus ordinairement des figures contournées ressemblant à des flammes, à des cœurs allongés, etc., etc., qui diffèrent des trèfles, des quatre-feuilles et des autres figures rayonnantes. C'est en raison de ces formes contournées, si souvent reproduites dans les compartiments des fenêtres, des roses, des balustrades, et



dans les ornements figurés sur les murs, qu'on a désigné le style ogival du XV^e. siècle, sous le nom de *gothique flamboyant*.

Il faut dire cependant que les dessins contournés n'ont pas été employés dans toutes les contrées, aussi généralement que dans le nord de la France ;

en Bretagne, peut-être parce que le granit se prêtait moins bien que les autres pierres aux compartiments contournés ; les dessins rayonnants ont souvent été préférés pour les grandes fenêtres du XV^e. siècle, et il y en a dans ce pays de fort remarquables ; dans la région monumentale du Rhin, les broderies rayonnantes ont aussi continué d'être usitées pour beaucoup d'édifices : on y trouve assez souvent encore la disposition flabelliforme que présentent les broderies de la fenêtre suivante.



FENÊTRE A BRODERIES FLABELLIFORMES, A NUREMBERG.

FENÊTRE FLAMBOYANTE, A FALAISE.

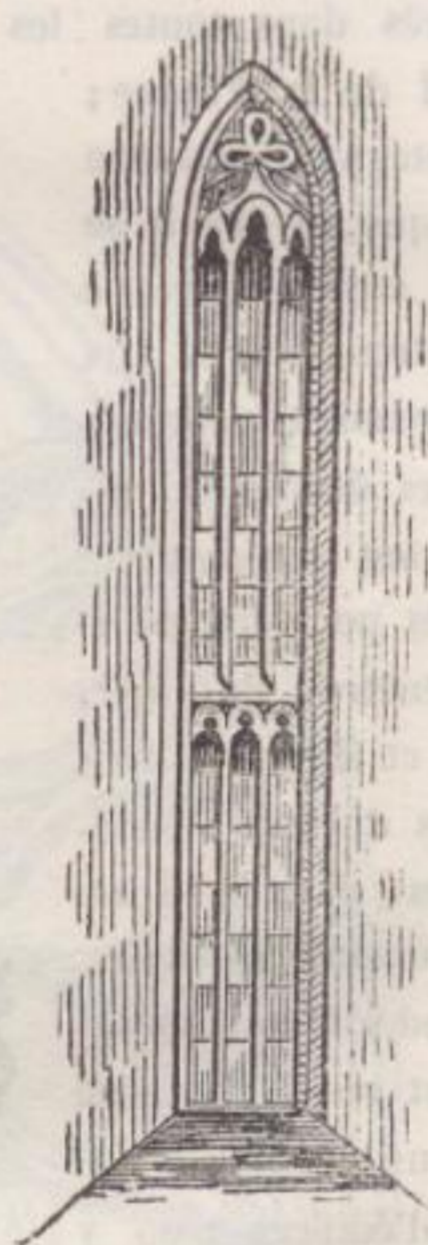
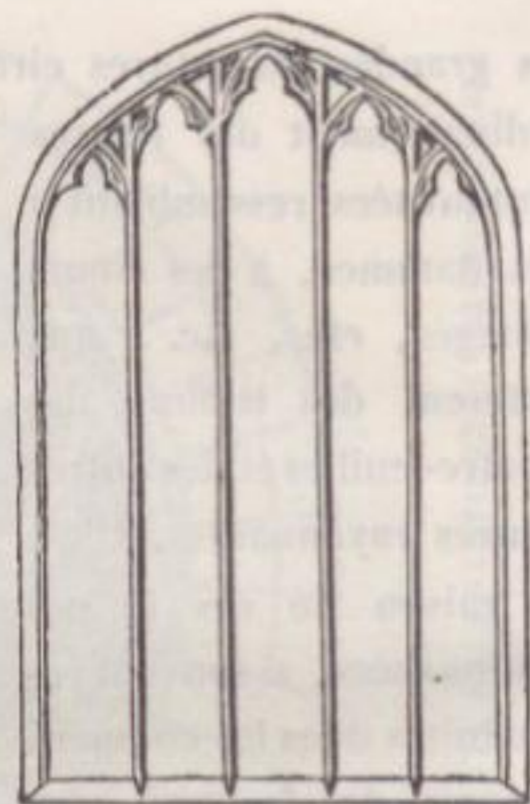
En Angleterre, les fenêtres n'ont souvent aucune broderie au sommet et sont divisées par des meneaux qui décrivent des lignes verticales parallèles, depuis le bas de l'ouverture jusqu'à l'intrados (style perpendiculaire) : ces meneaux sont seulement parfois assujettis par des traverses horizontales. La Bretagne nous présente dès le XIII^e. des exemples de ce mode de remplissage des fenêtres. J'en connais aussi quelques exemples dans le Calvados.

En Alsace, on trouve des fenêtres extrêmement hardies ; garnies de meneaux très-minces et subtrilobés à leur extrémité ; dans les hautes fenêtres des églises sans bas-côtés, ces meneaux très-minces sont assujettis au moyen d'une traverse en pierre, et l'ensemble de la fenêtre offre l'image de deux rangs superposés de panneaux transparents.

La fenêtre que voici est tirée de l'abside de la charmante église de Thann (Haut-Rhin) ; elle est fort étroite parce qu'elle est ouverte dans l'abside, mais si on la suppose double ou triple en largeur, on aura l'idée des plus belles fenêtres du troisième style ogival de ce pays.

L'archivolte des fenêtres est souvent ornée d'une guirlande de feuilles frisées qui forment des crochets de place en place, et qui supportent un bouquet de feuillages élevé sur un pédicule ; celles qui occupent le sommet des murs latéraux sont aussi couronnés assez souvent d'un fronton triangulaire, dont le sommet surpasse le niveau de l'entablement. (V. la fig. p. 502.)

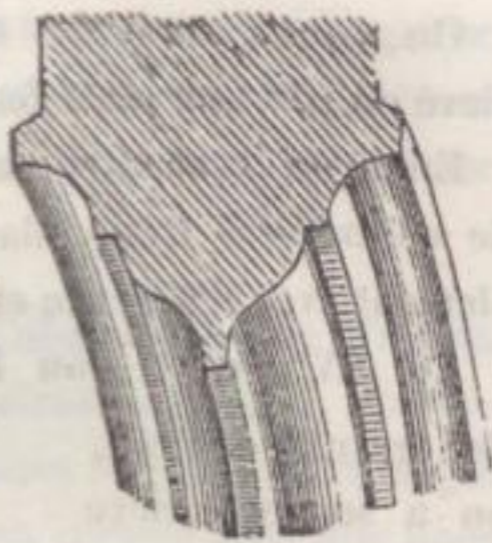
Arches. Les tores qui garnissent encore les arches des nefs, au XIV^e. siècle, disparaissent au XV^e. pour faire place aux nervures prismatiques. L'extrados de quelques arches fut garni de feuilles frisées comme celles des fenêtres ; quand le mur qui les surmonte est tapissé



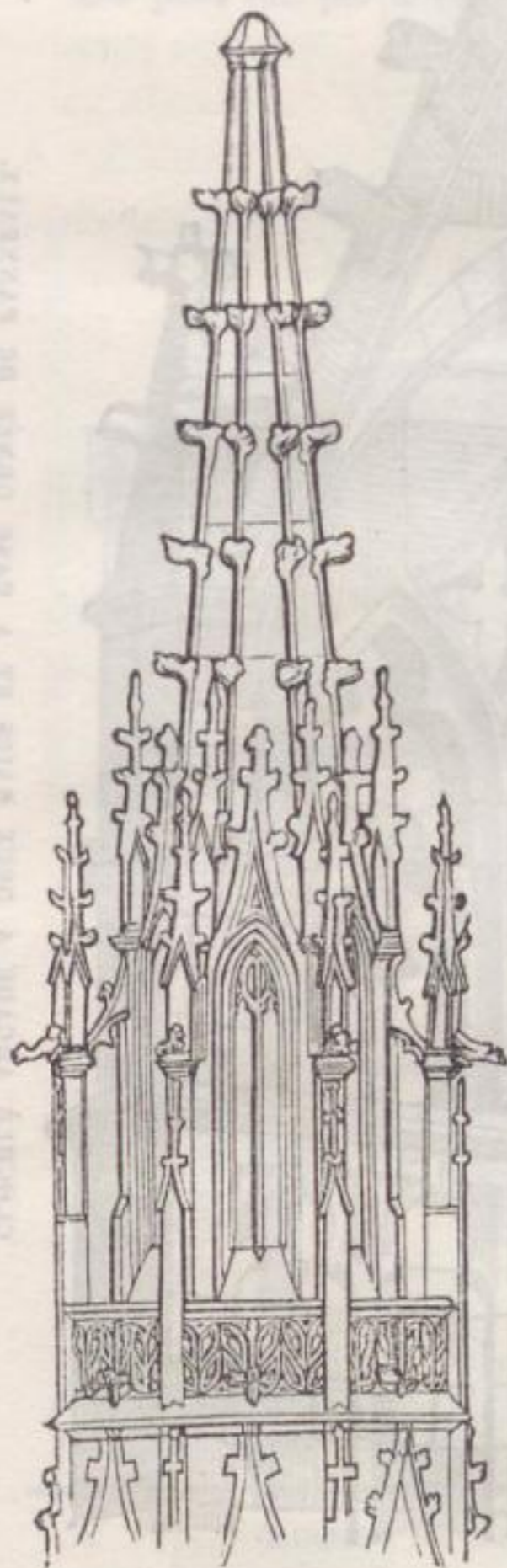
FENÊTRE A L'ÉGLISE DE THANN.

de panneaux, les jambages de ces derniers semblent quelquefois sortir de ces bouquets de feuillages.

Voûtes. Les arceaux des voûtes deviennent plus saillants et prismatiques : la coupe des voussures offre la forme d'une carène de navire dont la quille serait très-saillante; ces voussures commencent aussi à se ramifier dans la deuxième moitié du XV^e. siècle.



Tours. Les tours du XV^e. siècle n'ont pas toujours autant d'élé-



TOUR TRÈS-ÉLANCÉE DU XV^e. SIÈCLE.



TOUR OCTOGONE AVEC PYRAMIDE PERCÉE DE PLUSIEURS ÉTAGES DE LUCARNES.

vation que celles du XIV^e., cependant on en trouve de tout aussi élancées. Dans la Belgique, la Vendée, l'Aunis, le Bordelais et en Angleterre, les flèches en pierre offrent assez souvent, au XV^e. siècle, des lucarnes surmontées de frontons superposés à différentes hauteurs.

On trouve aussi des tours octogones, terminées par un toit peu élevé ou par une plate-forme.

Enfin on rencontre, au XV^e. siècle, des tours carrées, flanquées de contreforts très-saillants, dont la pesanteur contraste désagréablement avec l'élégance et la légèreté des pyramides (V. la tour p. 503).

Au XV^e. siècle, au lieu de flanquer de deux tours les façades des grands édifices, on a souvent élevé une seule tour carrée au milieu du fronton occidental, comme à St.-Riquier (Somme), à St.-Jean de Caen, dont la tour occidentale est en partie du XV^e., à St.-Jacques d'Anvers, St.-Bavon de Gand, à la cathédrale de Berne, etc., etc. Cette tour unique a le défaut d'écraser les façades, et généralement elle produit un mauvais effet; on peut s'en convaincre à St.-Riquier, où pourtant l'architecte a fait de grands efforts pour lier cette tour à une façade extrêmement ornée, d'une largeur et d'une hauteur considérables. Quand la tour est en saillie, comme à St.-Bavon, l'effet est plus mauvais encore; alors la façade, partie si importante des églises, est masquée ou complètement sacrifiée.

Les clochers arcades ont été, je crois, plus communs au XV^e. siècle

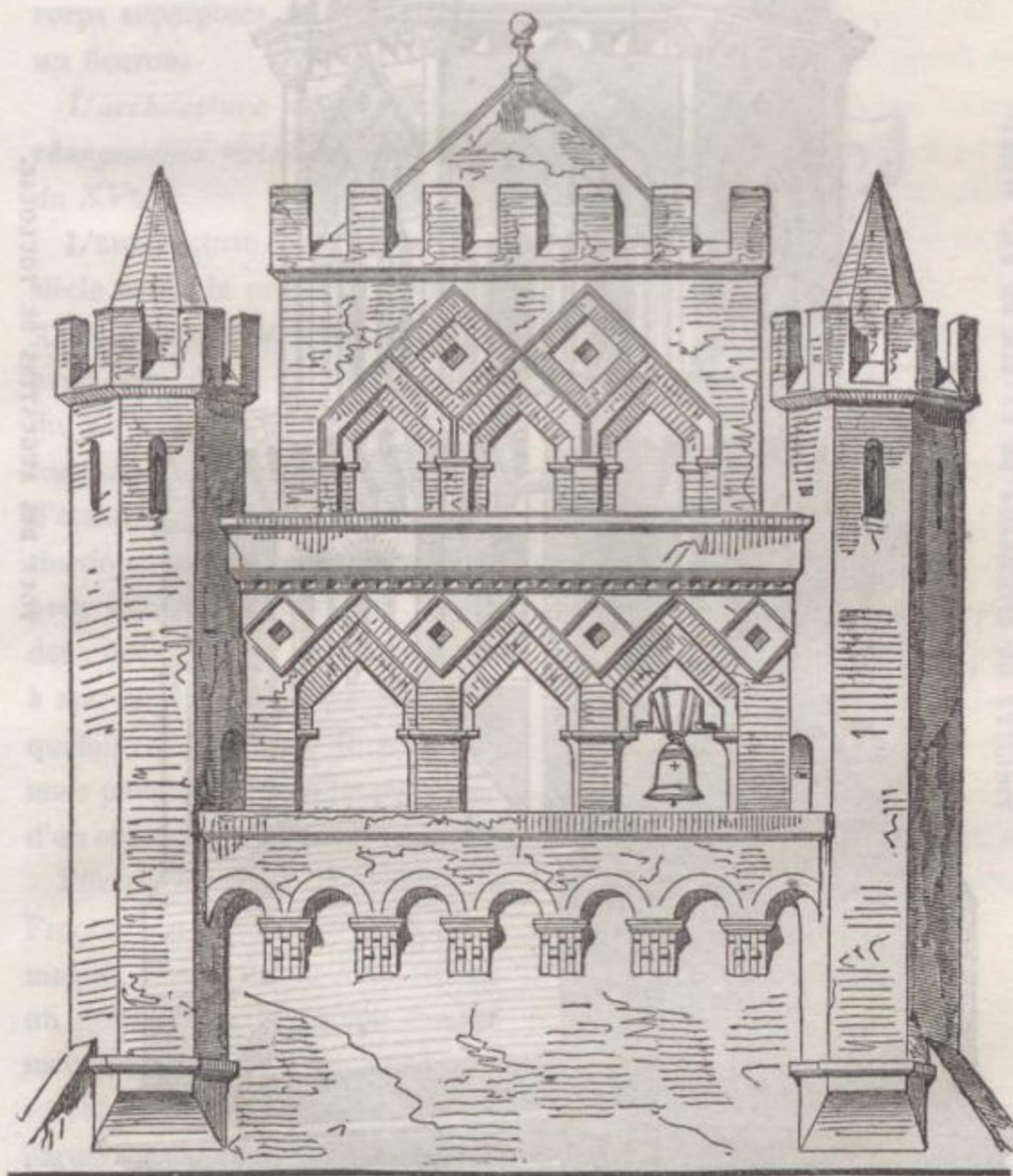


CLOCHER ARCADE A DEUX BAIES ET A BASE ORNÉE DE PANNEAUX.

qu'à aucune autre époque pour les églises peu importantes. L'esquisse précédente montre le parti qu'on a su tirer de ces clochers si simples et que l'on pouvait asseoir sur le mur occidental de la nef, ou même sur l'arcade qui sépare celle-ci du chœur.

L'église du Taur, à Toulouse, nous offre une disposition que d'autres clochers du Midi reproduisent avec quelques variantes. C'est un *clocher-arcade*, très-large et percé de plusieurs ouvertures formant deux étages superposés. Ces arcs sont triangulaires à Toulouse, comme ceux que nous avons fait remarquer dans la tour en brique de l'église des Jacobins.

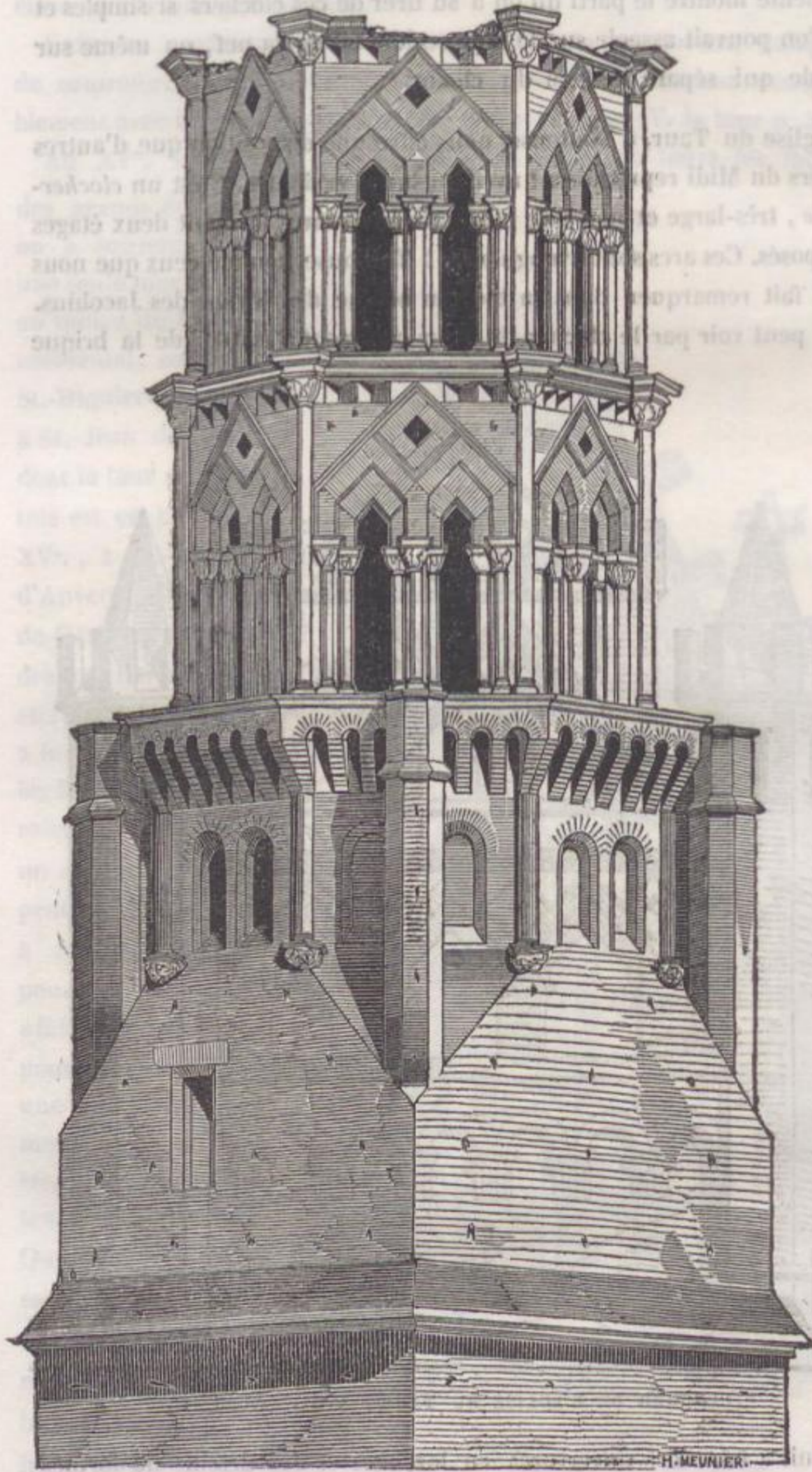
On peut voir par le clocher du Taur comment l'emploi de la brique



CLOCHER DE L'ÉGLISE DU TAUR, A TOULOUSE.

a conduit à faire des ouvertures en lozanges et des dessins de formes géométriques : la disposition des briques est indiquée avec exactitude.

Dans la tour des Augustins de la même ville, dont je présente les



TOUR DES AUGUSTINS DE TOULOUSE.

parties basse et moyenne, et qui appartient au même type que celle

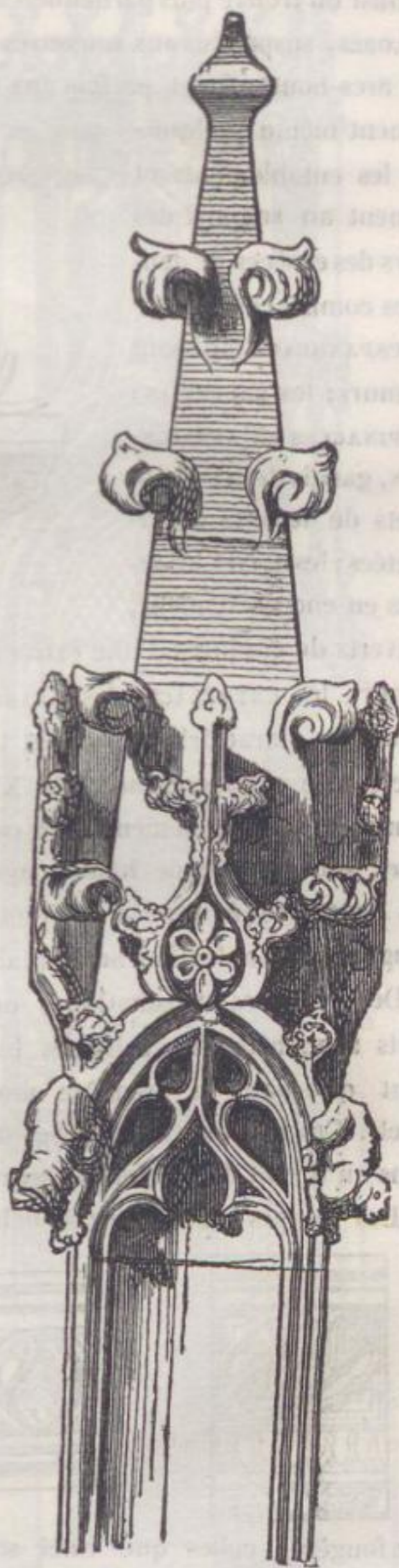
des Jacobins, on voit un bel exemple du parti tiré de la brique dans les constructions du XV^e. siècle.

Clochetons. A partir du XV^e. siècle, les clochetons offrent assez souvent des tourelles, sans ouvertures latérales, dont les faces sont ornées de panneaux simulés; les aiguilles hérissées de crochets n'ont point de cavité intérieure : quelques-unes consistent dans trois corps superposés et terminés par un fleuron.

L'architecture a-t-elle subi des changements notables vers la fin du XV^e.?

L'architecture de la fin du XV^e. siècle et de la première moitié du XVI^e. présente de telles analogies avec celle de la première moitié du XV^e., qu'au premier abord on regardera peut-être comme inutile d'établir entre elles aucune distinction; cependant en comparant avec soin les monuments de ces deux époques, on ne tardera pas à apercevoir des différences quelquefois très-légères, il est vrai, mais pourtant frappantes pour l'œil d'un observateur attentif.

Effectivement, il s'établissait en France, en Angleterre et en Allemagne, vers la fin du XV^e. siècle, un système de décoration monumentale qui consistait surtout à surcharger de ciselures toutes les parties des édifices, et à substituer aux colonnes et aux entablements un nombre considérable de filets et de nervures. Les sculp-



AIGUILLE OU CLOCHETON DE LA FIN DE XV^e. SIÈCLE.

teurs produisaient des morceaux d'une élégance admirable, d'une exécution éblouissante.

Ainsi on trouve plus particulièrement à la fin du XV^e. siècle les FESTONS TRILOBÉS, suspendus aux voussures des portes, des arcades, des fenêtres, aux arcs-boutants, et parfois aux arceaux des voûtes : les festons couronnent même quelquefois les entablements et forment au sommet des murs des espèces de dentelles comme celles-ci.

LES PANNEAUX tapissant les murs; les BRODERIES; les PINACLES EN APPLICATION, garnis de gros bouquets de feuilles déchiquetées; les DAIS et les NICHES en encorbellement,

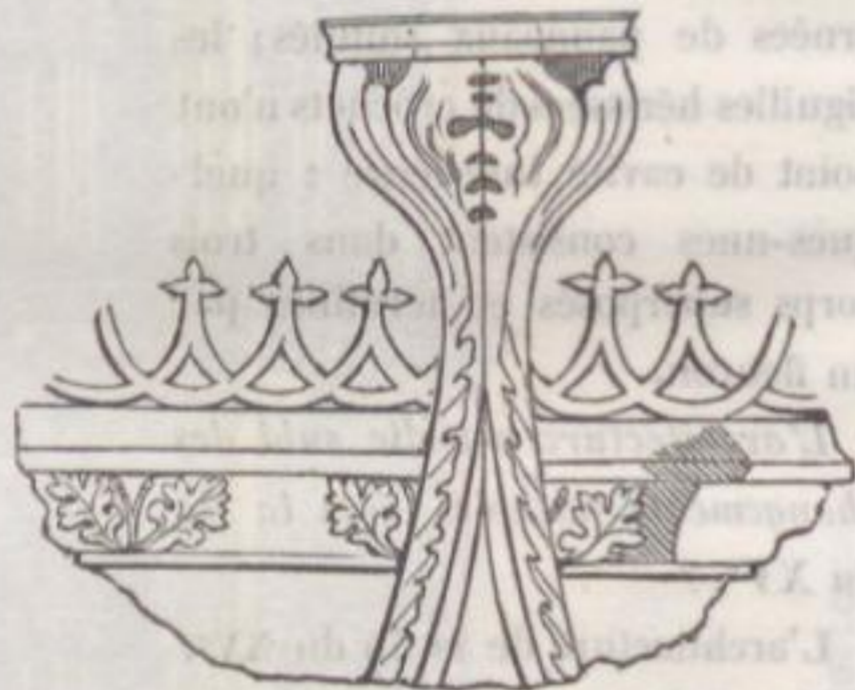
couverts de ciselures d'une extrême finesse; les CEPS DE VIGNE, découpés à jour; les ENTRELACS, les ARABESQUES et les RINCEAUX, caractérisent surtout la fin du XV^e. siècle et le commencement du XVI^e. Les QUATRE-FEUILLES, également fort communs, ont assez souvent plus de hauteur que de largeur, les deux feuilles verticales étant un peu plus longues que les feuilles horizontales.

Des nervures prismatiques ou de simples filets remplacent les colonnes bien plus souvent que dans la première moitié du XV^e. siècle. Ces nervures se prolongent quelquefois tout autour des arcades, sans qu'il y ait d'entablement ni rien qui indique la place des chapiteaux.

Les rampes de quelques balustrades imitent souvent les feuilles



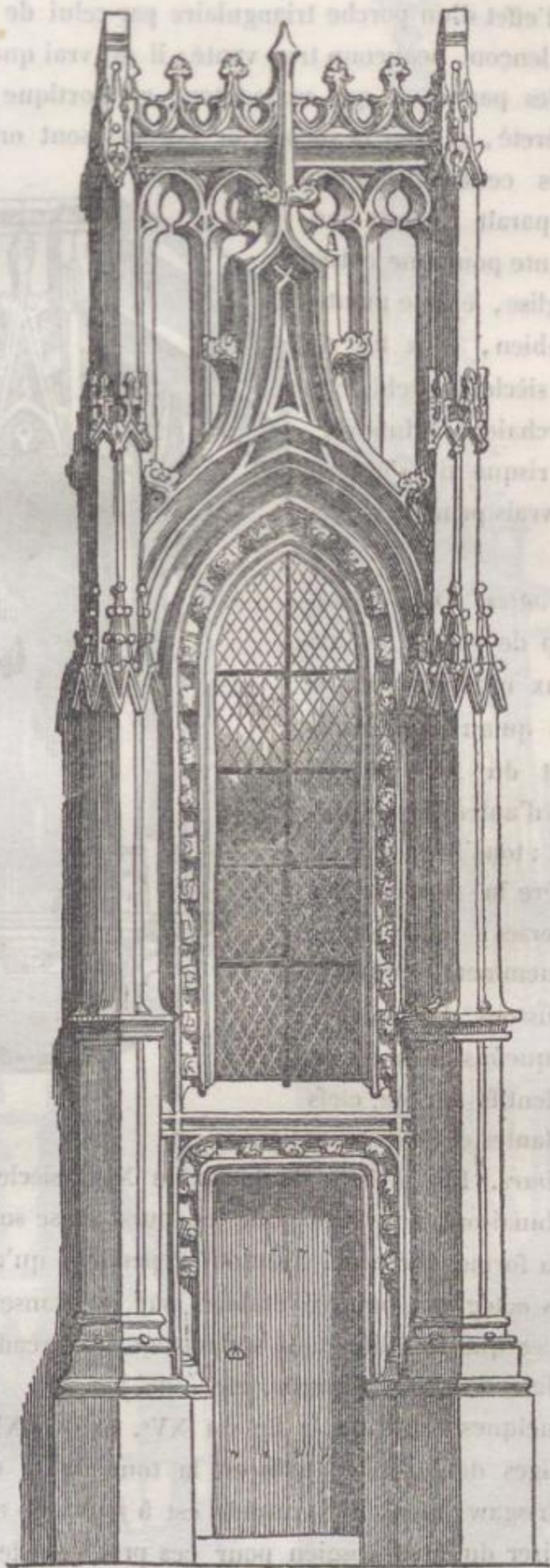
de fougère; celles que voici sont très-communes dans les églises du commencement du XVI^e. siècle.



C'est principalement dans les derniers temps de la période ogivale que nous trouvons chez nous les portes et les fenêtres en forme d'accolade qui se rencontrent si fréquemment dans l'architecture mauresque.

Il y a des portes qui disparaissent, pour ainsi dire, sous les dentelles et les festons des voussures. Quelques frontons surmontant les arcatures ou les fenêtres présentent une brisure ou un renflement comme celui qui surmonte la fenêtre suivante.

Les *porches* ou vestibules, au lieu d'offrir une forme rectangulaire, affectèrent assez souvent la forme d'un triangle : il y en a sans doute de fort remarquables, mais en général l'effet en est mauvais, selon moi : ces porches ne servent d'ailleurs qu'à masquer les



rien comprais la solidité.

façades que l'on s'est, à ce moyen, dispensé de décorer. On peut juger de l'effet d'un porche triangulaire par celui de l'église de Notre-Dame d'Alençon, beaucoup trop vanté ; il est vrai que les lignes horizontales et les panneaux qui surmontent ce portique lui font perdre de sa légèreté, et que beaucoup de porches sont ornés avec plus de goût ; mais cette disposition me paraît partout choquante pour une entrée d'église, et elle montre combien, à la fin du XV^e siècle, les architectes cherchaient à innover, au risque de s'écarter des vrais principes.

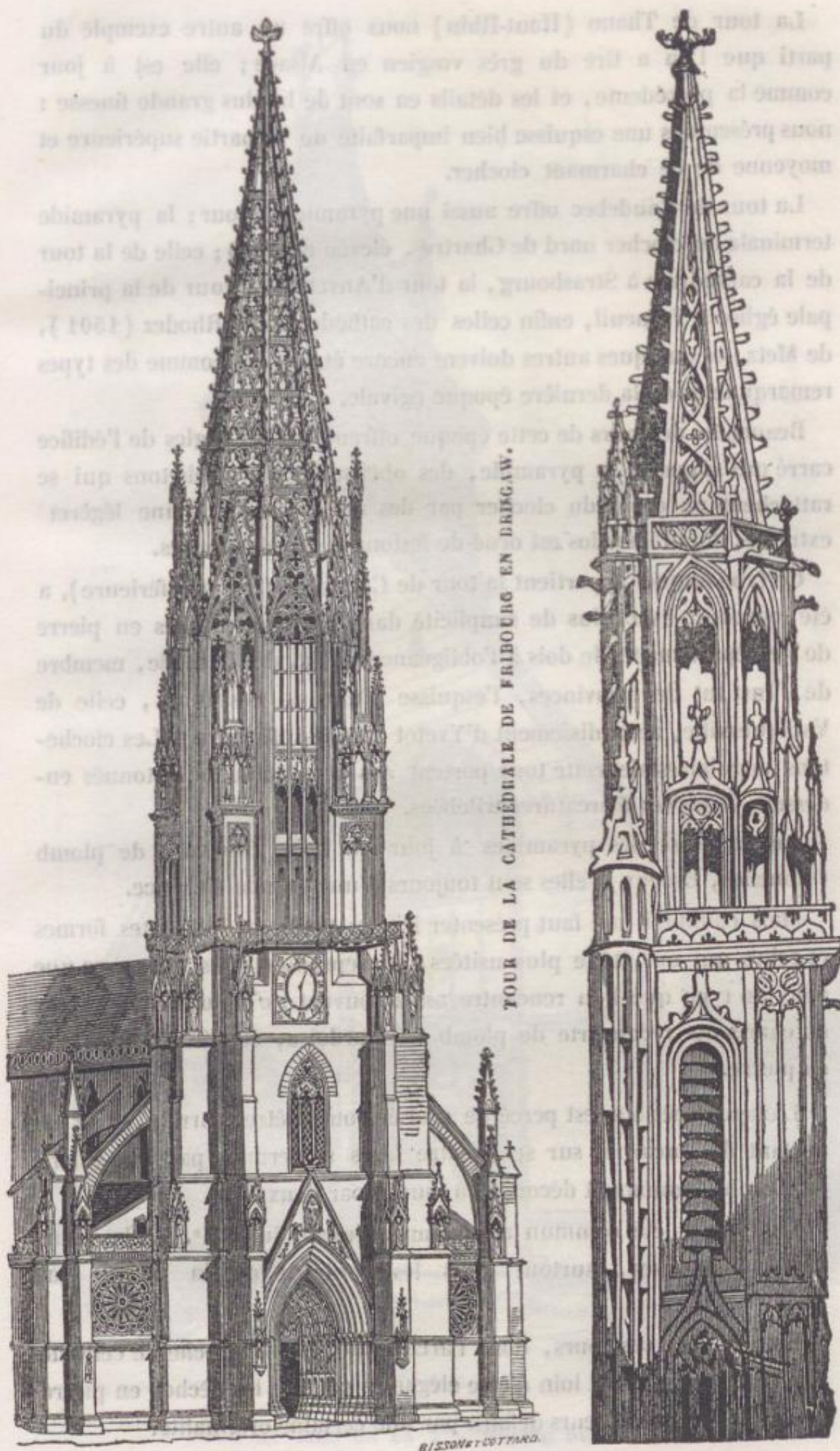
Voûtes. Dans beaucoup de voûtes les arceaux n'offrent rien de plus qu'au commencement du XV^e siècle ; dans d'autres ils se ramifient : tous les points où s'opère la réunion des traverses sont alors fréquemment couverts d'écussons, d'armoiries, quelquefois même de pendentifs ou de clefs pendantes et de diverses figures.

Tours. Les artistes de la fin du XV^e siècle ont essayé plusieurs combinaisons nouvelles pour les tours, et se sont plus ou moins écartés de la forme ancienne. Ajoutons cependant qu'une grande quantité de tours octogones ont été établies sur les transepts et hardiment jetées sur les quatre piliers qui supportent les arcades centrales (Evreux, St.-Jean de Caen, Bayeux, etc., etc.).

Quelques tours de la fin du XV^e et du XVI^e sont de véritables prodiges de légèreté, telle est la tour de la cathédrale de Fribourg en Brisgaw, dont la pyramide est à jour ; on admire le parti qu'on a su tirer du grès vosgien pour ces prodiges de légèreté qui n'ont en rien compromis la solidité.



PENDENTIF DE VOUTE, A FALAISE.



TOUR DE LA CATHÉDRALE DE FRIBOURG EN BREISGAU.

TOUR DE L'ÉGLISE DE THANN (HAUT-RHIN).

BISCHOFF & COITARD.

La tour de Thann (Haut-Rhin) nous offre un autre exemple du parti que l'on a tiré du grès vosgien en Alsace ; elle est à jour comme la précédente, et les détails en sont de la plus grande finesse : nous présentons une esquisse bien imparfaite de la partie supérieure et moyenne de ce charmant clocher.

La tour de Caudebec offre aussi une pyramide à jour ; la pyramide terminale du clocher nord de Chartres, élevée en 1500 ; celle de la tour de la cathédrale à Strasbourg, la tour d'Anvers, la tour de la principale église à Verneuil, enfin celles des cathédrales de Rhodéz (1501), de Metz, et quelques autres doivent encore être citées comme des types remarquables de la dernière époque ogivale.

Beaucoup de tours de cette époque offrent sur les angles de l'édifice carré qui supporte la pyramide, des obélisques ou clochetons qui se rattachent au corps du clocher par des arcs-boutants d'une légèreté extrême, dont l'intrados est orné de festons et de découpures.

Ce type auquel appartient la tour de Caudebec (Seine-Inférieure), a été reproduit avec plus de simplicité dans plusieurs flèches en pierre de ce département. Je dois à l'obligeance de M. de Glanville, membre de l'Institut des provinces, l'esquisse d'une de ces tours, celle de Valliquerville, arrondissement d'Yvetot (Seine-Inférieure). Les clochetons angulaires de cette tour portent des arcs-boutants festonnés en-dessous et percés d'arcatures trilobées.

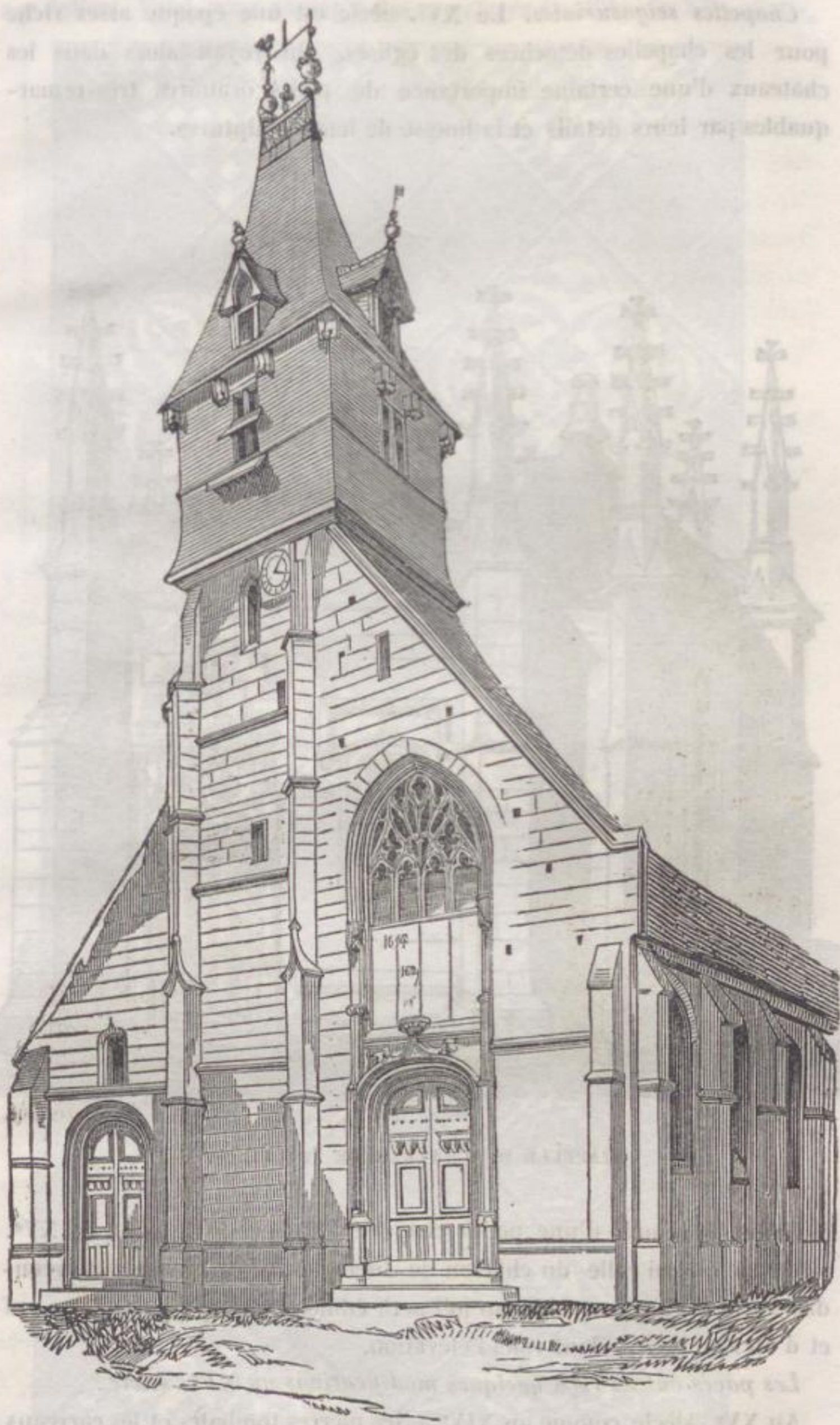
On fit aussi des pyramides à jour en bois, revêtues de plomb (Conches, Evreux) ; elles sont toujours d'une grande élégance.

Mais comme il me faut présenter ici des tours de différentes formes et celles qui ont été le plus usitées, je reproduis dans l'esquisse que voici un type que l'on rencontre assez souvent : c'est une tour carrée en charpente recouverte de plomb ou d'ardoise, établie sur une base en pierre.

L'étage supérieur est percé de croisées ou fenêtres carrées, et le toit portant des lucarnes sur ses quatre faces se termine par une galerie en plomb élégamment découpée à jour et par deux épis.

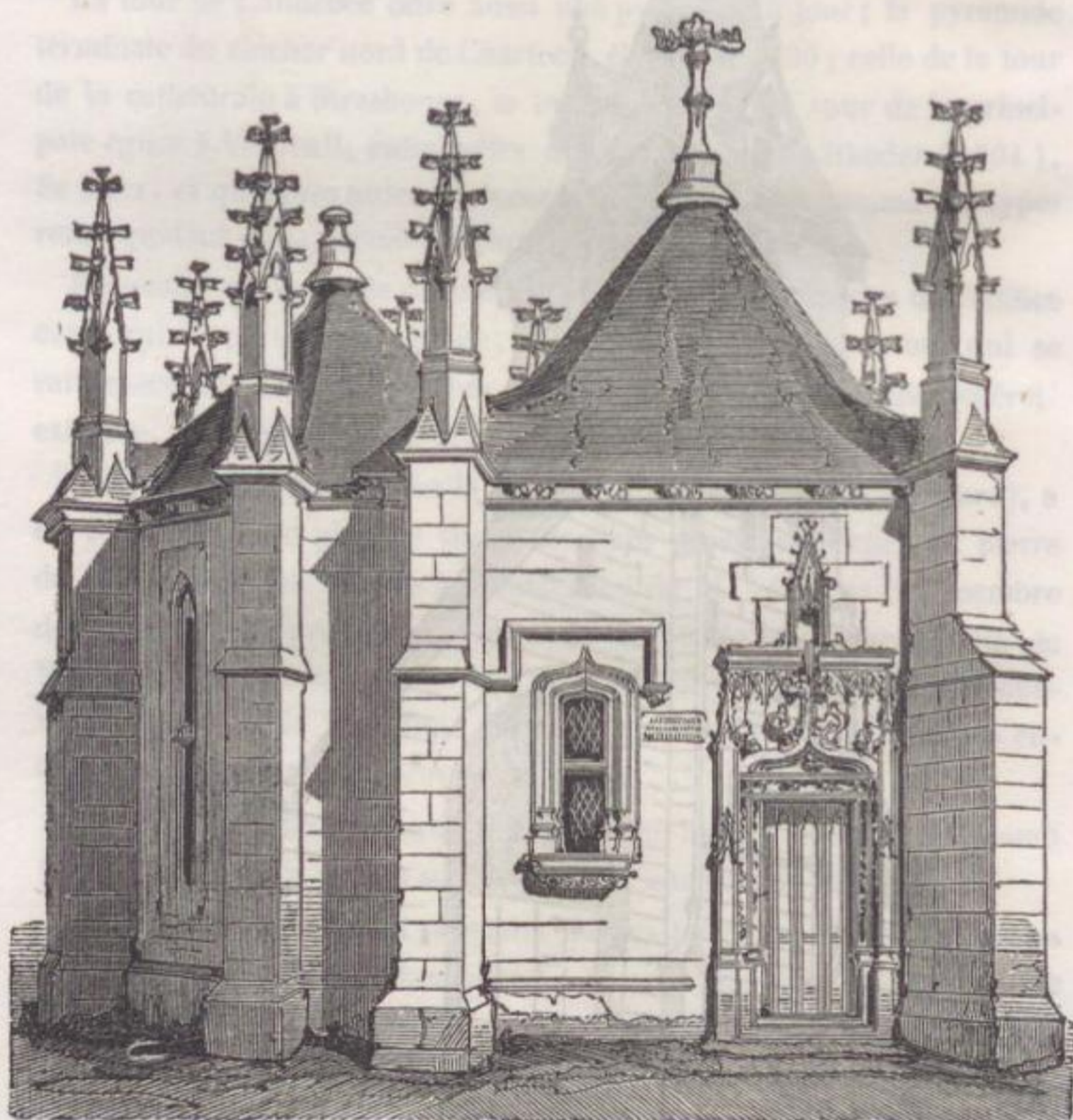
Ce type a été commun au commencement du XVI^e. siècle, dans certains diocèses, surtout dans les contrées où la pierre était rare.

Sans doute, ces tours, dont l'architecture se rapproche de celle des maisons privées, sont loin d'être élégantes comme les flèches en pierre ; mais elles rachètent leurs défauts par une certaine originalité.



TOUR EN BOIS DE LA 1^{re}. MOITIÉ DU XVI^e. SIÈCLE.

Chapelles seigneuriales. Le XV^e. siècle est une époque assez riche pour les chapelles détachées des églises. On voyait alors dans les châteaux d'une certaine importance de petits oratoires très-remarquables par leurs détails et la finesse de leurs sculptures.



V. Petit del.

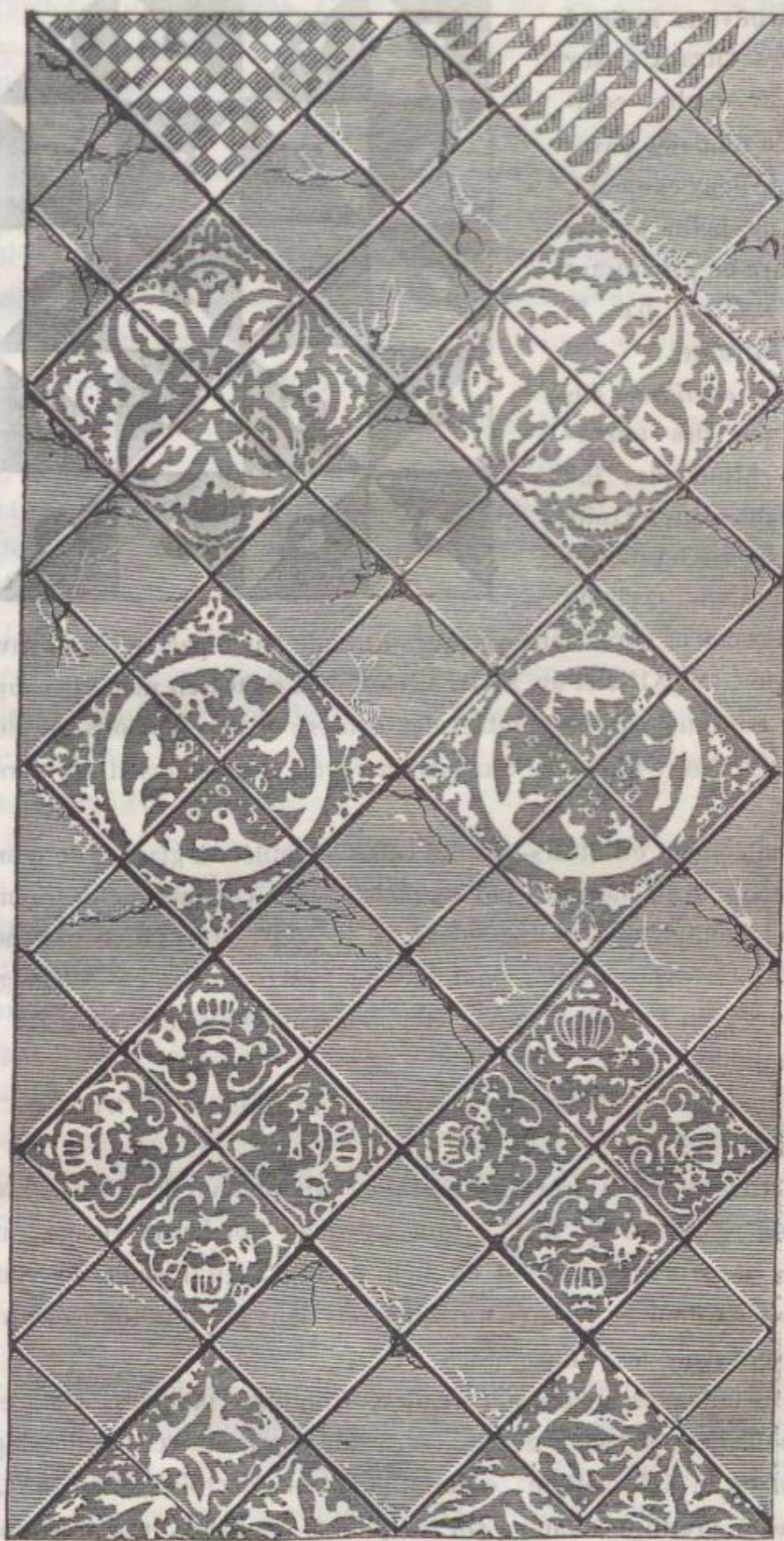
CHAPELLE DU CHATEAU DE JUCOVILLE.

Comme exemple d'une petite chapelle seigneuriale de la fin du XV^e. siècle, je citerai celle du château de Jucoville, près Lacambe, arrondissement de Bayeux. C'est un joli petit édifice isolé, composé d'une nef et d'un sanctuaire, dont voici l'élévation.

Les pavés ont-ils reçu quelques modifications au XV^e. siècle ?

Au XV^e. siècle comme au XIV^e., les pierres tombales et les carreaux de terre cuite émaillée ont formé la principale décoration des pavés de

nos églises. Voici pour exemple des carrelages émaillés du XV^e. siècle,



le pavé du jubé de N.-D. de l'Épine. Quelques chapelles ont offert un

genre de pavage que nous trouvons indiqué dans les vitraux et sur quelques tombes colorées : ce sont des pavés carrés de deux couleurs, ayant de petits cercles au centre et produisant l'effet indiqué par la figure suivante.

Tuiles émaillées. On sait, par des témoignages historiques incontestables, que les toits des premières basiliques étaient d'une certaine



magnificence et dorés dans quelques-unes de leurs parties. Nous savons aussi que, au XII^e. et au XIII^e. siècles, des crêtes en métal découpées à jour couronnaient les combles des églises ; et sur les toits en plomb de l'église Notre-Dame de Châlons on voyait des dessins et des personnages.

Probablement on fit dès-lors des tuiles émaillées à glaçure de plomb, comme on avait fait des pavés, mais je n'en connais aucun fragment de cette époque, au lieu que le XV^e. et le XVI^e. nous en offrent encore quelques restes ; ces toits, dont l'usage s'est conservé en Allemagne, en Alsace, en Franche-Comté, etc., etc., produisaient un effet fort remarquable.

Quel est l'état de la peinture sur verre pendant la troisième période ogivale ?

Les vitraux de la troisième époque, comprenant le XV^e. siècle et la première moitié du XVI^e., sont tellement nombreux encore, malgré les destructions qui ont eu lieu partout, qu'il suffit de vouloir en chercher pour en trouver quelques-uns dans presque toutes les villes et souvent dans les campagnes.

Les détails d'architecture (arcades, frontons, pinacles, etc., etc.) qui, pour l'encadrement des figures, avaient pris un certain développement dans le XIV^e. siècle, se multiplient et s'accroissent au XV^e. de manière à produire, comme sur les pierres tombales, une très-grande complication de lignes et d'ornements ; et, comme tout s'enchaîne dans

ce qui tient au goût et aux formes, ces détails sont tous empruntés à l'architecture du temps. On a dessiné sur les vitres, les dais, les pinacles, les frontons garnis de feuillages exubérants qui décorent les églises du XV^e. siècle et du XVI^e.

Il résulte de cette complication des détails architectoniques de l'encadrement, qu'ils deviennent souvent écrasants pour les figures; elles paraissent succomber sous ces clochetons, ces pyramides sans fin qui s'élèvent au-dessus de leurs têtes; et ce premier caractère, joint à ceux que peut fournir l'examen des formes architectoniques, assez fidèlement exprimées en peinture, permet de reconnaître s'ils appartiennent au commencement ou à la fin du XV^e.

Les légendes ou inscriptions explicatives des scènes, peintes sur des phylactères, se multiplient dans le cours du XV^e. siècle, et fournissent encore un moyen d'apprécier les époques par la forme des lettres; enfin, quand on examine de près toutes ces vitres, on finit bien souvent par découvrir des dates au milieu des inscriptions.

Les vitres du XV^e. siècle représentent, comme celles qui avaient précédé, des scènes de martyres, des miracles, etc., etc.; l'histoire de J.-C. et plusieurs faits de l'Ancien Testament, quelquefois aussi le jugement dernier, enfin les figures des apôtres, des prélats, des abbés, les Sybilles, etc., etc., etc.

La couleur est une chose importante à considérer dans les vitraux du XV^e. et du XVI^e. siècles. Sans doute, à cette époque, il y a des vitraux éblouissants de coloris dans lesquels le rouge le plus éclatant rivalise avec le bleu le plus velouté, le vert et le jaune le plus transparents; mais aussi bien souvent, surtout dans le XV^e. siècle, les teintes blanchâtres ou jaunes dominant: les tons clairs s'emploient surtout dans les dais et les pinacles qui encadrent les figures; cette tendance à abandonner la couleur finit par faire de tels progrès que, au XVI^e. siècle, on adopta presque généralement les grisailles ou vitraux dans lesquels le jaune pâle et le gris jaunâtre occupaient la plus grande place.

« Au XV^e. siècle, dit M. Hucher, les ouvertures sont immenses et
« les meneaux qui les partagent peu apparents: les peintres verriers
« abusent du verre blanc et recourent à des accouplements de cou-
« leurs qui sont très-piquants dans l'atelier, mais qui, vus à de grandes
« distances, produisent de la lumière grise; telle est l'union du jaune
« et du violet, du rouge et du vert, etc. Enfin, et c'est là surtout une
« des plus mauvaises conditions des verrières, des fenêtres voisines
« entièrement garnies de verres blancs, versent souvent dans le lieu où est

« placé le spectateur, des torrents de lumière blanche qui attaquent tout
« d'abord la rétine et décolorent, comme par anticipation, le tableau.

« Si de l'effet général, nous passons à l'examen de la facture, à la
« critique de l'œuvre intrinsèque, nous reconnaitrons que les cartons
« sont, en général, disposés avec art, qu'ils sont tracés même avec une
« certaine vigueur, mais que l'exécution sur le verre est timide et le
« plus souvent inhabile : on s'aperçoit qu'on n'est plus au siècle des
« grandes choses.

« Habituellement les têtes ne sont pas colorées, mais le peintre a
« teinté les ombres; on reconnaît à la variété des physionomies des
« donateurs, que l'on a cherché à donner leur portrait : le personnage
« qui occupe la verrière suivante confirme les observations qui pré-
« cèdent. »

Comme il n'y a rien de brusque dans la marche de l'art, que tout
s'opère par voie de transition, on peut tirer parti de cette modification
progressive de la couleur pour classer chronologiquement les vitraux
postérieurs au XIV^e. siècle, il faudra pourtant user de tempéraments
suivant les écoles; car certains artistes ont plus ou moins long-temps,
suivant leur goût pour le coloris, lutté contre cette dégradation des
couleurs si brillantes des XIII^e. et XIV^e. siècles.

Ainsi, au XV^e. siècle et au commencement du XVI^e., le dessin des
figures est assez fini; mais elles manquent d'effet, par suite de l'emploi
des blancs, des jaunes et des couleurs pâles : les fonds offrent souvent
des étoffes damassées d'une grande richesse, sur lesquelles on distingue
des fleurs peintes en apprêt : les étoffes des vêtements présentent la
même richesse.

Les tentures figurées derrière les personnages, les lointains, les
paysages, produisent souvent de la confusion. Les couleurs éclatantes,
employées pour les vêtements des figures dans certains vitraux, s'har-
monisent assez mal avec les clairs des fonds : il y a moins d'unité,
moins d'harmonie de ton que dans les siècles précédents.

L'encadrement des vitres de la 3^e. époque présente le plus souvent
une guirlande de feuillages déchiquetés assez maigre, qui ne se dé-
tache pas assez franchement sur le fond : ces tons indécis, employés
non-seulement dans la bordure, mais, comme je le disais, dans l'ar-
chitecture et dans plusieurs parties des tableaux, donne beaucoup de
vague aux compositions, et, comme décoration monumentale, elles
sont à mes yeux inférieures à celles des siècles précédents.

« Une chose surprenante, dit Le Vieil, c'est la quantité prodigieuse

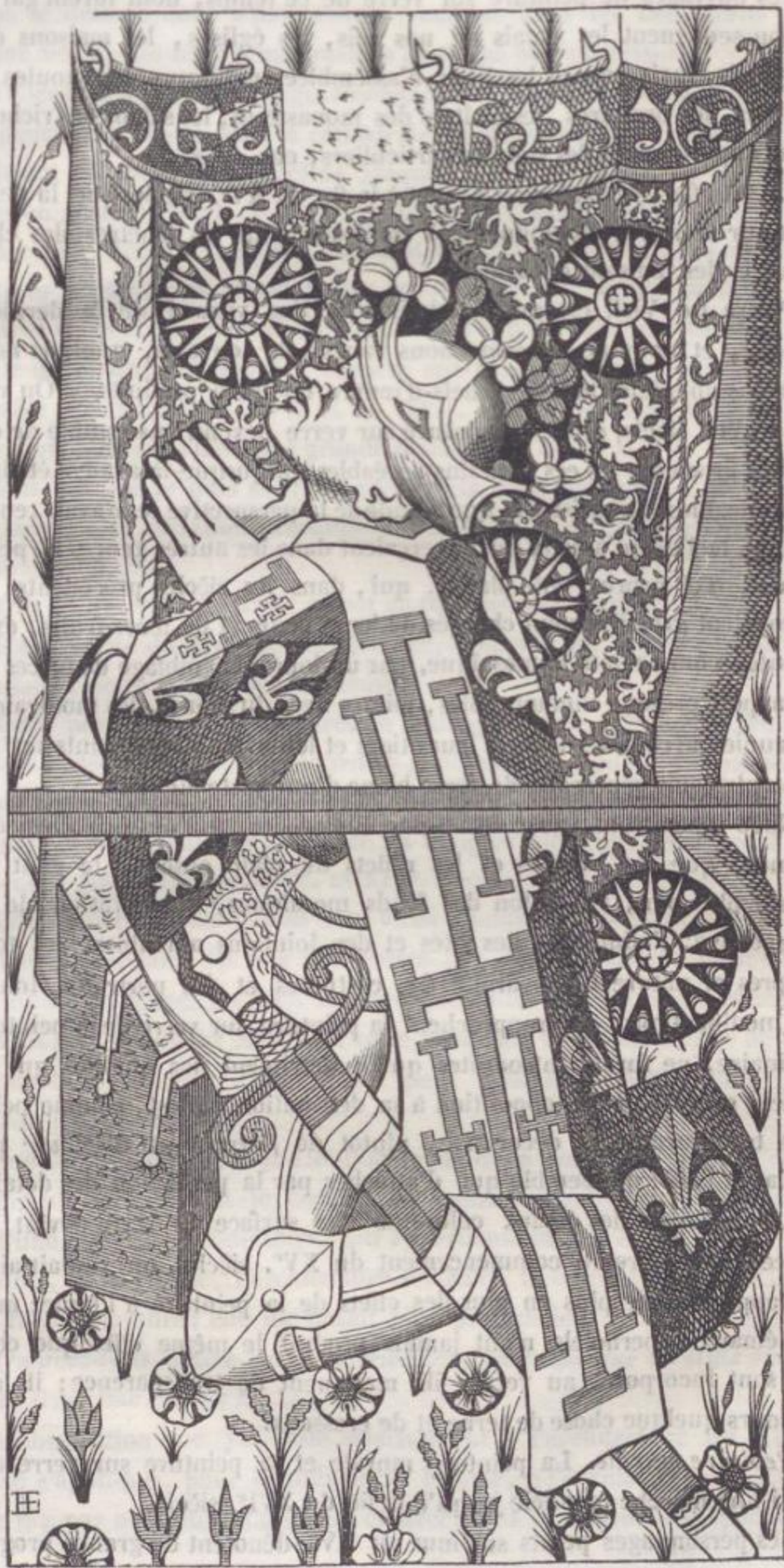


FIGURE DE LOUIS II, DUC D'ANJOU, COMTE DU MAINE.

« des ouvrages de peinture sur verre de ce temps, dont furent garnis
 « non-seulement les palais de nos rois, les églises, les maisons des
 « grands, mais encore les lieux d'assemblées publiques dans toutes les
 « villes, les oratoires, les cloîtres des monastères, les salons des riches,
 « les appartements des simples particuliers, etc..... »

Ce fut effectivement au XVI^e. et à la fin du XV^e. siècle que la peinture sur verre fut communément employée pour les fenêtres des châteaux et des maisons opulentes.

Pierre Le Vieil est grand admirateur des vitraux de la dernière époque, et nous ne saurions nous ranger de son avis, quoique nous sachions apprécier tous les chefs-d'œuvre qu'elle a produits. « On vit,
 « au XVI^e. siècle, dit-il, la peinture sur verre devenir susceptible de ces
 « sites gracieux, de ces lointains agréables qui jusque-là avaient été im-
 « praticables aux artistes et que l'étude de la perspective leur avait rendu
 « aussi faciles qu'à ceux qui s'exerçaient dans les autres genres de pein-
 « ture. Tel arbre, telle plante, qui, dans les siècles précédents, se
 « voyaient grossièrement chargés de leurs fleurs et de leurs fruits, exé-
 « cutés, comme dans la mosaïque, par un lourd assemblage de pièces de
 « rapport presque innombrables, jointes avec du plomb, les montraient
 « réunies avec leurs troncs, leurs tiges et leurs feuillages peints sur un
 « ou plusieurs morceaux de verre blanc d'une juste étendue. »

Nous répondrons, avec M. Jules Renouvier, à l'opinion ainsi exprimée, que les ombres et les reflets du clair obscur, le goût de dessin plus pur, l'abandon des fonds mosaïques, l'observation de la perspective, l'admission des sites et des lointains agréables, les tons propres et naturels, la variété des costumes et des portraits, toutes ces modifications, qui rapprochent la peinture sur verre de la peinture ordinaire, ne furent introduites qu'au détriment des qualités qui lui étaient propres, et en opposition à sa destination qui est, comme peinture transparente et décorative, plutôt de *frapper* et d'*éblouir* par l'éclat et l'effet d'ensemble que d'attacher par la perfection des détails.

L'application des émaux colorants à la surface du verre devint un procédé ordinaire au commencement du XV^e. siècle; on voulait ainsi se rapprocher de plus en plus des effets de la peinture à l'huile; mais les émaux superficiels n'ont jamais produit le même effet que ceux qui sont incorporés au verre; ils manquent de transparence; ils ont toujours quelque chose de terne et de crasseux.

Peinture murale. La peinture murale et la peinture sur verre ont suivi une marche parallèle jusqu'à la fin du XVI^e. siècle.

Les personnages peints sur mur au XV^e. dénotent de grands progrès

dans le dessin; nous leur trouvons, comme dans les manuscrits du même siècle, des têtes remarquables de forme et d'expression.

Telles sont les figures d'anges récemment badigeonnées sur la voûte de la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale du Mans; celles qui, à Bourges, tapissent les voûtes de l'hôtel de Jacques Cœur, et beaucoup d'autres. Mais en général l'effet est moins grand qu'aux XIII^e. et XIV^e. siècles.

Au XV^e. siècle, les figures tiennent souvent des banderolles ou phylactères portant des inscriptions explicatives des scènes peintes, et sous ce rapport elles offrent un double intérêt pour celui qui les observe.

De même que les peintres verriers ont produit une quantité considérable d'ouvrages au XV^e. et au XVI^e. siècle, de même les peintres sur mur nous ont laissé une grande quantité de tableaux.

S'ils ont été le plus souvent recouverts d'un badigeon à la craie, on peut, avec certaines précautions, les dégager de cette croûte et les remettre au jour.

Que pensez-vous du style ogival de la troisième époque?

L'infériorité du style ogival tertiaire, comparé au primitif ou au secondaire, ne me paraît pas douteuse.

Cette profusion de découpures de feuillages, de crochets; ces feuilles frisées, déchiquetées, contournées, placées en guise de panaches autour des fenêtres, des portes, des frontons, contrastent par leur volume et leur complication, avec les maigres filets qui remplacent les colonnes élégantes des XIII^e. et XIV^e. siècles.

Les nervures prismatiques sont aussi moins agréables que les tores arrondis et séparés les uns des autres par des cannelures profondes.

Enfin, les églises du XV^e. sont presque toutes moins grandes et moins élevées que celles du XIV^e., et cette profusion de pinacles et de figures pyramidales qui les décorent ne peut dissimuler entièrement leur défaut d'élévation.

Je ne nie pas toutefois que le style ogival de la troisième époque n'offre de grandes beautés, et je connais des monuments d'une rare élégance et d'une exécution admirables, qui appartiennent tout entiers à ce style.

Mais, je le répète, l'architecture du XIV^e. et surtout celle du XIII^e. est bien plus pure; elle me paraît bien préférable.

Qu'avez-vous à dire de la distribution géographique du style ogival de la troisième époque?

L'observation que j'ai faite relativement à l'architecture du XIV^e. siècle s'applique, pour le midi de la France, à l'architecture du XV^e.; elle n'a pas non plus, dans cette contrée, pris le même développement

que dans les régions plus au Nord. Cependant les édifices gothiques de cette époque y sont plus répandus que ceux du XIII^e. et du XIV^e. siècle. On cite à Lyon, comme église très-remarquable du XV^e. siècle, celle de St.-Nisier; elle ne manque pas d'une certaine élévation; mais si on la compare à St.-Wulfrand d'Abbeville, à St.-Ouen de Rouen, à la cathédrale de Troyes, à l'église de l'Abbaye de St.-Ricquier et à beaucoup d'autres de nos églises du XV^e. siècle; il faudra reconnaître qu'elle leur est de beaucoup inférieure. L'examen comparé des monuments de cette époque montre donc, de plus en plus, combien l'architecture ogivale a eu de peine à se naturaliser dans les provinces centrales et méridionales.

Il n'en était point ainsi sur les bords du Rhin et en Allemagne; l'architecture a pris, dans ces pays, au XV^e. siècle, un admirable développement. Les nervures prismatiques, les colonnettes effilées et les autres caractères de l'époque se montrent dans l'architecture ogivale tertiaire des bords du Rhin, comme chez nous. Seulement, on trouve, dans les fenêtres subdivisées en meneaux, des dessins ou compartiments arrondis plus souvent que les dessins flamboyants. Les feuillages frisés et plusieurs moulures employées à profusion dans l'ouest de la France ne se trouvent pas aussi habituellement et sont traités un peu différemment en Alsace et en Allemagne, et, je crois aussi, dans les départements du Midi.

Les panneaux, soit en application, soit détachés, et les autres détails qui constituent le style perpendiculaire anglais, prédominant dans l'ornementation des monuments du XV^e. siècle. Cette observation est applicable en partie aux églises de Belgique et des Pays-Bas.

Les tours offrirent, surtout à cette époque, dans ce pays, une légèreté et une élégance supérieures. Rien de plus remarquable en effet que la tour de Strasbourg, celle de Fribourg en Brisgaw, et celle de Thann en Alsace, qui paraît une imitation des deux premières.

La Belgique montre aussi, dans l'admirable tour du beffroi de Bruxelles, l'habileté et le goût de ses architectes.

Que sait-on de l'état des architectes au XV^e. siècle?

Les artistes étaient nombreux et habiles au XV^e. siècle; mais au zèle religieux qui les animait, au XIII^e. et au XIV^e., vint se substituer un autre sentiment, l'amour-propre, et le désir de briller. S'ils travaillaient pour l'amour de l'art et pour la gloire de Dieu, ils pensaient aussi à leur propre gloire, à leur réputation.

Ce fut au XV^e. siècle que les architectes formèrent, en Alsace et

en Allemagne, des sociétés différentes de celles qui avaient existé, et qu'ils voulurent se distinguer des autres, en créant des *loges maçonniques*. Ces réunions étaient pour le temps des espèces d'académies de sculpture et d'architecture ; je ne sache pas qu'il ait existé dans les autres parties de la France des sociétés d'artistes établies sur les mêmes bases.

Les tailleurs de pierre de Strasbourg jouissaient depuis long-temps d'une haute considération à cause des travaux exécutés pour l'érection de leur cathédrale, lorsque Dotzinger, qui répara le chœur de cette basilique, profita de son ascendant pour réunir en un seul corps toutes les corporations éparses, et pour former une vaste association qui comprenait la plus grande partie de l'Allemagne. Cette compagnie, formée en 1452, fut consolidée, en 1459, par une assemblée générale des maîtres des ateliers ou loges, tenue à Ratisbonne : elle fit des réglemens pour la réception des apprentis, des compagnons et des maîtres, établit des signes secrets par lesquels ses membres pouvaient se reconnaître, et adopta pour grands maîtres de toute la confraternité les architectes de la cathédrale de Strasbourg. Cette association fut confirmée dans la suite par les empereurs d'Allemagne. Le magistrat de Strasbourg confia pendant quelque temps la décision de toutes les affaires litigieuses, en fait de bâtimens, au chef de son atelier des tailleurs de pierre : et le duc de Milan demanda, en 1481, à ce magistrat, un architecte capable de diriger la construction de la superbe église métropolitaine de sa capitale.

La suprématie du grand maître de l'atelier de Strasbourg sur les loges d'une grande partie de l'Allemagne, ne cessa qu'après la réunion de cette ville à la France.

**AUTELS.—FONTS BAPTISMAUX.—JUBÉS ET CHAIRES.—
TOMBEAUX.—STALLES ET BOISERIES.—VASES
SACRÉS.—PALÉOGRAPHIE MURALE**

DURANT LA 3^e. PÉRIODE DE L'ÈRE OGIVALE.

Autels.

Quel est le style des autels du XV^e. siècle?

Quelques-uns sont extrêmement riches, et il nous en reste encore une certaine quantité de cette époque : je n'en connais pas de plus

beaux que ceux de l'église du Folgoat (Finistère); ils sont en pierre dite de *Kersanton*, de couleur verdâtre et fort dure, dont on a su tirer, en Bretagne, un très-grand parti.

L'autel majeur de la collégiale du Folgoat occupe toute la largeur d'une énorme fenêtre qui s'élève depuis le rétable jusqu'au sommet de la voûte : dix arcatures et des guirlandes de feuilles de vigne, admirablement découpées, décorent la façade de cet autel qui a 3 mètres 12 de longueur, 1 mètre 27 de profondeur, 1 mètre 10 de hauteur.

Un autre autel montre, autour de la table, une magnifique guirlande de feuilles de vigne et de chardons et des arcatures garnies de statuettes; douze arcatures occupent le devant de l'autel, et trois chacune des extrémités.

Dans la chapelle ducale qui communique avec le chœur sont deux autres autels placés devant des fenêtres : l'un de ces autels, moins long que le précédent, est cependant orné, sur le devant, d'un pareil nombre d'arcatures.

L'autre autel, dont voici l'esquisse, n'a que 2 mètres 40 de long sur



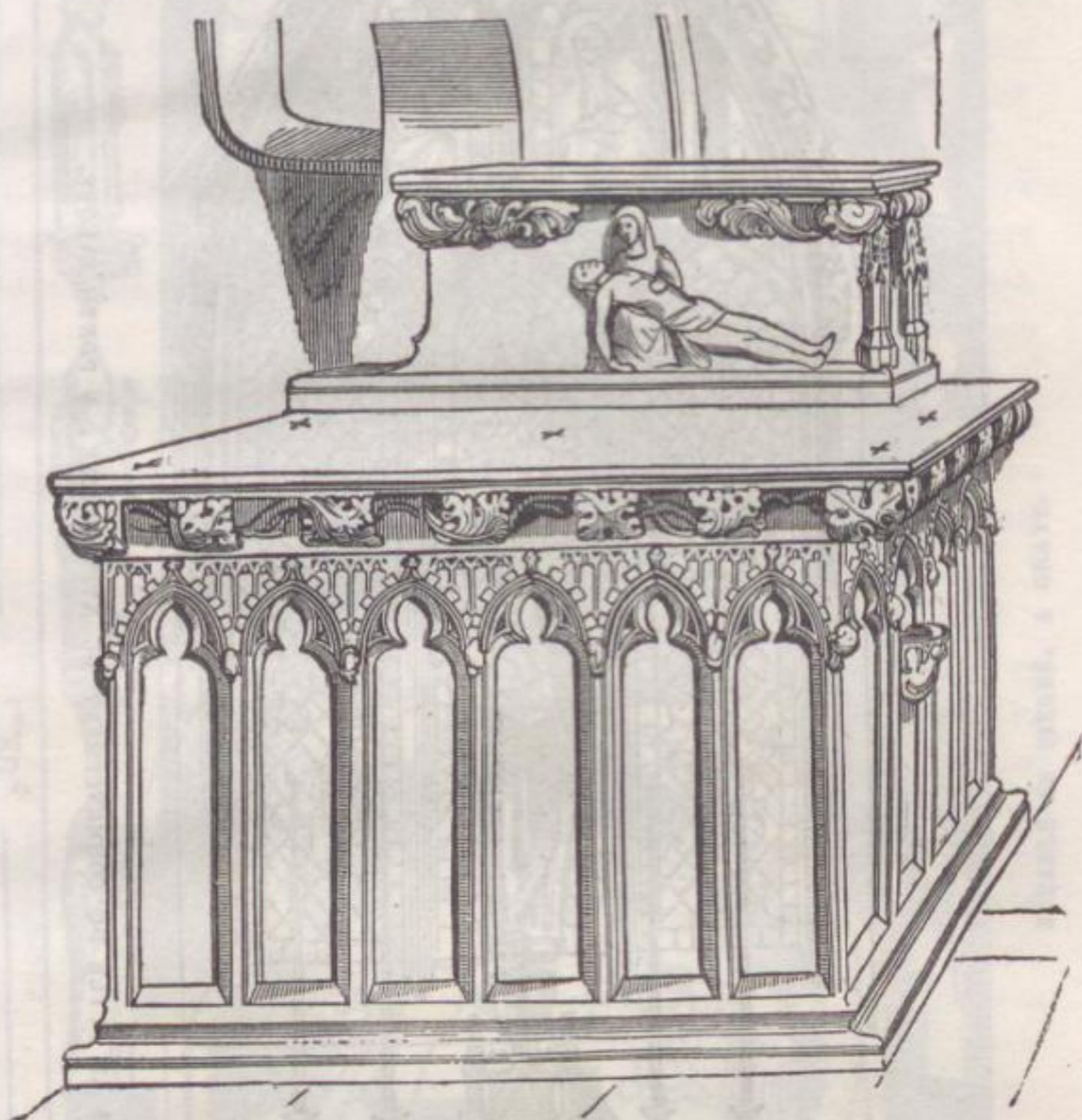
UN DES AUTELS DE L'ÉGLISE DU FOLGOAT (FINISTÈRE).

90 cent. de profondeur et 1 mètre 8 de hauteur; trois colonnettes en supportent, en avant, la décoration qui se compose de quatre arcatures séparées alternativement par une colonne et par un pendentif.

Une guirlande de feuillages disposés en bouquets court sous la corniche et décore la frise.

L'église de Folgoat renferme plusieurs autres autels du XV^e. siècle.

L'autel suivant, tiré de la cathédrale de Léon, même département,



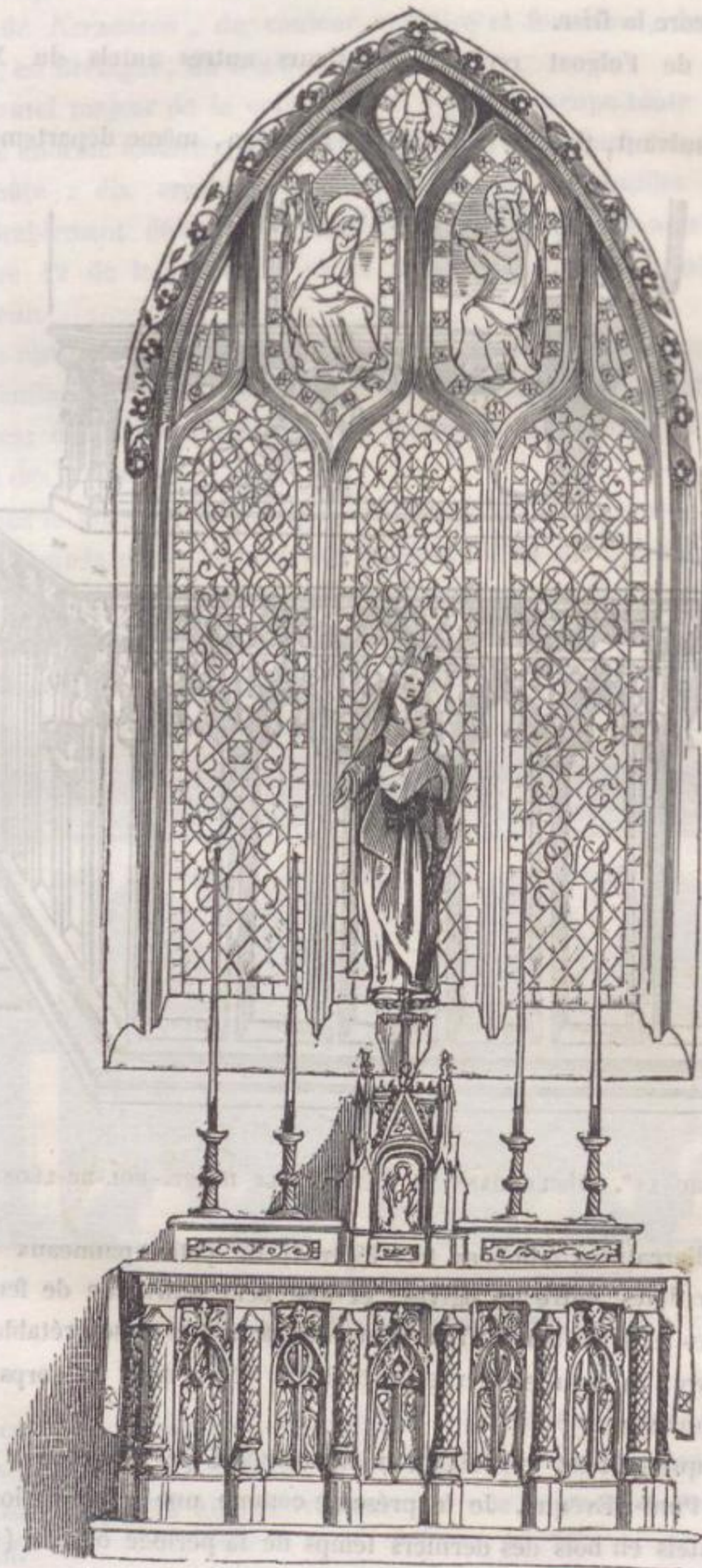
AUTEL DU XV^e. SIÈCLE DANS LA CATHÉDRALE DE ST.-POL-DE-LÉON.

est orné d'arcatures trilobées fort légères; de petits panneaux sont finement sculptés entre les ogives, et une belle guirlande de feuilles déchiquetées serpente sur la frise. Cet autel a conservé son rétable sur lequel on voit la Sainte Vierge portant sur ses genoux le corps inanimé du Sauveur.

L'autel qui suit est en bois et a été composé par M. Bouet pour l'église de Pont-l'Evêque. Je le présente comme une reproduction de certains autels en bois des derniers temps de la période ogivale (com-

folgoat, devant une grande fenêtre ogivale de 15 mètres. Il ne faut pas oublier que beaucoup de beaux autels étaient couverts d'orfèvrerie et ornés de pierres précieuses.

mencement du XVI^e. siècle). Il se trouve, comme plusieurs autels du



AUTEL, DANS LE STYLE DU COMMENCEMENT DU XVI^e. SIÈCLE, A PONT-L'ÉVÊQUE.

Folgoat, devant une grande fenêtre garnie de vitraux.

Il ne faut pas oublier que beaucoup de devants d'autels étaient couverts d'étoffes brodées d'or et ornées de pierres précieuses.

Le XV^e. et le XVI^e. ont produit de magnifiques rétables en bois et en pierre qui étalaient tout ce que la sculpture du temps pouvait pro-



RÉTABLE EN PIERRE, A GRAYE.

duire de plus compliqué et de plus délicat. Voici l'esquisse d'un

rétable en pierre de Caen que je crois de la 1^{re}. moitié du XVI^e. siècle et qui se trouve dans une chapelle de l'église de Graye (Calvados) : on y voit saint Martin à cheval coupant son manteau, et tout autour des figures qui ont trait vraisemblablement à la vie du saint : au sommet du dais à décorations ogivales qui couronne la statue, paraît le Père éternel entouré de ses anges, bénissant Martin représenté ici comme ailleurs au moment où il accomplit l'acte de charité qui a été, aux yeux de Dieu, un de ses plus grands mérites.

Mgr. de St.-Mars, évêque de Rennes, a découvert un magnifique rétable de ce genre, en bois, dans les greniers de l'évêché, où il avait été relégué, on ne sait à quelle époque. Ce rétable est peint et doré, les personnages portent des phylactères sur lesquels on lit des inscriptions explicatives des figures.

J'en ai trouvé d'autres qui n'avaient pas été peints. On en voit un magnifique, à Paris, dans l'église St.-Germain-l'Auxerrois, et offrant au milieu des dais, des pinacles et des ornements architectoniques de toute sorte, de petites figures disposées dans des niches.

Les crédences n'ont invariablement qu'une piscine au XV^e. siècle : il est rare qu'elles soient simples et sans moulures comme celle-ci. Elles se distinguent le plus souvent par les bouquets de feuilles déchiquetées qui garnissent l'arcade, souvent en forme d'accolade, et qui s'élèvent en panaches comme au-dessus des portes et des fenêtres.



CRÉDENCE DU XV^e. SIÈCLE.

Tabernacles. Les tabernacles en pierre, qui peuvent aussi être considérés comme étant un accessoire des autels, quoiqu'ils en fussent le plus souvent séparés et accolés aux murs voisins, ont toujours été assez rares : il nous en reste pourtant quelques-uns du XV^e. siècle.

J'en ai vu qui ont la forme d'une riche tourelle formant encorbellement sur le mur : la cathédrale de St.-Jean de Maurienne, en Savoie, en offre un magnifique sur le mur du sanctuaire du côté de l'évangile.

J'ai trouvé dans plusieurs églises des tabernacles en pierre moins considérables, offrant l'image d'une tour, et dans lesquels il y avait, comme dans nos tabernacles actuels, une petite cavité fermée

Il ne faut pas oublier que beaucoup de devant d'autels ont été ornés d'ornements d'orfèvrerie d'or et ornés de pierres précieuses.

d'une porte, pour déposer les hosties, et au-dessus un étage percé de fenêtres, qui pouvait servir d'ostensoir ou d'exposition. La plupart de ces tabernacles ont été déplacés et mis de côté.

Le spécimen suivant offre l'image de ceux que j'ai vus dans plusieurs églises des départements du Nord, notamment dans celles de Maltot et de Tracy-Bocage (Calvados).

Je pense que ces tourelles, quand elles n'étaient pas placées le long des murs du sanctuaire, s'élevaient au-dessus de l'autel, comme nos tabernacles : aucune de celles que j'ai vues ne paraît remonter au-delà du règne de Louis XI.

C'est là l'origine des tabernacles qui décorent aujourd'hui nos autels : il est probable pourtant, que bien antérieurement au XV^e. siècle, et même très-anciennement, il y eut sur quelques autels des *turres* pour renfermer l'Eucharistie, et ce serait là le type primitif des tabernacles actuels ; c'est du reste un point fort obscur. Mauléon dit dans son ouvrage liturgique, qu'à S^{te}.-Croix d'Orléans, le ciboire était, de son temps, renfermé dans une tourelle de cuivre jaune ; mais il ne donne aucun renseignement sur l'âge présumé de cette tourelle.



Fonts baptismaux.

Quel est le caractère des fonts du XV^e. siècle et du commencement du XVI^e. ?

Les formes usitées au XIV^e. siècle, pour les fonts baptismaux, l'ont été également au XV^e., mais les fonts de ce dernier siècle et du commencement du XVI^e. offrent, quand ils ont été sculptés avec soin,

des moulures prismatiques semblables à celles qui décorent les niches, les dais et les pinacles de l'architecture ogivale de l'époque tertiaire.

Alors les plus habiles artistes exercèrent leur talent sur les fonts baptismaux : quelques fonts de cette époque peuvent être regardés comme des chefs-d'œuvre de sculpture ; tels sont ceux des cathédrales de Strasbourg et de Fribourg ; mais si, dans quelques églises, on a décoré avec tant de soin les fonts baptismaux, dans beaucoup de localités, on paraît avoir attaché peu d'importance à ces monuments accessoires, peut-être parce qu'ils étaient moins en vue ; de sorte que d'une part nous trouvons une richesse incroyable de détails dans certains fonts du XV^e. siècle, tandis que d'autres offrent une grande simplicité et seulement quelques moulures.

J'ai dit qu'au XIII^e. et au XIV^e. siècles, dans les fonts de forme octogone, l'intérieur de la fontaine était habituellement circulaire : au XV^e. l'intérieur est octogone comme l'extérieur. J'ai fait une autre observation, à laquelle je n'attache pas plus d'importance qu'elle n'en mérite, c'est que jusqu'au XV^e. siècle je n'ai jamais vu la fontaine divisée en deux compartiments ; si quelques fonts anciens présentent ce caractère, j'ai facilement reconnu que la division avait été pratiquée après coup et qu'elle n'avait pas de date certaine ; dans quelques fonts de la fin du XV^e. siècle et du XVI^e., au contraire, cette cloison dont je parle a été ménagée dans le bloc dont on a fait le réservoir. On pourrait en conclure que vers la même époque on cessa de plonger les enfants dans la fontaine, et qu'on se contenta de l'aspersion en usage aujourd'hui ; alors l'un des deux compartiments servit à contenir l'eau, tandis que l'autre tenait lieu de piscine et donnait écoulement à l'eau dont on s'était servi pour le baptême : c'est encore ce qui a lieu à présent.

J'ai vu plusieurs cuves octogones sur les angles desquelles étaient des colonnettes très-maigres à chapiteaux ornés de feuillages frisés, comme on en trouve tant au XV^e. siècle.

Les fonts monopédiculés à réservoir et à support octogones ne sont pas rares dans le XV^e. siècle : les uns se rapprochent de la forme d'un calice et offrent en-dehors la forme hémisphérique ou ovoïde ; les autres sont plus hauts sur pied, et la cuvette moins profonde présente un plan à peu près horizontal en-dessous.

Dans l'église de la ville d'Eu, j'ai remarqué sous la troisième arcade de la nef, du côté du Nord, un font pédiculé dont le réservoir

peu profond est orné de nervures figurant des compartiments dans le style flamboyant de la deuxième moitié du XV^e. siècle.

Le font baptismal de la cathédrale de Bâle est pédiculé; le calice est à huit pans. Il porte la date de 1465. Le Christ baptisé dans le Jour-



E. Sagot del.

FONT DE LA CATHÉDRALE DE BALE.

dain, saint Laurent, saint Jacques, saint Paul, saint Pierre et saint Martin sont figurés sur les huit pans de ce calice. L'empîement est de forme octogone comme le calice.

On a fait encore quelques fonts baptismaux en plomb au XV^e. et au XVI^e. siècle : celui qui se trouve dans la collection publique d'Amiens est un des mieux conservés que j'aie vus : il devait être pédiculé : le pourtour en est orné de douze arcades et de divers dessins dans le

style ogival de la dernière époque, en application sur la planche de plomb qui forme le réservoir. Chacune de ces douze arcades encadrait une figure d'apôtre en demi-relief.

Le font que voici est aussi en plomb et se trouve dans l'église de Mesnil-Mauger (Calvados) : il est octogone. Chaque panneau, séparé des autres par des contreforts appliqués en pénétration sur les angles, est orné d'une arcature en



forme d'accolade subtrilobée, garnie de feuilles de choux, au centre de laquelle sont trois figurines. On distingue parmi ces figures la Sainte

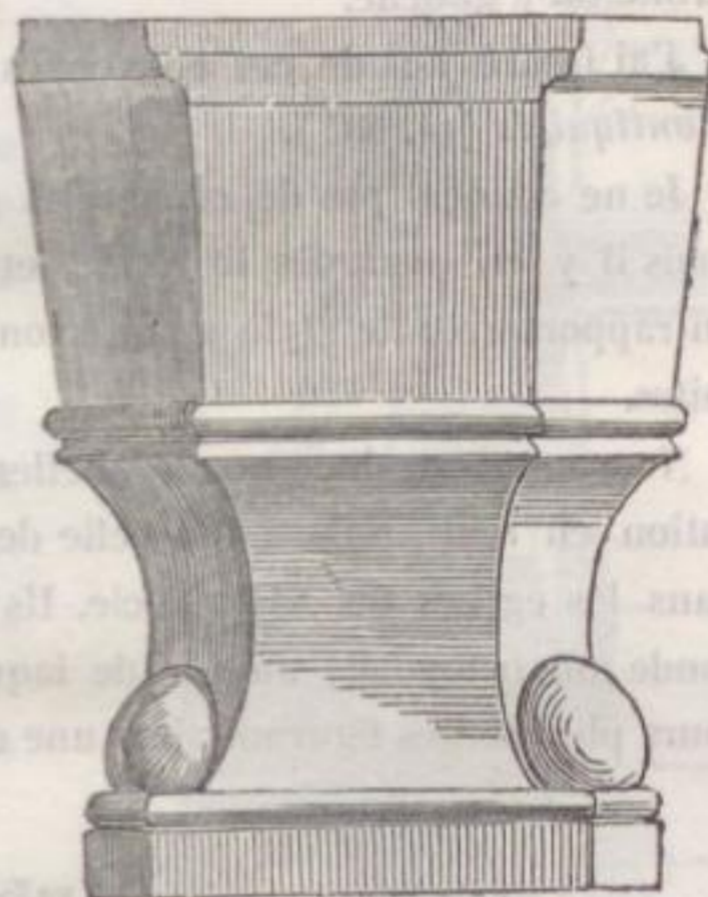


UNE DES FACES DU FONT OCTOGONAL DU MESNIL-MAUGER.

Vierge, saint Laurent, saint Etienne, patron de la paroisse, et sainte Barbe, patronne de l'abbaye voisine qui nommait à la cure.

Le diamètre de ce font est de 0 mètre 75; le réservoir est partagé en deux parties.

Les figures suivantes sont celles de deux fonts qui doivent dater



de la fin du XV^e. siècle ou du XVI^e., et dont les types se trouvaient encore assez souvent, il y a quelques années, dans nos églises de campagne.

Le suivant est muni d'un couvercle pyramidal à huit pans en bois de chêne.

Quelques-uns de ces couvercles ont été, au XV^e. siècle, remarquables par leur élégance et présentaient toute la complication des clochetons les plus ornés de l'époque.

On comprend combien était gracieux l'aspect des fonts baptismaux de la période ogivale, combien il y avait d'élégance dans ces beaux vases de pierre surmontés d'une pyramide en bois, ornée d'une profusion de ciselures et découpée à jour.



Il n'aurait pas été facile de déplacer ces pyramides qui avaient parfois 7 à 8 pieds de hauteur, si l'on n'avait eu recours à un moyen mécanique pour les faire mouvoir. Ce moyen était très-simple; le couronnement était soutenu latéralement par deux barres de fer, qui

allaient s'attacher à un pivot. Or, ce pivot était fixé le long du mur voisin ou assujéti de toute autre manière; on pouvait facilement le faire tourner lui-même et promener horizontalement le couvercle à droite ou à gauche.

J'ai figuré un de ces couvercles dans le tome VI de mon *Cours d'antiquités* (pl. XC).

Je ne connais pas de couvercles en bois antérieurs au XV^e. siècle; mais il y en avait dès le XII^e., et ces couvertures ont toujours été en rapport avec le style architectural de l'époque où elles ont été faites.

Nous pouvons donc savoir quelles étaient leur forme et leur décoration en nous reportant à celle des dais et des pinacles que l'on voit dans les églises du XII^e. siècle. Ils devaient offrir l'image d'une tour ronde ou octogone, autour de laquelle venaient se grouper d'autres tours plus petites figurant ainsi une enceinte de murailles.

Jubés.

Les jubés sont des espèces de barrières ou de clôtures très-ornées placées entre la nef et le chœur; ils supportent ordinairement une tribune où l'on venait lire l'évangile, comme on l'avait fait auparavant sur l'ambon (V. la page 9). Le nom de *jubé* vient d'ailleurs de ce que le diacre, en demandant la bénédiction de l'officiant, avant de commencer la lecture de l'évangile, prononçait le mot *jube*: ordonnez.

On ne trouve aucune trace de jubés avant le XIV^e. siècle, et tous ceux que je connais sont du XV^e. ou du XVI^e.

Ainsi le magnifique jubé du Folgoat (Finistère), si élégant et construit en pierre de Kersanton, le jubé de l'église de Brou (Ain), celui de la Madeleine à Troyes, celui de St.-Fiacre en Bretagne, dont un dessin peut seul faire comprendre la finesse et la beauté, sont des ouvrages du XV^e. siècle ou du commencement du XVI^e. Le dernier jubé, celui de St.-Fiacre, est en bois.

Chaires.

Les *chaires* à prêcher ne se rencontrent guère qu'au XV^e. siècle, comme les jubés; au moins n'en ai-je jamais trouvé de plus anciennes: telles sont celle de Strasbourg, celle de Fribourg, et, dans l'Ouest,

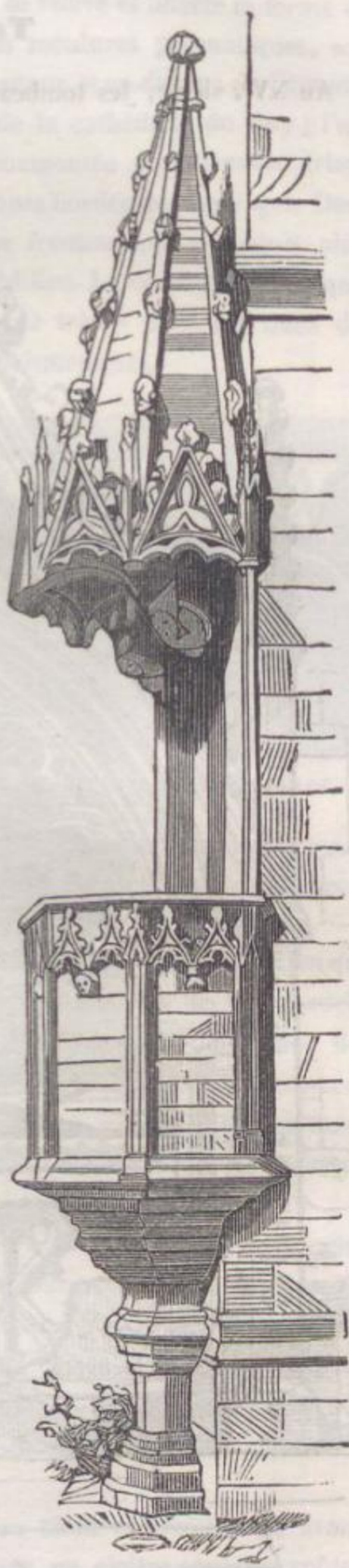
celles de St.-Lo et de Vitré : les deux dernières se ressemblent beaucoup et elles offrent cette particularité d'être l'une et l'autre en-dehors des églises, probablement pour prêcher les jours de grandes fêtes où les églises ne pouvaient contenir toute la foule des fidèles.

Voici l'esquisse de la chaire de Vitré, octogone, portée sur un pédicule comme un font baptismal; chaque face est décorée de deux arcatures trilobées à frontons supportés par un encorbellement à leur point de réunion.

Le toit ou dais qui recouvre cette petite tribune ressemble au toit d'un clocheton garni de crochets; un fronton triangulaire et festonné à sa base garnit chacun des côtés.

Les chaires que je viens de signaler sont en pierre; on en a fait alors en bois dans le même style, mais il n'en reste plus, je crois, que des débris; au moins je ne me rappelle pas d'en avoir observé de bien entières dans mes courses.

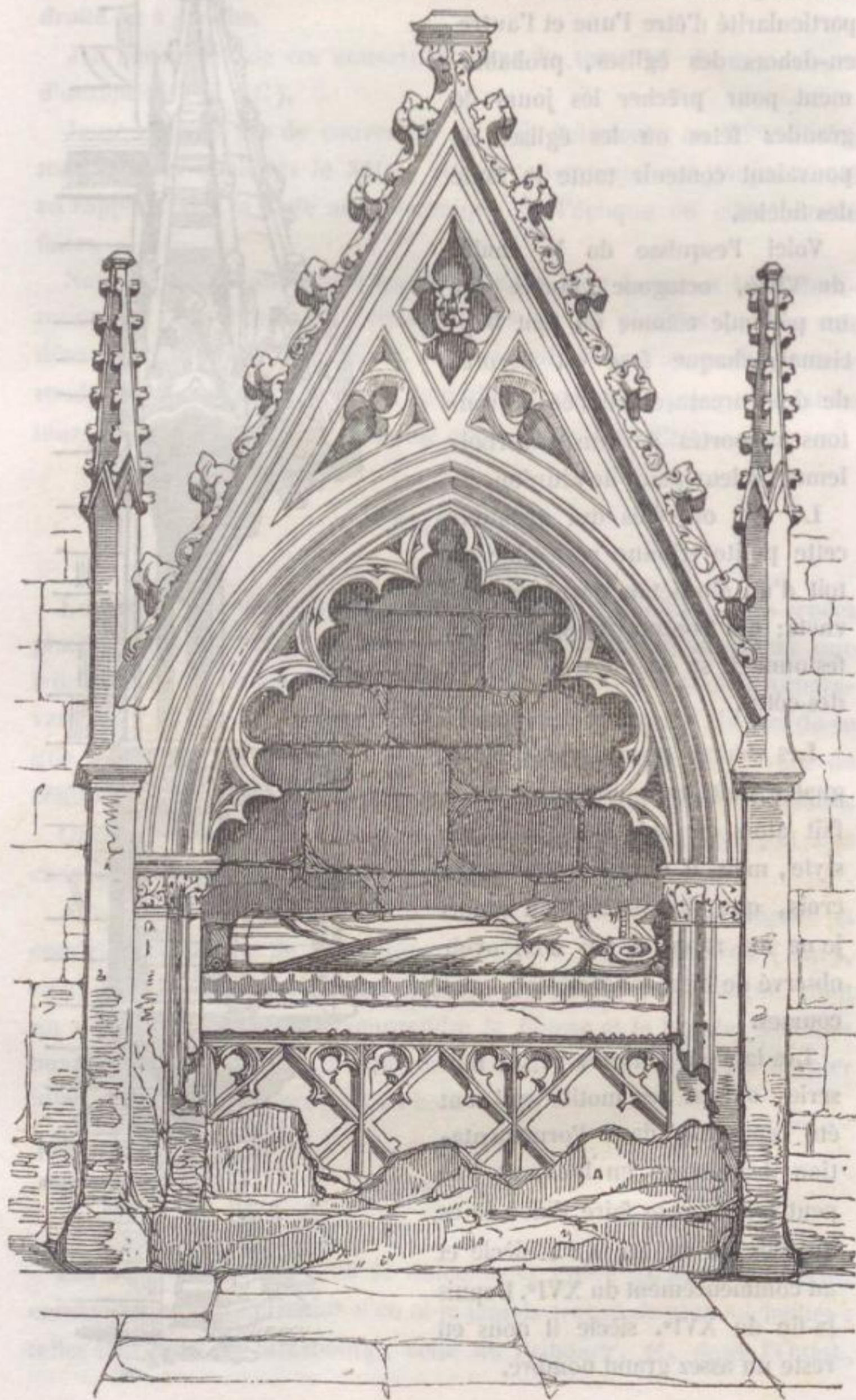
Les lambris sculptés et les boiseries offrent les motifs qui ont été reproduits dans l'ornementation des chaires en bois, et l'on peut très-bien se faire l'idée de ce qu'elles furent au XV^e. siècle et au commencement du XVI^e. Depuis la fin du XVI^e. siècle il nous en reste un assez grand nombre.



CHAIRE DE VITRÉ. (D'APRÈS LE MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VITRÉ.)

Tombeaux.

Au XV^e. siècle, les tombeaux arqués se distinguent non-seulement



TOMBEAU ARQUÉ DANS LA CATHÉDRALE DU PUY.

par la forme de l'ogive, qui bien souvent se relève et affecte la forme de l'accolade, mais aussi par de nombreuses moulures prismatiques, soit sur la partie apparente du cercueil, soit autour et en-dedans de l'arcade.

Le tombeau arqué précédent est tiré de la cathédrale du Puy ; l'arcade est garnie de festons trilobés et surmontée d'un fronton triangulaire découpé au centre, avec rampants bordés de feuillages. Deux clochetons ou aiguilles accompagnent ce fronton qui reproduit ainsi la même disposition que la façade d'un édifice. Le cercueil, sur lequel repose une statue d'évêque, est décoré de trèfles encadrés dans des losanges et de quelques autres moulures prismatiques.

A la fin du XV^e. siècle et au XVI^e., on employa presque constamment pour les tombeaux arqués l'arc en accolade semblable à celui-ci. Nous voyons en Bretagne une prodigieuse quantité de tombeaux de ce genre le long des murs de toutes les grandes églises, on les appelle *enseux* ; et près de quelques-uns on a placé en saillie, dans les nefs, des autels



ARC TUMULAIRE EN ACCOLADE.

où l'on venait acquitter les messes d'obit, en quelque sorte sur la tombe des défunts : la cathédrale de St.-Pol de Léon renferme encore un certain nombre d'autels ainsi accolés aux tombes arquées.

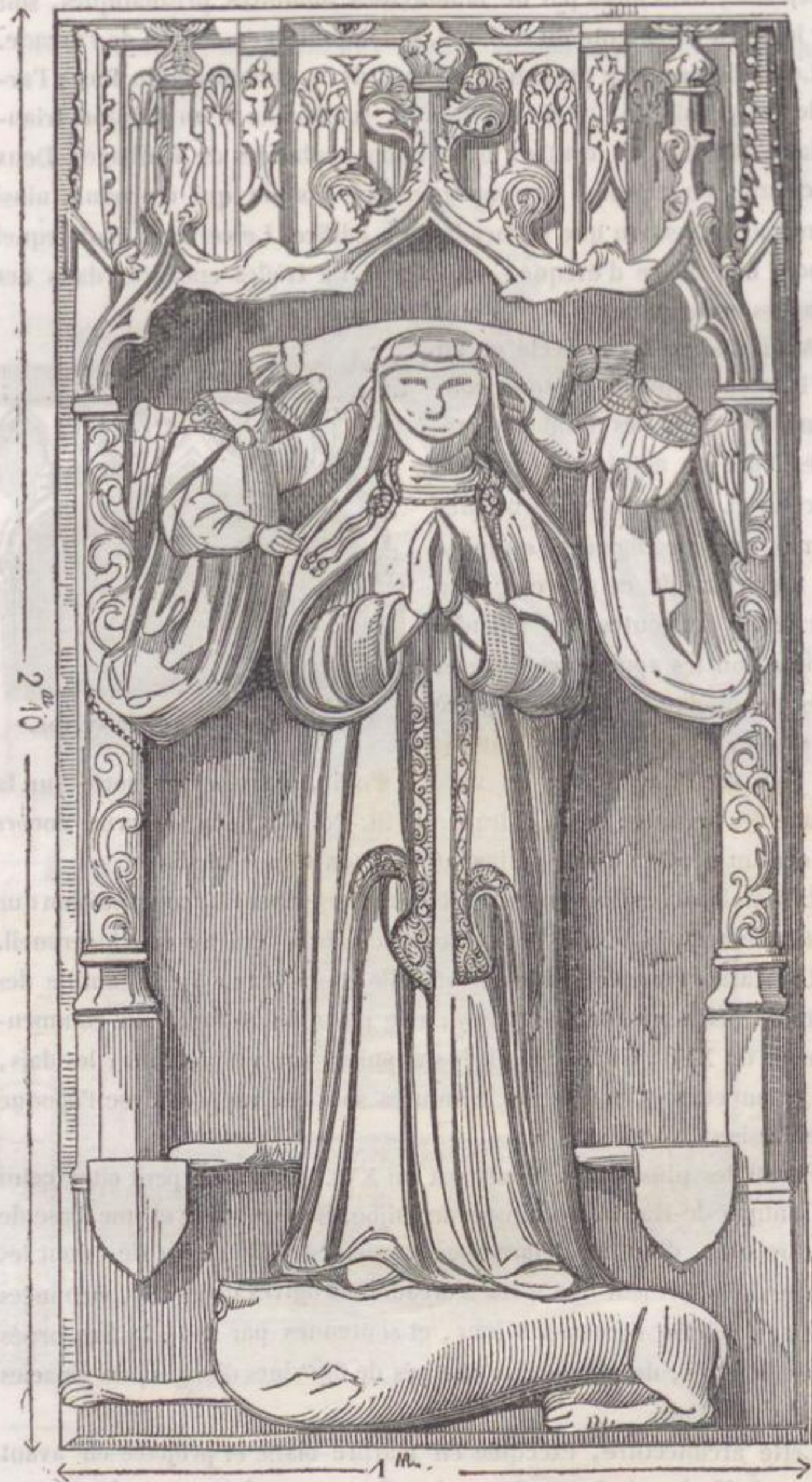
Les tombeaux isolés offrent la même richesse, la même complication que les tombes arquées dans les détails architectoniques qui décorent le cercueil.

La statue tombale suivante est celle d'une dame de la famille des Hamon, seigneurs de Campigny ; elle porte le costume du commencement du XVI^e. siècle. Ses pieds s'appuient sur une levrette ; les dais, les colonnettes et toutes les moulures sont en rapport avec l'époque que j'assigne à cette statue.

Parmi les plus beaux tombeaux du XV^e. siècle, on peut citer celui de Philippe-le-Hardi, au musée de Dijon. Sur un socle et une base de marbre noir, d'un profil largement prononcé, s'élève un dé, dont les quatre faces forment une suite d'arcades en ogives qui sont couronnées par une galerie découpée à jour, et soutenues par des pilastres ornés de colonnettes, de chapiteaux chargés de figurines d'anges, de pinacles et de clochetons.

Cette architecture, exécutée en marbre blanc et projetée en avant d'un massif plaqué de marbre noir, figure un cloître sous les voûtes

duquel sont placées quarante statuette de personnages des maisons



STATUE TOMBALE DANS L'ÉGLISE DE CAMPIGNY (CALVADOS).

civile et religieuse du duc et de différents ordres monastiques.

Ces sculptures, d'une exécution admirable, rehaussées de dorures distribuées avec intelligence et réserve, sont surmontées d'une table, dont les moulures et la teinte noire contrastent merveilleusement avec la blancheur et la finesse du travail des objets qu'elle domine.

Ce qui a surtout été remarqué, c'est la naïveté de l'expression des religieux pleureurs et la vérité du jet des draperies de leurs vêtements.

Sur la table est couchée la statue du duc Philippe-le-Hardi. Ses pieds reposent sur le dos d'un lion.

PIERRES TOMBALES. A partir du XV^e. siècle, on voit les pierres tombales chargées d'une infinité de détails d'architecture. Le défunt est représenté au centre d'un riche portail, dont les faisceaux de colonnes portent de petites figures de saints, placées à différentes hauteurs dans des niches. Sur d'autres pierres on a figuré l'intérieur d'une église ou d'une chapelle, au centre de laquelle le défunt se tient debout, les mains jointes.

La perspective est difficile à saisir dans les dessins au trait si compliqués des pierres tombales du XV^e. siècle. Quelques-unes ont des dimensions très-considérables en longueur et en largeur : on ne trouve plus dans ces grandes dalles, ordinairement d'une seule pièce, aucune diminution indiquée vers les pieds ; cette diminution, ordinaire au XIII^e. siècle, se voit d'ailleurs rarement dans les pierres du XIV^e.

Voici l'esquisse d'une pierre recouvrant, dans une des églises de Rouen, la dépouille mortelle d'un certain Mallet Poret, mort en 1426, ainsi que l'atteste l'inscription très-facile à lire qui se voit dans l'encadrement.

Une chose à remarquer, c'est l'usage que l'on adopta au XV^e. et dès le XIV^e. siècle de former la tête, les mains, les pieds du défunt avec du marbre, quelquefois, quoique rarement, avec du cuivre. Ces pièces de rapport faisaient saillir les parties nues sur celles qui représentaient les vêtements et donnaient ainsi un peu plus de relief au dessin : les petites figures placées dans des niches autour de l'effigie tumulaire étaient aussi assez souvent gravées sur de petites pièces de marbre rapportées. Ce luxe d'exécution qui avait commencé au XIV^e. siècle, mais qui caractérise principalement le XV^e., a causé la mutilation de beaucoup d'effigies tumulaires : on a arraché ces pièces de marbre blanc rapportées dans la pierre, et souvent on ne trouve plus que des trous informes à la place de la tête, des mains, des pieds du défunt ou des figurines qui ornaient l'entourage. Le cuivre par sa valeur a tenté bien plus encore la cupidité ; on n'en trouve plus sur aucune des tombes qui en étaient incrustées.

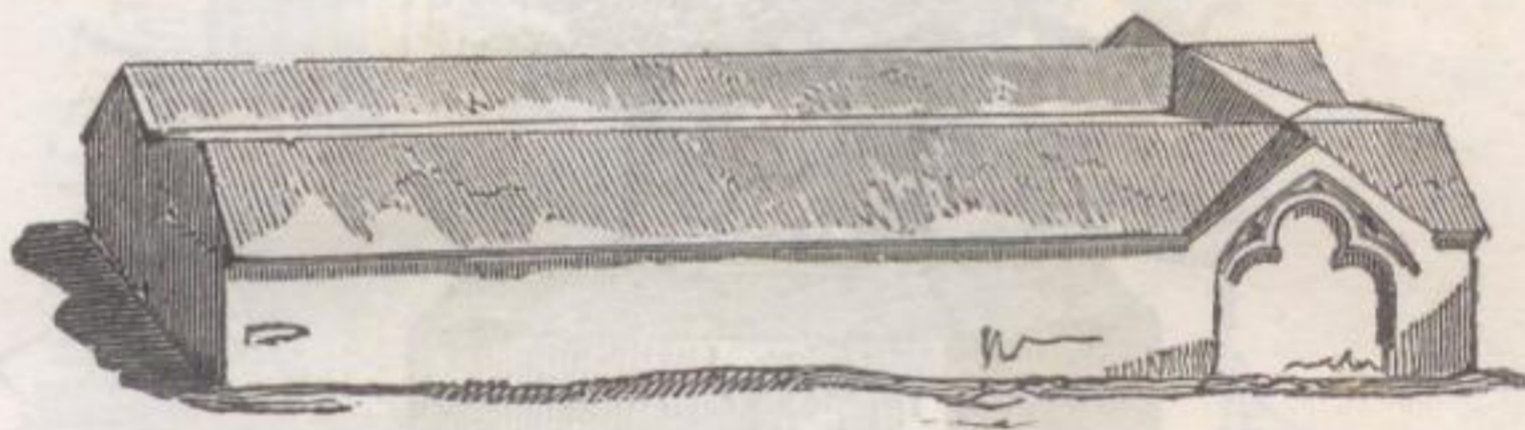
Les pierres tombales du XV^e. siècle sont encore extrêmement com-

PIERRE TOMBALE DU XV^e. SIÈCLE, A ROUEN.

munes dans beaucoup d'églises ; elles le seraient bien plus encore si l'on n'avait refait à neuf le pavé des églises, sans prendre la peine de conserver ces grandes dalles si intéressantes : rien pourtant n'était si facile, et ici, comme dans beaucoup d'autres cas, l'incurie des architectes est impardonnable.

Les tombes les plus belles sont en pierre calcaire plus ou moins dure ; plusieurs étaient en cuivre : mais la plupart ont été fondues et je n'en connais plus qu'une à St.-Junien (Haute-Vienne) ; quelques-unes ont été faites en schiste téglulaire (ardoise) ; d'autres en granite dans les contrées où cette pierre abonde. La qualité des matériaux a toujours influé considérablement sur l'ornementation des pierres tombales. Les pierres en granite, par exemple, si difficiles à tailler, n'ont reçu que très-peu de dessins ; la plupart de celles que j'ai vues n'offraient avec l'inscription, lorsqu'elle existait, que de simples attributs du mort : ainsi sur les tombes des curés que l'on voit dans beaucoup d'églises des régions granitiques, on trouve un calice, une croix ; sur celle d'un chevalier, une croix avec une épée et un écusson.

Quelques tombes de cimetières de la 2^e. moitié du XV^e. siècle m'ont offert la forme d'une croix, et vues en dessus l'image du toit d'une



TOMBE DU XV^e. SIÈCLE.

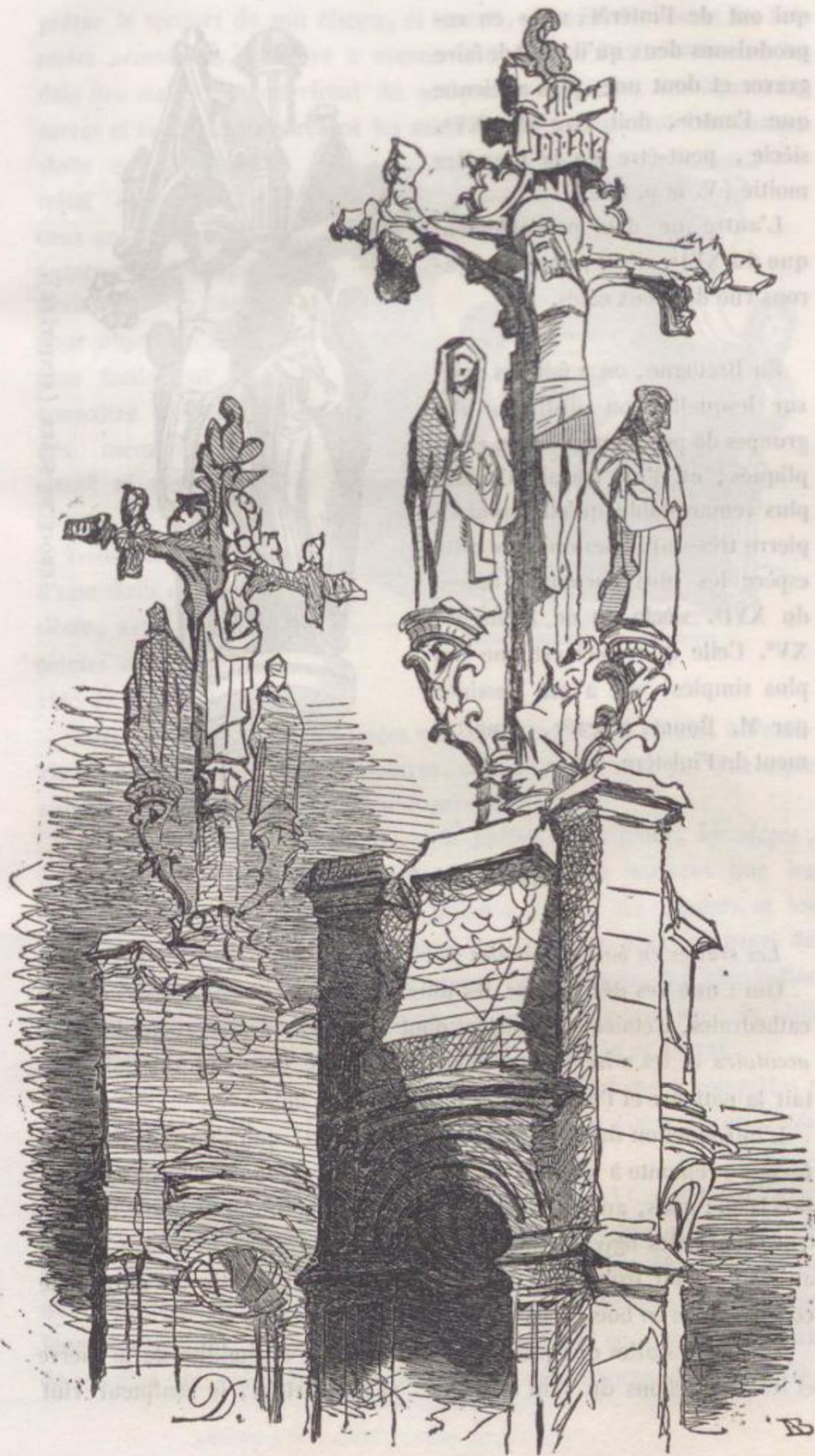
église : ce sont les plus anciens que j'aie trouvés dans nos cimetières, dont les pierres tumulaires sont récentes en général.

Celle qui précède est géminée, c'est-à-dire qu'elle présente deux croix accolées ; elle recouvrait deux tombes : celles du mari et de la femme.

CROIX DE CIMETIÈRE. Au XV^e. siècle on a sculpté beaucoup de croix en pierre dans les cimetières, et le style des moulures les caractérise suffisamment. Ainsi l'extrémité des bras de la croix porte souvent des feuilles frisées ; le chapiteau de la colonne est aussi caractérisé par le style des moulures ; le fût affecte parfois la forme octogone ; enfin, le piédestal carré ou octogone est orné, sur chaque face, de panneaux trilobés prismatiques couronnés de frontons aigus.

M. de Glanville a découvert dans la Seine-Inférieure plusieurs croix

CROIX DE CIMETIÈRE DU XV^e. SIÈCLE.



CROIX DE CIMETIÈRE DU XVI^e. SIÈCLE.

qui ont de l'intérêt; nous en reproduisons deux qu'il vient de faire graver et dont une, plus ancienne que l'autre, doit être du XV^e. siècle, peut-être de la première moitié (V. la p. 550).

L'autre ne date probablement que du XVI^e. siècle; nous la figurons vue des deux côtés.

En Bretagne, on a fait des croix sur lesquelles on distingue des groupes de personnages assez compliqués, et d'un travail d'autant plus remarquable qu'elles sont en pierre très-dure: les croix de cette espèce les plus anciennes datent du XVI^e. siècle ou de la fin du XV^e. Celle que voici est une des plus simples; elle a été dessinée par M. Bouet, à Scaër, département du Finistère.



CROIX DE SCAËR (FINISTÈRE).

Stalles et boiseries.

Les stalles en bois n'ont-elles pas été nombreuses au XV^e. siècle?

Oui: une des décorations les plus remarquables des chœurs de nos cathédrales, c'étaient les *stalles*, dont les dossiers élevés, les *dais*, les *accotoirs* et les *miséricordes* offraient un luxe de moulures qui attestait la patience et l'habileté des sculpteurs sur bois.

L'introduction dans les églises de ces stalles, que l'on appelle aussi *formes*, remonte à une époque qu'il n'est pas facile de déterminer avec précision; mais, au XIII^e. siècle, quand le chœur fut entouré de tous côtés d'arcades ogivales accédant aux ailes, le clergé se trouva exposé au vent et au froid, et il dut chercher à s'en garantir au moyen de constructions en bois ou en pierre.

De là les stalles qui prémunissaient contre l'humidité de la pierre et les impressions du vent: au XV^e. siècle surtout, le sculpteur vint

prêter le secours de son ciseau, et trouva, dans les stalles et les boiserie accessoires, matière à exercer son talent. Les dossiers et les dais des stalles se couvrirent de sculptures délicates, des figures bizarres et fantastiques parèrent les miséricordes et les accotoirs; chaque stalle eut son bas-relief différent de ceux qui ornaient les autres : variété qui avait peut-être aussi pour objet de faire plus facilement reconnaître à chacun des membres du clergé sa place habituelle.



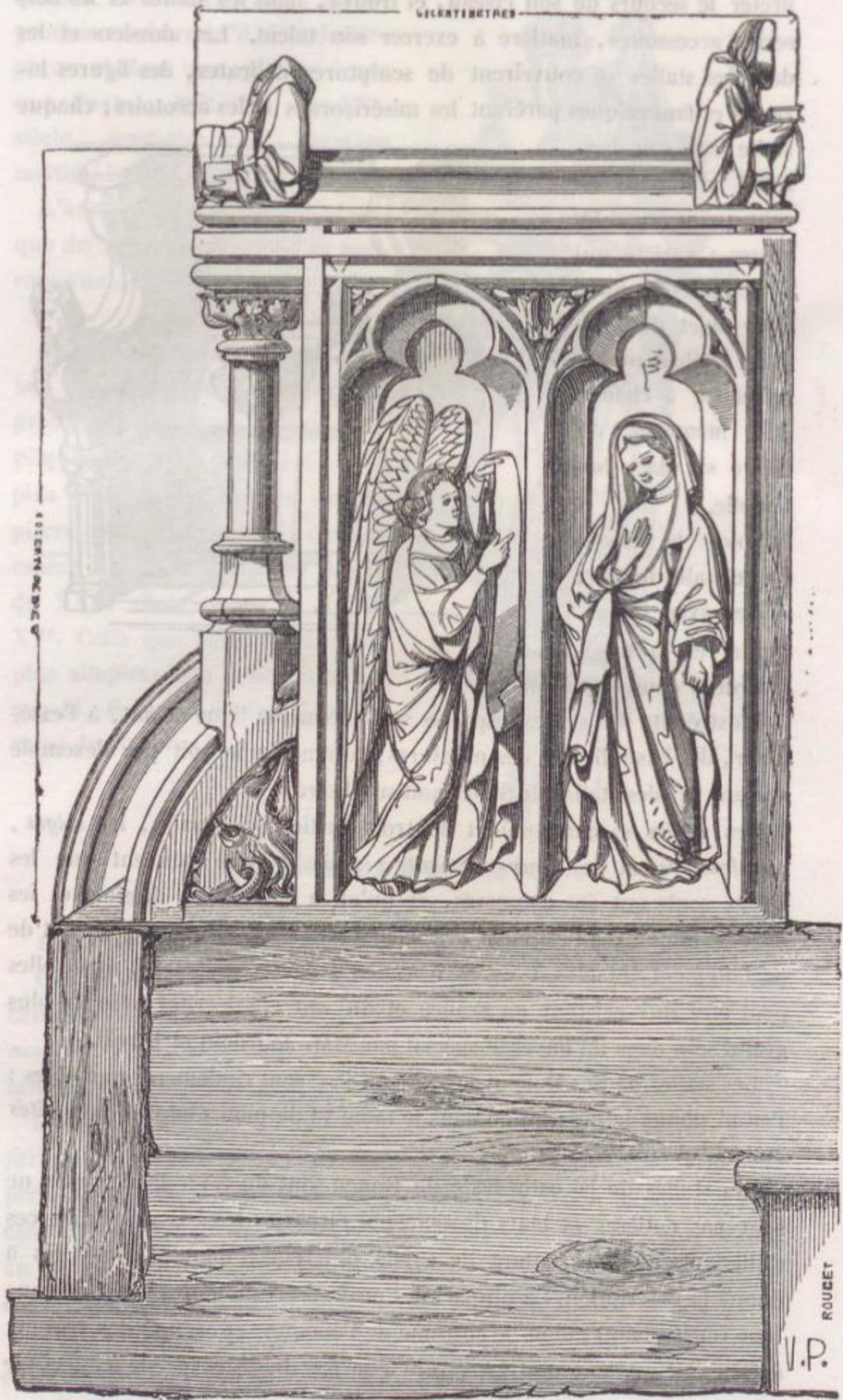
Voici le dessin d'une stalle du XV^e. siècle, avec ses accotoirs et sa miséricorde à console sculptée.

L'extrémité des stalles disposées sur une même ligne offrait, à l'extérieur, des bas-reliefs et des moulures, comme on le voit par l'exemple suivant tiré des stalles de St.-Benoît-sur-Loire.

Les stalles se composaient de trois parties principales, les *sièges*, les *dossiers* et les *couronnements*; mais il arrive souvent que les sièges seuls ont été conservés, et qu'on a détruit les dossiers et les dais (comme dans l'exemple précédent); il nous en reste pourtant de parfaitement intactes : celles d'Amiens, par exemple, les plus belles peut-être qui existent en France et qui ont été décrites avec le plus grand soin dans un ouvrage spécial par MM. Jourdain et Duval.

Les stalles de St.-Martin-des-Bois (Oise) sont également complètes : j'en ai donné la description dans le tome VI de mon *Cours d'antiquités* (p. 607 et suiv.).

Les stalles de la cathédrale de Rouen sont du XV^e. siècle : elles ne sont pas entières et leurs dossiers ont disparu : les bas-reliefs de ces stalles offrent tous autant de sujets différents, dont M. Langlois a donné la description. La plupart des professions du temps y ont chacune leur représentant, dans le costume de l'époque, et occupé des travaux de son état : ce qui porte à croire que les divers corps de métiers de



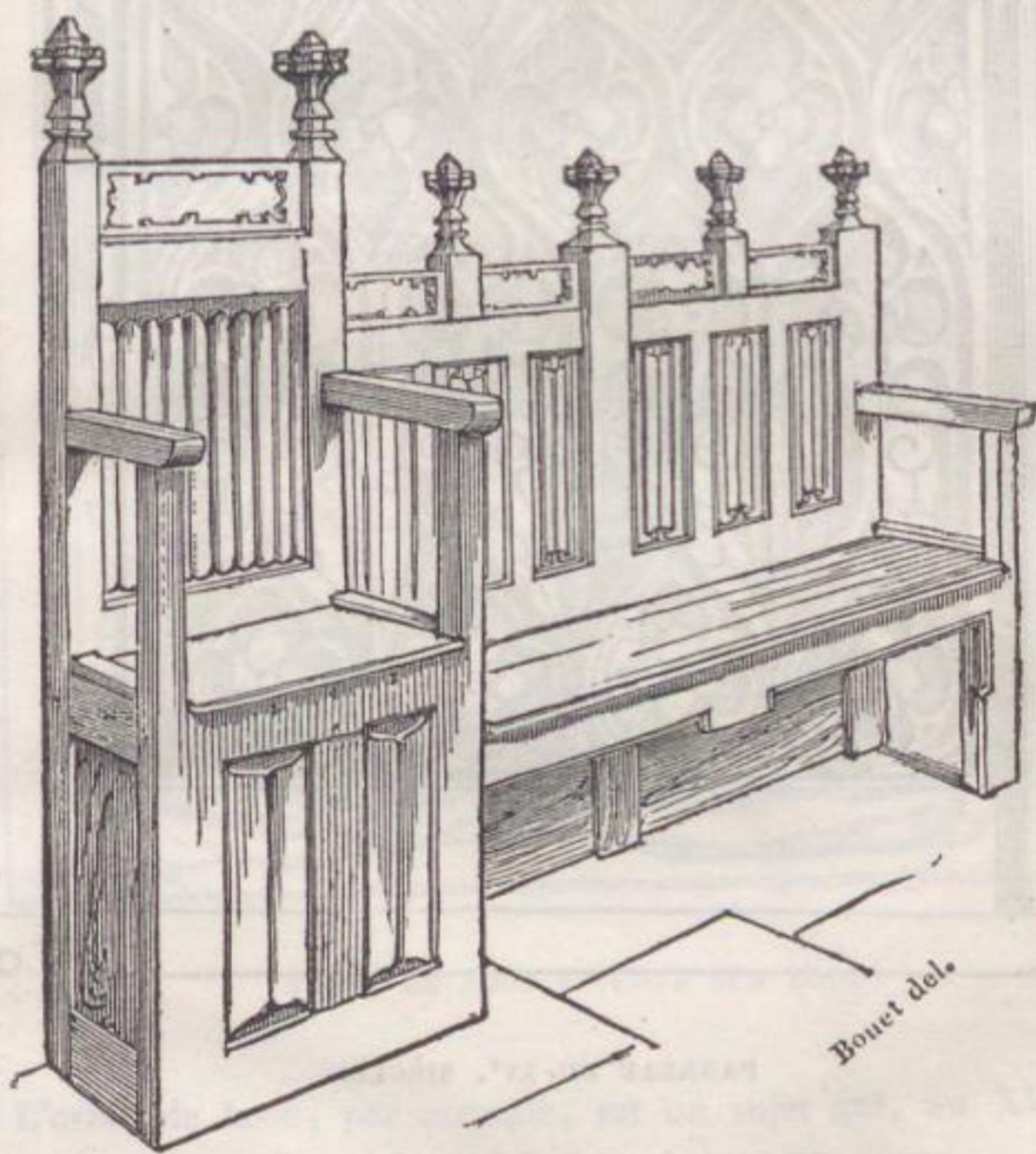
STALL ES DE SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE.

Rouen contribuèrent, par de pleuses aumônes, aux frais de construction des stalles. Les sculpteurs y ont aussi façonné un grand nombre de figures grotesques, grimaçantes, fantastiques, dont les analogues se retrouvent souvent ailleurs, et qui ne peuvent être que des caricatures.

« Qu'on examine nos stalles, dit M. de la Sicotière, nos vitraux, les miniatures des manuscrits, partout on trouvera le bouffon, le grotesque, l'obscène même ; partout les sujets les plus bizarres qu'ait pu rêver une imagination en délire, partout le costume monastique ridiculisé, même au pied de l'autel.

« Les caricatures dont nous parlons, continue-t-il, ont pu être dirigées contre les abus qui s'étaient glissés dans l'intérieur des cloîtres ; elles ont pu présenter l'image des passions ou des vices que la religion condamne, devenir la personnification des attributs de notre nature ou l'emblème des diverses formes qu'essaye l'esprit du mensonge pour agir sur l'intelligence et la volonté humaines. »

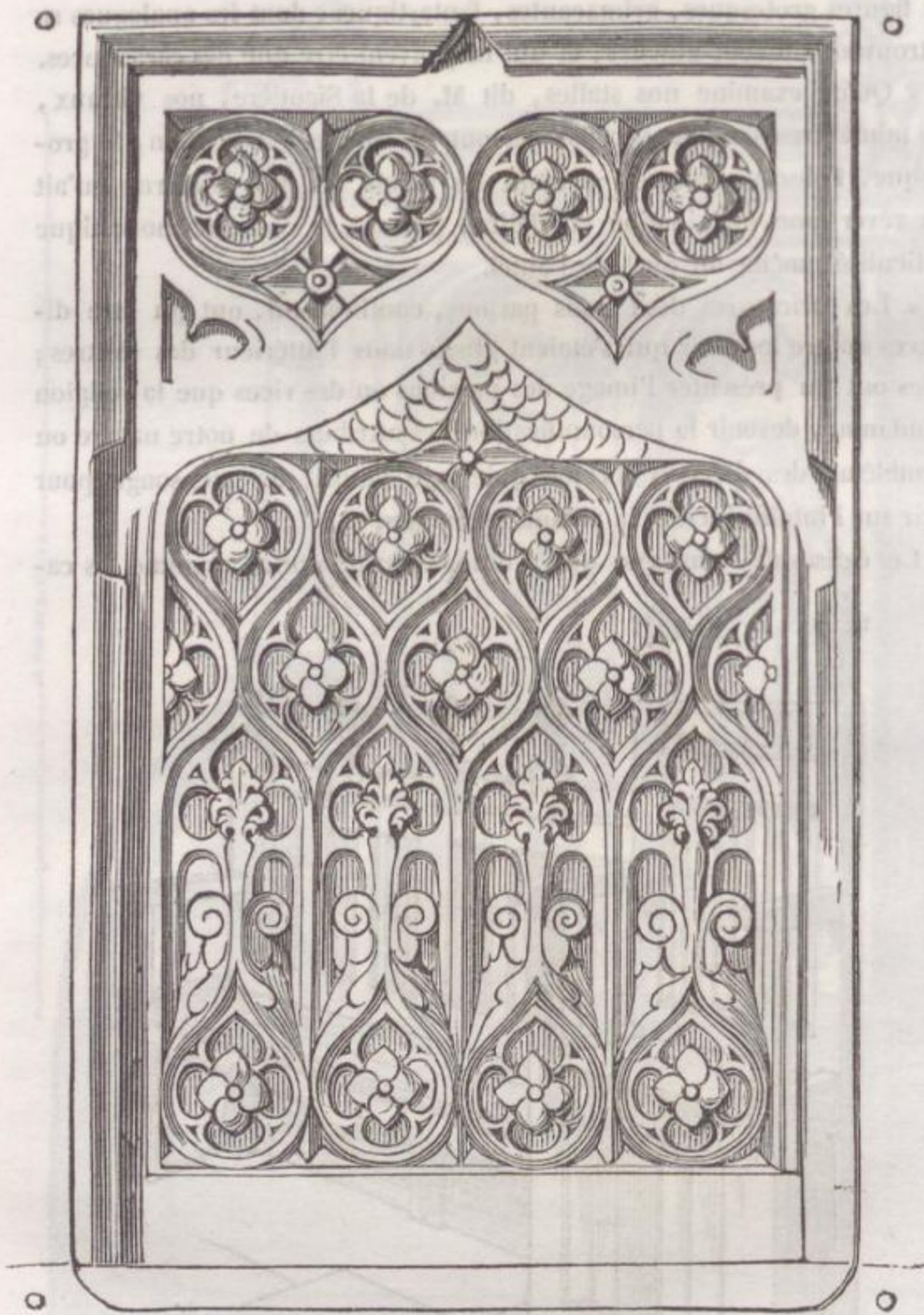
Les églises de campagne qui n'ont pas eu de stalles, comme les ca-



thédrales, renferment quelquefois des bancs qui méritent d'être examinés et surtout d'être conservés par les fabriques. Voici le type que j'y ai remarqué le plus fréquemment.

ROUET

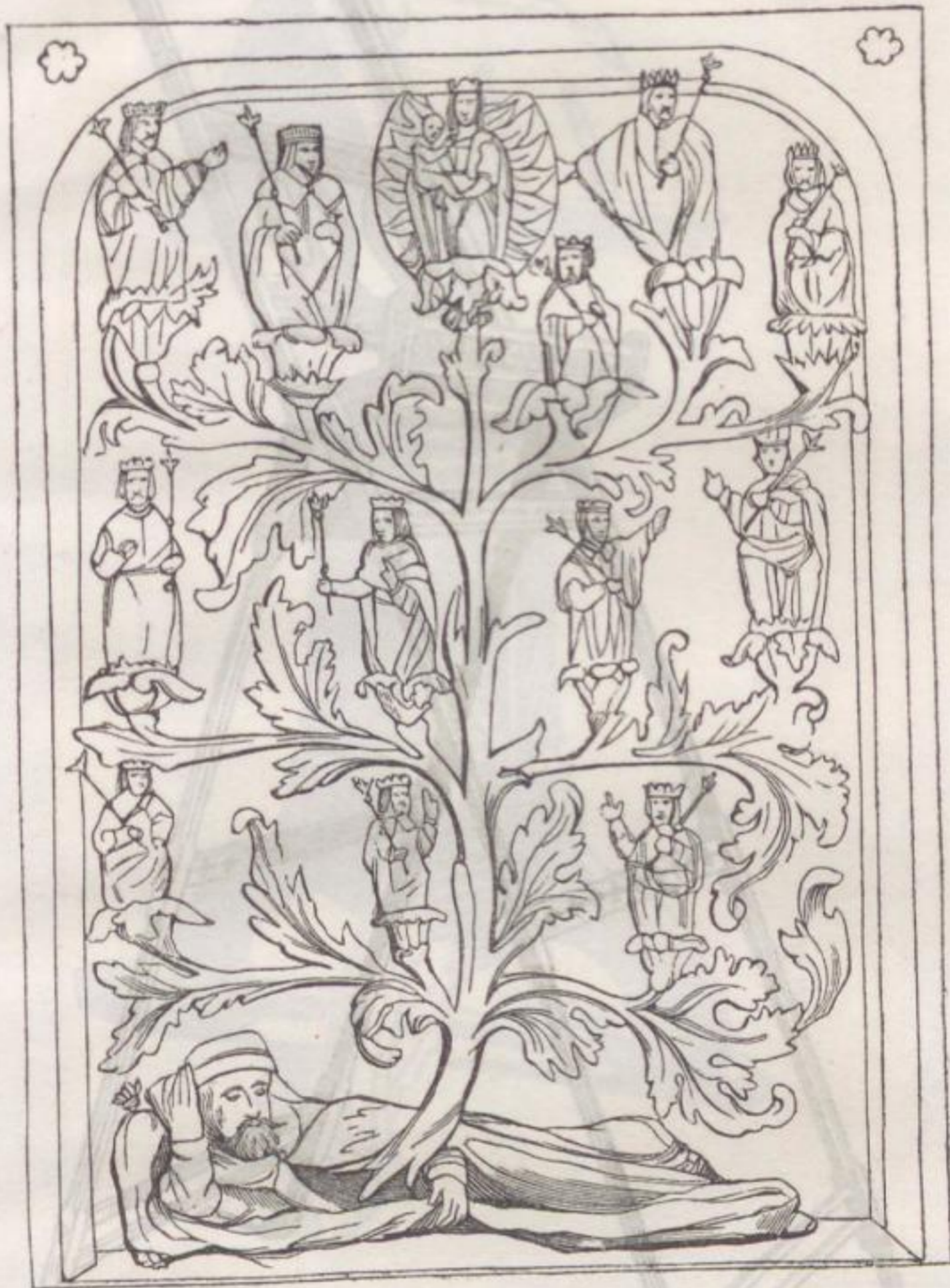
On trouve aussi dans les églises rurales quelques lambris sculptés,



PANNEAU DU XV^e. SIÈCLE.

qui ne sont pas sans intérêt, particulièrement dans le sanctuaire ;
et dans les sacristies et les chapelles, des coffres en chêne ornés
de moulures analogues.

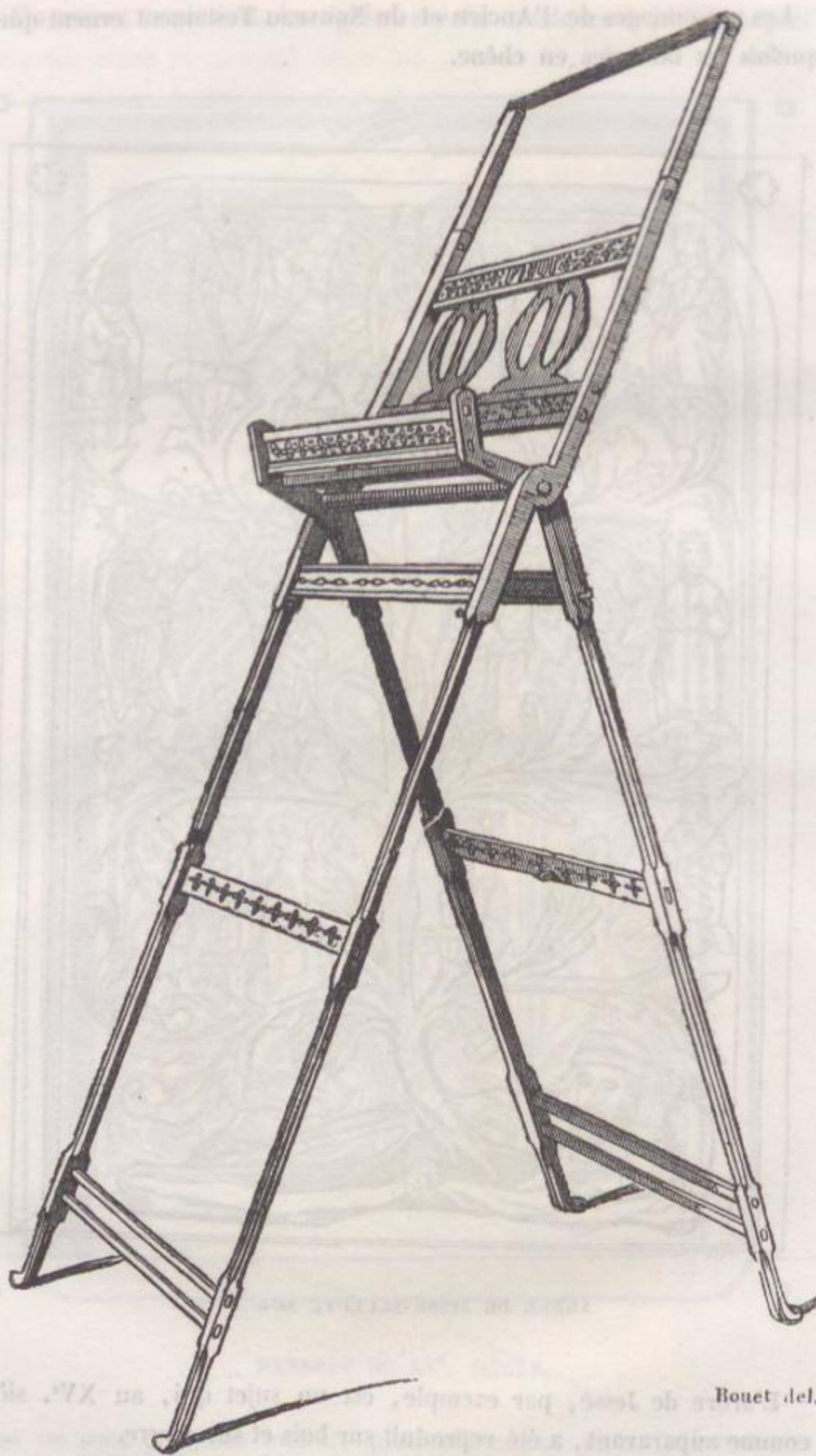
Les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament ornent quelquefois les boiseries en chêne.



ARBRE DE JESSÉ SCULPTÉ SUR BOIS.

L'arbre de Jessé, par exemple, est un sujet qui, au XV^e. siècle comme auparavant, a été reproduit sur bois et sur pierre.

On rencontre enfin des lutrins en chêne qui remontent à la fin du XV^e. siècle ou du XVI^e. ; quelques-uns sont en fer et ont la forme d'un



LUTRIN DE FER EN FORME DE PLIANT DANS L'ÉGLISE ABBATIALE DE
CERISY-LA-FORÊT (MANCHE).

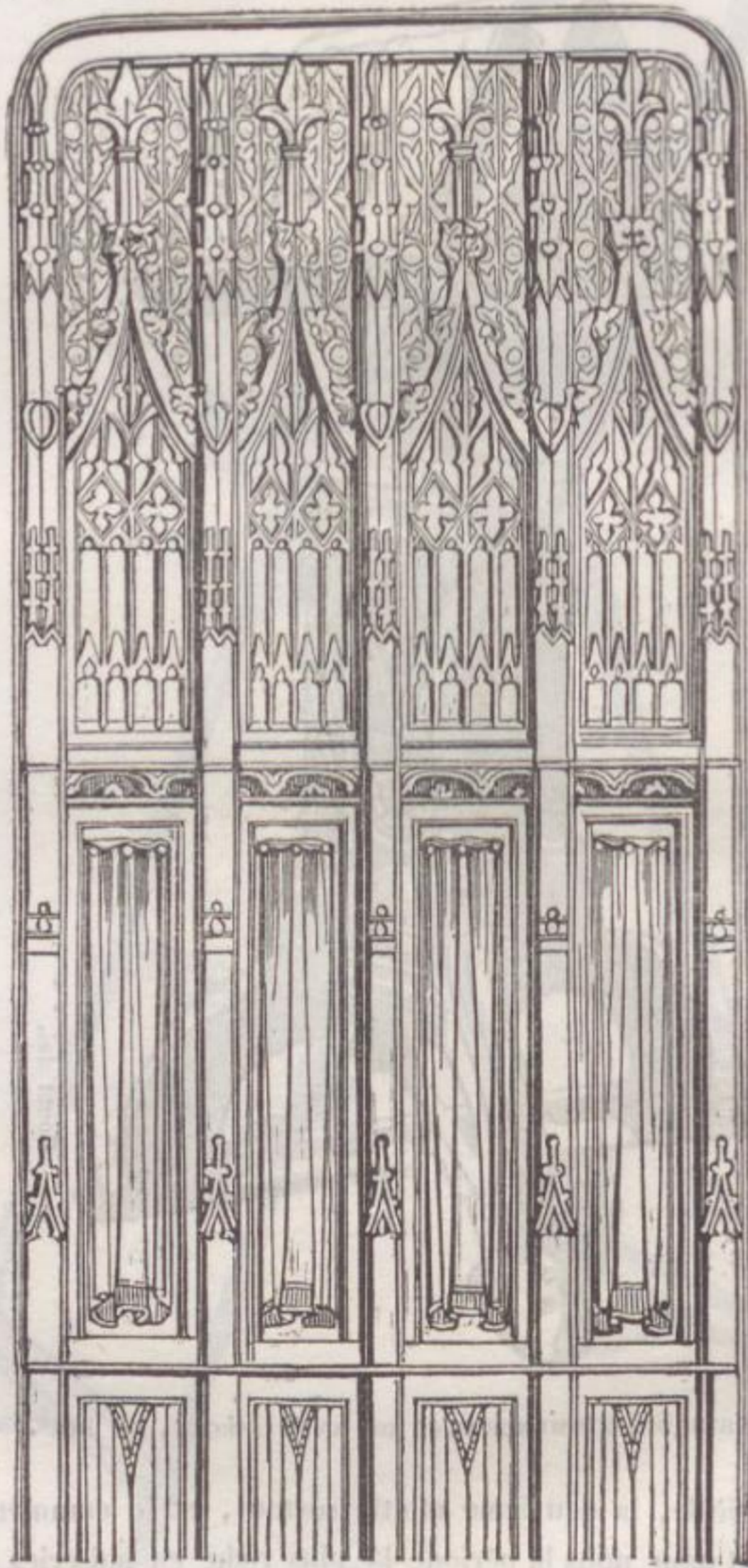
pliant comme celui qui existe encore à Cerisy-la-Forêt (Manche).
V. la page précédente.



LUTRIN DU COMMENCEMENT DU XVI^e. SIÈCLE, EN BOIS.

Le XV^e. siècle, la deuxième moitié surtout, et le commencement du XVI^e. sont pour nous la période la plus riche en boiseries de tout genre : il nous reste encore beaucoup de portes dans le style qui les caractérise. Elles sont presque toujours ornées de panneaux séparés les uns des autres par des espèces de contreforts, et découpés à leur

partie supérieure, de manière à figurer un rang de fenêtres à compartiments multiples, surmontées de panaches, etc., etc. Je présente pour exemple l'esquisse d'un des battants de la porte de l'église



UN DES BATTANTS DE LA PORTE DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR, A CAEN.

St.-Sauveur, à Caen. La partie supérieure est, comme je le disais, occupée par un rang de fenêtres qui se détachent sur des broderies. On a figuré des draperies dans les panneaux inférieurs.

Ce spécimen peut donner une idée de l'ornementation des portes du XV^e. siècle. Je pourrais en citer en France une centaine d'assez remarquables encore.

Vases sacrés.

Les moules à fabriquer les hosties sont des objets que l'on rencontre dans les trésors des églises : la plupart de ceux que j'ai vus sont du XV^e. siècle et du XVI^e. comme ceux dont voici l'esquisse, mais il y en a de bien plus anciens.



HE

Sur ces moules on voit le Christ, saint Martin, l'ensevelissement et la résurrection.



MOULE A HOSTIES DU XV^e. SIÈCLE.

Le moule figuré p. 562 offre, d'un côté, J.-C. portant sa croix, de l'autre, le crucifiement avec la légende suivante :

*Qui vult venire post me tollat crucem suam et sequatur me.
Foderunt manus meas et pedes meos. Dinumeraverunt omnia ossa mea.*

Le XV^e. siècle n'est pas comparable au XIII^e. pour l'orfèvrerie. Nous ne trouvons pas à cette époque ces belles châsses en métal que nous avons admirées au XIII^e. Le XV^e. a produit surtout des calices, des ostensoirs, des crosses et autres objets d'une petite dimension. Il y a des châsses fort élégantes en ce genre; mais si l'on en juge par une châsse appartenant au trésor de la cathédrale de Gênes, il ne paraît pas qu'on ait réussi aussi bien pour le petit nombre de châsses d'une grande dimension qui ont été faites : je veux parler de la châsse saint Jean, qui est de 1437 et dont le travail est très-médiocre.

Depuis quelque temps on a figuré dans les ouvrages illustrés et même exécuté pour nos églises divers objets dans le style du XV^e. siècle.

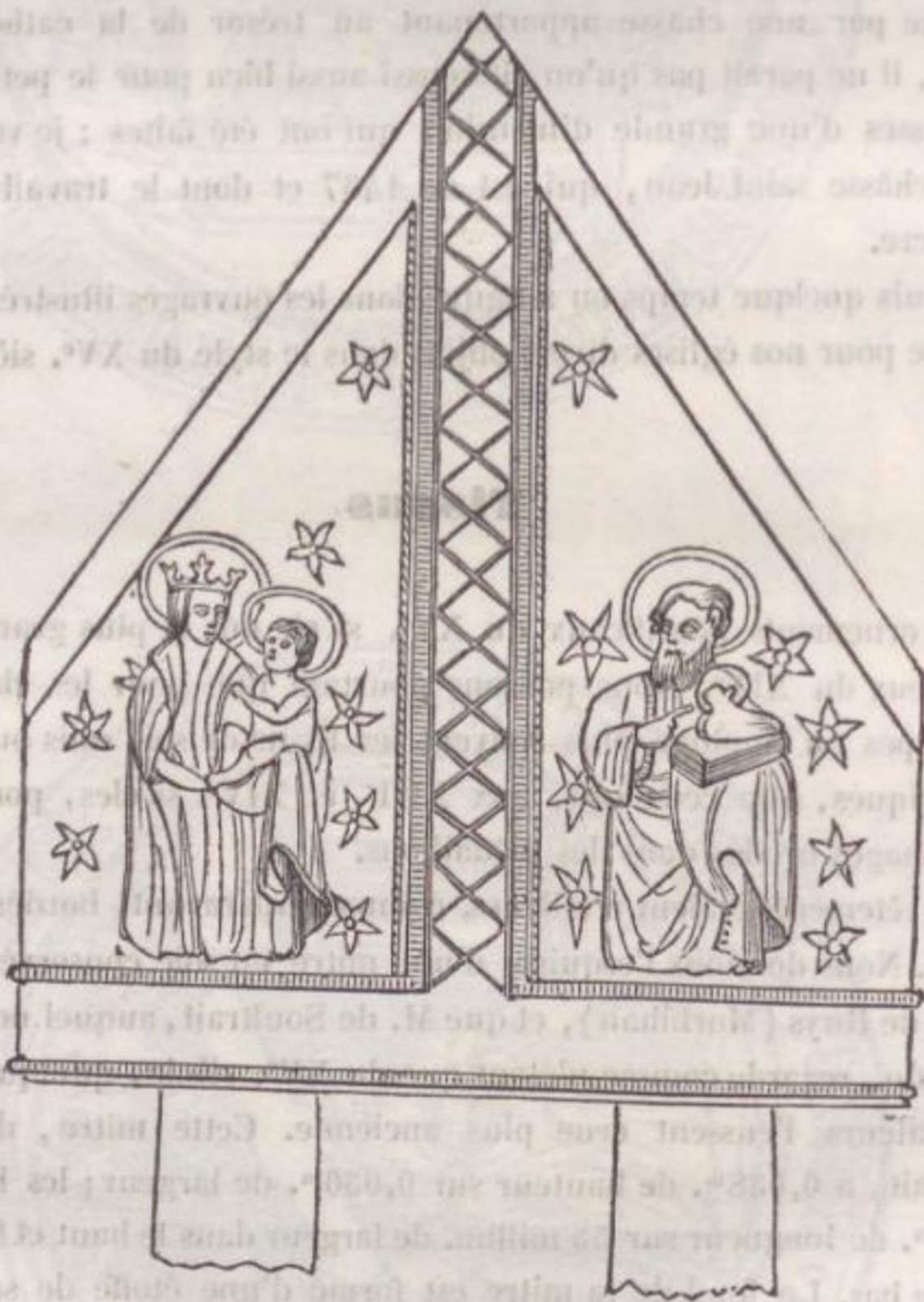
Tissus.

Les ornements pontificaux du XV^e. siècle ont le plus grand rapport avec ceux du XIV^e. Nous pensons pourtant que pour les chasubles et les chapes on employa plus souvent les tissus de soie unis ou à dessins symétriques, que ceux qui, aux XIII^e. et XIV^e. siècles, portaient des personnages brodés dans des médaillons.

Ces vêtements étaient d'ailleurs, comme auparavant, bordés de riches galons. Nous donnons l'esquisse d'une mitre en soie conservée à Saint-Gildas de Ruys (Morbihan), et que M. de Soultrait, auquel nous devons ce dessin, regarde comme n'étant que du XV^e. siècle, quoique d'autres observateurs l'eussent crue plus ancienne. Cette mitre, dit M. de Soultrait, a 0,038^m. de hauteur sur 0,030^m. de largeur; les barbes ont 0,037^m. de longueur sur 55 millim. de largeur dans le haut et 84 millim. dans le bas. Le fond de la mitre est formé d'une étoffe de soie, assez fine et sans grain, qui ressemble à du foulard : ce tissu était blanc, mais il est devenu *Isabelle*; tout ce fond est orné de fils d'argent disposés deux à deux dans le sens de la hauteur. Les bandes du milieu et du bas sont en étoffe pareille; elles sont bordées de cordons d'or brodés assez saillants; celle du milieu a en outre de chaque

côté un autre cordon d'argent de même relief et de petites torsades également en argent qui se croisent et forment des losanges dans toute sa hauteur.

Quatre figures ornent les deux faces de cette mitre : ces figures ont été faites sur de grosse toile et appliquées sur le fond ; les chairs, les dessous de vêtement et les ombres paraissent brodés en soie plate, tandis que les vêtements sont comme tissés en soie à gros grains ; les nimbes sont formés de gros fils d'or, cousus en rond ; ils avaient une bordure quelconque, de perles peut-être, qui a disparu.



MITRE CONSERVÉE A SAINT-GILDAS (MORBIHAN) (FACE ANTÉRIEURE).

Les étoiles à rayons flamboyants qui se voient autour des personnages sont faites avec de gros fils d'or cousus sur le fond.

Sur la face principale on voit la Vierge et saint Jean-Baptiste. La Vierge tient sur son bras gauche l'enfant Jésus entièrement nu, couronné d'un nimbe ordinaire; elle est vêtue d'une robe d'or et d'un manteau bleu large et bien drapé; sa couronne à trois fleurons est formée de fils d'or cousus. La pose de Marie rappelle assez celle du XIII^e. siècle; seulement ici elle n'a point le voile qui, à la première période ogivale, se trouvait toujours sous la couronne.

Saint Jean-Baptiste a une figure sévère, à barbe épaisse; il porte une longue robe et un manteau dont il est fort difficile de retrouver la couleur. De sa main droite, il montre l'Agneau nimbé qu'il porte sur un livre de son bras gauche; peut-être ses vêtements étaient-ils bordés de perles: on voit que quelques points y ont été enlevés; son nimbe, de fils d'or, est orné de rayons bleus. Le corps de l'Agneau a disparu, on n'en voit plus que la tête formée de fils d'argent et nimbée.

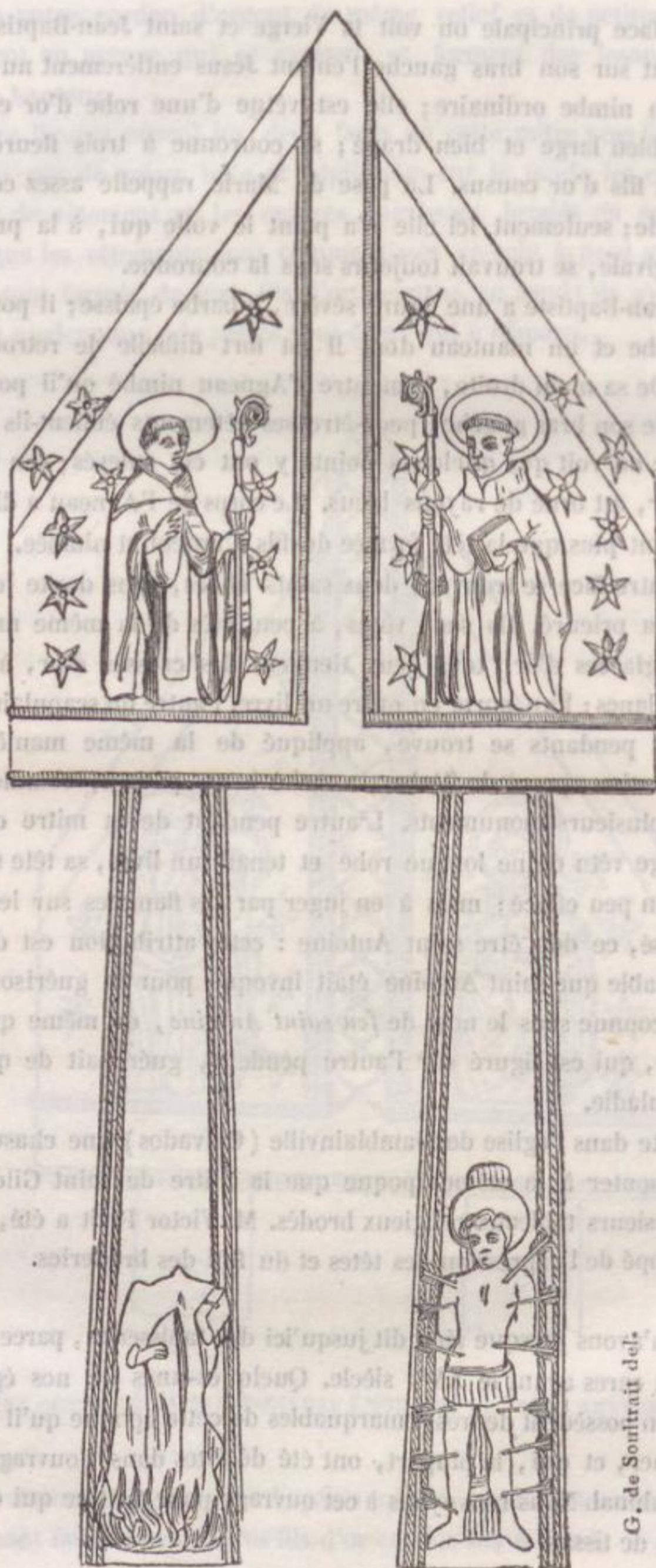
Sur l'autre face se trouvent deux saints abbés, sans doute les deux patrons du prieuré. Ils sont vêtus, à peu près de la même manière, de robes glacées d'or: tous deux tiennent des crosses d'or, à fanons bleus et blancs; l'un porte en outre un livre, l'autre un scapulaire bleu.

Sur les pendants se trouve, appliqué de la même manière, un saint Sébastien, percé de flèches, attaché à un poteau, comme on le voit sur plusieurs monuments. L'autre pendant de la mitre offre un personnage vêtu d'une longue robe et tenant un livre, sa tête manque et il est un peu effacé; mais à en juger par les flammes sur lesquelles il est posé, ce doit être saint Antoine: cette attribution est d'autant plus probable que saint Antoine était invoqué pour la guérison de la maladie connue sous le nom de *feu saint Antoine*, de même que saint Sébastien, qui est figuré sur l'autre pendant, guérissait de quelques autres maladie.

Il existe dans l'église de Damblainville (Calvados) une chasuble qui peut remonter à la même époque que la mitre de saint Gildas; elle porte plusieurs tableaux religieux brodés. M. Victor Petit a été, comme moi, frappé de l'expression des têtes et du fini des broderies.

Nous n'avons presque rien dit jusqu'ici des tapisseries, parce qu'elles sont fort rares avant le XV^e. siècle. Quelques-unes de nos églises de France en possèdent de très-remarquables de cette époque qu'il sera bon d'examiner, et qui, la plupart, ont été décrites dans l'ouvrage publié par M. Jubinal. Nous renvoyons à cet ouvrage pour tout ce qui concerne ce genre de tissus.

MITRE COSMÉTÈNE A SAINT-GILDAS (NORMANDE) (FACE POSTÉRIEURE)



G. de Soutraît del.

MITRE CONSERVÉE A SAINT-GILDAS (MORBIHAN) (FACE POSTÉRIEURE).

Paléographie murale.

Les inscriptions murales du XV^e. siècle sont assez difficiles à lire. L'écriture cursive, que nous avons déjà citée comme souvent employée au XIV^e. siècle (V. la page 497), est constamment usitée au XV^e. pour les inscriptions murales comme pour l'écriture habituelle. Mais au XV^e. les caractères sont beaucoup plus serrés qu'au XIV^e., et souvent au lieu d'offrir des formes bien déterminées, comme dans ceux-ci :

A, B, C, D, E, F, G, H,

les traits verticaux dominant, et l'on a beaucoup de peine à distinguer certaines lettres les unes des autres.

Voici une inscription tumulaire d'une très-belle conservation, gravée sur marbre, dans la cathédrale de Bayeux; elle date de la 1^{re} moitié du XV^e. siècle :

C^{est} g^{ist} feu messire nichole du bosc ney de roen
 eueque de ceaus consallier du roy unk et p^{re}bidet
 de lachabrie des ap^{ost}les q^{ui} tresp^{as}sa a paris le x^{ix}
 Jour de septeb^{re} an^{nee} cccc^{xxviii} et fu q^{ui} t^{ra}illate
 le vi^{ti} Jour de may cccc^{xxix} p^{re}ses pour l^{ame}
 de lui

CI GIST FEU MESSIRE NICHOLE DU BOSQ NEY DE ROUEN.

inscriptions du temps, - le corps du défunt et les attributs de sa profession figurés sur le même plan de marbre.

EXEMPLES DE CALLIGRAPHIE LITTÉRAIRE, A L'ÉPOQUE

EVESQUE DE CRANS CONSEILLER DU ROY ET PRESIDENT
 A LA CHAMBRE DES COMPTES QUI TRESPASSA A PARIS LE XII
 JOUR DE SEPTEMBEE MIL CCCC ET VIII (1408) ET FUT CY TRANSLATE
 LE VI^e JOUR DE MAY CCCC ET XII PRIEZ POUR LAME
 DE LUY.

L'inscription suivante est du commencement du XV^e. siècle (1511) :
 c'est aussi une inscription tumulaire.

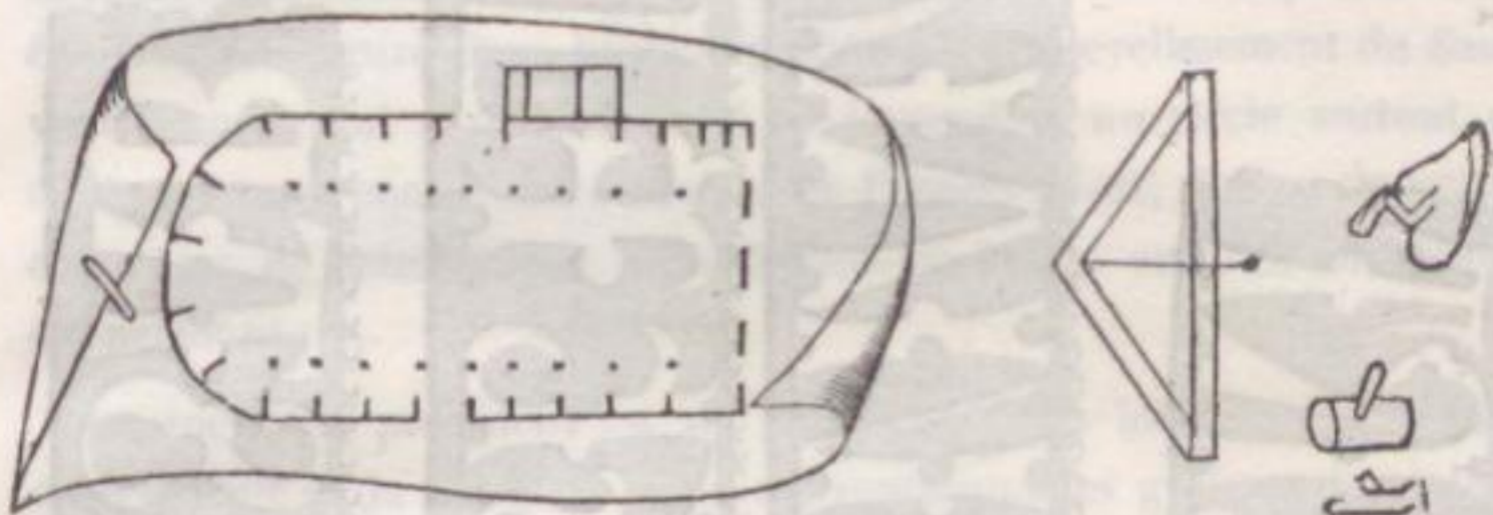
ICI PRÈS GIST M Raul
 rasier prestre qui trespasa en l'an
 mil v. onze le xxvij^e jo^r de
 juillet prions dieu itous pour
 luy qu'il lui face pardon. amen.

ICI PRÈS GIST M (maître?) RAUL
 RASIER PRESTRE QUI TRESPASSA EN L'AN
 MIL CINQ CENTS ET ONZE LE XXVII^e. JOUR DE
 JUILLET PRIONS DIEU ITOUS POUR
 LUY QU'IL LUI FACE PARDON. AMEN.

Je pourrais présenter d'autres inscriptions presque illisibles pour ceux
 qui n'ont pas une grande habitude de ces caractères; il faut du temps
 et beaucoup de patience pour les déchiffrer.

L'inscription tumulaire de Guillaume Letellier, architecte de Cau-

debec, mort en 1484, est très-facile à lire; elle offre, comme plusieurs



En devāt qit quillāe le telier natif de
 fōtames le pūi près sallazé en somvāt maître
 marō de cette eglise de caudebec qui paz l'espac
 de trente ans uu plus en a en la conduite
 pendent le quel temps a achevé 100 et
 souvèles avec le hant de lanef di celle eglise
 pl? a sōde et ealeve tout le ceur et chapelles
 entōz celle et leve Jurguay premièrez allera
 avec la clef pendante de cette plēte chapel le
 trespasaa le premier 30 de septembre lan mil
 uu quatre vinga et quatre ou de laissa sept
 sob sūy demiers de rente a cette preste eglise
 prieg dieu pour son ame amen

INSCRIPTION DE GUILLAUME LETELLIER, A CAUDEBEC.



inscriptions du temps, le corps du défunt et les attributs de sa profession figurés sur la même planche de marbre.

On trouve parfois, mais exceptionnellement, au XV^e. siècle et au

Pl. 2



SPÉCIMEN DE CARACTÈRES FLEURIS, A SOLESME.

commencement du XVI^e., des caractères fleuris qui ont un tout autre

aspect que ceux des inscriptions précédentes, et dont nous donnons un spécimen d'après le dessin qu'en a fait M. Hucher. Ces caractères fleuris se rencontrent assez souvent sur les costumes des statues, qui, à cette époque, ont figuré dans beaucoup d'églises l'ensevelissement du Sauveur, groupe qui a été fort à la mode pendant un siècle surtout et dont on trouve encore des centaines en France. Ainsi, j'ai vu de beaux caractères de cette forme à Neufchâtel-en-Bray, sur les manteaux des personnages.

Le spécimen précédent est un fragment de la longue légende qui orne le voile de la Vierge dans un des remarquables groupes de statues qu'on voit à Solesmes (côté droit), département de la Sarthe, et qui date de 1495 (1).

Des caractères semblables ont été employés sur certains vases en métal que j'ai vus dans des musées et sur des cloches: mais, je le répète, on peut les considérer comme exceptionnels. Il est souvent très-difficile de trouver un sens à ces inscriptions, peut-être parce que les lettres sont entremêlées avec de simples ornements.

(1) V. le mémoire de M. Hucher dans le *Bulletin monumental*, t. XIII, p. 362.



CHAPITRE VIII.

STYLE DE LA RENAISSANCE.

XVI^e. SIÈCLE.

Qu'appelle-t-on renaissance ?

On appelle ainsi le retour aux formes antiques, comme si l'art eût sommeillé pendant l'ère ogivale et l'ère romane !!

Le style ogival qui avait parcouru ses diverses périodes de perfectionnement et de dégénération touchait à son terme, durant la seconde moitié du XV^e. siècle. On allait, au XVI^e., abandonner l'arcade en tiers-point pour reprendre le plein-cintre, abandonné lui-même pour l'ogive depuis le XII^e. siècle ; une immense révolution allait s'opérer dans l'architecture.

La découverte des manuscrits de Vitruve, les travaux d'Alberti, de Brunelleschi, et de plusieurs autres architectes Italiens ; le goût qui s'était manifesté si ouvertement pour l'antiquité classique, à la fin du XV^e. siècle et au commencement du XVI^e. ; enfin, cet esprit d'innovation et de réforme qui fermentait dans la société aussi bien parmi les artistes que parmi les théologiens : tout avait préparé les esprits pour ce grand changement qui, dans nos contrées, commença sous les règnes de Louis XII et de François I^{er}.

Le style de la renaissance a son caractère propre : les architectes du XVI^e. siècle n'imitèrent pas servilement l'architecture antique dans ses formes et ses dispositions. Les ordres superposés, les revêtements de marbre, furent, avec ceux que nous allons indiquer, les principaux caractères de la renaissance lorsque cette architecture fut introduite en France.

Les nouveaux architectes, dit M. Hope (1), semblaient vouloir faire de chacune de leurs créations, un portefeuille d'échantillons de tous les ordres de l'antiquité. L'exigüité des subdivisions, l'attention à les faire peu ressortir, pouvaient être assez bien calculées pour donner

(1) Dans son *Histoire de l'architecture*.

BIBLIOTHÈQUE DE CAUMONT. F. 15. 11. 11.

une apparence de grandeur à des édifices réellement petits et destinés à être vus de près; mais en même temps, le relief mal accusé des différents membres, l'absence totale de cette hardiesse de dessin, de ces saillies vigoureuses, de ces oppositions d'ombre et de lumière nécessaires pour produire de l'effet à distance, donnaient aux constructions vraiment grandes quelque chose de plat et d'insipide; et comme on suppléait souvent aux contrastes vigoureux des ombres et de la lumière, par la juxta-position des matériaux de couleurs singulièrement variées, le tout se rapprochait souvent plutôt de la peinture que de l'architecture.

Malgré les défauts qui viennent d'être signalés avec un peu de sévérité, les monuments de la renaissance se font généralement remarquer par la grâce de leurs proportions; ils plaisent par la richesse et la délicatesse de leurs ornements.

Mais l'architecture dite de la renaissance n'a pas été généralement employée dans les constructions religieuses du XVI^e. siècle. L'ogive avait reçu pour ces édifices une sorte de consécration; long-temps après l'adoption du style classique pour les constructions civiles, nous la voyons préférée pour les édifices religieux: le XVII^e. siècle lui-même nous fournirait de nombreux exemples de l'emploi de l'ogive; il est vrai qu'alors le style ogival est dépouillé le plus souvent de ses ornements et d'une grande pauvreté, ce n'est plus que le squelette de l'ancien style, mais l'ogive est toujours employée pour les fenêtres et les arcades.

Comme exemple des façades du XVI^e. siècle en style ogival, d'ailleurs très-nombreuses encore dans toute la France, voici celle de l'église d'Apperville (Annebault), département de l'Eure, décrite par M^{me}. Philippe-Lemaitre, membre de la Société française pour la conservation des monuments, et qui a été commencée en 1518, mais terminée, à ce qu'on croit, près de 30 ans après.

La porte est séparée en deux baies garnies d'une guirlande de feuillages et de têtes de chérubins; au-dessus existe un tympan sans ornements, que surmonte une riche arcade en forme d'accolade, à plusieurs voussures décorées de feuillages; du sommet de l'accolade s'élève un piédestal qui était destiné à recevoir une statue. Une fenêtre flamboyante, à quatre baies, surmonte cette porte: le tout est accompagné de deux élégants contreforts ornés de rinceaux, de dais et de pinacles hérissés de crochets absolument comme au XV^e. siècle.



PORTAIL DE L'ÉGLISE D'APPEVILLE, 1^{re}. MOITIÉ DU XVI^e. S. (DE 1518 A 1550).

A tout prendre, les productions de la renaissance ont été plutôt civiles que religieuses; c'est-à-dire qu'on a construit dans ce style beaucoup moins d'églises que de palais, de châteaux et de maisons.

Nous nous bornerons donc à une simple indication des principaux caractères de l'architecture dite de la renaissance.

Plan des églises. L'irrégularité du plan se manifesta de plus en plus dans les églises du XVI^e., et tout montre qu'on se dégagait des traditions anciennes.

Un fait que j'aurais dû signaler plus tôt et dont j'ai parlé dans plusieurs réunions de la Société française pour la conservation des monuments, c'est le plan particulier aux églises qui ont appartenu à des ordres mendiants (cordeliers, capucins, carmes, jacobins ou dominicains). Leurs églises n'ont eu qu'un bas-côté accolé à la nef principale, ou bien l'église a été divisée en deux nefs à peu près égales. J'ai visité plus de cinquante églises ayant appartenu à ces ordres et qui affectent ce plan au XVI^e. siècle, mais on le rencontre dans le XIV^e. siècle et dès la fin du XIII^e. siècle.

La belle église des Jacobins de Toulouse, que nous avons figurée p. 458, est divisée en deux nefs égales par un rang de colonnes centrales aussi bien que celle des Jacobins d'Agen.

Les ordres prêcheurs et les ordres mendiants qui sont, comme on le sait, venus bien après les Bénédictins, tenaient bien moins qu'eux aux traditions, et comme la prédication était le principal objet de leur œuvre, on croit que la modification introduite dans leurs églises, et dont nous voyons encore tant d'exemples dans celles qui nous restent du XVI^e. siècle et des siècles précédents, eut pour but de faciliter l'audition de leurs sermons, aux fidèles auxquels une des nefs était réservée et qui se trouvaient ainsi en regard des moines qui occupaient l'autre. Je suis très-porté à admettre cette explication, car j'ai vu dans quelques-unes de ces églises, notamment dans celle des Cordeliers de Caen (aujourd'hui celle des dames Bénédictines) et qui paraît du XIV^e. siècle, que le bas-côté accolé à la nef principale dans laquelle était probablement la chaire, était surélevé et formait une sorte de galerie à laquelle la voix du prédicateur devait facilement parvenir.

Au XVI^e. siècle, j'ai vu beaucoup d'églises de carmes, de capucins, etc., voûtées en bois, peut-être en signe d'humilité; mais on eut soin de peindre ces lambris et de les couvrir de personnages de grande proportion. C'est un système de décoration qu'il est bon de signaler.

Quels furent les ornements de l'architecture de la renaissance.

Les panneaux et les frises, les pilastres et les autres membres ar-

chitectoniques, furent couverts d'une très-grande quantité d'imitations du règne animal et du règne végétal. Des amours, des figures diverses, souvent imaginaires, s'enlajaient dans les dessins capricieux, mais toujours conduits avec grâce, qui ont été appelés *arabesques*, domination singulière, puisque les Arabes ont prescrit la nature animée de leurs ouvrages d'imitation.

L'église de Semur nous offre de magnifiques arabesques que voici ;



ARABESQUES DE L'ÉGLISE DE SEMUR (CÔTE-D'OR).

nous en trouvons de sculptées avec une égale finesse dans l'église St.-Pierre de Caen, si remarquable par ses beaux pendentifs, et dans beaucoup d'autres monuments religieux ou civils du XVI^e. siècle.

Les arabesques, pour nous servir du mot impropre qui a prévalu, étaient une imitation des décorations peintes que l'on avait trouvées dans plusieurs monuments antiques où elles avaient pu se conserver, et que l'on montre encore aujourd'hui dans les galeries voûtées et obscures des bains de Titus, à Rome (1). Mais ces ornements peints avaient, chez les Romains, comme à l'époque de la renaissance, été traduits en relief sur la pierre. L'arc de triomphe gallo-romain de Besançon nous en offre un exemple. C'étaient les ornements que décrit Vitruve comme déjà en usage de son temps et menaçant de remplacer les décorations plus simples.

Après les arabesques exécutées en relief avec une finesse d'exécution vraiment remarquable, au XVI^e. siècle, sur les pierres tendres aussi bien que sur le marbre, on peut citer comme ornements habituels les MÉDAILLONS, les CARTOUCHES, les RINCEAUX, etc, etc.,

(1) De cette circonstance les arabesques reçurent d'abord le nom de *grotesques*, c'est-à-dire décoration de grottes ou de lieux souterrains : j'ai vu, il y a 14 ans, les arabesques des bains de Titus, mais elles auront bientôt disparu sous le suif et la fumée, si l'on permet, comme on le faisait aux gardiens, de promener sous ces voûtes des chandelles emmanchées au bout de longues perches pour les faire distinguer dans l'obscurité des galeries.



et plusieurs combinaisons assez gracieuses.

Les *fenêtres* sont souvent à plein-cintre, et sans compartiments en pierre. Les *portes* et les arcades sont également cintrées.

La fenêtre que voici, tirée de l'église de St.-Pierre de Caen, montre le style de la renaissance le mieux caractérisé, non-seulement dans sa forme, mais dans ses accessoires (contreforts-pilastres, clochetons-candélabres, etc., etc.), dans les figures, les médaillons dont elle est surmontée, et dans l'entablement à balustrade qui couronne le tout. Cette balustrade avec ses entrelacs gracieux et ses personnages nus, reproduit un des types de ce genre les plus gracieux du XVI^e. siècle.

Les fenêtres cintrées de cette forme n'atteignirent jamais que des proportions moyennes et uniformes, très-différentes en cela des énormes fenêtres de toute proportion qui, au XV^e. siècle, avaient dominé dans la plupart des grands édifices, et dont il fallait absolument ternir la lumière au moyen des vitraux peints.

Les *arcades*, cintrées comme les fenêtres, et à peu près ornées de même, offrirent sur leurs supports, à l'intérieur des nefs particulièrement, des encorbellements de forme très-élégante, destinés à recevoir des statues et couronnés de dais circulaires terminés en pyramides; il n'y a guère d'églises de la renaissance un peu importantes qui n'en présentent des exemples.

Les *portes* principales qui ont le privilège d'attirer les regards, plus que toute autre partie des édifices, ont été aussi plus ornées que les fenêtres et les arcades dans plusieurs de nos églises de la renaissance.



La porte suivante, tirée d'un édifice civil, offre la même disposition que plusieurs portes d'église que j'ai dessinées.

Les contreforts se dissimulent et se transforment en pilastres ou en chambranles.

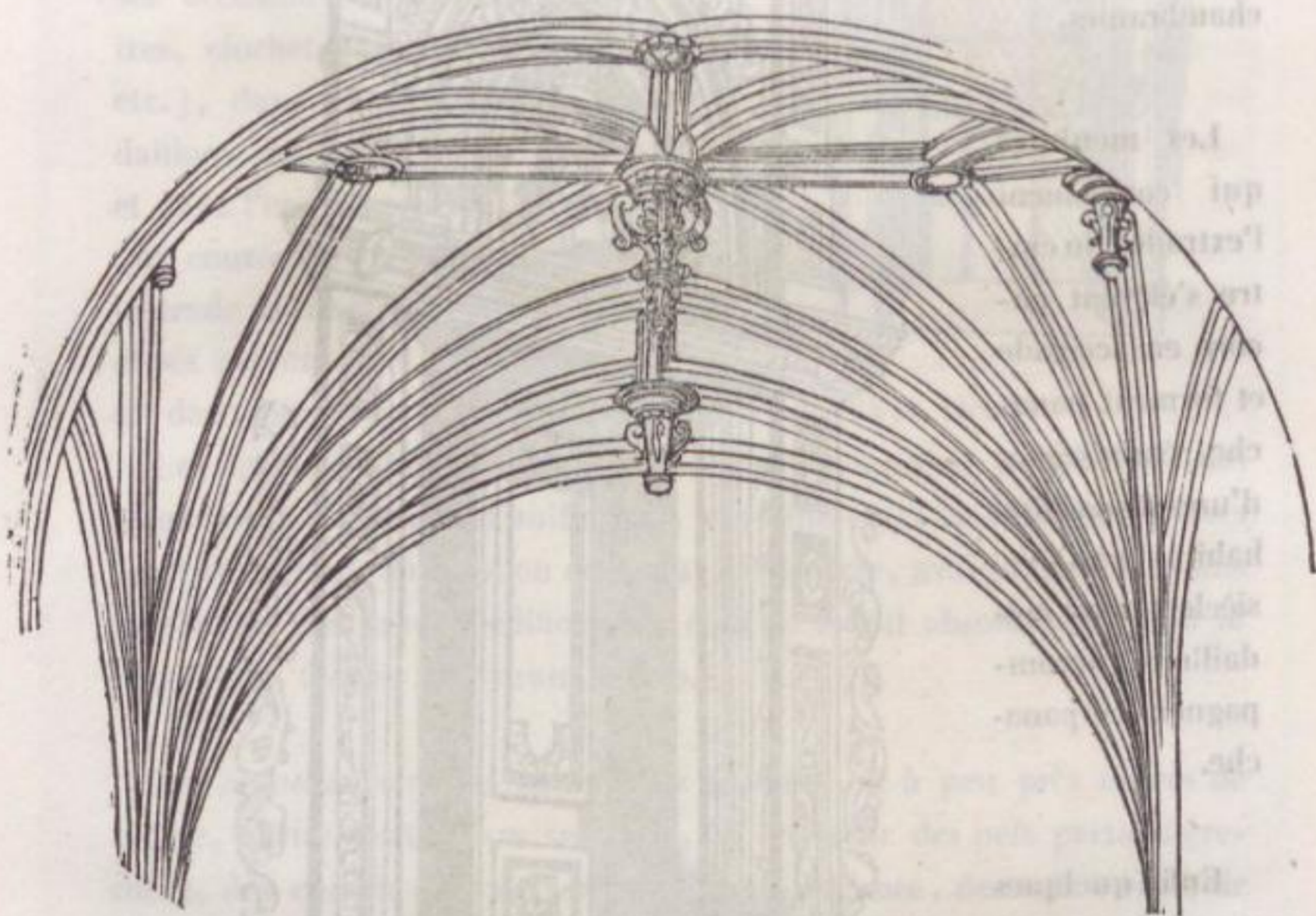
Les moulures qui couronnent l'extrados du cintre s'élèvent encore en accolade et forment panache, réminiscence d'une disposition habituelle au XV^e. siècle : deux médaillons accompagnent ce panache.

Enfin quelques rinceaux courent çà et là sur les parties lisses pour que toutes les surfaces soient ornementées ou couvertes de ciselures.



Entablement. Dans l'entablement on distingue l'archivolte, la frise et la corniche, et les proportions antiques sont souvent observées.

Les voûtes conservent souvent la forme ogivale, mais elles tendent à se surbaissier et parfois elles sont à plein-cintre; elles sont le plus ordinairement couvertes de culs-de-lampe et de pendentifs, ornés d'un grand nombre de ciselures, comme dans le spécimen suivant. Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on voit suspendus ces culs-de-lampe imitant les stalactites dont les eaux tapissent certaines grottes, et qu'on se promène sous ces voûtes d'où pendent des pierres pesant plusieurs mille livres. Ainsi, au lieu de s'élever suivant le génie primitif, les arcs des voûtes tendaient à se rapprocher du sol.



VOÛTE A PENDENTIFS DE LA RENAISSANCE.

Beaucoup d'églises rurales et même quelques grandes églises n'ont encore, au XVI^e. siècle, que des voûtes en bois, et comme ces lambris sont assez importants, il est bon d'en dire un mot (1); ils se composent,

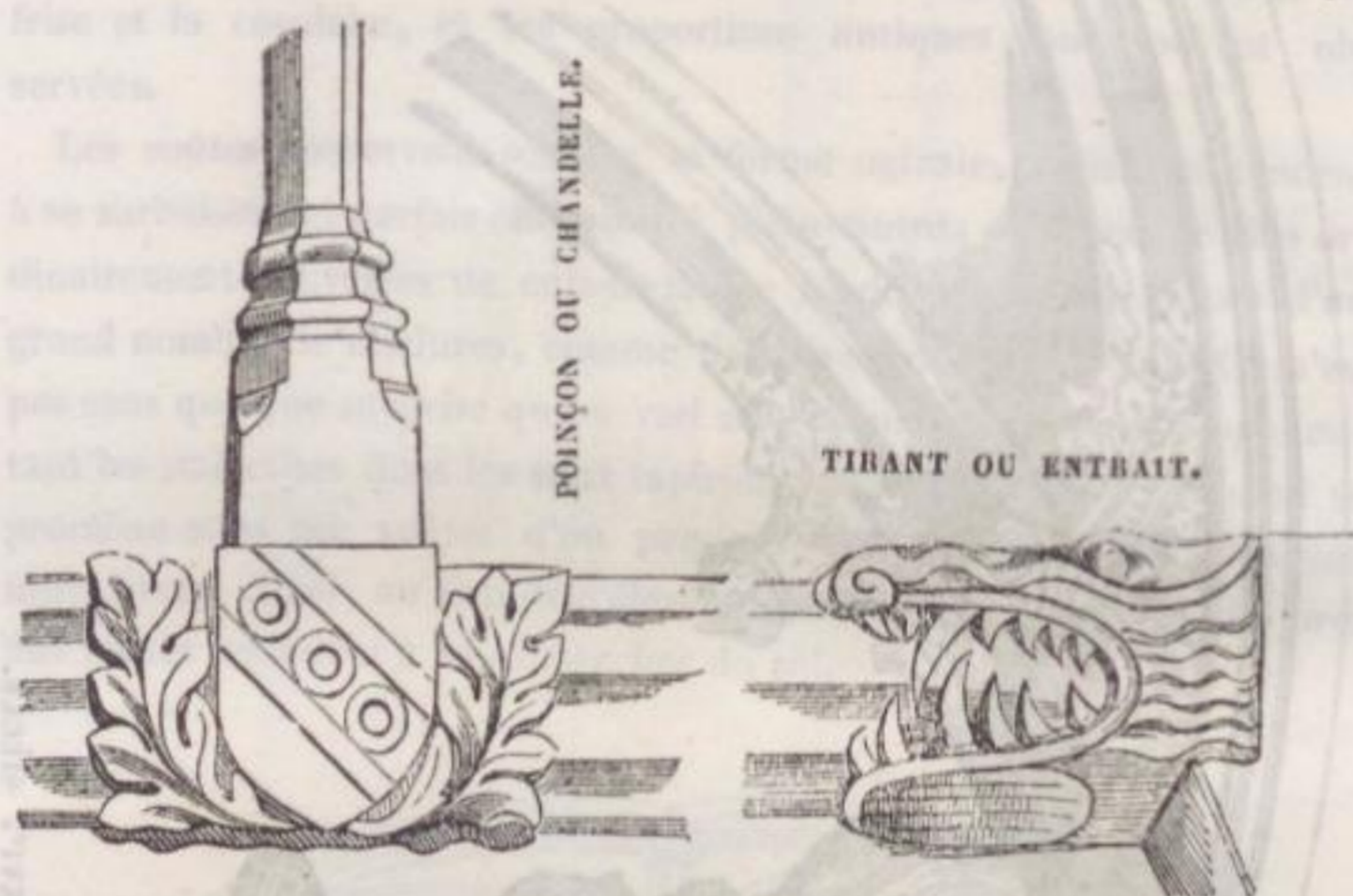
(1) Les lambris antérieurs au XV^e. siècle ont presque disparu et sont tombés en pourriture: voilà pourquoi nous n'en avons pas parlé dans les chapitres consacrés au XIII^e. et au XIV^e. siècle.



VOUTE A PENDENTIFS DU XVI^e. SIÈCLE.

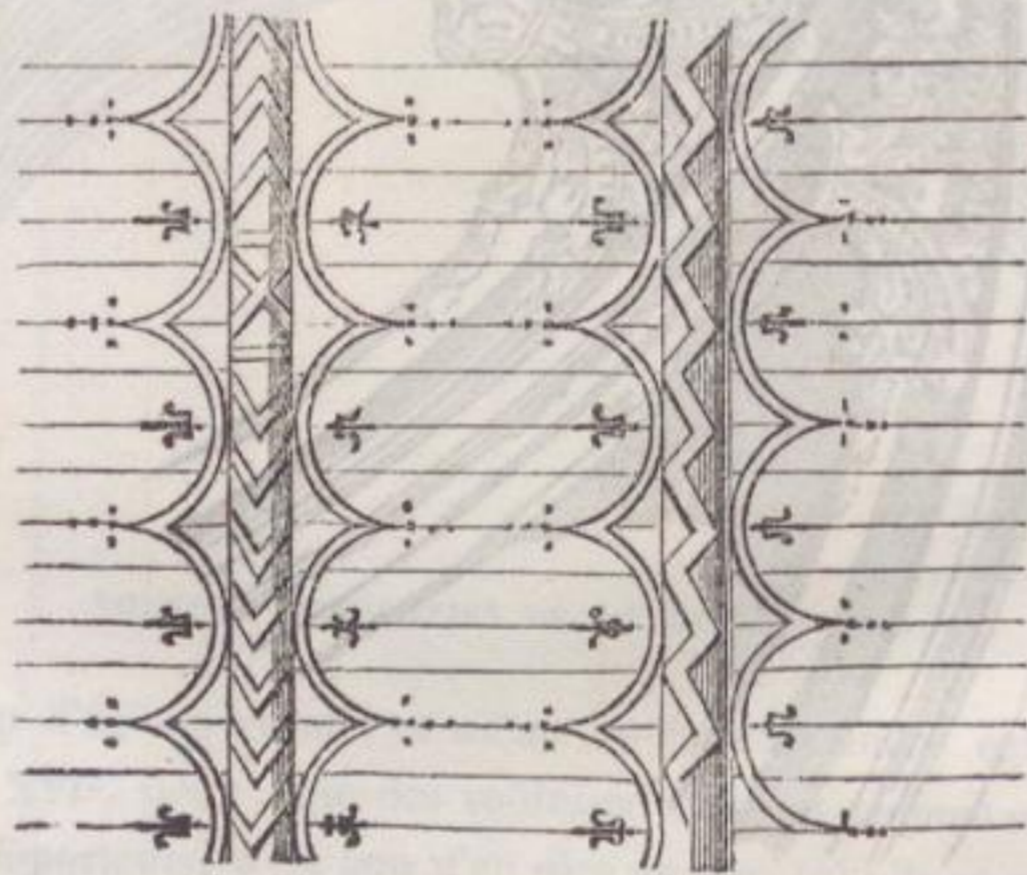
comme dans les édifices civils de la même époque, des poutres placées sur le sens de l'épaisseur des murs et qu'on nomme *sablières*, des arbalétriers qui dessinent l'ogive ou le cintre, si l'église est cintrée.

Ceux-ci sont maintenus par des poutres transversales appelées *tirants*. La poutre *faitière* est portée de distance en distance par des po-

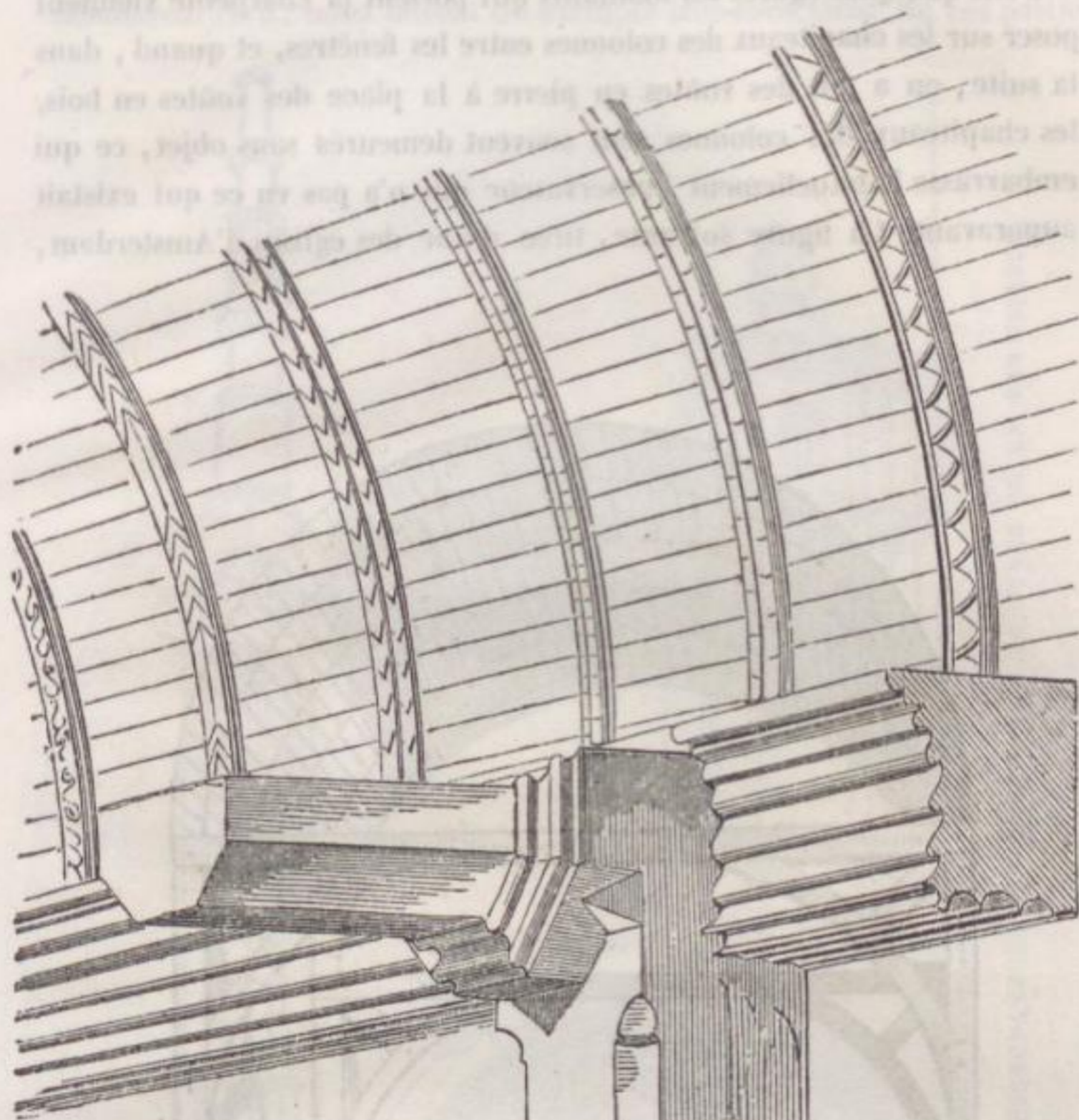


teaux ou *poinçons* s'élevant verticalement des tirants jusqu'au sommet de la voûte.

Les planches qui cachent les chevrons et forment le contour apparent de la voûte ont été quelquefois couverts de peintures, et les lignes de jonction ont été dissimulées par des tringles sculptées. M. Bordeaux, qui a fait une collection des ornements peints sur les lambris de nos églises, a reconnu qu'ils ont été faits à l'aide d'un emporte-pièce. Voici



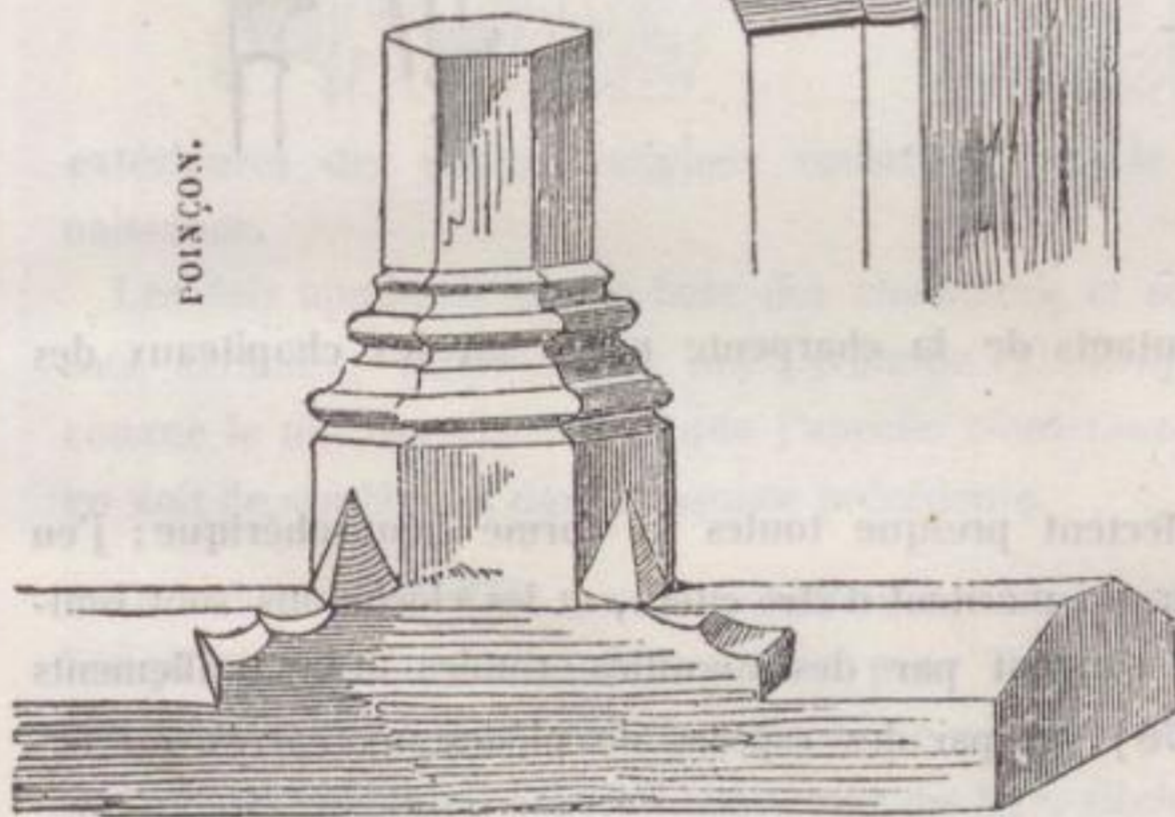
un exemple des dessins obtenus par ce procédé sur le merrain non peint des voûtes. La planche suivante montre une voûte en bois du XVI^e siècle avec le poinçon et le tirant d'une autre voûte.



FRAGMENT D'UNE VOUTE EN BOIS DE FORME CINTRÉE.

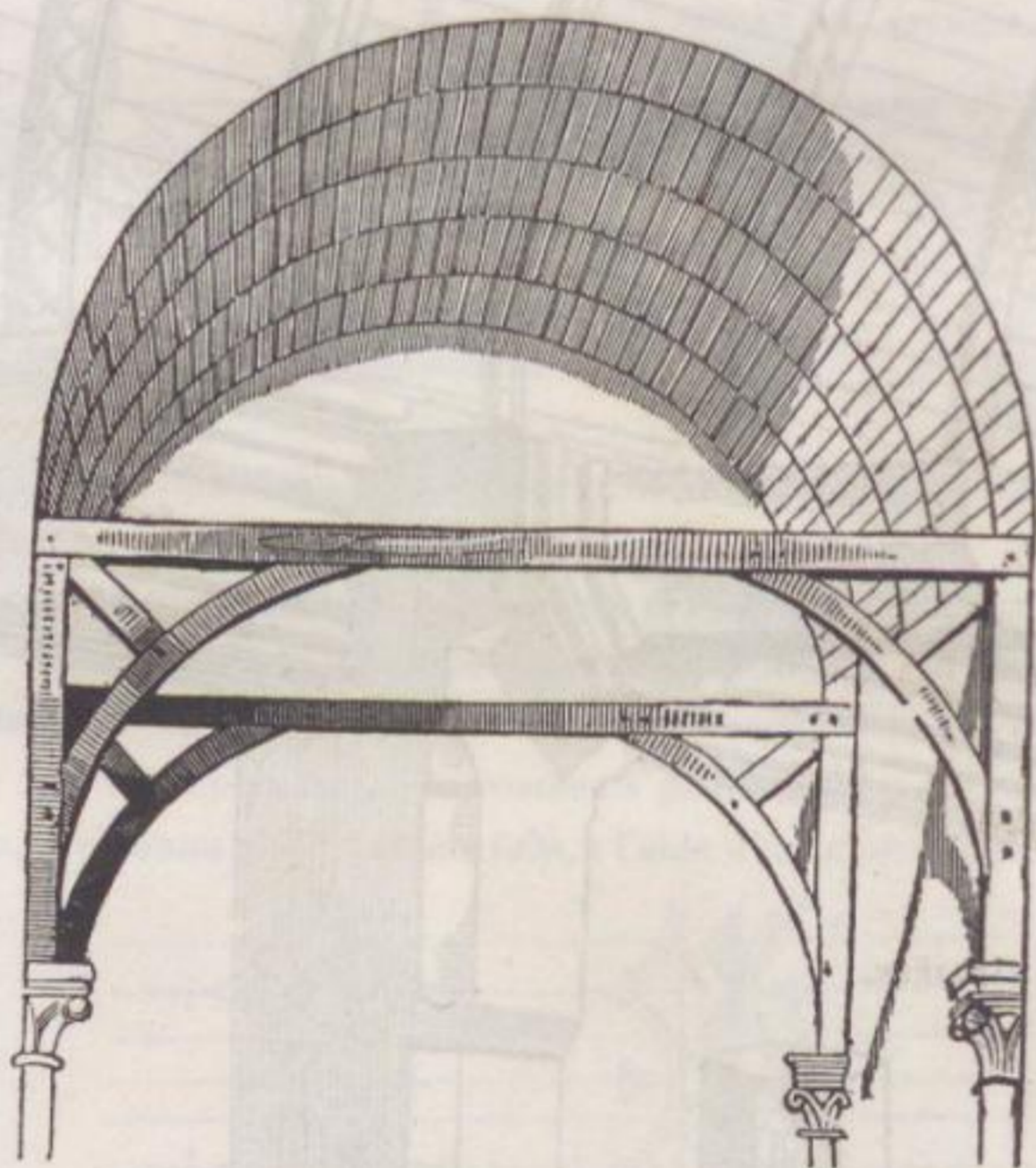
SABLIÈRE.

FOINÇON.



TIRANT.

Dans quelques églises les montants qui portent la charpente viennent poser sur les chapiteaux des colonnes entre les fenêtres, et quand, dans la suite, on a fait des voûtes en pierre à la place des voûtes en bois, les chapiteaux des colonnes sont souvent demeurés sans objet, ce qui embarrasse habituellement l'observateur qui n'a pas vu ce qui existait auparavant. La figure suivante, tirée d'une des églises d'Amsterdam,

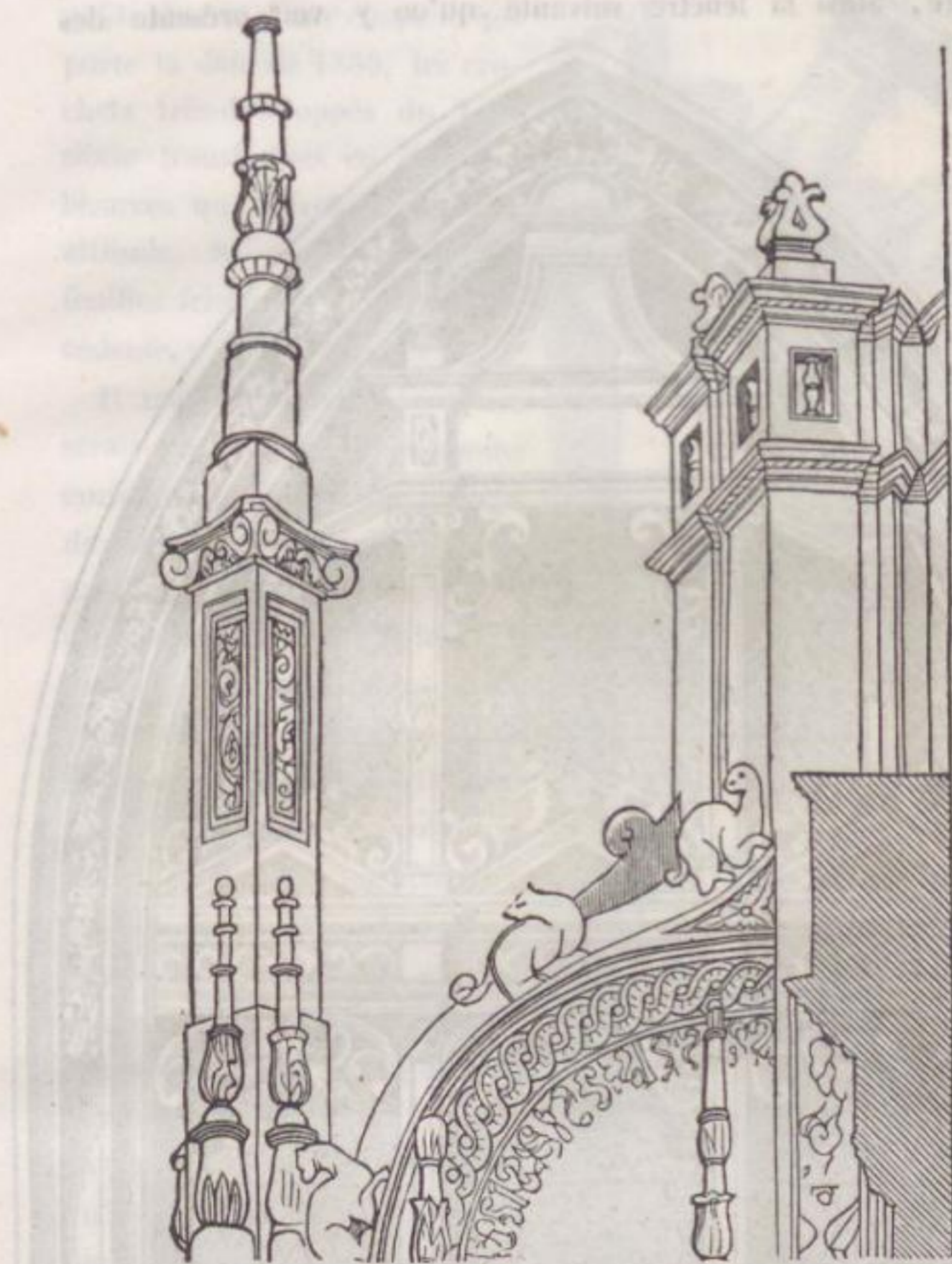


montre les montants de la charpente posés sur les chapiteaux des colonnes.

Les *tours* affectent presque toutes la forme hémisphérique; j'en connais très-peu qui méritent d'être citées, et les clochetons sont remplacés le plus souvent par des aiguilles rondes avec renflements (V. la page 578), et par des espèces de piédestaux carrés ou octogones.

Le clocheton et l'arc-boutant que voici, quoiqu'ils soient tirés d'un

monument civil, nous offrent un exemple très-caractérisé de ces parties



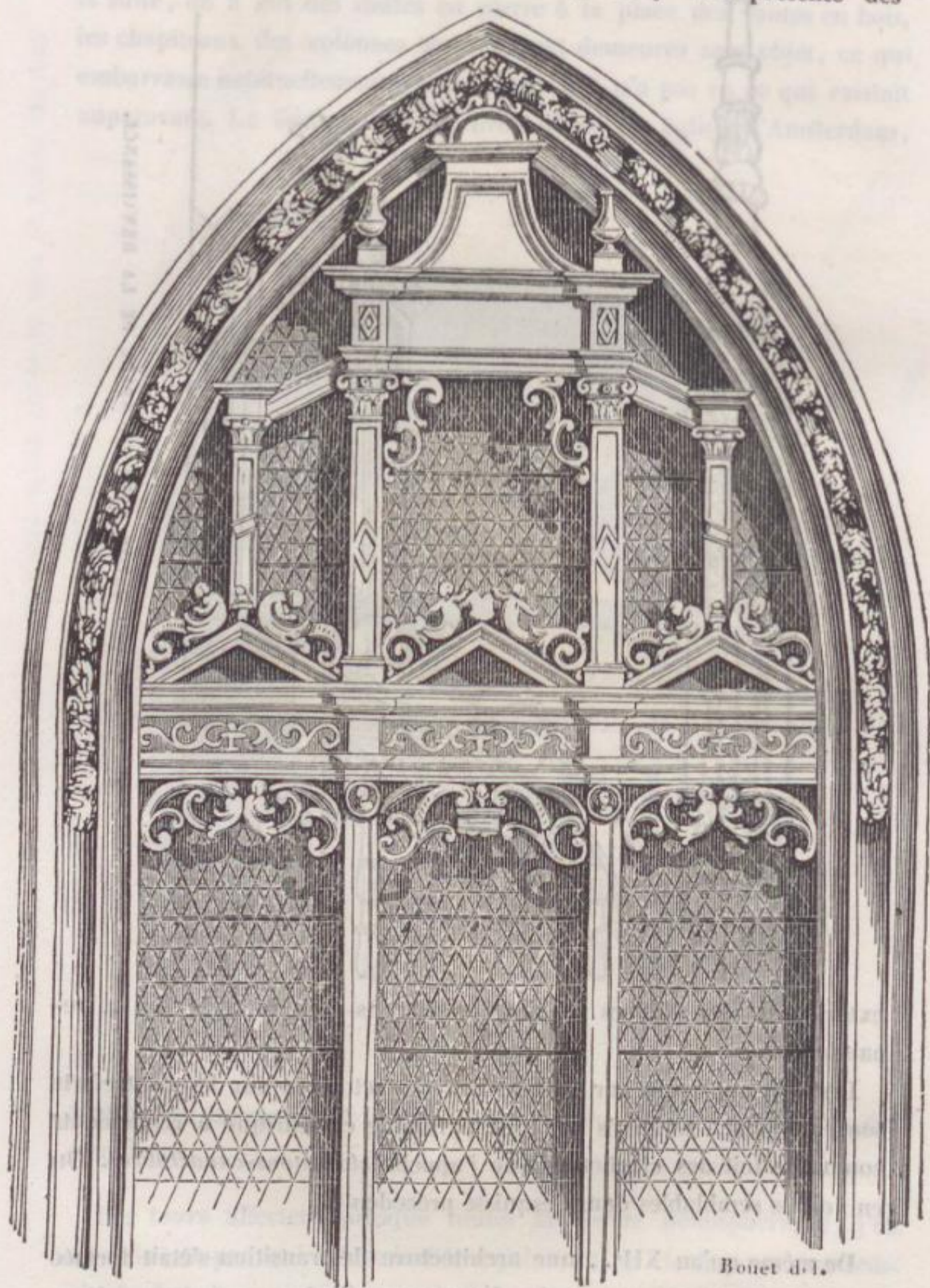
ARC-BOUTANT ET CLOCHETON DANS LE STYLE DE LA RENAISSANCE.

extérieures des édifices religieux construits dans le style de la renaissance.

Les *dais* appliqués sur la base des clochetons et sur les contreforts sont arrondis, terminés par une pyramide cylindrique à renflements comme le toit des clochetons que j'appelle *clochetons-candélabres*. On en voit de semblables dans l'esquisse précédente.

De même qu'au XII^{e.}, une architecture de transition s'était formée lorsqu'on avait abandonné le cintre pour l'ogive; on vit paraître, lorsqu'on revint au cintre, un style mixte résultant de la combinaison des formes classiques avec les ornements du XV^{e.} siècle. Le plein-cintre romain se montra couvert de la riche parure du style ogival, et l'ogive se maria aux arabesques et aux frontons antiques.

L'église de la Ferté-Bernard (Sarthe) nous offre des exemples de ce mélange, ainsi la fenêtre suivante qu'on y voit présente des



UNE FENÊTRE DE L'ÉGLISE DE LA FERTÉ-BERNARD.

compartiments dans le style de la renaissance (pilastres, frontons, pendentifs) au milieu d'une grande ogive bordée de moulures dans le style du XV^e. siècle.

Nous voyons sur les rampants du toit d'une chapelle qui porte la date de 1530, les crochets très-développés du XV^e. siècle transformés en animaux bizarres qui suivent dans leur attitude le mouvement des feuilles frisées de l'époque précédente.

Il me resterait, et ceci ne serait pas la partie la moins curieuse du tableau que je viens de présenter, à examiner comment le style de la renaissance s'introduisit et vint se substituer à l'ancien style dans les différentes régions de la France; à faire connaître dans quelle contrée cette *innovation malheureuse*, selon moi, fut accueillie avec le plus d'empressement. Mais cette introduction, plus ou moins rapide suivant les lieux, dut tenir à une multitude de circonstances que je n'ai point eu le loisir de rechercher et qu'il me serait impossible d'indiquer autrement que pour certains pays. On sait que des artistes italiens, attirés en France par Louis XII et par François I^{er}., artistes parmi lesquels on cite Léonard de Vinci, Joconde, Primatice, André del Sarte, Pierre Ponce, y apportèrent le goût du style italien. Philibert de Lorme, Pierre Lescot, Bullant, et plusieurs autres architectes les suivirent dans la voie. Le goût du mo-



narque devint contagieux, les seigneurs et les hauts dignitaires de l'Etat s'empressèrent de l'imiter en faisant reconstruire leurs châteaux et leurs maisons de ville. Les bords de la Loire nous offrent une zone très-riche de monuments de cette espèce.

Distribution géographique. S'il m'est difficile d'indiquer la géographie des monuments de la renaissance, au moins puis-je affirmer, dès ce moment, que ce style n'a pas partout présenté les mêmes caractères.

Je crois pouvoir dire aussi que la Belgique, l'Alsace et la Lorraine, ont mis peu d'empressement à l'adopter pour leurs constructions. Autant que j'ai pu le remarquer, durant mes courtes excursions dans ces pays, les exemples du style de la renaissance y sont rares encore au XVI^e. siècle; on y est avec raison resté fidèle à l'architecture ogivale qui avait acquis, au XV^e. siècle, un si haut degré de perfection dans ces régions septentrionales, pendant que chez nous on revenait au classique, par l'intermédiaire de ce style mixte dont le palais de Georges d'Amboise, à Gaillon, et quelques autres monuments fournissent de beaux types.

L'Angleterre n'a guère adopté le style de la renaissance qu'au commencement du XVII^e. siècle.

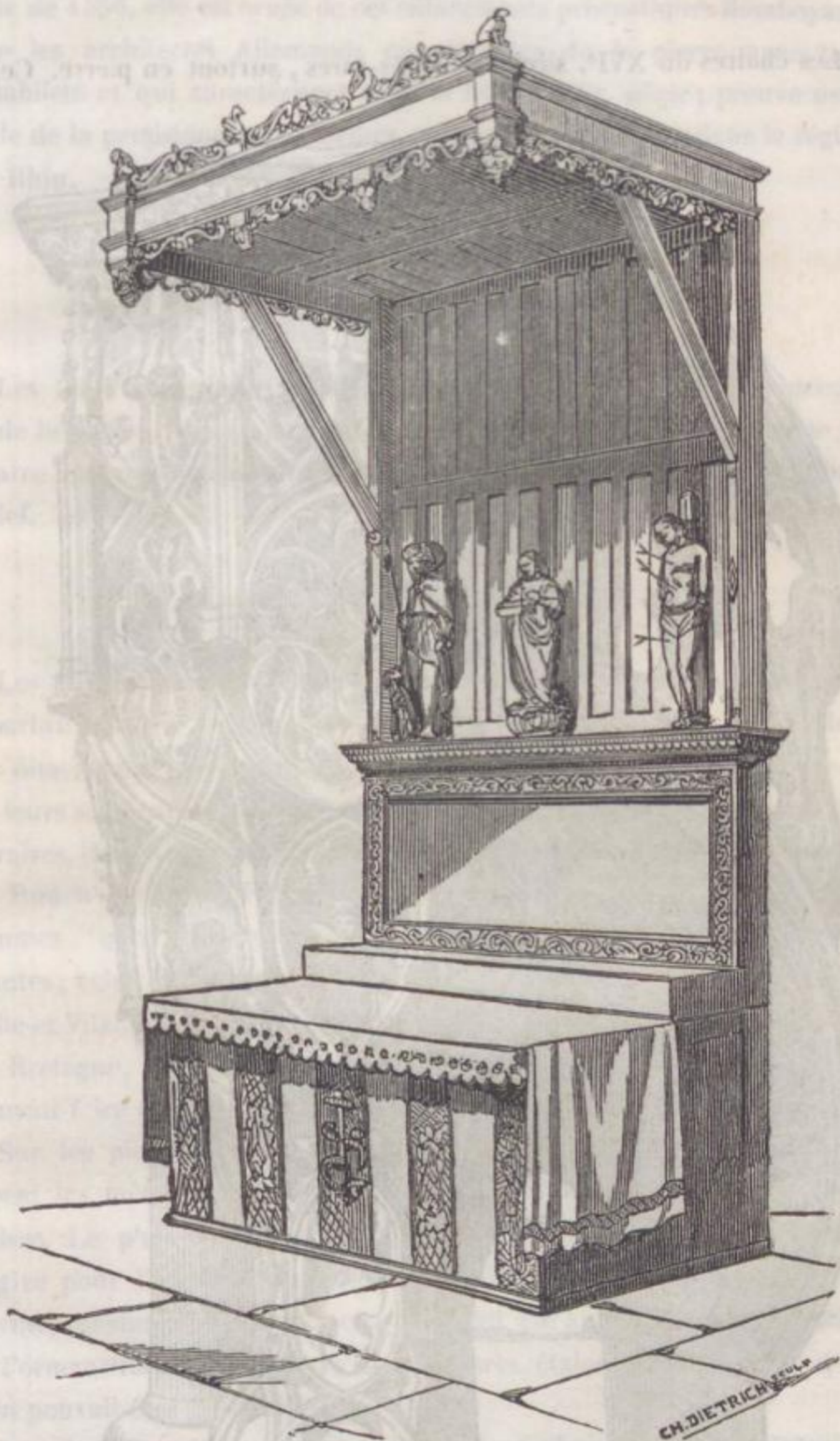
Parmi les églises de la renaissance on peut citer, en France, celle de St.-Eustache à Paris, la façade occidentale de Villeneuve-le-Roi, l'église de Gisors, le portail de Ste.-Clotilde aux Andelys, les absides de St.-Pierre et de St.-Sauveur de Caen, l'église d'Argentan, diverses parties de l'église de Brou (Ain), etc., etc., etc.

AUTELS, FONTS BAPTISMAUX, CHAIRES, TOMBEAUX, TISSUS, PALÉOGRAPHIE MURALE AU XVI^e. SIÈCLE.

Autels.

Le style de la renaissance changea, comme on doit le prévoir, le système d'ornementation des autels, et les formes anciennes furent modifiées; on vit paraître les rétables à colonnes et à frontons qui se répandirent partout vers la fin du XVI^e. siècle et formèrent de véritables monuments d'architecture moderne dans les églises ogivales. Cette révolution dans la forme des rétables et des autels fit boucher les fenêtres du chevet, et occasionna les travaux les plus déplorables et les plus disparates. Il n'y a guère d'églises de campagne dont les fenêtres orientales n'aient été ainsi condamnées.

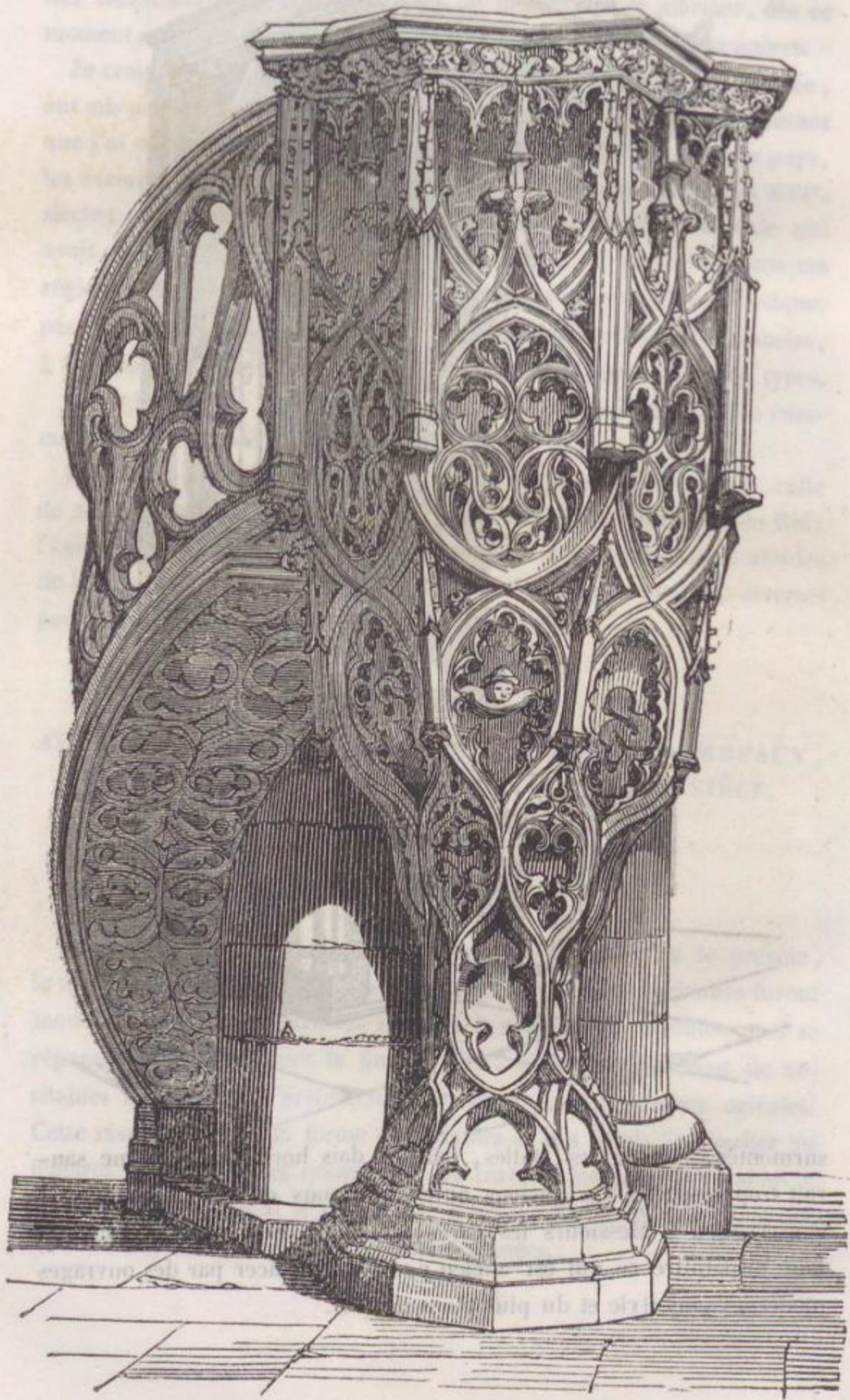
Il existe encore, dans quelques églises de campagne, des rétables en bois, du XVI^e. siècle, dans le genre de celui que nous donnons ici,



surmontés, comme les stalles, par un dais horizontal. On ne saurait trop respecter ces anciens autels, et nous en recommandons la conservation à Messieurs les curés, malheureusement trop portés à faire disparaître ce qui est ancien pour le remplacer par des ouvrages modernes sans style et du plus mauvais goût.

Chaires.

Les chaires du XVI^e. siècle sont très-rares, surtout en pierre. Celle



CHAIRE DE BALE EN SUISSE.

de Bâle en Suisse, qui est en grès vosgien comme celle de Strasbourg, est citée comme une des plus remarquables. Quoiqu'elle porte la date de 1586, elle est ornée de ces enlacements prismatiques flamboyants que les architectes Allemands ont détachés de la pierre avec tant d'habileté et qui caractérisent aussi la fin du XV^e. siècle ; preuve nouvelle de la persistance des formes ogivales prismatiques dans la région du Rhin.

Fonts baptismaux.

Les fonts baptismaux nouvellement établis se revêtirent de rinceaux et de broderies. Dans quelques-unes, la circonférence est partagée en quatre panneaux encadrant des sujets religieux exécutés en bas-relief.

Tombeaux.

Les artistes de la renaissance, trouvant dans les matériaux précieux (marbre, albâtre, etc.) qu'ils pouvaient employer pour ces édifices de dimensions moyennes, une finesse très-favorable à la délicatesse de leurs sculptures, exécutèrent avec prédilection les monuments funéraires. Les tombeaux des cardinaux d'Ambroise dans la cathédrale de Rouen ; celui de François II, duc de Bretagne, et de ses deux femmes, que l'on voit dans le transept sud de la cathédrale de Nantes ; celui qui existe dans le transept nord de la cathédrale de Dol (Ille-et-Vilaine), les tombeaux de François I^{er}., de Louis XII et d'Anne de Bretagne, à St.-Denis, montrent, avec beaucoup d'autres, ce qu'on pouvait faire en ce genre de plus magnifique.

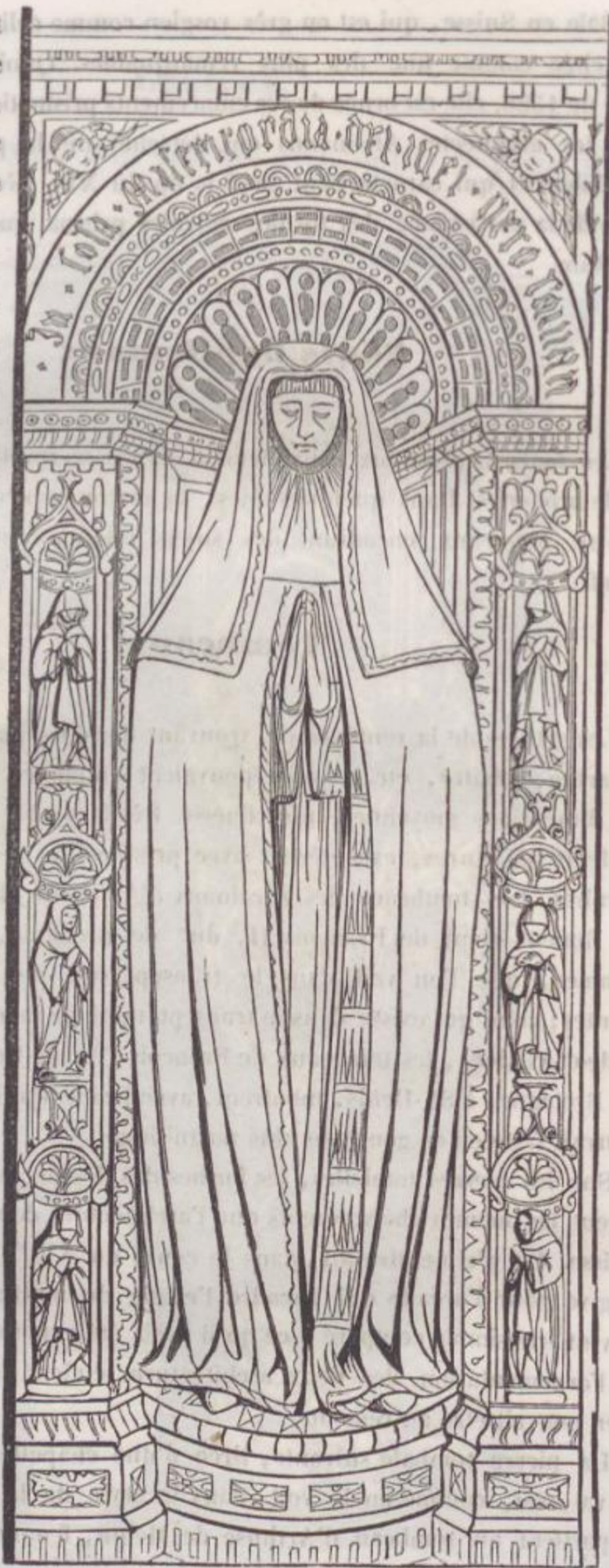
Sur les pierres tombales, les formes des dessins gravés au trait subirent les mêmes changements que l'architecture dont ils offraient l'esquisse. Le plein-cintre fut, dans le cours du XVI^e. siècle substitué à l'ogive pour l'arcade qui encadre l'effigie du mort ; cet encadrement devint très-simple comparé à ce qu'il avait été auparavant : le principe et l'ornementation des deux architectures étaient si différents, qu'il n'en pouvait être autrement.

La pierre tombale suivante, tirée d'une chapelle des environs de Laval, est, comme on le voit, dans le style de la renaissance ; elle appartient au tombeau d'Arthuse de Melun, femme d'Ollivier de la Chapelle, qui mourut vers 1520.

La défunte est figurée dans une niche dont la voûte est ornée d'une coquille dont les plis flabelliformes encadrent avec grâce la tête d'Arthuse. Des pleureurs, au nombre de trois de chaque côté, tapissent les pilastres qui portent le cintre, et sur l'archivolte on lit, en caractères gothiques :

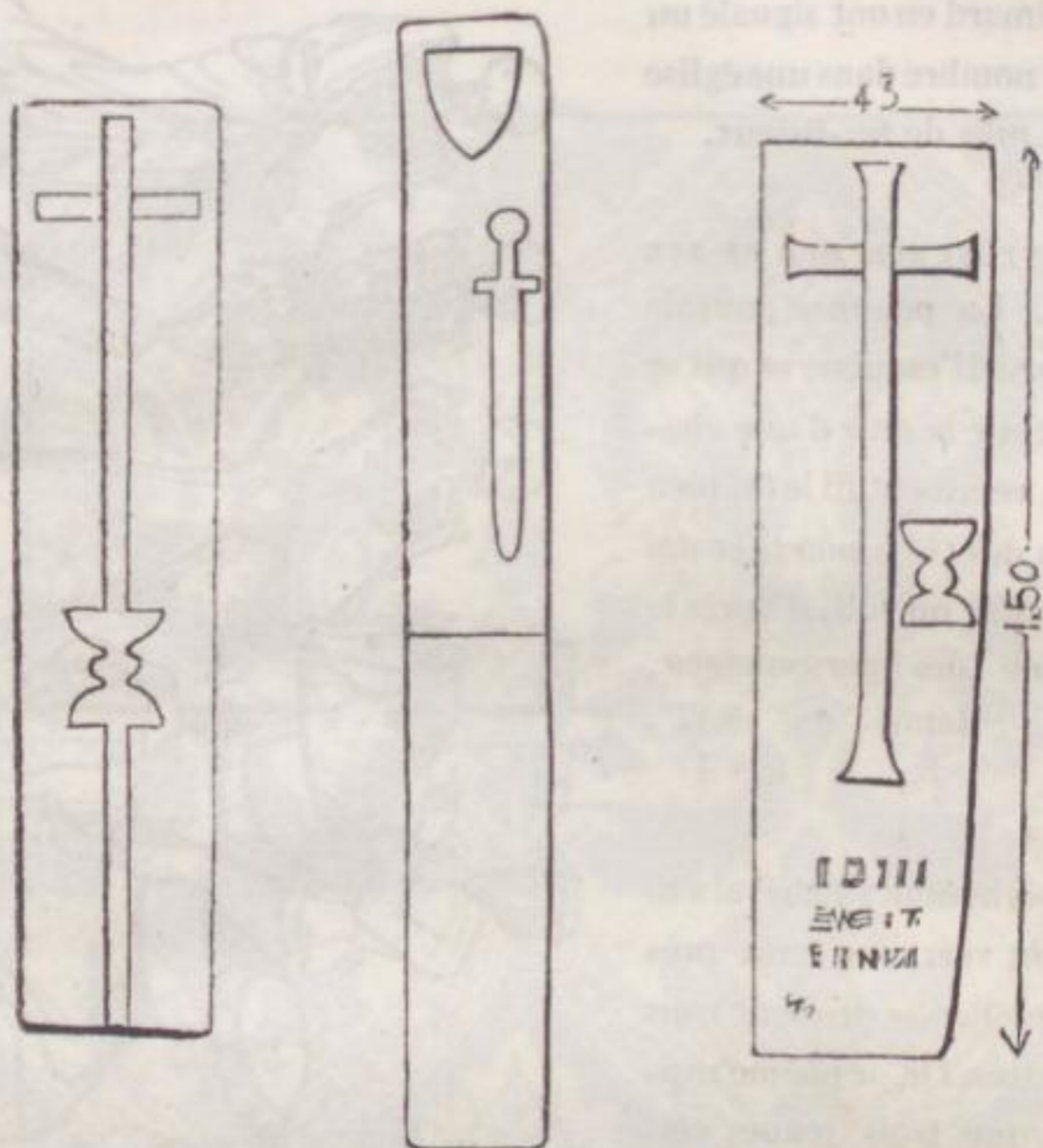
IN SOLA MISE-
RICORDIA DEI MEI
QUEBO SALVARI.

Dans les pays où les matériaux sont difficiles à tailler, comme dans les régions granitiques, dans celles où dominent les grès et certaines roches très-dures, les pierres tombales n'ont pu recevoir que peu de mou-
lures. On s'est



PIERRE TOMBALE D'ARTHUSE DE MELUN, FEMME D'OLLIVIER DE LA CHAPELLE.

borné, comme on l'avait fait auparavant, à y figurer, tantôt en creux, mais souvent en relief, une croix avec quelques attributs



rappelant la profession du défunt (1) : ainsi, pour les ecclésiastiques on trouve habituellement un calice près de la croix : pour un écuyer un écusson et une épée. Ce système, le plus simple de tous, s'est perpétué durant le XVII^e. siècle.

J'ai trouvé des tombeaux de cette espèce dans beau-

(1) Dans le XV^e. siècle et les époques antérieures, ce système de pierres tombales avait été en usage dans les pays de grès, de granite et de pierres d'un grain grossier; alors l'encadrement était quelquefois un peu plus élégant et dans le style ogival, comme cette pierre en granite dessinée par M. Bouet à Loctudi, département du Finistère.

Elle est ornée d'une arcade subtrilobée avec fronton à crochets et panache, accompagné de deux clochetons. Au milieu de cet encadrement s'élève une croix flanquée de deux écussons, ce qui porte à croire que la tombe renferme deux personnes, peut-être le mari et la femme.



coup de contrées de la France; MM. de Barthélemy et Guimard en ont signalé un grand nombre dans une église située près de St.-Brieux.

PEINTURE SUR MUR ET SUR VERRE. La peinture murale dont voici l'esquisse et qui se voyait sur le mur d'une chapelle, représentait le *lai* bien connu des *trois morts et des trois vifs*; on voit, d'après le costume des personnages, qu'elle datait du XVI^e. siècle.

Trois hommes à cheval s'avancent vers une croix près de laquelle se dressent trois squelettes. Or, le poème rapporte que trois jeunes seigneurs cheminaient gaiement pensant aux plaisirs et à la chasse, quand ils rencontrèrent trois squelettes qui leur adressèrent de sérieuses réflexions sur la vanité des choses humaines. Ce sujet, que nous trouvons au XVI^e. siècle, avait déjà été usité dès le XIII^e.

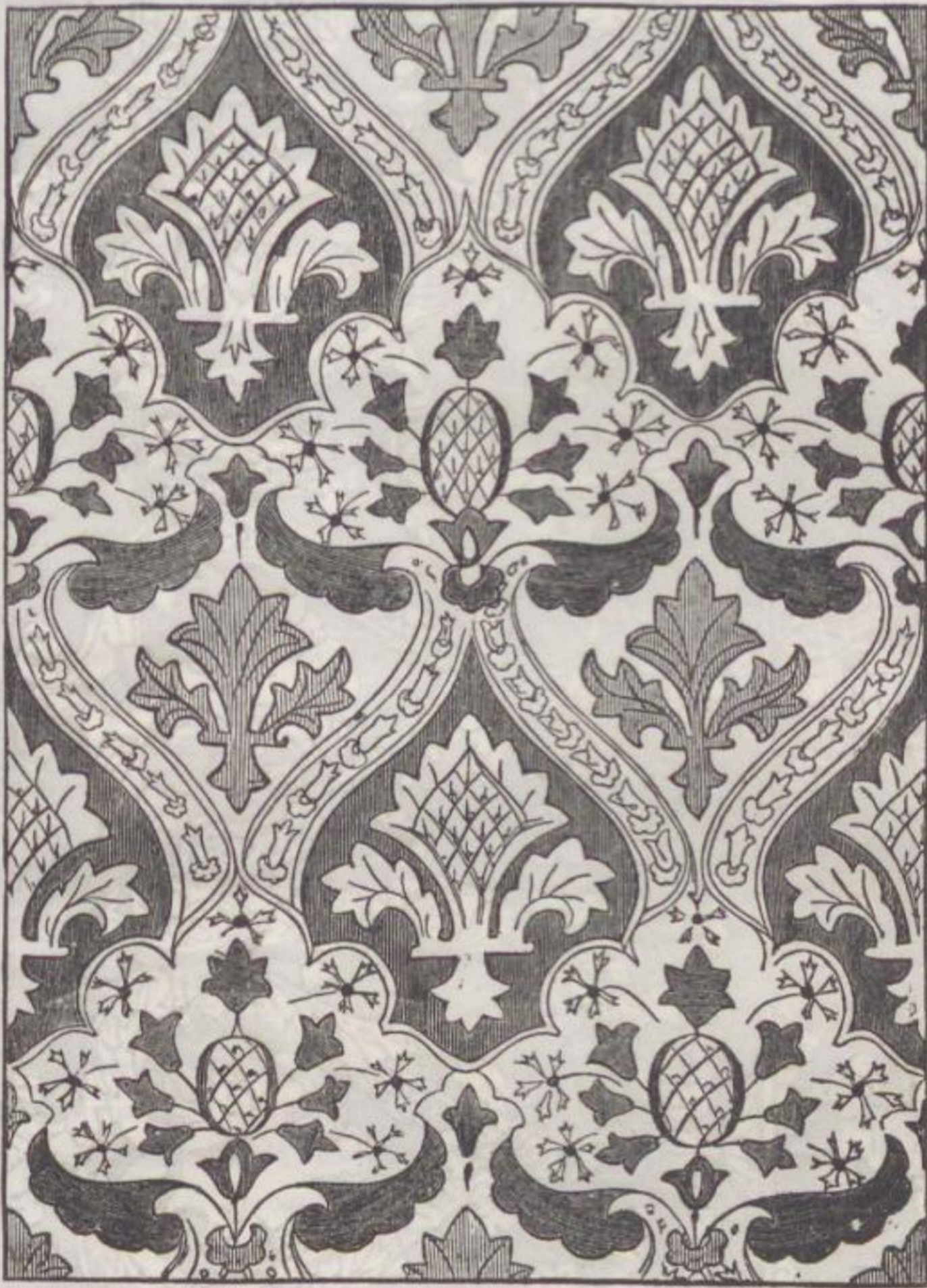
Voici le dessin d'une peinture murale nouvellement restaurée, qui existe sur la clôture du chœur d'Amiens, si remarquable par ses bas-reliefs; elle date



PEINTURE MURALE DU XVI^e. SIÈCLE.

ARTS ET MÉTIERS DE LA BIÈRE

de la première moitié du XVI^e. siècle et figure une tenture du temps.



PEINTURE MURALE DU XVI^e. SIÈCLE, A AMIENS.

Ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que les rinceaux et les arabesques formaient, au XVI^e. siècle, l'encadrement habituel des figures peintes, comme elles le faisaient pour les sculptures.

Il en était de même pour les vitraux quand on avait adopté pour eux le style de la renaissance (1).

Voici pour preuve le couronnement d'un des vitraux de Notre-Dame



FRAGMENT D'UN VITRAIL DU XVI^e. SIÈCLE.

de Châlons-sur-Marne : les arabesques y remplacent les clochetons et les dais pyramidaux, qui, dans les vitraux plus anciens, surmontaient les personnages.

(1) Pour les vitraux comme pour les peintures, on continua quelquefois à se servir d'anciens patrons.

La correction du dessin fit des progrès constants dans le cours du XVI^e. siècle, pour l'exécution des figures, et celles qu'on vit sur les vitraux furent souvent une reproduction des dessins de Raphaël, de J. Cousin, des Primatice et des artistes de leur école. Le paysage, l'architecture et tous les autres détails furent traités d'après de nouveaux principes; les pièces de verre furent plus grandes qu'auparavant.

En revanche, ces progrès du dessin continuèrent d'être acquis aux dépens de l'effet et de la couleur.

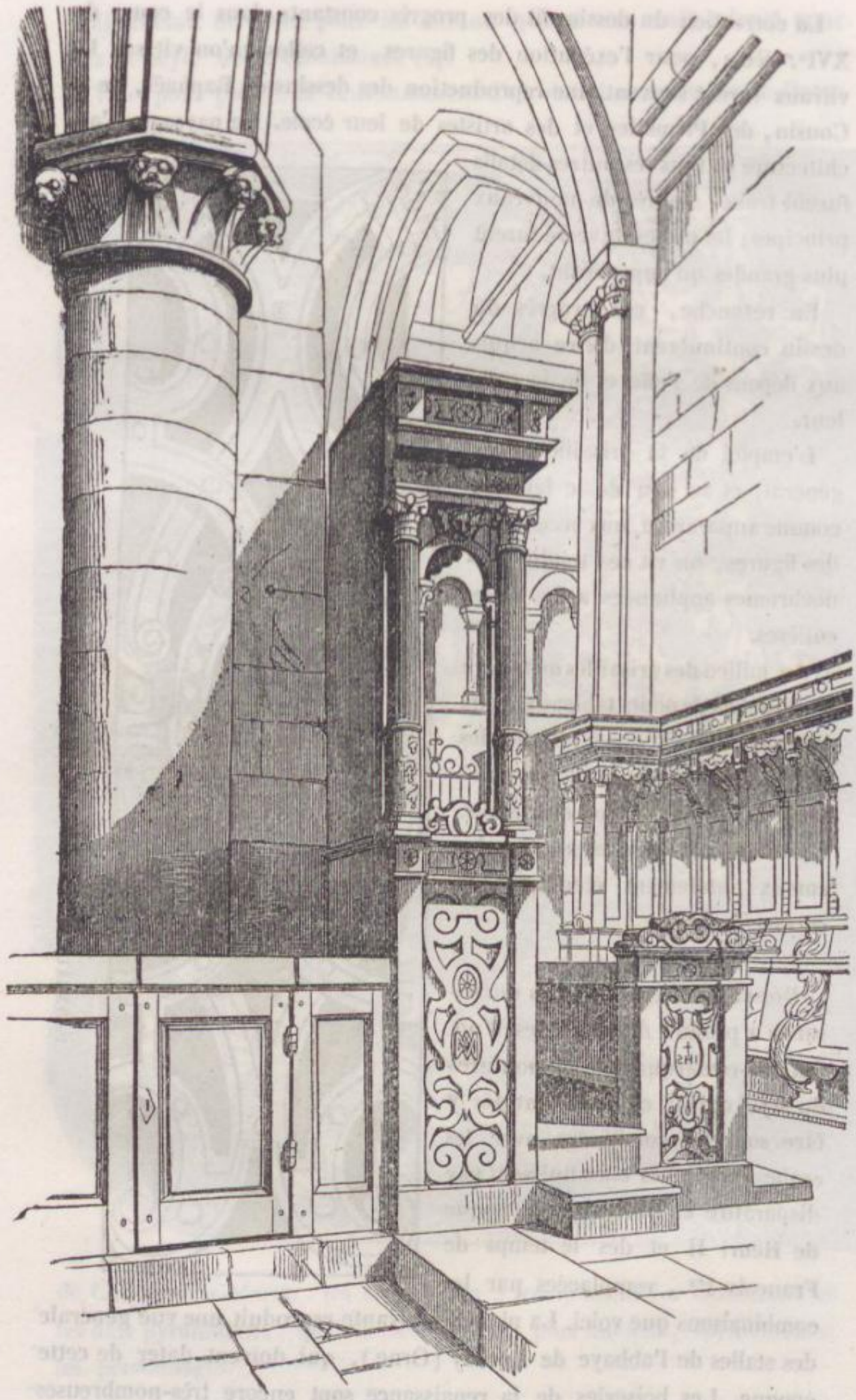
L'emploi de la grisaille devint général, et au lieu de le borner, comme auparavant, aux accessoires des figures, on vit ces teintes monochromes appliquées à des vitres entières.

Au milieu des grisailles on trouve quelquefois de petits tableaux d'une extrême finesse, dans lesquels les artistes épuisaient toutes leurs ressources pour l'exécution des détails. Ces tableaux se peignaient avec des émaux habilement étendus à la surface du verre.

BOISERIES. L'époque de la renaissance a produit des boiseries d'un fini très-remarquable; les moulures du style ogival commencent par y être souvent combinées avec les arabesques, puis elles finissent par disparaître et sont, vers l'époque de Henri II et dès le temps de François I^{er}., remplacées par les combinaisons que voici. La planche suivante reproduit une vue générale des stalles de l'abbaye de Lonlay (Orne), qui doivent dater de cette époque. Les boiseries de la renaissance sont encore très-nombreuses en France.



PANNEAU EN BOIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVI^e. SIÈCLE.



STALLES DE L'ABBAYE DE LONLAY.

Paléographie murale.

Les lettres capitales romaines ont été employées à peu près constamment sur les monuments construits dans le style de la renaissance. Mais le caractère gothique n'avait pas été pour cela complètement abandonné : on le trouve sur un grand nombre de pierres tombales du XVI^e. siècle et du XVII^e. On tenait aux lettres gothiques pour les monuments religieux, comme on tenait pour eux au style ogival.

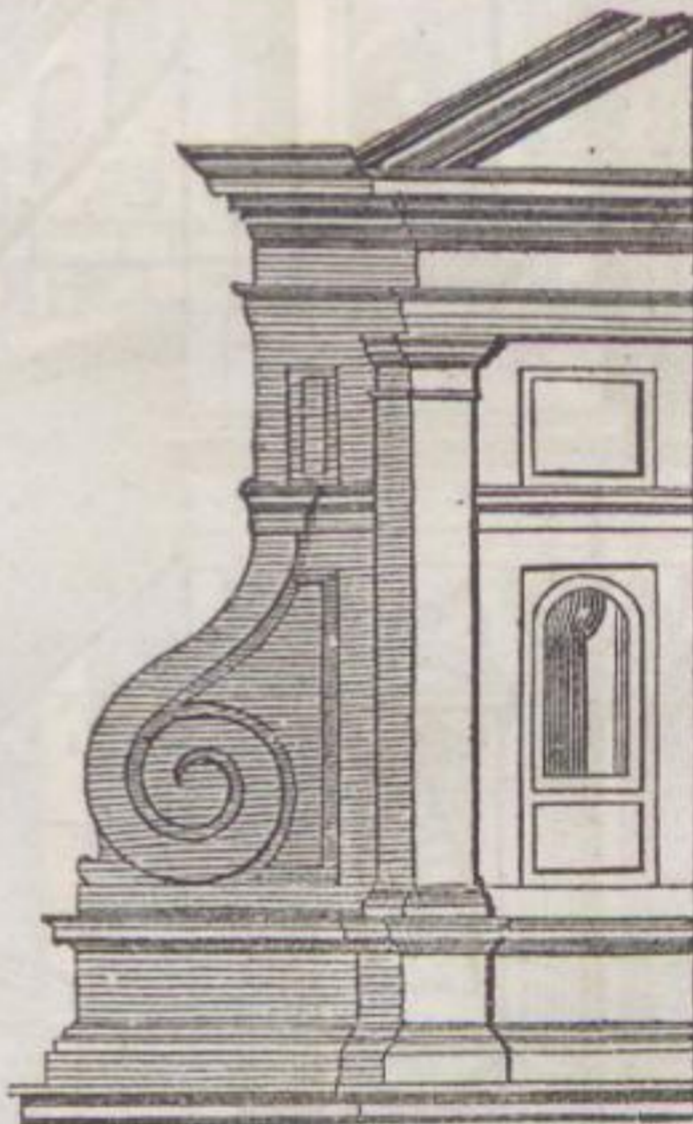
XVII^e. SIÈCLE.

Qu'appelle-t-on la seconde époque de la renaissance ?

On a appelé ainsi, mais je ne veux justifier en aucune manière cette dénomination, les monuments de la fin du XVI^e. siècle et de la 1^{re}. moitié du XVII^e.

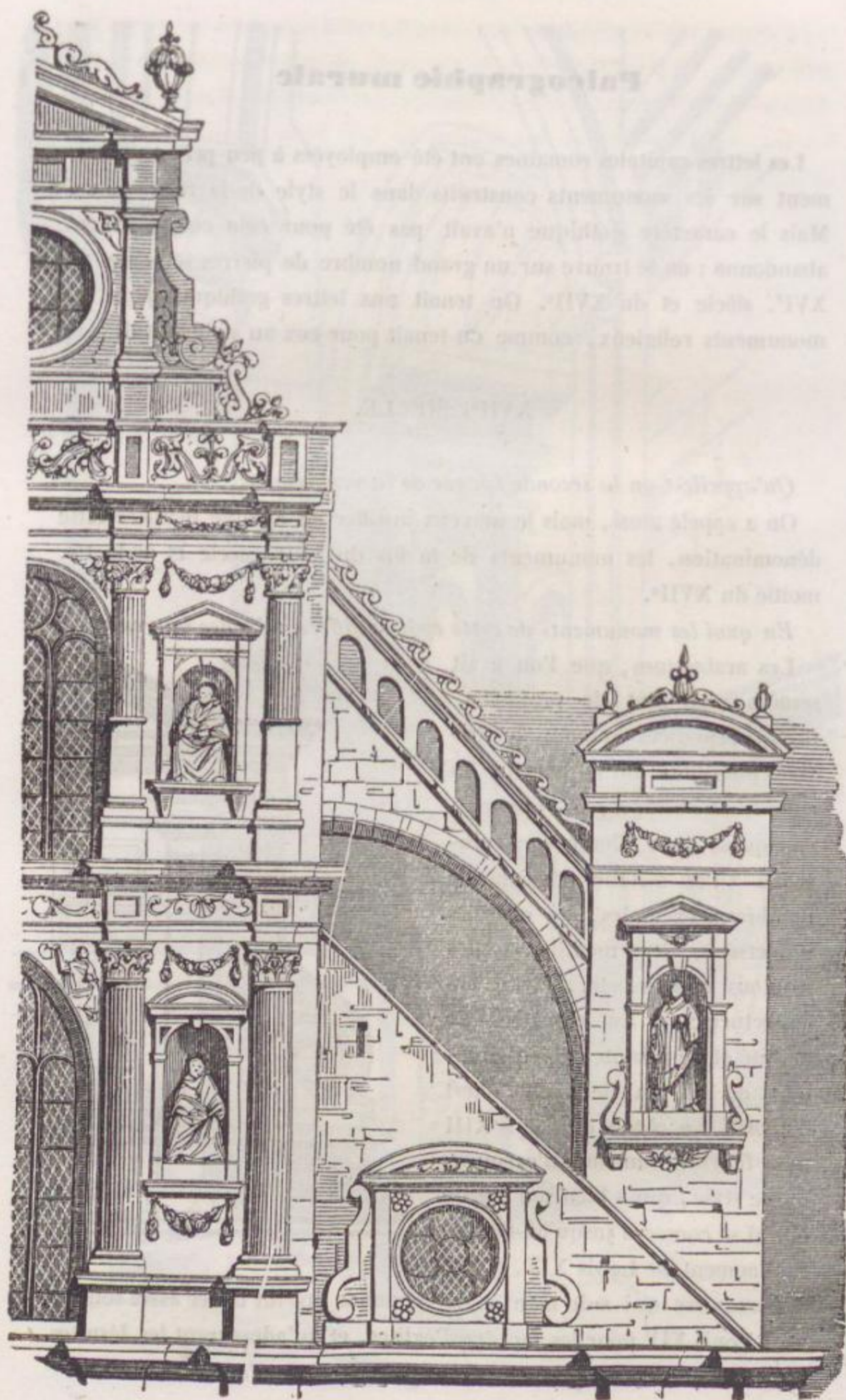
En quoi les monuments de cette époque diffèrent-ils des autres ?

Les arabesques, que l'on avait semées avec tant de profusion, furent répudiées comme de frivoles puérités ; on vit paraître les colonnes à bossages, les appareils rustiques, dont Florence et plusieurs villes d'Italie offraient de nombreux exemples, les consoles renversées, les modillons, les frontons coupés, etc., etc. L'architecture prit un caractère de solidité et de pesanteur bien différent de ce qu'elle avait offert d'abord. Le règne de Louis XIII nous fournit beaucoup d'exemples de ce style, qui a bien son mérite et qui se conserva jusqu'au-delà de l'avènement de Louis XIV, en 1643.

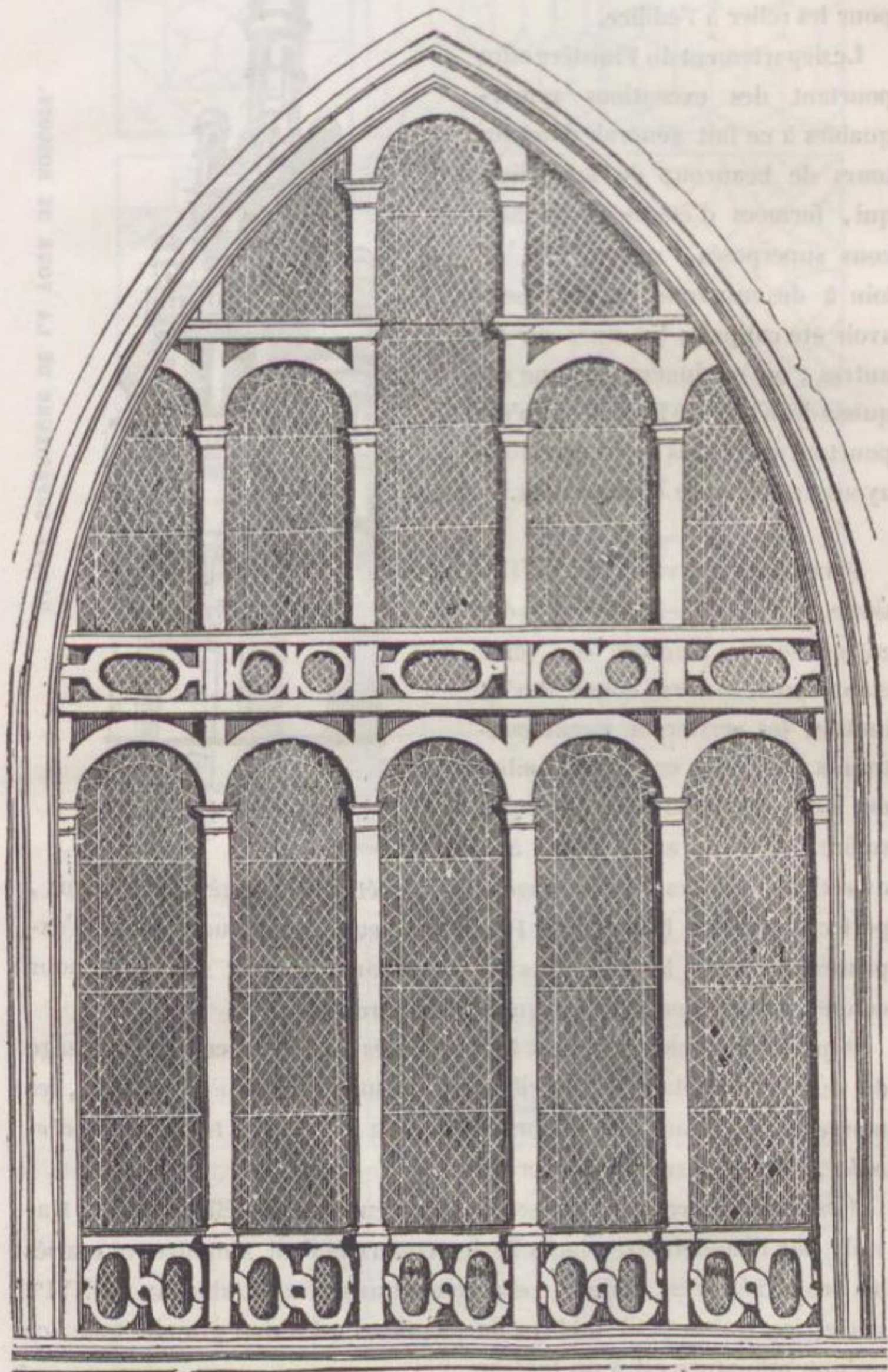


L'esquisse qui suit montre l'ordonnance qui fut usitée assez souvent sous Louis XIV pour les façades d'églises, et qu'adoptèrent les Jésuites. L'église dont elle reproduit un fragment est de l'an 1658.

ESQUISSE D'UNE FAÇADE D'ÉGLISE, AN 1658.

FRAGMENT D'UNE ÉGLISE DU XVII^e. SIÈCLE, A AUXERRE.

Quelques fenêtres du XVII^e. siècle conservent non seulement l'ogive, mais aussi les compartiments en pierre de la renaissance, que nous avons vus dans la fenêtre de la Ferté-Bernard ; telle est celle qui suit



et qui est tirée de l'église de St.-Martin-es-Vignes, à Troyes.

A partir du XVII^e siècle, les tours furent supprimées ou elles perdirent leur élévation et leur élégance. Les architectes furent très-embarrassés pour les relier à l'édifice.

Le département du Finistère offre pourtant des exceptions remarquables à ce fait général dans les tours de beaucoup de ses églises qui, formées d'étages et de balcons superposés, ressemblent de loin à des minarets et paraissent avoir été calquées les unes sur les autres : on en jugera par une esquisse de la tour de Roscoff : ce n'est pourtant pas la plus svelte que nous ayons vue dans ce département.

PEINTURE SUR VERRE. Au XVII^e siècle, dit Le Vieil, les grandes entreprises de peinture sur verre étant rares, le verre coloré devint inutile, les verriers se virent contraints d'éteindre ce grand nombre de fours qui pouvaient à peine suffire, un siècle auparavant, à la quantité considérable d'ouvrages dont ils étaient chargés. Les émaux, perfectionnés en France par Pinaigrier, et devenus susceptibles d'exprimer les tons les plus fins, suffirent aux peintres sur verre pour colorer les sujets en petit auxquels ils s'exercèrent.

A peine reconnaît-on, dans les premières années de ce siècle, l'usage du verre coloré dans les verrières ; à mesure que le siècle avança, les morceaux de grande exécution cédèrent la place aux *tableaux de cheval*, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

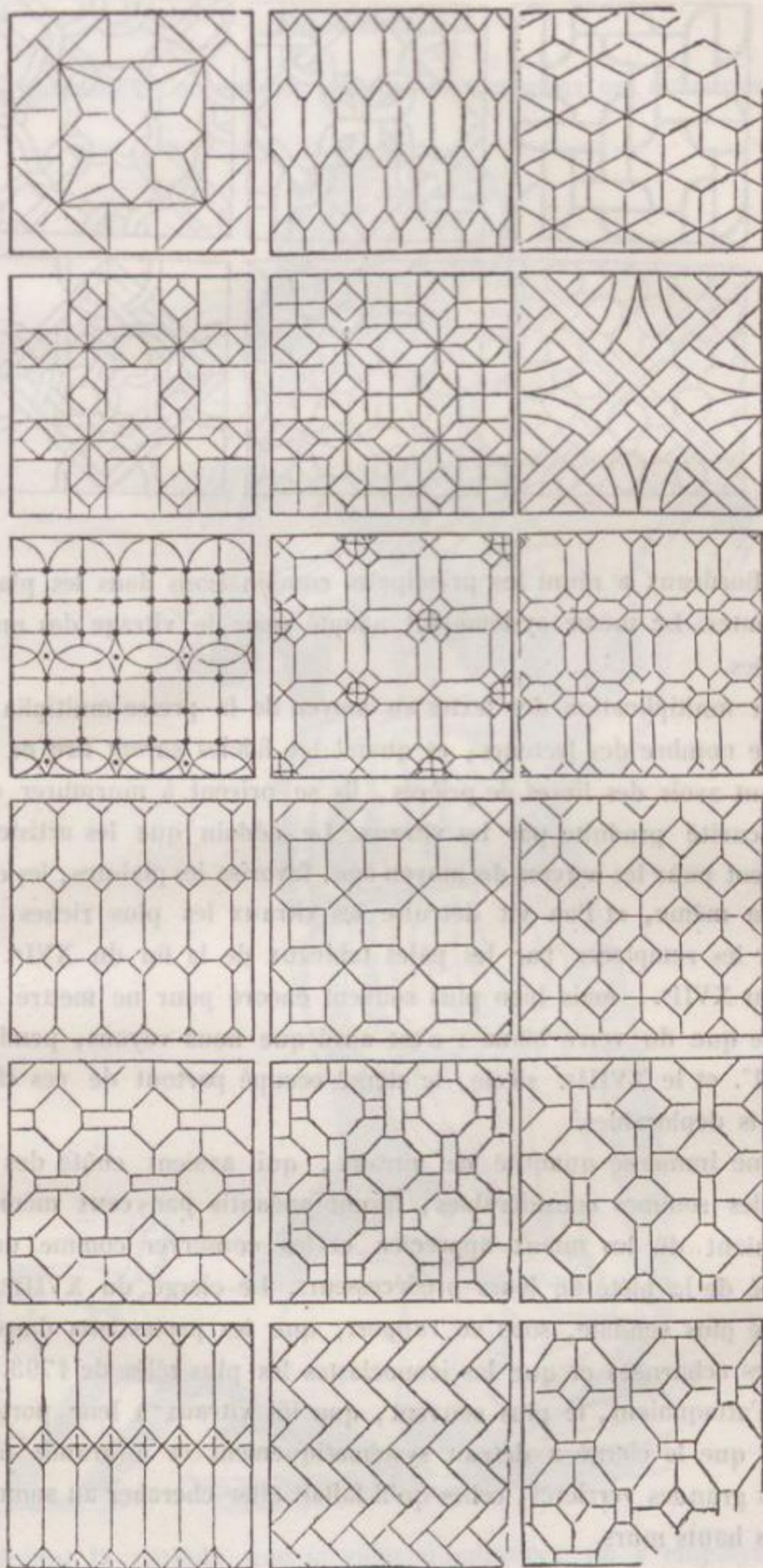
Ces divers morceaux, qui se distinguaient par la délicatesse du travail, par l'habileté avec laquelle les émaux étaient employés et mariés les uns aux autres, étaient, relativement aux grands tableaux du XVI^e siècle, ce qu'un petit tableau de chambre est à une grande toile, ce qu'une miniature est à un tableau.

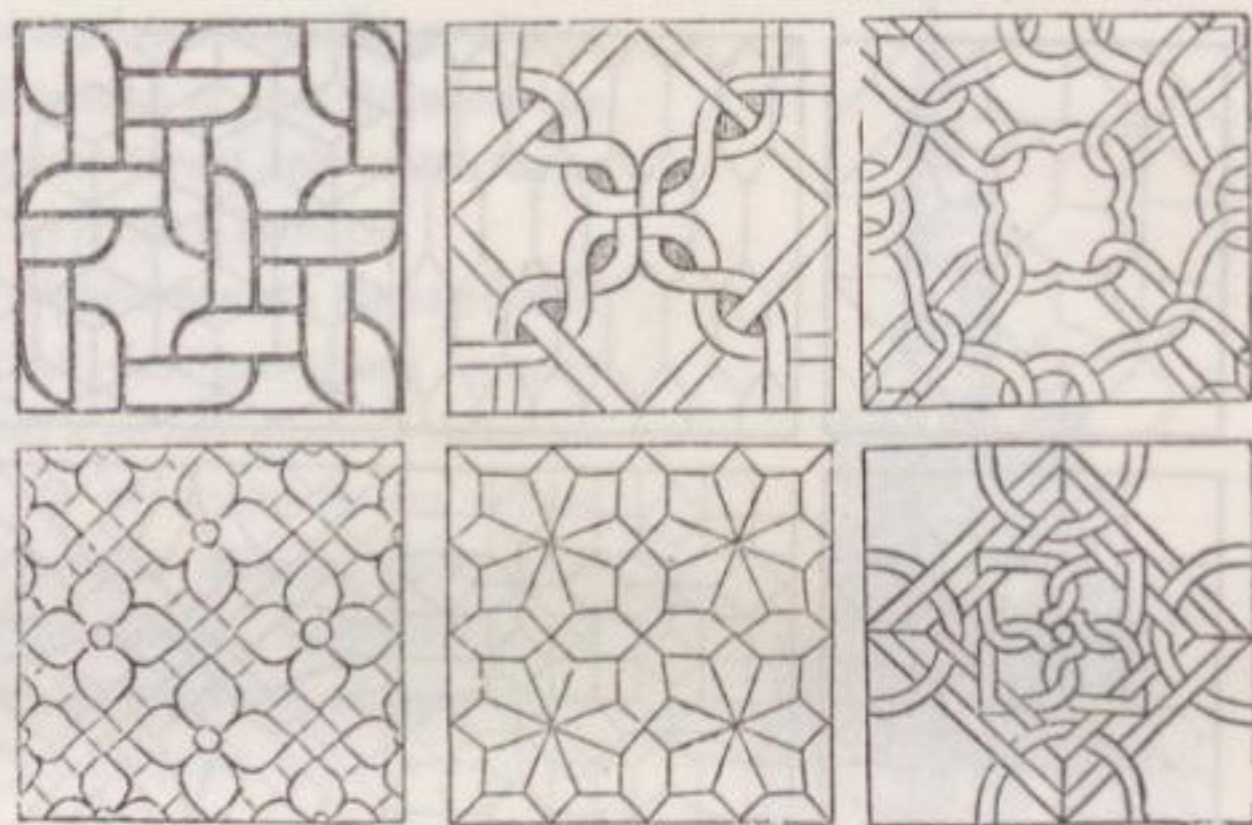
Les vitres blanches montées en petit plomb qui ont remplacé les



PARTIE SUPÉRIEURE DE LA TOUR DE ROSCOFF.

vitres colorées, affectent différentes formes assez élégantes dont





M. Bordeaux a réuni les principales combinaisons dans les planches ci-jointes. Le même système fut adopté pour le vitrage des maisons privées.

La multiplication des textes au moyen de la presse multiplia bientôt le nombre des lecteurs, et quand les fidèles surent lire et qu'ils purent avoir des livres de prières, ils se prirent à murmurer contre l'obscurité produite par les vitraux. Le dédain que les artistes affichaient pour les œuvres du moyen-âge, favorisa les plaintes, les encouragea même, et l'on vit détruire les vitraux les plus riches d'effet pour les remplacer par les pâles tableaux de la fin du XVI^e. siècle et du XVII^e., mais bien plus souvent encore pour ne mettre à leur place que du verre blanc : c'est ainsi que nous voyons, pendant le XVII^e. et le XVIII^e. siècle, le clergé occupé partout de ces changements déplorables.

Une immense quantité de vitraux, qui avaient coûté des peines et des sommes considérables, furent anéantis par ceux mêmes qui auraient dû les mieux apprécier et les conserver comme un gage sacré de la piété de leurs prédécesseurs. Le clergé du XVIII^e. siècle a été plus vendable, sous ce rapport, que les protestants dans leurs luttes acharnées et que les iconoclastes les plus zélés de 1793. Ceux-ci n'attaquaient, le plus souvent, que les vitraux à leur portée, au lieu que le clergé a détruit systématiquement et à grands frais les plus grandes verrières, celles qu'il fallait aller chercher au sommet des plus hauts murs.

Tombeaux.

Les monuments accessoires tels que les tombeaux ont été remarqua-



bles durant la période que je viens d'indiquer; on y employa les marbres les plus variés : on représenta souvent le défunt à genoux.

On vit alors quelques cercueils renflés en forme de carène de navire, mais les anciennes formes continuèrent encore d'être employées et l'on plaça aussi, comme aux siècles précédents, les statues couchées sur le tombeau. Les inscriptions gravées sur des tables en marbre noir occupaient le centre des grands côtés du cercueil. La tombe que voici



est un bon type de ce style; elle recouvre les restes d'un seigneur, mort en 1616, et ceux de son épouse : il doit être un peu postérieur à cette date.

Beaucoup de tombeaux de la même époque consistèrent dans de simples applications d'architecture sur les murailles, avec une inscription relatant les titres et les vertus du défunt : on en trouve beaucoup de cette espèce jusque dans les églises de campagne, et ces inscriptions, malgré leur date peu ancienne, méritent d'être transcrites parce qu'elles ont souvent leur importance pour l'histoire de la commune dans laquelle elles se trouvent.

Vers la fin du XVII^e. siècle, on se jeta de plus en plus dans la manière, la recherche, l'allégorie, et la pensée de l'artiste devint souvent une énigme difficile à interpréter. Les formes de ces monuments sont trop variées pour que j'essaie de les décrire : on en trouvera des dessins dans les *Antiquités nationales* de Millin, et beaucoup de tombeaux de cette époque existent encore dans diverses églises.

.....

Dans le cours du XVII^e. siècle, et dès le XVI^e., on représenta quelquefois, au trait, l'image hideuse d'un corps dépouillé de ses chairs, ou bien le sculpteur, quand il fit une statue, figura le cadavre nu du défunt rongé par les vers. Ces images, qui demandaient, il est vrai, du talent pour être supportables, sont toujours repoussantes, et les sculpteurs qui entreprenaient de pareilles tâches voulaient se faire remarquer par l'exécution anatomique des formes humaines et par la difficulté vaincue; mais, sous le rapport monumental, c'était suivre une fausse direction que de représenter une homme à l'état de décomposition et privé de tous les attributs qui peuvent caractériser son état social, et perpétuer le souvenir de sa vie.

C'était une aberration de l'art que de faire de l'anatomie sur un mausolée.

Comme je l'ai déjà dit, on trouve, au XVII^e. siècle, dans les contrées dont le sol fournit des matériaux difficiles à travailler, des pierres tombales semblables à celles que j'ai figurées page 593.

Que devint l'architecture à la fin du XVII^e. siècle et au XVIII^e. ?

L'avènement de Louis XIV ouvrit une nouvelle ère pour l'architecture et les arts accessoires; mais à la fin de son long règne, on tomba dans le mauvais goût, que l'on a appelé le goût *rocaille* ou *rococo*, et qui obtint surtout faveur sous Louis XV. Bernini (1), Fontana (2) et quelques autres architectes romains montrèrent un penchant déplorable pour la recherche et donnèrent une fausse direction à l'architecture et à la sculpture.

« Ce furent eux, dit M. Hoppe, qui mirent à la mode les colonnes
« en tirebouchons, les architraves en papillotes et les frontons brisés,
« torturés, de toute forme. Dans les surfaces, les lignes, les moulures
« d'une nature plus légère, servent en quelque sorte de broderie,
« de frange aux édifices; il n'y eut sorte de contorsions et de grimaces
« auxquelles on ne les pliât. »

Les tombeaux, les boiseries d'églises, les tissus, les vases sacrés et tous les accessoires de l'autel, subirent les influences de ce goût singulier que l'on appela quelquefois, à l'étranger, le vieux *goût français*, quoiqu'il nous fût venu de l'Italie.

(1) Né en 1598, mort en 1680.

(2) Né en 1634, mort en 1714.

On commença à s'en affranchir sous le règne de Louis XVI, et il était abandonné à la fin du siècle dernier.

Les tours en forme de coupoles, comme le dôme des Invalides, celui de l'Institut et quelques autres de Paris, ont été très-usitées au XVIII^e. siècle et jusqu'au XIX^e.

L'église N.-D. de Dresde nous montre ce type, qui n'était pas moins répandu en Allemagne qu'en France et en Italie. A la même époque,



Dardelet sculp.

F. Sagot del.

VUE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, A DRESDE.

on a construit des tours élancées, espèces de flèches composées d'un nombre indéterminé d'étages (3, 4 ou 5) et d'arcades superposées; quelques-unes de ces tours sont élégantes. On en voit aussi à Londres, en Italie et en Allemagne, et pour exemple voici la tour de l'église de la cour à Dresde.

Dans les campagnes on a construit durant tout le XVIII^e. siècle, un très-grand nombre de petits dômes et de tours en forme de cloche.



EGLISE DE LA COUR, A DRESDE.

Mais il n'entre pas dans notre plan d'étudier cette architecture toute moderne, dont il nous reste beaucoup d'exemples, et nous sommes arrivés au terme de nos recherches sur les variations de l'architecture religieuse.

Conclusion. Nous avons reconnu que les premières églises ont été calquées sur les basiliques romaines; que l'architecture usitée en France, à partir du V^e. siècle, n'était elle-même que l'architecture romaine plus ou moins altérée, et qu'alors on élevait beaucoup de monuments en bois.

Nous avons suivi les modifications que cette architecture a subies au XI^e. et au XII^e. siècles; puis nous avons recherché comment l'arcade en tiers-point fut substituée au plein-cintre durant le XII^e. siècle.

Après avoir attentivement examiné les caractères du style ogival au XIII^e. et au XIV^e., nous l'avons vu graduellement déchoir durant le XV^e., et finalement abandonné dans le XVI^e. siècle et le XVII^e.

Tous les monuments accessoires des édifices religieux, autels, tombeaux, vitraux peints, fonts baptismaux, etc., etc., ont été étudiés siècle par siècle en même temps que l'architecture.

Dans tout ceci je me suis attaché principalement à offrir des principes de classification pour reconnaître approximativement l'ancienneté relative des monuments religieux et de leurs accessoires. J'ai adopté la même méthode pour l'étude de l'architecture civile et de l'architecture militaire du moyen-âge.



FIGURE 1. — CAPITAL COMPOSITE.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.	V
INTRODUCTION.	XIV
CHAPITRE I ^{er}	1
CLASSIFICATION DES STYLES ARCHITECTONIQUES.	7
CHAPITRE II. ARCHITECTURE ROMANE PRIMITIVE.	8
Forme et disposition des premières églises.	<i>Id.</i>
Caractères de l'architecture romane primitive.	13
Appareils, colonnes et pilastres.	14
Entablements.	15
Portes et arcades.	16
Ornements.	17-29
Indication d'églises appartenant au roman primitif.	29-38
Autels.	38
Fonts baptismaux et baptistères.	40
Sépultures.	41
Vases sacrés.	55
Paléographie murale.	58
CHAPITRE III. ÈRE ROMANE SECONDAIRE.	66
Caractères du style roman secondaire.	
Forme des églises.	68
Appareils.	76
Moultures d'ornement.	78 et suiv.
Portes.	87
Fenêtres et roses.	113
Arcades.	116
Modillons et corniches.	124
Colonnes.	123
Voûtes.	137
Tours.	144
Iconographie des XI ^e . et XII ^e . siècles.	159
Peintures murales.	193
Pavages des églises.	199

Autels.	205
Fonts baptismaux.	213
Tombeaux.	222
Pierres tombales.	231
Croix de pierre.	232
Colonne de bronze à Hildesheim.	233
Objets destinés au culte.	235
Portes en bois et en bronze.	248
Tissus.	251
Paléographie murale.	261
CHAPITRE IV. ÈRE OGIVALE.	265
Style de transition.	265-277
Origine de l'ogive.	278
Considérations sur l'introduction et le développement du style ogival.	280
CHAPITRE V. CARACTÈRES DU STYLE OGIVAL PRIMITIF.	282
Forme des églises.	<i>Id.</i>
Appareils.	286
Arcs-boutants et contreforts.	<i>Id.</i>
Ornements et moulures.	287
Entablement.	296
Colonnes et pilastres.	298
Fenêtres.	306
Portes.	318
Voûtes.	335
Tours.	338
Statuaire et iconographie.	349
Pavage des églises.	380
Peintures murales.	392
Vitraux peints.	394
Détails sur la confection des vitraux.	399
Géographie du style ogival primitif.	400
Moyens d'exécution au XIII ^e . siècle.	409
Autels.	411
Crédences.	414
Fonts baptismaux.	415
Bénitiers.	421
Tombeaux.	422

Fanaux de cimetières.	432
Croix de pierre.	434
Sièges et stalles.	435
Portes ferrées.	<i>Id.</i>
Châsses, candélabres, vases sacrés.. . . .	439
Tissus.	448
Paléographie murale.	452
CHAPITRE VI. CARACTÈRES DU STYLE OGIVAL SECONDAIRE. . . .	454
Forme des églises.	<i>Id.</i>
Contreforts et arcs-boutants.	456
Ornements et moulures.	459
Colonnes et chapiteaux.	464
Fenêtres.	465
Portes.	468
Iconographie et statuaire.	469
Tours.	471
Clochetons.	477
Pavés.	<i>Id.</i>
Peintures murales.	<i>Id.</i>
Peintures sur verre.	<i>Id.</i>
Géographie du style ogival secondaire.	479
Autels.	483
Fonts baptismaux.	485
Tombeaux.	488
Stalles et boiseries, vases sacrés, croix, ornements en métal.	489
Tissus.	<i>Id.</i>
Paléographie murale.	497
CHAPITRE VII. CARACTÈRES DU STYLE OGIVAL TERTIAIRE. . . .	498
Forme des églises.	<i>Id.</i>
Ornements et moulures.	<i>Id.</i>
Contreforts.	502
Colonnes et pilastres.	504
Portes.	505
Fenêtres et roses.. . . .	506
Arches.	510
Tours et clochetons.	511
Changements survenus dans l'ornementation à la fin du XV ^e . siècle.	515

Tours.	518
Pavés du XV ^e . siècle.	522
Tuiles émaillées.	524
Peintures sur verre.	<i>Id.</i>
Peintures murales.	528
Géographie du style ogival tertiaire.	529
Autels.	531
Fonts baptismaux.	537
Jubés.	542
Chaires.	<i>Id.</i>
Tombeaux.	544
Croix de cimetière.	549
Stalles et boiseries.	552
Vases sacrés.	561
Tissus.	563
Paléographie murale.	567
CHAPITRE VIII. STYLE DE LA RENAISSANCE.	572
Caractères généraux du style de la renaissance.	<i>Id.</i>
Ornements et moulures.	575
Fenêtres et arcades.	578
Portes.	<i>Id.</i>
Voûtes.	580
Tours, contreforts et arcs-boutants.	584
Spécimens et détails de la renaissance.	586
Distribution géographique des monuments de la renaissance.	588
Autels et fonts baptismaux.	<i>Id.</i>
Chaires.	590
Tombeaux.	591
Peintures murales et vitraux.	594
Boiseries.	597
Paléographie murale.	599
—————	
Etat de l'architecture au XVII ^e . siècle.	<i>Id.</i>
Peinture sur verre à la même époque.	602
Tombeaux.	605
Etat de l'architecture au XVIII ^e . siècle.	607
Conclusion.	610

EXTRAIT
DU
CATALOGUE
DE LA LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE

DE A. HARDEL,

Imprimeur, rue Froide, 2, à Caen.

BULLETIN MONUMENTAL ou collection de mémoires et de renseignements pour servir à la confection d'une statistique des monuments de la France, publiés par les membres de la Société française pour la conservation des monuments, classés chronologiquement. 1^{re}. série, 10 vol. in-8°.; 2^e. série, 10 vol. : en tout 20 volumes, ornés d'un grand nombre de planches. Prix de chacun : 12 fr. On fait une remise à celui qui prend une série entière.

Ce recueil, qui a conquis depuis 20 ans un rang si distingué parmi les publications archéologiques de la France et de l'étranger, paraît tous les deux mois, par livraisons ornées de gravures sur bois.

ABÉCÉDAIRE OU RUDIMENT D'ARCHÉOLOGIE par M. DE CAUMONT, fondateur des Congrès scientifiques de France et de l'École française d'archéologie, *Architecture civile et militaire*, 1 volume in-8°. orné de près de 400 vignettes. Prix : 7 fr. 50.

COURS D'ANTIQUITÉS MONUMENTALES, par M. DE CAUMONT. 6 volumes in-8°. et atlas; chaque volume se

vend séparément. Prix : 12 fr. On fait une remise en prenant la collection.

STATISTIQUE MONUMENTALE DU CALVADOS, par M. DE CAUMONT. In-8°. avec planches et un grand nombre de vignettes. Deux volumes ont paru. Prix de chacun : 10 fr.

Le troisième volume paraîtra à la fin de l'année.

CATALOGUE DES PLANTES VASCULAIRES qui croissent spontanément dans le dép^t. du Calvados, par MM. HARDOUIN, RENOU et LECLERC. 1 vol. grand in-32. Prix : 3 fr.

FLORE DE LA NORMANDIE, par M. DE BRÉBISSON, membre de plusieurs Sociétés savantes. — PHANÉROGAMIE. 1 vol. in-12, nouvelle édition. Prix : 6 fr.

ANTIQUITÉS DE LA VILLE DE CAEN, par M. DE BRAS. 1 gros vol. in-8°. sur raisin. Prix : 10 fr.

HISTOIRE DES DUCS ET DU DUCHÉ DE NORMANDIE; par un membre de la Société des Antiquaires de Normandie. 1 vol. in-18 anglais. Prix : 4 fr. 60.

CARTE GÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE, par M. DE CAUMONT, en deux parties, papier grand-aigle. Prix : 5 fr., les deux feuilles.

CARTE GÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS, par le Même, une feuille grand-aigle. Prix : 2 fr. 50.

COURS D'ANTIQUITÉS MONUMENTALES, par M. DE CAUMONT. 6 volumes in-8°. et atlas; chaque volume se

~~907~~

607

$\frac{6i}{100}$

